This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF CALIFORNIA.

Accession 86899 *Class*

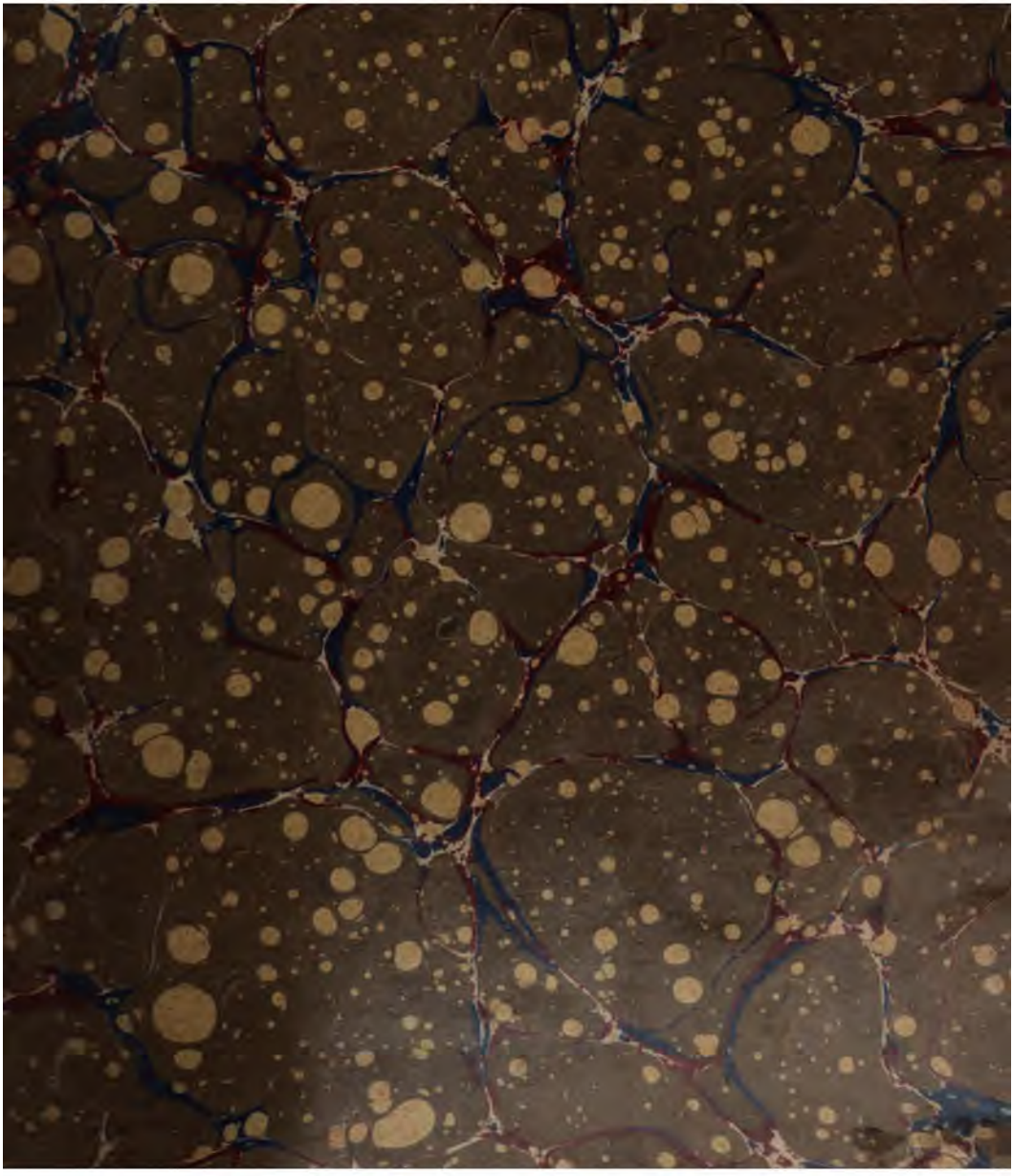

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME II. — 1er MARS 1901.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME DEUXIÈME

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1901

PRESERVATION
REPLACEMENT
REVIEW 3/19/87
SD no funds

AP20
R34
1901:2

IMPRESSIONS DE FRANCE

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

II [1]

LA VILLE MOYENNE. — LAON

Grimpée sur son rocher, la très vieille ville regarde, autour d'elle, la campagne qui commence à s'endormir dans la tiède lassitude d'un après-midi d'automne. Elle est très haut perchée au-dessus de la plaine et la domine jusqu'à dix lieues, jusqu'à vingt lieues peut-être, apercevant au loin, par les jours clairs, sur une autre éminence, perdue dans la brume, le profil estompé de l'autre ville, plus moderne et plus riche, sa rivale.

Mais, renfermée dans son immobilité morose, elle n'est que plus fière et plus sûre d'elle-même, puisque, malgré tout, malgré l'âge, malgré les changemens, et malgré ce qu'on appelle le progrès, elle est encore un chef-lieu, une capitale, aujourd'hui comme il y a dix siècles. C'est une cité très ancienne, évangélisée au IIIe siècle, érigée en évêché depuis Clovis, et qui, depuis Charlemagne, n'a pas bougé. Les contemporains de Charles le Simple la reconnaîtraient. La distribution est la même, les quartiers sont les mêmes, la cathédrale est au même endroit où fut la primitive église et où s'élevait le temple dédié aux divinités romaines et aux divinités gauloises. La citadelle est à la même place. Et, depuis des centaines et des centaines d'années, la ville voit le soleil de midi illuminer « la Cuve » qui se creuse à

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

86899

ses pieds, et le soleil couchant disparaître derrière les forêts qui bornent encore, au loin, son horizon.

Même aujourd'hui elle reste, par-dessus tout, administrative et militaire. Plantée sur une excroissance poussée, comme par hasard, au milieu des champs, resserrée sur son étroit plateau, elle n'a pu changer les dispositions prises par ses premiers habitans, ni modifier sa destinée. Elle a été, un moment, la capitale, le refuge suprême de la dynastie carlovingienne. Quand il n'y avait plus de France, il y avait encore Laon. Plusieurs fois, par la suite, elle a été, pour la capitale nouvelle, pour Paris, une protection et un boulevard. Maintenant, drapée dans le manteau vert de ses promenades, serrée dans la ceinture de ses vieilles murailles de grès, étalant sur la colline la traîne de ses vignes et de ses vergers, elle se retourne vers sa grandeur passée, dédaigneuse du mouvement et du bruit qui vient, de par la plaine, déferler et mourir à ses pieds.

J'ai fait, bien des fois, le tour de ses boulevards mélancoliques. Assis sur le banc où le vieux capitaine en retraite vient chauffer ses rhumatismes, j'ai contemplé au loin la plaine blonde, et j'ai recueilli, parmi le silence monacal de la ville supérieure, le bruit tumultueux de la vie moderne qui s'agite, en bas, à l'appel strident et réitéré de la locomotive et sous le long panache incliné des cheminées d'usines. Attiré par l'activité de la ville basse, retenu par le charme si noble de la ville haute, il me semblait reconnaître la double face de notre pays encore engagé dans son passé, toujours attaché à cette grandeur morte, hésitant à descendre dans le tumulte de la vie contemporaine, mais craignant cependant de se laisser dépasser par des civilisations rivales, plus jeunes et plus aventureuses.

La ville haute est comme une nécropole. Par certains après-midi d'été et durant les longues soirées d'hiver, on passerait des heures sur le Tour-de-Ville sans rencontrer âme qui vive. Par le beau temps, les enfans troublent à peine sa solitude de leurs jeux, et, sur les quatre heures, l'employé de la préfecture vient y promener ses trois chiens bâtards, inutiles et goutteux. Les vieux remparts faisant gradins l'isolent d'un côté et laissent la vue libre sur la plaine immense. Vers l'intérieur, le mur de ronde, maintenant inutile, se couvre de la verdure des jardins, et s'ouvre, de loin en loin, sur des rues silencieuses, où l'herbe pousse parmi les pavés; elles ont des noms tristes et recueillis

comme elles-mêmes : rue de la Congrégation, rue du Rempart Saint-Just. Parfois, par l'entrebâillement d'une porte dérobée on voit, au bout d'un corridor fleuri, une de meure intime éclairée d'un rayon de soleil, et où passe, vaquant aux soins de l'intérieur, une ménagère en tablier blanc.

Au flanc de la colline, à l'abri du rempart, le cimetière dévale vers la plaine; par contraste, il est, lui, presque gai. D'ailleurs, c'est un cimetière jeune. La ville, autrefois, gardait ses morts serrés contre elle sous l'aile de ses cloîtres et sous la garde de son enceinte. Il a fallu la sécurité des temps modernes pour laisser les tombes s'échapper ainsi et dégringoler le long de la colline; si bien qu'on dirait que les morts en profitent pour se donner du moins le spectacle de la vie. La proximité de la ville basse et le sifflet des locomotives qui soufflent et halètent tout près ne les troublent pas, et les distrairaient plutôt de la monotonie du vent, qui se plaint sans cesse dans le feuillage des pins et des cyprès.

On lirait ici, sur les dalles funéraires, toute l'histoire de la commune depuis un siècle : les noms des vieilles familles qui datent d'avant la révolution, familles de robe pour la plupart, et qui s'éteignent, l'une après l'autre; ceux des magistrats municipaux qu'entourent, après leur mort, la vénération et la louange de leurs concitoyens. Voici un débris des guerres impériales : « E. Bauchart, chef de bataillon en retraite, chevalier de Saint-Louis, médaillé de Sainte-Hélène, officier de l'ordre impérial de la Légion d'honneur ». Près de ce brave, c'est le monument élevé à la mémoire des gardes mobiles tués à l'explosion de la citadelle, le 9 septembre 1870, et les tombes des soldats allemands : « Notre cher camarade le lieutenant en second Friedrich Dreger : *Unser lieber camerad der second-lieutenant Friedrich Dreger;* et Amtsberg, *porte-épée du 4e Jäger-Bataillon,* etc., etc. Ils dorment côte à côte, les vainqueurs et les vaincus; mais, hélas! les Français sont bien plus nombreux.

Puis, le jardin se couvre de la foule des tombes quelconques, où reposent ceux qui ont vécu et sont morts sans gloire, se succédant, là-haut, dans la ville pareille à elle-même, et dormant ici, ignorés comme des vivans, les aïeuls et les pères, les enfans et les petits-enfans. Les croix de bois des pauvres s'inclinent de vétusté et se soutiennent l'une l'autre pour ne pas tomber; beaucoup portent encore de guingois leur petit toit de fer rouillé

que les couronnes ont, depuis longtemps, abandonné. Parmi ce champ funèbre, s'élèvent, de place en place, les tombes riches, orgueilleuses, les monumens blancs, en pierre moderne, reluisans, bien éloignés de l'humilité des vieux temps. Et puis, ce sont les pauvres petites tombes d'enfant, où les couronnes blanches et les eurs sont renouvelées sous le fragile abri de verre, depuis des années, par des mains qui se souviennent toujours, quoique vieilles et tremblantes : « Notre cher enfant, notre doux enfant, notre chère espérance .. » Il aurait quarante ans, aujourd'hui ; il serait un homme, il aurait des enfans à son tour. Qu'importe ; il est toujours le petit, la fleur trop tôt coupée, et le deuil de l'espérance survit dans le vieux cœur qui ne compte pas les années La fraîch eur de la vallée monte peu à peu et mêle ce qu'elle a de pénétrant à l'odeur âcre des cyprès et des buis.

En somme, la ville continue là l'espèce de demi-sommeil qu'elle mène séculairement un peu plus haut. Les tombes sont comme des maisons étroites, qui racontent, en les prolongeant, les sentimens, les mœurs et même les goûts de ceux qui les habitent. Elles aussi ont un style, qui va, dans ce cimetière récent, du mesquin et de l'étriqué par lequel commence un siècle bourgeois au faste quelque peu étalé et vain de ce même siècle finissant.

Avant de rentrer en ville, j'ai voulu voir le soleil se coucher sur la vallée. J'ai suivi le chemin de ronde. Au bout du mamelon, j'ai passé au pied du quartier d'artillerie, à la fois vénérable et vivant par l'aspect monarchique de ses toits Louis XV mansardés, par l'éclat soudain des sonneries d'appel dans le soir tombant, et par la double ligne des canons et des caissons modernes rangés devant la vieille façade fleurie de pots à feu et de grenades. La caserne est entourée de l'immense étendue de l'esplanade blanche, sous le grand ciel lointain et nu. On sent ici que la ville est surtout militaire, un soldat, une sentinelle ayant son rôle assigné dans la vie commune et pour la défense générale de la nation. Comme l'esplanade est vaste ! Les petites maisons bourgeoises sont assises en ligne autour d'elle et prennent l'air, comme par tolérance, sur son grand espace vide.

Je débouche au dehors, par les ruines magistrales de la vieille porte, celle qui fut, dit-on, construite avant l'an mille,

la porte Saint-Martin. Il a fallu la miner pour laisser le passage aux paysans dont les carrioles sans nombre montent le samedi vers le marché, et ce ne sont que pans de mur écroulés, galeries encore debout, mais éventrées, tours cyclopéennes penchées et affaissées sur elles-mêmes, ogives ouvertes sur le ciel. Autour et au-dessus, de grands arbres noirs; partout le silence, sauf la voix d'un canard qui annonce la pluie.

En me retournant soudain vers la plaine, le plus admirable spectacle : une vallée profonde, houleuse comme les vagues de la mer, brumeuse, estompée, rayée de la verdure parallèle des champs et des haies. En face, le soleil se couchant dans la splendeur : d'abord, sur l'horizon, une bande de ciel bleu et vert, puis un amas de nuages noirs d'où fusent en gerbe les grands rayons incandescens; au-dessus, épars, par milliers, de petits nuages moutonnés, frisés, répandant, sur tout le couchant, une peluche de lumière éclatante et peu à peu dégradée; enfin, tout en haut, le trou profond du ciel. Et, par les collines, par les vallons, par la plaine, la brume du soir, les chemins blancs qu'on devine, les lumières des maisons qui s'allument, les fumées qui montent toutes droites, le velours violet des arbres et des forêts qui drape l'autre coteau. La cloche de Saint-Martin sonne lentement six heures, l'angélus tinte, et une perdrix perdue « rappelle » au loin.

Depuis si longtemps que les générations se succèdent sur le même plateau, elles ont renouvelé, le moins possible, le matériel de leur vie particulière et de leur vie commune. Celles d'aujourd'hui demeurent dans les maisons et se réunissent dans les bâtimens que leurs ancêtres ont élevés lentement, selon les besoins. La ville est bâtie de tous les styles, et les habitations, comme le couteau de Jeannot, sont faites et refaites par morceaux. On vend encore et on habite encore les *creutes* (les *cryptes*), les vieux trous où se terraient les aïeux troglodytes, — il y a combien de siècles? Tous les quartiers qui vont du rempart vers le centre offrent un mélange varié et amusant de l'architecture de tous les âges, unifié à la moderne, sous le plâtre et sous la chaux. L'œil exercé s'y amuse à de vieux culs-de-four carlovingiens, à de fines tourelles Renaissance, à de nobles porches d'hôtels XVIIIe siècle. Ces quartiers paisibles ne disent pas le secret de leurs maisons bien closes, et le pas du rare passant résonne sur le pavage de grès.

Au centre, la Grand'Rue, seule, est animée. Tout le commerce est en façade sur son étroit trottoir. De vieux logis à pignons aigus, quelques grands hôtels, de rares maisons plus modernes et bien modestes la bordent dans un alignement incertain. Elle est, depuis des siècles, la grande artère de la ville, et elle a, à ses deux bouts, les deux édifices dominans : la cathédrale et l'église Saint-Martin. Ainsi, la religion des ancêtres veille encore sur l'activité de la ville et sur son repos.

La cathédrale est un édifice illustre. Elle est, comme ses sœurs de Paris, de Chartres, de Reims, sous l'invocation de Notre-Dame. Quand, vers le XIe siècle, les villes de l'Ile-de-France se mirent à rivaliser entre elles d'ardeur et de luxe pour la construction des églises, et qu'elles inventèrent, pour cela, l'art gothique, Laon ne pouvait manquer de faire comme Noyon, comme Beauvais, comme Reims, qui venait de bâtir Saint-Remi. Si petite et resserrée qu'elle fût, elle n'était jamais au dépourvu, quand il s'agissait d'élever une église ou de fonder un monastère. Elle avait de l'argent dans la caisse de ses bourgeois, des pierres dans les carrières de sa colline, et des bœufs dans les plaines environnantes, pour faire les charrois. On l'appelait la *ville sainte:* elle construisit, sur son étroit plateau, jusqu'à soixante-trois églises, dont plusieurs magnifiques. Mais sa cathédrale fut et reste son orgueil.

Planter, au point culminant du plateau, une masse énorme vue de loin et dominant le pays; la faire dominer encore par des tours puissantes; sur ces tours, élever des clochers encore; doubler la hauteur de la colline, faire pour Dieu autant que Dieu avait fait pour la ville et s'approcher de lui aussi haut que l'œuvre humaine peut monter, tel fut le rêve de ces petits bourgeois cantonnés et tardigrades, et voilà ce qu'ils réalisèrent dans des proportions prodigieuses. Pendant des siècles, leur travail et leurs ressources s'accumulèrent dans ce bloc énorme. Ils entassaient leurs économies en ce placement sur le ciel. Une masse de pierre, de 121 mètres de long, de 20 mètres de large, de 40 mètres de haut sous la lanterne, sert de base aux quatre tours ajourées (qui devaient être six) et qui ont de 60 à 75 mètres de hauteur. Cette fière construction ne servait elle-même que de soubassement et de soutien à la flèche, à l'hymne de pierre qui s'élançait vers le ciel et qui racontait au loin l'orgueil et la foi de la cité. Plantée sur la tour de droite du portail, elle s'élevait à 123 m. 40,

au-dessus du sol de la colline, la colline elle-même n'ayant qu'environ 120 mètres d'altitude au-dessus du niveau de la plaine. Elle a été démolie en 1794. Mais, telles qu'elles subsistent, les tours de la cathédrale se voient encore, dit-on, de Cassel en Flandre, à cinquante lieues de Laon. Voilà de quoi la ville se sentait fière à travers les âges, et de quoi, à demi éteinte dans l'activité universelle, elle se sent encore fière aujourd'hui, debout et vigilante sur son hautain rempart de grès.

Quand la Constituante se décida à briser les vieilles traditions provinciales et à découper la France en circonscriptions administratives, on fit, avec des rognures de la Picardie, de la Thiérache, de la Champagne et de l'Ile-de-France, un département de forme bizarre et d'amalgame particulièrement composite. On lui donna le nom de la plus belle des rivières qui le traverse, l'Aisne, et on rendit à Laon, vieille ville de l'Ile-de-France, la primauté qu'elle avait jadis exercée sur la région. Laon fut ainsi érigée en chef-lieu, arrachant le sceptre administratif à une autre vieille ville, Soissons, et reléguant au second plan la grande cité des Picards et des Vermandois, l'*Augusta Veromanduorum*, Saint-Quentin.

A Laon, le passage de la vie ancienne à la vie nouvelle se produisit sans secousse. Les habitudes générales d'une population tranquille depuis des siècles se trouvèrent à peine dérangées. Ses traditions et son histoire particulière s'étaient, peu à peu, fondues dans celles du royaume. Il y avait bien longtemps que les derniers Carlovingiens avaient vécu et régné dans ses murs; il y avait bien longtemps que ses puissans barons féodaux, les Enguerrand de Coucy et les Thomas de Marle, rivaux des premiers Capétiens, avaient été abattus par les rois de Paris; il y avait bien longtemps même que les bourgeois de Laon, insurgés contre leur évêque, avaient forcé Louis le Gros à descendre la colline plus vite qu'il ne l'avait montée, et proclamé la commune. Eux-mêmes, après deux siècles d'une liberté orageuse, avaient supplié le roi de Paris de venir mettre la paix chez eux en abolissant ces franchises communales proclamées avec tant d'enthousiasme.

Domestiquée ainsi volontairement par le retour vers l'autorité qui suit les périodes de liberté sans règle, Laon était entrée, depuis le XIVe siècle, dans l'orbe de la domination immédiate

des rois. Son évêché était une des premières duchés-pairies du royaume. Cet honneur, reste de ses anciennes gloires, lui suffisait, et elle se conformait à sa destinée étroite de ville de second ordre, sans issue ni vers la mer, ni vers les affaires, ni vers les grandes gloires.

Ses vieilles tendances religieuses et cléricales s'étaient développées en paix à l'abri de la paix royale. Elle avait couvert son sol étroit d'une forêt de clochers et d'églises. Des monastères nombreux et puissans, d'hommes et de femmes, s'étaient installés sur le plateau, sur la colline, dans les faubourgs, les bourgs et les villages environnans, et ces monastères, enrichis lentement par les largesses des dévots et par une longue épargne, avaient acquis, autour de la ville, presque toute la plaine, étalant leur richesse en bons biens au soleil, dans le Laonnois, la Thiérache, le Chaunois, le Soissonnais, partout où il y avait de fertiles moissons à espérer et des dîmes à percevoir. Ces moines, d'ailleurs, étaient bonnes gens, plutôt coulans en affaires, se contentant, le plus souvent, de vieux baux à termes très longs, à taux très bas, indéfiniment renouvelés; avec cela, instruits, serviables, soucieux des pauvres, dépensant, dans le luxe des bâtimens, des hôpitaux et des maisons-Dieu le trop-plein de la richesse qui était venue s'amasser entre leurs mains. Il ne semble pas que les bourgeois de Laon, ni même les paysans de la campagne, aient fait trop mauvais ménage avec ces riches propriétaires et insatiables envahisseurs de biens immeubles qu'étaient les grands monastères laonnois.

Cependant, quand la Révolution éclata et remit dans la circulation ces immenses domaines, on n'en fut pas fâché, — naturellement. Les abbayes, déjà à demi entamées par l'esprit du siècle, se défendirent mollement. Souvent, leurs abbés ou leurs moines prirent, eux-mêmes, l'initiative d'entrer dans les idées nouvelles; et comme, d'autre part, il y avait peu de noblesse dans le pays, la lutte ne fut ni longue, ni violente. D'après les archives, l'histoire de la Révolution, dans cette région, fut surtout l'histoire des fêtes révolutionnaires : fédération, processions, banquets patriotiques, épanchemens officiels et oratoires. La transition d'un régime à l'autre se fit insensiblement, et la ville, ayant installé ses nouveaux services publics dans les vastes bâtimens laissés vides par les moines, n'eut qu'à continuer son existence monotone, un peu ranimée pourtant du

fait qu'elle était devenue le chef-lieu du nouveau département.

Laon comptait, au XVIIIe siècle, moins de 10 000 habitans. Elle vivait du revenu des terres voisines, de ses vignes, qui, sur la montagne et les environs pouvaient produire jusqu'à 80 000 pièces de vin, de ses légumes et de ses artichauts, qu'elle envoyait à Paris, et de quelque menue fabrique de toiles, de baracans, de bas et de chapeaux dont elle alimentait la région. On ne citait guère d'un peu importante qu'une manufacture de clous située dans la partie basse de la ville. Il se faisait, en outre, à cette époque, une assez grande concentration de blés pour le commerce intérieur : mais l'activité de la région, surtout à ce point de vue, se dirigeait vers Soissons, qui, par la batellerie de l'Aisne et l'Oise, envoyait rapidement ses approvisionnemens à Paris.

Vers le milieu du présent siècle, malgré l'avantage que lui assurait la préfecture, Laon restait au même point. La population était, en 1840, de 8 500 habitans. Elle fabriquait toujours des clous et des chapeaux. Elle produisait toujours du vin, des légumes et des artichauts. C'était une ville gaie, agréable et saine, mais d'une désespérante médiocrité. En cent ans, elle n'avait pas bougé.

Depuis 1840, deux grands faits se sont produits dans l'ordre commercial et industriel : l'établissement des voies ferrées et le développement local de la fabrication du sucre de betteraves. Laon marque, dès lors, un certain progrès. Sa gare arrache à Soissons une bonne partie du commerce des céréales; elle centralise le commerce du sucre et devient, de ce chef, un marché important; sa ville basse prend quelque activité, sa colline se peuple de jolies villas, et la ceinture de ses faubourgs inférieurs se développe et s'anime.

Un élan, bien modeste encore et bien court, paraît se manifester. L'application de la traction électrique permet de résoudre le problème qui, de toute antiquité, a relégué Laon au nombre des villes inabordables. Depuis 1898, une « ficelle » dessert le plateau : on fait en quelques minutes l'ascension de la colline. Mais, dans l'intervalle, un grand malheur a frappé la ville : elle a perdu, ou peu s'en faut, son vignoble, atteint par la concurrence des vins du Midi et par la facilité des transports, plus encore que par les maladies de la vigne. Aujourd'hui, sa population est de 12 à 13 000 habitans.

Tels sont donc les résultats obtenus en un siècle, par une ville

d'un grand passé, d'un haut renom, d'une excellente situation, dominant et recueillant les ressources d'un vaste et beau département. Elle a gagné 3 ou 4000 habitans. Elle a construit quelques usines, elle a développé sensiblement son commerce et ses relations d'affaires. Mais, en somme, ses habitudes, le voisinage de deux autres grandes villes, Saint-Quentin et Reims, et plus que tout, sa situation sur un mamelon aigu, choisi jadis pour la défense, mais d'autant plus impropre à la vie moderne, l'ont enfermée dans une sorte d'immobilité; et la vieille ville, malgré les révolutions et les progrès qui se sont accomplis autour d'elle, est restée l'agglomération bourgeoise, administrative et militaire, telle à peu près que l'ancien régime l'avait laissée.

Regardons vivre cette population de 12 500 habitans. Le personnage éminent de la ville et du département est Monsieur le préfet. Il est le successeur des rois, des ducs, des évêques, des intendans, qui, séculairement, ont gouverné et administré le pays. La préfecture est installée dans les bâtimens de l'ancienne abbaye de Saint-Jean; de sorte que le préfet ne succède pas seulement à tant de nobles personnages, mais aussi aux abbés dont il occupe le couvent. Le monastère délabré, ouvrant à tous les vents ses corridors nus, ses escaliers à rampe de fer, son cloître aux banals piliers refaits au XVIIIe siècle, est glacial et lugubre, et aussi mal approprié que possible à sa destination moderne. Mais les jardins sont beaux, et, de la terrasse qui domine « la Cuve » le préfet peut, en caressant sa moustache, rêver aux grandeurs passées dont il est l'héritier.

Il rêve probablement de tout autre chose. Il espère bien que son séjour dans cette petite ville silencieuse et maussade sera de courte durée. Il se considère là comme en une sorte de purgatoire d'où, par ses mérites et par ses prières, il passera bientôt sous d'autres cieux et dans une résidence plus clémente. Outre ses titres à l'avancement, il a de bonnes raisons d'espérer que son séjour sera court, car, depuis la chute de l'Empire, quinze préfets se sont déjà succédé sous les arcades du monastère laïcisé.

En attendant, le préfet remplit son métier du mieux qu'il peut. Dans l'état actuel de nos mœurs politiques et administratives, ce métier demande un savoir-faire, un talent, un tour de main, une patience, une résignation qui ne peuvent s'obtenir que par une grâce d'état et par l'expérience acquise, dans

l'attente de l'avancement, au cours du long stage des sous-préfectures. Le préfet était, à l'origine, le chef et le gouverneur du département. Agent d'un pouvoir fort, on lui commandait et on lui obéissait. Aujourd'hui, placé entre le suffrage universel qui règne et le pouvoir central qui voudrait gouverner, le préfet est justement entre l'enclume et le marteau. Car, comme c'est lui, en somme, qui met la main à la pâte, c'est en lui que se précise le conflit permanent de l'autorité et de la liberté.

Il dit au pouvoir les exigences d'en bas; il dit aux foules les besoins d'en haut. Il n'est plus question, bien entendu, de l'ancien préfet à poigne qui menait ses maires comme un régiment. Le préfet ne commande plus : il demande. A lui, plus qu'à nul autre, d'exercer la fameuse dictature de la persuasion. Il est, à la fois, l'organe du gouvernement, l'instrument d'un parti, le porte-parole de la région qu'il administre. Avec tout cela, il doit rester impartial, prévoir les difficultés et les conflits, les régler ou les apaiser, tout mener d'un doigt léger et prompt, ménager les susceptibilités, exagérer la discrétion, la réserve, la prudence et, pourtant, rester gai, ouvert, bon enfant; il doit donner de sa personne, parler en public, porter l'uniforme sans affectation ni rusticité. Il doit être toujours en vue, toujours au guet, et s'effacer toujours. Le chapitre du mariage est très important; car Madame la Préfète passe sa vie sous l'œil de la « Société, » c'est-à-dire qu'elle est constamment soumise à la plus exigeante et la plus perspicace des inquisitions.

Et tout cela n'est rien, si l'on songe aux autres soucis du préfet : il est en contact constant avec les élus du département, sénateurs, députés, conseillers généraux, conseillers d'arrondissement, maires et conseillers municipaux; il est visé par toutes les ambitions, toutes les réclamations, toutes les revendications, toutes les déceptions; il est fusillé à brûle-pourpoint par la presse locale, bien plus hardie et moins indulgente (dans l'émoi des passions immédiates) que la grande presse de Paris, et il est obligé enfin de manier, ménager, concilier tous les sentimens, tous les intérêts et toutes les convoitises qui se heurtent autour de lui ou qui se précipitent vers lui et sur lui. Et il n'est préparé à cette tâche ardue que par le contact pris avec les populations, dans le tourbillon d'une carrière toujours en mouvement et, en plus, une fois chaque année, par le voyage rapide accompli dans les communes, et où il voit passer sous ses yeux

tant de jeunes citoyens peu vêtus : la tournée de revision.

Le préfet est aidé, dans sa besogne, par le personnel des bureaux de la préfecture : un secrétaire général qui le remplace au besoin, un chef de cabinet, trois divisions, la section des archives, l'inspection des enfans assistés, et le tribunal administratif ou conseil de préfecture, en tout soixante-six employés séjournant à Laon et formant le bataillon administratif du département. Ajoutez-y, si vous voulez, tout de suite, les quatre sous-préfets résidant à Saint-Quentin, Vervins, Soissons et Château-Thierry ; le petit personnel de chaque sous-préfecture étant de quatre employés en moyenne, cela donne une vingtaine de fonctionnaires en tout. Avec les huissiers et les garçons de bureau, c'est donc une centaine de fonctionnaires ou de « budgétivores, » comme on dit, qui représentent l'autorité de l'État dans ce département qui s'étend sur 736 727 hectares et qui compte 541 513 habitans.

Ces gens, qui se réunissent, entre dix heures et quatre heures, dans les cellules des anciens moines transformées en bureaux, s'occupent, à divers degrés et sous diverses rubriques, d'une quantité d'affaires qui, peu à peu, viennent s'accumuler dans les dossiers qu'ils épluchent d'une main si prudente et si lente : enregistrement et publication des lois, recensement, état civil, naturalisation, en un mot tout ce qui concerne le mouvement de la population ; mise en train du système électoral dans les fréquentes occasions où il fonctionne : élection des sénateurs, des députés, des conseils généraux, municipaux, des Chambres de commerce, des Chambres de prud'hommes, etc. ; surveillance de tout le personnel du département qui ne dépend pas directement du préfet, comme percepteurs, contrôleurs, receveurs, instituteurs, débitans patentés, gardes champêtres et gardes particuliers.

Ce sont ces mêmes bureaux qui mettent en mouvement la police départementale, la police municipale et la police rurale ; ils interviennent, sous mille formes diverses, dans les affaires agricoles (haras, remonte de l'armée, comices agricoles, champs d'expérience, école d'agriculture, commerce des engrais, récolte, prix du blé et de la farine, etc.) ; dans les affaires industrielles (travail des enfans, des filles et des femmes dans les établissemens et manufactures ; accidens du travail, statistiques) ; et dans les affaires commerciales (magasins généraux, entrepôts, poids et mesures, etc.). Ils ont l'œil sur l'enseignement, s'occupent des

théâtres, des musées, des sociétés savantes. Sous la rubrique : police administrative, ils sont en rapport avec les compagnies de chemins de fer, dressent le casier judiciaire, ouvrent la boîte des colporteurs, lisent les livres pour le dépôt légal et les journaux pour l'application de la loi sur la presse. La médecine et la pharmacie sont de leur compétence pour tout ce qui intéresse le public : hygiène, vaccine, épidémies, hôpitaux, que sais-je? On ne peut ni naître, ni mourir sans eux..., pas plus les animaux que les hommes, car les vétérinaires sont sous leur autorité, et ils inscrivent, sur les murs des fermes, les mots fatidiques « fièvre aphteuse, » en cas d'épizootie.

Un bureau, à lui tout seul, est occupé par les affaires militaires et les affaires de police générale. Que l'on compare les difficultés qu'éprouve un pays parfaitement organisé, comme l'Angleterre, pour assurer le recrutement de son armée en cas de « tumulte; » qu'on se souvienne des conflits et des révoltes qui ont suivi, au début du siècle, la première application des lois de conscription, et l'on appréciera ce qu'il faut, à l'instrument administratif, d'expérience, de tact et « d'huile aux rouages » pour faire marcher, sans grincement, la vaste et pesante machine du service égal pour tous : appel des classes, revisions, engagemens, recensement, inspection des chevaux et voitures, recensement des pigeons voyageurs, colombiers, etc. Puis, en cas de danger imminent, mobilisatiou, réquisition, protection des voies de communication, logement et cantonnement des troupes, gîte d'étape, etc.; puis les congés, les secours, les non-disponibles, le recrutement des écoles militaires; puis, les sapeurs-pompiers, les sociétés de tir et de gymnastique, la Légion d'honneur, et enfin, accessoirement, la colonisation.

Cette énumération, excessivement rapide et écourtée, représente le travail d'une seule division, qui compte dix-huit employés. La seconde division n'a que dix employés et s'occupe des finances et des travaux publics, surveillance de tout ce qui, dans les finances de l'État, se rapporte aux services départementaux, relations de l'administration préfectorale avec les services des contributions directes et indirectes, des douanes, etc.; puis les budgets et les comptes départementaux, les revenus et les domaines du département, les maisons de secours et d'assistance; puis, aux travaux publics, les ponts, les routes, les chemins d'intérêt général ou départemental, le service hydraulique,

la chasse, la pêche, divers services de surveillance sur les chemins de fer, sur les postes, les télégraphes, les téléphones, les mines, les forêts, les prisons, les bâtimens civils, les édifices départementaux et les monumens historiques. Car le préfet doit s'enquérir de tout cela et il a une sorte de responsabilité sur tout ce qui se fait dans le département, l'intérêt public étant qu'il y ait harmonie et unité d'efforts dans le travail, pour éviter tout enraiement ou affolement dans les rouages.

Enfin, la troisième division, qui compte quinze employés, s'occupe de ce qui concerne spécialement la mission de l'État comme surveillant et contrôleur des communes. L'expérience du moyen âge ayant appris que les communes ne savaient guère s'administrer elles-mêmes, qu'elles étaient dépensières, gaspilleuses des deniers publics, oligarchiques et favorables aux privilèges héréditaires, elles ont, d'elles-mêmes, recouru à l'État, et ont sollicité sa tutelle. C'est ce fait historique, cet appel universel des agglomérations locales à l'arbitrage et au contrôle du centre qui est représenté, administrativement, par l'existence, à la préfecture, d'une troisième division sous la rubrique : Administration communale. C'est donc elle qui exerce, à proprement parler, la tutelle de l'État sur les communes. Par une extension toute moderne, elle s'occupe, en même temps, de la grande amélioration apportée, depuis moins d'un siècle, à la vie publique par la constitution et le perfectionnement constant de la voirie vicinale, urbaine et rurale.

Tout compte fait, 550 000 Français, en tant qu'habitans d'un département déterminé, sont gouvernés politiquement et administrativement par une centaine de fonctionnaires résidant en grande majorité à Laon. C'est ce groupe de cent hommes qui représente, ici, précisément ce que l'ancien droit appelle « le Prince. » C'est par eux que se manifeste, inscrite sur les fameuses paperasses administratives, la volonté du souverain, c'est-à-dire la discipline sociale, la suite dans les idées, la permanence dans les vues, l'expérience acquise, la mise en train soutenue, la combinaison des volontés et des énergies qui rattache ces 550 000 Français à tous les autres, qui multiplie leur effort par celui de tous leurs compatriotes, et réciproquement, qui crée et maintient l'ordre intérieur, assure la défense extérieure, distribue le secours mutuel, et règle le pas de marche qui met tout le monde en mouvement dans le sens des destinées du pays. Si ce n'est pas

l'âme de la France qui anime ces cent employés aux manches de lustrine, revêches derrière leurs cartons, du moins c'est par sa volonté qu'ils sont et c'est son énergie qu'ils emploient. Oui, l'existence et l'entretien de ces fonctionnaires a cette portée. Aussi bien, la vieille ville n'est pas loin de compter, dans ses titres d'honneur, la résidence de ces cent bourgeois, d'apparence si modeste et si effacée, à l'égal de sa vénérable histoire et de sa cathédrale hautaine.

La résidence du préfet vaut, d'ailleurs, à la ville une autre satisfaction non moins appréciable en notre siècle délibératif, celle de se sentir une capitale parlementaire; car, c'est dans ses murs que se tiennent, deux fois par an, les sessions du Conseil général du département. Trente-sept conseillers, élus au suffrage universel par leurs concitoyens de chacun des trente-sept cantons du département, se réunissent à Laon, la seconde semaine qui suit Pâques et le second mardi du mois d'août, pour délibérer sur les intérêts communs. Alors, la ville s'anime; les hôtels de *la Bannière*, de *la Hure* et de *l'Écu* sont dans un perpétuel mouvement. Les trente-sept conseillers généraux avec leurs familles, leurs secrétaires, leurs amis politiques, les remplissent. Les solliciteurs affluent. Les rues sont envahies par des gens à la fois dépaysés et pressés. Des fiacres montent et descendent la colline. Les portes des hôtels bourgeois s'entr'ouvrent pour livrer passage au garçon pâtissier dont la rare apparition annonce et symbolise le repas annuel important.

Dans l'état actuel des choses, le Conseil général est composé ainsi qu'il suit : dix industriels, huit cultivateurs, — que l'on nomme maintenant, pour les honorer, agriculteurs, — sept rentiers, trois médecins, trois avocats, un ancien notaire, un ancien avoué, un ancien magistrat, un publiciste, un entrepreneur et un architecte. Pas de commerçans, pas de militaires, et pas d'ouvriers. Cette composition répond, comme on le voit, à la conception du gouvernement par la bourgeoisie, qui a été celle du XIXe siècle en France. Cependant, un signe très caractéristique a distingué la seconde partie du siècle de la première, c'est la prédominance, dans le Conseil départemental, des industriels et des cultivateurs sur les hommes de robe et sur la bourgeoisie urbaine. En ce sens, on peut dire que le département de l'Aisne, agricole et industriel, est, ici, véritablement *représenté*.

Pendant six ans, j'ai fait partie du Conseil général de l'Aisne. C'est un des meilleurs souvenirs de ma vie. Dans une salle carrée, décorée avec simplicité de lambris blancs, sont assis, autour d'une table en fer à cheval, couverte d'un tapis vert, les trente-sept représentans des cantons, le président ayant à sa droite le préfet du département. Les délibérations sont graves, mesurées, sur le ton d'une conversation soutenue et digne; peu d'éloquence, peu de longueurs, du bon sens, une argumentation utile, de la compétence. La bourgeoisie, qui a gardé, jusqu'ici, comme une sorte de monopole, la représentation dans les Conseils généraux, se montre digne de cette faveur que lui fait le suffrage universel. Elle apporte, dans ces assemblées, son esprit appliqué et méticuleux, son bon sens un peu froid et court, sa finesse avisée. Les affaires du département sont sérieusement étudiées par le Conseil lui-même, par ses commissions spéciales et par la commission départementale qui, dans l'intervalle des sessions, donne à l'assemblée une sorte de permanence et de continuité. La vicinalité, les voies ferrées, l'assistance publique, les questions agricoles et industrielles, les affaires des communes, qui sont de la compétence du Conseil général, sont parfaitement conduites ou contrôlées. Le département est loin d'être obéré par un budget local de quatre millions de francs qui se dépense sous ses yeux et dont il apprécie l'emploi.

Les hommes qui font partie du Conseil général, quel que soit le parti auquel ils appartiennent, sont certainement, par l'intelligence, par l'instruction, par le mérite, à la tête de l'étroite circonscription qui les a nommés. La plupart d'entre eux conservent leur mandat durant de longues années et acquièrent, ainsi, une précieuse expérience. Ces assemblées, à en juger d'après celle dont j'ai suivi les travaux, seraient vraiment excellentes de tous points, si une légère tendance oligarchique et une considération un peu trop favorable aux intérêts de la classe bourgeoise ne leur fermaient parfois les yeux sur les besoins et les aspirations légitimes de la démocratie. Quoi qu'il en soit, il ne me semble pas qu'il y ait, dans notre organisation constitutionnelle, d'assemblée où l'on puisse acquérir une connaissance plus exacte des affaires publiques. C'est là vraiment qu'apparaissent les aptitudes de la race à se gouverner elle-même. Les louanges que recueillent souvent, chez nous, certaines institutions étrangères, pourraient, en partie, du moins, être accordées à ces assemblées

locales, sages et modestes, qui, dans un rôle quelque peu effacé, sont véritablement l'ornement de nos mœurs politiques et de notre système constitutionnel.

Autour de l'administration préfectorale proprement dite, la Ville voit passer, tous les jours, dans ses rues, tout le personnel des *administrations spéciales*. Voici les administrations financières chargées de récolter pour l'État les deniers des contribuables et de payer les dépenses publiques. En tête, le trésorier payeur général avec ses six employés. Les recettes particulières et les perceptions sont réparties dans tout le département et donnent un total de cent trois fonctionnaires. Le directeur des contributions directes siège à Laon ; il a sous ses ordres, dans les divers arrondissemens, dix-sept divisions donnant un total de vingt-quatre employés. Le directeur de l'enregistrement, des domaines et du timbre avec ses inspecteurs et sous-inspecteurs, ci onze fonctionnaires; les conservateurs des hypothèques : cinq fonctionnaires; les receveurs : quarante-sept employés. Puis le gros bataillon des contributions indirectes avec son directeur et ses cent employés; les douanes, vingt-six fonctionnaires, sans compter les douaniers; les travaux publics généraux : routes, canaux, ports, chemins de fer, donnent encore une cinquantaine d'employés qui, pour la plupart, il est vrai, font partie de circonscriptions plus vastes et résident à Paris, à Compiègne, à Amiens. Il n'est pas question, bien entendu, du personnel des Compagnies. Les chemins vicinaux sont un des services importans du département : soixante-quinze employés, sans parler du personnel ouvrier. Les postes, télégraphes et téléphones mettent au service du public deux cent quinze employés.

L'agriculture, avec son inspecteur régional, ses chaires, sa station agronomique, son laboratoire de bactériologie, son école pratique de Crézancy, ses services spéciaux, occupe de vingt à vingt-cinq employés; les eaux et forêts, huit employés. Le commerce n'occupe guère de fonctionnaires spéciaux : il va tout seul. Mais l'industrie a ses inspecteurs du travail et ses inspecteurs des accidens qui font quelque quatre ou cinq fonctionnaires. Les caisses d'épargne ne comptent pas, dans tout le département, moins de soixante receveurs et caissiers. L'Assistance publique, avec ses grandes institutions de Montreuil-sous-Laon (hospice départemental et dépôt de mendicité), de Prémontré (asile d'aliénés), de Notre-Dame-sous-Laon (sourds-muets et aveugles),

ses hospices municipaux et cantonaux, marche avec quarante fonctionnaires inscrits. Nous ne parlons pas, bien entendu, des institutions particulières, des bureaux de bienfaisance, orphelinats, ouvroirs, crèches, asiles évangéliques, monts-de-piété. Nous ne parlons pas de l'attache officielle donnée aux médecins, sages-femmes, pharmaciens. Nous ne parlons pas des nombreuses commissions de direction, de surveillance, de contrôle pour l'hygiène, la salubrité, les services sanitaires, les épidémies, l'assistance médicale, et tout cela cependant est inscrit, côté, catalogué; tout cela travaille par ordre, enregistre, est enregistré, concourt au bien commun et à la défense commune.

Mais voici un gros, très gros bataillon : c'est l'organisation religieuse qui, elle aussi, relève de l'État. Aux grandes foules cléricales du moyen âge a succédé, pour le culte catholique, un personnel plus restreint, moins riche, mais encore très considérable. A sa tête, l'évêque de Soissons et Laon qui, plus fidèle que le préfet à la tradition, réside à Soissons. Le diocèse est divisé en deux archidiaconés, cinq archiprêtrés et trente-sept doyennés. Il compte onze cures de première classe, vingt-huit cures de deuxième classe, cinq cent trente-huit succursales, sans parler de quelques vicariats et chapelles annexes : c'est un total de plus de six cents rétribués. Trente-six congrégations et communautés religieuses d'hommes et de femmes comptent dans le département environ deux cent vingt-cinq établissemens petits et grands, plutôt petits que grands, pensionnats, écoles, hospices, asiles, lingeries, etc. Le culte protestant n'a que douze pasteurs, et le culte israélite un seul rabbin.

Mais le groupe de l'instruction publique est bien plus imposant encore, quoique le département de l'Aisne ne compte aucun établissement d'enseignement supérieur. L'instruction secondaire occupe, à Laon, un magnifique lycée bâti récemment et couvrant un emplacement unique au sommet de la colline; à Saint-Quentin, un autre lycée et, à Soissons, un collège, à Château-Thierry, un collège, à la Fère, un collège, à Saint-Quentin, un lycée de jeunes filles et un collège de jeunes filles à Laon, un autre à la Fère. Un personnel d'environ 200 membres prépare aux belles-lettres, aux sciences, toute la jeunesse bourgeoise ou demi-bourgeoise du pays et lui distribue la manne de la tradition et de l'idéal.

L'instruction primaire compte cinq inspecteurs d'arrondisse-

ment. Elle recrute son personnel dans l'École normale d'instituteurs, et l'École normale d'institutrices de Laon, gratuites toutes deux, comptant environ, l'une et l'autre, cinquante élèves, et, en tout, vingt-six professeurs et employés. Dans certains centres, des écoles primaires supérieures et des cours d'enseignement primaire supérieur, enfin plus de huit cents instituteurs et adjoints, et environ quatre cent cinquante institutrices et adjointes. Onze sociétés savantes, cinq musées, huit grandes bibliothèques, un grand nombre de bibliothèques communales et scolaires complètent ce magnifique service de l'enseignement public secondaire et primaire, qui, dans cette tâche, trouve encore le concours, ou, si l'on veut, la concurrence, d'un certain nombre de pensionnats et d'écoles libres se rattachant pour la plupart au culte catholique.

La défense nationale relève de l'administration générale du pays. Disons, cependant, que Laon est une place importante. Les forts qui l'environnent en font le réduit d'un des camps retranchés qui gardent la frontière. Un régiment d'artillerie et un régiment d'infanterie y tiennent garnison. Le général, les colonels, les états-majors, les officiers animent les rues, et l'on entend, sans cesse, aux deux extrémités de la ville, le roulement du tambour et le « une, deux » « une, deux » des caporaux instruisant le soldat.

La gendarmerie forme une des trois compagnies de la deuxième légion. Elle occupe tout le département, avec soixante officiers et sous-officiers sans compter les gendarmes. Il y a en outre un personnel de vingt à vingt-cinq commissaires de police et gardiens de prisons.

Cette liste, si imposante déjà, s'achève par les services de l'ordre judiciaire. Le département de l'Aisne relève de la Cour d'appel d'Amiens. Laon n'a qu'un tribunal de première instance, ainsi que les autres arrondissemens. Cela fait donc 5 tribunaux de première instance, avec 76 présidens, juges et greffiers. En outre, il y a des tribunaux de commerce à Saint-Quentin, Chauny, Vervins, Soissons, et des conseils de prud'hommes à Saint-Quentin, à Bohain et à Guise.

Sauf erreur ou omission (et comment être assuré de ne pas se perdre dans ce dénombrement homérique), c'est donc un total de 3 200 à 3 500 fonctionnaires, employés et rétribués, sans compter l'armée, les gendarmes, les douaniers, les cantonniers,

qui administrent ce grand département. Pour être complet, il conviendrait évidemment de mentionner la quote-part qui lui appartient dans les administrations plus générales, soit qu'elles résident à Paris, soit qu'elles résident à Amiens, Lille, Compiègne, Reims et dont relèvent les administrés de l'Aisne. Mais l'énumération qui vient d'être donnée n'en permet pas moins de se rendre compte, avec une approximation suffisante, des conditions dans lesquelles une population de 541 000 habitans, divisée en huit cent quarante communes, est gouvernée, administrée, instruite, moralisée, desservie par tous les agens qui dépendent soit de l'État, soit du département.

On s'imagine à quel point la résidence ou l'affluence de ces personnages, petits et grands, emplit de satisfaction la vieille cité. Elle est comme pendue à la circulation, par ses rues à demi-désertes, de toutes ces redingotes noires. Celles-ci attirent tout un public de contribuables, justiciables, cliens, demandeurs, quémandeurs, gens affairés de toute origine et de tout poil qui accourent sans cesse des quatre coins du département, et qui, en venant faire leurs affaires à la ville, font les affaires de celle-ci. Les sessions du jury, siégeant en cour d'assises, la présence des notaires, avoués, huissiers, commissaires-priseurs, amènent aussi leur contingent régulier qui se succède dans les hôtels, donne aux rues quelque animation et quelque commerce aux boutiques. Il en est de même de tout le mouvement politique : réunions publiques, réunions de comités, conférences publiques ou privées, préparation des périodes électorales, assemblées d'actionnaires des journaux, tenues des loges maçonniques, autant d'occasions de déplacement et de rassemblement dont bénéficie le chef-lieu.

C'est de tout ce va-et-vient, de cette mise en œuvre politique et administrative que vit surtout le « commerce » de la ville. Il s'alimente aussi par le concours des foules rurales qui grimpent la colline, pour les trois foires traditionnelles (le lundi après le 1er janvier, le deuxième lundi après la Fête-Dieu et le 10 août), qui viennent encore, chaque mois, pour les marchés francs (le deuxième mercredi du mois) et pour les agences de vente des grains, qui, depuis le 1er octobre 1858, ont lieu tous les mercredis.

Ces jours d'agence, qui sont assignés une fois par semaine,

dans chacun des cantons importans du département, sont devenus, peu à peu, ici comme dans presque toute la France, les rendez-vous très fréquentés, trop fréquentés parfois, des cultivateurs, marchands de grains et de graines, marchands de chevaux, courtiers en sucres, en charbons, en engrais. Des villages et des bourgs, partent, le matin, les fermiers, vêtus comme des bourgeois ou des paysans couverts de la traditionnelle blouse bleue. Qui par le chemin de fer, qui en cabriolet, qui en carriole, qui en charrette, qui à pied, un panier sous le bras, tous viennent au centre pour voir, parler, se renseigner, prendre le vent, acheter ou vendre, aller aux nouvelles, saisir un avis, un conseil, une idée. Ce jour-là, ce sont les cafés qui triomphent. Leurs portes s'ouvrent et se ferment constamment. La fumée les emplit. Les voix montent et s'interpellent. Les joueurs sont assis aux tables, et ce ne sont pas eux qui jouent le plus gros jeu.

Partout, à l'agence, à la halle, dans les rues, un peuple de spéculateurs, d'agioteurs, de marchands sur primes, sur échantillons, sur parole, se passe et se repasse, par des mots rapides et mystérieux, des marchandises ou des valeurs que personne n'a vues et dont l'existence même est, parfois, aléatoire. Dans le coudoiement de la foule, les visages enfiévrés ou allumés, les yeux qui se cherchent ou qui s'évitent, les caractères qui se révèlent, les passions qui se dévoilent et les situations qui se découvrent, donnent à la ville, si calme d'ordinaire, une vivante animation. Les femmes, qui ont fait leurs emplettes aux boutiques pleines d'alléchantes séductions et qui marmonnent, en elles-mêmes, sur le prix des choses et sur leur propre entraînement, viennent tourner autour des places où les hommes sont réunis criant et gesticulant jusqu'à la dernière minute, et elles les tirent par la manche pour leur rappeler la longueur de la route ou l'heure des trains.

C'est de tout ce monde que vit la ville elle-même : dix hôteliers, vingt cafetiers, quarante-cinq aubergistes, dix restaurans, sept bouchers, treize boulangers, quinze charcutiers, trente-huit épiciers, six pâtissiers, dix marchands de vins et spiritueux, treize marchands de tabac, douze coiffeurs, cinq tailleurs, huit modistes, six marchands de nouveautés et confections pour dames, sept marchands de meubles, cinq quincailliers, huit loueurs de chevaux et voitures, quatre libraires, trois mar-

chands de bicyclettes. Ce commerce, menacé qu'il est par les grands magasins de Paris, vend à petits bénéfices, et retient, à force de patience et de prévenance et, qui pis est, de crédit, une clientèle mobile, toujours séduite par la réclame, et toujours prête à s'envoler.

Que faut-il encore, pour compléter la liste des 10 000 ou 12 000 habitans qui garnissent la ville et ses faubourgs? Quelques cultivateurs qui « font valoir » les terres des alentours, quelques vignerons qui deviennent de plus en plus rares, des jardiniers, des fleuristes, dont les affaires s'accroissent chaque jour; et puis, sur la ville haute, dans les quartiers solitaires et silencieux, quelques vieilles familles, des rentiers, anciens magistrats, anciens officiers, anciens cultivateurs, venus à la ville pour parfaire l'éducation des enfans, d'anciens employés, braves gens qui terminent une vie utile en prenant le soleil de « la Cuve » ou en risquant parfois, le soir, les plus hardis, une partie de manille au café du Commerce.

Activité somnolente de l'administration, mouvement médiocre du commerce local; assoupissement complet des rentiers, propriétaires, « retraités, » voilà toute la ville, quand le concours des populations extérieures ne lui donne pas le coup de fouet des affaires. Des enfans qui vont au lycée, le carton sous le bras, une dévote qui, d'un pas furtif, se glisse vers l'église, deux messieurs qui s'arrêtent dans la rue et disent longuement des choses d'intérêt mince, des hommes et des dames qui se saisissent de l'œil à la rencontre et se saluent profondément, un chien qui aboie, les cloches qui sonnent avec un glas long et terrible, voilà le terre à terre de la vie quotidienne, avec la pratique tranquille des vertus provinciales : la prudence, le calme, le bon sens et surtout l'épargne et la parcimonie, dans toutes les classes de la société. Parmi tout cela, de l'entrain, de la gaieté, de la bonne humeur, de la douceur; pas de passions violentes ni de sentimens bas; une grande égalité de mœurs, malgré les distinctions que voudrait marquer la vanité. Ni noblesse, ni classe ouvrière; rien que de la classe moyenne, les uns étant, aujourd'hui, ce que les autres seront demain : les fils d'artisans devenant commerçans, les fils de commerçans devenant fonctionnaires ou robins, par un jeu continu, admis, régulier, auquel tout le monde se conforme, malgré les petits sursauts apparens; en somme une vie sociale très douce, très plane, très unie, pareille à elle-

même depuis des années et peut-être des siècles, où toutes les passions vives s'émoussent, s'étouffent, s'amortissent comme dans de l'ouate.

De là, enfin, des mœurs pures, des habitudes honnêtes, des préjugés enracinés, une surveillance constante des uns et des autres, qui soutiendrait, au besoin, les défaillances de la vertu; des ménages assez unis, mais souvent querelleurs; des enfans rares et tendrement chéris; toute l'activité individuelle et sociale se dépensant, à certaines époques, dans les passions politiques. Pour le reste, l'aspiration de l'élite tournée vers Paris, où elle s'envole au premier signe et d'où elle attend toujours, en tout cas, le mot d'ordre et le jugement suprême : tel m'apparaît, dans sa droite, saine et indolente façon d'être et de vivre, la population de la ville moyenne, chef-lieu d'un grand département, et qui trouverait de nombreuses sœurs sur le territoire de notre vieille France.

Encore soumise à un passé, dont elle est, d'ailleurs, assez ignorante, entravée par des habitudes et des mœurs séculaires, liée au rocher qui l'a protégée jadis et qui l'asservit maintenant, on croirait que cette population est endormie et morte. Elle vit d'une existence très repliée, il est vrai, mais très pleine et même très féconde. Dans le train-train de son activité casanière, elle multiplie indéfiniment les mêmes gestes courts et les mêmes actes utiles indéfiniment accumulés. Elle dépense peu de force, mais elle n'en perd pas. Par la répétition et par l'épargne, l'énergie s'amasse. L'habitude universellement établie de réserver pour l'avenir tout ce qui n'est pas rigoureusement indispensable à l'existence de l'individu ou de la famille produit des résultats merveilleux, en raison de la continuité et de la persévérance de l'effort. La ville, tout d'abord, en profite; elle vit dans l'aisance; les pauvres y sont rares; les fortunes moyennes ou même assez grandes y abondent. Les fils de bourgeois n'émigrent guère, administrent leurs terres et leurs capitaux et font métier d'économie.

Mais cette conception de la vie sociale : petit travail, petit bénéfice, continuelle épargne, — conception qui ne s'est peut-être jamais réalisée dans le monde comme elle se réalise dans la plupart de nos bourgs et de nos villes de province, — a bien une autre portée. Elle a créé et elle produit, chaque jour, une force nouvelle, qui s'est développée surtout depuis un siècle,

c'est-à-dire depuis que la division de la propriété et le système moderne de la rémunération des capitaux ont stimulé les habitudes d'économie naturelles à la race. N'étant plus pillé, ni rançonné, ni inquiet de l'avenir, ce peuple a suivi son inclination et s'est mis à épargner, de père en fils, sans discontinuer. Il a fait des révolutions pour avoir cette sécurité : il en profite. Toutes les parties de la nation, divisées sur tant d'autres points, suivent les mêmes voies quand il s'agit de l'économie. Toutes elles s'efforcent de créer la richesse et de la développer par le même procédé de l'héréditaire parcimonie.

Déjà, il est presque impossible d'évaluer l'accumulation de fortune qui s'est ainsi constituée. Le « bas de laine » est devenu un des facteurs les plus puissans de l'Économique moderne. De grands établissemens financiers l'ont compris et, tandis que le *Forum* s'agite, ils ont établi leur puissance et étendu celle du pays, au dehors, par la concentration et l'utilisation de cette infinie quantité de petits capitaux. L'ancien coffre, où s'entassaient, au moyen âge, les lingots, les pièces de monnaie, les fourrures, les étoffes, les bijoux, en un mot la fortune « mobilière » de nos pères a disparu. Les grandes banques ont maintenant une succursale en chacune de nos villes de province et leurs caisses, qui s'emplissent et se vident sans cesse, alimentent la grande activité financière qui fait, de plus en plus, de Paris, une des premières places du monde.

Ainsi, une politique nouvelle se crée, au dedans et au dehors, comme aboutissant de l'accumulation lente des médiocres efforts bourgeois. Des intermédiaires hardis ou habiles, — qui ne sont pas tous des Français, — transforment la face de la terre, pour trouver, en quelque pays nouveau, un emploi à l'énergie latente que l'activité de nos fourmilières provinciales a produite et mise en réserve.

Rendons justice à nos petites agglomérations, de vie si terne et si effacée : la loi du sacrifice perpétuel et de l'abnégation quotidienne, — qui jadis a bâti la fière cathédrale, — et que les générations présentes s'imposent par une routine sans récompense et sans gloire, est en train d'assurer à la France, dans les grandes luttes internationales, où l'on se bat à coups de milliards, une influence et des succès qui valent, peut-être, des triomphes plus apparens et des victoires plus éclatantes.

G. Hanotaux.

LE TESTAMENT INTERROMPU

... Pourquoi je n'ai plus voulu plaider?... Oh! ce serait trop long, car il me faudrait vous raconter toutes les circonstances de cette affaire de faux, vous dire les lourds soucis qu'elle me valut, mes angoisses avant le verdict, mon déchirement quand je compris, trop tard, hélas! que tout autre à ma place eût obtenu l'acquittement, tandis que mon zèle maladroit venait, sans doute, de faire envoyer un innocent au bagne.

Vous le voulez? Soit! Au surplus, si je ne parle jamais à personne de cette affaire, j'y pense sans cesse. Elle me hante, elle m'obsède encore après vingt années écoulées. Je puis dire qu'elle a été le fléau de mon existence, car elle m'a rendu méfiant à l'excès envers moi-même. D'ailleurs, qui sait? cette confession va peut-être me soulager...

J'achevais alors mon doctorat à Caen. Je venais de me faire inscrire au barreau, — puérile vanité du jeune homme qui se croit quelqu'un depuis qu'il arbore sur ses cartes de visite : *Avocat à la Cour d'Appel.*

Caen passe pour une ville triste, cependant je ne m'y ennuyais pas. Une bonne partie de mes après-midi se passait dans les bibliothèques. Mon père, vous l'ai-je dit? avait été l'ami du docteur Rousseau, chef de service à l'Hôtel-Dieu, tout particulièrement adonné à l'étude des maladies nerveuses. De santé délicate, atteint de somnambulisme au cours de mon adolescence, je voulus connaître tout ce qui avait été écrit sur ce mal singulier. J'empruntai des livres au docteur. Surpris de voir que je les rendais fidèlement, il finit par m'autoriser à fréquenter la bibliothèque de son hôpital, laquelle était, grâce à lui, admirablement

munie d'ouvrages concernant les phénomènes de névropathie. Insensiblement j'en arrivai à m'occuper beaucoup plus de médecine, du moins d'une certaine médecine, de celle qui embrasse l'hypnotisme, confine même à l'occultisme, que de droit. Je feuilletais plus souvent *le Lotus bleu* et les *Annales de l'Invisible* que le *Répertoire de Dalloz*. Aussi, fus-je désagréablement surpris, le jour où le bâtonnier, ce grand mince, sec, qui ressemblait à Lamartine, M. de Chamboucy, m'ayant mandé à son cabinet, m'informa qu'il m'envoyait défendre, aux assises de la Manche, un notaire accusé de faux en matière de testament public. — Mais, monsieur, je n'ai jamais pris la parole qu'en conseil de guerre pour des insoumis, ce qui ne compte pas. Pourquoi me choisir entre tant d'avocats plus expérimentés, alors qu'il y va sans doute, — s'il s'agit d'un faux par officier ministériel, — de la réclusion ou même des travaux forcés?

— Parce que les raisons qui dictent mon choix et me font vous désigner sont tout à fait spéciales, tellement spéciales que, si vous me refusiez votre concours, je ne m'adresserais à aucun autre de vos confrères et prierais mon collègue de Saint-Lô de vouloir bien chercher ailleurs... Ah! ah! cela vous intrigue? Eh bien! apprenez que c'est comme occultiste, mon cher, comme spirite, bien plutôt que comme avocat, que je vous commets pour défendre ce notaire, — un nommé Gourlot, qui...

— Je ne comprends pas, fis-je tout stupéfait et déjà rouge comme une pivoine.

— Je m'en doute bien! Mais, d'abord, n'est-ce pas, je suis bien renseigné? Vous pratiquez les tables tournantes et... parlantes, le spiritisme, l'évocation des esprits?... Vous faites partie de ce petit cénacle d'étudians qui, le mois dernier, a fait venir ici Mme X..., la théosophe, laquelle prétend avoir rapporté des Indes le secret des fakirs ?

Je balbutiai... Certainement... une curiosité bien excusable chez un jeune homme m'avait porté à ne négliger aucune des investigations de l'esprit moderne.

— Mais, mon cher garçon, pourquoi vous en défendre? Est-ce que je vous blâme? Continuez à consacrer vos soirées, en compagnie de jeunes gens intelligens, à vous efforcer de connaître l'inconnaissable ; je vous assure que j'aime mieux cela que d'entendre dire que vous les passez, comme pas mal de vos camarades, dans les coulisses d'un café-concert.

— Alors, fis-je un peu piqué, je vois, monsieur le bâtonnier, que tout ce qu'on fait ici vous est aussitôt rapporté... Mais c'est inouï !

— La province, mon cher! Elle est quelque peu cancanière. Elle en veut surtout à ceux qui réussissent à s'occuper d'autre manière que tout le monde. Vous faites bande à part, vous ne vous ennuyez pas, mais c'est un gros crime, cela ! Stendhal avait bien raison : *Différence engendre hostilité.* Donc on vous suspecte, on vous prête les idées les plus extravagantes... Bref, on vous a fait une réputation de nécromancien, d'astrologue, de sorcier..., à Paris, on dirait de mage...

— Et vous écoutez ces racontars, monsieur le bâtonnier?

— Sans doute, car ils sont amusans... Ici, on égratigne le voisin pour se distraire, mais on sait ce qu'en vaut l'aune, et c'est précisément pourquoi je prenais la précaution de vous demander ce qu'il y a d'exact dans ce qu'on dit de vos goûts, de vos habitudes. Voyons, entre nous, vous croyez bien un peu, tout de même, au surnaturel?

— Certainement, monsieur le bâtonnier ! Je crois, d'abord, que tout n'est pas fini avec la mort; je crois à la survivance de l'esprit, — nous, nous disons *de l'esprit.*

— Nous, reprit avec sa bonne grâce moqueuse M. de Chamboucy, nous disons l'âme... Comme vous, mon cher, je crois à l'immortalité de l'âme, mais pas du tout à l'existence autour de nous de ces ombres, de ces fantômes qui, à de certains momens, entreraient en relations familières avec les vivans.

— Pardon ! je n'affirme pas..., mais j'estime qu'il n'est pas impossible que...

— Bon, alors, sans croire aveuglément à ces forces surnaturelles, vous ne niez point leur *possibilité?*

— Non, certainement.

— Eh bien ! cela suffit... Et, que cette mission vous plaise ou non, mon cher Glatigny, vous défendrez ce notaire, dont, au surplus, le cas n'est pas précisément banal. Figurez-vous que le tabellion, qui avait commencé à écrire un testament sous la dictée d'un malade, prétend avoir pu le terminer, après la mort du testateur, grâce à ce que l'esprit de celui-ci continuait à lui indiquer ses volontés.

— Ah ! c'est bien étrange !

— La cause doit être curieuse. Je vous assure que, si j'avais

votre âge, — sans être le moins du monde spirite ni théosophe, — je serais avide de connaître ce Gourlot, d'en démêler la psychologie. Adroit coquin ou illuminé, j'imagine qu'il est également intéressant... Quoi? *illuminé* vous choque?... Tudieu, quelle ardeur!... mais vous défendez déjà votre homme!... Eh bien! remplaçons *illuminé* par *illusionné*, si le mot est français. Allons, vous ne m'en voulez plus?

— Oh! certes non!... Mais ne pourriez-vous, monsieur le bâtonnier, me fournir quelques détails sur l'affaire, me résumer l'accusation, me faire connaître les circonstances?...

— Vous m'en demandez trop... Tout ce que je puis faire, c'est de vous lire la lettre de mon collègue de Saint-Lô. La voici : « ... Il prétend avoir réellement entendu l'esprit du mort lui dicter les quelques mots qui devaient compléter le testament. Il m'a demandé un avocat d'office, étant hors d'état d'honorer si peu que ce soit son défenseur. En effet, Gourlot a été ruiné par sa destitution, le parquet, malveillant comme il l'est souvent avec les notaires, s'étant hâté de le casser.

« Nous avons ici quatre jeunes gens qui ne sont point sans talent, mais Gourlot les a rebutés tous les quatre. Chaque fois, après un entretien avec mon stagiaire, l'accusé m'écrivait pour se plaindre que l'avocat semblait refuser de croire à sa bonne foi. Alors, comme je lui disais que je n'avais plus personne, il me supplia de vouloir bien faire des démarches, soit à Caen, soit à Paris, afin de lui trouver quelqu'un « qui ne fût point hostile à l'intervention possible du surnaturel. » Et comme, à vrai dire, ce Gourlot me fait un peu pitié, je vous demande, à tout hasard, à vous qui, grâce à l'existence d'une Faculté de droit, êtes à la tête d'un barreau exceptionnellement nombreux, si, parmi ses membres, il ne s'en trouverait pas un, en qui se rencontrassent les aptitudes réclamées. Au cas d'affirmative, envoyez-nous cet avocat le plus tôt possible. L'affaire vient en effet la semaine prochaine. Elle est considérée comme la plus importante de notre session. »

— Voilà, mon cher, conclut M. de Chamboucy, tout ce que je sais. Et maintenant, n'est-ce pas, vous acceptez le dossier, vous partez pour Saint-Lô?... Allons, bonne chance!... Pardon, mais l'audience me presse... A votre retour, vous viendrez me conter vos impressions.

Je rentrai chez moi tout abasourdi. Dans une vie assez pauvre

d'incidens de quelque importance, cette cause énorme, — je voyais déjà en elle un des grands procès du siècle, car, à vingt-cinq ans, on n'a guère le sens de la proportion des choses, — tombait comme un aérolithe dans un lac tranquille. Quelle responsabilité, mais aussi quelle curieuse étude d'âme, sans doute !

Pourtant un scrupule me tourmentait. Avais-je vraiment foi dans la permanence des esprits auprès des corps que la vie vient de quitter? La réponse m'embarrassait. On prétend qu'il n'est pas de caractère plus irrésolu, d'imagination plus fantasque que la mienne. A coup sûr, il me faut vous avouer que mes opinions, dans les matières même les plus essentielles, sont instables. Chez moi, je crois bien que le sentiment, l'émotion suscite l'idée, détermine la croyance. Qu'une cause accidentelle me fasse désirer ardemment qu'une chose soit, et bientôt je la crois telle que mon cœur l'a souhaitée. C'est ainsi qu'à dix-huit ans, alors que le doute m'avait fortement touché, que j'avais presque cessé d'être chrétien, la perte successive de mon père et de ma mère me causa un si douloureux ébranlement que la foi me revint comme par enchantement : la certitude de ne jamais les revoir m'aurait brisé le cœur. Au surplus, j'imagine que, sans en avoir conscience, la plupart des hommes ont un peu la même faiblesse, s'il est vrai, comme le dit Pascal, que « tout notre raisonnement n'est jamais que pour aboutir à céder au sentiment. »

En fait de croyance à la communication avec les esprits, j'avais varié bien plus encore. Je vous ai dit que j'ai longtemps souffert de somnambulisme, état durant lequel le malade accomplit certains actes que la raison n'explique pas. Ainsi, moi, qui, à l'état de veille, dessine fort mal, je dessinais merveilleusement pendant mon sommeil. D'où viennent au malade ces prodigieuses facultés? Un occultiste norvégien prétend qu'en état de somnambulisme, notre âme cède momentanément la place à une autre âme, à celle d'un des êtres qui nous ont le plus aimés. Leur affection est cause que leur esprit ne peut se résigner à nous quitter. Ils nous font cortège, et cela fort longtemps. Parfois ils parviennent à s'insinuer en nous. Alors notre corps est gouverné d'une façon incohérente, bizarre; nous semblons dormir. Et, dit l'auteur norvégien, ce qui rend cette hypothèse de l'*insinuation* assez vraisemblable, c'est que le somnambule, presque toujours, acquiert pendant son sommeil les mêmes talens que possédait naguère un de ses proches, un de ses amis intimes.

Et, de fait, je ne commençai à dessiner pendant mes crises qu'à la fin de l'année 1868. Or, à cette époque, je perdis une sœur qui m'aimait tendrement. Elle dessinait fort bien. Particularité frappante : ma sœur copiait de préférence des modèles empruntés à l'antique; eh bien ! je vous montrerai mes dessins de somnambule : toujours des sujets antiques !

Aussi ne serez-vous pas étonné, si je vous dis qu'à cette époque, je vivais tout pénétré de l'idée que nous sommes sans cesse entourés d'esprits. Souvent le soir, en me couchant, je parlais à ma sœur qui allait veiller sur mon sommeil. Mais quelques années se passèrent et, après un séjour prolongé dans l'Engadine, mon humeur changea; insensiblement je devins un peu plus sceptique à l'endroit du merveilleux occulte, d'autant plus que j'avais remarqué que jamais l'esprit de ma mère ne s'était révélé à moi. Or, elle m'avait aimé plus que personne; donc, si son esprit errait autour de moi, il eût réussi à se manifester, ne fût-ce que pour me réconforter quand j'étais assailli d'idées noires.

Sur ces entrefaites, je fis connaissance de quelques étudians dont l'un, nommé Borelly, prétendait être en communication presque constante avec des esprits. De cet étrange garçon, — il nous faisait un peu peur, — se dégageait un fluide, un éther, quelque chose de subtil. Il suffisait de regarder quelques instans ses yeux aux lueurs équivoques pour n'oser plus nier l'existence de forces impalpables, de rayonnemens psychiques. Borelly avait surtout une voix étonnante. Quand il avait discouru le soir, s'il nous lisait ensuite quelque histoire fantastique, nous l'écoutions haletans, dans une sorte de silence religieux. Alors il semblait qu'autour de nous passaient des fantômes... Et, quand il avait fini, souvent nous nous regardions encore tout effarés, les yeux fixes, béans. Mais il nous quitta pour retourner en Bohême, son pays. C'est alors que, ne l'ayant plus pour m'initier davantage à l'occultisme, je me mis à lire assidûment les œuvres les plus réputées qui traitent des troubles de la mentalité. Un chapitre de Ball me bouleversa. Je fais allusion à celui qui expose les troubles simultanés gémellaires... Quoi ! mon cher, vous ne semblez pas même soupçonner ce que je veux dire? Vraiment? Eh bien! sachez qu'ici il ne s'agit pas d'hypothèses plus ou moins hasardeuses, non !... rien que des faits scientifiques, constatés et exposés par des chefs de service d'hôpital et des professeurs de faculté. En voici plusieurs :

Deux sœurs jumelles avaient joui d'une excellente santé jusqu'à dix-huit ans. Elles se ressemblaient beaucoup, tellement qu'il était malaisé de ne pas les prendre l'une pour l'autre. Toutes deux étaient gaies, de tempérament sanguin, les joues colorées, les yeux bleus. Elles s'habillaient de même, pensaient et agissaient semblablement. L'une, Louise, se marie, son mari tombe malade. Un soir, le médecin arrive. Louise saisit un couteau et frappe le docteur en le traitant d'assassin. Elle est devenue subitement folle, il faut l'enfermer. Le même jour, à la même heure, à vingt lieues de là, l'autre sœur, Georgette, se présentait à l'improviste chez un médecin qu'elle ne connaissait pas, insistait pour le voir. A peine en sa présence, elle le frappait, elle aussi, et à la tête, comme avait fait sa sœur. On dut l'interner à son tour dans un asile d'aliénés.

Deux jumeaux, François et Martin, originaires de la Creuse, habitaient en Bretagne à trois lieues l'un de l'autre. Dans la nuit du 10 au 15 janvier, un des frères, François, fut volé par un inconnu qui, durant son sommeil, s'introduisit dans sa chambre. Il était alors quatre heures du matin. A ce même moment, Martin, réveillé en sursaut, se levait, et, se ruant sur son fils, qui dormait près de lui, essayait de l'étrangler : « Tu voles mon frère! » Puis son agitation devint excessive et il courut se jeter dans la rivière le Steir. On le repêcha et l'on dut le conduire à l'hôpital. Le frère, François, après s'être aperçu qu'on l'avait dévalisé, venait d'avoir lui-même une crise violente d'exaspération. N'ayant pu retrouver son voleur, il se mit en route pour tout raconter à Martin, mais ne le rencontra pas. Il en parut vivement contrarié et, comme on ne l'observait pas, courut se noyer dans le Steir, juste à l'endroit où, *sans qu'il le sût*, son frère avait tenté de se suicider.

Aux environs d'ici, j'ai connu moi-même deux jumeaux, officiers de cavalerie, l'un et l'autre, d'ailleurs unis d'une si tendre affection qu'ils ne pouvaient jamais se séparer. Riches, ils avaient refusé de se marier afin de pouvoir rester ensemble. Un jour, dans un steeple-chase, l'un d'eux est écrasé par son cheval. Désespéré de cette mort, l'autre jumeau déclare à ses amis qu'il sent que son frère l'appelle ; quoi qu'il fasse, il est sûr de mourir de la même mort. Cependant il évite désormais les chevaux difficiles, renonce à courir, même à prendre part aux chasses. Vaine précaution ! Un matin qu'il surveille ses hommes

au manège, *lui-même étant à pied*, l'un des chevaux du peloton fait un écart, s'abat sur lui et l'écrase.

Voilà des faits d'une véracité absolue. Comment les expliquer? Ball et les autres savans officiels ne les expliquent pas. Ils se contentent de les déclarer *stupéfians*. Vous comprendrez, n'est-ce pas, que je ne me sois pas accommodé de pareille défaite? Aussi, continuant mes études, suis-je arrivé peu à peu à la certitude que certaines âmes pouvaient communiquer à grande distance, même se substituer, s'échanger, prendre la place l'une de l'autre, Vous paraissez surpris? Pourtant il ne peut vous sembler déraisonnable de supposer qu'il existe dans la nature mille forces éparses, encore insoupçonnées, échappant à nos misérables sens, forces dont un hasard heureux nous permet parfois de surprendre quelques effets. Nous ne soupçonnions, il y a quelques siècles, ni le fluide électrique, ni le fluide magnétique. Et pourtant ils existaient! Et l'hypnotisme, et cette autorité de certains hommes qui, du coin de leur cheminée, peuvent, comme le docteur Gibert, au Havre, faire agir, parler un sujet à quelques kilomètres de distance, le contraindre, malgré lui, d'accomplir certains actes, n'est-ce donc pas prodigieux? En quoi est-il plus difficile d'admettre que les esprits, après la mort, ne s'envolent pas immédiatement dans la nue et, demeurés auprès des vivans, pratiquent par intermittence avec eux quelques vagues rapports?

Tout ce prologue à mon histoire du testament était-il inutile? Non, car vous allez me voir maintenant face à face avec l'accusé, avec l'homme qui prétendait avoir reçu des communications d'un esprit. Or, si vous aviez ignoré mes opinions sur le surnaturel, vous vous seriez mépris quant aux motifs qui inspirèrent ma conduite.

Deux jours après mon entretien avec notre bâtonnier, j'étais donc à Saint-Lô. Je passai tout d'abord chez le procureur, qui me remit un permis de communiquer, et je m'acheminai vers la prison.

En route, j'essayais de me représenter mon client: je le voyais jeune, mince, élancé, nerveux, avec un grand front blême, des yeux creux, des mains diaphanes, squelettiques.

. . . . . .

Ayant atteint un fort trousseau de clefs, le gardien me pria

de le suivre. Nous passâmes par de longs corridors silencieux et froids. Deux fois je surpris des silhouettes d'individus habillés de gris, tête rase, chaussés de feutre. Ils nous frôlaient furtivement, le dos rond, sans lever les yeux. C'étaient de « petits détenus, » des correctionnels, qui font le service de la prison. Enfin nous pénétrâmes dans le parloir, une pièce triste, nue, longue, voûtée comme une cave et à peine éclairée d'une fenêtre grillée en forme de ⊔. En face de la fenêtre un maigre crucifix semblait grelotter. Pas de chaises. Ce n'est pas l'usage, me dit le gardien-chef. Nous fîmes donc les cent pas. J'étais nerveux, je lui aurais bien demandé quelques détails sur Gourlot, tant j'avais hâte de m'assurer qu'il avait bien, comme je le souhaitais, une physionomie avenante, sympathique. C'est si important pour un acquittement! Au jour de l'audience, devant le jury, l'impression est chose décisive, surtout avec des jurés ruraux. Plusieurs fois aux assises, à Caen, j'avais remarqué ce premier regard rapide, aigu, que les jurés lancent à l'accusé, dès qu'il apparaît escorté des gendarmes. Aussi quelques vieux avocats d'assises ne manquent-ils pas de styler leur accusé, lui composant son geste, lui prescrivant l'attitude qu'il devra prendre à telle ou telle phase de l'interrogatoire. S'ils pouvaient, je crois qu'ils le grimeraient...

Mais un bruit de pas réguliers se fit entendre. Peu à peu, il devint plus distinct; puis une clef tourna dans la serrure, et, la porte s'ouvrant, je vis s'avancer vers moi, avec une oscillation lourde et lente de barque à la godille, un individu sans âge, bedonnant, très laid, perdu dans les plis d'une vaste redingote dont les manches recouvraient ses mains. Bas de jambes, des jambes dont les genoux s'enchevêtraient en marchant, des pieds immenses, Gourlot, car, hélas! le gardien le nommant, je ne pus garder d'illusion sur son identité, Gourlot, dis-je, me sembla tout simplement burlesque. Une peau rugueuse, épaisse, une bouche lippue, un nez rouge, et, au milieu du front, une mèche bizarre, une mèche à la Girardin. Pour compléter l'ensemble, une grosse cravate blanche, s'enroulant plusieurs fois autour d'un cou plus large que la tête elle-même.

Je fus tellement surpris que je me reculai, ainsi que dans un musée, devant le tableau qu'on ne comprend pas et qu'on veut observer d'un peu plus loin. Mais, me dis-je tout à coup, il me semble avoir déjà vu cette tête-là quelque part. Où donc?... Et

soudain je me rappelai : c'était exactement l'Auguste du cirque venu à Caen pendant la foire... Oui, un Auguste, mais aimable; car, tandis que les autres sont généralement boudeurs, le mien souriait; de plus, il n'était pas fier : il me tendit la main sans façon :

— « Bonjour, maître Glatigny, vous avez fait bon voyage? »

Il fallait s'armer de résignation. Je répondis à ce Gourlot, qui venait de balancer au moins trois fois de suite le buste en forme de salut : « Bonjour, mon ami... Je vous remercie, j'ai fait très bon voyage... Je suis venu vous entendre; exposez-moi complètement votre affaire. »

En homme qui tient à prouver qu'il a de l'usage, Gourlot aborda tout de suite la question des honoraires : « Si je suis acquitté, j'espère vous rémunérer, mais, si le jury me condamne, ce me sera impossible... Je n'ai aucune famille et, depuis mon malheur, je n'ai plus d'amis. — Ils vous ont donc abandonné? — Hélas! Confucius n'a-t-il pas dit : « C'est seulement après la mauvaise saison qu'on sait quels sont les arbres qui ne perdent pas leurs feuilles. » La mauvaise saison a passé, et pas un arbre de mon jardin n'a gardé ses feuilles.

Ce début était original. Assurément, mon homme devait être intelligent, même assez cultivé. Je revins un peu sur ma première impression. Je commençai à me réconcilier avec son ingrat physique, d'autant plus que, voyant que je semblais mal à l'aise, il sut demander des chaises avec un tel air de dignité que le gardien n'osa les refuser.

— Mon ami, dis-je au client, je me suis abstenu à dessein de prendre connaissance de l'acte d'accusation, redoutant qu'il ne m'influençât fâcheusement contre vous. Comme toute affaire judiciaire, votre cause a deux faces : celle que veut lui donner le ministère public, celle que la défense présentera au jury. Racontez-moi votre histoire *comme vous souhaitez que je la raconte à mon tour*. Votre récit sera le mien.

— Alors, cher maître, vous ne savez rien?

— Je sais seulement que vous êtes accusé de faux, cela pour avoir, prétend-on, complété un testament interrompu par la mort du testateur. Parlez, je vais prendre quelques notes,

Gourlot, croisant les jambes, commença en ses termes :

— Il faut d'abord que vous sachiez que j'étais établi depuis quinze ans à Vatteville, petit chef-lieu de canton. Le pays d'alentour n'est pas très peuplé, ni riche; pourtant on y compte

encore quelques grosses fortunes provenant de l'élevage. Quand je pris possession de ma charge, je succédais à un ancien huissier qui n'avait pas réussi. L'étude ne produisait presque rien. Eh bien! monsieur, en dix ans, je l'ai relevée à ce point que mon nombre d'actes a doublé. Sans arriver à gagner, comme on dit, des mille et des cent, je vivais dans une demi-aisance, d'autant plus que je suis resté célibataire.

Je crois pouvoir ajouter que j'étais bien vu. Certes on a toujours des ennemis, car la jalousie, l'envie, sont les plus répandus des sentimens humains, mais enfin, si l'on me guettait, si l'on épiait mes allées et venues dans le bourg, personne du moins ne me manifestait de véritable hostilité.

Un soir, je fus appelé auprès d'un riche cultivateur, Prosper Morin, qui allait mourir. Cet homme, en fait de proches, n'avait qu'un neveu, une espèce de vaurien nommé Journiat, lequel, plus d'une fois, avait essayé de décider son oncle à venir habiter chez lui. Très méfiant, Morin, craignant que ce neveu ne voulût lui faire un mauvais parti, n'avait jamais accepté l'offre. Même il disait volontiers à ses voisins qu'il ne laisserait pas gros à Journiat, préférant récompenser quelques braves gens qui autrefois l'avaient obligé.

Quand j'arrivai chez Morin, il y avait déjà dans la chambre quatre personnes que la servante était allée chercher comme témoins. C'étaient tous gens posés, patentés, le maréchal-ferrant, un épicier, deux débitans. Au milieu, une table ronde, autour de laquelle nous nous rangeâmes, moi le plus près du lit. Morin se mourait d'une tumeur au ventre; aussi, depuis deux jours, il n'avait rien pu avaler. Il parlait difficilement. De la tête, il me remercia d'être venu, puis murmura : « Dépêchez-vous. »

Je m'assis, et, à haute voix, comme entrée en matière : « Eh bien! maître Prosper, vous avez donc idée de prendre des dispositions? — Oui, répond-il. — Bon, je suis à vos ordres, je vous écoute. » Et j'écris d'abord la formule: Par-devant moi, Sylvain Gourlot, notaire à la résidence de Vatteville, soussigné, en présence des témoins instrumentaires, a comparu, sain d'esprit et entendement, le sieur Prosper Morin, etc., lequel a dicté ses dernières volontés, de la manière suivante. — Parlez, maintenant, maître Prosper. — J'institue, fait-il avec effort, pour légataires universels de chacun moitié... Ursule Chapeau, Renaut... et Valentin Beauséjour, cultivateur à Cochevielle...

Je donne et lègue à Florentine, ma servante,... une rente viagère de deux cents francs l'an... » A ce moment, je relus le testament, et, me tournant vers le malade, qui semblait de plus en plus bas, je lui demandai s'il maintenait ses dispositions. Il répondit très faiblement : « *Oui.* — Pouvez-vous signer? — Non, je ne puis pas. » Ces dernières paroles ne furent pas entendues des témoins, paraît-il. J'écrivis que le testateur déclarait ne pouvoir signer, puis, me retournant : « Maintenant, messieurs les témoins, voulez-vous signer?... Tenez, éloignons la table afin de ne pas gêner le malade. » Les témoins signent, longuement, car, pour les paysans, signer, c'est une affaire d'État. Quand c'est fini, ils se lèvent et viennent à la file dire bonsoir à Morin; mais alors ils s'aperçoivent, et moi aussi, qu'il est décédé depuis peut-être un petit moment.

— Eh, eh! dis-je alors, à Gourlot, mais vous allez un peu vite. Ici, quelques détails ne seraient pas de trop... Comment a-t-on vu que Morin était mort? L'avait-on entendu soupirer, râler?... Ou bien a-t-il trépassé soudain?

— Ma foi, non, il n'a pas fait de bruit. Il a fallu le toucher pour sentir que sa peau était presque froide, que le pouls s'était arrêté. Alors les témoins se sont agenouillés et nous avons murmuré une prière.

— Vous ne contestez donc pas qu'il était mort avant la fin du testament?

— Certainement non, je ne le conteste pas, répondit Gourlot en souriant. Pour moi, à la réflexion, j'estime qu'il y avait bien cinq minutes qu'il avait rendu le dernier soupir, mais, sur le moment, comment auriez-vous voulu que je m'en sois aperçu, puisque son esprit était resté en communication étroite, intime, avec moi?

Gourlot disait cela tranquillement, en homme sûr de soi, avec un accent pénétré... *Il avait entendu l'esprit.* Et pourtant, je ne pus m'empêcher de me dire qu'il ne ressemblait guère à aucun des spirites que j'avais connus.

Il parut deviner mon hésitation, car, changeant de ton, il dit :

— Mais, cher maître, vous paraissez... comment dirais-je... stupéfait? Pourtant il semblait entendu que je devais être assisté d'un avocat convaincu de la possibilité des communications occultes.

— Eh!... j'en suis convaincu, en principe... J'admets très volontiers que l'âme ne s'éloigne pas instantanément du corps,

mais de là à ce que l'esprit d'un certain mort vous ait entretenu, vous, et *juste à point* pour vous permettre de compléter un acte... aussi avantageux... Car, n'est-ce pas, le neveu n'était pas votre client, tandis que les légataires l'étaient?

— Monsieur, je vous affirme qu'il n'a cessé de me parler distinctement, ce qui fait que je ne saurais vous préciser à quel moment ses lèvres proféraient encore des sons, et à quel moment ce n'était plus que son esprit qui...

Je me mis à dévisager attentivement Gourlot, qui baissa les yeux et reprit d'une voix plaintive :

— Je ne puis empêcher les magistrats, qui, par métier, voient des coupables partout, et qui, particulièrement envieux des officiers ministériels, les écorchent vifs, quand ils les tiennent entre leurs serres, de prétendre que j'ai voulu à tout prix conserver dans mon étude une succession qui, faute de testament, m'échappait. Et cependant, reprit-il avec une sorte de mélancolie, s'ils avaient la moindre équité, si leur intelligence n'était pas obstruée par le parti pris, est-ce que le procureur de la République, est-ce que le juge d'instruction n'auraient pas dû se dire que, même si je n'ai pas réellement *entendu* Morin me parler, j'ai pu m'imaginer l'entendre? Or, le Code le dit formellement : *la fraude ne doit jamais se présumer*. On ne frappe pas un homme pour une hallucination! Pour pouvoir me condamner, il faudrait établir que j'ai manœuvré en vue d'un but positivement dolosif. Démontre-t-on chez moi la préméditation de me procurer un gain illicite au moyen d'un faux testament? Non!... Cependant, sur de simples présomptions, ils m'ont maltraité, injurié. Ils ont demandé au ministre ma destitution, et, chose incroyable, l'ont obtenue... Et savez-vous pourquoi ils l'ont obtenue? Parce que je reconnaissais que Morin ne vivait plus lors de la clôture du testament. Si j'avais nié, la chancellerie ne pouvait me casser avant que le jury n'eût rendu son verdict. J'ai été puni pour ma loyauté. Vous voyez donc devant vous un malheureux sur lequel la méchanceté des hommes s'est acharnée... Tout le monde me condamne, et cependant, je vous le jure devant Dieu, je ne suis pas coupable. J'ai réellement entendu jusqu'au bout la voix de Prosper Morin. Je vous supplie de me croire...

Relevant la tête, il reprit après un silence et, cette fois, d'un ton de voix presque impérieux : — Et d'ailleurs *il faut* que vous me croyiez!

— Permettez, mon ami, je garde ma liberté d'appréciation.

— Vous n'en avez pas le droit, fit Gourlot avec force. Avocat, vous êtes là pour dire à ma place, mieux que je ne le ferais et avec plus d'éloquence, ce que, moi, j'exprimerais mal. Vous devez prendre ma thèse telle que je vous la livre, vaille que vaille, et la rendre acceptable. Sans cela, à quoi servez-vous? Convaincu ou non de mon innocence, vous devez, puisque je vous en requiers, persuader au jury que je suis innocent; sinon, vous trahissez mes intérêts.

Je fis un vague geste de protestation. Au fond, j'étais contraint de reconnaître que, pour n'être pas très goûtées de nos jours au barreau, les idées que venait d'émettre cet homme étaient du moins quelque peu les miennes. J'estime, en effet, que les avocats, bien qu'ils s'attribuent un rôle infiniment plus indépendant, ne sont guère que les instrumens des parties, leur trompette, leur porte-voix. Ils n'ont nullement à juger eux-mêmes la cause avant de la plaider. Bonne ou médiocre, même détestable, même déloyale, toute affaire réclame deux champions, lesquels devront s'escrimer l'un contre l'autre. Elle les réclame, — et les obtient... toujours! Chacun d'eux devra rendre aussi parfaitement que possible le personnage qu'on l'a chargé de jouer. Mais oui, mon cher, il faut bien qu'il en soit ainsi; sans cela, quelle excuse aurions-nous de défendre les malhonnêtes causes?... Et Dieu sait combien il y en a! Le jeune D'Alembert qui, à l'école de droit, avait émerveillé les étudians par sa facilité de parole, par la chaleur de son éloquence, s'en vint un jour au Palais suivre un certain nombre d'instances, avant de se faire inscrire. Les vétérans, le voyant noter avec soin depuis des semaines toutes les prétentions des parties : « A quelle conclusion arrivez-vous, jeune homme? — A celle-ci : qu'un grand nombre de procès sont indélicats *des deux côtés*. De plus, dans quelques rôles qui semblaient honnêtes, j'ai vu le défenseur employer des moyens qui ne l'étaient pas. Donc, il prévoyait qu'il eût perdu son procès s'il n'y avait pas eu recours... Cela me paraît très grave... » Et, en fin de compte, tout bien pesé, D'Alembert, qui remporta de si beaux succès d'éloquence dans les académies, ne consentit jamais à paraître une seule fois à la barre... Aussi ne vous étonnez pas si, ayant de telles idées, je répondis à Gourlot qu'il serait fait comme il le désirait : « Tout ce qu'il me sera possible de donner de moi pour faire entrer, de gré ou de force, dans l'âme du

jury la conviction que vous avez été sincère, je le donnerai.

— *Que j'ai été sincère !...* Ce n'est pas assez, monsieur... Il me faut plus encore.

— Quoi donc?

— Il faut que le jury *vraiment* croie que j'ai entendu la voix, croie que l'on peut entendre des voix.

— Quelle tâche vous m'imposez!

— J'y tiens, monsieur.

— C'est peut-être de la témérité. Réfléchissez!... Car, une fois ce système adopté nous ne pourrons plus battre en retraite.

— J'y tiens. Eh! parbleu, je le sais, on pourrait plaider que je n'ai causé préjudice à personne, le neveu étant bel et bien en possession de son héritage. Un de mes confrères, venu me visiter ces jours-ci, me conseillait ce système, qui me permettrait, assure-t-il, de m'en tirer avec une légère condamnation. Mais non, tout ou rien : le bagne ou la liberté !

Cela était débité d'un ton vibrant, chaleureux, qui me fit grand effet. En me séparant de Gourlot, je lui déclarai qu'il pouvait compter absolument sur moi. Comme il s'informait s'il me reverrait avant le jour de l'audience, je lui répondis que non. J'avais une thèse difficile à faire accepter par le jury; cette thèse allait m'obliger à beaucoup méditer mon sujet, et je préférais me recueillir jusque-là dans un isolement absolu.

— Monsieur, dit Gourlot avec force, que le jury croie que les esprits peuvent parler et je suis acquitté!

— J'espère qu'ils le croiront, mon ami.

L'acte d'accusation était relativement court: « Le faux, disait-il, étant avoué dans sa matérialité, la seule question est de savoir si Gourlot peut arguer de sa naïveté, de la pureté de ses intentions, ou si, au contraire, il n'a dû obéir qu'à la cupidité la plus basse. Or, Gourlot était un besogneux. Dans le pays, où l'on savait ses affaires embarrassées, on le considère comme un intrigant, un être des plus retors, toujours à manigancer des combinaisons pour faire arriver jusqu'à son étude les ventes ou les successions. Il avait même pour cela des courtiers à gages, des rabatteurs d'affaires.

« Prosper Morin, dont il a falsifié le testament, était son meilleur client, mais un client dont rien n'allait lui revenir, puisque l'unique héritier de cet homme était fort mal avec

Gourlot. Pour que la succession rapportât, il fallait donc que Morin léguât sa fortune à un client de Gourlot. S'il la léguait *à deux*, l'affaire devenait plus avantageuse encore, car le notaire, outre les honoraires de testament et d'inventaire, prélevait alors un droit de partage. Malheureusement, Morin ne semblait nullement disposé à déshériter son neveu, malgré les conseils de sa servante, une fille des moins recommandables. Sur ces entrefaites, l'accusé apprit que la tumeur dont souffrait Morin venait de se rompre et que ses heures étaient comptées. Il décida aussitôt qu'on profiterait de ce que le neveu n'était pas encore prévenu, pour essayer de décider Morin à faire un testament. Des témoins furent rassemblés, Gourlot arriva, s'installa tout près du lit et feignit de s'entendre dicter quelque chose. Cette comédie ne put même s'achever. Avant que Gourlot eût fini d'écrire, Morin avait rendu le dernier soupir. Si les témoins, qui se tenaient à une certaine distance, ne s'en sont pas aperçus tout de suite, cela tient à ce que l'alcôve était peu éclairée; mais Gourlot, lui, n'a pu conserver aucun doute. En tous cas, lorsqu'un des témoins, s'approchant du lit afin de prendre congé de Morin, toucha sa main, il la sentit presque froide, tout au moins tiède, — ce qui prouve que quelques minutes au moins s'étaient écoulées depuis que le testateur avait exhalé son dernier soupir. Aussi le notaire ne manqua-t-il pas de recommander aux témoins de garder le silence le plus absolu sur « l'incident. »

« Vaine précaution! Malgré la circonspection habituelle aux paysans, la vérité devait transpirer. Une lettre anonyme informa le brigadier de gendarmerie des irrégularités commises. Interrogé, le notaire répondit avec aplomb : « Oui, il est possible que Morin soit mort avant la fin de mon acte, mais il n'en a pas moins continué de s'entretenir avec moi. » Cette étrange réponse ayant été transmise au Procureur général, Gourlot fut arrêté et conduit à la prison départementale. A peine était-il sous les verrous, que les deux soi-disant légataires, ses créatures, renonçaient spontanément au bénéfice de leur pseudo-testament, et la servante Florentine abandonnait sa rente. Leur renonciation est significative... Gourlot, en définitive, doit être tenu pour un fraudeur. Il veut faire croire maintenant qu'adepte du spiritisme, il a des relations avec les esprits. C'est là une simulation tellement grossière qu'il n'est pas nécessaire d'en souligner autrement l'effronterie. »

Rien de tout cela ne me parut bien gênant. *Doit être!...* Des insinuations ne sont pas des preuves. Gourlot était pauvre, c'est vrai, mais il vivait dans sa petite étude. Il ne devait d'argent à personne. Trois habitans de Vatteville viendraient attester que Morin ne pouvait sentir son neveu, qu'il voulait réellement le déshériter, que l'idée de faire un testament venait de lui. Enfin, point capital, les quatre patentés affirmaient avoir entendu Morin prononcer très distinctement les noms de ses légataires. Donc, on ne faisait à mon client qu'un procès de tendance. Je comptais le prouver en un exorde incisif. Mais alors commençait la difficulté de ma tâche : convertir tout un jury à l'occultisme, — un jury rural!

Je m'enfermai dans ma chambre. De trois jours je n'en sortis pas, tandis qu'un grand feu flamboyait dans la cheminée. J'aime le feu; cette mystérieuse transformation de la matière en de subtiles essences m'a toujours inspiré. Remarquez que toutes les apparitions de fantômes se produisent de préférence dans le voisinage d'un foyer. Et puis je savais, par de vieux avocats blanchis sous le harnois, qu'une affaire avec laquelle on a vécu longuement, intimement, qu'on a en quelque sorte pétrie, se transforme. L'avocat n'en aperçoit plus que les aspects favorables à sa thèse; et, la cause fût-elle des moins recommandables, il finit par se persuader qu'elle est la meilleure qui soit. Généralement, pour en arriver là, il faut le vouloir; mais moi, je n'eus besoin d'aucun effort de volonté pour me convaincre très vite de la sincérité de Gourlot.

Mais comment faire partager aux jurés mon opinion, que les forces invisibles, les êtres sans forme qui flottent autour de nous, peuvent se manifester à de certains êtres privilégiés, dont les sens ont momentanément une réceptivité plus parfaite? Ne fallait-il pas agir fortement sur l'imagination de ces rustres par des effets de mise en scène? Alors je m'efforçai de me rappeler tout ce que j'avais lu d'apparitions, de maisons hantées, de fantômes. Pendant ces trois jours, je me fis une atmosphère toute spéciale. Je vivais maintenant d'une vie presque immatérielle; j'habitais, semblait-il, une demeure très ancienne, entourée d'arbres gigantesques. A perte de vue s'ouvraient des avenues immenses, pleines d'ombre et de mystère. Puis apparaissaient de mélancoliques étangs aux eaux plombées. A la longue, à m'absorber dans tout ce fantastique, j'éprouvais une oppression, un malaise tels,

que plusieurs fois je tombai dans un fauteuil, sans souffle, sans mouvement, me demandant avec inquiétude jusqu'où irait ce vertige, si je pourrais plus tard soulager ma pensée des visions effarantes que j'avais l'imprudence d'évoquer. Ah! Dieu vous préserve de m'imiter jamais! A vivre ainsi, parmi des spectres, on ne sait plus où la réalité finit, où commence le rêve...

L'interrogatoire de l'accusé lui fut plutôt favorable. Gourlot répondit avec assurance, l'air souriant, détaché, sans forfanterie. Le jury devait se demander, devant la face débonnaire de ce petit tabellion correct en sa tenue, respectueux dans ses réponses au président, si vraiment il n'y avait pas erreur. Avant Gourlot avaient défilé, les jours précédens, sur les mêmes bancs, quelques écumeurs de grand chemin, des chemineaux, vrai gibier de potence, qui s'en étaient tirés avec trois ou quatre ans d'emprisonnement. Et, pour ce bourgeois propret, soigné, pour ce notaire à cravate blanche, l'avocat général demandait le bagne!

Comme le défilé des témoins avait été long et que le ministère public fut fort prolixe, je ne pus commencer ma plaidoirie qu'à l'audience de nuit. — Pour combien de temps pensez-vous en avoir, maître Glatigny? me demanda le président. — Trois heures au moins, monsieur le président. — Trois heures!... Quoi! une affaire aussi simple, aussi claire, une affaire qui...? — Monsieur le président, interrompis-je assez sèchement, — mais j'étais irrité des haussemens d'épaule du ministère public, — j'estime que ma défense exige certains développemens. Si je ne devais pas disposer librement de tout le temps que je crois m'être nécessaire, je n'entamerais même pas ma plaidoirie. — Oh! maître, la défense est libre, comment donc!... ricana le président... Mais encore concéderez-vous que les égards dus au jury comportaient que j'eusse la prévenance de le mettre au fait du sort qui l'attend... Cela dit, maître, vous avez la parole! » Puis, d'autant plus satisfait de sa petite impertinence qu'elle était sans danger pour lui, le président affecta désormais de se camper de côté, la tête dans la main, les yeux demi-clos, indifférent à l'affaire.

Tout d'abord les mots me vinrent péniblement, sans doute à cause de l'émotion que je ressentais, mais je possédais si bien mon sujet que je parvins à surmonter ce léger trouble du début.

. . . . . .

Quand l'accusation ne fut plus, à ce qu'il me sembla, que

débris jonchant le sol, j'éprouvai une sorte d'allégresse sourde. Maintenant allait commencer la partie vraiment extraordinaire de ma plaidoirie.

Je cherchais une idée de transition qui préparât un peu le jury à me suivre dans le voyage que j'allais entreprendre au pays de l'occulte, quand, chose singulière, — vous savez combien en hiver sont rares les grands orages, — commencèrent à se faire entendre de lointains roulemens; puis des éclairs apparurent. Bientôt ils se multiplièrent, aveuglans, suivis de formidables éclats de tonnerre.

L'orage maintenant se déployait dans sa splendide horreur. Le vent, au dehors, faisait rage, sifflait aux angles de la toiture; la pluie criblait les vitres. Apeurés, les assistans se taisaient, recueillis, m'écoutant anxieusement.

... Je parlais, je parlais, emporté malgré moi. Et soudain, sans que j'en eusse bien conscience, tout ce qui m'entourait disparut à ma vue, en même temps que je n'entendis plus qu'un chant bizarre emplissant mes oreilles de sonorités cadencées. J'éprouvais, à me noyer dans ce brouillard sonore, un étrange délice... Que disais-je? Je ne le savais plus, ou plutôt je le savais encore, *mais sans entendre les mots que je prononçais*. Bientôt, parmi le chaos de ces troubles sensations, je me vis transporté par enchantement dans un immense sépulcre où des morts me regardaient... Ces morts que je croyais voir, c'étaient sans doute les jurés, blêmes, immobiles.

On m'a depuis répété ce que je disais. C'étaient des choses étranges, mais prononcées d'un ton tellement inspiré qu'elles semblaient l'écho du monde invisible.

« — Oui, les morts peuvent parler, et ils parlent! Ils apparaissent à certains hommes. Et pourquoi n'en serait-il pas ainsi, alors que l'âme est immortelle? Dans l'Écriture, des fantômes se montrent à Samuel, à Saül, à David; dans l'histoire également. La veille de la bataille de Philippes, un spectre décharné se dresse devant Brutus : « Je suis ta destinée, tu me reverras demain. » Le lendemain, le meurtrier de César revoit le même fantôme, qui lui annonce qu'il va mourir. Combien d'autres personnages, Jeanne d'Arc entre autres, entendirent ou bien les voix d'êtres invisibles, ou de plaintifs sanglots flottant dans l'espace, comme emportés sur l'aile des vents! D'ailleurs, n'avons-nous pas parfois l'obscur sentiment d'avoir déjà parcouru certains pays

où cependant nous ne sommes jamais allés? Sans doute que, ces pays, nous les avons contemplés par les yeux d'un autre être, lequel nous pénétrait, par instans, se mêlait à nous. Le mystère nous entoure de toutes parts. Le mystère est le maître du monde!...

« Qui de vous, pendant de certaines nuits d'angoisse, n'a pas entendu d'inexplicables craquemens faire tressaillir les murailles? On eût dit qu'elles s'entr'ouvraient, qu'une voix d'outre-tombe nous parlait. Le lendemain, au jour, dans notre hâte à dissiper ce pénible souvenir, nous nous sommes dit que ce n'était qu'un cauchemar : allons donc! mais, en écoutant la voix, nous avions les yeux grands ouverts!

« Et cette *Apparition*, œuvre d'un célèbre écrivain, n'était-elle pas vraie?... Un officier de cavalerie, ayant perdu sa femme qu'il adorait, fit, aussitôt le corps de la morte conduit au cimetière, clore toutes les portes, fermer les grilles, et le château, perdu au milieu de grands bois, s'endormit dans le silence. Durant des années, les choses restèrent ainsi, puis, sur le point de quitter la région pour prendre sa retraite, l'officier se rappelle qu'il a laissé le secrétaire de sa femme garni de papiers, de lettres. De qui, ces lettres? Pris d'un vague soupçon, mais ne voulant pour rien au monde entrer lui-même dans la chambre de celle qu'il a aimée, il prie un lieutenant de son escadron de se rendre au château et de rapporter tout ce qu'il trouvera dans le secrétaire. Le jeune officier arrive devant le manoir. L'herbe remplit les allées. Un vieux garde, qui habite le voisinage, vient lui ouvrir et le guide jusqu'au premier étage, puis s'éloigne tremblant, car souvent, paraît-il, il entend des bruits mystérieux venant de la maison. Le lieutenant franchit le seuil. L'appartement est sombre. Peu à peu ses yeux s'habituent à la pénombre. Alors il aperçoit un lit qui semble garder encore l'empreinte récente d'un corps. Il cherche à ouvrir la fenêtre, mais elle résiste. Au surplus, la lueur du jour est encore suffisante. Il approche un fauteuil du secrétaire. Il a dit, depuis, qu'à ce moment, sous l'empire du trouble qu'il ressentait, il lui sembla que ses sens étaient plus subtils, son ouïe plus fine, sa vue plus pénétrante, et son corps comme aérien. Il ouvre l'un après l'autre les tiroirs en bois de rose, en retire des liasses de lettres jaunies. Tout à coup, au moment où il en saisit une nouée de satin mauve, il croit se sentir frôlé. Il se retourne : rien! Il reprend

le petit paquet et commence à le dénouer, quand soudain, contre son épaule, un long soupir se fait entendre. Ah! cette fois, d'un bond, il est debout. — Qui est là? clame-t-il la gorge étranglée. Et voici... que se dresse, vaporeuse,... une femme pâle, vêtue de mousseline blanche, qui le regarde. — Qui donc êtes-vous, que voulez-vous? D'une voix infiniment douce, l'apparition répond : — N'emportez pas ces lettres. Laissez-les-moi. » Et le fantôme lentement s'évanouit. L'officier remet les lettres, referme le tiroir, et la voix murmure à son oreille : — Merci! En sortant de la maison, l'officier trouva sur son épaule deux long cheveux de femme. *Il n'avait donc pas rêvé!...* .

« Si tant de témoignages vous prouvent que, même longtemps après la mort, des esprits sont entrés en relations avec des vivans, pourquoi, aujourd'hui, n'admettriez-vous pas que la voix de Morin, cet homme désespéré de n'avoir pu exprimer jusqu'au bout en langage humain ses suprêmes volontés à l'ami appelé à son chevet, se soit fait entendre quand même à lui, lorsque c'était entre ses bras qu'il rendait le dernier soupir?

« Et une accusation partiale, lancée par des magistrats à courte vue, étrangers à tout rajeunissement de la pensée humaine, hors d'état de soupçonner même l'existence de ces mystérieuses forces naturelles, de ces émanations de l'éther astral, ose exiger que vous affirmiez que l'homme qui est là devant vous n'a rien entendu!... *Rien entendu!* Qu'en sait-il, monsieur l'avocat général?... Non, vous ne condamnerez pas ce malheureux!... Vous direz que l'accusation n'a pas su vous prouver que les morts ne reviennent pas, que les morts ne parlent pas. Or, les morts peuvent revenir, les morts peuvent parler! »

Une à une, ces dernières paroles tombèrent lugubres, glaçantes, dans le silence morne de la salle... Un instant, les assistans restèrent figés dans une sorte de stupeur, tandis que, derrière moi, la lune venait d'apparaître énorme, entre les barreaux des hautes fenêtres de la cour d'assises.

Puis une voix marmotta quelque chose, et le jury, descendant sans bruit de ses stalles, se retira dans la salle des délibérations. Je les vois encore, tous, défilant près de moi, la tête basse... On eût dit qu'ils n'osaient me regarder.

Énervé et las, j'arpentais seul le couloir vaguement éclairé d'un maigre lumignon. J'aurais voulu rompre cette barrière de

silence que je sentais entre moi et les autres hommes, mais, parmi les rares personnes errant en même temps, à cette heure nocturne, dans le couloir, je ne connaissais personne. Heureusement, un vieillard, qui tout le temps était resté assis près du greffier et dont j'avais remarqué la belle tête intelligente, m'aborda de lui-même : — Maître, permettez-moi de vous adresser la parole. Je suis un philosophe, je suis aussi un admirateur des belles choses. Or, vous venez de prononcer une plaidoirie remarquable, laissez-moi vous en féliciter... Certes je ne me doutais pas, — et cependant j'ai entendu les maîtres de l'éloquence, — qu'il existât dans aucun barreau de France un talent aussi original, une parole aussi chargée de pensées, aussi prestigieuse évocatrice de fantastique. Tout à l'heure vous nous teniez tous suspendus à vos lèvres, hypnotisés par vos yeux d'une si effrayante fixité... Jamais je n'ai été autant troublé... Vous m'avez fait frissonner. Je ne me sentais plus sur terre, j'étais dans je ne sais quels limbes, et il me semblait que jamais plus je ne reverrais la lumière du jour... Oui, c'était splendide!... D'ailleurs, vous avez été servi par l'orage dont les coups de tonnerre scandaient...

— Je vous remercie, monsieur... Mais, dis-je tout fiévreux, alors, selon vous, le jury, sur lequel je voulais en effet produire une très forte impression, va rendre un verdict d'acquittement?

Le vieillard se mit à hocher la tête.

— Cela, c'est autre chose... Vous avez prononcé un plaidoyer merveilleux *au point de vue de l'art*, mais, je le crains, bien dangereux pour votre client.

— Comment? m'écriai-je avec un involontaire sursaut.

— Mais vous ne les avez donc pas observés, vos jurés!... Leurs mains tremblaient, leurs dents claquaient. Ils *voyaient* réellement les spectres que vous leur montriez... Vous vous étiez imaginé peut-être qu'il faut forcer l'effet avec un pareil auditoire. Erreur, grosse erreur! Le paysan n'a pas la même sorte d'imagination que nous, mais c'est un grand enfant, et les enfans ont une imagination énorme, extravagante; le paysan est foncièrement craintif, superstitieux, facile à dominer. S'il pâlit devant le sel renversé, le pain posé à l'envers sur la table, les lumières en nombre impair, c'est qu'il est convaincu que mille forces redoutables menacent les vivans. Il est plus près que nous autres de l'homme primitif; or, l'homme des premiers âges fut un perpétuel terrorisé. Autour de lui, durant les nuits obscures de la

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

grande forêt, les morts dansaient une sarabande, tandis que rôdaient les fauves, les loups-garous, les démons cherchant une proie à dévorer. Oui, les paysans sont terriblement superstitieux ! Rappelez-vous, en 1870, après les premières batailles, nos mobiles bretons. Postés en grand'garde par les nuits sombres où le vent sifflait lugubrement, ils s'imaginaient tout à coup entendre la voix des esprits des morts qui, dans leur pays, à la lueur des feux follets, courent la nuit sur les landes, entre les hauts dolmens de granit, ou le long des grèves, parmi les clameurs de la mer démontée !... Alors, pris de peur, ces hommes qui, durant le jour, avaient été si braves, se sauvaient éperdus... Eh bien ! à ces douze paysans que vous aviez là devant vous tout pâles, tandis que la foudre roulait menaçante au-dessus de leurs têtes, vous avez infligé, par surcroît, des affres terrifiantes... Vous les avez conduits de force jusqu'au bord d'un gouffre... En ce moment, ils vous ont échappé, ils se secouent. Ils se sont sauvés loin en courant, se bouchant les oreilles pour ne plus vous entendre : « Non, non, ce n'est pas vrai ! Ceux à qui nous avons nui ne descendront pas la nuit dans la cheminée pour nous entraîner sur la bruyère, dans la ronde infernale. Non, les morts ne parlent pas ! »

— Vraiment, monsieur, mais vous me désespérez !

— En tous cas, maître, vos incertitudes seront de courte durée... Voici, en effet, la sonnette du jury. Ils vont rentrer.

— Un seul mot, lui dis-je en lui saisissant anxieusement la main : qu'aurais-je dû plaider, selon vous ? — Hé !... Je ne sais trop. — De grâce, monsieur ! — Eh bien ! puisque vous le voulez, voici : à votre place, je me serais borné à dire que le procès fait à Gourlot n'avait pas le sens commun. Où était le préjudice causé ? Or, on connaît le vieil adage : pas de préjudice, pas d'action. J'aurais, autour de cela, je crois, brodé une plaidoirie de belle humeur ; j'aurais plaisanté, insinué doucement que le parquet avait trahi une fois de plus sa malveillance à l'encontre des notaires. J'aurais tâché de trouver quelques phrases gaies : le rire désarme.

Un froid glacial me pénétrait, tandis que le vieillard me reconduisait jusqu'à mon banc.

Mais déjà les jurés avaient repris leur place. Leur chef se leva, étendit la main : « Sur mon honneur et ma conscience, devant Dieu et devant les hommes, la déclaration du jury est : *oui*,

l'accusé est coupable! » Quelques minutes après, la cour prononçait contre Gourlot la peine de dix ans de réclusion.

C'en était trop. A cet instant, un cri de désespoir m'échappe. On s'empresse autour de moi : je venais de m'abattre, sans connaissance. A l'hôtel, où l'on me porta sur une civière, j'eus un accès de fièvre violent. Le lendemain, un transport au cerveau se déclarait. On me sauva, paraît-il, par des applications de glace sur les tempes, mais, durant plusieurs jours, je restai entre la vie et la mort.

Quand j'entrai en convalescence, le médecin à qui j'avais confié mes angoisses, nées du sentiment de ma responsabilité, me déclara que je ferais bien de ne jamais plus accepter de cause susceptible de me passionner : « Vous avez eu certes un succès prodigieux; on parle encore avec admiration de votre plaidoyer, mais vous y aviez mis trop de votre cerveau. Vous ne recommenceriez pas impunément. Qui sait si, la prochaine fois, l'émotion d'un échec immérité, j'entends d'un échec déconcertant vos espérances, ne vous tuerait pas? Vous êtes cent fois trop impressionnable... Vous faites un plaidoyer comme Musset faisait ses vers, avec sa moelle, avec ses sanglots. Il y a succombé. Vous, prenez garde!

— Hélas! lui dis-je, je sens que, même si la cause qu'on me confiera maintenant est une cause banale, même si c'est un procès d'argent, je me suggestionnerai à tel point que peut-être mes émotions d'hier se renouvelleront, et avec la même frénésie.

— Alors, ne plaidez plus *jamais*, mon pauvre monsieur!... Mais quel étrange garçon vous faites!... Car, tenez, voulez-vous que je vous le dise? eh bien! votre Gourlot, je parierais, moi, que c'est un impudent coquin.

— Ah, docteur, quelle injustice!... Je suis sûr de son innocence, sûr, tout au moins, qu'il a *cru* entendre la voix... Je vois bien, d'ailleurs, que ce que vous en dites n'est que pour me consoler, pour m'enlever des remords.

— Jamais de la vie! Je le dis parce que je le pense.

— Eh bien! vous vous trompez certainement.

— Dans son pays, personne ne le défend plus.

— Parce que l'humanité est lâche!... Chacun lance à ce malheureux le coup de pied de l'âne... Mais, moi, je lui resterai fidèle, moi qui suis cause de sa condamnation... Ah! je vais avoir le fardeau de son malheur sur la conscience. Si j'avais

pris sa cause moins au tragique, si je n'avais pas affolé le jury, il eût acquitté mon client. Je lui ai été fatal. J'ai le mauvais œil.

— Mon Dieu, fit le docteur, vous êtes un terrible coupeur de cheveux en quatre!... L'excès en tout est une erreur, même dans le scrupule... Croyez-moi, voyagez, ne lisez plus rien de nébuleux, rien qui traite de spiritisme, détournez-vous de « l'inconnaissable, » vivez au grand air, développez vos muscles, et alors la neurasthénie sera conjurée. Sinon, je ne réponds de rien.

Le conseil était sage. Je quittai Caen et m'en fus vivre au soleil, au bord de la Méditerranée. Là je cessai de m'occuper d'occultisme. Malheureusement, il me restait trop de loisir, si bien que je me pris, à la longue, à songer de nouveau à mon pauvre client, à mon unique client, *à ma victime*. Qu'était-il devenu? Je m'informai. On me répondit qu'il se trouvait à la maison centrale de Clermont.

Je revins à Paris, me rendis au ministère, vis le directeur des grâces, auprès duquel j'étais très appuyé par le sénateur Rouzelle, mon cousin. Le directeur me reçut si aimablement que je n'hésitai pas à lui confier les cruelles préoccupations qui me hantaient depuis longtemps. Véritablement, mon existence avait été empoisonnée par cette affaire.

— Voulez-vous, me dit le fonctionnaire, que je vous donne une lettre attestant que le ministre fera remise à cet homme de la moitié du temps qui lui reste à faire, *s'il avoue?*

— Oh! monsieur, je vous en aurais une reconnaissance sans bornes.

— En ce cas, allez là-bas. Dans deux jours, vous trouverez à la prison une lettre de mon chef dans le sens que je viens d'indiquer.

A Clermont, ma première question au directeur de la maison centrale fut pour demander comment son pensionnaire supportait les disgrâces du sort. Était-ce un résigné?

— C'est un être énigmatique, qui, je le crois, méprise tranquillement l'humanité.

— Il est bien excusable, allez, et, si je vous disais l'histoire de ce malheureux...

— Oh! je la connais. Il me l'a racontée et j'ai lu son dossier, mais je ne sais trop ce que j'en dois penser. J'ai peine à le croire innocent, et, cependant, à moins qu'il n'ait un orgueil

extraordinaire et un aplomb phénoménal, son attitude, sa tenue, ses façons ne sont guère d'un coupable... Au surplus, vous allez vous-même le juger... Et pourtant, non, car, s'il avoue, cela ne prouvera rien! En effet, coupable ou non, il va sûrement passer l'aveu qu'exige le ministre, et cela pour obtenir la réduction de sa peine... Je le fais demander. Veuillez vous rendre dans ce petit cabinet. Gourlot sera ici dans quelques instans.

Mon ancien client me parut très changé, plutôt à son avantage. Il n'avait plus ni sa mèche Girardin, ni sa haute cravate blanche, ni sa redingote de quaker. Il portait, non sans aisance, le costume des détenus, béret, sabots, uniforme de grosse bure. Du reste, rien dans ses traits ne dénotait cette désillusion, cette lassitude des êtres que la vie a meurtris. A peine entré, il me reconnut, et, avant que je n'eusse ouvert la bouche :

— Je vous attendais. Je savais que vous viendriez ce matin.

— Vous le saviez?... Et qui donc vous avait prévenu?

— Cette nuit même, Prosper Morin m'a parlé. Depuis ma détention, son esprit est venu plusieurs fois m'apporter des consolations. La dernière fois, ç'a été pour m'informer qu'il allait vous voir et s'efforcerait de vous inspirer l'idée de vous occuper de moi. Cette nuit, il m'a appris ce que vous aviez fait.

— Alors vous savez que je me suis rendu à Paris?

— Oui! et que vous êtes allé au ministère de la Justice. Là, vous avez obtenu ma grâce partielle,... à de certaines conditions.

— C'est exact. Et ces conditions sont?

— Que j'avouerai.

— Eh bien?

— Eh bien! je refuse. Je ne suis pas un imposteur. *J'avais bien entendu la voix.*

— Alors, lui dis-je tout troublé, vous vous résignez, malheureux, à rester encore cinq années ici?

— Non!... Morin me garantit que je sortirai quand même dans un mois.

— Vous obtiendrez donc votre grâce entière? Mais qui donc la sollicitera?... Qui donc sera assez puissant pour l'obtenir sans conditions?

— Vous!

— Moi!... A quoi pensez-vous?

— Je sais ce que je dis.

Et, sans un mot de plus, il sortit.

Comme bien vous pensez, le directeur de la prison s'informa de ce qu'avait répondu Gourlot. Je me bornai à lui dire que le prisonnier refusait énergiquement d'avouer. Si je lui avais rapporté les entretiens de Gourlot avec l'esprit, le fonctionnaire se serait peut-être livré à des appréciations plus ou moins ironiques. Or, j'étais trop troublé par tout ce que je venais d'apprendre pour accepter qu'on en plaisantât.

Dès le lendemain, j'étais à Paris, plus soucieux, plus timoré que jamais. Je venais de passer une nuit affreuse. Ainsi, il avait encore des communications avec les esprits, cet homme que j'avais *fait* condamner! Et moi, qui, par instans, doutais de son innocence!

J'entrai chez le sénateur Rouzelle avec une mine à faire peur.

— Mais, mon pauvre roseau pensant, me dit-il, vous êtes tout à fait fané.

— Oui, et je n'attends, hélas! d'une méditation plus prolongée sur ma situation qu'une douleur plus cuisante; je sens que mes remords vont me déséquilibrer, si vous ne m'obtenez pas la grâce complète de l'homme que j'eus le malheur jadis...

— Encore! fit Rouzelle en souriant, mais il a donc juré d'avoir votre peau, ce gredin-là!

— Je vous en prie, sa grâce!

— Dès ce soir, je parlerai au ministre... Mais ce sera pour vous, pas pour lui, car, sacrebleu, il ne m'intéresse guère.

C'était le 12 mai que j'avais été voir Gourlot. Le *12 juin*, gracié, il quittait Clermont... *trente jours après!*

Voilà mon histoire. Vous l'avez écoutée attentivement, vous vous êtes formé une opinion. N'est-ce pas, voyons, mon ami, n'est-ce pas... que cet homme était sincère?

Quoi! Vous hochez la tête... Serait-il possible!... Mais... mais, je ne puis pourtant admettre... Grand Dieu, alors j'aurais gâché toute une existence... à me laisser duper par un misérable!

Non, je ne peux pas le croire...

MASSON-FORESTIER.

LA COLONIE DU MOZAMBIQUE

ET

L'ALLIANCE ANGLO-PORTUGAISE

Le Congrès de Berlin et les nombreuses conventions qui sont intervenues en ces dernières années ont tracé à chacune des grandes puissances colonisatrices sa part dans le continent noir ; voisines et rivales en Europe, elles se retrouvent face à face en Afrique ; toute altération ou toute rupture de l'équilibre africain a désormais sur l'équilibre européen une répercussion immédiate et dangereuse. Des différends sont nés sur le Nil ou le Niger qui ont manqué troubler le monde et le livrer aux fureurs d'une guerre générale. Les mêmes intérêts, les mêmes passions, les mêmes rancunes qui s'agitent depuis si longtemps sur la scène politique européenne se prolongent jusqu'en Afrique, comme d'ailleurs en Asie et dans le monde entier. De même qu'en Europe, il existe en Afrique une série de « questions » autour desquelles s'entre-croisent les ambitions, s'enroulent les intrigues, et s'échafaudent les combinaisons. De même qu'en Europe, il existe en Afrique des États faibles, qui redoutent leurs dangereux voisins, et dont la succession, âprement convoitée, peut devenir un sujet de querelles internationales, et des États forts, dont les moindres mouvemens sont, pour les autres, un sujet de trouble et d'alarme, et dont la puissance envahissante est une menace pour qui les approche.

Ainsi, c'est une « question » de savoir si le Portugal gardera ou non ses colonies africaines. Il en a perdu, voici onze ans, d'importans morceaux ; et, plus récemment, on a pu le croire à la

veille d'une spoliation nouvelle. Une proie mal défendue est toujours tentante pour un État bien armé, et l'exemple de la guerre du Transvaal suffit à montrer que l'Angleterre, — pour ne parler que d'elle, — ne craint, quand elle le croit de son intérêt, ni de troubler la paix, ni de violer les droits les plus sacrés. Il est donc permis de se demander si les débris qui restent au Portugal de son antique empire d'outre-mer ne risquent pas d'être, un jour ou l'autre, liquidés.

Or, la disparition des colonies portugaises modifierait gravement l'équilibre des forces en Afrique et dans le monde; l'événement intéresse donc gravement les puissances africaines. L'une de ces possessions surtout, celle du Mozambique, occupe, dans l'Afrique australe, une place importante. Par sa frontière du sud et son excellent port de Lourenço-Marquès, elle touche au Transvaal et au Souaziland britannique, elle a été mêlée à tous les événemens de la guerre actuelle. Par sa frontière du nord, elle confine à la meilleure des colonies allemandes, celle de l'Est africain. Elle s'interpose en une longue bande côtière entre les possessions anglaises de la Zambézie et du Nyassaland et l'Océan Indien : elle est le débouché indispensable, la porte nécessaire de toutes ces régions où l'or attire les émigrans et les aventuriers, et où règne M. Cecil Rhodes. Enfin, ses rivages font face, le long du canal de Mozambique, à ceux de Madagascar, et déjà un courant commercial, qui ne peut que grandir, tend à s'établir entre ses ports, Beïra et Lourenço-Marquès, et les nôtres; les bœufs de la grande île, ses produits agricoles, trouveront un marché dans les villes du continent. Il ne saurait nous être indifférent que ce soit le Portugal ou l'Angleterre qui règne sur cette longue côte et ces magnifiques baies, d'où une escadre et une armée peuvent menacer notre colonie.

Toute l'Afrique du Sud est en travail d'une organisation nouvelle. De profondes transformations, provoquées ou hâtées par la guerre actuelle, ne sauraient tarder à s'y accomplir. Un avenir très brillant s'élabore sur ces rivages et sur ces plateaux, inconnus il y a moins d'un siècle, parcourus aujourd'hui par des chemins de fer et semés de villes naissantes. La colonie portugaise du Mozambique est un des élémens qui constituent cette nouvelle personnalité politique, l'Afrique du Sud, hier encore dans l'obscurité de l'enfance, et vers qui maintenant se tourne l'attention anxieuse de tous les peuples; c'est à ce

titre qu'elle mérite de nous intéresser et que nous voudrions ici rappeler son passé, étudier ses ressources et esquisser sa physionomie.

I

C'est grande pitié quand un peuple, après avoir creusé profondément dans l'histoire humaine le sillon de son action personnelle et poussé très loin sur le globe le rayonnement de son influence, vient à faillir à la tâche commencée et, impuissant à remplir le cadre trop vaste qu'il avait tracé à son activité, laisse à des ouvriers plus courageux ou mieux outillés le soin d'achever l'œuvre ébauchée. Le Portugal, dans l'histoire de la prise de possession du monde par les nations européennes, a été l'un de ces ouvriers de la première heure, dont le labeur s'épuise et dont la force faiblit avant l'heure des définitives moissons. Placé à l'extrême occident de l'Europe, il fut son pionnier sur les routes de l'Océan, comme ces petits bateaux qu'un amiral lance en avant des lourdes escadres pour éclairer la route et tirer les premiers coups, qui se replient quand vient le moment des engagemens décisifs, et que les bâtimens plus puissans écarteraient sans hésiter de leur chemin, s'ils avaient l'imprudence de s'y attarder. Il y a, dans les annales de notre Europe, un moment où le Portugal a montré les voies de l'avenir, et où sa gloire a couvert les océans. Vers la fin du xve siècle, les marchands lusitaniens trafiquent sur toutes les côtes du vieux monde et de l'Amérique du Sud ; Covilham, par la Mer-Rouge, Vasco de Gama, par le cap de Bonne-Espérance, pénètrent dans l'océan Indien ; en même temps l'alizé porte naturellement d'autres capitaines vers les côtes du Brésil. Partout, le long de leurs routes de cabotage, les navigateurs portugais sèment des postes fortifiés et des comptoirs de commerce ; un immense chapelet de stations s'égrène tout autour de l'Afrique, de l'Inde, de l'Indo-Chine, de la Malaisie, se ramifie vers l'est jusqu'à Macao, en Chine et au Japon, et, vers l'ouest, jusqu'aux bouches du Rio de la Plata et du fleuve des Amazones. L'Océan Indien, l'Atlantique-sud sont des lacs portugais, comme le premier est aujourd'hui un lac britannique ; et les marins de Lisbonne et des Algarves ne vont pas seulement de rivage en rivage, troquant leurs marchandises d'Europe contre l'or ou les « épices ; » leur empire est aussi fondé sur la force :

ils battent et détruisent les flottes musulmanes des sultans de Zanzibar, d'Égypte et d'Ormuz; ils s'implantent par les armes au milieu du monde arabe et des principautés indoues. La civilisation accompagne le commerce et parfois le précède : en même temps qu'elle cherche le mystérieux Cathay, l'Europe, à l'aurore de son expansion, rêve de donner aux mondes qu'elle découvre ce qu'elle porte en elle de plus élevé, sa foi, son idéal religieux. Le prodigieux mouvement de conquête chrétienne que symbolise le nom de saint François-Xavier s'est accompli d'abord en suivant les routes de navigation des Portugais : du Brésil au Japon, leurs missionnaires ont pris contact avec le monde païen et, les premiers, ils lui ont annoncé l'Évangile.

Que reste-t-il aujourd'hui de cet immense effort, de toute cette gloire? Les temps ont marché, poussant au premier rang, sur la scène du monde, des nations nouvelles et rejetant dans la pénombre d'un demi-oubli l'œuvre des Portugais. Un empire sorti d'eux, mais séparé d'eux et suivant, avec ses propres forces, une carrière indépendante, le Brésil; Madère et les îles du Cap-Vert; sur la côte de Guinée, un lambeau enclavé dans les possessions françaises; dans le golfe de Guinée, deux îles, San-Thomé, la perle des colonies portugaises, et l'île du Prince; sur la côte ouest de l'Afrique, l'Angola, c'est-à-dire une vaste étendue de rivage avec un « arrière-pays » important; sur la côte est, le Mozambique, avec ses baies magnifiques et ses plateaux salubres; aux Indes, trois petits comptoirs, et un en Chine, Macao; en Malaisie, enfin, la moitié de Timor, — voilà aujourd'hui de quoi se compose tout le domaine colonial du Portugal. Il est sans doute encore vaste, trop vaste même, peut-être, pour la métropole; mais il est fait de débris épars, de pièces décousues qui ne seront jamais reliées; plusieurs d'entre elles ne sont guère, pour emprunter une expression à la langue des physiologistes, que des colonies témoins; les meilleures elles-mêmes, miettes d'un empire disparu, vestiges d'une antique splendeur, ne semblent appelées qu'à un médiocre avenir, parce qu'elles ne pourront jamais ni se rejoindre, ni constituer un empire. Le souffle a manqué au Portugal pour mener à bien son œuvre.

S'il ne subsistait, des vers de Camoëns, que des fragmens sans suite, le Portugal pourrait encore, de leurs strophes sonores et poétiques, nourrir et magnifier son âme nationale, mais il serait impuissant à créer de nouveau les *Lusiades*. Le temps a épargné

l'épopée littéraire, mais, de l'épopée vécue jadis sur les mers lointaines, les événemens n'ont respecté que des parcelles : le Portugal peut encore, grâce à ces terres dispersées par le monde, arborer son drapeau sur différens rivages, exploiter çà et là quelques riches territoires, mais tout espoir d'un empire colonial vaste et cohérent a disparu pour lui. Ainsi, parfois, plus longtemps que l'œuvre des hommes d'État, des soldats ou des navigateurs, subsiste, par delà les siècles et les révolutions, le chant inspiré des poètes.

C'est lentement, par l'effet longtemps continué de circonstances politiques défavorables et de causes économiques inéluctables, et non par une soudaine défaillance de son courage, que le Portugal est descendu du premier rang qu'il occupa un instant parmi les nations colonisatrices, jusqu'à la place médiocre où il est aujourd'hui relégué. Ce n'est pas le cœur qui lui a manqué, c'est l'argent et les hommes.

A mesure que des États plus peuplés, l'Espagne, la Hollande, l'Angleterre, la France, envoyèrent sur les mêmes rivages des flottes plus puissantes, la suprématie coloniale du Portugal alla disparaissant. Ni la nature de sa vie économique, ni le nombre de ses habitans ne lui permettaient de coloniser d'une façon durable les pays où il montrait son drapeau et où commerçaient ses nationaux. Ceux-ci, d'ailleurs, recherchaient au delà des mers beaucoup moins un établissement agricole que les moyens de supplanter définitivement Venise dans le commerce des « épices. » Ce que Gama découvrit, ce que ses successeurs jalonnèrent de postes fortifiés, ce fut une nouvelle route pour parvenir aux marchés si riches de Chine, du Japon, de l'Inde. On a comparé avec raison l'empire portugais au XVIe siècle à l'empire phénicien dans l'antiquité : c'étaient bien les mêmes procédés d'occupation superficielle et d'exploitation commerciale. L'Afrique, moins riche, peuplée d'habitans moins civilisés et moins commerçans que l'Extrême-Orient, représentait surtout pour les Portugais la ligne d'escales fortifiées qui conduisait aux Indes et la patrie des esclaves qu'il était lucratif d'aller revendre en Amérique. Il serait injuste toutefois de dire, — comme on l'a fait en Angleterre, quand on a cherché des prétextes pour occuper une bonne partie des possessions lusitaniennes, — que les Portugais n'ont jamais pénétré dans « l'arrière-pays » de leurs comptoirs africains. A défaut de preuves historiques, les traces si nombreuses des

fouilles de mineurs étrangers dans le Machona et sur tous les plateaux du Mozambique, suffiraient à témoigner de l'activité des anciens possesseurs du sol; seulement, c'était surtout l'or, l'ivoire, les esclaves, qu'ils venaient chercher; ils n'y fondaient guère des établissemens agricoles et s'installaient rarement à demeure dans le pays.

Mais, plus encore que la trop grande étendue de ses domaines, plus que ses procédés de colonisation, — qui, en somme, répondaient bien aux besoins du temps et à la nature des régions occupées, — ce furent les révolutions politiques du continent qui brisèrent l'essor de la métropole. Survint d'abord la conquête espagnole, qui, en englobant les provinces portugaises dans les domaines de Philippe II, tarit la source même de l'énergie nationale. Quand le petit royaume fut rendu à lui-même, bien des choses dans le monde étaient changées; ses colonies avaient périclité; son commerce était déchu; l'Angleterre disputait à la Hollande le sceptre des mers; l'océan Indien appartenait déjà aux vaisseaux bataves, en attendant ceux du Grand Roi et ceux de la Compagnie anglaise des Indes : définitivement le Portugal passait au second plan.

Au début du XVIIIe siècle (1703), s'accomplit un acte décisif pour l'avenir du Portugal. C'était au commencement de la guerre de la Succession d'Espagne; Louis XIV croyait s'être assuré l'alliance du petit royaume, quand un ambassadeur anglais, sir John Methuen, obtint la signature du fameux traité qui a conservé son nom. Pour quatre villes promises en Estramadure et trois en Galice, le roi de Portugal abandonnait la France; il se jetait dans les bras de la Grande-Bretagne, il ouvrait tout grands aux marchandises anglaises ses ports et ses marchés, et n'obtenait, en retour, qu'un abaissement d'un tiers des droits sur les vins à l'entrée en Angleterre. Ainsi se nouait la chaîne économique qui allait lier, et qui lie toujours, le Portugal au Royaume-Uni. Il eut un débouché pour ses vins; mais, à mesure que l'Angleterre se couvrit d'usines, elle l'inonda de ses produits fabriqués, elle étouffa chez lui toute velléité de transformation industrielle; il ne fut plus réellement qu'une annexe économique de sa grande protectrice. Le commerce de ses colonies passa peu à peu tout entier aux négocians et aux marins anglais. On peut dire du Portugal, beaucoup plus vraiment que de la Hollande, qu'à partir du XVIIIe siècle, il n'est plus qu'une barque dans le sillage d'un vaisseau de haut bord.

Quand Pombal, avec le tact et les procédés d'un boucher, tenta de galvaniser le Portugal et de l'arracher à sa décadence, parmi des mesures inutilement cruelles et stérilement révolutionnaires, il en prit quelques-unes excellentes pour soustraire son pays au servage économique qui l'étouffait. Son plan semble avoir été, à ce point de vue, inspiré par des idées colbertistes : rendre son pays capable de se suffire à lui-même et de ne pas dépendre de ses voisins, tel en apparaît le principe directeur. Il fonde des fabriques privilégiées de draps et de soieries, des raffineries, des verreries; pour favoriser l'essor de l'industrie et de l'agriculture, il frappe d'une taxe de 4 et demi pour 100 les produits étrangers et défend d'exporter les matières premières. Aux colonies, il crée des compagnies privilégiées pour faire concurrence aux Anglais. En même temps il réorganise l'armée, la flotte, et entend faire respecter son pavillon. Vaine tentative : il n'y avait pas, dans le Portugal du XVIIIe siècle, l'étoffe d'une grande puissance. Il ne put secouer le joug, et, pendant les guerres de l'Empire, il fut, aux mains de l'Angleterre, une machine de guerre contre la France; ses campagnes servirent de champ de bataille à Wellington et à Masséna, et ses colonies n'enrichirent que les négocians britanniques.

Il était fatal qu'à travers tout le XIXe siècle l'étroite solidarité économique qui assujettit fortement le Portugal à la Grande-Bretagne se resserrât encore davantage. La concentration des capitaux et des sources de richesse entre les mains de quelques grands États a, en effet, rendu les forts plus forts et plus faibles les faibles. Ceux qui possédaient la houille et le fer, — et avant tous l'Angleterre, — ceux qui ont pu s'outiller pour l'âpre lutte moderne ont été les dominateurs du siècle : le Portugal, sans mines, sans capitaux, sans crédit, réduit à sa seule agriculture, ne put suivre l'essor des puissances mieux partagées par la nature. De continuelles discordes civiles, des guerres intestines ruineuses, la malhonnêteté fréquente des équipes de politiciens qui se sont succédé au gouvernement, l'empêchèrent de suppléer par l'économie et le recueillement à tout ce que son sol ne lui fournissait pas. En ces dernières années, la crise vinicole, dont il a fini par triompher, a encore tari momentanément la principale de ses ressources agricoles. La dette publique, accrue sans cesse par les révolutions, accula plusieurs fois le royaume à des banqueroutes partielles; elle achèva de le mettre à la merci

de sa principale créancière, l'Angleterre. Ce sont les capitaux anglais qui soutiennent l'existence du Portugal; il vit, il s'agite, il a des colonies, il reconstitue ses vignes; mais trop souvent ce n'est qu'une apparence, l'Anglais est là qui fournit les fonds et encaisse les bénéfices. Politiquement, économiquement, le Portugal n'est plus autonome; il a des hommes d'État qui font le geste de tenir le gouvernail, mais c'est Londres qui commande la manœuvre. Essayé-t-il de regimber, de vouloir agir à sa guise, on sait lui faire sentir le nœud coulant serré autour de son cou et qui, d'une pression, l'étranglerait.

Le Portugal, par son climat et la nature de son sol, est avant tout un pays agricole: 65 pour 100 de ses habitans sont des agriculteurs, 60 pour 100 de ses exportations sont des denrées alimentaires. Cette circonstance explique assez comment il est obligé d'importer la plupart des produits manufacturés qu'il consomme, comment aussi la mise en valeur de ses colonies a été si lente: elles ne lui servent pas de débouché pour son industrie, mais nous verrons qu'il commence à leur demander les « denrées coloniales » dont il a besoin et qu'il tirait jusqu'ici d'Angleterre. Par malheur, sauf pour les vignes, la méthode de culture, l'éducation professionnelle des paysans sont encore dans l'enfance, et, même en produits agricoles, le Portugal, malgré des droits protecteurs, ne suffit pas à toute sa consommation. Ainsi la nature de sa vie économique, jointe à une longue habitude historique, explique la part très prépondérante du commerce britannique dans les échanges du Portugal. Un tiers environ de son trafic se fait avec le Royaume-Uni (1), et,

(1) Voici les chiffres du commerce général du Portugal en 1897 et 1898 :

	1897			1898		
Importation. . .	50 630 000	Milreis ou	7 217 000 £	63 103 000	Milreis ou	8 960 000 £
Exportation. . .	37 516 000	—	5 326 000 —	45 604 000	—	6 476 000 —
Total. . .	88 146 000	—	12 543 000 —	108 707 000	—	15 436 000 —

Voici maintenant les chiffres du commerce des principaux pays avec le Portugal :

1897

Pays.	Importation.			Exportation.		
Royaume-Uni. . . .	13 406 900	Milreis ou	1 903 000 £	9 458 600	Milreis ou	1 343 000 £
Colonies portugaises.	7 328 300	—	1 040 000 —	5 172 400	—	734 000 —
Allemagne.	5 692 700	—	808 000 —	4 821 600	—	684 000 —
Espagne.	5 230 300	—	742 000 —	4 468 500	—	633 000 —
Brésil.	1 975 100	—	279 000 —	5 795 500	—	822 000 —
États-Unis.	4 736 500	—	672 000 —	1 003 900	—	142 000 —
France	3 663 000	—	520 000 —	1 224 200	—	173 000 —
Russie.	3 273 600	—	464 000 —	1 240 900	—	175 000 —
Belgique.	1 294 500	—	183 000 —	741 100	—	105 000 —

si l'on retranche de ce total les chiffres qui représentent ses échanges avec ses propres colonies, l'on voit que l'Angleterre lui fournit la plus grande partie de ce qu'il achète à l'étranger et qu'elle est, d'autre part, le débouché principal pour ses produits agricoles, et notamment pour ses vins. Tandis qu'avec la France, par exemple, le Portugal est en concurrence pour la vente des vins, il est lié à l'Angleterre comme le producteur à son meilleur client. Les demandes de l'Angleterre industrielle et surpeuplée au Portugal agriculteur vont en grandissant, tandis qu'au contraire la concurrence allemande et américaine enlève aux négocians britanniques une partie du marché portugais; ses colonies, d'autre part, commencent à produire beaucoup de denrées que Lisbonne achetait jusqu'ici à Londres, et l'industrie locale, à l'abri des tarifs protecteurs, essaye de prendre son essor. La situation économique du Portugal devient donc meilleure à mesure que sa situation financière, grâce à une sévère gestion, s'améliore. Ainsi, au moment où s'ouvre un nouveau siècle, le petit royaume ibérique semble entrer dans une période plus heureuse, et c'est en grande partie à ses colonies qu'il le doit.

II

L'expansion coloniale des races européennes a pris dans ce siècle, et surtout dans ces trente dernières années, un caractère nouveau. Les grandes nations qui ont établi sur l'exportation des produits fabriqués l'assiette de leur fortune économique ont cherché, avec une âpreté toujours croissante à mesure que grandissait la concurrence, des marchés nouveaux. Elles ont transformé avec une rapidité prodigieuse, quand le climat s'y prêtait, des pays, à peine peuplés de quelques tribus indigènes, en États organisés selon un même mode et habités par des des-

1898

Pays.	Importation.			Exportation.		
Royaume-Uni. . . .	18 017 000	Milreis ou	2 558 000 £	11 502 600	Milreis ou	1 633 000 £
Colonies portugaises.	10 047 100	—	1 426 550 —	7 070 100	—	1 003 800 —
Allemagne.	7 474 300	—	1 061 000 —	5 493 200	—	780 000 —
Espagne.	5 594 300	—	794 000 —	5 563 000	—	790 000 —
Brésil.	2 127 100	—	302 000 —	6 629 800	—	941 000 —
États-Unis	7 260 500	—	1 030 000 —	1 739 400	—	246 000 —
France	4 910 300	—	697 000 —	1 541 000	—	218 000 —
Russie	654 100	—	92 000 —	880 000	—	124 000 —
Belgique.	2 554 600	—	362 000 —	5 493 200	—	780 000 —

Voyez dans les *Diplomatic and consular Reports. Annual series*, n° 2378.

cendans des mêmes races, ainsi l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Cap, le Far-West américain. Depuis le Congrès de Berlin, des traités de délimitation ont partagé l'Afrique en une série de colonies et n'ont plus laissé, de l'immense continent, une seule terre, sauf le Maroc, qui n'eût, au moins sur le papier, un maître européen. — Au milieu de cette fureur d'annexions, de ce *rush* des ambitions européennes vers les maigres terres de l'Afrique, il était périlleux pour le Portugal, propriétaire de vieilles colonies, de n'être ni un État industriel, ni un peuple d'émigrans, de n'être pas poussé vers les terres nouvelles par la nécessité de l'exportation ou la pléthore des habitans. Il ne faut d'ailleurs pas s'y tromper : c'est moins au petit nombre de ses citoyens, qu'à la nature de sa vie économique et de ses ressources naturelles que, dans ce siècle, le Portugal a dû sa décadence. La Belgique, guère plus peuplée que lui sans doute vers 1800, a dû, au contraire, sa prospérité et l'accroissement rapide de sa population, à ses houilles et à ses fers ; et tandis que le Portugal ne parvenait pas à mettre en valeur ses possessions extérieures, elle, au contraire, que la nature ne semblait pas prédestiner à une expansion d'outre-mer, s'efforçait de s'en créer pour y trouver un emploi de son activité surabondante et un débouché pour le surcroît de sa production industrielle. Les pays agricoles, comme le Portugal, et, dans une certaine mesure, la France, colonisent lentement, et, en revanche, s'implantent fortement et s'enracinent au sol. Mais, dans les temps de crise, il est dangereux de ne pas marcher du même pas que ses voisins, surtout quand on n'a ni une armée ni une marine suffisantes pour imposer un frein aux convoitises trop peu scrupuleuses. Les deux États de la péninsule ibérique en ont fait, depuis dix ans, la cruelle expérience. Quand les terres vierges ont manqué, ni les Anglais, ni les Américains n'ont hésité à s'emparer par la force de celles que d'autres puissances européennes, moins fortes, occupaient depuis longtemps.

Il était surtout dangereux pour les Portugais de posséder leurs plus grandes colonies presque à la même latitude, sur les deux côtes opposées de l'Afrique australe. Si, en effet, selon la théorie des « arrière-pays » (*hinterland*) définie par l'acte de Berlin, ils parvenaient à joindre les uns aux autres leurs établissemens de l'Angola et du Mozambique, ils occuperaient dans l'Afrique du Sud, à la hauteur du Zambèze, une large bande de

territoire qui couperait à jamais, à l'expansion de la colonie du Cap, la route du nord. Or, l'Afrique doit être anglaise « du Cap au Caire : » ainsi l'ont décidé les Cecil Rhodes et les Chamberlain, ainsi le veut « l'Impérialisme ; » et il ne faut pas voir là seulement la manifestation d'une ambition intempérante : l'Afrique doit être anglaise parce que l'Angleterre a besoin de nouvelles Indes pour absorber ses produits, pour que les usines du Lancashire ne viennent pas à chômer, et pour que l'immense population ouvrière qui grouille dans les comtés industriels puisse travailler et vivre. Aussi, malheur à qui barre la route ! Portugais ou Boers dans le sud, Français ou Éthiopiens dans le nord, il faut que « l'Impérialisme » passe, s'ouvre la route des Grands Lacs, l'accès des sources du Nil et, pour nous servir d'une saisissante expression de M. E.-M. de Vogüé, se réserve l'exploitation des « Indes noires (1). »

De 1887 à 1891, la crise décisive éclate : c'est elle qui a fixé les limites actuelles de l'Angola et du Mozambique. L'histoire coloniale du Portugal a son point critique dans ces événemens et dans le traité qui les clôture : ils éclairent d'un jour étrange l'alliance récemment proclamée à Lisbonne. Sans entrer dans le détail de faits déjà connus (2), il est nécessaire d'en résumer l'ensemble : l'on risquerait sans cela de ne pas se représenter exactement l'état actuel des colonies portugaises.

C'est l'or qui, dans l'Afrique du Sud, a le premier suscité les convoitises rivales et poussé les Anglais et les Portugais vers les pays de l'intérieur où eut lieu le choc de leurs intérêts contraires et la rencontre de leurs marches en sens opposés. Là où, vers le milieu du siècle, passa le pacifique et généreux Livingstone, tout un flot d'explorateurs et d'aventuriers se ruèrent après les premières découvertes du métal précieux. Vers 1870, l'or était signalé non seulement au Transvaal, mais encore dans toute la région entre le Limpopo et le Zambèze, dans le Manica et le Machona, sur le territoire des Matabélés et jusque sur les confins du lac Nyassa. Dès lors commence pour tous ces pays une vie nouvelle, vie agitée et tourmentée, mais active et finalement féconde et créatrice.

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1890.

(2) On pourra consulter sur ces événemens : le livre intéressant de M. Jean Darcy : *la Conquête de l'Afrique*, Librairie Perrin, 1 vol. in-12 ; ou encore *le Partage de l'Afrique*, par M. Victor Deville (André éditeur).

Jusque-là les comptoirs portugais, échelonnés sur la côte du Mozambique du 10e au 27e degré de latitude sud, étaient, surtout depuis l'abolition de la traite, dans le marasme et la stagnation; les ports, Mozambique, Sofala, Tété sur le Zambèze, faisaient encore quelque commerce; mais les Portugais qui, au XVIIe siècle, avaient fondé des comptoirs jusqu'aux bords du Nyassa et exploré la région du lac Moero et des sources du Congo, ne pénétraient plus que rarement dans l'intérieur, et encore était-ce presque toujours clandestinement, en vue d'un commerce louche. Quant aux Anglais, ils étaient confinés à l'extrême sud, au Cap et au Natal, et séparés des établissemens portugais par les populations boers et par des tribus nombreuses et redoutables d'indigènes. La puissance magique de l'or changea brusquement cette situation; comme un irrésistible aimant, il attira du sud les Anglais tandis que, de l'est et de l'ouest, les Portugais s'avançaient pour faire revivre leurs droits anciens, réoccuper tout le bassin du Zambèze, et joindre leurs possessions de l'Atlantique à celles de l'océan Indien.

Ce fut après le traité du 24 février 1884, qui ruinait à jamais les prétentions portugaises sur le cours du Congo et fixait la frontière entre l'Angola et l'État indépendant, que le gouvernement de Lisbonne dirigea surtout ses efforts vers les pays du Zambèze. Le major Serpa Pinto, de Saint-Paul de Loanda au Natal, ouvrit à travers l'Afrique, d'une mer à l'autre, une voie nouvelle (1); Capello et Ivens, dans un mémorable voyage, étudièrent avec une grande précision les hauts affluens de gauche du Congo et, partis de Mossamédés sur l'Atlantique, parvinrent à Quilimané sur l'océan Indien. Les uns et les autres reliaient par leurs itinéraires la côte du Mozambique à celle de l'Angola, et, au cours de leurs traversées transafricaines, ils n'avaient pas négligé de nouer des intelligences avec les chefs et de préparer les voies à la domination portugaise. En même temps, de la côte du Mozambique, des officiers s'avançaient pour rétablir l'autorité effective du Portugal sur les plateaux de l'intérieur: de 1885 à 1887 MM. Cordon et Païva d'Andrade visitèrent les pays au sud du Zambèze et spécialement le Machona.

Mais déjà, à la même époque, des missionnaires et des voyageurs britanniques, se glissant entre les steppes déserts de

(1) *Comment j'ai traversé l'Afrique*, par le major Serpa Pinto. Paris, Hachette, 2 vol.

l'ouest et le territoire du Transvaal, croisaient la route des officiers du roi de Portugal et faisaient de rapides progrès vers le nord: dès 1887, ils soumettaient à leur protectorat le pays de Khama. En même temps ils lançaient en avant, par le Zambèze, des pionniers hardis et entreprenans, les missionnaires des sociétés bibliques, qui devenaient partout les meilleurs agens de l'influence britannique et lui préparaient les voies. Protégés par les apparences de la neutralité et du désintéressement, ils s'avancèrent, sous la sauvegarde des autorités portugaises, jusqu'au cours supérieur du Zambèze et au lac Nyassa; ils furent les premiers organisateurs de cette *Compagnie des Lacs* (Afrikan lakes C°) qui joua dans la crise un rôle très actif, et qui servit, pour ainsi dire, d'agent provocateur au Colonial Office. Bientôt, une grande partie du commerce du Chiré et du Zambèze se fit par les bateaux de la Compagnie, en même temps que d'autres sociétés du même genre opéraient au sud du fleuve. Les agens, missionnaires ou commerçans, de toutes ces associations devinrent bientôt si nombreux et surtout si remuans et si exigeans que le gouvernement put à son tour intervenir : la pièce était suffisamment préparée; le prologue avait réussi à souhait; l'on pouvait précipiter le dénouement.

Le 13 août 1887, les ministres de la Reine signifièrent au gouvernement du roi de Portugal que l'Angleterre ne reconnaissait pas ses droits sur les pays du Nyassa et du Machona; or ces mêmes droits avaient été implicitement et même explicitement admis au cours des années précédentes.

En même temps une expédition, organisée sous les ordres de MM. Colquhoun et Seelous, s'avançait vers les territoires contestés et contractait alliance avec Lobengula, roi des Matabélés. Ce fut le prélude de l'usurpation anglaise. Bientôt l'entrée en scène d'un élément nouveau, la *Compagnie de l'Afrique du Sud*, constituée par la fusion de deux anciennes sociétés, et surtout issue de la volonté d'un homme résolu à tout pour parvenir à ses fins, le « Napoléon du Cap » M. Cecil Rhodes, vint hâter un dénouement qui, en dépit du droit, n'était déjà plus douteux. En vain le gouvernement de Lisbonne, pour affirmer sa souveraineté sur les territoires en litige, essaya-t-il de les organiser par décret en une nouvelle province avec Zumbo pour centre (9 novembre 1889); on lui fit entendre qu'il n'avait pas à organiser des pays qui ne pouvaient être qu'anglais. Dès lors les

provocations se multiplièrent; les colonies portugaises étaient sillonnées par des agens britanniques, et « la cavalerie de Saint-Georges » se répandait parmi les tribus noires; le consul Johnston, accrédité à Mozambique auprès des autorités portugaises, dirigeait lui-même la campagne. Il était fatal qu'un incident se produisît qui fournirait aux Anglais l'occasion désirée. Un jour le major Serpa Pinto poursuivit une bande de Makololos qui avaient attaqué, sur le Chiré, en territoire portugais, un vapeur de la *Compagnie des Lacs*, les dispersa et leur enleva des drapeaux anglais qui leur avaient été récemment distribués. Cet incident bizarre fut le signal attendu : immédiatement la presse se déchaîna contre le Portugal; Serpa Pinto fut accusé d'une odieuse violation du droit des gens, d'une invasion des territoires de la Reine; il se produisit dans l'opinion anglaise, excitée par les journaux, un mouvement comparable à celui qui suivit l'arrivée du commandant Marchand à Fachoda. Le Portugal tenta de négocier, de faire appel à la justice, de chercher des protecteurs et d'invoquer un arbitrage. Mais ses appels au bon droit, maigre ressource des faibles qui n'en ont pas d'autres, restèrent sans écho. Aucune voix ne s'éleva pour protester contre ce grand abus de la force. Le Foreign-Office lança, le 12 janvier 1890, un ultimatum d'une dureté singulière (1), en même temps que, de tous côtés, des croiseurs cinglaient vers les ports du Mozambique. Le cabinet de Lisbonne dut se résigner et conclure une convention provisoire où il cédait sur tous les points. Les pourparlers commencèrent pour un traité de délimitation définitif; mais le Portugal ne gagna rien à ce répit; bien au contraire, pendant les négociations, les agens de la *Chartered* pénétrèrent dans le Manica, y fondèrent Fort-Salisbury, dispersèrent la troupe du colonel Païva d'Andrade et envoyèrent les

(1) Il est piquant, au moment où le Portugal et la Grande-Bretagne échangent des déclarations d'éternelle amitié, de rappeler le texte de cet ultimatum qui ne date que de onze ans :

« Le gouvernement britannique désire et insiste pour que les instructions suivantes soient envoyées immédiatement, par télégraphe, au gouverneur de Mozambique. Rappelez aussitôt toutes les forces portugaises se trouvant actuellement sur le Chiré, ainsi que sur les territoires des Makololos et du Machona. Le gouvernement britannique est d'avis que, faute de cela, les assurances données par le gouvernement portugais sont illusoires, et M. Petre (le ministre anglais à Lisbonne) se verra forcé, conformément à ses instructions, de quitter immédiatement Lisbonne, avec tous les membres de la légation, s'il ne recevait pas, cette après-midi, une réponse satisfaisante. »

officiers prisonniers de guerre au Cap (15 septembre 1890). Le traité fut enfin signé le 12 juin 1891. Le Mozambique était à jamais séparé de l'Angola; le Manica, le Machona, le Nyassa étaient reconnus territoires anglais ; la *Chartered* touchait désormais au Tanganyika, M. Cecil Rhodes était vainqueur et la route du Cap au Caire ouverte; la liberté de la navigation du Zambèze était garantie et le Portugal s'engageait à construire un chemin de fer dans la vallée du Pongoué, pour assurer aux nouveaux territoires britanniques une communication directe avec la mer.

Ainsi s'accomplit un pas décisif de l'expansion britannique dans l'Afrique du Sud. On put croire un moment que, sous la brutalité de l'affront, la fierté du peuple qui avait produit Vasco de Gama et le grand Albuquerque allait se réveiller; et de fait, dans la masse de la nation, l'outrage, profondément ressenti, provoqua un sursaut d'indignation. Depuis trop longtemps le peuple portugais souffrait de la demi-servitude où le tenait la Grande-Bretagne; il sentait confusément qu'une telle alliance l'étouffait, l'empêchait de développer ses énergies latentes, de donner un nouvel essor à son industrie. Dans un de ces élans de patriotisme qui viennent parfois secouer les peuples et promouvoir chez eux une bienfaisante résurrection nationale, on tenta d'organiser une sorte de « boycottage » des marchandises anglaises; on s'adressa aux maisons françaises et on s'efforça d'orienter vers de nouvelles voies la vie économique du Portugal. Le gouvernement suivit le beau mouvement où l'engageait la nation; déjà le ministère avait répondu en termes très dignes à l'ultimatum anglais; le roi don Carlos lui-même renvoya à la reine Victoria les insignes des ordres du Bain et de la Jarretière; il sembla qu'une politique nouvelle allait entraîner le Portugal vers des destins plus heureux. Attitude réservée et digne vis-à-vis de l'Angleterre, occupation effective et mise en valeur du domaine colonial, malgré tout encore enviable, qui lui restait : telles étaient les maximes qui semblaient devoir inspirer un gouvernement vraiment national. Et, de fait, depuis dix ans, la colonisation portugaise est entrée dans une phase nouvelle; sans suffire encore à sa vaste tâche, elle a réalisé de très grands progrès et fait des efforts souvent heureux pour réussir. C'est ce que nous voudrions montrer à propos du Mozambique, qui, s'il n'est pas la plus riche des possessions portugaises, est celle qui, par sa

position géographique, tient dans la politique générale africaine la place la plus importante et qui, au point de vue international, nous intéresse surtout.

III

La vie nouvelle qui, depuis quelques années, ranime la vieille colonie de Mozambique lui est venue bien plutôt de l'extérieur que d'un renouveau de l'expansion portugaise ; les anciens établissemens autrefois célèbres : Sofala, Quilimané, Mozambique, sont tombés dans une irrémédiable décadence. Mais des villes nouvelles grandissent ; le progrès général de la conquête et de la colonisation européenne dans l'Afrique australe, et surtout la découverte de l'or sur les plateaux de l'intérieur, ont amené dans les districts laissés au Portugal par le traité de 1891 le mouvement et les hommes. Le petit royaume a suivi l'impulsion des grands États et s'est appliqué, avec ardeur et succès, à mettre en valeur ses possessions d'outre-mer.

La fortune du pays de Gaza vient avant tout de ce qu'il est un lieu de passage et de transit ; ses excellens ports, Lourenço-Marquès et Beïra, têtes de ligne de deux chemins de fer de pénétration, ne doivent pas leur rapide croissance à la fertilité de leurs environs immédiats, mais au Transvaal et à la Rhodesia dont ils sont les débouchés sur l'Océan. Leur prospérité n'est donc qu'un reflet, une conséquence du mouvement intense que la recherche et l'exploitation de l'or ont provoqué autour de Johannesburg et dans les hautes terres de l'intérieur.

Depuis la baie de la Table (1), en longeant les côtes anglaises, aucune rade bien abritée ne s'ouvre avant la magnifique baie Delagoa, que l'arbitrage du maréchal de Mac-Mahon a départie au Portugal. La baie, large et profonde, s'enfonce dans les terres et s'y prolonge par un large estuaire, où trois fleuves, descendus des montagnes transvaaliennes à travers les gorges des monts

(1) Pour la géographie du Mozambique, on consultera : la nouvelle édition de *l'Afrique australe* d'Elisée Reclus, mise à jour par Onésime Reclus (Hachette, 1901) ; — Vasconcellos, *As colonias portuguezas : Géographia physica, politica et économica*, Lisbonne, Cie nationale d'éditions, 1896 ; — les nombreux et très intéressans *Diplomatic and consular Reports*, publiés par le *Foreign Office ;* — l'étude de M. Hauser dans les *Questions diplomatiques et coloniales* du 15 janvier 1901.

Lebombo qu'ils découpent en plusieurs tronçons, viennent mêler leurs eaux et former un port naturel long de 13 kilomètres, où les navires de tonnage moyen trouvent un excellent abri et où les bâtimens plus puissans, obligés de stationner dans la rade, d'ailleurs très sûre, vont bientôt, grâce à des améliorations incessantes, pouvoir pénétrer.

La ville de Lourenço-Marquès s'allonge le long de la rive nord de l'estuaire; elle travaille avec ardeur à dessécher les marais parmi lesquels elle s'était blottie pour échapper aux incursions des Zoulous, mais qui aujourd'hui gênent son essor et enfièvrent ses abords; les noirs, les coolies de race jaune, les marchands indous continuent de peupler les parties basses; mais une cité nouvelle, plus saine et plus élégante, s'élève rapidement sur la colline prochaine et abrite le population blanche. Du port même part le chemin de fer qui, d'abord à travers les plaines basses, inondées et couvertes de forêts du territoire portugais, puis par-dessus les rampes escarpées du plateau transvaalien, se dirige vers Johannesburg. La cité de l'or n'est en effet qu'à 624 kilomètres de Lourenço-Marquès, tandis qu'elle est à 1 696 kilomètres du Cap; le port naturel du Rand est donc la baie Delagoa. Aussi Lourenço-Marquès est-il bien moins un port du pays de Gaza que le port du Transvaal; les exportations de l'étroite bande côtière portugaise, large d'à peine 50 kilomètres, sont à peu près nulles, quoique le district soit naturellement fertile. Dans la ville même, presque tout vient de l'étranger, depuis les bois de Norvège, les briques et le ciment français, jusqu'aux viandes gelées importées d'Australie et au charbon descendu des mines du Transvaal, jusqu'aux gros négocians qui sont, pour la plupart, anglais, français, grecs, aux petits détaillans qui sont des *banians* de l'Inde et aux portefaix du port qui sont des coolies asiatiques ou des noirs. Lourenço-Marquès n'est donc pas une ville portugaise, mais une ville cosmopolite, où font escale les paquebots de toutes les grandes lignes de navigation dont une seule est portugaise, un caravansérail où passent les voyageurs et s'entassent les marchandises destinées à l'intérieur.

Les fonctionnaires du gouvernement sont portugais, ainsi que les quelques troupes destinées à la police du territoire; l'administration s'acquitte du mieux qu'elle peut de sa tâche, difficile et surtout très onéreuse pour les finances de la métropole. Le

dernier rapport du consul de la Grande-Bretagne lui-même reconnaît que les moyens de débarquement sont aujourd'hui suffisans, et, quoique beaucoup d'améliorations soient encore souhaitables pour le bon aménagement du port, il est maintenant avéré que les critiques acrimonieuses de la presse anglaise, à une certaine époque, n'étaient pas exemptes d'exagérations voulues et intéressées. Si le mouvement du commerce de l'empire britannique à Lourenço-Marquès l'emporte encore beaucoup sur celui des autres États, il est curieux de remarquer, d'après le même rapport consulaire, que la concurrence étrangère menace cette suprématie. Le représentant de la Grande-Bretagne constate avec tristesse que le fret sur les bateaux de la compagnie allemande de l'Est africain est moins élevé que sur ceux des compagnies anglaises; que, de plus en plus, les matériaux nécessaires à la construction des maisons viennent d'Allemagne ou d'Amérique à meilleur marché que des usines d'Angleterre. Malgré cette baisse légère, le commerce de l'empire britannique absorbe encore les deux tiers du total des échanges qui s'opèrent à Lourenço-Marquès. Quant au Portugal, sur 87 millions de francs (en 1897), sa part n'a été que de 7 millions, et son pavillon, dans un mouvement total de 505 navires jaugeant 1 032 543 tonnes (en 1898), n'a été représenté que dans des proportions insignifiantes.

Comme Lourenço-Marquès, Beïra est surtout riche du transit qui passe dans son port, dans ses entrepôts et sur son chemin de fer; elle s'accroît très vite, grâce au rapide essor des possessions anglaises du Manica, du Machona et du moyen Zambèze dont elle est le débouché naturel. La baie de Beïra, formée par l'estuaire du Pongoué et du Busi, s'ouvre, large, profonde et bien abritée, au fond du golfe de Sofala, sur le canal de Mozambique, et en face des côtes de Madagascar. Plus jeune que Lourenço-Marquès, Beïra a déjà presque rattrapé son aînée : elle a son chemin de fer qui, par Fontesvila et Umtali, à la frontière portugaise, gagne Fort-Salisbury, la nouvelle capitale du Manica anglais, où affluent les trafiquans et les « prospecteurs » en quête d'une rapide fortune et où, très prochainement, passera le grand transafricain « du Cap au Caire. » La croissance de Beïra rappelle, toute proportion gardée, les « cités-champignons » du Nouveau Monde. C'est en 1891 seulement que, de simple fort qu'elle était, elle devint la capitale des territoires administrés par la

Compagnie du Mozambique et la tête de ligne du chemin de fer de pénétration; elle ne comptait alors qu'environ 700 habitans dont 200 Européens, elle en a maintenant près de 6000, dont près de 2000 Européens. Une véritable ville s'élève, au milieu des marais que l'on travaille à dessécher, avec des quais, des appontemens en fer (1), un phare et un bon port accessible aux grands navires et où toutes les grandes compagnies de navigation font faire escale à leurs bateaux. Comme Lourenço-Marquès et pour des raisons analogues, Beïra est une ville cosmopolite où les Européens, Anglais, Portugais, Français, Allemands, Hollandais, Grecs, coudoient des Indous, des nègres de toutes les tribus de l'Afrique du sud et jusqu'à des Chinois. L'empire britannique y fait environ les deux tiers du commerce total, mais il est curieux de constater que les importations directes des Indes tendent à supplanter les importations d'Angleterre; de même le rapport du consul anglais pour 1897 signale la croissance des importations françaises. Les bateaux de nos lignes de navigation, Messageries maritimes et Chargeurs réunis, attirés dans ces parages par notre colonie de Madagascar, font escale à Beïra et y assurent à notre commerce un rang honorable (2); après les Anglais et les Portugais, ce sont les Français qui sont les plus nombreux. Nul doute que, dans un prochain avenir, les échanges entre notre grande île africaine et la côte qui lui fait face, dont Beïra est le principal port, ne deviennent importans, et qu'à travers l'océan Indien il ne s'établisse, entre les États riverains de nouveaux courans d'échanges. Ce jour-là, Beïra, porte d'entrée et de sortie de toute la région du Zambèze (3), deviendra sans doute l'un des ports les plus animés des mers australes.

Lourenço-Marquès, Beïra et les chemins de fer qui s'y terminent, vont chercher hors des possessions portugaises les élémens d'une prospérité qui n'enrichit que fort peu la métropole européenne; mais le mouvement commercial a provoqué l'essor de la colonisation agricole; les efforts du gouvernement de Lis-

(1) Ces travaux ont été entrepris par la Compagnie française du Sud-Est africain.

(2) 133 039 tonnes, sur un total de 434 684 (en 1898) sont entrées ou sorties sous pavillon français.

(3) Un chemin de fer joignant Beïra à Sena sur le Zambèze, non loin de son confluent avec le Chiré, est en projet. — Le transit de la ligne de Beïra à Umtali a été de 41 835 tonnes en 1899 contre 35 523 en 1898 (*Annual Series*, nos 2218 et 2427).

bonne et de ses nationaux pour faire fructifier les riches territoires que renferme le Mozambique ont amené déjà d'heureux résultats : des établissemens nouveaux se développent et prospèrent peu à peu le long du Zambèze et sur les plateaux salubres de l'intérieur.

Tant que les Portugais se sont bornés à trafiquer avec les indigènes dans leurs comptoirs de la côte, ils n'ont pas fait de sérieuse tentative pour mettre les terres en valeur; mais, en ces dernières années, les cruelles leçons de la politique ont réveillé l'activité du gouvernement et des regnicoles; des compagnies privilégiées ont été fondées et des colons sont venus dans l'intention de pénétrer à l'intérieur et d'y créer des exploitations rurales. Les côtes du Mozambique sont, en général, basses, marécageuses ou couvertes de dunes infertiles et souvent malsaines, interrompues çà et là par des fleuves qui finissent presque tous en deltas vaseux ou en estuaires ensablés. Ainsi tout le bas pays de Gaza, entre les bouches du Limpopo et le delta insalubre du Zambèze, en général sec et stérile, couvert d'herbes, d'arbustes épineux, parsemé de lagunes, est impropre à la colonisation, et la présence de la terrible mouche *tsétsé* y empêche même l'élevage du bétail. Au nord du Pongoué, les flancs de la sierra de Gorongosa, qui dresse l'un de ses pics granitiques jusqu'à 2 000 mètres, mieux arrosés, couverts de magnifiques forêts, pourraient se prêter à l'établissement des blancs. Mais c'est surtout plus loin dans l'intérieur, en s'élevant peu à peu, de terrasses en terrasses, jusqu'aux plateaux, que l'on rencontre des terrains, une altitude et un climat favorables à la culture et à la vie des Européens. Les forêts sont riches en essences variées et nourrissent en abondance diverses lianes qui produisent un caoutchouc d'excellente qualité; le sol, selon la quantité de pluie ou de soleil qu'il reçoit, fait pousser des céréales, du millet, du maïs, du riz, du blé, du sésame, des arachides ou de la canne à sucre, du cacao, du tabac (1). C'est dans ces régions que la compagnie du Mozambique exerce, en vertu d'une charte du roi de Portugal, des droits souverains, trafique avec les indigènes et explore le pays dans l'espoir d'y trouver des champs d'or comparables à

(1) La *Société des Sucres portugais* a établi, surtout le long du Zambèze, des plantations qui réussissent très bien; une fabrique de sucre de cannes a été établie à Marromeu. — Une Compagnie marseillaise des Huiles et Savons du Mozambique exporte de grandes quantités de graines oléagineuses; etc.

ceux du Witwatersrand; elle commence aussi, timidement, à créer des centres de colonisation blanche, et l'on peut prévoir que c'est dans cette voie, plutôt que dans la vaine poursuite d'un nouvel Eldorado, qu'elle trouvera les élémens d'une prospérité durable.

C'est aussi une compagnie privilégiée, celle du Zambèze, qui a obtenu la concession des riches districts qui bordent le cours du grand et presque inutile fleuve de l'Afrique australe. Mais la plus grande partie du vaste district du Zambèze est divisée en *prazos :* on appelle ainsi de vastes territoires concédés à bail, pour une durée de dix à vingt-cinq ans, à des compagnies ou à des particuliers qui, moyennant une redevance calculée sur le nombre des habitans indigènes, exercent, pourvu qu'ils soient sujets portugais, tous les droits régaliens et assument toutes les charges de l'administration, sous le haut contrôle de *l'inspection générale des prazos de la couronne* (1). Le concessionnaire d'un *prazo* est tenu de le mettre en culture, d'y construire ou d'y entretenir les voies de communication en se servant des corvées indigènes, d'y ouvrir une école si sa concession renferme plus de 2 000 habitans. En échange de ces lourdes obligations, les locataires jouissent de privilèges étendus : ils ont le monopole du commerce sur leur *prazo* et les indigènes sont tenus de s'adresser à eux pour tout ce qu'ils veulent acheter ou vendre. Ainsi tout le trafic est entre les mêmes mains, et il va sans dire que ce système, s'il enrichit les Portugais, est l'objet des plaintes générales des négocians étrangers, et surtout anglais, qui ne trouvent pas à placer leurs pacotilles et qui, au nom du *free trade*, réclament l'abolition de ces pratiques peut-être nécessaires pour abriter les débuts d'une colonisation agricole.

Dans les districts du cap Delgado et de Mozambique, entre le delta du Zambèze, le lac Nyassa et le Rovouma, la colonisation portugaise est encore moins avancée que dans le pays de Gaza; une grande partie du trafic avec les indigènes est entre les mains de *Banians* venus de Diu ou de l'Inde anglaise, ou d'Arabes de Zanzibar. La Compagnie du Nyassa, constituée sous les auspices du gouvernement de Lisbonne et sous le contrôle finan-

(1) Le système des *prazos*, que les Portugais ont jadis emprunté aux anciens sultans maures, a été réorganisé par un décret du 18 novembre 1890, mis en vigueur le 30 septembre 1892. — Voyez Vasconcellos, *ouv. cité*, p. 260 et suiv., et le *Rapport du Consul anglais à Quelimani pour 1899* (*Annual Series*, n° 2399).

cier d'un comité siégeant à Londres, a reçu le privilège d'administrer la région et d'en développer les ressources commerciales, agricoles et minières. A la fin de 1899, elle a chargé le major anglais Spilsbury d'étudier les moyens de créer un chemin de fer qui, de Pumba, atteindrait les rives du lac Nyassa et transformerait les conditions de la vie économique de toute cette contrée fertile et propice aux « cultures riches. » L'ouverture de cette route détournerait le trafic qui suit actuellement la vallée du Chiré et tracerait la voie la plus courte pour pénétrer dans la partie sud de cette région des Grands Lacs qui sera, dans un avenir plus ou moins éloigné, le foyer le plus intense de la vie africaine. Malheureusement, la réalisation de tous ces projets est encore très incertaine; pour le moment, les exportations de la vieille ville de Mozambique n'augmentent que très lentement; des indigènes en armes paralysent le commerce à quelques kilomètres des ports et le pays n'est parcouru que par quelques caravanes.

De ces indications, trop sommaires, sur l'état actuel de la colonie portugaise du Mozambique, il est possible cependant de tirer quelques conclusions. Les divers districts qui constituent la colonie sont, par eux-mêmes, inégalement riches, mais plusieurs renferment des mines d'or et de charbon, des territoires fertiles et salubres où les blancs peuvent s'acclimater et même travailler; mais l'œuvre de la mise en valeur de ces ressources naturelles, si elle a fait de grands progrès en ces dernières années, n'en est encore néanmoins qu'à ses débuts. La colonie du Mozambique, malgré son étendue et ses richesses latentes, est loin d'occuper le premier rang parmi les possessions portugaises pour son commerce avec la métropole (1). Malgré la faiblesse relative de ces échanges entre colonie et mère patrie, le Mozambique contribue,

(1)

1898

Colonies.	Importations en Portugal.			Exportations de Portugal.		
Angola	6 214 700	Milreis ou	882 000 £	4 661 700	Milreis ou	661 500 £
Cap-Vert	267 400	—	37 000 —	453 400	—	64 600 —
Guinée	23 700	—	3 000 —	80 500	—	11 500 —
Saint-Thomas et Ile du Prince	3 451 300	—	490 000 —	889 400	—	126 000 —
Mozambique	62 500	—	8 800 —	947 100	—	135 000 —
Goa	25 700	—	3 500 —	31 100	—	4 400 —
Macao et Timor	1 800	—	250 —	6 900	—	900 —
Total	10 047 100	—	1 424 550 —	7 070 100	—	1 003 300 —

(*Annual Series*, n° 2378.)

pour une part chaque jour grandissante, à fournir au Portugal les denrées coloniales qu'il consomme; et quoiqu'un grand nombre des entreprises nouvelles qui paraissent devoir réussir dans ce légendaire empire du Monomotapa soient créées par des étrangers, ou tout au moins soutenues par des capitaux étrangers, quelques-uns de ces riches « africains, » qui commencent à prendre à Lisbonne la place qu'occupaient autrefois les « brésiliens, » y trouveront une source nouvelle de prospérité, et l'État portugais lui-même peut espérer d'être, dans un prochain avenir, récompensé de ses efforts et rémunéré de ses sacrifices.

IV

Ce sont précisément ces promesses d'un brillant essor économique et les avantages de sa position géographique qui autorisent à concevoir des inquiétudes sur le sort du Mozambique. Restera-t-il portugais ou deviendra-t-il anglais? Il est légitime de se le demander; et si les événemens de l'avenir restent, dans un tel problème, une donnée inconnue, du moins l'état actuel des choses comporte-t-il déjà, à lui seul, une solution.

Après la crise que termina le traité de 1891, une réaction patriotique violente s'était, nous l'avons vu, manifestée contre l'Angleterre et le gouvernement lui-même avait obéi à l'impulsion générale. Une ardeur nouvelle pour la colonisation, un certain élan donné à l'industrie et au commerce national, une part plus grande faite dans les importations aux États autres que l'Angleterre furent, dans une certaine mesure, les résultats de cette poussée populaire; mais la vague de fond qui avait un moment secoué l'âme portugaise alla vite en s'atténuant et en perdant de son premier élan. La force des habitudes, les nécessités économiques, plus puissantes que les antipathies nationales, ramenèrent le Portugal à ses accointances commerciales et politiques avec l'Angleterre. La France ne pouvait ni offrir au Portugal un compte pour ses vins, ni lui fournir à aussi bon marché les pacotilles qu'il exporte dans ses colonies. Une à une, les mailles, un instant disjointes, de la chaîne qui rive Lisbonne à Londres, se resserrèrent et se rejoignirent. Les événemens de 1890-1891 avaient, d'autre part, appris au petit royaume ibérique qu'il ne pouvait, dans l'Europe divisée d'aujourd'hui, compter que sur

lui-même; en vain il avait appelé au secours du droit méconnu les signataires de l'acte de Berlin; personne n'avait fait mine de parler en sa faveur, il était resté isolé en face du léopard britannique. Les hommes d'État portugais mirent à profit la leçon; ils comprirent que, parmi les puissances qui brillent au premier rang sur l'horizon politique, aucune, — pas même la France, — n'a su reprendre la vieille tradition française de protection des États trop petits ou trop faibles pour suffire eux-mêmes à la défense de leurs intérêts. L'Angleterre avait le pouvoir d'imposer, en tout cas, sa volonté à « sa plus ancienne alliée; » mieux valait donc se rapprocher d'elle, se mettre sous sa protection et, au risque de blesser l'opinion publique, obtenir de sa hautaine bienveillance ce que l'on était impuissant à défendre contre elle. D'ailleurs, les colonies portugaises, et spécialement celle du Mozambique, n'étaient-elles pas comme imprégnées de capitaux anglais? Était-il une seule entreprise considérable où les Anglais n'eussent des intérêts? Tel fut sans doute le raisonnement qui détermina le gouvernement de Lisbonne; et si, à vrai dire, il n'eut, en accomplissant son évolution, qu'un médiocre souci de la dignité nationale, peut-être apprécia-t-il assez sainement la réalité de sa situation dans le monde.

Les événemens, depuis 1891, ont, à plusieurs reprises, montré que les visées des Anglais sur la côte de Gaza restaient les mêmes, et que, s'ils consentaient à ne pas s'emparer du pays, du moins prétendaient-ils y agir comme chez eux, persuadés qu'il finirait par tomber, comme un fruit mûr, en leur possession effective. Leurs convoitises se portaient ouvertement sur la baie de Delagoa, dont, en 1875, la sentence arbitrale du maréchal de Mac-Mahon avait confirmé la possession au Portugal. Une première fois ils crurent trouver dans la révolte des Cafres Vatouas une occasion de réaliser leurs desseins et ils ne se cachaient guère d'exciter et de soutenir le roi Gougounhama qui tenait la campagne dans « l'arrière-pays » de Lourenço-Marquès. En 1897, la guerre durait depuis trois ans et devenait inquiétante; les Cafres menaçaient Lourenço-Marquès et les Anglais, — péril plus grave encore, — s'apprêtaient à défendre eux-mêmes les approches de la ville, quand le major d'Albuquerque mit fin au conflit par un incroyable coup d'audace. Avec cinquante cavaliers il poussa tout droit jusqu'au camp des noirs, et, au milieu de deux ou trois mille guerriers, s'empara de la personne

du roi, l'obligea à s'agenouiller devant lui et l'emmena prisonnier avant que ses sujets eussent eu le temps de le défendre.

L'affaire du chemin de fer de Delagoa-bay à Pretoria fut plus grave encore et plus significative. Quand il fut question de construire cette ligne, un syndicat portugais offrant toutes les conditions nécessaires de solvabilité et d'honorabilité se présenta, demandant seulement une garantie d'intérêts de 4 ou 5 pour 100, ce qui n'avait rien d'exagéré, si l'on considère les difficultés de la voie à tracer qui passe, surtout dans sa première partie, par un pays très accidenté, exposé à des pluies torrentielles et infesté d'animaux sauvages. La concession allait être accordée, quand un de ces aventuriers américains, lanceurs d'affaires hasardeuses, comme il en court tant par le monde, nommé Mac-Murdo, demanda, au nom d'un groupe de capitalistes yankees et surtout anglais, à construire la ligne sans garantie d'intérêts; le ministère portugais, sans défiance et persuadé qu'il réalisait une heureuse économie au profit de son pays, qui en a tant besoin, accepta. La *Delagoa-bay and East-African Railway C°* travailla très lentement et mal, établit la ligne dans de mauvaises conditions, exécuta des travaux défectueux, incapables de résister à la violence des agens atmosphériques et au passage des trains lourds, et qui, en raison de l'insalubrité du pays et des difficultés techniques que l'on rencontra, coûtèrent très cher, si bien que dans l'été de 1889, au moment où les délais d'achèvement du chemin de fer étaient près d'être épuisés, non seulement le syndicat avait encore une cinquantaine de kilomètres à construire, mais il était complètement sans ressources pour venir à bout de ses travaux.

Deux mois restaient à courir, il était évident que la Compagnie épuisée ne pourrait, dans ce court délai, tenir ses engagemens; la force des choses allait donc amener la déchéance du syndicat concessionnaire et le retour du chemin de fer à l'État. C'est à ce moment même que, par une aberration inexplicable, le ministre de la Marine, brusquement, sans consulter ses collègues, prononça la déchéance de la compagnie. Celle-ci aussitôt, exploitant cette heureuse chance, argua qu'elle avait été spoliée et réclama une indemnité dont le gouvernement portugais dut admettre le principe, mais dont il laissa le soin de fixer la quotité au jugement de la cour arbitrale de Berne, où ses avocats pourraient faire valoir la façon déplorable dont la Compagnie

avait exécuté ses engagemens et la situation où elle était quand la faute grave d'un ministre l'avait tirée de la ruine.

Jusqu'à quel point la politique eut-elle sa part dans les origines de toute cette affaire, il est impossible de le dire avec certitude. Mais ce qui paraît certain, c'est que pendant la longue durée du procès de Berne, toute la presse britannique en escompta l'issue comme le moyen qui ferait tomber la baie Delagoa et le chemin de fer entre les mains du gouvernement de la Reine. Les arbitres, pensait-on, condamneraient le Portugal à une indemnité telle, — on ne parlait de rien moins que de cent millions — qu'il lui serait impossible de la payer et qu'il devrait soit vendre, soit hypothéquer le chemin de fer et la baie Delagoa à l'Angleterre. Cette éventualité fut étudiée dans toutes les chancelleries, et, vers 1898, la vente des colonies portugaises, de celle du Mozambique en particulier, semblait aux publicistes anglais un événement prévu et prochain. C'est vers ce temps qu'un traité secret, auquel récemment M. le comte de Bülow faisait allusion au Reichstag, aurait été signé, où l'Angleterre et l'Allemagne auraient prévu et préparé le partage des colonies portugaises au cas où le Portugal ne pourrait pas payer l'indemnité que fixeraient les arbitres. L'Allemagne sans doute se serait étendue du côté du Nyassa et peut-être en Angola; l'Angleterre aurait gardé Lourenço-Marquès. D'autres événemens étaient-ils prévus dans la convention? Est-ce au moment où elle fut signée qu'il conviendrait de faire remonter la volte-face de l'empereur Guillaume II et l'abandon du Transvaal par l'Allemagne? Autant de questions auxquelles il serait difficile de donner aujourd'hui une réponse satisfaisante, l'instrument diplomatique n'ayant jamais été divulgué. Ce qui semble hors de doute, c'est que le cas d'un achat et d'un partage des colonies portugaises, et spécialement du Mozambique, a été envisagé, admis comme possible : et c'est tout ce que nous en voulons retenir.

L'arrêt de Berne vint, à la fin de mars de l'année dernière, couper court à tous ces beaux projets et décevoir l'impatience de ces convoitises indécentes. L'arbitre, en effet, fixait l'indemnité à payer par le Portugal au chiffre de 15 millions en principal et 10 millions d'intérêt, soit 25 millions : le gouvernement de Lisbonne qui, en prévision du paiement à effectuer, avait rendu disponibles des ressources, put acquitter sa dette. Vingt-cinq millions, aubaine inespérée, tombèrent dans les caisses d'une

compagnie ruinée! Mais, politiquement, le coup était manqué : le Portugal s'était sauvé tout seul; il n'avait pas été besoin de recourir « aux remèdes héroïques, » c'est l'expression qu'employait le lendemain de l'arrêt le *Morning leader* et il ajoutait : « ce qui est heureux dans l'état actuel de la politique en Afrique du Sud. » Les affaires de l'Angleterre, en effet, ne semblaient pas alors s'arranger au Transvaal au gré des désirs impérialistes, et il est à croire que le gouvernement de la Reine ne tenait pas, à l'heure même où certaines puissances auraient pu songer à intervenir en faveur des Boers, à faire naître, à propos de Delagoa-bay, de nouveaux embarras diplomatiques. Le cas prévu dans le traité secret avec l'Allemagne ne s'étant pas réalisé, tout projet de partage se trouvait, pour le moment du moins, abandonné.

En ces derniers mois, un étrange revirement s'est accompli dans les relations du Portugal avec l'Angleterre. « L'étroite amitié » de la Grande-Bretagne et de sa « plus fidèle alliée » s'est manifestée ouvertement quand le gouvernement de Londres a demandé et obtenu, sans difficultés, le passage de ses troupes à travers le territoire du Mozambique pour aller attaquer par le nord les commandos boers. Pour justifier cette audacieuse violation du devoir des neutres, sir Hugh Mac Donell, ministre d'Angleterre à Lisbonne, a invoqué « les notes échangées entre M. Petre et le comte de Valbom en 1891; » et le représentant du Portugal à Pretoria, M. Demetrio Cinatti, a allégué « les conventions antérieures et bien connues qui obligent le Portugal à livrer ce passage. » On ne connaissait jusqu'ici rien de tel dans le traité de 1891, ni dans les négociations qui l'accompagnèrent. Au reste, l'intérêt de cet événement consiste tout entier en ce qu'il a révélé la puissance et la nature des liens qui attachent le Portugal à l'Angleterre. L'alliance récemment proclamée à grand bruit est apparue moins comme le résultat d'une cordiale intimité que comme la conséquence d'une véritable vassalité.

Ainsi la colonie du Mozambique, mutilée en 1891, fréquemment menacée depuis lors de partage ou de démembrement, ouverte à toutes les entreprises et à tous les intérêts anglais, ouverte même aux belligérans quand ils sont Anglais, reste, malgré tout, sous la loi de Sa Majesté Très Fidèle; le traité d'alliance lui en garantit, dit-on, la tranquille possession; mais c'est plutôt de

la condescendance un peu dédaigneuse, et peut-être passagère, de l'Angleterre qu'elle la tient que de ses droits historiques et de l'effort colonial de ses sujets ; c'est moins comme l'héritage inaliénable de ses ancêtres que comme un fief révocable de la Grande-Bretagne.

V

Les mariages de raison ne sont point rares en politique et ils y sont justifiés. Et si l'intérêt du Portugal l'engageait réellement à se lier à l'Angleterre par les liens d'une étroite alliance, qui donc le blâmerait d'avoir obéi à son intérêt? Mais les peuples, autant que de colonies et de commerce, vivent d'honneur et de dignité, et certains oublis sont des abdications. Aux fêtes du mariage de 1900 on a trop oublié, parmi les hommes qui dirigent le Portugal, les fâcheux souvenirs de 1890. Et c'est pour cela que les acclamations officielles, — le peuple, en général, a plus le sens de sa dignité, — durant les fêtes qui ont célébré à Lisbonne, le 6 décembre dernier, la venue de l'escadre de l'amiral Rawson, ont paru sonner faux et tinter comme le glas d'une nation qui s'abandonne. Déjà quelques semaines plus tôt, à Komatipoort, sur la frontière du Transvaal envahi, lord Roberts avait fait saluer, par les hourrahs frénétiques de ses troupes, le drapeau portugais. Dans les discours prononcés au banquet de Lisbonne, dans les dépêches échangées entre le roi don Carlos et la reine Victoria, dans les toasts du *Majestic*, on a affirmé, de part et d'autre, « la franche et loyale alliance » et « la vieille amitié » qui unit l'Angleterre et le Portugal. Les générations passent vite en Portugal, et les deuils nationaux ne se portent pas longtemps; le beau mouvement patriotique d'il y a dix ans apparaît dans un passé aussi lointain que les exploits du grand Albuquerque, et il semble que l'on en ait porté au tombeau, avec Serpa Pinto (1), le dernier souvenir.

Deux vrais amis vivaient au Monomotapa :

il était permis, en ces derniers temps, de se demander, en par-

(1) Mort le 30 décembre 1900.

courant les journaux de Londres et de Lisbonne, si la côte du Mozambique ne serait pas en passe de redevenir, comme aux âges heureux chantés par La Fontaine, une manière de paradis terrestre où fleurirait la véritable amitié. Trompeuses apparences, hélas! Des deux amis d'aujourd'hui il est bien vrai que l'on pourrait dire, comme dans la fable :

L'un ne possédait rien qui n'appartînt à l'autre!

Mais c'est que « l'autre, » en l'espèce, a, de plus que son intime, la force, et a montré qu'il savait au besoin en user. Dans la réalité actuelle, les Anglais ont bien la libre disposition, comme si elle était leur propriété, de la colonie portugaise du Mozambique; mais c'est ici que cesse la ressemblance entre la vérité et la fiction; il n'y a pas réciprocité de bons offices, et, pour que l'amitié soit réelle et durable, il y manque un élément indispensable : l'égalité. L'intimité proclamée si bruyamment à Lisbonne n'est pas née d'un élan du cœur ou d'une conformité réelle des goûts et du génie de deux nations, mais de la dure nécessité de la loi du plus fort. Neutralité très bienveillante, libre usage de ses ports et de ses chemins de fer, « porte ouverte, » l'Angleterre a tout demandé au Portugal; et, en échange, qu'a-t-elle donné? Le droit pour son allié de conserver ce qui est à lui, ses propres colonies; l'ogre, pour aujourd'hui, limite ses appétits et, occupé à digérer un trop gros et trop dur morceau, garantit à ses heureux voisins qu'ils ne seront pas mangés comme ils l'ont été, à moitié, voilà dix ans. Le bon billet qu'a là le roi de Portugal! En vérité, l'alliance proclamée n'est pas un mariage d'amour, c'est une triste union de raison. Quelles en sont donc les raisons?

A l'alliance nouvelle, le Portugal gagne de garder intactes ses colonies de l'Afrique du Sud. Possession précaire à la vérité, puisqu'elle dépend du bon plaisir de l'Angleterre, qui a montré que les traités ne sont jamais un obstacle à la réalisation de ses desseins; mais le Portugal, encouragé par les résultats heureux de ces dix dernières années et par les progrès de la colonisation du Mozambique, espère sans doute développer ses intérêts sur la côte africaine, y multiplier ses établissemens et ses colons, si bien qu'il deviendrait de plus en plus difficile, de plus en plus odieux, de renouveler l'opération de 1890 et d'achever la spoliation. Peut-être espère-t-il aussi qu'en tenant pendant quel-

ques années encore de la condescendance d'autrui ses propres colonies, il pourra attendre la venue d'un temps où le bon droit ne serait plus réduit à toujours plier devant les forts, et où il lui suffirait pour sa défense d'être évidemment le bon droit; ou peut-être encore attend-il que se lève quelque grand vent d'orage qui, passant sur les hautes futaies, courbe les grands chênes et rouvre aux arbres plus humbles l'accès de l'air libre. En mettant les choses au pis, le Portugal, isolé dans le monde et qui se souvient de l'abandon où il fut laissé, gagne au moins au renouveau de l'alliance la protection momentanée de son ennemie la plus dangereuse : il est des heures où, pour les faibles, la seule politique possible consiste à être l'ami de qui les peut écraser.

Quant au jeu de l'Angleterre, les événemens en indiquent assez le sens et le but.

Le Portugal est un instrument de sa politique. En Europe, en Afrique, l'alliance de ce petit État, qui dispose de bons ports et qui ne saurait les fermer, qui a des territoires sur toutes les mers du globe, peut lui être, à un moment donné, d'un très utile secours. Les événemens de l'Afrique du Sud et le passage des troupes anglaises par Beïra en ont été une première preuve. La rupture des relations diplomatiques entre le Portugal et la Hollande, au moment même où l'alliance était proclamée à Lisbonne, et où la reine Wilhelmine s'apprêtait à recevoir le président Krüger, est encore un indice du genre de bons offices que le gouvernement de Londres attend de son allié. Mais on peut supposer que de plus graves éventualités ont été prévues dans les pourparlers entre le Foreign-Office et le ministre portugais à Londres: l'idée d'un conflit possible avec la France obsède depuis longtemps l'esprit de quelques-uns des hommes d'État de l'impérialisme. Il serait peut-être curieux, à ce point de vue, de rapprocher le voyage récent de M. Chamberlain à Malte et à Rome de la proclamation de l'alliance anglo-portugaise. Pour consolider la domination britannique dans le bassin occidental de la Méditerranée, l'appoint du Portugal pourrait être très utile; il pourrait aider à obtenir de l'Espagne certains avantages depuis longtemps désirés : un dépôt de charbon aux Baléares, un autre près du détroit, et, le détroit franchi, quelque nouveau Gibraltar en Galice. La rade de Lisbonne serait d'ailleurs précieuse, en cas de guerre, pour les escadres anglaises : elles commanderaient de

là la route de Toulon à Brest, comme elles menaceraient, des îles du Cap-Vert, le Sénégal, de Saint-Thomas, Libreville, et de Beïra, Madagascar. Hypothèses chimériques, peut-être? Il le faut souhaiter, et nous le souhaitons; mais il n'en reste pas moins évident que la France, pour sa sécurité en Europe et en Afrique, ne peut pas se désintéresser du sort des colonies portugaises et particulièrement de celle du Mozambique.

Sous nos yeux trop souvent fermés, de grands empires se constituent peu à peu qui étendent leurs bras sur toutes les parties du monde et qui seront les acteurs de la lutte économique de demain : empire germanique, empire russe, empire britannique, empire américain; peut-être aussi, si nous savions faire passer avant tout le maintien de notre situation extérieure et user des élémens que nous possédons, empire français. Autour de ces puissantes unités, de ces « tout » économiques et politiques, peu à peu les petits peuples viendront s'agréger; ils en seront des annexes. Dès maintenant, il faut bien le voir, le Portugal, avec ses colonies, n'est plus qu'une dépendance de « l'empire britannique; » il est dans la mouvance de ce haut seigneur féodal; il gravite autour de l'Angleterre, attendant d'elle la protection et la vie, comme les cliens de l'ancienne Rome autour de l'*insula* d'une riche patricienne.

René Pinon.

LE CONSEIL INTERNATIONAL

DES FEMMES

International Council of Women. Report of transactions of the second quinquennial meeting, held in London, July 1899, with an introduction by the countess of Aberdeen. London, Fisher Unwin, 1900.

DERNIÈRE PARTIE (1)

III. — LES PROFESSIONS

Nous avons résumé l'impression générale que produisait la lecture des *Transactions* du Congrè international de Londres, à mesure qu'on s'y plongeait davantage : le but de cette assemblée féminine universelle a été parfaitement rempli, s'il ne s'agissait, comme l'a dit lady Aberdeen, que de fournir le plus de renseignemens possible pour éclairer la situation, sans prétendre résoudre les problèmes, sans vouloir même tirer de conclusions trop précises. Nous avons là un admirable exposé des conditions et du développement du travail des femmes en général, dans le monde entier, à la fin du XIXe siècle. Mais d'une bien plus grande importance encore que les rapports du Congrès, — c'est lady Aberdeen qui parle, — sont les relations personnelles formées entre des travailleuses inconnues jusque-là les unes aux autres et qu'auront rapprochées des sympathies nouvelles, un sentiment nouveau de mutualité.

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

Cela est vrai surtout pour les femmes qui exercent des professions libérales, car les ouvrières ne se sont montrées qu'en très petit nombre, gardant le silence pour la plupart, et laissant leurs intérêts aux mains de ce que leurs collègues de Paris, sur tous les tons d'une haine plus ou moins contenue, appellent des « bourgeoises. » A notre Congrès des droits de la femme, les déléguées des syndicats figuraient en personne et leurs revendications ardentes, passionnées, souvent injustes, ne m'ont pas semblé devoir produire l'harmonie des partis; à Londres, elles semblaient absentes, au point que les organisatrices du Congrès international ont dû expliquer que la besogne journalière des travailleuses ne leur permettait pas d'être assidues aux séances, ni de venir de loin, le voyage fût-il gratuit. En revanche, les avocates, professeurs, artistes, médecins, etc., ont pu fraterniser et s'entr'écouter, si bien que deux volumes suffisent tout juste à contenir l'abrégé de leurs discours.

Faute d'espace, nous ne considérerons que les professions nouvelles. Il serait en effet superflu d'envisager la femme dans les lettres et dans les arts, où depuis longtemps elle est admise à manifester sa valeur, sans que le public tienne compte du sexe de l'écrivain ou du peintre. On n'a pas marchandé la gloire aux George Sand, aux George Eliot, aux Elizabeth Browning, aux Ackermann, aux Rosa Bonheur. Bien avant elles, les Staël et les Austen, les Rosalba, les Vigée-Lebrun et les Angelica Kaufmann avaient pris rang parmi leurs contemporains les plus célèbres. En France, l'École des Beaux-Arts vient de s'ouvrir aux femmes. Le jour où, en musique, elles pourront être mieux que virtuoses ou professeurs, elles n'auront pas plus de peine que les hommes à faire accepter et exécuter un opéra; le très petit nombre d'entre elles qui montre quelque imagination créatrice n'est certes pas méconnu. Quant à la carrière dramatique, si encombrée qu'elle soit, elle n'est pas cruelle aux actrices de génie ou seulement de talent. Laissons donc de côté l'examen des rapports qui ont trait à ces diverses professions, qu'il faudrait appeler plutôt des vocations et dont il serait plus qu'imprudent de faire des gagne-pain.

Le journalisme, séparé des lettres en général, paraît cependant nourrir une multitude de femmes. Nous savons gré à la duchesse de Sutherland, qui présida la séance dont il fut l'objet, d'avoir si bien parlé de la nécessité qu'il y aurait à lui conserver

le ton de la littérature au lieu de le réduire, comme il arrive trop souvent, à n'être qu'un instrument de scandale. Avec une honnête énergie, elle signale les méfaits d'une certaine presse; mieux vaudrait mille fois balayer ou laver le plancher que se dégrader, dit-elle, à cette vile besogne.

Aux États-Unis, des légions de femmes s'intitulent journalistes; on croit généralement là-bas à la nécessité, pour ce métier comme pour tous les autres, d'une préparation technique, et plusieurs Universités lui consacrent un « département » spécial. Ceux qui estiment, nous dit-on en passant, que le journalisme est en quelque sorte la bohème de la littérature, se moquent un peu de ce stage universitaire; et elles ne l'ont pas toutes subi, les dames journalistes qui gagnent à New York ou à Chicago de 20 000 à 40 000 francs par an. Ce sont des exceptions, il est vrai, et les mille reporters femelles que relève le dernier recensement se contentent de beaucoup moins. La plupart sont sténographes et, de premier jet, écrivent à la machine, — certains grands journaux n'acceptant de copie que sous cette forme. L'*interview* s'impose à elles, bien entendu; elles en abusent avec une indiscrétion que connaissent seuls dans toute son horreur ceux qui en ont été victimes; ce qu'elles pourchassent, c'est la nouveauté. Le public demande chaque jour un tableau dramatique et mouvementé de ce qui s'est passé depuis vingt-quatre heures. Pour faire moisson de nouvelles, la femme-reporter sort par tous les temps, voit toute sorte de gens et, comme le dit l'une d'elles, est tenue de posséder trois ou quatre qualités principales : le sens commun, du calme, ce qu'il en faut pour pouvoir au milieu d'un cyclone, sans broncher, prendre des notes, un bon caractère, et cette absence de susceptibilité qui l'empêche de remarquer au bureau du journal que ses confrères gardent leur chapeau sur la tête ou mettent leurs pieds sur la table. Quelques-unes gagnent ainsi plus d'argent que les innombrables fournisseurs attitrés de romans, d'essais, et de poésies pour *Magazines*. Mais le gain d'un simple reporter dans les grandes villes n'est guère que de vingt à quarante dollars par semaine.

A travers toute la République circulent des journaux hebdomadaires sous une direction féminine; il n'en est aucun cependant dont on puisse dire, comme chez nous de *la Fronde*, qu'il soit fondé, rédigé, administré entièrement par des femmes. L'Américaine s'entend autant que l'Américain à faire réussir

les périodiques populaires et à les soutenir au moyen des annonces. Les syndicats qui ont transformé le journalisme du Nouveau Monde sortirent, à l'origine, d'une inspiration féminine, celle, dit-on, de Mrs Croly. En tous pays, d'ailleurs, il n'y a guère aujourd'hui de feuille politique ou autre qui ne compte des collaboratrices et des correspondantes.

L'Allemagne témoigne une faveur croissante aux femmes publicistes; la baronne de Suttner, auteur d'un roman célèbre sur l'arbitrage et la paix universelle, y dirige le périodique très répandu : *Die Waffen nieder* (A bas les armes). Mais on ne saurait se dissimuler qu'au point de vue économique, le petit journalisme, celui qui fournit des articles intitulés, par exemple, *Ce que mangent les reines*, soit plus rémunérateur que le journalisme littéraire et sérieux.

La médecine a aussi beaucoup d'adeptes : rapport très remarquable du docteur Sarah Hackett Stevenson, une éminente praticienne de Chicago. Elle part d'une idée générale, indique trois époques dans l'évolution de la race humaine et du sort de la femme. Quand l'homme chassait pour sa subsistance, la femme se confinait aux emplois élémentaires de l'agriculture et de l'industrie; une seconde période fut caractérisée par la division du travail, devenu spécial pour l'homme, universel pour la femme; puis surgirent les industries productives : la conquête de la nature par les machines commença, la femme cessa d'être tisserand, boulanger, etc. Maintenant ce sont les idées qui se dressent au gouvernail, et les idées ne sont ni mâles ni femelles; que la femme le veuille ou non, elle a un rôle à jouer dans l'évolution sociale qui s'est produite. Comment ne se tournerait-elle pas vers les sciences médicales, dont Descartes fut le premier à dire que, si le perfectionnement de l'espèce humaine est possible, c'est là qu'il faut en chercher le moyen? Mais, bien loin de tirer vanité de la multitude de femmes médecins qui existent dans son pays, cette Américaine de Chicago qui cite notre vieux Descartes souhaite que le fléau des Facultés de fantaisie et des diplômes irréguliers cesse au plus vite, et qu'une hiérarchie médicale uniforme soit établie dans tous les pays pour empêcher le demi-savoir et les maux qui en découlent.

L'exemple de l'Amérique a porté des fruits. Une *doctoresse* allemande du nom de Tiburtius raconte que, lors de sa visite à New York, elle fut frappée de l'œuvre accomplie par les femmes

dans les dispensaires et se proposa d'en faire autant à Berlin. Elle rencontra d'abord quelques difficultés, l'Allemagne étant lente à changer ses habitudes, mais maintenant Berlin possède un dispensaire où plus de 30 000 indigens reçoivent des secours.

Pareillement, en Hollande, le docteur Aletta Jacobs fut longtemps seule de son sexe. Aujourd'hui, dit-elle, l'impulsion est enfin donnée, du moins pour ce qui concerne le traitement des femmes et des enfans. La Société de gynécologie a un secrétaire femme. L'un des trois médecins municipaux récemment nommés par le conseil de la ville d'Amsterdam est une femme, rémunérée comme ses confrères mâles.

Deux dames russes, deux docteurs, rendent compte de la lutte intrépide que leurs compatriotes livrèrent à d'anciens préjugés pour arriver aux études supérieures et à l'exercice de la médecine. La première qui s'y jeta fut la fille d'un serf, Nadeschda Susloff; elle prit ses degrés à Zurich, en 1867. Ses très nombreuses imitatrices témoignèrent des dons merveilleux de ténacité et d'endurance qui forment le fond de l'âme russe. Nourries tout juste assez pour ne pas mourir de faim, pauvrement vêtues, tristement isolées à l'étranger, les étudiantes travaillaient pour la plupart avec l'idée mystique de mener une vie de sacrifices au milieu des paysans. C'est à Mlle Rodstwennaïa et à sa mère que l'on dut les fonds nécessaires à l'établissement des premiers cours qui, avec la permission de l'Empereur, furent créés à l'Académie de médecine et de chirurgie de Pétersbourg. Elles donnèrent pour cela tout l'argent qu'elles avaient laborieusement gagné en Sibérie. Le tsar Nicolas II s'est montré favorable aux femmes médecins et généreux envers l'Institut dont elles sortent. Dans les campagnes de l'intérieur surtout, elles font un bien inestimable; leur courage n'a d'égal que leur désintéressement. A Pétersbourg, on les trouve au nombre de 55 dans 28 hôpitaux; il y en a aussi dans les écoles, dans le service municipal des plus misérables quartiers; le dispensaire se tient chez elles et doit être ouvert tous les jours. Plusieurs ont une assez vaste clientèle et des spécialités reconnues. Il y a près de dix ans qu'elles ont fondé une société d'aide morale et matérielle, où l'argent est prêté sans intérêts à celles qui traversent des difficultés temporaires. Cette société forme un centre où se discutent les questions professionnelles.

Les femmes représentant plus de la moitié de la race humaine,

on peut dire que la moitié des malades sont des femmes. Il semble donc naturel que cette partie de l'humanité souffrante puisse se confier à d'autres femmes. En Norvège, en Danemark, en Finlande, leur accès à l'exercice de la médecine n'a rencontré aucune opposition; et l'on sait qu'à Paris il y a aujourd'hui une vingtaine de praticiennes; la femme, victoire sérieuse! y a forcé les portes de l'internat.

Pourquoi, demande Mlle Maria Popelin, la Faculté de Droit serait-elle inabordable, quand la Faculté de Médecine ne l'est pas? — Moins heureuse que ne l'a été en France Mlle Jeanne Chauvin, Mlle Popelin, docteur en droit, se voit interdire le barreau dans son pays, la Belgique. Elle n'insiste pas sur ses griefs personnels, mais, dans l'intérêt même de la société, veut que la femme ait part aux fonctions sociales. Tout ce qui arrêtera, dit-elle, le progrès d'un des sexes empêchera celui de l'autre. La faiblesse de sa constitution, une réserve inhérente à sa nature, sa mission spéciale en ce monde défendent à la femme de certaines carrières, au dire de ceux qui paraissent craindre qu'elle n'empiète sur un terrain privilégié. Mais pourquoi n'est-il question ni de cette réserve, ni de cette faiblesse, lorsque la misère l'oblige d'accepter les emplois les plus bas, les plus fatigans et les plus mal rétribués, ou encore de tomber dans la galanterie? Que les devoirs de la famille passent avant tout, soit, mais les femmes qui n'ont pas de famille, les isolées si nombreuses, pourquoi donc arrêterait-on leur élan, de quelque côté qu'il les porte?

Les États-Unis viennent à la rescousse. Depuis vingt-cinq ans, les Facultés de droit accueillent les femmes, dans l'Ouest tout au moins. Les avocates autorisées à plaider se comptent par centaines; de riches héritières éprouvent aussi le besoin d'acquérir les connaissances légales utiles pour administrer leur fortune. Et toutes celles qui étudient le droit s'accordent à reconnaître qu'il n'y a pas de meilleure discipline intellectuelle. La situation de la femme devant la loi, ce point si complexe, si important, ne pourra être décidé sans l'aide des femmes elles-mêmes. Aussi le mouvement féministe aux États-Unis a-t-il nécessairement fait éclore des femmes de loi savantes et expérimentées, capables de donner leur avis sur les questions tant débattues du mariage, du divorce, de la tutelle des enfans, etc. Il importe à la famille que les épouses et les mères soient instruites, mieux

qu'elles ne l'étaient autrefois, des lois qui gouvernent leur sexe. Grâce à elles, on considérera désormais le côté féminin de questions dont on ne voyait jusqu'ici que le côté masculin. C'est au fond le même principe qui, en Amérique, donne aux femmes le droit de prendre la parole partout, même en qualité de ministre de la religion. L'heure de la femme a sonné ; il est temps d'avoir l'opinion de la femme sur tous les sujets. Dieu veuille qu'elle la donne raisonnable et que ce ne soit pas une fausse note de plus dans la cacophonie générale !

Un pays sagement féministe me paraît être la Suède. La libre constitution, les traditions nationales y ont toujours assigné un très haut rang aux femmes; elles ont accès à toutes les professions; il n'y a de fermées devant elles que l'Église et l'armée; 63 pour 100 des professeurs de l'instruction nationale sont des femmes; les hommes leur font place avec une rare courtoisie, et cependant elles ne sortent qu'avec répugnance du cercle de la famille; elles manquent d'ambition. Une seule, jusqu'ici, est devenue agrégée d'Université. Mais elles se sont distinguées dans les arts, dans la littérature d'imagination; les sphères les plus élevées de la société tiennent le travail intellectuel en honneur. Au reste, comme partout, les carrières administratives ne leur réservent pas les meilleures places (il n'y a encore que la petite Suisse où l'administration des postes ait admis l'égalité du traitement pour les deux sexes). De même l'ouvrière reçoit un salaire inférieur à celui de l'ouvrier; la raison en est peut-être qu'elle ne fréquente guère la fabrique après son mariage. L'absence de femmes, dans beaucoup de métiers, tient à ce que la Suédoise travaille beaucoup moins au dehors que ses sœurs des grands pays industriels. La lutte pour l'existence ne se fait pas encore sentir âprement en Suède. Heureux pays, où la vie est longue plus que dans toutes les autres contrées de l'Europe, où l'immoralité semble avoir pénétré moins qu'ailleurs, puisque le nombre des enfans naturels n'a pas augmenté depuis un demi-siècle, qu'il a même diminué à Stockholm. Des chiffres éloquens sont produits; la criminalité décroît singulièrement chez les femmes. Faut-il conclure de tout cela que le meilleur moyen d'empêcher la femme d'abuser de ses droits est de lui en accorder beaucoup?

Les professions nouvelles où les femmes se sont précipitées avec le plus d'engouement peut-être, tant en Amérique qu'en

Angleterre (car la philanthropie peut, comme tout autre emploi de notre activité, devenir affaire de mode), est la profession de *nurse* ou d'infirmière. Il y a longtemps que Florence Nightingale, cette infirmière modèle qui joua un si grand rôle auprès des blessés dans la guerre de Crimée, a dit : « Soigner les malades est un art, c'est même un des beaux-arts, et il ne souffre pas la médiocrité; on ne saurait soigner en amateur. » Certes elle ne pouvait désirer un enseignement plus complet que celui qui est donné aujourd'hui à ses émules. Aux État -Unis, les *nurses* ne font pas moins de trois années d'études à l'hôpital. Première année : la salle, avec leçons d'anatomie et de physiologie; seconde année : la cuisine, rudimens de chimie, étude scientifique de l'effet et de la valeur des alimens; troisième année : leçons aux débutantes, étude d'une langue étrangère, etc. Examen final au bout de trois ans. L'association des infirmières diplômées procure aussi des gardes à domicile; elle est vraiment composée de femmes d'élite, ayant à cœur la dignité de leur profession. Dans les pays catholiques, tels que le Canada, les religieuses ont et auront probablement toujours la préférence; mais, au Canada même, dans l'Ouest surtout, l'ordre des infirmières ambulantes, organisé par lady Aberdeen, a cependant trouvé place. En effet le Canada ne se borne pas à la vaste province française de Québec; il s'étend sur d'immenses espaces qui n'ont en tout que cinq à six millions d'habitans. Le pionnier qui défriche des terres loin du moindre village ne peut guère appeler de médecin en cas de maladie; il lui est même difficile de s'assurer les soins d'une servante. La *nurse* du district apparaît alors comme une providence. Les centres de l'ordre auxquels on peut la demander sont plantés de distance en distance, chacun d'eux ayant à sa tête une surintendante. Il faut, pour être admise au rang d'infirmière Victorienne, avoir d'abord le diplôme d'une école attachée à quelque hôpital en renom et ensuite avoir fait l'apprentissage de la carrière d'ambulance, tout en apprenant à soigner les pauvres et en se renseignant sur les mœurs et habitudes du pays. La bicyclette est d'un grand secours pour circuler pendant la saison d'été; l'hiver, la neige oblige à d'autres moyens de locomotion. Dans deux localités les Victoriennes ont de petits hôpitaux où sont reçus les laboureurs des fermes et des ranches. Elles vont jusqu'au Klondyke. Leurs services n'ont pas été superflus durant une terrible épidémie de fièvre typhoïde. Ainsi, nous dit-on, les

périls auxquels les hommes s'exposent pour l'amour de l'or sont bravés par les femmes pour l'amour du devoir.

Un véritable esprit de charité peut aussi élever singulièrement le rôle que joue, dans les grands centres manufacturiers d'Angleterre, du Canada, des États-Unis, l'inspectrice du travail. En Hollande, elle n'est encore qu'inspectrice adjointe; on espère lui voir bientôt prendre la place de l'homme dans toutes les fabriques où sont employées des femmes. Mais il faut, pour bien exercer ces fonctions, être au courant des lois sur le travail en son propre pays, connaître les principales stipulations de ces lois à l'étranger, posséder les notions voulues d'hygiène, être pratiquement renseignée sur le mouvement des machines et des outils dans les diverses branches de l'industrie. Les sept inspectrices de fabriques déjà nommées en Angleterre, se transportent partout où il y a une enquête à faire sur le travail des femmes. Elles complètent le corps si utile des inspectrices de la salubrité publique, dont le nombre augmente toujours à Londres et dans les autres grandes villes. On sait quelles sont en France les attributions des inspectrices des écoles, des asiles, etc. Les différences du traitement, qui varie de quatre cents livres sterling par an à une livre par semaine, sont particulières à la Grande-Bretagne, où cette question relève tantôt de l'État, tantôt des autorités locales.

Une carrière qui n'atteint tout son développement qu'en Amérique est celle de bibliothécaire : elle n'est pas exclusivement féminine, mais le grand nombre des élèves de quatre écoles préparatoires, existantes aujourd'hui, se recrute parmi les femmes. L'explication en est simple : les hommes de même condition sont appelés de préférence par la vie industrielle.

Chaque année une centaine de diplômées sortent de ces écoles et sont aussitôt placées, car il n'y a guère de localité, si petite qu'elle soit, qui n'ait sa bibliothèque publique libre. Le mot de Carlyle a fait fortune : « Les bibliothèques sont les universités du peuple. » Leur effet sur le progrès intellectuel de la nation est reconnu. L'école, l'asile, le *settlement*, la prison, etc., ont pour annexe une bibliothèque; des bibliothèques circulantes, représentées par de gros paquets de livres soigneusement choisis, sont expédiées jusqu'aux plus lointains défrichemens. La jeunesse, l'enfance elle-même, reçoivent leur abon-

dante pâture littéraire, et les qualités maternelles de la femme, ses aptitudes d'éducatrice trouvent ici à s'employer; son conseil est souvent demandé par des gens de culture très diverse. Elle doit avoir beaucoup de tact, outre les connaissances acquises en quatre années d'études spéciales couronnées par des examens qui portent sur l'histoire littéraire, le mécanisme de la typographie, la bibliographie appliquée, la lecture des manuscrits, les langues, etc. On constate le soin particulier que mettent les femmes à dresser les index, tables, répertoires, catalogues. Il y a des bibliothécaires femmes au Canada, en Australie, dans l'Afrique du Sud et jusqu'à Honolulu; en Suède, les femmes sont surtout employées comme assistantes; en Suisse, le musée cantonal de Fribourg a une directrice; en France, Mlle Pellechet a dressé le catalogue des incunables. En Angleterre, les emplois de bibliothécaires féminins sont moins nombreux et moins bien rétribués qu'en Amérique; mais, comme en Amérique, les femmes se poussent au premier rang pour les places de secrétaires, de sténographes, pour la tenue des livres, le travail de bureau, la correspondance commerciale. L'écriture à la machine fait vivre une armée de jeunes filles. Ce sont là par excellence des professions nouvelles.

Il y en a aussi parmi les travaux manuels. L'influence de Ruskin et de Morris a produit en Angleterre le réveil des arts décoratifs, élevés souvent au niveau du grand art, par exemple la sculpture sur bois. L'école spéciale où on l'enseigne à Londres est dirigée par une femme. Au collège de Reading, une autre femme est à la tête de certaine section dont le but paraît être de développer l'imagination de l'élève autant que l'habileté de ses doigts, de la détourner surtout des imitations prétentieuses. La reliure prospère entre les mains d'une guilde féminine. Il n'y a guère plus de dix ans, ce métier était tout entier accaparé par les hommes; quelques femmes de goût, qui avaient passé par les écoles d'art, découvrirent que les couvertures de livres offrent un champ illimité à la fantaisie, puisqu'on peut y exprimer symboliquement le contenu du livre lui-même. De courageuses ouvrières s'approprièrent le maniement assez dur des outils, et bientôt réussirent à exceller dans une profession qui a le grand mérite de n'être pas précaire. Les commandes ne s'arrêtent jamais.

En photographie, les Anglaises s'efforcent de surpasser la

simple photographie commerciale. L'exemple leur a été donné par une artiste profondément originale, Mrs Cameron.

La bijouterie d'art représente encore, malgré les difficultés et les lenteurs de l'apprentissage, un des nombreux débouchés qui se sont ouverts depuis peu; on en a vu des échantillons à l'Exposition de 1900.

La peinture sur verre fleurit surtout aux États-Unis, où la renaissance du vitrail compte une femme, Mrs Sarah Whitman, parmi ses plus éminens promoteurs.

Les écoles professionnelles de France, bien loin d'avoir à envier celles de l'étranger, leur donnent l'exemple; nous avons, nous aussi, nos professions nouvelles; les femmes dessinateurs, graveurs, imprimeurs rivalisent avec leurs confrères de l'autre sexe, au grand dépit parfois de ceux-ci, qui les rendent injustement responsables de l'avilissement des salaires.

En Danemark, la femme s'adonne avec succès à l'ébénisterie. « Il n'existe pas encore de *charpentières* ni de *maçonnes*, dit un rapport venu de ce pays, mais, la maison une fois bâtie, les femmes sont parfaitement capables de la meubler tout entière. Grâce à l'école de dessin et d'arts appliqués qui prospère depuis vingt-cinq ans, un nombre considérable d'entre elles s'est mis à fabriquer des châssis, des serrures, des lampes électriques; il y a des femmes vitriers, horlogers, céramistes, etc. Les deux plus grandes « artisanes » de Copenhague sont Mlles Horsböl et Christensen, toutes les deux menuisières, employant chacune une vingtaine d'ouvriers et gagnant chacune aussi environ 50 000 francs net. Il y a quatre ans qu'elles sont dans les affaires, et elles commencent à former des apprenties; jusqu'ici, elles n'employaient que des hommes, mais l'honnêteté générale des mœurs empêche qu'il y ait inconvénient à rapprocher en un même travail les ouvriers des deux sexes. Et peu importe aux hommes d'avoir affaire à des patronnes, car, en Danemark, les patrons ont leur organisation, les ouvriers ont la leur, et tous les points en litige sont réglés entre ces deux puissances sans que l'on fasse intervenir les personnalités. Jamais les artisanes danoises n'ont abaissé leurs prix; elles élèvent plutôt la valeur du travail. De sorte qu'au lieu de lutter contre les hommes en dépréciant l'ouvrage, elles établissent la rivalité sur le terrain de l'excellence et se font respecter ainsi.

Les carrières agricoles sont de celles auxquelles les femmes

en tous pays doivent être encouragées. C'est l'agriculture qui peut donner à l'Angleterre la solution de deux grands problèmes, la dépopulation des campagnes et l'emploi d'un million de femmes en trop. Le premier de ces problèmes s'impose un peu partout; on le résoudrait en inspirant aux femmes le goût de la terre, en leur apprenant à la cultiver et à en tirer, comme auxiliaires intelligentes de l'homme, ce qui est nécessaire à la vie. Les écoles ambulantes, avec accompagnement de conférences, font merveille en Belgique; leur organisation, leur fonctionnement ont été longuement expliqués au Congrès. Il faut que les femmes, pour quelque profession que ce soit, ne se bornent plus à des qualités purement instinctives, mais qu'elles s'y préparent, comme font les hommes. A cette fin lady Warwick a fondé un *home* admirable. Le collège de Reading, avec son vaste département d'agriculture subventionné par le ministère, est tout près; il fournit l'éducation scientifique et théorique aux étudiantes, sans préjudice des travaux pratiques dans deux groupes principaux entre lesquels l'enseignement est divisé: l'horticulture et la laiterie, plus la basse-cour et l'élevage des abeilles. A sa sortie du *Lady Warwick's hostel*, l'étudiante, si elle a satisfait aux examens, reçoit un certificat délivré par les comités réunis d'Oxford et de Reading. Des filles bien élevées ont déjà choisi cette voie, qui n'a rien d'incompatible, tout au contraire, avec la vie de famille.

Dans certaines colonies anglaises les femmes prennent sur elles les travaux les moins lourds de l'agriculture; celles de la Nouvelle-Galles forment une association industrielle pour l'élevage des vers à soie; celles de la Nouvelle-Zélande contribuent à l'élevage si productif des autruches. Le collège de Swanley (Kent) a déjà répandu dans le Royaume-Uni des jardinières habiles, sans compter celles qui occupent le rang de professeurs dans diverses institutions, où l'on prélude aux besognes rustiques par la géométrie, la géologie, la chimie, la botanique, le dessin à main levée. L'art de jardinière-paysagiste surgit en Amérique, tandis que commencent à s'ouvrir aux hommes des écoles forestières dont l'absence était déplorable. En Californie, le pays du monde qui donne le plus de fruits, beaucoup de femmes exploitent les vergers immenses dont elles sont propriétaires; le produit, par tonnes, de ces forêts d'arbres fruitiers, chargent des navires. Il va de soi que les jardinières, maraîchères, etc.,

n'ont aucune prétention à se passer de l'homme pour les travaux qui exigent des muscles. Là comme partout, les deux sexes peuvent travailler côte à côte.

Le jardinage pratiqué dans les asiles, dans les maisons de convalescence, paraît être doublement utile aux pensionnaires, dont il emploie les forces et améliore le régime. Et ceci se rattache aux observations de nombreuses sociétés féminines d'hygiène qui fonctionnent en Danemark, mieux encore peut-être qu'ailleurs, distribuant un enseignement indispensable aux femmes, qui partout sont appelées, sans exception, à être gardes-malades, ménagères, à soigner leurs vieux parens ou leurs jeunes enfans. On les initie à l'hygiène, à l'économie domestique, à l'étude de la coopération et de la subordination existantes dans la machine humaine; de tout cela elles tirent des lumières sur les lois de la vie, sur la relation sacrée de l'individu et de la société, ou de la race, et d'abord elles se perfectionnent dans le plus indispensable de tous les arts, celui de bien diriger leur famille et leur maison.

Quant à l'utilité des professions en général pour les femmes, je crois qu'il faut méditer le discours si suggestif et si sensé d'une dame anglaise, Mrs Fenwick Miller, sur l'effet qu'elles produisent dans la vie domestique. Leurs avantages sont ceux-ci : offrir un aliment précieux aux filles qui ne se marient pas et dont la vie manquée s'écoulait inutile et languissante auprès de parens qui, d'aventure, les laissaient sans ressources, désarmées contre la vie, à un âge où l'on ne peut plus rien commencer; faciliter le mariage dans tel cas où le gain de la femme s'ajoute à celui du mari et produit l'aisance. La mère de famille devra nécessairement se faire aider pour les soins matériels, car une femme qui travaille ne saurait être une femme de foyer selon les anciennes formules, mais les enfans gagneront au développement de l'intelligence et des talens de leur mère. Le péril serait dans les habitudes de paresse que prend volontiers le mari en pareille occurrence. Mrs Fenwick Miller signale cette grave menace : très fréquemment il s'appuie sur sa femme aussitôt qu'il la voit se suffire à elle-même. En Allemagne et dans plusieurs des États de l'Union, on a prévu le cas par des mesures légales contre l'oisiveté de tout homme qui ne contribue pas à nourrir sa famille. Le divorce peut s'ensuivre, entraînant de certaines obligations pécuniaires du père envers ses enfans. Un autre point dé-

licat, franchement abordé dans le même rapport, c'est l'impossibilité pour la femme de concilier l'exercice d'une profession avec une progéniture nombreuse. La mère de beaucoup d'enfans suffit tout juste aux devoirs de la femme d'autrefois; la femme nouvelle n'aura que peu d'enfans, — comme en France, ajoute, hélas! Mrs Fenwick Miller! La maternité quasi périodique serait une cause de grève : on ne peut bien faire deux choses à la fois.

Cette déclaration formelle, que personne ne contredit, est à enregistrer, — et à méditer!

IV. — L'ÉDUCATION

Ce qui précède montre assez quel vaste champ s'est ouvert depuis une dizaine d'années à l'activité de la femme, et nous n'avons pas abordé encore la sphère pour laquelle la nature semble l'avoir créée spécialement.

De tous les sujets discutés par le Congrès, le plus intéressant est peut-être celui de l'éducation, et d'abord la psychologie de l'enfance à propos de laquelle Anglaises et Américaines échangent leurs vues. L'éducation du petit enfant n'est pas une affaire de papier imprimé; il s'agit de le prendre tel qu'il est, tout entier, corps et âme, et de l'aider, sans le contraindre, à faire de ses facultés le meilleur usage possible durant le voyage de la vie. De ces quatre ou cinq premières années dépend en effet l'orientation de la sociologie et en un certain sens la direction du mouvement scientifique s'il ne saurait conduire à rien de plus haut que le développement de l'âme humaine. On en est persuadé aux États-Unis, si bien qu'il ne se trouve presque pas d'État qui ne possède une *Child Study Society* conviant ses membres à s'informer de tout ce qui regarde l'enfance.

En Angleterre, cette même étude est organisée; un peu partout elle a donné naissance à une littérature spéciale, livres ou journaux, qui enregistre les résultats d'une minutieuse investigation de l'enfance. Et l'investigation a bien ses inconvéniens, — car elle provoque chez celui qui en est l'objet cette *self-consciousness*, cette conscience excessive de soi-même, beaucoup plus fréquente, on le sait, dans les pays anglo-saxons et protestans, qui pratiquent le perpétuel examen, que dans les pays latins. En revanche, l'attitude des maîtres y gagne; ils deviennent en quelque sorte étudians attentifs devant le grave problème qui

leur est posé; la discipline entre leurs mains cesse d'être aveugle; plus qu'autrefois ils se proposent comme objectif non pas seulement de meubler un jeune esprit, mais, avant tout, de former un caractère.

Une véritable révolution est en train de se produire dans les moyens pédagogiques : on écartera les méthodes trop sèches, on commencera, dès le premier âge, l'éducation de la volonté. C'est aussi l'éducation des parens qu'il faudra entreprendre, afin qu'ils conçoivent leurs responsabilités d'une façon plus large; car ce qu'ils ont à faire n'est pas d'élever leurs enfans précisément comme ils ont été élevés eux-mêmes dans un temps qui n'est plus, mais en tenant compte des idées et des tendances qui seront inévitablement celles de la génération suivante, et en préparant par une intelligente culture l'avenir de cette génération. Ainsi le père de famille aurait tort désormais de se refuser à faire pour l'éducation de sa fille les mêmes sacrifices qu'il a faits pour celle de son fils, sous prétexte que les hommes ont seuls besoin de s'ouvrir une carrière. Le travail ennoblit la femme autant que l'homme et, faute du genre d'indépendance qu'il procure, la jeune fille court des risques plus grands que ceux qui peuvent menacer son frère.

Notre siècle est par excellence un siècle d'apprentissage; les parens doivent coopérer étroitement avec les maîtres pour diriger l'enfant vers de certaines fins sans rien laisser au hasard. Cela ne veut pas dire qu'il convienne de le bourrer d'idées toutes faites; au contraire, on le laissera digérer les idées présentées à son intelligence et se les assimiler lui-même.

Le point important, c'est que le tout petit enfant soit entouré de guides aussi compétens que pourront l'être par la suite ses autres professeurs. Les dévouemens aveugles, les tendresses doublées d'ignorance lui sont funestes. Une fois pour toutes on l'a reconnu; et néanmoins les parens les plus éclairés détournent trop souvent de son véritable sens le mot de Frœbel : « Vivons pour nos enfans. » En exagérant l'aide extérieure qu'ils prêtent sans cesse à ceux-ci, ils gênent le développement général de leur nature. Le plus petit est tenu d'aborder et de vaincre tout seul ses propres difficultés, de supporter la conséquence de ses propres erreurs; en lui rendant le chemin trop facile, soit pour l'étude, soit dans la vie de tous les jours, on énerve chez lui des qualités précieuses d'énergie et de persévérance. L'enfant, environné d'une

atmosphère de constante sollicitude, devient fatalement égoïste. Jamais il ne l'a été plus qu'aujourd'hui, bien que l'altruisme soit en principe la clef de voûte de l'éducation moderne. A qui la faute? Aux parens qui s'occupent trop de lui ou plutôt qui s'en occupent mal. Ils peuvent éviter ce danger en allant jusqu'au bout du conseil de Frœbel : élever l'homme futur en harmonie avec Dieu, fortifier autant que possible l'impulsion religieuse chez ce jeune être humain. C'est la base même des vraies méthodes du *Kindergarten*, l'éducation fondée sur les actes. Cette idée du jardin de l'enfance est juste et charmante : le jardinier surveille les plantes sans doute, mais il les laisse croître selon les lois de la nature, et se garde d'arracher à tout moment l'arbuste pour voir où en sont les racines. De même le maître ne cherchera pas « à faire quelque chose de son élève, » mais simplement à protéger l'expansion du caractère original. Le *Kindergarten*, avec ses occupations variées, a ce mérite incomparable d'être fondé sur les lois mêmes de la nature de l'enfant, lois scrupuleusement observées dans l'organisation des jeux, qui sont des leçons, et des leçons qui représentent autant de jeux. Toutes les activités physiques et intellectuelles du petit être trouvent l'occasion de s'y manifester. Et Frœbel a remis cette culture première de la tendre plante humaine tout spécialement aux mains de la femme. Sans elle, dit-il, l'éducation ne peut avoir une base naturelle et saine. Le *Kindergarten* était donc à ses yeux l'éducation de la femme autant que celle de l'enfant; leurs deux vies s'appartiennent l'une à l'autre, elles sont inséparables. En élevant l'enfant, ce pédagogue génial émancipa la mère, prenant à tâche d'éclairer l'instinct sacré de la maternité, d'en faire une science. On sait les progrès merveilleux qu'a, depuis une trentaine d'années, accomplis l'éducation du peuple partout où prévaut la méthode de Frœbel; il serait à souhaiter que cette méthode fût toujours et pour toutes les classes un prélude aux études primaires proprement dites.

L'idée de *Kindergarten* gratuits où l'éducation des parens se poursuivrait en même temps que celle des enfans est suggérée par le Congrès; les mères, qui peuvent manquer de lumières, venant assister au développement graduel de leurs enfans, se rendraient compte des moyens d'action employés sur eux. Les jeunes filles feraient, elles aussi, leur apprentissage maternel; parens et maîtres entreraient dans la communion désirable. Élever les mères pour que les enfans soient bien élevés à leur tour, n'est-ce pas le con-

seil de Napoléon répondant, dit-on, à qui demandait vers quel âge devait commencer l'éducation de l'enfant : « Vingt ans avant sa naissance, par la mère? »

Les vues générales de Pestalozzi et de Frœbel au sujet des leçons objectives et concrètes sont hautement appréciées en Angleterre, où l'on proclame de plus en plus que la construction du caractère doit passer avant le savoir.

Une Allemande fait l'ingénieuse proposition suivante :

Dans son pays, où les droits des femmes sont encore très contestés, on donne pour raison à la position inférieure du sexe réputé faible qu'il ne sert point la patrie, comme si ce n'était pas la servir que lui donner des citoyens! Soit, le service militaire est une excellente discipline. Eh bien! les femmes en réclament une autre pour leur part, l'obligation de servir elles aussi, toutes, sans exception, l'espace d'une année, non pas sous les armes, mais dans les *Kindergarten*.

A propos de l'école primaire, une déléguée des États-Unis s'élève contre la spécialisation du travail des petites filles. Assurément, dit-elle, le nouvel Évangile universellement admis veut que l'homme soit quelque chose de plus qu'une machine mentale d'une part et un manœuvre de l'autre, il veut que l'éducation bien entendue s'applique, dans toutes les classes, à la main comme au cerveau; mais il ne s'ensuit pas que l'élève, dès l'enfance et la première jeunesse, se trouve bien d'être plié à la préparation définie de la carrière qu'il embrassera plus tard. Les spécialisations précoces diminuent l'individu dans le présent et pour l'avenir.

Cette crainte de la spécialisation peut sembler discutable quand il s'agit de l'enseignement de la couture ; elle mérite cependant d'être enregistrée; elle explique comment la femme, en Amérique, croit contribuer au véritable progrès de l'humanité en marchant sur les traces de l'homme vers une plus large conception de la vie ; et nous ne refuserons pas d'admettre qu'il lui soit utile autant qu'à l'homme d'apprendre à regarder tout autour d'elle pour mieux embrasser l'ensemble des choses. Molière l'a dit avant Mrs Stanton Blatch :

Je consens qu'une femme ait des clartés de tout.

En Suède, le travail manuel est conduit à souhait, dans les écoles élémentaires, en évitant la spécialisation. Les garçons de

sept à dix ans suivent avec les petites filles les classes de tricot, de couture et de raccommodage. Un système ingénieux, que l'on doit à Mlle Huelda Lundin, permet que la démonstration du point ou de la reprise puisse être faite par une seule maîtresse à un nombre considérable d'élèves. Ayant atteint leurs dix ans, les garçons passent à un autre genre de besogne, la fabrication des objets en bois et en carton, qu'ils mènent de front avec le travail intellectuel et qui, par la suite, constitue leur part du *sloyd* à domicile dont j'ai déjà parlé au chapitre sur l'industrie.

En Italie le sort des institutrices primaires mérite notre pitié. Leur nombre est de près du double de celui des instituteurs, il dépasse le chiffre de 36 000, et le salaire de chacune, qui devrait être de 500 à 600 lires par an, se réduit dans les districts éloignés à 250 ou 100 lires pour instruire de 80 à 120 enfans. Éloignées des ressources de la vie civilisée autant que de la surveillance des inspecteurs, elles périssent littéralement d'inanition physique et intellectuelle. Une loi récente a enfin décrété qu'une pièce de terre serait annexée à chaque école communale, et que les élèves, sous la direction du maître ou de la maîtresse, y acquerraient des connaissances d'agriculture pratique tout en contribuant ainsi à nourrir ces victimes du système actuel de l'instruction publique. L'exercice en lui-même est bon; il se rattache indirectement à un programme d'éducation physique qui est en train de s'imposer dans le monde entier sous forme de gymnastique appropriée au sexe et à l'âge, en évitant l'abus les jeux athlétiques dont on est plus ou moins revenu.

Excellens rapports sur les écoles secondaires. On se demande en Angleterre si certaines leçons de valeur morale données à l'ancienne mode n'étaient pas préférables au système d'aujourd'hui, qui veut que le fardeau du travail soit pour ainsi dire retiré à l'élève et pèse au contraire sur le maître.

L'enseignement est brillant et divers, la curiosité de celui qui apprend sera sans cesse excitée; toute la tension d'esprit et d'énergie est pour celui qui enseigne. L'ancien système avait des défauts, mais il développait la volonté tenace; quelques obstacles ne font que du bien; on s'efforce trop de les écarter du chemin de toutes ces jeunes filles éprises de hautes études. Certes il n'y a pas à nier les bons résultats obtenus par l'instruction secondaire préparatoire à l'Université; de nouvelles voies d'action se sont ouvertes aux jeunes filles en même temps que la science

et les mathématiques. N'a-t-on pas exalté cependant un peu trop l'importance du succès? Ils prouvent que ces demoiselles sont capables de profiter de la même éducation qui est donnée à leur frère; mais, la preuve étant faite, qu'est-ce qui s'ensuivra? Après un quart de siècle d'expérience, pouvons-nous vraiment nous flatter d'avoir réalisé le développement parfait de la féminité? Sinon, tout est à reprendre, car le but qu'on se propose n'est pas de faire de la jeune fille purement et simplement une rivale, même une rivale victorieuse de son frère. Elle n'est pas un homme incomplet; elle est autre, elle est femme. Et les parties essentielles d'une éducation de femme ne se trouvent peut-être pas toutes dans le programme de ses études actuelles, si surchargé qu'il soit. L'idéal de l'avenir doit être une éducation physique, morale, intellectuelle, qui produise d'abord la meilleure des femmes et secondairement l'étudiante d'université. Le type actuel de la jeune fille n'est pas pour nous satisfaire sans réserve; il semble que certains objets qui ne sont pas de premier ordre aient absorbé une somme excessive de son temps et de ses efforts. Mieux vaudrait en consacrer davantage aux études littéraires et historiques, entrer en rapports plus étroits avec les grands esprits du passé, se pénétrer enfin de tout ce qui peut, mieux encore que les sciences mathématiques, former des épouses et des mères.

En Allemagne, l'instruction secondaire des femmes est de fait fort contrariée. Les Universités ne les repoussent pas, à l'immatriculation près, pourvu qu'elles aient passé l'examen préalable appelé *Abiturium*, auquel prépare le gymnase. Or, les moindres villes possèdent des gymnases de garçons, mais on n'eût pas rencontré, il y a six ans, une seule école où les filles pussent apprendre le latin, le grec, les mathématiques exigés pour cet examen obligatoire. La société *Verein Frauenbildung Frauenstudium*, qui a ses branches dans douze villes et déjà 1 800 membres, travaille à modifier cet état de choses, prête à soutenir pécuniairement les gymnases qui naissent peu à peu. Il y en a quelques-uns dans le pays de Bade, en Wurtemberg, à Munich. Des *Gymnasial-Kurse*, qui préparent en quatre ans à l'*abiturium*, se sont ouverts aussi, depuis 1893, dans plusieurs villes, principalement en Prusse et en Saxe, où les gymnases de femmes sont interdits.

Jusqu'en Turquie, il existe maintenant pour les filles une

instruction primaire, secondaire et supérieure, ce qui ne veut pas dire que ces deux derniers titres correspondent encore à de bien sérieuses réalités. Mais, depuis que la première école normale, fondée à Stamboul sous Abdul-Aziz, forme des filles pauvres à la carrière de l'enseignement, qu'elles vont ensuite exercer dans l'intérieur, un vif désir de culture intellectuelle s'est répandu parmi les dames turques. Plusieurs d'entre elles écrivent, et surtout elles se font professeurs, portant des leçons à domicile et remplissant un rôle de pionnier dans l'ordre des idées.

Ce n'est jamais qu'un nombre relativement petit de jeunes filles qui passe de l'instruction secondaire à l'Université. Des rapports très remarquables sont lus par des Allemandes, des Scandinaves, des Anglaises appartenant à cette élite. Intéressant entre tous, celui d'une des trois premières étudiantes de Girton College, miss Innes Lumsden, attachée aujourd'hui à l'Université de Saint Andrews en Écosse. Nous voyons qu'après tout la France accorde plus de privilèges aux étudiantes en médecine et en droit que n'en octroie la Grande-Bretagne, où hommes et femmes ne sont reçus sur un pied égal que dans les toutes nouvelles Universités du Nord et du pays de Galles ou bien en Écosse; il n'en est pas de même à Oxford et à Cambridge; pourtant, sans pouvoir être admises à recevoir le degré, elles passent tous les examens, et on sait quels succès éclatans elles ont remportés ces dernières années.

Mais chez nous seulement on peut dire que les femmes ont, par rapport à l'enseignement d'université, tous les mêmes droits que les hommes, presque sans exception. C'est une Allemande qui vient nous le prouver, le docteur Käthe Schirmacher, à qui l'on doit déjà une excellente monographie sur la condition des femmes dans les différens pays (1). De 1875 à 1888, 362 femmes, dont 55 étrangères, ont pris en France leurs degrés universitaires. Les statistiques fixent le nombre de nos étudiantes à 817 contre 28 264 étudians. Dans la seule Université de Paris, il y a 245 femmes : 87 étudient la médecine, 53 la pharmacie, 37 suivent les cours de la Faculté des lettres, 18 ceux de la Faculté des sciences, et deux étudient le droit. Beaucoup de Françaises, se destinant à l'enseignement des langues étrangères,

(1) Librairie A. Colin.

concourent en allemand, anglais, italien, espagnol ou arabe pour le certificat d'aptitude ou pour l'agrégation.

Mlle Käthe Schirmacher fait ressortir la différence avec les étudiantes d'Allemagne, contre lesquelles le gouvernement soulève des obstacles de toute sorte. Depuis 1890, cependant, elles sont admises aux facultés de philosophie des deux Universités badoises : Heidelberg et Fribourg. On comptait 469 étudiantes en 1898, mais leurs privilèges sont de vingt ans en retard sur ceux des Françaises, outre qu'ils ont de beaucoup plus étroites limites, limites apparemment injustifiables dans un pays où 40 pour 100 des femmes doivent gagner leur vie en travaillant. On alléguera que depuis une dizaine d'années la situation s'améliore pratiquement de jour en jour; mais, au point de vue légal, elle n'est nullement satisfaisante. Les Allemandes sont réduites aux faveurs et aux concessions, arrachées une à une; elles n'ont pas de droits.

En Russie, l'initiative prise spontanément par Mme Conradi, Mlle Stassoff et quelques autres dames décida de l'admission des femmes à l'enseignement supérieur. L'idée d'une université de femmes réussit dans toute la société cultivée; dès la première année, 900 personnes souscrivirent aux conférences qui, en 1870, commencèrent à Saint-Pétersbourg. Ce fut là le début d'un mouvement auquel s'intéressa ensuite le gouvernement lui-même. Afin d'empêcher l'exode de beaucoup de jeunes filles qui émigraient vers les universités étrangères, il consentit à autoriser l'instruction supérieure des femmes; mais celles-ci, arrivées à la fin des cours, que soutenaient uniquement des subventions particulières, n'avaient qu'une ressource : devenir maîtresses d'école primaire ou secondaire, ou bien encore : diriger des écoles professionnelles. En 1886, interdiction fut faite par le ministre de l'Instruction publique d'admettre aux cours aucune étudiante nouvelle sous prétexte que cette question devait être examinée à nouveau par une commission spéciale. Trois années s'écoulèrent avant que deux Facultés ne se rouvrissent officiellement aux femmes.

Dans les pays scandinaves, où l'enseignement universitaire est commun aux deux sexes, avec un parfait consentement de l'État et de la société, il ne semble pas que cette liberté engendre le moindre abus. Elle forme un contraste frappant avec les répressions russes et l'opposition brutale qui s'est manifestée

en Allemagne, tant du côté des professeurs que de la part des étudians. L'Université est accessible aux femmes en Danemark depuis 1875, et cependant 156 étudiantes en tout ont reçu leurs diplômes. Elles ambitionnent généralement celui qui ouvre aux hommes la carrière de l'enseignement supérieur dans les écoles publiques; ce n'est pour elles, au surplus, qu'une attestation de mérite, l'instruction supérieure des filles se poursuivant dans des écoles particulières. Le féminisme ne semble donc pas très avancé dans ce sage et paisible petit pays; mais en revanche le sentiment de la liberté individuelle y est beaucoup plus développé que chez sa puissante voisine la Prusse, de sorte que ceux-là mêmes qui auraient peu de sympathie pour la question complexe des droits de la femme estiment qu'en tant qu'individu, celle-ci peut essayer tout ce qu'elle veut. En Autriche, l'éducation supérieure des femmes a la haute approbation de l'Empereur; en Italie, l'éducation publique des filles ne diffère pas de celle des garçons; c'est-à-dire qu'après avoir reçu la même éducation primaire, la jeune fille peut à son gré aborder l'école supérieure des filles, l'école professionnelle ou le gymnase, et ensuite les cours libres de l'université.

De cette revue des diverses universités européennes, il résulte, en somme, que les barrières seront renversées dans un délai plus ou moins long. Il n'y a qu'à prendre patience, selon l'admirable conseil de miss Lumsden, qui, reléguant à leur rang les diplômes et autres distinctions dont la seule valeur est d'aider pratiquement dans la bataille de la vie celle qui les possède, rappelle qu'au fond il s'agit pour les étudiantes d'apprendre, le savoir étant « premier et non second, » selon le mot de Tennyson; apprendre et se montrer fidèle aux antiques traditions de dévouement désintéressé envers la science, à la simplicité de la vie, à la pureté des intentions, à la poursuite constante d'un but moral. Voilà l'essentiel; jeter le poids de l'influence féminine dans le bon plateau de la balance, protester contre les côtés méprisables d'une prétendue civilisation : vanité, amour-propre, ambitions vulgaires de toute sorte. Ce sera là vraiment aider les universités à accomplir leur tâche la plus noble. Pour le reste on peut attendre.

Lecture est encore faite de rapports curieux sur les universités des colonies anglaises. Le Canada, si conservateur qu'il osit, compte depuis dix-sept ans des bachelières et des licenciées

En 1884 l'Université Mac Gill, à Montréal, celles de Toronto et de Dalhousie, ont ouvert leurs cours aux femmes en partie ou tout entiers. Les autres collèges ont suivi cet exemple, sauf les Universités catholiques. Jusque dans les colonies de l'Afrique du Sud, il en est de même.

J'ai gardé pour la fin les plus célèbres des universités de femmes, celles qui s'imposent entre toutes à l'attention du monde, les universités américaines. On en apprendra plus à leur endroit que par toutes les discussions du Congrès en lisant la monographie si judicieuse et si complète sur *l'Éducation des Femmes* que miss Carey Thomas, présidente de l'Université de Bryn Mawr, a envoyée à notre Exposition universelle (1). Sur l'ensemble des Universités des différens États, 80 pour 100 d'entre elles admettent des femmes, exclusion faite des collèges catholiques. Les universités féminines indépendantes, issues entre 1870 et 1890 de donations particulières, forment trois groupes, distincts par rang d'importance : — en première ligne, les quatre grands collèges de Vassar, de Smith, de Wellesley et de Bryn Mawr; auprès d'elles, une première université catholique pour les femmes, Trinity college, s'est récemment ouverte à Washington.

Il y a cinq universités de femmes affiliées aux universités masculines, un peu à l'exemple d'Oxford et de Cambridge; les deux principales, Radcliffe et Barnard, s'appuient sur les Universités de Harvard et de Columbia.

Mais partout, excepté à l'Est et au Nord, la coéducation domine. Le dernier rapport de la commission d'éducation aux États-Unis, 1896-97, établit que plus de 15 000 femmes étudient dans les universités mixtes; elles sont au moins 37 000, si l'on compte les écoles professionnelles soumises au même régime. Ces chiffres considérables prouvent d'abord, comme se hâtent de le dire les Américaines elles-mêmes, devançant adroitement la critique étrangère, qu'un nombre excessif d'institutions médiocres porte aux États-Unis le nom trop ambitieux d'Université; mais il n'en est pas moins évident que des milliers de jeunes gens des deux sexes travaillent côte à côte sans qu'on y ait trouvé d'inconvénient, puisque nulle part on n'est jamais revenu sur l'adoption de ce système. Toutes les universités d'État ad-

(1) Department of education for the United States Commission to the Paris Exposition of 1900.

mettent maintenant les femmes. Il n'y a de différences que pour le genre de vie : tantôt les étudiantes demeurent en ville, comme à l'Université de Michigan, tantôt dans les bâtimens qui leur sont attribués par l'université, comme à Chicago ou à Cornell. De très bons juges affirment que la coéducation procure aux femmes une vie plus normale que ne le ferait l'isolement entre elles. C'est d'ailleurs, dans l'Ouest surtout, la simple continuation du régime de l'école. Mais, pour ce qui concerne la coéducation durant toutes les phases de cette école elle-même, la discussion devient très vive au Congrès international de Londres. Une dame déclare que l'être humain idéal n'est pas nécessairement homme ou femme. La part que les deux sexes ont en commun étant la plus noble, on doit précieusement la maintenir. Est-ce que dans chaque famille filles et garçons ne sont pas mêlés; pourquoi contrarier l'ordre de la nature?

— Mais, reprend une autre, la nature elle-même suscite une réserve instinctive entre enfans de différens sexes à mesure qu'ils grandissent, réserve à laquelle s'ajoute chez les garçons un dédain habituel pour ce qui est du domaine des filles. Ceci peut servir d'argument en sens contraire.

Une considération en faveur des écoles mixtes, c'est le besoin, urgent à notre époque, de créer entre garçons et filles cette camaraderie harmonieuse et fraternelle qui exclut généralement des émotions plus tendres. A cela on répond que, quoique égaux en dignité, en importance, même en valeur intellectuelle, l'homme et la femme diffèrent en leurs modes d'activité mentale, chacun des sexes ayant des caractéristiques qui doivent être préservées par une éducation différente.

La Suisse est pour la coéducation ; elle admet que l'imitation d'un sexe par l'autre serait fort regrettable, mais il n'y a pas à craindre que les jeunes filles persistent dans l'affectation passagère d'allures masculines. C'est là un travers dont se gardera la femme nouvelle, lorsqu'elle aura dépouillé le préjugé, tenace encore, de l'enviable prééminence de l'homme. La question est celle-ci : comment l'intelligence féminine peut-elle être le mieux cultivée? Faut-il la reléguer dans un temple, même brillamment éclairé, ou bien l'amener à la lumière du jour pour jouir librement du soleil? Une éducation séparée place l'enfant dans un monde factice, composé de ses pareils seulement, et ne le prépare que théoriquement aux associations futures.

La Norvège est de l'avis de la Suisse, parce qu'avec la co-éducation l'école rappelle mieux la vie de famille; parce que les écoles séparées ont une tendance à développer les défauts particuliers à chaque sexe; enfin parce qu'elle veut que l'enfance soit joyeuse, et qu'une maison sans mère ne l'est jamais. Mais tout dépend de l'esprit de l'école, du choix des professeurs appartenant aux deux sexes. L'impulsion donnée est tout : l'excellence ou l'infériorité de l'école en résulte.

La Suède et la Finlande veulent aussi que l'école ne se propose plus de former, comme elle faisait autrefois, des hommes d'un côté, des femmes de l'autre, mais de développer un type d'humanité aussi élevé que possible. Les seules réserves qu'imposeraient de bons juges en ces matières sont pour les adolescens, de treize à dix-huit ans. Jusqu'à leur douzième année, les petits garçons et les petites filles gagnent à être réunis; la rencontre des jeunes gens à l'Université ne paraît offrir aucun inconvénient, mais il y a un âge de transition où le rapprochement des sexes doit être évité. On est de cet avis dans les parties de l'Amérique qui ressemblent le plus à notre vieille France; et celle-ci fera bien de se rappeler que le fonctionnement admirable de la coéducation dans l'Ouest des États-Unis ne convertit pas à ces méthodes les États moins neufs de l'Est.

Il semble cependant, à entendre discourir chez nous les partisans de l'école mixte, que ce soit là une panacée souveraine. Les Anglais, qui en font de prudens essais, leur diraient qu'il ne suffit pas toujours d'élever ensemble des garçons et des filles pour réformer les mœurs. Nous ne sommes ni des Américains, ni des Scandinaves, ni des Suisses, et, seules, quelques-unes de nos écoles primaires de village, dans les régions lointaines et primitives où elles existent encore, peuvent affronter impunément ce régime contraire à nos préjugés. à nos usages et à notre tempérament.

Laissons l'Amérique se vanter, en attendant qu'elle vieillisse à son tour, d'être le champ le plus favorable à tous les genres d'expérimentations, et bornons-nous à suivre du regard ces tentatives dont le péril même nous intéresse, dont la naïveté nous fait quelquefois sourire. D'ailleurs l'Amérique elle-même ne se hâte pas de détruire ce qu'elle possède sous prétexte de le perfectionner. C'est à très juste titre que ses écoles publiques sont considérées comme l'un des plus puissans instrumens de la dé-

mocratie; aussi les méthodes nouvelles sont-elles essayées à côté, de manière à ne rien ébranler avant l'heure. Par exemple, l'école dite de l'Ouvrier, fondée à New York en 1878, se charge de pousser vers des spécialités appropriées à leur goût les enfans, de quelque situation sociale qu'ils soient, qui ne montrent pas de dispositions scientifiques ou littéraires. Chez chacun existe un filon précieux qu'il peut réussir à exploiter, pourvu qu'on l'aide d'abord à le découvrir.

Autre invention toute neuve : les écoles de vacances, qui procurent des occupations récréatives aux enfans pauvres pendant le temps qu'ils passeraient à vagabonder en oubliant ce que leur enseigne l'école le reste de l'année. On les fait jardiner, on leur apprend au moyen d'excursions dans la campagne la géographie locale, les rudimens de la géologie et de la botanique, on les habitue à se fabriquer des jouets, à devenir adroits de leurs mains.

Ce qui est intéressant, c'est la part prise par la femme aux réformes proposées tant en Angleterre qu'en Amérique. Les congressistes ne se lassent pas de le répéter : le monde en général a été partout, jusqu'ici, un monde d'hommes où dominaient les méthodes masculines, les qualités masculines bonnes et mauvaises, un idéal masculin : la femme est appelée enfin à dire son mot, et ce ne sera certainement pas en pure perte. Dans les écoles professionnelles, pour commencer, son assistance est sans prix. La Grande-Bretagne doit à ces écoles d'avoir, depuis vingt-huit ans, réhabilité chez elle la science domestique trop longtemps tenue en discrédit. L'Allemagne a, elle aussi, ajouté l'enseignement technique aux aptitudes naturelles de ses filles pour tous les travaux de l'intérieur. En Belgique, ce même enseignement prospère, créé par l'initiative privée, puis encouragé par le gouvernement; en 1883, il n'existait que deux écoles ménagères avec 90 élèves; en 1898, leur nombre s'était élevé à 545, fréquentées par plus de 9000 jeunes filles.

Je parlais tout à l'heure de l'éducation universitaire au Canada; mais 7 pour 100 tout au plus des élèves de l'école publique montent jusqu'aux études supérieures. Restent 93 pour 100 qui, sagement, se tournent vers l'éducation manuelle.

La Suède se glorifie de ses *Arbetsstugor*. Le premier fut fondé (1887) par *fru* Hirta Reytius, qui explique son fonctionnement au Congrès. A présent toutes les paroisses en ont un. C'est

l'œuvre de prédilection des dames suédoises. Les enfans y apprennent divers métiers simples.

Deux fois l'an, les objets fabriqués sont vendus dans une espèce de bazar. Grâce aux dons volontaires, aux contributions de la paroisse ou de la municipalité, quinze cents élèves sont, après douze ans d'expérience, éduqués et nourris dans les Arbetsstugor de Stockholm. La Suède oppose avec fierté cette armée d'enfans pauvres disciplinés aux jeunes criminels des autres pays. L'assistance à la classe n'est pas obligatoire, mais ils viennent assidûment et de bon cœur, l'amour du travail se développant chez eux de plus en plus.

L'école, en ce cas, supplée souvent à la famille; elle est la collaboratrice de l'Église; elle se propose surtout de préparer à la lutte pour l'existence des âmes saines dans des corps sains.

Peut-être devrait-on, en revanche, reprocher parfois leurs programmes trop ambitieux à des écoles qu'il est impossible de passer ici sous silence, tant est important le rôle que les femmes y ont joué comme éducatrices : les écoles fondées aux États-Unis pour la classe de couleur. Après de longs siècles de barbarie et deux cent cinquante ans d'esclavage en Amérique, la race noire, au lendemain de la guerre civile, reçut le bienfait de l'instruction. Alors il n'y avait pas une négresse sur 4 500 000 qui fût capable de signer son nom. Une loi défendait à l'esclave de s'instruire. Côte à côte avec les hommes et les enfans, les femmes apprirent à lire, et aujourd'hui 2 500 000 élèves de couleur fréquentent les écoles du Sud, 35 000 professeurs sont sortis des diverses Universités à leur usage.

Sur ce chapitre de l'éducation, il me faut à regret laisser de côté plus d'un passage intéressant, par exemple « les avantages et les inconvéniens des examens, » « les bienfaits de l'éducation physique, » dont le souci a fait surgir en Suède un système de gymnastique universellement répandu et professé avec succès par les femmes.

Je suis heureuse de pouvoir citer, à propos de la discussion sur l'éducation du personnel enseignant dans les différens pays, l'excellent rapport de Mme Marion, directrice de notre école de Sèvres. Elle a relevé comme il convenait le mot de *training*, qui est revenu plus que tous les autres, revenu jusqu'à satiété, dans les différens discours. Ce mot qui s'applique à la fois en Angle-

terre à la préparation d'un professeur, au dressage d'un cheval et à l'entraînement d'un jockey, est intraduisible en français, parce qu'il ne représente rien de ce que nous avons en France. Pour nous, dit Mme Marion, ce *training* du futur professeur ne se compose pas des différens procédés par lesquels les élèves s'instruisent sur des points techniques... Ce que nous appelons ainsi, c'est le but supérieur de toute étude, le pli donné à l'esprit, non pas pour le plaisir d'apprendre en lui-même ou la seule recherche de la science, mais avec la pensée constante de guider et de former un jeune esprit, le dressage moral, si vous voulez, opposé au dressage technique.

Avec beaucoup de tact, Mme Marion a démontré, sans comparaison désobligeante, que le système de l'éducation des filles en France repose surtout sur la nécessité de les laisser dans l'atmosphère de la famille où elles sont initiées tout naturellement aux devoirs et aux occupations de la vie, d'une vie de femme sérieuse et utile. Elle a donné de l'École de Sèvres, sur laquelle son influence doit certes être des meilleures, une idée très haute en exposant combien y est développé avant tout le sentiment de la responsabilité, l'habitude de penser d'une façon personnelle et indépendante. L'éducation de ces jeunes filles qui se destinent à l'enseignement ne s'accomplit pas par des leçons, mais dans tous les actes de la vie, conversations et amusemens compris. En repoussant avec énergie le préjugé trop répandu sur l'indifférence ou même l'hostilité que rencontrent dans nos écoles les questions religieuses, Mme Marion a non seulement édifié les étrangères sur un point capital, mais rassuré beaucoup d'entre nous qui avions besoin d'entendre ses affirmations formelles sur l'esprit de tolérance régnant à l'École de Sèvres, tolérance étroitement liée à une fermeté de principes qui n'exclut pas d'ailleurs le respect de l'opinion d'autrui.

V. — DROITS POLITIQUES

Mais les droits de la femme proprement dits, droits civils, droits politiques?... Eh bien! il résulte des rapports du Congrès que les incapacités civiles qui, la plupart du temps, faisaient d'elle une mineure sont en train de disparaître. Avant que la loi de 1870 lui assurât ses gains professionnels, la femme anglaise avait les mains liées autant qu'aucune autre, et déjà elle est arrivée à

s'affranchir sur tous les points essentiels. De même en Russie, les femmes, longtemps soumises à un esclavage quasi oriental, possèdent aujourd'hui des privilèges supérieurs à ceux de leurs pareilles d'Occident; elles ont sur la propriété commune les mêmes droits que leur mari et sont généralement favorisées en cas de séparation. La législation civile en Allemagne vient de subir de grands changemens; jusqu'en 1900, il y avait non seulement des lois spéciales pour chaque partie de l'Empire, mais des lois locales pour les diver districts, pour les différentes villes. Le nouveau Code assure aux femmes quelques-uns des droits qu'elles réclamaient, particulièrement en ce qui concerne la tutelle des enfans et des incapables, qui, ne fussent-ils pas de leur famille, peuvent leur être confiés par les parens et par les tribunaux.

Aux États-Unis, en Angleterre, en Hongrie, en Russie, en Scandinavie, dans quelques parties de l'Autriche, la complète séparation de biens est admise comme loi de la propriété des femmes mariées. En France, la femme majeure et célibataire est légalement, sinon de fait, aussi bien partagée que l'homme adulte. Il est vrai que, mariée, sa situation est beaucoup moins avantageuse. Mais une loi récente l'autorise à figurer comme témoin dans les actes civils; une autre loi, ébauchée tout au moins, et cela grâce à l'active intervention d'une femme, Mme Schmahl, va lui permettre de toucher le produit de son travail personnel et d'en être seule maîtresse. On voit poindre le temps où la femme, sans révolution apparente, jouira de ses droits civils, pourvu qu'elle sache attendre, se borner aux réformes qui sont dans l'air, selon la très juste expression de Mme d'Abbadie d'Arrast, membre du comité de notre Congrès des œuvres et institutions féminines, qui n'inscrivit dans son programme rien de chimérique ni même de trop ambitieux, se tenant, sauf exception rare, à des questions que déjà l'opinion est bien près d'accepter et qui, en tout cas, ne sont en opposition ni avec les usages ni avec les mœurs. C'est dire qu'il a laissé de côté les droits politiques. Au Congrès international de 1899, comme au Congrès de la condition et des droits de la femme qui vient de se clore à Paris, les droits politiques, au contraire, furent énergiquement revendiqués. La présence à Londres d'une des grandes agitatrices qui, depuis près d'un demi-siècle, plaident en Amérique la cause du suffrage vraiment universel, la vénérable Susan Anthony, contribuait à exalter les esprits.

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

L'exemple de l'Amérique est en effet de nature à justifier toutes les espérances les plus hardies. Lorsqu'en 1848 les femmes y prirent la parole dans la fameuse conférence de Seneca Falls, la foule les traita d'insensées; du haut de la chaire, les prédicateurs tonnèrent contre elles; et pourtant, aujourd'hui, dans vingt-cinq États les femmes ont voix délibérative aux conseils de l'instruction publique; dans quatre, aux conseils locaux; dans un État, elles ont le suffrage municipal, et dans plusieurs, un vote en matière d'impôts; dans quatre États enfin, elles ont le suffrage complet.

Rien de tout cela n'a provoqué de tremblement de terre ni troublé la paix de la famille. Pourquoi n'en serait-il pas de même dans le reste du monde?

Parce que tous les pays du monde ne se ressemblent pas entre eux; parce que les lois doivent suivre les mœurs. Dans la Nouvelle-Zélande, les électeurs en jupes ne font pas plus mal leur métier que les électeurs barbus, soit. Reste à savoir si la France, l'Allemagne et l'Italie sont organisées sur le patron de la Nouvelle-Zélande. L'Angleterre elle-même ne se croit pas obligée d'imiter ses colonies australiennes, bien que leur population blanche ressemble beaucoup à celle de la mère patrie; non, elle est placée dans des conditions différentes et en tient compte. L'Angleterre, cependant, accorde aux femmes le droit de voter sur le même pied que les hommes dans les conseils de paroisse, sortis, au point de vue séculier, des anciens conseils de fabrique, dans les conseils de districts, les conseils scolaires, etc. Et non seulement les femmes votent, mais elles peuvent être candidates à l'occasion et même présider. En Écosse, elles ont cinq voix dans les conseils municipaux et une voix dans le conseil de l'instruction publique. Mais tout cela est un héritage de l'antique loi commune, si profondément anglo-saxonne; tout cela tient au passé par des racines solides; et il ne semble pas que ces droits soient près de s'accroître.

En Amérique même, il ne faudrait pas croire que le scrutin fût réellement réclamé par la majorité des femmes. La preuve, c'est qu'au Congrès international de Londres, au milieu d'une très vive désapprobation, il est vrai, lecture a été donnée de la protestation du parti anti-suffragiste. Cette protestation venait des États-Unis mêmes; depuis 1895, une majorité, silencieuse jusque-là, a jugé bon de manifester contre le groupe très élo-

quent et très zélé qui se portait garant des revendications de toutes les femmes. L'opposition est fondée sur les différences physiologiques entre les deux sexes. Les anti-suffragistes aspirent au développement aussi complet que possible de la femme en tant que femme; elles veulent le partage égal de tous les privilèges, mais le scrutin n'est pas un privilège; c'est une obligation qui entraîne certains services rendus à l'État, lesquels exigent la force physique qu'elles n'ont point. En méconnaissant ces lois de la nature, les femmes compromettraient gravement d'autres devoirs qui leur incombent et qui, dans la vie économique de l'État, ont une importance égale à celle des devoirs différens de l'homme.

Et la mère du mouvement féministe allemand, Louise Otto, tout en proclamant la nécessité du suffrage, faute duquel, à l'en croire, la femme n'arrivera que bien lentement, si elle y arrive jamais, à faire reconnaître ses droits, a insisté jusqu'à sa mort, récemment survenue, pour qu'une revendication prématurée ne fût pas soumise au Parlement. Elle y voyait un double péril : déchaîner la violence chez des hommes rompus depuis tant de siècles à l'absolutisme, et augmenter encore la timidité des femmes résignées à l'effacement depuis des siècles aussi.

Par bon sens d'une part, par prudence de l'autre, le mouvement est donc contenu des deux côtés de l'Atlantique. Ceci posé, il n'y a aucun inconvénient à souhaiter avec lady Henry Somerset qu'on fasse chez la femme l'éducation de la responsabilité. Elle en appelle aux grandes souveraines : Élisabeth, Marie-Thérèse, Catherine II, Marguerite d'Autriche, la reine Victoria. Elle en appelle surtout au Christ, qui fut le premier à placer hommes et femmes sur un terrain égal. Et elle s'écrie : « L'influence de la femme est en proportion de son attachement au christianisme, qui fut le vrai mouvement féministe. »

Qu'en disent telles lumières du parti, qui refusent même au christianisme d'avoir été un fait historique grandiose et bienfaisant ?

La dernière séance du Congrès de Londres finit sur cet élan de ferveur religieuse. On se souvient malgré soi d'un passage de Taine dans ses *Notes sur l'Angleterre*, justes aujourd'hui comme elles l'étaient alors. Parlant des ouvriers envoyés par les *trade-unions* aux élections pour haranguer le peuple, il les montre parfaitement libres de tout dire, pourvu qu'ils respectent l'Église,

le clergé, le pasteur, pourvu qu'ils respectent la Reine, la constitution, la hiérarchie. — Il est très vrai que ceux-là mêmes qui n'ont d'autre religion que la religion de l'humanité sont encore respectueux dans leur agnosticisme, qui n'est pas une négation, bien moins une attaque aux croyances d'autrui. Voilà pourquoi nous souhaiterions que nos divers congrès de femmes envoyassent le plus de déléguées possible au prochain congrès international. Elles y acquerraient peut-être, par le contact et l'exemple des étrangères, les qualités essentielles dont on manque chez nous dans toutes les assemblées où se glisse la politique,— ces assemblées fussent-elles masculines.

La femme glorifiée de l'avenir nous apparaît sous les traits de la comtesse d'Aberdeen, présidant la grande réunion publique de l'arbitrage international dans un vaisseau immense, étincelant de lumières et paré de fleurs, au milieu des principales déléguées du Conseil et de tout ce que les amis de la paix comptent de plus éminent parmi les membres de la Chambre des communes et du clergé. Les chœurs religieux de Hændel et de Mendelssohn alternent avec un admirable discours de l'archevêque Ireland; avec la lecture d'une éloquente adhésion envoyée au nom de l'Église catholique par l'archevêque de Westminster, le primat d'Irlande et le cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore; avec un message de la baronne de Suttner, cette avocate inspirée de la paix universelle; avec un discours de Mrs May Wright Sewall, qui signale la protestation faite au président Mac Kinley par les femmes d'Amérique contre la guerre de Cuba, l'envoi d'une lettre de gratitude au tsar signée par 75 000 citoyennes des États-Unis, et enfin la sympathie exprimée à la Conférence de la Haye par 175 000 femmes du même pays. L'Amérique n'est pas seule à prendre la parole : l'Allemagne, la Norvège, la Hollande, ont chargé de leurs vœux Mmes Selenka, Krog et de Waszkiewitz von Schilfgaarde; des Italiennes de tout rang on envoyé leurs « résolutions; » Mme Cheliga se fait l'interprète des 600 000 membres de la *Ligue des femmes pour le désarmement international,* dont le centre est à Paris.

Et des lettres sont lues, chaleureuses, innombrables, et la musique des anges s'en mêle. Une jeune cantatrice canadienne chante à ravir *le Jour sans Fin*, la vision d'une cité céleste où le mal sera vaincu.

Voilà la femme dans son rôle de tous les temps, dans son rôle idéal, celui que Gœthe attribue à l'éternel féminin. Rien n'y manque, pas même un reste de l'inconséquence traditionnelle, car, avant toutes choses, la constitution du Conseil international lui défend la propagande, de quelque nature qu'elle soit. Mais lady Aberdeen, appuyée sur le consentement unanime des conseils nationaux fédérés, juge que le mouvement de la paix a dépassé l'ère de la controverse. Elle déclare qu'un nouveau genre de patriotisme a commencé pour la femme; celle-ci enseignera désormais à ses fils soldats qu'ils existent pour maintenir la paix, jusqu'au jour béni où nous n'aurons plus besoin d'armées. Hélas! la touchante et poétique réunion de Queen's Hall, comme l'imposante Conférence de la Haye, devait aboutir à la guerre que l'on sait, à quelque chose de pis que la guerre, l'anéantissement d'une nationalité; et, sans doute, pas plus que les Anglais, les Anglaises n'ont pardonné à la France l'indignation qu'elle en a témoignée, puisque, aux congrès tenus à Paris, elles se sont fait remarquer par leur absence. Ce sont là des inconséquences, je le répète, mais le bon grain est jeté néanmoins; il lèvera dans une certaine mesure. Nous croyons, nous savons qu'aucune aspiration vraiment noble n'est perdue.

TH. BENTZON.

LE PROLOGUE

DU

DIX-HUIT FRUCTIDOR

IV [1]

LA DÉMISSION DE PICHEGRU

I

Les avantages remportés en septembre par les armées françaises, — le passage du Rhin, la prise de Dusseldorf, celle de Mannheim, — n'avaient pas découragé les Autrichiens. Pressés de prendre leur revanche, Clairfayt et Wurmser, chacun de son côté, procédaient, dès les premiers jours d'octobre, à des préparatifs formidables en vue d'une attaque simultanée contre les lignes ennemies.

Jourdan, le Rhin franchi, s'était établi sur le Mein, vers l'embouchure de cette rivière, au long de laquelle s'échelonnait son armée jusqu'à la Nidda. Ses soldats affamaient le pays. Avides de se dédommager sur la rive droite du Rhin des longues et cruelles privations qu'ils avaient subies sur la rive gauche, ils se livraient dans les contrées conquises à d'odieuses exactions qui exaspéraient les habitans et les animaient d'un ardent désir de vengeance contre les vainqueurs dont ils étaient devenus la proie.

(1) Voyez la *Revue* des 1er janvier, 1er et 15 février.

Quant à Pichegru, il ne commandait plus qu'à une armée dispersée. Il occupait avec trois divisions la place de Mannheim où il avait installé son quartier général. Quatre autres étaient postées entre Strasbourg et Huningue; quatre campaient devant Mayence, préposées à la garde des redoutes élevées sur la rive gauche pour bloquer la place de ce côté. Ces redoutes ne comptaient pas moins de cent cinquante pièces d'artillerie. C'est en vertu des plans envoyés de Paris par le Comité de Salut public que les choses avaient été disposées ainsi et par sa volonté formelle qu'une partie de l'armée se trouvait paralysée devant Mayence dont le siège, sans utilité immédiate, s'annonçait comme une opération longue et difficile.

A l'improviste, Pichegru recevait, le 17 octobre, une lettre de Jourdan lui annonçant que, « faute de subsistances et de chevaux, » le général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse s'était déterminé à repasser sur la rive gauche du Rhin, dans la crainte de compromettre, en restant sur la rive droite, les troupes qu'il commandait. Clairfayt, par une manœuvre audacieuse et habile, l'avait contraint à la retraite. Cette retraite avait bientôt dégénéré en une fuite désordonnée, aggravée par l'hostilité des paysans, qui s'étaient joints aux Autrichiens pour la rendre plus meurtrière.

Pichegru ne se méprit pas quant aux conséquences de l'événement. En le faisant connaître au représentant Rivaud, il lui disait : « Ce fâcheux contretemps, nous ôtant tout espoir de former de nouveau le blocus de Mayence avant la fin de la campagne, nous met dans l'alternative d'abandonner nos lignes de contrevallation pour prendre en arrière une ligne plus tranquille et plus commode, ou de perdre encore plusieurs milliers d'hommes pour les garder, ce qui deviendrait d'autant plus pénible qu'il ne reste plus de bois à cinq lieues à la ronde. » Ainsi, tout le profit de la brillante journée du 7 septembre était perdu. C'est en pure perte que, ce jour-là, Jourdan avait franchi le Rhin. Son retour en arrière semblait inconcevable à Rivaud, « aussi inconcevable que d'avoir passé sur la rive droite sans avoir tiré de la rive gauche tout ce qui était nécessaire pour se maintenir. »

Le lendemain, à quatre heures du matin, Pichegru était attaqué à son tour, sous les murs de Mannheim. A midi, l'attaque durait encore : « Elle a été très meurtrière toute la ma-

tinée, à cause d'un brouillard très épais qui n'a cessé qu'à dix heures. L'ennemi très en force nous resserre beaucoup sous la place, et déjà quelques-uns de ses obus y sont arrivés du côté de la tête du pont du Necker. J'envoie un courrier sur le Haut-Rhin pour faire descendre des forces de ce côté-ci et empêcher l'ennemi de passer le Rhin pour cerner la place sur la rive gauche, ce qu'il pourrait peut-être tenter. Nous sommes fort embarrassés pour l'artillerie et les munitions, n'ayant pas de chevaux. »

Finalement, il fallut céder le terrain à des forces supérieures et se réfugier sous Mannheim. Pour Pichegru comme pour Jourdan, le déplorable service de l'artillerie et des munitions était la cause de l'échec. En en rendant compte au Comité, le commandant de l'armée de Rhin-et-Moselle proposait, « pour parer à de plus grands désavantages, de détacher des troupes de Jourdan, qui n'a qu'à garder la défensive, de quoi fortifier la défense de Mannheim que l'ennemi cherche à prendre ou à brûler. » Il renonçait aussi à s'emparer de Kehl, trop bien défendu par Wurmser, et rappelait les troupes qui s'y trouvaient déjà afin de se rendre plus fort à Mannheim.

De cette même idée de défendre les positions qu'il occupe, s'inspire sa réponse à Jourdan, écrite le 18 octobre, sous le feu de l'ennemi : « Comme il n'y a pas d'apparence que l'ennemi entreprenne de te suivre et de passer le Rhin ; qu'en conséquence, tu pourras parfaitement tenir la défensive, ne penseras-tu pas qu'il serait nécessaire de venir me renforcer sur l'une et l'autre de ces positions ou au moins de remplacer une partie de nos divisions devant Mannheim, qui va devenir le point de convoitise de l'ennemi ? Je vais écrire à ce sujet au gouvernement. Mais, comme cela demandera du temps, je te prie, si tu partages mon avis, de prendre de suite des mesures en conséquence. »

Le jour suivant, il revient à la charge : « Notre affaire d'hier a duré toute la journée, mon camarade ; elle a été très meurtrière de part et d'autre. Nos troupes se sont très bien battues. Mais il a fallu céder au nombre et nous resserrer sur la place, après avoir été forcés dans les villages de Neckerau, de Fudenheim, etc., etc. Cette circonstance rend plus urgens les secours que je t'ai demandés pour résister aux efforts que l'ennemi ne manquera pas de faire de ce côté-ci et sur Mayence. Je te renouvelle donc mes sollicitations à ce sujet, en te priant de

faire filer sur Mayence tout ce qu'il te sera possible de détacher. Il me semble que, restant sur la défensive, tu pourrais prolonger ta droite jusque devant cette place. Salut fraternel. »

En présence de ces témoignages des soins et des sollicitudes de Pichegru, comme dit Gouvion-Saint-Cyr, que devient le grief qu'on lui impute d'avoir voulu livrer Mannheim aux Autrichiens? Singulier moyen de livrer cette place que celui qui consiste à solliciter des secours pour la défendre. Du reste, c'est l'avis du Comité de Salut public, que Jourdan doit en ces circonstances venir en aide à Pichegru. « Nous avons pensé comme vous qu'il faut que l'armée de Sambre-et-Meuse fournisse des renforts à celle de Rhin-et-Moselle vers la gauche. Nous avons ordonné la marche de 28 000 hommes, dont 20 000 munis de tout ce qui peut leur être nécessaire pour aller à la guerre, et 8 000 destinés à tenir garnison dans Mannheim. Nous avions bien pensé à envoyer ces troupes de Sambre-et-Meuse relever celles qui sont devant Mayence et à vous rendre celles-ci. Mais nous avons vu qu'en prenant ce parti, vous n'auriez pu fournir à toutes les troupes tout ce dont elles auraient besoin pour faire une guerre de campagne. »

Les 28 000 hommes promis par le Comité n'arrivent pas. Ils se réduisent à douze bataillons, que Jourdan envoie le 25 octobre, dont six seulement se présentent à temps pour combattre. Contrairement à ce qu'annonçait le Comité, ces bataillons n'apportent rien de ce qui leur est nécessaire. Leur présence devant Mannheim ne fait qu'accroître la pénurie générale de l'armée et qu'accuser l'impuissance en laquelle se trouve Pichegru de marcher à l'ennemi. Lorsqu'il a pourvu à la défense de ses positions, il lui reste à peine 20 000 hommes, dépourvus d'équipement. Il est réduit à prolonger son séjour devant Mannheim.

Cette situation se trouve exposée avec une évidence saisissante dans une lettre qu'en ce même mois d'octobre, Chasseloup-Laubat, chef du génie au siège de Mayence, écrit au conventionnel Gillet : « Pichegru se soutient à peine sous les murs de Mannheim et ne s'y soutiendra pas longtemps. Nous autres, nous serons dans deux jours enfoncés et contraints de nous retirer de devant Mayence par le retour d'une partie de l'armée qui a fait reculer Jourdan. Si le gouvernement n'envoie pas 30 000 hommes à Jourdan et autant à Pichegru, il risque de voir reporter la guerre sur nos frontières et sur la Meuse. Je ne

sais ce qui peut l'avoir entretenu dans sa sécurité ou trompé sur notre position. Mais elle est environnée d'abîmes. »

La suite de la guerre n'allait que trop promptement démontrer l'exactitude de ces prévisions. Condamné par l'insuffisance de ses effectifs à rester sur la défensive, Pichegru ne cesse de réclamer des secours et de dresser le tableau des risques auxquels il est exposé. Ses lettres au Comité de Salut public se succèdent de plus en plus alarmantes. On lui a demandé de retarder la marche de l'ennemi, « sans toutefois livrer bataille, » jusqu'à ce que Jourdan soit en mesure d'attaquer ledit ennemi sur ses derrières, tandis que lui-même lui fera face. Mais comment arrêterait-il une armée plusieurs fois supérieure à la sienne? On voudrait aussi qu'il s'occupât exclusivement d'une diversion sur le haut Rhin. Mais par quels moyens la rendrait-il forte et puissante, « ne pouvant déplacer une troupe des environs de Mannheim avant l'arrivée de celles de Sambre-et-Meuse, » qui continuent à ne pas paraître?

Le 29 octobre, la situation subitement se complique. Les Autrichiens, qui, la veille, sont parvenus à jeter dans Mayence par la rive droite plusieurs milliers d'hommes, font, sous les ordres de Clairfayt, une sortie sur la rive gauche. En une matinée, ils mettent en déroute l'armée assiégeante, s'emparent des retranchemens qu'elle a élevés, de cent trente-huit canons qui les défendent; ils font dix-sept cents prisonniers et obligent les Français à s'enfuir. Pichegru accourt du haut Rhin avec des renforts, reconquiert une partie du terrain perdu, prend position derrière la Pfrimm. Il s'y fortifie, appuyé à Worms, et supplie Jourdan de venir défendre la Nahe, qui est à découvert. Mais, au même moment, son armée est attaquée à Mannheim. Bien qu'elle se batte durant toute la nuit, elle ne peut empêcher la tête de pont du Necker d'être emportée par les Autrichiens, qui la gardent durant quelques heures et à qui l'arrache enfin un héroïque effort de nos soldats. « Il en a coûté du monde à l'ennemi. Mais, en recommençant aussi souvent des attaques aussi vives, il aurait bientôt réduit par la fatigue nos troupes déjà harassées. Les approvisionnemens sont très incomplets, et, si l'armée se trouvait forcée sur la Pfrimm et obligée de se retirer derrière la Spirebach, la garnison de Mannheim se trouverait obligée bientôt de capituler et n'obtiendrait pas sans doute de venir rejoindre l'armée. J'adopterai le parti que me paraîtront exiger les cir-

constances, et j'en référerai d'ailleurs à votre collègue Rivaud, ainsi qu'aux avis et conseils des généraux de l'armée. »

On voit de quels désastres la retraite de Jourdan d'une rive à l'autre du Rhin avait été et menaçait d'être encore la cause. Cette retraite, ses défenseurs et lui-même ont affecté d'en rejeter la responsabilité sur Pichegru. Mais ce n'est là qu'un écho de ce qui se disait au quartier général de Jourdan, où l'on ne voulait pas admettre qu'il eût été battu par sa faute et où quelques plaintes s'élevaient déjà contre l'armée de Rhin-et-Moselle. Le représentant Garreau en entretenait le Comité de Salut public. « Il ne règne pas beaucoup d'harmonie entre les deux armées. Il semble que les chefs se jalousent les uns les autres. On reproche à Pichegru de n'avoir pas fait tout ce qu'il pouvait faire pour favoriser Jourdan sur le Mein. On crie aussi contre Merlin de Thionville. » On reconnaîtra dans ces dires les effets de ces rivalités entre commandans d'armée dont les exemples, en ces époques de guerre, reviennent à tout instant. Au cours de ces rivalités, les conventionnels en mission prenaient volontiers parti. Garreau était auprès de Jourdan, Merlin de Thionville et Rivaud auprès de Pichegru. Chacun d'eux soutenait son général. Dans l'espèce, contre les insinuations que laissait percer Garreau s'élèvent des témoignages irrécusables.

C'est d'abord ce qu'on sait des susceptibilités de Jourdan, que Barras, ainsi qu'on l'a déjà vu, révèle dans ses Mémoires, à propos d'un incident analogue, qui survint l'année suivante entre Jourdan et Moreau, lorsque celui-ci eut succédé à Pichegru dans le commandement de l'armée de Rhin-et-Moselle. « Jourdan n'a plus là Pichegru pour l'accuser de ses revers; il accuse Moreau. Joubert, qui a été commissaire du gouvernement près l'armée de Sambre-et-Meuse, appelé par le Directoire à prononcer, déclare que, dans la retraite, Jourdan n'a pas conservé sa fermeté et a presque perdu la tête. Il ne se tient plus à cheval depuis qu'il n'a plus en croupe la terreur du Comité de Salut public. » C'est ensuite la correspondance de Pichegru, où sont abondamment exposées les causes qui l'empêchèrent de seconder le glorieux, mais imprudent passage du Rhin, exécuté par Jourdan, le 7 septembre, avec plus de précipitation et de témérité que de prévoyance du lendemain, comme s'il craignait de se laisser devancer par son camarade. Ce sont enfin les explications que fournit Jourdan lui-même à Moreau, qui commande alors l'armée du

Nord. Il les lui envoie, le 1er novembre, quand vient de s'ouvrir la période des revers. Elles sont spontanées et plus sincères que ne sont fondés ses griefs contre Pichegru, dont on n'y trouve pas d'ailleurs la moindre trace.

« Tu as su, mon camarade, que le défaut de subsistances et de moyens de transports m'a forcé à me retirer de la rive droite du Mein sur la rive gauche du Rhin. L'ennemi, ayant profité de cette retraite, a attaqué et forcé les lignes de Mayence, quoiqu'elles fussent renforcées de douze bataillons que j'y avais envoyés. Je ne sais sur quel point l'armée de Rhin-et-Moselle a fait sa retraite. Mais l'ennemi menace de se porter sur la Moselle et a coupé toute communication entre Pichegru et moi. Il s'est présenté, à mon avis, deux moyens pour forcer l'ennemi à repasser le Rhin, celui de repasser ce fleuve moi-même et de me porter sur Francfort, ou celui de me porter sur le flanc de l'ennemi par la rive gauche du Rhin. Mais, pour exécuter l'un ou l'autre de ces deux projets, il faut ce qui m'a manqué, lorsque j'étais sur le Mein : des chevaux et du pain. »

Voilà donc la vérité, confessée par Jourdan. S'il a été vaincu, c'est que les moyens de vaincre, il le déclare, lui ont manqué. Cet aveu est à la décharge de Pichegru, qui, de son côté, n'est pas moins explicite.

« Me voici, mon cher ami, dans une vilaine position, mande-t-il le 5 novembre à Moreau, ayant les deux armées autrichiennes sur les bras, Clairfayt en front, Wurmser en flanc. Si l'armée de Sambre-et-Meuse ne vient promptement à mon secours, je ne pourrai résister. Les lignes de Mayence ont été forcées. Une partie des troupes s'est mal et peu battue. Une division a fait le jour même une retraite en fugue (1) de douze lieues, et, si l'ennemi eût su en profiter, je ne sais ce que serait devenu ce corps d'armée que je suis venu recueillir de Mannheim derrière la Pfrimm avec quelques renforts que j'ai amenés. Je suis loin d'être tranquille dans cette position, qui n'est naturellement pas bonne,

(1) La 8e division commandée par le général Courtot. « Ce général, à qui avait été dicté un plan de retraite en cas de malheur, ne s'y conforma pas; il ne communiqua avec aucun général. Sa division était absolument débandée et commit toutes les horreurs et brigandages possibles. La cavalerie ennemie put se jeter sur le centre droit de la 9e division (Saint-Cyr), qui fut sauvée par une charge du 2e chasseurs, qui fut à son tour accablé par les forces sans cesse accrues. » *Rapport du général Schaal sur l'affaire du 1er novembre*, qui conclut que c'est « à la lâcheté d'une partie des troupes » qu'il faut attribuer la défaite.

et sur laquelle je n'ai que des forces inférieures. Le général Wurmser est toujours sur Mannheim, où il a fait trois tentatives de vive force, dont deux dans la nuit. Il s'est rendu maître les deux fois de la tête de pont du Necker; mais il a perdu beaucoup de monde et n'a pu y tenir.

« Je n'ai encore vu ces troupes-ci se battre comme il convient qu'une seule fois, c'est lorsque Wurmser vint nous resserrer sur Mannheim. Quoiqu'il eût vingt à vingt-cinq mille hommes, nous lui résistâmes pendant environ six heures sans perdre un pouce de terrain, avec huit ou dix mille hommes seulement. Je suis forcé de convenir que, si j'avais eu des troupes et des généraux comme à l'armée du Nord, je n'aurais pas encore éprouvé mon premier revers. Je vais faire arrêter le général qui commandait la division qui a si bien couru (1). »

Signalons, en passant, que cette affaire du 1er novembre fournit à Fauche-Borel une occasion de mentir, qu'il ne laisse pas échapper. Dans un résumé de ses démarches, qu'il adressait à Condé, il écrit : « En quittant Mannheim, Pichegru alla trouver Jourdan, avec lequel il eut une conférence. Il en est l'ami particulier, et c'est en suite des déterminations prises dans cette conversation que la déroute de l'armée de Sambre-et-Meuse a eu lieu, ainsi que la perte du grand parc d'artillerie sous Mayence. J'ai su ces détails par Badouville. J'ai su même que Pichegru s'attendait à être poursuivi jusque sous les murs de Strasbourg et que, si cela fût arrivé, tout était arrangé pour réunir son armée à celle de Condé. » Il n'est pas besoin de faire ressortir la fausseté de ces dires, qui associent Jourdan à Pichegru dans l'œuvre de trahison, et que Fauche-Borel n'a pas osé répéter dans ses Mémoires imprimés. Quand il les énonçait, c'était pour obtenir de l'argent de Condé.

Cependant, dans la situation si critique où se trouve Pichegru, il ne peut avoir d'espoir qu'en Jourdan. Il le lui a dit par trois fois; il le lui répète avec plus de force, le 6 novembre. Sa lettre trahit la surprise et le mécontentement que lui fait éprouver l'inutilité de ses appels.

« Je t'ai engagé à marcher en forces sur la Nahe pour contenir l'ennemi et empêcher qu'il pénètre le long de cette rivière entre les deux armées ou qu'il m'écrase avec la grande supério-

(1) Le général Courtot fut traduit, à Haguenau, devant un conseil de guerre que présidait Pichegru et condamné à trois mois de prison.

rité de ses forces. Je suis depuis huit jours dans l'incertitude de tes mouvemens et par conséquent dans de cruelles inquiétudes. J'ai jeté sur la Nahe un parti de cent chevaux, commandé par un officier intelligent, à l'effet d'éclairer les mouvemens de l'ennemi et de communiquer avec toi, ce qui eût été prompt et facile, si tu en eusses fait autant de ton côté. Ce parti a trouvé les six derniers bataillons que tu as envoyés vers Mayence, lesquels, étant arrivés sur Bingen le lendemain de la retraite des lignes, ont remonté la Nahe et sont venus sur Kirn où je leur ai adressé l'ordre d'appuyer sur la gauche de cette armée-ci aux points de Wolfstein et de Rockenhausen pour couvrir les gorges de Kayserlautern. Si tu n'as pas fait encore ton mouvement sur la Nahe, je crains bien qu'il ne soit trop tard, car, depuis quelques jours, l'ennemi nous montre ici beaucoup de forces et pousse des reconnaissances jusque sur nous, ce qui annonce, de sa part, l'intention de nous attaquer. Si cela arrive, je dois m'attendre à être battu; je suis peu en état de résister, ayant été beaucoup affaibli en troupes, en artillerie et en munitions par la retraite qu'une division a faite dans le plus grand désordre, et la pénurie de chevaux n'ayant pas permis de sauver ces différens objets, on a été obligé d'en faire sauter une assez grande quantité.

« Les troupes sont d'ailleurs dans un état pitoyable, sans chaussures, sans capotes, sans baraques, et livrées depuis huit jours aux injures du temps et aux intempéries de la saison. Je te demande si l'on peut beaucoup compter sur elles. La nécessité de couvrir Mannheim me détermine seule à rester sur la position de la Pfrimm qui naturellement n'est point bonne et pour laquelle je n'ai pas assez de troupes. J'y tiendrai tant qu'il sera possible ou tant que le gouvernement ne me donnera pas des ordres contraires. Si je suis forcé de me retirer, j'appuierai ma gauche sur Kayserlautern et ma droite à la Spirebach, et si je suis encore chassé de là, j'irai dans les lignes de la Quiech; il est de toute impossibilité qu'avec le peu de troupes que j'ai, je m'étende jusqu'à la Sarre. En conséquence, tu devras au besoin couvrir cette rivière et les places qui en dépendent.

« Je continuerai à jeter un parti de cavalerie à notre gauche entre la Nahe et la Glau. Tâche d'en avoir un de ton côté vers Kirn ou Oberstein; cela facilitera beaucoup notre correspondance... Je reçois au moment du général Saint-Cyr, commandant la gauche de cette armée-ci, copie d'une lettre du général

Marceau, datée de Simmeren le 12 brumaire (3 novembre), qui lui annonce que son intention est de s'avancer sur la Nahe. Cela me rassure un peu. Mais il est indispensable que tu lui donnes des forces suffisantes, sans quoi, nous serons battus alternativement. Depuis trois jours, l'ennemi est assez tranquille sur Mannheim; il perfectionne sa contrevallation. Je crains que Wurmser ne fasse un passage sur mes derrières; il a des forces suffisantes. »

Ainsi, Jourdan ne saurait alléguer qu'il n'a pas été prévenu. Il sait que Pichegru compte sur lui et ne peut compter que sur lui. A quel mobile obéit-il en ne venant pas à son aide? En est-il empêché par l'état de son armée? Est-ce qu'obligé, comme il le prétend, de couvrir les places de la Meuse, la Belgique et le Luxembourg, — il semblerait cependant que ce soin doive incomber à l'armée du Nord à laquelle, au même moment, il demande des secours, — il ne peut veiller à celles de la Sarre? Toujours est-il qu'il laisse Pichegru en tête à tête avec l'ennemi. Du 10 au 13 novembre, l'armée de Rhin-et-Moselle subit des attaques ininterrompues sous les murs de Mannheim, que convoitent les Autrichiens commandés par Kray. Nos troupes accomplissent des prodiges à Frankenthal, à Turkheim, dans les gorges de Kayserlautern. Desaix, qui commande l'avant-garde, se bat comme un lion. Plusieurs généraux sont blessés; le général Decaux est fait prisonnier. La 5e division, sous les ordres de Beaupuy, la neuvième, qu'entraîne Renaud, résistent héroïquement. Les chefs électrisent par leur exemple les soldats, qui meurent de faim. « Ils se battent à jeun. Après s'être battus tout le jour, ils n'ont pas, le soir venu, un morceau de pain à manger. » Malgré cela, ils se battent bien, c'est Pichegru qui l'affirme.

Lui-même reçoit, dans une lettre saisie sur une estafette ennemie et qui a pour auteur un officier autrichien, l'hommage qu'a mérité sa bravoure. « A Frankenthal, écrit cet officier, nous avions affaire à un grand général. La retraite fut un chef-d'œuvre d'art militaire. Notre cavalerie ne put en venir aux mains à cause des positions avantageuses que sut prendre l'ennemi. Il nous fait acheter cher tous les pas que nous faisons en avant. Le fort de Mannheim est à nous; nous n'y trouvons que cinq hommes; l'ennemi se retire à temps de ce fort. Nous sommes maîtres de Madenheim et nous voyons encore des avant-postes français à Musbach. » Mais que peut tant d'intrépidité

contre un ennemi qui se renouvelle sans cesse, alors qu'on ne peut lui opposer des troupes fraîches et qu'il rencontre toujours devant lui les mêmes effectifs, de plus en plus affaiblis par leur dénûment et les vides qui se font dans leurs rangs?

A cette heure, Pichegru, découragé par l'impuissance à laquelle il est réduit, songe à donner sa démission. Il l'annonce au gouvernement: « J'ai couru les chances heureuses de la guerre. Je crains de les avoir épuisées. Je vous demande, citoyens représentans, de garantir l'armée de celles malheureuses qui pourraient m'être réservées et d'en transmettre le commandement à un autre, qui pourra les faire changer avantageusement. Ma santé s'est beaucoup altérée depuis quelque temps. » Cette lettre est du 9 novembre. Malgré les sentimens qu'elle exprime, Pichegru fait, les jours suivans, tête au péril, et, lorsque enfin il est obligé d'abandonner sa position de la Pfrimm, pour en prendre une autre derrière la Quiech et Landau, il peut se rendre cette justice, que lui rendent également Rivaud, Bacher et tous les témoins de ses efforts, que sa défaite ne pouvait être conjurée qu'autant qu'on l'aurait secouru. Ne l'ayant pas été, il est sans reproches. « L'armée, écrit Rivaud le 11 novembre, manque de tout en fait de moyens pour soutenir la campagne. Si l'armée de Sambre-et-Meuse avait fait son mouvement sur la Nahe, on n'eût peut-être pas essuyé ce nouveau revers. »

On voit ici l'accusation se déplacer et le grief de Jourdan devenir le grief de Pichegru. Quand les défenseurs du premier font un crime au second de ne l'avoir pas secouru, les défenseurs de celui-ci peuvent objecter que l'armée de Sambre-et-Meuse avait l'ordre de venir en aide à l'armée de Rhin-et-Moselle et ne l'a pas fait. La question a été d'ailleurs résolue par un juge que ni les uns ni les autres ne récuseront. Parlant de l'inexplicable retard que mit Jourdan à marcher au secours de Pichegru, Gouvion-Saint-Cyr dit:

« Ce retard provient-il de sa volonté ou de l'impossibilité où il peut s'être trouvé d'arriver plus tôt? Dans le premier cas, ce serait une grande faute et, dans le second, un malheur. J'ai eu sous les yeux une correspondance dans laquelle on fait une si triste peinture de l'armée de Sambre-et-Meuse à cette époque sous le rapport des besoins et surtout de la discipline que, d'après cela, on ne pourrait plus attribuer le retard dont nous parlons à d'autres causes qu'à l'abandon dans lequel le gouvernement lais-

sait ses armées. Cette explication me paraît si naturelle qu'elle dispense de recourir à des suppositions telles que la trahison de Pichegru, qui, je le crois du moins, n'eut lieu que plus tard. »

N'empêche qu'à cette date du 13 novembre, l'armée de Rhin-et-Moselle, chassée des abords de Mannheim, ne pouvait plus défendre cette place, et qu'à dix jours de là, la garnison qu'y avait laissée Pichegru allait être obligée de capituler.

II

Entre tant de griefs imputés à Pichegru, il n'en est pas que ses accusateurs aient plus ardemment exploités contre lui que cette capitulation de Mannheim. Elle est leur grand cheval de bataille; elle constitue à leurs yeux la preuve inéluctable de la trahison. Voici comment l'un d'eux résume l'opinion générale dans un de ces dictionnaires encyclopédiques destinés à venir en aide à l'ignorance des gens qui cherchent à se faire à peu de frais une érudition superficielle : « Pichegru opéra sa retraite sans être inquiété, abandonnant de propos délibéré dans Mannheim un corps de 9000 Français, qui, investis dans une ville mal fortifiée par toute une armée victorieuse, trouvèrent là une mort glorieuse, mais inutile à la patrie. »

Autant d'erreurs que de mots. On a vu que la retraite de Pichegru fut, au contraire, terriblement inquiétée. Ce ne fut pas de propos délibéré qu'il laissa une garnison dans Mannheim, mais sur l'ordre formel du Comité de salut public. Cette garnison n'y trouva pas une mort glorieuse, puisqu'elle capitula après onze jours de siège. La vérité, c'est qu'ici encore, les accusateurs ont pris à la lettre et accepté, sans les contrôler, les mensonges de Montgaillard et de Fauche-Borel. « Le général Pichegru, raconte Montgaillard, chargea Fauche-Borel de dire au prince de Condé qu'il avait laissé à Mannheim, pour défendre la place, 9 à 10000 hommes, *tout ce qu'il avait de plus mauvais dans son armée;* qu'il espérait qu'il en reviendrait peu et que les Autrichiens en feraient bon compte; qu'il avait donné le commandement au général Montaigu, officier sans talens et qu'il regardait comme hors d'état de soutenir longtemps le siège. »

Fauche-Borel, dans ses Mémoires, imprimés oppose à ce récit un démenti formel et indigné : « C'est une fausseté insigne. Je n'ai jamais dit ou écrit pareille chose au nom du général Pichegru.

J'ai encore sous les yeux le rapport de mes opérations depuis le 25 septembre 1795 jusqu'au 12 janvier 1796, et je défie qu'on y trouve, etc., etc. » On est confondu par un tel excès d'effronterie et d'impudence dans le mensonge. Le rapport dont parle Fauche-Borel est en notre possession. Il y est dit : « Lorsqu'on vit que Mannheim allait être cerné, Pichegru s'occupa de la garnison qu'il voulait y laisser. *Il la composa des troupes dont l'esprit était le plus mauvais, de celles sur lequelles il pouvait le moins compter.* » En voilà assez pour prouver que le récit de Montgaillard, en ce qui touche cette affaire de Mannheim, s'est bien réellement inspiré des dires de Fauche-Borel et que, dans la circonstance, c'est bien celui-ci qui ment une fois de plus, comme il a si souvent menti, et comme il mentait en attribuant à Pichegru un projet qu'il a lui-même inventé de toutes pièces.

Dès le 23 octobre, le Comité de Salut public avait écrit au général : « Si votre armée était forcée de reculer, il ne faudrait point pour cela abandonner Mannheim. Il faudrait y tenir avec la dernière opiniâtreté, au risque même d'avoir la garnison prisonnière. Mettez dans cette place un commandant intrépide qui soit résolu de défendre la brèche et de ne point se rendre. Le général Desaix nous paraît convenir. Qu'on jette des subsistances dans la place. Qu'on en fasse sortir, s'il est nécessaire, toutes les bouches inutiles, car, si l'ennemi vient à reprendre cette ville, voilà tout le fruit de la campagne perdu ; plus de passage pour nous, et l'ennemi maître de se déployer à son aise, à l'aide de ces forteresses de Mayence, Mannheim, Ehrenbreitstein. Mannheim est une place très forte ; on peut faire des blindages pour mettre des subsistances à l'abri, et il est à présumer de plus que l'ennemi ne voudra pas bombarder cette belle ville, qui lui appartient. Pour conclusion, à quelque prix que ce soit, il faut que cette place nous reste et ce sera chose facile, puisque Jourdan ne tardera pas à venir la délivrer. Si elle ne se rend point aux sommations de l'ennemi, celui-ci, ne pouvant avoir l'artillerie et les autres moyens nécessaires pour en faire un siège régulier, n'aura rien de mieux à faire que de se retirer, sous peine d'être serré entre les deux armées de Rhin-et-Moselle, d'une part, et de Sambre-et-Meuse, de l'autre. »

Dans ces prévisions optimistes, on devine la pensée de Carnot. Du fond de son cabinet, loin du théâtre de la guerre, il dresse des plans fondés sur des hypothèses qui ne se réaliseront

pas, et qu'il ne concevrait pas si, dans son aveuglement et son ignorance, il n'était empêché de voir les choses telles qu'elles sont. L'ennemi, qu'il croit hors d'état de faire le siège de Mannheim, a déjà pris ses dispositions à cet effet et n'hésitera pas à bombarder la place. Jourdan, dont il croit le concours assuré à Pichegru, sera lui-même paralysé, et la réunion des deux armées, sur laquelle compte Carnot, ne se réalisera que tardivement. D'autre part, malgré les incessantes réclamations de Pichegru, la place n'a pas été approvisionnée. Sous le feu de l'ennemi, son ravitaillement devient singulièrement difficile, sans compter qu'il n'y a ni casemates ni magasins voûtés pour protéger les munitions et provisions qu'on y jette en hâte, tant bien que mal.

Néanmoins, Pichegru se conforme aux ordres qu'il a reçus. Il laisse une garnison dans la place. Il la forme, non de ce qu'il a de plus mauvais comme troupes, ainsi qu'on l'en accusera, mais de ce qu'il peut trouver de mieux dans cette armée qu'ont découragée les cruelles privations qu'elle subit. S'il n'en confie pas la défense à Desaix, c'est que Desaix est à l'avant-garde des bataillons de campagne, où il rend d'importans services. Il se croit plus propre à ce poste qu'à tout autre et désire y rester. A défaut de lui, Pichegru, d'accord avec les représentans du peuple en mission, choisit le général Montaigu.

Est-ce un général incapable, sans talens, sans énergie? Ses états de services répondent. Il a quarante-quatre ans. Il s'est engagé à dix-sept. Il a conquis ses grades à la pointe de l'épée. Il est couvert de blessures. Il s'est distingué en Hollande. A Fleurus, il s'est battu pendant trois jours. A Marchiennes, il a victorieusement défendu le pont à la tête de quarante grenadiers et sous le feu de huit obusiers. Le 18 thermidor de l'an II, étant déjà général de division, il a été destitué par le Comité de Salut public, sur une de ces dénonciations dont, à cette époque, étaient si fréquemment victimes les généraux. Il a trouvé aussitôt des défenseurs parmi ses camarades. Bernadotte, Duhesme, Favereau, Ferrand ont répondu de lui. Le fougueux et véridique Kléber a écrit au Comité : « Il a montré partout les plus grands talens militaires, les intentions les plus droites et le républicanisme le plus prononcé. » Et, sous cette attestation, le général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse, Jourdan, a tracé cette ligne : « J'approuve le certificat ci-dessus. » Devant de tels témoignages, le Comité *est revenu* sur sa décision, Montaigu

a été réintégré dans son grade et dans son commandement. — Osera-t-on prétendre encore qu'il n'était pas digne d'être choisi pour défendre Mannheim? N'est-il pas démontré que le choix de Pichegru fut irréprochable? « Je lui ai donné l'ordre, écrit-il le 9 novembre au Directoire, de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Je vais le lui renouveler de la manière la plus expresse et je ne doute pas qu'il remplisse vos intentions, s'il est secondé par la garnison. Mais l'énergie des troupes est altérée et le commissaire ordonnateur assure ne pouvoir, faute de ressources, approvisionner pour plus d'un mois. »

Cinq jours plus tard, Pichegru mande à Jourdan : « Voilà Mannheim livré à ses propres forces. Si tu ne viens promptement tomber sur les derrières de l'ennemi, il m'est impossible de résister à des forces quadruples de celles que je peux employer. Presse donc ta marche sur la Nahe, et nous pourrons délivrer Mannheim, et peut-être forcer l'ennemi à aller prendre ses quartiers d'hiver sur l'autre rive du Rhin. » Le 18 novembre, il adresse au Directoire un nouvel avertissement : « Je n'ai pas encore de nouvelles de l'armée de Sambre-et-Meuse. Mannheim brûle. Le commandant a ordre de ne se rendre qu'à la dernière extrémité. Mais les approvisionnemens sont courts, et il faut qu'on ne tarde pas à aller à son secours. » Déjà, depuis trois fois vingt-quatre heures, les bombes pleuvent sur Mannheim. Sommé de se rendre, Montaigu a répondu qu'il se défendra.

Le lendemain, Pichegru reçoit enfin des nouvelles de Jourdan. Celui-ci expose les mouvemens qu'il a faits. « Ils étaient très propres à une diversion favorable pour nous, lui répond Pichegru. Malheureusement, ils ont été exécutés un peu trop tard, et tu as encore trop différé de me les annoncer. Si j'avais su le 19 brumaire au soir (9 novembre) que le général Marceau s'était battu ce jour-là sur Stromberg, quand j'aurais dû me faire échiner, j'aurais maintenu notre droite et notre centre sur la position de la Pfrimm, malgré que notre gauche eût été repoussée à environ deux lieues. Le lendemain, 20, l'ennemi, me voyant toujours en présence, n'aurait pu détacher ses dix-huit bataillons et trente escadrons, et bien sûrement, le général Marceau aurait pu, non seulement conserver ses avantages et rester sur la Nahe, mais même forcer le corps d'armée qui lui était opposé à rentrer dans Mayence, et celui qui était devant moi, ayant alors beaucoup à craindre pour ses derrières, se serait

retiré aussi, ce qui changeait joliment la chance. A présent, me voici dans l'impossibilité de faire aucun mouvement ni en avant ni en arrière, le peu de chevaux qui nous restaient ayant été tués dans les deux batailles et trois affaires que nous avons soutenues de la Pfrimm jusqu'ici ou ayant péri des fatigues de la retraite. Je suis décidé à attendre l'ennemi dans les lignes et à y faire la plus opiniâtre résistance, s'il veut nous en chasser. »

Au cours de ces incidens, Mannheim capitule le 20 novembre et Montaigu se rend à Wurmser. Comment il y a été contraint, c'est lui-même qui nous le dit dans le rapport qu'il adresse à son général en chef. L'état dans lequel se trouvait la place ne lui permettait plus de différer. Deux poternes ont sauté, ouvrant une brèche de quatre-vingts pieds de large. Plus de cent maisons ont été brûlées ou se sont écroulées. Il n'en est pas une qui ne soit endommagée. On ne savait plus où mettre les blessés et les malades, qu'il a fallu enlever en hâte de l'hôpital sur lequel tombaient les obus. Deux casernes étaient incendiées et les troupes n'avaient d'autre abri que les ruines du château. Sur les bastions, les pièces avaient été démontées. « J'avais reçu trois sommations; le désespoir des habitans se manifestait de la manière la plus sensible. J'ai fait, général, tout ce que mon devoir et l'honneur m'ont prescrit. Ma conscience est à l'abri du remords (1). »

Ce sincère exposé des événemens ne prouve-t-il pas jusqu'à la dernière évidence que Pichegru a fait, lui aussi, ce que le devoir et l'honneur lui prescrivaient, qu'il n'a pas voulu livrer Mannheim, qu'il ne l'a pas livré, et que cette place a succombé sous des forces supérieures, par suite des revers successifs des armées du Rhin et faute de secours? Tout cela est si clair qu'on ne peut n'être pas étonné de la légèreté avec laquelle, sans vérification et sans contrôle, les historiens ont ultérieurement fait écho aux calomnies intéressées de Montgaillard et de Fauche-Borel. Gouvion-Saint-Cyr a été plus juste, lorsqu'il démontre combien étaient déplorables les plans imposés par le Comité de Salut public à Jourdan et à Pichegru, et quelle faute impardonnable commit le gouvernement « en constituant la guerre sur une ligne trop

(1) Prisonnier avec la garnison de Mannheim, le général Montaigu, à sa rentrée en France, eut à répondre devant un conseil de guerre de la capitulation qu'il avait signée. Le 25 octobre 1798, il fut acquitté à l'unanimité. Il servit encore jusqu'en 1811.

étendue, en prescrivant à Pichegru son passage sur le haut Rhin, et à Jourdan son passage sur le bas Rhin, au-dessus de Dusseldorf, sans faire concourir à ces opérations l'armée du Nord. » Il est vrai qu'à la sollicitation de Jourdan, Moreau, qui commandait cette armée, envoya 10000 hommes sur Dusseldorf. Mais, ces renforts, demandés trop tard, arrivèrent trop tard et ne purent être utilisés.

Il serait sans équité de rejeter sur le Directoire, qui n'était au pouvoir que depuis le 5 novembre, la responsabilité de « ces plans déplorables. » Ils sont l'œuvre du Comité de Salut public. Mais le Directoire eut le tort de se les approprier sans tenter de les améliorer. Aussi, lorsque, après la capitulation de Mannheim, il exprimait à Pichegru le regret « que l'armée de Rhin-et-Moselle, se mettant par son courage au-dessus des circonstances pénibles qui l'environnent, n'ait pu faire quelques efforts pour dégager cette place, » le général en chef avait-il beau jeu pour lui répondre :

« Il eût été imprudent, téméraire et peut-être criminel de ma part d'exposer une armée de trente et quelques mille hommes, dépourvue de tous les moyens principaux de la guerre, manquant de vêtemens, de chaussures et le plus souvent de subsistances, venant de faire une retraite pénible, après deux batailles des plus chaudes et des plus opiniâtres; de l'exposer, dis-je, en offensive devant un ennemi au moins triplement nombreux, abondamment pourvu de tous les moyens matériels et enhardi par ses succès; et quel qu'eût été notre courage, ou plutôt notre acharnement, pouvions-nous raisonnablement espérer de le chasser de sa position, et de nous rapprocher de Mannheim sans le concours des forces de l'armée de Sambre-et-Meuse ou des renforts que j'invoquais depuis longtemps et qui, s'ils eussent pu être accordés dès mes premières demandes, seraient encore arrivés assez tôt? Je dois à l'armée que j'ai l'honneur de commander de soutenir qu'elle a fait ce qui était humainement possible pour couvrir Mannheim, retarder et arrêter l'ennemi, qui marchait pour cerner cette place par la rive gauche du Rhin, et qu'elle n'a cédé qu'à l'immense supériorité du nombre, après lui avoir fait éprouver des pertes considérables et en avoir éprouvé elle-même. »

Ce qu'il disait au Directoire, Pichegru le répétait à Moreau : « Les renforts que tu as envoyés au général Jourdan l'ont effec-

tivement mis à même d'agir sur la Nahe, mais un peu trop tard. Ce mouvement aurait dû s'exécuter très promptement, comme je le demandai sitôt que j'ai appris que les lignes de Mayence avaient été forcées et, s'il avait eu lieu pendant que j'étais sur la Pfrimm, bien sûrement, l'ennemi aurait été obligé de rentrer dans Mayence. Mais, comme le général Jourdan n'a commencé à agir que depuis que je suis ici dans les lignes de la Quiech et que le reste de l'armée de Wurmser est venu, après la prise de Mannheim, se joindre à celle de Clairfayt, que cette réunion fait une force de 80000 hommes environ, qui est supérieure à la nôtre, nous parviendrons, je crois, difficilement à les déloger du Palatinat. Ces deux armées ont d'ailleurs un bien grand avantage sur nous, c'est qu'étant réunies, elles peuvent correspondre aussi fréquemment et aussi promptement qu'elles le veulent et se passer rapidement des renforts pour nous battre alternativement. Il nous faut à nous quatre à cinq jours pour avoir des nouvelles l'un de l'autre par le long détour que nous sommes obligés de faire. »

Nonobstant ces conditions d'infériorité, Pichegru, — et ceci constitue une preuve nouvelle de sa loyauté, — ne désarmait pas. Mannheim avait capitulé le 21 novembre. Dès le 5 décembre, à la faveur des quelques secours qu'il avait reçus de Jourdan, il reprenait l'offensive, malgré le mauvais temps qui durait depuis quinze jours, cherchant à se rapprocher de l'armée de Sambre-et-Meuse et à contraindre l'ennemi à repasser le Rhin. Il lui faisait, en trois journées de combats, quelques centaines de prisonniers, le délogeait des Deux-Ponts et de Hombourg, s'y établissait lui-même et ne cessait de le harceler, tandis que, par son ordre, le général Férino entrait dans Landau. Le 19 décembre, Bacher, l'agent de Bâle que l'inventif Fauche-Borel nous représente comme soupçonnant déjà Pichegru, mandait à Paris « qu'on se réunit pour rendre cette justice au général Pichegru qu'il s'est montré digne de sa réputation, en arrêtant non seulement par des dispositions savantes un ennemi fort supérieur, mais en reprenant même momentanément l'offensive. »

Où y a-t-il place, en tout cela, nous le demandons, pour une accusation de trahison? Toute la conduite militaire de Pichegru ne dément-elle pas ce que raconte Fauche-Borel des prétendues négociations avec les Autrichiens auxquelles se serait prêté le général? Il importe peu *qu'à cette même* date, Fauche-Borel, pour

tromper le prince de Condé, entasse mensonges sur mensonges (1). On peut juger de ce qu'ils valent. Il ment, lorsque, le 9 décembre, il écrit à Montgaillard : « Aujourd'hui, j'adresse à l'adorable fille (Pichegru) votre lettre du 6, reçue en ce moment. Elle lui servira de direction. Croyez que son amour pour vous est bien prononcé et que vous n'avez à craindre aucune infidélité de sa part. » Il ment encore, lorsque, le 12, il reprend : « Je ne doute point que notre adorable amie ne s'arrange pour faciliter promptement les termes du contrat de mariage. La parole étant donnée, vous n'avez plus rien à craindre que les longueurs qui pourront venir des parens. »

Tel ne paraît pas être l'avis de Klinglin. Le 8 décembre, il disait à Condé : « J'ai l'honneur d'envoyer à V. A. S. une copie de la lettre que Furet (Demougé) vient de m'envoyer. Vous y verrez que Pichegru donne toujours des espérances vagues. Il me semble que M. Wickham doit avoir des certitudes plus prononcées, vu la dépense qu'il fait pour suivre cette affaire. » Wickham n'avait pas de certitudes plus prononcées. La dépense, il la faisait à l'instigation de Fauche-Borel, toujours habile à le duper, en expliquant à sa façon ce qu'il y avait de contradictoire entre la conduite militaire de Pichegru et les engagemens qu'on lui attribuait. Pichegru combattait, et tous ses actes étaient justement le contraire de ce qu'attendait Condé et de ce qu'on avait annoncé aux Autrichiens. Il n'était plus question maintenant des promesses et des plans du mois d'août, si pompeusement exposés par Fauche-Borel; on n'en parlait plus; on ne pouvait rien espérer que du temps et des circonstances. Tout l'art des émis-

(1) On le surprend à tout instant en flagrant délit d'invention et en contradiction avec lui-même. C'est ainsi que, dans le Résumé écrit pour Condé, il dit : « Sept voyages que j'avais faits dans le courant de juillet, août et septembre dans l'Alsace, soit seul, soit avec Courant, pour voir Pichegru *avaient excité à Bâle la surveillance de Bacher, qui nous avait regardés comme des émissaires d'émigrés.* » Dans ses Mémoires imprimés où, avant de raconter son arrestation à Strasbourg en décembre, il veut établir que Montgaillard l'a dénoncé, il dit tout le contraire : « Sept voyages que j'avais faits, etc., etc., *n'avaient donné lieu à aucun soupçon, ni à aucun accident fâcheux.* » De même, en racontant cette arrestation, il prétend qu'averti par Badouville, Pichegru vint de son quartier général pour le faire remettre en liberté. Mais il est ensuite obligé de reconnaître qu'il avait été relâché, lorsque Pichegru arriva à Strasbourg. Du reste, il est bien piquant de constater ce que pensa Condé de cette aventure dont Fauche-Borel fait état à son profit et dont il a exagéré toutes les circonstances : « Notre affaire n'est pour rien dans son arrestation, écrit Condé le 27 décembre, et il n'y a rien à craindre pour les papiers, *mais, peut-être,* pour les lettres de change et l'argent. »

saires consistait à établir la vraisemblance de leurs premiers dires, dont aucun n'avait été suivi d'effet.

Quant à Pichegru, s'il s'était montré disposé à favoriser la cause royale, il entendait le faire à son jour et à son heure. Malgré les incitations de Condé, il n'y voulait pas employer l'étranger, convaincu d'ailleurs que des victoires lui donneraient seules le prestige indispensable à l'accomplissement de ses projets. C'est donc après la victoire qu'il ne cessait de courir. S'il ne lui fut pas donné de l'atteindre, ce n'était pas faute de la vouloir. On touchait à la fin de l'année 1795. Les belligérans restaient sur leurs positions, épuisés les uns et les autres, ayant également besoin de repos, les Français résolus à ne pas l'avouer, les Autrichiens plus disposés à le reconnaître, d'autant plus disposés que, depuis quelques jours, leur adversaire reprenait des avantages.

En ces circonstances, dans la seconde quinzaine de décembre, surgit de leur part une proposition d'armistice. Ils étaient si visiblement intéressés à la faire aboutir, et elle devait leur procurer de si sérieuses améliorations, que les accusateurs de Pichegru n'ont pas manqué de prétendre que, désireux de seconder l'ennemi, il s'empressa de lui accorder une suspension d'armes. Mais, ici encore, comme pour la capitulation de Mannheim, les faits contredisent cette affirmation. Ils établissent que l'armistice fut d'abord accepté par Jourdan, et que Pichegru se trouva engagé par la conduite de son camarade. Il n'est pas de doute possible à cet égard.

Le 18 décembre, Kray, le général autrichien que le général Marceau a vaincu la veille dans une rencontre, lui envoie un parlementaire aux avant-postes de l'armée de Sambre-et-Meuse et sollicite de lui une conférence. Avant de répondre, Marceau demande à Jourdan des instructions et des ordres. Jourdan autorise la conférence. « Puisse-t-elle nous amener des quartiers d'hiver! » s'écrie-t-il. Elle a lieu le lendemain. La cessation immédiate des hostilités y est décidée, en attendant qu'on ait pu s'entendre sur les conditions de l'armistice, qui est admis en principe.

Jourdan, le même jour, prévient à la fois Pichegru et Kléber. « Les besoins trop urgens de nos deux armées, dit-il à Pichegru, m'engagent, mon camarade, à saisir cette occasion pour essayer d'améliorer leur sort et pour leur donner le temps de se refaire,

Tu en sais trop sur cet article pour que je t'en dise davantage. Je t'engage donc à te dépêcher de faire un arrangement pour ton compte et à m'en faire connaître promptement le résultat pour que je puisse arrêter positivement ce qui me concernera. Cela te sera d'autant plus facile que le général Marceau est convenu avec le général Kray qu'il ne pouvait exister d'arrangement pour une seule armée, qu'au contraire, il devait être commun à toutes celles qui sont sur le Rhin. Je ne peux pas présumer que nous serons blâmés par le gouvernement. Il connaît notre situation et, par conséquent, notre impossibilité absolue d'agir avec avantage. »

A Kléber, Jourdan avoue avec plus de force encore combien la proposition des Autrichiens lui semble opportune et précieuse pour les armées du Rhin. « L'ennemi désire ses quartiers d'hiver. Nous en avons besoin nous-mêmes au moins autant que lui. Cachons cependant nos désirs, afin qu'il n'en tire aucun avantage. Je ne sais si le gouvernement me blâmera. J'aurai du moins la satisfaction d'avoir fait le tout pour le bonheur et la conservation de l'armée. Il sera question de l'armée de Rhin-et-Moselle dans notre traité. Tu sens bien que je ne peux rien faire sans qu'elle y participe. Je t'embrasse. »

Ainsi, Jourdan souhaite l'armistice et prend seul la responsabilité du consentement que, dès le 20, il donne à la proposition autrichienne. Deux jours plus tard, doutant encore de celui de Pichegru, il insiste pour l'obtenir : « Malgré les propositions du général Kray, je n'ai pas voulu traiter pour rien de ce qui peut regarder l'armée que tu commandes. Je me suis seulement engagé à faire cesser de ta part toute hostilité, en attendant que tu aies pris des arrangemens pour ce qui te concerne, ce que je t'engage à faire promptement, parce que ma convention n'est que provisoire en attendant que tu aies définitivement traité. Le bien de l'humanité et le désir qu'on doit avoir de procurer aux soldats du repos dans une saison aussi dure m'ont engagé à prendre ce parti. Je ne peux que t'engager à en faire autant. »

Si pressantes que soient ces incitations, Pichegru, à qui Wurmser transmet au même moment une proposition analogue à celle qu'a reçue Jourdan, refuse d'y répondre avant d'avoir consulté Rivaud, le commissaire accrédité auprès de son armée. Le 25, Rivaud l'autorise à traiter. « Sans connaître, citoyen général, les motifs, qui ont pu faire suspendre les hostilités entre

l'armée de Sambre-et-Meuse et celle du général Clairfayt, je me crois obligé de convenir que, dans cet état de choses, vous ne devez pas rejeter les propositions du général Wurmser et que vous pouvez consentir à l'armistice qui vous est proposé, comme vous le dites, jusqu'à ce que le gouvernement ait été consulté, et sauf l'obligation de ne recommencer les hostilités qu'après avoir donné avis au général Wurmser de la décision qui aura été prise. »

Le Directoire, en apprenant la signature de la convention, exprima aux généraux des armées du Rhin le plus vif mécontentement. Tout en rendant justice aux intentions de Jourdan, il le blâma et commença par refuser sa ratification. Il ne céda qu'aux instances de Merlin de Thionville et de Rivaud. Ils durent défendre l'armistice et énumérer « les avantages considérables qu'en retireraient les deux armées. » Barras, dans ses Mémoires, mentionne à ce sujet qu'en annonçant au Directoire la suspension des hostilités, Pichegru allégua qu'il avait été contraint d'y souscrire par ce qui s'était fait à l'armée de Sambre-et-Meuse, tandis que Jourdan, de son côté, rejetait sur Pichegru la responsabilité de sa propre conduite. Pour l'honneur de Jourdan, nous aimons à penser que Barras a été trompé par sa mémoire, l'affirmation qu'il attribue au général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse étant le contraire de la vérité, telle qu'elle résulte des documens que nous venons de citer. Ils établissent en effet que la responsabilité de l'armistice de décembre appartient tout entière à Jourdan, n'appartient qu'à lui, et que l'ignorance ou la mauvaise foi ont pu seules l'imputer à Pichegru. Il est d'ailleurs remarquable qu'à cette époque, la conclusion de l'armistice fut considérée à l'armée « comme un nouveau service rendu par Jourdan à la République, » et que les deux commandans des armées autrichiennes, Wurmser et Clairfayt, se reprochaient réciproquement l'initiative de cette suspension d'armes, à la suite de laquelle le second de ces généraux, preuve étant faite qu'il en était responsable, fut relevé de son commandement.

Nous voici arrivés au 31 décembre 1795, date officielle de l'armistice, et rien encore dans la conduite militaire de Pichegru, examinée à la lumière des documens officiels, n'a révélé des intentions criminelles. Malheureux à la guerre, il se peut que ses talens, incontestés jusque-là, ne se soient pas élevés à la hauteur des difficultés qui se dressaient devant lui; il se peut aussi que

ces difficultés fussent réellement invincibles. Cette excuse invoquée au profit de Jourdan, il n'est que juste d'en faire bénéficier Pichegru. On ne saurait, sans méconnaître la vérité, l'accuser d'avoir trahi pendant la campagne qui finissait. Ce n'est pas seulement l'opinion de Barras, qui traite d'imposteurs les émissaires de Condé et déclare que le Directoire ne crut pas au bien fondé de l'accusation, même lorsqu'il l'utilisait en vue de ses desseins politiques. C'est aussi l'opinion de Gouvion-Saint-Cyr. Après avoir raconté les négociations relatives à l'armistice, il écrit : « Jusqu'à présent, j'ai défendu les opérations militaires de Pichegru contre l'inculpation de trahison. » L'affirmation vient d'un adversaire qui va se transformer en accusateur ; elle peut être efficacement opposée aux dires de Montgaillard et de Fauche-Borel ; elle en débarrasse le terrain.

Est-ce à partir de ce moment, que la trahison a commencé ? Gouvion-Saint-Cyr le croit. Mais sa conviction se fonde sur un fait qu'il énonce sans en fournir la preuve et sur des suppositions : « Quand on voit Pichegru, sans aucune nécessité, laisser périr son armée de faim et de misère, les faits parlent si haut qu'il est impossible de se refuser à leur évidence. Ne croyant pas pouvoir entraîner son armée dans la révolte, il veut employer l'armistice qu'il s'est vu obligé de consentir pour la détruire par les privations et la mettre hors d'état de recommencer, au printemps, une nouvelle campagne. »

Quel juge impartial condamnerait sur une accusation ainsi formulée ? N'est-il pas évident que Gouvion-Saint-Cyr subit ici des préventions dont l'origine est postérieure à l'événement ? Où est la preuve que Pichegru a laissé son armée périr de faim et de misère ? Si l'armistice n'a pas pour effet immédiat de la faire passer de la détresse au bien-être, la faute en est elle à lui ? Est-il juste de le rendre responsable des maux qu'elle endure après l'armistice, alors qu'il ne l'était pas de ceux qu'elle endurait avant ? C'est par trop oublier qu'elle vit dans un pays ruiné par la guerre, accablé depuis longtemps de réquisitions et d'impôts, et que, continuant à ne rien recevoir du dehors, elle ne peut, du jour au lendemain, y voir la disette se transformer en abondance. Opérer une telle métamorphose en quelques jours n'est pas au pouvoir du général qui la commande.

Ce qui se passe à l'armée de Rhin-et-Moselle n'est que l'image de ce qui se passe à l'armée de Sambre-et-Meuse. Jourdan ne

parvient pas plus promptement que Pichegru à assurer le bien-être de ses troupes. Au mois de mai 1796 seulement, le 7 mai, il annonce au Directoire qu'elles sont toutes définitivement cantonnées chez les habitans et commencent à moins souffrir. Au même moment, Moreau, qui a pris le commandement devenu vacant par la démission de Pichegru, adresse à Paris une déclaration pareille, encore que Desaix, qui a fait l'intérim, ait été obligé de formuler les mêmes réclamations et les mêmes plaintes que son prédécesseur. Moreau peut en outre constater que l'armée n'a pas péri de faim et de misère. Elle est en état de reprendre la campagne. Réduisons donc à ce qu'elle vaut l'accusation de Gouvion-Saint-Cyr alors qu'elle est catégoriquement démentie par les faits et par cette formelle déclaration de Barras, qu'au moment où Pichegru allait donner sa démission, le Directoire ne croyait pas plus avoir à se défier de lui que de Jourdan. Les soupçons ne sont nés qu'après la dénonciation de Montgaillard, en 1797. C'est cette déclaration qui les a engendrés. Jusque-là, on n'a pas accusé Pichegru ; on n'a pas mis en doute sa fidélité au devoir. On ne pouvait la mettre en doute, puisque sa conduite militaire en témoignait.

Ce qui est vrai, c'est que des dissentimens s'étaient élevés entre le Directoire et lui, comme entre le Directoire et Jourdan. Le nouveau gouvernement en voulait aux généraux de la perte des lignes de Mayence, de la reddition de Mannheim, et surtout de la conclusion de l'armistice. Il imputait les revers à leur faiblesse, et à leur imprévoyance la suspension d'armes acceptée au lendemain d'une victoire de Marceau, quand, de nouveau, la fortune semblait nous sourire. Il avait contre Pichegru un autre grief. Il l'avait mandé à Paris, le 3 novembre, pour conférer avec lui. Mais Pichegru, empêché de quitter le théâtre de la guerre, s'était contenté d'envoyer à sa place un de ses lieutenans, le général Abbatucci. Par l'intermédiaire de cet envoyé, il y avait eu échange de propos aigres-doux. Pichegru le confiait à Marceau, le 14 décembre : « Je vais te parler d'autre chose, de ma destitution, par exemple. Tu l'as vue sans doute dans les journaux, qui ont dit, un instant après, que c'était faux. Eh bien! pas du tout; je ne l'ai pas encore, mais je suis prévenu qu'elle ne peut me manquer. Peut-être seulement y mettra-t-on des formes dont je les dispenserais volontiers pour plus de célérité. J'ai dit à quelques membres du Directoire des vérités qui n'étaient pas

de leur genre et que, probablement, on ne me pardonnera pas. »

Le 10 janvier, dans une autre lettre à son ami, il confirmait : « Je ne compte pas être chargé de recommencer les hostilités. J'ai demandé déjà six fois mon remplacement. Je le désire de plus en plus et je ne cesserai pas mes instances à cet égard. La légèreté et l'injustice avec lesquelles j'ai vu traiter le militaire qui n'est pas toujours heureux ont fait naître en moi un sentiment qu'il me sera difficile de vaincre : le dégoût. Quoi qu'il en soit, il n'altérera jamais l'amitié que je t'ai vouée. Je t'embrasse. » Cette résolution de se retirer ne l'empêchait pas de s'occuper avec sollicitude de ses troupes. A cette même date, l'armistice désapprouvé dans la forme, ayant été ratifié quant au fond, il entreprenait l'œuvre difficile de leur cantonnement : « Je ne laisserai sur notre ligne, dont la droite est en avant de Germersheim sur Lenguenfeld et la gauche à Hombourg, qu'un léger cordon. L'armée de Sambre-et-Meuse laisse vingt mille hommes dans le Hundsruck et s'établit du reste dans les cantonnemens du pays de Juliers. Son cordon du Hunsdruck appuie sa gauche à Baccharach, son centre sur la Nahe, à Kirn, et sa droite à Saint-Vendel, en remontant cette rivière. »

III

Au cours de la campagne, pendant que Pichegru déployait les soins et les sollicitudes dont témoignent les nombreux documens que nous avons cités, les émissaires avaient continué à s'agiter pour prouver à Condé que le général était dans leurs mains, et que, si peu conformes que fussent ses opérations aux plans et aux engagemens qu'ils lui attribuaient dès le mois d'août, il n'en poursuivait pas moins le grand résultat auquel il avait promis de concourir. D'autres acteurs engagés par eux étaient entrés en scène : Demougé, Wittersbach et la baronne de Reich, le premier résidant à Strasbourg, les deux autres en terre allemande, et tous trois enrôlés comme espions au service de l'Autriche. C'est Fauche-Borel qui avait entraîné Demougé dans l'affaire, et celui-ci s'était empressé d'y introduire ses deux acolytes. Entre tous ces personnages, il y avait partie liée pour tirer des fonds des Anglais, par l'intermédiaire de Condé et à sa recommandation.

Au quartier général de Pichegru, à en croire une accu-

sation dont la preuve n'a jamais été faite, ils avaient des complices : le général Lajolais, le chef de brigade de gendarmerie Saint-Rémond, le major Thugnot, peut-être d'autres encore, — comparses plus ou moins actifs, dont le rôle est assez peu aisé à définir, — et enfin, le plus remuant de tous, le racoleur de la bande, l'aide de camp Badouville dit Coco ou Cupidon, le seul des militaires impliqués ultérieurement dans les poursuites dont on puisse dire avec certitude qu'il a eu dans ces obscures intrigues un rôle criminel. Quand on avait besoin de ranimer dans l'âme de Condé la confiance des premiers jours, bien ébranlée par le retard que mettait Pichegru à tenir ses prétendues promesses, on avait recours à Badouville, lequel envoyait aussitôt une lettre réconfortante.

Bien significatives, ces lettres de Coco, et singulièrement révélatrices de la vaste escroquerie organisée autour de Condé. « Je peux vous assurer que vous êtes aimé. Mais vous ne devez pas ignorer qu'en amour, il faut le temps nécessaire pour opérer une union qui puisse faire espérer le bonheur du ménage. Il me serait trop pénible de vous servir auprès de l'aimable amie, si je n'avais la certitude de son amitié pour vous. Je ne suis désolé que de ne pouvoir encore vous fixer l'époque à laquelle cette aimable personne consentira à l'union tant désirée ; mais, pouvant vous assurer de son amitié et de sa sensibilité pour vous, j'aime à me persuader que vous ne serez plus longtemps à soupirer. » Ceci est du 18 novembre; le 17 décembre, c'est même chanson : « J'atteste que Mademoiselle Zède (Pichegru), amoureuse au delà de toute expression du Bourgeois (Condé), ne cherche que son bien réel sans espoir d'intérêt quelconque, quoique bien prouvé. Elle continuera, comme elle l'a toujours dit, de toutes ses forces morales et physiques, à seconder les évènemens que les seules circonstances peuvent amener. Le mariage de Mademoiselle Zède et du Bourgeois ne se fera en règle que par les moyens que le banquier (Pichegru) a expliqués. »

Quel crédit méritent ces assurances puériles, données au nom de Pichegru, les unes, à la veille de la capitulation de Mannheim, quand on le voit absorbé par les soins que nécessite le salut de l'armée qu'il commande, et quand son langage et ses actes témoignent avec tant d'éclat de son désir de vaincre ; les autres, alors qu'il a repris l'offensive et vient de déloger les Autri-

chiens des Deux-Ponts et de Hombourg? N'est-il pas visible que Badouville a écrit ce verbiage sans avoir consulté son général, dans l'unique dessein de fournir à ses complices des argumens propres à convaincre Condé de la bonne foi de Pichegru? En tous cas, il n'y a dans tout ceci que des promesses vagues, des promesses qui ne signifient rien, mais qui prouvent, au contraire, que jusqu'à ce jour, Pichegru n'a rien fait de ce qu'on espère de lui, bien qu'à en croire les émissaires, déjà à cette date, ses exigences pécuniaires aient reçu un commencement de satisfaction. « Chaque fois que je voyais Pichegru, écrit Fauche-Borel dans le Résumé où il rend compte au prince de Condé de ses opérations de septembre à janvier, je lui remettais des fonds; très souvent, je lui en envoyais par Badouville. Cet argent, dépensé par lui avec la plus grande intelligence, a servi à augmenter la confiance que son armée a en lui et à mettre dans sa dépendance les personnes qui lui sont nécessaires pour la grande opération qui se prépare. »

Le vague de cette affirmation, quant au total des sommes qu'aurait ainsi reçues Pichegru, donne d'autant plus le droit d'en contester la vraisemblance que Fauche-Borel, qui ne l'a pas reproduite dans ses *Mémoires* imprimés, nous donne en revanche l'emploi de la plus grande partie des huit mille louis qu'il avait touchés de Wickham en septembre pour les remettre à Pichegru. Il s'est d'abord alloué deux cents louis pour sa famille, et Antoine Courant en a eu autant pour la sienne. Puis, avant de rentrer en Alsace, il a fait à Lausanne « un achat considérable de montres d'or et d'argent, » pour les offrir aux officiers de l'armée; à la frontière, il a dû en acquitter les droits. A Strasbourg, il a répandu des brochures en masse, écrites et publiées à ses frais; il a subventionné un journal. Il « cultive les officiers, » les invite à sa table, leur prête de l'argent. Voulant se faire passer pour négociant, il loue un magasin, l'emplit de marchandises qu'il achète comptant et qu'il revend au rabais et à crédit. Enfin, il devient possesseur d'une maison, sur le prix de laquelle il verse un acompte de quatorze mille livres. On voit ainsi les huit mille louis fondre dans ses mains.

Nous avons donc la certitude qu'ils ne sont pas arrivés intacts à Pichegru; nous pouvons supposer de même qu'il n'a jamais reçu la part de ces fonds que Fauche-Borel dit avoir chargé Badouville de lui remettre; et, comme, d'autre part, il n'existe pas trace

de distributions d'argent faites parmi les troupes, il faut conclure de ces contradictions ou que Pichegru a gardé pour lui ce qui était destiné à son armée, — hypothèse que dément son désintéressement légendaire, — ou que Fauche-Borel a menti cette fois encore, ce que ces précédens mensonges rendent singulièrement vraisemblable et ce que permet de penser une lettre de Demougé, écrite le 21 mars 1796.

A cette date, Demougé annonce à la baronne de Reich que le général, prêt à partir pour Paris, a accepté des fonds. En les attendant pour les lui remettre, il se réjouit de son acceptation comme d'un succès et comme si cette acceptation se produisait pour la première fois. « J'en suis ravi, car il est probe, et ce n'est, pas pour rien faire qu'on ose prendre ainsi. » D'autre part, il écrivait à Klinglin, peu de jours avant: « Il faut se défendre de supposer à Pichegru une extension de moyens qu'il travaille à acquérir, qui ne sont pas encore à lui dans la plénitude nécessaire et dont on ne peut, ce me semble, sans un grand danger, faire usage avant qu'il lui soit bien connu qu'il peut réussir ou, pour mieux dire, que le succès ne peut être incertain. »

Toute sa correspondance est dans le même ton, prometteuse, pleine d'inventions, de suppositions, d'espérances sans pouvoir annoncer jamais rien de définitif. — *14 février :* « Pichegru a travaillé et travaille toujours à s'attirer une confiance illimitée et aveugle de son armée. Ses soldats disent hautement qu'ils iraient en enfer avec lui. » — *21 février :* « A Lauterbourg, la garnison a foulé aux pieds la cocarde tricolore, pris la blanche et crié : Vive le Roy! Notre affaire peut éclater d'un moment à l'autre » *1er mars :* « J'attends l'argent, car Pichegru va en avoir besoin pour une expédition préparatoire et de haute vue qu'il m a confiée dans le plus grand secret. » *3 mars :* « J'ai vu Pichegru. Il m'a mis dans des secrets qui vous étonneront. Il a demandé un congé d'un mois. Il a allégué des affaires dans l'intérieur, chez lui. Je lui ai offert des fonds pour le voyage et il a accepté. Donc, pour qu'il les ait, il faut que je le revoie, et je le soutirerai jusqu'au sang. Que croyez-vous que je doive lui donner pour cette conséquente démarche? Je pense qu'il me l'indiquera lui-même, surtout s'il se propose de répandre de l'argent dans Paris. » *5 mars :* « J'ai coulé hier soir une main à fond avec mon aimable Poinsinette (Pichegru), qui enfin s'est décidée à venir dans mon cabinet. Je suis, comme vous pensez bien, plus savant que

je ne l'ai été. Mais, la matière est si vaste qu'il est impossible de me résumer. Dites à Fauche de m'envoyer les fonds qu'il a promis tant pour Pichegru, qui les accepte et viendra les chercher chez moi, si possible, avant son départ, que pour d'autres qui composent mon petit conciliabule, qui s'accroît joliment et efficacement. » *10 mars :* « Dites au bon Louis de se hâter pour les fonds nécessaires. Poinsinette voudrait partir dans six jours. » *16 mars :* « Pichegru a dit en pleine table avant-hier qu'il irait à Paris dire franchement aux sots gouvernans qu'il n'est pas possible de faire la guerre sans moyens et que, si son armée n'est pas payée en numéraire bientôt, il ne garantissait plus rien. Jugez si sa démarche est adroite. »

A peine est-il besoin d'observer que tout était mensonge dans ces propos, tout au moins pour ce qu'il est possible d'en vérifier. La garnison de Lauterbourg ne s'était pas révoltée. Pichegru n'avait pas demandé de congé. Sa démission, à cette date, était déjà donnée, et le fait que Demougé l'ignorait prouve, contrairement à ce qu'il affirme, qu'il n'était pas en possession de la confiance du général. Il en était réduit au même désarroi que les autres agens, à la même incertitude, et, comme eux, il dissimulait son ignorance sous le mensonge. On ne saurait trop insister sur ce point, parce qu'on voit éclater ici dans son plein toute l'indélicatesse des émissaires de Condé, et surtout de Demougé, qui se prétend à cette heure plus qu'aucun d'eux en possession de la confiance de Pichegru.

A la fin de janvier, Fauche-Borel écrit à Condé qu'il a vu Wickham : « Il a été satisfait de ce que je lui ai dit des dispositions de Pichegru et surtout de la manière dont S. E. le Maréchal comte de Wurmser et Alvinzy les ont accueillies et de leur intention d'aider de leurs moyens les projets de l'homme qui doit rendre la paix et la tranquillité à l'Europe... Je vous invite par tout ce qu'il y a de plus sacré d'avoir confiance dans le succès de la chose. »

Le lendemain 30 janvier, Demougé confirme ces informations rassurantes. « Pichegru fait dire à César et au Bourgeois que, quoique l'esprit de la troupe soit tourné à la chose, il est impossible de calculer une époque fixe. Une chose surtout peut et doit la hâter : c'est si l'on ne paye pas bientôt la troupe en numéraire, et il n'y a pas apparence qu'on le puisse faire. »

Et le 27 février : « Badouville vient de me dire, de la part du

patron, arrivé ce matin, qu'il est trop extraordinairement surveillé pour venir chez moi, mais que, demain, il s'esquivera exprès pour venir à la campagne où je dois le rejoindre de grand matin. Il envoie Abbatucci, son second adjudant général, à Paris où il ne veut pas aller. Cela fera un éclat. »

Tout est donc pour le mieux. Condé reste convaincu que Pichegru, quoique empêché d'agir aussi vite qu'il le voudrait, est bien tout à lui et prépare sa rébellion. Mais brusquement la situation se modifie. On apprend par Demougé, le 3 mars, que Pichegru a demandé un congé d'un mois sous prétexte d'affaires privées et qu'il a l'intention d'aller secrètement à Paris pour y étudier l'état des esprits et y provoquer un mouvement propre à seconder celui de son armée. Cette nouvelle bouleverse Condé. Il écrit à Pichegru pour le détourner de ce dessein funeste et, en chargeant Demougé de lui remettre sa lettre, il dit à ce dernier :

« Comment est-il possible que Baptiste (Pichegru) ne voie pas le piège qu'on lui tend et qu'il aille lui-même livrer sa tête au fer des scélérats? Comment peut-il croire qu'il trompera le gouvernement français sur le lieu de son séjour, alors qu'il sait lui-même à quel point il est surveillé? L'incroyable parti qu'il prend, sans altérer encore la confiance que j'ai dans sa loyauté, passe les bornes de mon intelligence. Fauche, qui était ici hier, et que j'ai chargé de vous faire passer cinq cents louis, ne le comprend pas plus que moi. Faites remettre promptement cette lettre au banquier (Pichegru) et joignez-vous à moi pour le détourner par tous les moyens possibles de ce dangereux dessein, qui va engloutir toutes nos espérances dans le tombeau qu'il va chercher. »

Demougé a-t-il remis à Pichegru la lettre de Condé dont il est question dans celle-ci? Nous l'ignorons, aucune réponse écrite à cette lettre n'existant dans les papiers de Chantilly. Pichegru, — c'est Demougé qui l'assure, — y a répondu verbalement. Il n'a, déclare-t-il, aucun motif raisonnable pour ne pas aller à Paris; il aurait l'air de craindre « ces gueux, » ce qui donnerait prise sur lui. Il ne sera pas plus en danger à Paris qu'à son armée, « qui saurait bien le réclamer, ainsi que d'autres amis. Il est convaincu qu'il n'a rien à craindre. » Et Demougé d'ajouter que l'on ne doit pas s'alarmer sur ce voyage de Pichegru, « qui est un homme bien extraordinaire par la prudence. »

Contrairement à ces affirmations, les projets qu'elles attribuent à Pichegru ne sont pas ceux qu'est au moment d'exécuter le général. Il n'a pas demandé de congé. Il a fait mieux; il a envoyé sa démission et il l'a si bien considérée comme définitive que, ne comptant pas reprendre son commandement, il rédige dès ce moment des instructions pour Desaix, à qui il va le transmettre et qui l'exercera jusqu'à l'arrivée de Moreau, que Pichegru a déjà demandé comme successeur. Par conséquent, Demougé n'a pas reçu, comme il s'en vante, les confidences de Pichegru. Mais il n'est pas homme à être embarrassé pour si peu. Ne sachant rien, il a inventé. Sa correspondance en cette occasion n'est qu'une supercherie ajoutée à tant d'autres.

Les lettres de la baronne de Reich présentent le même caractère et attestent avec plus d'évidence encore la cupidité des agens, la misère noire dans laquelle ils se débattent, les procédés indélicats auxquels ils recourent pour en sortir. Parlant de Fauche-Borel, elle nous apprend au mois de mars que « cette honnête créature a eu une fatigue inconcevable pour aller trouver Crawfurd, s'emparer d'une vigoureuse capricieuse (forte somme), et revenir vers nous comme une fertile rosée. » Mais Fauche-Borel est rentré les mains vides. Crawfurd n'avait pas d'argent. « Fauche a couru chez le prince de Condé pour le conjurer d'une avance. Il m'a laissé vingt-cinq louis pour la correspondance. » Toute mélancolique de sa déconvenue, la baronne envoie à Klinglin le compte de ses dépenses d'espionnage et lui avoue que, pour se payer d'un déjeuner qu'elle a offert à Fauche-Borel, elle a majoré ce compte d'un louis en l'imputant au ferrage d'une mule qui n'a pas été ferrée. Le lendemain, elle apprend que quatre cent cinquante livres vont arriver. Elle est ragaillardie par l'espoir de « cette petite rosée » et avoue « que, si on pouvait se séparer des angoisses que donne le silence de Pichegru, tout serait pour le mieux, » puisqu'il est évident que la machine républicaine se détraque. Enfin, lorsqu'elle apprend que Condé n'approuve pas le voyage que Pichegru doit faire à Paris et qu'il ne croit pas à son retour, elle s'écrie : « Cette opinion est fâcheuse en ce qu'elle éloignera le prince de Condé de donner cours à l'argent qui nous est si nécessaire. »

Du reste, toute la correspondance de cette insipide phraseuse n'est qu'un aveu de misère, un cri de détresse, et nous la montre toujours réduite aux expédiens pour se procurer de l'ar-

gent, à elle et à ses associés. Le 21 février, elle avoue qu'elle n'a plus le sou : « Je comptais sur l'argent de l'Angleterre, que Louis (Fauche-Borel) devait m'avoir accaparé. Il faut le voir et lui parler pour savoir à quoi s'en tenir. J'en suis bien impatiente. » Le 24 février, elle constate que Demougé est au désespoir du retard de l'arrivée de Fauche-Borel. « Les quatre mille livres qu'il devait acquitter à Bâle à jour fixe ne l'ont pas été et, moyennant cela, il a été obligé de faire le remboursement et se trouve sans moyens dans un moment où Pichegru pense qu'il serait urgent d'avoir une somme à sa disposition. » Le 26 février, son impatience n'est pas calmée : « J'attends Louis chez moi ce soir avec deux mille louis que je suis chargée de faire passer à Demougé pour Pichegru, et ceci n'est qu'un acompte des cinq cent mille francs qu'on destine à la grande œuvre. » Elle est pleine d'inquiétude « pour ce transport qu'un batelier peut s'approprier en se donnant l'air de l'avoir jeté dans le Rhin. » Dans la même lettre, elle invite Klinglin à augmenter le traitement de Demougé pour le rendre égal à celui de Wittersbach. Le 27 février, elle n'a encore rien reçu. Mais la perspective de voir arriver cinquante mille francs donne du cœur à tout le monde. « Il me semble que la machine se monte bien. » Le 5 mars, attendant toujours, elle reçoit de Klinglin le montant de ses dépenses d'espionnage. « En ce moment, m'arrive votre argent. Je commencerai par faire la part de Demougé pour le mois dernier. Adoptez-vous ce que je vous ai marqué pour l'augmentation de son traitement et le porterez-vous à l'instar de celui de Wittersbach? »

Nous pourrions multiplier indéfiniment ces citations; mais en faut-il davantage pour prouver que toutes les questions d'argent ont été agitées en dehors de Pichegru, par-dessus sa tête, et pour avoir les plus fortes raisons de supposer qu'il n'a rien reçu des sommes qu'on prétend lui avoir versées?

Où saisit-on dans sa conduite l'influence de l'argent? S'il s'est vendu, comme on l'en accuse, s'il a été payé, qu'a-t-il livré en retour? Pas plus après l'armistice qu'avant, on ne le voit travailler au profit des Bourbons et des Autrichiens. Ceux-ci, notamment, ont toujours refusé de seconder les projets de Condé, soit qu'ils les aient trouvés trop plein de périls pour eux, soit qu'ils n'aient pas ajouté foi à ce qu'on leur disait des dispositions de Pichegru. Wurmser, plus crédule que sa cour, était prêt à

laisser Condé passer le Rhin. Il le lui a promis. Mais, désavoué par le cabinet de Vienne, il s'est vu contraint de retirer sa promesse. Condé a même reçu l'ordre de s'éloigner des bords du fleuve et de passer sur les derrières de l'armée autrichienne. Il a dû se remuer comme un diable, crier, protester pour faire rapporter cette décision qui, en l'éloignant de Pichegru, anéantissait ses espérances. Les Autrichiens n'ont pas cessé de se défier de lui et de ses agens. « Ayez soin, écrit le 18 février Alvinzy à Klinglin, à propos d'un voyage de Fauche-Borel au camp autrichien, qu'on ne se fie pas trop à tous ces émissaires. » Avec le temps, ces défiances ne feront que s'accroître, ainsi qu'en témoigne cette lettre du général de Bellegarde au même Klinglin, en date du 16 mai. « Vous me demandez si la correspondance avec Pichegru pourra devenir utile à continuer. Si je devais en juger par le passé, je dirais que non, *car nous ne lui avons dû jusqu'ici aucune nouvelle intéressante, aucun renseignement utile, aucune donnée sur laquelle nous pussions tabler*. Mais maintenant, comme un joueur en perte, il paraît que nous ne pourrons nous dispenser de courir après notre argent et que, dans l'espoir que cette correspondance pourra conduire à quelque chose un jour, il faudra ne pas l'abandonner, surtout si ce n'est pas à nous à en porter les frais. »

Pichegru est si loin des intentions qu'on lui prête, qu'il veut quitter son commandement et qu'à l'approche des élections qui vont suivre l'avènement du Directoire, il songe à solliciter les suffrages des électeurs, soit dans le Doubs, soit dans le Jura, son pays, où quelques-uns de ses compatriotes vont prendre l'initiative de sa candidature. Il a envoyé sa démission au Directoire sans en parler à « ses complices. » Ils croient simplement à une course à Paris. A Condé, qui s'en émeut, ils disent « que c'est pour le bien de la chose. »

Mais, Condé ne se paye pas de mots. Tant de lenteurs après tant de promesses l'impatientent. « Le seul moyen qu'il ait de me prouver sa bonne volonté, disait-il le 26 janvier, c'est de me livrer Strasbourg, ou de me fixer au moins à quelle époque. Je ne doute pas qu'il ne soit dans les mêmes dispositions. Mais cela est vraiment trop long. Il a dit à Fauche que la poire était mûre. Cueillons-la donc. » Le 27 février, devant l'inaction de Pichegru, il insiste : « Je suis persuadé qu'il fait tout ce qu'il peut faire. Mais je lui prédis que, pour peu qu'il tarde trop, ses projets se

trouveront déjoués par les événemens. Qu'il se souvienne de ma prédiction. Il paraît qu'il veut convertir toute son armée. Il n'y parviendra pas, et cela ne me paraît pas nécessaire. Pourvu que nous en ayons plus des deux tiers, nous mettrons bien le reste à la raison. »

Pichegru continue à ne pas répondre, bien que Condé déclare « que quelques lignes de sa main seraient plus décisives que tout le reste » et, dans la seconde quinzaine de mars, éclate la nouvelle de sa démission, acceptée enfin par le Directoire. Elle consterne Condé et déconcerte ses émissaires. Mais, bien vite, ils se reprennent. Prompt à se retourner, l'infatigable Demougé s'efforce de démontrer que « c'est un fin coup de collier pour la chose. » Il ne croit pas la partie perdue. Il est même sûr « que c'est pour le mieux, car Pichegru est homme à sacrifier l'apparence de sa propre gloire au véritable intérêt de la chose. » Et il ajoute : « La Providence ne nous a pas conduits si loin pour rien. » Il annonce que Pichegru reviendra à l'armée avec Moreau, qu'il a fait nommer à sa place. Il insiste pour que les fonds promis au général lui soient livrés dès sa première demande. « Je ne doute pas qu'il n'exécute les projets dont il s'occupe. » Mais, cette fois, il ne parvient pas à persuader Condé. « Je suis bien persuadé que Pichegru n'est plus à présent en position de nous être utile. C'est une chimère que d'imaginer qu'on le laissera revenir à son armée. Il va se reposer sur ses lauriers, dans sa famille; la paix va se faire ou la trêve va se rompre. Il sera spectateur tranquille, sans pouvoir, par malheur, influer en rien sur les événemens. Ah! s'il avait voulu me croire, sa fortune serait faite maintenant et la contre-révolution bien avancée. »

A l'heure où Condé exprimait ces craintes et ces regrets, Pichegru n'était plus en Alsace, mais à Paris, où il s'était rendu sa démission envoyée. Confirmant les dires de Barras dans ses Mémoires, La Revellière-Lepeaux écrit à ce sujet dans les siens : « J'atteste que ce général n'avait jamais éprouvé ni du Directoire ni d'aucun de ses membres rien qui pût motiver son mécontentement. Il avait, au contraire, obtenu constamment du gouvernement toutes les marques de bienveillance et de confiance que pouvait lui attirer la réputation dont il jouissait alors. Ce ne fut qu'après des demandes très réitérées et très pressantes de sa part, et à la suite de plusieurs réponses du gouvernement très obligeantes et très propres à l'encourager, que sa démission fut acceptée. »

Le Directoire l'avait reçue dès le commencement de mars et y avait répondu, le 15, par cette lettre qui ne laisse aucun doute sur le caractère spontané de la résolution de Pichegru :

« C'est à regret, citoyen général, que le Directoire exécutif se rend enfin aux demandes réitérées que vous lui avez faites de quitter l'armée de Rhin-et-Moselle. Il sait combien il lui sera difficile de vous remplacer. Mais, il sait aussi que vous avez besoin de repos et il l'accorde, quoique avec peine, à vos instantes sollicitations.

« Mais le repos d'un guerrier célèbre n'est point l'inaction, et, lorsque son bras est fatigué, sa tête travaille et son cœur s'enflamme encore pour le salut de sa patrie. Le Directoire ne renonce donc pas à l'avantage d'employer vos talens, et il attend avec impatience l'occasion de vous donner de nouvelles marques des sentimens de confiance et d'estime que vous lui avez inspirés. — Carnot, Rewbell, Revellière-Lepeaux. »

Avant d'avoir reçu cette lettre, et dès le 5 mars, Pichegru, nous l'avons dit, avait rédigé des instructions pour le général Desaix, qui devait prendre le commandement de l'armée en attendant l'arrivée du général Moreau à qui ce commandement était dévolu. La longueur de ces instructions ne nous permet pas de leur donner place ici. Nous pouvons toutefois affirmer qu'elles témoignent irréfutablement de la sollicitude de Pichegru pour l'honneur, la gloire et le bien-être de cette armée qu'on l'accuse d'avoir voulu affaiblir et désorganiser, afin de l'offrir en pâture aux Autrichiens. Il n'est pas pour sa justification et la défense de sa mémoire d'argument plus puissant, ni plus décisif.

Maintenant, qu'il l'eût voulu ou non, sa carrière militaire était close; une voie nouvelle s'ouvrait devant lui, et jusqu'à la journée du 18 fructidor, qui brisa son influence, il n'allait plus être qu'un politicien, le leader de l'opposition qui s'était formée contre le Directoire. Dans ce rôle pas plus que dans son rôle de soldat, et si vive que soit la guerre qu'il poursuit contre le gouvernement qu'il veut renverser, il n'est rien qui justifie une accusation de trahison, et force est de conclure que, pas plus à ce moment que pendant la campagne de 1795, il n'a commis le crime abominable que lui imputèrent ses ennemis politiques et qui a déshonoré son nom.

ERNEST DAUDET.

LACHLAN

I

Il n'y avait pas de galerie dans l'église libre de Drumtochty; mais on avait surélevé de deux pieds les bancs du fond, et ainsi les personnes qui occupaient le premier de ces bancs dominaient toute l'assemblée.

Lorsque Lachlan Campbell nous arriva de cette paroisse privilégiée d'Auchindarroch que les « anciens » gouvernaient de leur main de fer et où l'observation du dimanche était si rigoureuse que personne ne s'y fût fait la barbe ce jour-là, il examina le terrain de l'œil d'un stratégiste et choisit tout aussitôt la stalle d'angle du premier de ces bancs. De cette place favorisée, le dos à la muraille, à quelque distance de sa fille, il dominait la chaire, et six mois ne s'étaient pas écoulés qu'on avait dû reconnaître en lui un censeur dont les jugemens devaient être pris en considération, aussi bien par le pasteur que par l'assemblée des fidèles.

Non pas que Lachlan parlât jamais longuement, ou avec emportement. Loin de là! sa politique consistait à garder un silence plein de sous-entendus; il ne s'exprimait guère que par paraboles, mais ces paraboles, malgré la difficulté qu'on avait à les interpréter, peut-être même à cause de cette difficulté, étaient très écoutées, très redoutées surtout.

Il jouissait de l'autorité que donne la retenue, et connaissait, en vrai Celte qu'il était, la valeur du mystère. Jamais il ne se serait laissé aller à prendre part aux causeries qui se tenaient sous le porche de l'église avant le service divin; jamais non plus, il

ne se serait abaissé au niveau de Mrs Macfadyen, notre juge reconnu en matières de prédication, qui, elle, critiquait toutes choses, depuis le nombre des points d'un sermon, jusqu'à la manière dont l'orateur se servait de son mouchoir de poche. Elle vivait à la face de tout le monde et faisait part de ses opinions à qui voulait l'écouter avec la même légèreté, la même insouciance qu'y aurait apportée un journaliste. Lachlan vivait très retiré, comme dans l'ombre, et ne se serait, en aucune occasion, départi du calme, de l'humilité et de la dignité que lui imposaient ses fonctions d'administrateur de la Sainte Cène à Drumtochty.

Il était de petite taille, sec et noueux comme un vieux chêne; ses cheveux et ses favoris gris de fer étaient toujours peignés avec soin ; sa figure puissante et vive tout ensemble avait quelque chose d'ancien, de démodé ; l'expression s'en était comme affinée par de longues et graves méditations, et ses yeux, sous la broussaille épaisse des sourcils, avaient des regards qui semblaient venir d'un autre monde. Son visage rappelait irrésistiblement à qui le contemplait celui d'un terrier de l'île de Skye, le plus sérieux des animaux, dont on aurait raccourci les poils. Et Drumsheugh souleva l'enthousiasme de tous ses auditeurs, le jour où, dans un moment d'inspiration, il déclara que Lachlan avait l'air de sortir à l'instant de l'arche de Noë.

Lachlan était berger et il remplissait ses modestes fonctions avec un zèle scrupuleux, mais le principal intérêt de sa vie était la théologie, qu'il ne cessait d'étudier, du supralapsarisme dans l'élection aux marques de la foi dans l'esprit des croyans. Lorsqu'il avait ramené ses troupeaux au bercail, lorsque son labeur quotidien était terminé, il lisait au coin de son feu, à la lueur vacillante du vieux carcel suspendu au-dessus de sa tête, soit *les Alliances* de Vitsius, soit *le Christ mourant* de Rutherford, soit encore *la Grâce qui abonde* de Bunyan, ou les études d'Owen sur le 130e Psaume. Pendant ce temps, ses collies dormaient à ses pieds et Flora travaillait à quelque petit ouvrage de couture, destiné à embellir ses toilettes rustiques.

Quand venait l'heure du culte, ses prières se ressentaient sans doute des lectures théologiques qu'il avait faites au cours de la soirée; mais jamais il n'eût oublié de supplier Dieu de les recevoir tous deux, sa fille et lui, dans sa Sainte Alliance et de ramener à lui tous les dissidens de l'église d'Écosse.

En tant que juge, Lachlan demandait aux prédicateurs une doctrine solide et éprouvée; il tenait à ce que leur expérience chrétienne fût approfondie, mais l'érudition n'avait que peu de valeur à ses yeux et rien ne lui répugnait plus que les sermons faciles et superficiels. Certain dimanche qu'un jeune pasteur de Muirtown, qui s'était permis de frapper deux fois du pied pendant sa prière, prêcha avec une grande éloquence sur ce texte : « Et il n'y avait plus de mer, » qu'il répétait, ainsi qu'un refrain, à la fin de chacune de ses périodes, et termina sa prédication par une citation poétique tirée de *La Fille de lord Ullin*, l'atmosphère se chargea d'électricité tout autour de Lachlan, et personne n'osa lui adresser la parole au sortir du service divin. Jamais il ne nous fit part des pensées qu'il avait eues ce jour-là; mais, le dimanche suivant, il nous expliqua de quelle manière on élisait les pasteurs à Auchindarroch, nous affirmant qu'il n'en était pas de meilleure :

— Six jeunes gens vinrent successivement prêcher dans notre église et ils ne se permirent pas, eux, de citer des chansons du haut de la chaire! Oh! non! Chacun d'eux fit de son mieux et je dis à Angus Bain : « Ce sont tous d'honnêtes jeunes hommes et je n'ai relevé aucune erreur dans leur doctrine. » Angus était un des anciens de notre église; il comprit quelles étaient mes pensées et il me répondit : « Sans doute, ils savent tous bien la leçon qu'ils ont apprise, mais je n'ai vu trembler, ni se troubler aucun d'eux, Lachlan Campbell. Or, il en doit venir encore un après eux. Et le chiffre sept est un bon chiffre. »

Ce fut le dimanche suivant que le septième vint. Il était tout pâle, lorsqu'il lut dans l'Évangile le texte qu'il avait choisi : « Bénis soient ceux qui ont été appelés au souper de mariage de l'Agneau. » Et je me dis, à part moi, que le Seigneur avait imposé une trop lourde tâche à ce jeune homme et qu'il n'arriverait pas à l'accomplir. Dix minutes ne s'étaient pas écoulées qu'il cherchait déjà, sans les trouver, ses mots pour nous dire quelles idées son texte avait fait naître en lui. Et il dut redescendre de la chaire, sans pouvoir terminer, comme un homme qui s'est élevé vers le ciel et que les choses qu'il y a vues ont rendu muet.

« Le Seigneur a jugé bon de me remplir de confusion devant vous en ce jour, dit-il aux anciens : vous ne me reverrez jamais plus à Auchindarroch. Il m'a fait sentir que j'avais entre-

pris une chose qui est au-dessus de mes forces et Il m'en a puni. »

— Nous vous verrons ici chaque dimanche, lui répondit Angus Bain; car le Seigneur m'est apparu et il m'a dit : « Attends l'homme que la parole de Dieu remplira de trouble et « qui tremblera en te l'expliquant; c'est à ce signe que tu le « reconnaîtras. » Et ce fut un excellent pasteur, qui faisait trembler les hypocrites de Sion.

Lachlan, qui se souvenait des débuts plus que modestes du jeune pasteur de notre église libre, se montrait plein de tendresse et d'indulgence envers lui. Il lui passa même, sans les relever, quelques essais oratoires d'un genre assez hasardeux; mais certain sermon d'automne le rappela à ses devoirs de censeur.

Depuis quelques jours, un ouragan de vent et de pluie sévissait sur la vallée, arrachant les dernières feuilles des arbres et les amassant en tas sur le sol humide. Le pasteur, qui regardait par la fenêtre ce jardin du presbytère où, durant l'été, lui étaient venues tant de saintes pensées, sentit son cœur s'appesantir au dedans de lui, car la nature entière était désolée; seule, fanée, à demi effeuillée, une rose était encore attachée à sa tige, que la bise secouait brutalement. Il lui sembla que sa jeunesse, toute fleurie de promesses et d'espérances, était, elle aussi, à la veille de se faner, et un sentiment de solitude profonde s'empara de son âme. Le soir venu, il ne se sentit pas le courage de se mettre au travail et monta se coucher angoissé, plein d'une tristesse amère. La pluie cessa pendant la nuit et le vent du nord, qui purifie la nature, qui ranime le cœur de tout homme et semble lui rendre des forces, s'éleva. Le lendemain fut une de ces journées glorieuses qui annoncent l'hiver et, après une course par les chemins couverts d'une couche de feuilles sèches qui craquaient sous ses pieds, lorsque, relevant la tête, il fut arrivé tout au haut de la lande, notre pasteur se sentit de nouveau calme; ses pensées tristes de la veille s'en étaient allées. Le vent avait cessé, la vallée s'étendait à ses pieds, claire et distincte, dans l'air pur, depuis la masse sombre des pins qui la fermait à son extrémité supérieure, jusqu'à la forêt touffue des chênes et des hêtres qui la séparait de la grande Strath. On l'avait chaudement accueilli dans toutes les maisons où il était entré et, de l'endroit où il était arrivé, il regardait avec amour chacune des petites fermes espacées dans la plaine, avec sa ceinture de sapins destinée à la pro-

téger des tourmentes de neige, sa cour où le maïs était engrangé; les laboureurs et leurs attelages sillonnant de rubans bruns les champs de chaume; les carrés sombres où des femmes arrachaient les tiges de pommes de terre, et les bestiaux qui, d'ici et de là, paissaient dans les pâturages. Ses yeux se tournèrent vers la forêt où il se promenait en été et qui étincelait maintenant toute dorée sous le soleil avec, par places, des taches plus foncées, d'un rouge éclatant, ou brunâtres. Il lui sembla que Dieu lui-même lui dictait le sermon qu'il avait à prononcer le dimanche suivant et, le soir venu, il se mit à écrire, comme inspiré, prenant pour texte la parabole de la nature que Jésus aimait et rapprochant nos tristesses et nos joies, nos espérances et nos abattemens des phases des saisons. On me dit, plus tard, « que ç'avait été une toute bonne prédication, » si bonne même que Netherton en avait oublié sa prise habituelle à la fin du service, quoique ce fût pourtant son tour de passer la tabatière à Burnbrae.

Le pasteur revint au presbytère, l'esprit et le cœur en joie, pour trouver, immobile au milieu de son cabinet de travail, un homme à l'expression sévère.

— Est-ce là ce que vous appelez un sermon, lui demanda Lachlan Campbell, sans autre entrée en matière?

John Carmichael était encore si heureux, qu'il ne saisit pas tout de suite le ton de son interlocuteur, auquel il expliqua, avec un certain pédantisme universitaire, que ce n'était ni précisément un discours, ni un sermon.

— C'est ce que l'on pourrait appeler une méditation.

— Moi, j'appellerai cela un essai. Et je vous dirai que je n'y ai rien trouvé qui fût de nature à édifier les fidèles; ce n'est pas de ce genre d'herbe que l'on peut nourrir son troupeau.

Ces paroles, telle une douche d'eau glacée, firent sortir brusquement le pasteur de son agréable rêverie.

— Qu'y avez-vous donc trouvé de mal? demanda-t-il, en jetant un regard inquiet sur le petit homme, à la figure grave, qui venait soudain de s'instituer son juge.

— Il ne contenait rien de bon : car je n'imagine pas que ce soit en leur parlant d'arbres, de feuilles mortes et de champs de chaume que l'on sauve des âmes; et vous n'avez pas seulement mentionné le péché, la repentance et l'œuvre du Christ!... C'est d'une doctrine solide que nous avons besoin et il est vrai-

ment regrettable que ce ne soit pas celle-là que vous nous prêchiez.

On faisait grand cas du pasteur dans les cercles universitaires et il avait assez bonne opinion de lui-même. C'était sans doute un excellent garçon; mais il ne put se faire à l'idée de s'entendre sermonner par un vieux berger des Highlands, qui ne se nourrissait que d'ouvrages puritains et que les préjugés aveuglaient, selon lui. Lorsqu'ils se séparèrent, cette après-midi, c'était le jeune homme qui avait perdu son sang-froid et son calme, et le vieillard, en s'en allant, ne lui tendit pas la main. Peut-être, le pasteur aurait-il mieux compris Lachlan, s'il avait appris, qu'en rentrant à la maison, ce jour-là, le vieillard ne put rien manger et qu'il passa sa soirée agenouillé dans le bois des pins, à prier pour celui qu'il avait critiqué si sévèrement et qu'il commençait à aimer. Et Lachlan aurait eu le cœur moins lourd, s'il avait vu avec quel sérieux Carmichael se demandait si, oui ou non, il avait désavoué l'Évangile et démenti la doctrine des disciples, en prêchant ainsi qu'il l'avait fait. Ensemble, ils n'avaient que discuté; séparés l'un de l'autre, ils s'étaient mis tous deux à prier.

Lachlan eut soin de ne rien dire de ce qui s'était passé, mais l'assemblée des fidèles sentit qu'il n'était plus d'accord avec le pasteur. Et Burnbrae prit sur lui de lui en demander la raison.

— Il ne faut pas, non plus, être trop dur pour lui, Lachlan Campbell; il ne te faut pas lui demander l'impossible; il est jeune encore et m'est avis que c'est un garçon qui promet. Il a toujours une bonne parole à la bouche pour ceux qu'il rencontre sur son chemin, et, rien qu'à voir sa franche et honnête figure dans la chaire, on se sent devenir meilleur; c'est comme si l'on venait d'entendre un bon sermon.

— Tu te trompes, Burnbrae, si tu crois que mon cœur n'est pas tout rempli d'affection pour notre pasteur; c'est du jour même où il a prêché ici pour la première fois que je me suis mis à l'aimer. Maintenant, sache bien que le Seigneur ne regarde pas à l'apparence extérieure de ses serviteurs.

— Sans doute, sans doute, mais encore, je ne trouve rien à redire à sa doctrine. Il ne serait pas raisonnable d'attendre d'un pasteur qui est tout jeune des sermons de vieux théologien et il nous en ferait que ça me choquerait, que je ne trouverais pas cela honnête, ni naturel. Peut-être bien va-t-il quelquefois

un peu loin, je ne le nie pas et, quand il se laisse aller, il perd quelquefois la boussole; mais, à ton tour, il te faudra bien reconnaître que ce ne sont jamais que de bonnes pensées qui le guident et que, s'il lui arrive de s'égarer, il revient toujours à la doctrine du Christ.

— Non, je ne me permettrai pas de nier que John Carmichael soit attaché à son Sauveur, car j'ai vu dans ses sermons la figure du Messie, comme on voit une tête à travers une fenêtre. Oui! Oui! J'ai senti le parfum de la myrrhe; mais je n'aime pas sa doctrine et je me dis que, si cela continue, on en viendra quelque jour prochain à oublier le péché originel à Drumtochty.

Ce fut à peu près à ce moment que le pasteur commit une grosse faute, quoique ses intentions fussent toujours bonnes et qu'il ne cessât jamais d'obéir à la voix de sa conscience. Il avait l'habitude de venir de temps en temps chez moi pour y étudier certains ouvrages de ma bibliothèque; or, un soir, il me dit avoir achevé de préparer ce qu'il appelait un « cours » de critique biblique : il entendait mettre les habitans de Drumtochty au courant des nouvelles doctrines théologiques allemandes. C'était assez peu dans mes attributions de donner un conseil au pasteur, mais je m'étais mis à l'aimer, moi aussi, parce que je le sentais tout bouillant d'enthousiasme et que je le trouvais presque trop honnête pour ce monde; aussi le suppliai-je de se montrer extrêmement prudent. On n'était nullement désireux à Drumtochty d'en savoir si long sur les auteurs du *Pentateuque;* on se contentait tout à fait de le croire écrit par Moïse; et il se pouvait faire que certaines bonnes gens de Drumtochty trouvassent mauvais que l'on ébranlât leurs notions héréditaires et fort simples. Pourquoi ne pas se borner à étudier ce sujet pour son propre plaisir et l'enseigner, si bon lui semblait, dans des leçons spéciales et en dehors de l'église? Pourquoi vouloir toucher à ces choses du haut de la chaire et s'exposer ainsi inutilement? Ce conseil tout positif excita Carmichael au plus haut point et le fit bondir de sa chaise. Ne l'avait-on pas nommé pasteur pour qu'il enseignât la vérité à son troupeau; n'était-il pas tenu de faire part à ses auditeurs de tout ce qu'il savait? Nous vivions dans une période de transition; n'était-ce pas le premier de ses devoirs que de préparer les fidèles à ce qui allait venir, afin qu'ils ne fussent pas surpris par les nouvelles doctrines? Si la

crainte des conséquences le retenait dans l'accomplissement de ce qu'il croyait être son devoir, des gens s'élèveraient plus tard contre sa lâcheté et lui imputeraient, à lui seul, leur incrédulité. Lorsqu'il cessa de parler, je me sentis tout honteux du conseil prosaïque que je venais de lui donner et je pris par devers moi la ferme résolution de ne plus jamais m'opposer à aucun cours et de ne plus jamais me mêler des choses qui dépassent l'intelligence d'un laïque. Mais la connaissance approfondie que j'avais de notre petit monde m'avait fait voir juste et prédire l'avenir avec la sagesse d'un prophète.

Un mois plus tard, en effet, comme j'étais venu assister au service divin, à l'Église libre, un dimanche matin, je pus me rendre compte que l'auditoire était plongé dans la plus profonde consternation ; la situation me sembla pénible jusqu'à en être tragique. Le pasteur exposait aux simples et honnêtes campagnards, qui formaient son troupeau, des détails incomplets et indigestes sur la Bible, qu'ils écoutaient avec des visages fatigués et perplexes. Lachlan, attentif, mais sombre, était assis à sa place accoutumée ; il ne faisait pas le moindre geste de réprobation, et cependant, du pied de la chaire, où je me trouvais, je pouvais discerner dans son maintien la douloureuse tristesse qui lui étreignait le cœur. Lorsque le pasteur, se lançant dans la polémique, fit une violente sortie contre la bigoterie de l'ancienne école, la figure grise du vieillard se crispa, comme s'il venait de voir un fils frappant son père à la face ; et je me dis que, s'il était indispensable d'enseigner les nouvelles doctrines religieuses à d'aussi simples vieilles gens que les habitans de Drumtochty, ce soin ne devait pas échoir à de jeunes prédicateurs, toujours trop impétueux, trop intolérans, mais bien plutôt à quelque orateur de constitution robuste, un peu replet déjà et assagi dans les idées, doué d'une voix sonore et de manières engageantes. Me souvenant de son premier sermon, qui nous avait tous si profondément émus, et, le rapprochant de celui que je venais d'entendre, je quittai l'église vivement attristé, car il était impossible que Carmichael continuât longtemps de cette manière sans s'attirer la réprobation de tous ses paroissiens.

Il était devenu impossible d'apaiser les ressentimens de Lachlan, même en faisant valoir pour excuse le mauvais état de santé du jeune pasteur de l'Église libre.

— Oui ! Oui ! Je m'en doute bien qu'il est malade, allez ! Et

j'en suis aussi affligé que vous tous. Mais ce n'est pas, comme on le croit, ses excès de travail qui l'ont mis dans cet état; non, c'est la main du Tout-Puissant. Cela n'a jamais réussi à personne, d'offenser Moïse, de vouloir renverser l'ordre des choses établies, et John Carmichael finira par s'en apercevoir; sa propre sœur, elle aussi, semble peu respecter Moïse et, en vérité, en vérité, je vous le dis, elle ne tardera pas non plus à s'en ressentir.

Mais Burnbrae, qui nous répétait ces paroles prophétiques, ajouta qu'eût-il perdu sa fille Flora, le vieux Lachlan n'aurait certainement pas pu être plus triste qu'il ne l'était, en les lui disant.

La paix qui, jusqu'alors, n'avait cessé de régner au sein des membres de l'Église libre était gravement compromise, et Carmichael s'en faisait un souci de tous les instans, quand, se souvenant de l'invitation à venir la voir que lui avait adressée Marget Hoo, il se décida, un jour de printemps, à se rendre à la ferme de Whinnie Knowe.

Marget s'avança au-devant de lui jusqu'à la porte du jardin et l'accueillit avec sa douceur accoutumée.

— C'est vraiment aimable à vous d'être venu me voir, monsieur Carmichael. Si vous voulez bien, nous nous assiérons là, au gai soleil, dans ce coin qui m'est cher, et vous me raconterez tous vos soucis.

Ils s'assirent l'un à côté de l'autre, près d'un frais buisson d'églantiers, tout en fleurs, et, après avoir jeté un regard sur la figure tranquille et souriante de Marget, notre pasteur lui ouvrit son cœur et lui exposa tout au long le différend qui le séparait de Lachlan.

Marget releva le front comme si on lui racontait quelque action de bravoure, et sa voix, lorsqu'elle répondit, tremblait d'une émotion joyeuse.

— Eh bien! devant Dieu, je suis fière d'apprendre que deux hommes de Drumtochty peuvent, l'un et l'autre, obéir aussi strictement à la voix de leur conscience et tiennent plus à l'amour de la vérité qu'à l'amour de leurs amis. Si rien n'est plus triste que de voir deux êtres, deux chrétiens se séparer pour des motifs d'envie ou d'avarice, rien ne peut faire plus de bien au cœur que d'en voir d'autres combattre pour les vérités de l'Évangile, car, sûrement, une telle lutte ne peut aboutir qu'à une paix douce et durable.

Aux jours d'autrefois, j'ai souvent pensé que l'inquisiteur et celui qu'il était chargé de supplicier pouvaient être tous deux de braves gens, des enfans de Dieu, et que, peut-être bien, l'inquisiteur souffrait-il plus encore que le martyr. Et je me dis comme ça, monsieur Carmichael, que c'est peut-être bien Lachlan qui a été le plus affligé de votre séparation.

Le pasteur s'était pris la tête à deux mains et écoutait les paroles de Marget du fond de son cœur.

— C'est un étrange livre que la Bible, reprit-elle, un livre que nous n'aurions jamais écrit, nous autres, si l'on en juge par nos professions de foi, nos croyances si mesquines. Ce livre, c'est comme une tige de blé, le temps de la moisson venu : il y a l'épi qui porte le grain et le tient à l'abri, et ça, c'est la partie historique, et parfois, on n'y trouve pas grande nourriture; puis, il y a le grain lui-même, qui est l'Évangile tout entier de l'Éden à l'Apocalypse, et cela, c'est le pain de l'âme. Mais il faut tout d'abord battre le blé et vanner la balle. C'est joli de voir le grain clair couler comme un ruisseau sur le plancher du grenier, où les rayons du soleil le font briller comme de l'or. Mais on ne peut pas respirer dans la chambre où l'on vanne, et la balle ne vaut plus rien, quand on en a retiré le grain.

— Vous voulez dire, interrompit le pasteur, que l'on pourrait comparer mon cours à la machine à battre le blé et que tout n'est pas grain, dans mes sermons; qu'il s'y est glissé aussi de la balle?

— Cela ne vous offense pas, au moins? demanda Marget, d'une voix tremblante.

Carmichael se redressa, la figure tout illuminée par la joie, et une lueur de gaieté malicieuse éclaira le visage paisible de Marget.

— C'est la voix de Dieu qui m'a parlé aujourd'hui par votre bouche, mistress Howe; mais, si j'interromps mon cours, nos gens se méprendront sur cette interruption; or, je sais que je n'ai dit que la vérité, et, si je le croyais nécessaire, je recommencerais de nouveau.

— Ne craignez rien, monsieur Carmichael, ceux qui aiment ne peuvent se méprendre et tous nos gens vous aiment, et celui d'eux tous qui vous aime le plus tendrement, c'est Lachlan Campbell. J'ai vu dans ses yeux ce regard d'amour auquel on ne se trompe pas.

— J'irai lui rendre visite aujourd'hui même! dit le pasteur, en se levant brusquement.

— Et vous ne le regretterez pas, continua Marget; car Dieu fera descendre sa paix sur vos deux têtes.

Lachlan, qui donnait des soins à un agneau qui s'était égaré et blessé, ne vit pas venir le pasteur. Et Carmichael sentit monter du fond de son cœur un grand élan de tendresse, en remarquant la douceur avec laquelle le vieux berger pansait et bandait la plaie de l'animal effrayé, qu'il cherchait à calmer en lui parlant tout le temps et tout bas dans cette langue celtique si caressante, et auquel il fit boire, avant de le remettre en liberté, une jatte de lait chaud.

Lorsqu'il eut terminé son œuvre de miséricorde et se fut relevé, le vieillard se trouva face à face avec le jeune pasteur.

Pendant un instant, il demeura hésitant, puis, voyant l'expression du visage de Carmichael, il lui tendit les deux mains.

— C'est une douce et bonne journée pour moi, lui dit-il. Soyez le bienvenu, le très bien venu.

Mais, l'interrompant, le pasteur prit les devans :

— Nous n'avons pas marché la main dans la main ces derniers temps, Lachlan, nous ne nous sommes pas parfaitement entendus, et je ne suis pas venu, aujourd'hui, pour chercher avec vous lequel de nous deux était le plus près de la vérité; car il se peut faire que, sur certains points de détail, nous ne soyons jamais complètement d'accord. Mais, un jour, je me suis permis de vous parler avec rudesse et, bien souvent, dans mes sermons, j'ai manqué de réserve. Vous êtes un vieillard et moi un jeune homme, et je suis venu vous demander de me pardonner, de prier avec moi ce Seigneur qui nous aime et que nous aimons, afin que nous restions unis dans son amour.

Aucune race n'égale la race celtique pour la courtoisie, et Lachlan était un vrai fils des Highlands, le meilleur des amis, le plus redoutable des ennemis.

— C'est une noble action que celle que vous avez accomplie aujourd'hui, monsieur Carmichael, et la grâce de notre bon Dieu doit déborder dans votre cœur. Mais c'est à moi de vous demander pardon, car j'étais enflé d'orgueil et je ne vous ai pas parlé ainsi qu'aurait dû le faire le vieillard que je suis; mais Dieu m'est témoin que, pour votre bien, je me serais arraché mon œil droit. Prononcez à l'avenir toutes les paroles qu'il plaira à Dieu de

mettre dans votre bouche, j'en prendrai tout ce que la volonté de notre Seigneur m'accordera de comprendre et, désormais, et jusqu'à la fin, nous vivrons unis par une sainte alliance.

Et ces deux représentans de l'école nouvelle et de l'ancienne école s'agenouillèrent ensemble sur le sol de terre battue de cette chaumière des Highlands, devant un seul Seigneur; le jeune homme demandant à Dieu qu'il leur fût donné de « persévérer dans la foi qui a été transmise aux saints une fois pour toutes, » le vieillard de « parvenir à la connaissance de la vérité, » et ce fut la seule différence qui existât entre leurs prières.

C'était le quatrième chapitre du livre des Juges, relatant le meurtre de Sisara, que Lachlan devait lire ce soir-là pour le culte de famille et, au lieu de cela, au grand étonnement de Flora, — c'était la veille de son départ, — il choisit le treizième chapitre de la première épître aux Corinthiens et par deux fois, il répéta, à voix basse : « Aujourd'hui, nous voyons au moyen d'un miroir, d'une manière obscure, mais alors, nous verrons face à face. »

II

Les membres de l'Église libre étaient très fiers de leur sacristie; peut-être était-ce parce que l'Église établie n'en avait pas, peut-être encore parce que cette sacristie pouvait passer, à juste titre, pour la plus petite de toutes celles qui existaient en Écosse. Quand le pasteur, qui avait cinq pieds onze pouces, et le bedeau qui était de trois pouces plus grand que lui, s'y réunissaient pour la procession, avec le chantre, homme d'assez haute taille, on pouvait dire qu'il n'y avait pas de place perdue dans la pièce, et il fallait choisir judicieusement le messager chargé de venir les chercher par la porte de l'église.

— Vas-y donc, mon bon Archie, disait Burnbrae au plus petit des hommes de Drumtochty, et dis bien à M. le pasteur de ne pas oublier les Juifs. Tu n'auras pas de peine à entrer; mais, moi, je n'y pourrais jamais arriver. C'est une jolie petite pièce que notre sacristie; mais voilà, quand il s'y trouve déjà trois personnes, il semble difficile qu'une quatrième y puisse tenir.

La sacristie avait huit pieds de large sur huit de long; deux portes et un foyer en occupaient la plus grande partie et son

plus bel ornement consistait en un portrait du docteur Chalmers, dont la figure, faiblement éclairée par la lampe, donnai. aux séances du comité de l'Église libre une solennité toute particulière.

De chaque côté de la cheminée, des placards, que l'on n'ouvrait pas sans de bonnes raisons, renfermaient la bibliothèque paroissiale, qui contenait surtout des biographies des grands hommes de l'Église écossaise. Le long de la muraille, aux endroits où il n'y avait ni portes, ni foyer, ni placards, courait une planche sur laquelle les dix anciens étaient censés pouvoir s'asseoir. Ils s'y réunissaient une fois le mois pour délibérer sur l'emploi des fonds de la modeste bourse de paroisse et sur les réparations les plus urgentes que l'on devait faire à l'église. Lorsqu'ils n'avaient rien d'autre à faire, ils parlaient du calorifère, qui s'était éteint en 1843, et qui, dans ses meilleurs jours, ne réussissait que bien difficilement à élever la température à un degré au-dessus de zéro.

Rien n'était plus laborieux que de réussir à faire prendre place à tous les membres du comité, c'était une véritable œuvre d'art; l'on n'y pouvait arriver que par la suppression presque complète des plus petits des anciens, qui, alors, ne voyaient plus ce qui se passait dans la pièce que par les interstices des coudes des plus grands, qui se trouvaient devant eux; Archie Moncur, lui, disparaissait tout entier derrière quelque dos, et l'on ne se doutait de sa présence dans la sacristie que par le son de sa voix qui sortait de profondeurs cachées et qui ne s'élevait jamais, du reste, que pour présenter quelque motion de tempérance. Netherton arrivait régulièrement le dernier et l'on ne pouvait rien faire, tant qu'il n'avait pas pris place. On lui réservait six pouces au bout du banc et, comme il était du nombre des grands, il en était réduit à s'asseoir de côté, en arc-boutant ses longues jambes contre la muraille qui lui faisait face, position dans laquelle il remplissait en quelque sorte les fonctions de ressort compresseur.

Cette dernière opération terminée, Burnbrae avait coutume de dire au pasteur, qui était assis au milieu de la chambre sur une petite chaise de paille, en face d'une table minuscule, — le traitement était peu élevé et aucun pasteur ne prenait d'embonpoint à Drumtochty :

— Nous voici bien casés maintenant, monsieur le pasteur,

et nous pourrons ouvrir la séance quand bon vous semblera.

Comme il n'y avait que six anciens, ils pouvaient s'asseoir en corps, laissant même une place libre aux pénitens qui venaient confesser leurs péchés et demander l'absolution, et aux catéchumènes qui désiraient être admis à la Sainte Cène. Carmichael trouvait très impressionnantes ces réunions du conseil de paroisse; il me disait même qu'elles lui auraient semblé dignes du pinceau d'un Rembrandt.

D'un côté de la table, siégeaient les représentans religieux du district, ceux que l'on croyait le plus avancés dans la connaissance des choses divines, et de l'autre, une petite fille, toute seule, qui tordait son mouchoir entre ses mains, intimidée jusqu'à la terreur par les membres de ce tribunal spirituel si redouté et qui, de tout son cœur, espérait qu'on ne lui poserait aucune de ces questions difficiles et ambiguës du catéchisme abrégé. La petite lampe suspendue au plafond et que le vent, qui avait libre accès dans la pièce par toutes les fentes des cloisons, faisait vaciller éclairait, d'une lueur vague, la figure fraîche et souvent inondée de larmes de l'enfant et les visages hâlés et solennels des anciens, qui, tout en demeurant graves, s'attendrissaient par momens. Ce n'étaient sans doute que des laboureurs, mais il fallait avoir donné de nombreuses preuves de piété pour être membre du conseil de paroisse, et ceux qui étaient élevés à cette haute dignité se comportaient en hommes qui ont charge d'âmes.

Ce petit sanhédrin comprenait, lui aussi, l'école de Hillel, portée à l'indulgence, et dont le rabbin était Burnbrae, et l'école de Shammaï, dont la règle était l'inflexible justice, et qui avait à sa tête le rabbin Lachlan Campbell. Burnbrae était paternel, il se laissait aller à son bon cœur et mettait des trésors de mansuétude à interroger les jeunes catéchumènes.

— Eh bien! ma bonne Jessie, tu nous vois tout heureux de penser que tu vas faire partie de notre Église; M. l'instituteur me disait, la semaine dernière, qu'il était très content de toi et que tu savais, sur le bout du doigt, toute ton histoire biblique. Ça ne sera donc pas facile de te poser des questions auxquelles tu ne saches pas répondre; mais enfin, voyons, tu sais bien qui était Abraham, Jessie?

— Oh! oui, répond Jessie, toute réconfortée, quoique trop effrayée encore pour oser lever les yeux.

— Eh bien! Dis-nous donc comment s'appelait sa femme?

— Sarah, et leur fils était Isaac.

— Voilà qui va bien, mais qui était la femme d'Isaac?

— Isaac épousa Rebecca, et ils eurent deux fils, qui furent Jacob et Esaü! — Et, enfin, la jeune fille ose jeter un regard timide sur l'ancien et commence à se sentir plus à l'aise.

— Eh bien! à ce que je vois, M. l'instituteur ne se trompait pas sur ton compte, et cependant, il ne te serait pourtant pas possible de nous dire le nom de tous les fils de Jacob; ce serait t'en demander trop! continuait Burnbrae, qui savait parfaitement que cette question-là avait été souvent répétée à l'école.

Lorsque Jessie en fut arrivée dans sa nomenclature à Benjamin, Burnbrae ne put contenir sa satisfaction.

— Voisins, fit-il, m'est avis que la petiote en sait long sur l'Évangile et que ce ne sont pas nos questions qui l'embarrasseront; maintenant, nous allons voir comment elle possède son catéchisme. Ce ne serait pourtant pas toi qui récitas dernièrement toutes les réponses, du commencement à la fin, sans te reprendre plus de deux fois, quoi?

Si fait, c'était elle; et en répondant, elle semblait mettre le vieillard au défi de la trouver en défaut, car Jessie se sentait à ce point rassurée qu'elle en avait oublié la présence du pasteur et de tous les membres du comité.

— Les anciens aimeraient savoir ce que signifient les mots de Sainte Cène.

— C'est bien ça, c'est bien ça, maintenant, Jessie, ma petiote, récite-nous donc la prière de la communion.

Jessie remporte un nouveau triomphe et se sent prête à toutes les questions nouvelles, car son assurance lui est complètement revenue.

— Décidément, tu connais bien la parole divine; souviens-toi maintenant, mon enfant, qu'il te faut la garder précieusement serrée au fond de ton cœur, cette parole, et n'oublie jamais la bonté du Christ, notre commun maître.

— Je ferai mon possible! — Et Jessie déclarait un peu plus tard à sa famille que Burnbrae s'était montré aussi bon pour elle que s'il avait été son père; qu'elle n'avait pas eu la moindre peur. Mais elle n'est pas au bout de ses peines, le plus dur lui reste à traverser.

Lorsque Burnbrae eut achevé, ce fut le tour de Lachlan de

l'interroger et ses premières paroles la démontent, la replongent dans ses terreurs.

— Quel âge as-tu ?

— J'aurai dix-huit ans à la Saint-Martin.

— Et pourquoi désires-tu communier?

— Parce que ma mère m'a dit que le moment était venu! répond la jeune fille, ses yeux se remplissant de larmes de nouveau et sa tête s'inclinant sur sa poitrine.

— C'est bien ! Et maintenant, dis-nous un peu quelles ont été tes tentations et combien de temps tu es demeurée sur le Sinaï.

— Je ne comprends pas ce que vous me demandez ! Moi, je ne suis jamais sortie de Drumtochty ! — Et Jessie fond en sanglots.

— Je ne trouve pas, monsieur le modérateur, qu'il soit de notre devoir de poser des questions de ce genre, interrompit Burnbrae, qui ne pouvait pas admettre que l'on cherchât à effrayer un enfant; et je ne me souviens pas d'avoir jamais lu de questions pareilles dans l'Évangile. S'il est un commandement que Jessie observe ponctuellement, c'est bien le cinquième, je m'en porte garant; il n'y a pas de fille à Drumtochty qui soit plus dévouée qu'elle à sa mère. Il me semble que nous pouvons nous déclarer satisfaits de ses réponses. Ne pleure pas, ma bonne petite, ne pleure pas, nous sommes parfaitement contens de toi.

Les anciens trouvaient que Lachlan se montrait trop dur envers la jeunesse, comme, en général, envers tous ceux dont la conduite prêtait à des reproches; mais, certain soir, ils eurent la preuve que sa sévérité était la même pour tous et qu'à tout le moins, on ne pouvait pas l'accuser de partialité dans ses jugemens. A quelque temps de là, Burnbrae nous racontait que, lorsqu'il franchit le seuil de la sacristie, ce soir-là, « Lachlan avait l'air d'un revenant, » mais que, pendant toute la séance, il demeura silencieux dans un coin sombre et que, jusqu'au moment où il prit la parole, personne ne remarqua la douleur poignante qui se reflétait sur son visage.

— Si nous en avons fini avec les affaires de la paroisse, monsieur le pasteur, dit-il alors, j'aurai un grave cas d'inconduite à soumettre aux membres du comité, et je les prierai de faire leur devoir dans cette circonstance. Je sais qu'une jeune fille, qui faisait partie de notre église, a quitté sa maison et s'est enfuie à l'étranger. Il ne sera pas possible de la faire comparaître devant vous, car elle ne reviendra jamais dans cette paroisse. Je demande

que son nom soit rayé pour toujours de la liste des membres de notre congrégation. Elle s'appelle... ici, la voix de Lachlan se brisa, puis, au bout d'un instant, faisant un violent effort sur lui-même, il reprit :... Elle s'appelle Flora Campbell !...

Carmichael m'avoua dans la suite qu'ils en demeurèrent tous muets d'étonnement, et que la pâleur du visage de Lachlan, en ce moment, les frappa d'épouvante.

Ce fut Burnbrae qui, le premier, recouvra la parole ; il montra, ce soir-là, l'exquise bonté de cœur qui peut se cacher sous des dehors un peu rudes.

— Monsieur le pasteur, dit-il, c'est là un terrible malheur que celui qui vient de frapper notre bon frère ; j'en suis aussi affligé que si l'un des miens venait de mourir ; car jamais plus douce jeune fille que Flora n'a franchi le seuil de notre église. Nul d'entre nous ne désire savoir ce qui s'est passé, non plus que l'endroit où elle s'en est allée, et jamais un seul mot du secret qui vient de nous être révélé ne sortira de nos bouches. Son père, en nous parlant ainsi qu'il vient de le faire, a fait plus qu'on ne pouvait attendre d'un homme, et notre tour est venu maintenant de parler. Il n'est pas dans les usages du comité de rayer ainsi d'un seul coup le nom d'un des membres de la congrégation ; jamais nous ne l'avons fait et nous ne commencerons pas aujourd'hui dans le cas de Flora Campbell. Je propose que nous laissions à son père et que nous vous laissions à vous, monsieur le pasteur, le soin de juger cette affaire et de prendre, à vous deux, les décisions qui vous sembleront justes ; mais que notre cher voisin soit assuré que nous n'oublierons, dans nos prières, ni son nom, ni celui de sa fille, et cela chaque soir et chaque matin, jusqu'au jour où il aura plu au bon berger de ramener au bercail l'agneau qui s'est égaré.

Burnbrae s'arrêta pendant un instant, puis, avec des larmes dans la voix, — les hommes ne pleurent pas à Drumtochty, — il ajouta : « Mets ton espoir en l'Éternel ! Car la miséricorde est auprès de l'Éternel, et il multiplie les délivrances ! »

Le pasteur prit le bras du vieux berger et l'emmena avec lui au presbytère ; après l'avoir fait asseoir dans un fauteuil, au coin du feu, il lui dit :

— Dieu merci, Lachlan, rien ne nous sépare plus aujourd'hui, nous sommes amis comme autrefois. Racontez-moi ce qui s'est passé comme si j'étais votre fils et le frère de Flora.

Le vieillard tira d'une de ses poches une lettre qu'il tendit au jeune pasteur et voici ce que lut Carmichael, à la clarté de la lampe :

« Cher père,

« Quand ces lignes te parviendront, je serai à Londres, indigne de plus jamais franchir le seuil de la maison. Ne me garde pas rancune pour toujours, essaie de me pardonner : ma passion pour la danse et pour la toilette ne te causera plus d'ennui, maintenant. Ne crois pas qu'au dedans de moi je t'adresse aucun reproche, tu as été un bon père pour moi; tu m'as tenue comme tu croyais qu'il était de ton devoir de le faire; mais il est difficile à un homme de comprendre une jeune fille. Oh! si j'avais eu ma mère, elle m'aurait sûrement comprise, et je ne t'aurais pas causé la peine que je te cause. Oublie les accès de légèreté de ta pauvre Flora, mais ne l'oublie pas, elle, et prie pour elle, si tu le peux. Prends soin, par amour pour moi, des géraniums qui sont devant ma fenêtre; n'oublie pas de donner son lait au petit agneau que tu as appelé de mon nom. Je ne te reverrai jamais, ni dans ce monde, ni dans l'autre, où je ne pourrai pas rejoindre maman... »

A cet endroit de la lettre, le papier était taché de larmes.

« Quand je pense qu'il ne reste personne pour prendre soin de toi, que personne, les soirs d'hiver, ne sera là pour veiller à ce que le feu brûle, j'ai envie de tout quitter et de retourner là-bas. Mais il est trop tard, trop tard! Oh ! que j'ai honte du déshonneur que ma fuite fera rejaillir sur notre nom, dans la vallée !...

« Ta fille indigne de ton affection.

« FLORA CAMPBELL. »

— C'est une épreuve sanglante pour vous que celle-là, Lachlan, et je ne peux même pas me représenter ce que doivent être vos souffrances. Mais il ne vous faut pas désespérer, ce n'est pas la lettre d'un mauvais cœur. Peut-être a-t-elle seulement obéi à un mouvement d'impatience, peut-être l'a-t-on dévoyée. Mais, au fond, j'ai la conviction que Flora est bonne et honnête; ne la croyez pas perdue pour toujours.

Lachlan poussa un gémissement, et, pleurant pour la première fois de sa vie, il se leva en chancelant.

— Vous êtes bien bon, monsieur Carmichael, et Burnbrae aussi

a été bien bon; je vous en serai à tous, et pour toujours, reconnaissant; mais vous ne comprenez pas; non, non, vous ne pouvez pas comprendre! — Lachlan s'appuya contre le dossier d'une chaise, et, regardant le pasteur bien en face :

— Elle est partie, dit-il, et il n'y a pas de retour possible. Vous ne voulez pas rayer son nom de la liste des membres de l'Église et ce n'est pas à moi à m'occuper de ce registre, mais son nom, qui était écrit au-dessous du nom de sa mère et du mien, à la première page de ma Bible, je l'ai barré. Elle a livré Israël aux outrages et couvert d'opprobre un des anciens de l'Église, et... et je n'ai plus de fille. Mais je l'aimais tant; elle n'a jamais su combien je l'aimais, car c'était non seulement elle que j'aimais, mais encore sa mère que j'aimais en elle, sa mère qui me regardait par ses yeux...

Le pasteur accompagna le vieillard jusqu'au pied de la colline, au sommet de laquel le setrouvait sa chaumière, et, après lui avoir serré la main silencieusement, il le suivit du regard, marchant péniblement à travers les bruyères, puis entrant dans sa maison solitaire, abandonnée, où le feu s'était éteint dans l'âtre, où son pauvre cœur brisé ne trouverait plus d'amour, plus d'espérance.

Le chemin de fer ne prenait pas la peine de venir jusqu'à Drumtochty et d'immenses forêts nous séparaient des pays de la plaine: c'est ce qui faisait que nous étions demeurés aussi primitifs et que nous avions conservé les mœurs d'autrefois. Six anciens et le pasteur connaissaient la tragédie qui s'était passée chez Lachlan Campbell, et aucun d'eux n'en avait jamais soufflé mot. Mis Macfadyen, qui était notre gazette vivante et qui, comprenant ses devoirs, ne manquait jamais de se bien renseigner sur tous les sujets, n'essaya même pas de pénétrer ce secret. Tous les habitans de la vallée étaient remplis de compassion pour Lachlan, mais aucun d'eux n'aurait même songé à lui poser une question, lorsqu'on le voyait s'asseoir tout seul à son banc, à l'église, ou lorsqu'il venait au magasin du village, le samedi après midi, pour y faire ses emplettes. Mes amis de Londres m'ont souvent trouvé fou d'être venu m'installer dans cet endroit perdu; mais, lorsque je leur demandais si, à Belgravia, on trouvait fréquemment pareille discrétion, pareille délicatesse, ils étaient embarrassés pour me répondre. Dans un salon, sans doute, nos voisins de Drumtochty auraient eu l'air gauche et

emprunté, mais je n'ai rencontré nulle part, au cours de mes voyages, d'hommes ni de femmes plus parfaitement délicats de sentimens et plus entièrement dévoués qu'eux.

— Ça me fait saigner le cœur, me dit un jour Mrs Macfadyen, en me parlant de Lachlan, de le voir si affaissé et si négligé dans sa toilette, lui qui était autrefois toujours si soigné et si droit. Ses cheveux ont blanchi en moins d'un mois et il a maigri au point que ses habits flottent sur ses épaules. Mais moins on en parlera, et plus vite tout s'arrangera. On n'a pas le droit de se mêler des affaires d'autrui et ce serait le plus abominable des péchés que d'aller médire d'une jeune fille dont on ne sait rien de rien. Il faut nous borner à espérer que Flora ne tardera point trop à revenir, sans quoi, m'est avis que son père ne demeurerait plus longtemps des nôtres. Il ne dit rien et l'on ne peut que respecter son silence, mais il n'est pas difficile de voir qu'il a le cœur brisé.

Nous ne savions que faire jusqu'au jour où Marget, ayant rencontré Lachlan au magasin, lut dans ses yeux le chagrin qui le rongeait. Elle s'en retourna tout attristée à la ferme de Whinnie Knowe.

— C'était navrant, dit-elle à son mari, de voir ce pauvre vieux rassemblant, d'une main tremblante, les petits paquets qui contenaient ses provisions. Il me parlait du temps qu'il fait, pendant que ses yeux appelaient désespérément sa Flora.

— Où crois-tu qu'elle s'en soit allée, la coquine, dis, Marget?

— Personne n'a besoin de le savoir, William, et tu as tort de parler d'elle ainsi; car, quoi qu'il lui soit arrivé, Dieu et son père continuent à l'aimer. Je crois qu'il est de mon devoir d'aller faire visite à Lachlan; car je me dis que, si notre Père qui est aux cieux nous a soulagés dans nos détresses, c'est afin que nous en fassions autant les uns vis-à-vis des autres.

Quant Marget arriva devant la chaumière de Lachlan, elle vit les plantes de Flora exposées au soleil et trouva le vieux berger, à genoux, occupé à les arroser. L'une d'elles dépérissait et il l'avait abritée du vent avec son plaid.

Pris par surprise, il demeura un instant muet, puis il fit entrer Marget, en l'accueillant de son mieux.

— C'est charitable à vous, mistress Howe, de venir rendre visite à un vieillard, malgré la chaleur qu'il fait aujourd'hui. Je sais

que vous ne prenez pas de spiritueux, mais je réussirai bien à vous faire une tasse de thé.

Marget n'était pas une femme comme les autres; elle aborda, sans préambule, le motif qui l'avait fait venir.

— Vous me croirez, n'est-ce pas, monsieur Campbell, quand je vous aurai dit que c'est le souvenir de l'amour que nous a témoigné notre bon Dieu qui m'a poussée à vous rendre visite aujourd'hui, que c'est aussi la pensée que tous deux, nous avons été frappés de la même douleur? J'avais un fils, il s'en est allé; vous aviez une fille, elle aussi, s'en est allée. Je sais où est mon Georges et je suis tranquille sur son compte; mais je crains que votre chagrin ne soit plus cruel encore que le mien.

— Plût au ciel qu'elle dormît, elle aussi, dans le cimetière! Mais je ne veux pas parler d'elle. Elle n'est plus rien pour moi maintenant. Tenez, je vais vous montrer ce que j'ai fait, car elle a couvert d'opprobre le nom qu'elle porte.

Il ouvrit sa Bible, à la première page de laquelle se trouvait le nom de Flora, qu'il avait barré d'une main tremblante, et il tendit le livre à Marget.

A cette vue, et sans tenir compte des idées religieuses et des sentimens héréditaires de la race à laquelle appartenait Lachlan, et qu'elle ne comprenait peut-être pas, Marget se sentit le cœur bouillant d'indignation.

— C'est là ce que vous avez fait! Et vous osez le dire, le montrer à une femme! s'écria-t-elle. Vous êtes vieux, vous souffrez sans doute tout ce qu'un cœur peut souffrir; mais, devant Dieu, je vous déclare que c'est vous seul qui êtes la cause du malheur qui vous est arrivé! Elle avait à peine vingt ans; sa mère n'était plus; il ne se trouvait aucune femme près d'elle pour l'assister, pour veiller sur elle; elle s'est égarée hors du droit chemin, et tout ce que vous avez su faire, ç'a été de rayer son nom de votre Bible!...

Malheur, malheur à nous, si, lorsque nous avons quitté sa maison, notre Père avait rayé nos noms du Livre de vie! Mais non, au lieu de cela, il nous a envoyé son propre Fils pour nous sauver; il lui a fait boire, pour notre rédemption, la coupe d'amertume jusqu'à la lie. Vous, qui partez à la recherche de celui de vos agneaux qui s'est égaré et qui ne le laisseriez pas mourir, vous avez repoussé votre propre fille! Lachlan Campbell, je vous le dis en vérité, vous êtes pire que Simon le Phari-

sion : Marie n'était pas sa parente... Pauvre Flora, avoir un père pareil !...

— Qu'est-ce qui peut vous faire dire que je suis un Pharisien? s'écria Lachlan, tremblant de tous ses membres, et saisissant Marget par le bras.

— Pardonnez-moi, Lachlan, pardonnez-moi ! C'est la pensée de cette pauvre petite toute seule qui m'a fait m'emporter ainsi, car, en vérité, ce n'était pas pour vous adresser des reproches que j'étais venue.

Mais Lachlan s'était affaissé sur une chaise et ne l'entendait plus, ne se doutait même plus de sa présence.

— C'est vrai ! C'est vrai ! C'est par la bouche de cette femme que le Dieu fort m'a révélé sa parole. Il m'a frappé dans l'orgueil de mon cœur et je suis bien Simon le Pharisien. J'ai été dur pour mon enfant, j'ai été dur pour notre pasteur, plus dur que personne n'aurait pu l'être. Le Seigneur a prosterné mon nom dans la poussière et je m'élèverais contre ma fille ! C'est sur sa tête qu'ont été mises toutes mes iniquités, toutes mes transgressions, et, comme le bouc expiatoire, elle a été chassée dans le désert. O Dieu ! sois apaisé envers moi, qui suis un pécheur !...

Puis Marget ne comprit plus ce qu'il disait, car il s'était mis à parler en gaélique; mais, à plusieurs reprises, elle lui entendit prononcer le nom de Flora, accouplé à un autre nom qui devait être celui de sa mère.

Alors, dans sa tendresse, elle comprit que tout n'était pas perdu, que tout même pouvait s'arranger pour Lachlan, et voici la lettre qu'elle écrivit :

« Ma douce petite,

« Tu sais que j'ai toujours été de tes amies et je t'écris ceci pour te dire que ton père t'aime encore, t'aime plus que jamais, qu'il t'espère, qu'il languit après ton retour, après le jour où il te reverra. Reviens, ou il mourra, faute d'avoir sa fille auprès de lui. La vallée est toute gaie, toute jolie maintenant; la bruyère est en fleurs sur les collines, et, dans la plaine, les blés se dorent, et les bluets et les pavots sont éclos. Personne ne te demandera où tu es allée, personne ne te posera de questions. Tous les enfans soupirent après toi. Et puis, Flora, ma chérie, si ton retour dans la vallée, au foyer, doit y causer tant de joie, songe à la joie qu'il causera en haut, dans la maison de notre Père

céleste ! Pars aussitôt que tu auras reçu cette lettre, c'est ton père qui te demande de venir, et je remplace ta mère en t'écrivant ainsi.

« MARGET HOWE. »

Marget sortit pour soigner les fleurs, pendant que Lachlan lisait cette lettre, qu'il lui remit, un instant après, avec l'adresse écrite de sa main.

Il s'en alla avec elle jusqu'au faîte de la colline et la suivit des yeux sur son chemin vers la poste, jusqu'à ce qu'il ne pût plus la voir. Lorsqu'il rentra dans sa chaumière, l'ombre commençait à descendre et il se souvint que la nuit allait venir.

— C'est de nuit que Flora reviendra, se dit-il; il faut qu'elle sache de loin que son père l'attend.

Il nettoya et remplit, d'une main tremblante, une lampe dont il ne s'était jamais servi et qu'il ne gardait que comme ornement. Puis il choisit, parmi ses livres, le volume d'Edwards : *Les pécheurs dans la main d'un Dieu courroucé*, et *La Souveraineté de Dieu* de Coles, sur lesquels il plaça l'épaisse Bible de famille où le nom de sa fille avait été effacé. Et ce fut sur cet appui qu'il posa la lampe tout près de la fenêtre.

Et, chaque nuit, jusqu'au retour de Flora, on put voir briller cette petite lumière au haut du sentier escarpé qui menait à la maison du vieux berger, son père.

III

Il fallait employer de gros mots, voire même des moyens violens pour réussir à faire monter dans leurs wagons, à l'embranchement, les voyageurs à destination de Kildrummie, et les habitans de Drumtochty étaient toujours les derniers à capituler.

Ils regardaient tout d'abord s'éloigner le train de la ligne principale qui les avait amenés de Muirtown, puis ils se réunissaient en groupes pour discuter à loisir les prix que le bétail avait atteints au marché d'où ils revenaient. Le vieux Pierre, qui cumulait les fonctions de chef de train, de contrôleur et de garde-freins de l'embranchement de Kildrummie, essayait de disperser ces groupes, en les traversant, chargé de lourds colis aux angles agressifs, et en malmenant ceux qui les composaient sans tenir aucun compte des personnalités.

— C'est vraiment agaçant, Drumsheugh, de vous voir là débattre les prix ainsi que le ferait quelque pauvre vieille qui aurait vendu à perte la seule vache qu'elle possédait, et cela alors que nous avons déjà douze minutes de retard! Allons! montez un peu vite en wagon. On sait bien que ce n'est pas en traitant des affaires avec vous que personne s'enrichira jamais!

— Il me semble que Pierre est dans une terrible excitation ce soir, voisins, faisait Drumsheugh, après un long moment de silence. Il y a vraiment des jours où il a l'air de se prendre pour un chef de train de grand express.

Cette flèche barbelée n'atteignit pas le vieux Pierre, qui venait d'apercevoir dans l'ombre, à l'extrémité du quai, la figure d'une jeune femme.

— Dieu me garde! Que faites-vous donc là, vous, hors de vue de tout le monde? J'ai failli partir sans vous.

Puis, ayant reconnu le visage de la voyageuse à qui il s'adressait, ses manières s'adoucirent soudain.

— Venez donc, petite fille, venez donc de ce côté-ci; je ne m'étais pas remis votre figure du premier coup, mais j'avais bien entendu dire comme ça que vous étiez allée faire un petit voyage dans le Sud. Les troisièmes sont bondées de gens de Drumtochty et vous n'y entendriez que les marchandages de Drumsheugh. Venez par ici, vous serez plus tranquille en seconde.

Et Flora Campbell monta en wagon sans que personne la vît.

Entre l'embranchement et Kildrummie, le vieux Pierre avait coutume de se promener d'un bout à l'autre du train, en suivant les marchepieds, contrôlant les billets et s'arrêtant ici et là, pendant un moment, pour causer avec celui-ci ou celui-là.

Une fois le train parti, il était généralement de bonne humeur et, profitant des avantages de la situation, il prenait une ample revanche des ennuis qu'on lui avait causés, des paroles qu'on lui avait adressées, en passant devant les portières ouvertes. Ce jour-là, on se dit que le trait que lui avait décoché Drumsheugh avait dû porter droit et le blesser au cœur, car il ne quitta pas le wagon des secondes et demeura invisible pour les voyageurs de troisième classe, qui, jusqu'au dernier moment, l'attendirent en vain.

— C'est un long voyage que vous venez de faire là, miss

Campbell, et vous devez être exténuée de fatigue; restez donc tranquillement assise à votre place jusqu'à ce que tout le monde s'en soit allé. Nous serions fiers et heureux, ma bonne femme et moi, si vous vouliez bien nous faire le plaisir d'accepter une tasse de thé chez nous, avant de repartir pour la maison. Je reviendrai vous chercher, si vous voulez bien, aussitôt que le train sera vide et que j'aurai terminé mes petits ouvrages.

Pierre se précipita chez lui dans un tel état d'excitation que sa femme sortit au-devant de lui tout alarmée.

— Non ! non ! ma bonne femme, il n'est point arrivé de malheur, tout au contraire. Tu te souviens bien de Flora Campbell qui a quitté son père et dont aucun des habitans de Drumtochty n'a jamais rien voulu dire ? Eh bien ! elle est dans le train et je l'ai invitée à venir se reposer un moment chez nous; elle a été tout heureuse d'accepter, la pauvre petiote ! J'espère que tu vas l'accueillir de ton mieux, hein, bonne femme ! Tu prépareras pour elle ce qu'il y a de meilleur à la maison, car notre toit sera le premier sous lequel elle se sera abritée en revenant au foyer paternel.

Nos femmes ne s'embrassent pas comme il est de coutume de le faire dans les villes ; mais la poignée de main toute maternelle que Mary Bruce donna à Flora Campbell réchauffa le cœur de la jeune fille.

— Eh bien ! c'est vraiment aimable à vous, miss Campbell, d'accepter de venir comme ça chez nous sans cérémonie et je serais vraiment heureuse si vous consentiez à venir passer ainsi un petit moment chez nous, chaque fois que vous vous en allez en voyage. Il n'y a rien qui fatigue plus qu'un long trajet en chemin de fer ; mais une bonne tasse de thé bien chaud vous aura vite remise.

Et Mary offrit à Flora la meilleure de ses chaises et lui remplit son assiette de friandises.

Quant à Pierre, il ne parla que de la nouvelle locomotive qui allait être affectée au service de l'embranchement de Muirtown ; une belle machine toute neuve qui le sauverait pour toujours du ridicule que faisait rejaillir sur lui sa vieille machine poussive et quinteuse. Il continua à célébrer ce grand événement sans interruption, jusqu'au moment où il prit congé de Flora, à la lisière du bois de pins qui sépare les districts de Kildrummie et de Drumtochty.

— Bonne nuit! miss Campbell! Bonne nuit! Et merci encore de votre gentille visite. La prochaine fois que vous passerez, amenez le vieux père avec vous.

Flora prit dans ses mains la main du vieillard, que ses travaux sur la ligne du chemin de fer avaient rendue calleuse et dure :

— Ce n'est pas tant à votre nouvelle locomotive que vous pensiez, cette nuit, Peter Bruce; non! vous pensiez à la pauvre fille malheureuse que je suis. Je ne sais guère parler, faire des belles phrases, mais, aussi longtemps que je vivrai, je me souviendrai de votre foyer; oh! pour cela, oui, aussi longtemps que je vivrai!

Par deux fois, en s'en retournant chez lui, Pierre s'arrêta au milieu de la route. La première fois, il se frappa sur la cuisse et murmura : « Sapristi! Tout de même! Je n'ai pas été si bête que cela, ce soir! Un wagon plein de gens de Drumtochty, et aucun d'eux ne s'est seulement douté que la petiote était là! »

La seconde fois, il se passa la main sur les yeux.

« Pauvre petiote! fit-il. Pauvre petiote! J'espère pourtant bien que son père saura se montrer bon pour elle; elle en a grand besoin, car elle est terriblement bas; elle me semble plus morte que vive! »

Il est impossible de rêver promenade plus délicieuse que celle que l'on peut faire, à la fin de septembre, dans les bois de pins en Écosse. L'air est embaumé du parfum de la résine; le sol est élastique sous les pieds et moelleux en même temps. De tous côtés des animaux s'enfuient ou s'envolent; à tout instant des clairières s'ouvrent où miroitent des étangs tout entourés d'ajoncs. Bien souvent, les jours de marché, Flora avait traversé la forêt, chantant, cueillant des fleurs sauvages, se mirant dans l'eau sombre et dormante des petits étangs, comme le font les jeunes filles; mais, ce soir-là, elle se sentait toute pénétrée de crainte et tremblait.

Le bruissement des arbres dans l'ombre, le cri étrange et railleur des hulottes, l'extraordinaire pureté du clair de lune dans les clairières, les reflets froids de l'eau sous les broussailles, la remplissaient d'une frayeur presque superstitieuse. Sans la bonté que venait de lui témoigner Peter Bruce, bonté qui lui semblait une assurance, une garantie de pardon, elle n'aurait pas eu le courage de traverser la forêt, et ce fut avec un gros

soupir de soulagement qu'elle en sortit et qu'elle aperçut enfin la vieille vallée, endormie et baignée d'une extrémité à l'autre dans la clarté douce de la lune des moissons.

A ses pieds, coulait notre petite rivière, qu'enjambait l'arche rustique de l'ancien pont de pierre. Dans le lointain, sur la droite, le clocher de l'église paroissiale pointait au milieu d'un bouquet d'arbres; à mi-chemin, s'élevait le village paisible, tout entouré de champs de maïs; puis, plus loin, c'était les vastes pâturages où s'élevait l'humble chaumière du berger, après laquelle son cœur soupirait. Deux heures plus tôt, les petites fenêtres éclairées lui auraient souhaité la bienvenue; leur lueur lui aurait donné du courage, réchauffé le cœur; mais maintenant, en passant devant les masures closes et sombres, il semblait à la jeune fille que tous ceux qu'elle y connaissait étaient morts, qu'elle demeurait seule au monde avec sa douleur. Son cœur lui pesait dans la poitrine, de vagues envies de s'étendre sur le sol et de mourir, elle aussi, lui montaient à l'esprit, lorsqu'elle aperçut la clarté d'une fenêtre encore éclairée. Il était donc encore quelqu'un de vivant qui saurait son amer repentir; elle s'approcha, s'agenouilla parmi les fleurs du jardin, et prêta l'oreille pour entendre le son d'une voix qui lui était connue.

Archie Moncur, qui était allé travailler dans une ferme éloignée, était revenu tard à la maison; malgré l'heure avancée, il avait tenu à faire le culte avec sa sœur, avant d'aller se coucher; le psaume qu'il avait choisi ce soir-là était celui-là même qui pouvait toucher le plus profondément le cœur de la jeune fille. Les larmes de Flora se mirent à tomber sur les marjolaines et les résédas de la plate-bande, lorsqu'elle entendit les deux vieilles voix chanter :

« Quand l'Éternel détourna sa colère de la Ville sainte, nous fûmes comme plongés dans l'extase des rêves. La joie bientôt remplit nos cœurs... »

Et tout en remontant la vallée, elle se répétait les derniers versets du psaume : « Ils reviendront dans la joie! » Mais, lorsqu'elle arriva au bas du sentier qui menait chez elle, elle se sentit défaillir.

C'était au nom de sa mère qui n'était plus que Marget Howe lui avait écrit; mais personne n'avait le droit de parler au nom de son père. Elle savait la rigueur de ses principes, la sévérité de sa religion. S'il allait refuser de la laisser entrer! N'aurait-il pas

mieux valu rester à Londres, y mourir? Un détour du sentier lui permit de voir tout là-haut la chaumière, et son cœur bondit dans sa poitrine, car elle vit que la croisée de la cuisine était éclairée. Pendant un instant elle trembla de crainte : : Lachlan serait-il malade? Puis, elle comprit, elle devina, et alors elle se mit à courir aussi vite qu'il lui était possible. Lorsqu'elle atteignit la porte, ses forces l'abandonnèrent complètement, elle ne put même pas frapper. Mais c'était inutile, car les chiens, qui n'oublient pas, eux, et qui ne gardent pas rancune, l'avaient reconnue et lui souhaitaient la bienvenue par leurs aboiemens retentissans et joyeux. Elle entendit la main de son père frôler la porte, hésitante et cherchant le loquet que, pour la première fois, le vieillard ne pouvait réussir à trouver du premier coup; elle entendit sa vieille voix répéter, haletante :

— Flora! Flora!...

Puis... Elle avait bien préparé quelques paroles à lui dire; mais le seul mot qui lui monta aux lèvres et qu'elle put prononcer fut : Père! Père! Père!... car, Lachlan qui, depuis les jours de sa petite enfance, ne l'avait plus jamais embrassée, la tenait maintenant serrée contre lui, l'étreignait entre ses bras en sanglotant, en la bénissant, pendant que les chiens, de leur langue douce et caressante, lui léchaient les mains...

— Comme c'est dommage que vous ne sachiez pas le gaëlique! disait à quelque temps de là Flora à Marget Howe; c'est le plus doux des langages d'amour. Il y a au moins vingt mots pour dire chérie. Et, le soir où je suis revenue à la maison, mon père me les a tous dits!

La lumière du feu était si gaie, et Lachlan si transporté de joie, qu'il n'avait pas vu les traces de la maladie sur le visage de Flora, mais, le jour venu, il ne put pas s'y tromper et une profonde tristesse s'empara de lui.

— Tu dois être bien fatiguée de ton long voyage, Flora, il faut te reposer; le repos te fera du bien; moi, je suis obligé de descendre voir quelqu'un au village, quelqu'un que je ramènerai peut-être avec moi.

Lorsque Lachlan fut arrivé à l'endroit où il avait coutume de prier, s'agenouillant sur le sol, il s'écria :

— Seigneur! Seigneur! Aie pitié de moi! Épargne ton serviteur! Ne me laisse pas perdre celle que tu as ramenée auprès de moi, celle par qui tu as daigné ouvrir mes yeux, mon cœur!...

Ne me la reprends pas avant qu'elle ait pu voir combien je l'aimais, combien je l'aime!... Accorde-moi le temps de lui faire oublier, par ma tendresse, le passé pendant lequel j'ai été dur pour elle!... Oh! ne me juge pas suivant la sévérité de mon cœur! Ne fais pas retomber l'iniquité du père sur la tête de l'enfant!...

Puis, s'étant levé, il s'en alla d'un pas rapide chez le docteur.

Ce ne fut que dans le courant de l'après-midi que le docteur Mac Lure put venir. Mais le seul aspect de son visage, aussi clair, aussi gai que le soleil de midi, éclaira la chambre où Lachlan était assis, auprès du lit de Flora, tenant entre ses vieilles mains la main de la jeune fille, qui, d'une voix faible, lui répétait et l'assurait qu'elle n'était pas malade.

— Eh bien! Flora, te voilà revenue de ton séjour à l'étranger. Tu nous as terriblement manqué : ça, je puis bien te le dire! Il ne me semble pas que ces gens du Sud chez qui tu es allée en visite t'aient trop bien nourrie! Maintenant peut-être faut-il seulement accuser l'air de la ville. Pour mon compte, je ne peux pas m'y habituer. Lorsque je suis à Glasgow, il me semble que j'étouffe et, pour ce qui est de Londres, il m'a toujours semblé qu'il y avait trop de personnes par mètre carré pour que l'on pût s'y bien porter.

Tout en parlant, il auscultait et étudiait Flora, et nul n'aurait su le faire avec plus de douceur et de dextérité, quoique son apparence extérieure ne portât pas à y croire.

— Eh bien! Lachlan, qu'est-ce qui te prend donc à aller et venir ainsi, avec un visage à faire tourner du lait? Qu'est-ce que tu as? Tu n'es pourtant pas sot au point de croire que Flora est dangereusement malade, qu'elle pourrait y passer? C'est pourtant agaçant, cela, de voir que l'on n'a plutôt un bobo de rien du tout, à Drumtochty, que tout le monde s'empresse de vous dire mort ou mourant!

Lachlan s'était approché timidement du lit de Flora, et père et fille attendaient anxieusement le verdict du vieux docteur.

— Non! non! vous savez bien que, moi, je ne m'amuse pas à raconter des mensonges, à faire des histoires comme les grands docteurs des villes. Eh bien! je vous garantis que Flora viendra à l'église avant la Saint-Martin, et qu'avant la Saint-Sylvestre, elle s'en sera allée gambader dans la bruyère, aussi vigoureuse que le mieux bâti des agneaux des Highlands.

Flora passa son bras autour du cou de son père et l'attira auprès d'elle; aussitôt le docteur se mit à regarder de l'autre côté.

— Ne t'amuse pas non plus à vouloir la bourrer de médecines! Non! Donne-lui de bon lait et tant qu'elle en voudra boire; de bon air, et tant qu'elle en pourra respirer. Avec un air comme celui de Drumtochty, il ne nous reste, à nous autres docteurs, qu'à mourir de faim; il n'y en a pas de meilleur en Écosse. C'est de la Moray-Firth qu'il nous vient; il glisse par le Badenoch, passe par-dessus les prairies du Rannoch et franchit les Grampians. Il contient donc le sel de la mer, la fraîcheur des hautes collines, le parfum des bruyères et de toutes les fleurs qu'il a caressées. Tant qu'il n'y a pas de maladie organique, un souffle de cet air de Drumtochty suffirait à ramener un homme des portes du tombeau.

— Vous avez fait deux heureux aujourd'hui, docteur Mac Lure! lui dit Lachlan, une fois qu'ils eurent franchi la porte. Et penser que je vous traitais de Barrabas!

— Vous m'avez traité de pis encore dans le temps! répondit le docteur en montant à cheval. Cela m'a fait vraiment bien plaisir, de voir Flora de retour au foyer paternel. Je crois que je vais passer chez Marget Howe et l'envoyer chez vous faire un bout de causerie avec la petiote; Marget est bien la plus sage des femmes de la vallée.

Lorsque Marget fut venue, Flora lui conta dans quelles circonstances elle avait reçu sa lettre :

— Voilà, c'était à Londres, par une belle nuit; mais je me disais comme ça qu'aucune des personnes qui étaient autour de moi ne se souciait que je vive ou que je meure, et je réfléchissais justement aux moyens de mourir; car il n'y a rien de pis au monde que de se trouver toute seule, sans amis, dans une grande ville. Je me suis bien souvent trouvée seule dans la prairie, seule à ne voir personne à plusieurs milles à la ronde; mais là, du moins, je ne me sentais pas solitaire. Oh! non! Au contraire, je me sentais très entourée. Je m'asseyais près d'un ruisseau, et des truites, sortant de leurs cachettes, venaient bondir sur l'eau, les bestiaux venaient boire, les alouettes se chantaient des chansons les unes aux autres, les moutons bêlaient, oui! Puis, il y avait des abeilles de tous les côtés, et là-haut, en levant la tête, je voyais de temps en temps passer des vols de canards

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sauvages. La prairie, mais c'est le plus vivant des endroits possibles, et puis on s'y sent en absolue sécurité; ce ne sont pas les bêtes qui y sont qui vous feraient le moindre mal! Tandis qu'à Londres, c'est triste, triste! Pas une âme qui songe à vous dire une bonne parole, et, en regardant passer la foule serrée devant moi, je n'y trouvais pas une seule figure de connaissance. Quand il m'arrivait de jeter les yeux par les fenêtres éclairées, je voyais des gens assis autour de la table, heureux, mais il n'y avait pas de place pour moi à leur foyer. Il y avait des millions et des millions de personnes, et pas une qui m'appelât comme ça : Flora! tout court, pas une qui se serait dérangée si j'étais venue à mourir. Alors, il m'arriva une chose que vous trouverez peut-être étrange, vous; mais, nous autres highlanders, nous avons des visions. C'est vrai, ça! Vous savez peut-être que les cerfs blessés cherchent à se cacher; moi, je m'étais réfugiée sous le porche d'une église pleine d'ombre et je m'étais mise à pleurer. Alors il me sembla que tout le monde s'en était allé, que tous les bruits s'étaient éteints, que les maisons s'étaient évaporées, comme le brouillard sur les collines, et que, comme jadis, je m'en allais au temple par les champs avec mon père, oui! Et je vis chacun de nous à sa place accoutumée, et j'entendis les psaumes que l'on chantait et je pouvais voir, par les vitraux des fenêtres, les prés verts et les rangées d'arbres qui s'étendent autour des pâturages. Je revis notre maison, avec les chiens accroupis autour du seuil et les fleurs que j'avais plantées et les agneaux venant me demander leur lait, et je m'entendis moi-même chanter. Alors, je me réveillai. Et, en effet, on chantait autour de moi, oui! et des chants magnifiques; les portes de l'église sombre s'étaient ouvertes, et un rayon qui semblait partir des yeux de la Vierge Marie venait glisser sur ma tête. Lorsque je me levai, je sentis son regard qui, des ténèbres dont elle était enveloppée, descendait en moi, et, alors, je me rendis compte que l'on célébrait un service divin, et on chantait l'hymne qui commence par ces mots :

« Il est une fontaine toute remplie de sang... »

Alors, j'entrai et je m'assis près de la porte. Le sermon se rapportait justement à l'Enfant prodigue; mais je ne me souviens que d'une seule parole : « Vous n'êtes pas oubliés, vous n'êtes pas écartés à jamais, disait le prédicateur, on vous aime, on vous regrette! »

Et il revenait sans cesse sur cette même phrase et répétait tout le temps :

— « On vous regrette! On vous regrette! On vous regrette! »

Et il disait comme ça : « Si vous aviez une plante que vous eussiez entourée de soins diligens et que quelqu'un vînt vous la voler, ne la regretteriez-vous pas? »

Et moi, qui pensais à mes géraniums, je me disais tout bas, au fond de mon cœur : « Oui! je la regretterais! »

Puis il continuait : « Si un berger, comptant son troupeau, s'apercevait qu'il lui manque un de ses agneaux, ne retournerait-il pas aussitôt aux collines d'où il vient pour l'y chercher? »

Et moi, je voyais mon père revenant en tenant dans ses bras quelque agneau égaré et qui avait perdu sa mère. Mon cœur fondait au dedans de moi. Mais le pasteur continuait en disant :

« Qu'un père voie son enfant bien-aimée le quitter pour s'en aller dans quelque ville étrangère et mauvaise, où il sait qu'elle se perdra, ne se souviendra-t-il pas d'elle au vieux foyer et ne laissera-t-il pas sa chaise toujours au même endroit, dans l'espérance que son enfant reviendra s'y asseoir quelque jour? »

Et je me représentais mon père tout seul, avec la vieille Bible devant lui et les chiens posant leur tête sur ses genoux, et point de Flora pour l'écouter faire la lecture.

Alors, je sortis dans les ténèbres de la rue et j'appelai à haute voix : « Père! Père! Père! »

Mais je ne pouvais pas revenir à la maison. Je ne savais que faire. Et cependant ces mots : « On vous regrette! On vous regrette! » me revenaient tout le temps à l'esprit, et je me demandais si Dieu se souvenait encore de moi. Peut-être est-ce un signe qu'il vient de me faire! me dis-je, et je remontai dans ma chambre, et j'y trouvai votre lettre.

Ah! il ne se passa pas longtemps avant que je fusse dans le train; et, toute la nuit, je tins votre lettre serrée dans mes mains; et, lorsqu'une crainte me venait, je relisais cette phrase : « Ton père t'aime plus que jamais; » et je me répétais : Voilà qui m'assure une douce bienvenue! Oh oui! Dieu a été bien bon pour moi, et je ne manquai pas de personnes obligeantes, en revenant à la maison. Le contrôleur anglais me vit pleurer, et il prit soin de moi toute la nuit, et il me mit lui-même dans le train de Muirtown, et voici ce qu'il me dit, quand le wagon se mit en marche, avec son joyeux accent anglais :

— Bon courage, petite demoiselle, les beaux jours vont revenir!

Puis, Peter Bruce s'occupa de moi, à l'embranchement : c'est un brave cœur que Peter Bruce. Puis, ce fut Archie Moncur à qui j'entendis chanter une hymne qui releva mon courage défaillant; enfin, je vis la lumière qui brillait ici, à la croisée; alors, je sentis que le Seigneur avait eu pitié de moi.

C'est tout ce que je puis vous raconter, Marget; car le reste, c'est à Dieu qu'il me faut le dire.

— Mais il y a quelque chose que je dois dire, moi! fit Lachlan, qui venait d'entrer. Et ce n'est guère aisé.

Il apporta la Bible et l'ouvrit à la première page, sur laquelle étaient inscrits les noms de tous les membres de la famille, sauf celui de Flora, qu'il avait effacé. Il déposa le livre sur le lit de la jeune fille et inclina sa tête très bas.

— Pourras-tu jamais pardonner à ton père ce qu'il a fait là?

— Donnez-moi la plume, Marget! — Et Flora écrivit pendant quelques instans, son père se tenant toujours immobile, tête basse.

Lorsqu'il releva les yeux, voici ce qu'il lut au-dessous du nom qu'il avait biffé :

FLORA CAMPBELL
PERDUE EN AVRIL 1873
RETROUVÉE EN SEPTEMBRE 1873
SON PÈRE LA PRIT DANS SES BRAS ET LA SERRA CONTRE SON CŒUR
A SON RETOUR

IAN MACLAREN.

Traduit de l'anglais par L.-Ed. COULIN.

QUESTIONS SCIENTIFIQUES

LE CAOUTCHOUC

ET

LA GUTTA-PERCHA

Les plantes à caoutchouc et à gutta dans les colonies françaises, par Henri Jumelle; Paris, 1898. — *Origine botanique des caoutchoucs et gutta-percha*, par Paul Grélot; Nancy, 1899. — *Les arbres à gutta-percha; leur culture*, par H. Lecomte; Paris, 1899. — *Revue des Sciences, Revue Scientifique, Revue de Botanique;* passim.

I

La gomme élastique, que les Indiens de Quito appelaient *cauchuc* ou caoutchouc, n'a été connue en Europe qu'au milieu du XVIIIe siècle. Le célèbre savant et voyageur Ch. de La Condamine, envoyé en 1736 au Pérou avec Bouguer et Godin pour y mesurer un arc de méridien et déterminer la figure de la Terre, fit parvenir, quelque temps après, à l'Académie des Sciences des morceaux « d'une substance noirâtre et résineuse » qui n'était autre chose qu'un échantillon de caoutchouc. Les habitans en faisaient des torches qui brûlaient fort bien sans mèche et en jetant une clarté assez belle. Les indigènes *Maïnas* et *Omagas*, qui récoltaient cette espèce de gomme sur les bords de l'Amazone, s'en servaient pour fabriquer des bouteilles légères, « capables de contenir toutes sortes de liquides non corrosifs. » En moulant la substance sur des formes d'argile qu'ils brisaient ensuite, ils formaient des gourdes, des récipiens à goulot en

forme de poire, analogues pour leur forme et leur usage aux poires à insufflation usitées aujourd'hui en médecine, et aussi des souliers et des bottes imperméables. L'arbre qui produisait cette substance était appelé *Ievé* ou *Hhévé :* il croissait, disait-on, en abondance dans la forêt des Émeraudes, qui fait aujourd'hui partie de la république de l'Équateur. Un ingénieur français, Fresneau, fixé à Cayenne, frappé des qualités précieuses de la gomme en question et des applications qui pouvaient en être faites pour imperméabiliser les toiles, se donna beaucoup de mal pour découvrir la plante qui en était l'origine. Il semble avoir réussi à trouver non pas l'*Hhévé* véritable, qui avait fourni le caoutchouc de La Condamine, mais un arbre voisin, le *Manihot Glaziovii*, le caoutchoutier de Céara.

Quant à l'arbre de La Condamine il n'a été connu botaniquement, décrit et nommé que plus tard, en 1762, par F. Aublet. C'est l'*Hevea Brasiliensis* ou caoutchoutier de Para. L'arbre est de grande taille, c'est une euphorbe gigantesque : le fût s'élève jusqu'à 20 et 25 mètres du sol ; il est nu, les branches du tronc étant caduques, sauf les plus hautes, qui forment au sommet une espèce de bouquet feuillu. Tel est le végétal qui fournit aujourd'hui plus de la moitié du caoutchouc utilisé dans le monde entier et celui dont la qualité est incomparablement supérieure à tous les autres. Si l'on joint à cette plante l'Hevé de la Guyane et le Manihot de Céara, on aura, avec ces trois euphorbiacées, à peu près toute la flore à caoutchouc du Brésil qui est le pays producteur, par excellence, de cette gomme précieuse. La récolte, en 1897, y a dépassé 22 000 tonnes.

Dans le reste de l'Amérique, la production est beaucoup moins considérable. Elle se restreint d'ailleurs aux régions centrales, Guayaquil, Nouvelle-Grenade, Équateur, Antilles, Nicaragua, Guatemala, Mexique. Et ce ne sont plus alors des euphorbiacées qui fournissent le caoutchouc, ce sont d'autres arbres également riches en suc laiteux, appartenant aux artocarpées, aux figuiers. Le plus important, de beaucoup, est le *Castilloa elastica*. Les Mexicains l'appellent l'*Ulequathuitl* ou *arbre d'Ulé*. Ils en ont fort anciennement extrait une gomme élastique, dont ils façonnaient différens objets, parmi lesquels Fernandez d'Oviedo, au XVIe siècle, cite les balles à jouer.

Les usages du caoutchouc restèrent assez limités jusqu'en 1840, c'est-à-dire jusqu'au moment où l'Américain N. Goodyear

découvrit le procédé de *vulcanisation* qui écarte ses principaux inconvéniens. Auparavant, on s'en servait, depuis Priestley, pour effacer sur le papier les traits du dessin au crayon; d'où le nom d'*effaceur indien*, *indian rubber*, sous lequel il a été longtemps désigné. On continuait de l'employer, comme le physicien Charles, en 1785, en avait donné le premier l'exemple, pour rendre imperméable au gaz l'enveloppe des ballons. Plus tard, vers 1820, on apprit à le découper en fils. Des industriels habiles, Hancock et Mac-Intosh, réussirent à le préparer en lames assez minces pour en doubler des vêtemens.

La découverte de la vulcanisation donna une impulsion considérable à l'industrie du caoutchouc, dont cette opération supprimait la plupart des défauts. Beaucoup d'instrumens, que l'orthopédie, la chirurgie, ou la petite mécanique ne pourraient façonner avec la substance pure, devinrent possibles grâce au caoutchouc vulcanisé.

Néanmoins, le grand développement de la fabrication et de l'exploitation du caoutchouc date seulement de ses récentes applications aux roues de bicyclettes, d'automobiles ou même de voitures ordinaires. Les progrès de l'industrie électrique ont contribué également à vulgariser l'emploi du caoutchouc, parallèlement à celui de la gutta-percha. L'*ébonite*, qui est fréquemment employée dans l'instrumentation électrique, est un caoutchouc durci par sa combinaison avec le soufre; ses propriétés sont tout à fait différentes de celles du produit naturel et la rapprochent de la gutta. La *vulcanite* est une ébonite colorée. Le caoutchouc traité par la magnésie a fourni un produit dur, un *ivoire végétal*, dont on s'est servi pour faire des billes de billard. L'*éburite* est un corps du même genre, obtenu en traitant la gomme élastique par le chlore. Enfin, le *linoleum*, si employé comme tapis de pieds, est formé d'un mélange de caoutchouc et de poudre de liège, marouflée et laminée sur une toile grossière enduite de plusieurs couches d'huile de lin.

II

La consommation du caoutchouc, dans l'industrie du monde entier, augmente d'année en année. Elle dépasse actuellement 50 000 tonnes. Au Brésil, qui d'abord a été l'unique centre de production, et qui est resté le plus important, les quantités

exportées ont plus que doublé en moins de cinq ans. En 1882, la récolte était d'environ 9 000 tonnes (1); en 1887, elle était de 13 000; en 1891, de 18 000; en 1896, elle atteignait 22 216 tonnes. La progression est encore plus marquée du côté de l'Inde, de la Malaisie, de l'Afrique où cette exploitation se crée et grandit sous nos yeux. Et cela ne suffit point encore. Les besoins croissent plus vite que la production : les prix s'élèvent.

De tous côtés l'on s'applique à accroître le rendement de cette précieuse matière. Des missions botaniques recherchent, dans les pays qui se prêtent au développement de ces végétaux, toutes les espèces nouvelles qui peuvent en fournir et les espèces connues qui sont susceptibles d'y être acclimatées. On s'efforce de créer des cultures. On se préoccupe d'améliorer les procédés d'extraction. Des sociétés et des compagnies coloniales se fondent, en vue d'utiliser les indications des savans et des techniciens : l'*India Rubber of Mexico* pour le Mexique; la *Mexican Gulf agricultural C°* pour l'isthme de Tehuantepec; la *Columbian India Rubber Exploration C°* pour la Bolivie; la *Colonial Rubber Estates* pour l'Afrique occidentale. Les gouvernemens encouragent et stimulent l'initiative privée. Le gouvernement de Guatemala donne en prime de vastes étendues des terres nationales pour les plantations du caoutchoutier mexicain (*Castilloa elastic*); le Nicaragua interdit l'exportation des plants sauvages. Le gouvernement français accepte, au Sénégal et au Soudan, le payement de l'impôt en caoutchouc; il favorise les plantations aux Antilles et à Madagascar.

Ce mouvement, pour être efficace, a besoin de s'appuyer sur des notions scientifiques que les botanistes surtout sont en état de recueillir et de répandre. Une institution fort utile, celle des Musées et des Jardins coloniaux, dont il existe à l'étranger quelques modèles parfaits, est en train de se développer chez nous. L'Institut colonial de Marseille, dirigé par le docteur Heckel, a déjà rendu de grands services et en rendra de plus grands encore. Des hommes distingués, parmi lesquels il faut citer au premier rang M. H. Jumelle, et avec lui MM. Pierre, Chalot, J. de Cordemoy, P. Grélot, se sont livrés à des études pleines d'intérêt au point de vue théorique, et qui peuvent être fort avantageuses pour le développement commercial de nos colonies.

(1) Exactement 9 753.

III

Le caoutchouc et la gutta-percha ont une origine analogue; ils proviennent des *sucs laiteux* ou *latex* de certaines plantes exotiques. Et cette comparaison avec le lait, qui est impliquée par le nom donné au liquide et inspirée par son aspect au moment où il s'échappe du végétal incisé, offre l'avantage de fixer dans l'esprit quelques notions exactes relativement à la nature de cette production.

Le lait, en effet, est une sécrétion; et il ne viendra à l'idée de personne de le confondre avec le sang de l'animal. On sait bien qu'il s'agit d'un liquide produit dans un appareil sécréteur spécial. De même, le *latex* du caoutchoutier ou du guttier ne doit pas être confondu avec la sève du végétal, bien que l'opinion vulgaire ait quelque propension à commettre cette confusion, et que quelques savans, comme Schultz, A. de Jussieu, Decaisne et Naudin, l'aient commise délibérément. Le suc laiteux n'est pas un liquide circulant, c'est un produit de sécrétion. Il est engendré dans des cellules spéciales, qui prennent le plus souvent la forme de longs tubes glandulaires : les *vaisseaux laticifères*. En principe, ces tubes, plus ou moins ramifiés, ne s'anastomosent pas plus entre eux que les branches des glandes tubulaires, si communes chez les animaux; et l'on sait que le rein offre, en effet, la seule exception à cette règle.

Ces vaisseaux laticifères, d'un diamètre très faible, microscopique, mais d'une grande longueur, sont souvent cloisonnés, c'est-à-dire formés d'articles cellulaires disposés bout à bout, en files. C'est ce qui arrive dans le pavot et chez beaucoup d'autres plantes, campanules, lobélies, Aroïdées, Musacées; et c'est aussi ce qui existe chez les Sapotacées qui produisent précisément la gutta-percha. La conséquence de cette disposition est que ces *laticifères articulés,* lorsqu'ils viennent à être blessés en un point, ne laissent écouler que la faible portion du suc laiteux contenue dans les segmens atteints. Le *latex* gutta-percha est difficile à recueillir : il faut, pour l'obtenir en quantité appréciable, multiplier les incisions, broyer les tissus, écraser les écorces.

D'autres fois, — et c'est la seconde alternative, — les laticifères ne présentent pas de cloisonnement; ils ne semblent pas formés de segmens juxtaposés et distincts. Ils sont d'une seule

pièce et constituent un article unique à paroi parfaitement lisse et continue. Les orties appartiennent à ce type, et avec elles, précisément, les familles végétales dont font partie les plantes à caoutchouc, c'est-à-dire les Euphorbiacées, les Artocarpées, les Apocynées et les Asclépiadées. Ces *laticifères continus*, lorsqu'ils viennent à être rompus en quelque point, laissent échapper le suc qu'ils contiennent dans toute leur étendue. Cette circonstance rend facile la récolte du *latex* caoutchouc, au moyen d'un petit nombre d'incisions.

Laissons les botanistes discuter la question de savoir si ces deux types de laticifères, l'articulé et le continu, sont exclusifs l'un de l'autre; s'ils ont une origine distincte dans les tissus primaires; si, comme le veulent Pax et H. Scott, le vaisseau continu dérive de l'articulé par résorption des cloisons et fusionnement des cellules, ou si, au contraire, comme le pense M. Chauvaud, c'est le tube continu qui se cloisonne ultérieurement. Il est seulement utile de noter que ces vaisseaux laticifères, abondans à la surface et dans la profondeur de l'écorce, existent encore dans les autres parties de la plante, dans les rayons médullaires, dans la moelle et surtout dans les feuilles, autres sources de *latex*, ordinairement négligées.

La comparaison du lait végétal avec le lait animal éclaire encore le mode de formation du caoutchouc et de la gutta. Le lait véritable, abandonné à lui-même, ou soumis à l'action des acides, de certains fermens et de substances diverses, se coagule; un caillot solide se sépare du sérum ou petit-lait, et le caillot, *caseum* ou vulgairement fromage, est, en quelque sorte, un corps nouveau, que l'on ne saurait considérer comme un simple produit d'évaporation du lait. De même en est-il pour le *latex* végétal. Le caoutchouc et la gutta se forment par coagulation; ce sont des caillots séparés d'un sérum. Si, comme cela se pratique à Bahia et au Nicaragua, on ajoute au suc laiteux sortant de l'écorce un égal volume d'eau, on ne tarde pas à voir le caillot de caoutchouc qui vient surnager à la surface.

Bien des agens sont employés pour hâter cette coagulation spontanée: on s'est servi de l'alun, à Pernambouc; à Maranhao et à Madagascar, on a eu recours à l'acide sulfurique et à d'autres acides; au Congo et à Mozambique, on asperge la blessure de l'écorce avec de l'eau salée ou de l'eau de mer. Le tamarin, le

jus de citron, d'autres sucs végétaux ont été employés avec succès. On ne saurait énumérer tous les moyens. Une question théorique très intéressante se pose, c'est de savoir s'il n'y aurait pas, pour cette coagulation, un agent naturel analogue à celui qui coagule le sang et le lait, c'est-à-dire une diastase spéciale comparable à la présure et à la thrombose du sang.

En tout cas, de tous ces moyens, celui qui est de beaucoup préféré par les acheteurs européens, c'est l'*enfumage*, pratiqué dans la région de l'Amazone, et qui fournit le caoutchouc de Para, le plus estimé. L'ouvrier, le *cauchero*, trempe dans le vase qui contient la récolte du liquide laiteux une palette en bois qu'il expose à la fumée d'un feu de branches. Le *latex* se coagule et se sèche, en même temps qu'il s'imprègne de vapeurs empyreumatiques qui en assurent la conservation. L'homme répète cette opération en trempant une seconde fois la palette dans le récipient, et ainsi de suite, jusqu'à ce que les couches accumulées forment à peu près un poids de 5 kilogrammes. Il incise alors la masse sur le côté et la sépare de la palette. Cette opération est simple et économique. Il faut ajouter qu'elle est souvent pernicieuse pour les yeux et que beaucoup de ces ouvriers caucheros y perdent la vue.

En ce qui concerne la gutta, on l'obtient en abandonnant le suc à la coagulation spontanée, ou quelquefois en le jetant dans l'eau chaude et en l'y soumettant à une sorte de brassage.

IV

Au point de vue chimique, le caoutchouc est formé de carbures d'hydrogène, terpènes ou polyterpènes. Mais il est mêlé à des produits azotés plus ou moins abondans qui l'exposent à une sorte de putréfaction. Cette altération le rend visqueux et gluant. M. Jumelle a indiqué un moyen de le régénérer. Il le réduit en pâte au moyen de l'éther, puis le précipite par addition d'un égal volume d'alcool. La partie visqueuse reste en solution : la masse est ainsi débarrassée du produit poisseux qui la souillait.

Trois particularités ont nui pendant assez longtemps aux applications du caoutchouc : il perd son élasticité et sa souplesse au-dessous de la température de 10° ; au-dessus de 30°, il se soude à lui-même comme fait la glu ; enfin, il est altérable, comme nous venons de le dire. La vulcanisation fait disparaître ces défauts.

On ajoute à la matière une petite quantité de soufre et l'on chauffe le mélange au-dessus de 100°. Cette opération conserve à la substance son élasticité, même aux températures basses; elle permet aux différentes parties d'entrer en contact les unes avec les autres sans s'attacher; enfin elle la protège contre les altérations. Aussi est-ce seulement de cette invention que date le rôle industriel du caoutchouc.

Ses principaux usages dérivent de son extrême élasticité. Une lame de caoutchouc peut être allongée jusqu'à quintupler de longueur, et revenir ensuite à ses dimensions primitives. Cette propriété lui permet d'intervenir dans les appareils mécaniques à la façon ordinaire des corps élastiques, c'est-à-dire pour transmettre les actions brusques et les transformer en actions progressives; en d'autres termes, pour diminuer l'effet brisant des chocs. De là l'emploi des caoutchoucs pleins ou des pneumatiques adaptés aux roues des bicyclettes et des voitures.

Les gaz peuvent se dissoudre dans le caoutchouc. M. d'Arsonval a montré récemment que, plongés dans de l'acide carbonique à haute pression (de 1 à 50 atmosphères), les fragmens de cette substance absorbaient une grande quantité de gaz, se gonflaient en se ramollissant et décuplaient de volume. Ils reviennent ensuite, lentement, à leurs dimensions ordinaires, en abandonnant le fluide momentanément incorporé. En définitive, les membranes de caoutchouc sont perméables aux gaz, et si l'on analysait, au bout d'un certain temps, le contenu d'un pneumatique, maintenu sous l'eau, on constaterait que, sans aucune fissure, une grande partie aurait disparu : l'acide carbonique plus vite, puis l'oxygène. Et, au bout du compte, c'est l'azote qui subsisterait.

Les plantes qui fournissent le caoutchouc se présentent sous deux formes, à l'état d'essences forestières de grande taille, ou à l'état de lianes. On les trouve dans toutes les contrées du globe à l'état spontané. On signale chaque jour de nouvelles trouvailles.

Ce qui nous intéresse le plus, à cet égard, ce sont nos colonies africaines. L'exploitation à Madagascar a commencé en 1851; elle a pris en ces dernières années une assez grande extension pour qu'il ait été permis de dire que tous les colons avaient la fièvre du caoutchouc.

On a découvert en 1891 un petit arbre, l'euphorbe intisy, de 6 à 7 mètres, qui fournit une matière excellente. M. H. Jumelle signalait, il y a peu de temps, le *piralahy*, nouvelle liane du genre Landolphia, que l'on trouve dans les forêts du Boueni, à Majunga, à Andriba et dans la vallée du Betsiboka.

Au Congo français, on recueille également le caoutchouc de quelques Apocynées voisines des Landolphia. La production serait de 500 tonnes par an. « Tout le pays, dit M. Savorgnan de Brazza, est, à la lettre, couvert de vignes à caoutchouc. Il y a là des trésors. » La production du Sénégal est encore faible. Les indigènes commencent seulement à apporter aux comptoirs un produit clair, le kouroussa, dont la valeur commerciale est très voisine de celle du caoutchouc de Para.

V

La gutta-percha est une substance très différente du caoutchouc, au moins quant à ses propriétés et à ses usages. Elle ne lui ressemble que par son origine, Elle provient comme lui du suc laiteux de quelques plantes exotiques. Tandis que le principal caractère du caoutchouc est l'élasticité, celui de la gutta est la plasticité. Elle prend, lorsqu'elle est légèrement chauffée, toutes les formes que l'on veut lui imprimer et elle les conserve, après refroidissement, tout en restant parfaitement souple. De même, elle garde les plus fines empreintes, ce qui la rend précieuse pour la confection des moules galvanoplastiques.

On ne la connaît en Europe que depuis l'année 1843. Ce furent deux médecins de Singapour, le docteur José d'Almeïda et le docteur Montgomerie, qui l'y introduisirent. Son nom veut dire, selon quelques auteurs, *gomme de Sumatra* (Perxa est le nom malais de l'île de Sumatra), et selon Sérullas, *gomme chiffon* (*pertcha* signifie chiffon), désignation que lui vaudrait son extrême malléabilité. Des explorateurs de l'archipel Malais en avaient eu quelques morceaux dans les mains. Un de ces échantillons était venu échouer au musée de South-Lambeth, près de Londres, en 1656, où il était désigné par le nom de *Mazer wood* (bois surprenant), à cause des formes changeantes qu'on peut lui donner en le travaillant dans l'eau.

On fut quelque temps sans connaître exactement le nom de l'arbre qui avait fourni aux indigènes ce curieux produit. En

1847, W. Hooker put étudier la plante et la caractériser sous le nom d'Isonandra gutta. D'autres espèces voisines furent ensuite reconnues.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que toutes ou presque toutes appartiennent à la même famille des Sapotacées et à deux genres voisins, les *Payena* et les *Palaquium*. Au contraire, en ce qui concerne les plantes à caoutchouc, on en a signalé un nombre considérable, de familles très diverses.

Ce qui a assuré le succès de la gutta, c'est sa miraculeuse appropriation aux usages électriques et particulièrement à la fabrication des câbles sous-marins. Tandis, en effet, que la gutta s'altère par oxydation à l'air libre, et devient friable et cassante, elle conserve, au contraire, parfaitement ses propriétés lorsqu'elle est immergée dans l'eau, et particulièrement dans l'eau de mer. Elle y reste, après des années, telle qu'au premier jour, avec sa souplesse, sa plasticité et ses autres qualités. La plus essentielle de ces propriétés, c'est son pouvoir isolant à peu près parfait. Elle constitue le diélectrique par excellence. Faraday, dès son apparition, avait signalé cette particularité remarquable.

L'industrie des câbles, qui se développe chaque jour et qui consomme des quantités considérables de gutta, est absolument liée à l'exploitation de cette substance qu'aucune autre ne peut remplacer. Ce que le cyclisme et l'automobilisme ont été pour le caoutchouc, l'industrie des câbles marins l'a été pour la gutta. Et ses progrès expliquent les besoins croissans de cette substance.

VI

A l'exception de quelques centaines de tonnes de pseudo-guttas, telles que la gutta-balata des Guyanes, toute la production est concentrée dans les Indes néerlandaises et presque toute l'exportation se fait par le port de Singapour. Depuis l'année 1844, dont on peut évaluer le rendement à 100 kilos, le mouvement commercial de cette matière a pris un développement extraordinaire. En 1854, l'exportation malaise dépasse 600 tonnes; en 1864, 800 tonnes; en 1882, 3 800 tonnes; en 1890, 45 000 tonnes.

De même que pour le caoutchouc, la production, malgré cette très rapide progression, ne suffit pas à la demande. Les prix élèvent d'une manière continue. De 1876 à 1882, la valeur a

doublé; de 1889 à 1898, elle a augmenté d'un tiers, pour les bonnes espèces.

Les sociétés commerciales et les gouvernemens eux-mêmes, particulièrement intéressés aux communications télégraphiques, n'ont cessé, en ces dernières années, de donner leur attention aux problèmes que pose cette nécessité de nouvelles sources de gutta-percha. De là des missions scientifiques qui ont beaucoup contribué à faire connaître toutes les particularités relatives à la production et aux propriétés de ces substances.

L'arbre qui a fourni la première gutta introduite en Europe, l'Isonandra gutta, est devenu un mythe. En quelques années, les indigènes avaient abattu toutes les plantations autour de Singapour. Il y a peu de ces guttiers qui aient échappé à leur cupidité imprévoyante. M. Serullas, en 1887, en a retrouvé un îlot oublié, dans les ravins de Bukit-Timah, dont on peut dire qu'ils avaient été protégés par la terreur qu'inspirent les tigres, abondans dans cette région. D'autres exemplaires se rencontrent encore, comme curiosités botaniques, dans quelques jardins coloniaux. Ils fournissent des boutures et des graines pour les essais de repeuplement qui sont tentés dans quelques exploitations des Indes néerlandaises.

La gutta commerciale dont il est fait une si grande consommation, dans le monde entier, ne vient donc pas de cette espèce décimée. Elle provient d'espèces voisines, les *Palaquium* et les *Payena*. Il semble que cinq ou six espèces de *Palaquium* fournissent un produit utilisable, parmi lesquelles le *P. oblongifolium* en donne un excellent. Le nombre des *Payena* exploitables est moindre encore. Si l'on ajoute un ou deux *Bassia*, on a épuisé la liste des plantes à gutta.

On voit combien restreint est le nombre des producteurs de gutta. Leur aire géographique n'est pas moins limitée. Ils appartiennent tous à l'archipel Malais, mais non pas même à tout cet archipel. Ils couvrent surtout les régions orientales ou nord-orientales des îles de la Sonde et de la presqu'île de Malacca.

En tous cas, on ne les rencontre pas en dehors de ces régions. Il est bien remarquable qu'ils fassent défaut aux Célèbes, ou aux Philippines, si voisines, à tant d'égards, des îles Malaises.

A plus forte raison, les recherches que les ministères des Colonies et des Postes et Télégraphes ont fait exécuter dans nos

possessions de l'Indo-Chine devaient rester infructueuses. L'administration forestière a vainement fouillé le pays : M. Seligmann-Lui, M. Serullas, M. Langlebert n'ont pas été plus heureux. On n'a trouvé nulle part le guttier de Hooker ni même aucune des bonnes espèces de *Palaquium* ou de *Payena* des Indes néerlandaises.

Et, en effet, à défaut des bons guttiers, le gouvernement colonial se rejette sur un mauvais, dont il se propose d'améliorer le produit. Cet arbre, le *Palaquium Krantzianum* ou *Dichopsis Krantziana*, a l'avantage de croître spontanément dans la province cambodgienne de Kampot, dans l'île de Phu-quôc et dans certaines régions montagneuses de la Cochinchine. M. L. Pierre l'avait signalé comme la seule espèce indigène dont le produit se rapproche plus ou moins de la gutta-percha. C'est un grand arbre que les Cambodgiens appellent *théor*, dont les feuilles, comme celles de certains caoutchoutiers, sont rassemblées en bouquet au sommet des rameaux. Son suc laiteux fournit une gutta mélangée d'une trop grande quantité de résine pour pouvoir être utilisée dans l'industrie électrique. L'administration a fait étudier un moyen d'écarter cette impureté. Un traitement convenable, qui peut être appliqué sans grands frais, débarrasse la gomme de la résine et fournit une masse qui renferme jusqu'ici 82 pour 100 de gutta. Un rapport officiel du 12 mars 1899 annonce que ce produit va être soumis à l'épreuve ; on l'emploiera à constituer une âme de câble sous-marin d'un kilomètre de longueur.

A défaut de bonnes espèces naturelles, croissant spontanément dans nos possessions, on devait penser à l'acclimatement des espèces malaises transplantées. Cet acclimatement est difficile. Les guttiers véritables présentent des conditions d'existence très étroites. Lorsqu'elles sont exactement réalisées, ils poussent très vigoureusement ; si elles ne le sont que d'une manière approximative, ils végètent et périssent. En fait, ils sont distribués le long de l'équateur thermique. Ils y rencontrent une température, à peu près invariable, de 27° à 28°. La température moyenne de la Cochinchine, qui est de 22°, est déjà trop basse pour eux et ses oscillations sont trop fortes. Ces exigences, si particulières, on n'en a pas tenu assez de compte. On a transplanté les guttiers à peu près partout. Ils ont péri, presque tous.

M. Seligmann-Lui, envoyé à Sumatra avec la mission d'y recueillir des plants pour les importer en Indo-Chine, conseillait, en 1883, de créer des exploitations de ce genre, sur place, « dans un pays de production actuelle, où la présence spontanée des arbres à gutta est la plus sûre preuve qu'ils peuvent y prospérer; » il désignait, par exemple, la Côte orientale de la presqu'île de Malacca. Les Hollandais, sur divers points de leurs possessions, sont, en effet, parvenus à établir de nombreuses plantations de guttiers. Ces plantations réussiront-elles ailleurs? L'explorateur Raoul a recueilli à Sumatra et rapporté, dans les serres de Marseille, en juillet 1898, environ 1 500 plants provenant de graines tombées au pied des arbres et entrées en germination. Le tiers de ces plants a été transporté au Congo par M. P. Boudarie; un autre tiers a été distribué à des planteurs des Antilles et de la Guyane par M. H. Lecomte. D'autre part, M. Jacquet, inspecteur de l'agriculture en Cochinchine, rapporta de Singapour, en 1897, sept cents plans, dont une centaine se trouvaient, deux ans plus tard, dans un état de végétation suffisant, particulièrement au champ d'essais de Ong-Yem. L'avenir fera connaître si ces tentatives d'acclimatation peuvent fournir des résultats comparables, fût-ce de très loin, à ceux des plantations hollandaises.

VII

Ce sont là des expériences à longue portée. En attendant les récoltes futures, on a songé à mieux régler l'exploitation des plantations actuelles. En quelques années, le procédé barbare qui est encore en usage avait détruit des millions de ces arbres précieux. Il faut songer qu'un guttier qui a mis plus de trente ans à croître ne peut guère fournir au delà de 250 grammes de gutta, et que, pour obtenir cette minime quantité, il faut sacrifier l'arbre. Les indigènes le coupent à un mètre du sol.

Il est difficile d'opérer autrement dans les forêts vierges, où les espèces végétales forment des lacis inextricables. Mais, dans les plantations culturales, on pourra se contenter de récolter les branches et les feuilles. Celles-ci contiennent des quantités très appréciables de suc. Lorsque l'on déchire une feuille fraîche de *Palaquium*, les deux fragmens sont retenus par des fils nombreux de gutta qui s'étirent.

Il y a de nombreux vaisseaux laticifères dans la feuille : il y en a dans le bois, dans la moelle et dans les branches. Le vieux bois sec contient de 9 à 10 pour 100 de gutta : les bourgeons et les feuilles en donnent autant. MM. Jungfleisch et Serullas ont indiqué un moyen industriel de l'extraire. Il faut broyer et pulvériser les fragmens séchés et les traiter par le toluène, qui dissout la gutta-percha. On sépare la solution d'avec les matériaux solides et, pour récupérer le toluène, on fait passer, dans cette bouillie fluide, de la vapeur d'eau à 100° qui entraîne le dissolvant. On peut aussi précipiter la gutta par l'acétone. Un arbre de trente ans fournirait 10 kilos de feuilles sèches, et par suite un kilo de gutta, « alors que l'arbre abattu en donne à peine 265 grammes. » La récolte des feuilles se fait en grand à Sumatra et à Bornéo. Les feuilles sont expédiées sèches en Europe, et traitées dans les usines de Bruxelles, d'Orléans et d'Asnières.

Le procédé Obach et le procédé Siemens consistent à dissoudre la gomme dans l'éther de pétrole et à la précipiter par refroidissement.

Dès à présent, dans les plantations prospères de Buitenzorg, les Hollandais ont commencé de substituer la saignée à l'abatage. Des incisions, ménagées de distance en distance, permettent d'obtenir les deux tiers de la récolte que fournirait l'arbre abattu. Et cela sans nuire à la vitalité de la plante. L'arbre saigné fleurit dans l'année même.

VIII

La gutta-percha a des succédanés. A défaut des véritables guttiers, dont la propagation, en dehors de l'archipel Malais, est incertaine, on a essayé de tirer parti d'autres plantes de la même famille, qui fournissent un produit un peu différent, mais qui peut remplacer celui-ci dans quelques-uns de ses usages.

La gomme balata est fournie par des arbres, les *mimusops*, qui croissent spontanément dans les Guyanes anglaise et hollandaise, le Brésil, le Venezuela, et dans certaines îles des Antilles : la Trinité, Saint-Domingue, la Jamaïque. Ils sont très répandus aussi dans la Guyane française, où ils constituent l'une des grandes essences forestières. M. Geoffroy, envoyé en mission en 1890, pour en faire la recherche dans notre possession, les a

rencontrés à peu près sur tous les points. Leur bois est propre à l'ébénisterie et à la charpente; il est rouge comme la chair du cheval (de là son nom hollandais). Sa nature résineuse le met à l'abri de l'attaque des insectes: il ne pourrit pas en terre, ou du moins très lentement; il sert à faire de bonnes traverses pour les voies ferrées. La Compagnie des chemins de fer de l'Ouest l'a utilisé pour cet usage. Mais sa gomme n'est l'objet d'aucune exploitation, dans notre colonie pénitentiaire.

Au contraire, la Guyane anglaise en tire un grand profit. Elle en produit environ une centaine de tonnes. La balata est estimée à la moitié environ de la valeur de la gutta ordinaire.

La production de la Guyane hollandaise est sensiblement équivalente: elle a atteint en 1896 le chiffre de 125 tonnes.

La gutta-balata ne constitue pas un isolant parfait; mais elle présente une grande ténacité et une souplesse persistante. On en fait des cravaches, des courroies de transmission, des manches d'instrumens, et des moules pour la galvanoplastie.

Un autre succédané de la gutta est la *gomme de Karité* dont M. Heckel a, le premier, en 1887, signalé les qualités. Le Karité, ou *Butyrospermum*, est un bel arbre dont le port ressemble à celui de nos chênes. Il est commun dans le centre africain, dans les vallées du haut Niger et du Baoulé, dans l'Oubanghi et la Sangha; il existe au Fouta-Djallon et dans l'hinterland du Dahomey. Les Soudanais aiment à abriter leurs cases sous son ombrage.

Il produit un fruit comestible qui ressemble à la prune; et l'on extrait de sa graine une sorte de beurre très estimé au Soudan. Mais le Karité peut donner aussi une gomme qui, d'après MM. Heckel et Schlagdenhauffen, a la composition même de la gutta; on l'appelle *gutta-shea*. Elle est très malléable dans l'eau chaude; elle permet de fabriquer des moules qui ne sont pas inférieurs à ceux que l'on façonne avec la gutta ordinaire. Elle semble jouir d'une faculté d'isolement marquée au point de vue électrique. Il est donc possible qu'elle soit susceptible de remplacer la véritable gutta dans tous ses usages. Si ces observations préliminaires se confirment, c'est une importante ressource qui aura été créée pour le Soudan, et peut-être le plus sérieux élément de la prospérité de cette colonie.

A. Dastre.

DEUX HOMMES DE LA RÉVOLUTION

Fouché, 1759-1820, par M. Louis Madelin. — 2 volumes in-8°, Paris, 1901, Plon. — *Mémoires du général d'Andigné*, 1765-1857, avec introduction et notes par Ed. Biré. — 2 vol. in-8°, Paris, 1900-1901, Plon.

L'enquête sur la Révolution se poursuit. Il n'apparaît point que l'ardeur des travailleurs soit près de se refroidir, ni l'intérêt du public pour l'objet de leurs recherches. Ce sont tantôt les morts qui déposent, et l'exhumation de leurs *Souvenirs*, de leurs *Mémoires* inédits ne lasse pas notre curiosité ; tantôt les vivans qui interrogent et jugent ces plaideurs d'outre-tombe. Un premier résultat est acquis ; je le crois de grande conséquence. La vivacité des sentimens politiques a longtemps maintenu une séparation arbitraire entre la Révolution et l'Empire ; cette cloison artificielle ne tient plus devant l'accumulation des biographies : on en a vu la fragilité, lorsqu'il a fallu suivre tant de personnages dans l'unité de leur vie et la logique interne de leur carrière. Je ne sais si l'on professe encore dans quelque jacobinière, — ou dans quelque chapelle napoléonienne, — l'erreur qui faisait du 18 Brumaire la fin d'une époque historique et le commencement d'une autre : mais aujourd'hui, pour tout historien réfléchi, la Révolution forme vraiment un « bloc, » une période continue et indivisible de 1789 à 1815.

On trouvera une nouvelle confirmation de cette vue dans deux ouvrages récens : le *Fouché* de M. Louis Madelin et les *Mémoires du général d'Andigné*. Par une coïncidence fortuite, ces publications évoquent au même moment deux figures très dissemblables et singulièrement représentatives de l'époque révolutionnaire ; il semble que le ministre de la police et le « bri-

gand » de la Loire veuillent continuer sous nos yeux le duel qui les mit aux prises durant vingt ans. Il y a plaisir et profit à les opposer, comme en un diptyque où ils incarneraient la Révolution et la contre-révolution.

I

Les deux gros volumes de M. Madelin attestent chez le jeune historien un tempérament de bénédictin, une conscience exacte, des facultés d'analyse qui font pardonner un peu d'encombrement et quelques redites dans sa composition touffue. Il a épuisé toutes les sources, imprimées ou manuscrites, il a vécu plusieurs années dans l'obsession de son sujet. Les arbres ne doivent jamais empêcher de voir la forêt, on serait tenté de le rappeler à M. Madelin, si l'on ne se souvenait qu'il a écrit pour une soutenance de thèse, et que cette fin exige de longs développemens, une épaisse cuirasse sur l'hoplite qui va guerroyer en Sorbonne.

La thèse du savant docteur, puisque thèse il y a, est celle-ci : le diable de Nantes n'était pas si noir qu'on l'a fait ; on peut plaider pour lui les circonstances atténuantes. Et son biographe les plaide, oh ! sans beaucoup d'assurance. Il faut croire que cette propension à l'indulgence est l'effet naturel d'un commerce prolongé avec Fouché : M. Madelin y a glissé, comme avant lui la princesse de Vaudémont et tant d'autres belles dames, tant d'hommes d'État et de princes de sang royal. A vivre si longtemps dans la tanière de son renard, notre auteur s'est habitué à l'odeur de la bête : il ne la juge pas si fétide. Nous serions très portés à croire un avocat qui connaît la cause mieux qu'homme du monde et en parle sans l'ombre de passion : mais nous donne-t-il des raisons qui nous persuadent ? On en décidera quand j'aurai fait un résumé fidèle de ses investigations.

En septembre 1792, Joseph Fouché a trente-trois ans. Issu d'une famille de petits armateurs nantais, sa complexion délicate l'a détourné de l'état paternel. Engagé de bonne heure dans la congrégation enseignante de l'Oratoire, il y a noué d'utiles amitiés avec des confrères qu'il retrouvera dans d'autres compagnies, Daunou, Le Bon, Malouet. Parmi les maîtres et les élèves de la célèbre maison de Juilly, le jeune physicien s'est acquis une réputation de savoir et de bonhomie qui égale presque celle du Père le plus populaire, « le bon Père Billaud, » *aliàs* Billaud-

Varennes. Au collège d'Arras, où il a professé les sciences, il s'est lié avec l'avocat de l'Oratoire, Maximilien Robespierre, avec un officier du génie, Lazare Carnot. Revenu dans sa ville natale, la Révolution l'y trouve principal du collège. Le confrère Fouché n'a pas reçu les ordres majeurs; il faut réformer sur ce point la légende du prêtre défroqué, elle est mal fondée : M. Madelin en administre la preuve, nous en prenons acte. Rien n'empêchait donc M. le principal d'épouser en 1792 Jeanne Coiquaud, fille du président de l'administration du district. Petit personnage jusqu'alors, étranger aux mouvemens politiques des trois premières années révolutionnaires, il dut à cette alliance et à quelques protections bien choisies son mandat de représentant à la Convention. « Monsieur Fouché fils » se révèle déjà tout entier dans le manifeste qu'il adresse aux électeurs nantais : c'est un modèle du genre insinuant, pour ne pas dire hypocrite. La phraséologie vague du factum ne compromet le candidat avec aucun parti. Son âme froide n'a pas été touchée par les passions qui agitent en sens divers tous ses contemporains; elle saura les feindre plus tard, quand ce sera nécessaire, elle ne s'y abandonnera jamais. Indifférent à ces querelles d'idéologues, le professeur espérait s'avancer dans les sciences; une autre carrière s'ouvre, qui promet davantage : il y entre délibérément, avec le coup d'œil hardi de ses ancêtres, les gens de mer, avec la prudence discrète de ses éducateurs, les gens d'Église.

Nantes était une ville modérée, girondine, *rolandiste*. Son obscur représentant alla siéger à la droite de la Convention, près de l'ami Daunou. Il se tint là, toujours muet et fort sage, jusqu'au 15 janvier 1793. Le soir de ce jour, il fit lire à Daunou le discours qu'il avait préparé pour expliquer le lendemain son vote contre la peine capitale, dans le procès du roi. Le 16, la députation de la Loire-Inférieure était appelée à voter sur la condamnation de Louis Capet. Les amis de Fouché attendaient la courageuse harangue dont ils avaient connaissance : ils furent au comble de la stupéfaction quand une faible voix, qui ne s'était jamais fait entendre à la tribune, proféra ce seul mot : La mort! Ici comme en mainte circonstance semblable, le biographe de Fouché défend son personnage contre le reproche de lâcheté : il met ces volte-face subites au compte d'un calculateur très habile, sinon très édifiant; le politicien aurait tranquillement pesé les chances ; l'ambition plus que l'épouvante l'aurait rangé chaque

fois sous les enseignes du vainqueur probable. Ces distinctions me paraissent un peu subtiles. Il a soufflé sur Vergniaud, qui croyait avoir des principes parce qu'il était tout vibrant de mots sonores, pourquoi n'aurait-il pas soufflé sur Fouché, qui n'avait ni principes ni éloquence, cet effroyable vent de lâcheté, le plus atroce fléau des troupeaux parlementaires, qui fait soudain d'un homme honnête et résolu le complice tremblant des pires scélérats?

Quoi qu'il en soit, le vote du régicide orientera désormais toute sa conduite. Comme tant d'autres, plus que tous les autres, peut-être, cet homme naturellement débonnaire estimera qu'on ne saurait mettre trop de sang dans le fossé qu'il a creusé entre lui et l'ancienne monarchie. Il en versera des flots pour sa part. Chose singulière, le sang dont il a inondé Lyon ne lui laisse qu'une gêne légère; les milliers de spectres qui crient vengeance derrière lui, sur les décombres de la malheureuse ville, ne troubleront pas sa lucidité dans ses évolutions conservatrices, réactionnaires; seule, la petite tache du sang royal lui apparaîtra inquiétante, ineffaçable. — « Disparais, tache damnée, disparais, te dis-je... » Cette adjuration de lady Macbeth, on l'entend en sourdine sous toutes les harangues du citoyen Fouché, sous les conversations diplomatiques du duc d'Otrante. Jacobin repenti, puis grand dignitaire de l'Empire, toutes ses déterminations seront influencées, et ses meilleurs calculs souvent faussés par l'obsession du 21 janvier. Il jouera toutes les combinaisons, sauf celle de la monarchie; jusqu'en 1815, jusqu'au coup de fortune inespéré qui le fera rentrer en grâce près des frères de sa victime, mais avec moins de foi dans son étoile, avec quelque chose de brisé dans sa belle assurance coutumière, comme si son regard louchait toujours vers la petite tache, pardonnée par les autres, indélébile et irrémissible pour lui seul.

Terroriste terrorisé par son vote fatal, le girondin de la veille va du premier bond aux extrêmes, par-dessus la Montagne, par delà Danton, par delà Robespierre, jusqu'au groupe où hurlent Hébert et Chaumette. Mais nulle place n'est sûre à la Convention, aucun civisme n'est assez pur. Les missions dans les départemens, l'organisation des levées de volontaires contre les brigands de l'Ouest, voilà l'emploi où un habile homme peut se mettre en évidence, avec le plus de profit et le moins de danger.

Le flair de Fouché ne s'y trompe pas : il sera l'un des sinistres acteurs qui s'en iront jouer le drame en province.

M. Madelin nous remémore les fastes de ce proconsulat, à Nantes, à Dijon, à Troyes, à Nevers, à Moulins, à Lyon : « Il avait, deux ans avant Babeuf, tenté de rendre communiste la politique révolutionnaire; deux ans après la constitution civile du clergé, il avait voulu fonder l'athéisme officiel.... Son passage restait marqué dans trente départemens en caractères de feu et de sang, au milieu des ruines de l'ordre politique, social et religieux. » Dans la Nièvre et dans l'Allier, Fouché applique le programme de la « Révolution intégrale, » comme il dit le premier, le programme de son ami Anaxagoras Chaumette. Il ordonne la revision des fortunes, il signale à la vindicte populaire les riches, « reste de limon déjà vomi par la République. » Il écrit au comité de Moulins : « Je suis étonné, citoyens, de votre embarras : il vous manque des farines, prenez-en chez les riches aristocrates. » — « Du fer, du pain, et quarante écus de rente, c'est tout ce qu'il faut à un républicain ! » s'écrie l'homme qui laissera une fortune personnelle estimée à vingt millions. « On rougit ici d'être riche... Avilissons l'or et l'argent ! » mande-t-il avec un sérieux imperturbable au Comité de Salut public, en lui envoyant des caisses de métaux monnayés, de vaisselle, de bijoux, de vases sacrés.

Les trésors des églises ont été vidés, « les emblèmes de la superstition » enlevés, ou détruits sur les bûchers autour desquels l'ex-oratorien mène les danses des patriotes. L'arrêté du 9 octobre 1793 prescrit d'anéantir toutes les enseignes religieuses qui se trouvent sur les routes, places, et généralement dans tous les lieux publics; un article interdit aux prêtres le port du costume ecclésiastique en dehors de leurs temples. Je relève cette imagination charmante : « Dans chaque municipalité, tous les citoyens morts, de quelque secte qu'ils soient, seront conduits au lieu désigné pour la sépulture commune, couverts d'un voile funéraire sur lequel sera peint le sommeil... » Remarquons les considérans de l'arrêté : « Considérant que le peuple français ne peut reconnaître d'autre culte que celui de la morale universelle... » Il a déjà tout inventé, tout prévu, ce pâle professeur. Mais le rare est son indifférence raisonnable pour la folie de destruction où d'autres s'abandonnent par fanatisme, par vengeance, par délire de patriotisme; lui, il s'en acquitte comme

d'une besogne commandée, sans conviction, en bon employé qui veut de l'avancement, fait sa tâche quotidienne, et la méprise. Les phrases boursouflées qu'il aligne, dans ses rapports à la Convention, il n'en pense pas un mot, il ne ressent aucune des passions qu'elles expriment : il le dira cyniquement plus tard. Le charabia déclamatoire sonne d'autant plus creux sous la plume de cet humaniste pondéré, sceptique. Notons-le en passant, notre langue de raison et de clarté devient le galimatias d'une maison de fous, à l'heure même où elle ne parle que du règne de la raison et des lumières; les mots, terrorisés et torturés comme les hommes, attestent la démence des idées qu'on les condamne à traduire; ils laissent une impression de mascarade et d'épilepsie.

Ce fut à Lyon que Fouché donna toute sa mesure. On l'envoyait raser la ville rebelle qui devait faire place à Commune-Affranchie. « Les démolitions sont trop lentes... L'explosion de la mine et l'activité dévorante de la flamme peuvent seules exprimer la toute-puissance du peuple... » Trop lente aussi, la guillotine. Dans la plaine des Brotteaux, entre les fosses parallèles qui recevront leurs corps, les proscrits tombent par centaines sous la mitraille, au signal donné d'une estrade par le représentant empanaché. On achève les malheureux à coups de pique; le proconsul va se délasser de ces boucheries en suivant le cortège qui promène l'âne couvert d'une chape et coiffé d'une mitre, portant à la queue un crucifix, la Bible et l'Évangile. Le soir, ce bon père de famille, — il le fut toujours, accordons-lui cette justice, — rédige le compte rendu de ses exploits entre les berceaux de son fils Joseph-Liberté et de la petite fille née à Nevers, baptisée civilement sous le nom de Nièvre Fouché. Il écrit au Comité : « La terreur, la salutaire terreur, est ici à l'ordre du jour... Les représentans auront le courage énergique de traverser les immenses tombeaux des conspirateurs et de marcher sur des ruines, pour arriver au bonheur de la nation et à la régénération du monde. » Il écrit, et il sourit intérieurement de ces sottises, comme un spirituel diplomate sourit des formules protocolaires qu'il adresse à un chef sauvage.

Quelques mois vont passer : les émules du Nantais, qui n'en ont pas fait davantage, un Fouquier-Tinville, un Le Bon, un Carrier sombreront dans la réprobation publique, paieront leur dette sur l'échafaud. — Et Fouché? — Comment, cet homme

bienveillant et sensé ! Y songez-vous ? Il ne peut y avoir rien de commun entre lui et ces atroces criminels. — Mais les massacres de Lyon ? — C'est son adjoint Collot d'Herbois, ce tigre, qui en demeure chargé. L'autre a tout fait pour les empêcher. — Fouché possède l'anneau magique des politiciens heureux, qui ont le don de faire oublier après six mois toutes leurs fautes, tous leurs crimes, alors que les maladroits restent éternellement noircis par une peccadille. Au milieu de ses plus odieux forfaits, il sait assurer sa retraite pour le temps de la réaction ; ce n'est pas assez de dire qu'il est à double face, il nous apparaît protéiforme, il déconcerte le jugement de ses victimes elles-mêmes. Son biographe a très bien montré ce savant jeu de bascule. L'animal rusé recoupe sans cesse sa piste, donne le change ; il s'approvisionne de quelques actes de clémence, il se ménage des amis et des répondans parmi ceux mêmes dont il égorge les proches. Les plaignans de Clamecy, qui déposeront contre lui à la barre de la Convention, le diront dans le jargon du temps : « Il présentait d'une main l'olive de la paix, il organisait de l'autre les poignards de la tyrannie. » — On ne les écoutera pas.

Seul, l'ancien camarade d'Arras ne se laisse pas séduire à ces manèges. Le regard aigu de Robespierre a percé le double jeu de Fouché. L'incorruptible, le croyant, — oui, le croyant, — exècre ce sceptique comme il exécra Chaumette, pour les mêmes motifs. Bourgeois conservateur à sa façon, déiste fidèle au culte du Vicaire Savoyard, le dictateur ne pardonne ni le communisme ni l'athéisme. Il a juré la perte de l'hérésiarque, de l'anarchiste qui intrigue avec Gracchus Babeuf ; qui, par surcroît, avait promis mariage à Charlotte Robespierre et s'était joué d'elle. Au retour de la mission lyonnaise, un duel terrible s'engage entre les deux adversaires, se poursuit à la Convention, aux Jacobins. Fouché donne peu de sa personne, il rompt, il ruse, il arme les bras de Tallien, de Barras, il presse les conjurés d'agir. Ses sauveurs agissent enfin, au 9 thermidor, et il n'était que temps : Maximilien allait faire justice. Je le dis sans ironie. Fouché sauvé nous fait presque regretter Robespierre. Celui-ci valait mieux. Il croyait du moins à l'utilité publique du sang qu'il versait. L'autre n'en répandait que pour son utilité personnelle. — Relevons ici une vue très fine de M. Madelin, et qui fait honneur à son sens d'historien : dans la lutte de ces deux hommes, tout au fond de la querelle tranchée le 9 thermidor, comme au fond de

la plupart des grandes dissensions politiques et sociales, il y eut un conflit religieux, l'antagonisme de deux sectes: celle de la Raison et celle de l'Être suprême.

Après la délivrance commune, Fouché rentre dans l'ombre. On ne le traque pas, mais il dégoûte: il va se blanchir à l'écart. Se blanchir et s'enrichir. Il a l'instinct des animaux qui se cachent pour changer de peau, quand vient le temps de la mue. La seconde période de la Révolution commence, celle où le jacobin assagi se nantit. Pauvre jusqu'alors, l'homme qui limitait le revenu d'un républicain à quarante écus n'est pas d'humeur à rester en retard sur ses congénères. Barras, qui l'a pris en gré, lui abandonne la desserte de sa table, quelques fournitures d'armées. En 1796, après une mission obscure sur la frontière d'Espagne, on le voit en rapports d'affaires avec les grands soumissionnaires, Ouvrard, Hainguerlot. Il pose péniblement les assises de l'énorme fortune qu'enfleront plus tard les libéralités impériales et les facilités du ministère de la police.

Ce ministère qui semble expressément créé pour son génie, Fouché s'y incruste enfin quand il a fait peau neuve, en 1798. On entre dans la troisième période, celle où le jacobin assagi et nanti cherche un général. Fouché cherche comme les autres; il tâte Hoche, qui lui manque trop tôt dans la main; Joubert, qui lui plaît mieux, et avec lequel il pousse les choses fort loin. Il n'avait rien préparé avec Bonaparte: elle n'en est que plus admirable, la stratégie cauteleuse qu'il déploie au 18 brumaire, durant ces heures incertaines où il se réserve, ferme les barrières de Paris, les rouvre triomphalement au succès, se donne et se rend indispensable.

Passons sur la quatrième période, l'heureuse arrivée au but du jacobin devenu courtisan, collectionneur de galons, de titres et d'écus, fier de mettre au service d'une œuvre raisonnable ses vrais talens, quand il en a. C'était certes le cas de Fouché. Son rôle durant la seconde partie de sa vie est trop connu pour que j'y insiste. Ministre de l'Empereur, duc d'Otrante, seigneur de ce beau domaine de Ferrières qu'il a patiemment reconstitué, il demeure le personnage oblique et double que nous avons vu se développer: la directive de sa conduite est toujours cette peur d'une restauration bourbonienne qui talonne le *votant* du 21 janvier. Il se fait bien venir des émigrés, des gens de l'ancien régime, il leur prodigue les grâces individuelles; il s'oppose de

tout son pouvoir à leur entrée en masse dans l'organisme impérial : la monarchie pourrait s'y insinuer à leur suite. Pour entretenir le fossé qui fait sa sécurité, il y verse de temps à autre un peu de sang, celui des chouans attardés qui tombent sous sa griffe : en 1809 encore, longtemps après la pacification de l'Ouest, c'est à son instigation qu'on fusille La Haye Saint-Hilaire et Armand de Chateaubriand. Disgracié en 1810, il se refuse en 1814 aux ouvertures de Vitrolles, de Blacas : il ne peut pas croire à un pardon que sa conscience ne lui accorde pas. Aux Cent Jours, son maître le reprend par force, à contre-cœur, sachant que ce fourbe trahira à journée faite.

Chef réel du gouvernement provisoire après Waterloo, imposé à Louis XVIII par les Anglais, par les Russes, par l'inexplicable engoûment de la société légitimiste, sollicité par le Comte d'Artois lui-même, on le voit enfin entrer chez le Roi Très-Chrétien au bras de Talleyrand, « le vice appuyé sur le crime. » Il vient d'épouser en secondes noces une fille d'une des plus nobles maisons de Provence ; le roi a signé au contrat, les salons du faubourg Saint-Germain et les chancelleries étrangères cajolent à l'envi l'homme d'État providentiel. Il y a bien la Chambre introuvable : mais Fouché se moque des assemblées parlementaires, sa longue expérience les dédaigne, « ces machines qu'on remonte et démonte à volonté. » Cette fois, il la croit gagnée, l'invraisemblable gageure ; effacée à jamais, la tache maudite. Non. Des yeux offensés l'aperçoivent encore, ceux de la fille de Louis XVI, qui rentre aux Tuileries et se trouve mal devant le régicide. Un cri d'horreur s'élève, répond aux plaintes de la princesse, confond les calculs des politiques. Fouché tombe pour ne plus se relever. Le roman de Renard est fini. Il erre quelques années à travers l'Europe, hôte suspect repoussé de tous les gîtes, il va expirer au bord de l'Adriatique ; la mort le surprend à Trieste, en train d'établir les comptes de son inutile richesse et de brûler ses papiers de policier. La page est belle où l'historien, oublieux de ses préventions indulgentes, évoque dans cette fumée, au chevet de ce lit de mort, les ombres sanglantes qui se lèvent du charnier des Brotteaux.

M. Madelin a minutieusement étudié le ministre de l'Empire et de la Restauration ; il ne nous découvre rien de nouveau dans l'âme trouble dont il avait sondé d'abord tous les replis. La psychologie de Fouché tenait déjà tout entière dans la con-

fession, mêlée de faux et de vrai, qu'il fit à Ségur en 1809, après la violente algarade de l'Empereur au palais de Fontainebleau. Confession résumée dans la phrase où il avouait cyniquement ce que tant d'autres pensaient et faisaient sans le dire : « Nous parlions d'égalité, mais au fond nous étions tous aristocrates ! Oui, plus aristocrates que qui que ce soit peut-être... Notre système doit être d'arrêter la marche d'une révolution désormais sans but, depuis qu'on en a obtenu tous les avantages personnels auxquels on pouvait prétendre. » Belle épitaphe sur le tombeau du conventionnel, bonne épigraphe d'une histoire qui s'est continuée après lui.

Que la lucide intelligence de Fouché ait séduit la plupart de ses contemporains, et en dernier lieu son biographe, je ne m'en étonne point. Certes, il sied à l'historien d'être indulgent et compréhensif. Excusons dans une certaine mesure tous les hommes égarés par une passion ou une chimère, pour peu qu'ils aient entrevu une minute leur devoir public jusque dans les pires erreurs ; excusons Danton, excusons Robespierre, excusons tout et tous ; d'ailleurs, ils ont expié. Mais, s'il en est un qu'il faille laisser sous l'anathème de la conscience universelle, c'est le froid intrigant qui n'a cherché que son intérêt dans le meurtre des hommes et des idées, le misérable qui a saigné son pays sans croire un instant à la vertu de la saignée. Condamnons-le d'autant plus sévèrement que son succès a fait école et que cet illustre modèle enseigne à l'engeance des politiciens l'art de parvenir. — « Pourquoi, se demande M. Madelin, pourquoi ce type achevé, complet d'opportunisme n'a-t-il rencontré qu'impopularité, haine, outrage, mépris dans ce siècle d'opportunisme ? » — Singulière question. Notre auteur ne sait-il pas avec quelles mines et quels blâmes on parle d'une femme compromise dans un cercle de femmes perdues ?

On voyait quelquefois dans le cabinet du ministre de la Police, plus souvent entre les mains de ses agens, un homme qui offrait le plus parfait contraste physique et moral avec la face chafouine et l'âme tortueuse de Fouché. « Très flegmatique, » disent les signalemens qui le représentent comme un conspirateur redoutable, taillé en force, avec un regard de franchise dans

le bleu limpide des yeux, un menton volontaire sous des traits nobles et tranquilles, le comte Louis d'Andigné de Sainte-Gemmes, chef de chouans sur la rive droite de la Loire, était au début du siècle un personnage prestigieux, déjà légendaire dans les salons de Paris, dans les bureaux de police, dans les prisons d'État de l'Empire français. Fouché désespérait d'en trouver une assez forte pour retenir l'oiseau sorcier qui s'envolait à travers les barreaux de toutes les cages. En 1804, une ordonnance de non-lieu mettait hors de cause les hommes de garde qui l'avaient laissé échapper de la citadelle de Besançon : elle portait cet unique considérant, que « garder un prisonnier comme d'Andigné était chose impossible. » Notre enfance fut bercée avec l'histoire de ces évasions fabuleuses; elles ont fourni un thème inépuisable aux inventions des romanciers et des dramaturges. Nous en avons enfin le récit authentique, de la main même du héros : récit très simple, exempt de fanfaronnade. Les *Mémoires* du général sont annotés par M. Edmond Biré : autant dire qu'ils ont le visa d'un ministre de la police rétrospective dans l'Ouest, du patient assembleur de dossiers qui possède le casier historique de chaque Vendéen, de chaque Breton.

Race de géans, ces d'Andigné, faits pour la guerre et l'aventure, inusables à la fatigue et au feu. Ils passaient tous quatre-vingt-dix ans : depuis le grand-père, un colosse célèbre en Anjou par son duel avec M. de Dieusie, qu'il tua dans un cimetière; depuis le grand-oncle, chasseur forcené, enragé querelleur, qui avait troué seul à travers les Impériaux dans la retraite de Prague et qui bâtonnait ses petits-neveux. Le frère aîné du général, le marquis, acheva son dix-neuvième lustre. Le cadet, d'Andigné *Jambe de bois*, ayant été fracassé à la bataille d'Aboukir par un boulet qui lui enleva la jambe droite, mourut avant ses frères, à quatre-vingt-neuf ans. Louis, embarqué comme garde-marine dans sa quatorzième année, quitta la mer pour subir, de 1791 à 1815, toutes les misères que racontent ses *Mémoires :* l'émigration, la rude guerre de la chouannerie, les longues détentions dans ces cachots d'où il s'évadait en se rompant les membres, les persécutions, l'exil sur les routes d'Allemagne. Quand la Restauration lui rendit le repos, après une existence si surmenée et dans l'âge où un autre eût soigné ses rhumatismes, ce jeune homme de cinquante-trois ans épousa par amour une créole qui en avait vingt, Mlle Onéida de Blacons, née

dans les forêts de la Pensylvanie. Il eut d'elle trois fils, les éleva paisiblement, et s'éteignit en 1857, avec la sérénité d'un juste qui pouvait regarder derrière lui quatre-vingt-quatorze années de vie sans y retrouver autre chose que des actions courageuses, des devoirs remplis, un dévouement indéfectible à des principes dont il n'avait jamais douté.

Ne cherchez pas dans les *Mémoires* des « morceaux » littéraires, ni des spéculations de philosophie politique. Un honnête homme les a écrits sans prétention, pour témoigner de sa foi et des actes qui l'ont servie. Cet écolier fit ses humanités en croisière aux Antilles, dans la guerre contre les Anglais. « J'eus, près de la Barbade, mon premier combat naval. J'avais alors quatorze ans et demi. » Ses maîtres d'école s'appelaient La Motte-Picquet, d'Estaing, Suffren. MM. les officiers du corps de la marine n'ayant pas adopté les idées des parlementaires, dit d'Andigné, il suivit ses camarades dans l'émigration. Ce corps formait, sous les ordres de M. d'Hector, un régiment spécial à l'armée des princes. Il y fit peu de besogne et notre lieutenant de vaisseau n'y rencontra que dégoûts. Sur le rôle et les chances des émigrés, sur la façon dont l'Europe se jouait d'eux, cet esprit juste avait d'instinct les vues que Joseph de Maistre développait dans ses admirables *Considérations :* « Une des lois de la Révolution française, c'est que les émigrés ne peuvent l'attaquer que pour leur malheur, et sont totalement exclus de l'œuvre quelconque qui s'opère. » Le loyalisme enchaînait ce soldat sous le drapeau de la marine royale, transporté à Bonn : son cœur était resté en France. Il eut dès le premier jour les sentimens dont témoigne une lettre de la baronne de Montet, écrite de Vienne en 1813 : « M. d'Andigné sourit amèrement, lorsqu'il entend annoncer une nouvelle défaite des Français. Il écoute quelques instans le récit de la bataille perdue, mais il ne peut le laisser achever. Il s'échappe de son cœur tout français un doute qui a l'accent de l'espérance, ou un cri qui a celui du désespoir. » Seul entre les chouans, il se défia toujours du secours anglais d'où les autres espéraient leur salut. Il n'en attendait que mécomptes : il revient à maintes reprises sur les intentions de l'Angleterre, qui sont d'affaiblir la France sans aider sérieusement les Vendéens. C'était d'un soulèvement du sol natal que devait sortir à son sens la victoire de sa cause.

Dès qu'il en eut la facilité, d'Andigné se jeta dans une barque

de Jersey, passa de nuit sous le feu des canonnières républicaines, gagna la falaise bretonne. Adresse, endurance, courage et chance, il montre déjà dans ce débarquement périlleux les qualités qui allaient faire de sa vie toujours risquée un prodige perpétuel. C'était en 1795. La grande guerre de Vendée venait de finir. Restait la chouannerie : d'Andigné l'organisa avec Scépeaux sur la rive droite de la Loire, donnant la main à d'Autichamp et à Suzannet sur la rive gauche. Arrêtée par la paix de la Mabilais, elle reprit après les événemens du 1er prairial. Le chef angevin était allé pratiquer des intelligences à Paris : il assista à cette journée, la confiance et le désir de l'action lui revinrent au spectacle qu'il décrit : « La Convention était divisée en plusieurs partis, cherchant tous à se fortifier aux dépens les uns des autres ; ils vivaient au jour le jour, sans plan, sans que personne parmi eux fût capable d'en former un, et encore moins de le suivre; leurs passions, leurs intérêts, les occupaient uniquement. La France gémissait sous le gouvernement le plus méprisable; et pas un de ces soi-disant représentans ne paraissait y songer. » — Ayant vu ces choses, d'Andigné rappela autour de lui les gars du Bocage : ils tinrent la campagne jusqu'aux conférences de Pouancé, jusqu'à la pacification définitive de 1800. Le général se prononça cette fois pour l'accommodement: sensé autant que brave, il comprit que la partie n'était plus jouable après la détente qui suivit le 18 brumaire. Comme le tableau que nous lui empruntions ci-dessus, la constatation qu'il fait alors d'un apaisement instantané est un document à recommander aux historiens. Mais un chapitre de ce livre fixera entre tous leur attention, celui où le partisan rapporte son entretien avec le Premier Consul. Ses compagnons l'avaient délégué auprès du gouvernement nouveau : Hyde de Neuville l'introduisit chez Talleyrand, qui les mena au Luxembourg.

Nous avions déjà dans les *Mémoires* de Hyde de Neuville un résumé du mémorable colloque. J'en ai touché ici quelques mots (1). Mais Hyde était un agent d'intrigues politiques, un esprit plus léger, mieux averti des choses parisiennes. D'Andigné apportait au Luxembourg l'âme intacte d'un terrien de Vendée, d'un croyant cuirassé dans sa foi, ignorant des contingences. C'est sa déposition qu'il faut lire pour y admirer la grandeur et

(1) Voyez *le Roman d'un Conspirateur*, dans la *Revue* du 15 août 1892.

la profonde signification de cette scène : elle mit aux prises durant quelques instans un principe et un génie.

« On nous fit entrer dans un cabinet, au rez-de-chaussée. Un petit homme, de mauvaise mine, y entra peu après nous. Un frac olive, des cheveux plats, un air d'une négligence extrême; rien dans son ensemble ne me donnait à penser que ce pût être un homme important. » — C'était le génie. Il éclate dans les premiers mots de Bonaparte, avec la volonté sûre d'elle-même, l'activité bouillante, le réalisme de la raison, l'intuition soudaine du point faible qu'il faut emporter par la persuasion, les câlineries ou la menace. Son interlocuteur n'est qu'un homme ordinaire, sans puissance et sans gloire; il n'a pas en lui-même la confiance superbe de l'autre; toute sa force est hors de lui, dans le principe où l'attache un lien héréditaire, dans la tradition qu'il aime et défendra jusqu'à la dernière goutte de son sang. Séductions et menaces viennent mourir contre le cœur retranché dans ce fort : « Je suis royaliste. » Bonaparte frappe droit au défaut de l'armure : « Vos princes n'ont rien fait pour la gloire. Ils sont oubliés. Que n'étaient-ils dans la Vendée ? C'était là leur place. — Leur cœur les y a toujours appelés : la politique des puissances étrangères les en a toujours éloignés. — Il fallait se jeter dans un bateau de pêche ! s'écria-t-il d'un son de voix qui partait du creux de l'estomac. »

D'Andigné sent trop bien la force de l'attaque, lui dont les ouvertures étaient naguère repoussées dans les grandes villes de l'Ouest avec ces mots : « Qu'un prince paraisse, notre existence, notre fortune, tout est à sa disposition; mais nous ne servirons pas les passions de quelques particuliers. » Il lui souvient sans doute qu'il a vu le Comte d'Artois retenu à bord d'un vaisseau anglais, en rade de Portsmouth, sous la menace d'une arrestation pour dettes s'il mettait le pied sur le sol britannique. Il se rappelle les hésitations de ce prince à l'île Dieu, et celles du Duc de Bourbon, qui craignait de froisser Monsieur en débarquant avant lui. Qu'importe? Les défaillances des princes n'ébranlent pas la foi de leur serviteur, elle s'attache plus haut, à leur principe. — Impuissant à l'entamer, Bonaparte veut terrifier son interlocuteur par un de ces accès de colère qu'il sait si bien feindre : « Je marcherai sur vous avec cent mille hommes ! — Nous tâcherons, répondis-je froidement, de vous montrer que nous sommes dignes de vous combattre. — J'incendierai vos villes. — Nous

vivrons dans les chaumières. — Je brûlerai vos chaumières. — Nous nous retirerons dans les bois... » Il faudrait citer tout ce dialogue, où chaque parole du Consul est admirable de justesse, chaque réplique du chouan noble et forte. L'homme de la tradition n'y fait pas figure d'inférieur devant l'homme du destin. Mais de quelque façon qu'on les juge, un sentiment invincible s'impose au lecteur : il n'y a plus à cette heure sur l'horizon de la France que ces deux forces sensibles, le principe et le génie; misère négligeable, tout le reste, tout ce qui fait en dessous tapage et illusion, tout ce qui flotte sans boussole entre ces deux pôles, avec Fouché et consorts. — Pages révélatrices, égales par leur puissance d'évocation au sublime entretien d'Egmont et du duc d'Albe dans le drame de Gœthe; la simple réalité ne le cède pas ici à l'imagination méditative du poète qui a le mieux vu dans le cœur des hommes d'État.

Les préférences du grand public iront sans doute aux pages suivantes, au récit captivant des évasions. Je n'entreprends pas de résumer ce roman fantastique et véritable. Les combinaisons patientes du prisonnier, les péripéties et la réussite de ses plans audacieux en font tout l'intérêt. Qu'un être humain pût s'envoler de ces nids d'aigles, le fort de Joux, le château de Besançon, cela n'entrait pas dans l'esprit de ses geôliers. Muni d'un ressort de montre pour seul outil, il scie durant de longs mois les triples rangées de barreaux, descelle les pierres, tombe et passe invisible au milieu de la garde renforcée, dégringole dans les ténèbres sur les parois de roches à pic, roule au fond des précipices, échappe aux poursuites à demi broyé. Il va se rétablir dans les cachettes amies, erre sous de faux noms, reparaît : on le reprend, il réchappe, jusqu'au jour où la police lassée le laisse fuir à l'étranger et respire enfin, plus soulagée que lui. Rentré en France avec son roi, d'Andigné rassemble encore ses chouans aux Cent Jours. Heureux instant de sa vie, celui où il fit fusionner chouans et patriotes, en 1815, pour tomber ensemble sur les Prussiens du corps d'occupation qui le prenaient de trop haut. Instant mélancolique, celui où il se rendit sans espoir à l'appel de la Duchesse de Berry, en 1832 : coffré au château d'Angers par la gendarmerie de Louis-Philippe, il y retrouvait ses habitudes, une illusion de jeunesse; libéré aussitôt, il dut sortir d'une prison par la porte, tout bourgeoisement, pour la première fois! Déchéance humiliante, qui signifiait clai-

rement la consommation des temps héroïques et des aventures, le désarmement final dans le repos des vieux jours.

« Vous avez très bien fait de vous défendre contre un gouvernement oppresseur. » — Ce furent les premières paroles adressées par le Consul au partisan, dans leur dramatique entrevue. — Je ne sais si le lecteur ratifiera cette opinion de Bonaparte, ni s'il donnera raison aux nombreux articles de la Déclaration des Droits qui justifiaient les Vendéens dans leur résistance à l'oppression. Avant de prendre parti, qu'il examine comme je viens de le faire ces deux livres, qu'il compare ces deux figures typiques, Fouché, d'Andigné. Il verra en raccourci la vie du duc d'Otrante et de ses pareils, entrant dans la Révolution comme dans une carrière lucrative, l'arrêtant quand ils en ont tiré « tous les avantages personnels qu'on en pouvait prétendre, » comblés de biens et d'honneurs selon le monde, les pieds dans le sang innocent, la tête courbée devant tous les maîtres qui paient, pendant qu'ils paient, jusqu'à l'heure des trahisons opportunes — Il verra en regard le général vendéen et ses frères d'armes, fermes dans leur foi, toujours prêts à renouveler sans illusion leurs sacrifices à une cause perdue, appauvris par leur dévoûment, négligés par leurs princes, froidement reçus à la Restauration dans ces Tuileries où ils gênent, où le duc d'Otrante tient le haut bout de la table. — Bref, le lecteur verra un lot de sordides coquins et une troupe de très braves gens.

Nous vivons, dit-on, en un temps où toutes les doctrines reçues font banqueroute dans le doute universel : les mots n'ont plus guère d'empire, les raisonnemens théoriques ne décident plus de nos opinions. Dans ce grand désarroi, beaucoup d'esprits distingués en arrivent à juger comme les simples; et ils mettent le bon droit du côté où ils voient le plus de braves gens. Si l'on adoptait ce critère historique, le choix serait aisé entre les d'Andigné et les Fouché ; entre les hommes de principe dont les mâles vertus avaient fait cette France qu'ils voulaient maintenir, et les hommes de proie qui nous l'ont laissée défaite, débile, toujours exposée à l'une de ces deux calamités, la protection tyrannique de César, la menace navrante de l'étranger.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

REVUE MUSICALE

THÉATRE DE L'OPÉRA : *Astarté*, opéra en quatre actes et cinq tableaux; poème de M. Louis de Gramont, musique de M. Xavier Leroux. — THÉATRE DE L'OPÉRA-COMIQUE : *La Fille de Tabarin*, comédie lyrique en trois actes; paroles de MM. Victorien Sardou et Paul Ferrier, musique de M. Gabriel Pierné. — LES CONCERTS : *Le Faust* de Schumann au Châtelet; *Armide* au Conservatoire; M. Weingartner.

Jamais l'épreuve annuelle, — le « grand ouvrage » en quatre ou cinq actes qu'on impose, paraît-il, à l'Opéra, et que l'Opéra nous impose, — jamais cette épreuve ne fut plus rude. *La Dame de Montsoreau*, *Hellé*, *la Montagne Noire*, *Messidor*, *la Burgonde* et *Lancelot* n'avaient rien de plus fâcheux qu'*Astarté*. D'autres opéras, parmi ceux-là mêmes, furent plus faibles, ou plus pauvres; aucun n'atteignit à cette longueur, à cette lourdeur non plus. Aucun, pendant plus de quatre heures, ne pesa sur nous de ce poids que Gounod appelait un jour le poids insupportable du vide.

Le premier acte a suffi pour nous terrasser. Par l'excès, par la continuité du fracas et de la violence, il est intolérable même physiquement. On y trouve, poussés au paroxysme, les élémens, innombrables aujourd'hui, non pas de la sonorité, car rien de tout cela ne sonne, mais du bruit : les voix d'abord, qui hurlent, glapissent ou râlent; au-dessus des voix, ou au-dessous, l'orchestre entier, raclant toutes ses cordes jusqu'à les rompre, et soufflant, à les crever, dans tous ses « cuivres » et tous ses « bois. »

Et cela, — le premier acte du moins, car, si vous le permettez, nous n'irons pas plus avant, — cela se passe en Grèce. Cela se joue et se chante sur les rivages divins où l'air est léger et l'art sobre; où les nuances sont fines, où les contours sont purs. Car cela, c'est l'antique fable d'Hercule, de Déjanire et d'Omphale; mais écrasée par la mu-

sique, mais dénaturée, et je dirais presque dépravée par un « poème » où l'érotisme le dispute à l'amphigouri. Tandis que les voix et les instrumens faisaient rage, je regardais la mer, les cyprès et les marbres, et je songeais à tant de beauté sonore, dont ces lieux, ou d'autres qui leur ressemblent, ont naguère retenti. L'*Alceste* et les deux *Iphigénie* de Gluck pourraient presque se jouer en ce décor. De ce temple ou de ce palais, au lieu de la criarde Iole ou de la frénétique Déjanire, pourquoi Sapho n'est-elle pas sortie ? Non pas même celle du dernier acte, la sublime mourante, mais seulement celle du premier tableau, la poétesse sereine et mélodieuse. Comme on eût donné tous ces chœurs de prêtresses et, dans le sanctuaire d'Astarté, cette orgie qui n'est que de couleurs, car la musique n'y a point de part, pour l'exquise et troublante cantilène : *Aimons, mes sœurs*, des filles de Lesbos Oui, c'est Gounod, après Gluck, dont l'œuvre antique tout entière nous revenait à la mémoire : l'entr'acte et le chœur des Bacchantes dans *Philémon et Baucis ;* dans *Ulysse*, qu'on a trop oublié, tant de chœurs égaux et divers : ceux des prétendans, des servantes, ou des porchers, pareils, en leur grâce ou leur éclat homérique, à des rayons jaillis de toutes parts.

L'œuvre de M. Leroux est de celles qui donnent à réfléchir, et tristement. Elle fait douter une fois de plus si, malgré certains chefs-d'œuvre, l'accroissement prodigieux de la matière ou des matériaux de notre art est un gain. En tout cas, nous le payons cher, puisqu'il rend possible, — et terrible, — tant de musique dont l'appareil extérieur et la surcharge cachent mal le néant. Que d'efforts ce néant a coûtés ! Pour arriver à représenter, ne fût-ce qu'une fois, *Astarté*, que de forces dépensées et perdues ! Vous vous rappelez le récit qu'a fait Tolstoï d'une répétition d'opéra : « J'eus à passer par derrière la scène... On m'introduisit d'abord dans un vaste local où étaient disposées diverses machines servant aux changemens de décors et à l'éclairage. Je vis là, dans les ténèbres et la poussière, des ouvriers travaillant sans arrêt... On me fit ensuite monter par un escalier dans le petit espace qui entourait la scène. Parmi une masse de cordes, d'anneaux, de planches, de rideaux et de décors, je vis s'agiter autour de moi des douzaines ou peut-être des centaines d'hommes peints et déguisés, dans des costumes bizarres, sans compter les femmes, naturellement aussi peu vêtues que possible. » Cette dernière observation s'appliquerait parfaitement à l'opéra d'*Astarté*. « Tout cela était des chanteurs ou des choristes, des danseurs et danseuses de ballet, attendant leur tour... Je parvins enfin au fauteuil que je devais occuper, et je vis à l'orchestre

une grande troupe de musiciens, assis auprès de leurs instrumens : violonistes, flûtistes, harpistes, cymbalistes et le reste... Sur une estrade, au milieu d'eux, entre deux lampes à réflecteur, avec un pupitre devant lui, se tenait assis le chef d'orchestre, un bâton en main, dirigeant non seulement les musiciens, mais aussi les chanteurs sur la scène (1). »

Tolstoï alors se demanda : « Dans ce théâtre, que faisait-on? Pour quoi travaillait-on, et pour qui? » Et sans doute à cette question ingénue certaines œuvres répondraient très haut, et fièrement. D'autres, les plus nombreuses, tout bas, si même elles osaient répondre. Tolstoï avoue qu'il était mal tombé ce soir-là : l'ouvrage qu'il entendit ne valait rien. Nous ne sommes pas mieux tombés l'autre soir à l'Opéra. Pour quoi, pour qui travaillait-on, avait-on travaillé depuis des mois? Hélas! il n'est rien de plus affligeant que le contraste et la disproportion entre tant de causes et si peu d'effet.

Mais il y a quelque chose d'aussi déplorable : c'est la misère esthétique de notre Opéra. Les abonnés savent comment y est traité le répertoire, si l'on peut appeler ainsi une collection, modeste et rassemblée au hasard, où manquent seulement la plupart des véritables chefs-d'œuvre. On assure, il est vrai, qu'ils ne furent pas composés pour cet édifice, et que celui-ci n'a point été bâti pour eux. Alors, une fois par an, la somptueuse maison représente un de ces ouvrages dont elle fait sa gloire, et qui, si Apollon était juste, feraient sa ruine; et l'Académie nationale de musique, au lieu d'être un conservatoire, un musée, n'est plus qu'un théâtre d'essais, et d'essais malheureux.

Les artistes ont héroïquement subi le martyre que doit être l'interprétation d'*Astarté*. M. Alvarez, qui représente Alcide, en a l'encolure et la voix. M. Delmas est excellent à son ordinaire, dans un des plus mauvais rôles de sa carrière. A son ordinaire aussi, Mme Héglon passe des plus voluptueuses pâmoisons aux ardeurs les plus frénétiques; elle exprime celles-là par les notes basses et consacre les notes hautes à celles-ci. Mme Grandjean (Déjanire) crie de toutes ses forces et Mlle Hatto (Iole) un peu au delà des siennes. Enfin le luxe de la mise en scène, et sa luxure, n'ont d'égale que leur inutilité.

La comédie musicale que vient de représenter l'Opéra-Comique se passe en ces temps éloignés et barbares où la condition d'acteur n'était point encore honorée. Elle a pour sujet un préjugé, que remplace aujourd'hui le préjugé contraire.

(1) Tolstoï : *Qu'est-ce que l'Art?* Traduction de M. de Wyzewa; 1 vol. chez Perrin.

Tabarin, qui vieillissait, a pris sa retraite : une opulente et menteuse retraite. Avec l'argent qu'il a gagné sur les tréteaux, il s'est acheté des titres, un domaine, où, sous le nom du sire de Beauval, il donne des festins et des chasses à la noblesse du pays. Il ne lui reste d'autrefois qu'une fille et une servante : l'une qui connaît son passé et l'autre qui l'ignore. Or il advint que sa fille et le fils d'un gentilhomme du voisinage s'aimèrent. Et, les pères étant d'accord, les enfans allaient se marier, quand une troupe de comédiens s'arrêta, devant le château. Mondor, qui la dirige; Mondor, l'ancien camarade de Tabarin, sollicite l'honneur et le profit de divertir la société, et le châtelain, épouvanté, refuse d'abord. Mais Mondor le reconnaît. Il reconnaît, avec discrétion et sans le trahir, mais avec tendresse, le vieux et cher compagnon, dont le talent fit si longtemps leur gloire à tous et leur fortune, et dont le départ, hélas! a fait leur misère. Il le supplie de consentir, et par pitié, par amitié aussi, Tabarin consent. Il assiste seul à la répétition de la pièce, d'une pièce qui fut son triomphe autrefois. Il écoute, il conseille, il applaudit tous les personnages, hormis naturellement le sien. A voir mal jouer son rôle, il souffre, il enrage d'abord, jusqu'à ce qu'enfin il s'oublie, ou plutôt se retrouve. Son ancien démon le reprend; il bondit sur l'estrade et brûle les planches, redevenues siennes, de tout le feu rallumé de son génie. Et vous devinez le coup de théâtre : la rentrée des invités, le scandale et la rupture qui s'ensuit. Mais peut-être n'attendiez-vous pas qu'un dénouement tragique fût ici nécessaire ou seulement convenable, et que le pauvre père dût se tuer d'un coup de mousquet, pour que le père noble unît les mains des amoureux sous le dernier regard du comédien mourant.

En musique pas plus qu'en paroles, et par le fait même des paroles, il ne pouvait s'agir ici d'une comédie de caractères ou d'action, je veux dire d'action intérieure. L'agrément ne se trouve guère qu'au dehors, en des épisodes, ou des détails. Mais il s'y trouve très vif, et presque partout. Il est fait de clarté, de vivacité, de finesse et de goût. De justesse aussi, car la musique de M. Pierné, spirituelle souvent et, quand il le faut, sensible, ne force jamais la note, ni les notes, et jamais ne passe la mesure. Elle n'a besoin, pour charmer, que de riens : au premier acte, les apprêts d'un déjeuner; un personnage qui entre, — il est vrai que c'est M. Fugère, — avec une chanson de vendange aux lèvres; un *benedicite* lestement expédié par un moine et quelques chasseurs qui se mettent à table. Mais la petite prière épulatoire est d'une harmonieuse polyphonie; mais le refrain vendé-

miaire, plaisant d'abord par la seule mélodie, ne l'est pas moins ensuite par l'accompagnement, fait de la mélodie elle-même, par la franchise et l'aplomb de la cadence finale; mais tout ce premier acte enfin, pimpant et dégagé, sans embarras et sans bavure, donne l'impression légère, et parfois un peu classique, d'un perpétuel *scherzo*.

Le second acte vaut encore mieux. La fête foraine, sous les arbres du Mail, fourmille, — un peu trop peut-être, — de menus jeux de scène et d'incidens heureux. J'aime la ronde des jeunes filles taquinant une vieille femme, et la réponse de la vieille, où passe, — car ici rien ne fait que passer, — la vague mélancolie de Taven, répondant elle aussi aux magnanarelles rieuses. Je goûte bien davantage, toujours pour la précision et la fermeté classique, le boniment de Mondor. Ce n'est pas un des moindres charmes de la très moderne musique de M. Pierné, que ces brèves amorces de contrepoint et de fugue, ces étincelles de musique ancienne, qui pétillent à chaque instant.

Le dernier acte est à peu près rempli (que ne l'est-il tout à fait!) par la scène très vivante, très bien conduite et poussée jusqu'à l'explosion finale, de la répétition. Elle forme une comédie dans la comédie. Aussi M. Pierné l'a-t-il traitée pour ainsi dire deux fois en musicien de théâtre ; c'est bien. Mais il l'a traitée également en musicien tout court, et cela n'est pas mal. En musicien d'autrefois, dans un style dix-huitième siècle qui retarde sur le nôtre, mais qui n'avance pas moins sur celui du temps. Il n'importe guère, et cette anticipation volontaire ne fait même qu'ajouter le piquant de l'anachronisme à celui du pastiche ou de la parodie.

Le point lumineux de l'ouvrage est la scène de la reconnaissance de Mondor et de Tabarin. Elle nous paraît du même ordre et de la même qualité, — la première, — qu'une des pages les plus exquises de M. Massenet, qui fut le maître de M. Pierné : le dialogue à mi-voix, à fleur de lèvres, et j'allais dire à fleur d'âme aussi, du chevalier des Grieux et de Manon sous les arbres du Cours-la-Reine. Mais, tandis qu'il ne s'agit dans *Manon* que d'un détail et comme d'une parenthèse, l'épisode ici forme le nœud de la pièce et le centre, ou le sommet, de la partition. La musique en est délicieuse de tout point et par chacun des élémens qui la composent : par le sentiment, ou la sensibilité furtive, et par le style ; par les réticences et les effusions ; par la vérité des mouvemens, des rythmes et de la diction ; par le mélange et l'alternance heureuse d'une déclamation toujours juste, d'une mélodie attendrissante sans banalité et d'un orchestre qui met un paysage au fond de ce joli tableau. Car la musique ici ne se con-

tente pas de nous montrer une âme, la pauvre âme affectueuse et plaintive d'un comédien de grand chemin : c'est le grand chemin aussi qu'elle nous fait voir ; aux accens de la mélodie qui sourit et qui pleure, aux sons de je ne sais quelle marche à la fois piteuse et triomphale, c'est toute la troupe qui passe, c'est

> ... un essaim chantant d'histrions en voyage
> Dont le groupe décroît derrière le coteau.

Il est bien entendu, n'est-ce pas, que le triomphe de l'opéra symphonique rend désormais toute protestation ou seulement toute réserve inutile. « Qui que tu sois, voici ton maître. » C'est de l'orchestre qu'on peut ainsi parler à nos jeunes musiciens. Par la faute, ou le fait, d'un grand homme, la symphonie règne au théâtre, en attendant qu'un autre grand homme vienne peut-être, sinon l'en chasser, du moins l'y réduire. Sans doute elle n'y est pas toujours, peut-être même jamais, de par les conditions ou les nécessités du théâtre, la grande, la libre symphonie. C'est la symphonie pourtant : je veux dire que c'est l'intérêt, la vérité, la beauté cherchée toujours et parfois rencontrée dans l'orchestre plutôt que dans le chant, dans la valeur propre des mélodies moins que dans leurs développemens, leurs combinaisons et leurs métamorphoses. Une chose au moins est certaine : parmi les ouvrages français de ce style ou de ce type (je ne parle que de la musique de demi-caractère), on n'en citerait pas de plus agréables et de plus vivans que *la Fille de Tabarin*.

D'aucuns, il est vrai, se plaignirent ou du moins s'inquiétèrent d'autre chose. A les en croire, la musique de M. Pierné manquerait un peu d'architecture et d'ordonnance, de généralisation et de grand parti pris. Mais toute la musique aujourd'hui manque de tout cela. De plus en plus elle va, vient, court et passe, plutôt qu'elle ne demeure. Elle s'émiette et se pulvérise toujours davantage. Estimons-nous heureux quand c'est en poussière d'or.

L'œuvre de M. Pierné, comme toute œuvre représentée à l'Opéra-Comique, est chantée, jouée, décorée, éclairée à ravir. M. Périer a réussi, non pas avec éclat, — le mot ni la chose ne conviendrait au personnage de Mondor, — mais par un talent fait de discrétion et de délicatesse. Et M. Fugère est toujours le grand artiste cordial, dont la voix, le chant, le jeu dégagent de la chaleur et de la lumière.

Des quatre *Faust* en musique (je ne pense qu'aux plus illustres), deux sont français, pour notre gloire. Le troisième, purement sympho-

nique, et que M. Chevillard nous a donné cet automne, est hongrois, étant de Liszt; et pourtant ce n'est pas Liszt, mais Berlioz, à qui prit fantaisie de conduire le sombre docteur dans les plaines de Hongrie. Le seul *Faust* allemand, c'est celui de Schumann, que M. Colonne a fait entendre plusieurs fois il y a quelques semaines. Il est également le plus *Faust* des quatre, autrement dit celui qui ressemble le plus au poème et surtout au héros. Le *Faust* de Gounod, on l'a remarqué, s'appellerait aussi bien *Marguerite*, ou *Gretchen*. Quant à Berlioz, quoiqu'il ait admirablement compris certains aspects du personnage, il en a négligé le principal. Sans compter que, par le titre seul de son œuvre: *la Damnation de Faust*, il a péché contre la théologie et même contre la philosophie. Il a contredit au caractère ainsi qu'au destin du héros. Schumann seul, en vrai fils de l'Allemagne, a respecté l'un et l'autre.

M. Caro, dans son beau livre sur *la Philosophie de Gœthe*, intitule un de ses chapitres : « L'idée de l'activité, unité du poème, principe du salut de *Faust*. » Le salut de *Faust*, Schumann l'a célébré dans la dernière partie de son œuvre, merveilleuse suite de scènes ou de cercles sonores, toujours élargis et de plus en plus rayonnans. Les trois épisodes qui forment la seconde partie ont pour sujet l'activité de Faust, ou son action. « C'est l'action maintenant qui va prendre sa vie, c'est l'action qui tente sa liberté rajeunie, réveillée comme en sursaut après les angoisses d'un rêve tour à tour enchanté et sinistre. L'action, si l'on prend ce mot dans son sens le plus haut et le plus large, l'action opposée à l'égoïsme de la passion et à celui de la pensée solitaire, opposée à la spéculation qui se dissipe dans l'abstraction vide, ou à l'agitation non moins stérile des vains désirs qui étreignent le nuage; l'action enfin, soit qu'elle s'exerce dans les devoirs positifs de la vie pratique, soit dans les grandes œuvres qui régénèrent un pays ou un peuple, soit dans la culture esthétique et scientifique de l'esprit (1). »

L'éveil de Faust à cette activité héroïque, voilà le thème de l'admirable scène qui s'appelle : *Le lever du soleil*. Et voyez comme tout de suite Schumann s'éloigne de Berlioz. Berlioz, en des pages incomparables, mais très différentes, a chanté Faust endormi. Schumann le chante s'éveillant, sortant, comme le soleil qu'il salue, de la nuit qui l'a rajeuni, que dis-je? absous; car la nature, selon Gœthe, fait plus qu'apaiser : elle pardonne. Admirable de beauté pittoresque, la scène l'est également de beauté morale. Jamais la musique n'a donné

(1) Caro, *Philosophie de Gœthe*, ch. XII.

plus d'éclat, un éclat plus perçant au premier rayon de l'aurore. Quant au monologue de Faust, il est l'expression, et la progression aussi, d'un état défini par Gœthe en ces termes : « La forte résolution de tendre toujours au plus haut degré de l'être. » Peu de musiciens ont rendu comme Schumann la tension et la tendance, l'aspiration innassouvie et le douloureux désir. Or, c'est de tout cela que l'âme de Faust est faite; c'est de tout cela que son chant est sublime, de tout cela que retentit sa voix et qu'elle tremble. La vie, ardemment convoitée, âprement conquise; l'être, évanoui, hélas! aussitôt qu'apparu, voilà le thème philosophique et moral que cette musique développe; voilà la raison de ses défaillances, aussi vraies, aussi belles que ses transports.

Étudiez dans le poème de Gœthe et dans les commentaires de Caro le personnage de Faust et la perpétuelle antithèse qui le constitue : « Que ces formes dont la nature est remplie sont harmonieuses! Que la beauté est belle! Mais, hélas! avons-nous le temps seulement de la contempler?... La lumière qu'adorait Gœthe, la lumière, cette gloire sensible de Dieu, combien d'obstacles l'arrêtent et la brisent! Elle ne remplit que la moitié de la vie humaine, elle n'embellit qu'une faible partie du monde, elle n'éclaire la terre que par ses surfaces. Quel vaste et profond empire elle laisse à la nuit, aux ténèbres!... Partout où se manifeste dans le monde la puissance créatrice, une ombre se lève à côté, qui limite cette puissance et dans une certaine mesure l'anéantit (1). » Méditez cet éternel débat, ce partage éternel des choses et de nous-mêmes. Ouvrez ensuite, aux pages correspondantes, la partition de Schumann. Lisez à leur tour ces chants, d'abord contemplatifs, et que peu à peu l'énergie, l'enthousiasme inspirent. Arrêtez-vous au passage, émouvant entre tous, où se fait dans la musique une soudaine rupture, où s'ouvre comme une parenthèse, triste jusqu'à la mort. La voix, qui se donnait tout entière, brusquement se dérobe et se tait. Des accords mélancoliques résonnent seuls longuement. Ce n'est rien : quelques mesures à peine. Mais, après toute la grandeur de Faust, et tout près d'elle, c'est toute sa misère. C'est toute son âme, que le poète, et son commentateur après lui, nous rendaient intelligible seulement, et que le musicien nous rend sensible, à des profondeurs où ni Caro ni peut-être Gœthe lui-même n'avaient atteint.

La seconde scène, entre Faust et le Souci, forme un degré plus haut et plus ferme dans l'évolution morale du personnage. Ici encore

(1) Caro, *op. cit.*

on peut marquer les pages, les mesures même où se concentre et, pour ainsi dire, se cristallise la passion d'agir qui possède le héros. A minuit, par une porte de son palais, Faust a vu se glisser quatre ombres. Trois ont bientôt disparu, mais la dernière demeure. D'une voix grêle, le Souci se nomme, et Faust essaye d'abord de le chasser. Mais la voix, loin de se taire, insiste, insinuant le doute et la crainte dans l'âme qu'elle veut troubler. Alors, comme d'un geste et d'un effort sublime, l'âme attaquée se défend et se délivre. A la chétive et perfide voix répond une voix généreuse et débordante. « *Ich habe nur begehrt und nur vollbracht*. Je n'ai fait, s'écrie Faust, que désirer et accomplir, » et la plénitude de la musique égale ici la plénitude du désir et celle de l'accomplissement du désir. L'homme qui a vécu tout entier, se sentant menacé de moins vivre, appelle en témoignage, et comme à son secours, la réalité de sa vie. L'être intégral, le *Dasein*, si cher à Gœthe qu'il en faisait un devoir, proteste et se révolte contre la destruction ou seulement la diminution de l'être. Et cela est magnifique, et ce qui suit ne l'est pas moins. Quand le souffle du spectre a brûlé ses yeux, Faust n'accorde qu'un instant à sa souffrance, qu'un regret déchirant à la lumière qu'il a tant aimée et qu'il perd. Aussitôt il se reprend et se surmonte. Aveugle et ne voyant plus qu'au dedans, il y voit des choses plus belles, dont nul dehors ne saurait désormais le distraire ou seulement le faire douter. Son cantique splendide et sans défaillance célèbre une maîtrise, un triomphe assez rare, unique peut-être dans l'œuvre de Schumann : celui de la volonté. Fidèle à la pensée de Gœthe, à celle de Faust, c'est encore et toujours l'être que glorifie ici la musique ; c'est l'être refoulé à l'intérieur, mais qui s'y accroît et s'y épure ; c'est l'activité plus généreuse, plus bienfaisante, étendue à des fins plus vastes, élevée à de plus hauts sommets.

Le suprême épisode (la mort de Faust) égale au moins les deux précédens. Ici encore quelques mesures, les dernières, contiennent en substance et comme en raccourci le sentiment qui anime toute la scène. « Je veux ouvrir à des millions d'hommes de nouveaux espaces où ils habiteront dans une libre activité... Oui, je suis voué tout entier à cette pensée, c'est la fin suprême de la sagesse. Celui-là seul mérite la liberté comme la vie, qui sait chaque jour se la conquérir... Que ne puis-je voir une activité semblable, vivre sur un sol libre au sein d'un peuple libre... Non, la trace de mes jours terrestres ne peut se perdre dans la suite des siècles... Dans le pressentiment d'une si grande félicité, je goûte la plus belle heure de ma vie (1). » Cette

(1) Caro, *op. cit.*

heure, la dernière, la musique a su l'enfermer en peu de secondes, en un récitatif éperdu, enivré, qui plane au-dessus de l'orchestre frémissant. Voilà le faîte ou le paroxysme de la vie, de l'être, et, par un admirable contraste, c'est de ce faîte que Faust est brusquement précipité dans la mort. Ainsi la conquête de l'activité, puis sa défense, et sa ruine enfin, héroïque encore et grandiose, telles sont, dans l'œuvre musicale qui ressemble le plus à l'œuvre poétique, les trois étapes de la destinée de Faust; voilà les trois momens que nous avons essayé de retenir, car, ainsi que dit Gœthe, et Faust lui-même : ils sont si beaux!

D'autres nous ont été donnés, au concert toujours, et dont la beauté ne fut pas moindre. M. Taffanel a fait exécuter au Conservatoire le troisième acte d'*Armide*. On l'appelle communément : l'acte de la Haine. Mais il est d'amour, ou de l'amour aussi, et les extrêmes ne se touchent ou ne se heurtent nulle part avec plus de violence qu'en ce bref et sublime conflit. Mme Raunay, comme elle avait été Iphigénie, a été Armide. Oui, vraiment elle l'a été, et, sur les périlleux sommets de ce rôle terrible, ni sa voix, ni son âme n'ont défailli.

Trois auditions de *l'Or du Rhin*, au Nouveau-Théâtre, n'ont rien laissé à regretter, sinon que le prologue, à demi ravissant, à demi fastidieux, de la *Tétralogie* ne soit pas ravissant tout entier. L'orchestre, presque parfait sous le bâton de Lamoureux, est devenu parfait sous la baguette de M. Chevillard. Il est plus que parfait lorsque l'âme de M. Weingartner passe en lui. L'interprétation collective et anonyme qu'est une exécution d'orchestre se concentre, quand le jeune chef y préside, dans une interprétation personnelle, unique et splendide. Jamais les maîtres de la musique pure, les Joachim ou les Rubinstein, ne nous ont ému davantage. M. Weingartner n'est pas le roi de l'orchestre : il en est le dieu. Le premier jour, en conduisant l'éblouissante symphonie en *ut* de Schubert et surtout l'ouverture de *Léonore*, il parut un Apollon rayonnant.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

28 février.

Depuis que le cabinet actuel est aux affaires, il est rare qu'il n'y ait pas une grève sur un point ou sur un autre du territoire. Nous n'accusons pas le gouvernement de le faire exprès; rien ne serait plus injuste; il trouve au contraire, et ses amis trouvent avec lui, que la présence d'un socialiste parmi ses membres est une satisfaction si grande donnée au prolétariat français qu'elle doit lui suffire pour longtemps. Mais le prolétariat ne l'entend pas de la sorte. Il lui importe peu que M. Millerand soit ou non ministre, si le fait reste sans conséquences pratiques et immédiates. Des gens qui souffrent, et cela d'autant plus qu'on ne cesse pas un moment d'appeler leur attention sur leurs souffrances comme pour les leur rendre plus sensibles, ne se contentent pas à si bon compte : il leur faut des avantages plus substantiels. A quoi bon avoir un des leurs au gouvernement, si ce n'est pas pour gouverner par son intermédiaire? L'entrée de M. Millerand dans le cabinet a fait naître chez eux des espérances confuses, mais ardentes, et, forts d'un appui qu'ils estimaient pouvoir escompter, ils se sont mis en grève un peu partout et ont sommé le gouvernement d'intervenir entre les patrons et eux. Dans cette voie, ils ont déjà rencontré plus d'une déception : malgré sa bonne volonté, le ministère n'a pas pu faire tout ce qu'on attendait de lui. N'importe : les déconvenues du prolétariat ne l'ont pas découragé; il poursuit toujours une revanche; et, lorsque la grève vient à cesser quelque part, c'est pour recommencer ailleurs, avec une continuité sans interruptions. Hier, celle des tullistes de Calais prenait fin; mais déjà celle de Montceau-les-Mines avait fait son apparition, et bientôt à celle de Montceau-les-Mines est venue se joindre celle de Chalon-sur-Saône. Où en est-on aujourd'hui? D'après les dernières nouvelles

arrivées de Saint-Étienne, nous sommes menacés, un peu plus tôt ou un peu plus tard, de la grève générale de l'industrie minière. C'est une perspective qu'on ne peut pas envisager sans inquiétude.

Il est difficile de se rendre compte des motifs de la grève de Montceau-les-Mines : une fois de plus, une cause insignifiante en apparence produit des effets beaucoup plus grands qu'elle. A la fin de l'année dernière, la compagnie des mines s'est transformée, et l'ancienne administration a fait place à une nouvelle. Le directeur, M. Coste, a débuté par un certain nombre de mesures qui ont été bien vues des ouvriers. Il a repris ceux qui avaient été congédiés à la suite des troubles antérieurs. Il a augmenté les salaires dans une proportion notable. Les ouvriers rendaient justice à sa bienveillance et lui témoignaient de la sympathie. On pouvait donc croire qu'une ère pacifique allait commencer, et qu'elle se prolongerait pendant quelques années. Comment ces heureuses perspectives ont-elles été subitement troublées? Une quinzaine de jeunes gens qui travaillaient dans des puits non grisouteux se sont plaints de n'être pas traités aussi bien que ceux qui travaillaient dans des puits à grisou. Rien n'est pourtant plus légitime que de payer un peu plus cher les ouvriers qui travaillent dans des conditions plus dangereuses : cela s'est toujours fait et se fera probablement toujours. Si le directeur avait donné satisfaction aux jeunes gens qui réclamaient, les ouvriers plus exposés auraient demandé une nouvelle augmentation de leurs salaires, et ils auraient eu raison. Mais la compagnie, qui venait de faire d'importans sacrifices, ne pouvait pas recommencer. La revendication imprévue d'un petit nombre d'ouvriers, alors que tous les autres avaient accepté l'accord fait en janvier, a suffi pour mettre le feu aux poudres. En quelques jours, la grève a été décidée. Elle ne l'a pourtant pas été sans hésitation, ni même sans résistances. Le syndicat ouvrier de Montceau-les-Mines, — nous allons voir qu'il y en a deux, mais nous parlons ici du principal, — a parfaitement compris qu'on le poussait à commettre une faute. De Paris, les chefs et les principaux organes du parti socialiste envoyaient de bons conseils : il leur semblait contraire au bon sens de compromettre par des exigences, d'ailleurs insoutenables, une situation qui venait d'être considérablement améliorée. Parmi les journaux socialistes qui comptent, pas un seul n'a soutenu les revendications des mécontens : ils ont même affecté de faire le silence à ce sujet. Malgré tout, la grève a été proclamée. Elle l'a été par un comité d'occasion sur lequel le syndicat ouvrier de Montceau-les-Mines s'est déchargé de la responsabilité qui lui incombait

naturellement, et qu'il aurait dû retenir. Si nous entrons dans tous ces détails, c'est pour montrer qu'il en est du gouvernement des ouvriers par eux-mêmes comme de certains autres, où une minorité audacieuse, quelque faible qu'elle soit numériquement, réussit presque toujours à imposer ses résolutions à la majorité. Les chefs ont beau protester, il faut qu'ils marchent; et bientôt tout le monde suit le mouvement. La grève ayant donc commencé, il ne restait plus qu'à la soutenir. Toutefois, on sentait qu'au fond de l'âme ceux qui la subissaient désiraient la terminer le plus vite possible. Ils prêchaient aux ouvriers le calme, la modération, la prudence, leur répétant que c'étaient là les véritables signes de la force, et que la victoire serait d'autant plus belle, et plus sûre, qu'elle n'aurait été compromise par aucun excès. Ce langage n'avait rien qui pût surprendre de la part des socialistes ministériels et de leurs journaux. Que ne feraient-ils pas pour éviter au gouvernement le moindre embarras! Mais leurs adversaires habituels, les socialistes qui font profession d'être antiministériels, et par exemple MM. Jules Guesde et Lafargue, tenaient un langage analogue : ils se rendaient même sur place pour le faire entendre aux ouvriers. Ainsi donc, une grève qui a éclaté sans motif appréciable, sans raison sérieuse, sans appui officiel dans le parti, se maintient néanmoins, dure, se développe et menace de tourner à la grève générale, tant il est vrai que nul n'est maître du mouvement, une fois qu'il est déchaîné.

Jusqu'à présent, l'ordre a été maintenu à Montceau. Cela tient à deux causes principales, à savoir que les ouvriers espèrent l'emporter grâce à l'appui des pouvoirs publics, et aussi qu'ils n'ont encore éprouvé aucune souffrance, ni aucune privation douloureuse. Bien que cette grève ait éclaté spontanément, les ressources ne manquaient pas. Le syndicat qui s'était organisé contre l'ancienne compagnie était parvenu à réunir des fonds en quantité assez considérable. Son activité avait été accrue par la concurrence, ou la rivalité qu'il avait rencontrée de la part d'un autre syndicat. Nous avons dit, en effet, qu'il y en avait deux à Montceau : on les appelle, tantôt le syndicat numéro 1 et le syndicat numéro 2, tantôt le syndicat rouge et le syndicat jaune. Cette seconde appellation tend à prévaloir; on l'étend aux ouvriers qui font partie de l'une ou de l'autre organisation, de sorte qu'il y a à Montceau les rouges et les jaunes. Les premiers sont de beaucoup les plus nombreux : ce sont eux qui ont décidé la grève, ou qui, après s'y être ralliés, cherchent maintenant à l'imposer à tout le monde. Les jaunes, au contraire, sont les ouvriers qui veulent travailler, et qui se tiennent à la disposition de la compagnie pour se

remettre à l'ouvrage aussitôt qu'elle voudra ou pourra leur en donner. Les jaunes faisaient autrefois cause commune avec les rouges; ils s'en sont séparés sans attendre la grève actuelle, trouvant trop lourd le joug qui s'appesantissait sur eux. La tyrannie syndicale doit naturellement amener des scissions et des émancipations. Les journaux socialistes déclarent que les jaunes sont de faux frères, des renégats et des traîtres; les jaunes disent qu'ils sont simplement des pères de famille désireux de gagner leur vie. C'est la première fois qu'on assiste à ce partage des ouvriers et à ce dédoublement du syndicat; le phénomène est très caractéristique en lui-même; probablement l'exemple en sera imité, et il ne peut l'être qu'avec profit pour l'indépendance des ouvriers. Dominés jusqu'ici par un syndicat unique, ils se sont créé un refuge contre un despotisme devenu intolérable. Les choses, toutefois, n'ont pas dans la pratique un caractère aussi tranché qu'on pourrait le croire, et un certain nombre d'ouvriers font partie de l'un et de l'autre syndicat, soit qu'ils hésitent entre les deux, soit qu'ils jugent prudent de se ménager des ententes de part et d'autre. Lorsqu'on fait le total des ouvriers du syndicat rouge et de ceux du syndicat jaune, on s'aperçoit qu'il est supérieur à celui de tous les travailleurs de Montceau : cela vient précisément de ce qu'il en est qui s'inscrivent dans les deux camps, de même que, dans les assemblées parlementaires, des membres s'inscrivent quelquefois dans des groupes différens, ou même opposés. Et c'est probablement le même esprit qui les détermine, les uns et les autres.

Actuellement, ni les rouges, ni les jaunes ne manquent de ressources. Les premiers en avaient déjà, nous l'avons dit; les autres ont adressé un appel à leurs compatriotes, au nom de la liberté du travail qu'ils représentent, et les listes de souscriptions se sont bientôt couvertes de signatures. C'est là encore un fait sans précédent. Jusqu'ici les grévistes seuls avaient demandé des secours et en avaient reçu. Les autres, les ouvriers qui auraient voulu travailler, avaient fini par se soumettre à la grève, parce qu'ils n'avaient pas encore trouvé le moyen de faire autrement. A tous ces points de vue, la situation de Montceau-les-Mines est originale et instructive; l'avenir y trouvera certainement des leçons. En attendant, le syndicat jaune a organisé dans toute la ville, et même au dehors dans la campagne, des soupes populaires où l'on donne à chaque gréviste et aux siens la nourriture qui leur est nécessaire. Ces distributions se sont faites les premiers jours avec beaucoup d'animation et de gaîté : mais cet air de fête durera-t-il longtemps?

On en était là à Montceau-les-Mines, lorsqu'une diversion subite s'est produite à Chalon-sur-Saône. Personne n'a oublié que, dans cette ville, des désordres graves ont éclaté, il y a peu de temps, et qu'ils ont été réprimés avec sévérité. Mais des fermens de haine et de révolte n'ont pas cessé d'y agir sourdement, attendant l'heure favorable pour faire explosion. Le moment a paru venu. La grève de Montceau-les-Mines a exalté les esprits à Chalon avec plus de force encore qu'à Montceau même, et on y a assisté à un spectacle qui n'a pas tardé à devenir tout à fait inquiétant. Quelques ouvriers se sont mis en grève dans une usine. On n'a jamais su pourquoi, et on ne s'est pas beaucoup soucié de le savoir. Il a été tout de suite évident que la grève n'était qu'un prétexte; qu'elle n'avait nullement, de la part de ceux qui l'avaient provoquée, un caractère professionnel; qu'on n'était pas en présence d'une revendication ouvrière, mais d'une émeute pure et simple. Pour peu qu'on écoutât parler les émeutiers, on reconnaissait aussitôt qu'il ne s'agissait pas pour eux d'obtenir l'amélioration de leur sort comme travailleurs : ils ne parlaient de rien moins que de « faire la révolution. » Le drapeau qui précédait leurs bandes à travers les rues était le drapeau rouge ou le drapeau noir. Dès le premier jour, ils se sont précipités sur les usines fermées, cassant les vitres à coups de pierres et enfonçant les portes avec violence. Le sous-préfet, M. Trémont, qui n'avait pas prévu le danger, manquait des forces nécessaires pour le conjurer : il a parlementé sans succès avec l'émeute, et s'est vu obligé de la laisser passer. On pouvait, ou plutôt on devait craindre pour le lendemain les pires excès. Heureusement, des troupes sont arrivées rapidement, et, lorsque l'émeute s'est reformée dans les rues, rassurée par l'impunité de la veille, elle a rencontré un obstacle infranchissable. Nous rendons volontiers justice à la résolution et à la fermeté des autorités civiles et militaires. Il y a eu un moment plein d'angoisse : la moindre maladresse, mais aussi la moindre hésitation, auraient pu amener de très graves accidens. Comment les choses allaient-elles tourner? Tous les journaux en ont rendu compte. Les troupes présentaient la baïonnette au bout du fusil. Au premier rang de la foule étaient des hommes généralement tout jeunes, pâles, les yeux ardens, dans un tel état d'exaltation qu'ils semblaient ne plus pouvoir se contenir. Ils découvraient leurs poitrines et mettaient les soldats au défi de les frapper. Grâce à Dieu, le sang, en effet, n'a pas coulé. Les fusils se sont baissés; mais, par un brusque mouvement, les soldats ont acculé les émeutiers contre les murs des maisons et se sont emparés des principaux d'entre eux, ou du moins

des plus démonstratifs. En quelques secondes, les prisonniers avaient les menottes aux mains et étaient conduits à la prison sous bonne garde. Aussitôt leur exaltation est tombée. Deux ou trois jours plus tard, on les a vus devant le tribunal correctionnel : ce n'étaient plus les mêmes hommes. Gênés, embarrassés et timides, ils discutaient minutieusement les faits à leur charge : on s'attendait à ce qu'ils s'en glorifiassent. Ils cherchaient des excuses, au lieu de prendre hardiment la responsabilité de leurs actes. Combien auraient-ils été différens, si la troupe s'était laissé émouvoir par leurs provocations! Depuis lors, d'autres chefs du mouvement ont été arrêtés. La physionomie de Chalon s'est transformée en quelques heures; elle est redevenue tranquille en apparence; le travail a même repris dans les usines; mais il serait imprudent de trop se fier à cet aspect superficiel des choses. Une vive émotion continue de régner dans les cœurs. Peut-être a-t-on cru tout d'abord que Montceau relèverait le gant qui avait été jeté à Chalon : en ce cas, on s'est trompé. Il y a bien eu, à Montceau, des velléités d'arborer le drapeau de la révolution : les meneurs de la grève ont désavoué ces manifestations, qui ont pris fin instantanément. Mais on semblait attendre quelque chose, et, si aujourd'hui est calme, personne n'est assuré de ce que sera demain.

Ce qu'on attendait à Montceau, c'est la résolution qui devait être prise par le Comité fédéral national des ouvriers, réuni à Saint-Étienne. La question posée au Comité était de savoir s'il fallait proclamer la grève générale. Ici encore, les organes les plus importans du parti socialiste ont prêché la prudence. Ils ont dit clairement que l'heure n'était pas encore venue de recourir à cette *ultima ratio*, à cette dernière ressource des ouvriers contre les patrons. Mais les ouvriers commencent à se demander si cette heure viendra jamais. On la leur annonce sans cesse, et ils ne l'entendent pas sonner. Peu à peu leur patience se lasse, et, avec cet instinct de défiance qui est inné en eux, ils se demandent si on ne les trompe pas. Quand donc, pensent-ils, l'occasion sera-t-elle meilleure? M. Millerand n'est-il pas ministre? Le gouvernement n'est-il pas forcé, par sa composition même et par la politique qu'il suit, de s'appuyer sur les élémens les plus avancés de la gauche radicale et socialiste, c'est-à-dire sur leurs représentans à eux, sur leurs mandataires, sur les hommes qui sont entrés à la Chambre pour y apporter leurs revendications en promettant de les faire prévaloir? Et rien ne vient! M. Millerand a bien déposé un certain nombre de projets; mais, outre qu'on n'est pas fixé sur leur valeur intrinsèque, on commence à se demander si la discussion en

commencera jamais. Nous entrons dans la dernière année de la législature. Avec l'obligation où elle est de voter avant de se séparer le budget de 1902, la Chambre n'a plus que quelques mois, peut-être quelques semaines de session utiles. Il faut donc renoncer aux longs espoirs et aux vastes pensées. Et c'est dans un pareil moment qu'on demande aux grévistes de Montceau d'attendre encore. D'attendre quoi ? Auront-ils plus tard occasion meilleure ? Aussi toutes leurs pensées étaient-elles tournées du côté de Saint-Étienne, d'où devait venir la parole décisive. Elle est venue, mais elle n'est pas décisive. Le Conseil fédéral parle un peu comme la sibylle ; on ne sait pas très bien ce qu'il veut dire. Les mineurs de Montceau attendent leurs délégués, qui, ayant assisté aux séances du Comité, pourront peut-être expliquer ses oracles. Mais ces délégués ne se pressent pas de revenir ; peut-être demandent-ils eux-mêmes des explications. La nôtre est que le Conseil fédéral, plus diplomate qu'on ne l'aurait cru, ne veut rien décourager, mais qu'il ajourne tout. Il proclame le principe de la grève générale, mais il en renvoie la réalisation à plus tard. Il adresse au gouvernement les plus impérieuses sommations, mais il lui donne un délai pour y répondre. Au reste, voici ses résolutions, car rien ne vaut la précision des textes.

Elles sont au nombre de quatre. La première consiste à dire « qu'il y a lieu de donner à manger aux 60000 bouches » de Saint-Éloy et de Montceau-les-Mines : en conséquence, tous les mineurs de France sont invités à leur venir en aide. « La cause que soutiennent nos camarades, dit le Comité, est celle de toutes les corporations. Il ne faut pas qu'ils succombent. Donnez, citoyens, donnez du pain aux grévistes de Montceau-les-Mines et de Saint-Éloy par souscriptions et par tous les moyens possibles. » Deuxième résolution : « Le Comité décide la grève générale. » Seulement, il ne dit pas quand on la commencera. D'après la troisième résolution, « une commission présentera de suite aux pouvoirs publics les revendications des mineurs. » Enfin ces revendications sont énumérées dans la quatrième résolution. Elles assurent à la corporation : 1° la retraite de 2 francs par jour après vingt-cinq années de service, sans condition d'âge, et proportionnelle en cas d'incapacité de travail ; 2° la fixation à huit heures de la journée de travail, descente et montée comprises ; 3° l'établissement du minimum de salaire fixé par les fédérations syndicales régionales. Mais, demandera-t-on, si la compagnie refuse d'accéder à ces revendications, qu'arrivera-t-il ? Le Comité national l'a prévu ; il a une sanction toute prête pour assurer le respect de ses volontés. Le gouvernement devra

« prendre, dans le plus bref délai, les mesures nécessaires pour *obliger* les compagnies » à céder. On avait demandé jusqu'ici au gouvernement, ou du moins à l'un de ses représentans les plus élevés, de servir d'arbitre entre les ouvriers et les patrons en conflit. On ne veut plus d'arbitrage aujourd'hui. L'arbitrage n'a pas tourné toujours au profit des ouvriers; il laisse quelque indépendance à la pensée et à la conscience de l'arbitre. Ce qu'on veut désormais, c'est un simple exécuteur des injonctions du Congrès. Il faudra que le gouvernement *oblige* les compagnies à s'y soumettre, et, en cas de refus de leur part, il retirera les troupes et reprendra à son compte des exploitations « qui sont la propriété nationale. » Cette fois, tout y est : on voit distinctement le but et le moyen. Néanmoins, le Comité de Saint-Étienne a bien voulu accorder au gouvernement et aux compagnies un délai pour se mettre d'accord. Il n'exige pas une réponse immédiate; il demande seulement que cette réponse soit donnée au prochain Congrès national des mineurs, qui aura lieu dans la première quinzaine de mai.

Il semble que, jusqu'au terme de ce délai, le travail devrait être repris à Montceau-les-Mines; mais ce n'est pas ainsi qu'on l'entend, et la preuve en est dans l'appel adressé à tous les mineurs de France pour soutenir la grève. Après deux jours de réflexion muette sur le sens obscur des résolutions de Saint-Étienne, M. Maxence Roldes, un orateur auquel une belle prestance et une certaine verve de parole ont donné de l'ascendant sur les ouvriers, a poussé de nouveau un cri de guerre, et, montrant l'usine : « Canonniers, à vos pièces, a-t-il dit; voilà l'ennemi ! » Il faut donner le temps aux autres de préparer leur résistance et de se mettre en ligne pour le grand combat, qui n'est qu'ajourné. Et M. Maxence Roldes, qui sait son histoire, a rapppelé qu'en 1848 le peuple avait accordé trois mois de crédit au gouvernement : il aurait pu ajouter qu'à l'échéance sont venues les journées de Juin. Mais restons dans le présent, et à Montceau-les-Mines. La grève y continuera donc; elle y continuera parce qu'elle y a commencé; il serait difficile d'en donner une autre raison. Le Comité fédéral de Saint-Étienne n'aurait eu qu'un mot à dire pour la faire cesser; mais il n'a pas osé le prononcer, et, de peur de compromettre sa popularité, il a tenu un langage équivoque, contradictoire et dilatoire. Advienne que pourra! Si les ouvriers reprennent leur travail, ils n'auront probablement pas tort; s'ils ne le reprennent pas, on tâchera de les nourrir. En attendant, on parlementera avec le gouvernement et avec les groupes socialistes de la Chambre des députés, et sans doute finira-t-on par en obtenir quelque chose. Mais aussi,

en attendant, la situation s'obscurcit et s'aggrave. Nous sommes en plein inconnu, en effet, nul ne peut prévoir ce qui se passera dans vingt-quatre heures. Et, lorsqu'on songe aux origines de cette grève, si petites, si insignifiantes, désavouées par tous, on est surpris et encore plus inquiet de voir à quelles conséquences elles ont conduit en peu de jours. Rien n'a pu arrêter un mouvement d'autant plus redoutable qu'on ne sait même pas d'où il vient : on ne peut en mesurer la force que d'après les obstacles qu'on lui a opposés et qu'il a franchis sans la moindre difficulté. Des revendications de Saint-Étienne, toutes ne prévaudront pas, mais il en restera quelque chose : il est toujours resté quelque chose des tentatives du même genre faites par le parti socialiste et si mollement repoussées par le parti libéral. C'est pour cela que nous avons raconté, jusqu'à ce jour, l'histoire de ces dernières grèves : elle nous a paru instructive, et la leçon en est si claire qu'il faudrait plaindre ceux qui ne la comprendraient pas.

Nous n'avons pas parlé depuis quelque temps de l'Espagne. Il s'y est pourtant passé des événemens très dignes d'attention ; mais ces événemens n'avaient pas une portée générale, ils n'intéressaient que l'Espagne elle-même, et nos préoccupations devaient se porter de préférence du côté de l'Angleterre, de l'Allemagne ou de l'Italie. Toutefois, dans ces dernières semaines, l'agitation espagnole a pris un caractère nouveau, et que nous pourrions croire avoir été très dangereux s'il n'avait pas suffi de quelques jours d'énergie pour ramener le calme, sinon tout à fait dans les esprits, au moins dans la rue. La rue, en effet, avait été troublée à Madrid et dans plusieurs grandes villes, notamment à Valence, à Santander, à Saragosse et à Séville, c'est-à-dire, comme on le voit, sur des points du territoire assez éloignés les uns des autres. Si le mal n'a pas eu beaucoup de profondeur, il n'a pas du moins manqué d'étendue. Quelle en a été la cause? Il faudrait plutôt dire les causes, car elles sont multiples et complexes ; mais toutes se rattachent au mécontentement produit dans certaines classes de la société par l'esprit clérical dont on accuse, à tort ou à raison, le gouvernement actuel d'être animé. Les conservateurs sont au pouvoir depuis longtemps, et, bien que les libéraux ne soient guère en mesure de l'exercer, ils éprouvent quelque impatience de le faire. Les occasions de critiquer le gouvernement ne leur manquent d'ailleurs pas ; mais feraient-ils mieux à sa place?

Le mariage de la princesse des Asturies a donné un prétexte commun, et comme un centre de ralliement à tous les mécontens. La

jeune princesse a épousé le prince Charles de Bourbon, fils du comte de Caserte. On n'a aucun reproche personnel à adresser au prince Charles, mais son père a servi autrefois dans l'armée carliste, et ce souvenir ne le recommande pas aux sympathies de la majorité des Espagnols. Il faudrait songer cependant que la participation du comte de Caserte à la guerre civile est un fait déjà lointain, que beaucoup de choses ont changé depuis cette époque, que le carliste d'autrefois reconnaît le gouvernement d'aujourd'hui, enfin que le fils n'est pas responsable des actes du père, et que sa jeunesse le met à l'abri de tout soupçon d'avoir participé, même par ses opinions intimes, à des troubles qui ont déjà pris pour nous le recul de l'histoire. En outre, le roi approche de sa majorité, sa santé s'est raffermie, et il devient de plus en plus improbable que la princesse des Asturies soit jamais appelée à mettre sur sa tête la lourde couronne de la monarchie espagnole. Les choses étant ainsi, il était naturel que la reine-régente et sa fille se déterminassent surtout par des convenances personnelles, dans une affaire où elles doivent toujours tenir une si grande place. L'esprit de parti aurait dû s'en occuper d'autant moins, qu'en admettant l'hypothèse de l'accession de la princesse au trône, l'histoire a montré à maintes reprises de quel poids léger les alliances de famille pèsent, dans la balance politique, à côté des intérêts. Mais les libéraux n'ont pas laissé échapper une aussi bonne occasion de protester, et il faut reconnaître que leur protestation a trouvé de l'écho dans le pays. Cela vient sans doute de ce que le pays était déjà mal disposé. La preuve en est dans un autre fait qui, en temps ordinaire, n'aurait été qu'un fait divers intéressant, ou émouvant, si l'on préfère, mais qui n'aurait pas entraîné des conséquences plus ou moins graves pour le gouvernement lui-même, car le gouvernement n'y était pour rien. Une jeune fille, Mlle Ubao, âgée de vingt-quatre ans, est entrée dans un couvent malgré la volonté de sa famille, qui a immédiatement intenté une demande en restitution d'enfant, en arguant de séduction et de captation. Il nous est évidemment impossible de savoir si l'accusation était fondée. La famille Ubao a d'abord perdu son procès en première instance et l'a finalement gagné devant la cour suprême. D'après les dernières nouvelles, Mlle Ubao, qui va d'ailleurs être majeure, refuse avec obstination de sortir de son couvent. Affaire romanesque à coup sûr, très propre à soulever des passions opposées, mais qui appartient à la vie privée et n'aurait pas dû troubler si violemment la vie publique. Enfin, une pièce de théâtre, l'*Electra* de M. Perez Galdos, est venue apporter un aliment nouveau à l'exaltation

des esprits. On y a vu des allusions anticléricales, qui ont été saisies par une partie du public et applaudies avec enthousiasme. Naturellement, il y a eu des manifestations en sens contraire, et bientôt elles ont été aussi violentes d'un côté que de l'autre. Les premiers jours, les admirateurs de M. Perez Galdos se sont contentés de le ramener chez lui en triomphe : mais ils ont trouvé bientôt ces démonstrations trop platoniques. La question des congrégations religieuses s'est trouvée posée à la fois des deux côtés des Pyrénées. Chez nous, elle n'a encore donné lieu jusqu'ici qu'à des discours. En Espagne des moines ont été poursuivis dans la rue ; des couvens ont été assiégés et mis à sac ; la force publique a dû intervenir et il y a eu des morts et des blessés. La voiture même du nonce du pape a été l'objet, en plein Madrid, d'injures et d'attaques. Un souffle révolutionnaire est passé sur le pays, et il s'en est fallu de peu que le péril ne devînt tout à fait sérieux.

Par bonheur, l'attitude de l'armée a été correcte. La fidélité des officiers coûte cher au gouvernement actuel. L'intérêt financier conseillerait de faire des économies considérables dans le budget de la Guerre, et l'intérêt militaire n'en souffrirait pas : mais le gouvernement est obligé de tenir compte aussi de l'intérêt politique. Malgré toutes les propositions faites à cette fin, aucune réduction sensible n'a été apportée dans les cadres des armées de terre et de mer, et le chapitre des soldes est resté invariablement à un étiage très élevé. Peut-être est-il impossible de faire autrement. En tout cas, l'armée est satisfaite du régime actuel, et, aussi longtemps qu'il en sera ainsi, le régime éprouvera des dangers plus apparens que réels : il en viendra facilement à bout. L'état de siège a été proclamé en Espagne. Il a été appliqué à Madrid par le général Weyler, qui s'est acquitté de sa tâche avec beaucoup de vigueur. Ses opinions libérales sont connues, mais il s'est montré militaire avant tout, et on a compris tout de suite qu'il ne laisserait pas porter atteinte à l'ordre matériel. Il a d'ailleurs trouvé le moyen d'exprimer son opinion politique, tout en faisant son devoir de soldat. Un acteur qui jouait dans la pièce de M. Perez Galdos étant mort, le général s'est inscrit à la maison mortuaire et a envoyé un de ses officiers le représenter aux obsèques. Il n'en a pas moins réprimé l'agitation qui avait été si vive pendant les journées précédentes, et l'impression produite par son attitude a été si efficace qu'on a pu, sinon lever l'état de siège à Madrid, au moins en adoucir la rigueur presque aussitôt après l'avoir établi. Il en a été de même en province. Aujourd'hui l'orage est dissipé, et l'Espagne, qui

avait pu se croire à la veille d'une révolution, est rentrée dans le calme avec autant de rapidité qu'elle en était sortie.

Il y a eu quelques jours d'incertitude au sujet des conséquences ministérielles de l'alerte si vive qu'on venait de traverser. Le ministère Azcarraga donnerait-il ou ne donnerait-il pas sa démission? A la veille des émeutes, la question paraissait résolue : tout le monde semblait d'accord pour dire que le ministère disparaîtrait le lendemain du mariage de la princesse des Asturies. Personne ne voulait prendre sa place avant le mariage; en revanche, on devait trouver facilement preneur aussitôt après. Le mariage de la jeune princesse était devenu la raison de subsister du cabinet. Toutefois, le lendemain de l'événement, l'obligation de se démettre qu'on lui imposait par avance a paru moins claire, et, pendant plusieurs jours, la question de savoir s'il se retirerait ou non est restée en suspens. Enfin elle a été résolue affirmativement : le général Azcarraga a remis à la reine Christine sa démission et celle de ses collègues. Mais peut-être sera-t-il chargé de former un nouveau cabinet... à moins que le mandat n'en soit confié à M. Silvela. Dans toutes les hypothèses, le pouvoir continuerait d'appartenir aux conservateurs : on estime sans doute que l'occasion serait mal choisie pour le leur reprendre au moment où ils viennent de tirer le pays d'une crise qui aurait pu devenir très grave. On ne saurait nier, en effet, que, si l'armée a fait preuve d'énergie, le gouvernement a montré de l'à-propos : il a compris que l'agitation manquait de causes sérieuses, et qu'il serait dès lors facile de la dissiper avec un peu de résolution et de fermeté. Il y avait là plus de mauvaise humeur et d'irritation que de passion et de violence réelles. Nous voudrions être sûrs qu'il en est de même dans nos grèves françaises, et malheureusement nous ne le sommes pas.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

MADEMOISELLE ANNETTE

PREMIÈRE PARTIE

I

Parmi mes souvenirs les plus lointains et les plus vivaces, je trouve une catastrophe de la vie réelle que je ne compris guère quand elle se développa sous mes yeux d'enfant, et dont les détails sont pourtant restés gravés dans ma mémoire. D'année en année, bien que parfois à travers de longs intervalles, j'en ai pu suivre les conséquences éloignées, au moins sur une des personnes dont elle détermina la destinée. Elle me revient à l'esprit maintenant, avec une telle netteté que je puis presque me refaire enfant pour en ressaisir l'émotion : probablement parce que des réflexions récentes en ont dégagé pour moi tout le sens. Pendant longtemps, les deux êtres dont je vais tâcher de reconstituer l'histoire m'ont paru des exemplaires plutôt moyens de l'humanité : à l'un d'eux m'attachait le frêle lien d'une sympathie respectueuse et reconnaissante, — lien que la rareté de nos rencontres ne parvint jamais à dénouer tout à fait ; l'autre m'étonnait, m'inquiétait, me déplaisait, et me semblait l'inverse d'un « héros de roman. » Mais, tout à coup, ces deux figures, noyées dans la galerie effacée des passans qu'on a côtoyés sans les comprendre se détachent, avec un relief inattendu, de l'ensemble confus des gens et des choses d'autrefois. Sans rien perdre de leurs traits individuels, voici qu'elles deviennent hautement représentatives de deux catégories humaines importantes et dissemblables et s'imposent à mon attention, qui les a négligées

tant qu'elles sont restées sous l'angle de mon observation immédiate, aussi longtemps que j'aurais pu compléter les notions rudimentaires que j'avais d'elles, pour comparer, si j'ose dire, les deux idées qu'elles suscitent dans mon esprit à leur réalité objective. Maintenant, la mort a passé. Je ne puis plus, — comme je le fis heureusement quelquefois, — interroger Mlle Nicollet sur elle-même ou sur son oncle; je ne puis plus engager M. Pierre Denys dans ces conversations où son absorbante personnalité éclatait bientôt. Une part de ces deux êtres m'échappe: je les vois devant moi comme un peintre distingue ses modèles enveloppés dans un brouillard. Comment les évoquer de telle sorte qu'ils reprennent vie en se dressant dans la lumière? En racontant les fragmens que j'ai connus de leur histoire, j'aurais voulu montrer ce qu'un homme put savoir et penser de l'existence de deux de ses semblables, qui sont un jour devenus pour lui quelque chose de plus que des unités indifférentes. Mais, en procédant ainsi, je ne parviendrais à donner d'eux que des portraits incohérens. Je serai donc forcé de recourir parfois à l'hypothèse, de reconstituer des momens de leur vie dont je n'ai pas reçu d'impression directe. Ce sera là toute la part que ces notes laisseront à l'imagination, — et j'espère qu'elle sera très bornée.

Je devais avoir sept ans, car je venais d'entrer à l'école préparatoire du collège de Bielle. En sarrau bleu, un sac de toile cirée au dos, je longeais deux fois par jour les arcades trapues du Vieux-Marché, — souvenir de la domination bernoise sur le pays de Vaud, — je tournais à gauche dans une ruelle ancienne, et me trouvais devant la lourde maison plus neuve, à trois ailes, qui logeait à la fois les écoles primaires, le collège classique, et deux des professeurs. L'un de ces privilégiés, M. Gidard, était notre maître. C'était un très brave homme, mais il bégayait. Ce léger défaut, en lui enlevant toute autorité, fit de lui le souffre-douleur des écoliers qui pendant trente ans se succédèrent dans sa classe. D'autant plus qu'il avait des colères terribles, que son bégaiement rendait ridicules. Je vois encore sa face écarlate, coupée par les pattes de lièvre de ses petits favoris couleur de chanvre, ses yeux furieux, ses gestes éperdus : dans cet état, il ne parvenait à proférer que des sons inarticulés, qui ressemblaient aux aboiemens d'un vieux chien enrhumé; et il finissait par s'effondrer sous nos huées, jusqu'à ce que le tapage attirât à

son secours un collègue plus respecté. Étant seul au monde, il se consolait des mécomptes de sa carrière avec le « petit blanc » du pays, qui n'a jamais fait de mal à personne. Aussi fallut-il, à la fin, le mettre d'office à la retraite, avec une modique pension qui lui permit de mourir en paix dans son nid de poussière.

Dès mon entrée à l'école préparatoire, je me pris d'une vive amitié pour Pierre Nicollet : un garçon plus grand que moi, beaucoup plus fort, pas très studieux, avec des yeux clairs et des cheveux frisés, — une vraie toison, fine, légère, mousseuse, d'une couleur indéfinissable, un peu jaune, presque grise, qui nous amusait énormément et provoquait les saillies de M. Gidard, quand nous lui laissions le loisir d'avoir de l'esprit. Je le connaissais depuis longtemps déjà, — deux ou trois ans, peut-être quatre, — car nous avions appris à lire ensemble à l'école de sa sœur, Mlle Annette. Mais là, je le remarquais à peine : l'école étant mixte, je préférais les petites filles. Du reste, je m'y trouvais trop heureux pour avoir besoin d'amis : l'école de Mlle Annette Nicollet était une véritable école de Thélème, comme il en existait avant que la pédagogie eût pris rang parmi les sciences, en un temps où la question du surmenage ne se posait point, où l'alphabet n'était encore qu'un joli livre d'images, où l'on n'inventait pas chaque année des méthodes nouvelles pour vous apprendre à faire des bâtons. D'ailleurs, les leçons y comptaient pour peu, les récréations pour beaucoup. Oh ! ces longues, ces douces récréations, dans la tiédeur du printemps, sous les platanes ou les marronniers de « l'Esplanade, » devant le souriant paysage qui se gravait dans nos yeux ! A nos pieds, le Bas-Bielle, avec ses vieilles maisons enchevêtrées, sa tour romaine, noircie par les siècles, l'enfoncement du port, la jetée dont la ligne grise coupait l'eau bleue ; et puis, le lac, où glissaient les voiles latines des grandes barques qui transportent les pierres de Meillerie, les fins canots des promeneurs, les bateaux à vapeur dont nous nous exercions à deviner de loin les noms :

— Celui-ci, qui vient, c'est l'*Aigle !*

— Non, non, c'est l'*Helvétie...*

Et nous nous querellions, jusqu'à ce que Mlle Annette nous dît, de sa voix tranquille :

— Ce n'est ni l'*Aigle*, ni l'*Helvétie :* c'est le *Léman !*

Si nous n'étions jamais d'accord sur les noms des bateaux qui pointaient à l'horizon, nous n'avions qu'un seul sentiment

pour notre maîtresse d'école : un sentiment commun qui nous unissait comme une religion, emplissant nos petites âmes d'une douceur pieuse; c'était l'adoration : adoration passionnée chez ceux d'entre nous que leur nature inclinait à la passion, ingénue chez les candides, inconsciente, attendrie ou déjà violente chez d'autres, selon les tempéramens. Mlle Nicollet nous apparaissait comme le commencement et le terme de nos pensées, absorbait nos journées, nous faisait haïr les vacances où nous ne la voyions pas. Aucun de nous ne lui aurait désobéi : la crainte de lui déplaire sans le vouloir nous empêchait seule d'être tout à fait heureux auprès d'elle. Nous observions ses moindres gestes, pour deviner ses désirs. Nous admirions ses plus insignifiantes paroles. Elle était pour nous la toute beauté, la toute bonté, la toute science. Et ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que je crois presque, aujourd'hui plus encore qu'autrefois, qu'elle fut vraiment tout cela !

Mlle Nicollet était jolie : le portrait que j'ai conservé d'elle me l'affirme aussi bien que mes souvenirs. C'est une médiocre photographie, antérieure aux progrès de l'art, piquée et jaunie par le temps; pourtant, comme elle me rappelle les lourds cheveux foncés, coiffés, selon la mode d'alors, en nattes savamment entrelacées, le petit front bombé et mutin, les grands yeux bruns, tendres, caressans, lumineux, la bouche un peu forte, mais d'un si beau dessin et qui souriait toujours, et la petite fossette du menton ! Oui, Mlle Nicollet était jolie. Elle l'est restée obstinément. Après avoir été une jolie jeune fille, elle est devenue une jolie personne, puis une jolie vieille fille. La vie a passé sur elle sans enlever presque rien à son charme. Elle n'a pas connu les joies des autres femmes, qui fondent une famille, sans qu'en revanche cet isolement l'ait déchargée de sa part de soucis. Mais, de même qu'elle a su renoncer sans aigreur aux biens que lui refusait l'existence, elle a, sans fléchir les épaules, supporté les fardeaux qu'y posait le destin; et peut-être que cette résignation explique la fraîcheur persistante du teint, la grâce si longtemps jeune des traits, des allures, de l'être entier. — Aussi simplement, aussi naturellement qu'elle était jolie, Mlle Nicollet fut bonne, sans plus d'efforts ni de recherche : et elle garda sa bonté comme sa beauté, active et fraîche jusqu'à la fin, ingénieuse, si délicate qu'on la sentait sans la voir... — Enfin, si Mlle Nicollet ne possédait pas la toute-science, comme

nous la lui prêtions vers notre cinquième année, du moins savait-elle beaucoup de choses intéressantes, qu'elle excellait à enseigner, parce qu'elle avait cette intelligence intuitive qui est un des plus rares parmi les dons de l'esprit. — Quand je pense à elle à présent, je crois comprendre qu'à l'époque où elle surveillait nos jeux sur l'Esplanade, elle était riche encore d'une autre vertu — la seule qu'elle ait plus tard perdue : — l'espérance. Par là, j'entends l'attente incertaine et délicieuse, le pressentiment joyeux des mille promesses infinies que murmurent les voix de la jeunesse aux âmes ornées qui semblent élues pour un bel avenir. Oui, ce devait être cette espérance qui mettait dans ses yeux bruns un éclat si magnifique, qui l'enveloppait comme d'une atmosphère de mystère et de clarté, qui émanait d'elle comme une chaleur amicale ou comme un parfum bienfaisant. J'en suis sûr, elle avait alors le cœur plein de tendresse, l'esprit plein de rêves, elle s'élançait vers le bonheur de toutes ses forces intimes.

Quand je quittai la classe de Mlle Nicollet pour entrer à l'École préparatoire, ainsi que mon âge l'exigeait, j'eus mon premier chagrin. Bientôt ce chagrin raisonna, me guidant sur la voie de découvertes dangereuses, m'incitant sourdement à la révolte : je comparais la douce familiarité des récréations sur l'Esplanade aux leçons de M. Gidard, et cette comparaison m'entraînait d'autant plus loin dans mes premières réflexions, qu'à tous les points de vue elle tournait à l'avantage de Mlle Nicollet : car enfin, en nous amusant, elle nous enseignait beaucoup de petites choses bonnes à savoir ; tandis que, sous le pupitre de M. Gidard, nous n'apprenions absolument qu'à inventer de mauvais tours à son adresse, à fabriquer des bonshommes en papier, à déchirer nos livres, à graver nos noms sur les bancs, à nous crier les uns aux autres de mauvais propos. Aussi, pendant une semaine ou deux, ne fis-je guère que m'affliger et m'irriter dans les coins de la cour pavée où nous jouions dix minutes après chaque heure d'étude, entre les trois ailes du bâtiment sombre. Pierre me consola en me parlant d'*elle :* car, bien qu'il fût son propre frère, il n'échappait point à l'ascendant qu'elle exerçait. Ces deux mots « ma sœur, » avaient sur ses lèvres un autre sens que sur celles de nos camarades. Pour ceux-ci, en effet, leurs sœurs n'étaient que de petits êtres inférieurs, qui pleurent au moindre coup, ne savent s'amuser qu'avec des poupées, font à tout propos les mi-

jaurées : des filles ! Pour lui, au contraire, sa sœur était un objet d'orgueil, d'affection, de tendresse. Il était fier d'elle. Il l'aimait, quoique avec moins d'exaltation romanesque que moi. J'imagine que c'est Mlle Annette qui avait fait de lui un garçon beaucoup plus gentil que les autres, avec sa mine éveillée et ses drôles de cheveux frisés, un garçon de goûts fins, franc comme l'or, poli naturellement, qui n'abusait jamais de sa force pour opprimer personne.

Notre amitié croissante me valut de revoir Mlle Annette : bientôt, Pierre m'emmena « goûter » ou jouer chez lui, après la classe.

Je l'avouerai, le cadre de la famille Nicollet me plut moins, pour Mlle Annette, que celui de l'Esplanade.

Il y avait d'abord le chef, — le grand-père paralytique, qui m'effrayait : du fond de son fauteuil à roulettes, avec, sous la broussaille de ses épais sourcils, ses yeux autoritaires qui couraient partout où ses jambes ne le portaient plus, il gouvernait la maison comme s'il eût encore eu sa force des anciens temps. En retrouvant à chaque visite sa mine dure, toujours menaçante, je pensais à l'ogre du Petit-Poucet. D'autant plus que je le savais sujet à de terribles colères, qui gonflaient les veines de son cou, tandis que des syllabes incohérentes sortaient de ses lèvres bleues : ogre enchaîné par les attaches invisibles qui retenaient ses muscles puissans. Membre de la secte des « darbystes, » il restait, dans son mutisme, d'une piété farouche : des « frères » venaient prier avec lui, ou lui lire les plus terribles morceaux de l'Ancien Testament ou de l'Apocalypse ; et ses yeux flambaient aux récits des massacres des Philistins ou des épouvantes des derniers jours. Malgré l'ardeur de ses convictions, et quoiqu'il ne bût que de l'eau, il avait fait prospérer la distillerie héritée de son père, que dirigeait maintenant son fils aîné, Juste, père de Mlle Annette, de mon ami Pierre, et de plusieurs autres enfans intermédiaires, que je connus à peine. Ce Juste Nicollet était un assez pauvre homme, lent, lourd, d'une intelligence paresseuse, sujette à de brusques réveils qui lui donnaient l'occasion d'être maladroite. C'est de lui que Pierre tenait sa fameuse toison ; mais sur la tête du père, cette toison semblait arrachée de place en place, comme celle d'un mouton qui aurait couru parmi des ronces ; son profil faisait songer à celui d'une brebis malheureuse ; sa voix même ressemblait à un bêlement.

— Sa femme souffrait d'une maladie qui la tenait toujours couchée : quand elle dominait sa douleur pour vaquer aux soins de la maison, sa figure prenait une expression désespérée, comme si chacun de ses mouvemens eût enfoncé des pointes dans sa chair : je frissonnais comme à l'approche d'un spectacle qui fait mal, quand j'entendais traîner ses pas sur le plancher d'un interminable corridor, sur lequel ouvraient toutes les chambres. Car l'appartement dépendait d'une vieille maison, construite en longueur entre une cour et la grand'rue à l'encontre des données les plus élémentaires de la raison, mal aérée, mal éclairée : une odeur rancie de vétusté y flottait constamment, mêlée aux aromes de l'absinthe, de l'anis, de la menthe et autres ingrédiens qui servaient à la fabrication des sirops ou des liqueurs. On m'offrait volontiers des friandises inédites. Je me rappelle qu'un jour, mon père m'empêcha de manger un fruit bizarre, que j'avais rapporté dans ma poche : une sorte de grand haricot aplati, sec, brunâtre. Je pensai longtemps, avec des regrets, à ce fruit mystérieux, qui venait peut-être de très loin : je découvris plus tard que c'était une caroube. Que faisait là cette caroube? Je l'ignore; mais Juste Nicollet avait un goût marqué pour les choses inconnues, qui le poussait parfois à d'étranges fantaisies commerciales : ce fut lui, par exemple, qui importa à Bielle les olives vertes et les sardines en boîtes, — deux « nouveautés » dont on s'étonna beaucoup. De temps en temps aussi, il faisait venir à ses risques et périls une bourriche d'huîtres ou un lot de poissons de mer, qu'il débitait aux gourmets. Une fois même, il essaya d'introduire le caviar : mais l'opinion fut unanime à trouver qu'on ne pouvait pas se risquer jusque-là, et son petit tonnelet d'œufs d'esturgeon lui serait resté pour compte sans la brèche qu'y fit un de nos maîtres, M. Lumet, lequel avait passé sa jeunesse en Russie. Je ne sais si ces petites combinaisons prolongèrent ou hâtèrent l'agonie de la distillerie.

Le vieux paralytique avait eu de nombreux enfans : ceux qui vivaient encore couraient le monde, et j'entendais de temps en temps parler d'eux.

J'appris ainsi que l'un d'entre eux, Pierre Denys, le parrain de mon ami, se trouvait dans l'Amérique du Nord, en train de faire, disait-on, « une grosse fortune. » Comment? On l'ignorait. Il était parti très jeune, avec quelques francs dans sa poche, en déclarant qu'il ne reviendrait que lorsqu'il serait riche, et il

n'écrivait jamais que des billets très courts, sans renseignemens ni détails, — de quoi montrer qu'il existait encore. J'assistai un jour à l'arrivée d'un de ces billets. Juste l'apporta en courant à son père, tandis que toute la famille trottait derrière lui, puis se groupait autour du fauteuil à roulettes, dans l'attente de quelque chose de très important; et il le lut trois fois, en pesant sur chaque mot. Tous les yeux brillaient, sans que je pusse comprendre pourquoi : en réalité, chacun lisait entre les phrases, devinait, conjecturait, faisait travailler son imagination sur les faits et gestes de « l'oncle d'Amérique. » L'âme du paralytique avait passé dans ses yeux, qui pétillèrent un instant dans un feu de joie, puis se fixèrent avec une indicible expression de mépris sur le lecteur, tandis que ses lèvres lourdes — barrière où se brisaient les paroles — mâchaient avec effort :

— Lui!... Lui!... bonne heure!... Un homme!... Un vrai!...

Mlle Annette se serra contre son père, qui baissait la tête sous le reproche indirect; et l'on me donna les timbres de l'enveloppe.

Un second frère, nommé Jules, courait aussi le monde, — autrement, à la façon de la pierre du proverbe, qui n'amasse pas mousse. Comme il avait, dans son enfance, une grande facilité pour toutes choses, on le destinait aux études. Mais, dans le courant de sa quinzième année, il disparut un beau jour, à la suite d'une troupe de saltimbanques. Pendant très longtemps on n'entendit plus parler de lui. Puis il envoya sa photographie, — une immense photographie, dans un cadre doré, — qu'on plaça dans la salle à manger : debout, il laissait pendre sa main gauche, qui tenait un chapeau haut de forme, tandis que la droite, ramenée contre sa poitrine, serrait une canne à corbin d'ivoire; sa tête émergeait d'un col de fourrure, — fière, avec une moustache belliqueuse et des yeux hardis. L'élégance de ce portrait en imposait à mon ami Pierre, qui, sans rien savoir de l'oncle Jules, ne parlait de lui que sur un ton d'admiration respectueuse, en souriant un peu :

— Quand mon oncle Jules reviendra...

Un jour qu'il m'exposait, en présence de sa grande sœur, tout ce qu'il attendait de ce retour hypothétique, Mlle Annette, mieux renseignée, l'arrêta et lui dit, avec une nuance de tristesse ou d'inquiétude au fond de ses jolis yeux bruns.

— Ne compte pas trop sur l'oncle Jules. Il est peut-être

moins riche qu'on ne le croirait à voir sa fourrure et son chapeau. Tu sais : tout ce qui brille n'est pas or!

Interloqué, Pierre réfléchit un moment, et se mit à demander :

— Qu'est-ce qu'il fait donc, notre oncle Jules?

— Ah! voilà! fit Mlle Annette.

Son regard s'attrista davantage.

— Tu ne sais pas? dit Pierre.

— Il voyage, expliqua-t-elle avec effort... On ne sait pas au juste où il est... Il n'est jamais content de ce qu'il a, et il cherche toujours des choses qu'il ne trouve pas... Grand-père défend qu'on parle de lui... Mais je crois que c'est un bon oncle quand même!

Si Pierre admirait, sur son portrait, l'oncle Jules, il n'admirait point l'oncle Adolphe, qui manquait d'éclat. L'oncle Adolphe, en effet, homme sans conséquence, passait pour un esprit plutôt faible ; au lieu de chercher à s'élever sur l'échelle hiérarchique des carrières bourgeoises, il s'était fait jardinier; — la pauvreté de son intelligence, pensèrent les siens, lui fermant les carrières plus élevées. Après avoir longtemps travaillé à la journée, comme un manœuvre, dans les « campagnes » du voisinage, il était entré au service d'un banquier anglais, M. Smithson, qui passait ses derniers étés dans la Villa Charlotte : une propriété merveilleuse, à deux kilomètres de Bielle, sur la route de Genève. M. Smithson laissa pleine liberté à son jardinier, qui se mit alors à développer tout à coup, dans l'arrangement des serres et des parterres, un goût d'artiste qui sommeillait au fond de son âme lente, comme engourdie, sans qu'il s'en fût jamais douté lui-même. Cet ignorant, qui connaissait à peine les noms des plantes, les apprenait tant bien que mal au jour le jour et ne les citait qu'en les écorchant; ce simple, sans ambition ni désir, transforma les jardins vulgaires de la Villa Charlotte en jardins féeriques, dont la réputation rayonna bientôt sur les rives du lac. Mais, sauf les fournisseurs et des parens d'Angleterre, personne n'y pénétrait : car M. Smithson, n'imitant point les plus complaisans parmi les propriétaires riverains, entendait rester chez soi, et fermait sa grille au public. De son côté, Adolphe Nicollet, à qui ses jardins semblaient un monde, en sortait le moins possible, et se montrait rarement en ville, où il se sentait dépaysé, Les siens persévéraient à le regarder comme un être inférieur; la curiosité même de percer les mystères de la Villa Charlotte ne put les décider à rendre visite à ce parent malencontreux.

retombé, disaient-ils, au niveau des paysans, et qui travaillait à la terre! Seule Mlle Annette, que la sûreté de son instinct élevait au-dessus des préjugés de caste, s'en allait parfois jusqu'à lui, sans rien dire à personne. J'eus la chance de la rencontrer, un jour qu'elle revenait d'une de ces excursions, dans un tel état d'enthousiasme qu'elle ne put s'empêcher de me prendre pour confident. En phrases qui peignaient comme des couleurs, elle me dit la magnificence des plantes exotiques qui, dans les vastes serres où semblaient jaillir des sources, vous donnaient l'illusion des tropiques, l'abondance des buissons de roses qui entouraient la maison de leur splendeur odorante, l'étrangeté des fleurs bizarres, dont son oncle, — qui variait leurs formes fantastiques, — ne parvenait pas à lui dire les noms difficiles à prononcer.

— Il y a jusqu'à des rochers artificiels avec toutes les plantes des Alpes, des fleurs si belles, si claires, qui ont des couleurs de pierres précieuses...

Avec un geste d'orgueil, elle ajouta :

— C'est l'oncle Adolphe qui a créé tout cela!... Il faut le voir, il faut l'entendre dans son jardin! Il en parle comme un poète!

Ces paroles me causèrent un vif étonnement, car, en ce temps-là, je partageais les préjugés des Nicollet : un jardinier n'était pour moi qu'un ouvrier d'un ordre inférieur, qui ne pouvait point ressembler à un savant, moins encore à un poète. Mlle Annette dit encore :

— Et il est si bon!... Je ne peux pas comprendre ce qu'on lui reproche... Faire pousser des fleurs, est-ce donc moins noble que de fabriquer des sirops?... Enfin!...

Outre ces trois oncles, mon ami Pierre possédait encore deux tantes : l'une, Jacqueline, était institutrice en Russie, dans une grande famille qu'elle finit par adopter pour sienne : elle troqua son prénom, peu distingué, contre celui de Césarine, revint une seule fois au pays qu'elle étonna par ses bijoux, ses robes de soie, ses allures de « princesse, » son accent étranger, dit des impertinences à tous, repartit en coup de vent, et mourut plus tard dans une ville d'eaux, sans avoir plus jamais revu les siens pour lesquels elle professait sans doute des sentimens analogues à ceux que leur inspirait l'oncle Adolphe.

— Ma tante Césarine, disait parfois Mlle Annette, ne comprend pas que tout le monde ne peut pas être prince!

Sa sœur Émilie s'était mariée en Angleterre, où elle avait été gouvernante. Elle seule écrivait régulièrement, parlait de son mari, — un commerçant qui semblait marcher vers la prospérité, — de ses enfans dont le nombre s'accroissait chaque année, de son désir de revoir sa famille, et promettait annuellement sa visite pour « le printemps prochain. »

Cette dispersion de la famille avait un caractère définitif qu'elle n'aurait point aujourd'hui : car, bien que les chemins de fer ne fussent plus alors une nouveauté, un voyage semblait encore une grosse affaire, surtout dans une petite ville un peu écartée, traditionnaliste et lente. Aussi, quand ils pensaient les uns aux autres, ces frères et sœurs se disaient sans doute qu'ils ne se reverraient pas souvent : leur vieux père pouvait fermer les yeux d'un instant à l'autre sans les avoir à son chevet; et, lui parti, quel lien resterait-il pour les rattacher à leur lieu d'origine?...

Peu de temps avant l'orage qui devait achever de disperser les Nicollet aux quatre vents des cieux, le bruit se répandit que Mlle Annette était fiancée à Marc Maguet, le fils du docteur, le plus brillant parti de la ville. Ce jeune homme venait de prendre ses grades dans une université allemande, d'où il rentrait avec un dogue d'Ulm, des bottes à l'écuyère, deux magnifiques balafres sur la joue droite, et un air « *burschikos* » qui produisait grand effet. Il allait s'associer avec son père, dans la direction de cette clinique spéciale pour les maladies des oreilles qui valait au docteur une réputation européenne et attirait à Bielle un grand nombre d'étrangers. Comme il était, en outre, très joli garçon, il faisait rêver les jeunes filles à marier, et toutes les mères. D'ailleurs : on savait le docteur ambitieux; on trouvait Marc « un peu fier » et « plutôt poseur; » on jugeait qu'il se marierait de préférence à l'étranger, pour la dot et les relations. Qu'un tel jeune homme, qui pouvait viser si haut, entrât dans une famille aussi modeste, sans que son père eût même l'air de le désapprouver, — voilà ce que personne ne put comprendre. Aussi les commérages allaient-ils leur train :

— Car enfin, ma chère, c'est une véritable mésalliance... Les Nicollet sont d'origine très commune... On ne sait même pas bien d'où ils sortent... Et il y en a un qui est jardinier!...

— Croyez-vous donc, répliquait M. Quartier, le syndic, — qui professait des idées égalitaires et possédait une étonnante provi-

sion de mots pittoresques, — croyez-vous donc que les Maguet soient issus de la cuisse de Jupiter?... On sait bien que leur arrière-grand-père était matelassier!

Des gens ripostaient en pinçant les lèvres, indignés qu'on rappelât ainsi, sans égards, l'humble extraction d'un homme qui avait fait son chemin!

— Possible... mais avec leurs relations, leur fortune!...

D'autres insinuaient :

— On dit que le docteur s'est laissé enjôler... Les malins trouvent toujours leur maître!

Ainsi couraient les langues, malveillantes plutôt que méchantes, car la crainte de déplaire à des gens puissans arrêtait les plus venimeuses. Ce fut la première fois que j'entendis la ville bourdonner autour des affaires du prochain : des silhouettes furtives s'introduisaient dans les boutiques, où d'interminables conciliabules se tenaient sous prétexte d'emplettes qui n'aboutissaient pas; dans les cafés, devant les « picholettes » de petit blanc que les sommelières renouvellent dès qu'elles sont vides, les hommes les plus graves bavardaient comme des commères...

Cependant, Mlle Annette rayonnait de bonheur, dans de jolies robes fraîches, légère comme une libellule, les yeux plus brillans, les lèvres plus roses, aspirant par tout son être la joie de vivre, de s'élancer vers l'amour, éveillant plus que jamais cette impression d'espérance qui émanait d'elle comme du printemps, comme des roses entr'ouvertes, comme des sources vives qui lancent leurs eaux d'argent vers l'inconnu des rivages. Les bonnes dames de la ville, volontiers guindées et toujours sur la réserve, lui trouvaient un air!... Oh! comme elles hochaient la tête en désapprouvant cet air-là! Je me souviens de l'avoir rencontrée, dans la grand'rue, au bras de son fiancé. Les gens les saluaient avec de faux airs gracieux : tandis que Marc soulevait son chapeau d'un geste un peu hautain, elle répondait en souriant à pleines lèvres, comme si chacun de ces saluts lui montrait que le monde entier se réjouissait de sa joie. Derrière elle, on se retournait, en pinçant les lèvres; et la grosse horloge, qui voit tant de choses, du haut de la tour carrée au bout de la rue, semblait l'observer de son œil rond. Comme le couple tournait à l'angle du Vieux-Marché, je les saluai d'un beau coup de casquette. Au lieu de me répondre comme aux autres, Mlle Annette m'appela du geste, et dit à son fiancé, en posant sa main sur ma tête :

— C'est un ami de mon frère, à qui j'ai appris à lire... Il est très gentil!

Puis elle m'embrassa sur les deux joues.

Il me sembla que Marc Maguet me regardait de travers, et je maudis l'erreur de la destinée qui m'avait fait naître quinze ans trop tard...

II

Le jour néfaste, Pierre ne vint pas au collège. Comme il ne manquait jamais, son absence me causa un étonnement auquel une sourde inquiétude se mêla bientôt. N'étant lié qu'avec lui, je passai ma récréation du matin tout seul, dans un coin de la cour, à rouler des idées noires pendant que les autres jouaient à saute-moutons. L'après-midi, avant de rentrer en classe, je fis un détour pour examiner l'école de Mlle Annette : les volets étaient fermés, comme dans les maisons où le deuil est entré. Je me demandai : « Qu'est-il arrivé? » Et mon cœur battit d'une douloureuse émotion.

J'entrais à peine dans la cour, que Paul Bourdon se détacha d'un groupe pour venir à moi. Paul Bourdon, le fils du procureur, était mon aîné de deux ans : il était fort et bête, et, dans cette école préparatoire où il s'attardait, sa force le vengeait de sa bêtise. Il en était le tyran redouté : jamais méchant gamin n'éprouva plus de plaisir à battre les faibles pour les voir pleurer, en criant :

— Gare à qui s'en mêle!

Avec son teint bilieux, sa peau trouée de petite vérole, son long nez de travers, il avait des instincts de bourreau. Tel père, tel fils, disions-nous : car le procureur possédait une solide réputation de cruauté doublée d'hypocrisie, puisqu'on savait qu'il jouait avec les malheureux tombés entre ses griffes comme le chat avec la souris. En réunissant nos forces, Pierre et moi, nous parvenions à tenir en respect cet ennemi. Mais seul, je ne pouvais rien. Quand je le vis s'avancer contre moi, je pensai qu'il voulait simplement profiter de l'absence de mon bon camarade pour battre une charge sur mon dos; et je me promis de ne pas lui faire le plaisir de pleurer. Mais au lieu de m'attaquer tout de suite, il s'arrêta en croisant les bras sur sa poitrine, me regarda un moment et me dit :

— Eh bien! ton ami Pierre, tu sais?

Cette phrase menaçante me fit plus mal qu'un coup de poing. Comme je n'y répondais pas, il reprit :

— Alors, tu ne sais pas?... Son père a fait faillite : il a déposé son bilan.

Faillite? Bilan? J'ignorais le sens précis de ces mots, qui ne se trouvent ni dans Phèdre, ni dans Cornelius Nepos. Je compris seulement qu'il s'agissait de quelque chose de très grave et de très malheureux pour les Nicollet; prêt à éclater en larmes, malgré ma résolution, je continuais à regarder en silence le grand garçon bouffi de joie méchante, qui ne m'avait jamais paru si laid. Cependant, quelques camarades se rapprochèrent, pour observer la fin du colloque. Bourdon me cria :

— Est-ce que tu ne comprends pas?

Je balbutiai :

— Faillite? Qu'est-ce que ça veut dire?

— Imbécile! répondit-il en ricanant. Tu ne sais pas même ça! Faillite, ça veut dire qu'ils n'ont plus d'argent, qu'ils ne peuvent pas payer leurs dettes, qu'ils sont déshonorés, qu'on va tout vendre chez eux, tout, tout, jusqu'à leurs lits, jusqu'à leurs cuvettes,... que personne ne voudra plus leur parler, qu'ils iront coucher dans la rue et qu'ils crèveront de faim!

Il se rengorgeait en détaillant cette misère; puis, promenant autour de lui un regard de triomphe, il ajouta :

— Moi, je sais bien : c'est mon père qui les poursuit!

J'eus la vision soudaine du terrible procureur, plus jaune encore que son fils, serrant entre ses griffes toute la famille Nicollet, Pierre, Mlle Annette, le vieux paralytique; et, saisi d'une colère qui décuplait mes forces, je me ruai sur Bourdon, sans dire un mot. Décontenancé par la brusquerie de l'attaque, et aussi par la vigueur inattendue dont je témoignais soudain, le grand garçon recula devant moi, en parant les coups, jusqu'au moment où mon poing fermé l'atteignit dans l'œil. Alors, comme un lâche qu'il était au fond, il se courba en hurlant sans vergogne. Ma victoire inespérée n'avait point épuisé ma colère : je le saisis d'une main par les cheveux, et, de l'autre, je lui labourai l'échine. Les camarades applaudirent en criant :

— C'est bien fait!... Il a ce qu'il mérite!...

Et les hurlemens du vaincu redoublaient.

Par malheur, M. Gidard arrivait sur le champ de bataille : il

ne compara pas les gros membres de Bourdon à mon corps gringalet; il ne demanda pas qui avait commencé; il s'approcha de nous, me tira par les épaules, et me dit :

— Deux heures de retenue!

Je fis : — Oh! sans trouver un mot pour ma défense.

En un instant, j'avais découvert à la fois les affaires, la haine et l'injustice. C'était une bonne journée.

Sitôt ma punition soldée, je courus chez les Nicollet. Décidément, je ne perdais pas mon temps ce jour-là : je découvris encore le malheur.

Ils se tenaient ensemble, les pauvres gens, dans la salle à manger, — la pièce la plus sombre de l'appartement, — autour de la table ronde, où fumait le café au lait du soir. Je remarquai qu'il y avait à côté de la cafetière du pain, du beurre, même du miel. Cela me rassura d'abord. Je pensai, avec un soupir de soulagement :

« Ils ont pourtant encore quelque chose à manger! »

Mais, en regardant leurs figures, je compris que le beurre ni le miel ne signifiaient rien : car ils se levèrent de table presque sans avoir touché au repas, en se serrant les uns contre les autres comme des moutons trop effrayés par l'orage, pour songer à brouter l'herbe qui s'étale à leurs pieds. Ils me considéraient avec des yeux effarés, comme s'ils se demandaient quel nouveau malheur j'apportais chez eux, et je demeurais sur le seuil, à tourner ma casquette dans mes mains sans oser m'approcher. A la fin, Pierre se détacha de leur groupe, et vint à moi en disant :

— C'est gentil à toi, d'être ici!

A son tour, Mlle Annette s'approcha; elle répéta, en m'embrassant sur le front :

— Oui, c'est gentil!

Elle baissa la voix pour ajouter :

— Nous n'avons pas beaucoup d'amis qui nous resteront fidèles!...

Un lourd silence planait dans la chambre. Ce fut elle encore qui le rompit, en disant :

— ... Pourtant, nous ne désespérons pas... Dieu peut nous sauver, s'il le veut!

De grosses larmes coulaient sur les joues du paralytique, dont un des enfans venait de pousser le fauteuil à roulettes dans

l'embrasure accoutumée : elle alla les essuyer d'un geste affectueux, en tâchant de sourire, tandis que son père, qui s'était mis à marcher de long en large, les mains derrière le dos, s'arrêtait à son tour devant moi, et commençait :

— Non, non, nous n'avons plus rien à espérer de personne, plus rien!... Nous sommes entre les griffes de Bourdon... Quand il vous tient, celui-là, et qu'il vous serre,... le bon Dieu même ne lui ferait pas lâcher prise,... si le bon Dieu se mêlait de ces affaires-là!

De l'autre bout de la pièce, la voix hachée et rauque du paralytique lança :

— Dieu... sait... tout... Dieu... peut... tout...

Juste, sans se retourner, esquissa un geste de désespoir.

— Oui, répéta Mlle Annette, debout à côté de son grand-père, Dieu aide ceux qui l'invoquent!

Cette confiance me rassura : puisque Dieu pouvait les sauver, pourquoi ne les sauvait-il pas? C'était si simple! Mille anecdotes, racontées à l'école du dimanche, prouvaient son intervention dans les affaires humaines : je me rappelai l'histoire d'un riche Anglais qui arrive dans un village des Alpes, juste à temps pour racheter à prix d'or la vache d'une pauvre femme qu'un impitoyable créancier fait vendre aux enchères publiques...

Les jours suivans, j'épiai les bruits qui couraient sur la catastrophe, dont la ville entière s'occupait : les Nicollet, d'origine française, avaient pris racine à Bielle depuis trois générations; et les anciens se souvenaient d'avoir toujours vu dans la grand'rue, à cent pas de la tour carrée d'où la grosse horloge observe les passans pour raconter à tout le monde où ils vont, leur enseigne à lettres blanches sur fond noir :

NICOLLET FILS, DISTILLATEUR

Maintenant, au-dessus de la boutique fermée, l'enseigne ne signifiait plus rien, et la ruine de la maison éveillait l'impression d'un vieil arbre qui s'abat. Il va de soi qu'on en cherchait les causes : au cercle, au café de la *Tête de Maure*, à celui de la *Croix rouge*, sur le seuil des boutiques, au marché, sous les arcades, autour des corbeilles de légumes, personne ne parlait d'autre chose; des échos de ces conversations m'arrivaient, à la table de famille où mon père les rapportait :

— Qu'est-ce qu'ils peuvent avoir fait? demandait le gros

syndic Quartier, en tirant les poils hirsutes de sa barbe rouge; spéculé?... joué à la Bourse?...

Son contradicteur habituel, le notaire Tiercet, long, mince et noir, répondait, avec son air d'oiseau de nuit, de sa petite voix grêle qu'on entendait à peine :

— La Bourse?... Le pauvre Juste Nicollet n'a seulement jamais su ce que c'est !

— Pourtant, reprenait le syndic, il n'y a pas d'effets sans causes, que diable! On n'arrive pas à la faillite comme on va boire une « picholette ! »

— Les concurrences, les difficultés, expliquait le chapelier Rabourin, il ne faut pas chercher plus loin... Quand un commerce commence à mal marcher, ça va vite... Ils ont emprunté, ces dernières années... Ils avaient des cédules chez tout le monde...

— Bourdon s'en mêlait un peu?...

— Peut-être.

— Oh ! alors!...

Il n'y avait pas besoin d'autre explication : quand Bourdon s'occupait des gens, ils étaient sûrs de leur affaire.

Parfois, des bouches sentencieuses prononçaient des aphorismes :

— Quand on voit que ça ne va plus, on s'arrête !...

Ou bien :

— Avant tout, on ne doit jamais rien faire perdre à personne!

— Et ils feront perdre, ceux-là !

— Combien?...

— Est-ce qu'on sait?... Quinze mille francs, peut-être vingt.

— Ça n'est toujours pas Bourdon qui perdra !

Je n'ai jamais oublié un fragment de conversation que j'eus l'aubaine de surprendre, un dimanche, à la sortie du Temple. Le dialogue commença entre M. Massod de Bussens, l'homme le plus considérable de la ville, gras, rigide, solennel, et le docteur Mathorel, un libre penseur qui affectait volontiers d'être toujours seul de son avis. Ils s'étaient arrêtés devant la statue romaine adossée à l'un des contreforts de la vieille église, que certains archéologues prenaient pour une déesse et d'autres pour une impératrice. Comme je passais derrière eux, j'entendis la voix sonore de M. Massod de Bussens prononcer le nom des Nicollet. Aussitôt, je dressai l'oreille; je saisis encore ce qui suit :

—... Pire qu'un malheur : une déception... Oui, une décep-

teur pour tous les honnêtes gens... On ne sait vraiment plus à qui se fier, au jour d'aujourd'hui!

Je le vois encore, appuyé de la main droite sur son parapluie à pommeau d'argent, la main gauche dans le revers de sa redingote, plus majestueux que la vieille statue romaine. Le docteur Mathorel, les yeux à terre, répondit, en remuant un caillou du bout de sa canne:

— Il n'y a peut-être pas de leur faute, après tout: il faudrait savoir...

J'aurais voulu lui sauter au cou pour cette parole de bonté; mais M. Massod de Bussens déclara d'un ton péremptoire:

— Malheureux ou coupables, en affaires, c'est la même chose!...

— Permettez, permettez, riposta le docteur...

D'un geste autoritaire, M. Massod de Bussens lui coupa la parole:

— Non, ne les défendez pas. C'est impossible. Leur cause est perdue: vous verrez qu'ils ne pourront pas rester à Bielle.

M. Tiercet arrivait, porté comme un fil léger par le flot des fidèles. Il saisit au vol cette dernière phrase, comprit aussitôt de qui l'on parlait, et s'arrêta, pour insinuer:

— Et la pauvre fille si méritante... Celle qui tient l'école... Voilà son mariage à l'eau, maintenant... Un si beau mariage!...

M. Massod de Bussens, patricien de vieille roche, ne pouvait que désapprouver les unions qui ressemblent à des mésalliances; aussi répliqua-t-il, avec autorité:

— Ce mariage, monsieur... Moi, vous savez, je n'y ai jamais cru... Il était absurde!

— Pourtant, les jeunes gens s'accordaient si bien! dit encore M. Tiercet.

Mais le syndic Quartier survenait à son tour, énorme, suant, s'épongeant le front, et, si pesant qu'il semblait enfoncer un pavé à chacun de ses pas. Et il interrompit la conversation:

— Quel sermon! hein? Ah! ces sermons qui ne finissent pas!... Vingt, vingt-cinq minutes, passe encore... Mais trois quarts d'heure!... Car il a duré trois quarts d'heure, messieurs, montre en main!

Les quatre hommes se mirent à descendre la grand'rue, mêlés à la foule qui s'écoulait lentement, par petits groupes bavards. Je les suivis, dans l'espoir de les entendre encore: ils avaient

baissé la voix, leurs propos se perdaient dans le bourdonnement général. Un peu plus loin, quand les figures confites, les redingotes pelées, les robes noires et les gants de filoselle des darbystes sortirent d'une allée sombre et filèrent le long des murs, le docteur Mathorel s'arrêta pour désigner la silhouette du procureur Bourdon.

— Il en a dévoré, celui-là! grogna-t-il.

Personne ne lui répondit. M. Bourdon, glabre, jaune, son psautier et sa Bible sous le bras, s'en allait à petits pas, les yeux mi-clos, un peu voûté, ruminant dans la béatitude d'une conscience tranquille les saintes paroles qu'il venait d'entendre ou de prononcer. Le docteur continua, la voix plus chaude:

— Et ça fait le saint!... Ça veut fonder des églises!... Ça se croit du troupeau des élus!... Ça se déclare choisi par Dieu, pour jouer de la harpe dans le Paradis!... Si c'est ça, les phalanges célestes!...

Pour l'apaiser, M. Tiercet insinua:

— Je croyais que le vieux Nicollet était de la même secte.

— Qu'est-ce que ça peut faire? riposta le docteur. Il n'y a que les loups qui ne se mangent pas entre eux. Ces mômiers-là, quand il s'agit d'argent, ils deviennent plus féroces que les anthropophages!...

Les Nicollet, qui ne partageaient point le fanatisme du paralytique, fréquentaient d'habitude, très exactement, l'église nationale. Mais leur affliction, au lieu de les conduire au culte, les en éloignait: craignant les regards, le mépris, la pitié, ils ne se montraient plus nulle part et restaient enfermés chez eux, dans l'attente effarée du moment où ils pourraient partir. A de longs intervalles, un des pasteurs ou quelque personne charitable ou curieuse allait les voir, écoutait leurs plaintes, leur recommandait d'avoir du courage et d'espérer. Mais le temps passait, aucun secours n'arrivait, et bientôt une affiche collée sur la devanture fermée de la boutique annoncerait la vente judiciaire...

Un après-midi de congé, je réussis à décider mon ami Pierre à sortir avec moi, « pour prendre l'air. » Il en avait besoin: habitué à l'exercice, le pauvre garçon pâlissait et maigrissait à faire peur, dans son immobilité oisive. Pourtant, il ne m'aurait jamais suivi sans l'intervention de sa sœur, qui lui dit:

— Va, mon petit Pierre. Il ne faut pas devenir malade. A quoi cela servirait-il?

Nous sortîmes par la cour, d'où une ruelle nous conduisit à l'Esplanade, sans nous obliger à passer par les endroits fréquentés. Que de jolis souvenirs, sous ces marronniers! D'ici nous voyions apparaître les bateaux qui doublent la pointe d'Yvoire, en venant de Thonon. Là, sur ce banc de pierre en forme de croissant, Mlle Annette s'asseyait pour surveiller nos jeux, moins de deux ans auparavant. Pierre me le montra, le doigt tendu, et dit:

— Te rappelles-tu? C'était le bon temps!

Il parlait presque comme un vieux, mon pauvre ami, ayant appris en quelques semaines beaucoup plus de choses que M. Gidard ne nous en enseignait en vingt mois de leçons. Avec un gros soupir, il dit encore:

— Ce bon temps ne reviendra pas!

Puis, comme nous nous remettions en marche, il me raconta leurs projets, posément, d'un ton réfléchi, d'un air sérieux de petit homme:

— A présent, nous savons au moins ce que nous allons faire... Oui, tout s'est décidé cette semaine... Ah! nous avons vu bien des choses, va!... Des choses qui nous ont étonnés!... Si tu savais!...

— Raconte-moi, Pierre, ça te fera du bien.

Il secoua gravement la tête, en répondant:

— C'est que, tu comprends, c'est des affaires de famille!

— Je ne répéterai rien à personne.

Il hésita encore un peu; puis, cédant enfin au besoin d'ouvrir son cœur, il raconta, d'une voix sourde:

— Je ne t'explique pas comment la débâcle est venue: c'est trop difficile, et je n'ai pas très bien compris... Je sais seulement qu'il aurait fallu trouver dix mille francs, pour Bourdon, et que mon père n'a pas pu... Alors, il y en a d'autres qui ont aussi réclamé de l'argent que nous leur devions, en disant qu'ils ne voulaient plus attendre... Et Bourdon a fait déclarer la faillite... Alors, mon père a écrit à tous ses frères et sœurs, pour demander leur aide, afin d'obtenir un concordat... Un concordat, tu sais, c'est un arrangement avec les créanciers. qui nous aurait permis de continuer la distillerie... Il y avait d'abord mon parrain, celui qui est en Amérique, et qui est riche. Tu comprends, nous comptions sur lui!... Mon père disait: « Pierre Denys fera quelque chose, pour sûr! » Eh bien! mon parrain a répondu que

cela ne le regardait pas !... Trois lignes sur une immense feuille de papier !... Comme je te le dis !... Ma tante Émilie a envoyé mille francs : une goutte d'eau dans la mer, a dit papa... Ma tante Césarine a écrit qu'elle devait aller aux eaux pour ses rhumatismes et ne pouvait rien envoyer pour le moment, mais que plus tard, si c'était vraiment nécessaire, elle ferait quelque chose... Plus tard !... Il n'y a que l'oncle Adolphe qui a été gentil. Nous ne comptions pas sur lui, certes !... C'est un si pauvre homme, tu sais,... un peu simple, comme un enfant... Pourtant, il nous a apporté ses économies... C'était touchant, de le voir avec le vieux portefeuille qu'il voulait absolument donner à mon père... Seulement, c'est trop peu de chose : avec un métier comme le sien, tu comprends, le pauvre oncle n'a pas gagné beaucoup...

Pierre se tut, comme pour contempler cette vision hâtive de l'égoïsme humain. Je lui demandai, après avoir un moment respecté son silence :

— Enfin, vous, qu'est-ce que vous allez faire ?

— Nous, nous partons.

— Où allez-vous ?

— Au Canada.

— Si loin !...

Je pensais à des récits de chasse, à des histoires de Peaux-Rouges.

— Qu'est-ce que vous ferez là-bas ?

— Ce que nous pourrons !... Mon père dit que dans ces pays nouveaux il y a de la place pour tout le monde, et qu'on y peut toujours gagner sa vie.

— Vous partez tous ?

— Non. Grand-père, comment veux-tu qu'il se mette en voyage ?... Il reste, et ma sœur Annette reste avec lui.

Ce fut comme une lueur salutaire dans l'ombre qui m'envahissait. Je dis :

— Ça doit te faire bien de la peine, de quitter ta sœur ?

— Pour sûr !... Mais quand il faut !...

Il poussa un gros soupir, en ajoutant :

— Elle aussi, voudrait bien partir !

Il parut hésiter, s'assura par un regard circulaire que personne ne nous observait, et continua, d'un ton plus confidentiel :

— Car son mariage, tu sais ?... Plus question !...

Je demandai, naïvement :

— Pourquoi ?

Pierre eut un petit rire sarcastique d'homme qui connaît la vie :

— Le docteur Maguet est venu voir mon père, dit-il... Ils ont causé longtemps, très fort, comme s'ils se disputaient... Moi, je tâchais d'écouter, à travers la porte, et j'entendais des mots comme « honneur » ou « considération, » qui revenaient sans cesse... Ma sœur, elle, ne voulait pas écouter, et regardait par la fenêtre... Enfin, le docteur est parti... Mon père avait les yeux pleins de larmes... Et il s'est mis à expliquer à ma sœur ce que ce vilain homme venait de lui dire : qu'il retirait son consentement, à cause de la faillite, et que Marc avait fini par comprendre... Ma sœur a répondu : « Eh bien ! je ne me marierai pas, voilà tout ! » Elle ne pleure pas, elle ne se plaint pas, mais on voit qu'elle a beaucoup de peine... C'est pour ça que je dis qu'elle voudrait bien partir avec nous... Mais il faut que quelqu'un reste pour soigner grand-père !...

En devisant ainsi, nous avions quitté l'Esplanade, descendu le raidillon qui conduit au bord du lac, et nous étions sur la grève, séparée de la route par un manteau d'acacias, à l'endroit où nous venions nous baigner en été. Pierre ramassa quelques galets et les lança sur l'eau, d'un geste adroit qui les faisait ricocher cinq ou six fois avant de disparaître. Ce jeu l'eut bientôt lassé ; il s'assit sur un tertre de sable, croisa les bras sur ses genoux et se mit à contempler en silence le beau paysage, l'eau pâle, les villages savoyards dont les toits miroitaient dans le couchant, le Mont-Blanc qui s'estompait dans l'air embrumé de l'automne. Il soupira :

— Je ne verrai plus tout ça, plus jamais !...

Je m'écriai :

— Ah ! Pierre ! je t'en prie, ne parle pas ainsi !... Quand tu seras grand, tu reviendras...

— Qui sait ?... L'Amérique, c'est si loin !... Et puis, on reste là où l'on est... Aucun de nous n'aura bien envie de revoir Bielle : nous y avons été trop malheureux.

Il aspira le bon air du lac à pleins poumons, comme pour en faire provision, se leva de son tertre, et me dit :

— Veux-tu rentrer, à présent ?

— Comme tu voudras.

Sur la route, il retrouva tout à coup son enfance, et se mit à courir du côté de Genève, en me criant :

— Je veux voir si j'ai encore des jambes!... Tâche donc de me rattraper!

Je partis derrière lui, et nous courûmes ainsi jusqu'à la Villa Charlotte. Comme nous nous arrêtions, hors d'haleine, devant la grille monumentale, une petite porte de service s'ouvrit dans le mur de clôture, et l'oncle Adolphe parut. Il était en blouse grise, en tablier bleu dont un coin se relevait jusqu'à la ceinture, coiffé d'un chapeau de bûchilles jauni par l'été, avec une ficelle autour en guise de ruban, et portait de lourdes bottes couvertes de terre et de poussière. Il avait une bonne figure large, rougeaude, aux traits épais, aux joues mal rasées. Il mit sa grosse main velue en abat-jour sur ses yeux ternes, regarda autour de lui comme un homme prudent qui examine, avant de s'y engager, un terrain rempli d'embûches, reconnut son neveu, et l'appela :

— Tiens, Pierre! Qu'est-ce que tu fais là?... Il faut justement que j'aille en ville pour voir ton père... Est-ce que tu rentres, toi?... Pierre n'osa pas dire que non, et l'oncle Adolphe se mit à marcher à côté de nous, de son pas pesant, sans souffler mot. Je me rappelai la parole de Mlle Annette: « Un poète..., » la belle action que Pierre venait de me raconter, et me sentis prêt à l'admirer, malgré son air de paysan, de cantonnier, de lourdaud mal dégrossi... Peut-être, en route, dirait-il quelque belle chose, comme en disent les laboureurs de Virgile?... Mais non, il n'ouvrit pas la bouche, et l'on eût cru qu'il ne voyait rien, ni le lac, ni les Alpes, ni la jolie silhouette de la ville perchée sur la colline, tant il semblait indifférent ou enfermé en lui-même. Il ne passa pas non plus par les ruelles, comme nous avions fait: il suivit bravement la grand'rue, d'un bout à l'autre, en tenant la main de son neveu, sans être gêné le moins du monde quand les gens se retournaient pour nous suivre des yeux. A vingt pas de la grosse horloge, nous rencontrâmes Marc Maguet, avec son énorme chien. Ce fut lui qui se détourna et je crus remarquer qu'il devenait tout rouge...

Peu de jours après cette dernière promenade, j'accompagnai à la gare mon petit camarade avec sa famille.

La gare! Encore un bon endroit pour les jeux, autrefois. Nous y venions rôder, à l'heure des trains, pour collectionner les noms des locomotives ou taquiner Henri le Fou, — le pauvre diable resté dans l'enfance qui déchargeait les bagages et portait

les valises. Mais, à partir de ce jour, la gare ne fut plus pour moi qu'un lieu de tristesse : le château des adieux. J'y revoyais toujours, dans mon souvenir, le triste groupe des Nicollet, debout avec leurs paquets sur le quai de départ : le père, effondré comme un mouton qui sent l'abattoir, les yeux gonflés, les gestes inquiets ; la mère, dont le visage se crispait dans l'effort pour réprimer son mal ; les enfans qui tâchaient d'être crânes, et surtout mon pauvre ami Pierre, qui sifflota jusqu'au dernier moment, les mains dans ses poches, en affectant un air dégagé. Ils s'empilèrent tous ensemble dans un compartiment de troisième classe, avec leurs sacs de nuit, leurs paniers, leurs paquets, leurs provisions de route, tellement affairés qu'ils ne pensaient plus à dire adieu à personne. Un employé, pour fermer les portières, écarta les mains qui se tendaient vers eux. Le train partit. Des mouchoirs s'agitèrent. Ils étaient loin : on ne les reverrait plus. Mlle Annette pleurait dans les bras de l'oncle Adolphe, sans se soucier du chef de gare, en casquette galonnée, qui les observait, ni d'Henri le Fou qui grimaçait dans sa barbe grise. Comme je pleurais aussi, elle me serra contre elle, tendrement, en disant :

— Pauvre petit ! Tu as bien du chagrin, toi aussi !...

Quelques jours après, on vendit les meubles : tout, tout, tout, selon la prédiction de Paul Bourdon, les lits, les tables, les chaises, les estampes qui décoraient les parois, jusqu'à de vieux daguerréotypes de famille, que l'oncle Adolphe racheta. Puis Mlle Annette alla s'installer avec son grand-père dans un très petit appartement de la rue du Collège. Leur bonne, la vieille Emmeline, qui les servait depuis plus de trente ans, ne voulut pas les quitter, bien qu'ils ne pussent plus lui promettre de gages.

III

Des années s'écoulèrent. Je devins étudiant. Je ne passai plus guère à Bielle que quelques semaines en été, pendant les vacances. D'un semestre à l'autre, j'y retrouvais les mêmes gens figés dans la paix des habitudes, les mêmes figures lentes à vieillir : le notaire Tiercet s'amenuisait, le dos plus voûté, les épaules plus serrées, si sec qu'on croyait entendre claquer ses os, son nez en bec d'épervier rejoignant son menton par-dessus ses lèvres recroquevillées sur les gencives édentées ; les poils

roux de la barbe et de la chevelure du syndic Quartier, toujours soufflant, suant, s'ébrouant, prenaient des tons indéfinissables de chanvre filé; la calvitie de M. Massod de Bussens, en dégageant son front, le nimbait d'une majesté de penseur; le docteur Maguet continuait à soigner des oreilles de tous les pays, et son fils, qui le secondait, ne se mariait pas; ce qui froissait dans leur amour-propre les mères des meilleures familles; le procureur Bourdon poursuivait ses mômeries, comme pour expier à force de dévotion les duretés qu'il persévérait à commettre, tandis que son fils Paul, qui travaillait avec lui, posait pour le bon vivant et le libre penseur, afin d'attirer une autre clientèle; un jeune pasteur, M. Trembloz, étonnait la ville par son éloquence : il l'étonna plus encore, vers ce temps-là, par une « histoire » qu'il eut avec Mme Massod de Bussens, qui même, à la suite de fâcheux commérages, alla passer une saison dans le Midi et, après son retour, se retira le plus possible (voir les *Roches blanches*). Des générations nouvelles venaient s'ébattre sur l'Esplanade, sous la garde de Mlle Annette, fidèle à son banc de pierre en croissant : fine et jolie encore, elle n'était pourtant plus la fraîche jeune fille qui conduisait son bataillon de gamins vers l'inconnu de la vie; dans ses beaux yeux bruns, la flamme de l'espérance s'était éteinte. Nous demeurions amis : un coup de casquette au passage, un gentil sourire en réponse, parfois quelques paroles échangées sous l'œil rond de la grosse horloge ou devant les arcades bernoises du Vieux-Marché.

— Avez-vous des nouvelles de Pierre, mademoiselle?

— De temps en temps.

— Que fait-il?

— Comment vous dire? c'est une vie si différente de la nôtre!

— Les Peaux-Rouges?...

— Non, non, le travail... Songez, il faut abattre des arbres séculaires, gagner pouce à pouce, sur la forêt, la terre qui nourrit... Ah! c'est une dure existence, je vous en réponds, qui ne ressemble guère aux romans qu'on en fait!

— Pauvres gens!

— Ne les plaignez pas. Ils aiment cela. Ils ne voudraient plus vivre comme nous.

— Parlent-ils de revenir?... Au moins en visite?...

— Pourquoi reviendraient-ils?... C'est si loin, cela coûte si cher!... Et grand-père est si vieux!... Il ne reconnaît plus per-

sonne, à présent, grand-père... Il ne s'apercevrait même pas de leur présence.

— Mais pour vous, mademoiselle Annette ?...

— Pour moi ?...

Les grands yeux bruns s'étonnèrent d'une supposition aussi saugrenue :

— Oh ! moi, je ne vaux pas le voyage ! Est-ce qu'on fait le tour du monde pour revoir une pauvre vieille fille comme moi ?

Ni dans le ton, ni dans le sourire désabusé qui accompagna ces paroles, il n'y avait la moindre amertume : Mlle Annette avait pris son parti de toutes choses, et trouvait très simple de vieillir isolée, en soignant son grand-père tombé dans l'enfance. C'était sa destinée : elle l'acceptait sans rien demander, en âme de paix et de résignation.

Or, pendant un été que je passais à Bielle, le bruit se répandit que Pierre Denys Nicollet, — le grand Nicollet, celui qui depuis des années s'enrichissait en Amérique, — voyageait en Europe et traverserait sa ville natale. Aussitôt, les curiosités s'éveillèrent. Pourquoi revenait-il au pays ? Que savait-on de sa fortune, de ses affaires, de ses projets, de sa personne ? Des renseignemens confus naquirent sans qu'on sût comment, se précisèrent, s'enflèrent, lui créèrent toute une biographie conjecturale. Sans être sûr de rien, chacun fournissait un détail à la légende, une hypothèse, un trait nouveau :

— Il paraît que...

Cette formule commode ouvrait la barrière au flot des affirmations incertaines, qu'un tour de ville transformait en faits établis. Il « parut » ainsi que, parti contre la volonté paternelle, « sans un sou dans sa poche, » cet homme éminent avait d'abord mangé beaucoup de vache enragée ; puis, fait « tous les métiers » : chemineau, portefaix, manœuvre, etc. ; puis, un beau jour, inventé quelque chose, — un ressort, un déclenchement, une vis, enfin « quelque chose dans la mécanique, » — pris des brevets, — fondé des usines, — et ramassé des millions, oui, des millions, qui tombaient dans ses coffres comme la manne au désert, des millions comme on n'en récolte que là-bas, dans ces pays nouveaux où l'on n'a qu'à se baisser pour les prendre...

Les gens positifs, ébahis, demandaient :

— Combien en a-t-il donc ?

On répondait :

— Lui-même ne le sait pas !

Et l'imagination collective brodait sur ce thème :

— Il paraît qu'il occupe des centaines d'ouvriers... Il paraît qu'il possède un vrai palais, à New York... Il paraît qu'il a des armées de nègres à son service...

On se souvint de son enfance : il ne ressemblait point aux autres; les plus clairvoyans lui avaient toujours prédit d'illustres destinées.

— Je le disais bien à son père, moi... Combien de fois ne lui ai-je pas dit, quand il était encore valide : « Voilà un gaillard qui fera son chemin !... »

— Est-il marié?

— On croit que non.

— Alors !

— Il n'est pas vieux... Que peut-il avoir?... Quarante ou quarante-cinq ans, guère plus... Il se mariera quand il en aura le temps...

Un peu de ce lustre rejaillit sur Mlle Annette; bien que son oncle fût encore jeune et qu'on admît en principe qu'il aurait une fois ou l'autre le temps de prendre femme, elle devint tout de même une héritière virtuelle, Comment croire qu'elle resterait maîtresse d'école jusqu'à la fin de sa vie, avec un pareil richard pour lui donner un coup de main?

— Son oncle la dotera, c'est sûr !...

Elle, certes, n'y pensait pas, un peu gênée, pourtant, par les regards qui la suivaient dans la rue, par les saluts plus respectueux des hommes, par les mines plus amènes que lui faisaient les dames.

— Eh bien ! mademoiselle Annette, lui demandai-je un jour, en l'arrêtant au sortir de son école. C'est vrai, tout ce qu'on raconte de votre oncle?

Un léger mouvement d'épaules, un fin sourire :

— Je ne sais pas... Comment saurais-je?... Il n'écrit jamais.

— Mais alors, ces renseignemens si précis... D'où viennent-ils donc ?

— Des gens. Pas d'autre source. Vous savez bien comment les histoires se font.

Puis, pensive :

— Pour moi, j'ai beaucoup de peine à croire qu'il soit si riche, car...

Elle s'interrompit, hésita, rougit, finit par ajouter :

— S'il était aussi riche qu'on le dit, il aurait pensé à sa famille, à son père.

J'insinuai :

— Peut-être n'en a-t-il pas eu le temps.

Elle se récria, indignée :

— Oh !...

— Songez. C'est très absorbant, de faire une fortune pareille... On n'a pas le loisir de songer à autre chose, de s'abandonner à ses sentimens... L'argent, d'abord, les affaires... Les sentimens, on leur réserve un tour pour l'avenir, s'il en reste...

— S'il a seulement la moitié des millions qu'on lui prête, votre oncle a dû travailler comme plusieurs hommes...

Elle baissait les yeux, mordillait ses lèvres, tapotait du bout de son parasol les pavés plats, de beaux pavés neufs qui, grâce à l'initiative du syndic Quartier, venaient de remplacer, dans la ville, les pierres inégales d'autrefois.

— Vous ne vous rappelez donc pas? dit-elle... Nous lui avons écrit une fois, dans un moment terrible... Il a été si dur !...

— Vous lui en gardez rancune?

— Oh ! non, je ne lui en veux pas... Il me semble un étranger, voilà tout !

Un télégramme de M. Pierre Denys avertit sa nièce de son arrivée. Elle se rendit à la gare, pour le recevoir. Quelques personnes, dont j'étais, s'y rendirent également : les unes pour saluer un ancien camarade, les autres par simple curiosité. On vit descendre d'un coupé de première classe un petit homme trapu, au menton rasé, au profil net, à la mâchoire solide et carrée, avec un regard qui se posait sur les objets comme pour les prendre et s'en détournait comme s'il les emportait. Il était en complet gris, avec un col droit très raide, une cravate jaune où fulgurait un brillant, un chapeau mou, des gants brique, une double chaîne d'or étalée sur son gilet. Un nègre, qui descendit derrière lui, tenait à la main une valise en peau de truie. L'apparition du nègre fit courir un frisson d'étonnement parmi les assistans, comme si elle confirmait les racontars les plus fabuleux.

Comme le voyageur cherchait des yeux autour de lui, Mlle Annette s'approcha :

— Mon oncle?

— Oui, c'est moi.

D'autres personnes s'avancèrent aussitôt. Il y eut des salutations, des complimens, pendant lesquels le nègre demeurait droit comme un piquet derrière son maître, la valise à la main. Déjà, le visage de M. Nicollet exprimait l'impatience. Cependant le syndic Quartier, familier, loquace, jovial, lui posa la main sur le bras, et l'invita pour le lendemain à un modeste « souper » que tenaient à lui offrir quelques notables, heureux de le revoir ou désireux de nouer connaissance avec lui.

— Je vous remercie, répondit M. Nicollet d'un ton bref; demain soir, je serai parti.

— Comment! Comment! Comment! s'écria le syndic en roulant ses gros yeux ronds... Vous revenez après tant d'années dans votre ville natale, et vous n'y restez pas vingt-quatre heures !... C'est impossible !... C'est...

M. Nicollet tira sa montre d'un geste machinal, et l'interrompit en disant :

— Les affaires !

Le ton était aussi tranchant que le mot. Heureusement que M. Quartier, malgré son ventre énorme, avait l'esprit agile, et savait prendre un parti. Il interrogea des yeux les personnes présentes, vit leurs visages s'allonger, et proposa crânement, sans s'arrêter aux difficultés :

— Eh bien ! ce soir ?

Comme une ombre d'hésitation passait dans les yeux du voyageur, il s'empressa d'ajouter :

— A moins que vous ne soyez fatigué du voyage ?

L'idée qu'on pût le croire fatigué par n'importe quoi fit hausser les épaules à M. Nicollet, qui répondit :

— J'accepte avec plaisir. Je ne suis jamais fatigué !

Là-dessus, il toucha le bord de son chapeau, fit un signe à son nègre, un autre à sa nièce, et dit :

— J'ai retenu un appartement à la *Tête de Maure*. J'espère que tout est en règle.

Le portier de l'hôtel, qui était en retard, arrivait en soufflant et en s'excusant. Un murmure d'admiration s'éleva derrière le groupe qui s'éloignait :

— Un rude homme, hein ?...

— Qui connaît le prix du temps !

— Et qui sait ce qu'il veut !...

Au commencement de l'après-midi, la vieille Emmeline tra-

versa la ville de toute la vitesse de ses jambes rhumatisantes. Pourtant, voyant l'épicière sur le seuil de sa boutique, elle ne résista pas à la tentation de s'arrêter quatre secondes, pour dire en passant :

— Je vais commander la voiture au père Brindeau... Croyez-vous ça?... Il parle d'acheter la Villa Charlotte !

En effet, depuis la mort de M. Smithson, c'est-à-dire depuis deux ou trois ans, la Villa Charlotte était en vente, gardée seulement par l'oncle Adolphe, qui entretenait les jardins, et par un portier. La nouvelle fit en un clin d'œil le tour de la ville, volant d'une boutique à l'autre, grimpant les escaliers des maisons à deux étages, bourdonnant dans les cafés. Partout, la même exclamation l'accueillait, cette bonne expression locale qui dit si bien l'étonnement, le doute, la crainte d'être dupe et le désir de croire.

— *T'y possible?...*

Toutes les têtes se mirent aux fenêtres quand un bruit de roues sonnant sur le pavé signala le passage d'une voiture : la vieille Emmeline revenait, dans la meilleure calèche du père Brindeau, qui conduisait lui-même, droit sur son siège malgré ses soixante-quinze ans; et elle regardait les gens, en secouant sa tête ridée, d'un air d'étonnement qui semblait dire : « *T'y possible* que je sois là, moi, la pauvre servante de si pauvres gens, sur ces coussins verts, traînée par ce cheval blanc, comme une princesse?... Au moment où elle tournait dans la rue du marché, le syndic Quartier, toujours un peu farceur, lui tira un grand coup de chapeau; ce qui la fit rougir jusqu'à la racine des cheveux, sous son bonnet de paysanne. Le murmure soulevé sur son passage ne s'était point encore apaisé, quand la calèche repassa, emportant l'oncle et la nièce, avec le nègre à côté du père Brindeau, sur le siège. Ils firent d'abord le tour de la ville : de temps en temps, M. Nicollet, pour rendre un salut, touchait le bord de son haut-de-forme, plus luisant, mieux lustré que les plus beaux modèles exposés à la devanture de M. Rabourin; ou bien sa main, gantée de gris, se tendait vers une maison nouvelle, vers un édifice réparé, et l'on devinait qu'il demandait des renseignemens. Mlle Annette répondait, expliquant en deux mots la construction de la Poste ou les réparations du château; puis ils se taisaient ensemble, n'ayant évidemment rien à se dire. Sur le port, ils s'arrêtèrent un instant :

M. Nicollet alla jusqu'au bout de l'embarcadère, et reconnut le vieux pontonnier, qui depuis un temps immémorial jetait l'amarre aux bateaux à vapeur.

— Tiens ! dit-il, c'est encore lui qui fait le service ?

— Non, répondit Mlle Annette. Il est aveugle. Mais il se fait amener ici pour les arrivées.

— Drôle d'idée ! fit M. Nicollet en regagnant sa voiture.

Vers les cinq heures, ils rentrèrent de leur promenade. On vit de nouveau la vieille Emmeline repasser dans la calèche, puis revenir avec M. Vallot, le régisseur chargé de vendre la Villa Charlotte : son commis avait été le chercher en courant au café de la *Tête de Maure*, où il laissa sa « picholette » inachevée, — avec le verre sur la bouteille, pour la réserver. On chuchotait :

— Il paraît que ça y est...

— Il paraît !...

Les négociations ne durèrent guère qu'une vingtaine de minutes : M. Vallot reparut, avec la figure d'un homme qui sort d'un rêve, remuant les bras et gesticulant comme pour se prouver à lui-même qu'il était bien éveillé. Comme le notaire Tiercet se trouvait sur son chemin, il lui prit le bras en disant :

— Venez avec moi finir ma « picholette, » monsieur Tiercet... Je vous raconterai...

Et il répétait :

— Incroyable !... Parole d'honneur, on n'a pas idée d'une chose comme ça !...

Des curieux les suivirent, envahissant à leur suite la *Tête de Maure*, où M. Vallot commença par finir sa « picholette » et par en demander une deuxième : car rien ne donne soif comme les bonnes affaires. Il y avait autour de lui, entre autres, M. Tiercet, le syndic Quartier, le chapelier Rabourin, cet animal de Paul Bourdon que je n'avais pas revu depuis le collège, et jusqu'au docteur Mathorel, qui cependant ne fréquentait guère le café. Il les regarda tous en disant :

— Vous pouvez écouter... Ça n'est pas un secret, puisque c'est fini !...

— Comme ça ?... En un quart d'heure ?...

— Vous allez voir !

Et M. Vallot, sa bonne figure bourgeonnante tout épanouie, fit son récit, en tiraillant sa barbe :

— Voici comment ça s'est passé... J'étais là, à cette même

table, en train de vider ma « picholette, » quand mon commis vient me dire : — Monsieur Vallot, il faut venir tout de suite : il veut acheter la Villa Charlotte. — Qui, il? que je lui demande. — L'Américain... Et il paraît qu'il faut se dépêcher. — Dépêchons-nous donc, que je dis. Et je rejoins la vieille Émmeline, qui me dit : — Monsieur Vallot, dépêchez-vous : il ne veut pas attendre !... — Je lui réponds : — La Villa Charlotte ne va pourtant pas s'en aller ! — Bien sûr, mais avec lui, voyez-vous, ça va ric rac, comme si l'on avait toujours le feu au derrière. — Je monte dans la calèche : le père Brindeau fouettait sa bête comme pour aller éteindre un incendie...

Peut-être trouvait-on le préambule un peu long ; mais M. Vallot n'entendait pas manquer un seul de ses effets, et il comptait bien raconter sans omettre un détail l'emploi de ses vingt minutes. Il vida la moitié de son verre et reprit, la moustache humide :

— J'arrive chez les Nicollet. Il y avait encore le café sur la table. Le paralytique était dans son coin : il a l'âme chevillée au corps, celui-là, à croire qu'il veut tout de bon attendre jusqu'à la fin du monde ! L'Américain fumait un cigare... un cigare !...

Le geste de M. Vallot esquissa un formidable havane :

— Et qui sentait !... Il me montre une chaise, et me dit, avant même que je sois assis : — Quel est le prix de la Villa Charlotte? — Moi, je lui réponds : — Pour ce qui est du prix, monsieur, on pourra toujours s'arranger, si la « campagne » vous convient. Voulez-vous la reprendre avec le mobilier? — Oui. — Eh bien, ça peut être une affaire avantageuse : le mobilier a coûté les yeux de la tête ; M. Smithson a tout fait venir de Londres, directement ; rien que les papiers, voyez-vous... — Il me coupe la parole ; — Je ne vous demande pas toutes ces explications ; je vous demande le prix de la villa, avec son mobilier ?... — Les héritiers de M. Smithson, qui ont confiance en moi, m'ont laissé de la marge ; et je sais bien que ce qu'ils veulent surtout, c'est vendre. Pourtant, quand il faut fixer un prix, comme ça, de but en blanc, sans savoir les idées de l'acquéreur, on hésite un peu, n'est-ce pas ? On voudrait le voir venir, causer, s'entendre, enfin !... Aussi, je me mets à lui expliquer qu'il n'y a pas de plus belle « campagne » sur les bords du lac jusqu'à Genève..., excepté celle du baron de Rothschild, bien entendu !... Mais voilà qu'il fronce les sourcils, qu'il me regarde

comme s'il voulait me manger, et qu'il finit par crier, d'une drôle de petite voix qui sifflait : — Je ne vous demande rien de tout cela, je vous demande le prix de la Villa Charlotte ; est-ce que vous ne comprenez pas ? — Ma foi, je me décide, je lâche un gros chiffre, sans toutefois couper les ponts derrière moi, je dis : — Je crois que les héritiers de M. Smithson la donneraient pour 500 000 francs... — Il fronce encore les sourcils : — Vous croyez, vous croyez, qu'il me dit, voyons, avez-vous qualité pour traiter, oui ou non ?... Oui ?... Eh bien ! j'offre quatre cent cinquante... — Je tâche de marchander un peu : — Avec le mobilier qui vient de Londres... — Il m'interrompt avec un sacré geste qui coupe l'air en deux : — Quatre cent cinquante ! oui ou non ?... — Vous comprenez qu'avec un homme comme ça, il ne faut pas barguigner... Je dis : — C'est oui ! — Alors, il se tourne vers sa nièce ; — Donne-moi une feuille de papier, qu'il lui dit. Il tire de sa poche une espèce de plume en caoutchouc qui a l'encre en dedans, et il me la tend en disant : — Écrivez la promesse de vente. — Et voilà !...

Les auditeurs se regardèrent, en cherchant l'expression de leur émerveillement. Le syndic Quartier s'écria :

— Nom de nom !...

M. Rabourin, plus énergique encore, proféra un retentissant :

— Cré mâtin !...

Paul Bourdon, avec l'air suffisant que lui donnaient les écus arrachés par son père au pauvre monde, déclara :

— Les Américains sont comme ça !...

Et M. Vallot :

— Jamais au grand jamais, vous entendez ! je n'aurais cru qu'une affaire pût marcher d'un tel train !

En ce moment, le père Brindeau, le voiturier, fit son entrée. Avec sa barbe en collier, son visage bronzé par les courses, ses deux longues dents proéminentes noircies par le tabac, c'était un vieux taciturne dont on ne tirait jamais quatre mots à la file. Il venait sans curiosité, pour prendre sa « picholette » quotidienne, en fumant son éternelle pipe et en épelant le *Courrier de Bielle*. Mais on ne le laissa pas tranquille : tous les auditeurs de M. Vallot se tournèrent vers lui, et une foule de questions l'assaillirent à la fois :

— Voyons, Brindeau, demanda le syndic, vous qui l'avez conduit à la Villa Charlotte, qu'est-ce qu'il a dit ?

— Il est resté longtemps? ajouta M. Tiercet.

Paul Bourdon, en même temps :

— Quelle mine faisait-il? Qu'est-ce qui lui plaisait surtout?

Le vieux philosophe déplia paisiblement son journal, en haussant les épaules; et il répondit d'un ton bourru :

— Je ne sais pas. Je suis resté dans la cour, moi, avec mon cheval. Est-ce que je m'occupe des affaires qui ne me regardent pas?

Un peu déconcertés, les autres ne se tinrent pourtant pas pour battus.

— Cette visite, elle a duré longtemps? reprit M. Rabourin.

— *Ouah!* pas seulement une demi-heure.

Ils échangèrent des regards émerveillés, des exclamations; puis M. Tiercet demanda, les yeux pétillans de malice curieuse :

— A-t-il au moins vu son frère, le jardinier?

Le père Brindeau but un coup, s'essuya les lèvres du revers de la main, et dit :

— Le jardinier?... Il ne s'est pas montré!... Il se cachait...

— L'Américain ne l'a pas demandé?

— *Ouah! pas plus!...*

— Il l'a oublié, dit M. Vallot en clignant de l'œil. Si vous croyez qu'un homme comme lui a le temps de penser à sa famille!...

Et, la série des renseignemens précis étant épuisée, on entra dans celle des commentaires et des conjectures.

Je n'assistai point au souper qui suivit cette scène; mais tant de personnes m'en ont fait le récit détaillé, que je puis bien essayer de le rappeler après elles.

M. Nicollet causa d'abord la plus vive surprise à ses hôtes, en arrivant en habit noir et cravate blanche. La solennité de son costume souligna d'emblée le contraste plutôt pénible qui s'accentua bientôt entre la bonhomie de leurs vestons larges, de leurs gestes sans façon, de leurs ventres confortables, et ses allures sèches, comme articulées. On s'attendait à le voir familier, souriant, bon garçon, heureux de reconnaître les figures d'autrefois, de retrouver de vieilles habitudes. Au lieu de cela, il parlait à peine, posait sur les gens un regard qui les pesait, pinçait les lèvres, et faisait des boulettes avec la mie de son pain, comme un homme qui dîne seul dans un buffet de chemin de fer. M. Quar-

tier, fin connaisseur en vins, avait préparé une gamme savante des meilleurs crus du canton; elle commençait par un petit *Villeneuve* clair, léger, doux au palais, montait au *Dézaley* parfumé, puis à l'*Yvorne* corsé et savoureux, passait par un *Cortaillod* rouge, qui valait le Bourgogne, et se terminait par un *La Côte* de 1834, d'une magnifique couleur dorée. M. Nicollet considéra d'un œil terne ces merveilleux échantillons de la viticulture vaudoise, et ne but que de l'eau, sans le moindre souci de la déception qu'il causait.

— Un doigt de ce *La Côte*, cher monsieur!... Rien que pour trinquer avec nous... On est Vaudois ou on ne l'est pas, que diable!...

— Je ne fais jamais d'exception à mes habitudes.

On avait cru lui plaire en commandant des plats locaux, triomphe de la vieille cuisine du pays, dont il devait s'être régalé dans son enfance. Il y avait des féras du lac en sauce au vin blanc, un civet de lièvre à la crème, des canards aux petits oignons, un énorme saucisson de Payerne cuit dans la pâte avec une salade au lard, un « farcement » d'épinards et, pour le dessert, un vacherin à la crème décoré de fleurs en chocolat. M. Nicollet mangea trois bouchées de poisson sans sauce, un filet de canard, une cuillerée d'épinards. Comme un des convives insistait pour qu'il goûtât au moins au saucisson, il déclara :

— Je ne prends jamais de charcuterie.

... Traiter de charcuterie un saucisson de Payerne, qui donc aurait pu prévoir ça?

— ... On perd donc l'habitude de boire et de manger, par là-bas! s'écria Rabourin.

La conversation fut navrante : on pensait que M. Nicollet s'informerait de ses anciens camarades, des personnes qu'il avait connues autrefois, de quelques « types » légendaires dont les bons mots ou les mésaventures fournissent un thème inépuisable aux réunions de vieux amis; il se contenta de poser des questions catégoriques sur le développement de la ville, — sur l'état des écoles, — sur les établissemens de charité, — sur la bibliothèque communale : combien possédait-elle de volumes? combien d'élèves comptait le collège classique? combien l'hôpital recevait-il de malades chaque année? combien de pensionnaires pouvait contenir l'asile des jeunes filles? quel était le chiffre d'affaires de la fabrique de poterie? Les convives s'interrogeaient

des yeux, et le syndic Quartier, embarrassé, se grattait la tête en répondant :

— On n'a pas tous ces chiffres-là dans la tête!

L'œil glacial de M. Nicollet, posé sur lui avec un inexprimable dédain, semblait dire : « Que diable peut-on avoir dans la tête, quand on n'y a pas des chiffres? et que faites-vous de votre temps, vous, syndic, si vous ne compulsez pas toutes les statistiques qui peuvent intéresser la ville?... » Ce regard, comme celui d'un juge, gênait terriblement M. Quartier, qui n'osait ni manger à son appétit ni boire à sa soif, et se trouva plus ému qu'un écolier à son premier examen quand M. Tiercet lui fit signe qu'il était temps de prononcer son speech. Le pauvre homme frappa trop longtemps son verre de son couteau, pour réclamer un silence qui se fit tout de suite, se leva en s'essuyant le front, et commença d'une voix mal assurée, les yeux fixés sur le vacherin à la crème. Il expliqua que Bielle était fière de reconnaître un de ses enfans qui avait fait un si beau chemin; que tout le monde serait content de voir M. Nicollet rentrer définitivement au pays, si jamais il voulait prendre un repos bien mérité; que son exemple était un bon exemple pour les jeunes gens de la génération nouvelle, et ainsi de suite. Mais la froideur ambiante gagnait sa parole; M. Rabourin ne manqua pas de souffler à l'oreille de M. Tiercet :

— Notre syndic ne se couvre pas de gloire, aujourd'hui!

On l'applaudit du bout des doigts quand il eut fini. M. Nicollet avait écouté sans broncher, la tête enfoncée dans son col droit, en jouant avec son couteau. A peine M. Quartier rassis, il se leva comme poussé par un ressort, et improvisa en petites phrases nettes une réponse que le journal du surlendemain reconstitua :

« Messieurs,

« Je vous remercie de votre bon accueil. Je m'en trouve très honoré. Mais je ne vois pas comment je l'ai mérité. J'ai bien fait mes affaires, voilà tout. J'ai travaillé et j'ai réussi. J'ai donc la récompense que j'ai gagnée. Je ne demande rien de plus. Je souhaite que beaucoup de vos fils fassent comme moi. Le monde est grand : il y a partout de l'activité à déployer, des efforts à tenter, de l'espace à conquérir, de l'argent à gagner. Agir et s'enrichir, voilà les véritables fonctions de l'homme. Si je suis content de quelque chose, c'est de les avoir remplies; car je les ai remplies,

messieurs, de toutes mes forces. Et je compte bien continuer aussi longtemps que je le pourrai, puisqu'on ne se lasse jamais d'agir. Quand je ne pourrai plus, eh bien ! je reviendrai parmi vous, parce que ce pays est beau, et parce que j'y suis né. J'espère que ce sera le plus tard possible, car je me sens encore assez jeune pour travailler et pour augmenter ma fortune. Messieurs, à votre santé !... »

Et il trempa les lèvres dans son verre d'eau, pendant qu'on l'applaudissait.

Tous grillaient d'envie de l'interroger sur l'affaire de la Villa Charlotte ; mais, malgré l'allusion à ses projets d'avenir qu'il avait introduite dans son speech, personne n'osa : ce petit homme en cravate blanche, dont les lèvres minces ignoraient le sourire, n'était point de ceux auxquels on pose des questions ; et l'on continua de répondre tant bien que mal aux siennes :

— ... Quel est le rendement de l'usine à gaz?... Combien la vigne donne-t-elle par hectare dans les bonnes années?... dans les mauvaises?... pour une moyenne déterminée?... Quel est le prix du vin pris sous le pressoir?... etc.

Au coup de dix heures, il se leva pour prendre congé. On s'efforça de le retenir :

— Comment? Déjà?... Mais c'est le bon moment de la soirée !

Il répondit :

— Je me couche toujours avant dix heures et demie... Toujours.

— Même en voyage ? insinua M. Quartier.

— En voyage aussi. Quand les heures des express ne cadrent pas avec mes habitudes, je commande un train spécial.

Il les laissa béans sur ce dernier trait.

Après sa sortie, il y eut un moment de silence, comme si chacun analysait son impression. Puis, le syndic Quartier prit une bouteille, et se mit à remplir les verres de ses voisins, en disant :

— C'est qu'il veut tout savoir, ce mâtin-là !

M. Rabourin déclara :

— C'est un rude homme !

Le notaire Tiercet, sentencieux :

— Le monde appartient aux volontés comme la sienne !

Le docteur Mathorel, qui aimait à bien vivre et s'était mortellement ennuyé pendant le repas, s'écria, en tapant du poing sur la table :

— Eh bien! moi, si vous voulez que je vous dise la vérité, je le trouve assommant!... Il n'est plus un Vaudois, et il n'est pas un Américain... J'en ai connu, des Américains, de vrais... Celui-là n'en est que la caricature... Il a de l'argent, grand bien lui fasse... Il se commande des trains spéciaux, comme un monarque, tant mieux pour lui!... Mais, si tout le monde lui ressemblait, il n'y aurait plus qu'à s'en aller dans la lune!... Boire de l'eau, ne rien manger, ne jamais rire, ne penser et ne parler qu'en chiffres... Non, là, je ne voudrais pas être ainsi pour tout l'or de la Californie!

— Oh! vous, docteur, dit M. Rabourin, vous êtes un original!...

Le lendemain matin de bonne heure, M. Nicollet se rendit à la Banque de la Côte, où il resta un petit quart d'heure, puis chez le notaire Tiercet. Ensuite, il alla sur l'Esplanade, jeta un coup d'œil sur le paysage, et rentra chez son père. En chemin, il rencontra quelques-uns de ses hôtes de la veille, qui hésitaient à l'arrêter : le salut qu'il leur rendit les tint à distance. Il ne fit aucune visite et repartit par l'express de midi, avec son nègre et sa valise en peau de truie. Dès le soir, toute la ville savait que son père et sa nièce habiteraient désormais la Villa Charlotte, qu'il leur assurait une pension considérable, qu'il donnait dix mille francs à l'Asile des jeunes filles et créait quatre lits à l'hôpital. Ce fut une explosion d'enthousiasme : voilà un homme qui agissait bien, s'il ne parlait guère; un homme généreux, bon pour les siens, qui savait ouvrir la main; un homme vraiment supérieur, enfin. Dans les conversations qui célébraient sa munificence, cette phrase arrivait, comme un refrain :

— ... Faut-il qu'il en ait, des millions et des millions!...

Quelques jours après son départ, je rencontrai Mlle Annette, en petite robe brune, avec un chapeau modeste et des gants usés, exactement pareille à ce qu'elle était avant le passage triomphal de l'oncle. Je l'arrêtai pour la féliciter. Elle fixa sur moi ses beaux yeux bruns, qui se détournèrent ensuite et se mirent à errer à l'aventure, comme s'ils eussent cherché quelque chose d'introuvable dans le décor familier des vieilles maisons à deux étages.

— Enfin, lui dis-je, vous allez être tranquille et heureuse, dans cette splendide Villa Charlotte.

Elle me répondit, pensivement :

— Croyez-vous ?

— Dame !... Une « campagne » magnifique... Plus de soucis... Tout le bien-être qu'on peut souhaiter... Cela ressemble à un conte de fées... Votre grand-père a-t-il compris ?

— Comment savoir ?... Mon pauvre grand-père pense bien des choses ; mais il ne peut plus du tout s'expliquer... Je l'ai averti que mon oncle Pierre-Denys arrivait, et qu'on le disait riche à millions... Et je crois bien qu'il m'a comprise... Ensuite, pendant que mon oncle m'expliquait ses projets, l'achat de la Villa Charlotte, la rente qu'il voulait nous faire, et le reste, grand-père le regardait... le regardait avec de grands yeux... lucides... qui sortaient de la tête... les yeux qu'il a quand il a l'esprit plein de choses... C'était affreux, je vous assure, ces yeux qui voulaient parler... ces yeux qui criaient dans un langage muet, incompréhensible... Moi, je suis bien sûre d'avoir deviné ce qu'ils voulaient dire...

Elle baissa la voix :

— Mais mon oncle, lui, n'essayait pas même de comprendre... On eût dit que son père ne lui semblait plus qu'un objet... plutôt gênant... Pourtant, au départ, il lui a serré la main... cette main qui ne peut plus même se soulever... en disant : « Eh bien ! mon père, je compte que vous vous plairez dans votre nouvelle maison. Vous y serez en tout cas mieux qu'ici... » Alors, les yeux de grand-père ont pris une expression de désespoir indicible, et j'en ai vu tomber une grosse larme... la première depuis le malheur... Oui, je suis sûre d'avoir deviné sa pensée !...

ÉDOUARD ROD.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

SOUVENIRS D'UN DIPLOMATE

LE BLOCUS D'ATHÈNES

EN 1886

La crise orientale de 1885-1886, dont le point de départ a été la révolution bulgare, et qui, par l'enchaînement des circonstances, a eu pour conclusion le blocus de la Grèce par l'escadre combinée des grandes Puissances, hormis la France, est, à divers points de vue, l'un des incidens considérables de l'histoire diplomatique contemporaine. Elle a développé d'abord les conséquences de la situation nouvelle faite aux États balkaniques après un siècle de luttes et de négociations engagées autour de ce fameux principe de « l'intégrité de l'Empire ottoman » qui ressemble à un vieux tableau défiguré par des retouches successives. Elle a fait voir ensuite que, dans les affaires du Levant, les Cours européennes, sans règle fixe, s'inspirent uniquement des intérêts et convenances du moment et cherchent plutôt à éluder les difficultés qu'à les résoudre. Dans un ordre d'idées plus général, elle a été un signe des temps troublés où nous sommes, une des nombreuses manifestations de la politique incertaine et flottante que le conflit des principes anciens et modernes suggère aux différens Cabinets : on y retrouve en effet l'action confuse de théories contradictoires, du droit conventionnel, et du droit des nationalités, et aussi du droit de la force. De là, des complaisances et des rigueurs également étranges où se révèlent les tendances indéterminées d'une époque transitoire. Enfin le dénouement n'a donné aucun résultat utile, et n'a servi

qu'à démontrer une fois de plus les divergences et la fragilité du concert européen.

I

Avant de retracer ces péripéties dont j'ai été témoin, étant alors ministre de France en Grèce, et que j'essayerai d'exposer d'après mes souvenirs personnels et les documens publics, je dois dire quelques mots de la situation antérieure pour faire bien comprendre les événemens. Le traité de Berlin et les actes subséquens, en présence des nationalités constituées dans la péninsule des Balkans aux dépens de la Porte par une série d'affranchissemens partiels, constatés par des formules spéciales, avaient consacré l'ensemble des faits accomplis, précisé quelques délimitations arbitraires ou ethnographiques, et constitué dans un certain équilibre les États chrétiens, indépendans ou autonomes, et les territoires directement soumis au sultan. Sans doute ce travail avait été gêné par diverses considérations : en premier lieu, par la nécessité de laisser à la Turquie des possessions et des droits assez étendus pour qu'elle pût subsister; puis, par le désir de diminuer l'influence que la Russie s'était attribuée dans le traité de San-Stefano, sans toutefois lui faire perdre tout le fruit de sa victoire; enfin par les intérêts particuliers, présens et futurs, de chaque puissance en Orient. Néanmoins ces arrangemens, tout incomplets qu'ils fussent et précaires, semblaient devoir satisfaire, au moins pour quelque temps, les diverses races, en contre-balançant leurs moyens d'action et de propagande, et en atténuant les plus menaçans antagonismes. On avait ainsi établi un *modus vivendi* et formé un ensemble où les élémens bulgares, grecs, serbes et ottomans étaient répartis, sinon en proportions égales ou conformes aux prétentions réciproques, du moins d'une façon assez équitable et pondérée pour qu'on pût bien espérer de cette œuvre. La Bulgarie avait été séparée en deux parties : l'une était érigée en principauté vassale de la Porte sous l'autorité d'un prince élu et même éventuellement héréditaire; l'autre, désignée sous le nom de Roumélie orientale, demeurait sous la souveraineté du sultan, mais devenait autonome et administrée par un *vali* chrétien nommé pour cinq années ; de plus, elle était dotée d'un règlement organique très libéral, élaboré par une Commission européenne. Le

Montenegro obtenait l'accès à la mer; la Serbie, constituée en royaume s'agrandissait sensiblement au Sud. La Turquie rentrait en possession de la Macédoine. La Grèce, renonçant à l'Épire qui lui avait été préalablement promise, s'annexait la Thessalie. L'Europe croyait avoir ainsi fait à tous leur part, soustrait les Bulgares à l'action exclusive de la Russie, réservé autant que possible les droits du sultan, et contenté les principales ambitions des populations chrétiennes (1878-1881).

Ce fut donc avec une très vive émotion qu'on apprit tout à coup, en septembre 1885, qu'un coup de main révolutionnaire s'était produit en Roumélie orientale. Le 17 de ce mois, à Philippopoli, chef-lieu de cette province, une troupe séditieuse, à la fois civile et militaire, avait expulsé le *vali* chrétien et ottoman, Gavril Pacha, constitué un gouvernement provisoire, et proclamé l'union avec la principauté bulgare; la population avait adhéré au mouvement. Tout s'était d'ailleurs passé sans lutte, la Porte n'ayant point de troupes dans la province. Évidemment, cette insurrection était concertée avec le prince Alexandre de Bulgarie, car celui-ci avait immédiatement accepté le fait accompli, pris possession du pouvoir à Philippopoli trois jours après, et télégraphié aussitôt aux grandes Cours pour les en aviser; il ajoutait, il est vrai, qu'il reconnaissait la suzeraineté du sultan, mais convoquait le Sobranié pour ratifier les événemens. Cette assemblée, réunie d'urgence, approuvait la conduite du prince; les paysans bulgares entraient en Roumélie et fraternisaient avec les habitans. L'Europe et la Porte étaient placées ainsi en face d'une révolution achevée, soutenue à la fois par les groupes populaires de Roumélie et par les troupes de la Principauté. Le traité de Berlin et les conventions annexes étaient ouvertement violés : il s'agissait de savoir quelle serait l'attitude des Cours signataires, de la Turquie souveraine en Roumélie, de la Serbie et de la Grèce, États voisins et directement intéressés dans la question.

Au premier abord, il ne semblait pas qu'il pût y avoir le moindre doute : on croyait que les Puissances réagiraient contre la violation du traité de Berlin et contre la reconstitution de la grande Bulgarie qu'elles avaient expressément voulu détruire; on s'attendait, en revanche, à voir la Russie sympathique au mouvement qui restaurait l'œuvre de San-Stefano. On espérait que la Serbie et la Grèce attendraient prudemment les décisions

de l'Europe : mais on était convaincu que la Porte, indignée d'une insurrection qui lui enlevait une de ses provinces, la réprimerait par les armes avec d'autant plus d'empressement que le traité de Berlin l'autorisait à faire entrer ses troupes en Roumélie, dans le cas de troubles, et à y rétablir l'ordre légal.

Toutes ces prévisions, parfaitement logiques, furent cependant démenties par les faits, et l'on vit ainsi combien les théories modernes et les événemens avaient modifié la politique orientale. Les Cabinets qui avaient, en 1878, poursuivi avec le plus grand zèle la division de la Bulgarie montrèrent, dès leurs premiers pourparlers, des dispositions assez froides pour la conservation de leur œuvre. Après avoir, bien entendu, infligé un blâme sévère au soulèvement rouméliote, ils laissèrent voir une étonnante indulgence, parlèrent de mesures conciliantes, d'arrangemens favorables aux vœux des populations. La Russie, au contraire, se plaça résolument sur le terrain du Congrès de Berlin, et se déclara le champion de l'état de choses qu'on avait alors organisé contre elle. Les Grecs et les Serbes manifestèrent une irritation impatiente et l'intention d'entrer immédiatement en campagne. Quant à la Turquie, au lieu d'user de sa force supérieure et de son droit, elle s'abstint d'occuper la province rebelle, et se contenta d'invoquer cette même intervention européenne contre laquelle elle n'a jamais cessé de protester.

C'était là un spectacle singulier. Que la France, l'Italie et même l'Allemagne, assez indifférentes aux affaires bulgares, ne prissent aucune initiative, on se l'expliquait aisément. Mais que l'Angleterre, promoteur à Berlin de la décision qui avait créé la Roumélie orientale; que l'Autriche, si sympathique aux intérêts serbes et si jalouse de sa situation sur le Danube, parussent presque bienveillantes aux prétentions des Bulgares, on avait lieu d'en être surpris. On ne supposait pas davantage que le mécontentement des Serbes et des Grecs prît sur-le-champ un caractère belliqueux : la longanimité de la Porte, et surtout l'opposition passionnée de la Russie, déconcertaient tous les calculs.

II

Des motifs de haute valeur dirigeaient cependant la conduite des États intéressés. Comme nous l'avons fait remarquer plus haut, aucun système, soit traditionnel, soit libéral, n'étant géné-

ralement admis, chacun d'eux ne suivait que sa pensée particulière et le cours des circonstances : or, les affaires bulgares se présentaient dans des conditions tout autres qu'en 1878. On avait voulu prévenir alors dans ces contrées la prédominance exclusive du Cabinet de Saint-Pétersbourg; mais, depuis, le gouvernement du prince Alexandre et la pratique des institutions libres avaient écarté ce danger : le sentiment national avait pris le dessus : la Russie subissait de ce côté une déception profonde, et cette évolution qui déroutait les plans du tsar avait du même coup rassuré les autres Cours en leur inspirant de meilleurs sentimens envers les élémens bulgares. Elles envisageaient donc une combinaison plus ou moins unitaire avec un certain calme, et ne songeaient certes pas à s'y opposer par les armes. La Russie en jugeait autrement : l'union bulgare, faite en dehors d'elle et par l'initiative de populations qui échappaient à sa tutelle, prenait un caractère imprévu qui justifiait ses défiances. La question avait changé de face : l'Europe ne craignait plus de fortifier un peuple qui voulait jouer un rôle personnel : en le laissant devenir compact et se soustraire ainsi de plus en plus à la direction de Saint-Pétersbourg, elle arrivait au résultat qu'elle avait cherché à Berlin par le système inverse. L'hostilité du tsar était significative et encourageait à Vienne et à Londres des intentions moins sévères. L'Allemagne et l'Italie en jugeaient de même, et le gouvernement de la République, fidèle à ses principes, se prononçait contre la répression des vœux exprimés par les populations.

La Turquie, au fond, estimait moins qu'on ne le croyait la souveraineté factice et aléatoire qui lui avait été réservée en Roumélie orientale. Instruite, d'ailleurs, par une longue expérience, des fâcheuses conséquences que ses procédés sanglans dans les districts rebelles lui ont souvent suscitées, elle hésitait à s'y exposer et à provoquer ainsi peut-être des ingérences indéfinies : elle pouvait croire en outre que les Puissances ayant constitué la province autonome auraient à cœur d'y rétablir l'ordre légal et dispenseraient ainsi le sultan d'une tâche périlleuse. Sans doute elle fût entrée en Roumélie, si elle eût espéré y restaurer le plein et absolu gouvernement de l'Islam, mais, comme le meilleur succès qu'elle eût à attendre n'était que la confirmation d'une autonomie suspecte, elle considérait que ce résultat ne valait pas les risques de la lutte dans une province

qui ne serait certainement plus soumise aux lois générales de l'Empire. Elle préférait donc surseoir, en appeler simplement aux grandes Cours et se faire même un mérite auprès d'elles de sa déférence et de ses lenteurs.

La Serbie et la Grèce se voyaient beaucoup plus atteintes, non pas dans leurs possessions effectives, mais dans l'influence de leurs races, par la concentration des groupes bulgares. Elles disaient, et non sans raison, que l'accroissement de la Principauté romprait l'équilibre des États chrétiens dans la péninsule des Balkans, et qu'en doublant le chiffre des populations confiées sous une forme quelconque à l'administration du prince Alexandre, on assurerait aux Bulgares des forces réelles et des ressources de propagande funestes à la situation des deux royaumes. On réclamait donc hautement, à Athènes et à Belgrade, soit le maintien du *statu quo*, soit des compensations légitimes, et la fièvre patriotique y était arrivée sur-le-champ à une telle intensité que l'on prenait ouvertement des dispositions militaires sans écouter les représentations prodiguées par les Cours. Loin d'attendre, comme on l'avait cru, ce que ferait la diplomatie, les Serbes et les Grecs, se déclarant diminués par l'accroissement d'un État voisin et surtout par la cohésion d'une race rivale, repoussaient d'avance toute solution favorable aux Bulgares.

La Serbie était cependant alors plus impétueuse que la Grèce, et aussi mieux préparée pour une action soudaine. Bien que la cause des deux pays fût la même en principe, chacun d'eux se trouvait dans des conditions géographiques et militaires spéciales. Leurs champs de bataille et leurs adversaires étaient distincts. Les Serbes prétendaient s'agrandir aux dépens de la Principauté ; ils se regardaient comme prêts, et en mesure de lutter facilement contre le prince Alexandre : leur entreprise leur paraissait donc avoir d'autant plus de chance de réussir qu'elle serait immédiate. Les Grecs, au contraire, qui convoitaient des territoires turcs, devaient se trouver en présence de l'armée ottomane, ce qui était bien différent : ils avaient, par conséquent à poursuivre des préparatifs financiers et militaires fort coûteux et prolongés. La Grèce, État ancien déjà, gouverné par des hommes expérimentés, par un Roi allié aux grandes familles royales de l'Europe, était tenue à montrer plus de mesure et à ne pas engager des intérêts aussi considérables que ceux de l'Hel-

lénisme avec un empressement téméraire. En tout cas, une offensive rapide lui était manifestement impossible. Ses protestations se produisaient, il est vrai, avec plus d'ardeur qu'on ne l'avait d'abord supposé; mais, soit par la force des choses, soit par prudence, elle laissait volontiers les Serbes risquer les premiers une aventure dont l'issue, quelle qu'elle fût, serait pour elle instructive, et utile peut-être.

III

En résumé, peu de jours après l'insurrection de Philippopoli, dès le commencement d'octobre, les positions respectives se déterminaient très nettement. La Russie restait ouvertement hostile à l'évolution bulgare : les Puissances, malgré leurs blâmes officiels et prévus, étudiaient les formes possibles d'une entente: la Porte observait une immobilité provisoire ; le prince Alexandre affirmait et démontrait par ses préparatifs l'intention irrévocable de persévérer ; la Grèce envisageait avec fermeté l'éventualité d'une guerre, et la Serbie annonçait sa prochaine entrée en campagne. De ce côté, l'orage était imminent ; il fallait donc, comme notre ministre des Affaires étrangères, M. de Freycinet, le conseillait avec instance, que le langage des Cabinets fût à la fois très prompt et très pratique pour conjurer la crise et indiquât une solution équitable pour consolider la paix.

Mais ceux-ci n'étaient fixés ni sur le fond de la question, ni sur les voies et moyens. On s'attardait à discuter les termes d'une déclaration des ambassadeurs à Constantinople, et comme ce document, une fois achevé, n'avait qu'un caractère spéculatif, il ne produisit aucun effet sur les intéressés. Tandis que la Porte affectait de croire que le prince Alexandre, converti par ces phrases, « respecterait les traités et rentrerait en Bulgarie, » celui-ci, loin d'en être ému, invoquait « le concours des Puissances pour obtenir du sultan la reconnaissance de l'union, » et même adjurait le tsar d'y consentir. Bien plus, il appelait toute la population sous les drapeaux et se disait prêt à combattre jusqu'à la dernière extrémité. De leur côté, et en même temps que les Grecs réclamaient avec un redoublement de véhémence le maintien du *statu quo*, les Serbes concentraient leur armée sur la frontière, à la distance où, comme on dit, « les balles *partent* tout seuls. » Les Cabinets de Sofia et de Belgrade

tipliaient à l'envi les proclamations arrogantes, s'accusaient réciproquement d'incidens provocateurs, rejetaient l'un sur l'autre la responsabilité de l'agression et de la guerre. Ils énonçaient même tous deux, — ce qui était assez piquant, — la prétention inattendue d'être les défenseurs des intérêts de la Turquie : le roi Milan se posait en champion de la Porte, puisqu'il protestait contre l'insurrection rouméliote, et le prince Alexandre affirmait qu'en repoussant l'invasion de sa principauté, il préservait un territoire, « partie intégrante de l'empire ottoman. » Il semblait vraiment qu'à Constantinople, on n'eût qu'à se féliciter de tant de zèle.

Bientôt, au cours de ces démonstrations diverses, et pendant que l'Europe préparait une conférence sans savoir au juste si ses plénipotentiaires auraient à prendre des mesures décisives ou se borneraient à « légiférer, » l'exaltation des Serbes et des Bulgares les emportait aux faits décisifs : des attaques plus ou moins justifiées étaient signalées aux avant-postes; les deux adversaires publiaient des manifestes de dernière heure où ils résumaient leurs griefs, invoquaient la justice de leur cause, se promettaient l'un et l'autre la victoire « avec l'aide de Dieu; » et enfin, le 14 novembre 1885, se déclaraient ouvertement en état de guerre. L'Europe, devancée par les événemens, n'avait plus qu'à en attendre l'issue.

Les deux armées paraissant de force à peu près égale, on craignait que la lutte ne fût assez prolongée : mais on se trompait encore sur ce point, car peu de campagnes ont été aussi rapides. Je dois ajouter qu'en général on croyait au succès des Serbes. Ceux-ci, en effet, avaient envahi la Principauté avec des troupes fort nombreuses et un élan de bon augure. Toutefois, contrairement à ces prévisions, leur marche par Tsaribrod et Radomir rencontra des obstacles qu'ils ne purent surmonter. Ils se heurtèrent aux positions fortifiées qui couvraient Sofia, et furent repoussés sur tous les points. Ils subirent enfin, le 17 novembre, à Slivnitza, un échec sanglant. Ainsi désorganisés au premier choc, et même hors d'état d'empêcher le prince Alexandre d'entrer sur leur territoire, ils ne furent pas plus heureux du côté de Widdin, de sorte que, peu de jours après, leur défaite était irréparable.

Les Puissances et la Porte saisirent l'occasion pour proposer un armistice que le roi Milan s'empressa d'accepter. Le prince

Alexandre, qui, par la prise de Pirot, s'était ouvert la route de Nisch et se flattait d'atteindre promptement Belgrade, n'entendait pas, au contraire, interrompre le cours de ses succès : mais un fait inattendu changea soudain l'aspect des choses. Le Cabinet de Vienne, qui regarde avec raison la Serbie comme un élément essentiel de sa politique danubienne, ne pouvait souffrir que ce royaume fût trop profondément atteint par ses revers. Déjà, en 1876, il avait arrêté l'armée ottomane victorieuse et menaçant Belgrade ; il agit cette fois de même, non moins promptement, et fit savoir au vainqueur en termes exprès que s'il continuait d'avancer sur le territoire serbe, « il se trouverait en présence de l'armée austro-hongroise. » Le prince ne pouvait résister à un argument aussi catégorique : il s'inclina, avec colère sans doute, mais, devant un tel ordre, il dut accueillir l'armistice. Le 30 novembre, c'est-à-dire quinze jours après l'ouverture des hostilités, elles furent définitivement suspendues.

IV

Tout semblait simplifié ; bien que la discussion sur les conditions de l'armistice fût assez confuse, en fait on n'avait plus à se préoccuper de l'incident belliqueux qui avait surtout ému les Cours. Mais les événemens les amenaient à ce moment particulièrement délicat où il faut, pour conclure une affaire, renoncer aux vagues pourparlers et prendre des décisions pratiques. Or, à ce point de vue, la question subsistait non moins complexe qu'auparavant. La victoire des Bulgares écartait en effet tout péril du côté de Belgrade, mais elle diminuait la liberté d'action à l'égard du prince Alexandre ; on avait perdu la ressource du maintien du *statu quo*, car il devenait désormais impossible de lui refuser tout le bénéfice de son succès et de contraindre les Rouméliotes à rentrer sous la domination ottomane. On voyait bien qu'il faudrait s'éloigner du traité de Berlin, mais comment et dans quelle mesure ? Une concession trop accentuée au principe des nationalités risquait de pousser à bout la Turquie, dont l'intervention armée eût singulièrement compliqué le problème. De plus, en suivant cette voie, on autorisait en quelque sorte la Grèce à présenter des revendications fondées sur la même théorie, qu'il était difficile de reconnaître à Sofia et de désavouer à Athènes : dans cette hypothèse, on devait s'attendre

à une crise qui mettrait en conflit les Hellènes et le sultan, et serait beaucoup plus dangereuse que l'affaire serbe. D'autre part, le Cabinet de Saint-Pétersbourg, si flatteuse que fût pour lui la victoire de l'armée bulgare formée et instruite par des officiers russes, ne s'en montrait pas moins toujours hostile aux prétentions du prince Alexandre.

Il était urgent toutefois de prendre un parti. A Berlin, on affectait de dédaigner ces querelles, et l'on semblait disposé à « laisser la situation se débrouiller lentement, » mais les autres Cours ne jugeaient point prudent d'abandonner à eux-mêmes tant d'adversaires irrités, et voulaient à tout prix les mettre d'accord. Elles procédèrent donc entre elles à un échange d'idées, et s'arrêtèrent, faute de mieux, à un compromis dont on avait parlé déjà quelque temps avant la guerre serbe, et qui leur parut concilier, par un détour ingénieux, le traité de Berlin avec les nécessités présentes, en préserver, sinon l'esprit, du moins le texte. Or, que disait l'article 17? « Le gouverneur général de la Roumélie orientale sera nommé par la Porte, avec l'assentiment des Puissances pour un terme de cinq ans; » il suffisait donc, puisque nulle restriction n'était indiquée pour le choix de la personne, que le sultan désignât le prince Alexandre: de la sorte les deux provinces bulgares étaient réunies, selon leurs vœux, sous le même gouvernement, par un acte qui pouvait être indéfiniment renouvelé, et le traité ne subissait, en apparence, aucune atteinte. Il est vrai que cette combinaison était absolument contraire à la pensée des négociateurs qui avaient voulu séparer la Principauté de la province autonome, et qu'on détruisait ainsi l'économie et le sens même du traité dont on n'altérait point la forme littérale. Il y avait toutefois un précédent: en 1859, la Moldavie et la Valachie, en élisant le même prince, avaient déjoué les conventions diplomatiques qui les avaient séparées. Quoiqu'en usant aujourd'hui de ce procédé, les Cabinets, contraires jadis à l'élection roumaine, comprissent parfaitement le caractère captieux d'un subterfuge analogue, ils ne voyaient pas d'autre moyen de satisfaire les Bulgares et de laisser intacte la rédaction de Berlin. En vérité, — et c'était là le point capital de la question, — ils se trouvaient appelés à opter entre l'autorité des contrats et la volonté populaire. Or, ne voulant se prononcer résolument pour l'une ou pour l'autre, ils envisageaient avec faveur une transaction de circonstance. Ils accueillirent donc

cette interprétation sophistique, mais extérieurement légale et correcte, puisqu'elle respectait les termes écrits d'un pacte international : en outre, si l'on voulait bien n'y pas regarder de trop près, elle réservait les droits souverains du sultan, et assurait au prince Alexandre, sinon l'étiquette officielle, du moins les avantages matériels de l'union. Enfin une telle combinaison, par son aspect ambigu, représentait fidèlement les incertitudes doctrinales de la diplomatie contemporaine.

Elle avait cependant un côté faible : elle ne visait que les intérêts bulgares et soulevait ainsi une difficulté très grave. Elle blessait profondément la Grèce, dont la situation se trouvait diminuée par l'accroissement accordé à un État, son rival. Les Hellènes ne recevaient aucune compensation, et même aucune espérance d'en obtenir. Ils ne pouvaient s'abuser sur le véritable sens de la subtile décision des Cours : en fait, la conjonction administrative des pays bulgares en constituait l'unité : le *statu quo* était modifié au profit de Sofia et de Philippopoli et au détriment d'Athènes ; l'incident se terminait par l'établissement d'un état de choses pénible pour les Grecs dans le présent et redoutable dans l'avenir, et l'on provoquait un soulèvement de l'opinion hellène qu'il eût été préférable de ménager au moins par des pourparlers bienveillans. On résolut néanmoins de passer outre en se flattant de l'intimider : mais elle était trop aigrie et trop agitée pour se soumettre : son indignation se manifesta par les réclamations les plus vives, et la question grecque, substituée à la question bulgare, prit alors le premier rang dans les préoccupations de l'Europe.

V

Lorsque j'étais rentré en Grèce dans les premiers jours qui suivirent l'insurrection rouméliote, j'avais trouvé le gouvernement, les hommes politiques, le pays entier, anxieux et irrités. Les esprits, alarmés dès les premiers jours par la seule perspective de concessions faites à la nationalité bulgare, devenaient de plus en plus impatiens, à mesure que diminuait l'espoir d'une répression, ou la perspective d'un remaniement territorial destiné à reconstituer l'équilibre sur d'autres bases. Lorsque la défaite des Serbes eut écarté l'hypothèse du *statu quo* et rendu presque certaine notre condescendance aux ambitions du prince

Alexandre, l'effervescence populaire et l'émotion du gouvernement se développèrent avec une inquiétante intensité. On n'admettait pas d'autre alternative que l'attribution à la Grèce d'un accroissement parallèle, ou une guerre entreprise pour le conquérir. Ces dispositions s'accusèrent plus énergiquement encore, quand on apprit l'intention des Puissances de tolérer, sous la forme d'une administration temporaire, l'annexion réelle de la Roumélie à la principauté bulgare. On ne parlait dans Athènes que de la lutte prochaine contre la Turquie pour lui enlever tout au moins l'Épire, jadis octroyée au royaume par les actes de Berlin : l'effectif militaire s'augmentait de jour en jour, des troupes nombreuses se dirigeaient vers les points stratégiques ; et, si onéreux qu'ils fussent, les sacrifices exigés par les circonstances étaient acceptés partout avec une satisfaction bruyante. En pressant la réunion des contingens, en consacrant toutes les ressources aux achats d'armes et de munitions, en affirmant la légitimité des prétentions hellènes et la volonté de les soutenir de vive force, le ministère présidé par M. Delyannis répondait évidemment au vœu unanime de la nation.

C'était donc par la Grèce que la paix était désormais compromise, et beaucoup plus sérieusement qu'en 1881 : alors, en effet si les Hellènes devaient renoncer à l'espoir d'annexer l'Épire, ils avaient, pour se consoler, la réunion de la Thessalie : maintenant, au contraire, le succès de leurs rivaux n'était compensé par aucun avantage. Nos craintes se concentraient sur Athènes avec d'autant plus de raison que la Turquie se montrait cette fois résolue à se défendre, et qu'une agression contre l'empire ottoman peut toujours être le point de départ de complications fort périlleuses. On devait en conséquence mettre en œuvre les ressources de la diplomatie pour calmer les Grecs, les rassurer autant que possible sur les suites de la transaction roumélioto, et les détourner d'une aventure qui, selon toutes les apparences, leur serait plus nuisible que la nouvelle organisation des groupes bulgares.

Il était malaisé d'y parvenir par la discussion théorique : sur ce terrain, les Grecs gardaient l'avantage. Ainsi que M. Delyannis le faisait remarquer dans ses circulaires, le droit des traités exigeait le maintien du *statu quo ante*, et, quant au principe des nationalités, on ne pouvait, l'appliquant aux Bulgares, en refuser le bénéfice aux Épirotes. Ce raisonnement était irréfutable, mais

en politique les formules précises sont rarement d'accord avec les nécessités du moment et les intérêts en cause : aussi les Cabinets s'abstenaient-ils de s'engager dans des dissertations contradictoires, et préféraient, sans s'expliquer davantage, repousser simplement les réclamations hellènes en vertu de leur autorité souveraine. Ajoutons qu'ils inclinaient d'autant plus en ce sens qu'ils voyaient avec dépit qu'un État aussi faible que la Grèce se permît de leur faire obstacle et de déprécier leurs combinaisons. C'est pourquoi, — et nous sommes ici au point de départ de toutes les négociations et de tous les incidens ultérieurs, — leur langage à Athènes dépassa vite le ton des remontrances fermes et sévères, pour dégénérer en insinuations menaçantes Il s'ensuivit qu'une telle forme de l'intervention révolta la fierté nationale, accrut la fermentation publique et obligea en quelque sorte le gouvernement royal à la résistance. La politique française, en ces conjonctures, avait été, dès l'origine de l'affaire bulgare, parfaitement habile et correcte. Assez indifférens aux incidens de Philippopoli, nous désirions uniquement sauvegarder la paix, d'accord avec les autres Puissances. Nous nous étions donc associés à toutes leurs démarches et à toutes leurs résolutions : nous avions fait entendre à Athènes, aussi bien qu'à Sofia et à Belgrade, les mêmes exhortations et les mêmes conseils. Depuis que la question grecque était passée au premier plan et concentrait les inquiétudes de l'Europe, nous avions continué de nous exprimer à Athènes en termes courtois, mais très précis contre l'exaltation et les armemens de la Grèce. Les instructions que M. de Freycinet m'avait données avant mon départ ne laissaient aucun doute à cet égard : je devais m'unir à mes collègues dans un commun effort, pour amener une détente, une conclusion conforme à nos désirs, qui se confondaient avec ceux des Puissances.

Sans doute, la méthode brusque et hautaine que celles-ci estimaient être la meilleure n'agréait pas dès lors à l'esprit prudent et fin de M. de Freycinet, qui eût préféré des formes plus douces et plus persuasives : mais cette appréciation personnelle ne modifiait en rien notre conduite, qui devait être la même que celle de l'Europe tant qu'on resterait dans l'ordre des idées purement diplomatiques. En revanche, M. de Freycinet avait un sentiment trop élevé de la politique traditionnelle de la France et aussi des principes qui sont la base du gouvernement républi-

cain, pour accepter éventuellement l'emploi de la force contre un peuple indépendant. D'autre part, il regardait le prestige de la Grèce comme un élément essentiel des affaires orientales, et n'envisageait pas sans inquiétude des procédés susceptibles de le diminuer; enfin il était persuadé que le concert européen, manifesté avec une énergie décisive en même temps qu'avec une cordialité rassurante pour la dignité des Hellènes, suffirait pour les détourner d'une entreprise hasardeuse. De toute façon, la contrainte lui paraissait, en ce qui nous concerne, tout à fait inadmissible, et il était si décidé à n'y point recourir qu'il avisa sur-le-champ les autres Cours de nos répugnances. On pouvait lui objecter que nous nous exposions à nous séparer d'elles à un moment donné, mais M. de Freycinet pensait avec raison que le concert européen n'oblige aucune Puissance à abdiquer sa liberté d'action quand des considérations supérieures lui imposent de la reprendre. On sait d'ailleurs qu'à l'occasion, cette doctrine fort sage est appliquée par tous les Cabinets. Notre programme était donc extrêmement clair : nous donnions notre concours le plus loyal et le plus dévoué à toutes les démarches pacifiques, même quand elles ne nous convenaient qu'à demi, et nous le donnions pour trois motifs de haute valeur : d'abord en vue de préserver l'accord international; ensuite parce que nous avions à cœur de détourner la Grèce de revendications inutiles et d'armemens ruineux; enfin parce que l'efficacité de la procédure amiable dont nous étions les partisans eût justifié notre attitude et prévenu notre isolement. Mais, en même temps, nous ne voulions pas recourir à des menaces irritantes et encore moins participer à des mesures coercitives. Il est superflu d'ajouter que, sur ce dernier point, nous n'avions pas à nous expliquer avec le Cabinet d'Athènes, de peur d'encourager ses illusions et de gêner ainsi l'action diplomatique et collective dont nous souhaitions, au contraire, faciliter et assurer le succès.

VI

J'ai indiqué plus haut combien la tâche confiée à mes collègues et à moi était devenue plus rude au lendemain de Slivnitza : les passions n'étant plus contenues par l'espoir d'un incident heureux, M. Delyannis paraissait considérer comme inévitable une guerre à laquelle il serait amené, disait-il, « par les circon-

stances, qui seraient les plus fortes. » M. Tricoupis, au nom de l'opposition, affirmait « la patrie en danger » et aussi « l'impérieux devoir de défendre les droits imprescriptibles de l'Hellénisme. » On prétendait porter les contingens au chiffre de 80 000 et même de 100 000 hommes; on négociait de nouveaux emprunts. Les conseils de patience et de prudence, présentés, il faut le dire, d'une manière peu engageante, et dont la plupart des Cours ne laissaient que trop pressentir le caractère comminatoire, étaient paralysés par les ironies et les exhortations ardentes de la presse, contrecarrés par les défiances de tout un peuple qui ne consentait pas au triomphe des Bulgares, ses ennemis héréditaires dès le temps de l'Empire byzantin. Nos paroles se perdaient dans le bruit.

En présence d'un tel état de choses, aggravé encore par les instances de la Porte, qui rassemblait ostensiblement des troupes considérables sur la frontière, les Cabinets jugèrent que le moment était venu de corroborer l'action quotidienne de leurs agens par un avertissement plus solennel. Cette pensée était juste, mais la forme qui fut adoptée devait plutôt indisposer les Grecs que les persuader. Comme les négociations engagées entre Serbes et Bulgares pour le rétablissement officiel de leurs relations traînaient en longueur, on décida d'adresser des observations péremptoires à Sofia, Belgrade et Athènes dans un document identique. Or, l'on confondait ainsi deux affaires très différentes : on usait des mêmes expressions envers les Bulgares, qui avaient audacieusement troublé la paix et discutaient l'étendue de leurs bénéfices, et les Grecs, qui n'avaient encore rien entrepris, dont les réclamations étaient fondées sur les actes de Berlin, et qui méritaient, à ce double titre, des égards particuliers, d'autant plus qu'on faisait appel uniquement, et les mains vides, à leur résignation.

M. de Freycinet eût souhaité qu'on ne fût pas entré dans cette voie, et qu'on eût envoyé à Athènes une note spéciale, rédigée avec vigueur, mais en termes sympathiques. Une communication ainsi appropriée aux circonstances eût été en effet appréciée par les Grecs, qui eussent pu y voir un témoignage d'intérêt pour leurs épreuves. Le style impérieux de la note s'appliquait bien aux prétentions abusives des Bulgares, mais non point aux Hellènes déçus. Les Puissances, animées du louable désir d'en finir avec des difficultés importunes, prétendaient l'em-

porter de haute lutte : elles croyaient ainsi aller plus vite : nous étions convaincus qu'elles prenaient le chemin le plus long.

Néanmoins, et quelles que fussent ses prévisions, la France n'éleva point d'objections, ne voulant pas retarder une démarche approuvée par les autres gouvernemens et encourir le reproche de nuire au succès de leurs efforts. Nous n'entendions exclure que les actes matériels. Ainsi que nous l'avions pensé, cette communication n'amena aucun résultat heureux. Chacun des trois États qui la reçurent subordonna son assentiment à celui des deux autres, ce qui équivalait à une réponse négative. Il n'y avait pas à attacher grande importance aux argumens des Serbes et des Bulgares; ceux-ci étaient satisfaits et ceux-là épuisés, de sorte qu'ils ne songeaient pas sérieusement à reprendre les hostilités : mais l'obstination des Grecs qu'on invitait à une soumission plus difficile parut, non sans cause, beaucoup plus inquiétante, et à tel degré que l'Angleterre, renonçant aux simples représentations diplomatiques, proposa de prendre envers eux une mesure tout à fait extraordinaire. La majorité des Puissances se montra favorable à ce projet et résolut de substituer aux paroles une ingérence réelle, et de déclarer au gouvernement hellène que la guerre maritime lui serait interdite.

Il faut bien reconnaître que cette décision était à la fois insuffisante en fait et inadmissible en droit. En fait, elle devait exaspérer la Grèce et non pas la réduire; et si l'on voulait recourir à des moyens arbitraires, il eût mieux valu tout de suite, au lieu de ne s'engager qu'à demi, opposer un veto absolu à toute espèce d'agression, soit sur mer, soit sur terre. La violence eût été la même et le procédé plus franc. En droit, comment justifier un acte aussi partial? On attentait ouvertement à l'indépendance des Grecs en leur enlevant la libre disposition de leurs forces, en les empêchant de contre-balancer dans l'Archipel les chances fort incertaines de la campagne sur le continent. Les cuirassés ottomans, assez mal équipés et commandés, immobiles depuis de longues années dans le Bosphore, n'effrayaient pas les marins hellènes, et, sans remonter aux souvenirs de Salamine, on évoquait couramment à Athènes les exploits de Canaris et les perspectives d'incidens heureux provoqués par une diversion navale. En privant la Grèce de son escadre, on la plaçait dans l'état d'un lutteur à qui l'on commence par lier l'un de ses bras. Ces considérations n'échappaient pas assurément à la perspicacité des

Puissances, mais elles n'en furent point troublées, croyant ainsi rendre la guerre impossible : une telle déclaration, tout à fait abusive dans l'hypothèse d'un conflit certain, leur paraissait excellente pour le prévenir.

C'est en interprétant en ce sens leurs intentions que le gouvernement français, bien qu'il ne fût pas à cet égard sans inquiétude, consentit à signer la note qui serait adressée au Cabinet d'Athènes pour lui en faire part. Il considéra qu'après tout, si cette démarche laissait pressentir des actes plus graves, aucune exécution n'était proposée, et que l'on s'en tenait encore à une injonction qui pouvait être écoutée et n'avoir point de suites. Comme nous étions décidés à ne pas aller plus loin, M. de Freycinet, qui désirait concourir à une conclusion prompte et pacifique, ne se refusa point à donner un nouveau témoignage de déférence, et m'invita à me joindre à mes collègues. Cependant, pour éviter tout malentendu, il me prescrivit de « veiller à ce que le texte ne contînt pas quelque formule qui nous engagerait personnellement dans le sens d'un recours à la force. » J'eus soin, en conséquence, au cours de la discussion sur la rédaction définitive du projet préparé par l'un des ministres, de renouveler expressément nos réserves. Je demandai même et j'obtins, non sans peine, une modification de forme qui en atténuait quelque peu la violence : la phrase principale était ainsi conçue : « Aucune attaque navale de la Grèce contre la Turquie *ne sera tolérée*, » ce qui impliquait une répression effective. Mes collègues consentirent, sur mes instances, à dire simplement : « ne saurait être admise. » Cet euphémisme laissait à notre communication le caractère d'un document impératif, mais enfin n'indiquait point une opposition matérielle et immédiate.

Je ne sais si l'on en fut très surpris, mais le Cabinet d'Athènes ne donna à la note qu'une réponse évasive, et, tout en laissant prudemment ses bâtimens au port, n'accepta point nos conclusions. Sans paraître effrayé, il continua de hâter l'organisation de son armée de terre comme par le passé. L'irritation des Cours fut alors portée à son comble, et il devint bientôt évident que toutes, hormis la France, étaient résolues à comprimer les mouvemens éventuels de la flotte grecque. Les escadres se réunirent à la Sude ; de Londres et de Berlin, on nous demandait de montrer au moins notre pavillon ; nous persistions à déclarer

que, chez nous, « ni l'opinion ni le Parlement ne sanctionneraient de pareilles extrémités; » mais enfin, et malgré notre abstention dès longtemps prévue, on allait agir, et rapidement. Le gouvernement britannique, qui avait envoyé le premier ses cuirassés à la Sude, se montrait particulièrement hostile; il arriva même que son ministre à Athènes, au commencement de l'année 1886, s'exprima, dans un entretien avec M. Delyannis, en ces termes acerbes et hautains qui présagent une rupture ; le président du Conseil eut la sagesse de n'opposer qu'un froid silence à ce langage impétueux, mais une telle scène démontrait que le Foreign Office n'entendait pas menacer en vain. De son côté, la Porte, protégée si manifestement par l'Europe, tenait le plus fier langage : naguère si indulgente envers les Bulgares, elle stigmatisait « l'inexplicable ambition des Hellènes, » se déclarait prête à « relever leur défi et à défendre son honneur. » Elle faisait même allusion aux « compensations » qu'elle devrait recevoir pour ses dépenses militaires, et comptait évidemment profiter de l'instant où les Grecs étaient désavoués pour prendre sa revanche de l'annexion de la Thessalie. Elle parlait même d'adresser personnellement à Athènes une sommation qui eût surexcité au plus haut degré le patriotisme du royaume, dominé les dernières hésitations du gouvernement, et provoqué une déclaration de guerre. L'urgence d'une solution quelconque était donc indéniable, et, si l'action des Puissances subissait encore quelques lenteurs, c'est qu'elles n'avaient pas complètement réglé l'ordre et l'étendue de leur intervention, et aussi que diverses difficultés de détail survenues dans les négociations du traité de paix entre les Serbes et le prince Alexandre appelaient sur ce point, pendant plusieurs jours, leur attention et leur activité. Mais ce n'était qu'un léger sursis, et leur résolution était prise.

Le gouvernement français se trouvait, en conséquence, dans une position très embarrassante. Notre refus de coopérer à des mesures coercitives risquait d'être considéré comme un vain scrupule. Ce désaccord gênait notre politique générale et notre vif désir de maintenir nos relations avec le concert européen. On insinuait même qu'au point de vue des seuls intérêts de la Grèce, c'était lui rendre service que d'user même de violence envers elle en vue de la paix. Ces raisonnemens se présentaient bien à l'*esprit de M. de Freycinet, et il* en méconnaissait si peu

la valeur qu'il avait adhéré jusqu'alors à toutes les démarches collectives, même quand il eût préféré qu'elles prissent une autre forme. Mais des réflexions d'ordre plus élevé l'engageaient à ne point dépasser les limites qu'il avait fixées, dès l'origine, à notre intervention. D'abord, avec un juste sentiment de notre dignité, il regardait comme un devoir de rester invariablement attaché à nos traditions et à nos doctrines politiques; notre conduite, inspirée par de tels motifs, ne pouvait être versatile : étant sage, il fallait qu'elle demeurât ferme; il eût été en effet bien étrange qu'après avoir affirmé « qu'il nous répugnerait profondément, ayant pris les armes autrefois pour la Grèce, de les prendre aujourd'hui éventuellement contre elle, » nous fissions bon marché, par timidité ou par complaisance, d'une opinion si souvent exprimée. Enfin, M. de Freycinet était convaincu qu'on pouvait obtenir la condescendance de la Grèce par des moyens plus doux; qu'on ne les avait jamais sérieusement employés; et qu'en lui montrant plus de confiance et d'amitié on arriverait mieux, et même plus vite, à la détourner d'une entreprise aventurée. Tant de considérations solides l'affermirent donc dans sa résolution de ne pas nous joindre à l'expédition préparée par les Cours, quel que fût notre regret de nous séparer d'elles momentanément; il était manifeste, en effet, que nous ne pouvions les suivre sans désavouer tout ensemble nos principes et nos déclarations.

Nous nous préoccupions néanmoins des ressources qui pourraient se présenter encore pour éviter un éclat et sauvegarder l'entente, et ce fut dans cette pensée que M. de Freycinet proposa de réunir à Constantinople une conférence qui serait chargée à la fois de mettre la dernière main à l'affaire bulgare et d'examiner « ce qu'il y aurait lieu de faire à l'égard de la Grèce, afin de ramener le calme dans cet État et de prévenir les hostilités. » Cette suggestion, excellente en elle-même, était quelque peu hasardée au point où en étaient venues les choses : les Puissances, médiocrement favorables à une tentative qui eût ajourné leur action sans offrir, il faut le dire, beaucoup de chances de succès, n'examinèrent ce projet que superficiellement. Il se trouva d'ailleurs qu'un fait considérable se produisit en ce moment à Londres et suspendit les pourparlers. Le ministère Salisbury subissait une crise et il était remplacé par une administration libérale : M. Gladstone devenait le chef du gouvernement.

Cet événement, qui pouvait modifier les intentions de l'Angleterre, fut accueilli à Athènes avec beaucoup de joie. M. Gladstone passait pour philhellène, et l'on croyait au moins à sa bienveillance. Sans nous faire d'illusion là-dessus, nous pensions que peut-être serait-il moins contraire à nos vues que ne l'avait été lord Salisbury. Mais ce vague espoir fut promptement dissipé : le nouveau Cabinet confirma sur-le-champ les instructions données précédemment à la légation britannique, et, de plus, M. Gladstone prit soin de faire savoir, par une lettre personnelle au chargé d'affaires de Grèce à Londres, que rien n'était changé sur ce point dans les intentions de l'Angleterre, et qu'elle demeurait engagée vis-à-vis des Puissances. Enfin, et « de la part » du premier ministre, lord Rosebery, titulaire du Foreign Office, renouvela auprès de notre ambassadeur les instances de lord Salisbury pour obtenir le concours de nos bâtimens.

Dans ces conditions, il n'y avait plus à parler de conférence, et il semblait que nous n'eussions qu'à continuer la tâche assez ingrate et monotone de représenter aux Grecs la nécessité de ne point lutter davantage; c'est ce que je fis, en effet, sur les ordres pressans de M. de Freycinet, dans une série d'entretiens avec M. Delyannis, en lui démontrant l'imminence du péril attesté et accentué même par le langage du gouvernement anglais. Mais l'attitude du président du Conseil, sans être arrogante, — elle ne le fut jamais un seul instant, — restait entreprenante : les arguments étaient usés, et, si nous n'avions rien de plus à dire, nous perdions le temps en discours stériles.

En ce qui concernait notre propre conduite, nous en arrivions donc à l'instant critique. Nous n'avions à prendre que l'un ou l'autre de ces deux partis : ou nous abstenir désormais d'exhortations vaines, et nous réfugier dans un rôle neutre et inerte qui ne satisfaisait ni les Cours ni nous-mêmes; ou bien essayer isolément de persuader les Grecs par d'autres moyens que ceux dont on s'était servi jusqu'alors, et prouver ainsi l'efficacité de la politique mesurée et affectueuse que nous n'avions cessé de croire la plus sûre, en un mot tenter une initiative qui pouvait résoudre la question. Le problème se résumait pour nous dans l'alternative d'avouer notre impuissance ou de risquer seuls une entreprise aléatoire sans doute, mais honorable à coup sûr et avantageusement peut-être. Or, l'effacement ne pouvant convenir à une Puissance de notre rang, nous avions le devoir

strict de rechercher une autre issue, autant pour la cause grecque que pour le maintien de notre influence en Orient. Mais, quelle que fût notre conviction, encore fallait-il savoir si le gouvernement hellène avait quelque inclination à nous entendre, et si nos efforts sympathiques avaient chance d'être compris par lui et acceptés. Il nous était indispensable de tâter le terrain.

VII

M. de Freycinet ne pouvait me charger à cet égard d'aucune communication, même confidentielle, qui l'eût en quelque sorte engagé avant l'instant dont il entendait à bon droit être le seul juge. Mais les conversations d'un agent sont des élémens essentiels de la diplomatie, lorsqu'il connaît bien les vues de son gouvernement. Je me regardais donc comme autorisé, dans la situation présente, à pressentir les dispositions du Cabinet grec sous la forme personnelle, et je profitai de quelques retards survenus dans les négociations bulgares et dans les préparatifs militaires des Puissances pour introduire, dans mes entretiens avec le Roi et le président du Conseil, des considérations accessoires et des suggestions hypothétiques. Je laissai entendre que, selon mon sentiment absolument intime, en ces heures si pénibles dont nous étions émus, peut-être la Grèce trouverait-elle dans l'affection réciproque des deux pays des motifs suffisans pour modifier sa politique sans que son amour-propre en fût blessé. Sans doute elle n'avait à attendre d'un témoignage de confiance dont nous serions touchés aucun profit d'ambition, mais il serait possible que notre concours moral lui fût utile pour arriver à une conclusion pacifique qu'elle devait souhaiter comme nous. Je ne parlais, au surplus, qu'en mon nom d'une éventualité aussi vague, mais qui, dans ma pensée, pourrait mener à une détente et faciliter une résignation inévitable.

Le gouvernement royal montra en cette occasion autant de perspicacité que de prudence. Sans avoir à s'expliquer sur la modeste opinion que je lui avais exprimée en ces termes voilés, il me fit comprendre qu'il ne serait pas éloigné de la partager, de sorte que je pus donner à M. de Freycinet une information dont il userait suivant les conjonctures. Il l'accueillit à ce titre et comme une note pour ses appréciations ultérieures, mais sans me donner encore d'instructions précises. Je les attendais avec

une certaine anxiété, mais je n'avais pas à insister, assuré qu'il ne la perdrait pas de vue, et sachant que le ministre des Affaires étrangères se trouve souvent en présence d'incidens qu'il connaît seul et dont il doit tenir compte avant de prendre une décision sous sa responsabilité. Or, en ce moment, la réserve de M. de Freycinet était, en effet, motivée par ses pourparlers avec le gouvernement anglais : nous croyions voir, de ce côté, quelques tendances conciliantes, et elles eussent été si avantageuses pour notre politique générale et pour la cause grecque, qu'il était sage de ne pas compromettre cet espoir, si faible qu'il fût, par des démarches prématurées. Nous avions à cœur également de ménager les autres Cours et de ne rien entreprendre seuls qu'à l'heure où il nous serait tout à fait impossible de faire autrement. Enfin, le président du Conseil rencontrait, chez plusieurs de ses collègues, certaines hésitations, sinon sur notre refus de participer aux actes coercitifs, du moins sur notre intervention spéciale en dehors du concert européen. Sa résolution était donc suspendue jusqu'au moment où il serait manifeste qu'elle était l'unique moyen de terminer le différend sans coup férir.

Notre attitude demeurait ainsi expectante pour tant de raisons sérieuses, lorsque le développement des faits vint troubler nos patiens efforts. Nos échanges d'idées avec Londres furent inutiles, et par suite les Puissances s'affermirent dans leurs intentions rigoureuses : la conclusion définitive des affaires bulgares leur rendit leur pleine liberté d'action, la Russie ayant renoncé d'elle-même à son opposition d'abord si vive, et les parties s'étant mises d'accord sur la rédaction des documens conventionnels. La Turquie, dégagée de ce souci, accentua ses réclamations contre les Grecs plus fortement que jamais, et même en des termes qui faisaient craindre qu'au premier désordre sur la frontière, elle ne prît l'offensive. Le Parlement hellène, convoqué d'urgence, approuva les déclarations patriotiques du gouvernement et vota tous les crédits demandés : on prépara à Athènes l'appel des derniers bans de la réserve. Enfin, considérant qu'il y avait lieu de ne plus tarder davantage, lord Rosebery résuma en trois points le programme qu'il proposait à l'Europe : 1° injonction à la Grèce de réduire son armée au pied de paix et de répondre dans l'espace d'une semaine; 2° en cas de refus, départ des ministres accrédités auprès du Roi; 3° blocus des côtes orientales et du golfe de Corinthe par les escadres.

Les termes laconiques et précis de ce document excluaient toute discussion. L'agression était résolue et l'époque même en était fixée. Le consentement des Cours étant acquis d'avance, il ne s'agissait plus de menaces, mais de faits décisifs et immédiats. Si nous voulions les devancer, il n'y avait pas un instant à perdre. La résolution violente que nous avions dû attendre avant de suivre la voie que nous estimions la meilleure s'accusait désormais en termes clairs et irrévocables. M. de Freycinet prit sur-le-champ son parti, conformément aux directions constantes de notre diplomatie, jusqu'alors atténuées par déférence, conformément aussi à nos déclarations précédentes. Il répondit à la communication anglaise qu'en ce qui concernait le premier point de la note projetée, à savoir les exigences relatives à la réduction de l'armée, sans lui refuser absolument notre adhésion, nous en regrettions la forme impérative et irritante; que, pour le rappel du ministre de France, il se réservait d'en apprécier la convenance; quant au blocus, il ne pouvait que confirmer notre décision de n'y point prendre part.

Notre ligne de conduite étant ainsi annoncée, nous avions dès lors non seulement le droit, mais le devoir de préparer une solution à notre sens plus équitable et qui attestât tout ensemble la justesse de nos prévisions et l'efficacité des principes que nous persistions à affirmer. Nous y étions d'autant mieux autorisés que notre but ne différait en rien de celui de l'Europe, et que nous n'avions en vue aucune concession qu'elle eût désavouée; nous prétendions uniquement atteindre l'objectif commun par d'autres procédés et amener la Grèce à la paix, de son plein gré, par l'autorité de la raison et par l'ascendant de notre influence. Notre légitime initiative était ainsi parfaitement appropriée aux divers élémens de la question, puisqu'en cherchant à épargner aux Hellènes une contrainte blessante, en poursuivant l'accomplissement des vœux exprimés par les gouvernemens, nous conservions à notre politique le caractère élevé, libéral et actif qu'elle ne saurait jamais négliger sans déchoir. Il fallait maintenant agir avec rapidité.

Le jour même où M. de Freycinet avait fait connaître à lord Lyons notre sentiment sur la proposition de lord Rosebery (22 avril 1886), il précisa la forme de notre intervention. Un télégramme que je reçus le lendemain m'ordonnait de remettre à M. Delyannis la déclaration suivante :

L'attitude actuelle de la nation Grecque l'expose aux plus graves périls. En y persistant, elle court au-devant d'une catastrophe ou d'une humiliation... Bientôt sans doute les Puissances notifieront leur volonté au Cabinet hellénique et le mettront en demeure de renoncer à ses armemens. A ce moment, quelle sera sa situation? Ne sera-t-il pas obligé un peu plus tôt ou un peu plus tard d'obtempérer à cette injonction? Nous voudrions éviter cette pénible extrémité à la Grèce... C'est pourquoi nous venons dire à son gouvernement : rendez vous à l'évidence, écoutez la voix d'une Puissance amie, suivez des conseils qui n'ont rien de blessant pour votre amour-propre. Prenez, pendant qu'il en est temps encore, une initiative dont vous êtes les maîtres et dont vous aurez tout le mérite.

Cette adjuration était d'autant plus émouvante et solennelle que les instans étaient précieux et qu'assurément elle ne serait pas renouvelée. Nous ne cachions pas au premier ministre qu'en cas de refus, nous serions obligés de signer la note comminatoire du Foreign Office. Je dois dire que nous n'entendions pas par là marquer l'intention de nous joindre au blocus, mais constater que, si nous n'avions rien à attendre de notre démarche particulière, nous ne nous séparerions pas du concert européen sur le terrain diplomatique. Le document français se terminait par des paroles bienveillantes, destinées à apaiser les esprits et aussi à faciliter à M. Delyannis une évolution pénible. Nous disions que nous « n'oublierions pas cette marque de déférence à nos vœux, » et nous indiquions, pour l'avenir, de meilleures espérances :

Si des jours plus favorables doivent luire pour la Grèce, son gouvernement les préparera par une attitude prévoyante dont l'Europe lui saura gré.

Tel était le langage où nous avions mis notre espérance : nous avions la ferme conviction qu'il serait entendu. Jusque-là, il ne nous était pas possible de le tenir, d'abord parce que les conjonctures n'étaient pas assez alarmantes pour qu'il fût irrésistible, ensuite et surtout parce que, tant qu'il nous serait permis de nous unir aux démarches collectives, il nous semblait préférable, pour bien des causes, de nous borner à les suivre. Maintenant, au contraire, les faits donnaient toute leur valeur à nos paroles, qui représentaient, en réalité, la pensée générale des Cours. Bien que la forme de cet effort suprême nous fût personnelle, il tendait si évidemment à les satisfaire, et nous étions si éloignés de leur laisser à cet égard le moindre doute, que nous nous empressions de leur communiquer, le même jour, la décla-

ration que je présentais à Athènes. Elles étaient en mesure de l'apprécier, en même temps que M. Delyannis.

Je donnai lecture de ce document au président du Conseil sans aucun retard : suivant mes instructions, je lui en remis copie et je le commentai dans les termes les plus chaleureux. Il m'exprima d'abord sa vive reconnaissance pour une marque si éclatante d'intérêt, en se réservant toutefois d'en faire part au Roi et à ses collègues. A cela je n'avais rien à dire, mais il manifesta aussi une hésitation très accentuée : il insista sur la difficulté de modifier tout à coup une politique consacrée par tant de sacrifices et par les votes récens du Parlement. L'opinion publique l'effrayait : admettrait-elle ce changement? Comment se décider en l'absence du ministre de la guerre, qui visitait en ce moment les cantonnemens des troupes? Je voyais enfin qu'à la suite des démonstrations hostiles de l'Europe, la condescendance que je réclamais lui agréait moins qu'à l'époque où je l'avais pressenti sur ce point. Placé cette fois en face d'une proposition officielle, il flottait entre le refus manifestement dangereux d'une entente salutaire, et l'abandon d'une politique approuvée incontestablement par la nation entière.

Je combattis ces argumens en invoquant de nouveau tous ceux du télégramme que je lui apportais, et avec la confiance que m'inspiraient à la fois leur évidence, le bon sens de mon interlocuteur, la sagesse du Roi et l'esprit avisé des Grecs. En ce qui concernait le Parlement, je lui fis observer qu'en lui assurant son concours, cette assemblée ne lui avait certes pas imposé une résistance aveugle et le dédain du seul moyen qui restât au pays, et qui lui était offert, pour se résoudre librement et avec dignité. Je le revis le lendemain, 24 avril; il fallait que je fusse fixé, car mes collègues devaient remettre la note le 26, et j'étais autorisé à la signer si nos instances étaient repoussées. L'anxiété du ministre demeurait visible : il avait trop de sagacité pour ne point comprendre l'intérêt moral d'un dénouement qui épargnait à la Grèce l'amertume de céder ultérieurement à la force ouverte, mais il lui semblait rude de ne rien obtenir en échange, et de consentir si vite à une déception. Cependant sa conviction se formait peu à peu, et je sentais, au cours de ce long entretien, que sa haute raison lui montrait de plus en plus une réponse favorable comme le devoir du véritable patriotisme. J'appris de lui en effet, le lendemain matin, que lui-même et plu-

sieurs de ses collègues adhéraient à la déclaration française : toutefois, le ministre de la Justice résistant encore, et le ministre de la Guerre n'étant pas de retour à Athènes, le Conseil n'avait pris aucune décision de gouvernement. Je le priai alors de m'accompagner chez le ministre de la Justice, et je repris devant eux la série des raisonnemens si clairs et si convaincans indiqués dans le télégramme de M. de Freycinet. En sortant de cette conférence, je ne doutais pas de leur opinion, et à bon droit, car, dans leur réunion de la journée, les conseillers de la couronne se trouvèrent unanimes. Le soir même, le secrétaire général des Affaires étrangères, M. Typaldo, venait, de la part de son chef, m'annoncer ce résultat heureux. Il m'apportait en même temps, et dans le langage le plus élevé, l'expression de la reconnaissance de la Grèce, et il me remit une lettre de M. Delyannis ainsi conçue : « Je m'empresse de porter à votre connaissance que le gouvernement royal a décidé d'adhérer aux conseils du gouvernement de la République. » C'était le succès de notre politique : la Grèce, dans sa pleine indépendance, déférait aux avis de la France et aux vœux de l'Europe, et s'engageait ainsi à ne pas troubler la paix. Le débat était clos par notre initiative et par sa sagesse (25 avril).

VIII

J'informai aussitôt de ces nouvelles M. de Freycinet et mes collègues, en demandant à M. Delyannis d'en prévenir ceux-ci sans retard, ce qu'il fit d'ailleurs dès le lendemain très correctement. Je fus donc extrêmement surpris lorsque le ministre d'Angleterre me fit savoir en leur nom que, malgré la communication du Cabinet grec, ils persistaient à lui adresser, sans changement, la note comminatoire. Ils avaient, il est vrai, l'ordre antérieur de la remettre, mais, comme elle n'avait plus de raison d'être, au moins dans sa rédaction primitive, en présence de l'adhésion formelle du gouvernement hellénique, et comme il est de règle qu'un document doit être modifié quand un incident majeur transforme une situation, nous avions lieu de penser qu'ils jugeraient nécessaire de surseoir et d'en référer à leurs Cours. Toutefois, et bien que l'engagement de la Grèce fût parfaitement net et péremptoire, mes collègues, alléguant qu'il n'était pas assez significatif, résolurent de passer outre sans demander

de nouvelles instructions, et m'invitèrent même à signer avec eux la note collective. Je leur fis observer, sur ce dernier point, que, le gouvernement hellénique ayant, sur nos conseils, renoncé officiellement à toute velléité agressive et adopté la politique pacifique réclamée par l'Europe, nous n'avions pas, comme on dit, « à enfoncer une porte ouverte, » que, dans ces conditions, ma signature serait particulièrement inexplicable, et que je ne pouvais la donner. En ce moment même, en effet, je recevais un télégramme de M. de Freycinet me prescrivant de m'abstenir. Il insistait, de son côté, auprès des Puissances, pour que leurs agens reçussent les mêmes directions. Mais, soit que celles-ci préférassent laisser aller les événemens, soit qu'elles crussent que leurs ordres arriveraient trop tard, en fait leurs représentans à Athènes ne furent point avisés par elles, et, dans la soirée du 26 avril, ils transmirent leur note à M. Delyannis.

Ce contretemps, — quelles qu'en fussent les causes, — pouvait tout remettre en question. Le premier ministre en fut ému sans doute, mais il donna une grande preuve de prudence et de loyauté en persistant quand même dans sa résolution de la veille, qui répondait d'avance à ce texte désormais inutile, et en considérant qu'il n'avait qu'à s'en référer à la communication qu'il avait faite aux signataires. Cette appréciation semblait devoir prévenir tout malentendu et maintenir intacte sa déclaration précédente et spontanée. On pouvait se flatter qu'elle suffirait, car plusieurs Puissances, notamment l'Angleterre, l'Autriche et la Turquie, nous avaient félicité du résultat que nous avions obtenu.

Malheureusement, un fait matériel vint, dès le lendemain, changer complètement l'aspect des choses. L'escadre combinée, dans la journée du 27 avril, prit position devant le Pirée et Phalère. Ce fut avec une indignation inexprimable qu'au moment où le conflit était terminé, les Athéniens voyaient, des hauteurs de l'Acropole et du Pnyx, les cuirassés rangés en bataille le long des côtes de l'Attique. Ainsi, disait-on de toutes parts, l'Europe prétendait substituer une coercition injustifiée au libre consentement de la Grèce : vainement le gouvernement et le peuple s'étaient soumis à de sages conseils, on voulait leur infliger l'humiliation de paraître céder à la force. M. Delyannis s'exprima en ce sens avec toute la véhémence du patriotisme blessé. Il venait de risquer sa popularité pour donner un gage éclatant

de modération et préserver la dignité de son pays, et sa conduite était méconnue et sa déférence inutile. Les manifestations populaires et la presse se prononçaient unanimement contre toute concession imposée par une semblable menace : l'opposition, avec des sarcasmes amers, reprochait au gouvernement d'avoir en vain, et sans éviter un affront, fait dévier la politique de la Grèce et renoncé aux revendications de l'Hellénisme.

Nous envisagions, quant à nous, cette complication soudaine avec plus de sang-froid : justement fiers d'avoir, en réalité, assuré la paix sans appareil militaire et par notre seule parole, d'avoir gagné par la raison ce qu'on voulait devoir à la force, et maintenu les principes d'une diplomatie libérale en refusant d'opprimer un peuple glorieux et faible, nous n'avions pas lieu d'être déconcertés par un événement pénible assurément, mais qui n'atteignait pas le caractère supérieur de notre intervention. Toutefois, en dehors de ces considérations personnelles, nous étions vivement émus, pour la Grèce, de voir compromise, en fait, l'œuvre que nous avions entreprise pour lui venir en aide au milieu d'une crise douloureuse, et d'assister à l'inévitable recrudescence des passions que nous avions amorties. C'est pourquoi, loin de penser que notre rôle fût terminé, nous étions résolus à y persévérer jusqu'au bout et à user de toutes les chances qui subsisteraient encore. En même temps que notre gouvernement s'efforçait de persuader aux autres Cours de se contenter de l'apparition de l'escadre sans en faire la base de leurs exigences, il m'invitait à en atténuer autant que possible l'effet auprès du cabinet hellénique. Je représentai donc de sa part, à M. Delyannis, qu'il ne fallait pas se décourager, que, le fait de sa libre adhésion étant acquis et irrécusable, on ne pouvait l'accuser de subir une pression qu'il avait notoirement devancée, et qu'en demeurant ferme sur ce terrain, en confirmant ses décisions de la veille, il gardait le mérite de leur spontanéité.

J'exposai avec empressement ces idées au premier ministre, mais, comme il arrive souvent que les réflexions les plus justes se heurtent à un incident dont la rude simplicité les émousse, la présence de l'escadre saisissait plus fortement les esprits que des raisonnemens complexes. M. Delyannis les comprenait très bien assurément, mais il les jugeait impuissans à dominer l'effet d'un acte de contrainte qui serait interprété comme tel par la nation surexcitée. Il *soutenait qu'après* tout, et quoi que l'on pût

dire, la Grèce paraîtrait céder au déploiement des forces envoyées contre elle et n'accepterait jamais cette conclusion.

J'eus l'honneur d'être reçu par le Roi le même jour. Jusqu'alors, suivant les usages constitutionnels, je n'avais suivi cette affaire qu'avec ses ministres : les circonstances étant devenues aussi aiguës, Sa Majesté voulut bien m'appeler au Palais. Son langage fut aussi ferme qu'élevé. Vivement touché de notre initiative qu'il avait accueillie avec gratitude, intimement uni au sentiment de son peuple que nul ne comprend et n'aime plus que lui, il ne pouvait s'expliquer l'incident qui venait troubler l'accord sans que mes collègues eussent consulté leurs Cours. Maintenant, à ses yeux, tout était aventuré : comment réclamait-on avec une escadre ce que son gouvernement avait concédé de bonne grâce ? La retraite des bâtimens lui semblait être nécessaire pour que l'entente convenue conservât son véritable caractère. Sa Majesté ne se refusait pas à rechercher les expressions dont il serait possible de se servir pour y amener les Puissances, mais il fallait que le libre consentement de la Grèce fût mis hors de cause, et ne parût pas imposé par l'entrée en scène des cuirassés. Le Roi, avec sa clairvoyance accoutumée, précisait ainsi parfaitement la situation : il indiquait la vraie solution, celle qui eût concilié la volonté des Cours et l'indépendance de la Grèce. Mais ce dénouement, si simple qu'il fût, n'était guère vraisemblable : on tournait dans un cercle, les Puissances prétendant laisser l'escadre au Phalère tant que le Cabinet grec n'aurait pas pris les premières mesures de désarmement, et le Cabinet grec refusant de les prendre tant que l'escadre serait au Phalère.

Nous eûmes cependant, un instant, l'espoir d'une issue. J'ai dit que M. de Freycinet poursuivait auprès des divers gouvernemens des pourparlers actifs en vue de sauvegarder la conclusion dérangée par l'arrivée de la flotte. Notre ambassadeur à Londres, M. Waddington, trouvant chez lord Rosebery des tendances un peu plus douces, les encouragea de tous ses efforts, et celui-ci consentit enfin à admettre que, si le gouvernement grec déclarait que, « cédant aux conseils de la France, il prenait l'engagement de désarmer à bref délai, » l'Angleterre « se tiendrait pour satisfaite. » Je reçus et j'exécutai immédiatement l'ordre d'insister avec la dernière énergie auprès de M. Delyannis en faveur de cette suggestion : mais je ne pus parvenir à le convaincre complètement. Il estimait que le fait capital, à savoir la coerci-

tion, restait évident et irréductible, qu'il eût volontiers souscrit à une telle demande sur notre désir amical, mais que les termes de « désarmement » ou de « démobilisation » prenaient un autre sens dès qu'ils étaient imposés, quoi qu'on pût dire, par les bâtimens qui stationnaient devant Athènes. Je lui objectai que la phrase : « cédant aux conseils de la France, » empêchait toute méprise et constatait sa décision antérieure, que, dans peu de jours, il serait obligé d'accepter ces mots qui l'inquiétaient si fort, et qu'il pouvait encore les prononcer librement en saisissant l'occasion offerte. M. Delyannis ne méconnaissait pas cet argument, mais il persistait à soutenir qu'au fond l'on exigeait, par la contrainte, un pas de plus, un engagement pris en face de la force armée et contre lequel se révoltait la conscience de la nation. Je combattis de mon mieux, mais en vain, cette résistance plus instinctive peut-être que raisonnée : la Grèce traversait une de ces heures fiévreuses où les susceptibilités du patriotisme dominent les meilleurs esprits, et où toute concession nouvelle, si prévoyante qu'elle soit, provoque une réaction naturelle et demeure odieuse à l'opprimé.

Le premier ministre ne fut pas cependant tout à fait sourd à mes instances, et ne les repoussa point absolument, mais il ne les accueillit que dans une certaine mesure, ce qui est souvent dangereux. Au lieu de s'approprier, comme le désirait M. de Freycinet, le texte même dicté par lord Rosebery, il préféra chercher dans une rédaction à peu près équivalente le moyen de contenter les Cours tout en ménageant l'impression de son pays. Cette pensée, louable en elle-même, n'était pas en rapport avec les nécessités de la situation et surtout avec les vues des Cabinets. Il affirma dans sa réponse à la note collective que « la Grèce ne garderait pas sous les drapeaux l'effectif actuel de l'armée, et que le gouvernement procéderait à la réduction graduelle de cet effectif dans les délais imposés par la prudence indispensable pour une pareille opération » : Il ajouta que « la Grèce ne troublerait pas la paix, conformément au désir des Puissances. » Mais il tint à éluder le mot de « désarmement, » qui représentait aux yeux des Hellènes le résultat de la violence qui leur était faite et un aveu spécial de soumission devant la démonstration navale. Or, c'était précisément là ce que les Puissances entendaient obtenir.

Néanmoins, et ces réserves faites, le document grec était

correct et vraiment explicite. Sans doute le gouvernement royal ne disait pas le mot qu'on voulait lui infliger, mais cette nuance de langage ne laissait aucun doute sur ses intentions. Si les Cours n'eussent été résolues à substituer une conclusion emportée de force au désistement antérieur de la Grèce, elles eussent considéré ce texte comme un acte de déférence méritoire, comme une satisfaction donnée à leurs vœux, comme un gage irrécusable de paix. Aujourd'hui que les passions sont apaisées, il est impossible d'en juger autrement : la « réduction graduelle de l'effectif » n'était pas d'ailleurs une vaine formule, car une armée de près de 100000 hommes ne pouvait être, sans péril pour l'ordre public, licenciée brusquement, et d'un autre côté le Cabinet grec était le premier intéressé à renvoyer au plus tôt dans leurs foyers des troupes dont l'entretien ruinait son Trésor. En toute autre circonstance, on eût accepté comme bonne et valable cette confirmation solennelle de ses engagemens.

Quoi qu'il en soit, les Puissances prirent le prétexte des circonlocutions de la réponse pour exécuter aussitôt le programme qu'elles s'étaient tracé. Le 4 mai, une sommation en règle fut adressée au gouvernement hellénique : sa note était déclarée insuffisante, et il était invité à en présenter une autre le soir même. Bien que les Cours eussent affecté de considérer ce délai d'un jour comme un témoignage de patience et de modération, il faut avouer que les Grecs ne pouvaient guère interpréter de la sorte un véritable *ultimatum*. Le sentiment national n'en fut que plus exalté, ainsi qu'on devait s'y attendre, et refusa de s'y soumettre. La conséquence était inévitable, les Puissances, tout en rendant hommage, avec un sentiment de justice qui nous était dû, à la loyauté de notre attitude et à notre pacifique travail, donnèrent suite à leurs résolutions. Le 7 mai, sans autre avis, leurs ministres, y compris le représentant de la Porte ottomane, s'embarquaient au Pirée et quittaient le territoire. Dès le lendemain, les Chargés d'affaires notifiaient le blocus appliqué au pavillon grec sur toute l'étendue continentale du royaume. Les cuirassés s'échelonnèrent en vue des côtes du Péloponèse, de l'Attique et de la Béotie jusqu'à l'Eubée, et dans le golfe Saronique jusqu'au Phalère.

Il y avait onze jours que la Grèce avait accordé volontairement, déférant à notre seule influence, ce qu'on réclamait avec ce redoutable appareil. On avait ainsi, suivant nos prévisions,

ajourné inutilement la paix. Le blocus devait la retarder encore. La démission du cabinet Delyannis, conséquence nécessaire de la situation, laissa les choses en suspens : M. Tricoupis refusa d'accepter le pouvoir dans les conditions présentes, et le ministère de transition formé alors dut attendre plus de trois semaines que l'effervescence populaire fût un peu atténuée pour préparer le dénoûment accepté, un mois auparavant, sous nos auspices.

L'événement nous avait déçus, mais le succès moral de la France demeurait indéniable. Il ne dépendait de personne de l'effacer. Quoique des publicistes malveillans aient osé insinuer que nous avions fait aux Grecs des promesses aventurées, — assertion fallacieuse que nul ne prit au sérieux et qui fut aussitôt démentie loyalement par M. Delyannis, — nous n'avions invoqué auprès d'eux que la raison et l'amitié, et nous avions reçu, sans menace et sans escadre, le consentement qu'on se préparait à leur imposer. L'inéluctable triomphe du blocus ne diminuait pas le nôtre, et, à coup sûr, il ne le valait pas : le véritable objet de la diplomatie n'est pas en effet d'en appeler à la loi du plus fort, mais de persuader sans contraindre. Tel avait été notre but et nous l'avions atteint. Cette campagne faisait le plus grand honneur à notre gouvernement, et si l'incident qui l'avait troublée contrariait sans doute nos espérances, il n'altérait pas le caractère de notre entreprise et de la résignation anticipée des Hellènes.

Nous étions satisfaits, en outre, que la France fût ainsi restée fidèle à ce rôle de protectrice de la Grèce qui est un legs de son histoire et une tradition qui lui est chère. Lorsque, peu de jours après ces péripéties, appelé à Paris pour conférer avec M. de Freycinet, je traversai les lignes du blocus, je fus heureux de ne pas voir notre pavillon devant ces rivages illustres. L'opinion publique s'était d'ailleurs prononcée chez nous : elle approuvait tous nos actes au cours de cette crise, et notre attitude indépendante fut appréciée par les divers partis avec une sympathie et une fierté unanimes. Il convient d'ajouter qu'en ce qui concerne le concert européen, si nous avions différé d'opinion sur les voies et moyens, nous avions poursuivi, d'accord avec lui, l'objet qu'il s'était proposé, le maintien de la paix. Il était de plus si évident qu'au lendemain de l'adhésion de la Grèce à nos conseils, nous ne devions point participer à des mesures coercitives que notre abstention ne pouvait étonner les

autres Puissances : aucune d'elles, placée dans notre situation, n'eût agi autrement que nous. Aussi nos relations extérieures, ménagées avec tant de soin, n'en furent pas modifiées : notre coopération, un instant suspendue, demeurait acquise à l'ensemble de la question, et l'entente fut complètement rétablie dès que la Grèce, à qui nos sympathies persévérantes avaient adouci cette dernière épreuve, eut renoncé à la résistance temporaire qu'elle était hors d'état de prolonger.

Ce sacrifice accompli, et les décisions étant prises dans la forme exigée, le blocus fut levé après trois semaines, et ce peuple, si douloureusement frappé et frémissant encore, put reprendre sa vie accoutumée. Il se remit au travail avec courage, plein de confiance dans le souverain aimé et respecté qui avait souffert avec lui et qui demeurait sa consolation et son espoir. M. Tricoupis, que ses talens, son autorité personnelle, l'estime dont il était à bon droit entouré, désignaient au choix du prince et au bon accueil de ses concitoyens, accepta la présidence du Conseil et la lourde tâche de ranimer et de reconstituer la nation ébranlée. L'expérience du Roi, le bon esprit et l'activité du pays facilitèrent au gouvernement la mission dont il s'acquitta avec autant d'énergie laborieuse que de dignité. La Grèce sut dominer son émotion profonde avec cette résignation vaillante qui atteste la vitalité et l'avenir des peuples. Deux mois plus tard, quand je quittai la légation d'Athènes pour l'ambassade de Rome, j'avais pu constater les bons résultats de ces efforts : les relations internationales, le cours des affaires commerciales et politiques étaient rétablis ; l'ordre matériel n'avait été nulle part troublé : la Grèce s'appliquait à recouvrer peu à peu ses forces, compromises par l'épreuve.

Mais sous son calme apparent subsistait un état de malaise et d'anxiété : l'agrandissement de la Bulgarie et les rigueurs de l'Europe avaient laissé en elle des fermens inapaisés et des protestations intérieures. C'est ce que nous avions voulu éviter, en vue surtout de l'avenir : au fond, l'on n'a quelque chance de soumettre véritablement et d'une manière durable les peuples aux nécessités pénibles qu'en leur en adoucissant l'amertume par la modération des procédés : les solutions violentes, les remaniemens arbitraires de l'équilibre, ne valent jamais les ententes librement consenties, qui sauvegardent, tout au moins en partie, les intérêts et les amours-propres en cause. En nous inspirant

de cette pensée si conforme au droit des nationalités et à la mission de la diplomatie, nous avions agi avec sagesse et surtout avec prévoyance. On a vu quelques années plus tard les passions qu'on avait si rudement refoulées se ranimer plus ardentes que jamais dès que des circonstances trompeuses ont flatté de nouveau les espérances de l'Hellénisme. Ces passions se sont développées alors avec une intensité irrésistible et ont amené la guerre funeste qui, en 1897, a failli perdre la Grèce. Sans avoir à apprécier ici ces événemens et leurs conséquences, nous dirons seulement qu'ils étaient en germe dans les péripéties que nous venons de retracer. Le blocus d'Athènes, infligé au peuple hellène au moment où l'unité bulgare reconstituée provoquait ses légitimes inquiétudes, avait aigri ses ressentimens et l'avait rendu, par le désir d'une revanche, plus ombrageux, plus accessible encore qu'autrefois aux illusions séduisantes et aux projets ambitieux. Cette crise morale était inévitable, et n'a que trop démontré combien la politique française avait été prudente lorsqu'en 1886, elle s'efforçait de terminer l'incident d'une façon plus heureuse en prévenant ces rancunes et ces réminiscences qui préparent les esprits irrités aux dangereux entraînemens.

Cte CHARLES DE MOÜY.

LE TRAVAIL

LE NOMBRE ET L'ÉTAT

I

LES FAITS

Des deux révolutions qui, concurremment, se poursuivent depuis un siècle ou un siècle et demi, la première, la révolution économique, a eu pour conséquence principale la transformation psychologique de l'ouvrier, c'est-à-dire de la grande majorité des individus vivant du travail dans une nation, c'est-à-dire du Nombre; la seconde, la révolution politique, a eu pour effet principal la transformation juridique de l'État. Cette double révolution s'est accomplie, cette double transformation s'est opérée sous l'action d'un triple mouvement convergent des faits, des idées et des lois (1). Mais peut-être ne suffit-il pas de l'avoir indiqué sommairement, et comme affirmé dans le raccourci d'une formule. Le présent seul et quelque peu du plus prochain avenir, étant jusqu'à un certain point en notre dépendance, sont matière de politique. S'il est vrai toutefois que le présent repose sur le passé, s'y insère à ses origines, et soit ainsi « conditionné » par lui, le passé, — au moins le passé récent, le dernier passé, — est donc l'un des fondemens nécessaires d'une politique positive; et il vaut alors la peine de montrer avec plus de détail comment la double révolution s'est accomplie, comment la double transformation s'est opérée, ce qu'en se re-

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1900.

joignant et s'additionnant, l'une et l'autre ont en somme donné.

A cet égard, ou de ce point de vue, les idées et les lois elles-mêmes sont des faits; pourtant, comme rien n'est plus un fait qu'un fait, le mieux sans doute est de commencer par les faits proprement dits. Mais, puisque la révolution, la transformation a été double, en même temps économique et politique, il y aura lieu par conséquent de distinguer entre deux ordres de faits, — économiques et politiques; — puis, dans ces deux ordres, entre différens genres, faits matériels, ou moraux, ou sociaux, affectant le Travail, ou le Nombre, ou l'État; car il est essentiel de ne jamais oublier un des termes du problème, et, au contraire, de se rappeler toujours que, dans l'État moderne, après un siècle de grande industrie et un demi-siècle de suffrage universel, le Travail ne peut être considéré indépendamment de l'État, ni l'État indépendamment du Nombre.

I

Le fait matériel qui domine la révolution économique, c'est l'application de la vapeur, comme force motrice, aux usages industriels. Il est plus difficile qu'on ne croit d'en donner exactement la date; quelqu'un l'a dit : « Les grandes inventions ne sont jamais l'œuvre d'un seul; une grande invention est la résultante des efforts accumulés d'une longue succession de travailleurs (1). » Il semble bien cependant que le premier moteur à vapeur approprié à cette destination spéciale ait fait son apparition à Manchester, chez Boulton et Watt, en 1790; que si, par hasard, ce n'était pas le premier, et qu'il y en eût d'autres, en tout cas on n'en trouverait point avant 1780 ou 1785.

Avant 1790, ou, en tout cas, avant 1780, avant cette « grande invention, » il y a quelque abus de mots à parler de « grande industrie, » — de la grande industrie de type moderne, caractérisée par la concentration en un seul lieu de l'outillage, de l'ouvrage et d'une multitude ouvrière, par le changement de l'atelier en usine; — ou si, depuis les environs de 1750, on peut citer des exceptions, ce ne sont encore que des exceptions, et on les compte (2).

(1) Voy. R. Thurston, *Histoire de la machine à vapeur;* deux vol. de la *Bibliothèque scientifique internationale;* Alcan, 1880-1882.

(2) A La Réole, vers 1750, une corderie emploie 300 personnes; à Troyes, un tissage en occupe 400; à Thiers, une coutellerie en emploie 450; la quincaillerie d'Alcock en occupe 500. De 1758 à 1761, la manufacture royale de mousselines

La règle, d'une manière générale, pourrait être posée ainsi : au XVIIIe siècle, et jusqu'à l'application du moteur à vapeur, l'industrie est nécessairement concentrée par régions suivant les circonstances physiques et économiques, mais dispersée dans chaque région suivant les circonstances naturelles de la population. Ainsi, l'industrie des draps est comme concentrée dans le Languedoc, et dans les pays de Sedan, de Rouen, d'Amiens, d'Abbeville; celle des toiles en Beaujolais et en Bretagne; celle des soieries dans la région lyonnaise. Mais, des 25 000 métiers battans que compte, vers 1750, la Picardie, il n'y en a guère que 6 000 au 6 500 dans les villes (1), le reste est épars dans les campagnes, où ils font vivre 200 000 personnes. En 1760, tout autour de Rouen, 45 000 personnes travaillent pour le compte de 12 maîtres seulement (2); mais, également ici, la plus grande partie de ce personnel est éparse (3).

Il serait facile, — s'il n'était aussi fastidieux, — d'accumuler des chiffres qui, d'ailleurs, n'ajouteraient rien à la démonstration. Une seule chose en doit ressortir; c'est qu'en somme, sauf quelques exceptions qui, comme à l'ordinaire, rendent la règle plus certaine et plus évidente, l'industrie, en France, au XVIIIe siècle, est pour ainsi dire à l'état sporadique. Elle est comme semée à travers les provinces, d'un bout à l'autre du pays; elle est partout et elle n'est nulle part; on vient, en de certains centres, chez le sieur un tel ou le sieur un tel, chercher le travail et la matière première, qui se disséminent et s'éparpillent après de tous côtés.

Même pour les exceptions qui méritent d'être citées, et là même où le travail s'exécute sur place, en un seul lieu, on vit alors sous un régime qui n'est encore ni celui de l'usine, ni celui de la grande industrie. Non plus, en effet, que la grande indus-

du Puy emploie jusqu'à 1 200 personnes; en 1750, les Van Robais d'Abbeville en occupent dans leur manufacture de draps jusqu'à 1 550; et, à la même date, près de Limoges, une autre manufacture royale d'étoffes de soie et de coton fait travailler jusqu'à 1 800 personnes. — Voyez Germain Martin, *la Grande industrie en France sous le règne de Louis XV*, p. 206.

(1) 5 000 à Amiens, 1 000 à Abbeville.

(2) 34 000 fileuses; 9 000 tisserands, 600 découpeurs, 300 restoupeuses, 700 femmes dans les blancheries et autres services.

(3) Il en est de même des 10 000 personnes qu'occupent à la fabrication du drap, dans la région de Givonnes, en 1756, 4 fabricans privilégiés avec 390 métiers. A Lyon, en 1753, on compte 10 000 métiers et 60 000 canuts; et l'industrie du ruban, à Saint-Étienne ou à Saint-Chamond, en 1755, emploie 26 000 personnes. — Germain Martin, *ouv. cité*, p. 120-121.

trie de type moderne, l'usine, au sens moderne, n'existe point alors, et c'est justement parce qu'elle n'existe pas, qu'on ne peut véritablement pas dire qu'existe alors la grande industrie. Car « la fabrique » n'est pas « l'usine. » La fabrique est « entièrement close de murs; chacun y est installé dans une maison comprenant un rez-de-chaussée où se trouve un métier à tisser, un premier avec cuisine, et une ou deux chambres à coucher (1). » Telle est, entre autres, la manufacture royale de draps de Villeneuvette; et telle est aussi la manufacture royale de Sedan: un village d'artisans, une petite ville dans la ville, une forteresse du travail, entourée d'une enceinte, coupée du dehors, et se suffisant par ses seuls moyens. Des chaumières sur une zone interdite, derrière une grande porte défendue, et, dans chacune de ces chaumières, un homme faisant « tout ce qui concerne son état, » le faisant chez lui, avec des instrumens que la fabrique lui fournit peut-être, mais qu'il n'en regarde pas moins comme à lui : travail séparé, travail isolé, sinon divisé; industrie domestique et familiale jusque dans ce que l'on appelle en ce temps la grande industrie.

Peu à peu, cependant, sous la fabrique, l'usine s'ébauche; et peu à peu l'organisation nouvelle apparaît, reconnaissable à ce signe : le travail divisé dans l'atelier commun remplace le travail total par ateliers séparés. A Villeneuvette, par exemple, « on construit de vastes locaux, où les baies très hautes se détachent sur la surface des murs; on y installe, dans les salles du rez-de-chaussée, les appareils nécessaires au dégraissage, au lavage et au séchage des laines. Puis, on place les métiers dans les pièces du premier et du second étage, afin de bien surveiller le personnel. Les anciennes demeures isolées où l'ouvrier fabriquait les tissus avec un métier qu'installaient les entrepreneurs sont uniquement affectées à l'habitation des travailleurs (2). » A Sedan, même chose: « 25 patrons possédant 113 métiers y occupent 10 130 personnes. Ils ont 58 commis, qui surveillent vingt-neuf opérations spéciales. Autant d'opérations, autant de spécialités. Des bâtimens, composés d'un rez-de-chaussée et de deux étages éclairés par de grandes fenêtres contiennent les métiers (3). »

(1) Germain Martin, *ouvr. cité.*, p. 203.

(2) *Id.*, *ibid.*

(3) « Au rez-de-chaussée, on dégraisse la laine; ailleurs, on la fait sécher : des femmes, 350 environ, la plusent; 130 en font le droussage; 500 la cardent; 2500

Cette fois, c'est l'usine, ou presque, et bientôt le mot va entrer dans la langue, bientôt Roland va en donner la définition : « Un vaste laboratoire, un immense atelier où les machines en grand sont communément mues par l'eau : une grosse forge, une forge d'ancres, une refonderie de fer, l'ensemble des martinets et des grands travaux sur cuivre, des fileries de fer, etc., sont des *usines*, qu'on distingue encore par la nature de l'objet particulier qu'on y exploite, comme un laminoir, le lieu où l'on fore le canon, etc. (1)... »

Aux termes de cette définition, qu'est-ce donc qui a fait sortir de l'ancienne fabrique l' « usine » moderne? La première transformation, et la plus importante, c'est la transformation matérielle de l'usine elle-même, de son architecture et de sa figure, de ses bâtimens et de ses aménagemens : « un vaste laboratoire, un immense atelier. » Or, ce qui a rendu possible et nécessaire cette transformation matérielle de la fabrique, c'est, depuis 1750, l'application plus générale d'une force motrice puissante, — la force hydraulique, — si bien que la plupart des fabriques ou des usines à présent s'allongent en longues constructions le long des cours d'eau.

Mais, pour que « les machines en grand » pussent être mues communément par la force hydraulique, il a d'abord fallu que les machines en grand fussent possibles, et, pour qu'elles fussent possibles, il a fallu toutes sortes de changemens et de perfectionnemens dans la technique de tous les arts. Le XVIIIe siècle, dans sa seconde moitié surtout, en est en effet rempli. Les inventions se succèdent rapidement : savans et ouvriers y rivalisent. La métallurgie profite des essais de Buffon à Montbard; Réaumur travaille, lui aussi, sur le fer, les fontes, l'acier, la porcelaine, les cordages : sa curiosité ingénieuse s'étend à mille objets; Vaucanson trouve successivement le métier mobile, le tour à dévider la soie, la calandre à écraser les étoffes; il trouve la chaîne d'engrenage; Hellot fait faire à la mécanique du tissage des pro-

la filent, et une centaine la dévident. Il y a 1500 tisseurs, à raison de deux par métier, et trois personnes par usine sont occupées exclusivement au foulage. Les chardons qui catissent les tissus sont nettoyés par des femmes qui ne font aucun autre travail. Des hommes tondent les draps et des femmes les plient; d'autres les emballent. » — Germain Martin, *ouvr. cité*, p. 202.

(1) *Encyclopédie méthodique*. Il est curieux de noter qu'un quart de siècle après, le Code civil (art. 531) donne encore au mot *Usine* son ancien sens de « machine mue par l'eau, » et dit que « toutes usines... sont *meubles*. »

grès qui lui permettent d'installer de grandes manufactures avec un outillage nouveau. Anglais, Allemands, Hollandais, Suisses, Italiens apportent le meilleur de leurs procédés : ce que Holker et Milne, Macarty, Everet et Kay font pour les cotonnades et les laines, d'autres le font pour d'autres branches, pour des branches de plus en plus nombreuses de l'activité industrielle ; et ces autres ont nom : Turgot, Condorcet, Bernard de Jussieu, Macquer, Duhamel, Vandermonde, les frères Havart, les Lefèvre, Gouïn, Eymar, Slongel (1), etc. Grâce à eux, à eux tous, théoriciens et praticiens, gens de science et gens d'expérience, c'est réellement un outillage nouveau qui se crée, et, en même temps que cet outillage particulier à chaque fabrication, que cet outillage spécial, l'outillage social ou national, — j'entends par là les routes, les canaux, tout le réseau des voies, et tout le matériel des transports, — commence, continue et ne cesse plus de se développer.

Ainsi cette création, lentement opérée, d'un nouvel et double outillage, spécial et social, concordant et coïncidant avec l'appropriation plus utile et plus usuelle comme force motrice de l'une des forces de la nature, l'eau, va solliciter l'industrie, la pousser à grandir progressivement, jusqu'à ce qu'enfin, par la domestication triomphante de la vapeur, elle devienne réellement et pleinement « la grande industrie. » En cela encore, du reste, tout concorde et tout coïncide : il semble que toutes les forces naturelles jouent ensemble, c'est-à-dire toutes à la fois dans le même sens ; et l'histoire des usines à eau est l'histoire des usines à feu, qui, par l'emploi, depuis 1725 ou du moins depuis 1750, de la houille comme combustible (2), n'ont pas été transformées moins profondément. Mais non seulement ces transformations s'appellent et s'entraînent les unes les autres : chacune d'elles, aussi, en appelle et en entraîne d'autres, d'abord dans le même

(1) Germain Martin, *ouvr. cité.*

(2) Le charbon de terre, déjà en usage vers 1725 pour les fours des verreries, devient, à partir de 1750, en France, un aliment important de l'industrie. Sous la Régence, de 1715 à 1723, on avait procédé, un peu de tous côtés, à des recherches de mines. Mais, vers 1750, on exploite encore peu et mal : bien des obstacles s'opposent aux progrès, que ne facilite pas la préférence des industriels qui brûlent de la houille pour les charbons anglais. Pourtant, aussitôt qu'on se sert du charbon de terre pour la cuisson, non seulement l'importance des manufactures de faïence et de porcelaine, mais leur nombre jusque là réduit, augmente. — Voyez Germain Martin, *ouvr. cité*, p. 110, 215 et *passim* : et Cf. Le Play, *la Réforme sociale*, t. II.

ordre ou dans l'ordre tout à fait voisin, et puis dans des ordres en apparence assez éloignés, par une série grossissante de conséquences; de telle sorte qu'à ce fait relativement secondaire, la transformation matérielle de la fabrique, se rattache, se relie ce quelque chose, fait de la transformation de toutes choses, qui n'est en bloc ni plus ni moins que la transformation économique et politique du monde.

Car voilà qui n'est pas moins nouveau, moins moderne que l'usine elle-même, par rapport à l'ancienne fabrique : le patron, par rapport au « maître, » l'ouvrier, par rapport au « compagnon » et à « l'artisan; » ou, comme on dit alors, « l'entrepreneur » et « l'ouvrier mercenaire. » Toutes ces inventions, toutes ces transformations de la fabrique, du moteur, de l'outillage spécial et de l'outillage social intéressent directement ou indirectement la condition de tous ceux qui font travailler et de tous ceux qui travaillent : en un seul mot, du Travail; et c'est le premier des trois termes du problème devant nous posé. Jusque-là, entre ceux qui travaillent et ceux qui font travailler, on ne peut pas dire qu'il n'y eût pas de séparation : les privilèges de maîtrise en étaient une, et souvent très haute, très épaisse et très dure; mais la distance était bien moins grande, et les rôles bien moins tranchés. Ceux mêmes qui faisaient travailler travaillaient; le patron et l'ouvrier se rencontraient et se confondaient en un point intermédiaire, l'artisan, à demi patron, à demi ouvrier, qui tout ensemble était les deux, sans cependant être tout à fait ni l'un ni l'autre : les deux, en sa personne, se composaient et ne s'opposaient pas (1).

(1) De ces artisans, un maître tisseur lyonnais peut être pris pour type : « Sa demeure offre un aspect simple. Au dehors, on voit de grandes fenêtres : leur encadrement seul est en moellon; les plâtras couvrent les autres parties de la maçonnerie. Les vitres sont rares; jusqu'en 1750, le verre est cher, et, si l'on est peu à l'aise ou très économe, on le remplace par du papier huilé. Les métiers occupent le premier étage. La femme a des joyaux et du linge pour onze cents livres environ. Elle apporta en dot « quatre métiers propres à ouvrages figurez garnis de leurs ustensiles de service quoyque vieux; plus, en meubles meublans qui ont aussy servi depuis longtemps, composés de lits avec leurs assortimens, garde-robes de noyer, tables, chaises, quelque peu de cuivrerie et de vaisselle d'étain et autres petits ustanciles de ménage, linges de plusieurs sortes pour le ménage dont partie est usée,... le tout évalué entre les parties, par des amis communs, la somme de deux mille livres. » Un autre maître, également lyonnais, a reçu de sa mère par contrat « la somme de cent cinquante livres en valeur d'un métier de sa profession garni de ses ustanciles et en ustanciles de ménage. » Sa femme lui apporte « deux cents livres en valeur d'une garde robe garnie des habits, linges et nippes servant à son usage et trois cents livres en argent et espèces sonnantes. » Le maître tisse

Ce n'est guère que vers 1750, — cette date marque décidément une ère, — que l'on voit se fonder des manufactures où apparaît ce type, l'ouvrier mercenaire, qui ne pouvait apparaître qu'avec l'usine et dans l'usine, ou, pour être complètement exact, qui ne pouvait apparaître en grand qu'avec les machines en grand. Partout en France, dans toutes les provinces et toutes les industries, il en est à peu près ainsi : la très forte majorité, sans comparaison, des classes qui travaillent et qui produisent, est faite de ces artisans, ni riches, ni pauvres, d'une condition comme d'une position moyenne, ayant chez eux un métier ou quelques métiers, parfois sans compagnon et parfois avec un ou quelques compagnons. Cela est si vrai qu'à prendre les choses dans l'ensemble, on ne peut même pas dire au pluriel : « les classes qui travaillent et qui produisent; » il faut dire « la classe » au singulier, car, en vérité, elles n'en font qu'une; le patron et l'ouvrier se touchant et se confondant en ce point intermédiaire, l'artisan, il n'y a point, au pied de la lettre, de « classe patronale » et il n'y a point de « classe ouvrière. » Mais, d'autre part, puisque l'industrie est répandue, disséminée dans les campagnes, et que le tisserand a son champ qu'il cultive, ou mieux que c'est le cultivateur qui se fait tisserand à ses heures, il n'y a pas non plus, en face d'une classe agricole, une classe industrielle. Patronale et ouvrière, industrielle et agricole, ces classes aussi sont modernes ; et s'il y en avait d'autres auparavant, noblesse, bourgeoisie, peuple, ce n'étaient pas celles-là ; modernes donc comme la grande industrie, comme l'usine, comme le patron et comme l'ouvrier.

Longtemps, en cet éparpillement du travail, les manufactures appartenant au roi et les manufactures dites royales ou en possession d'un privilège du roi furent seules ou presque seules à représenter l'industrie concentrée; mais, vivant surtout d'exemptions et de subventions, aussi bien leurs directeurs que leurs employés à tous les degrés sont plutôt des fonctionnaires que des patrons ou des ouvriers (1). Ce n'est que lorsque la

avec sa femme ou avec un et parfois plusieurs garçons. » — Voyez Germain Martin, *ouvr. cit.*, 236-237. Cf. du même, *l'Industrie et le Commerce du Velay aux XVII*e *et XVIII*e *siècles*, p. 140 à 194. — Justin Godart, *l'Ouvrier en soie*, monographie du tisseur lyonnais, 1re partie, *la Réglementation du travail* (1466-1731), Lyon, Bernoux et Cumin, et Paris, A. Rousseau, 1899.

(1) Voyez Augustin Cochin, *la Manufacture des glaces de Saint-Gobain*, de 1665 *à 1865*. Broch. in-8°, Douniol et Guillaumin, 1865.

concentration de l'industrie passe de l'état d'exception à l'état de règle, lorsque s'élève l'usine et que tout travail industriel tend vers l'usine, que, dans la force du terme, il y a, d'un côté, le patron, et, de l'autre côté, l'ouvrier. Entre le maître de l'ancien régime et le patron du régime nouveau, la transition est « l'entrepreneur de fabrique, » que l'*Encyclopédie méthodique*, — cette même *Encyclopédie* où Roland définit l'usine, — à son tour définit ainsi : « L'entrepreneur, qu'il connaisse ou ne connaisse pas le détail des opérations d'un grand objet, est celui qui les embrasse toutes, ainsi que les spéculations qui y ont rapport, et qui a, en sous-ordre, des contremaîtres et des commis pour diriger les unes et les autres et les lui apporter comme à un centre qui leur est commun. L'homme qui est à la tête d'un établissement en grand où l'on emploie diverses sortes de matières, ou d'un établissement où l'on modifie très diversement la même matière, cet homme est un entrepreneur (1). »

Et cet homme est en train de devenir, au sens moderne, le patron. Il le sera, la maîtrise se sera transformée en patronat, quand, après 1750, sous Gournay et les deux Trudaine, l'abandon du système de privilège et de monopole, l'affranchissement progressif de l'industrie et du commerce, puis quand, sous Turgot, l'édit de février 1776 pour l'abolition des maîtrises, auront ouvert libre carrière à la concurrence impatiente de toutes les énergies. Ce sera enfin le patronat moderne, non seulement le patronat simple, mais le patronat collectif, quand, la nouvelle installation et le nouvel outillage des usines exigeant de fortes dépenses, il faudra trouver les ressources et qu'ainsi la carrière s'ouvrira également à la concurrence et à l'association de tous les capitaux Après ou avec le patron et le patronat, au sens moderne, c'est donc *le capital* au sens moderne; et l'introduction de ce nouveau facteur dans l'organisation de l'industrie achève la transformation. Les termes, en effet, se correspondent et se complètent. Dès que le patron existe, par cela même existe l'ouvrier; dès qu'il existe une classe patronale, par cela même existe une classe ouvrière; dès que l'une de ces classes est nécessairement capitaliste, l'autre, par cela même, est nécessairement mercenaire; et, par cela même, le rôle moderne du capital détermine le régime moderne du travail. Le premier changeant, le second a chan-

(1) *Encyclopédie méthodique*, t. Ier.

gé; qu'est-il devenu, et ce qu'il est, comment l'est-il devenu?

L'abolition des maîtrises a eu pour corollaire l'affaiblissement du compagnonnage, ou, si c'est trop dire, qu'elle l'eut pour corollaire, — ce qui implique une dépendance, — elle en fut du moins, selon la formule, précédée ou accompagnée; les deux phénomènes se produisirent simultanément et se poursuivirent parallèlement, n'étant au bout du compte que deux aspects d'un seul et même phénomène, la transformation de l'industrie. Ni la maîtrise, ni le compagnonnage, faits à la taille et sur le modèle de l'atelier, ne pouvaient remplir le cadre si prodigieusement élargi de l'usine; faits pour l'ancien régime du Travail, ni l'un, ni l'autre ne pouvaient s'adapter au régime nouveau. Le compagnonnage ne s'était jamais du reste étendu à toutes les professions; il ne les avait jamais embrassées ou englobées toutes; et, quoique son action se fît partout sentir, plus ou moins pesante et plus ou moins intermittente, il n'avait jamais, n'occupant en permanence que certaines villes, couvert l'ensemble du pays : ni unité de lieu, ni unité de plan, ni unité de rites. Il avait été, il était encore, et il était de plus en plus une organisation de lutte entre ouvriers de la même profession, compagnons et non compagnons, appartenant à un « devoir » ou à un autre, au moins autant qu'un instrument de combat contre les maîtres : — des coteries, et non une classe.

Dans le moment de sa force, cependant, un de ses défauts, et des pires, avait été de viser à monopoliser le travail, en accaparant la fourniture de la main-d'œuvre, en ne souffrant pas chez les patrons d'autres ouvriers que ceux qu'ils recevaient de lui, qui étaient à lui, et qu'il reprenait à sa convenance; par là, le compagnonnage était encore, en de certains cas, le maître des maîtres, qu'il tenait à sa merci, et se libérer de sa servitude passait au rang de leurs plus grosses préoccupations. Cette libération, l'usine l'accomplit partout où l'usine est possible; et si, plus tard, on devait voir renaître des servitudes semblables, celle-là n'en fut pas moins pour quelque temps détruite. Comme l'industrie concentrée réclamait, à poste fixe sur un point fixe, un personnel extrêmement nombreux, ce personnel, le compagnonnage nomade et limité ne pouvait le tirer de son propre sein : il lui fallut donc tolérer que l'on trouvât une place sans être affilié; et donc, incompatible avec l'usine, le compagnonnage fut réduit aux seuls métiers qui précisément ne peuvent

s'accommoder du système de l'usine, qui vont chercher et exécuter le travail sur place : c'est ainsi que les charpentiers sont et seront ses derniers fidèles (1).

Au demeurant, dans le régime moderne du Travail, il y eut bien autre chose de changé que le mode de l'embauchage; le contrat de travail le fut tout entier, car toutes les conditions du travail changeaient. Pour ne retenir que le premier des actes sur lesquels il porte, n'est-il pas évident que l'apprentissage, par exemple, ne pouvait pas être, dans un régime non hiérarchisé qui repose sur la concurrence et le patronat, le même que dans un régime hiérarchisé qui aboutissait au privilège et à la maîtrise? Ainsi jusqu'à la rupture du contrat : comment eût-elle été, dans un régime ayant la liberté et l'égalité pour principes, la même que dans un régime où il est à peine exagéré de dire que le maître exerçait parfois sur le compagnon qui le quittait avant le jour convenu comme un droit de suite, équivalant encore à un demi-servage, et où c'était un terme courant que celui d'ouvrier « déserteur ? »

Ainsi de tout le reste : tout change. Ce n'est pas pourtant que, lui-même, l'ancien régime du travail n'eût pas connu quelques-unes des difficultés, quelques-uns des problèmes du régime nouveau. Dès l'apparition de la grande industrie, et alors qu'elle n'était encore qu'une exception, on a bataillé pour la réduction de la journée de travail, et, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, elle a diminué; pour l'augmentation des salaires, et, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, ils ont augmenté (2). Non seulement les difficultés, mais les maladies du Travail, le XVIIIe siècle les a presque toutes connues : il a vu des chômages, aussi longs ou plus longs que les nôtres, et aggravés singulièrement par des disettes ou d'extrêmes chertés; il a vu des grèves, issues souvent des mêmes causes que les nôtres, aussi violentes, et plus durement réprimées. Mais ce sont les mêmes choses, et néanmoins ce sont de tout autres choses : car la même chose ne se gouverne pas de la même manière, en un autre temps et un autre milieu.

(1) Voyez Étienne Martin Saint-Léon, *Histoire des corporations de métiers*, et Germain Martin, *les Associations ouvrières au XVIIIe siècle*.

(2) Voyez *Histoire économique de la propriété, des salaires, des denrées et de tous les prix en général depuis l'an 1200 jusqu'en l'an 1800*, par le vicomte G. d'Avenel; t. III et IV.

A ce grand changement dans la constitution du Travail, pour décider si la masse a gagné ou perdu au total, perdu ici ou gagné là, et ce qu'elle a gagné ou perdu, il faudrait prendre chapitre par chapitre et article par article, entrer assez avant dans les choses, faire pour le passé ce que nous ferons pour le présent, parcourir l'un après l'autre, tout en les rapprochant comme en une comparaison perpétuelle, les quatre domaines à la fois indépendans et inséparables dont nous avons dit que se compose cette espèce de règne naturel ou social : le Travail; et ce n'en est point le moment. En gros, les faits matériels de l'ordre économique nous ont montré ceci, qui forme arête et ligne de faîte, et qu'il est nécessaire, mais suffisant de ne pas perdre de vue : avec le nouvel outillage et le moteur nouveau, l'eau d'abord, et puis, et surtout, la vapeur, est apparue l'usine; avec l'usine, est apparue véritablement la grande industrie; avec la grande industrie, est apparu le régime nouveau du Travail; et dans ce nouveau régime, ce qu'il y a sans doute de plus nouveau, c'est premièrement, en regard du patron, l'ouvrier; c'est ensuite, en opposition à une classe patronale, une classe ouvrière; au résumé, c'est le nouveau corps et, on le verra plus loin, la nouvelle âme, c'est le nouvel être du Nombre.

II

Mais l'ordre économique et l'ordre politique sont l'un à l'autre en une telle corrélation, en une telle connexité, que les faits qui marquent dans l'un ont plus que leur répercussion, développent leurs conséquences jusque dans l'autre; et la transformation du Travail ne pouvait guère aller sans une transformation plus ou moins radicale de l'État. En France, quand, après 1750, lentement et par degrés, le Travail se transforme, par degrés et lentement comme le Travail lui-même, l'État aussi se transforme. La révolution économique tendant à substituer partout au travail dispersé le travail concentré, au monopole la concurrence des capitaux et des bras, au régime de la petite industrie le régime de la grande industrie, la révolution politique tend, chez nous absolument, avec tempéramens et ménagemens ailleurs, à substituer à un État de divers états un État unifié par l'égalité de droit, au privilège la concurrence des personnes et des classes, à une société de type féodal une société de type industriel. Peu à

peu, la double révolution déplace l'axe de l'État qui, par elle, e[illegible] passant et en faisant halte à cette station moyenne, la bour[illegible] geoisie, va glisser, — chez nous tout à fait, et ailleurs plus o[illegible] moins, — de la noblesse au peuple, en trois temps bien comptés [illegible] avant 1789; de 1789 à 1848; et depuis 1848; car cette Révolutio[illegible] n'éclate, n'atteint au sommet, n'attaque et ne renverse la form[illegible] même du gouvernement que lorsque déjà elle s'est accompl[illegible] dans les profondeurs et qu'elle a totalement défait et refait p[illegible] le dedans l'armature de la société.

Le branle, une fois donné, ne tardera pas à emporter la p[illegible]litique tout entière, mais il est sensible d'abord en ce qui touch[illegible] de plus près à l'ordre économique. Jusque-là, il avait été interd[illegible] de changer d'outillage sans autorisation préalable, et une ordon[illegible]nance de 1723 défendait encore d'agrandir et de modifier la di[illegible]position des fourneaux d'usines à feu. Le nombre de ces usines [illegible] forges, verreries, etc., était strictement limité, dans la craint[illegible] que le bois ne vînt à manquer, et la prohibition n'était tombé[illegible] qu'après que l'on avait eu entrepris activement la recherche e[illegible] l'exploitation des mines de houille, c'est-à-dire sous la Régence [illegible] Les usines à eau n'étaient guère mieux traitées, et, comme s[illegible] l'on eût craint aussi d'épuiser les rivières, on exigeait toute[illegible] sortes de permissions pour l'établissement d'un moulin.

A ces empêchemens, tirés en quelque sorte de considéra[illegible]tions naturelles, venaient s'en ajouter d'autres, tirés de conside[illegible]rations sociales. L'État, de haut en bas et de bas en haut, éta[illegible] immuable; chacun y naissait dans sa case, où il grandissait o[illegible] végétait, mais d'où il ne pouvait sortir : le fils d'un maître [illegible] métier était maître, il ne pouvait être que maître, et nul [illegible] pouvait l'être que lui; maître en un métier, on ne pouv[illegible] l'être qu'en ce métier; dans la plupart des cas, la noblesse [illegible] perdait et, dans aucun, elle ne s'acquérait par le commer[illegible]. C'était une société à cloisons étanches, où ni les hommes, ni [illegible] professions, ni les conditions ne se mêlaient. L'État mainten[illegible], conservait, consacrait; il ne créait pas; l'État visait par-dessus tout à être stable et se souciait modérément d'être progressif. Dans l'ordre économique, le Travail, et, dans l'ordre politique, l'État, étaient tout de tradition et d'immobilité; mais voici que l'un et l'autre désormais allaient être tout de mouvement et de permutation; et la nécessité d'innover dans l'un devait contraindre à innover dans l'autre.

Ici encore, la concordance, la coïncidence est frappante; c'est à partir des alentours de 1750, du moment où commence à se transformer l'industrie, que l'État commence à délier le Travail des langes où il le tenait emmailloté. En 1754, un arrêt du Conseil autorise la libre fabrication de la bonneterie, et, quelques années plus tard, des toiles. Après 1760, le titre privilégié de manufacture royale, qui s'obtenait surtout par brigue, n'est plus accordé qu'en de très rares occasions. Gournay, les Trudaine contribuent à cet affranchissement, que Turgot achève par le fameux édit de 1776, dont on a pu dire qu'il fut à lui seul toute une révolution, mais qui, beaucoup plus encore qu'une révolution soudaine, était, tant ses voies se trouvaient préparées, l'aboutissement, aux confins de l'ordre économique et de l'ordre politique, d'une évolution déjà longue. Tandis, en effet, que naguère le commerce emportait généralement dérogation à noblesse, maintenant, au contraire, cette défaveur était abandonnée, cette déchéance suspendue, et, depuis le premier quart du siècle, on avait vu les gentilshommes des plus grandes maisons demander des concessions minières et s'intéresser en des sociétés industrielles ou commerciales (1). Ce n'était pas tout, et Turgot osait à présent proposer que le commerce pût, pour récompenser des services éminens, donner droit quelquefois à collation de noblesse.

Ainsi se fendaient, avant de s'abattre, les cloisons étanches de la société, et, par les fissures, passaient, dans les deux sens, se mélangeant et prenant un commun niveau, les castes d'hier qui demain ne seraient plus que des classes. Ainsi se faisait la mutuelle compénétration de l'Honneur et de l'Argent; et ainsi se formait, — son élévation sociale constituant une part importante de sa rémunération, — cette large et solide bourgeoisie industrielle qui, à son tour, durant une cinquantaine d'années, allait être la principale assise de l'État. Mais ainsi, avec le Travail et en même temps que lui, l'État n'en était pas moins comme saisi en son fond et comme retourné. Le Parlement de Paris ne s'y trompait pas, quand, par la voix de Séguier, pré-

(1) Ainsi le prince de Condé, dès 1716, le duc d'Humières, le duc d'Aumont, le duc de Chaulnes. Des sociétés se fondent pour l'exploitation des houillères : par exemple, en 1766, pour les mines de Roche-la-Molière, entre le duc de Charost et consorts. Blumestein a la concession des mines du Forez et du Dauphiné; La Gardette, la concession de Firminy; la famille de Solages ouvre les mines de Carmaux.

sentant au Roi ses remontrances sur l'édit de mars 1776, il s'écriait : « Les corporations,..., c'est une chaîne dont tous les anneaux vont se joindre à la chaîne première, à l'autorité du trône, qu'il est dangereux de rompre. La seule idée de détruire cette chaîne précieuse devrait être effrayante... et l'édifice même de la constitution politique serait peut-être à reconstruire dans toutes ses parties (1). »

Ces inquiétudes n'étaient sans doute point exagérées, mais sans doute aussi elles venaient un peu tôt et allaient un peu vite : on n'en était pas encore là, et, pour l'heure, quoique Turgot dans ses considérans et Séguier dans ses observations aient tous les deux parlé très clairement des ouvriers et même de la « classe » ouvrière, — « cette *classe* d'hommes, dit Turgot, qui, n'ayant de propriété que leur travail et leur industrie, ont d'autant plus le besoin et le droit d'employer, dans toute leur étendue, les seules ressources qu'ils aient pour subsister, » — cependant, il s'agissait, en réalité, du commerce et de l'industrie, c'est-à-dire du patron, du bourgeois, beaucoup plus que de « la classe ouvrière » ou même du simple ouvrier.

Après comme avant 1776 (on sait d'ailleurs que l'œuvre de Turgot ne survécut pas à sa chute, et que, dès le mois d'août, il ne restait rien de ce qui avait été fait si péniblement au mois de mars), après 1776 comme avant, l'ouvrier ne cessa pas d'être l'objet d'une espèce de suspicion légitime. La harangue de Séguier nous livre là-dessus toute sa pensée, et toute la pensée officielle d'alors, en cette phrase qui répond presque mot pour mot à la phrase tout de suite célèbre de Turgot : « Il est surtout des classes sur lesquelles la police doit réunir toute sa vigilance. Elle veille de loin sur le riche ; il est intéressé au bon ordre ; mais, en protégeant le pauvre, elle veille de plus près sur sa conduite, parce qu'il n'aurait qu'à gagner dans le trouble. Et quelle classe doit attirer de plus près son attention qu'une classe d'hommes d'autant plus dangereux que leur art leur fournit plus de moyens pour nuire, et d'autant plus à craindre qu'ils ont plus de besoins ? » Sans contester qu'il y eût de bons ouvriers, « laborieux, actifs, sages, » et tout en l'admettant expressément, on ne pouvait s'empêcher de songer plutôt aux autres, « dissipés, inconstans, sans conduite, » et derrière eux, et en eux-

(1) Voyez Flammermont, *Remontrances des Parlemens au XVIIIe siècle*, p. 310, 88.

mêmes, « à ces êtres nés pour le trouble des sociétés, chez qui les passions, moins domptées par l'éducation, joignent à l'énergie brute de la nature cette activité qu'elles acquièrent au milieu de la licence des villes (1). »

Dans cette idée officielle qu'a de l'ouvrier le XVIIIe siècle finissant, comment ne pas remarquer qu'il entre on ne sait quoi du sentiment méfiant de ce personnage de comédie qui voudra bien, lui aussi, encourager les arts, mais non les artistes : le XVIIIe siècle, même encyclopédiste et économiste, fait de même; il veut bien protéger le travail, mais se sent pour le travailleur tout autre chose que de la tendresse. En fait, dans le travail, depuis qu'on s'est décidé à le libérer et à l'honorer, ce qu'on libère, c'est l'entreprise, et ce qu'on honore, c'est le produit : mais le travail et le travailleur, l'œuvre manuelle et le manœuvre, gardent toujours, — sauf ce que l'expression a d'excessif, — comme une tare de servilité.

Cela est vrai de cette survivance du droit de suite, le droit qu'a le maître de retenir son compagnon, et cela est vrai de bien d'autres choses. Cela est vrai du droit que semblent à l'occasion disposées à s'arroger les puissances constituées, — inventant, en avance de près d'un siècle, les ateliers nationaux, — de déporter à leur gré les ouvriers d'une province à une autre, et, si elles jugent qu'il y en a un trop-plein, de les faire passer, comme il leur plaît, du métier à la terre (2). Cela est vrai du droit que ces mêmes puissances s'adjugent de condamner, lorsqu'elles le croient expédient, ces mêmes ouvriers à se contenter de ce qu'il faut tout juste pour vivre le plus mal et au plus bas prix, de fixer pour eux non point un minimum, mais un maximum de salaire, de qualifier leur simple réunion d'attroupement, leur accord de cabale, leur mécontentement de mutineries, et leurs réclamations de rébellion. Cela est vrai, en un mot, de ce droit perpétuel et universel, et qui est à leur égard tout le droit public du royaume, « de les mettre à la raison; » et cela demeure vrai jusqu'à la veille de 1789. Jusqu'à 1789, même quand l'État militaire « s'industrialise » et quand l'État aristocratique s'embourgeoise, l'État fait comme du socialisme

(1) Flammermont, *ouvr. et passage cités.*

(2) Le Parlement de Rouen, jugeant trop élevé le nombre des tisserands de la région, propose de le diminuer et d'en envoyer cultiver les terres du Poitou et de la Marche. — Voyez Germain Martin, *ouvr. cité*, p. 259.

à rebours; il y a comme un *antisocialisme* d'État, si c'est de l' « antisocialisme » que toute la force de l'État s'emploie en faveur du patron contre l'ouvrier.

Le plus singulier, c'est que cela demeure encore vrai, en fait, sinon théoriquement, même au delà de 1789, même à travers la Révolution française. Non pas théoriquement; car, en principe, la Révolution déclare pour toute l'humanité les droits de l'homme et pour tous les Français les droits du citoyen; proclame à la face du monde la liberté, l'égalité, la fraternité; annonce aux peuples la souveraineté du Peuple; conçoit et définit l'État de telle façon que dorénavant il ne saurait être, — je dis en principe et en doctrine, — qu'un équilibre parfait et scrupuleusement maintenu de tous les droits, de toutes les libertés et de toutes les parts de souveraineté entre tous les citoyens et tous les hommes. Dans cette hypothèse, qui est la thèse révolutionnaire, l'État ne penche, — je veux dire qu'il ne doit pencher, — ni d'un côté, ni de l'autre; et, en l'espèce qui nous occupe, il n'est, — je veux dire qu'il ne devrait être, — ni pour le patron contre l'ouvrier, ni pour l'ouvrier contre le patron.

Mais si, en fait et malgré tout, l'État ne peut point ne pas être entraîné d'un côté plutôt que de l'autre, il semble que dès lors il dût l'être du côté où pesait du poids le plus lourd le plus gros amas de parts égales de souveraineté; en l'espèce, du côté des ouvriers, qui étaient le Nombre. Il en fut pourtant tout différemment. En fait, la Révolution française n'a rien ou presque rien abandonné, à l'égard de l'ouvrier, des préventions et des précautions de l'ancien régime. De lui, de l'ouvrier, l'Assemblée nationale ne se méfie guère moins que jadis le Parlement; et la loi de 1791 n'est guère moins sévère envers lui, si elle ne l'est davantage, que les ordonnances de mars 1786, d'avril 1777, ou même que les règlemens de janvier 1749. Bien que le plus souvent, dans les émeutes et les insurrections, le Travail soit représenté surtout par de faux ouvriers dont la spécialité est de ne point travailler, c'est chez les ouvriers en général, chez ceux-là mêmes qui sont vraiment le Travail, que Le Chapelier en 1791, comme Séguier en 1776, redoute, au fond de son âme, « ces êtres nés pour le trouble des sociétés, d'autant plus à craindre qu'ils ont plus de besoins et d'autant plus dangereux que leur art leur fournit plus de moyens de nuire. » Contre eux l'Assemblée nationale prend les mêmes mesures que le Parlement esti-

mait devoir prendre; elle professe, elle aussi, qu'en protégeant le pauvre, il faut que la police veille de plus près sur sa conduite; » et cela, par le même motif, — toujours le même : — la peur de cet élément de désordre et de perturbation, « parce qu'il n'aurait qu'à gagner dans le trouble. »

La Révolution, donc, n'a pas su se guérir de cette « phobie » d'ancien régime, et qu'elle ne s'en soit pas guérie, il n'y a là rien qui puisse étonner : ni dans ses causes, ni dans ses origines, ni dans sa direction, ni dans son personnel, la Révolution de 1789 n'a été une révolution ouvrière : de point en point, et, d'un bout à l'autre, et du commencement à la fin, par quelques phases qu'elle ait passé et par quelques mains, elle porte l'empreinte, la marque de fabrique « bourgeoise, » et de la plus fermée, de la plus jalouse, de la plus aristocratique des bourgeoisies, cette bourgeoisie de Palais qui ne vit qu'avec soi-même et qui n'a pas d'ailleurs beaucoup plus de sympathie pour la bourgeoisie de boutique, commerçans ou industriels, que pour les ouvriers, gens de négoce ou de besogne, les uns et les autres petites gens à ses yeux. Car son libéralisme est tout oratoire, et de tête; sa « sensibilité » est toute verbale : libéralisme et sensibilité sont les épanchemens par où s'écoule au dehors la littérature dont elle est imbue; mais elle n'a dans le cœur et dans le sang que son Moi. On comprend que, faite par elle, la Révolution française n'ait fait pour l'ouvrier, philosophie, philanthropie et phraséologie ôtées, rien, ou si peu que rien, de direct et de positif.

Est-ce à dire toutefois que, pour lui, elle n'ait absolument rien fait à échéance plus ou moins reculée et de façon plus ou moins détournée? Ce serait se moquer que de le prétendre; tout au contraire, elle a beaucoup fait, indirectement, de deux manières : elle a fait les deux plus grandes choses qui pussent être faites, si, en vérité, la double secousse, le double ébranlement d'où devaient sortir et la transformation psychologique de l'Individu, d'une part, et, d'autre part, la transformation juridique de l'État, c'est elle qui les a imprimés à une société avant elle stagnante. Avant elle, l'Individu traînait en quelque sorte entre deux éternités, la première au-dessus de lui, la seconde autour de lui, une existence résignée et pleine du sentiment de l'immuable : il en était ainsi, parce qu'il en avait été toujours ainsi, et, parce qu'il en était *ainsi, il en* serait toujours ainsi. C'était

plus qu'un ordre, c'était l'Ordre, auquel il ne pouvait être dérogé. Et de cet ordre immuable l'État était l'immuable conservateur; un État, d'ailleurs, où l'on ne voyait jamais agir une force qui ne fût pas la suprême autorité, et où l'autorité suprême, éternelle comme le reste, était il ne se peut plus personnelle, transmise et perpétuée de prince à prince en la seule personne du Prince, personne unique de l'État. Mais voici que soudain la Révolution venait dire que ce que l'on avait cru être tout en Un était par fractions égales en Tous; et voici qu'elle révélait dans l'État une autre force, un autre droit, une autre souveraineté: la force, le droit et la souveraineté du Nombre.

Il était certes impossible, dès cet instant, que la démonstration ne « sortît » pas, le temps accompli, « son plein effet, » mais, ce plein effet pourtant, elle n'allait le sortir qu'à la longue. En attendant, et pendant un demi-siècle encore, malgré le transfert de la souveraineté, la déclaration des droits, et l'éruption de la force, malgré la doctrine et la théorie, malgré les Immortels principes, et la Liberté et l'Égalité, en fait l'État ne cessait pas de pencher du côté du patron plutôt que du côté de l'ouvrier; seulement, tant que durèrent la Révolution elle-même, puis l'Empire, on n'y prit presque pas garde, car, pour la France, le Travail était ailleurs, et ce qui eût formé la classe ouvrière était en grande partie absorbé par l'armée. Mais, l'Empire tombé, la paix revenue, de ce même côté, du côté du patron, l'État allait pencher plus fortement que jamais, quand le système censitaire aurait remis à la bourgeoisie, sous une royauté constitutionnelle, la réalité du pouvoir, maintenant placée dans l'argent.

De 1815 à 1848, le régime censitaire ou, mieux, les deux régimes censitaires, la Restauration de la branche aînée et la monarchie de Juillet, furent proprement le règne de la bourgeoisie. C'est le temps où la grande industrie se développe; l'aristocratie se relève, la bourgeoisie s'épanouit; et, sans doute, de par les mœurs aussi bien que les institutions, le débat est entre elles, entre la bourgeoisie et la noblesse, — *Sacs et Parchemins*, — quand il n'est pas entre les diverses sortes et les diverses catégories de bourgeoisie : professions libérales et métiers productifs, grande, moyenne et petite bourgeoisie, le degré n'étant au surplus marqué que par tant ou tant de mille livres de rente.

De toute façon, la bourgeoisie emplit l'État. Le comte Popinot et le baron Poirier sont ministres et pairs de France : le projet, autrefois caressé par Turgot, de conférer la noblesse pour services commerciaux ou industriels éminens, est singulièrement dépassé. Si pauvreté n'est pas vice, richesse est vertu d'État. La formule, qui, du reste, ne mérite pas les hauts cris qu'elle a fait jeter, puisqu'elle ne résume pas une morale, mais une politique, est : « Enrichissez-vous. » Or, la richesse étant le produit de deux facteurs, le capital et le travail, l'État la comble des faveurs publiques en celui de ces deux facteurs où elle est le plus visible, le capital : dans le travail, elle se voit moins, s'aperçoit à peine; il n'est pas inscrit au Grand Livre et ne paye pas deux cents francs de contributions directes; par conséquent, on le néglige un peu.

Et l'on s'en fait d'autant moins de scrupule que lui-même, en apparence, se soumet et ne proteste point. Il y a bien par-ci par-là quelques grèves, mais n'y en a-t-il pas toujours eu? quelques barricades, mais n'est-ce pas le sort commun à tous les régimes? quelques attentats même, mais n'est-ce pas le crime isolé d'une poignée de conspirateurs? Ce qu'on voit du Peuple est satisfait; donc le Peuple doit être satisfait; et l'on oublie que dans le Peuple, comme dans la mer, il y a en tout temps ce qu'on ne voit pas; que, sous la surface la plus calme, peuvent s'enfler les grandes lames de fond. Il y a bien aussi quelques utopistes, quelques fous, qui vont prêchant un évangile étrange et pour qui le Capital n'est pas cette divinité que 1830 adore; mais combien sont-ils, qui sont-ils? Des nobles ou des bourgeois dévoyés, postérité lointaine de Babeuf: un Saint-Simon, des Enfantin, des Fourier, des Cabet, des Barbès, des Louis Blanc, des Considérant, des Blanqui, et qui les écoute? qui les prend au sérieux? Personne, ou seulement quelques hallucinés comme eux-mêmes! Tout cela se passe, si tant est qu'il se passe quoi que ce soit, dans le royaume, faut-il dire de l'idée ou de la chimère? mais non pas dans le royaume de France, sûrement, sous le règne du roi Louis-Philippe. Tout à coup la tempête accourt, la foule se rue sur les pas des prophètes solitaires. La révolution était faite avant qu'on se fût persuadé qu'elle se pouvait faire ; et c'était, par son prétexte, la plus absurde, mais, par son caractère, la plus inévitable, et, par sa portée, la plus considérable des révolutions.

Il était absurde, en effet, que le Peuple s'émût pour l'adjonction aux listes électorales de quinze ou seize mille « capacités; » aussi n'est-ce pas ce dont il s'émut : l'écume n'explique pas la tempête, mais la lame de fond l'explique. Ce que la Révolution de 1848 avait d'inévitable et de considérable, Proudhon l'a bien compris et il l'a vigoureusement rendu, en une de ces oppositions violentes qui lui sont coutumières : « Tout gouvernement, écrit-il, s'établit en contradiction de celui qui l'a précédé; c'est là sa raison d'évoluer, son titre à l'existence. D'après cette loi d'évolution, le gouvernement de Louis-Philippe, renversé inopinément, appelait son contraire. Le 24 février avait eu lieu la déchéance du Capital; le 25 fut inauguré le gouvernement du Travail. Le décret du gouvernement provisoire qui garantit le droit au travail fut l'acte de naissance de la République de février (1). »

A peine née, la seconde République se mit à agir énergiquement et précipitamment; et tout de suite, poussant et bousculant l'État, elle le jeta du côté du Travail. Dès le 24 février, on nomme le gouvernement provisoire : la foule exige que l'on y fasse entrer un ouvrier, Albert (2); le 25, sur les instances d'une députation ouvrière, le droit au travail est reconnu et « le million qui va échoir de la liste civile » rendu « aux ouvriers auxquels il appartient. » Le 28, une autre députation vient demander la création d'un ministère du Travail; elle échoue, mais n'échoue qu'à demi, car, à défaut d'un ministère, on lui accorde une Commission de gouvernement pour les travailleurs. Cette Commission s'installe au Luxembourg, et avec elle s'y installe, — c'est son président en personne, Louis Blanc, qui l'avoue ou qui s'en vante, — le socialisme théorique et pratique. Elle donne d'abord au peuple des mots, une proclamation, puis des projets de loi qui ont pour objet d'émanciper le travail par une intervention de l'État, d'assurer la « solidarité » entre tous les ateliers d'une même industrie, et entre toutes les industries; elle

(1) P.-J. Proudhon, *les Confessions d'un révolutionnaire*, pour servir à l'histoire de la Révolution de Février, 3e édit., p. 67.

(2) « Quel fait d'une portée profonde, observe là-dessus Louis Blanc avec la grandiloquence ordinaire de son langage, que cet avènement d'un ouvrier au pouvoir, que cette inauguration d'une ère toute nouvelle, que cette reconnaissance officielle des droits du travail, que ce défi, glorieusement scandaleux, jeté au vieux monde! » — *Révélations historiques*, en réponse au livre de lord Normanby intitulé : *A Year of Revolution in Paris*, Bruxelles, 1859, Meline, Cans et Ce, t. Ier, p. 76.

lui donne quelque chose de plus, et, dans sa première séance, elle décrète l'organisation immédiate de la représentation de la classe ouvrière; elle convoque le Parlement du Travail. Alors projets et décrets se succèdent et s'entassent : pour la réduction des heures de travail et l'abolition du marchandage, pour la fondation de cités ouvrières, pour l'institution de bureaux officiels rapprochant l'offre et la demande du travail, pour la résiliation des marchés affermant le travail des prisons, contre l'expulsion des ouvriers étrangers. A l'appel de la Commission de gouvernement, les associations coopératives de production sortent de terre : tailleurs, selliers, fileurs, passementiers, et elles essayent de se fédérer en union. La plupart disparaissent d'ailleurs, et leur faillite particulière va se perdre dans la faillite générale des Ateliers nationaux, qui est la faillite même de 1848.

En cette lamentable débâcle, on dirait que tout est englouti, et il est vrai qu'il ne reste presque rien des mesures spéciales que 1848 avait prises, de ce qu'il avait voulu, du jour au lendemain, faire pour les ouvriers; mais néanmoins tout reste, puisqu'il reste le suffrage universel. Il reste la contradiction, à laquelle il n'y a qu'une conciliation possible, que « le peuple soit à la fois misérable et souverain; » et cette contradiction implique tout ensemble et le germe d'une révolution sociale et le moyen d'une révolution légale. Le jour de mars 1848 où Ledru-Rollin fait promulguer le suffrage universel renferme en soi toute l'histoire politique et sociale qui doit suivre, tout le second Empire et toute la troisième République. Ce jour-là, se rejoignent et se soudent les deux révolutions : la révolution politique et la révolution économique, pour se combiner et se dérouler en une révolution sociale; ce jour-là, s'achève la transformation juridique de l'État, après la transformation psychologique de l'ouvrier; et, comme l'ouvrier est le Nombre, comme le Nombre désormais est l'État, ou encore, comme le Travail et l'État sont reliés l'un à l'autre et agissent l'un sur l'autre par le Nombre, ce jour-là, commence, et ne s'interrompra plus, la transformation légale de la société.

III

La transformation psychologique de l'ouvrier est complète sous divers rapports, et elle tient à diverses causes; du milieu

du XVIIIe à la fin du XIXe siècle, non seulement il a changé; *il est changé*: changé dans sa mentalité, dans sa moralité, et comment dire? dans sa sociabilité. Changé premièrement par la transformation matérielle de la fabrique en usine, qui refait à nouveau la répartition géographique du Travail, en amène la concentration, agrège et consolide ainsi les ouvriers en une classe ouvrière, en un corps vertébré, avec des centres nerveux, un système nerveux central, avec une conscience collective, avec une âme de classe. Changé ensuite par la transformation de l'outillage, par la machine, dont on a beaucoup trop médit, et qui, loin d'asservir l'ouvrier à une tâche abrutissante, aurait bien plutôt contribué, du moins en général, à ouvrir, à assouplir et à élargir son intelligence. Changé encore par la transformation de l'outillage social, par la facilité prodigieusement accrue des communications de toute sorte, qui a établi d'une extrémité à l'autre de ce grand corps de la classe ouvrière comme une circulation incessante. Changé enfin, tout jeune et avant le travail même, par l'école primaire; par l'enseignement professionnel, qui, à mesure que l'industrie devenait de plus en plus mécanique, a dû devenir de plus en plus technique, et qui peu à peu a remplacé ou, sinon remplacé, réduit l'apprentissage purement manuel; par le service militaire obligatoire; par les cours du soir, les conférences, les réunions, par toute la propagande, écrite et parlée; — changé, — que ce soit un bien ou un mal, — par le livre à bon marché, la brochure distribuée et le journal à un sou.

Cela dans sa mentalité. Mais, deuxièmement, changé dans sa moralité par le changement total des circonstances et des conditions de la vie : par un effet de la concentration elle-même du Travail et de l'agglomération des travailleurs en des villes populeuses; par la diffusion du bien-être et des goûts de bien-être; par le développement un peu artificiel des besoins, l'abondance et le bon marché des satisfactions; par le fléchissement de toutes les barrières et le relâchement de toutes les contraintes; par la diminution de tout respect, la perte de toute influence, et la mort de toute tradition. Troisièmement, l'ouvrier est changé dans sa sociabilité par l'effet toujours de sa concentration en groupemens nombreux, serrés et exclusifs, et par la constitution de ces groupemens à l'état de classe ouvrière; changé, parce que, dans la coutume ancienne du Travail, il vivait avec le patron,

dont il était plus près certainement que des ouvriers d'une autre corporation, et souvent même que des compagnons du même métier placés chez un autre maître, à combien plus forte raison des ouvriers d'une autre profession, dans un autre lieu. Au contraire, d'après le statut moderne, par le syndicat, — malgré la tentative timide et médiocrement suivie de syndicats mixtes rapprochant les ouvriers et les patrons, — l'ouvrier ne vit guère qu'avec l'ouvrier, de la même profession d'abord et de la même usine ou de la même mine, sans doute ; mais, en outre, par les unions de syndicats, il peut prendre le contact de tous les ouvriers de sa profession, et de l'ouvrier de toutes les professions, dans le pays tout entier : lequel contact une fois établi, l'ouvrier se considérant partout comme solidaire de l'ouvrier et nulle part comme solidaire du patron, on peut bien dire que sa sociabilité est changée. — Et, par ces trois variations de sa mentalité, de sa moralité et de sa sociabilité, on peut donc dire que s'est accomplie la transformation psychologique de l'ouvrier.

Pour la transformation juridique de l'État, on a vu comment elle s'est produite. Premièrement, ce fut la politique commerciale et industrielle qui changea. Auparavant, l'État tenait en une tutelle jalouse l'industrie et le commerce, en permettait ou en défendait l'exercice, qu'il réglementait jusqu'aux plus petites choses, les déconsidérait plus qu'il ne les favorisait, gardait sur eux une sorte de domaine éminent, tantôt les subventionnait et tantôt les rançonnait, ou subitement les abandonnait, mais jamais ne les laissait à eux-mêmes, émancipés, intéressés et responsables. Maintenant, au contraire, il leur rendait les rênes, il secouait l'assoupissement où les avaient plongés l'habitude de se sentir surveillés, garantis, attachés de très court, circonscrits de très près dans le profit comme dans la perte, et l'indifférence, qui en était la suite, au succès ou à l'échec ; il les revivifiait par la liberté, les tonifiait par la concurrence, les aiguillonnait par la crainte de l'échec et les éperonnait par l'espoir du succès, que seul il promettait de récompenser.

Deuxièmement, lorsqu'il eut changé de politique envers l'industrie, l'État ne tarda point à en changer envers le travail. Auparavant, il traitait le droit de travailler comme un droit régalien, qu'il dispensait ou refusait à son caprice et sous ses conditions ; qui dépendait, ainsi que tant d'autres, ainsi que tous les autres, du bon plaisir du prince ; qui n'appartenait qu'à ceux à qui sa

grâce le concédait, pour l'objet auquel il les destinait, dans le lieu et le coin de ce lieu qu'il leur désignait; mais que ceux à qui il ne l'accordait pas explicitement et presque nominativement, ou qui y ajoutaient quelque objet accessoire, ou qui le transportaient d'un lieu au voisin, que ceux-là alors usurpaient. Maintenant, au contraire, il rejetait loin de lui « une pareille maxime, » cette maxime à l'appui de laquelle venaient uniquement des raisons d'abusive et funeste fiscalité, « que le droit de travailler était un droit royal, que le prince pouvait vendre, et que les sujets devaient acheter (1). » Illusion, que ce prétendu droit royal! Le droit de travailler n'est pas un droit royal, c'est un « droit naturel (2); » et s'il est de droit divin, ce n'est pas du droit divin du prince, mais du droit divin de tous les hommes: « Dieu, en donnant à l'homme des besoins, en lui rendant nécessaire la ressource du travail, a fait du droit de travailler la propriété de tout homme, et cette propriété est la première, la plus sacrée et la plus imprescriptible de toutes. » N'est-ce pas, sous la Monarchie, en 1776, — et n'est-ce pas dans ses termes propres, la Déclaration des droits? N'en est-ce pas, quinze ans en avance, l'article 1er? Quelque chose est donc changé dans l'État, et non pas seulement dans la politique, dans la conduite, mais dans la logique, dans la conception de l'État. Viennent les temps qui le changeront dans son essence et sa substance, dans sa nature et sa structure; et troisièmement, ce qui, au début, n'était qu'un changement politique sera la transformation juridique, pleine et parfaite, de l'État; tout dans l'État, et l'État lui-même, en sera changé.

Quant à la transformation légale de la société, elle découle comme fatalement de la transformation psychologique de l'ouvrier et de la transformation juridique de l'État combinées et coopérantes; elle est comme la résultante de ces deux forces; elle commence aussitôt que l'État jusqu'alors immuable se met en mouvement, et elle s'accélère aussitôt que l'État en mouvement a pour moteur le Nombre. L'introduction du Nombre dans la mécanique de l'État est comparable, il faut bien s'en con-

(1) *Édit du Roi portant suppression des jurandes, donné à Versailles au mois de février 1776, registré le 12 mars en lit de justice.*

(2) « Nous avons vu avec peine les atteintes multipliées qu'ont données à ce *droit naturel* et commun des institutions anciennes, à la vérité,... etc. » *Préambule de l'Édit de 1776.*

vaincre, à l'introduction de la vapeur dans la mécanique du Travail; si la vapeur est en somme l'eau passée, par l'ébullition, de l'état statique à l'état dynamique, le Nombre, c'est le Peuple passé aussi, par la révolution, du premier de ces états au second. Le Nombre n'est pas plus le Peuple tout simplement que la vapeur n'est l'eau tout simplement. Lui aussi a subi une transformation; et d'abord du chef même de la transformation psychologique de l'ouvrier, puisque, la classe ouvrière étant très nombreuse en toute nation, lorsqu'elle change, il est impossible qu'une grande partie au moins du peuple n'en soit pas changée. Mais, de la France, on doit dire plus, et ce n'est point seulement l'ouvrier, ni une grande partie seulement du peuple qui a changé, c'est le peuple en son ensemble, car, par la double révolution, le milieu politique et économique, le milieu national et social est changé: il y a, pour ainsi parler, un milieu *pré-révolutionnaire* et un milieu *post-révolutionnaire*. Dans toutes les têtes l'esprit souffle différemment : ce ne sont pas seulement les ouvriers qui envisagent autrement les questions ouvrières; c'est tout le monde, et comme tout le monde fait le Nombre, et comme le Nombre fait tout, le Nombre se trouve porté d'instinct à résoudre, ou à tâcher de résoudre autrement ces questions par chacune desquelles le nouveau régime du Travail pose au nouveau régime de l'État le redoutable problème d'une société nouvelle.

Peut-être, pourtant, ceux-là mêmes qui ont applaudi à la transformation psychologique de l'ouvrier et aidé à la transformation juridique de l'État ne voient-ils pas sans quelque inquiétude ou quelque regret la transformation légale de la société qui s'apprête et s'approche; mais il n'est plus en leur pouvoir, il n'est au pouvoir de personne ni de l'éviter, ni de l'écarter. C'est le danger des grands mots et des beaux discours qu'ils contiennent toujours plus qu'on ne pensait y mettre, et que tôt ou tard une main brutale, en pressant l'outre, veut en exprimer tout le contenu. Or, ceci contenait cela, et cela sortira de ceci. Déclaration des droits, Immortels principes, Souveraineté nationale, osselets qu'on a donnés comme joujoux au peuple, et que l'enfant terrible brisera pour en tirer, si desséchés qu'ils soient ou si vides qu'on les ait crus, une « substantifique moelle! » Des mots et des discours l'ont déchaîné, mais d'autres mots, d'autres discours ne le renchaîneront pas.

« Dans la matinée du 25 février, dit Louis Blanc (1), nous étions occupés de l'organisation des mairies, lorsqu'une rumeur formidable monta vers l'Hôtel de Ville. Bientôt, la porte de la chambre du Conseil s'ouvrit avec fracas, et un homme entra qui apparaissait à la manière des spectres. Sa figure, d'une expression farouche alors, mais noble, expressive et belle, était couverte de pâleur. Il avait un fusil à la main, et son œil bleu, fixé sur nous, étincelait. Qui l'envoyait? que voulait-il? Il se présenta au nom du peuple, montra d'un geste impérieux la place de Grève, et, faisant retentir sur le parquet la crosse de son fusil, demanda la reconnaissance du droit au travail... M. de Lamartine, qui est fort peu versé dans l'étude de l'économie politique, s'avança vers l'étranger d'un air caressant, et se mit à l'envelopper des plis et replis de son abondante éloquence. Marche — c'était le nom de l'ouvrier — fixa pendant quelque temps sur l'orateur un regard où perçait une impatience intelligente; puis, accompagnant sa voix d'un second retentissement de son mousquet sur le sol, il éclata en ces termes : « Assez de phrases comme ça! » Je me hâtai d'intervenir; j'attirai Marche dans l'embrasure d'une croisée, et j'écrivis devant lui le décret... »

Cette anecdote est plus que de l'histoire : un symbole. L'ouvrier Marche parlant au Gouvernement provisoire, c'est, dans « la rumeur formidable » et par « le geste impérieux » du Nombre, le Travail signifiant sa volonté, et dictant sa loi, — la loi, — à l'État.

CHARLES BENOIST

(1) *Révélations historiques*, t. Ier, p. 135-136.

LE

THÉATRE DE M. MAX HALBE

Freie Liebe, — *Eisgang*, — *Jugend*, — *Mutter Erde*, — *Die Heimathlosen*, — *Das tausendjährige Reich*, drames; *Der Amerikafahrer*, farce; *Lebenswende*, comédie; *Der Eroberer*, tragédie; *Haus Rosenhagen*, drame.

Dans les meilleures productions du théâtre allemand, il y a toujours eu, si l'on peut dire, une grande part de théorie, par conséquent de volonté et d'application. Les auteurs se méfient de la spontanéité, à moins qu'au contraire ils ne la recherchent : ce qui est une façon plus certaine de la détruire. Ils ont toujours professé le plus profond dédain pour les « règles, » dans le sens qu'on donnait à ce terme, désobligeant à cause de sa pédanterie, au temps des « arts poétiques » et des « pratiques du théâtre ; » mais ils ont une confiance extrême dans les « dramaturgies » que de bons critiques établissent d'après les exemples de Shakspeare et de Calderon. Or, ces deux maîtres glorieux ont démontré, par leurs œuvres, qu'un dramaturge peut avoir un génie varié, qui s'étend du domaine de la fantaisie à celui de l'observation, qui passe de la fiction au réalisme sans le moindre souci d'école, et manie avec une égale aisance les formes les plus diverses du genre. C'est pour cela, j'imagine, que la diversité, qui chez ces maîtres était un don, devient pour leurs émules une espèce de loi, à peu près pareille à ce que fut notre règle des trois unités, en tout cas une sujétion qu'acceptent de parti pris, parfois avec de visibles efforts pour se prêter à ses exigences, des talens qui ne sont peut-être pas universels. Ainsi ont pro-

cédé, entre bien d'autres, M. Ad. Wilbrandt, qu'on a vu aborder la tragédie, le drame romantique, la comédie moderne, le drame fantaisiste; M. Ernest de Wildenbruch, qui ajoute à ces variétés celle du drame national et brandebourgeois; M. Sudermann, parti du réalisme presque méticuleux de *l'Honneur* pour aboutir à la tragédie hébraïque de *Johannes*, après avoir mélangé, dans sa trilogie des *Morituri*, des Goths, des êtres de fantaisie et des officiers prussiens; M. Gerhardt Hauptmann, dont chaque pièce, ou presque, est une tentative nouvelle; et M. Max Halbe, leur cadet, dont nous voudrions parcourir aujourd'hui l'œuvre déjà considérable. Cette diversité nous étonne un peu : car, en France, chaque auteur représente un « genre » plus circonscrit. Nous ne nous imaginons guère un vaudeville de Dumas fils, un drame romantique de Labiche, une tragédie en vers de Meilhac. En examinant les pièces de M. Max Halbe, nous verrons agir cette « loi de diversité » qui semble un des postulats de l'esthétique théâtrale allemande; et nous reconnaîtrons peut-être qu'elle n'est point favorable à un auteur d'un talent déterminé, qui tombe au-dessous de lui-même dès qu'il sort de sa voie normale.

I

L'inégalité même de ces pièces suffirait à prouver que ce principe est ici de juste application. Sans doute, tous les auteurs sont « inégaux. » Ceux qui produisent beaucoup le sont avec abondance et allégrement; ceux qui produisent peu le sont avec parcimonie et dans l'angoisse. Les plus consciencieux, les plus laborieux, les plus patiens n'évitent point cet écueil et ne parviennent point à livrer à la postérité un ensemble d'œuvres que l'admiration des descendans place sur le même plan. Ne fît-on dans sa vie que deux drames, deux livres ou deux sonnets, il y aurait encore des chances pour que l'un fût meilleur que l'autre. Mais, chez M. Max Halbe, cette « inégalité » atteint à des proportions d'autant plus étonnantes que la continuité de son effort donne l'impression d'un travailleur réfléchi et régulier. En dix années, il a publié neuf pièces. Dans le nombre, il en est deux, *Jeunesse* et *Terre maternelle*, qui sont de premier ordre; les autres mélangent des scènes très belles à des scènes d'une évidente infériorité; et j'avoue que *le Conquérant*, tragédie en prose, me paraît une simple erreur en cinq actes.

Si je commence par signaler cette erreur, ce n'est point pour la reprocher à M. Max Halbe, car j'estime qu'on doit juger un auteur d'après ses meilleures œuvres, non d'après les pires : c'est parce qu'en constatant comment et à quel point il s'est trompé, nous trouverons plus facilement sa vraie nature, et les raisons mêmes qui devaient amener son succès dans un autre domaine.

J'imagine que le jeune auteur a une prédilection pour cette pièce, puisqu'il l'a dédiée à « sa chère femme Louise, » et qualifiée de ce titre pompeux de tragédie, qui éveille l'idée d'un grand effort, d'une haute ambition. Or, dès le début, on s'aperçoit qu'elle est « en l'air. » D'habitude, en effet, M. Max Halbe nous renseigne avec minutie sur les costumes, les allures, le physique, l'habitat de ses personnages. Dans la *Débâcle* (*Eisgang*), par exemple, il nous décrit un mobilier par le menu, jusqu'à nous dire à peu près ce qui subsiste sur la table encore servie d'un déjeuner *frugal*. Dans *les Heimathlosen*, nous pénétrons dans deux ou trois chambres de la pension Beaulieu, dont on nous énumère et décrit tous les meubles : même, une réplique adroite nous avise qu'aux soirées que donne la maîtresse de cette pension, une Française nommée Mme Prunet, on sert tous les rafraîchissemens possibles, sans oublier l'absinthe, — comme l'auteur semble supposer que cela se passe dans le monde parisien. Dans *Amour libre*, on nous apprend que le héros, Winter, est de taille moyenne, blond, nerveux, qu'il a des yeux gris bleu, au regard aigu, qu'il porte une moustache et qu'il est soigneux de sa personne, tandis que son ami Binder, qui est grand, a le visage marqué de coups de rapière. Et dans *Jeunesse*, le pasteur Hoppe dégage par toute sa personne « un léger soupçon de dignité ecclésiastique, qui cependant ne dégénère pas en dignité pastorale. » Eh bien! dans *le Conquérant*, plus trace de ces précautions. Les renseignemens qu'on nous donne tiennent en deux lignes : la scène se passe dans un château fort, près d'une grande ville maritime, au bord de la Méditerranée, pendant la première époque de la Renaissance. Quant aux personnages, ils ne sont définis que par leur état : Lorenzo, seigneur de Torrani, est « un condottiere, » qu'on nous laisse la facilité de nous figurer sous les traits d'un Borgia, d'un Malatesta ou d'un Castracani; Marianus est « médecin et astrologue, » Sintram est « un pirate, » Rodogine « une bohémienne. » Et l'action se

noue, se développe et se résout sans qu'aucun de ces personnages ait pris corps. On voit Lorenzo revenir d'une expédition victorieuse, en ramenant Sintram prisonnier, et se préparer à repartir presque aussitôt pour une autre campagne. Il retrouve sa femme Agnès, qui l'accueille avec une tendresse passionnée, — tendresse que les approches de l'âge rendent inquiète, exigeante et jalouse. Elle a auprès d'elle une belle jeune fille, nommée Ninon, petite-fille de Marianus et fiancée à Matteo Battista, un jeune patricien de la ville même que Lorenzo se prépare à attaquer. Ninon est marquée par la fatalité : car son père a, par jalousie, empoisonné sa mère et a été pour ce crime condamné et exécuté. Elle aime peu son fiancé : romanesque, coquette, elle s'éprend du guerrier vainqueur qui ne résistera point à la tentation de cueillir en passant cette jolie fleur d'amour. Mais Agnès veille, avertie par Andréas, le frère même de Ninon : un vilain humaniste prêt à tous les rôles, parce qu'il a toutes les basses ambitions. La pauvre femme ne comprend pas que cette passionnette où Ninon met son âme compte à peine pour Lorenzo, tout à ses plans grandioses, qui « sent dans ses bras la force d'embrasser le monde, et dans sa poitrine mille germes qui aspirent à l'air et à la lumière. » En vain, Ninon chante au glorieux capitaine ses plus jolies romances en tâchant de retarder d'un pauvre jour le départ imminent :

— J'entends battre ton cœur. Dis-moi, pour qui bat-il donc maintenant?
— Pour toi!
— Pour moi seule?
— A cette heure, oui!
— Mais autrement?
— Ne cherche pas, Ninon, jouis du moment présent, comme moi!... La femme est pour moi une ivresse, une source pétillante de jeunesse qui me lave le cœur et les sens des fatras journaliers! Sur votre sein, je cherche le renouveau, le rajeunissement jaillissant, le jeu si riche des couleurs de la joie... Dois-je arrêter anxieusement mon regard sur une seule nuance, fût-ce la plus belle, quand tout un arc-en-ciel bariolé s'étend sur le ciel de ma vie? Les sens charmés, je veux aspirer en moi les rayons, réunir dans cette seule poitrine les mille couleurs changeantes, comme des messages de mondes étrangers, d'étoiles inconnues...

Ninon, simplement éprise, se résignerait à cette polygamie; mais Agnès ne l'accepte pas. Elle veut humilier sa rivale, qui achève de l'exaspérer en étalant son orgueil d'être aimée. Agnès est un être de passion, que le crime n'arrête pas : elle fait em-

poisonner Ninon par la bohémienne Rodogine. Après quoi, Lorenzo mourra de la main de Battista, et tombera en disant à son meurtrier :

— Vous avez... détruit... un grand empire... Battista !...

L'Empire n'existait que virtuellement, dans l'idée de celui qui eût été l'Empereur, dans des plans très vastes, sans doute, mais un peu confus. La vie ou la mort de Lorenzo nous intéresserait, s'il était un César Borgia, un Ludovic le More, si nous pouvions juger du vide que sa disparition a fait dans l'histoire. Mais ce n'est pas le cas. Il n'existe pour nous qu'en tant que héros d'un drame d'amour qui sort de la réalité, par conséquent ne nous émeut point. En cherchant bien, je crois distinguer l'intention de M. Halbe : il a voulu faire, peut-être, le drame abstrait de la jalousie conjugale relevé par la situation des personnages (comme toutes les histoires d'amour le sont dans la tragédie) et par le romantisme des décors. Peut-être aussi, sans voir si loin, a-t-il voulu exercer son imagination dans un temps plus favorable que le nôtre aux belles catastrophes. Quoi qu'il en soit, il n'a pas réussi, parce que ses personnages ne sont que des ombres.

Qu'on lise quelque autre pièce de M. Halbe après celle-ci : on comprendra tout de suite que, plus qu'aucun autre, il a besoin de la réalité. Elle est la condition première de son talent, et, soit qu'il en ait conscience, ou qu'il soit poussé par l'instinct, il s'y rattache par toutes ses qualités. C'est pour cela, sans doute, qu'il se plaît à multiplier les indications précises sur ses personnages, qu'il tâche de les voir et de les montrer, qu'il les dessine et les décrit avec soin, en sorte que, même quand il ne réussit pas à leur insuffler la vie, — ce qui arrive, — il leur donne du moins les apparences de la vie. Une fois à la scène, habillés et grimés au mieux des acteurs qui les incarnent, ces personnages n'agissent peut-être pas toujours selon l'idée que nous nous faisons communément du drame. M. Max Halbe va répondre qu'ils agissent selon l'idée qu'il s'en fait, lui, l'auteur; et sa réponse sera bonne. Cherchons en quoi son idée diffère de la nôtre.

Nous, — j'entends la plupart des spectateurs, surtout les spectateurs naïfs, que l'esthétique du théâtre préoccupe peu, — nous concevons un drame comme une *action*, c'est-à-dire comme un conflit ou un enchaînement de faits qui a un commencement, des développemens et une fin, qui excite et soutient l'intérêt par

les péripéties que le dénouement résout dans un sens heureux ou malheureux. Cette idée, qui est celle du « public » et que Francisque Sarcey a défendue pendant quarante ans, a été au contraire combattue avec énergie par les représentans des nouvelles écoles, en France aussi bien qu'en Allemagne, au Théâtre-Libre aussi bien qu'à la *Freie Bühne :* ils ont prétendu que la simple représentation de la vie suffit à l'art dramatique, sans que l'auteur ait besoin d'intervenir en fabriquant des intrigues factices, des péripéties illogiques, des dénouemens artificiels; et quelques-uns des succès de leur répertoire ont paru leur donner gain de cause. Je n'ai point l'intention d'entrer dans ce débat, qui n'a peut-être pas l'importance qu'on lui a prêtée : car la question n'est pas d'avoir raison dans la théorie, mais de produire des chefs-d'œuvre. Or, M. Max Halbe, qui a débuté dans les colonnes et, je crois, sur la scène de la *Freie Bühne*, s'est rattaché à la seconde de ces conceptions, — avec laquelle il a cependant rompu, peut-être sans le savoir, dans celles justement de ses pièces que nous regardons comme les meilleures. Mais les premières ne sont vraiment que des descriptions d'un petit groupe social. *Amour libre*, par exemple, bien que le titre paraisse promettre une thèse, nous montre simplement un couple irrégulier, qui n'est pas très heureux : Ernest Winter pourrait très bien épouser Louise Horn, dont il a fait sa compagne. S'il ne l'épouse pas, ce n'est pas pour épouser Alice Hagen, avec laquelle il flirte de temps en temps : c'est parce qu'il ne veut pas se marier. L'institution du mariage lui fait horreur, parce qu'elle avait mal réussi à ses parens; et il explique, ou plutôt il exprime cette horreur, par des exclamations, à son ami Binder qui essaye de le chapitrer.

BINDER. — Ernest, tu as des devoirs envers Louise... Tu dois l'épouser.
WINTER *désespéré*. — Mais je ne PEUX pas! je ne PEUX pas!
BINDER. — Pourquoi donc?
WINTER. — Je ne peux pas, simplement... Se marier! Oh!... Effroyable!

Le couple s'en va donc cahin-caha à travers la vie, plutôt péniblement, sous l'œil affligé du bon Binder. De petits incidens surgissent, qui soulignent la position pénible de Louise, qui sont même fort désagréables à Winter. N'importe : il a son idée, il n'en démord pas. Et puis, il flirte avec Alice, qui se contenterait assez bien, semble-t-il, de la place de Louise, mais qui ne l'aura pas. A la fin, Mme Winter, la mère, reprend le thème du

bon Binder. Elle réussit moins encore, ne pouvant pas invoquer son propre exemple. Cependant, comme la police vient s'informer si Louise est chez Winter en qualité de gouvernante, — à Berlin, paraît-il, la police a encore de ces curiosités-là, — le couple ira voyager...

La *Débâcle* (*Eisgang*) nous montre, au premier acte, la mort subite du chef de famille, un propriétaire du nom de Tetzlaff, qui souffrait d'insomnie et de troubles nerveux. Dans les actes suivans, Hugo et Grete, son fils et sa fille, se débattent contre les difficultés de leur situation, et contre les tentatives d'accaparement de leur oncle Leidigkeit, lequel leur a offert le concours de son expérience, médite de les marier et ne réussit guère qu'à leur attirer des difficultés nouvelles. A la fin, Hugo, découragé, meurt dans la débâcle des glaces que la rivière charrie chaque année aux approches du printemps. C'est la simple représentation d'un petit groupe social, dans l'exercice de son activité, en un moment où les circonstances lui sont défavorables : un fait divers, avec ses ramifications, mis en dialogue, et d'ailleurs, il faut le dire, en dialogue excellent; ou, si l'on veut, une étude, un « carton » qui semble plutôt préparer des œuvres futures que constituer en soi une œuvre complète et vivante.

J'ignore l'impression que de telles pièces produisent à la représentation. A la lecture, elles démontrent bien clairement que les gens auxquels il n'arrive rien n'ont pas d'histoire. Ce n'est pas une raison parce qu'on est homme pour qu'on soit un personnage littéraire, de même qu'il ne suffit pas d'être député, ni même ministre, pour devenir un personnage historique. Il faut être porté par les événemens, qui seuls nous permettent de déployer nos caractères avec la force représentative, avec le relief dont l'art a besoin.

Ces événemens, — est-ce autre chose, après tout, que l'action? — M. Halbe les cherche quelquefois sans les trouver tout à fait. C'est ce qui lui est arrivé récemment dans le *Millénium* (*das Tausendjährige Reich*), qui aurait pu être excellente, qui promet de l'être au premier acte, qui le redevient par momens dans les actes suivans, mais qui dévie trop souvent dans une certaine incohérence.

La scène se passe à l'époque révolutionnaire de 1848, dans un village. Le forgeron Drews est une façon d'illuminé, à qui la lec-

ture de l'Apocalypse a tourné la tête, qui prêche la fin du monde imminente et les sévérités prochaines du Jugement dernier à des « compagnons » exaltés et bornés comme lui. Il est marié. Il a une fille, Hélène. Et il est persuadé que sa femme l'a trompé avec le seigneur du village, le père défunt du jeune baron Fritz de Biberstein, qui courtise Hélène en cachette. Ces données sont présentées avec beaucoup d'art, dans deux scènes très fortes entre Drews, le pasteur du village, et Mme Drews. La situation est vraiment saisissante. Quel tragique conflit, que celui de cette femme innocente qui s'est débattue pendant toute sa vie contre un soupçon qu'elle ne peut écarter, et de cet homme que l'orgueil sectaire a envahi, qui se considère comme un prophète et un justicier, qui mélange dans les ténèbres de son être bouleversé la rancune, la jalousie, la haine, avec une espèce de foi féroce et malfaisante! Comme on sent bien, dès qu'il nous est connu, qu'un tel conflit, étouffé pendant des années sous le train-train des habitudes, doit éclater une fois, selon la logique des choses! Comme on se demande avec angoisse de quelle secousse de la destinée il jaillira! Comme on est prêt à s'intéresser à ces deux êtres dont l'un, ployé, écrasé sous le poids prolongé des soupçons, sera sans doute, tout à l'heure, à moins qu'un hasard ne fasse éclater la vérité, victime d'une vengeance injuste et tardive! Superbe d'un bout à l'autre, le premier acte annonce de grandes choses. Mais voici que, dès le début du deuxième acte, on piétine sur place. Le baron de Biberstein continue à courtiser Hélène, qui l'écoute avec une excessive complaisance et chante de bien jolis *lieds* en pensant à lui; des échos de la révolution qui gronde au loin arrivent à la forge, où ils se mêlent aux rêveries millénaires; Drews préside des assemblées mystérieuses, explique la Bible, commente l'histoire, prophétise, fait des guérisons miraculeuses; et, comme il tourne de plus en plus à l'apôtre, il décide de s'en aller avec ses compagnons en quête de leur patrie mystique, malgré les supplications de sa femme qu'il repousse brutalement.

DREWS. — Entre nous, il n'y a plus rien de commun! Persévère dans tes péchés, comme tu as vécu.

MADAME DREWS, *sans voix*. — C'est bien! C'est donc fini! Tu m'as vue pour la dernière fois!

DREWS, *qui s'est approché de la table, et allume deux lumières*. — Ne vois-tu pas que nous voulons rester entre nous?

MADAME DREWS, *se décidant après une brève hésitation.* — Je sais que cela ne servira à rien, mais je veux que cela entre dans ta tête, et que tu y penses ! Sur notre fils mort dans son tombeau, je te jure qu'il était bien ton enfant, et que tu étais bien son père ! Je n'ai rien à me reprocher envers toi ! Tout ce que tu as dit contre moi, ce sont des inventions et des mensonges, je le jure sur notre enfant mort !... Voilà !... Maintenant, tu penseras à cela le reste de ta vie !

DREWS, *lève la main, après avoir lutté contre lui-même.* — Femme, sors de devant mes yeux !

MADAME DREWS. — Ne crains rien ! Tu m'as vue pour la dernière fois dans cette vie ! (*Elle s'éloigne lentement et se retourne encore une fois.*) Nous nous reverrons là-haut, devant Dieu ! (*Elle sort.*)

(*Profond silence. Drews, au haut de la table, ouvre la Bible. Tous se pressent sans rien dire autour de lui.*)

DREWS, *d'une voix solennelle.* — Apocalypse de Saint Jean, avant-dernier chapitre !...

La pauvre femme n'a pas tardé à exécuter sa menace : elle s'est jetée à la rivière. La cruauté, l'injustice de Drews, la dureté dont il fait preuve pendant les obsèques achèvent d'irriter contre lui ceux qui ont charge d'âmes. Après la cérémonie funéraire, le pasteur, — auquel il a raconté jadis quelle « intervention divine » l'avait seule empêché de se faire justice à lui-même contre son seigneur, — le dénonce devant la communauté. Drews, qu'entourent des cris menaçans, répond en invoquant son Dieu, en Lui rappelant comment il a combattu pour Sa cause, en Lui demandant un miracle ; et la foudre qui gronde s'abat sur sa propre maison.

Au dernier acte, seul, abandonné, il arrive au cabaret où boivent ceux qui l'ont connu. Dieu s'est prononcé contre lui : mais son orgueil dévot s'est retourné pour le soutenir : il pense aux illustres victimes des courroux célestes, il se compare à Job, il se croit au pouvoir de Satan, il boit, demande qu'on le tue, récite des versets de la Passion qu'il s'applique : c'est une sorte de fureur qui finit par le pousser dehors, et l'on apprend bientôt qu'il est allé mourir à l'endroit où sa femme était morte...

Tout cela est inégal et puissant, obscur avec de beaux éclairs, trop incomplet, par momens trop confus pour que l'œuvre atteigne toute l'ampleur qu'elle semblait promettre. On est près d'admirer, puis on se reprend, on introduit des réserves, on n'a été, en somme, qu'à moitié conquis. Il me tarde d'arriver, — sans m'arrêter à ce beau drame de *Jeunesse* que l'éclat de son

succès a fait connaître, — à celle des pièces de M. Max Halbe qui m'a séduit tout à fait : la *Terre maternelle*.

II

Cette fois-ci, le jeune écrivain se trouve dans les meilleures conditions de son talent, qui n'est à son aise que devant la réalité humaine, et qui s'est également trompé en recherchant la vérité générale, comme dans *le Conquérant*, ou la réalité extérieure et banale, comme dans *Amour libre*. Plus de ces descriptions minutieuses qui donnent l'illusion de la vie plutôt qu'elles n'expriment la vie elle-même. Tout ce qu'on nous dit de tante Claire, c'est qu'elle a la tête enveloppée d'un épais fichu gris; de Hella, qu'elle porte un manteau de fourrure avec une toque; de Paul, qu'il a posé son chapeau et son pardessus dans l'entrée; de Glyszynski, qu'il est en épais pardessus d'hiver. Et pourtant, ces quatre personnages, auxquels il faudra joindre Antoinette et son ivrogne de mari, nommé Laskowski, nous seront très rapidement familiers : il suffira de quelques répliques pour que nous les devinions et prenions le plus vif intérêt à leurs sentimens et à leurs actes.

Paul Warkentin, fils d'un propriétaire de la Prusse orientale, a quitté le foyer paternel après une violente scène avec son père, pour aller à Berlin réaliser les brillantes destinées que lui promet son ambition. Dix ans ont passé sans qu'il revienne à Ellenhof. Pendant ce temps, l'amie de sa petite enfance, qu'on lui destinait et qu'il n'a pas voulue, a épousé un voisin, ivrogne et grossier; tante Claire s'est consacrée à soigner M. Warkentin, dont les dernières années se sont écoulées dans la tristesse de ne pas revoir son fils; les gens du pays ont vieilli sans s'en apercevoir; les choses ont conservé l'aspect qu'elles ont toujours eu. Paul a vécu selon sa volonté. A vrai dire, sa destinée n'a pas eu tout l'éclat qu'il avait espéré; mais enfin, il a pu avoir l'illusion d'être quelque chose, sinon quelqu'un, de compter un peu dans le monde, de contribuer pour une toute petite part à diriger les progrès ou à surveiller le piétinement de l'humanité. En effet, il a épousé une personne active et émancipée, Hella Bernhardy, avec laquelle il a fondé et dirigé un journal féministe. Le journal marche à peu près; mais le ménage va moins bien, et s'il ne se dissout pas, c'est grâce à la veulerie indiffé-

rente de Paul : car il n'est pas le maître chez lui ; il accepte tous les caprices de sa femme ; il supporte auprès d'elle la présence continuelle du jeune docteur von Glyszynski, Polonais et snob, qui ne la quitte pas plus que son ombre ; et il n'est pas même jaloux, un peu par paresse d'âme, un peu parce qu'il est persuadé, ou veut l'être, qu'Hella est une femme de tête, incapable des entraînemens de la passion.

M. Warkentin est mort subitement. Le ménage, — avec Glyszynski, — arrive pour les obsèques : Hella, résolue à liquider au plus vite la terre d'Ellenhof qui ne serait pour elle qu'une gêne ; Paul plus hésitant, pris de remords depuis qu'il a reçu la nouvelle fatale, depuis qu'il sait qu'il ne reverra plus celui dont il a méconnu l'autorité et la tendresse. A peine est-il entré dans sa maison, à peine a-t-il revu les objets familiers de son enfance, et la bonne tante Claire, que tout le passé se réveille en son cœur. De minute en minute il redevient l'être qu'il a été, il retrouve son âme véritable, par delà les obstacles qu'une vie artificielle a amassés entre elle et lui. En même temps, l'hostilité latente qui le sépare de sa femme s'accentue, éclate en des scènes où les deux époux semblent parler deux langues, tant leurs moindres paroles les révèlent différens. A la voix de tante Claire, les souvenirs se lèvent en foule ; l'ombre d'Antoinette, — si bien oubliée, — apparaît ; une comparaison s'esquisse entre elle et celle qui a pris sa place. Sans s'en douter, la bonne tante grossit ce flux de regrets et de rancunes, — simplement parce qu'elle exprime avec candeur l'étonnement que lui cause ce qu'elle voit :

TANTE CLAIRE. — Qu'est-ce donc que ce monsieur qui est venu avec vous ?

PAUL. — Glyszynski ?

TANTE CLAIRE. — Oui, ce jeune homme que j'ai fait monter ?

PAUL. — Mon Dieu ! c'est un ami à nous. Surtout à Hella.

TANTE CLAIRE. — L'ami de ta femme ?... Mais, mon Paul !...

PAUL, *riant*. — O tante, il n'y a pas de danger ! Tu n'as pas besoin de penser à cela ! Hella a de tout autres idées en tête que des idées d'amour, qui ne l'ont jamais tourmentée.

TANTE CLAIRE. — Mais qu'il soit venu ainsi, simplement ! L'as-tu invité ?

PAUL. — Que peut-on faire ? Il demeure chez nous.

TANTE CLAIRE, *de plus en plus étonnée*. — Chez vous ?

PAUL. — Nous faisons ménage ensemble, oui. Il désirait venir avec nous, et Hella a aussi pensé qu'on ne pouvait l'abandonner à lui-même. Autrement, il aurait fait des sottises. Il fait toujours des sottises... Pour moi, je n'y tenais pas. Mais quand Hella s'est mis quelque chose en tête...

TANTE CLAIRE. — Ne le prends pas en mauvaise part, mon Paul, mais je ne comprends pas très bien... N'es-tu pas le maître chez toi?

PAUL, *riant*. — Le maître?... Ma tante, Hella ne le voudrait pas, et, là-dessus, je dois lui donner raison.

TANTE CLAIRE. — Tout ce qu'il faut apprendre sur ses vieux jours!... Je suis trop bête pour cela!

PAUL. — Vois-tu, ma tante, ce sont des idées qu'on ne comprend pas bien à la campagne. Il faut d'abord s'en pénétrer peu à peu.

TANTE CLAIRE. — Et tu te trouves heureux de ces idées-là, mon Paul?

PAUL. — Voilà quinze ans que je bataille pour elles!...

Tout ce qui se passe et tout ce qui se dit jusqu'à la fin du premier acte souligne le malentendu : Paul est d'accord avec sa tante, et sa femme n'est qu'une étrangère pour lui...

Les amertumes, les rancunes, les regrets ainsi semés poussent bien vite leurs germes dangereux. Hella ne s'en est pas d'abord aperçue : la résistance inattendue de son mari, dès qu'elle parle de vendre Ellenhof, l'éclaire. Ils sentent autrement, ils ont d'autres attaches et d'autres fins, ils en arrivent à se demander s'ils se sont jamais compris. Leur existence, dès qu'ils y songent, leur apparaît à chacun sous un jour différent : Hella tient à son activité brouillonne, persévère à croire à l'utilité de ce qu'elle fait, de ce qu'ils représentent avec leur journal; Paul en pressent la vanité, le caractère factice et mensonger. Il constate qu'ils vivent dans une agitation continuelle, sacrifiant leurs meilleurs amis sans avoir le temps de penser à eux-mêmes, sans pouvoir espérer un peu de repos. Hella ne demande qu'à continuer :

« Je n'attends aucun remerciement, aucune reconnaissance. Je fais ce que j'ai reconnu bien : c'est mon bonheur... »

C'est à peine si elle consent à s'attarder encore un jour ou deux à Ellenhof et si elle accorde un baiser aux fantaisies sentimentales de son mari, qui en est réduit à répéter ses plaintes à Glyszynski.

De telles rancœurs, de tels désirs peuvent traverser sans y laisser de traces une âme flottante, qui retrouve bientôt son équilibre instable, en s'abandonnant au courant des jours. Pour qu'ils s'en emparent avec force, il faut qu'un être les incarne, leur donne l'énergie de la passion, les impose. Et voici qu'Antoinette arrive avec son mari, pour la visite de deuil. L'entrevue est gênée, glaciale :

— Acceptez mes cordiales condoléances, monsieur le docteur!

— Je vous remercie, gracieuse madame!...

Et derrière le banal entretien, on entend gronder l'orage : car les mêmes regrets hantent ces deux cœurs, le même besoin de recommencer la vie. Antoinette est aussi malheureuse que Paul, en sens inverse : tandis qu'Hella exaspère son mari par ses prétentions, sa pédanterie, son activité vaniteuse et sotte, Laskowski, bon homme d'ailleurs, irrite sa femme par son épaisseur, sa vulgarité, sa bêtise. Il l'appelle *Mäuschen, petite souris*. Il ne dit pas un mot qui ne la blesse, et dont Paul n'écoute et ne suive les vibrations. Ils se regardent, ils se comprennent, ils pensent ensemble à ce qui aurait pu être. Et Laskowski vide des verres de porto, jusqu'au moment où un de ces petits artifices qu'il faut pardonner aux auteurs nous délivre de sa personne. Tante Claire, complice naïve de ces regrets superflus, s'esquive derrière lui. Antoinette et Paul restent seuls... Un instant encore, la comédie continue :

— N'avez-vous pas froid, chère madame? Je vais ajouter du bois.
— Ce n'est pas nécessaire, je suis habituée au froid...

Mais ils ont autre chose à se dire que des banalités : le passé revient, les reprend. Antoinette est dure, pleine de rancunes : elle a souffert de l'abandon, elle a demandé à Dieu de punir le perfide qui emportait son cœur comme un petit rien qu'on peut perdre en route. Elle s'est mariée par dépit, elle est malheureuse, mais Paul l'est aussi, elle a voulu le voir, elle l'a vu :

— Et vous êtes contente, à présent?
— Oui!

Là encore, les mots voilent la pensée : l'ancien amour a survécu sous la haine, et l'aveu en jaillit...

A ce drame intime, qui se dessine avec une saisissante intensité, le troisième acte mêle un tableau de mœurs un peu long, celui des ripailles qui suivent l'enterrement. Hella a refusé d'y assister, parce qu'elle trouve l'usage absurde, et aussi par rancune persistante contre le mort. Paul est donc seul à recevoir ses hôtes, dont les Laskowski. On babille. On se met à table. L'organiste Kunze prononce quelques bonnes paroles en l'honneur du défunt. On mange, on boit; on boit surtout. Laskowski, très vite gris, s'attendrit sur sa mort future, tout à fait insupportable.

Quand c'est enfin terminé, quand les convives sont partis en titubant, Antoinette et Paul tombent dans les bras l'un de l'autre : ils s'aiment; ils s'appartiendront, malgré tout :

PAUL, *regardant les portraits de famille.* — Regardez-nous, vous autres, de vos cadres! Mon père, ma mère, enviez-moi! O vieille salle, tu n'as pas vu souvent cela : le bonheur!...

ANTOINETTE. — Le bonheur et la mort ensemble, bien-aimé.

PAUL. — Peut-être ne sont-ils qu'un !

On croirait, à première vue, que cette situation n'est point insoluble : Laskowski ne compte guère; Hella a son Glyszynski, son journal, le féminisme et l'humanité. Par conséquent un divorce peut intervenir, tout va finir en comédie. Mais Hella est restée femme, malgré son indépendance : quand elle comprend, — non sans peine, — que son mari est épris d'une Polonaise « inférieure, » et qu'il va lui échapper, elle se transforme en un instant, elle défend son bien, comme la première venue des épouses menacées. Elle a bouclé les valises : elle veut qu'on parte. Paul refuse ; pour la première fois, il manifeste une volonté. C'est donc elle qui cédera, et, s'il le faut, prendra racine à Ellenhof. Il est trop tard : Paul ne se laissera pas reconquérir...

... Il a pris rendez-vous avec Antoinette dans un petit pavillon, d'où ils partiront ensemble. La femme arrive avant l'amante, pour livrer la dernière bataille. Elle escompte encore son influence sur l'homme faible qu'elle a conduit pendant dix années comme elle a voulu ; elle s'aperçoit qu'elle n'a plus devant elle qu'un ennemi qui s'est redressé, qui la juge, auquel elle essaie en vain de rappeler ses services :

... Qu'étais-tu lorsque je t'ai rencontré? Un simple étudiant, ignorant, auquel j'ai montré sa voie, moi, moi seule ! Sans moi, tu aurais sombré, ou tu serais peut-être devenu un romancier que personne ne lit ! Je t'ai ramené à des idées raisonnables, j'ai éveillé ton talent, je t'ai montré ce qui seul est nécessaire ! Par moi, tu t'es fait un nom, tu es considéré, et, à présent que tu es heureux, tu t'en vas et te jettes au cou d'une petite oie polonaise... Toi !... Toi ?...

PAUL, *comme s'il recevait un coup de fouet.* — Il y a des limites à tout, Hella !... Ne crois pas que tu me gardes en ta puissance ! Il y a quinze ans que cela dure : à présent, c'est fini ! Te figures-tu que je vais te remercier encore pour m'avoir tout pris, ma volonté, mes forces, mon talent, la foi en l'amour et en la beauté, qui était en moi et que tu m'as systématiquement enlevée avec ton nivellement maudit? Où retrouverai-je quelque chose de tout cela ? Je puis chercher un siècle, je ne reviendrai pas sur la route ! J'aurais pu être un artiste, dans la vie et dans l'art, et tu as fait de moi une machine qui recommence chaque jour sa ritournelle ! Tu m'as pris ma vie par tromperie : rends-la-moi !

L'arrivée d'Antoinette interrompt ces plaintes. La scène est courte et belle. Antoinette ne craint rien : n'a-t-elle pas ses droits antérieurs? ne vient-elle pas réclamer ce que Hella lui a pris? Mais Hella a pour elle la possession légitime, et c'est la loi qu'elle invoque :

Vous allez voir qui vous avez devant vous ! Je ne céderai pas : vous ne vous appartiendrez jamais légalement. A présent, voyons votre courage !

ANTOINETTE. — Je vous le montrerai.

HELLA. — Osez-le, sans la loi ! Supputez les conséquences ! Faites-vous repousser par le monde !... montrer du doigt ! Voici la femme qui s'est enfuie pour vivre avec l'homme qui s'est enfui !... Prenez-y garde !... Moi, si je faisais une telle chose, je rirais au nez du monde entier... Mais vous? (*Antoinette baisse la tête en silence; Hella continue, en triomphant.*) Vous ne le pourrez pas. Et je le savais !

ANTOINETTE. — Ce que je puis ou ne puis pas, Dieu le sait. Je ne vous dirai rien de plus !

HELLA. — Je n'ai pas besoin d'en savoir davantage ! Je vous souhaite beaucoup de bonheur dans la vie !

PAUL *s'avançant vers Hella.* — Hella, un dernier mot !

HELLA. — J'ai dit.

PAUL. — Tu ne te souviens pas de quoi nous sommes autrefois convenus?

HELLA. — Je ne me souviens de rien !

PAUL. — Hella, rappelle-toi ! Le jour de notre mariage, nous sommes convenus que, si l'un de nous réclamait un jour loyalement sa liberté, notre contrat serait annulé. Voici le cas. Rappelle-toi !

HELLA. — Je ne me rappelle rien !

ANTOINETTE. — Cher, pas un mot de plus !

HELLA. — Ce serait inutile. Adieu ! Nous verrons la suite.

PAUL. — Nous verrons !

(*Hella sort, la tête haute, en poussant la porte derrière elle.*)

Hella les connaissait bien tous deux ! Ils s'aiment de toute l'ardeur de leurs existences manquées, de leurs regrets, de leurs souvenirs. Mais le courage leur manque pour braver la force qu'elle leur a rappelée :

ANTOINETTE. — « La femme qui s'est enfuie ? L'homme qui s'est enfui ?... » L'horrible parole !... Elle bourdonne à mes oreilles... Vivrons-nous pour être méprisés ? Je ne peux pas, Paul !

PAUL. — Tu ne veux pas !

ANTOINETTE. — Non, je ne veux pas non plus. Je ne veux pas de boue !... Je l'ai toujours haïe.

Ils n'ont pas ce courage, qu'aurait eu Hella, la femme émancipée, et qui leur manque, parce qu'ils sont des êtres de tradi-

tion, de paix et de foyer; mais ils auront celui d'aller mourir ensemble, dans la vieille maison d'Antoinette, de rentrer ensemble dans le sein de la terre maternelle...

Que M. Max Halbe me pardonne si j'ai donné de sa belle pièce une insuffisante impression ! Il n'y a rien de plus difficile que de résumer en quelques pages une œuvre très composée, qui « se tient » dans tous ses détails. Celle-ci, dont je vais chercher à montrer le sens, m'a ému. Je l'ai admirée. Je voudrais que d'autres la connussent.

III

Aux débuts de la *Freie Bühne*, on put croire que le théâtre allemand entrait dans l'ère des révolutions : les premiers numéros de cette revue, où l'on trouve des noms aujourd'hui célèbres, renferment de nombreux articles de doctrine qui protestent contre l'art officiel et les théâtres de la cour, opposent aux traditions l'indépendance des maîtres nouveaux (Ibsen, Zola, Tolstoï, Nietzsche), affirment les principes de liberté artistique et d'émancipation sociale dont le jeune groupe se réclame. A ce moment-là, M. Max Halbe semblait être, avec M. Gerhardt Hauptmann, l'espoir le plus sûr de la « nouvelle école. » Dix ans ont passé, et ces deux jeunes maîtres, maintenant en pleine possession de leur talent, sont bien loin de leur point de départ. Leur art s'est développé dans un tout autre sens qu'on ne l'aurait pu croire. Et il n'y a rien perdu : car de même que la *Terre maternelle* est bien au-dessus d'*Amour libre*, les nouvelles pièces de M. Hauptmann, *Florian Geyer* malgré son insuccès, *le Voiturier Henschell*, surtout peut-être ce *Michel Kramer* qui vient d'être assez mal accueilli et qui cependant est un magnifique portrait d'homme, marquent un progrès continu dans un talent de premier ordre, que des partis pris d'école faillirent un instant dévoyer. Essayons de mesurer sommairement le chemin parcouru :

Dans la contexture même des pièces, d'abord, on chercherait vainement une « révolution. » Jadis, — nous l'avons vu à propos d'*Amour libre*, — les jeunes auteurs, selon les propres expressions de M. Paul Schlenther (1), rêvaient de porter à la scène « des morceaux de la vie réelle... sans égards pour ce que la scène

(1) *Freie Bühne*, 9 avril 1890, dans un article sur *la Famille Selicke*, de MM. Arno Holz et Johannes Schlaf.

peut exiger. » Ils ne voulaient pas « inventer une action bien construite, mais peindre un état. L'objet de leur poème n'était pas un devenir, mais une manière d'être; pas le changement, mais la durée. » Or, vous venez de voir qu'il y a une intrigue dans la *Terre maternelle*, où elle est fort bien conduite, et dans le *Millénium*. Il y en a une, ou peu s'en faut, dans les *Heimathlosen*, et très certainement dans les deux dernières pièces de M. Gerhardt Hauptmann. En tout cas, ces œuvres ne sont plus la description d'un « état, » mais bien celle d'un « devenir ; » elles nous représentent des changemens tout à fait incontestables dans la manière d'être, ou même dans la destinée des personnages. Et je ne crois pas que personne songe à s'en plaindre. Sur ce point, l'ancienne « dramaturgie » a repris ses droits, probablement parce qu'ils ont leur raison d'être, et c'est à peine si l'on pourrait arguer que l'intrigue est devenue moins romanesque, car celle de la *Terre maternelle* l'est à un haut degré. En revanche, — peut-être doivent-ils ce progrès à la sincérité de leurs efforts pour renouveler leur art, — les pièces de ces jeunes maîtres serrent de bien plus près la vérité, témoignent d'une observation bien plus exacte, d'un sens de l'humanité bien plus élevé que celles de leurs devanciers. On dirait qu'ils ont ressuscité, en le rapprochant de la vie, un art qui périssait dans des formules arrêtées. Ils l'ont sorti de ces milieux mondains dont la sempiternelle peinture a été l'erreur de tant d'hommes bien doués. Ils sont allés chercher une matière nouvelle dans les provinces, dans les petites villes, dans les villages, où les mœurs conservent plus de couleur et les caractères plus d'individualité. De même qu'en changeant ainsi de milieu, ils rafraîchissaient leur observation, ils ont rafraîchi leur langue, en l'imprégnant de « dialecte. » Leur horizon s'est élargi, leur galerie s'est enrichie, leur dialogue est devenu d'une simplicité, d'une vérité souvent admirables. Ce n'est pas une révolution, je le répète : c'est un développement. Après avoir rompu bruyamment avec des théories auxquelles ils reprochaient d'être traditionnelles, ces auteurs y reviennent, mais en les corrigeant. Ils étaient entrés dans l'arène en promettant, avec la confiance et la grandiloquence de la jeunesse, qu'ils allaient transformer le théâtre : ils l'ont simplement renouvelé. C'est peut-être suffisant.

Si nous passons de la forme au fond, du moule à la matière, nous pourrons observer un phénomène pareil, qu'on pourrait dé-

crire à peu près dans les mêmes termes. Ces révolutionnaires, — ceux même auxquels la *Freie Bühne* reprochait leur modération et leurs concessions, — voulaient tout briser. Rappelez-vous *Heimath* (*Madga*), de M. Sudermann, que Mme Sarah Bernhardt nous a donnée il y a quelques années. C'est une pièce « bourgeoise, » que les avancés de ce temps-là regardaient avec méfiance. Pourtant, le sens en demeurait discutable, et les spectateurs pouvaient se demander si l'auteur prenait parti pour ou contre son héroïne, c'est-à-dire pour ou contre les traditions dans ce qu'elles ont de plus strict et les « principes » dans ce qu'ils ont de plus étroit. Mais dans la *Terre maternelle*, qui soulève le même problème, plus important que jamais en un temps où les changemens et le « devenir » sont si rapides, aucun doute n'est possible : M. Max Halbe se prononce nettement pour la vieille sagesse des ancêtres, que représente la tante Claire, contre les « idées nouvelles » qu'incarne son insupportable Hella, pédante, sotte, vaniteuse et prétentieuse. J'avouerai même que, pour ma part, j'ai peine à lui pardonner cette image presque caricaturale de la « femme moderne, » dont il aurait pu choisir un spécimen moins antipathique. Mais là n'est pas la question : ce qu'il importe de retenir, c'est que son œuvre est un éloquent plaidoyer pour les traditions, le foyer, la famille, contre la hardiesse d'esprit, l'ambition et les tendances « avancées. »

Si l'on conservait le moindre doute sur cette interprétation, il suffirait, pour le lever, de lire les *Heimathlosen*, qui ont suivi la *Terre maternelle*. C'est la même thèse qui revient, soutenue par d'autres moyens : Hella s'appelle Louise Berathon, est descendue de plusieurs degrés, écrit dans de vagues journaux, joint la perfidie et l'envie à ses précédentes qualités. Les journalistes mâles et femelles, les peintres et les peintresses, les musiciens et les musiciennes qu'on met en scène ne sont plus que des bohèmes lamentables, fastidieux, stupides à faire pleurer. L'abominable bourgeois qui se meut dans leur cercle, Eugène Döhring, n'est pas beaucoup plus répugnant qu'eux ; en sorte que l'intérêt et la sympathie se portent sans raison sur une pauvre petite cigale de province qu'un coup de vent jette dans cette vilaine fourmilière pour y mal finir. Si l'on tirait une « moralité » de cette pièce, ce serait celle exactement que dégage la *Terre maternelle :* restez où vous êtes nés, ressemblez à vos pères, faites ce qu'ils ont fait, sans chercher un mieux incertain. Méfiez-vous des

grandes villes, qui sont des Babylones, et de l'art, dont la flamme sert surtout à brûler les ailes des moucherons qu'elle attire. Exercez des vertus simples dans votre petit cercle, en acceptant votre destinée : c'est la sagesse, et c'est le bonheur. Positivement, cette leçon paisible ressort avec évidence des pièces que nous venons de lire. Et nous pensons qu'elle est le fruit de beaucoup d'observations, et peut-être d'expériences : car elle ne semblait pas, certes, il y a dix ans, devoir être le but ou la conclusion des jeunes écrivains dont M. Max Halbe fut d'emblée un des plus « représentatifs » et des plus brillans. Bien que nous ne soyons pas encore disposé à l'accepter sans réserve, elle a ici une gravité et une sincérité qui, à elles seules, suffiraient à rendre très sympathique un auteur que recommandent en outre le travail patient par lequel il dégage et affirme peu à peu sa personnalité, et deux œuvres au moins qui méritent d'être admirées.

P.-S. — Depuis que ces pages ont été écrites, un nouveau drame de M. Max Halbe, ***Haus Rosenhagen*** (*la Maison Rosenhagen*), a été représenté à Dresde et à Munich. Nous ne le connaissons encore que par les journaux allemands, qui en constatent le grand succès. Autant que nous en puissions juger, la lecture de cette œuvre nouvelle, dont le thème est fourni par l'observation très attentive de la vie paysanne, ne modifierait en rien nos conclusions. A la vérité, M. Max Halbe est d'un âge où l'on se transforme encore ; pourtant, les idées générales que manifeste l'ensemble de ses pièces semblent procéder de convictions qui ne changeront guère.

***

LE GRAND ORIENT DE FRANCE

DEVANT

LE CONSEIL D'ÉTAT

AVRIL 1863

En rangeant d'anciens papiers du temps où j'appartenais au Conseil d'État, je viens de retrouver les notes que j'avais prises pour l'affaire la plus importante, je crois, dont j'aie été chargé pendant ma carrière, le projet de Décret qui aurait reconnu comme établissement d'utilité publique le Grand Orient de France. A côté de mes notes, j'avais conservé une lettre de M. Cornudet, l'un des hommes qui, dans le cours de ma vie, m'ont inspiré le plus de respect et de sympathie. Il n'avait pu assister à la séance et il m'avait prié de lui communiquer mon rapport. En me le renvoyant, il m'écrivit : « Merci, cher collègue, gardez précieusement ce rapport fort bien fait et très curieux. Un jour ce document aura peut-être la valeur d'un document historique. Léon Cornudet. — Vous devriez le donner aux sténographes du Conseil pour qu'ils le reproduisent exactement. »

Je ne puis me rappeler si j'ai suivi ce dernier avis. En tout cas le procès-verbal des sténographes a été brûlé lors de l'incendie du Palais d'Orsay à l'époque de la Commune, en 1871. Il m'a paru qu'il ne serait pas hors de propos, dans les circonstances actuelles, de rappeler l'affaire dont le Conseil d'État a

été saisi en 1863 et les incidens auxquels elle a donné lieu au sein de cette assemblée.

En 1861, la Franc-Maçonnerie avait traversé une crise. Le prince Murat, qui en avait été élu Grand Maître sept ans auparavant, arrivait au terme de son mandat. Il venait de voter au Sénat pour le maintien du pouvoir temporel du Pape, et ce vote avait irrité contre lui un certain nombre de Francs-Maçons. Les mécontens cherchèrent à lui opposer un concurrent. Afin de rester dans les traditions de la Franc-Maçonnerie, qui, pour prouver qu'elle n'était pas un danger politique et pour donner au pouvoir l'illusion d'une garantie, choisissait volontiers comme porte-drapeau un membre de la famille régnante, ils s'adressèrent au Prince Napoléon, qui, lui, avait voté contre le pouvoir temporel. Le Prince commença par refuser; puis, il consentit à se laisser porter contre son cousin. L'élection devait avoir lieu pendant la session annuelle de l'Assemblée législative maçonnique, rue Cadet. Dès la première séance, des incidens fâcheux, des violences même, dit-on, éclatèrent entre les partisans des deux princes rivaux. Le Préfet de Police, averti, ajourna d'autorité l'élection. Plus tard, l'Empereur intervint à son tour, et, afin de faire cesser l'antagonisme entre ses deux parens, il s'attribua, par un décret du 11 janvier 1862 (1), le droit de nommer le Grand Maître, qui, jusque-là, avait été électif. Il désigna le maréchal Magnan. Celui-ci, dit-on, n'était même pas Franc-Maçon ! Le bruit courut alors qu'on avait dû lui conférer en un seul jour les trente-trois grades, les trente-trois degrés d'initiation nécessaires pour lui permettre de figurer parmi les trente-trois membres du Conseil, et pour devenir le chef de l'Ordre maçonnique. Le Maréchal trouvait la Maçonnerie dans une situation financière embarrassée. Elle avait acheté, rue Cadet, au prix de 1500000 francs, un immeuble destiné à lui servir de lieu de

(1) Napoléon, etc. Sur la proposition de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur; Vu les art. 291 et 294 du Code Pénal, la loi du 10 avril 1834 et le Décret du 25 mars 1852; Considérant les vœux manifestés par l'Ordre Maçonnique de France de conserver une représentation centrale, avons décrété :

Art 1er. — Le Grand Maître de l'Ordre maçonnique de France, jusqu'ici élu pour trois ans, en vertu des Statuts de l'Ordre, est nommé directement par nous, pour cette même période.

Art. 2. — S. Exc. M. le maréchal Magnan est nommé Grand Maître du Grand Orient de France.

Art. 3. — Notre Ministre de l'Intérieur (M. de Persigny) est chargé, etc. (Déc. du 11 janvier 1862; Duvergier, 1862, p. 10.)

réunion. Sur ce prix, elle devait encore 500 ou 600 000 francs. Les créanciers, parmi lesquels figurait le prince Murat, réclamaient leur remboursement. Pour les payer, il fallait emprunter. Le Maréchal s'adressa au Crédit Foncier. Là il se heurta à une objection légale. Le Grand Orient n'était pas investi de la personnalité civile. Pour acheter son immeuble, il avait constitué, dans une forme analogue à celle qui venait d'être imaginée pour les congrégations religieuses, une société civile à laquelle avait été attribuée la propriété nominale. Mais cette société, simple prête-nom fictif, ne présentait pas les conditions légales indispensables pour satisfaire aux exigences des statuts du Crédit Foncier.

Il fallut aviser. Afin de donner à l'Association maçonnique la qualité légale qui lui manquait, le Maréchal demanda qu'elle fût reconnue comme établissement d'utilité publique.

A tout autre moment, personne n'eût songé à accueillir une telle demande. Mais, à cette époque, la question romaine agitait les esprits. Les catholiques, longtemps favorables à l'Empire, commençaient à passer dans l'opposition. La Société de Saint-Vincent-de-Paul, avec ses conférences répandues dans tout le pays, était une puissance. Le gouvernement craignit qu'elle ne cherchât à exercer une influence politique dans les élections qui allaient avoir lieu au mois de mai 1863; et il voulut annuler cette influence, ou s'en emparer. Il offrit à la Société de Saint-Vincent-de-Paul de la reconnaître comme établissement d'utilité publique. Cette faveur aurait assuré à la Société de grands avantages : le droit de devenir propriétaire sans avoir besoin de recourir à un prête-nom, de placer ses fonds en son nom, d'ester en justice; le droit de revendiquer devant les tribunaux la délivrance des legs nombreux qui lui étaient adressés, et dont, à défaut de personnalité légale, elle était obligée d'attendre le paiement de la bonne volonté souvent peu empressée des héritiers. Mais d'autre part, la reconnaissance impliquait le contrôle de l'administration. Elle aurait placé la Société sous la tutelle des pouvoirs publics, l'aurait obligée à rendre des comptes, à demander des autorisations, etc. Elle aurait, en un mot, fait disparaître l'indépendance dont la Société avait joui jusqu'alors. La Société de Saint-Vincent-de-Paul, redoutant l'avenir, et ne se souciant pas d'aliéner sa liberté d'action, refusa la faveur qui lui était offerte.

Par une coïncidence singulière, ce fut à ce même moment

que le maréchal Magnan sollicita pour la Franc-Maçonnerie, que d'ailleurs il n'avait pas consultée, précisément cette attache officielle que déclinait la Société catholique.

M. de Persigny, ministre de l'Intérieur, saisit avec empressement l'occasion de faire ressortir le contraste entre le bon esprit que témoignait la Maçonnerie et l'esprit d'opposition ou de défiance que manifestait la Société de Saint-Vincent-de-Paul. En accédant au désir du Maréchal, il trouvait le moyen de faire échec à la Société catholique, et en même temps de confisquer, — du moins il s'en flattait, — la Franc-Maçonnerie.

Mais ce n'était pas tout que d'envoyer au Conseil d'État un projet de décret portant reconnaissance du Grand Orient comme établissement d'utilité publique : il fallait encore obtenir que ce décret fût favorablement accueilli par le Conseil. Le Conseil d'État du second Empire était sans doute très gouvernemental, mais il était aussi fort indépendant. Parmi ses membres, plusieurs étaient animés de sentimens profondément religieux, et l'on devait s'attendre à ce qu'ils fussent peu favorables au projet.

Le catholique M. Cornudet, le protestant M. Léon de Bussières étaient les hommes les plus respectés du Conseil : leur caractère, l'élévation de leur pensée et de leurs sentimens, leur talent de parole leur donnaient à juste titre une grande autorité sur leurs collègues. L'un et l'autre étaient dévoués à l'Empire qu'ils considéraient comme le défenseur de l'ordre social, mais ils avaient prouvé qu'ils n'hésitaient pas à combattre les mesures que leur conscience condamnait. On pouvait donc prévoir une contradiction sérieuse. Aussi eût-il été naturel, à cause de l'importance exceptionnelle de l'affaire, d'en confier le rapport à un conseiller d'État. Cependant le dossier me fut envoyé. J'étais, à la section de l'intérieur, le rapporteur ordinaire des décrets qui reconnaissaient comme établissemens d'utilité publique les sociétés savantes et les œuvres de bienfaisance. Peut-être mes chefs pensèrent-ils, en chargeant de cette affaire un simple maître des requêtes, en voiler la gravité, et lui donner l'apparence d'une simple affaire administrative, semblable à toutes celles que l'on avait l'habitude de me voir traiter.

Je ne m'étais jamais occupé de politique, ni de questions religieuses, ni de franc-maçonnerie. Je n'avais d'avance aucune prévention contre le projet, aucun parti pris. Je trouvai la ques-

tion intéressante, je commençai à l'étudier au point de vue très terre à terre de notre jurisprudence habituelle. Elle se présentait sous une forme qui s'écartait sensiblement de nos traditions, et qui, dès l'abord, attira mon attention.

Le projet de décret que nous envoyait le ministère reconnaissait comme établissement d'utilité publique, non pas l'association maçonnique dans son ensemble, mais seulement le *Grand Orient* de France, en exceptant formellement de la mesure les *Loges* et les *Ateliers* de son obédience. Pourquoi cette précaution inusitée?

Au lieu d'approuver, suivant l'usage, des statuts formant un ensemble complet et destinés à régir ouvertement et définitivement l'œuvre reconnue, le décret choisissait dans la constitution maçonnique quatre articles; il les détachait des autres et il les isolait pour les approuver. Quant aux autres, il ne les approuvait pas; il ne les abrogeait pas; il paraissait en ignorer l'existence!

Ainsi l'autorité accordait son patronage à une société dont elle semblait refuser de connaître l'organisation véritable, la composition et le but.

D'autre part, le Maréchal présentait sa demande tout seul, sans y joindre ces délibérations du conseil d'administration ou de l'assemblée générale que nous avions l'habitude de trouver dans tous nos dossiers et que notre jurisprudence jugeait indispensables. Seules, en effet, ces délibérations pouvaient nous assurer que l'œuvre en instance désirait véritablement obtenir la faveur sollicitée en son nom, et qu'elle était disposée à se soumettre aux conditions auxquelles cette faveur était légalement subordonnée.

Enfin le dossier ne renfermait aucun renseignement sur la situation financière de la société, aucun élément de statistique, aucun de ces documens nécessaires pour faire connaître l'œuvre, et que nous exigions toujours.

M. Alfred Blanche, conseiller d'État, avec qui j'avais eu toujours les relations les plus sympathiques, vint me parler de l'affaire pour me la recommander et me l'expliquer. Il était l'un des trente-trois membres du conseil du Grand Orient, l'un des séides du Maréchal, l'un de ceux qui l'avaient engagé à demander la reconnaissance pour sortir d'embarras. Je lui soumis ces difficultés, qui jusque-là ne portaient que sur des points de pure

forme, mais qui eussent suffi pour arrêter toute autre affaire. Il en comprit le danger et il chercha avec moi à les résoudre. Il était d'autant mieux en mesure d'y réussir qu'il était profondément versé dans la législation et dans la jurisprudence administratives. Quelques jours après, on m'envoya des statuts plus corrects, du moins en apparence, et diverses pièces qui constituaient une instruction un peu moins sommaire.

Toutefois, pendant que M. Alfred Blanche s'efforçait de compléter ainsi le dossier, l'étude à laquelle je me livrais me faisait apercevoir de plus en plus la gravité du projet. L'affaire m'apparut, non plus comme une question de simple administration, mais comme une question politique au premier chef. J'exprimai nettement le regret qu'on n'en eût pas chargé un membre plus autorisé qu'un maître des requêtes de seconde classe; et je finis par dire à M. Blanche que, décidément, la mesure proposée me paraissait de nature à créer au gouvernement beaucoup d'ennemis, et que je conclurais contre le projet. M. Blanche fut très ému, se rendant compte que ma conclusion défavorable éveillerait l'attention du Conseil d'État et qu'elle pouvait tout compromettre. J'avertis aussi de ma décision mon président, M. Boinvilliers, qui ne me cacha pas son mécontentement. Il eut soin de prévenir M. Thuillier, alors directeur général des affaires départementales et communales, et, à ce titre, conseiller d'État en service extraordinaire. M. Thuillier était un ancien avocat d'Amiens, qui, en 1848, avait quitté le barreau pour une préfecture. Désabusé plus tard de la République et devenu l'un des plus ardens serviteurs de l'Empire, il avait conservé l'esprit intolérant et violent de son ancien parti. Il venait rarement au Conseil d'État. Malgré le talent réel qu'il y aurait apporté et dont plus tard il fit preuve, il n'y aurait peut-être pas eu toute l'autorité à laquelle il aurait pu s'attendre. Le Conseil d'État, quelle que soit son origine, est vite amené, par son rôle d'arbitre entre l'intérêt public et l'intérêt privé, à une sereine impartialité. Il n'hésite pas à donner tort à l'administration, quand il estime qu'elle se trompe. Il redoute l'esprit de parti, et il se défie des politiciens. Sous le second Empire, ce n'étaient pas les plus ardens bonapartistes qui y étaient écoutés avec le plus de faveur. Le Conseil réservait sa confiance pour les hommes qui, moins engagés dans les querelles politiques, estimaient que le meilleur moyen de servir un gouvernement, c'est de le faire aimer, de

donner une satisfaction équitable aux divers intérêts que l'administration a pour mission de concilier. M. Thuillier, d'ailleurs, aurait sans doute considéré comme peu utilement employé le temps qu'il aurait passé à nos séances. Habitué à expédier rapidement les affaires d'intérêt privé ou de simple administration qui ne présentaient pas un intérêt politique, il jugeait d'ordre inférieur notre rôle. Nous étions chargés, semblait-il croire, de mettre en harmonie avec la lettre de la loi et avec les scrupules de la jurisprudence la forme des décisions que l'autorité administrative jugeait utile de prendre. C'était une besogne de metteurs en page, de correcteurs d'épreuves, qui ne méritait pas l'attention d'un personnage capable de s'élever à l'appréciation de la portée politique d'une mesure. Quelques semaines plus tard, il fut nommé président de notre section; le jour où il vint prendre possession de son fauteuil, lorsqu'il apprit que nous avions deux séances par semaine, il s'écria, d'un ton de surprise et de commisération : « Hé! mon Dieu! Qu'en pouvez-vous faire? » Il ne connaissait aucun de nous, et, quand on lui dit que le maître des requêtes chargé du rapport avait l'intention de combattre le projet, il ne sut attribuer une inconvenance aussi déplacée qu'imprévue qu'à un esprit d'hostilité systématique contre le régime impérial. Je fus pour lui un homme d'opposition, ce que l'on appelait alors « un échappé des anciens partis. »

Ce fut dans cette disposition d'esprit qu'il vint à la section de l'intérieur le jour où je devais faire mon rapport.

Avant de me donner la parole, et comme pour prémunir la section contre ce que j'allais dire, M. Boinvilliers expliqua que l'affaire était très simple : il s'agissait de mettre le Grand Orient, dont le maréchal Magnan venait d'être nommé Grand Maître, en situation légale de contracter un emprunt. Tout le monde était d'accord. Il n'y avait pour le gouvernement que des avantages à consacrer par une mesure administrative l'harmonie qui existait entre la Franc-Maçonnerie et l'État, et on ne s'expliquait pas que le rapporteur, qui avait d'abord accepté le projet, eût tout à coup changé d'opinion. M. Boinvilliers laissait entendre que ce revirement ne pouvait être dû qu'à des influences extérieures. Je n'ai pas besoin de dire qu'en cela il se trompait.

Ce fut après ce préliminaire inusité que je dus prendre la parole. J'étais toujours très ému quand il me fallait parler. Na-

turellement, je le fus plus qu'à l'ordinaire, ce jour-là. Je dis cependant à peu près tout ce que j'avais l'intention de dire, grâce aux notes qui m'empêchaient de perdre le fil. Mais, étant fort troublé, je m'exprimai avec un accent de timidité qui, me dit-on ensuite, acheva d'exaspérer contre moi M. Thuillier, parce qu'il accentuait davantage mes objections.

Je n'essayerai pas de résumer ici mon rapport à la section, puisque je vais reproduire plus loin celui que je fis à l'assemblée générale. J'en rappellerai seulement quelques passages qui ne se retrouvent pas dans ce dernier rapport. Je donnai lecture du projet de décret, du rapport très succinct du Ministère, ainsi que d'une note écrite par le Maréchal lui-même pour expliquer ses motifs. Le Maréchal y disait, entre autres choses, qu'il se proposait de nettoyer les étables d'*Ogias* (*sic*). Pendant la discussion je dus passer cette note à quelques conseillers qui me la demandèrent pour la relire; quand elle me revint, le mot *Ogias*, écrit à la fin d'une ligne, avait disparu, emporté par un coup d'ongle secourable.

« La Franc-Maçonnerie, disais-je, n'est pas sans doute une *société secrète*, mais c'est une *société à secrets*. Or, l'État ne peut *reconnaître* que ce qu'il *connaît*. » Laissant de côté les doctrines secrètes de l'Association maçonnique, j'ajoutai que les doctrines ouvertement professées par elle étaient inquiétantes. « Elle proclame son respect pour tous les cultes, mais derrière ce mot elle laisse apparaître l'indifférence et même le dédain pour toutes les religions positives. Elle prescrit le travail et elle interdit l'oisiveté volontaire. Mais elle garde le silence sur la propriété. L'admet-elle? Ne prétend-elle pas condamner celle qui n'est pas le fruit direct du travail? Cette conséquence n'est pas formellement écrite dans ses statuts, mais il est facile de l'en faire découler, et il semble que déjà quelques *Loges*, non désavouées par le Grand Orient, condamnent ouvertement l'hérédité, voire même la propriété. Dans un pays où les mœurs, les lois, la Constitution regardent la religion, la propriété, l'hérédité, la libre disposition des biens, comme les bases de l'organisation sociale, le gouvernement peut-il accorder son patronage officiel à une Association qui semble répudier ces bases? »

Ma conclusion fut que, tout en respectant dans la Franc-Maçonnerie la liberté de la pensée et même la liberté du culte, — car cette Association a son culte et ses rites qu'elle célèbre dans le

mystère, — il valait mieux ne pas lui attribuer le caractère d'établissement d'utilité publique reconnu par l'État; que cette mesure serait de celles dont se réjouissent les ennemis du gouvernement et dont s'attristent ses amis; que si, pour être agréable au Maréchal et pour aplanir les difficultés qu'il rencontrait dans sa tâche nouvelle, on tenait à donner au Grand Orient le moyen légal de contracter un emprunt hypothécaire, il faudrait au moins faire rentrer la Franc-Maçonnerie dans le droit commun des autres sociétés; l'obliger à se faire connaître complètement et sans réserves, à fonctionner publiquement et ouvertement. Accepterait-elle, par exemple, la législation qui régit les sociétés de secours mutuels, la présence d'un délégué de l'autorité à ses réunions, la nomination des présidens de ses *Loges* par l'administration, ou tout au moins par le Grand Maître, représentant de l'Empereur?

M. Thuillier prit aussitôt la parole, et, sans donner, autant que je puis me le rappeler, aucun argument sérieux pour me répondre, il se contenta de déclarer, d'un ton autoritaire, que le gouvernement savait ce qu'il faisait; que la mesure proposée était demandée par un personnage considérable, auquel il fallait donner satisfaction et dont la présence suffisait pour assurer au gouvernement toute l'action nécessaire sur la Franc-Maçonnerie; qu'il n'y avait pas lieu de s'arrêter à des objections soulevées par l'esprit d'opposition, etc., etc. Son discours fut si violent contre le rapporteur que mes collègues en furent très émus. Je voyais quelques-uns d'entre eux, notamment Berthier, qui, en sa qualité d'ancien politicien de Savoie, était mieux au courant que moi des dessous de la politique et de la Franc-Maçonnerie, se lever et venir derrière le fauteuil du président pour suivre de plus près la discussion. Ce mouvement témoignait bien son émotion, car, dans notre salle relativement petite, mes collègues pouvaient entendre aussi bien de leur place et n'avaient pas besoin de se rapprocher de quelques mètres.

M. Boinvilliers, qui parla ensuite, se préoccupa un peu plus de donner des raisons pour appuyer le projet de décret. Il avait, mieux que M. Thuillier, étranger aux habitudes du Conseil, le sentiment de ce qu'il fallait dire pour persuader ses collègues. Il affirma que la Franc-Maçonnerie n'était nullement une institution révolutionnaire; qu'elle ne s'occupait plus depuis longtemps de politique ni de religion; que ses statuts le lui interdisaient

formellement; qu'en fait elle n'était qu'une association de bienfaisance et de camaraderie. Puis, revenant à ce que j'avais dit des doctrines de la Franc-Maçonnerie au sujet du travail, source unique de la propriété digne de respect, il fit, sur le travail et sa grandeur, une superbe apostrophe, qui sonnait bien et qui d'ailleurs était parfaitement juste. Seulement elle ne répondait en rien à mon objection, car je n'avais nullement contesté l'obligation du travail, comme loi morale de l'humanité : j'avais parlé de la propriété et de l'hérédité.

Je ne me rappelle pas que d'autres membres de la section aient pris la parole. Je me souviens seulement qu'au moment du vote, il y avait, outre M. Thuillier, conseiller d'État en service extraordinaire, quatre membres présens. L'un d'eux était M. Flandin, l'un des membres les plus bienveillans et les plus sympathiques du Conseil, qui, je crois, avait été franc-maçon sous la Restauration, comme M. Boinvilliers et comme beaucoup d'autres avocats de la même époque. M. Bréhier, excellent homme, qui devait sa situation de conseiller d'État à son titre d'ancien précepteur du prince Louis-Napoléon, avait entendu mon rapport; mais il s'était éclipsé pendant le discours de M. Thuillier. Il me dit le lendemain, en aspirant gaiement sa prise de tabac : « Quand j'ai vu que Thuillier le prenait sur ce ton-là, j'ai filé! »

En définitive, je fus, ainsi que je m'y attendais, seul à voter contre le projet.

D'après les habitudes du Conseil d'État, quand le rapporteur est battu en section, il n'en garde pas moins le dossier et il présente le rapport à l'assemblée générale. On s'en remet à sa loyauté pour exposer les motifs qui ont décidé le vote. D'ailleurs, les membres de la majorité sont là pour défendre au besoin leur avis. Dans les affaires administratives ordinaires qui ne soulèvent pas de questions de principes, mais seulement des appréciations de fait, il est rare que le rapporteur fasse même allusion à son opinion personnelle. Toutefois il conserve toujours le droit de la faire connaître, et même celui de chercher à la faire prévaloir malgré l'avis différent de la section.

Le bruit de cette affaire se répandit dans le Conseil d'État. La question était assez intéressante par elle-même pour éveiller l'attention; puis, l'âpreté que M. Thuillier avait apportée à sa discussion, sa violence contre le rapporteur, étaient tout à fait

en dehors des traditions courtoises et amicales du Conseil. Enfin, plusieurs conseillers d'État, membres de la section de l'Intérieur, qui s'étaient trouvés absens le jour de la discussion, et notamment M. de Bussières, protestèrent que, s'ils eussent été présens, le rapporteur eût été soutenu; ils demandèrent que le projet ne fût pas discuté en leur absence par l'assemblée générale. Aussi l'affaire, quoique tout de suite inscrite à l'ordre du jour, resta-t-elle plusieurs semaines sans être appelée.

Pendant cet intervalle, M. Baroche me fit demander. Il m'expliqua qu'il fallait que le décret fût adopté. Il m'en donna les raisons; raisons politiques, et raisons personnelles au Maréchal, qui ne voulait pas échouer dans le premier acte de sa présidence. Je me permis de lui répondre que, sans méconnaître la gravité des considérations qu'il m'exposait, je persisterais à combattre le projet. J'ajoutai que je ne me faisais aucune illusion sur le résultat de ma résistance; mais je tenais à dégager ma responsabilité en indiquant mon avis, et, tout en présentant aussi consciencieusement que possible les motifs de la section, je ferais connaître en quelques mots mon opinion personnelle. Pour être plus sûr de ce que je dirais, j'écrirais mon rapport.

Le jour arriva enfin où la parole me fut donnée pour exposer l'affaire. Ainsi que je l'avais annoncé à M. Baroche, mes notes étaient assez complètes pour que je fusse assuré de dire tout ce que je tenais à dire, et de ne pas m'égarer en disant autre chose ou en le disant autrement que je ne l'avais médité.

Ce sont ces notes que, depuis, j'ai communiquées à M. Cornudet et à M. Flandin, qui n'assistaient pas à la séance de l'assemblée générale. Je ne comprends pas, en les revoyant, comment ces Messieurs ont pu parvenir à les déchiffrer, tant elles sont informes pour tout autre que pour celui qui les avait griffonnées et couvertes de ratures. Ce sont elles que je vais transcrire, non sans avoir eu moi-même quelque peine à les relire après plus de trente années écoulées.

« Messieurs, M. le maréchal Magnan, nommé par décret impérial du 11 janvier 1862 Grand Maître de l'Ordre maçonnique en France, a adressé à M. le ministre de l'Intérieur, avec l'adhésion du Conseil de l'Ordre maçonnique, une demande par laquelle il sollicite pour le Grand Orient de France la reconnaissance comme établissement d'utilité publique.

« Dans cette demande et dans une note présentée par lui à

l'appui, le Maréchal expose qu'il s'est attaché à régulariser la situation financière de l'Association maçonnique embarrassée par suite de l'acquisition d'un immeuble destiné aux séances du Grand Orient. La propriété est évaluée 1 500 000 francs. Sur ce prix l'association doit encore 500 000 francs dont les créanciers exigent le remboursement. C'est afin de pouvoir emprunter cette somme au Crédit Foncier et hypothéquer l'immeuble que le Maréchal désire voir l'association investie de la personnalité civile.

« Il invoque, comme titres de l'Association à la reconnaissance comme établissement d'utilité publique, son existence séculaire, son caractère philanthropique, les œuvres de bienfaisance que ses *Loges* entretiennent et dont il énumère les principales, œuvres destinées à secourir, soit les membres de l'Association, soit même des étrangers. La demande évalue à 200 000 francs le chiffre des secours ainsi distribués annuellement à divers titres par l'ensemble de l'Association.

« Le Maréchal ajoute que, depuis qu'il a pris la direction de l'Association, la politique est rigoureusement exclue des assemblées; que l'Association est animée d'un excellent esprit; qu'aucune réunion n'a lieu sans qu'il soit porté des toasts à l'Empereur, à l'Impératrice et au Prince Impérial.

« A cette demande sont joints :

« La Constitution maçonnique; la liste des grands dignitaires de l'Ordre, parmi lesquels figurent des membres des trois grands corps de l'État; le budget du Grand Orient pour 1862, qui se monte environ à 160 000 francs; le tableau de la situation financière, qui présente un actif de 1 525 000 francs, un passif de 734 000 francs, et qui se solde par un actif net de 790 000 francs.

« Pour faire droit à cette demande, M. le ministre de l'Intérieur a saisi le Conseil d'État d'un projet de décret portant reconnaissance du *Grand Orient* de France, tel qu'il est défini par quatre articles de la *Constitution maçonnique*. Le décret ajoutait expressément que cette mesure était limitée à l'autorité centrale maçonnique, et ne s'étendait pas aux *Loges* et aux *Ateliers* de son obédience.

« Depuis que le projet est entre les mains du rapporteur, le Maréchal a adressé au Conseil d'État des *Statuts* qui sont conçus à peu près dans la forme habituellement approuvée par le Con-

soil, et qui déterminent l'objet et l'organisation générale de l'Association maçonnique.

« Ces *Statuts* définissent la pensée générale de l'Association : l'amélioration et le soulagement de l'humanité, tant au point de vue moral qu'au point de vue matériel.

« Ils déterminent ses moyens d'action : des conférences de morale et de philosophie, et des œuvres de bienfaisance.

« Ils interdisent toute discussion religieuse ou politique, et ils posent en principe le respect des lois du pays.

« Ils ajoutent que le Grand Maître est nommé par l'Empereur; qu'il a le pouvoir exécutif et dirigeant; qu'il administre avec le concours du *Conseil de l'Ordre*, dont les membres sont élus par l'*Assemblée générale* annuelle.

« Ils portent, et ceci est une disposition nouvelle, que la création de chaque *Atelier* est toujours portée à la connaissance du gouvernement.

« Les *Statuts* sont destinés à devenir la règle officielle de l'Association maçonnique, à déterminer ses obligations vis-à-vis du gouvernement. Ils ne suffisent pas cependant pour donner une idée complète de son organisation. En effet, en dehors de ces *Statuts*, subsistent encore les règles intérieures de la Franc-Maçonnerie, et notamment un acte qui a été produit au dossier sous le nom de *Constitution maçonnique*, et dont je crois nécessaire d'analyser les principales dispositions.

« Cette *Constitution* a été votée par l'*Assemblée législative maçonnique* annuelle, dans ses séances des 10 et 11 juin 1862, sous la présidence du Grand Maître actuel de l'Ordre. Les *Statuts* officiels ne la contredisent en rien; elle reste encore à côté d'eux la charte de l'Association maçonnique.

« Je dois rappeler au Conseil que cette *Constitution* n'est pas applicable à tous les Francs-Maçons de France. Il y a des *Rites* dissidens, qui ne reconnaissent pas la suprématie du Grand Orient, ni celle du Grand Maître nommé par l'Empereur; qui ont leur hiérarchie spéciale, leur conseil suprême et leur grand maître particulier. La *Constitution* que je vais analyser régit seulement les Francs-Maçons du *rite français*. C'est seulement au *rite français* que s'applique le décret de reconnaissance.

« D'après la *Constitution maçonnique*, l'Ordre des Francs-Maçons a pour objet la bienfaisance, l'étude de la morale universelle et la pratique de toutes les vertus.

« Il a pour bases l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme et l'amour de l'humanité (article 1er) (1).

« Il a pour devise : Liberté, Égalité, Fraternité.

« Il impose à ses membres, comme premier devoir, la soumission aux lois du pays, le respect de toutes les opinions politiques et religieuses, l'obligation au travail, considéré comme une des lois impérieuses de l'humanité, et l'assistance mutuelle.

« Voilà les doctrines professées par la Franc-Maçonnerie; voici maintenant son organisation.

« Nul ne peut prendre part aux travaux maçonniques qu'après avoir été initié. L'initié prête un serment (art. 14), dont la Constitution n'indique pas les termes; il résulte seulement de divers articles que ce serment impose, entre autres engagemens, celui de ne pas révéler le secret de l'initiation.

« La Maçonnerie comprend des *Ateliers* de degrés différens, c'est-à-dire n'ayant pas tous le droit de conférer les mêmes degrés d'initiation.

« Les divers *Ateliers* n'exercent pas de suprématie les uns sur les autres; cependant ils sont reliés les uns aux autres, en ce sens que tous sont soumis au *Grand Orient*, et qu'un *Atelier* supérieur doit nécessairement s'appuyer sur un *Atelier* du premier degré.

« Les *Ateliers* ont des réunions périodiques. Ils peuvent correspondre les uns avec les autres, mais ils ne peuvent délibérer collectivement, ni en corps, ni par délégation. Néanmoins le pouvoir central peut autoriser ces réunions et les *Convens* maçonniques.

« L'*Ordre maçonnique français* correspond avec les puissances maçonniques étrangères; il est représenté vis-à-vis d'elles par le *Grand Maître* et par des délégués ayant spécialement cette mission.

« Il ne constitue pas d'*Ateliers* dans les pays étrangers où il existe une puissance maçonnique suprême, et il ne reconnaît pas en France d'*Ateliers* constitués par une autorité maçonnique

(1) Dans l'Assemblée annuelle de 1865, la Constitution fut modifiée; le premier article y est ainsi rédigé : « La Franc-Maçonnerie, institution essentiellement philanthropique, philosophique et progressive, a pour objet la recherche de la vérité, l'étude de la morale universelle, des sciences et des arts, et l'œuvre de la bienfaisance.

Elle a pour principe l'existences de Dieu, l'immortalité de l'âme et la solidarité humaine.

Elle regarde la liberté de conscience comme un droit propre à chaque homme, et elle n'exclut personne pour ses croyances. »

étrangère. Il paraît cependant y avoir des exceptions à ce dernier principe.

« La *Constitution* définit avec plus de détails que les *Statuts* les attributions et les pouvoirs des diverses autorités maçonniques.

« Le *Grand Maître* (1) a le droit de présider toutes les réunions. Il suspend provisoirement les Ateliers et les Maçons qui s'écartent des lois du pays ou qui méconnaissent les règles de l'Ordre. Il nomme des délégués pour visiter tous les *Ateliers* de la correspondance.

« Le *Conseil de l'Ordre* se compose de trente-trois membres élus pour trois ans par l'*Assemblée générale;* son président est nommé pour trois ans par le *Grand Maître*. C'est le Conseil de l'Ordre qui autorise la création des Ateliers et qui sanctionne leurs règlemens particuliers. Il statue définitivement sur les suspensions provisoires prononcées par le Grand Maître.

« L'*Assemblée générale* se réunit chaque année le lundi de la Pentecôte; elle arrête les comptes et les budgets; elle doit être consultée sur toutes les questions qui intéressent la Maçonnerie.

« La *Constitution* règle aussi le chiffre et la nature des contributions que les *Loges* sont tenues de payer au *Grand Orient*. Chaque *Loge* doit au *Grand Orient* une cotisation permanente de 100 francs, plus une contribution temporaire qui varie de 75 à 200 francs, suivant le nombre des membres de la *Loge*, et qui sera perçue jusqu'à ce que les dettes du *Grand Orient* soient éteintes.

« Telles sont les dispositions principales de la *Constitution* maçonnique. Elles sont complétées par des règlemens intérieurs qui ne sont pas produits au dossier, et qui sont désignés par la *Constitution* sous les noms de *Statuts généraux* et *Statuts particuliers*. Les premiers sont applicables à l'Association entière; les seconds sont spéciaux à tel ou tel *Atelier*. Ils règlent les rites,

(1) La Constitution maçonnique de 1862 contenait, au sujet du Grand Maître, une disposition assez singulière : « Article 30. Dans le cas où l'Empereur ne jugerait plus à propos de nommer un Grand Maître de l'Ordre, le Grand Maître serait élu pour sept ans et serait toujours rééligible. Il serait nommé par l'Assemblée générale du Grand Orient, convoquée ou avertie à cet effet. »

Lorsque le maréchal Magnan arriva en 1865 à l'expiration des pouvoirs que l'Empereur lui avait conférés pour trois ans, l'Empereur *ne jugea plus à propos* d'user du droit qu'il avait revendiqué en 1865; le maréchal Magnan fut élu par l'Assemblée, pour sept ans. Il mourut l'année suivante, et le général Mellinet fut, à son tour, élu Grand Maître, pour sept ans, par l'Assemblée maçonnique.

les formes des initiations et des épreuves, l'organisation des *Ateliers*, les conditions d'admission aux *Ateliers* supérieurs, le nombre des *Ateliers* de perfection, la composition du *Grand Collège des Rites*, qui est formé au sein du pouvoir central et qui initie aux derniers degrés de la Franc-Maçonnerie, le taux des cotisations, le nombre et le mode de renouvellement des dignitaires de chaque *Atelier*.

« J'aurais voulu, Messieurs, pouvoir vous donner quelques détails sur la situation actuelle de la Franc-Maçonnerie en France, sur son importance, le nombre de ses Loges et de ses membres, ses tendances, l'influence qu'elle peut avoir dans le pays. Je regrette de ne posséder sur ces divers points aucun renseignement officiel dont je puisse garantir au Conseil l'exactitude et l'authenticité.

« Je ne crois pas cependant devoir passer sous silence un fait qui doit être parvenu à la connaissance de la plupart des membres du Conseil, car il en a été question dans plusieurs journaux. Un certain nombre de Francs-Maçons, un certain nombre de *Loges* ou d'*Ateliers* ont protesté, aussitôt qu'ils en ont eu connaissance, contre la demande adressée au gouvernement par le Grand Maître. Ils font remarquer que l'Assemblée maçonnique n'a pas été appelée à en délibérer, comme l'exigerait la Constitution de l'Ordre; ils protestent contre une mesure qui, suivant eux, aurait pour conséquence de mettre la Franc-Maçonnerie sous la main de l'administration, et de détruire son indépendance, principe essentiel de son organisation séculaire. Ces réclamations sont devenues assez vives et assez générales pour que le Grand Maître ait cru devoir adresser à la Franc-Maçonnerie, par la voie de la presse, une note destinée à la rassurer.

« J'ai pour devoir, Messieurs, de vous rendre compte de la discussion qui a eu lieu dans le sein de la section de l'Intérieur. Dans cette discussion, le rapporteur a rendu hommage à l'esprit philanthropique qui anime la Franc-Maçonnerie; il a rendu justice aux œuvres de bienfaisance que ses Loges entretiennent et dont plusieurs peut-être, prises individuellement, offriraient toutes les conditions nécessaires pour être reconnues. Toutefois, il a présenté plusieurs objections contre la reconnaissance de l'*Association maçonnique* elle-même, prise dans son ensemble. Quoique ces objections n'aient pas été accueillies par la section, je demande au Conseil la permission de les lui indiquer som-

mairement; je lui ferai connaître ensuite les réponses qui ont été faites et les motifs qui ont déterminé la section à donner un avis favorable au projet de décret.

« En premier lieu, on peut se demander si l'organisation même de la Franc-Maçonnerie n'est pas incompatible avec la reconnaissance comme établissement d'utilité publique.

« La reconnaissance d'une association, sans lui donner précisément le caractère d'une institution publique, emporte cependant de la part du gouvernement l'approbation, et par conséquent, dans une certaine mesure, la responsabilité de ce que fait cette association. Aussi la première condition que l'on soit en droit d'exiger d'une œuvre qui sollicite l'existence légale, c'est de n'avoir à aucun de ses degrés rien de caché, c'est d'agir ouvertement et publiquement.

« La Franc-Maçonnerie, au contraire, a toujours eu et a encore aujourd'hui pour trait caractéristique le secret. C'est un souvenir de son existence primitive, du temps où elle était proscrite, où elle luttait contre les idées reçues et contre les pouvoirs établis. Dans ces temps d'ignorance et de trouble, elle était le refuge d'individualités qui se sentaient trop faibles si elles restaient isolées, et qui cherchaient dans les liens d'une assistance mutuelle une protection contre l'impuissance, ou même contre l'oppression des pouvoirs publics. A cette époque, il y avait danger à en faire partie; le secret était donc la condition nécessaire de son existence. Mais ce secret ne s'explique plus aujourd'hui, si les vérités maçonniques qui sont graduellement et mystérieusement révélées aux initiés sont simplement ces principes de tolérance religieuse, d'égalité sociale, de liberté politique, de fraternité entre les hommes, qui peuvent être professés ouvertement, puisqu'ils sont devenus les bases élémentaires et incontestées de la civilisation actuelle. Le secret n'a plus de raison d'être, si le seul mode d'action par lequel l'Association se réserve de mettre en pratique ses idées philanthropiques est l'assistance mutuelle, la charité.

« Cependant, Messieurs, la Franc-Maçonnerie conserve encore les mêmes formes qu'autrefois.

« Elle a gardé ces rites, ces emblèmes, ces épreuves, ces initiations successives et graduelles, ces signes mystérieux de reconnaissance, ces assemblées fermées dont l'entrée serait interdite même au représentant de l'autorité, s'il n'était pas lui-

même initié, ce serment de ne jamais révéler le but et le secret de la Franc-Maçonnerie, comme si ce but et ce secret continuaient à constituer une menace contre l'État et contre l'ordre social. Tous ces souvenirs, inutiles pour la mission philanthropique à laquelle l'Association annonce l'intention de se vouer exclusivement désormais, ne suffisent pas sans doute pour faire présumer qu'elle ait encore aujourd'hui des tendances et des doctrines contraires aux institutions établies; mais ils lui rendent possible le retour, dans un moment donné, à son ancien esprit: son organisation serait, au besoin, un cadre tout prêt pour une société secrète.

« Une circonstance récente a prouvé combien il est difficile à une association ainsi organisée de se tenir entièrement à l'écart des passions politiques, et le gouvernement a été conduit à décider, dans l'intérêt de la Franc-Maçonnerie elle-même comme dans celui de la paix publique, que le Grand Maître ne serait plus électif, mais qu'il serait nommé directement par l'Empereur.

« Si la mesure que l'on propose aujourd'hui était le complément de celle qui a été prise l'an passé; si elle devait avoir pour résultat, comme paraissent le craindre un certain nombre de francs-maçons, de fortifier l'autorité du gouvernement sur l'Association, toute objection, du moins à ce point de vue, devrait disparaître.

« Mais quelles garanties nouvelles la reconnaissance du Grand Orient donnerait-elle au gouvernement sur la Franc-Maçonnerie? Les *rites* dissidens continueraient à subsister à côté du *rite* reconnu, avec tout le prestige de leur indépendance. Le *rite* reconnu deviendrait une institution régulière du pays, prendrait une importance officielle qui pourrait le rendre plus gênant, si jamais il devenait hostile. Mais en quoi serait-il plus soumis à l'action, au contrôle du gouvernement du moment qu'il garderait cette organisation voilée, hiérarchisée, à cloisons étanches, qui a précisément pour but de le soustraire à tout contrôle réel, à toute action autre que celle de ses chefs secrets?

« Cependant, cette mesure qui n'ajouterait rien de réel à l'autorité du gouvernement sur l'Association, se présenterait aux yeux de tous avec l'apparence et sous la forme d'un patronage officiel. A ce nouveau point de vue, il est permis de se demander si elle produirait sur l'opinion publique une impression favorable. Le public ne sera-t-il pas enclin à juger la Franc-Maçonnerie,

non pas d'après ce qu'elle dit être aujourd'hui, mais d'après ce qu'elle passe pour avoir été longtemps en France, pour être encore dans certains pays étrangers? On continuera à voir en elle une association toujours portée, par ses traditions comme par la forme même de son organisation, à s'occuper surtout de questions politiques, de questions religieuses; à y porter, en dépit de ses chefs officiels impuissans à la maintenir, des tendances inquiétantes, des formes mystérieuses qui justifient toutes les appréhensions? N'est-il pas à craindre, surtout dans les circonstances présentes, qu'il ne résulte de ces préoccupations des inconvéniens hors de proportion avec l'intérêt que l'on nous dit vouloir satisfaire, avec le désir de conférer au Grand Orient, gêné par un embarras financier momentané, la capacité civile nécessaire pour contracter un emprunt auprès du Crédit Foncier, et pour donner à cet emprunt la garantie d'une hypothèque?

« Ainsi, Messieurs, caractère mystérieux de l'Association, absence de garanties nouvelles apportées au gouvernement par la mesure proposée, danger de froisser inutilement et inopportunément certaines susceptibilités du pays, telles étaient les considérations principales qui ont fait penser au rapporteur que, tout en continuant à accorder à la Franc-Maçonnerie la plus entière liberté, il serait plus sage, plus conforme à l'intérêt du gouvernement impérial de ne pas intervenir dans ses affaires; de ne pas prendre à son égard, vis-à-vis du public, la responsabilité d'une investiture officielle; de la laisser durer tranquillement, si elle a encore une raison d'être; de la laisser s'éteindre seule, si elle ne répond plus à aucun besoin de notre époque; de la laisser se transformer d'elle-même, si elle le préfère, en une société qui aura exclusivement pour objet la bienfaisance, et qui s'organisera peu à peu dans une forme analogue à celle de toutes les sociétés que vous avez l'habitude de reconnaître quand elles ont fait leurs preuves.

« La section, Messieurs, ne s'est pas arrêtée à ces objections, dont aucune ne lui a paru reposer sur un fondement solide.

« La pensée qui m'a semblé dominer dans son esprit, c'est que la présence à la tête de la Franc-Maçonnerie d'un Grand Maître nommé par l'Empereur répondait de l'Association entière et constituait la plus complète des garanties.

« La Franc-Maçonnerie ne peut plus être considérée comme un danger. Elle n'est plus ce qu'elle était autrefois; son ancien

rôle politique et philosophique est fini, n'a plus de raison d'être, puisque ce qu'il y avait de légitime dans les idées qu'elle cherchait à propager est aujourd'hui unanimement accepté par le sentiment public et réalisé par nos institutions politiques.

« Elle l'a senti elle-même, et c'est d'elle-même qu'elle tend à se renfermer de plus en plus dans la bienfaisance, la bienfaisance éclairée et soutenue par des conférences de morale et de philosophie où sont professées des doctrines irréprochables, où domine le respect de toutes les opinions politiques et religieuses, et où d'ailleurs toute discussion sur ces matières est rigoureusement interdite.

« Le patronage du gouvernement encouragera cette transformation, aidera la Franc-Maçonnerie à effacer les derniers vestiges de son passé, à ne subsister désormais que comme œuvre d'assistance.

« Quant aux formes plus ou moins mystérieuses qu'elle conserve encore, le décret de reconnaissance et les statuts officiellement approuvés ne les consacrent pas. Peut-être l'Association y renoncera-t-elle d'elle-même, quand elle s'apercevra que ces formes sont désormais inutiles et qu'elles peuvent éloigner d'elle plus d'esprits qu'elles ne lui en attirent. Elles n'ont d'ailleurs rien de redoutable, puisque à la tête de l'Association se trouve un chef nommé par l'Empereur, qui sera toujours choisi parmi les personnages les plus considérables de l'État, qui puisera dans sa situation personnelle et dans l'autorité dont il émanera une haute influence sur l'Association entière, qui connaîtra nécessairement son dernier mot et sera initié à toute la série de ses secrets.

« Enfin, l'Association est loin d'être animée d'un esprit hostile. Elle a loyalement accepté le chef que l'Empereur lui a choisi, et depuis, dans toutes les circonstances, dans toutes ses réunions, elle manifeste hautement son dévouement pour les institutions impériales. La demande même dont nous sommes saisis est un témoignage de ses bonnes dispositions.

« Ne nous occupons donc pas d'un passé qui n'existe plus, ni de dangers imaginaires; tenons compte à la Franc-Maçonnerie du bon esprit qui l'anime, du bien qu'elle fait, des œuvres nombreuses et intéressantes que ses *Loges* entretiennent sur divers points de la France. Ne lui refusons pas cette faveur qu'elle sollicite et dont elle a besoin pour régulariser une situation finan-

cière d'ailleurs satisfaisante; accordons-lui ce que nous accordons sans difficulté à des sociétés qui ne se recommandent ni par sa durée séculaire, ni par son importance, ni par le nombre de ses adeptes en France et sur toute la surface du globe, et qui, enfin, ne présentent pas au gouvernement la garantie d'un chef nommé par lui.

« Par ces divers motifs, la section de l'Intérieur, à l'unanimité, moins le rapporteur (à ce moment M. de Bussières interrompit : « A l'unanimité des membres présens; ») je repris : à l'unanimité des membres présens, moins le rapporteur, a adopté en principe le projet de décret qui lui était soumis. Toutefois elle en a modifié la formule, d'accord avec M. le directeur général de l'administration départementale et communale, qui assistait à la séance.

« Le projet primitif, en reconnaissant le *Grand Orient de France* tel qu'il était défini dans quatre articles de la Constitution maçonnique, entendait limiter la reconnaissance à l'autorité maçonnique centrale, et exceptait expressément les *Loges* et les *Ateliers* de son obédience. Depuis, l'Association a produit des *Statuts* qui, sous le nom de *Grand Orient de France*, définissent l'Association maçonnique tout entière; le projet de décret modifié approuve ces *Statuts* et reconnaît comme établissement d'utilité publique le *Grand Orient de France* tel que ces *Statuts* le définissent. Le deuxième alinéa du projet primitif, qui exceptait les *Loges* et les *Ateliers*, a été supprimé et remplacé par une disposition portant qu'à l'avenir aucun *Atelier* ne pourra être créé sans que le gouvernement en soit averti.

« Enfin la section a apporté à la formule ordinaire des décrets de cette nature une modification ayant pour but de préciser que la reconnaissance n'est accordée à l'Association maçonnique qu'à titre de société de bienfaisance. »

Quand j'eus terminé mon rapport, M. Baroche annonça, à ma grande surprise, que la délibération serait remise à une autre séance. Je pensai d'abord qu'il ajournait la discussion par égard pour plusieurs membres du Conseil, tels que MM. Cornudet et Flandin, qui, absens à cause des vacances de Pâques, avaient exprimé le désir que l'on attendît leur retour. Mais alors, pourquoi m'avait-il donné la parole? Je me demandai plus tard s'il n'y avait pas eu, en dehors de ce motif apparent, quelque autre raison que j'ignorais, qui aurait surgi pendant la séance

même. Toujours est-il que le projet de décret figura pendant plusieurs semaines à l'ordre du jour, puis tout à coup il en disparut sans explication officielle ; j'appris ainsi qu'il était retiré.

Quel fut le véritable motif de ce revirement dans les vues du gouvernement? Aujourd'hui encore je ne le connais pas avec certitude, et j'en suis réduit à des conjectures. Le gouvernement s'aperçut-il que l'impression générale du Conseil lui était défavorable ? Faut-il croire, comme l'affirme avec assez de vraisemblance le Dictionnaire de Larousse, au mot « Grand Orient, » que les Francs-Maçons accentuèrent encore leur opposition à un projet que le Grand Maître improvisé avait pris sur lui de présenter sans consulter ni les *Loges*, ni même l'*Assemblée maçonnique?* Cette opposition serait devenue assez sérieuse pour que le Maréchal eût été forcé de demander lui-même l'ajournement de la discussion jusqu'au jour très prochain de l'Assemblée annuelle, qui devait se réunir le lundi de la Pentecôte. Puis, l'Assemblée s'étant prononcée contre le projet, le Maréchal avait dû retirer sa demande. Il serait possible aussi que le retrait s'expliquât par les incidens de la politique générale. Pendant les retards successifs de la discussion, les élections de 1863 avaient eu lieu, et elles avaient sensiblement modifié la composition du Corps législatif. A côté des *Cinq* députés qui, depuis 1857, tenaient seuls le drapeau de l'opposition avec une nuance républicaine trop accentuée pour être très écoutée par le pays, les électeurs venaient d'envoyer un certain nombre de libéraux dont la voix pouvait avoir plus d'écho sur l'opinion publique. Cette situation nouvelle, dont il était impossible de ne pas tenir compte, amena une déviation dans l'orientation de la politique impériale. M. de Persigny cessa d'être ministre de l'Intérieur. M. Baroche devint garde des Sceaux et fut remplacé comme Président du Conseil d'État par M. Rouher. Les nouveaux ministres n'étaient pas engagés dans l'affaire de la Maçonnerie, et sans doute ils renoncèrent sans regret à une mesure qui était très contestée, même par les amis du gouvernement; qui avait été une machine de guerre contre les catholiques plutôt qu'une faveur offerte aux francs-maçons; et qui risquait de mécontenter à la fois les francs-maçons et les catholiques.

EUGÈNE MARBEAU.

UNE VISITE A BANGKOK

Trois jours après son départ de Saïgon, le *Donaï*, vaillant petit steamer de la flottille des Messageries Fluviales, arrive devant Pak-Nam (1), à la barre d'entrée du Ménam. La marée est favorable et nous sommes bercés par le flot qui remonte lentement. Déjà, au soleil du matin, se reflète sur l'eau une pagode toute brillante sous l'émail blanc de ses murs. Au sommet flotte l'étendard rouge, timbré de l'éléphant blanc, de Sa Majesté Chulalongkorn, roi de Siam. Les rives du Ménam sont charmantes avec leurs villages flottans, portés sur des radeaux primitifs, mais très ingénieusement construits. De jolies cases à compartimens, dans lesquelles pénètre le regard, s'élèvent sur des bambous entre-croisés d'une hauteur de $0^{m},80$. Le radeau, de forme quadrangulaire, est maintenu par de larges anneaux qui montent et descendent avec le flot et l'amarrent aux quatre angles, à de solides poteaux de bois plantés dans le lit du fleuve. La rivière est sinueuse, les aspects en sont très variés. Tout le pays est gai et vivant, parsemé d'oriflammes qui flottent autour des nombreuses pagodes, aux toits pittoresquement relevés à la manière chinoise. Les grandes cheminées des usines à décortiquer le riz s'élèvent au fond du tableau.

A neuf heures du matin, Bangkok, maintes fois entrevu, apparaît enfin couché dans la verdure, au bord de sa large rivière, dans le fourmillement de ses milliers de bateaux : jonques annamites, larges sampangs chinois, *lorchas* portugaises, goélettes de la presqu'île de Malacca, bateaux chinois aux grandes voiles

(1) *Pak* signifie embouchure et *Nam* rivière.

de jonc, steamers siamois, chinois, anglais, allemands..., et le seul *Donaï* pour représenter notre marine.

La Venise de l'Extrême-Orient compte 400 000 habitans. Ses radeaux et ses maisons flottantes cachent les berges et s'étendent sur plus de six kilomètres. Ils forment des rues sur les multiples affluens du Ménam, sur les *klongs* (canaux) qui sillonnent la ville dans tous les sens. Les cases s'emmêlent si bien aux massifs de feuillage qu'on ne sait où commence la terre ferme. Au-dessus des eaux, des navires, des arbres, des pittoresques demeures de la cité fluviale, presque toutes sculptées et ornées de peintures, se dressent les multiples pyramides ouvragées, les *phnoms* des pagodes royales, tous revêtus de faïence et brillant comme l'or aux rayons du soleil.

La petite colonie française, composée d'une dizaine de personnes, me fait le plus aimable accueil. J'ai laissé à Saïgon le distingué ministre de France et sa femme, M. et Mme Defrance, et c'est M. Hardouin, consul, M. Lefèvre-Méaulle, vice-consul, et Mme Lefèvre-Méaulle qui veulent bien me faire les honneurs de la légation. M. Hardouin, notre représentant consulaire au Siam, où il habite depuis quatorze ans, est le Français qui connaît le mieux et la langue siamoise et les questions du Siam. Il a été, de l'aveu de tous, l'homme de la situation, il a rendu de grands services, et il est permis de regretter que cet homme éminent n'ait pu continuer à servir nos intérêts dans ce pays.

La légation est située sur le bord du Ménam et son jardin s'étend le long de la berge du fleuve. La chancellerie est au rez-de-chaussée et, sous les colonnades voûtées, se presse chaque jour une foule de cliens : Annamites, Laotiens, Cambodgiens venant solliciter la qualité de protégé français en vertu des accords de 1893.

On ne circulait naguère qu'en bateau dans la Venise du Siam, mais, depuis une vingtaine d'années, on a commencé à ouvrir des rues le long du fleuve et dans son voisinage. Des maisons s'élèvent nombreuses dans le quartier où vivent plus particulièrement les Européens, et toute la ville est éclairée à la lumière électrique. La même influence européenne se fait sentir sur la grande place qui précède le palais royal et le sépare des casernes modernes; elle a pris depuis quelques années un aspect plus agréable : les monceaux d'ordures qui l'encombraient ont été repoussés un peu plus loin; et, sur les grandes pelouses quadrangulaires, viennent paître les chevaux du roi.

Autrefois, et il n'y a pas très longtemps de cela, cette sorte d'esplanade servait pour les crémations royales. A ces occasions, tout le terrain était bouleversé de fond en comble. En moins de huit jours, l'on voyait s'élever ici et là des constructions légères en paillottes recouvertes de damas rouge ou d'étoffes de soies anciennes lamées d'or pour le roi et la cour; puis, une haute tour carrée, sous laquelle se dressait l'urne renfermant le corps du défunt. On y élevait aussi des miradors sur lesquels s'installaient des gens du palais. Ils étaient vêtus de costumes anciens et coiffés de chapeaux pointus, et lançaient à la foule des citrons renfermant des pièces d'argent ou des billes en bois creux contenant des billets de loterie offerts par la munificence royale en l'honneur du défunt. Aujourd'hui, les crémations se font dans une pagode voisine du palais où un bûcher permanent est élevé sous un dôme formé de charpentes de fer et non plus du fameux bois de teck que les Laotiens tributaires devaient fournir. Ici, comme ailleurs, on retrouve les signes du temps.

La résidence du roi, vaste palais d'architecture italienne, détonne un peu à côté des pagodes royales, qui sont restées les plus grandes attractions de Bangkok, parce qu'elles ont conservé leur architecture propre. Leur premier aspect est papillotant. On ne sanrait s'imaginer cet ensemble de pyramides ouvragées, recouvertes de tuiles vernissées aux couleurs claires et éclatantes. Quelques-unes sont revêtues d'une sorte de mosaïque, faite de morceaux de glace et de faïence; d'autres sont recouvertes de fleurs en relief formées par des tessons de tasses de Chine aux brillantes couleurs. Le tout s'harmonise sans crudité de ton et offre un coup d'œil d'une originalité fastueuse.

La pagode du Vat-Phrakéo (1), très surélevée, entourée de colonnades et de multiples pyramides religieuses ou funéraires, est un monument d'une architecture étrange autant que superbe, où éclatent des beautés ignorées de nos monumens d'Occident. Généralement, les *phnoms* pyramidaux sont en faïence émaillée et de couleur étincelante : les uns bleus, les autres roses ou jaunes, ou encore de teintes heureusement combinées. Aux portes, comme partout ailleurs, les moindres détails d'ornementation attirent l'attention par l'élégance des motifs et le fini de leur exécution. Ce fouillis de détails, cette surcharge de motifs éton-

(1) Les *ph* se prononcent comme un *p*.

nent sans séduire. L'œil du voyageur d'Europe, habitué à la sévérité des lignes de nos monumens, à leur harmonie et à la discrétion du décor, se trouve vite lassé d'une profusion dans laquelle il ne voit que l'intensité et la matérialité du labeur. Néanmoins, cet art est surprenant et laisse une impression d'esthétique spéciale difficilement définissable.

Le Vat-Phrakéo renferme des trésors infinis. Un grand nombre de bouddhas assis ou debout sont en or massif, resplendissant de pierres précieuses. Ils proviennent, paraît-il, de l'ancienne capitale du Laos, la superbe Vien-Chan ou Vien-Tian, sur le Mékong. Les Siamois la détruisirent de fond en comble, en 1829, après lui avoir dérobé ses richesses, parmi lesquelles se trouvait le fameux palladium, le Bouddha en émeraude, le « Phra-Kéo, » qui, en réalité, est en jade. Depuis que les événemens de 1893 ont donné Vien-Tian à la France, les Siamois craignent de voir cette effigie déserter leur capitale pour retourner au Laos. Ils y font bonne garde, car sa disparition serait la fin de la domination siamoise. L'idole est juchée sur un amoncellement d'autels superposés et mesure $0^{m},25$ de hauteur. Elle repose sous un dais en or; une riche étoffe la recouvre, de sorte qu'on n'aperçoit que la tête.

Les murs de la pagode sont peints du haut en bas, ils retracent l'histoire de Bouddha; ailleurs, le Ramayana déroule sa légende; et, plus loin, le ciel brahmanique emmêle dans les nuages ses phalanges de *thévadas*. On devine l'œuvre d'ouvriers indous avec ses adultérations symboliques. Partout le brahmanisme est mêlé au bouddhisme et le domine dans les sculptures et les représentations décoratives comme du reste dans les cérémonies religieuses.

Cependant le Siam est le pays de l'Indo-Chine où le bouddhisme est le moins mélangé d'autres élémens religieux. La plus grosse part de l'épargne nationale est consacrée aux pagodes. A voir même la richesse de tous les temples, on pourrait croire le peuple entraîné par un zèle religieux ardent à la glorification superbe de ses symboles de morale divine. Il n'en est rien; c'est plutôt l'égoïste préoccupation du bonheur personnel éternellement futur qui convie à des actes de munificence architecturale sans portée collective. La peur de mourir sans que la somme des « mérites » selon la conception bouddhique, l'emporte sur celle des « démérites » est pour beaucoup dans ces fondations pieuses;

et c'est acquérir un immense mérite que d'élever des temples à Bouddha. Or, ces sortes d'indulgences étant strictement personnelles, il s'ensuit que les pagodes élevées par les ascendans ne sont plus entretenues par les descendans, ceux-ci ayant à penser à leur propre salut. C'est ce qui explique la décadence rapide de tous les monumens bouddhiques. Au reste, le bouddhisme étant plutôt un système philosophique qu'une religion, les bonzes sont moins des prêtres faisant de l'apostolat comme les ministres de toute religion, que des moines cherchant, à l'ombre du cloître, dans le célibat et l'abstinence, l'acheminement vers une vie meilleure. Les pagodes sont, de la sorte, des monastères à l'usage exclusif des bonzes qui se réunissent pour psalmodier la doctrine bouddhique en des temples élevés dans l'enceinte de ces pagodes. Il ne s'y fait aucune prédication, ni cérémonie quelconque pour les fidèles, comme dans nos églises. Un seul enseignement leur est offert une fois par semaine, dans un *sala*, sorte de caravansérail, construit en dehors de l'enceinte de la pagode, pour abriter les voyageurs. Un bonze y fait une lecture des livres bouddhiques, et hommes et femmes sont admis à écouter la parole sacrée. Les bonzes, sont en réalité, les seuls éducateurs, et l'unique instruction consiste dans la lecture et l'étude des livres bouddhiques. De ce fait que l'étude de la doctrine du Guadama, le Bouddha birman, est la porte qui ouvre sur une vie meilleure, le chemin qui conduit au perfectionnement de l'être, il s'ensuit que tout bon bouddhiste doit passer par la pagode, séjourner plus ou moins dans les monastères qui en dépendent, en vue d'atteindre le but suprême de l'existence. Aussi les robes jaunes (1) sont-elles nombreuses dans les pays qui professent cette croyance, et, au Siam, les bonzes sont légion. On trouve parmi eux, confondus dans une même égalité, les fils de princes et de dignitaires comme les humbles paysans, cultivateurs de rizières. Le roi lui-même ne fait pas exception. Sa Majesté Chulalongkorn a, en effet, passé trois jours à la pagode, la tête et les sourcils rasés, dépouillé de ses insignes et revêtu de la robe jaune. J'ai vu une ancienne peinture le représentant ainsi.

La vie monastique est donc en grand honneur au Siam; les bonzes y sont plus respectés que dans l'Annam et la Chine, parce que, plus fidèles à leurs vœux, ils suivent plus rigoureusement

(1) A Kandy, dans l'île de Ceylan et au Tibet, les bonzes portent la robe rouge.

les prescriptions de Bouddha, surtout en ce qui concerne la chasteté.

On m'a conté cependant à ce sujet une fort curieuse histoire qui se serait passée il y a quelques années à la cour de Bangkok. On dirait d'un conte de Sheherazade dans les *Mille et une Nuits*. Il s'agit d'une princesse du sang, tenant de très près, paraît-il, au trône siamois, et d'un jeune bonze d'une vingtaine de printemps. Tous les matins, à la porte du grand palais, la noble princesse, aussi belle que charitable, distribuait elle-même le riz aux bonzes qui venaient faire leur quête journalière. Sans le vouloir, sans le savoir, elle remarqua l'un d'entre eux : leurs yeux se rencontrèrent, et ce fut tout un roman, à la manière d'Alexandre Dumas père, avec escalades périlleuses, cordes de soie, déguisemens, que sais-je? Le tout grâce à la complicité d'une suivante dévouée. Mais, dans l'enceinte du palais où se déroulait pareille intrigue, au milieu des princesses et des centaines de servantes composant la maison des nombreuses reines, le secret ne pouvait être gardé. Le roi l'apprit un jour, mais ne voulut pas y croire. Peu de temps après, la noble princesse s'alita, et les bonnes langues du palais ne manquèrent pas de revenir à la charge. Sa Majesté s'en moqua encore, se contentant d'envoyer à la malade son médecin extraordinaire, diplômé de l'Université d'Édimbourg. L'étiquette défendait d'approcher d'une personne royale à plus de quinze pas. Le docteur, ne pouvant se rendre compte plus exactement de l'état de la princesse, diagnostiqua une « hydropisie très prononcée. » A cette déclaration, les reines jalouses furent très déçues, mais n'en rirent que plus follement, quand le pavillon de la princesse retentit des vagissemens d'un nouveau-né.

Pendant ce temps, le roi était en villégiature, dans le golfe de Siam, et ce fut un de ses frères qui lui apporta, dans une corbeille, le témoignage indéniable de la culpabilité de sa sœur. La pauvre princesse n'avait pas manqué au roi, puisqu'elle n'était pas sa femme. Les sœurs cadettes seules peuvent être épousées. Elle était la victime des dures traditions de la Cour, qui imposent aux sœurs aînées du roi le célibat à perpétuité. On croirait peut-être qu'un souverain aussi éclairé que S. M. Chulalongkorn fit grâce à la pauvre femme. Il n'eut malheureusement pas ce courage contre les préjugés des siens. La princesse reçut de lui ces simples mots : « Tu sais ce qu'il te reste à faire. » C'était son

arrêt de mort. Elle comprit, et, quelques jours après, on brûlait clandestinement, sur un bûcher vulgaire, le corps de la fille royale. Elle s'était laissée mourir de faim, selon les rites. Quant au jeune bonze, il ne fut pas fait pour lui tant de cérémonies. Dénoncé par la fidèle suivante, qui parla pour éviter la torture, il fut pris et eut la tête tranchée. Son corps fut jeté aux vautours.

Après cette digression, revenons à la pagode du Bouddha en émeraude que nous avons admirée déjà plus haut. Tout au sommet d'un des *phnoms* est la bibliothèque. Les livres sacrés et secrets, tenus en grand honneur dans toutes les pagodes, sont disposés au Vat-Phrakéo, dans une forme moderne bien faite pour surprendre, et reliés à la façon des petits volumes de nos bibliothèques. Puis, dans le chœur même de la pagode, à côté de merveilles, d'objets somptueux et d'*ex-voto* magnifiques, au milieu des plus luxueuses splendeurs, se voient, comme toujours en Orient, des objets du dernier ordre et du plus mauvais goût. A côté des riches bouddhas d'or, d'émeraude ou de jade, d'ivoire ou de bois de santal, finement travaillés, des arbres d'or et des arbres d'argent, grands joujoux pour nous, mais emblèmes de vassalité et riches présens des Malais et des Laotiens, se montrent, répandus à tous les étages du temple, les fleurs sous globe, les menus bouquets artificiels qui ornent les autels en compagnie de chandeliers de verre et d'accessoires de la boutique à cinq sous. Ces misérables objets nous choquent toujours, et avec raison, parce qu'ils sont ridicules. Et cependant, un peu de réflexion devrait nous faire penser à l'effet que notre amour du bibelot serait souvent capable de produire sur les Orientaux. Ne nous arrive-t-il pas de collectionner des objets quelconques, d'un usage quelquefois ignoré de leurs acquéreurs, tels les crachoirs qui figurent à terre dans toutes les pagodes et un peu partout? Nous les utilisons en belle place, en manière de jardinière ou de porte-bouquets, avec bien d'autres objets vulgaires recommandés seulement par leur rareté et leur lointaine provenance, et certes ils seraient à leur tour la risée de leurs anciens propriétaires.

Parmi les sculptures qui décorent les nefs et les péristyles et surtout les cours intérieures des pagodes, un grand nombre n'ont aucun caractère religieux; le Bouddhisme est essentiellement libéral et les bonzes tolèrent maintes effigies étrangères.

Une statuomanie bizarre a poussé le roi de Siam à accepter un déplorable présent. Un riche Chinois a offert à Sa Majesté une collection de statues en pierre représentant des types ethnographiques de toutes les races ; et il les a placées dans l'enceinte du Vat-Phrakéo, au milieu des sanctuaires, des *phnoms*, où on les rencontre disséminées dans tous les sens autour de la pagode centrale. A côté des immenses figures de Chinois fantastiques et grimaçans, les *ogres*, qui gardent les portes; à côté des éléphans et des taureaux de bronze, des lions chimériques, à la gueule ouverte, dont les incisives tiennent éternellement la boule de granit roulante, on contemple avec stupéfaction le petit marin français au col rabattu, le moujik sous sa toque fourrée, le soldat anglais, l'américain, l'espagnol ou le hollandais. On ne saurait se figurer l'effet grotesque de ces affreuses reproductions au milieu de la fantasmagorie orientale.

Auprès du Vat-Pho (pagode du bouddha couché), se retrouve la même série de pagodes grandes ou petites, avec des rangées de cloîtres sous lesquels s'alignent, à côté les uns des autres, des centaines de bouddhas dorés, tous pareils, tous inertes et sans expression. Ce sont toujours aussi les jolies pyramides isolées ou placées dans l'ordre architectural du monument, les *phnoms*, qui figurent dans les armoiries du Cambodge, et qui, le grand soubassement carré en moins, reproduisent les édicules funéraires des Tibétains appelés *tchorten*. Ces monumens, souvent ruinés, ne résultent pas toujours d'un plan d'ensemble facile à comprendre ; ils paraissent parfois jetés en désordre au milieu des arbres poussés dans les ruines. A l'ombre de monticules buissonneux, se perdent des groupes fantastiques d'animaux féroces, figurant de véritables scènes. La jolie végétation envahissante encadre les brillantes faïences, voile de son mystère les légendes les plus bizarres, et donne à toutes ces colorations vives une atténuation très douce, une poésie et une tonalité pleine de charme. Le « Bouddha couché, » entièrement doré, est étendu sous un grand abri, posé sur le côté, la tête appuyée sur le bras droit. Dans la pénombre, l'effet est assez saisissant. Ses pieds mesurent cinq « parapluies » de longueur. Cette mesure est assurément inédite, mais c'est la seule dont je disposais, et j'ai compté 75 pas pour remonter des pieds à la tête.

Le comte de Beauvoir, dans son livre *Java, Siam, Canton*, en a fait une fort belle description, mais, comptant sans doute

sur la naïveté de ses lecteurs épris du merveilleux, il leur a présenté un bouddha tellement plaqué d'or que sa possession « paierait les frais d'une guerre. » Il est vrai qu'à cette époque (1867), la gigantesque statue était encore toute neuve, tandis que maintenant sa peau s'est écaillée; j'en ai eu un morceau aimablement offert par le gardien. J'ai souri en constatant que ce revêtement était formé d'une épaisse couche de laque sur laquelle on a appliqué une mince, très mince lamelle d'or. Néanmoins, l'idole a grand air. Ses pieds surtout sont remarquables : on y voit incrustés, en nacre du plus beau reflet, les 108 figures de la mythologie bouddhique décrites par Alabaster dans son livre *The Wheel of the Law* (La Roue de la loi). Des cercles concentriques, également en nacre, se trouvent sous ses pieds, tels ceux qui ornaient la plante des pieds de Çakya Mouni et distinguaient ce saint personnage des autres humains.

Le lendemain de mon arrivée à Bangkok, dès l'aube, un aimable négociant veut bien être mon guide et me faire visiter dans la cité indigène cet immense bazar du « Sam Pheng » qui se prolonge sur plusieurs kilomètres. Le « Sam Pheng » est une longue et étroite rue, sur laquelle s'embranchent sentiers, ruelles et passages, et dans laquelle on ne circule qu'à pied.

Nous laissons la voiture près d'une grande église, œuvre d'un ancien zouave, le R. P. Desalles, commencée il y a peu d'années avec quelques *ticaux* (1), et dont le clocher, aujourd'hui, domine la ville, non sans avoir causé, de ce chef, certain déplaisir aux Siamois. Elle a été construite sans architecte, grâce à l'intelligence et à la persistance du bon Père, qui a quêté partout, glané les tuiles, les pavés, voire les pierres du roi, dans les ruines de je ne sais plus quel bâtiment royal voisin et abandonné.

On est toujours étonné, quelque habitude qu'on en puisse avoir, de ces véritables miracles de la Providence, qui permettent à des hommes, modestes pour la plupart et sans nuls moyens, de trouver en lointain pays, où la mère patrie les abandonne tout comme en pays français, le moyen de faire des œuvres si grandes. Ils arrivent à se procurer des ressources inattendues chez leurs chrétiens et même chez les païens, et ils sont,

(1) Monnaie d'une valeur d'environ 1 fr. 60.

en Orient, les soldats d'avant-garde, comme les apôtres qui savent faire aimer Dieu et la France.

Mon guide professe pour les missionnaires l'admiration qu'ils méritent. Il les a connus dans la brousse, vivant dans une case de feuillage ou de bambou, se contentant de la nourriture indigène, si insuffisante pour un Européen, se privant de tout, et conservant la bonne gaîté française, pour braver la misère et la souffrance avec le même entrain et le même humour que nos vieux soldats au bivouac.

Malgré la malpropreté et les odeurs déplaisantes, j'aime les courses dans les bazars et les cités indigènes. Je dois d'ailleurs reconnaître que la grande pluie de la veille, trop fréquente encore à mon gré en cette saison, a tout balayé et qu'une brise secourable nous met à l'abri des infections promises. Le marché est, dans tout l'Orient, le lieu de réunion par excellence. C'est au *Talat* (marché) que l'on peut entrevoir rapidement la vie de l'indigène, ce qu'il vend et ce dont il a besoin, ce qu'il mange, ce qu'il boit, sa façon de s'habiller, son travail et sa paresse, son caractère, son humeur, sa gaîté et sa tristesse, son allure et en un mot toute sa vie. Je m'amuse de toutes les boutiques et de tous les passans.

J'apprends que le jupon des femmes se nomme *pha-noung* et leur écharpe *pha-hom*. Hommes et femmes portent à peu près le même costume et les cheveux coupés ras. Seules, quelques jeunes femmes gardent les cheveux longs et trahissent ainsi leur origine annamite, laotienne ou pégouane. Je revois, au bazar, le *kaki* (1), le fruit renommé de la Chine, la sapotille à l'honnête figure de pomme de terre et au goût de nèfle. C'est un souvenir de Java, importé par le roi lui-même à la suite d'un voyage en 1872. Je retrouve les superbes bouquets de fleurs de lotus, à la corolle rose teintée, aux étamines d'or montées sur longs fils d'un blanc crème, au joli style en large disque piqueté d'or. Elle est admirablement noble, la fleur consacrée aux dieux, depuis l'Égypte jusqu'à l'Extrême-Orient. Tout à côté, le dauphin et le requin sont débités par tranches, avec les tortues et nombre de poissons. En fait de cuisine, on me préconise les œufs filés (œufs de canard salés) comme un mets à introduire chez nous; et, en passant, on me recommande, pour le voyage, les gargoulettes

(1) Le *Kaki* est le fruit du plaqueminier, *cheu-tzeu* en chinois.

en terre qui servent à rafraîchir l'eau. Il faut pourtant prendre garde avant de les acheter au bazar; car les Siamois les utilisent souvent sous les cadavres en décomposition; et puis, sans se gêner, ils les remettent en vente. Défiez-vous aussi de quelques fruits tels que la banane verte très odorante, la goyave au parfum pénétrant, car ils peuvent bien avoir été employés déjà, en pareille occurrence, comme désinfectans.

N'oublions pas les boutiques des herboristes : on y vend des simples et une multitude d'objets bizarres et hétéroclites qui composent la médication indigène; des peaux d'éléphans, qui, une fois bouillies, constituent, dit-on, un mets délectable; des peaux d'hippopotames, excellentes contre la variole et les affections cutanées; des nids d'hirondelles, souverains dans les maladies inflammatoires. Tout en causant, je continue d'examiner l'étrange collection de l'officine : squelettes de singes, mufles de tigres, serpens grillés (on les grille tout vivans), colonnes vertébrales de cobra, peaux de reptiles, bois de mille sortes aux vertus particulières, bois de teinture pour le beau jaune des robes de bonzes, crânes d'oies sauvages, recommandés contre la fièvre, têtes de tortues, foies de singes, gomme-gutte creuse à l'intérieur, à la coupure jaune orange, tendons de cerfs grillés, qui ont leur place dans la cuisine chinoise, viscères de singes, cornes de cerfs, aux vertus pharmaceutiques, qui se vendent au poids de l'or ainsi que le bois d'aigle, très odorant, qui lui-même se trouve dans un autre arbre.

Plus loin, ce sont les bijoutiers et orfèvres avec tous leurs objets d'argent finement travaillés; puis les Monts-de-Piété, toujours pourvus en Orient, et au nombre d'environ 1 200 à Bangkok, la plupart tenus par des Chinois. On y trouve de tout, jusqu'à des produits d'Europe, parfois rares et introuvables ailleurs, et des merveilles volées dans les palais et les pagodes. On m'a conté qu'à Canton, il y a, entre onze heures et minuit, à certains jours, un marché des objets volés tenu par les voleurs eux-mêmes. Les étrangers y voient une ressource pour racheter leur bien. Au Siam, et à Bangkok en particulier, les maisons de prêts sur gage constituent autant de maisons de recel. C'est là qu'on va perquisitionner lorsque le *boy* ou les *coolies* disparaissent après avoir fait leur main.

Ailleurs, nous admirons les graveurs, les faiseurs de sceaux, ces beaux cachets de jade couverts de caractères et de dessins

d'une si parfaite délicatesse. Le cachet ordinaire se nomme *tra*, mais, plus le personnage est important, plus son sceau augmente de grandeur dans des proportions considérables. Il y a aussi les marchands de bouddhas tout dorés, debout dans l'attitude de la prédication, assis dans l'attitude de la méditation ou de la prière, ou couchés dans l'attitude du repos final, le « nirvana. » Ces statues sont achetées par les fidèles, pour être offertes aux bonzes dans les pagodes. Cet acte constitue une œuvre méritoire entre toutes.

Les marchands de boissons de toutes sortes et de toutes couleurs sont réjouissans à regarder; des verres remplis, dans lesquels flottent des filets de fruits jaunes ou rouges, ont des mines fort rafraîchissantes; mais la saleté de ce bon peuple ôte absolument l'idée d'y tremper ses lèvres. On prétend que le thé avec une pointe de jasmin odorant est très agréable et meilleur que tout autre. C'est la même fleur de jasmin que les Européens mettent dans les lavabos de table, quand ce n'est pas la fleur d'ilang-ilang. Les marchands d'oiseaux étalent de superbes collections aux plumages étincelans : on y remarque surtout le petit bénédictin, qui, par un rare privilège, unit un charmant ramage à un magnifique costume. La poule russe est jolie à voir; on dirait un paquet d'édredon blanc. Un arbre ravissant ombrage la boutique, c'est le poinseana, une légumineuse comme le flamboyant et le mimosa. Ses bouquets de fleurs rouges ou jaunes sont souvent utilisés dans les garnitures de table; car les indigènes ont un talent particulier pour les décorations florales.

Dans le bazar, enfin, on rencontre tous les costumes et tous les peuples réunis : les Chinois en longues tuniques, tout de bleu étus; les Indiens au nez aquilin, à la barbe touffue sous la ilotte de paille ou le turban, dans leurs robes multicolores; s Birmans au chignon relevé, au foulard de soie rose tordu ıtour du front; les Cambodgiens et Cambodgiennes aux cheeux taillés en brosse comme Siamois et Siamoises; les Malais au sage sombre, et nos petits Annamites avec la robe noire aux eflets habituels de la percaline glacée. Mais l'élément qui domine st le Chinois. Les trois quarts des boutiquiers et des passans sont es Célestes, qui se trouvent ici comme chez eux, et mieux même que chez eux, car ils sont moins pressurés. Le Sam-Pheng (le bazar) leur appartient. Ils en ont fait une succursale de Canton et d'Amoy d'où la plupart sont originaires. Ils y ont transporté

les petites ruelles tortueuses, fétides, sales, sans air ni lumière, de la mère patrie, et ils s'y trouvent bien. Détail curieux : on prétend qu'en temps de peste et de choléra, c'est le Sam-Pheng qui est le moins éprouvé de tous les quartiers de la capitale siamoise. Cependant le cœur se soulève, rien qu'à voir les détritus et les immondices amoncelés dans tous les coins, au bord des chemins, sur les rives des canaux; et cela depuis des générations, à ce point que l'on ne sait où marcher et que la plupart des cours d'eau, autrefois navigables, ne sont plus aujourd'hui que boue fétide et consistante qui empêche le jeu bienfaisant des marées. Qui sait? Peut-être, à force de vivre dans ce milieu pestilentiel, les habitans du Sam-Pheng sont-ils devenus réfractaires à la maladie?

Au soir, le soleil est encore de feu et illumine splendidement le grand Ménam aux eaux vivantes, large deux fois comme la Seine et chargé de bateaux : grands steamers, barques couvertes, jolis yachts à vapeur, canots-périssoires menés par des femmes et des enfans en bas âge. Par parenthèse, j'ai même aperçu, sur un canal, trois de ces dames renversées par le remous de notre embarcation. Peu après, quand nous sommes repassés, elles avaient amené la périssoire près de la berge et s'occupaient activement à la retourner, à la vider, sans rancune et très gaiement. Tout ce monde, élevé sur l'eau et dans l'eau, est presque amphibie et nage comme de jeunes chiens. Les pagodes royales étincellent demi-masquées dans la verdure comme des diamans sous le soleil. Plus loin, elles étalent toutes les splendeurs de leur miroitante coloration. Nous remontons assez loin le Ménam, et nous le quittons, pour un canal qui bifurque en plusieurs branches, sans préjudice de canaux plus petits, également bordés de boutiques et d'échoppes. Ces petits cours d'eau se perdent dans la brousse, et on ne peut les parcourir que dans des pirogues fort étroites. Rien de plus intéressant que la vie et l'extension du trafic par eau et sur terre dans ce Bangkok. Rien de plus pittoresque, dans le cadre verdoyant des floraisons tropicales, que ces maisons flottantes montant avec le flux le long de leurs piquets d'attache. Lorsqu'un incendie éclate, chacun s'empresse de couper les amarres et d'ancrer sa maison à distance; et, quand le danger est passé, on reprend le mouillage habituel. Les endroits commerçans sont recherchés, et, comme dans nos rues, ils se louent

fort cher. De-ci, de-là, une grande maison quadrangulaire, accompagnée de son jardin à l'avant et à l'arrière, se promène sur l'eau, entourée de sa galerie ouverte et comprenant souvent quatre compartimens ou une grande pièce sur la façade et de petites par derrière. Elle s'en va chercher dans d'autres parages un nouveau point d'attache. Le canot à vapeur nous emporte trop vite à mon gré. En vain je voudrais flâner aux étalages et contempler la vie intime.

Quand nous revenons de notre expédition, les riverains mangent dans toutes les cases; les enfans jouent sur les galeries, les jambes pendantes dans l'eau. Les scènes se déroulent sous nos yeux d'autant plus rapides que nous prétendons encore visiter la pagode du Vat-Cheng avant que la nuit arrive.

Nous sommes revenus dans le large Ménam, et la haute pagode se dresse majestueusement sur la rive droite, en face du palais royal et de son cortège de *phnoms*. Construit il y a un demi-siècle, le Vat-Cheng est peut-être le plus beau temple de Bangkok. Sa pyramide centrale domine toute la ville. Elle s'élance à une soixantaine de mètres de hauteur, revêtue de riches faïences et de décorations émaillées. Ses petits phnoms se pressent en carré autour d'elle et descendent au bord du fleuve dans un ressouvenir du grand art kmer. Un escalier droit et escarpé grimpe sur chacune des faces du grand phnom; il conduit aux trois galeries circulaires qui coupent l'édifice en étages et atteint la moitié de sa hauteur. Au soleil couchant, le tableau est inoubliable. Les ors et les émaux étincellent en mille flèches au-dessus de la ville et se reflètent dans les méandres de sa rivière, à travers la forêt des mâts et des arbres; tandis qu'au sommet de la haute tour, un grand trident doré fait résonner ses clochettes comme une prière de la brise. C'est l'heure admirable, et trop courte en Orient, où le soleil baigne les objets de sa plus colorante lumière; mais, dès qu'il ne vous brûle plus de ses feux, c'est la nuit qui va venir. Déjà elle tombe; encore un instant elle est tombée, et maintenant elle verse ses plus limpides clartés.

Chulalongkorn, dont le nom signifie « petite pierre précieuse, » est le cinquième roi de la dynastie fondée vers 1780 par Sa Majesté Phra Phuttha Yot Fa, le vainqueur de l'usurpateur Phya Tak, général siamois, d'origine chinoise. Le Siam avait été envahi en 1767 par les Birmans. Le général Phya Tak par-

vint à les chasser. C'est lui, en réalité, qui établit la capitale où elle est actuellement, au village de Bangkok, déjà connu comme station militaire au temps de Louis XIV, puisque les soldats amenés par le chevalier de Chaumont y furent casernés. On montre encore aujourd'hui, à l'entrée d'un canal sur la rive droite du Ménam, le fort qu'ils y élevèrent. Phya Tak avait donné le nom de Thanabouri à la nouvelle capitale. Le choix de l'emplacement de la cité royale ne parut pas heureux à Phra Phuttha Yot Fa. Il se fit construire un nouveau palais sur la rive gauche, un peu au-dessus du quartier chinois, et l'inaugura solennellement. La fondation officielle de Bangkok comme capitale date de cette époque.

Tout est donc moderne dans cette ville; et cependant presque tous les monumens sont en ruines, ou auraient besoin de réparations. Des œuvres intéressantes se perdent faute de soin. Un principe néfaste, qui touche aux croyances, et dont nous avons dit un mot, intervient pour laisser inachevée l'œuvre d'un mort. Les plus anciens monumens de Bangkok remontent ainsi à cent vingt ans au plus; et les plus beaux sont dus au roi Phra Nang Klao, qui éleva le Vat-Phrakéo pour y loger le bouddha enlevé à Vien Tian, et au roi Mongkut, père du roi actuel. On lui doit le Vat-Pho, la pagode du Bouddha couché.

Sa Majesté Chulalongkorn est né en 1853. En 1868, il a succédé à son père. Le fait est assez rare dans les annales siamoises pour qu'on en veuille savoir la raison. Le mandarin le plus puissant de l'époque l'appuya et exerça le pouvoir comme régent pendant la minorité du jeune roi. Il lui donna en mariage sa petite-fille, avec l'espérance, bien entendu, que, de cette union, sortirait le futur héritier. Le malicieux destin s'acharna à contrecarrer ce calcul: le roi eut avec la fille du régent cinq ou six enfans; mais toujours, hélas! c'étaient des filles qui succédaient à des filles. Or, comme la loi salique est en vigueur sur les rives du Ménam, il n'y avait plus à compter sur la réalisation de ce rêve pas plus que sur la fidélité d'un monarque jeune, tout-puissant et séduisant, dans un pays où la polygamie est la règle. Il arriva ce qui était à prévoir. La fille du régent fut abandonnée et d'autres, filles de mandarins ou demi-sœurs plus jeunes que le roi, prirent sa place. Les héritiers sont alors venus, et même en très grand nombre.

Jusqu'en 1886, il n'y avait qu'un héritier présomptif désigné

par les traditions; c'était le *Vang Na* ou second roi. Intronisé en même temps que le premier roi par le régent, il devait régner en commun avec lui comme avaient régné leurs pères Mongkut et Phra Pin Klas, qui étaient frères. Mais la mésintelligence ne tarda pas à les séparer. Leurs rapports devinrent si tendus qu'il y eut brouille complète en 1875. Craignant pour sa vie, le Vang Na se réfugia à la légation d'Angleterre et demanda l'intervention du gouverneur de Singapour. Celui-ci, qui était alors sir Andrew Clarke, vint à Bangkok et réussit à arranger les choses. Bien que le compromis fût plutôt en faveur du premier roi, le second roi l'accepta et rentra dans son palais; mais si, dans la suite, il parut dans les cérémonies publiques, à son rang, à côté de son cousin, ce fut pour exécuter le contrat intervenu, rien de plus. Cette situation ne se dénoua que par la mort. Le monarque, âgé d'une quarantaine d'années, succomba en 1886 à une maladie de langueur; et on ne manqua pas, à cette occasion, d'attribuer cette fin prématurée à un poison subtil. Débarrassé de son héritier présomptif, auquel il fit des funérailles plus que médiocres, Chulalongkorn s'empressa de proclamer la suppression de la charge historique de « Vang Na » et de faire entrer dans ses coffres l'immense fortune laissée par le défunt. Les courtisans applaudirent, mais insinuèrent que le roi, maître absolu, devait songer à l'avenir du royaume et le mettre à l'abri de toute agitation lorsque s'ouvrirait sa propre succession. Pour cela, il devrait désigner lui-même un héritier présomptif. Et pourquoi ne pas imiter après tout ses cousins d'Europe? Chulalongkorn ne se fit pas trop prier, car, dès la fin de 1886, il avait désigné, comme Dauphin, le fils aîné de la première reine, un enfant de onze ans.

On se rappelle encore à Bangkok les fêtes splendides qui furent données à l'occasion de l'intronisation du jeune prince; elles durèrent huit jours. Des échos qui m'en sont parvenus, j'ai retenu le récit de la cérémonie de la consécration comme particulièrement caractéristique. Elle indique combien les croyances brahmaniques sont encore vivantes chez ce peuple converti au Bouddhisme à la surface seulement. La cérémonie eut lieu sur le Ménam; une construction flottante richement décorée y avait été aménagée. Pendant tout le mois précédent, des pirogues, disséminées en aval et en amont, montées par des soldats vêtus de costumes anciens, veillaient jour et nuit pour écarter du lieu

choisi les cadavres d'animaux et les immondices allant et venant avec la marée. La nuit, pendant que les bonzes psalmodiaient des prières, les parages du fleuve étaient illuminés au moyen de petites chandelles en cire fichées sur des troncs de bananiers qui flottaient comme des esquifs. De temps à autre, les soldats jetaient dans l'eau des poissons en carton-pâte, dorés ou peints, des cocos mûrs, également dorés, et une foule de menus objets désignés par les livres sacrés de l'Inde comme devant, paraît-il, purifier les eaux où devait se plonger l'héritier du trône. Ce baptême solennel eut lieu le deuxième jour des fêtes, en présence du roi, des princes, des hauts dignitaires, du corps diplomatique et consulaire et d'un immense concours de peuple. Le jeune prince était tout de blanc vêtu, comme autrefois les néophytes. Après les ablutions rituelles dans les eaux du Ménam, il fut placé sur un petit trône et là de nouveau abondamment ondoyé; car, princes, dignitaires, mandarins de tous grades, ministres et consuls étrangers passèrent tour à tour devant lui en lui versant sur les épaules le contenu d'une conque marine. Cette épreuve, qui aurait pu avoir des conséquences fâcheuses sous un autre climat, fut admirablement supportée. Mais la mort le guettait et il s'éteignit quelques années après, en 1895, à l'âge de vingt ans. Il était logique de penser que son successeur serait son frère cadet, un autre fils de la première reine. Mais nous sommes en pays d'Orient et de bon plaisir. Des intrigues se formèrent autour du roi, très irrésolu de son naturel, et ce fut la seconde reine qui l'emporta. Son fils fut désigné et la malheureuse première femme dut céder la place à sa sœur, qui reçut, bientôt après, le titre et le rang de reine principale. Le prince héritier n'a pas été élevé au Siam comme son prédécesseur, mais en Angleterre, et il s'y trouve encore.

Comme on le voit, la concorde ne régnait pas toujours dans le harem de Chulalongkorn; et cela se conçoit, quand on songe au grand nombre de femmes qui briguent les faveurs royales. Je me suis laissé dire qu'il y avait plus de trois mille femmes au palais, maîtresses et servantes. Il n'y a point d'eunuques pour les garder; cette charge est remplie par des matrones qui ont pour insignes des faisceaux formés de rotins. On les voit, ainsi armées, aux processions qui ont lieu souvent dans la cour d'honneur du palais, à l'occasion de la tonte du toupet d'un enfant royal. Parmi ces trois mille habitantes du palais, il n'y en

aurait pas, m'a-t-on assuré, plus de trois cents qui eussent été distinguées par Sa Majesté. Bien que le roi soit maître absolu de faire comme bon lui semble en cette matière, il est cependant retenu par une certaine étiquette imposée par les usages. Ainsi il ne peut épouser que ses demi-sœurs ou parentes moins âgées que lui; c'est ce qui explique comment la princesse, dont j'ai raconté plus haut les malheurs, son aînée de quelques années, n'a pu être élevée à la dignité de reine.

Les demi-sœurs du roi, étant filles d'un roi, les enfans nés de ces unions, que nos lois réprouveraient, sont qualifiés de princes célestes (*chao fa*); tandis que les enfans des concubines sont simplement princes (*chao*). Leurs mères peuvent être filles de princes du premier ou du deuxième degré, de dignitaires, de mandarins et même de bourgeois; ils prennent rang dans les cérémonies officielles d'après leur âge, à la suite des princes célestes.

Quelle est la condition de ces femmes? Question délicate assurément, car ces dames, préparées de bonne heure à l'existence qu'elles doivent mener, ne sauraient avoir le même sens moral, le même idéal que les femmes d'Europe. En effet, si un mandarin, un dignitaire trouve une beauté parmi ses filles ou celles de ses cliens, il la présente, avant l'âge de dix ans, à l'une des reines ou princesses du palais, et, si elle est acceptée, elle devient suivante de sa protectrice et doit rester constamment auprès d'elle. Elle grandit ainsi en âge et en sagesse, car les matrones sont là pour empêcher tout écart de conduite. Devenue jeune fille, elle est présentée au roi, et, si elle est agréée, son avenir est assuré ainsi que celui de sa famille, à la condition toutefois que la première impression royale ait quelques lendemains. Souvent cette impression est éphémère et la pauvre délaissée demande à retourner chez ses parens. Pour la plupart d'entre elles, la fortune ne commence que lorsqu'elles donnent le jour à un enfant royal. Alors, elles reçoivent une pension, des bijoux et tout l'attirail composant les insignes de leur dignité : boîtes à bétel, théières, crachoirs en or, etc. Elles ont une plus grande autorité pour intercéder en faveur de leurs proches. Le palais, toutefois, continue à leur servir de prison et, pour distraire leurs loisirs, elles jouent aux cartes avec leurs amies et leurs suivantes, elles brodent, lisent des romans, achètent des bijoux, que sais-je? Habituées à cette existence depuis l'adolescence,

elles ne sentent point le besoin d'aller et venir; ne connaissant pas les douceurs de l'indépendance, elles ne s'en préoccupent point, et leur vie s'écoule ainsi sans histoire. Évidemment cette existence nous serait odieuse, mais peut-on dire que ces femmes soient malheureuses?

Ce qui se passe chez le roi se répète, sur une échelle plus modeste, dans le palais de chacun de ses frères et demi-frères. Le roi Mongkut avait laissé soixante-quinze enfans dont une quarantaine de garçons. Il ne reste plus aujourd'hui qu'une vingtaine de fils, tous pourvus de grasses prébendes, grâce à la munificence de Chulalongkorn. Rompant avec les traditions en matière administrative, il a appelé ses frères à diriger les différens départemens ministériels; mais, comme il y a plus de candidats que de places, il s'ensuit que chacun d'eux intrigue, se démène et fait intervenir au besoin les dames du harem pour emporter d'assaut la faveur royale. Pendant plusieurs années, le prince Devavongse, ministre des Affaires étrangères, demi-frère du roi et frère de père et de mère des trois principales reines, a tenu le premier rang parmi les favoris, plutôt par suite de la situation de ses sœurs que par le fait de ses remarquables capacités. Puis, ce fut le prince Savasti, autre frère du ministre des Affaires étrangères et des reines. Ses façons d'agir envers le souverain pendant son voyage en Europe en 1897 le firent mettre à l'écart; mais ses sœurs sont puissantes et il reviendra en faveur. En attendant, le favori actuel paraît être le prince Damrong, ministre de l'Intérieur.

Tous ces princes, dont la plupart sont venus en Europe, sont certainement moins distingués que leur royal frère et maître. Sa Majesté Chulalongkorn, sans être un bel homme, a de la prestance et une grande dignité. Sa physionomie, ouverte et douce, a je ne sais quoi qui plaît et inspire la sympathie dès le premier abord. Aussi a-t-il produit la meilleure impression dans les cours d'Europe. Comme tout monarque oriental, il aime le faste et la parade; sa cour est des plus brillantes; les fêtes qu'il donne au palais sont magnifiques et il y dépense des sommes considérables. On le dit très intelligent, très érudit, très versé surtout dans les langues sacrées de l'Inde, les écrits bouddhiques, et même dans la littérature européenne. Il serait également polyglotte; mais en réalité, en dehors de l'idiome de son pays, il ne parle que la langue anglaise. Jusqu'à ces dernières années, il se

servait toujours d'interprètes pour converser avec les princes et les représentans étrangers. Aujourd'hui, il s'exprime volontiers en toutes circonstances dans la langue d'Albion.

C'est pendant les courses de Bangkok que je suis présentée au roi et à la reine actuelle par notre consul, M. Hardouin. Leurs Majestés occupaient un élégant pavillon élevé sur l'esplanade qui précède le palais. Elles étaient entourées des princes et des enfans royaux. Les journaux mentionnent la grâce avec laquelle je suis accueillie. Notre conversation, qui roule sur mon voyage et sur les ruines d'Angkor, sur Java et le temple de Bourouboudour que le roi vient de visiter, fait l'objet de leurs commentaires. Les photographies de Leurs Majestés m'ont été envoyées avec dédicace.

La course de chevaux est suivie, comme souvent en Orient, de fantaisies comiques, courses simultanées de tous animaux : coq, poule, éléphant, tortue, jeune ours, chien, que sais-je ? Puis d'autres courses encore, burlesques au possible : les concurrens partent, emportant à la main des sacs de toile dans lesquels sont enfermés des costumes originaux. Il faut ouvrir le sac, endosser le costume et arriver le premier au but. Siamois et Anglais rivalisent dans ces divertissemens. Viennent ensuite les courses de *rikchau* (1), dont les conducteurs ont les yeux bandés et doivent courir dirigés par celui qui est dans le *rikchau*. Dans tous ces jeux, les Anglais, qui sont très nombreux, et naturellement grands sportsmen, ont la haute main. Ils aident aux plaisirs du roi, ils l'amusent, l'accaparent et le captent complètement.

La pagode de Vat Saket, la grande nécropole siamoise, dresse pittoresquement son *phnom* appelé « montagne d'or » sur un monticule verdoyant, à l'extrémité d'un pittoresque canal : sous ses frais ombrages s'étendent le crématoire, le charnier et l'odieux cimetière, d'où l'on extrait les cadavres pour un dépècement effroyable, conforme aux rites et à la volonté du défunt. Les corps des hauts fonctionnaires sont conservés, un ou deux mois, quelquefois plusieurs années, dans une sorte d'urne munie d'un long tube vertical en bambou qui permet aux gaz délétères de s'échapper par le toit de la maison. Avant de le porter au bûcher, on fait faire au mort trois fois le tour de sa demeure en

(1) Pousse-pousse, djinriksha japonais.

courant, afin qu'il n'y revienne pas. La religion interdit de brûler tout de suite les gens décédés rapidement, de mort violente ou d'épidémie. Les corps doivent reposer en terre pendant quelques jours; mais les fossoyeurs enterrent à fleur de sol et les chiens se joignent aux vautours pour déterrer les cadavres. Les abords du cimetière sont ainsi jonchés de têtes et d'ossemens à demi rongés. Faire dévorer son corps par les vautours est une sépulture noble qui procure des grâces insignes; leur abandonner un membre est un acte méritoire. Bouddha a ordonné, en signe d'expiation, que les corps des condamnés fussent entièrement dévorés. Les corps sont brûlés en totalité ou en partie; et les gens de distinction et de foi raffinée ne manquent pas de réserver une part quelconque d'eux-mêmes aux corbeaux, aux chiens, aux porcs ou aux vautours; aussi tous ces répugnans animaux sont-ils légion dans le charnier, sans préjudice de la ville où ils se répandent. Le corps, quelquefois plus ou moins corrompu, est découpé sur des pierres *ad hoc* placées à terre. Les entrailles sont réservées à tel animal, une cuisse aux porcs, un bras aux chiens ou aux corbeaux, et le reste est disposé sur un bûcher assez maigre dont on agite les débris pour obtenir une meilleure combustion. Ailleurs, le *sapareu* (croque-mort), après avoir pris dans la bouche du mort, où elle a été placée, la pièce de monnaie qui constitue son salaire, lui ouvre le ventre et lui entaille les membres, puis s'écarte pour faire place aux oiseaux de proie. Les vautours rassemblés, qui guettent sur les arbres, les toitures ou le sol, s'abattent sur le cadavre, et on ne distingue plus pendant quelques instans qu'un monceau d'ailes sombres qui battent frénétiquement. Lorsque les os sont déjà presque à nu, le *sapareu* écarte les oiseaux avec un grand bâton, retourne le corps et entaille profondément le dos. Le nuage noir s'abat de nouveau, et quelques instans après, il ne reste plus qu'un squelette dont le bûcher a bientôt raison. Vautours, corbeaux, chiens, porcs aux ventres traînans ont eu la part désignée, les rites sont accomplis et de nombreux mérites acquis au défunt.

Ces scènes effroyables se passent à l'ombre d'arbres charmans; les grils funéraires jonchent la verte pelouse, et des fleurs s'épanouissent en multitude autour des petits pavillons aériens, aux toits relevés en hautes pointes qui constituent les édicules de dépècement. Ici, des bières béantes disent que la dépouille de leur propriétaire a reçu sa destination terrestre; là, deux corps

achèvent de se consumer; et plus loin, dans les *salas* ouverts, se reposent les parens et les amis qui assistent à la cérémonie et doivent chacun apporter un morceau de bois au bûcher. Quand nous nous sauvons, confondus de ces scènes d'horreur que Dante n'eût osé rêver, les immondes repus font la sieste; une vieille femme nous poursuit, tenant en main un os maxillaire à demi édenté qu'elle veut placer sur nos figures; et un vieux *sapareu* offre, en ricanant, à notre admiration, une tête de mort dont il fait jouer la mâchoire.

Comme, en revenant, nous flânons aux boutiques, nous arrivons devant une maison en fête, dans laquelle on nous invite à entrer; tout le monde est paré et a l'air riant, on voit partout des fleurs et des ornemens; il y a évidemment un cadavre dans la maison. Il semble que les Siamois aient à se réjouir de voir leurs parens et leurs amis quitter cette vallée de larmes. Ils considèrent que leurs pleurs seraient une offense au mort, et pourraient le retarder et l'entraver sur la voie des diverses incarnations par lesquelles il doit passer.

Nous sommes dans une sorte de large boutique sans devanture, un guéridon est au milieu, sur lequel on s'empresse de nous apporter un plateau chargé de minuscules tasses de thé. A notre droite, s'élève une pyramide d'étagères très bien garnies, et au sommet, se trouve le grand coffre dans lequel la morte est enfermée. Des parfums délicieux nous entourent; et de spongieuses goyaves sont placées en profusion près du corps, pour absorber les miasmes qui s'en échappent. Toutes les femmes de la maison sont habillées de blanc, c'est la couleur du deuil; et les proches parentes ont la tête rasée. Après l'arrière-boutique, où les femmes sont réunies, se trouve une cour pleine de fleurs et d'arbustes placés dans des caisses ou des faïences. Le Siamois, comme le Chinois et le Japonais, trouve les arbustes d'autant plus beaux que, à force de les tailler, il est parvenu à faire venir plus directement les pousses fraîches sur le vieux bois. Une grande maison est au fond de la cour. Tout est propre en ce jour de réception, nous sommes chez de riches commerçans. Un grand escalier accède à la salle supérieure. Des friandises, des sucreries, des tasses, des services de toutes sortes se rencontrent partout. Nous devons, sous peine de ne pas être polis, accepter de nouveau thé ou soda water et bonbons variés qui remplissent une quantité de petites assiettes. La table en est couverte.

La gaieté et le sourire de ces gens qui viennent de perdre un des leurs est vraiment une étrange chose. Ils ont le culte de leurs morts, leur joie n'est qu'une forme de leur politesse; c'est aussi, selon leurs idées, une dernière marque d'affection qu'ils témoignent au défunt. Sur un mur on voit les photographies des chapelles ardentes, de la mère de la défunte et de quelques parens, devenues de précieux souvenirs pour les survivans.

Mon compagnon, qui avait beaucoup étudié les Siamois et circulé dans l'intérieur du pays, prétendait que leurs sentimens de famille sont très vifs. Il me disait avoir rencontré, dans une de ses étapes, une maison dans laquelle l'odeur pénétrante des goyaves et tous les parfums de l'Asie ne parvenaient pas à masquer l'intensité de celle qu'exhalait le cadavre. Par devoir, un vieillard couchait depuis un an au pied du cercueil de sa femme qui, pour une cause quelconque, attendait encore d'être brûlée. Selon les lois de l'hospitalité, mon compagnon avait été invité à coucher dans cette chambre funéraire, honneur qu'il s'était d'ailleurs empressé de décliner, pour passer la nuit dans son bateau amarré à la berge; mais les exhalaisons de la maison allèrent jusqu'à lui, si bien qu'il en fut malade.

Un joyeux dimanche, je partis avec la colonie française pour Bang Pa In, la plus charmante résidence du roi de Siam, sur un grand et beau bateau-maison tiré à la cordelle par un petit canot à vapeur. Nous étions assis à l'avant, bien à l'ombre, et nous respirions gaiement l'air frais du matin.

Faut-il redire encore les charmes de la jolie rivière, des pittoresques pagodes, des gentils pontons à pavillons qui les précèdent? Faut-il parler des canots qui passent et des grands trains de riz qui descendent, composés de 30 et 40 grands sampangs traînés par un remorqueur? Ce n'est encore que la première récolte, dans deux mois, ils descendront par centaines. Viennent aussi les longs trains de teck qui suivent le fil de l'eau.

On dit le teck du Siam meilleur que celui de Birmanie et le plus apprécié vient des principautés laotiennes de Xieng-Mai et de Lakhon. Le teck n'offre vraiment une belle végétation que vers le 18° de latitude jusqu'au-dessus du 20°. Sa feuille est large et arrondie. Les arbres atteignent de 25 à 30 mètres de hauteur et mesurent une épaisseur d'un mètre à $1^{m},30$ à quelques mètres au-dessus du sol. On compte de soixante à

quatre-vingts ans pour qu'un tronc devienne adulte et soit bon à abattre. Après cet âge, il continue à grossir pendant un certain nombre d'années, puis il meurt et se dessèche sur pied sans pourrir. Il offre alors l'avantage de pouvoir être abattu et mis en flottage sans longues préparations. Ce sont les Lus et les Khas Mous du Luang Praban et du Nam Hou qui se livrent à cette exploitation assez compliquée et dressent les éléphans pour le transport des bois. On loue des bûcherons pour trois ou quatre ans, à raison de 80 francs par an. Ils doivent choisir les plus beaux arbres des forêts et pratiquer sur les troncs, à 1m,50 ou 1m,80 au-dessus du sol une incision circulaire de 5 à 6 centimètres de profondeur, pour saigner et dessécher le teck. L'arbre vert ne flotterait pas, et sa sève résineuse ferait éclater les fibres. Un an après, une seconde opération consiste en un ébranchage sommaire et un écorçage du tronc sur une hauteur de 3 à 4 mètres au-dessus de l'entaille déjà faite. Au bout de deux ans, l'arbre est abattu, ébranché et dépouillé de son aubier. Il doit rester sur chantier six mois ou un an et, en entier ou par fractions, les éléphans le traînent jusqu'aux cours d'eau. Si la crue est alors insuffisante, c'est un an ou deux de perdus.

Tout est intéressant et amusant pour moi. Chaque détail est un tableau dans un joli cadre. Les enfans tout jeunes circulent dans les canots-périssoires; le mandarin navigue assis sous son parasol de papier huilé. Il y a tout un art pour bien placer les parasols, et souvent un piroguier rame à son aise, bien abrité sous un parasol incliné. Ailleurs, un homme bronze-pâle, nu comme Hassan, pagaie dans une écorce d'arbre. Plus loin, quatre bonzillons, dont les beaux vêtemens jaunes miroitent dans le soleil, rament avec ardeur. Dans quelques cases, on prépare la chaux rouge que les indigènes mâchent avec le bétel et la noix d'arec. Cette préparation réussit à merveille à déchausser les dents et à manger les gencives. La chaux est faite, me dit-on, avec des coquilles calcinées et pilées. On cultive ici le bétel en champs, tandis qu'au Laos, je le verrai grimper le long des arbres.

Souvent la confortable barcelonnette des enfans, une boîte en filet maintenu par un léger cadre, se balance suspendue aux boiseries du toit; l'enfant y est bercé, aéré et garanti des moustiques. On ne s'accoutume pas aux moustiques : les indigènes s'en défendent eux-mêmes, la moustiquaire est usitée et l'on sème de légers plâtres mouillés sur la figure des enfans et des

femmes. Souvent ce pointillé blanc sur la figure et les épaules des femmes est fait avec un art élégant par raffinement et coquetterie. Un grand nombre d'enfans aussi sont passés au safran du jaune le plus doré. On dit que c'est le meilleur remède contre les moustiques. Les voyageurs feraient peut-être bien de se « safraner, » car il n'est pas plus possible de se garantir des piqûres que de ne pas les gratter; or, dans cette chaleur amollissante, la peau est à l'état de papier de soie mouillé qu'un rien peut déchirer. C'est souvent la cause première de la plaie annamite, sorte d'ulcère, dont j'ai tant entendu parler.

Nous stoppons vers midi à Pakret, un joli nom et un joli site, sous les grands arbres et les vastes abris d'une pagode inondée que nous ne pouvons atteindre. Nos petites tables réunies sont installées sur un plancher porté par de hauts pilotis, dans une vaste salle ouverte de tous côtés, au milieu de laquelle trône un grand Bouddha. Les pagodes sont plus ou moins en fête, à cette époque de l'année. Le riz a été semé du mois de juin au mois d'août, et, en septembre, il a été repiqué dans le Delta; plus haut dans le pays d'Ayutia, l'ancienne capitale du Siam, on ne le repique pas, et il est de moins bonne qualité que le riz repiqué. En ce commencement de novembre, il n'y a plus rien à faire, qu'à attendre la baisse des eaux: la saison s'annonce bonne. Le Siam entier s'agite et se met en fête pour porter les offrandes aux pagodes. On rencontre donc partout de grands sampangs tout pavoisés de bannières rouges, pleins de pyramides d'offrandes disposées sous un pavillon d'honneur. De longues théories de bateaux portent ainsi toute une population et s'en vont à la remorque vingt et trente à la file, musique en tête, accompagnées de leurs bonzes.

Près d'un confluent, dans un remous un peu agité, on m'indique le lieu où la première femme de Chulalongkorn, sœur des reines actuelles, a péri malheureusement. C'était la plus jolie et la plus aimée de ses jeunes sœurs, qu'il a toutes épousées, selon l'usage. Or, un jour qu'elle se rendait à Bang Pa In, traînée par un remorqueur, c'était au temps où les Siamois n'avaient pas encore l'expérience de la vapeur et du remorquage, son bateau-salon fut renversé. Elle était entourée de sa cour et de ses serviteurs, de tout un peuple qui nage comme poisson; mais personne n'avait le droit de toucher à la Reine. Scrupuleux observateurs de la loi, ils l'ont laissée se noyer sous leurs

yeux plutôt que de mettre la main sur elle. Peut-être son sauveur eût-il payé de la vie sa hardiesse? Le roi cependant, tout en respectant cette coutume et la déplorant sans doute, a dégradé le mandarin qui commandait.

Toute la journée les rives continuent de fuir doucement, délicieusement à mon gré, mais trop lentement pour mes aimables compagnons, qui supputent l'heure tardive où nous arriverons à Bang Pa In. De temps en temps, on demande un renseignement à un indigène : il répond par des unités de mesure à lui connues, par exemple : le temps de faire cuire une marmite de riz, de la manger et de fumer deux cigarettes, de faire cuire le riz pour quatre personnes, ou le temps de doubler tel nombre de caps en suivant les méandres de la rivière. Le Ménam s'élargit et égale bientôt le Mékong à Phnom-Penh. Les cases s'espacent, le pays reste riche et habité, la clarté de la lune a succédé aux rapides douceurs du soleil couchant; et, à 11 heures du soir, nous atteignons l'escale délicieuse qui est Bang Pa In. L'hôtellerie des princes a été gracieusement mise à notre disposition par le ministre de l'Intérieur, le prince Damrong, et nous y trouvons un confortable gîte à l'européenne.

Le palais royal, situé tout auprès, est une charmante habitation entourée de jolies pièces d'eau et de plusieurs autres palais et pavillons particuliers destinés à chacune des reines. Le roi n'y séjourne plus qu'une quinzaine de jours, chaque année, depuis le douloureux accident qui a coûté la vie à sa favorite. Il s'y rend avec toute sa cour au moment des hautes eaux, vers la fin d'octobre. C'est à Bang Pa In, qu'en 1891, il reçut le tsar Nicolas II, alors tsarevitch. On raconte qu'à cette occasion il donna des fêtes splendides, dont l'empereur de Russie semble avoir conservé un souvenir reconnaissant, car c'est de cette époque que date l'amitié de notre allié pour Chulalongkorn. Ces fêtes comprenaient une chasse aux éléphans dans le *Kraal* de l'ancienne capitale Ayutia, à quelques lieues en amont; des joutes sur l'eau, des simulacres de combats des temps passés avec d'énormes mastodontes armés en guerre; des jeux nationaux et enfin, comme clou de la fête, plus d'un millier d'indigènes venant offrir à l'héritier des tsars un fruit, une plante, un animal, une étoffe, un bijou, produits du pays.

Le roi habite à Bang Pa In un pavillon entièrement en bois, richement décoré à l'intérieur. On y remarque quelques jolis bi-

belots, des spécimens rares de l'industrie siamoise ou laotienne. La reine actuelle a sa résidence séparée un peu plus loin, mais seule elle est admise à partager la demeure du roi. Un autre pavillon de style chinois ne doit pas être oublié. Il a été offert au roi avec tout son ameublement, véritable musée, par ses sujets originaires du « pays des fleurs. » Je ne crois pas avoir vu une plus belle collection de la « famille bleue. » Après un court séjour à Bang Pa In, nous redescendons à Bangkok, sans nous lasser jamais d'admirer la splendide vallée du Ménam.

Ce pays est partout plein de vie et de richesse. Nous l'avons presque tenu en nos mains, à plusieurs reprises ; d'abord en 1688, où nous étions sans rivaux et dernièrement encore en 1893. La population est plus ou moins nôtre, par nos protégés : les Laotiens, les Khas, les Cambodgiens, les Annamites. Beaucoup de Chinois même réclament notre protectorat. En effet, ceux-ci supportent malaisément la façon humiliante dont les frappe la capitation. Ils ne paient qu'un tical (1 fr. 60) au lieu des 6 ticaux exigés des Siamois, et ils acquittent cette taxe pour trois ans. Mais le percepteur, ou *phoukpi* (1) leur donne reçu de paiement en scellant les deux extrémités d'une ficelle au poignet de chaque contribuable, qui doit conserver ce bracelet humiliant pendant les trois années consécutives. Cela révolte les Chinois, et les dénis de justice des tribunaux, les vexations des fonctionnaires Siamois les tournent vers nous. J'ai vu, tous les jours, des foules de 200 et 300 hommes, sans compter les Chinois, se presser à la Légation de France pour solliciter leur inscription. Depuis la convention de 1896 notre situation n'est plus tenable. Nous nous interdisons toute intervention armée dans la vallée du Ménam autrement que d'accord avec les Anglais; aussi l'outrecuidance et la tyrannie des Siamois n'ont plus de limites Ils emprisonnent nos protégés par centaines et les soumettent par milliers à l'enrôlement forcé. Ainsi violentés, ceux-ci commencent à se désespérer de notre impuissance et finiront peut-être, comme un certain nombre d'entre eux l'ont déjà fait, par se ranger sous le drapeau siamois. Nos protestations platoniques n'aboutiront à rien, et pendant ce temps les Anglais obtiennent toutes les concessions et s'emparent amiablement du pays avec

(1) Veut dire en siamois « attacher le poignet. »

la complicité voulue des Siamois qui poursuivent cette politique : augmenter par tous les moyens les intérêts britanniques au Siam en affaiblissant les nôtres par tous les moyens également. Tel est le programme, il tend à amener tôt ou tard l'Angleterre à intervenir en invoquant les intérêts nombreux qu'elle possède dans le pays. Pour faire abandonner aux Siamois cette politique, il convient de défendre énergiquement les avantages acquis en 1893.

Les Anglais remplissent donc l'administration royale de leurs nationaux. Les percepteurs des impôts indirects sont surveillés par deux inspecteurs anglais à 20000 francs par an. Un contrôleur général des Finances, un Anglais, a été institué cette année aux appointemens de 62 000 francs. Des commissaires adjoints britanniques vont doubler les gouverneurs indigènes de province, etc., Il n'est pas jusqu'à la police qui ne soit commandée par des chefs anglais et encadrée de Sikhs, anciens soldats indous.

Le Siamois pur n'existe guère, même à la cour et chez le roi; les populations voisines se sont multipliées au Siam grâce à une colonie chinoise importante — fourmis industrieuses qui lui donnent la richesse et la vie. Les Chinois s'expatrient sans femmes et se marient toujours dans le pays où ils s'établissent. Les rôles d'inscription des corvéables permettent de se rendre compte de la faiblesse de l'élément purement siamois comparé à celui fourni par les races voisines. La population du Siam est évaluée à 6 000 000 d'habitans se décomposant ainsi : 500 000 Cambodgiens illégalement incorporés au Siam depuis 1835; 1 000 000 de Laotiens, Khas, Shans, etc. ; 1 000 000 de Malais ; 1 200 000 Chinois, et 2 000 000 de Siamois seulement. Il existe aussi une colonie importante de « Mônes » originaires du Pégou. Elle a été autorisée à s'établir dans le pays par les rois de Siam au début de ce siècle ; ce ne sont donc point des prisonniers de guerre. Les « Mônes » appelés aussi « Thavai, » nom tiré de Tavoy, leur pays d'origine, peuvent être évalués à 300 000. Ils peuvent même fournir, le cas échéant, une arme excellente à nos diplomates, car les Anglais essaient d'inscrire les Shans comme leurs protégés, quoique les conditions ne soient pas les mêmes pour leurs sujets que pour les nôtres, puisqu'ils sont venus s'établir de leur plein gré dans le pays. Nos Annamites, Cambodgiens, Laotiens ont été l'objet de nombreuses rafles et enlevés comme prisonniers

de guerre à diverses époques depuis le commencement du siècle. Ce ne sont pas des peuples vaincus; leurs pays n'appartiennent pas au Siam. Nous revendiquons ces prisonniers et leurs descendans qui, normalement, doivent être soumis à notre domination. Si une entente ne peut se faire avec le Siam, l'Indo-Chine doit les reprendre pour repeupler le Tran Ninh et le Luang Prabang. Une clause très explicite de la convention nous le permet. On a déjà menacé les Siamois de cette mesure; il y eut même un commencement d'exécution qui les a fortement émus. S'ils croyaient réellement à une telle résolution de notre part, ils céderaient sur les questions en litige pour garder les Laotiens chez eux.

Un autre point est à considérer. La rive gauche du Mékong qui nous est concédée est pour une longue région un désert inhabité et sans ressources par suite des dévastations et du dépeuplement opérés par les Siamois. Or, l'Européen ne peut rien par lui-même dans ces contrées : la main-d'œuvre indigène lui est absolument indispensable. Les Anglais ont enlevé au Siam ses provinces du nord, de l'est et de l'ouest de la Salouen. Ils sont maîtres de toute la presqu'île sur le golfe de Pegouan et sur toute la partie ouest du golfe de Siam. Ils viennent encore de régler à leur profit le sort de l'État de Raman. Nous nous sommes contentés de nous faire restituer le Laos tributaire de l'Annam. Encore cette restitution n'a-t-elle été que partielle puisque le royaume du Vien-Tian allait jusqu'à Korat.

Cette situation mal définie et instable ne peut se prolonger; il importe qu'une action soutenue et énergique amène le roi de Siam à conclure que tous ses intérêts lui dictent une entente avec nous et une étroite union avec l'Indo-Chine française. Les populations des deux pays, ainsi que l'a très justement et très sagement déclaré à Saïgon l'envoyé siamois, en mars 1899, ne doivent faire qu'une même famille. D'un jour à l'autre, en effet, nos protégés peuvent être appelés à posséder la majorité numérique dans la population siamoise. Que notre politique, à la suite de quelque massacre comme celui de Kouang Chang, nous amène à nous emparer de Haïnan, la grande majorité des Chinois du Siam venant de la province de Canton, du Fo-Kien et d'Haïnan, nos 15 000 protégés chinois actuels seraient augmentés de plusieurs centaines de mille. Les Indous, les Birmans et les Shans relevant des Anglais, les Siamois se trouveraient abso-

lument réduits à une minorité dirigeante; ils seraient noyés et annihilés. D'autant plus que les Chinois, qui tendent chaque jour à revendiquer en plus grand nombre notre protectorat, pullulent et dépasseront bientôt comme chiffre total les maîtres du sol. Ils détiennent tout le trafic et, dans l'avenir, ils absorberont inévitablement la race siamoise déjà métissée dans des proportions considérables. Les 30 usines à décortiquer le riz sont aux mains de propriétaires Chinois, dont quinze sont nos protégés.

Une dernière raison nous fait une nécessité d'implanter solidement la prépondérance de notre influence à Bangkok. La vallée du Ménam est un riche grenier d'abondance, indispensable à la prospérité et à la sécurité future de notre Empire colonial d'Indo-Chine. Une autre considération s'impose au point de vue des frontières : la vallée du Ménam et celle du Mékong se confondent en plusieurs endroits, surtout dans le sud, tandis qu'entre celles du Ménam et de la Salouen, il y a des contreforts formant une ligne ininterrompue. Il serait, pour toutes ces raisons, infiniment grave de voir l'Angleterre s'en rendre politiquement maîtresse et bientôt nous menacer dans nos propres possessions.

Il est donc urgent de revenir à l'exécution stricte par les Siamois de la convention annexée au traité du 3 octobre 1893, en poursuivant sans faiblesse l'exécution des clauses qui, dans la pensée des négociateurs français, devaient amener ce résultat. Le Mékong surtout est une région sur laquelle nous avons depuis 1867 jeté notre dévolu. Il ne saurait y avoir sur la rive droite d'autre influence que la nôtre. En conséquence, nous devons tenir la main à ce que les Siamois ne puissent plus reprendre dans cette région, comme dans les anciennes provinces cambodgiennes de Battambang et d'Angkor la suprématie qu'ils exerçaient autrefois. Une politique ferme et sans défaillance, qui n'a pas besoin d'être celle du « poing tendu, » est la seule qui convienne.

ISABELLE MASSIEU.

LA NAVIGATION AÉRIENNE

ET

SON AVENIR

I

Les ballons étaient à peine inventés que l'on chercha à les diriger, soit en utilisant les courans atmosphériques, soit à l'aide d'un propulseur.

L'idée de la navigation aérienne par l'emploi de la première de ces deux méthodes paraît s'appuyer sur quelques faits bien établis, par exemple que la direction des courans aériens change fréquemment, en un même endroit, avec la hauteur : c'est pour cette raison qu'on voit souvent les nuages élevés chasser dans un sens contraire à celui du vent qui souffle au voisinage du sol. Un grand nombre d'aéronautes ont pu parfois utiliser ces sortes de trottoirs roulans, comme les appelle M. E. Aimé, pour prendre une direction voulue. Mais, d'ordinaire, la méthode est inapplicable. Si l'on a réussi assez fréquemment, depuis un siècle, à franchir la mer, d'Angleterre en France, ce n'est que très rarement que le trajet inverse a pu être effectué. Pendant le siège de Paris, en 1870, soixante-cinq ballons sont partis de cette ville; aucun n'a pu y pénétrer. Il fallut, pour faire communiquer la province avec la capitale, avoir recours aux pigeons voyageurs.

On peut espérer que l'on découvrira, un jour, les lois (s'il y en a) du régime des vents dans toutes les saisons et à toutes les altitudes : en louvoyant, il deviendrait alors possible de se rendre

en ballon d'un point à un autre, la manœuvre se réduisant, en fin de compte, à monter ou à descendre. Mais quand verra-t-on luire ce jour?

En attendant, force est donc de se rabattre, pour la solution du problème de la navigation aérienne, sur des ballons dirigeables, munis d'un propulseur capable de leur imprimer une vitesse qui leur permette de marcher contre le vent.

Meusnier et Brisson en 1784, Giffard en 1852, Dupuy de Lôme en 1871, Renard et Krebs en 1884, se sont attachés à résoudre rationnellement cette question. S'ils n'y sont pas arrivés, leurs travaux ont au moins permis d'établir un certain nombre de principes, trop souvent oubliés, dont nous allons rappeler ici les plus importans.

Tout d'abord, si l'on veut pouvoir donner à l'aérostat une direction complète dans tous les sens, il est absolument nécessaire de lui adjoindre un propulseur et un moteur capables de lui donner une vitesse propre toujours supérieure à celle du vent.

Le propulseur tout indiqué est l'hélice, qui, en somme, remplace dans l'air l'aile battante de l'oiseau comme elle remplace dans l'eau la nageoire du poisson. Seulement, vu l'extrême mobilité du milieu dans lequel elle doit mordre, il faut donner à cette hélice des dimensions beaucoup plus grandes que celles qui suffisent lorsqu'elle doit mordre dans l'eau; puis, comme la résistance de l'air à une surface en mouvement croît proportionnellement au carré de la vitesse, il est nécessaire de lui imprimer un mouvement de rotation très rapide, 60 tours au moins à la minute. Mais alors on se trouve dans l'obligation absolue de développer, dans cette unité du temps, sur l'arbre de l'hélice, un nombre suffisant de chevaux, et, comme un ballon gonflé à l'hydrogène le plus pur que produisent les appareils actuels enlève au plus 1 kilogramme par mètre cube de gaz, il devient indispensable d'obtenir le cheval à un poids bien moindre que dans les moteurs ordinaires. La condition qui domine la solution du problème des dirigeables se réduit donc à l'obtention d'un moteur à la fois puissant et léger.

Mais il est de toute évidence que pour faciliter la solution de ce nouveau problème, il faut réduire à leur minimum toutes les résistances à l'avancement. Aussi est-on d'accord, aujourd'hui, pour donner au ballon d'un dirigeable la forme d'un fuseau plus

ou moins allongé. Quelques aéronautes vont encore plus loin : ils veulent que ce fuseau possède une forme dissymétrique, celle d'un cigare à peu près, le gros bout formant l'avant, le petit bout l'arrière, la poupe ayant pour effet de remplir le vide creusé par la proue et provoquant, en outre, par la façon dont elle coupe les couches fluides, la naissance, dans le sens de la marche, d'une composante qui permet de récupérer une partie du travail dépensé par la proue. Il va de soi que la nacelle doit, elle aussi, être fusiforme et que l'on doit disposer les suspentes qui la relient au ballon de façon à diminuer autant que possible la résistance, plus considérable qu'on ne se l'imagine d'ordinaire, qu'elles opposent à la marche en avant.

Seulement, il importe de remarquer que les bons effets de l'allongement donné au ballon d'un dirigeable ne se feront pleinement sentir que si l'étoffe en est toujours parfaitement tendue. Dans le cas contraire, en effet, il se formerait à l'avant, aux points où la résistance est maximum, de véritables poches, et l'air, au lieu de glisser doucement sur l'étoffe, s'arc-bouterait en quelque sorte contre le ballon, dont la vitesse pourrait être considérablement diminuée. Il n'y a que deux façons d'éviter cet inconvénient : ou maintenir l'étoffe tendue à l'aide de ressorts, ou ménager à l'intérieur du ballon une sorte de chambre hermétiquement close, extensible, appelée *ballonnet*, dans laquelle on insuffle de l'air dès que l'enveloppe tend à devenir flasque.

Dupuy de Lôme a montré que, pour amortir les oscillations que causent les moindres mouvemens des passagers, oscillations qui rendraient la nacelle inhabitable, il est indispensable aussi que l'aérostat, dans son ensemble, ballon-filet-nacelle, constitue une sorte de bloc rigide, un système à peu près indéformable. On y arrive en ajoutant, aux suspentes qui forment le filet-porteur, des suspentes intérieures constituant ce qu'on appelle le filet des balancines.

Enfin, il est évident qu'il serait à désirer que la distance qui sépare le centre de traction du centre de résistance fût, comme dans les bateaux à vapeur et les sous-marins, aussi petite que possible. On réduirait ainsi à son minimum l'effet que produit le couple de renversement formé par les deux forces de traction et de résistance. Malheureusement, la difficulté que l'on éprouve à placer l'arbre de l'hélice en dehors et au-dessus de la nacelle a fait renoncer à l'exécution de cette condition.

C'est en se conformant, autant que possible, aux principes que nous venons d'énumérer, que Renard et Krebs ont construit le dirigeable *la France*, le seul qui ait donné des résultats sérieux, puisque, à l'heure actuelle, c'est encore le seul qui ait pu décrire dans l'espace une courbe fermée, c'est-à-dire revenir à son point de départ.

Cet aérostat, gonflé à l'hydrogène pur, marchant le gros bout en avant, rappelait par sa forme les poissons à marche rapide que l'on a découverts dans les profondeurs pélagiques. Son tonnage était de 1 800 mètres cubes environ, sa longueur de 50 mètres. La nacelle, sorte de périssoire en bambou, avait une longueur de 33 mètres; afin de présenter au vent le moins de résistance possible, elle était recouverte de soie fortement tendue sur les parois. Une housse de soie remplaçait le filet-porteur et, toujours pour diminuer les résistances à l'avancement, les suspentes reliant cette housse à la nacelle étaient disposées suivant deux plans à peu près parallèles à l'axe du dirigeable. Deux faisceaux de balancines qui, prenant naissance aux pointes du ballon, venaient s'attacher vers le milieu de la nacelle, assuraient la rigidité de tout le système.

Le moteur était constitué par une pile légère et une dynamo Gramme : sa puissance totale était de 8,5 chevaux et son poids de 630 kilogrammes, soit 75 kilogrammes par cheval environ. Placé au milieu de la nacelle, il actionnait, par l'intermédiaire d'un arbre d'une longueur totale de 15 mètres, creux afin d'être plus léger, une hélice, très légère aussi, de 7 mètres de diamètre, formée de deux palettes de bois évidées recouvertes de soie tendue. Cette hélice était disposée, non à l'arrière, comme dans les navires, mais à l'avant de la nacelle : la résistance à l'avancement est ainsi augmentée, mais, en revanche, la manœuvre du gouvernail, placé à l'arrière, est grandement facilitée. Ce gouvernail était formé par deux étoffes de soie, bien tendues sur un même cadre.

Du 9 août au 23 septembre 1884, sept voyages furent effectués avec ce dirigeable et, cinq fois, Renard et ses collaborateurs purent le ramener à son point de départ, la pelouse du parc de Chalais-Meudon, pelouse de trois cents mètres environ. Le dernier voyage, celui du 23 septembre, fut le plus remarquable : la vitesse propre de l'aérostat atteignit jusqu'à 6 m. 50 par seconde; parti vent debout, l'aérostat arriva jusqu'à Paris, franchit

les fortifications au Point-du-Jour et retourna à Chalais, vent arrière, il est vrai.

Au premier moment, on crut, comme un siècle auparavant, la navigation aérienne enfin réalisée. Mais, à la réflexion, les résultats obtenus parurent un peu minces, des critiques surgirent, et on reprocha surtout à Renard la lourdeur de son moteur. Personne ne s'avisa, cependant, d'essayer de mieux faire.

Certes, la vitesse de 6 mètres à 6 m. 50 du dirigeable *la France* était insuffisante : Renard en a toujours convenu. Pour lutter contre le vent avec succès, au moins huit fois sur dix, elle aurait dû être le double. Mais on démontre en Mécanique que, pour un navire aérien (et ce théorème s'applique aussi à la navigation maritime), le travail à développer croît comme le cube de la vitesse. Par conséquent, pour arriver à doubler la vitesse de son dirigeable, il eût fallu à Renard un moteur huit fois plus puissant que le sien à poids égal, c'est-à-dire dans lequel le poids du cheval n'eût été que de 9 kilogrammes. Or, en 1884, il n'existait pas de moteur aussi léger, ce qui explique suffisamment pourquoi, après avoir démontré la possibilité de conduire un ballon contre le vent, Renard a jugé inutile de recommencer ce genre de tentatives.

La question des dirigeables, malgré quelques essais tentés en France et à l'étranger, semblait donc sommeiller, lorsque, en 1898, grâce à M. Santos-Dumont, elle fut brusquement remise à l'ordre du jour, de sorte qu'en ce moment même on attend avec quelque impatience le résultat des essais définitifs que cet aéronaute se propose de faire, sous peu, avec un des assez nombreux dirigeables qui ont été construits à ses frais.

Le dirigeable qu'il se prépare à lancer est fusiforme, comme celui de Renard, mais symétrique, ce qui est peut-être un tort. Son tonnage est assez faible, 500 mètres cubes environ. Aussi, pour gagner du poids, Santos-Dumont supprime résolument la nacelle, qu'il remplace par une longue perche en bambou sur le milieu de laquelle se trouvent implantés une simple selle de bicyclette et le moteur, avec tous ses accessoires. Ce moteur, construit par Buchet, est un moteur à pétrole, à quatre cylindres, et qui, d'un poids total de 92 kilogrammes seulement, développe 16 chevaux, ce qui met le poids du cheval à $5^{kg},500$ environ. L'axe du moteur se prolonge, en avant, jusqu'à l'embrayage qui transmet le mouvement à une hélice à deux branches, de

2 mètres de diamètre, très légère, derrière laquelle l'aéronaute est, pour ainsi dire, caché. La mise en marche du moteur s'opère d'ailleurs à l'aide de pédales, comme dans les tricycles à pétrole. A la droite de l'aéronaute, est placée une légère turbine à air, qu'il peut faire tourner à l'aide du moteur lui-même et qui sert à gonfler à volonté le ballonnet intérieur. Devant lui, se trouvent deux réservoirs : l'un d'essence, pour l'alimentation du moteur, l'autre d'huile. Enfin, autour de lui, à portée de sa main, sont fixés des burettes et des outils : pinces, clefs, etc. Un gouvernail, placé à l'arrière, complète l'aérostat.

Évidemment, dans ce dirigeable, le poids mort est très inférieur à celui de *la France*. Si les résistances dues aux cordelettes qui tiennent lieu de filet, au moteur et aux autres accessoires ont été bien calculées, si l'ensemble forme un bloc rigide et indéformable, Santos-Dumont doit pouvoir compter sur une vitesse propre d'au moins 10 mètres. Mais, en somme, cet aérostat n'a pas encore affronté le plein air, et il serait peut-être téméraire d'affirmer que le jour est proche où on le verra, en une demi-heure au plus, franchir les 4 kilomètres qui séparent Suresnes de la Tour Eiffel, doubler cette tour, et regagner son point de départ. C'est à ces conditions cependant, et à ces conditions seules, qu'il pourra gagner le prix de cent mille francs dû à la générosité de M. H. Deutsch.

Quant à l'aérostat du comte Zeppelin, dont il a été si souvent parlé l'année dernière, il est certain que son inventeur s'est appuyé, pour sa construction, sur le raisonnement suivant : Le travail à développer, dans un dirigeable, croît (ainsi que nous l'avons déjà dit) comme le cube de la vitesse. Or, si l'on augmente le tonnage d'un ballon, la résistance, pour la même vitesse, augmente comme le carré des dimensions ; mais la force ascensionnelle croît plus que le cube de ces dimensions, car le poids mort est loin d'augmenter proportionnellement au tonnage ; d'où il résulte que le poids disponible du moteur est augmenté dans des proportions encore plus grandes. Donc, au point de vue de la vitesse, il y a avantage, pour les dirigeables comme pour les bateaux à vapeur, à employer les gros tonnages.

Certes, cette conclusion est théoriquement inattaquable. Mais, dans l'application, il est nécessaire de tenir compte du milieu troublé dans lequel se meuvent les aérostats et de considérer

qu'avec les gros tonnages toute manœuvre de direction devient excessivement difficile, de sorte que la stabilité dans la direction, condition indispensable au succès, est à peu près irréalisable. C'est parce que Santos-Dumont se sert de ballons de faible tonnage qu'il a des chances de réussir. Or, le dirigeable Zeppelin, dont la forme était celle d'un cylindre effilé aux deux bouts, avait un tonnage de 11000 mètres cubes environ, une longueur de 125 mètres et 12 mètres de diamètre! Qu'en est-il résulté? Que cette immense machine, avec sa charpente d'aluminium, ses deux nacelles, ses quatre hélices actionnées par deux moteurs à pétrole, de 16 chevaux chacun, a bien pu, par trois fois, s'élever dans l'air et évoluer au-dessus du lac de Constance, mais que jamais elle n'a pu revenir à son point de départ. Y eût-elle réussi, que l'insuffisance manifeste de la force motrice eût certainement empêché d'obtenir une vitesse supérieure à celle de *la France*. Ainsi que le fait remarquer M. W. de Fonvielle, le seul résultat que l'on puisse, grâce aux expériences du comte de Zeppelin, considérer comme définitivement acquis, est la possibilité d'adjoindre des moteurs à pétrole aux ballons gonflés à l'hydrogène, sans avoir à craindre l'incendie.

Après tout, d'ailleurs, qu'importe, au point de vue de la navigation aérienne telle que le public la comprend et la désire, que Santos-Dumont ou un autre arrive à construire un dirigeable doué d'une vitesse propre de 10, 12 ou 15 mètres? Si on laisse de côté les services que des appareils de ce genre pourront rendre à la guerre, si on ne veut pas que la navigation aérienne reste simplement un sport plus ou moins attrayant (sans cependant se payer d'illusions et croire que les machines aériennes, quelles qu'elles soient, puissent jamais rivaliser avec les moyens actuels de transport), ce sont des vitesses propres de 20 à 30 mètres qu'il faut obtenir, car, à cette condition seulement, les ballons pourront lutter avec les trains express, auxquels les accidens de terrain imposeront toujours des trajectoires plus ou moins sinueuses. Mais, ce résultat acquis, est-il possible qu'une misérable enveloppe de soie, vernissée et craquelée, puisse résister longtemps aux pressions énormes qu'exercera sur elle l'air dans lequel elle baigne? Assurément non. Il tombe sous le sens qu'une enveloppe entièrement métallique deviendra nécessaire. Et, dès lors, n'est-il pas évident qu'ainsi alourdis, les aérostats, même gonflés de l'hydrogène le plus pur, seront incapables de s'élever en l'air?

Conclusion aussi inévitable qu'inattendue : des appareils plus lourds que l'air, c'est-à-dire plus lourds que la masse d'air qu'ils déplacent, peuvent seuls fournir une solution pratique du problème de la navigation aérienne, l'*aviation* devenant ainsi le prolongement naturel de l'*aérostation*.

II

La sustentation et la propulsion dans l'air d'un corps qui, comme celui des oiseaux, est plus lourd que ce fluide, ne pouvant s'expliquer, comme l'avait compris Léonard de Vinci, que par la résistance que l'air lui-même oppose au mouvement du corps, toute recherche relative à l'aviation suppose donc la connaissance des lois de la résistance de l'air au mouvement d'un corps qui y est entièrement plongé. Or, ces lois sont loin d'être bien établies.

Pour donner une idée de l'insuffisance de nos connaissances en cette matière, considérons le cas le plus simple, celui du mouvement uniforme et horizontal, dans un air calme, d'une surface plane d'épaisseur négligeable (un carreau, pour parler le langage technique), relevée sur l'horizon d'un angle quelconque, l'angle d'attaque, comme on l'appelle. L'expérience montre, et on peut regarder ce point comme acquis, que, pour une vitesse ne dépassant pas 50 à 60 mètres par seconde, la résistance due au vent que fait naître le mouvement du carreau, résistance normale à la surface, augmente proportionnellement à cette surface et au carré de la vitesse.

Mais la valeur de l'angle d'attaque influe évidemment sur cette résistance. Pour des angles d'attaque ne dépassant pas 10 à 12 degrés, on admet généralement que la résistance augmente proportionnellement au sinus de ces angles. Mais pour des angles plus grands, les opinions sont partagées : les uns admettent encore la loi du sinus, d'autres une loi plus compliquée, proposée par Duchemin et vérifiée par Langley. La même incertitude existe aussi sur la valeur du coefficient numérique par lequel, afin d'obtenir la valeur de la résistance, il faut multiplier le triple produit de la surface du carreau par le carré de sa vitesse et le sinus de l'angle d'attaque.

Ce n'est pas tout.

Quand le mouvement d'un carreau est orthogonal, c'est-à-

dire normal à la surface, le centre de pression, c'est-à-dire le point d'application de la résistance, coïncide évidemment avec le centre de gravité de cette surface. Mais, si le mouvement est oblique, il n'en est plus de même : l'expérience prouve qu'alors le centre de pression est placé un peu au-dessus du centre de gravité. Où? c'est à quoi il est impossible actuellement de répondre, même lorsque le carreau a la forme la plus simple, cercle, carré, rectangle, etc.

Sans attacher une trop grande importance à notre ignorance sur des points aussi fondamentaux, on conçoit les difficultés que doit présenter le problème de l'aviation et l'impossibilité presque absolue où l'on se trouve, aujourd'hui encore, de calculer à l'avance, même avec une assez grossière approximation, les résistances qui s'opposent au mouvement d'un dirigeable comme *la France*. Mais, enfin, il faut aboutir. Le plus sage donc est d'agir, et c'est ce qu'ont pensé, ce que pensent tous les chercheurs qui se sont occupés et qui s'occupent de la navigation aérienne à l'aide de machines plus lourdes que l'air, les *volateurs*, comme on les appelle ordinairement.

Tous les volateurs qui ont été imaginés ou essayés peuvent se classer comme il suit : 1° les aéroplanes, dans lesquels on cherche à résoudre le problème de l'aviation par le mouvement horizontal d'une surface, plane ou courbe, suffisamment inclinée sur l'horizontale; 2° les hélicoptères, dans lesquels on utilise le mouvement circulaire d'une surface à peu près plane et convenablement inclinée ; 3° les machines à ailes, improprement appelées orthoptères, dont le but est d'imiter le genre de vol désigné, chez les oiseaux, sous le nom de vol à la rame ou vol ramé.

L'idée de ces différentes espèces de volateurs est fort ancienne puisque, en particulier, c'est à Léonard de Vinci qu'on doit l'invention de l'hélicoptère et du parachute. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si, en 1784, quelques mois après la célèbre expérience d'Annonay, Launay et Bienvenu purent faire fonctionner, devant l'Académie des sciences, un modèle d'hélicoptère. En 1796, après l'échec des premières tentatives de navigation aérienne au moyen des ballons, Cayley imagina un appareil analogue qui, comme le précédent, put s'élever en l'air. Depuis, les tentatives de toutes sortes se multiplièrent, mais aucune ne parvenait à éveiller sérieusement l'attention du public quand, en

1864, parut un manifeste, dû à Nadar, qui fit époque dans l'histoire de l'Aéronautique.

Nadar soutint, assertion paradoxale à première vue, que « ce qui a tué la direction des ballons, depuis bientôt un siècle qu'on la cherche, ce sont les ballons. » Jetant par-dessus bord la *vessie flottante de Charles*, comme il l'appelait dédaigneusement, le célèbre photographe faisait remarquer que la Nature, qui a créé l'oiseau, ne s'est jamais avisée de rien faire qui ressemble à un aérostat. Il oubliait la vessie natatoire de certains poissons.

Du coup, l'opinion publique fut remuée, un mouvement d'idées créé et, bientôt, affluèrent une multitude d'études sur la résistance de l'air, les différentes sortes de volateurs et le vol des oiseaux.

Tout d'abord, Nadar ayant imprudemment posé en principe que l'hélice seule, la sainte hélice, comme il l'appelait, pouvait résoudre le problème, on essaya des hélicoptères. On ne tarda pas à reconnaître que, faute d'un moteur à la fois puissant et léger, ces appareils ne pouvaient être que des jouets, comme ceux qu'on vend actuellement dans les bazars. Les orthoptères ne réussirent pas mieux. Force fut donc de revenir aux aéroplanes, les seuls appareils sur lesquels se concentrent, actuellement, les efforts des chercheurs sérieux.

Qu'est-ce, en somme, qu'un aéroplane?

Pour s'en faire une idée simple et exacte, il suffit d'imaginer un carreau animé dans l'air, grâce à un moteur quelconque, d'une vitesse horizontale et constante, de supposer que ce carreau fait avec l'horizontale un angle d'attaque toujours le même et qu'il est relié à une nacelle qu'il doit soutenir et, en même temps, faire propulser.

Il est facile de voir, d'après ce que nous avons dit plus haut, que la force, normale au carreau et dirigée de bas en haut, engendrée par la résistance de l'air au mouvement, peut toujours se décomposer en deux : l'une, verticale, qui soutient l'aéroplane et qu'on appelle, pour cela, composante de soulèvement; l'autre, horizontale, qui tend à s'opposer au mouvement imprimé par le moteur. Quel que soit le poids de l'aéroplane, on conçoit qu'il est toujours possible, puisque la résistance augmente proportionnellement au carré de la vitesse, de donner à la composante de soulèvement une valeur capable d'équilibrer ce poids : il suffit d'obtenir du moteur une vitesse de propulsion suffisante,

la propulsion accompagnant la sustentation, et réciproquement, remarquons-le bien, c'est-à-dire que, si la propulsion vient à manquer, il n'y a plus de sustentation. On conçoit aussi, toujours en s'appuyant sur les lois de la résistance de l'air, que la force de propulsion nécessaire pour mettre l'aéroplane en mouvement, ainsi que la puissance du moteur, sont d'autant plus faibles que la surface de sustentation, c'est-à-dire la surface du carreau, est plus grande et que l'angle d'attaque est plus petit.

La puissance du moteur et la force de propulsion pouvant ainsi être réduites à volonté, on peut se demander pourquoi, alors, le problème du plus lourd que l'air n'est pas résolu depuis longtemps.

D'abord, il n'est pas prudent de réduire par trop l'angle d'attaque : la moindre embardée pourrait tout faire chavirer. Il est donc nécessaire de donner à cet angle une valeur assez grande; mais, dans ces conditions, la composante de soulèvement diminue très vite, de sorte qu'il devient indispensable d'augmenter la voilure, c'est-à-dire la surface de sustentation de l'aéroplane, dans de grandes proportions, ce qui alourdit considérablement l'appareil. Ensuite, l'adjonction à la surface de sustentation d'une nacelle, d'un moteur, de deux gouvernails au moins, le premier, gouvernail de direction, vertical, le second, gouvernail de profondeur, horizontal, faisant fonction de parachute et, par suite, servant à modérer l'atterrissage, change complètement les conditions du problème : tous ces accessoires, d'ailleurs indispensables, font naître des résistances considérables, dont la somme s'ajoute à la résistance de la voilure. Conclusion : le moteur nécessaire à la marche et à la sustentation d'un aéroplane doit posséder une puissance qui ne peut pas être abaissée au-dessous d'une certaine limite relativement à son poids. On admet, en général, que cette puissance doit être telle que le poids du cheval n'excède pas 10 à 12 kilogrammes.

Or, des moteurs aussi légers, nous l'avons déjà dit, n'existaient pas il y a quelques années, ce qui explique pourquoi, jusqu'à ces derniers temps, il a été impossible de construire un aéroplane capable de s'élever en l'air, ne fût-ce que pendant quelques secondes. Mais, actuellement, les conditions ont changé. En 1890, en effet, d'après O. Chanute, l'ingénieur américain bien connu, le plus léger moteur à vapeur pesait un peu plus de 27 kilogrammes par cheval; pour un moteur à pétrole,

le poids minimum du cheval était de 40 kilogrammes; pour un moteur électrique, de 59 kilogrammes. En 1900, le poids minimum du cheval n'est plus, pour un moteur à vapeur (Maxim), que de 3,6 kilogrammes; pour un moteur à pétrole (Langley), 3,2 kilogrammes; pour un moteur électrique (Hargrave), 4,5 kilogrammes. On comprend alors que, dans l'intervalle de ces dix années, des ingénieurs aussi avisés que MM. H. Maxim et Ader, aient jugé pouvoir se consacrer à l'aviation et aient entrepris la construction d'aéroplanes dignes du nom de machines volantes, c'est-à-dire capables d'emporter dans les airs un ou plusieurs voyageurs dans des conditions convenables de sécurité, de stabilité et de rapidité. On va voir que, seules, des circonstances fortuites (autant du moins qu'on peut en juger) ont empêché d'obtenir des résultats nettement décisifs.

L'aéroplane de Maxim était formé, à l'origine, d'une surface sustentatrice plane de $14^m,64$ de large, prolongée par des ailes fixes de 11 mètres chacune. Au-dessous se trouvaient cinq paires d'ailes superposées, d'égale amplitude, fixes, inclinées d'environ 12 degrés, qui assuraient, avec la voilure proprement dite, la sustentation de la machine. Mais, d'après Maxim, pour qu'un aéroplane de ce genre puisse être considéré comme véritablement pratique, il doit emporter au moins trois voyageurs : un pour la manœuvre des gouvernails verticaux, un autre pour celle des gouvernails horizontaux, le troisième étant employé à la surveillance et au fonctionnement du moteur et de ses accessoires. D'un autre côté, le poids des voyageurs ne doit être qu'une faible partie de celui de la machine. Par suite, Maxim fut amené, dans ses derniers essais, à amplifier considérablement les dimensions de son aéroplane : il lui donna $30^m,50$ de long, du gouvernail-avant au gouvernail-arrière, $26^m,6$ de large, $10^m,67$ de haut, le poids total de la machine ainsi constituée étant de près de 3 200 kilogrammes.

La machine à vapeur choisie comme moteur dut, alors, avoir une force de 363 chevaux et on la construisit assez légère pour que le cheval correspondît à un poids de 14,4 kilogrammes, et cela pour un trajet d'une durée de 10 heures. Ce moteur actionnait deux hélices propulsives tournant à raison de 400 tours à la minute, d'où une force de traction de 907 kilogrammes, ce qui, en raison de l'inclinaison des plans de sustentation, donnait naissance à une composante de soulèvement de 4 534 kilo-

grammes, plus que suffisante, par conséquent, et à une vitesse propre d'environ 64 kilomètres à l'heure, soit 18 mètres par seconde.

La chaudière, chauffée à la gazoline, était portée par le plancher de la nacelle. Quant au moteur proprement dit, il était établi sur un bâti d'environ 1^{m},25 de haut, afin de lui permettre d'atteindre le niveau nécessaire pour actionner les arbres des hélices. Pour assurer une marche de longue durée, sans avoir besoin de renouveler la provision d'eau, la vapeur était condensée dans des tubes très légers et très minces, le refroidissement se faisant au simple contact de l'air, que la marche de la machine devait renouveler à chaque instant. Ces tubes servaient aussi à renforcer la construction et formaient une partie des cadres de sustentation.

En septembre 1894, Maxim tenta un essai définitif: l'aéroplane fut placé sur des rails d'une longueur de 600 mètres, afin de pouvoir lui donner une vitesse suffisante pour planer. On eut l'idée d'empêcher tout soulèvement prématuré et, aussi, de mesurer la force de soulèvement, en disposant au-dessus de ces rails deux contre-rails de 200 mètres de longueur. L'expérience réussit incontestablement dans sa partie essentielle, puisque les contre-rails cédèrent sous l'effort. Malheureusement, l'appareil fut sérieusement avarié par suite de la rupture d'un essieu. Depuis, les choses en sont restées là.

L'*avión* d'Ader, que tout le monde a pu voir à l'Exposition universelle, a une voilure formée de deux ailes fixes et concaves, semblables à celles de la chauve-souris. Cette concavité a pour but d'augmenter la composante de soulèvement (c'est pour la même raison que l'on donne de l'embue aux voiles des navires) et la courbure en a été établie d'après une loi qui est le fruit des longues études de l'éminent ingénieur sur le vol des oiseaux et les organes de ce vol. Ader a, en effet, constaté que la Nature avait adopté, pour ces organes, une courbe géométrique spéciale bien définie, une spirale logarithmique qui se développe de l'avant à l'arrière dans le sens de la translation. Chaque plume, prise séparément, semble obéir à la même loi : la courbure est plus ou moins accentuée suivant la charge des ailes, mais la spirale se retrouve toujours et partout, qu'il s'agisse d'une aile d'oiseau, de chauve-souris ou de mouche. Cette loi, qui paraît bien établie, nous semble digne d'attirer l'attention des aviateurs.

L'avion doit donc forcément offrir une ressemblance générale avec le corps d'un oiseau aux ailes déployées. La copie n'est pas servile, en ce sens que les ailes de cet aéroplane ne sont point composées de plumes artificielles, formées elles-mêmes de barbes, mais, en revanche, elles reproduisent les ailes de l'oiseau, surtout par la répartition des résistances. Leurs charpentes, faites de fibres de bambous encollées, sont creuses, ce qui les rend très rigides et très légères; des tirans en fil d'acier, véritables tendons, les maintiennent en position; les membranes servant de points d'appui dans l'air sont en soie. Articulées, d'ailleurs, en toutes leurs parties, ces ailes peuvent se replier complètement, soit pour les besoins de la manœuvre, soit pour permettre de donner à l'appareil, au repos, le plus petit volume possible. Enfin, elles sont mobiles à l'épaule, de l'avant à l'arrière, ce qui permet de déplacer à volonté le centre de gravité de l'avion.

Deux hélices propulsives, à quatre branches, sont placées à l'avant de l'appareil. Indépendantes l'une de l'autre et tournant en sens inverse presque dans le même plan, elles sont construites avec de la fibre de bambou, ce qui les rend à la fois légères et rigides, et, comme chacune d'elles est actionnée par un moteur particulier, on peut ralentir l'une ou l'autre à volonté, de sorte qu'elles concourent à la direction, de concert avec un gouvernail indépendant, situé à l'arrière. C'est le pilote qui, caché derrière un coupe-vent, manœuvre le gouvernail, au moyen de pédales. Trois ou quatre boutons ou manettes, placés à portée de la main, suffisent à toutes les autres manœuvres.

Comme Maxim, Ader a préféré les moteurs à vapeur à tous les autres. Chacun des deux moteurs de l'avion est à quatre cylindres et à double expansion. Le générateur étant tubulaire, la vaporisation de l'eau est presque instantanée, et, comme toutes les issues sont fermées à la vapeur, la pression monte d'une atmosphère par seconde. Un condenseur à air, comme celui de Maxim, placé au sommet de l'avion, permet de récupérer la totalité de l'eau, sans perte aucune.

Chaque moteur fournit une force de 20 chevaux. Toutes les pièces ont été taillées dans des blocs d'acier forgé, et, comme tout ce qui était susceptible d'être évidé l'a été, le poids total du générateur, de la machine et du condenseur n'est, d'après Ader, que d'environ 3 kilogrammes par cheval. Quant au poids total

de l'avion, avec sa charge complète et une provision suffisante d'alcool méthylique, qui sert de combustible, il ne dépasse pas 500 kilogrammes.

Il serait intéressant de connaître, pour cet aéroplane comme pour celui de Maxim, la résistance propre de la nacelle, avec le moteur et tous les accessoires. Renard a, en effet, démontré mathématiquement que, pour une vitesse donnée : 1° la puissance nécessaire à la marche d'un aéroplane est minimum lorsque la résistance de la nacelle et des accessoires égale le tiers de la résistance de la voilure; 2° la force propulsive nécessaire à la marche d'un aéroplane est minimum lorsque la résistance de la nacelle égale la résistance de la voilure. Mais, comme nous l'avons montré plus haut, il est impossible, actuellement, de calculer à l'avance, avec une suffisante approximation, la résistance des diverses parties d'un aéroplane, et quant aux mesures directes, elles offrent toujours de grandes difficultés. Aussi ces beaux théorèmes restent-ils, pour l'instant, sans application.

Quoi qu'il en soit, une grande piste circulaire de 450 mètres de diamètre et de 40 mètres de largeur (bien préférable à une piste droite, forcément limitée et, par suite, limitant l'élan) ayant été établie sur le champ de manœuvres de Satory, le 14 octobre 1897, Ader prit place sur sa machine et la mit en marche. Celle-ci, montée sur roues et les ailes déployées, parcourut d'abord la piste à une vitesse modérée; progressivement, cette vitesse s'accrut : on vit les roues quitter le sol, ce qui prouve incontestablement que la machine était capable de voler; puis, l'avion vira légèrement pour s'orienter contre le vent. Malheureusement, à cet instant, une rafale survint : Ader, craignant d'être entraîné, ralentit la marche et, aussitôt, les roues touchèrent terre de nouveau. Mais ces roues, au lieu d'être folles, étaient fixes, et comme l'appareil avait pris une position oblique par rapport au sens de sa translation, elles ne purent plus rouler et accrochèrent le sol. L'extrémité d'une des ailes heurta alors la piste et se brisa : la machine versa, les propulseurs furent fracassés. L'expérience ainsi interrompue n'a pas été reprise.

D'autres aviateurs, Langley en 1896, V. Tatin et Ch. Richet, en 1897, ont obtenu des résultats qui, à première vue, paraissent plus satisfaisans.

L'aéroplane de Langley était, en majeure partie, en acier. Néanmoins, il rentrait dans sa construction assez de matériaux

plus légers pour que la densité de l'ensemble fût voisine de l'unité. L'envergure des surfaces de sustentation, en soie et légèrement courbées, était de 4m,27; la longueur de l'aéroplane dépassait 4m,50. Une machine à vapeur très légère, d'une puissance approximative d'un cheval, actionnait deux hélices de 1m,22 de diamètre, tournant à raison de 1 000 tours par minute, placées l'une à l'avant, l'autre à l'arrière du corps de l'appareil. Le combustible était de la gazoline, transformée en gaz avant sa combustion. Le poids total de la machine, y compris celui du combustible et de l'eau, était de 13,6 kilogrammes.

Lancé d'une hauteur de huit mètres au-dessus du Potomac, cet aéroplane put, sous la seule impulsion de son moteur, marcher contre le vent, s'élevant lentement et sans secousses. Décrivant de grandes courbes en s'approchant d'un promontoire voisin et boisé, qu'il franchit néanmoins, il passa sans encombre au-dessus des arbres les plus élevés et descendit lentement, de l'autre côté de ce promontoire, à 276 mètres de distance du point de départ, au bout d'une minute trois secondes, après avoir parcouru dans sa course une longueur totale de 900 mètres environ.

Quant à l'aéroplane de V. Tatin et Ch. Richet, il consistait essentiellement en une carcasse de bois de sapin munie d'une queue et de deux ailes fixes, de 8 mètres carrés de surface et d'une envergure de 6m,60. Le moteur était encore une petite machine à vapeur d'une puissance de 4/3 de cheval, actionnant deux hélices placées l'une à l'avant, l'autre à l'arrière du corps de l'appareil, hélices qui tournaient en sens inverse l'une de l'autre. Tout l'aéroplane ne pesait pas plus de 33 kilogrammes, y compris les quantités d'eau et de charbon nécessaires pour une course de 5 kilomètres.

Il n'alla pas si loin! Lancé du haut d'une falaise avec une vitesse horizontale de 18 mètres par seconde, vitesse qu'on obtenait en le faisant descendre le long d'une piste convenablement inclinée, en même temps qu'on actionnait les hélices, ce volateur a pu, en juin 1897, sous un angle d'attaque de 2 à 3 degrés, parcourir dans l'air, en ligne horizontale, 140 mètres, mais jamais plus. Il était, évidemment, mal équilibré.

Gardons-nous d'ailleurs de conclure, après cet exposé, à la supériorité des aéroplanes Langley ou Tatin sur les machines volantes de Maxim et d'Ader. Il y a, dit avec raison R. Soreau,

entre les premiers et les seconds, la même différence qu'entre les locomotives à moteur très léger que l'on met entre les mains des enfans et les locomotives des voies ferrées. Les expériences faites avec des aéroplanes-oiseaux, comme on peut appeler ceux de Langley et de Tatin (avec d'autant plus de raison que le poids du volateur Tatin est celui des plus gros volateurs animés), montrent simplement que la solution du problème de l'aviation est plus facile avec de petits appareils qu'avec des gros. Mais qu'importe au public? C'est la question des aéroplanes-navires, comme ceux de Maxim et d'Ader, qui, seule, l'intéresse, car, ce qu'il lui faut, c'est une machine capable de transporter des voyageurs à travers les airs, dans des conditions raisonnables de sécurité, de vitesse et de durée. La seule conclusion à tirer de ce qui précède, c'est que, si l'avenir de la navigation aérienne est dans l'aviation, l'aéroplane semble déjà le genre d'appareil sur lequel on peut le plus compter.

Mais, dira-t-on, les hélicoptères, les orthoptères, doivent-ils être condamnés pour toujours?

On peut d'abord objecter aux hélicoptères que la théorie de l'hélice est encore à faire; qu'ensuite, le jour où elle sera faite, ce système de locomotion aérienne sera probablement toujours inférieur à l'aéroplane. Comme le fait encore remarquer R. Soreau, avec un jeu d'hélices verticales et horizontales, la propulsion pourra singulièrement troubler l'action des hélices sustentatrices; de plus, ces dernières agiront comme des aéroplanes de formes compliquées qui auront, sur la voilure immobile des aéroplanes ordinaires, l'inconvénient d'exiger des calculs très délicats; à l'atterrissage, elles priveront la machine et les passagers du parachute formé par une grande voilure. Si les hélices sont inclinées, alors la sécurité sera plus que précaire.

Passons aux orthoptères.

Ce système de locomotion aérienne a toujours passionné un grand nombre d'aviateurs, parce que, disent-ils, l'homme doit chercher à imiter la Nature.

Observons d'abord que, si l'étude de la Nature est la seule féconde en résultats, il ne s'ensuit pas forcément qu'il en soit de même de son imitation. L'industrie humaine emploie, en général, des moyens radicalement différens de ceux que nous voyons employer par la Nature : ainsi, la locomotion sur terre a été portée jusqu'à la perfection, non en réalisant un cheval auto-

mate, mais en transformant le mouvement de va-et-vient d'un piston mû par la vapeur en un mouvement de rotation.

Remarquons ensuite que, chez les moteurs animés, c'est par des phénomènes de disposition inconsciente que la force motrice est transmise, instantanément et avec des variations à l'infini, aux innombrables muscles qui la mettent en œuvre. Tout moteur de ce genre, dit Espitallier, constitue une machine qui se règle d'elle-même, une machine automatique instinctive, et cette régulation se fait sentir, jusque dans les parties les plus infimes, avec une promptitude et une sensibilité telles qu'il faut renoncer à copier le modèle sous ce rapport. On ne pourra donc, si l'on veut absolument imiter la Nature, qu'obtenir une imitation plus apparente que réelle, une approximation plus ou moins grossière, car il manquera toujours à cette imitation l'admirable adaptation et l'infinie souplesse des organes de la machine animée. Que si l'on supprime ces dernières qualités, pourtant essentielles, il ne reste plus qu'un moteur d'un faible rendement, compliqué d'organes sans nombre. C'est pour cela que toutes les tentatives faites avec des orthoptères ont piteusement échoué.

Ne demandons à la Mécanique que ce qu'elle peut donner. Au lieu d'organes complexes, auxquels il faut distribuer la force, laissons cette science réduire et décomposer en élémens simples, par les moyens qui lui sont propres, le problème de l'aviation.

D'ailleurs, en admettant comme un dogme l'imitation de la Nature, quel genre de volateurs imiter? La mouche, le moineau ou l'aigle?

Si les volateurs animés et de petite taille, comme le moineau, pratiquent surtout le vol ramé, c'est-à-dire, sont, en somme, de véritables orthoptères, en revanche l'observation a démontré que les volateurs animés de grande taille, comme l'aigle, pratiquent de préférence le vol à la voile, se servant de leurs ailes comme d'une surface aéroplane. En outre, tout le monde n'est pas d'accord sur la différence essentielle de ces deux genres de vol et sur l'irréductibilité absolue du premier au second. Pour beaucoup d'aviateurs, l'abaissée et la relevée de l'aile ont simplement pour effet de permettre à l'oiseau la sustentation, en même temps qu'elles fournissent une composante de propulsion qui entretient la vitesse acquise. Quant à cette vitesse, si, d'après Marey et son école, elle est particulièrement due au coup de rame que donne l'aile à la fin de l'abaissée quand elle se porte en arrière, R. So-

reau pense, au contraire, qu'elle est surtout due à la projection de l'aile en avant au moment de l'abaissée, projection assez forte, non seulement pour entraîner les ailes par rapport au corps, mais aussi pour faire propulser en avant l'ensemble de l'animal. En ce qui concerne le rôle de la queue, on est d'accord pour la considérer comme un gouvernail de profondeur, destiné à compenser, suivant qu'elle s'étale ou se ferme, s'incline ou se relève, les variations de la surface sustentatrice.

Cependant, si R. Soreau et la plupart des aviateurs ne veulent pas entendre parler des orthoptères, d'autres, comme Lapointe, restent sur la réserve. En somme, la question n'est pas mûre. Mais, alors, n'est-il pas évident que, dans ces conditions, l'aéroplane s'impose par le raisonnement comme par l'expérience? simplicité, sécurité, rapidité, tout ne se trouve-t-il pas réuni en lui? sa mise en marche, avec les moteurs actuels, n'est-elle pas, après ce que nous avons dit plus haut, une opération faisable? A la réflexion, d'ailleurs, on comprend difficilement comment on pourrait continuer à accorder une importance primordiale au rôle que joue la puissance de la force motrice dans les appareils d'aviation. Peut-on sérieusement admettre qu'un albatros, qui plane des journées entières au-dessus de l'Océan, sans trêve ni repos, avec une sardine dans le ventre, dispose d'une machine de la force de plusieurs chevaux?

En résumé, le problème de l'aviation au moyen des aéroplanes doit, aujourd'hui, être considéré comme résolu au point de vue dynamique. A cette heure, c'est une question d'équilibre, une question de statique, qui se pose et, malheureusement, tout semble indiquer que cette seconde partie du problème sera beaucoup plus difficile à mener à bien que la première. Pourquoi? c'est ce qu'il est facile de comprendre.

Si l'air était un fluide entraîné en masse d'un mouvement uniforme, la stabilité longitudinale d'un aéroplane serait assez facile à obtenir : les variations inévitables d'inclinaison de la surface de sustentation, variations qui ont pour effet de changer, à chaque instant, la position du centre de pression, n'entraîneraient que de légères oscillations qu'on pourrait aisément amortir. Il suffirait, par exemple, comme nous avons vu que l'a fait Maxim, de remplacer la surface sustentatrice unique par plusieurs surfaces de sustentation superposées, ce qui aurait pour effet d'éloigner le centre de pression du centre de gravité (quoique,

chez l'oiseau, le centre de pression soit toujours très voisin du centre de gravité). Mais l'air est le siège d'embardées répétées et violentes, dirigées dans tous les sens, qui engendrent des oscillations heurtées très dangereuses. A côté de la stabilité longitudinale, il y a donc lieu de se préoccuper de la stabilité transversale. Or, pour l'instant, on ne connaît aucun dispositif mécanique capable de défendre l'aéroplane contre les embardées qui peuvent l'assaillir de côté, à moins d'attacher à la surface sustentatrice la vessie tant dédaignée de Charles.

Il est certain, en effet, que la stabilité et la sécurité, si précaires dans les aéroplanes, seraient admirablement assurées par l'emploi du ballon comme sustentateur. Aussi, nombre d'aviateurs ont-ils songé, depuis longtemps, à l'emploi de systèmes mixtes, ballons-aéroplanes, ballons-orthoptères, etc. Seulement, en ce qui concerne les ballons-aéroplanes, n'est-il pas évident que de pareilles machines ne seront jamais que des ballons surchargés, c'est-à-dire établis dans les pires conditions au point de vue de la vitesse? Mieux vaudrait des ballons-orthoptères, comme celui que propose le docteur Jaguaribe, si, comme on l'a vu plus haut, la question des orthoptères était plus complètement élucidée. A n'importe quel système mixte, on doit donc préférer, sans conteste, les ballons ordinaires. Mais, comme nous l'avons démontré, c'est une absurdité de compter sur eux pour la solution pratique du problème de la navigation aérienne. Conclusion : ou cette navigation, telle que nous la concevons, n'est qu'un rêve irréalisable, ou son avenir est dans l'aviation, dans l'aviation seule. Reste à décider si le problème de l'aviation, tel qu'il se pose à l'heure actuelle, doit être résolu dans le silence du cabinet. La réponse s'impose d'elle-même: c'est en plein air, en pleine lumière, qu'on doit chercher une solution, s'il y en a une.

Cela, quelques bons esprits le pensent depuis longues années, et c'est, en somme, ce qu'ont pensé tous les hommes volans, depuis Olivier de Malmesbury jusqu'au marquis de Bacqueville, en passant par Léonard de Vinci. Pourquoi, écrivait H. de Graffigny, l'homme n'essaierait-il pas d'apprendre à voler, comme il a essayé et a appris à nager? Laissons de côté, pour l'instant, ajoute-t-il, toutes ces machines volantes compliquées dont aucune n'a donné de résultats bien sérieux et, après avoir répété à l'aide d'un appareil sustentateur quelconque, aussi simple que possible,

les différentes manœuvres du vol plané et les avoir réussies, adaptons à cet appareil un moteur suffisant pour essayer de pratiquer le vol à la voile.

Au fond, cela revient à se préoccuper d'abord de la partie statique du problème, la solution dynamique ne faisant aucun doute, et quant à combattre cette façon de procéder en alléguant la médiocrité de nos connaissances sur la Mécanique des gaz, on peut faire observer que l'homme a nagé avant de connaître la Mécanique des liquides et de construire des bateaux lui permettant de traverser l'Océan avec toutes les conditions de stabilité, de sécurité et de vitesse désirables.

C'est un savant allemand, Otto Lilienthal, qui a eu le premier l'honneur d'expérimenter sérieusement cette méthode.

Conformément à ce que nous venons d'exposer, les expériences de ce nouvel émule de Dédale étaient simplement destinées à apprendre à l'homme la pratique du vol plané, c'est-à-dire du genre de vol dans lequel l'oiseau, après avoir éteint ses battemens d'une façon progressive et complète, se laisse glisser sur l'air, les ailes, immobiles et largement étendues, formant un parachute incliné sur la direction du vent qui, par sa pression, suffit à les soutenir.

L'appareil sustentateur employé, construit en toile, avec une ossature en acier, avait à peu près, comme l'avion d'Ader, la forme d'une chauve-souris. Les ailes, d'une envergure de 7 mètres et d'une largeur de $2^{m},50$, étaient constituées par deux surfaces courbes, dont la concavité regardait le sol et était calculée de façon à augmenter dans le rapport de 3 à 7 la sustentation qu'auraient donnée des surfaces entièrement planes. Pouvant s'abaisser ou se relever à volonté, sans pour cela être battantes, ces ailes se raccordaient du milieu jusqu'à l'arrière; mais, à l'avant, elles étaient séparées par une large échancrure où se plaçait l'aviateur, qui s'appuyait par les bras dans des gouttières garnies, tandis que ses mains tenaient solidement une barre transversale. Une queue était adaptée à l'appareil; elle était formée de deux gouvernails : l'un vertical, de forme ovale, servait à prendre le vent et à faire virer la machine quand il changeait; l'autre, horizontal, utile surtout pour l'atterrissage, empêchait l'appareil de plonger en avant. Tout l'ensemble pesait 20 kilogrammes; mais, avec le poids de l'aviateur, le poids total à porter s'élevait à 100 kilogrammes environ pour une surface

de sustentation de 14 mètres carrés. Il n'y avait, bien entendu, aucun moteur.

Pour arriver, avec ce *planeur*, comme Lilienthal appelait cette machine, à pratiquer le vol plané, on court contre le vent en abaissant les ailes et en descendant la pente douce d'une colline de 30 mètres de hauteur environ. Quand on juge la vitesse acquise suffisante, on relève légèrement la surface de sustentation, de manière à la rendre à peu près horizontale. Une fois dans l'air, pendant le planement descendant, on cherche, par tâtonnement, à donner au centre de gravité de toute la masse une position telle que l'appareil soit projeté rapidement en avant, mais descende aussi peu que possible. Le difficile est de maintenir son équilibre : comme le vent frappe la partie supérieure des ailes, il faut toujours porter les pieds en avant, de façon à forcer le planeur à remonter contre le vent; dans le cas contraire, en effet, l'appareil tendrait à tomber, en piquant une tête en avant.

Grâce à cette façon de manœuvrer, Lilienthal, dans les deux mille voyages aériens qu'il a effectués, a pu parcourir, sans toucher terre, des distances de 300 à 366 mètres, quelquefois avec une vitesse de 15 mètres par seconde, soit 54 kilomètres à l'heure, le plus souvent avec une vitesse de 9 mètres par seconde, soit 32 kilomètres à l'heure. Avec un vent debout de 4 à 5 mètres à la seconde, la composante de soulèvement était de 118 kilogrammes et la chute de $0^m,50$ par seconde, seulement.

Dans certaines circonstances spécialement favorables, Lilienthal put s'élever, pendant le trajet, à un niveau supérieur à celui du point de départ. Il réussit même quelquefois, en déplaçant le centre de gravité sur l'un ou l'autre côté, par un mouvement d'extension de ses jambes, à dévier la trajectoire de son vol et il arriva même à ce résultat merveilleux de revenir, pendant un certain temps, vers son point de départ.

Aussi, encouragé par le succès, se préparait-il, après avoir préalablement adapté à son planeur un moteur très léger, à passer à la pratique du vol à la voile, dont l'importance est considérable, puisque c'est ce genre de locomotion qui permet aux condors, aux vautours, aux albatros, etc., le mouvement de translation le plus rapide et le plus prolongé pour le minimum d'effort musculaire, l'animal, afin d'utiliser, pour entretenir sa

vitesse, l'énergie qu'il trouve dans les mouvemens de l'air, se bornant à imprimer à son corps un léger balancement, lent et irrégulier, sans qu'on puisse saisir le moindre frémissement des plumes des ailes ou de la queue. Malheureusement, le 9 août 1896, dans une expérience de planement avec un nouvel appareil, plus compliqué que le précédent, une forte embardée, que Lilienthal ne réussit pas à contre-balancer, inclina son appareil de sorte que le vent le frappait en dessus : l'infortuné expérimentateur, tombant d'une hauteur de 80 mètres, se brisa les reins et expira quelques heures après cette terrible chute.

En septembre 1899, un élève de Lilienthal, l'ingénieur Percy S. Pilcher, mourait à peu près dans les mêmes conditions, par suite d'un accident arrivé à son planeur. Mais ces deux catastrophes, se succédant à si court intervalle, n'ont pas empêché les disciples du maître de suivre la voie qu'il avait tracée.

Les essais les plus intéressans dans ce genre sont certainement ceux d'O. Chanute. Tout en conservant la même méthode générale, ce savant aviateur, après avoir écarté comme dangereuses les machines genre Lilienthal, a renversé le principe dont l'aviateur allemand avait fait dépendre le maintien de son équilibre dans l'air. Dans le système Chanute, l'expérimentateur reste tranquillement assis dans sa machine au lieu de projeter ses pieds en avant, sauf, bien entendu, les mouvemens nécessaires pour gouverner ou atterrir; mais un mécanisme moteur est ajouté au planeur pour déplacer les ailes automatiquement, de façon à rétablir l'angle d'attaque et, par suite, l'équilibre longitudinal quand celui-ci est compromis par les embardées de l'air. Quant à la surface sustentatrice, elle est constituée tantôt par des ailes multiples, tantôt par deux grandes surfaces de sustentation superposées, ayant la forme de vastes rectangles légèrement bombés.

Il n'y a pas de sensation plus délicieuse, dit O. Chanute, que celle du vol dans l'air. Toutes les facultés sont en éveil; le mouvement est doux et élastique à un degré surprenant. La machine répond instantanément au plus petit mouvement de l'opérateur; l'air se précipite dans ses oreilles; arbres et buissons fuient sous lui. Il n'y a pas de sport aussi enivrant! Mais la prudence, le sang-froid et la décision sont, au plus haut degré, indispensables. Si, grâce au mécanisme automatique, l'équilibre longitudinal se rétablit de lui-même malgré les variations du vent, il n'en est

pas de même quand celui-ci, soufflant latéralement, tend à faire chavirer l'appareil. L'expérience montre qu'alors aucun dispositif mécanique n'est nécessaire pour redresser le planeur : il suffit de projeter brusquement les pieds du côté soulevé, mouvement qui est juste l'opposé de celui qu'on ferait instinctivement sur terre, mais qui, avec un peu d'exercice, devient une seconde nature. Seulement, il faut agir rapidement, le vent, pas plus que la pesanteur, ne permettant de longues réflexions.

En cherchant avant tout à assurer la stabilité et la sécurité des appareils planeurs, avant de songer à leur appliquer un moteur, nul doute, pense Chanute, qu'on n'arrive d'ici peu à pouvoir effectuer dans l'air des trajets d'au moins 1 500 mètres. Ce serait déjà un beau résultat, et qui nous dit, d'ailleurs, que, d'ici quelques années, ce genre d'expériences, au lieu de ne constituer qu'un simple sport, ne finira pas par nous donner la solution complète du grand problème de l'aviation ?

III

Si nous jetons maintenant un coup d'œil d'ensemble sur le chemin parcouru par l'Aéronautique, depuis ses origines jusqu'à nos jours, nous constaterons que, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, les efforts des chercheurs, dans le domaine du plus lourd comme dans celui du plus léger que l'air, furent infructueux. Mais ne serait-il pas injuste de ne pas reconnaître que ces efforts contribuèrent à créer un ordre spécial de préoccupations auxquelles nous sommes certainement redevables de la découverte des Montgolfier ? Dans le profond saisissement causé par l'expérience d'Annonay et les voyages audacieux de Pilâtre de Rozier et Charles, tout le monde crut le problème de la navigation aérienne résolu ou sur le point de l'être. Le XIXe siècle s'est tout entier écoulé, et la solution reste encore à trouver. Aucune découverte sensationnelle de nature à frapper fortement l'imagination n'a surgi pendant cette longue période. Mais, sérieusement, faut-il compter pour rien cette somme importante de perfectionnemens et de progrès réalisés dont nous avons essayé, dans ces quelques pages, de donner une idée aussi exacte que possible ?

Les fondateurs de l'Aéro-Club de France ne l'ont pas pensé. Les membres de ce club n'ont pas la prétention de faire œuvre de science ; ils jugent qu'ils n'ont pas à se prononcer sur les mé-

rites respectifs des volateurs et des ballons; ils ne veulent encourager ni ne décourager personne. Mais, étant donné que, jusqu'ici, le plus lourd que l'air n'a rien fait et que le plus léger, seul, a fait quelque chose, ils ont prudemment décidé de se servir, pour la navigation aérienne, des aérostats tels qu'ils sont, estimant qu'un emploi fréquent, prolongé et rationnel de ces appareils conduirait nécessairement à les perfectionner, soit au point de vue de leur construction, soit au point de vue de leur maniement. Les résultats des concours d'Aérostation de l'Exposition universelle ont montré l'exactitude de ces vues.

Quatorze concours de quatre espèces différentes, plus de cent soixante ascensions, la plupart fort remarquables, effectuées sans aucun accident de machine ni de personne, les principaux records battus par ceux-là mêmes qui les détenaient, tel est, déclare le colonel Renard, le bilan des concours aéronautiques de Vincennes.

En altitude, Jacques Balsan et Louis Godard ont dépassé 8 000 mètres (le docteur Berson restant toujours le champion du monde pour son ascension de 9 156 mètres, du 4 décembre 1894), et il est maintenant prouvé qu'on peut braver la raréfaction de l'air et les basses températures des hautes régions atmosphériques, au moins jusqu'à 9 000 mètres. Il est même probable que l'emploi de l'oxygène liquéfié, que propose Cailletet, permettra sous peu d'atteindre et de dépasser l'altitude de 10 000 mètres.

Mais il y a mieux.

Pour qu'un ballon puisse s'élever, il faut dépenser du lest et, en même temps, par suite de la diminution de la pression atmosphérique, on perd du gaz; pour qu'il puisse descendre, il faut dépenser du gaz et, afin de modérer la descente, il faut perdre du lest. Si, une fois dans une zone favorable, on se contente de suivre le lit du vent, le soleil, la pluie, etc., font toujours dépenser du lest ou perdre du gaz. Évidemment, priver à la fois un ballon de son lest et de son gaz est une façon de naviguer absurde avec un ballon ordinaire, absurde même avec un dirigeable, car, dans ce cas, vouloir obstinément, pour éviter ces pertes, maintenir un ballon de ce genre toujours à la même hauteur, serait se priver bénévolement du profit que l'on pourrait retirer des variations de la vitesse du vent avec l'altitude. Malheureusement, on ne connaît encore aucun moyen pratique de remédier d'une façon absolue à la *double saignée* faite ainsi

continuellement à un aérostat. Aussi, jusqu'à ces dernières années, la durée des plus longues ascensions en ballon libre, sans escale, n'avait jamais dépassé vingt-deux heures.

Mais, grâce à l'impulsion donnée par l'Aéro-Club, de sérieux progrès ont été réalisés dans l'économie du lest et du gaz. Déjà, en 1897, Godard et Surcouf avaient exécuté, en ballon libre, sans escale, au-dessus des plaines de l'Allemagne du Nord, un voyage de vingt-quatre heures, sur une longueur de 1 600 kilomètres. En 1899, on fait mieux encore : MM. Mallet et de Castillon de Saint-Victor battent ce record en voyageant en ballon libre pendant vingt-neuf heures. Enfin, le 7 octobre 1900, MM. de la Vaulx et de Castillon de Saint-Victor, tous les deux membres de l'Aéro-Club de France, ont battu les records précédens, au point de vue de la durée et de la distance : en 35 h. 45, ils ont pu franchir la distance de 1 925 kilomètres qui sépare Kief de Paris, leur point de départ, ce qui correspond à une vitesse moyenne de 54 kilomètres à l'heure, environ.

Ainsi, malgré la double dépense de lest et de gaz, dépense inévitable, il est établi aujourd'hui qu'à l'aide d'un vent favorable, on peut, avec un aérostat bien construit et bien dirigé, parcourir près de cinq cents lieues en trente-cinq ou trente-six heures à peu près. En tout cas, ce qu'on peut toujours faire, dans des conditions atmosphériques normales, c'est se maintenir en l'air trente-six heures de suite. Aucun des hardis aérostatiers du siège de Paris n'eût cru possible un pareil tour de force ! La conquête du Pôle Nord, la traversée du Sahara, celle de la Méditerranée, en ballon libre, sont peut-être, quoi qu'on en pense, des entreprises réalisables, actuellement !

L'Aéro-Club de France a le droit d'être fier des prouesses de ses membres. Lui aussi peut affirmer que, dans la mémorable année 1900, il a bien mérité de la Science.

P. Banet-Rivet.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : Reprise de *Patrie*, drame en cinq actes et huit tableaux par M. Victorien Sardou, — Gymnase : *La Bourse ou la Vie*, comédie en quatre actes par M. Eugène Capus. — Théâtre-Antoine : *Les Remplaçantes*, comédie en trois actes par M. Eugène Brieux.

La Comédie-Française est enfin rentrée chez elle ; aussitôt elle s'est remise au travail, et, après deux mois et demi d'efforts, elle nous donne une reprise. Le célèbre drame historique de M. Sardou avait été joué en 1869 à la Porte-Saint-Martin avec un succès considérable. La Comédie comptait le reprendre, l'été dernier, à titre de pièce dite « d'Exposition. » Mais il y a moyen de justifier la présence de cet ouvrage au répertoire de la Comédie-Française en dehors même du temps d'Exposition. C'est un excellent spécimen de drame romantique. Il a beau n'avoir été représenté qu'en 1869, en réalité il nous reporte à quarante années par delà. Or, on peut penser ce qu'on voudra du drame romantique, quand même il n'aurait guère de place dans l'histoire de notre littérature dramatique, il en a une dans l'histoire de notre théâtre. Il doit figurer dans le « musée » de la Comédie-Française. *Hernani* et *Ruy Blas* n'en donnent pas une idée suffisamment exacte : le drame romantique n'est tout à fait lui-même que lorsqu'il est en prose. Il y a quelques années encore, la Comédie-Française reprenait volontiers les drames d'Alexandre Dumas père ; elle n'a plus de raisons de le faire, depuis qu'Alexandre Dumas fils est mort. Rien n'empêche de substituer *Patrie* à *Henri III et sa Cour* et de considérer ce drame comme un drame-type, où nous irons étudier une des applications les plus fidèles qu'on ait faites des principes du romantisme au théâtre.

Les romantiques voulaient avant tout n'être pas des classiques. Imaginez un classique mettant en œuvre le sujet de *Patrie* et faisant

agir les personnages mêmes de M. Sardou. Il n'eût pas manqué de nous montrer Rysoor hésitant entre le souci de sa vengeance et les inspirations de son patriotisme. De ce conflit de sentimens il eût fait dépendre toute l'action. M. Sardou a tenu à nous indiquer en un bout de scène que l'intérêt de ce conflit n'avait pas échappé à sa clairvoyance, et que, s'il ne le développait pas davantage et n'en tirait aucune conséquence, c'est parce qu'il ne le voulait pas, son effort devant se porter ailleurs. Imaginez quelque dramaturge de l'école allemande traitant le même sujet d'après les procédés d'*Egmont* et de *Wallenstein*. Il nous eût donné, non sans étalage indiscret d'érudition, une série de tableaux dont la juxtaposition eût formé une sorte de grande fresque historique. Mais nos romantiques connaissaient leur public français : ils le savaient prompt à s'ennuyer. C'est pourquoi ils s'empressèrent d'emprunter aux fournisseurs ordinaires des scènes du Boulevard des procédés d'un effet sûr et qui se sont trouvés d'un assez bon usage, puisque, après tant d'années, ils font encore merveille dans *Patrie*.

L'important est de tenir sans cesse la curiosité en éveil, de la renouveler à chaque instant par un coup de théâtre plus imprévu et plus saisissant. *Patrie* est, à ce point de vue, un chef-d'œuvre. Tant que le comte de Rysoor s'est borné à nous faire le tableau de la misère des Flandres et de la tyrannie du duc d'Albe, nous l'avons écouté avec patience, et parce qu'il faut bien que la pièce ait une exposition. Mais ce même Rysoor comparaît devant le grand prévôt. Il est accusé d'être resté absent de Bruxelles pendant quatre jours. Nous savons que le fait est exact. Un capitaine espagnol, en logement chez lui, est appelé en témoignage ; ce témoignage va le perdre... il le sauve ! Voilà une péripétie à laquelle nous ne nous attendions pas et qui nous fait dresser l'oreille. Rysoor apprend qu'il a été vu cette nuit dans son palais, qu'il sortait de la chambre de la comtesse, qu'il s'est battu avec un ivrogne, qu'il s'est blessé à la main. Sa surprise est grande, et la nôtre est égale à la sienne. Un homme sortait la nuit de la chambre de la comtesse. Il s'est blessé à la main. Quel était cet homme ? Quelle était cette main ? L'intrigue est engagée ; l'intérêt ne fera plus que croître jusqu'au dénouement. — Parce qu'elle déteste son mari, Dolorès court chez le duc d'Albe, et lui livre le secret des conjurés ; après quoi, et le mot à peine lâché, elle s'aperçoit que l'effet immédiat de sa dénonciation, a été de désigner pour le supplice, qui ? son amant. — Pour guider les Flamands révoltés, Rysoor a fait choix de Karloo ; juste au moment où il se réjouit de serrer sur son cœur un véritable ami, il reconnaît en lui, qui ? l'homme à la main coupée, l'amant de sa

femme. — La conjuration a été découverte, Guillaume d'Orange, à son entrée dans Bruxelles, va être écrasé ; il ne peut échapper, car le signal, un carillon joyeux, va être donné par le sonneur Jonas. Les cloches tintent. Ce n'est pas le carillon, c'est le glas. Guillaume est sauvé! — Les conjurés ont été trahis. Par qui? Il y a un traître. Quel est ce traître? Karloo voit peu à peu se circonscrire le cercle de ses recherches. Ce traître est une femme. Cette femme est celle qui a un sauf-conduit pour la porte de Lille. Et la femme qui a un sauf-conduit pour la porte de Lille, celle qui a livré les conjurés, celle qu'il a fait le serment de tuer, c'est la femme qu'il aime, c'est Dolorès! — Le moyen de s'ennuyer? On va jusqu'au bout, bon gré, mal gré, haletant et la gorge sèche.

A une action si bien machinée, il faut des personnages d'une fabrication spéciale. C'est d'abord le vieillard généreux. Sa tête blanche a soixante ans, mais son cœur en a vingt. Il aime éperdument une indigne. Vieux lion qui rugit encore, mais qui ne mord plus, il menace de tuer tout le monde et ne fait de mal à personne; et comme on comprend que son héroïsme continu exaspère les nerfs d'une femme jusqu'à la rendre follement méchante! — Le jeune premier fatal; fatal à ses amis, dont il cause tout le mal, et fatal à sa maîtresse, qu'il tuera. Un jeune premier romantique ne peut s'empêcher de tuer la femme qu'il aime, et c'est la preuve suprême qu'il puisse lui donner de son amour. — Le traître, dont le rôle peut être avantageusement tenu par une femme : Milady des *Trois Mousquetaires* ou Dolorès de *Patrie*. — Le Croquemitaine, maniaque de meurtre, affamé de chair humaine, altéré de sang : le Richelieu de *Marion Delorme* ou le duc d'Albe. Ajoutez quelques figures de second plan : la jeune mourante, le spectacle de l'agonie d'une jeune fille étant très propre à toucher les cœurs les plus durs; l'humble héros, mi-parti de comique et de sublime; l'homme d'esprit, qui promène à travers la pièce son impertinence et son inutilité bavarde. Tous ces personnages sont diversement amusans, sauf un : le dernier. Pourquoi M. Sardou ne nous a-t-il pas fait grâce du spirituel La Trémouille? Mais c'est qu'alors son drame eût été moins complet, moins significatif du genre.

Entre les acteurs du drame les rapports sont déterminés d'avance par les nécessités de l'antithèse. Rysoor est vieux, il est calviniste, il est Flamand; Dolorès est jeune, elle est catholique, elle est Espagnole. Karloo qui aime Dolorès, c'est la loyauté qui aime la trahison. Le duc d'Albe a l'âme d'un bourreau, doña Raphaële est pitoyable et tendre. Par une correspondance mystérieuse, les cruautés du père ont un

retentissement dans le cœur désolé de la fille et chaque condamnation nouvelle que signe le duc achemine davantage vers la tombe sa chère malade. Comme elle s'oppose à celle du duc d'Albe, la figure de doña Raphaële s'oppose encore à celle de Dolorès : c'est l'ange en face du démon. Trop est trop. C'est un dédale où l'on se perd. D'autant que l'antithèse ne sert pas seulement à opposer un personnage à un autre personnage : elle oppose chez le même individu un sentiment à un autre sentiment. Reprenons l'énumération de tout à l'heure. Rysoor, c'est le mari amoureux dans le citoyen. Karloo, c'est l'amant dans le patriote. Le duc d'Albe, c'est le père dans le bourreau. On a dit souvent que Victor Hugo avait imposé au drame la forme même de son génie antithétique : ce n'est pas exact. L'antithèse est inhérente au drame, étant le moyen le plus violent pour frapper l'attention.

C'est encore une condition du drame que le déploiement du spectacle. Il faut parler aux yeux. Quoi de plus pittoresque que le XVIe siècle, que les Flandres, que l'Espagne ? Ces rues encombrées d'une foule bariolée et grouillante, ces remparts couverts de glace, ces intérieurs sombrement décorés, ces processions, sont du plus bel effet. Le drame veut du mouvement et du bruit : les épées sortent du fourreau, les cloches sonnent, le canon gronde, on se bat sur la scène, l'odeur de la poudre se répand dans la salle. Le drame s'adresse aux sens et les remue volontiers par l'étalage de la douleur physique. Dès le premier acte de *Patrie*, nous voyons défiler des accusés qu'une procédure sommaire et une parodie de justice envoient au bourreau. Une jeune fille crie, se débat, il faut l'emporter. Au second tableau Rysoor rudoie sa femme et lui tord le poignet, comme le duc de Guise tordait le poignet de la duchesse dans *Henri III*. On ne parle, tout du long de la pièce, que de pendaison, de fusillade et de torture. Une sinistre procession, telle que les romantiques les affectionnaient, emplit l'avant-dernier tableau : soldats en costume de parade hallebardiers, porte-étendards, porte-croix, porte-dais, tortionnaires, moines en cagoules accompagnent les condamnés jusqu'à la place où est dressé le bûcher. Magnifique mise en scène de la mort ! Il nous reste à voir s'enflammer le brasier. Ce sera l'affaire du dernier acte. Un amant qui poignarde sa maîtresse, à la lueur du bûcher où lui-même il va se jeter, on n'imagine guère pour un drame romantique une fin plus congruente... Comme on le voit, il n'est aucun des procédés essentiels du genre que M. Sardou n'ait ici mis en œuvre, et avec l'habileté qu'on lui connaît. *Patrie* acquiert par là une réelle valeur représentative, et c'est ce qui lui donne, encore aujourd'hui, de l'intérêt.

Patrie a été luxueusement monté. On serait presque tenté de reprocher à la Comédie-Française d'avoir trop bien fait les choses. La procession de l'avant-dernier tableau est magnifique et interminable. J'entendais autour de moi des réflexions : « C'est mieux qu'à l'Opéra... C'est le moment le plus impressionnant... » Ces réflexions sont de celles auxquelles il n'eût pas fallu donner lieu de se produire. La Comédie-Française n'a pas à entrer en concurrence avec l'Opéra. C'est faire tort à l'auteur au profit du décorateur, du costumier et du machiniste.

L'interprétation est, dans l'ensemble, trop raisonnable et trop sage. Ces choses ne doivent pas être débitées de sens rassis. Cette remarque faite, il faut dire que les rôles sont pour la plupart tenus de façon satisfaisante et avec autorité. M. Mounet-Sully est de grande allure dans celui de Rysoor; M. Paul Mounet est un duc d'Albe effrayant à souhait; M. de Féraudy est un sonneur Jonas tout plein de bonhomie. M. Albert Lambert a trouvé dans le rôle de Karloo une de ses meilleures créations : il l'a joué avec chaleur, et il s'est fait tout particulièrement applaudir au dernier acte pour une intonation d'une remarquable justesse. M. Le Bargy est l'élégance même sous les traits de La Trémouille. Mlle Brandès, qui vient d'être souffrante, n'était pas encore en possession de tous ses moyens le premier soir; nul doute qu'elle ne retrouve par la suite la vigueur, l'élan, l'âpreté qui lui ont fait défaut. Mlle Leconte est gracieuse et touchante dans le rôle, d'ailleurs peu important, de doña Raphaële. Mlle Delvair a bien lancé sa tirade du premier acte.

M. Alfred Capus est un homme d'esprit, c'est un chroniqueur alerte, c'est un romancier ingénieux, c'est un auteur gai. Il s'est fait au théâtre même une place distinguée, sans pourtant s'y placer au premier rang. *La Bourse ou la Vie* n'est pas encore cet ouvrage qui classe définitivement son auteur. La pièce a fourni une carrière brillante, mais courte. Elle était mal conçue, mal venue par suite d'une erreur initiale de l'écrivain.

M. Capus intitule sa pièce : comédie. La situation qu'il y expose est des plus pénibles. Voici un jeune ménage très parisien et très gentil : Hélène et Jacques Herbaut, une honnête femme et un honnête homme de mari qui s'aiment bien tous deux, qu'on aime, qu'on reçoit partout, et qu'on estime. Ils ont tout pour eux : jeunesse, bonne grâce, situation mondaine, aisance. Seulement ils sont imprudens : ils ne se contentent pas d'avoir une vie facile et large; il leur faut la grande vie;

ils mènent un train tout à fait en disproportion avec leur fortune. A ce jeu ils ont tôt fait de se ruiner. Impossible de continuer à vivre à Paris. Mais bien plus impossible encore de renoncer à cette vie de Paris. On se soutient quelque temps par des expédiens. Puis, comme on a besoin d'argent et qu'on en a besoin tout de suite, on s'engage dans des affaires financières. Entendez par là qu'on prête un nom, jusqu'alors honorable, pour servir de paravent à quelque financier louche. Les premières opérations donnent de beaux résultats, l'argent afflue, et il a été si facilement gagné qu'on le dépense plus facilement encore. On s'engage cette fois à fond, et on arrive grand train à l'inévitable fiasco. Ce chemin mène sûrement le mari à la prison, et la femme à se vendre. Drame lugubre, qui court sous beaucoup d'existences parisiennes, et qui éclate enfin par quelque brusque catastrophe. Tournez-le et le retournez en tous sens; il sera bien impossible qu'il vous apparaisse sous l'aspect de la gaieté. Pressez-le; vous n'en ferez sortir aucune espèce de drôlerie. Or M. Capus a voulu faire une pièce gaie, uniquement gaie. Il a voulu que tous les personnages, toutes les scènes, toutes les répliques servissent uniquement à nous amuser. Il n'avait pour arriver à ce résultat qu'un moyen : c'était de passer à côté du sujet et d'escamoter la comédie qu'il nous avait promise. C'est à quoi il n'a pas manqué.

Ce qu'il eût fallu ici, semble-t-il, c'eût été nous montrer sans cesse le drame affleurant sous la comédie : c'eût été nous donner la sensation de choses graves faites légèrement. Cette sensation, nous ne l'avons pas un instant; chaque fois qu'il aurait l'occasion de nous la faire éprouver, l'auteur a soin de nous détourner vers un effet ou par un mot de vaudeville. Un galant homme engage sa signature à un financier véreux; ce fait, qui est de quelque conséquence, passe complètement inaperçu dans la drôlerie d'un tableau consacré à nous montrer un va-et-vient de cocottes, de fêtards et de faiseurs autour d'un bar installé dans les bureaux d'une banque. Le même Jacques Herbaut est mis sous les verrous ; mais comment nous viendrait-il à l'esprit que cela puisse avoir rien de fâcheux? On ne cherche qu'à nous mettre en joie par des scènes de bouffonnerie encadrées dans le décor d'une prison qui réalise le dernier cri du confort moderne. Pas un mot, pas un trait qui soit pour nous un rappel du drame, et qui nous ramène à la réalité de la situation.

De même il n'y a aucun personnage dont on puisse dire que l'auteur l'ait pris au sérieux, aucun qui n'ait l'air de se moquer de lui en même temps que de nous, et de nous avertir, pour éviter toute

méprise, qu'il n'existe pas. Autant de fantoches, dont la silhouette indiquée d'un dessin joli et spirituel a le défaut d'être toute conventionnelle et d'avoir été déjà vue à satiété. C'est Brassac, dit Bébé, le banquier pour femmes entretenues, l'un des hommes les plus « chic » de Paris; le commissaire de police qui reste dans l'exercice de ses fonctions un homme du monde; Le Houssel, celui qui trouve une volupté particulière à donner de l'argent aux femmes; Plesnois, le mari amené par des calculs d'une précision toute mathématique à la certitude qu'il ne peut pas être trompé; Pervenche, la cocotte férue de l'idée du mariage : « Il faut vous dire que je n'avais qu'un rêve, c'était de me marier... Parce que je trouve que pour une femme il n'y a rien au-dessus du mariage... C'est cette idée qui m'a perdue... » Tous ces gens-là ne sont guère intéressans; mais ils ont de l'esprit et ils en font, à propos d'eux-mêmes, à leurs propres dépens et sur leur cas.

En dépit de l'auteur, le sujet, suivant sa logique intérieure, risque à chaque instant de se heurter au drame. Donc il faut que l'auteur intervienne violemment et qu'il nous rejette, au prix des plus énormes invraisemblances, dans un courant de bonne humeur. Hélène est à bout de ressources, elle aime son mari; pour lui épargner la prison, elle a besoin de trois cent mille francs : un homme, très épris d'elle, lui offre ces trois cent mille francs, en mettant seulement cette condition qu'elle lui témoignera quelque reconnaissance. Qu'arrivera-t-il? Rien qui puisse alarmer l'honnêteté, affirme M. Capus dans une scène qui a plu par une note aimable de sensiblerie! Autre exemple. Un filou, qui a eu l'imprudence de repasser la frontière et de revenir de Belgique en France, est pincé par la police et mis par elle en sûreté. Que peut-il espérer? Le bagne ou la maison de réclusion. M. Capus s'empresse d'envoyer à son secours une comtesse chilienne éperdument amoureuse et abondamment millionnaire.

Comme enfin presque tous ces personnages suent la vilenie, et qu'il faut nous empêcher de réfléchir, l'auteur est aussi bien forcé, pour attraper la drôlerie, de la chercher dans la bouffonnerie. Le deuxième et le cinquième tableau, celui du bar et celui de la prison, sont de pure farce. Et malgré tant d'efforts, cette pièce n'est pas gaie. Non, ces gens ne nous font pas rire. Non, ils ne nous intéressent ni ne nous amusent. Nous n'arrivons pas à prendre notre parti de cette sorte de continuelle dissonance à laquelle l'auteur a cru pouvoir nous soumettre et qui ne sert qu'à nous irriter. Ayant choisi un sujet de comédie dramatique, il l'a traité en vaudeville. Il n'a fait ni un drame,

ni un vaudeville, ni surtout une comédie. C'est bien pourquoi le public s'en est si vite lassé.

Dans cette comédie manquée, il y a de l'esprit; et j'y insiste. M. Capus a surtout ce genre de blague et cette ironie qui plaisaient, il y a une vingtaine d'années, dans les pièces de Meilhac et Halévy. Écoutez de quelles précautions oratoires s'entoure l'honnête Le Houssel pour adresser à Mme Herbaut des propositions déshonnêtes : « Chère madame, nous vivrions à une époque où les mœurs seraient pures, je ne vous dirais certainement pas ce que je vais vous dire, parce que c'est un peu raide; je ne me le dissimule pas. Mais aujourd'hui les mœurs sont corrompues, effroyablement corrompues. Ce n'est pas moi qui les ai faites. Je les ai trouvées dans cet état-là. Il y a un relâchement général dans la moralité publique. Telles choses qui auraient paru des monstruosités, il y a seulement cinquante ans, semblent maintenant les plus naturelles du monde. Tranchons le mot, nous vivons à une époque de décadence. Eh bien! je vais vous parler comme à une époque de décadence... » Si on eût trouvé une déclaration faite sur ce ton dans quelque comédie de Meilhac et Halévy, nul doute qu'on n'eût jugé le morceau délicieux. Il ne déparerait pas telle scène de *la Petite Marquise* ou de *Ma Cousine*. Seulement c'est une forme de l'esprit dont nous sommes un peu fatigués. Le genre parisien au théâtre est usé jusqu'à la corde. Là comme ailleurs l'ironie est démodée. L'esprit, même relevé d'observation, ne suffit pas pour faire une pièce de théâtre; c'est ce dont M. Capus vient de faire l'épreuve, et ce que *la Bourse ou la Vie* montre jusqu'à l'évidence. Pour faire une bonne pièce de théâtre, il n'y a encore qu'un moyen : c'est de croire à ses personnages, et c'est d'être soi-même dupe de ce qu'ils disent et de ce qu'ils font.

La Bourse ou la Vie a été très joliment interprétée au Gymnase, notamment par MM. Gémier et Dubosc, et par M. Galipaux dont le jeu trépidant et la gaieté de polichinelle étaient ici tout à fait dans la note de l'ouvrage.

La nouvelle pièce de M. Brieux, que le Théâtre-Antoine représente en ce moment avec succès, est un des moindres ouvrages de l'auteur. *Les Remplaçantes* sont à une pièce à thèse ce qu'est une pochade à une comédie. On a l'impression d'une pièce faite avec quelque hâte et dont l'auteur n'a pas cru pouvoir tirer de grands développemens. C'est d'ailleurs de sa part preuve de goût et de sens dramatique. En admettant qu'il y eût à faire une pièce sur les nourrices, il est clair que le

mieux était de la faire courte. Toutefois, quand un écrivain a conquis parmi les auteurs dramatiques de son temps la belle place qu'a M. Brieux, et quand il est parvenu au rang où l'a élevé *la Robe rouge*, il a tort de livrer au public des œuvres d'un art aussi sommaire. Il nous met par là trop aisément à même de démêler ses procédés habituels et naturellement d'apercevoir ce qu'ils ont de défectueux.

M. Brieux s'est proposé de porter le fer et le feu dans toutes les plaies de notre société : c'est une mission généreuse et qu'il poursuit avec une conviction dont on ne saurait trop le louer. Il s'est attaqué déjà aux vices du corps médical et à ceux de la magistrature ; il a dénoncé la manie des brevets, la fureur du jeu dans les classes ouvrières, l'excessive facilité du divorce : il peut continuer, et ce ne sont pas les sujets qui manqueront : dépopulation, abandon des campagnes, alcoolisme, abus du tabac, que sais-je encore ? L'impôt sur le revenu, les grèves, la journée de huit heures, la tyrannie des syndicats, le krach du parlementarisme pourront attirer sa sollicitude inquiète. Sur ces diverses questions il se documente suivant la méthode que nous employons tous, quand nous voulons faire œuvre de vulgarisation et parler sans impertinence d'un sujet sur lequel nous sommes notoirement incompétens. Il se renseigne auprès des spécialistes, il consulte les statistiques. Puis il exprime sur la matière ce qu'on appelle des vérités de bon sens. C'est la méthode du journaliste obligé d'aborder tous les sujets à mesure que l'actualité les met sur son chemin. Ce n'est pas celle du moraliste. Celui-ci doit non pas accepter les questions qui se présentent, mais les provoquer et les faire naître. Il a son point de vue qui lui est particulier et d'où il découvre dans la société ce que d'autres n'y aperçoivent pas. Il a ses idées, justes ou fausses d'ailleurs, qui dirigent son observation, la concentrent sur quelques points et lui suggèrent ses conclusions. Alexandre Dumas fils avait ses idées, qui étaient, si l'on veut, des paradoxes, mais auxquelles il tenait. C'est pourquoi son théâtre a une portée sociale que n'a pas celui d'Augier. On aurait bien de la peine à dégager du théâtre de M. Brieux quelques idées qui seraient les siennes et non pas celles de tout le monde et qui donneraient à ce théâtre son unité.

A défaut de l'invention en morale, il reste l'invention dramatique : à vrai dire, c'est l'essentiel. Un auteur de théâtre serait fondé à soutenir qu'il s'est acquitté de son office propre, s'il a réussi à donner à des observations de morale courante la forme du théâtre. Quand M. René Bazin écrivait sa nouvelle de *Donatienne*, que n'ont pas oubliée les lecteurs de cette Revue, apparemment il ne se flattait guère de faire avancer

d'un pas la question de l'allaitement maternel; mais il ajoutait à la littérature d'imagination quelques pages d'une émotion pénétrante et d'un vigoureux raccourci : il avait rempli son rôle de romancier. Inversement, songez à ces tableaux qu'on a eu, depuis quelque temps, l'excellente idée de pendre aux murs des écoles pour présenter aux enfans sous forme sensible les ravages de l'alcool; ces tableaux peuvent être fort utiles, mais ils n'ont aucune prétention à être des œuvres d'art. Les trois actes de la pièce de M. Brieux ne sont pas sans analogie avec ces sortes de tableaux moralisateurs. Ce sont des tableaux animés, où l'art du théâtre est réduit à sa plus simple expression.

Le premier est le mieux venu. C'est un tableau de mœurs campagnardes qui semble pris sur le vif. Nous sommes dans un village dont l'unique industrie consiste dans l'exportation des nourrices. Femmes ou filles, sitôt qu'elles sont en chemin de maternité, elles se font inscrire sur le carnet du « meneur de nourrices, » qui est le personnage important, la véritable puissance de l'endroit, celui auquel on s'adresse pour trouver une bonne place. Dès qu'elles sont engagées à Paris, commence pour le mari ou pour l'amant une vie de cocagne. Le temps de la nourriture représente pour l'homme de longues journées de fainéantise et d'ivrognerie. Cependant, privés du lait que leur mère distribue aux petits Parisiens, les petits campagnards prennent généralement le parti de mourir. Paresse pour l'homme, désastreuses habitudes de confort pour la femme, mortalité pour l'enfant, tel est le bilan de ce genre de « nourritures. » Une brave femme de paysanne refuse de se conformer à l'usage : son beau-père, par avarice, son mari, par complaisance, la forcent à partir. — Cet acte constitue une exposition à peu près excellente. Reste à savoir ce que l'auteur va en tirer. Le fait est qu'il n'en a pas tiré grand'chose, que la pièce est terminée, et que les deux actes qui suivent n'ajoutent guère ni à l'impression déjà reçue, ni à la démonstration de la thèse. Je crains même qu'ils ne l'aient affaiblie.

On nous avait déjà, à la fin du premier tableau, présenté le personnage de la mère. Elle arrivait en costume de bicycliste. La toile tombait sur cette vision sportive. On nous montre maintenant dans son intérieur cette mère trop mondaine, trop occupée à faire des visites et à en recevoir, pour qu'il lui reste le temps d'allaiter son enfant. De jeunes perruches font cercle avec elle et ces dames causent de Nietzsche, qu'elles connaissent mal. Ce que M. Brieux leur reproche, ce n'est pas de mal connaître Nietzsche, mais c'est d'en parler. C'est dans ce cercle que va

tomber le docteur Richon, comme une pierre dans un marais. On nous donne ce médecin de campagne pour un paysan du Danube : en fait il n'est guère moins discoureur que l'autre. Douc il se met en devoir de traiter *ex professo* la question. Notez que les dramatistes de la jeune école se sont beaucoup moqués du « couplet » dans lequel les dramatistes de l'école d'hier s'efforçaient d'exprimer, sous une forme aussi ingénieuse et pittoresque que possible, l'idée mère de leur pièce. Ce couplet avait vingt lignes. Le monologue du docteur Richon ne le cède pas au monologue de don Carlos lui-même. Notez aussi qu'on a maintes fois raillé, pour ce qu'il a d'artificiel et d'ennuyeux, le personnage du raisonneur de la comédie de mœurs. Si encore on eût voulu incarner dans celui-ci le type du conférencier impitoyable qui a une conférence à placer et qui vous en poursuit où que ce soit, à table, au salon, en wagon ! Mais non. Le docteur Richon n'est que le porte-parole de l'auteur. Cette conférence n'est qu'un exposé d'idées tout nu et dépouillé de tout artifice. Ce n'est pas un moment de la pièce, c'est un intermède pendant lequel la pièce est interrompue.

Au troisième acte nous voyons que la nourrice a, par un coup de tête, brusquement quitté ses bourgeois. Elle revient chez elle, rattrape son mari qui s'échappait, rend le sein à son enfant que le biberon ne contentait pas et reprend sa chanson au couplet où elle l'avait laissée au premier acte. Nous nous retrouvons exactement à notre point de départ.

On écoute ces trois actes sans ennui ; même on a plaisir à saluer au passage des silhouettes vivement enlevées d'un trait caricatural : Toutefois, on ne peut s'empêcher de soumettre à M. Brieux certaines objections. Est-il sûr que toute question puisse être portée au théâtre? Est-il sûr que, parce qu'une idée est juste, il suffise, pour la présenter au public, d'un minimum de mise en œuvre ?

Les Remplaçantes sont très bien jouées. M. Matrat a dessiné de la façon la plus amusante la figure du père Planchot, le vieux paysan, avide, brutal, finaud et retors. M. Antoine débite avec son âpreté et son autorité coutumières la conférence du docteur Richon. Mme Suzanne Desprès joue avec beaucoup d'intelligence le rôle de la nourrice.

RENÉ DOUMIC.

REVUES ÉTRANGÈRES

LE COMTE TOLSTOÏ ET LA CRITIQUE RUSSE

Lev Tolstoï i Dostoïewski, par D. Mérejkowski, série d'articles publiés dans le *Mir Isskoustva*, Saint-Pétersbourg, 1900.

La littérature russe semble décidément vouloir se réveiller de son sommeil de plus de vingt ans. Car le fait est que depuis plus de vingt ans elle dormait, fatiguée sans doute d'un effort trop vif et trop précipité. Après avoir produit en moins d'un demi-siècle les romans de Gogol et de Tourguénef, ceux de Dostoïewski et ceux du comte Tolstoï, sans compter une foule de poèmes, de drames, d'études historiques et critiques, elle ne produisait plus que de médiocres imitations de ces beaux modèles, ou encore de gauches et grossières imitations de modèles français, polonais, ou allemands. Parfois en vérité, les critiques, justement émus de cette léthargie, s'évertuaient à découvrir quelque génie nouveau : mais dès l'année suivante ils étaient forcés de reconnaître eux-mêmes qu'ils s'étaient trompés, et que le génie promis avait à peine du talent; sur quoi quelques-uns, perdant courage, allaient jusqu'à proclamer la déchéance définitive de leur littérature nationale. Celle-ci, cependant, n'était qu'endormie, et la voici qui semble vouloir se réveiller. Non que son réveil se soit encore manifesté par des œuvres pouvant être comparées, de près ni de loin, aux chefs-d'œuvre des grands écrivains russes d'il y a cinquante ans : à moins que l'on ne considère comme l'un des symptômes de ce réveil la publication du nouveau roman du comte Tolstoï, *Résurrection*, qui, en effet, a de quoi rivaliser avec *La Guerre et la Paix* et *Anna Karénine*. Les autres symptômes, malheureusement, sont

d'une importance littéraire beaucoup plus restreinte ; et je ne crois pas que, parmi les jeunes auteurs qui viennent de se révéler au public russe depuis deux ou trois ans, aucun mérite d'être dès maintenant tenu pour un grand écrivain. Mais tandis que l'œuvre des mieux doués de leurs prédécesseurs, — l'œuvre des Korolenko et des Potapenko, des Tchekof et des Mamine, des Minski et des Volinski, — avait un caractère général de médiocrité qui empêchait qu'on y portât un véritable intérêt, il y a dans l'œuvre de ces jeunes auteurs quelque chose de vivant et de personnel, quelque chose qui leur appartient en propre, et qui, faute même d'autres qualités, suffirait à justifier leur prompte renommée. Tel est, du moins, le cas de deux d'entre eux, M. Maxime Gorki et M. Dimitri Mérejkowski. Ni l'un ni l'autre n'ont encore rempli le vide laissé dans les lettres russes par la disparition de Tourguénef et de Dostoïewski : mais ils ont, l'un et l'autre, une physionomie qui ne ressemble à celle de personne de leurs confrères, russes ou étrangers ; et le plaisir qu'on éprouve en leur présence est d'autant plus grand qu'ils contrastent plus avec la grise et morne banalité de leur entourage.

M. Gorki a d'ailleurs une âme de poète ; et peu s'en faut que son œuvre ne soit vraiment belle. C'est une œuvre étrangement éclatante et sensuelle, pleine de bruit, de mouvement, de parfums et de couleurs, mais surtout animée d'un souffle fiévreux qui prête l'apparence de visions lyriques aux peintures les plus simples et les plus vulgaires. Soit que M. Gorki raconte les amours d'ouvriers des ports et de prostituées, ou qu'il décrive la vie des bohémiens errant sur les routes, on sent aussitôt qu'il ne songe pas à traiter ces sujets en romantique ni en réaliste, mais qu'il se laisse aller, devant eux, à son émotion de poète : et l'on sent que ces sujets ont pour lui un attrait mystérieux, un attrait qu'il nous force à subir avec lui. Il a l'âme d'un poète, l'âme aussi d'un enfant. Et si c'était assez d'être original pour avoir du génie, jamais, certes, un écrivain russe n'aurait eu autant de génie que ce jeune homme qui, après avoir essayé de tous les métiers, après avoir pétri du pain et porté des sacs, après avoir vécu dans la compagnie des mendians et des saltimbanques, s'est un beau jour avisé d'écrire, et, tout de suite, a fait entendre à ses compatriotes une langue que personne avant lui ne leur avait parlée. Mais, avec toute son originalité, M. Gorki n'a point jusqu'à présent donné sa mesure. Le seul roman qu'il ait encore publié atteste une inexpérience dont, peut-être, il ne tardera pas à se corriger. Et ses petits récits eux-mêmes,

ses contes et ses poèmes en prose, sont à la fois si charmans et si extravagans qu'on se demande s'il va, maintenant, s'efforcer de régler et de diriger le torrent de passions et d'images qui s'agite en lui, ou s'il ne va pas rester indéfiniment un génial bohème, quelque chose comme un Arthur Rimbaud russe, l'ébauche à jamais incomplète d'un grand écrivain.

Tout autre est le tempérament littéraire de M. Mérejkowski. Celui-là n'a rien d'un bohème, ni, non plus, d'un poëte. Il a publié d'abord, voici trois ou quatre ans, un grand roman historico-philosophique, *la Mort des Dieux*, dont on vient de nous offrir une traduction française. Et, à ce propos, je ne puis m'empêcher de signaler l'étrange idée qu'on a eue de nous présenter cette *Mort des Dieux* comme pouvant intéresser les admirateurs de *Quo vadis :* car *Quo vadis* est avant tout un roman chrétien, et dont la véritable signification apparaîtrait mieux encore aux lecteurs français si les traducteurs ne semblaient s'être plu à le « laïciser, » en supprimant la plupart des passages d'un caractère expressément religieux : tandis que *la Mort des Dieux*, au contraire, est un roman païen, où l'auteur non seulement nous raconte les rêves et les efforts de Julien l'Apostat, mais ne se fait pas faute de nous laisser voir qu'il déplore, avec son héros, la victoire définitive du « Galiléen. » Au reste, *la Mort des Dieux* est un mauvais roman, malgré quelques scènes d'une belle couleur. C'est une œuvre de débutant, inégale, confuse, et désordonnée : et l'on se tromperait à vouloir juger d'après elle la manière et le talent de M. Mérejkowski. On se tromperait encore à vouloir les juger d'après le second roman du jeune écrivain russe, *la Résurrection des Dieux*, bien que ce roman ait déjà une valeur artistique infiniment supérieure. M. Mérejkowski a pris, cette fois, pour héros Léonard de Vinci, dont il nous expose tout au long les pensées et les sentimens, sans parvenir en fin de compte à nous donner de lui une autre image que celle d'un honnête « autodidacte » déiste et libre penseur, prodigieusement adroit de ses mains, mais négligeant un peu trop son métier pour s'acharner à la construction d'inutiles machines. Étudié avec une minutie et une conscience admirables, le héros de la *Résurrection des Dieux* est à peine plus vivant que Julien de *la Mort des Dieux*, et, de la perfection même que cherche lui prêter son zélé biographe, se dégage pour nous un profond ennui. Mais autour de lui s'agitent, à chaque page, de nombreuses figures d'un relief saisissant : Savonarole et Ludovic le More, Alexandre Borgia et son fils César, Machiavel, Francesco Melzi, l'humaniste Merula, Béatrix Este et Lucrèce Crivelli. Et surtout M. Mérejkowski nous fait voir,

dans ce nouveau roman, de très précieuses qualités de peintre et de metteur en scène. Son livre manque d'unité et d'ensemble, tout comme le caractère du personnage principal : mais les divers tableaux, pris séparément, ont un éclat et une vérité que nous ne sommes plus guère accoutumés à trouver dans les romans historiques même les plus réussis. Sans être à coup sûr un bon roman, *la Résurrection des Dieux* dépasse de beaucoup la plupart des romans publiés en Russie depuis vingt-cinq ans. Elle les dépasse en vigueur de pensée et en charme de style. Inégale et souvent encore maladroite, ce n'est déjà plus une œuvre médiocre. Elle permet d'attendre beancoup du prochain roman de M. Mérejkowski, dont le héros sera le tsar Pierre le Grand : surtout si le jeune auteur se résigne enfin à ne plus faire intervenir, de force, ses théories philosophiques dans la peinture d'événemens et de passions où elles n'ont rien à voir. Car j'oubliais d'ajouter que M. Mérejkowski est, pour le moment, « nietzschéen, » ou plutôt qu'il a imaginé une doctrine à demi nietzschéenne, à demi chrétienne, conciliant dans une sorte de vague symbolisme la thèse du Dieu-homme et celle de l'homme-Dieu.

Mais cette doctrine, si originale qu'elle puisse être, s'accommode mal de nous être présentée sous la forme du roman historique : les meilleurs chapitres de *la Résurrection des Dieux* sont ceux où l'auteur paraît l'avoir tout à fait oubliée pour se laisser aller, simplement, à son instinct de conteur. Et c'est encore cette doctrine qui risque d'atténuer la portée d'une longue série d'articles que vient de consacrer M. Mérejkowski, dans une Revue de Saint-Pétersbourg, à la personne et à l'œuvre des deux maîtres du roman russe contemporain, Dostoïewski et le comte Tolstoï. Elle y intervient à tout propos et hors de propos, d'autant plus fâcheuse qu'elle se mêle à une analyse critique plus précise, plus sûre, et plus nuancée. Elle nous empêche de poursuivre à loisir l'étude des procédés descriptifs de *La Guerre et la Paix;* et, au moment où nous voyons se dresser devant nous la figure vivante de Dostoïewski, force nous est de nous en distraire pour entendre l'éloge du dieu grec Dionysos, ou pour relire quelques paradoxes de Zarathustra. M. Mérejkowski est évidemment tout enivré de son *néo-nietzschéisme.* Il en imprègne sa critique comme ses romans, pour le plus grand dommage des uns et de l'autre : et, dans l'ardeur de son enthousiasme, il ne semble pas s'aviser que les rêves philosophiques qui emplissent son cerveau non seulement sont étrangers aux sujets qu'il traite, mais se trouvent souvent en contradiction avec eux, comme aussi avec les sentimens naturels et profonds de son cœur.

Pour nous faire aimer les héros de ses romans, il les adapte, malgré lui, à un idéal de vertu toute chrétienne, toute russe, pleine de douceur et de compassion; et son antipathie pour l'œuvre du comte Tolstoï vient précisément de ce que, suivant lui, cette œuvre est plus animée de l'esprit « dionysien » que de l'esprit chrétien.

Ainsi le *nietzschéisme* n'est qu'à la surface des écrits de M. Mérejkowski, de même qu'il n'est, sans doute, qu'à la surface de son âme de Russe. Et pour peu qu'on dégage de ses articles sur *Tolstoï et Dostoïewski* l'inutile élément philosophique qui s'y entremêle, on a devant soi une œuvre d'une force et d'une nouveauté vraiment remarquables, l'œuvre à coup sûr la plus intéressante qu'ait produite la critique russe depuis le temps, déjà lointain, du fameux Bélinski. Aussi bien a-t-elle pris tout de suite, aux yeux du public russe, toutes les proportions d'un événement littéraire. On l'attaque, on la réfute, on conteste la justesse de ses conclusions; mais on s'accorde à reconnaître que jamais le génie des deux grands romanciers n'a été étudié d'aussi près, avec plus de conscience à la fois et d'intelligence. Le fait est que, mieux que *la Mort des Dieux* et que *la Résurrection des Dieux*, ces articles peuvent faire apprécier le jeune et actif talent de M. Mérejkowski. Ils sont malheureusement, comme je l'ai dit, très longs, trop longs pour que j'entreprenne d'en faire une analyse suivie. Et d'ailleurs, si longs qu'ils soient, ils ne forment encore que la moitié de l'énorme étude que l'auteur rêve de consacrer à l'œuvre du comte Tolstoï et de Dostoïewski : car il nous avertit qu'après avoir considéré cette œuvre au point de vue littéraire il se propose de la considérer, tour à tour, au point de vue moral et au point de vue religieux. Mais, sur quelque argumentation nouvelle qu'il appuie son jugement, celui-ci nous apparaît dès maintenant en pleine lumière : et c'est lui que je vais essayer d'indiquer, du moins en ce qui concerne l'œuvre du comte Tolstoï, qui se trouve nous être aujourd'hui plus proche et plus familière que l'œuvre, — plus foncièrement russe, peut-être, — de Dostoïewski.

Je m'aperçois, cependant, que c'est chose assez difficile d'isoler, dans ces articles, la part respective de chacun des deux grands romanciers, et même de faire tout à fait abstraction de la doctrine philosophique entremêlée par l'auteur à son analyse. Cette doctrine consiste à affirmer que la nature humaine est composée de deux élémens distincts, l'élément païen et l'élément chrétien, qui tous deux sont également légitimes et sacrés : elle affirme que le cœur et les sens ont un droit égal à être respectés, que l'hédonisme et l'altruisme peuvent aller de

pair, et que l'homme vraiment libre, l'homme parfait, est celui qui sait allier, dans un harmonieux équilibre, le culte de Dionysos et le culte du Christ. Or, M. Mérejkowski soutient, ensuite, que ces deux tendances qu'on a coutume d'opposer l'une à l'autre, la chrétienne et la païenne, la sensuelle et la spirituelle, après s'être harmonieusement unies dans l'œuvre de Pouchkine, ont recommencé à se séparer jusqu'à ce qu'elles aient atteint, chacune, au plus haut degré de leur développement, dans l'œuvre de Dostoïewski et dans celle du comte Tolstoï : de telle sorte que les deux œuvres, suivant lui, se complètent l'une par l'autre, à la manière de deux tronçons d'un seul et même corps. L'œuvre du comte Tolstoï lui apparaît comme l'expression suprême, dans la littérature russe, de l'esprit païen, et l'œuvre de Dostoïewski, de l'esprit chrétien. Et l'on sent bien, au ton dont il en parle, que l'une de ces œuvres lui plaît plus que l'autre : il en préfère à la fois la forme et l'esprit, car, en dépit de son *nietzschéisme*, il a l'âme chrétienne; mais son goût personnel ne l'empêche point de rendre justice au mérite des deux œuvres. Toutes deux sont, à son avis, également belles, pourvu qu'on ne demande à chacune que ce qu'elle peut offrir.

Quand le comte Tolstoï veut nous décrire un personnage, il choisit un trait de physionomie, un détail corporel, et, avec un art incomparable, il le fait repasser sans cesse devant nous, résumant pour ainsi dire en lui le personnage tout entier. La petite princesse Bolkonska a « la lèvre supérieure trop courte : » jamais elle ne paraît en scène sans que ce détail nous soit rappelé. La princesse Marie Bolkonska a la « démarche lourde, » et son visage se couvre de taches rouges dès qu'elle est émue. Le malheureux Vereschaguine, que Rostopchine fait pendre à Moscou avant l'entrée des Français, ne nous présente point d'autre particularité, physique ni morale, que celle d'avoir un « long » corps, un « long » cou, et de « longues » jambes : et cet unique détail suffit pour nous le rendre vivant, pour lui donner à nos yeux un relief parfait. Ainsi procède toujours le comte Tolstoï : il va du visible à l'invisible, de l'extérieur à l'intérieur; pour nous révéler l'âme, il nous montre le corps. Le vieux Koutousof est « lourd », le paysan Karataïef est « rond » : il l'est jusque dans l'odeur qui s'exhale de lui. Napoléon a de « petites mains, » le ministre Speranski a de « grasses mains blanches : » leurs mains finissent par résumer pour nous toute leur personne. Et de même que la « lourdeur » de Koutousof nous explique le fatalisme de sa stratégie, de même la « rondeur » de Karataïef suffit à nous représenter la souriante beauté de son âme enfantine. « En vain, — ajoute M. Mérejkowski, — en vain, on chercherait dans toute la

littérature contemporaine un artiste comparable au comte Tolstoï pour la description du corps humain par le moyen des mots. » Il est doué, à un degré tout à fait exceptionnel, de ce qu'on pourrait appeler la « clairvoyance du corps. » Et parfois il abuse de ce don, se complaisant à nous décrire des comparses dont nous nous résignerions sans peine à ignorer la figure ; mais le plus souvent, presque toujours, il se sert de ce don avec une sûreté et une puissance admirables, l'employant non seulement à nous décrire la figure de ses personnages, mais tout un ensemble de sensations et de sentimens que tel menu détail corporel définit mieux que ne sauraient faire de longues analyses. Car ce n'est pas seulement le corps humain qu'il connaît et comprend, mais c'est la relation du corps et de l'esprit, les influences réciproques du dehors et du dedans. Lorsque le prince André, à Borodino, se demande si Koutousof a le droit d'envoyer un régiment à une mort certaine, il jette les yeux sur le visage « alourdi » du vieux général, et la balafre qu'il y aperçoit suffit à lui répondre. « Oui, se dit-il, cet homme a le droit de faire ce qu'il fait! » A chaque page de *la Guerre et la Paix* et d'*Anna Karénine*, des sourires, des regards, des gestes de la main ont une signification psychologique très précise et très sûre. Comme le dit le comte Tolstoï lui-même, « les paroles mentent, tandis que ces signes-là ne sauraient mentir. » Et c'est de ces signes qu'est faite l'âme de ses personnages. Nous croyons les connaître tout entiers : nous ne connaissons que leurs visages, leurs corps, les mouvemens de leurs mains et le son de leur voix : mais tout cela nous apparaît avec tant de vie et de vérité que, sans ombre d'effort, nous devinons le reste.

Je ne puis malheureusement pas suivre M. Mérejkowski dans les exemples qu'il cite de ce don « d'évocation corporelle » du comte Tolstoï. Ces exemples suffiraient, à eux seuls, pour attester la prodigieuse maîtrise artistique de l'auteur de *la Guerre et la Paix;* car ils sont d'une variété, d'une simplicité, d'une sobriété infinies; et pas une fois le procédé n'a l'air d'un artifice, pas une fois l'effet cherché ne manque à se produire. Dans ce domaine de « l'évocation corporelle, » le comte Tolstoï règne en maître absolu. C'est son domaine propre; et c'est, suivant M. Mérejkowski, son unique domaine.

La vieille philosophie grecque distinguait dans l'âme deux parties, presque deux âmes superposées : l'une étroitement liée au corps, dépendant de lui et périssant avec lui, l'autre supérieure au corps, toute spirituelle. Et pareillement saint Paul disait que l'homme est formé

de trois êtres superposés : l'être corporel, l'être sensible, et l'être moral. L'être « sensible », ou, si l'on peut dire, l'être « animal, » est en nous intermédiaire entre l'âme et le corps. « C'est ce qui n'est déjà plus la chair sans être encore l'esprit, c'est ce qui, sans se confondre avec le corps, dépend encore de lui, c'est ce qui, dans notre science moderne, constitue l'objet spécial de la *psycho-physiologie*. Et le comte Tolstoï est le plus parfait traducteur de cet *homme sensible*, de cette partie de notre chair qui touche à l'esprit, et de cette partie de notre esprit qui touche à notre chair, de ce royaume mystérieux où s'accomplit, en nous, la lutte de l'animal et de Dieu. » Je crains que la formule ne paraisse un peu prétentieuse : elle découle directement de la fâcheuse philosophie du jeune critique russe; mais elle se trouve expliquée, dans ses articles, avec une clarté parfaite, au moyen d'un riche appareil d'exemples précis et typiques. Et M. Mérejkowski affirme, et s'efforce de prouver qu'en deçà comme au delà de ce « mystérieux royaume, » dont il est le roi, l'auteur d'*Anna Karénine* se sent infiniment moins à l'aise, malgré tout son génie.

Il n'a point, d'abord, le sens de l'histoire. Les personnages de *la Guerre et la Paix* nous font l'effet d'être nos contemporains : ils ont les mêmes figures et les mêmes sensations, le même langage et les mêmes idées que les personnages d'*Anna Karénine*. « Le parfum de leur temps » leur manque tout à fait. Et, pas plus qu'il n'a le sens de l'histoire, le comte Tolstoï n'a celui de la nature. La nature n'existe, pour lui, que dans ses rapports avec l'être vivant : ses personnages éprouvent avec mille nuances subtiles l'influence du milieu où ils nous apparaissent, mais ce milieu lui-même ne nous est point décrit. Le paysage ne tient, pour ainsi dire, point de place dans *la Guerre et la Paix* ni dans *Anna Karénine*. On n'y sent pas plus le « parfum des lieux » que celui « des temps. » Tout ce qui est « en deçà », tout ce qui est « au-dessous » de l'*homme sensible*, semble n'être point accessible au comte Tolstoï.

Et pareillement tout ce qui est « en delà, » « au-dessus » de ce domaine, tout ce qui est du domaine propre de l'âme, les grands élans de la pensée comme ceux du cœur. Déjà Tourguénef, qui admirait passionnément *la Guerre et la Paix* et *Anna Karénine*, leur reprochait de « manquer de psychologie. » Il se trompait en partie, car il y a tout un côté de l'âme humaine dont personne n'a mieux expliqué que Tolstoï la « psychologie. » Mais le fait est, à en croire M. Mérejkowski, que le génie psychologique du grand romancier s'altère et faiblit dès qu'il dépasse la zone de « l'être sensible » pour aborder celle de l'âme

immatérielle. Sa langue même, aussitôt, devient terne, vague, impropre. Et les sentimens perdent aussitôt leur précision vivante, les idées se troublent, ou parfois tarissent tout à fait, et sont remplacées par des formules indéfiniment répétées. Quand Nicolas Rostov, délivré de l'étreinte du loup qui l'avait pris à la gorge, songe que cette minute « sera à jamais la plus heureuse de sa vie, » nous comprenons et sentons profondément ce qui se passe en lui; et le bonheur qu'il éprouve ne nous étonne point. Mais quand, de temps à autre, Pierre Besoukhof, le prince André, Levine, découvrent qu'ils sont enfin sur la voie du bonheur, et qu'une lumière nouvelle a brillé pour eux, nous nous réjouissons de leur conversion sans pouvoir la prendre tout à fait au sérieux : souvent même nous nous en réjouissons sans trop la comprendre. Des réflexions philosophiques où se laissent aller tous les personnages importans des deux grands romans du comte Tolstoï, nous ne « sentons, » en vérité, que la partie qui se rapporte directement, matériellement à la situation présente de ces personnages : le reste nous laisse indifférens, quand il ne nous ennuie pas. Nous nous intéressons aux rêves du prince André mourant en tant qu'ils sont les rêves d'un mourant, et qui ne peut s'empêcher de haïr, de craindre la mort : leur partie générale ne nous touche guère. C'est toujours l'*être sensible* qui seul vit devant nous, avec une intensité d'expression plus que suffisante, d'ailleurs, pour nous faire oublier la faiblesse ou l'absence de l'*être spirituel.*

Mais ce n'est pas tout. Non seulement les personnages du comte Tolstoï ne savent point « penser, » en dehors des limites de leur âme sensible; ils n'ont, en dehors de ces limites, ni émotions profondes ni vives passions. Ils n'ont, en quelque sorte, qu'une personnalité toute corporelle. Entre Pierre Besoukhof et Levine, entre Natacha et Kitty, toute la différence est dans leur figure, leurs gestes, leurs mouvemens. Anna Karénine a à peine plus d'âme que la jument Frou-Frou, cet autre malheureux objet de l'amour de Wronski : et c'est presque dans les mêmes termes que l'auteur nous décrit Anna et Frou-Frou, toutes deux « élégantes et sveltes, » avec des « yeux brillans » et des « narines frémissantes. » Tous ces personnages ne vivent pour nous que d'une vie « animale. » Nous nous représentons à merveille ce qu'ils mangent et ce qu'ils boivent, la façon dont ils s'habillent ou marchent dans la rue : mais en vain nous chercherions à deviner, par exemple, ce qu'ils aiment à lire, ou l'impression que produit sur eux telle ou telle musique. Et par cela même qu'ils ne vivent que d'une vie « animale, » jamais ils « n'agissent, » jamais nous ne les voyons dans une de ces

crises tragiques où l'âme doit s'affranchir des contraintes du corps, lutter et se vaincre, faire pleinement usage de sa volonté. Cela aussi, Tourguénef déjà l'avait remarqué. Il disait que les romans du comte Tolstoï « manquaient d'air, » qu'on s'y sentait étouffé, « faute de pouvoir respirer librement. » M. Mérejkowski estime que personne n'y « respire librement, » ni les lecteurs ni les héros eux-mêmes, parce que la vie qui s'y trouve recréée n'est qu'une « vie de chair et de sang, » une vie toute sensuelle, et où il ne saurait y avoir de place pour la liberté.

De cette longue analyse, — dont je crains de n'avoir pu donner qu'une idée bien incomplète, — M. Mérejkowski conclut d'abord que les grands romans du comte Tolstoï, au contraire de ceux de Dostoïewski, représentent dans la littérature russe la partie « païenne » de l'esprit national. C'est là, du reste, une conclusion où j'imagine que le comte Tolstoï lui-même serait prêt à souscrire : car on sait qu'il a toujours proclamé la supériorité morale des romans de Dostoïewski sur ses propres romans, et que, dans son livre sur l'art, il a cité ces romans comme des modèles de « l'art véritable, » tandis qu'il condamnait ses propres romans comme « du faux art. » Mais M. Mérejkowski ne s'en tient pas là. Il reproche ensuite au comte Tolstoï d'avoir méconnu le caractère essentiel de son génie, qui aurait dû le porter à décrire et à exalter sans cesse plus exclusivement la conception sensuelle, « païenne », « nietzschéenne » de la vie. En d'autres termes il lui reproche de s'être converti à un christianisme qui, d'après lui, serait la négation même de ses instincts naturels. Il estime que le comte Tolstoï, au lieu de nous prêcher le renoncement et la résignation, aurait dû continuer à faire revivre devant nous cette fièvre de la chair, cette subtile et ardente sensibilité, que personne jamais n'a su comprendre ni exprimer aussi bien que lui. Et c'est dans cette conclusion, surtout, qu'apparaît clairement le grave dommage causé à la critique de M. Mérejkowski par les idées philosophiques qui, hors de tout propos, sont venues s'y mêler.

Seule, en effet, l'ardeur juvénile de son *nietzschéisme* peut lui avoir fait croire que l'épanouissement de la vie sensuelle ait de quoi satisfaire toujours une âme généreuse. Le paradoxe était bon à soutenir pour le pur « intellectuel » qu'était Frédéric Nietzsche, étranger par nature à la vie des sens. Mais, pour tout homme qui a vraiment l'instinct de cette vie, un jour vient où elle fatigue, où elle laisse apercevoir son insuffisance et sa vanité. Sans compter que, si personne n'a

aussi bien connu que le comte Tolstoï le « côté païen » de la nature humaine, ce n'est jamais en païen qu'il nous l'a décrite. M. Mérejkowski reconnaît lui-même que *la Guerre et la Paix* et *Anna Karénine* sont des œuvres tristes, sombres, où l'on a comme l'impression de ne pas respirer. Le comte Tolstoï aura eu soif d'air, après les avoir écrites ; et une trop claire vision de la vie sensuelle lui aura donné le goût d'une vie supérieure. L'étude que fait de son œuvre le jeune critique russe, loin d'obscurcir pour nous les origines de sa conversion, nous fait apparaître celle-ci comme un résultat nécessaire de toute l'évolution de son intelligence et de son talent. Elle nous révèle, en quelque sorte, les motifs « littéraires » qui ont détourné l'auteur d'*Anna Karénine* d'un art où son cœur ne parvenait pas à s'épancher tout entier.

Je sais, au surplus, que M. Mérejkowski promet d'examiner, plus tard, au point de vue moral et religieux, l'œuvre du comte Tolstoï. Mais ne voit-il pas que, même au point de vue littéraire, la conversion qu'il déplore a eu, sur cette œuvre, une influence excellente? Ne voit-il pas que, même à les tenir pour de simples romans, *la Mort d'Ivan Ilitch*, *Maître et Serviteur*, et *Résurrection* ont quelque chose qui manquait à *la Guerre et la Paix* et qui en fait pour nous des romans plus touchans, sinon plus parfaits? Ce que c'est au juste, je ne me charge pas de le dire; et peut-être M. Mérejkowski pourra-t-il répondre que, pour être des romans à thèse, et des romans chrétiens, *Ivan Ilitch* et *Résurrection* sont écrits cependant de la même façon que *la Guerre et la Paix* et *Anna Karénine*. On y trouve la même admirable peinture de « l'être sensible, » la même accumulation de menus détails évoquant une vie toute de sensation. Mais ces détails qui, dans les romans précédens, ne servaient à rien, qui n'y étaient qu'un jeu de littérature, les voici qui maintenant sont employés à une fin pratique. La description de l'agonie d'Ivan Ilitch a pour objet de nous enseigner la vanité des biens de la terre : et elle nous l'enseigne, en vérité, d'une façon plus éloquente que ne pourrait le faire le plus savant discours. La description des horreurs de la prison et du bagne, dans *Résurrectinn*, a beau être faite avec les mêmes procédés que la description des chasses de Levine ou de la course où périt la jument de Wronski : elle a pour nous une signification plus intime, plus directe, plus haute. Par le seul fait de sa conversion, le comte Tolstoï a donné à son talent une direction nouvelle, qui lui permet d'en tirer le plus heureux parti. Et, si cette conversion n'a point modifié le fond de son talent, je ne puis m'empêcher de penser qu'elle a eu pourtant pour effet de rendre sa langue plus sobre et plus vigoureuse, d'éliminer

de son récit une foule d'ornemens superflus, et d'y répandre, en revanche, cet air que Tourguénef se plaignait de ne point trouver dans *la Guerre et la Paix*.

Et la conversion du comte Tolstoï a eu sur son œuvre d'écrivain une autre influence, que M. Merejkowski paraît oublier. Ne nous dit-il pas que, par un hasard miraculeux, le comte Tolstoï a pu nous offrir, dans un des chapitres de *la Guerre et la Paix*, une image absolument parfaite, pleine à la fois de vie et d'expression, et telle que Dostoïewski lui-même n'aurait pu la mieux dessiner pour nous émouvoir: l'image du paysan Platon Karataïef, que Pierre Besoukhof rencontre dans sa prison de Moscou, et qui lui révèle la beauté de « l'âme russe. » Or, les *Contes* de Tolstoï, qui tous sont postérieurs à sa conversion, abondent en images pareilles à celles-là. Ces contes sont le chef-d'œuvre de leur auteur. L'âme populaire russe s'y révèle à nous dans sa naïve beauté, et sans que la critique la plus sévère puisse prétendre que, seule, telle ou telle partie de cette âme s'y trouve décrite. Et si même la conversion du comte Tolstoï n'avait valu à la littérature que *les Deux Vieillards* ou *De quoi vivent les hommes*, aucun lettré russe n'aurait encore le droit de la juger inutile.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars.

L'exil donne de mauvais conseils. L'homme qui est mis contre son gré hors de sa patrie, et qui, n'ayant et ne trouvant rien à faire à l'étranger, passe sa vie à regretter ce qu'il a perdu, voit rapidement son imagination s'exalter dans le vide et son esprit s'aigrir. Il souffre, et sa douleur ne tarde pas à l'égarer. C'est, évidemment, ce qui est arrivé à M. Déroulède à Saint-Sébastien. Depuis quelques mois, un silence relatif s'était fait autour de lui : il s'y enfermait lui-même. Mais cela ne pouvait pas durer bien longtemps. Tout d'un coup, un grand bruit nous est venu de l'autre côté des Pyrénées : c'est M. Déroulède qui faisait explosion. Cet homme qui, né pour l'action, n'a jamais pu s'épancher qu'en discours, venait d'en faire un de plus. Nous savons ce que la situation de M. Déroulède a de pénible ; il est malheureux et cela suffit pour lui donner droit à des ménagemens ; mais enfin il est et il tient à être avant tout un homme public ; il vit pour la foule ; il attire violemment, et un peu par tous les moyens, l'attention à lui quand elle s'en détourne. Comment donc ne pas parler de son discours ? Ne l'a-t-il pas prononcé pour qu'on en parlât ? N'a-t-il pas prolongé et ne prolonge-t-il pas encore le retentissement de ses paroles par des manifestations d'un nouveau genre ? A quelques égards, le discours de Saint-Sébastien nous montre un Déroulède modifié, et, à quelques autres, un Déroulède aggravé. Les modifications qu'il a éprouvées ne sont pas moins regrettables que les aggravations qu'il a subies.

M. Déroulède a été longtemps et avant tout à nos yeux l'homme de la revanche. De tous ceux qui ont assisté à la terrible tragédie de 1870-1871, et qui y ont pris part, il était celui qui en avait conservé non pas peut-être la trace la plus profonde, mais la marque la plus apparente. Ce serait faire tort à beaucoup d'autres de dire qu'ils n'ont pas souffert

des malheurs de la patrie aussi cruellement que M. Déroulède; mais ils gardaient en eux-mêmes leur douleur et leur espérance, tandis que M. Déroulède, poète et orateur, conflait les siennes aux quatre vents du ciel, usant de tous les moyens de publicité et de propagande pour les faire partager à tous, et entretenir par là, dans l'âme de ses concitoyens, un ardent foyer de patriotisme. A tous ces titres, il était devenu éminemment représentatif, et ce qu'il représentait était à la fois simple, pur et grand. Nous ne disons pas que, même dans ce rôle, il ait toujours conservé la mesure qui convenait. Ses démarches ont été plus d'une fois intempestives et intempérantes. Mais elles étaient inspirées par un sentiment respectable et touchant. M. Déroulède avait adopté un rôle; il le jouait avec une sincérité, avec une conviction, avec une passion communicatives. Moitié barde et moitié soldat, il se présentait aux générations nouvelles comme le témoin inapaisé d'une grande catastrophe, qui attendait encore sa réparation; et c'est à cela que tenait, en grande partie, la popularité dont il était entouré. Si parfois on le trouvait gênant, on éprouvait néanmoins pour lui la sympathie qu'on ne refuse jamais au patriotisme, même lorsqu'il se trompe dans ses vues et qu'il s'égare dans ses moyens. Malgré tout, M. Déroulède entretenait, ou contribuait à entretenir chez nous quelque chose qu'il ne fallait pas y laisser mourir. Aussi lui avait-on pardonné beaucoup. Le premier reproche que nous adressons à M. Déroulède est de nous avoir, si on peut parler ainsi, dérangés dans l'idée qu'il nous avait donnée de lui. Il n'est plus tout à fait aujourd'hui ce qu'il était hier ; il n'est plus seulement un citoyen, nous allions dire le citoyen qui portait sur lui toutes les blessures de la patrie, ne voulait pas les laisser se cicatriser, les rouvrait sans cesse pour en raviver la douleur et demandait à grands cris réparation et revanche. Dieu nous garde de dire que le politicien a définitivement remplacé chez lui le patriote! Patriote il a été, patriote il restera toujours. Mais enfin il commence à être un patriote comme tant d'autres. La même pensée ne l'obsède pas continuellement. Son esprit en admet de nouvelles, et leur donne, au moins provisoirement, la priorité. Peu à peu, les préoccupations de la politique intérieure ont pris le pas, dans son âme devenue confuse, sur les préoccupations exclusives que lui causait notre diminution dans le monde. Il rêve, — ce qui est vraiment un peu banal, — de nous donner une constitution : nous l'aimions mieux lorsqu'il voulait nous rendre nos provinces perdues. Ce changement est une déchéance pour M. Déroulède. En même temps il marque dans son histoire morale, et peut-être aussi dans la nôtre,

la fin d'une période, comme si quelque chose de lui et de nous tombait définitivement dans le passé.

Mais le discours de Saint-Sébastien a encore un autre caractère. M. Déroulède s'est étendu longuement et il a donné des détails imprévus sur la tentative manquée qu'il a faite, il y a deux ans, entre la colonne de la Bastille et la caserne de Reuilly. C'est même pour rappeler cet événement, qui ne méritait peut-être pas d'être célébré dans un anniversaire, qu'il a jugé à propos de réunir ses amis et de leur adresser un discours. Et qu'a-t-il dit dans cet étrange discours? Qu'on avait eu grand tort de ne pas croire de sa part à un véritable complot, complot très habilement combiné, qui aurait été aussi très heureusement exécuté, si les royalistes n'en avaient pas trahi le secret auprès du gouvernement de cette époque. On croit rêver en lisant de pareilles choses. Nous laissons de côté la question de savoir si M. Déroulède, en les affirmant, n'est pas la victime d'une erreur, pour nous demander à quoi pouvait servir leur brusque révélation. Puisque M. Déroulède entend être un homme politique, c'est comme tel qu'il faut le juger. Un homme politique a un but en vue lorsqu'il parle : quel était donc le sien ? Il fait profession de détester, et même de mépriser le gouvernement actuel, et il a quelques raisons pour cela. S'est-il proposé de lui nuire? A-t-il cherché à l'ébranler? A-t-il cru apporter un concours utile à ceux qui, au dedans, s'efforcent de le renverser? En ce cas, il s'est singulièrement trompé. S'il avait voulu justifier le gouvernement dans le passé et le consolider dans le présent, il n'aurait pas tenu un autre langage. S'il avait voulu donner des argumens aux amis du ministère et en enlever à ses adversaires, il n'aurait pas tenu un autre langage. S'il avait voulu édifier une fois pour toutes sur le danger qu'il y a à le suivre lui-même des hommes qui s'en doutaient bien un peu, mais qui se laissaient séduire par les côtés entraînans de son caractère, il n'aurait pas tenu un autre langage. Certes, il a eu tort de pas rester ce qu'il était autrefois. Il était mieux fait pour un rôle où il ne fallait que de la noblesse d'âme et de la générosité que pour un rôle où il faudrait de l'habileté, un calcul exact, un coup d'œil sûr. La manière dont il conduit une opération politique suffit à nous expliquer, sans en chercher d'autres causes, le pitoyable échec qu'il a éprouvé voici deux ans.

Il a fait alors un complot, dit-il. C'est ce que le ministère et ses amis ne cessent pas de répéter depuis; mais ce qu'une partie considérable de l'opinion s'était permis de mettre en doute. La presse ministérielle demande aujourd'hui, non sans ironie, à ceux qui ont com-

battu le renvoi de M. Déroulède devant la Haute Cour ce qu'ils pensent désormais de la question. Quant à nous, nous continuons d'en penser ce que nous en pensions naguère. Loin de nous convaincre de la réalité, ou du moins du sérieux de son complot, M. Déroulède, par le discours de Saint-Sébastien, achève de nous faire croire que beaucoup de choses se sont passées dans son imagination. Il a eu certainement la volonté d'ourdir un très noir complot, et il s'est livré à tous les gestes propres à lui donner la sensation qu'il le faisait en effet; ses intentions ont été à cet égard aussi claires que possible; mais ce qui est moins clair, c'est que la république actuelle ait couru réellement un danger. D'après le récit de M. Déroulède, il a suffi que le gouvernement, averti la veille au soir de ses projets, ait modifié quelques dispositions dans la journée du lendemain, où devaient avoir lieu les obsèques du président Faure, pour que l'échafaudage de ce complot si bien machiné s'écroulât d'un seul coup. Si le gouvernement d'alors a atteint ce résultat à si peu de frais, et sans causer la moindre émotion au public qui ne s'est douté de rien, il mérite d'être félicité. Nous nous rappelons parfaitement cette journée des obsèques de M. Félix Faure. Il faisait beau. Tout Paris était dehors. La tranquillité, la sécurité, la sérénité étaient profondes. C'est seulement le soir et le lendemain qu'on a appris l'échauffourée de M. Déroulède : on en a un peu ri, nul n'en a éprouvé la moindre inquiétude, l'opinion n'a pas cru qu'il valût la peine de se fâcher. M. Déroulède, d'accord sur ce point avec le ministère actuel, cherche à nous inspirer rétrospectivement la peur que nous n'avons pas éprouvée sur le moment : il n'y parviendra pas. L'affaire devait échouer comme elle l'a fait. Elle ne méritait certainement pas qu'on la déférât, longtemps après, à une juridiction aussi extraordinaire que celle de la Haute Cour. Mais, si tout le monde le croyait comme nous, le ministère perdrait beaucoup de son prestige auprès de ceux qui lui attribuent l'honneur d'avoir sauvé la République parlementaire. M. Déroulède vole donc au secours du ministère; il lui donne raison; il le justifie sur tous les points. Aucun des amis de M. Waldeck-Rousseau n'aurait pu le servir aussi bien.

Quant à la querelle particulière de M. Déroulède avec le parti royaliste, nous en parlerons peu, et cela pour des raisons que tout le monde comprendra. M. Déroulède a raconté que, la veille de l'exécution du complot, quelqu'un lui a demandé ce qu'il ferait si le duc d'Orléans apparaissait subitement à ses côtés. « Je lui mettrais moi-même la main au collet, » a-t-il répondu. Le lendemain, jour des obsèques, M. Déroulède a constaté que l'ordre et la marche du cortège officiel

avaient été modifiés, et il n'hésite pas à attribuer le fait à la trahison des royalistes, qui auraient avisé le gouvernement de ses projets. Il ne s'est pas demandé, à supposer que les changemens en question aient été vraiment le résultat d'un avis donné au ministère de cette époque, si celui-ci n'avait pas pu avoir d'autres informateurs que l'homme mystérieux dont il parle, sans d'ailleurs le nommer. Il ne s'est pas demandé davantage si son interlocuteur n'avait pas pu le questionner spontanément et sans être chargé d'une mission quelconque. Tout de suite, il a accusé le parti royaliste d'avoir joué le rôle de Judas. M. Buffet a donné un démenti à la double allégation de M. Déroulède. Il n'a pas dit que la conversation rapportée par ce dernier n'avait pas eu lieu, mais seulement que ce n'est pas lui qui l'avait provoquée. Il n'a pas dit que le gouvernement d'alors n'avait pas reçu avis de ce qui allait se passer, mais seulement que cet avis ne lui avait pas été donné par un de ses propres émissaires. N'importe : M. Déroulède a envoyé aussitôt ses témoins à M. Buffet. Deux hommes qui ont comparu ensemble devant la Haute-Cour, condamnés tous les deux, exilés tous les deux, malheureux tous les deux, vivant l'un à Bruxelles et l'autre à Saint-Sébastien, c'est-à-dire séparés par toute l'épaisseur de la France, égarés par un malentendu qu'un peu de sang-froid aurait suffi à dissiper, vont échanger des coups d'épée ou des balles. En vérité, cela fait pitié ! Cette manière de nous renseigner sur un incident contesté rendra vraisemblablement peu de services à l'historien futur. Si M. Buffet est blessé, qu'est-ce que cela prouvera ? Et si c'est M. Déroulède, que faudra-t-il en conclure ? Nous savons bien que le prétexte du duel a été changé, et qu'à une première affaire qui a été réglée par les témoins, en a succédé une autre provenant d'une insulte directe de M. Déroulède à M. Buffet. Mais personne ne s'y trompera, c'est toujours la première qui est en cause sous une autre forme. Que veut donc M. Déroulède ? Il veut mettre un peu de sang entre le parti royaliste et lui : c'est une façon d'affirmer l'intransigeance de sa foi républicaine. Mais en avait-il besoin pour être cru sur sa parole ? Quant à nous, nous n'avons jamais douté que M. Déroulède ne fût un républicain, républicain d'une espèce particulière, il est vrai, mais enfin un républicain ; il le dit, nous en sommes sûrs. A quoi bon, pour le prouver davantage, s'affubler d'un masque aussi farouche ? A quoi bon revenir à des incidens vieux de deux années, et jeter des accusations sur quelques-uns de ceux qui marchaient alors avec lui, des soupçons sur quelques autres ? Chacun s'explique, tout le monde proteste, et l'obscurité devient de plus en plus épaisse. On se demande avec

effroi ce qu'aurait été le lendemain de la victoire de M. Déroulède, s'il avait pu la remporter. Ce qui se passe aujourd'hui permet de l'imaginer! La politique avait déjà fait beaucoup de mal à M. Déroulède, l'exil lui en a fait davantage. Nous l'avons plaint et nous le plaignons toujours; mais il nous oblige à plaindre encore plus ceux qui marchaient hier avec lui et qu'il accable aujourd'hui d'accusations telles qu'il n'en a jamais adressé de plus violentes au ministère qui l'a proscrit.

Ce ministère continue à la Chambre le cours de ses succès. M. Waldeck-Rousseau vient d'obtenir, à une forte majorité, l'approbation de sa conduite dans les grèves de Montceau-les-Mines et de Marseille. L'interpellation à laquelle il répondait avait été annoncée longtemps avant de se produire : c'est qu'elle venait des socialistes. Les socialistes sentaient bien qu'ils manqueraient à toutes leurs traditions, peut-être à leurs devoirs, certainement à leurs intérêts électoraux, s'ils laissaient passer une grève, et à plus forte raison deux, sans interpeller. D'autre part, ils avaient une peur extrême de faire quelque mal au gouvernement. Aussi cette interpellation, toujours annoncée, n'arrivait-elle jamais. Le principal interpellateur, M. Antide Boyer, a été malade avec une opportunité qui ressemblait à de l'opportunisme; et cela a fait gagner huit jours. Enfin, il a fallu s'exécuter. Les socialistes l'ont fait avec des ménagemens infinis. Au lieu des accusations virulentes qu'ils adressaient aux ministères d'autrefois en pareille circonstance, ils n'ont fait entendre que des plaintes très douces, presque des gémissemens. Rien n'était plus amusant que de lire leurs journaux le lendemain. Ils s'écriaient tous : « Bonne journée, le ministère est sauvé! » Et c'est eux qui l'interpellaient! Le régime parlementaire a de ces ironies.

Les modérés, seuls, ont donné un caractère sérieux à l'interpellation. Les discours de MM. Drake, Thierry, Aynard, ont eu une autre portée que celui de M. Antide Boyer. Ils ont posé une question générale et discuté une question de fait : l'une était de savoir si le ministère actuel, qu'il le voulût ou non, *volens nolens*, n'entretenait pas le danger de ces grèves de plus en plus fréquentes; l'autre se rapportait plus particulièrement à la grève de Marseille, qui pouvait servir d'exemple et de preuve à leurs allégations. Sur le premier point, qu'a répondu le ministère? M. Millerand d'abord, M. Waldeck-Rousseau ensuite ont protesté avec énergie contre le reproche d'avoir « fomenté » les grèves dont souffre si cruellement l'industrie nationale.

Ils se sont un peu indignés des intentions qu'on semblait leur prêter. C'était déplacer la question pour y répondre plus facilement. Il n'est venu à l'idée de personne que le ministère actuel s'appliquât à faire naître les grèves, ni à les faire durer. Loin de là, les grèves le gênent, et il donnerait beaucoup pour en être débarrassé. M. Millerand a pu, autrefois, favoriser les grèves et se servir d'elles à l'appui de ses théories politiques et sociales; mais il était alors dans l'opposition. Depuis qu'il est au gouvernement, son point de vue s'est modifié. Mais les ouvriers n'ont pas oublié ses anciens discours, et le mouvement qu'il a contribué à provoquer continue son évolution logique et fatale. Sa présence au ministère est un encouragement donné à toutes les espérances, à toutes les impatiences, à toutes les avidités. Assurément le ministère n'encourage pas les grèves par sa volonté, mais il le fait par sa seule composition. M. Waldeck-Rousseau, venant après son collègue du Commerce, a exposé la conduite de son gouvernement dans les diverses grèves qui se sont succédé. Voilà ce que j'ai fait, disait-il : que pouvais-je faire de plus? Rien, sans doute. Mais, si nous avions eu un autre ministère, d'abord quelques-unes des grèves actuelles ne se seraient pas produites, et les autres n'auraient pas duré aussi longtemps. M. Aynard a reproché au ministère la mollesse de son intervention. Le malheur est que cette intervention ne peut pas être plus ferme, car, si elle l'était, le ministère serait aussitôt renversé. Il perdrait les bonnes grâces des socialistes, dont, pour vivre, il ne saurait se passer. Les socialistes savent bien qu'on a besoin d'eux et ils agissent en conséquence. De Montceau ou de Saint-Étienne, ils ont envoyé à Paris des délégués que M. Waldeck-Rousseau s'est empressé de recevoir. Il a bien fait assurément; ce n'est pas là ce que nous lui reprochons; mais n'y a-t-il pas quelque chose de singulier et d'inquiétant à voir les délégués des ouvriers discuter avec le chef du gouvernement, et discuter quoi? Si c'était les exigences qu'ils veulent imposer à leurs patrons, ce serait déjà excessif; mais c'est bien autre chose encore! Ils ont énoncé des conditions qu'ils imposaient au gouvernement lui-même. Ils semblaient s'être mis en grève contre le gouvernement, grève partielle et locale jusqu'à aujourd'hui, mais qu'ils annonçaient le projet de rendre générale dans toute l'industrie minière, si on ne leur avait pas cédé avant le mois de mai. Ce n'était donc plus la compagnie de Montceau qui était en cause, mais le gouvernement; et que lui demandait-on? D'abord, de retirer les troupes envoyées à Montceau; ensuite, de retirer la mine à la Compagnie pour la donner aux ouvriers ou pour l'exploiter lui-même. M. Waldeck-

Rousseau a répondu que cela était impossible. C'est fort bien. Il faut lui en savoir gré. Mais, les délégués lui ayant demandé en outre de déposer sur-le-champ des projets relatifs aux retraites ouvrières et à la réduction des heures de travail, il a pris l'engagement de le faire. Que le gouvernement dépose ces projets, rien de plus légitime; ils méritent sans doute d'être étudiés; ce que nous déplorons, c'est qu'il le fasse sous l'injonction des grévistes, comme s'il en avait eu besoin pour prendre sa détermination ou pour l'exécuter. Voilà ce qui est grave, et ce qu'on n'avait pas encore vu. Récapitulons. Quand des ouvriers se mettent en grève, ce qui est leur droit, encore ne devraient-ils le faire que pour des motifs de l'ordre professionnel. Ces motifs, ils devraient les discuter avec leurs patrons, et non pas avec le président du Conseil. Quand ils introduisent celui-ci, qu'on nous passe le mot, dans leur jeu, ils commettent un abus. Quand le gouvernement s'y prête, il commet une faiblesse. Mais que dire lorsque c'est au gouvernement lui-même, ouvertement, directement, impérieusement, que les ouvriers dictent des conditions? Que dire lorsqu'ils obligent les pouvoirs publics à légiférer sur l'heure et dans un sens déterminé? Que dire lorsqu'ils font cela sous l'intimidation d'une grève partielle déjà ouverte, et sous la menace d'une grève générale prochaine? C'est pourtant là ce que M. Millerand a appelé dans son discours, par un merveilleux euphémisme, « la manifestation d'un phénomène économique général dû à des causes économiques générales. » En d'autres termes, c'est le progrès. Nous lui laissons cette explication.

Quant à la grève de Marseille, elle est doublement déplorable, aussi bien dans sa cause que dans ses effets, et, si elle se prolonge, elle nous donnera, par le nombre des industries qu'elle atteint, un avant-goût de ce que pourra être la grève générale. On sait comment elle est née. Il y a deux syndicats à Marseille, un syndicat international qui comprend beaucoup d'étrangers, presque tous Italiens, et un syndicat français. C'est le premier qui a fait la grève. Pourquoi? Parce qu'il voulait et n'obtenait pas le renvoi d'un certain nombre de contremaîtres qui, dans leurs embauchages, donnaient la préférence aux ouvriers français sur les ouvriers italiens. Certes, nous sommes partisans autant que qui que ce soit de l'admission large et hospitalière des ouvriers étrangers chez nous, et nous avons souvent protesté contre la malveillance qu'on leur témoignait quelquefois; mais est-il admissible qu'ils viennent faire la loi chez nous, et que, non contens de la place que nous leur attribuons, ils veuillent occuper celle de nos

propres ouvriers? Le travail étranger peut aider utilement le travail français, il ne doit pas le supplanter. Jamais encore grève n'avait éclaté pour un pareil motif. Celle-ci, qui a eu tout de suite les faveurs du maire de Marseille, M. Flaissières, laissait-elle le gouvernement sans moyen d'action? Non, assurément. D'abord, le syndicat international est, d'après les renseignemens apportés à la tribune par M. Thierry, organisé dans des conditions illégales; ensuite, le gouvernement a des droits particuliers sur la police des étrangers en France. Mais, suivant sans doute les inspirations du maire de Marseille, M. le préfet des Bouches-du-Rhône ne s'est pas montré moins complaisant que lui envers le syndicat international et ses ressortissans. La grève s'est généralisée. Le fonctionnement du port de Marseille a été complètement arrêté; on n'a pu ni y charger, ni y décharger les navires; on a vu alors ceux qui devaient s'y arrêter continuer leur route, les uns vers l'Italie, les autres vers l'Angleterre. Nous voulons croire que les ouvriers italiens, si nombreux à Marseille, n'ont songé qu'à leurs intérêts professionnels en provoquant la grève, mais ils ont rendu au port de Gênes, c'est-à-dire à leur pays, un service égal au préjudice qu'ils nous causaient. En peu de temps, plusieurs des industries qui faisaient vivre le port de Marseille, ou qui vivaient de lui, se sont ralenties ou arrêtées. Les raffineries de sucre se sont fermées. Les arrivages qui devaient venir du dedans comme du dehors ont été contremandés. Une perte en partie irréparable a été consommée. Et ce n'est qu'un début. Quelques jours ont suffi pour produire ces conséquences : que sera-ce si la grève se prolonge ?

Le gouvernement dit à cela ce qu'il dit toujours en pareil cas, à savoir qu'il n'y peut rien. Nous croyons au contraire qu'il y aurait pu quelque chose, mais qu'assurément il y peut moins qu'un autre. Rien ne parle plus fortement à l'esprit des foules que les leçons de choses, et c'est une terrible leçon de choses qu'on a donnée aux ouvriers par la seule composition du cabinet actuel. On les a habitués à la pensée qu'ils avaient, sinon un ministère, du moins un ministre à eux, et ils savent fort bien que ce ministre est le véritable maître de la situation. Le jour où il serait mécontent, le cabinet disparaîtrait. Cela suffit à expliquer leur audace. Néanmoins la Chambre a donné, une fois de plus, un vote de confiance à M. Waldeck-Rousseau. Ce n'est pas ce vote qui découragera les grèves de Montceau et de Marseille, et qui y mettra fin.

En Espagne, la crise ministérielle s'est dénouée par le retour des

libéraux au pouvoir. M. Sagasta est trop avisé pour avoir désiré beaucoup cette solution un peu prématurée. Il connaît les faiblesses de son parti, mais celles du parti conservateur se sont trouvées plus grandes encore, et, comme tout est relatif, la force des libéraux est venue de là.

Nous ignorons si la reine régente a voulu donner à ces derniers le maximum d'autorité qui pouvait leur échoir en ce moment : en tout cas, elle a fait tout ce qu'il fallait pour cela. On assure, — ce qui était d'ailleurs très correct de sa part, — que ses préférences étaient pour le maintien des conservateurs au gouvernement. Elle a essayé effectivement tout ce qui était possible pour les y conserver ; mais ces tentatives successives, aboutissant toujours à une même impuissance, ont été la démonstration la plus éclatante de la nécessité d'une autre solution. La reine, après avoir entendu les hommes politiques les plus propres à la renseigner sur l'état des partis, a fait appeler M. Silvela, le chef très distingué et respecté du parti conservateur. M. Silvela a dû quitter le pouvoir il y a quelques mois et l'a laissé au général Azcarraga : pouvait-il le reprendre aujourd'hui ? Il n'a pas tardé lui-même à reconnaître que non, et il a déclaré à la reine qu'il ne pouvait pas former un cabinet. Quels que soient ses mérites, M. Silvela n'a pas les qualités de caractère qui permettaient autrefois à M. Canovas del Castillo d'imposer sa volonté et de la faire prévaloir. Il s'est donc retiré. La reine s'est alors adressée au général Azcarraga, homme conciliant et estimé, très capable de présider quelque temps un ministère d'attente et de transition : seulement, il venait de remplir ce rôle, et, pour ce motif même, il n'était peut-être pas en mesure de recommencer. La reine Christine lui sait gré d'avoir accepté la responsabilité du mariage de la princesse des Asturies ; mais ce qui était une recommandation auprès d'elle n'en était pas une auprès de la majorité du pays. Enfin, si le général Azcarraga a montré de la fermeté pour le rétablissement de l'ordre, comment oublier que les motifs ou les prétextes pour lesquels il avait été troublé tenaient aux tendances qu'on avait attribuées à son gouvernement ? Il est probable que le général Azcarraga se rendait compte des difficultés qu'il devait rencontrer : néanmoins, il n'a pas décliné tout de suite le mandat que la régente voulait lui confier, et il a fait en cela preuve de dévouement. Mais, après un entretien avec M. Silvela, il a renoncé définitivement à une tâche qu'il sentait trop au-dessus de ses forces. Cette seconde tentative conservatrice ayant échoué comme la première, la reine n'a pas reculé devant une troisième : elle a recouru une fois de plus à un

ancien ministre qui s'était vu obligé de quitter le pouvoir sous le coup d'une impopularité peut être injuste, mais sur le moment très vive, nous voulons parler de M. Villaverde, devenu président de la Chambre. M. Villaverde, conformément à une parole de la reine, qui, à l'ouverture des Cortès de 1899, avait annoncé à la nation qu'on lui demanderait des sacrifices, « car les temps étaient durs, » avait présenté des projets d'impôts nouveaux, genre de calice auquel tous les parlemens et tous les pays ont l'habitude de faire mauvais visage. Ces souvenirs sont encore trop récens, et les préventions qui s'y rattachent sont trop tenaces pour que le choix de M. Villaverde reçût un bon accueil : aussi la protestation a-t-elle été générale, et M. Villaverde s'est dérobé. Cette fois, il a bien fallu s'incliner. Tous les efforts qu'on avait faits en vue de réunir les groupes conservateurs dans une grande concentration monarchique avaient échoué. La reine a fait appeler M. Sagasta, et celui-ci, qui avait prévu ce dénouement, s'est trouvé avoir un ministère tout prêt. Les conservateurs ne pourront pas dire qu'ils n'avaient pas fini leur temps de pouvoir et qu'on le leur a enlevé avant l'heure : ils y ont renoncé eux-mêmes.

M. Sagasta s'est entouré de quelques-uns de ses anciens collaborateurs, plusieurs fois ministres avec lui, comme M. Moret, un des plus brillans orateurs de la tribune espagnole, et le duc de Almodovar; mais il a fait dans son cabinet une large place à des hommes nouveaux et encore peu connus au dehors, et a donné jusqu'à cinq portefeuilles à MM. le duc de Veragua, Angel Urzaiz, le comte de Romanones, le marquis de Teverga et Miguel Villanueva. C'est donc avec une équipe renouvelée dans beaucoup de ses élémens qu'il se met en campagne. Toutefois le trait le plus hardi de sa combinaison ministérielle, — et nous ne sommes pas sûrs que ce soit précisément par hardiesse qu'il l'y ait introduit, — est la nomination du général Weyler à la Guerre. Le général Weyler appartient au parti libéral; mais dans quelle mesure et quelles conditions, c'est ce qu'on ne sait pas au juste. Le personnage a paru jusqu'à ce jour équivoque et dangereux: aussi tous les partis l'ont-ils ménagé, et, en somme, il n'est pas bien surprenant que les libéraux dont il se dit partisan l'aient nommé ministre de la Guerre, puisque les conservateurs dont il était l'adversaire l'avaient nommé gouverneur de Madrid. Il est probable que M. Sagasta, en faisant ce choix, a été mû par une double préoccupation: il a préféré, suivant un mot connu, prendre le général Weyler dans son ministère que de le laisser dehors, et il a voulu donner une satisfaction à l'armée. Le général y est populaire, et pour de bonnes

raisons; il a couvert de faveurs, de grades, de décorations et d'argent ses anciens compagnons d'armes qui ont fait campagne avec lui. Son entrée dans le cabinet n'annonce donc pas précisément des économies à la Guerre, non plus qu'à la Marine, car ici et là les exigences sont les mêmes.

Quoi qu'il en soit, le ministère est fait; il ne lui reste plus qu'à se faire une majorité, et ce n'est pas ce qui l'embarrasse le plus. M. Moret, qui détient le portefeuille de l'Intérieur, sait comment il faut faire les élections en Espagne. Le ministère aura donc, à peu de chose près, la majorité qu'il voudra : c'est une des conditions indispensables pour vivre, mais c'est aussi la plus facile à remplir, et il y en a d'autres qui lui donneront plus de difficultés. La grande expérience, jointe à l'esprit fin et avisé de M. Sagasta, en viendra probablement à bout, et nous le souhaitons sincèrement. Nous n'avons pas à entrer dans les affaires intérieures de l'Espagne. Que ce soit le parti conservateur ou le parti libéral qui soit au pouvoir, nous avons toujours eu, depuis de longues années déjà, les meilleurs rapports avec l'un et avec l'autre, et la présence du duc de Almodovar au ministère des Affaires étrangères, qu'il a déjà occupé, nous confirme dans l'espérance qu'il en sera toujours ainsi. Le roi sera majeur l'année prochaine : raison de plus pour faire une trêve entre tous les partis constitutionnels, et cette circonstance sera probablement de nature à faciliter la tâche que M. Sagasta, devant la retraite des conservateurs, a courageusement assumée.

FRANCIS CHARMES.

ESSAIS ET NOTICES

Lettres de Madame Roland, publiées par M. Claude Perroud, recteur de l'Académie de Toulouse. Tome Ier, 1780-1787. Un vol. in-8°, LXXXVI-720 pages; Paris, MDCCCC, Imprimerie Nationale.

Et comment donc? Est-ce que par hasard le rôle de la femme, et sa principale assurance de bonheur en ce monde, serait d'avoir « un mari, des enfans, un ménage; » de prendre part aux intérêts de l'un, d'élever honnêtement les autres, et d'administrer le troisième avec économie, prudence et dignité? C'est au moins ce qu'on est tenté de croire en achevant la lecture du premier volume des *Lettres de Madame Roland*, publié par M. Claude Perroud dans la *Collection des Documens inédits sur l'histoire de France;* et, sans avoir besoin que le second vienne prochainement confirmer cette première impression, nous pouvons dès aujourd'hui la fixer.

Tout le monde connaît Madame Roland, je veux dire la Muse ou l'Égérie classique de la Gironde, ne fût-ce que par ses *Mémoires*, ou par le théâtre, puisque c'est au théâtre que les Français apprennent généralement leur propre histoire; et tout le monde connaît Mademoiselle Phlipon, par ses *Lettres aux demoiselles Cannet*, qui ne sont pas seulement l'une des correspondances les plus intéressantes que le XVIIIe siècle nous ait léguées, mais l'une encore des plus instructives; et peut-être l'un des chefs-d'œuvre de notre littérature épistolaire. Nous savons aussi comment, dans sa vingt-septième année, Mlle Phlipon, — après avoir manqué presque autant de mariages que jadis la Grande Mademoiselle, mais de moins brillans, et plus heureuse d'ailleurs en son choix que cette petite-fille d'Henri IV, — devint Mme Roland de la Platière. Mais, des trois personnages qu'elle joua dans sa courte existence, celui que nous ne connaissions pas, ou du moins que nous connaissions à peine, par quelques pages de ses *Mémoires*, ou quelques-unes de ses *Lettres à Bosc*, c'est Mme de la Platière; et,

précisément, dans les *Lettres* que nous donne aujourd'hui M. Claude Perroud, il n'y a que Mme de la Platière. Je l'appelle Mme de la Platière parce que, dans les grandes occasions, c'est le nom dont elle signe : *Phl. de la Platière.*

Quelques chiffres et deux ou trois dates suffiront à définir l'intérêt de la nouvelle publication, on pourrait presque dire de la « révélation. » Nous possédions environ 560 lettres de Mme Roland, — dont 320 de 1767 à 1780, et 240 de 1780 à 1793; — le total en sera porté par la publication de M. Perroud à plus de 880. Et, à ce propos, personne ne se fût plaint si M. Perroud, tandis qu'il y était, eût publié la *Correspondance* complète de Mme Roland. Car les notes font un peu défaut dans l'édition que Dauban a donnée des *Lettres aux demoiselles Cannet*, et aussi, quoiqu'elles y soient moins nécessaires, dans le volume de M. Join-Lambert sur le *Mariage de Madame Roland.* On serait heureux d'avoir toutes ces lettres, et encore quelques autres, rassemblées et commentées, dans les cinq ou six volumes d'une seule collection. Et si peut-être la commission des *Documens inédits* eût reculé devant les frais, on n'avait donc alors qu'à choisir un format moins coûteux, moins majestueux, et plus commode que le grand in-octavo, sans compter qu'il y a des confidences qui font, dans cet ambitieux format, une étrange figure :

« Je ne sais, — écrit Mme Roland, en date du 28 décembre 1785, — je ne sais si je dois être fort contente de ma médecine d'hier ; il est vrai qu'elle m'a bien purgée, mais, en agitant les intestins, elle a renouvelé les douleurs. J'ai eu une journée laborieuse; je me suis mise au lit à sept heures, très fatiguée; j'ai pris deux œufs, et le sommeil est venu tout seul avant neuf heures. J'ai reposé tranquillement jusqu'à deux, que les coliques sont revenues; rien de ce que je rends n'annonce le retour de la maladie, c'est de la bile pure. Un lavement à l'huile m'a calmée ce matin. J'ai dîné avec une douzaine d'huîtres qui m'ont paru fort bonnes, mais fort petites, fort maigres et faisant véritablement un petit dîner. Je suis fort bien cette après-midi. Je me flatte que l'émotion du purgatif est la cause de mes derniers maux, et que je vais enfin reprendre des forces... »

Ah ! nous sommes loin ici des analyses du livre de Delolme sur *la Constitution anglaise*, et généralement des propos littéraires ou philosophiques qui remplissaient les *Lettres aux demoiselles Cannet !* Et la jeune femme a une excuse, qui est de relever à peine de ses premières couches. Elle ne s'attendait pas aussi que de semblables confidences dussent un jour devenir publiques ! et au fait, sont-elles

vraiment « de l'histoire ? » l'éditeur serait-il bien coupable qui les aurait, oh ! non pas supprimées, mais seulement gardées pour lui ? et, d'avoir préféré la pudeur, à la « vérité » de ces médecines et de ces lavemens, lui en voudriez-vous beaucoup ? Moi, je lui pardonnerais, si même je ne l'en félicitais. Et, en tout cas, déjà choqué de voir prendre à ces détails de garde-robe ou d'alcôve la consistance de la lettre moulée, il me semble que l'inconvenance en augmente avec la grandeur du format et le calibre du caractère. Mais, enfin, et pour des raisons que je ne connais pas, puisque M. Perroud n'a voulu nous donner des *Lettres de Madame Roland* que celles qui datent d'après son mariage, prenons-les comme il nous les donne. Entrons nous-même un peu dans l'esprit de sa publication, et tâchons d'indiquer brièvement ce que nous avons trouvé dans ce premier volume de vraiment intéressant et de neuf.

« Le mariage, a dit un moraliste, met tout le monde dans son ordre ; » et, de ce point de vue, ce que ces *Lettres* ont de plus remarquable, c'est leur insignifiance. A peine y trouve-t-on quelques nouvelles littéraires à glaner, sur le *Mahomet* de Voltaire, par exemple, à l'occasion d'une représentation qu'en donne au théâtre d'Amiens l'acteur Noury, dit Grammont, le même qui devait quelques années plus tard devenir adjudant-général de l'armée républicaine en Vendée. « J'arrive de la Comédie, où, suivant mon usage, j'ai pleuré comme une petite fille qui va au spectacle pour la première fois de sa vie. C'est quelque chose que de n'avoir pas fait pis, car la lecture de *Mahomet* m'a jadis donné la fièvre. » La fièvre, *Mahomet !* Après tout, n'était-ce pas le *Rhadamiste* de Crébillon qui faisait « entrer dans les transports des bacchantes » le président de Montesquieu ? Nous, c'est l'*Aiglon*, qui nous produit aujourd'hui cet effet. Mme Roland est plus sévère pour le *Coriolan* de La Harpe. Elle l'avait vu pendant un séjour qu'elle fit à Paris, au printemps de 1784, et, tandis qu'elle y était, nous ne saurions trop regretter qu'elle n'ait pas pu voir, faute de place, *le Mariage de Figaro*. Elle se rabattit sur l'opéra des *Danaïdes*, dont elle envoie, le 5 mai, un compte rendu à son mari. « La Saint-Huberti lui a plu infiniment pour sa voix, pour son chant, pour son jeu... pour l'usage qu'elle sait faire de ses bras. » Mais Mme de la Platière avait pour le moment de bien autres affaires en tête : elle sollicitait des « lettres de noblesse ; » et, d'une manière générale, pendant ces six années, de 1781 à 1787, nous la voyons occupée de tout autres objets qu'au temps de sa correspondance avec les demoiselles Cannet. La curiosité du lecteur aurait quelque droit de s'en plaindre, s'il n'était

sans doute assez naturel qu'une femme qui écrit à son mari lui parlât plus volontiers d'autre chose que de littérature. La littérature elle-même n'est pas toujours ni partout à sa place.

C'est pourquoi les éditeurs de *Morceaux choisis* ne trouveront pas beaucoup à puiser dans ces lettres. Je ne parle pas des *Lettres à Bosc*, dont plusieurs étaient déjà connues, entre lesquelles Bosc lui-même, qui en fut, en 1795, le premier éditeur, avait fait un choix littérairement assez judicieux; et dont la forme, sans être ce que l'on appelle apprêtée, ne laisse pas d'être plus « soignée » que celle des *Lettres à Roland*. Rien encore n'est plus naturel. Nous avions 82 lettres de Mme Roland à Bosc : l'édition de M. Perroud en contiendra 195. Mais ce qui semblera plus étonnant, — et qu'il s'agisse des *Lettres à Bosc* ou des *Lettres à Roland*, — c'est que, de 1780 à 1787, Mme Roland s'y montre d'une indifférence presque entière aux affaires publiques. N'étant jamais très longtemps séparée de Roland, supposerons-nous qu'elle aimât mieux ne pas confier à la poste ses impressions sur de pareils sujets? Il faut aussi nous souvenir qu'aux environs de 1784, par exemple, — et en dépit du *Mariage de Figaro*, — la révolution paraissait moins prochaine qu'aux environs de 1773. Ceux qui souffraient des abus tâchaient de s'arranger pour en profiter à leur tour, et c'est précisément ce que faisait Roland, et sa femme l'y aidait de son mieux. Mais, encore une fois, c'est l'insignifiance même, à tous ces égards, des lettres de Mme Roland à Roland qui en fait l'intérêt; et on le va bien voir.

« Avec ma trempe et ma façon d'exister, — écrivait-elle à Sophie Cannet, le 14 avril 1779, — le seul ennemi redoutable que j'aie à craindre serait cette passion si douce et si puissante qui pénètre tous les êtres, mais qui les modifie diversement. L'empire que le moral s'est acquis sur moi ne me rend accessible que par l'âme, mais après s'être assuré de celle-ci, *il n'exclurait pas les sens*, et l'effet n'en serait que plus terrible. » Et vers le même temps, le même jour peut-être, c'est à Roland qu'elle faisait cet aveu : « Avec un cœur, *et des sens*, on ne parvient pas à mon âge sans éprouver ce que la sagesse peut avoir d'austère et de pénible. » Le mariage apaisa ses sens, si mieux peut-être on n'aime dire qu'il les éveilla. La maternité survint; et, pendant quelques années, rendue à sa nature de femme, celle qui avait été Marie Phlipon et qui devait plus tard devenir Mme Roland, s'abandonna tout entière à la douceur d'un mariage qui était une victoire de sa volonté sur l'indécision de Roland; qui d'ailleurs l'avait tirée du milieu paternel, où elle avait plus d'une raison de se sentir mal à l'aise; et

qui enfin, n'oublions pas ce point, l'avait élevée d'un ou deux degrés au-dessus de sa condition.

On ne pouvait guère douter, — depuis la publication du livre de M. Join-Lambert, — qu'elle eût aimé Roland, à sa manière, laquelle assurément ne pouvait être à vingt-sept ans celle d'une petite fille ou d'une ingénue, et qu'elle l'eût aimé passionnément. C'est ce que confirmera la lecture des *Lettres* que nous donne aujourd'hui M. Perroud. Six ans après le mariage, les intimes, avec un goût d'ailleurs assez douteux, la plaisantaient encore sur ce grand amour, et notamment l'ami Bosc, auquel elle répondait par ce joli billet, — qu'il s'est bien gardé de publier :

« Oui, Monsieur, je n'en démords pas, c'est mon *tourtereau*. (C'est elle qui souligne.) Où donc avez-vous vu que l'âge et la maigreur changeassent l'espèce du tourtereau? (Décidément les plaisanteries de Bosc devaient être du plus mauvais goût.) La jeunesse et l'embonpoint sont-ils les caractères distinctifs de cet être attachant? J'avais cru, jusqu'à présent, que la tendresse, la fidélité, la constance, étaient ses qualités les plus remarquables, et celles qui lui avaient fait sa réputation chez les poètes et chez les hommes sensibles. Un vieil étourneau me paraîtrait assurément fort ridicule. Mais un tourtereau dont l'âge n'aura fait qu'assurer la persévérance, n'en sera jamais moins aimable et moins tourtereau.

« Ne sied-il pas bien à un effronté moineau, qui va partout à la picorée, de rire d'un bon tourtereau qui n'aime que sa colombe! Allez, vous pourrez être vif et ardent comme un pierrot, gai comme un pinson, tapageur comme un geai et chaud comme une caille, mais vous ne serez jamais *tendre* comme un tourtereau... »

On aime à voir Mme Roland dans ce rôle de femme. Marie Phlipon, la jeune fille, très intelligente, un peu virile, et même très libre en ses propos, était « inquiétante; » et nous ne voulons rien dire ici de la femme politique, si ce n'est que l'agitation révolutionnaire devait bientôt remuer en elle quelques-uns des pires instincts de la nature humaine. Feignons donc pour aujourd'hui de ne pas la connaître. Mais on se réconcilierait volontiers avec la petite Mme de la Platière, pour sa naturelle gaîté, pour sa simplicité; pour la facilité « bien parisienne » avec laquelle, entre son mari et sa fille, elle s'accommode d'une situation médiocre, par momens difficile; pour son égalité d'humeur, et, dans ces années heureuses de sa vie, pour la fermeté de son bon sens.

Elle n'est guère moins intéressante dans son rôle de mère, et on est

amusé de surprendre, en présence de l'« enfant, » — sa fille Eudora, — l'étonnement de la jeune personne qui avait composé jadis un si beau mémoire sur la question de savoir : *Comment l'éducation des femmes pourrait contribuer à rendre les hommes meilleurs.* Il semble ici que toute sa pédagogie s'en aille à la dérive, et ses « principes » mêmes en sont fortement ébranlés.

« Ma petite est sur mes genoux, — écrit-elle à son mari le 18 novembre 1785. — Elle tient le sein deux heures de suite, en faisant de petits sommeils qu'elle interrompt pour sucer... Elle prend étonnamment, et elle en rend bien la moitié : j'en ai conclu que la fable d'Ève n'est pas si bête, et que la gourmandise était véritablement un péché originel. Vous autres, philosophes, qui n'y croyez guère, qui nous dites que tous les vices sont nés dans la société par le développement des passions qu'elle excite et par l'opposition des intérêts, apprenez-moi pourquoi cet enfant de six semaines, dont l'imagination ne peut rien dire encore, dont les sens paisibles et réglés ne doivent avoir d'autre maître que le besoin, passe déjà les bornes de celui-ci? On nous peint l'homme dans l'état de nature, docile à ses impressions, mais uniquement guidé par elle, s'arrêtant constamment après le besoin satisfait; et je vois mon petit nouveau-né prendre le lait avec l'avidité et l'excès de la gourmandise. »

C'est ainsi que l'observation corrige et rectifie les idées de l'élève d'Helvétius et de Rousseau. Elle continue de croire, et elle a raison, au « pouvoir de l'éducation : » elle ne croit plus comme autrefois, — *Lettre à Sophie Cannet*, du 1er août 1774, — « que les différences infinies qui se trouvent entre les hommes proviennent presque entièrement de l'éducation. » Et je crois bien qu'elle continue de croire « à la bonté de la nature, » mais elle a cependant quelques doutes; et l'expérience qu'elle va faire du caractère naissant de sa fille ne les dissipera pas. Elle est extrêmement inquiète, quand elle cesse de lui donner le sein, de savoir si l'enfant ne va pas « s'attacher, plus qu'à sa mère, à la bonne qui lui donnera désormais à manger. » En revanche, deux ou trois ans plus tard, elle sera fière et tout heureuse, parmi son inquiétude, quand l'enfant, dans une maladie, repoussera tout le monde et n'acceptera de soins que de sa mère. « J'étais la seule qu'il accueillît, — *il*, c'est « l'enfant, » comme elle appelle souvent sa fille, — non pas avec des marques d'affection, *mais comme s'il m'eût jugée la plus dévouée à son bien;* quand il s'ennuie de son lit, il lui faut mes bras; pour le soigner en tout il veut que ce soit moi, mais il le veut avec empire, avec aigreur; il se plaint sur le même ton si je ne fais pas à sa fantaisie, et pourtant, il ne

veut nulle autre à ma place. » En vérité, ajoute-t-elle, la maladie est pour les enfans une bien mauvaise éducation. Mais quoi ! La santé n'en est guère une meilleure ! « Voilà mes grandes histoires ! avec un fouet et un repas d'anachorète donnés à ta petite coquine, qui me dit fort bien qu'elle t'obéit parce que tu es le plus fort, et qu'elle ne doit pas m'obéir si vite parce que je ne suis pas si forte. Cependant je lui ai fait sentir que je l'étais encore plus qu'elle, et elle a fini par convenir que c'était assez pour que ma volonté dût l'emporter sur la sienne : mais il a fallu inculquer cet argument du bon côté. » Trouvera-t-on peut-être tous ces détails un peu vulgaires ? Et, en effet, ils le sont : la nature et la vérité manquent parfois de distinction ! Ils sont surtout un peu communs, ou fort ordinaires, pour mieux dire, et je pense que toutes les mères en ont conté de pareils à tous les pères. Mais, précisément, il était bon de savoir qu'après avoir différé de beaucoup de jeunes filles, et avant de différer de beaucoup de femmes, Mme Roland a ressemblé, cinq ou six ans, à toutes les mères.

Cependant, et au milieu de tout cela, ce qui est plus curieux encore, c'est de voir, d'année en année, l'ascendant croissant que, dans ce ménage, la femme prend sur le mari. Il ne semble pas à vrai dire que ce soit, de la part de Mme Roland, l'effet d'aucune politique ou d'aucun calcul domestique. Non ! Mais c'est que Roland, avec toute sa science et ses « capacités administratives, » qu'on nous permettra de ne pas discuter, n'est à proprement parler qu'un pauvre homme, tout en façade, et de ceux qui derrière cette façade ne dissimulent que le vide et le néant du caractère. On a conté qu'Eudora Roland, devenue Mme Champagneux, ne pouvait pardonner à Lamartine « d'avoir amoindri et obscurci « la grande figure » de Roland, pour faire ressortir et briller d'autant plus, par le contraste, celle de Mme Roland. » Lamartine a eu raison ; et en cette occasion, comme en tant d'autres, son instinct de poète l'a bien servi. Roland a commencé par faire de Marie Phlipon sa collaboratrice, et je ne doute pas que, tandis qu'elle rédigeait pour lui les articles de son *Dictionnaire des Manufactures*, il ne continuât, lui, de se complaire dans sa supériorité de fonctionnaire et de technicien. Mais la collaboratrice, qui avait sur son maître la supériorité de l'intelligence et du caractère, monte insensiblement et naturellement à sa vraie place, qui est la première. C'est elle qui le conseille, au bout d'un ou deux ans, et qui le guide, sans presque s'en douter elle-même, et, lui, sans qu'il s'en aperçoive. A mesure qu'elle redevient maîtresse de ses sens, et que les années la dégagent des servitudes immédiates de la maternité, Roland ne fait plus rien ou

presque plus rien qu'elle ne le lui souffle, pas même ses *Discours* pour l'Académie de Lyon. Au travers des lettres de 1781 ou 1783, il semblait qu'on le vît encore faire figure de mari, qu'il fût quelqu'un ou quelque chose, mais, tout doucement, il s'efface, et, dans les lettres de 1786 ou 1787, le *tourtereau* n'est plus en vérité que la boîte aux lettres de sa *colombe;* une occasion pour elle d'épancher sa verve épistolaire; et le destinataire légal de ses effusions.

Cela tient-il peut-être à ce que nous n'avons pas les lettres de Roland, ou du moins, — car je crois que nous les avons, — cela tient-il à ce que les éditeurs n'en ont donné que de maigres extraits, et en note ? Je le veux bien. Mais, pour en être sûr, on ne serait pas fâché de les connaître, et quand on les connaîtrait, je suis persuadé qu'on n'en verrait pas moins Marie Phlipon reparaître dans Mme de la Platière, et de celle-ci se dégager les premiers traits de Mme Roland. La transformation est facile à suivre dans les dernières lettres du présent volume. Le ton de supériorité que Marie Phlipon prenait souvent dans ses dernières lettres *Aux demoiselles Cannet* reparaît ici comme involontairement. Les préoccupations philosophiques, politiques même, y reprennent par suite l'importance qu'elles avaient un moment perdue. Et, d'ailleurs, pour conclure à cet égard, nous attendrons que le second volume de ces *Lettres* ait paru. C'est lui qui nous permettra de nous faire de Mme Roland une idée plus complète, et probablement plus exacte. Mais nous n'avons pu parcourir ces deux cent quatre-vingt-neuf lettres, en grande partie inédites, sans éprouver le besoin d'en parler. Elles nous ont révélé une Mme Roland que nous ne connaissions pas, ou bien peu. C'est de ce recueil que l'on peut dire, *littéralement*, qu'il « comble une lacune, » — une lacune de sept ans, — dans l'histoire d'un personnage essentiel de la Révolution. Et comme enfin, je ne sais pourquoi, je ne l'ai pas vu s'étaler chez beaucoup de libraires, j'ai pensé que quelques lecteurs de la *Revue* ne me sauraient pas mauvais gré de le leur avoir signalé.

F. B.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

IMPRESSIONS DE FRANCE

III [1]

LES HAUTES CHUTES — LA HOUILLE BLANCHE

Grenoble est une capitale. La salle du parlement dauphinois, au Palais de justice, dit encore ce qu'étaient ces anciens Allobroges. Elle est construite, le long de l'Isère, face à la forteresse, les fenêtres ouvertes sur la montagne. Le plafond en bois sculpté, les panneaux des lambris, le drap bleu pâle de la tenture s'harmonisent dans un luxe riche et sobre. Au plafond, les deux groupes de femmes adossées et la couronne des enfans qui dansent au milieu, sont d'un relief et d'une vie extraordinaires. Mais le motif s'apaise, au fur et à mesure qu'il descend vers la grande table couverte, comme les murs, d'une tenture de drap bleu pâle. Tout autour, les vieux fauteuils à haut dossier sont rangés, comme si on délibérait encore sur la garde de la frontière, dans cette enceinte où siégea si longtemps la gravité de la province.

Dans l'autre aile du Palais, les boiseries de l'ancienne salle basse de la Cour des Comptes témoignent aussi de la grandeur passée. Un Allemand, Paul Jude, de passage dans ces contrées, les a sculptées, au début du XVIe siècle. C'est un merveilleux fouillis de rinceaux, de rosaces, de branchages, de feuillages, où éclate et s'épanouit tout ce qu'il y a de vigoureux et de pré-

(1) Voyez la *Revue* des 15 février et 1er mars.

cieux à la fois dans la flore des Alpes françaises. Pas un arbre des forêts, pas une fleurette des prairies qui n'ait ici son histoire, et sur ce mur d'entrelacs, dont chaque panneau couvre les armoires des archives féodales, sont inscrites et peintes les armes des comtés qui relevaient du Dauphiné : France-Dauphine, Vienne, Valentinois, Clermont, Montbel, La Tour-du-Pin, Béranger, Sassenage, Monteynard, Saint-Paul-Trois-Châteaux et la cité de Vienne, avec sa belle devise, *Vienna Civitas Sancta.* Il n'y a rien de plus noble.

Grenoble est une ville militaire. Elle inscrit sur ses fastes le nom d'un grand général, Lesdiguières, et le plus beau nom de soldat français, Bayard. Lesdiguières est le véritable type de l'Allobroge, gardien des passes, toujours en montée et en descente, d'Italie en France et de France en Italie, maître chez lui de par le roi, mais ayant toujours sa volonté et son idée à lui, brave et fin, souple et résistant, la tête bonne, le pied sûr, âpre au gain, plein de prudence et de sens, ne jouant que pour gagner et ne se battant que pour vaincre. Comme tous les montagnards, comme tous les gardiens des frontières, il resta fidèle, avant tout, à la cause nationale, et cet esprit réfléchi quitta sa religion pour ne pas quitter son roi. Bayard, lui, est le fidèle parmi les fidèles. Il ne fut rien que soldat; il ne sut rien que servir; il ne fit rien que se battre et mourir. Ce n'est ni un grand capitaine, ni un administrateur, ni même un chef, c'est un homme qui donne sa vie entière pour le salut et la grandeur des gens « dont il est. » Son nom définit le caractère du soldat par la vertu maîtresse : l'abnégation. Qu'il ait fait chevalier le roi François Ier, qu'il ait été blessé à Brescia, qu'il ait eu sa fameuse rencontre avec le connétable de Bourbon, comme le veut la légende, plus forte que l'histoire, qu'il soit mort en combattant, tout cela, il le fallait pour que le type fût complet. On n'effacera jamais, dans ce pays, le souvenir et la portée symbolique d'une physionomie comme celle du bon et grave chevalier dauphinois.

Arrêtons-nous sur le quai, le dos tourné à la citadelle qui garde l'entrée de la ville et dont les ombrages répandent sur le parapet blanc leur fraîcheur profonde. La rivière coule et bondit sous les cinq ponts, entraînant, dans son déroulement hâtif, le tumulte froid des eaux de la montagne. En haut, surplombant comme un obstacle, c'est la Bastille. Elle écrase la ville. Ses jardins, ses murs, ses tours, ses redans, l'ensemble de ses ou-

vrages à la Vauban s'étagent sur la colline et soutiennent la belle terrasse qui a le regard au loin sur la vallée. C'est là que veillait la prudence des Dauphins et l'autorité des rois. C'est là que Stendhal promenait ses premiers rêves ambitieux; c'est de là, et non de Verrières, que Julien Sorel est parti, fils des montagnes, qui devait se perdre au labyrinthe des villes. De là, on domine cette porte de Bonne où l'Empereur manqua d'être étouffé, au retour de l'île d'Elbe, par le flot populaire qui se précipitait sur lui.

La masse énorme de terre soulevée autour de Grenoble, dans l'immense cirque qui l'environne, fait à la ville un gigantesque rempart bleu. Montons. La liane des chemins court sur la montagne et rattache les unes aux autres les pentes et les vallées qui, de partout, descendent vers la ville. Au flanc des coteaux, la vigne monte; la verdure invite aux haltes fraîches; les champs s'étalent en damiers sombres ou dorés; les murs blancs des villas et les toits de tuile rient parmi les vergers. Le sommet est si près; on le toucherait du doigt. Au détour du chemin, quelque forte fille aux yeux clairs nous tendra un verre de l'eau, claire comme ses yeux, qui partout court et bruit. Montons.

La rampe est rude en plein soleil. Une brume lumineuse couvre la vallée. Le chemin cuit le visage. La poussière dessèche la gorge. Le gazon brûlé glisse sous le pied. Voici la diligence, chargée en l'air, vide au dedans. Tout souffle et souffre. Les fronts s'essuient. Le cocher excite ses chevaux de la voix et du fouet. L'attelage à cinq, avec la mule au milieu, tire sur les rênes, les naseaux en sang, et hisse lentement la lourde machine qui geint sur ses essieux.

Il faut monter encore pour trouver l'ombre des arbres, la futaie, la fraîcheur des noyers, et, enfin, plus haut, la sombre cathédrale des mélèzes et des sapins. Bientôt ils règnent! Les troncs, comme des cierges luisans, se pressent et se dressent vers le ciel qu'obscurcit le haché de leur feuillage menu. La chute des aiguilles fait le sol roux. Les buissons sont clairsemés d'abord, et puis disparaissent. L'herbe même devient rare; il ne reste plus que la mousse. Sur le tapis fané, le soleil jette des plaques de lumière qui éclairent, par endroits, la nef silencieuse.

Le silence est vaste. On est très loin. La solitude est lourde à l'homme. Les poumons halettent et respirent de l'angoisse. Plus d'oiseaux. L'oreille voudrait entendre... Voici qu'un bruit

lui vient. Ce n'est pas la hache du bûcheron; ce n'est pas la chute du caillou roulant sous le pied du mulet; ce n'est pas la course des troncs dévalant de la montagne. Le bruit grandit. Il ne cesse plus. Il ronfle. Il prend l'oreille et il ne la quittera pas : c'est le chant continu des eaux qui tombent éternellement et qui viennent raconter à la plaine le mystère des sommets.

Que de sentiers perdus dans la forêt! Que de lacets! Que de détours! Combien de fois l'énergie est séduite et déçue par une clairière vaine, par un sommet qui fuit! Il faut monter encore.

Enfin la forêt est franchie. Le grand ciel bleu s'ouvre et son dais immense est tout près. Il est soutenu par les parois des rochers dont la muraille rouge, à pic, flamboie dans le soleil. Mais, sous le pied, s'étend le tapis délicieux des verdures alpestres. Charme frais des altitudes herbagères! Grâces fugitives et promptes de l'été sans printemps, luxe inattendu et somptueux de ces jardins sauvages qu'un souffle tiède fait naître et qu'un souffle froid va détruire, immense solitude verte qu'aucune ombre ne voile, où pas un arbre ne pousse et qui déroule la tenture des prairies aux plis lourds, de montagnes en montagnes, de mamelons en mamelons, de vallées en vallées, pareille à elle-même, douce à l'œil, douce au pied, mais perfide, car la neige à peine fondue trempe toujours le sol, une brume incessante monte vers le ciel en légers nuages blancs et l'air fraîchit, tandis que dans le soir humide tinte la cloche fêlée du bétail qui marche quelque part et qu'on ne voit pas!

Il faut monter encore. Soudain la végétation cesse. C'est la roche terne ou sanglante, le granit où brille le mica, où rougit le fer. La carcasse terrestre se montre à nu. Maintenant, c'est le volcan éteint; ce sont les ruines du vieil arrachement originel; ce sont les flancs lépreux et rocailleux du creuset où la terre bouillonna. Le métal en fusion reste pendu aux parois. Le sol fendu et le rictus des crevasses racontent les hautes températures des anciens âges; et, s'élevant de pans en pans, de murailles en murailles, l'œil court sur les bords de la marmite infernale où les rocs sont penchés. Au fond, une vapeur lumineuse luit comme une aurore inférieure; les nuages, éclairés d'en bas, flambent et font un gouffre de fumées rouges qui traînent et s'épaississent en montant lentement vers le ciel. Toute la vallée est en feu. La roche sévère la contient; la cuve démesurée, qui

reçoit l'apport tumultueux des cascades, bouillonne tandis que le soleil y plonge comme un tison ardent.

Mais, tout près, dans un pan de ciel vert, apparaît l'ourlet blanc et bleu des glaciers. Leur collerette pare d'une grâce suprême l'épaule abrupte des rocs. Il faut monter encore et atteindre là-haut avant que le soir n'ait caressé, de son dernier rayon, le dernier sommet.

Ce sont, maintenant, les neiges éternelles. Le linceul blanc est étendu là, pour toujours. Il suffit de quatre kilomètres en hauteur pour éteindre la vie sur la terre.

Au loin, sur des sommets et des dômes qui s'enfoncent et moutonnent vers l'horizon, rien que l'étendue blanche. Le soir survenu ajoute à l'effroi de la vie disparue. Plus rien que le blanc. Chute de la neige pendant les mois d'hiver, silence sur silence, ouate sur ouate, blanc sur blanc. Tout se crispe, se resserre, se durcit, et la glace s'amassant, s'enfonçant et s'épaississant sans cesse pousse, par son poids, dans les joints, dans les plis, dans les profondeurs, son lit de granit vert sur les lits de granit noirs et rouges que le feu a déposés jadis.

Dans les nuits claires, au-dessus des plaines blanches, la lune roule, promenant sa lumière et son ombre de mer en mer, de vague en vague. Elle ne voit rien que son image courant, à sa suite, au faîte des glaciers. La terre, au-dessous d'elle, est comme une autre lune, aussi triste et aussi désolée qu'elle-même et qui, dans le silence de l'espace, reflète sa course vagabonde.

Mais, dans les nuits sans astre, l'étendue alpestre, sans fin et sans vie, n'a même plus, pour l'animer, le jeu de la lumière et de l'ombre. Le sommet perd son terne reflet. Il s'éteint; il demeure. Au-dessus de lui, le gouffre du ciel est ouvert, et, si les nuages s'assemblent, rien ne distingue leur masse confuse de la masse qui les soutient.

Cependant les mois tournent et le soleil s'est ranimé. Un souffle a passé sur la terre. Et voilà qu'ici même, dans le grand silence, à l'aube d'une nuit moins longue, des bruits sourds ont retenti : des craquemens profonds, des soupirs, des plaintes. On dirait que le linceul voudrait se soulever... Dans la joie universelle du printemps, l'émotion a gagné même ce monde désolé. Les pleurs commencent à couler, goutte à goutte : les larmes des sommets, des glaciers et des moraines. Partout les fronts

perlent, les rides se creusent et l'eau, de partout, coule et fond dans la plaine. C'est un gémissement, un sanglot, mais si bon et si doux. Eaux des torrens, eaux des lacs dont l'œil bleu regarde le ciel, eaux des cascades, eaux des chutes, eaux des sources qui cheminent mystérieusement sous la terre, eaux des infiltrations, eaux des fontaines, eaux claires et bruyantes jaillissant sous le soleil, eaux des rivières qui portent la fertilité dans les plaines, de toutes parts les eaux s'échappent et se précipitent des sommets. La naïade verte, la naïade des monts est délivrée, et elle emplit les montagnes et les vallées de ses cris de joie et de ses bondissemens.

Pendant des mois et des mois, c'est un ruissellement universel, et, d'en bas, l'homme attend. Combien de temps a-t-il assisté, impuissant et terrifié, à la chute immense et inutile de toute l'énergie que les longs hivers ont accumulée sur la montagne. Que faire de cette force inutilement gaspillée? Chaque année, le problème se posait et toujours il restait insoluble. La nymphe capricieuse et redoutable, on osait l'aborder, quand elle était plus bas, dans le vallon, déjà lente, souriante et apaisée. Mais ici, sur la montagne, alors qu'elle se précipite et s'évade, comment approcher de son galop furieux? Et, pourtant, le chant éternel de la cascade attire. Il emplit l'oreille; il ne la quitte pas. Il dit la force accumulée, la force perdue. Plus la chute est haute, plus la force est grande. Comment la capter? Dans les nuits bercées du vent, bien des insomnies ont dû monter vers les réserves d'énergie qui s'entassent là-haut. La neige tombe et la neige fond. L'eau bondit et l'eau s'écoule. Entre les deux phénomènes, la force s'amasse et se dissipe... L'homme des plaines est plus heureux. Ces eaux, qui viennent d'ici, il les dompte, leur impose le joug, et, joyeux, il fait tourner son moulin.

Pourquoi ne pas essayer, nous aussi. Cette eau si rebelle, pourquoi ne pas la bâillonner dès sa naissance? Osons seulement.

Un homme a osé. Un jour, il a commandé des conduites destinées à capter les eaux d'une chute de 200 mètres. Cela parut, à tout le monde, une folie. On en riait : « Ses tuyaux crèveront, ses turbines se briseront. Le mieux serait de l'enfermer. » Cependant il tint bon, et, malgré mille déboires, il réussit.

Cet homme vivait dans la montagne, près de Grenoble. Papetier, fils de papetier, instruit, imaginatif, ardent, il voyait, au delà de son succès, non pas seulement la fortune, mais une sorte de révolution économique et un grand bienfait. Grenoble et le Dauphiné, autour de lui, lui fournissaient de nobles exemples. Dans la paix, l'énergie de la province se tourne vers les inventions pacifiques. C'est ici que Jouvin, par une heureuse modification dans le tannage, a donné une plus-value énorme à la peau des chèvres, filles de la montagne, développant ainsi, sur la terre natale, une industrie jusqu'ici sans rivale. C'est ici que Vicat, abordant, sous une face bien différente, le problème de la montagne, lui arracha les principes du ciment artificiel et reproduisit, sous la main de l'homme, les phénomènes de l'âge tertiaire qui ont créé la pierre à bâtir. C'était encore le problème de la montagne qui se posait devant l'ingénieur papetier, M. Bergès. Il l'a résolu; et, maintenant, l'homme de la montagne fait comme celui de la plaine : il fait tourner son moulin. M. Bergès l'heureux et tenace initiateur de l'utilisation des hautes chutes, a été en même temps, si je ne me trompe, le poète qui a baptisé la nouvelle force industrielle : il l'a appelée d'un nom définitif : *la Houille blanche*.

Dans une courte note, publiée en 1889, à l'occasion de l'Exposition, le mot était employé et l'importance de la révolution économique qui déjà s'opérait est exprimée en quelques lignes : « *La Houille blanche*. De la houille blanche, dans tout cela, il n'y en a pas; ce n'est évidemment qu'une métaphore. Mais j'ai voulu employer ce mot pour frapper l'imagination et signaler avec vivacité que les montagnes et les glaciers peuvent, étant exploités en forces motrices, être, pour leur région et pour l'État, des richesses aussi précieuses que la houille des profondeurs. L'utilisation du ruisseau de Lancey que j'ai commencée, il y a vingt ans, et que je poursuis sur une hauteur de 2 000 mètres, en est une preuve expérimentale. »

Cette idée de la mise en valeur des forces énormes et sans cesse renouvelées, que la montagne accumule, est si simple, elle sort si naturellement de la pratique antérieure du moulin à eau, qu'il faut expliquer pourquoi on a si longtemps tardé à la réaliser. En effet, dans l'innovation de M. Bergès, il n'y a pas, à proprement parler, invention. Ce n'est rien autre chose qu'une adaptation adroite et hardie de principes antérieurement connus

et un perfectionnement d'organismes mécaniques antérieurement employés.

Depuis que l'industrie existe, elle connaît le *moulin à eau*, celui que le débit d'un cours d'eau actionne par le poids de la nappe glissant sur les aubes d'une roue. Dans le cours des siècles, il s'est produit un perfectionnement considérable qui est parfaitement décrit dans l'*Encyclopédie* de d'Alembert et Diderot: c'est la *turbine*. Frappée par l'eau tombant d'une certaine hauteur et mise en mouvement, non seulement par le poids de l'eau, mais par la poussée de la chute, elle réalise la totalité de la force qu'elle reçoit.

Tout le principe de l'utilisation des hautes chutes se trouvait, au fond, dans ce mécanisme rudimentaire : utilisation, non seulement du poids de l'eau, mais de la force de la chute. Pourtant, on n'osait aborder la solution pratique du problème. Pourquoi? Parce qu'on craignait de ne pas pouvoir construire des tuyaux ou des conduites assez résistantes pour précipiter les eaux des hauteurs en leur conservant leur force de chute; parce qu'on craignait que l'appareil délicat des turbines ne fût comme foudroyé par de pareils coups. Il fallait, probablement, que les grands progrès de la métallurgie fussent accomplis, que l'habitude des fontes très résistantes fût entrée dans l'industrie courante ; il fallait l'assurance que l'habitude des grands mécanismes modernes donne à l'ingénieur pour que celui-ci abordât sans crainte le problème de l'utilisation des hautes chutes. M. Aristide Bergès était sorti de l'École centrale. La métallurgie et la mécanique modernes lui étaient familières. Il put envisager le problème dans toute sa simplicité, et ce fut par la rencontre logique et, pour ainsi dire, naturelle, des données scientifiques et des données pratiques dans un cerveau bien organisé et heureusement imaginatif qu'il le résolut.

Il ne dégagea pas la solution satisfaisante du premier coup. L'histoire de son usine serait l'histoire de ses tâtonnemens et de ses continuels perfectionnemens. L'outillage qu'il employa, dès 1869, paraîtrait, aujourd'hui, bien rudimentaire. On voit encore, épars autour de l'usine, les grossiers tuyaux de fonte dont on se servit pour capter la première chute : ils ont un aspect barbare et antédiluvien. On croyait que les conduites ne résisteraient pas à la pression intérieure, à la pression de l'air extérieur, qu'elles crèveraient ou s'aplatiraient. Certes, on eut des

mécomptes. Mais, aujourd'hui, la tôle d'acier rivée, ajustée et goudronnée résiste admirablement et se plie à tous les usages. La conduite moderne est le souple véhicule de la force hydraulique, soit que les tuyaux, atteignant jusqu'à la dimension de trois mètres de diamètre, emportent des rivières tout entières, soit qu'ils se réduisent à n'être que de minces filets distribuant l'énergie sur l'établi de l'ouvrier.

On retrouva des difficultés analogues et on dut procéder de même, par tâtonnement, pour la mise au point de l'ensemble de l'outillage auquel on demandait de si nouveaux et si puissans efforts. La question des turbines est tout un poème; la question du robinet qui jette l'eau sur la turbine, de la languette qui en modère la distribution, du régulateur qui la contient, tous ces détails techniques sont l'objet d'une continuelle attention, d'une amélioration constante. Dans tous les ordres d'idées, l'application aux minuties touche souvent au génie.

Il y a eu et il y a encore des malfaçons et des méfaits. L'eau incompressible n'est pas une servante commode. Peut-on voir un accident plus terrible que celui d'une turbine qui, pour employer l'expression consacrée, *s'affole?* Fouettée par une force de plusieurs centaines de chevaux, l'effrayante toupie se met à tourner avec une vitesse croissante, poussant un cri pareil à celui de la sirène et qui devient bientôt une effroyable clameur. Le son est de plus en plus aigu. La vitesse s'accélère. Enfin, au dernier état de tension, la turbine éclate comme un obus. L'explosion se produit en une gerbe de métal dont les débris énormes se dispersent, volent à travers l'atelier, crèvent la muraille, se précipitent au dehors, traversent l'espace et n'épuisent leur élan que dans la destruction.

L'usine de Lancey, telle qu'elle subsiste à l'heure présente, est comme l'image de la lutte énergique et complexe soutenue depuis si longtemps. Ce n'est pas le tranquille et noble atelier hydraulique qui se voit partout, maintenant, au pied des montagnes, à l'issue des vallées, aux portes des villes et dont l'aspect cossu annonce les gros capitaux confians et la spéculation stable. Tout au contraire, sa figure tourmentée révèle les longs efforts, les tâtonnemens, les tourmens et le succès lentement disputé. Elle est nichée au creux des rochers où coule et bondit le ruisseau de Lancey. A ses pieds, s'étend la jolie vallée du Grésivaudan; mais elle la regarde à peine, ayant la face tournée vers

la montagne. D'ailleurs, la vallée elle-même s'est mise en marche vers l'usine et les villages quittent la rive gauche, pour venir sur la rive droite, chercher le travail et le profit.

Ses murs noirs, ses cloisons ouvertes et pantelantes, ses bâtimens provisoires et toujours en construction, ses toits de schiste, le bruit des eaux qui jaillissent de tous côtés, un je ne sais quoi de téméraire et de ruineux indique la ténacité et le mouvement constant de la volonté et de l'intelligence à la poursuite du mieux. Elle paraît, elle-même, un morceau de montagne, un éboulement, un arrachement.

Mais le calme et la sécurité vous gagnent, si on pénètre à l'intérieur et, plus encore, si on suit, jusque dans la montagne, l'élégante organisation de l'amenée d'eau. Dans l'intérieur de l'usine, l'eau coule de toutes parts. Elle est visiblement aimée, familière, caressée, comme de ces fauves domptés dont on oublie les fureurs latentes. La fraîcheur pénétrante remplace, ici, la poussière, la fumée et la crasse des usines à houille noire. L'eau court tout le long des cloisons et parle partout. Le chant de la montagne nous poursuit jusqu'ici. La nymphe se cache, mais on respire sa grâce et on l'entend.

Allons la chercher là-haut. L'industrie de M. Bergès a procédé par trois bonds successifs. Son premier élan l'a élevée à deux cents mètres. A cette hauteur, elle a capté, au pied de la montagne, la première chute qui alimente la papeterie initiale, celle sur laquelle s'est appuyée toute l'entreprise. Elle fonctionne toujours. Si l'outillage s'est amélioré et si la production s'est accrue, elle n'a ni à se déplacer, ni à se transformer radicalement : le principe est le même. C'est le moulin primitif, qui pouvait employer, au début, une force de quelques douzaines de chevaux. Seulement, aujourd'hui, elle dispose de 3000 à 4000 chevaux-vapeur travaillant vingt-quatre heures par jour et trois cent soixante-cinq jours par an. Cela, pour avoir compris qu'il y avait un autre parti à tirer d'un ruisseau de 500 à 1000 litres de débit à la seconde, que celui qu'en obtenait, paresseusement, le meunier à la chanson.

Au second élan, on a capté une autre chute : celle-là de 500 mètres, à La Gorge (750 mètres d'altitude). L'atelier se transformait alors et il devenait un dépôt de force hydraulique, accumulateur et distributeur à la fois, un réceptacle d'énergies, mis à la disposition de l'usine d'abord, puis du voisinage. Dans

l'usine. cet appoint considérable de force donnait la permanence et la sécurité du travail. En effet, la véritable difficulté à vaincre, l'obstacle à surmonter, pour toute entreprise fondée sur l'emploi de la force hydraulique, c'est l'irrégularité du service et les interruptions trop fréquentes. Même le meunier de la plaine est obligé de ménager ses ressources : le débit change, du soir au matin. Il ouvre ses vannes ; il les ferme, inquiet d'une gelée ou d'une pluie. Si le temps sec se prolonge, il ne chante plus, le meunier : tout chôme. Ses heures se perdent et ses frais courent. Aussi, il a demandé à la vapeur de l'aider dans ces temps de crise. Il a introduit l'ennemi dans son atelier ; mais celui-ci, ayant pris un pied, en a bientôt pris quatre. La vapeur est chère, c'est vrai ; mais c'est une servante docile. Elle travaille quand on veut, marche et s'arrête quand on veut. Elle offre la permanence et la sécurité. Les vannes ont même fini par être délaissées : sur le ruisseau négligé, souvent elles pourrissent inutiles.

Combien cette difficulté est plus grande quand il s'agit de l'eau de la montagne, violente, intermittente et capricieuse! Selon que, là-haut, la température presse l'éponge ou l'emplit, l'eau coule ou s'arrête, et le débit varie sans cesse, non seulement au cours de l'année avec les grands chômages de l'hiver, novembre, décembre, janvier, février, mars ; mais, aussi, de semaine en semaine et de jour en jour, selon que le temps est bon ou mauvais, sec ou pluvieux.

Pour éviter les longs chômages, la main-d'œuvre inutilisée, la perte sur les frais généraux, l'incertitude dans la livraison et tous les inconvéniens du travail intermittent, que faire ? Le principe introduit, désormais, dans toute l'industrie hydraulique est le suivant : travailler sur l'amenée d'eau *minima*, mais disposer d'un *maximum* que l'on emploie, le cas échéant, pour entretenir le minimum, et dont on dispose, en temps ordinaire, soit pour faire des approvisionnemens, soit pour activer une industrie qui supporte le chômage. Ce superflu est tenu à la disposition de l'usine dans des réservoirs ou chambres à eau de rendement constant qui permettent d'assurer au moteur principal un débit régulier et certain.

Tel fut à Lancey, puisque c'est Lancey qui nous sert d'exemple, le principal résultat obtenu par l'adjonction de la chute de 500 mètres : régularité et sécurité dans le travail. Maintenant que l'usine bat son plein, elle fabrique toutes ses ma-

tières premières; elle débite le sapin, enlève les nœuds; elle broie les bûches, elle réduit la pâte à papier, elle en fait, dans les sous-sols, des approvisionnemens énormes qui permettent de travailler dans les mois des basses eaux; elle blanchit le papier; elle l'achève, le roule, le plie et l'envoie à l'atelier de transport. Elle produit ainsi, par jour, jusqu'à 30 000 kilogrammes de papier fini, et cela en travaillant régulièrement d'un bout de l'année à l'autre.

Mais la force énorme dont elle dispose est loin d'être employée; et, c'est ici que se branche tout un système d'industries *annexes*, qui, d'ailleurs, presque partout, ont remplacé le vieux moulin primitif et sont devenues des industries principales. Ces industries annexes n'utilisent pas la force directement : elles la transforment et l'appliquent à des usages nouveaux et à des adaptations dont la portée est véritablement incalculable. Expliquons-nous.

Les diverses énergies vibrant dans le monde, et notamment la chaleur, la lumière, l'électricité, sont, au fond, identiques. Une chute qui tombe développe une certaine quantité de kilogrammètres qui peuvent se transformer en calorique ou en fluide électrique. Disposant d'un superflu de force considérable, M. Bergès put l'employer à divers usages qui étaient à sa portée : par exemple, dans la papeterie, il blanchit électrolytiquement la pâte à papier; il produisit du carbure de calcium; tout cela, dans l'intérieur de l'usine.

Mais, transportant sa force au loin, il fit plus. Il donna des locations de force dans le voisinage; il produisit le courant nécessaire à un puissant éclairage de tous les environs et notamment de la vallée du Grésivaudan entre Brignolle et Grenoble. Et, enfin, il prit ses dispositions pour actionner les machines électriques destinées à desservir des voies de traction importantes, les tramways de Chapareillan et de la Chartreuse. Soit, en tout, une production de force de trois à quatre mille chevaux de vingt-quatre heures et de trois cent soixante-cinq jours par an. Voilà ce qu'est devenu le moulin primitif et ce que produit le ruisseau inconnu, quelquefois nuisible, qui coulait sous l'aiselle de la montagne de Belledonne.

Ce n'est pas tout. Les 4 000 chevaux ne suffisent plus. Là-haut, dans la montagne, dix fois plus haut que la chute primitive, quatre fois plus haut que la chute de 500 mètres, à

1 900 mètres et 2 000 mètres d'altitude, sur les sommets de Belledonne, se trouvent les réservoirs de grandes forces : ce sont les glaciers de la Combe et de Freydane. C'est là qu'il faudrait aller et M. Bergès a conçu le vaste et hardi projet de faire, de ces deux grands lacs qui sont à proximité des glaciers, les chambres à eau qui alimenteraient son usine et son dépôt de forces avec une régularité et une puissance extraordinaires. Alors, les 10 ou 15 chevaux primitifs, qui sont devenus 500, qui sont devenus 3 000 à 4 000, deviendraient 10 000 chevaux au minimum. Les plans sont faits. Tout un système de canalisation, de conduites, de voies d'adduction est déjà en construction. Au lac Blanc, un tunnel de 400 mètres de long est commencé pour aller en crever le fond à 21 mètres au-dessus de son niveau actuel et permettre d'y prendre, à volonté, les 1 100 000 mètres cubes d'eau qu'il contient. Au lac Crozet, un tunnel, qui a été terminé en 1897, permet de le vider à 27 mètres au-dessous de son niveau habituel, et un petit barrage, en travers de la brèche par laquelle s'écoulaient ses eaux, les surélève à cinq mètres au-dessus de ce même niveau. Le tunnel a été fait sans difficulté. Il a pourtant 240 mètres de long et traverse des roches fort dures. L'accès des vannes à toute époque de l'hiver a été possible et leur manœuvre, malgré l'altitude des régions où elles sont établies, n'a donné lieu à aucun ennui.

Ainsi, c'est fait ; la montagne est domptée. La grande surface de 15 millions de mètres carrés que ses hauts sommets présentent au ciel et qui reçoivent, nuit et jour, l'eau et la neige qui tombent suivant la saison, ces 15 millions de mètres carrés sont maintenant un évier ou un entonnoir qui ramasse ces eaux et par lequel elles s'écoulent, selon que le gardien de la chambre d'eau, — solitaire dans son poste, — ouvre ou ferme son robinet. Les glaciers font partie de l'outillage de l'usine. Ils congèlent l'eau et la conservent pour le temps opportun. Ce sont d'immenses éponges qui s'emplissent l'hiver et se vident quand l'été vient. Les lacs sont de grands tonneaux, ou mieux de grandes cuves. On les attaque par-dessous et on leur applique une bonde par laquelle on les vide régulièrement sur les turbines. Les sombres nuits sans lune sur les sommets sont les ouvrières aveugles qui tissent, en silence, dans les longs hivers, le fil des forces naturelles que l'industrie humaine dévidera lentement sur son rouet de fer.

J'ai pris comme type l'usine de M. Bergès, à Lancey. Je ne crois pas, en effet, qu'on puisse contester à celui-ci l'honneur d'avoir été le premier ingénieur qui ait eu la hardiesse d'utiliser les *hautes chutes*. D'autre part, les transformations et les agrandissemens de l'usine sont un schéma complet du progrès accompli dans l'emploi des forces hydrauliques. M. Bergès est, incontestablement, l'inventeur du nom et de la théorie si féconde de la *houille blanche;* non moins que ses aménagemens, qui remontent à 1869, la note si substantielle qu'il a publiée, en 1889, fait date en la matière. Enfin, M. Bergès, esprit hardi, inventif, imaginatif si l'on veut, n'a jamais cessé de poursuivre, avec une inlassable ténacité, le développement de l'idée-mère à laquelle il attribue la portée d'une révolution économique formidable. Ce n'est pas seulement un ingénieur habile, ou un industriel entreprenant : c'est un apôtre.

Mais, ceci dit, il faut reconnaître que les progrès accomplis depuis quarante ans sont dus à la collaboration de toute une équipe d'hommes ingénieux ou hardis qui se sont appliqués à l'étude théorique ou à la solution pratique de ce passionnant problème; ils sont dus surtout à la collaboration de toute la région montagneuse qui se rattache au grand massif alpestre : Dauphiné, Savoie, Suisse, Italie. A l'heure présente, dans cette région, toutes les eaux sont captées ou retenues. Un récent travail de M. Tavernier évalue la puissance moyenne totale des usines réglementées ou en voie de réglementation, rien qu'en France, à 250 000 chevaux. Ce ne serait, d'ailleurs, qu'un vingtième de la force brute, plus ou moins utilisable, qui est évaluée à 5 millions de chevaux.

Sur tout le massif du Dauphiné et par tout le massif alpestre, face et revers, on trouve des usines considérables installées dans tous les coins et les recoins d'un pays qui, il y a quelques années, vivait misérablement. Maintenant, il se transforme à vue d'œil. Les villages s'enrichissent, les cabanes deviennent maisons; les moindres villages sont éclairés à la lumière électrique; partout, les poteaux qui supportent les fils transporteurs de la force sont plantés; les tramways électriques courent le long des vallées et abordent maintenant la montagne. Il en est ainsi tout le long du Grésivaudan, à Lancey, à Pontcharra, à Chapareillan. Les usines de la Volta Lyonnaise sont installées à Moutiers, celle du Venthon, à Albertville; la vallée de l'Arc alimente l'usine d'Épierre,

celle de la Chambre, celle de Calypso près Saint-Michel, celle de Saint-Michel, la magnifique usine d'électro-métallurgie française de la Praz. La Romanche actionne les usines de Séchilienne, la belle papeterie de M. Devilaine à Rioupéroux, les soudières électrolytiques, l'usine de la Société électro-chimique, à Livet, La vallée du Drac voit s'installer l'usine de la Société des forces motrices de Grenoble, celle de la Société grenobloise de Force et Lumière. Autour de Chambéry, c'est l'usine de Chailles, celles de la vallée de l'Arve et, notamment, la belle et originale usine de chlorate de potasse installée à Chedde par M. Georges Bergès, fils de M. Bergès de Lancey, l'usine du Giffre, enfin les papeteries de Cran, près d'Annecy.

Et ce n'est ici qu'un tableau très rapide et très incomplet de ce qu'une seule région a pu faire en quelques années. Le Dauphiné et le Lyonnais, réduits pour ainsi dire à leurs propres forces, ont apporté les capitaux, et déployé l'esprit d'initiative nécessaires pour mettre en valeur les richesses hydrauliques exceptionnelles de la contrée. Toute cette région, agissant sur elle même et par elle-même, au milieu de l'indifférence, ou, pour être plus exact, dans l'ignorance où l'on est de ses efforts, persévère et ne compte que sur sa tenace volonté. Elle s'est heurtée à bien des préjugés, à bien des résistances, à des obstacles presque insurmontables comme ceux que présentait la vétusté de nos codes et de nos règlemens administratifs (1).

Pour réaliser la captation des grandes chutes, il faut des canalisations fort longues. Ces canalisations doivent passer sur des propriétés morcelées. Autant de propriétaires, autant de traités. Ce sont des discussions interminables, des prétentions impossibles, des entêtemens irréductibles. La routine et la politique s'en mêlent : c'est tout dire. Puis, il faut traiter avec les communes, avec l'administration des ponts et chaussées départementaux et nationaux et avec celle des eaux et forêts, pour la traversée des bois, des routes, des canaux ou rivières. « Ce n'est

(1) La question des distributions d'énergies, au point de vue législatif et administratif, a été soumise, pour la première fois, au Parlement français, par un projet déposé, le 11 juillet 1897, par M. Turrel, alors ministre des Travaux publics. Elle a été étudiée depuis, dans un remarquable rapport fait par M. Guillain, au nom de la commission spéciale (8 février 1898), et dans un autre rapport de M. Berthelot (4 juillet 1900). Un nouveau projet de loi a été déposé par MM. Baudin, ministre des Travaux publics, et J. Dupuy, ministre de l'Agriculture, le 6 juillet 1900. Les choses en sont là.

pas tout; le ruisseau sera privé de ses eaux sur un parcours souvent très grand; les riverains réclament alors, celui-ci un arrosage dont il n'a jamais joui et qu'il ne peut même pratiquer, l'autre un droit d'usine pour une construction informe, ancien moulin tombé en ruine depuis un siècle et plus, l'autre allègue, tout simplement, son désir de voir l'eau passer chez lui; heureux encore si quelque propriétaire ne bâtit pas une roue d'enfant pour invoquer la priorité d'une usine existante et rendre tout détournement d'eau impossible. Si l'on songe qu'une seule de ces négociations n'aboutissant pas, qu'un seul passage refusé, qu'une seule riveraineté non accordée peut rendre impossible la réalisation du travail, il y a de quoi faire réfléchir et éloigner les bonnes volontés. »

Les histoires que l'on raconte dans le pays sont homériques. Toutes les rivalités et toutes les jalousies locales sont en éveil. Toutes les convoitises sont à l'affût. La spéculation s'en mêle naturellement, et, par-dessus tout, les hautaines et imperturbables lenteurs administratives. Une des régions les plus avantageuses pour l'exploitation des chutes est la partie de la Savoie connue sous le nom de « zone réservée. » Depuis des mois, depuis des années, on se demande, dans les bureaux des ministères, si on laissera s'installer, dans cette région, des usines qui bénéficient d'une sorte de franchise en matière de douanes et il est question de frapper ces établissemens d'un droit de tant par tête d'ouvrier pour compenser le bénéfice que celui-ci trouve dans une région où la nourriture est un peu moins chère que dans les cantons voisins. Le transport de la force représente un déplacement de richesse. L'octroi se demande à son tour comment il pourrait saisir cette valeur et selon quel tarif il peut frapper le fluide électrique qui court le long des fils, au passage de la frontière... Voilà maintenant les alpinistes qui s'en mêlent, et il se forme des ligues pour protester contre l'installation des tuyaux, sous prétexte que cela gâte le paysage.

Mais ce sont là les petites misères de la vie humaine. Il n'en reste pas moins qu'une des plus actives et des plus nobles contrées de la France, peuplée de ces montagnards que l'on classe parmi les « communautaires retardataires, » a su créer et développer, sans secours étranger, une magnifique industrie née du sol et dont l'avenir est immense. Les fils de la montagne ont emprunté à la montagne la force qu'elle dépensait inutilement.

C'est parmi les rochers affreux, dans les solitudes glacées, au point où la vie se distingue à peine de la mort, qu'ils ont arraché à la mort une nouvelle source de vie. Ce n'est pas l'agrément du climat qui les a aidés, ici; c'est sa rigueur. Ce n'est pas la « douce France » qui s'est laissé vivre, comme on le lui reproche à satiété; c'est la France forte qui a livré la bataille et emporté le succès. Ce vaillant Dauphiné a créé une industrie nouvelle, autochtone, indépendante, qui n'a rien demandé, jusqu'ici, qu'à l'activité de la province, à ses ressources propres et à son génie.

Reconnaître ce qu'ont fait, en cette matière, le Dauphiné et la Savoie, ce n'est nullement diminuer ce qui appartient aux pays voisins, et notamment à l'industrieuse Suisse. L'Italie, l'Allemagne, l'Autriche sont entrées dans les mêmes voies. Partout, on capte et on utilise les hautes chutes. A Genève, depuis 1885, fonctionnait la magnifique machine hydraulique, qui, disposant de la chute admirable (non pas haute, mais basse) du lac, distribuait la force motrice dans la ville tout entière et actionnait, à la fois, la grande usine et le modeste atelier de l'ouvrier. Cette distribution de force se faisait, d'ailleurs, directement et sans transformation électrique. Mais Genève ne s'en est pas tenue là. La ville vient d'installer, dans un faubourg, une seconde usine qui utilise la chute du Rhône et qui traite le lac comme un immense réservoir dont l'approvisionnement permet de créer des industries alimentées par une force telle que les plus difficiles problèmes industriels pourront être aisément abordés. A la tête du service des eaux, est placé un ingénieur qui est un puissant esprit et un véritable créateur, M. Turrettini. Tout ce qu'il touche, il le marque de son empreinte, et c'est lui qui a fourni les avant-projets de l'utilisation des chutes du Niagara, que l'on nous donne, maintenant, comme une invention américaine et qui n'est ni plus ni moins que la conception dauphinoise et suisse de l'utilisation des hautes chutes.

L'industrie nouvelle quitte la montagne. D'ores et déjà, elle descend dans la plaine. La rivière rapide l'emporte sur ses flots. Lyon est la première grande ville française qui ait, à son tour, utilisé les chutes. Lyon a 500000 habitans. Son industrie emploie 60000 chevaux-vapeur. Quelle révolution si cette force lui était fournie par le cours violent du Rhône qui la traverse ou par la ceinture de montagnes qui l'environne! La grande usine

de Jonage s'est fondée; quand elle aura atteint tout son effet, elle pourra distribuer à Lyon 15 000 chevaux-vapeur, c'est-à-dire le quart de la consommation annuelle. Si cette entreprise atteint les résultats que se sont promis ses fondateurs, une des grandes villes industrielles du monde empruntera sa force motrice, non plus à la houille noire seulement, mais, en grande partie, à la houille blanche.

La « houille blanche » battra-t-elle la houille noire? Voilà maintenant la question.

L'abaissement sur le prix de revient du cheval-an est considérable, on pourrait dire énorme. Il faut distinguer, évidemment, entre les conditions de l'installation, le plus ou moins de continuité du travail, la nature de l'industrie. Mais, tout compte fait, il résulte des travaux de M. Blondel et de M. Tavernier et des renseignemens que j'ai recueillis sur place que, si on compare le prix de revient de la force prise à l'usine hydraulique sur l'arbre de la turbine avec le prix de revient de la force à vapeur moyenne, ces deux prix sont dans le rapport de 25 à 1. J'emprunterai encore au rapport de M. Tavernier la conclusion qu'il tire de cette constatation : « Un abaissement de prix si formidable et, grâce au transport à distance, si universel, de la force continue doit provoquer une véritable révolution économique. »

L'expérience a permis de reconnaître d'autres avantages provenant de l'emploi de la houille blanche. La main-d'œuvre n'est plus nécessairement agglomérée dans des centres industriels urbains; elle est à la fois moins chère et plus satisfaite. La mine de houille noire s'épuise, tandis que la houille blanche, la neige des sommets, se renouvelle chaque année. Au fur et à mesure que la mine de charbon est exploitée, les difficultés d'extraction sont de plus en plus grandes; le prix de la houille noire ira probablement sans cesse en augmentant. Pour la houille blanche, le temps ne peut qu'améliorer les conditions de l'exploitation, en perfectionnant sans cesse l'outillage.

Quant à la puissance de production des hautes chutes, elle est, pour ainsi dire, inépuisable. On a vu que le ruisseau de Lancey fournit, à lui seul, une force réalisée ou immédiatement réalisable de 10000 chevaux-vapeur, force renouvelable d'année en année, à travail plein, pendant trois cent soixante-cinq jours par an. Or, l'aire de pente de ce ruisseau ne comprend guère

que 44 kilomètres carrés. En attendant une statistique complète qui est commencée, mais qui n'a pu encore être menée à bonne fin, on évalue les ressources hydrauliques de la région alpestre, à une force brute de 5 millions de chevaux. M. Bergès affirme que la France, pays favorisé, il est vrai, en raison de la vaste étendue de ses altitudes et du grand nombre de ses lentes déclivités, pourrait contenir une force utilisable de 10 millions de chevaux-vapeur. Or, actuellement, la France industrielle (usines à vapeur, chemins de fer, navigation maritime et fluviale) n'utilise que 6300000 chevaux-vapeur. La mise en valeur des hautes chutes doublerait donc facilement la force motrice mise à la disposition de l'industrie française.

Mais, puisque de premières applications se sont produites, quels résultats ont-elles donnés?

Trois sortes d'industries se sont, d'ores et déjà, établies sur le principe de l'utilisation des hautes chutes. Le premier type n'est rien que le développement et le perfectionnement du moulin et de la papeterie. Il ne recueille, en somme, d'autres avantages que ceux qui résultent du bénéfice direct sur le prix de revient. Les usines se sont agrandies; elles prospèrent; mais ce progrès ne peut avoir, à aucun point de vue, le caractère d'une révolution économique.

On a obtenu des résultats bien supérieurs en appliquant à l'industrie de la houille blanche une autre découverte tout à fait différente, celle du transport de la force à distance par le moyen de câbles électriques. Ces deux découvertes sont distinctes l'une de l'autre; mais leur union a été un coup de maître. La houille blanche donne la force avec prodigalité : comment l'utiliser tout entière? Or, la force transformée en électricité court sur le câble et se transporte au loin. Ainsi, l'énergie condensée dans la montagne rayonne et répand son bienfait dans les vallées, dans les plaines, dans les contrées de population déjà agglomérée.

Par des transformateurs puissans, on applique la force électrique à l'éclairage et à la traction mécanique dans le rayon où cette force peut être utilement distribuée. Les vallées des Alpes, du Dauphiné, de la Suisse, sont, maintenant, piquées des mille points lumineux de la lumière électrique. Les tramways les sillonnent de toutes parts et desservent les villes et les moindres villages; demain, les grandes voies ferrées, les grandes lignes de

chemins de fer iront puiser, dans ces réservoirs, les forces naturelles qui permettront à la circulation la plus hardie et la plus imprévue d'aborder, sans difficulté, l'obstacle qui paraissait invincible : les hautes cimes seront battues par les hautes chutes. Un serviteur nouveau et souple comme le fluide électrique pénètre dans le dernier ravin des vallées; il les fouille, les éclaire, les préparé pour un nouveau progrès de la conquête humaine.

Mais ce bienfait est encore restreint. Le champ où il s'exerce a pour limite la distance où s'arrête le transport de la force électrique; c'est-à-dire, dans les circonstances actuelles, un rayon d'action de 40 ou 50 kilomètres. Au delà de cette portée, le fluide électrique s'échappe; il y a fuite et déperdition, ou bien il faut que les câbles soient d'une grosseur telle qu'il ne peut être question de les employer. Toute industrie qui suppose le transport électrique de la force est donc, jusqu'à nouvel ordre, servé de la montagne. Elle n'est libérée que jusqu'à une distance de 40 à 50 kilomètres. Elle ne peut aller au delà; elle a un fil à la patte.

Or, un troisième procédé industriel, qui n'est qu'une autre application des principes qui viennent d'être développés, prend, à l'heure qu'il est, un grand essor : l'*électrolyse*. Le mot dit très bien ce qu'il veut dire : « Je délie par l'électricité. » La force hydraulique, soit qu'elle se transforme en fluide électrique, soit qu'on obtienne par elle des températures extraordinairement hautes et maniables, produit des résultats industriels véritablement imprévus. La chaleur du foyer de houille ne se règle pas; tandis que la force du courant électrique, étant à la fois instantanée et continue, agit, cesse ou dure au gré d'un bouton que l'on pousse. En outre, il ne peut être question de produire avec la houille les températures que l'on obtient avec l'énergie hydraulique.

Aussi, les industries nouvelles qui ont besoin, avant tout, de ces deux élémens : puissance et docilité du fluide ou du calorique sont venues s'établir là où la force des hautes chutes leur fournissait l'énergie avec une abondance extraordinaire et à bas prix. Les usines qui fabriquent la soude, le carbure de calcium, l'aluminium sont dans ce cas. Elles se multiplient. Elles ajoutent leur prospérité récente à celle que l'utilisation des hautes chutes a développée dans ces vallées. Leur avenir est illimité; elles ont, sans peine, aboli toute concurrence.

Et c'est ici, dans ces ateliers nouveaux, que les drames les plus poignans de la science moderne se déroulent sous nos yeux. L'homme manie, maintenant, des outils redoutables qui lui permettent d'enfoncer sa volonté, comme un coin, dans les dernières retraites de la nature.

Par l'électrochimie et par l'électrométallurgie, tantôt il décompose les phénomènes qui se sont produits à la surface de la nébuleuse primitive et il dissout les minerais qui ont capté l'énergie errante à la surface des choses dans les temps très anciens, tantôt, au contraire, il reproduit ces phénomènes. Il accumule les énergies électriques et les emmagasine dans les détonans, comme le chlorate de potasse qui emprunte à la force des hautes chutes l'étincelle qui fera exploser la pointe d'une allumette.

Pour obtenir le carbure de calcium, matière première de l'acétylène, l'électrolyse recourt à des températures qui atteignent 3500 et 4000 degrés. La galette de carbure de calcium obtenue par la combinaison de la chaux et du charbon à cette température, quand elle est arrachée du four par les griffes d'acier qui fondent en la touchant, luit et éclaire, en plein jour, comme un soleil.

Je ne puis me lasser de contempler cette extraordinaire rencontre des faits antiques et de la science moderne. La vie est ressaisie à ses origines. Les phénomènes atmosphériques, dus à la chaleur solaire, prolongent, en quelque sorte, la création à la surface de la terre : ils l'enveloppent d'une ceinture d'énergie qui s'écoule sans cesse sur elle. Les pentes de la montagne sont les gradins par où cette force glisse des sommets dans les plaines. Mais l'homme intervient. Fils du soleil, il a emmagasiné dans son cerveau, par les lentes ascensions de l'être animé se perfectionnant lui-même, des énergies vitales extrêmement puissantes. Son intelligence s'empare des données naturelles et les modifie. Il supprime la pente, précipite l'énergie, la capte et l'emploie. Ainsi, il devient l'agent d'une création nouvelle. Il rompt la trame du destin et il accroît le champ des forces naturelles, en les asservissant.

L'aluminium est obtenu par l'électrolyse à une température de sept à huit cents degrés. Parmi ces industries diverses et si pleines d'avenir, c'est sur celle-ci que paraît compter, surtout, l'imagination hardie de M. Bergès : « La houille noire, dit-il,

réduit le minerai de fer qui a fait notre civilisation et notre siècle, mais elle ne peut rien sur l'aluminium, tandis que la houille blanche ou la force hydraulique, par l'électricité, réduit l'alumine et nous donne l'aluminium qui donnera son nom au siècle nouveau, s'il arrive à un bon marché suffisant. Ce métal léger comme le verre, résistant comme le fer et inoxydable comme l'argent, est certainement le métal de l'avenir; il réduira des deux tiers nos poids morts alourdissans, remaniera tous nos véhicules et nos outils de guerre, et nous ouvrira la navigation aérienne du plus lourd que l'air. Or, l'électricité seule nous donne, dès aujourd'hui, l'aluminium à un bon marché que l'amortissement gradué des immenses forces motrices nécessaires augmentera indéfiniment. Les Pyrénées et les Alpes ont pour cela toute la houille blanche nécessaire, et n'est-il pas juste que les montagnes qui, depuis l'origine du monde habitable, engraissent les plaines, bénéficient à leur tour de leurs propres richesses? »

Voilà le cri du montagnard.

C'est sur ce cri que je voudrais finir. Il ferait dépendre le futur progrès industriel de l'exploitation de la houille blanche. Mais tout le monde ne partage pas cet enthousiasme. M. Bergès a rencontré ses contradicteurs et ses incrédules. L'industrie nouvelle, qui a pris d'abord un superbe élan, subit visiblement, à l'heure présente, un temps d'arrêt. Ce n'est, comme on dit, qu'un tassement. Cependant, les objections qui se sont produites ne sont pas toutes à dédaigner.

L'industrie humaine ne repose pas uniquement sur la force motrice. Ce n'est qu'un des élémens du travail qui donne le produit et le profit. Les autres élémens sont la matière première, la main-d'œuvre, le débouché, sans compter le génie directeur qui met en branle toute la machine. S'il s'agit d'exploitations où la force motrice est l'élément dominant, il ne fait pas doute qu'elles ont avantage à venir s'installer dans les régions où on la trouve à bas prix. Mais les industries où la force motrice ne joue qu'un rôle secondaire n'ont pas le même intérêt. Jusqu'ici, il en est bien peu (sauf celles qui sont fondées sur l'électrolyse) qui se soient déplacées pour aller vers la montagne. Ni la métallurgie, ni la filature, ni le tissage n'ont fait ce pèlerinage. Le feront-elles? Sauf, peut-être, la métallurgie, c'est peu probable.

Est-il même désirable qu'elles le fassent? La perte de toute

une organisation séculaire ne trouverait probablement qu'une compensation insuffisante dans le bénéfice obtenu sur le prix de revient de la force, et de grandes régions prospères se trouveraient ruinées. L'infériorité de la houille blanche, il faut bien le dire, c'est qu'elle ne se déplace pas. On a pu agrandir son rayon d'action par le transport électrique; mais on ne l'a pas libérée. Fille de la montagne, elle ne peut vivre loin d'elle, elle tire sur sa chaîne; mais la chaîne est encore rivée.

La brisera-t-elle? voilà, enfin, la vraie question. Si cette question doit avoir une solution, elle ne la trouvera, évidemment, que dans un dernier progrès : l'invention ou, plutôt, le perfectionnement des accumulateurs transportables. Le jour où ce progrès suprême sera accompli, le jour où l'on aura rendu pratique l'accumulateur portatif, le jour où l'on aura mis la force en bouteille, alors vive la houille blanche et vivent les glaciers! Rien ne leur résistera; ils seront les maîtres du monde.

Et, alors, les pays à plateaux surélevés, les pays alpestres se substitueront à ceux qui, pendant un siècle, ont si largement profité des richesses houillères que la nature leur avait prodiguées. L'énergie renouvelée, chaque hiver, à la surface de la terre par la chute des neiges, aura raison de celle que les végétations anciennes ont accumulée dans ses flancs. Ce jour-là, — mais ce jour-là seulement, — le glacier l'emportera sur la mine, et la houille noire sera définitivement vaincue par la *Houille blanche*.

G. Hanotaux.

MADEMOISELLE ANNETTE

DEUXIÈME PARTIE (1)

IV

Il y a des biographies compliquées de personnages illustres qui remplissent des volumes et des volumes, bien que ceux qui se chargent de les écrire demeurent incomplets. Pourtant ils sont aidés par de nombreux témoignages, par des mémoires contemporains, des correspondances, des journaux intimes, par des portraits et des caricatures, par tout le bagage que laisse après soi une existence éclatante, par les échos assourdis du bruit qu'elle a fait. Au contraire, les biographies des personnes moyennes, dont les noms s'effacent, peuvent presque toujours se résumer en peu de lignes. Leurs vies s'écoulent, pareilles à des eaux lentes à travers des paysages monotones, pour aller se perdre dans les mille canaux de l'oubli : tels, les ruisseaux minuscules se jettent dans les rivières, qui les transmettent aux grands fleuves pour les porter à la mer. Les documens de l'état civil qui constatent la naissance, le mariage, la mort, sont les titres essentiels de ces modestes biographies; même, chacun de ces chapitres qui prennent un intérêt si vif quand il s'agit d'un conquérant, d'un souverain, d'un grand écrivain, d'un grand ministre ou d'un grand artiste, y conserve un caractère général dont de menus détails marquent à peine les traits personnels. Et puis, les documens font défaut : les lettres des inconnus, qui

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

donc songerait à détacher les faveurs éteintes de leurs liasses? Quand par hasard quelque œil curieux viole leur secret, — à moins qu'une piété ne soutienne son effort, — il se lasse bien vite de les déchiffrer : elles ne lui paraissent qu'un vain bavardage, un recueil fade de propos inutiles, un récit banal d'incidens évanouis. Les aventures des uns — si l'on peut employer un tel mot pour désigner un train-train journalier et monotone — ressemblent à celles des autres, les sentimens sont à peu près pareils, les idées mêmes diffèrent à peine; quand la mort arrive, les proches seuls s'aperçoivent qu'une humble lumière a vacillé pour se perdre dans la nuit. Telle fut, aux yeux de beaucoup, la vie de Mlle Annette Nicollet. Mais le romancier n'est-il pas justement l'historien des gens sans histoire? N'a-t-il pas le droit de chercher, par delà les faits incertains, la part d'inconnu, — héroïsme, grandeur, égoïsme, douleur ou scélératesse, — que recèlent les âmes anonymes? Ce n'est point sans raison que le langage courant appelle ses personnages, quels qu'ils soient, des « héros » — car ils le sont toujours pour lui. Souvent même, ils prennent dans son esprit plus de sens que les héros de l'histoire, et deviennent aussi « représentatifs » qu'un poète, interprète des sentimens de son temps, qu'un artiste qui en fixe l'image, qu'un ministre qui en règle la marche. C'est parce que j'ai cette idée que je vais essayer de raconter la vie de Mlle Nicollet, à peu près comme on raconterait celle d'un personnage de marque dont on voudrait déterminer la physionomie, en m'aidant de mes souvenirs, de mes impressions, de propos et de renseignemens que j'ai pu recueillir.

Le passage triomphal de son oncle d'Amérique avait naturellement changé du tout au tout la situation de sa famille et la sienne propre. Jusqu'alors, en effet, Mlle Annette était aux yeux des gens une petite maîtresse d'école sans conséquence, vouée au célibat, « très méritante, » disait-on volontiers, et, par ce vocable un peu terne, on reconnaissait qu'elle remplissait bien ses devoirs de famille et enseignait à merveille les élémens de toutes choses aux gamins trop petits pour l'école préparatoire. Quant à son grand-père, il n'était qu'une ruine qui pouvait achever de s'effondrer d'un instant à l'autre, un mort égaré parmi les vivans. Personne ne voyait l'oncle Adolphe, cantonné dans les jardins de la Villa-Charlotte, plus ignoré que s'il eût habité

un autre continent. Tous trois paraissaient condamnés pour la vie à une étroite médiocrité, déchus de plusieurs échelons dans la hiérarchie sociale après la faillite de Juste, classés maintenant entre les prolétaires et les boutiquiers, dans les limbes où la vanité bourgeoise relègue les « bonnes familles » dont les chefs ont mal tourné. Et voici que, comme au coup de baguette d'une fée protectrice qui se serait souvenue d'eux après un long oubli, ils se trouvaient transportés dans une villa « princière, » qui leur appartenait à peu près, avec des rentes assurées et la perspective d'un héritage fabuleux!

— Cela doit leur paraître un conte des *Mille et une Nuits*, disait-on.

Certains insinuaient :

— Si le docteur Maguet avait prévu cela! Mais il a manqué de *diagnostic*...

Aussi, des regards narquois suivaient-ils le docteur, impopulaire à cause de sa froideur et de sa réserve, quand il passait en faisant tourner comme une aile de moulin sa canne à corbin d'ivoire, avec son chien Turc sur les talons. Justement son fils Marc, pour lequel il ne parvenait pas à trouver un assez beau parti, fit un coup de tête : bien qu'il ne fût plus un jeune homme, bien que son embonpoint, sa calvitie et l'ambition paternelle eussent dû le préserver des folies, il épousa une étrangère dont il venait de guérir les oreilles. Non pas l'étrangère à grosse dot, à belles relations qu'on lui promettait depuis si longtemps, mais une de ces étrangères dont le fard, le kohl, la poudre, les toilettes dissimulent tant bien que mal l'âge incertain, le passé douteux, la gêne adroite, une de ces personnes exhalant comme un parfum de mauvaises mœurs, que les dames de la ville ne peuvent que regarder de travers. Le docteur s'enferma plus que jamais dans sa clinique, avec ses sourds de tous les pays. Les gens conclurent :

— Une brave fille sans prétentions aurait bien mieux valu pour son fils. Il l'avait sous la main. Voilà ce que c'est que d'être trop ambitieux!

Cependant, Mlle Annette et son grand-père s'installaient dans la villa somptueuse, aussi modestement que dans leur petit logis de la rue du Collège. Au lieu d'engager des domestiques, comme l'entretien de la propriété semblait l'exiger et selon les évidentes intentions de « l'Américain, » ils s'en tinrent à la vieille Emme-

line, toujours vaillante à l'ouvrage, malgré ses soixante-dix ans passés; ils congédièrent le portier; ils laissèrent à l'oncle Adolphe tout le soin des jardins. De plus, à l'étonnement général, Mlle Annette conserva son école, faisant à pied, chaque matin, malgré les premières rigueurs de l'hiver, les deux kilomètres qui la séparaient de ses élèves. La ville murmura : décidément, Mlle Annette poussait l'économie un peu loin... demeurait au-dessous de sa situation nouvelle... songeait peut-être à sa dot ou au pain de sa vieillesse plutôt qu'à adoucir dans l'aisance les derniers jours de son grand-père... et méconnaissait ainsi la générosité de M. Pierre Denys : car celui-ci le savait bien, que Fortune oblige autant que Noblesse... Ces murmures s'aggravèrent quand on apprit qu'elle n'avait versé qu'une somme insignifiante à la collecte annuelle pour l'asile des jeunes filles; et pourtant, Mme Massod de Bussens était sortie de sa retraite pour lui présenter en personne la liste de souscription :

— ... Savez-vous ce qu'elle a dit, ma chère? Elle a dit : « Je regrette de ne pas faire davantage; mais je ne puis pas!... » Quand on a un oncle comme le sien!...

Un beau jour, une nouvelle extraordinaire courut la ville : Mlle Nicollet se mettait à rembourser les créanciers de son père, intérêt et capital! On tenait la chose de M. Tiercet, chargé de l'opération. Elle entendait les payer tous jusqu'au dernier centime, même M. Bourdon, qui trouva moyen de fournir un compte d'apothicaire au premier bruit de l'aubaine. Le notaire racontait :

— Quand elle est venue me parler de cela dans mon étude, je lui ai expliqué qu'elle ne devait rien à personne. Elle m'a répondu : « — Mon grand-père ne pourra pas mourir tranquille si les dettes de son fils ne sont pas payées. — Eh bien, lui ai-je dit, il faut aller lentement, par petites sommes... — Non, non, monsieur le notaire. Grand-père baisse beaucoup, ces derniers temps. Mieux vaut nous dépêcher, pour qu'il ait encore la joie de savoir que tout est en règle. Aussi j'ai dépensé le moins possible, depuis que mon oncle nous envoie de l'argent. — Mais, mademoiselle, cet argent que votre oncle vous envoie, c'est justement pour entretenir la Villa-Charlotte et adoucir les derniers jours de votre grand-père... — Oui, j'y ai bien pensé, monsieur le notaire. Mais la propriété n'a pas à souffrir de nos économies : c'est mon oncle Adolphe qui s'en charge, vous pouvez venir voir ses jardins! Quant à grand-père, il n'a besoin de rien, et rien ne peut

lui être plus agréable que de savoir que son désir sera bientôt réalisé... » — Quand elle m'a eu dit tout ça, je lui ai encore demandé : « Et vous-même, mademoiselle, n'aimeriez-vous pas mieux vivre un peu plus largement? » — Si vous aviez vu les yeux qu'elle a faits!... — « Moi?... mais j'ai beaucoup plus qu'il ne me faut!... »

Cette fois, la ville unanime répéta la phrase classique dont le scepticisme bourgeois salue toute belle action, avec un mélange d'admiration et d'étonnement :

— Quoi qu'on puisse dire, il y a encore de braves gens, par le monde!

Comme le bien porte en soi sa récompense, l'école de Mlle Annette entra dans une ère de prospérité jusqu'alors ignorée : tous les parens voulaient qu'elle inculquât à leurs enfans les « vrais principes, » ceux dont il est bon d'être imprégné pour qu'il en subsiste quelque chose plus tard, à travers les capitulations de l'existence. Et l'on se découvrait très bas quand on rencontrait sur la route de Genève le fauteuil à roulettes du vieux Nicollet, que poussait l'oncle Adolphe : car chacun sentait ce qu'il y avait de grand dans ce vieillard qui, du seuil de la tombe, malgré le mutisme où le figeait son mal, trouvait encore la force de recommander aux siens un acte de vertu. Le docteur Mathorel disait bien, à la vérité :

— Je ne parviens pas à comprendre qu'on tienne tant à l'opinion du prochain, quand on se croit élu de Dieu, ni qu'on attache une telle importance aux dettes terrestres, si l'on est à la veille du Jugement dernier!

Mais le docteur Mathorel poussait trop loin l'amour du paradoxe : n'avait-on pas sous les yeux l'exemple de M. Bourdon, qui continuait à s'enrichir aux dépens des pauvres gens sans cesser de penser à son salut? Et chacun ne sait-il pas qu'il faut pourtant s'arranger sur la terre, si même on ne compte vraiment que sur le paradis? Du reste, le vieux Nicollet ne survécut guère à son changement de fortune : chargé d'ans et de peines, n'ayant plus depuis longtemps qu'une moindre part de son être attachée à la vie, il s'éteignit un soir, dans son fauteuil. Sa petite-fille lui lisait justement son livre préféré, comme elle avait persévéré à le faire sans être sûre qu'il comprît encore, cette terrible Apocalypse dont il attendait d'heure en heure, depuis plus d'un demi-siècle, la réalisation. Penchée sur un antique exemplaire

de la Bible d'Osterwald, à dos de basane, d'où tombaient parfois des fleurs déposées jadis entre les pages par de pieuses ancêtres, elle détaillait, de sa douce voix calme, la tragique description de la chute de la Babylone mystique :

« ... Multipliez ses tourmens et son affliction à proportion de son orgueil et des délices auxquelles elle s'est abandonnée; car elle dit en son cœur : Je suis assise comme Reine, je ne suis point veuve, et je ne verrai pas de deuil.

« C'est pourquoi les plaies qui lui sont destinées, savoir : la mortalité, le deuil, et la famine, viendront en un même jour, et elle sera consumée par le feu, car le seigneur Dieu, qui la jugera, est puissant... »

Un léger hoquet l'interrompit : le vieux sectaire ne respirait plus...

... Vivrait-elle seule, avec l'oncle Adolphe, en attendant le maître, dans la villa magnifique? C'est la question qu'on discutait en chuchotant derrière elle, le jour même de l'enterrement du grand-père. La plupart répondaient :

— C'est impossible! Elle se mariera. Il en est encore temps!

On alla jusqu'à nommer des hommes entre deux âges, qui pouvaient lui convenir. Pour appuyer ces conjectures, on se montrait la rustique silhouette de l'oncle Adolphe, gêné dans sa redingote comme dans une camisole de force, tenant dans ses grosses mains brunes, aux doigts aplatis par les accidens, une paire de gants noirs qu'il n'avait pas réussi à enfiler; on lui trouvait l'air d'une brute, et les plus avisés de conclure :

— Il est clair qu'une personne comme elle, fine, intelligente, ne se contentera pas de la compagnie d'un pareil ours. A présent qu'elle peut choisir...

C'est qu'on ne connaissait pas l'oncle Adolphe; c'est qu'on ignorait que sous sa rude écorce de paysan il y avait bien réellement une façon de poète que seule sa nièce avait compris. Maître des serres, des bosquets, des plates-bandes de la Villa-Charlotte, sans autre consigne que de n'y rien dépenser, l'oncle Adolphe accomplissait des prodiges. Grâce à des marchés habiles, à d'ingénieuses combinaisons avec les jardiniers des propriétés voisines, il obtenait leur aide quand il ne suffisait plus à la besogne, payait leur travail en boutures, parvenait ainsi à se procurer les concours indispensables en équilibrant son budget négatif. Ses

jardins étaient son œuvre : personne, en les visitant, n'aurait supposé que cet homme simple pût créer et entretenir un tel monde, où s'épanouissait presque toute la flore de l'univers. Dans les serres, d'abord, verdoyaient les plantes des tropiques, aux palmes solennelles, aux larges feuilles dures d'où jaillissent parfois des fleurs énormes, pétales illuminés de couleurs éclatantes ou blancs calices chargés de lourds parfums; où les mystérieuses orchidées — qu'enviait M. Massod de Bussens — étalaient leurs formes singulières, leur diversité capricieuse, leurs organes voraces à demi vivans. A droite de la pelouse, qui descendait jusqu'au lac, semée de buissons d'hortensias somptueux et mélancoliques, les fameuses rocailles, dont Mlle Annette me parlait jadis, se couvraient de plantes alpestres. D'habitude, le changement d'altitude décolore leurs fleurs admirables : mais entre les mains de l'oncle Adolphe, quelles fleurs auraient dégénéré? Les rhododendrons, aussi rouges que dans les hauts pâturages, gardaient leur gaîté vaillante, les lys martagons balançaient au vent du lac la splendeur de leurs turbans violacés, les petites étoiles des asters, les pétales veloutés des sombres et belles pensées, les violettes jaunes, les anémones velues, les candides paradisies brillaient comme parmi les gazons des hautes solitudes où descend l'eau des glaciers. La façade de la maison disparaissait dans un merveilleux fouillis de roses, de chèvrefeuilles, de clématites, dont les feuillages se mêlaient de telle sorte, que la rose-thé semblait jaillir de la tige des clématites bleues, que la Fleur-de-la-Passion, si compliquée et si pâle, bleuissait parmi des roses pourpres, que des roses roses piquaient d'odorans buissons de chèvrefeuille. Enfin, à gauche de la pelouse, vis-à-vis de la rocaille, des plates-bandes se couvraient des fleurs de nos climats, de celles qui se tournent vers le soleil aux heures mêmes où ses rayons nous réchauffent et dont les racines aiment les sucs du sol où nous vivons. Et c'étaient les préférées de l'oncle Adolphe.

Mais le brave homme s'épanouissait plus pleinement encore dans le potager, qu'un bosquet séparait du jardin. Ses légumes lui rendaient de précieux services : ils nourrissaient la maisonnée, contribuant ainsi pour leur part au règlement de la dette sacrée; vendus au marché, ils aidaient à payer les journées indispensables des ouvriers qui le secondaient dans son énorme besogne, — utiles donc au luxe des plantes belles et coûteuses

qu'il fallait entretenir pour le retour du maître. Ils étaient les humbles, les effacés, ceux qui — comme lui-même — manquent de prestige, et dont la modeste activité facilite et embellit la vie, sans qu'aucune gloire leur en revienne. Cette utilité ne les empêche pas d'être beaux, à leur manière : ils ont leur floraison, comme les arbres fruitiers qui valent bien les plus fins arbustes, quand l'air du printemps joue avec leurs fragiles pétales rose et blanc. Les petites étoiles safran des salsifis, les soleils dorés des topinambours, les énormes capitules violets des artichauts, les cloche rampantes des citrouilles, les fleurs des pois, celles des haricots, tant d'autres, n'ont-elles pas aussi leur charme un peu gauche, mais qui éveille tant de bonnes idées de vigueur, de fécondité, de bienfaisance? Quand il promenait — un dans chaque main — ses deux arrosoirs parmi ses légumes prospères, l'oncle Adolphe était l'homme dont on dit que le roi n'est pas son oncle. Même, un artiste qui aurait passé par là, n'eût pas manqué de s'arrêter au bord du chemin, pour admirer, entre les carreaux des haricots, des choux-fleurs, des carottes, la grosse tête rouge au nez fleuri, les robustes bras bruns aux manches relevées, l'air de vigueur de cet homme en si complète harmonie avec le paysage.

Annette finit par partager sa passion. Pendant que les gens la mariaient tantôt à l'un tantôt à l'autre, elle ne songeait vraiment qu'aux plantations de son oncle Adolphe et les préférait aux hommes sérieux, entre deux âges, dont elle aurait encore pu, comme on disait, « faire l'affaire. » Maintenant, ses « mérites » étaient un dogme : parmi ceux qui les célébraient, en la plaignant un peu, aucun ne se doutait que tout était joie pour elle, dans ses chères habitudes, la promenade au bord du lac, à travers le paysage qui change sans cesse, l'instant où ses gamins frétillaient de plaisir en la voyant entrer en classe, les leçons qu'elle ne trouva jamais monotones, le retour vers ses fleurs et le commerce de l'oncle Adolphe, qui décidément n'avait du rustre que son teint basané, ses chemises en grosse toile et son parler naïf, bien vaudois, qui traînait les syllabes et mangeait les finales.

A suivre chaque jour le même chemin, à vivre dans le même coin du monde, on découvre peu à peu toutes sortes de nouveautés qui ont toujours été là sans qu'on les remarque : c'est ainsi qu'un autre intérêt surgit dans l'existence de Mlle Annette.

Presque à côté de la Villa-Charlotte, il y avait une maison-

nette très ancienne, décrépite sous un rempart de vigne vierge, entourée d'un petit jardin et d'un grand pré qui descendait en vallonnant jusqu'au lac. Elle appartenait, depuis 1871, à un réfugié de la Commune, nommé Thomas Laugié : un doux philosophe, mêlé par un inexplicable hasard aux convulsions de la politique, plus taciturne que l'oncle Adolphe lui-même. Il vivait là, pauvrement, avec sa fille unique, qui avait grandi à ses côtés sans avoir d'autre maître ni d'autre compagnon, presque sans entendre d'autres voix. Ce couple, dont l'arrivée avait fait jaser, passait maintenant inaperçu : à peine, à de longs intervalles, les voyait-on traverser la ville pour quelques emplettes, le vieillard à crinière grise appuyé sur la jeune fille délicate, blonde et jolie; et l'on ne se préoccupait plus d'eux. Or, dans ses courses quotidiennes, Mlle Annette apercevait parfois à la fenêtre, derrière des pots de géraniums, la gracieuse figure de la jeune étrangère, qui la remarquait aussi et la suivait des yeux sur la route. Peu à peu, leurs regards se rencontrèrent, elles échangèrent un signe de tête, un sourire, puis quelques paroles; Christine prit l'habitude de guetter sa voisine au passage, cachée derrière un rideau, rougissante quand elle se voyait surprise. Bientôt elle devint plus familière, comme un oiseau qui s'apprivoise, elle entr'ouvrit sa porte, s'avança jusque sur la route, où les premières paroles se croisèrent, timides, gênées comme dans un rendez-vous d'amoureux. Enfin, elle consentit à pénétrer dans l'enceinte de la Villa-Charlotte, et acheva de devenir une amie, — une petite amie inquiète, craintive, très tendre, qui n'osait pas se livrer toute et ne donnait son cœur qu'en tremblant, une amie dont une crainte arrêtait les élans de confiance : la crainte de son père, qui observait d'un œil jaloux ses moindres pas, fronçait des sourcils broussailleux quand il la voyait, de sa fenêtre, dans le jardin d'à côté, et souffrait peut-être, n'ayant qu'elle, de ne plus lui suffire.

La naissance et la formation lente de cette amitié remplirent tout un hiver; puis un nouveau changement survint dans l'existence de Mlle Annette : sa tante Émilie mourut en laissant une nichée d'orphelins aux soins d'un père malade, dont les affaires s'embarrassaient. Elle ne l'avait point revue depuis beaucoup d'années; mais elle recevait d'Angleterre des lettres très fidèles, pleines de bons souvenirs du pays et de détails circonstanciés sur ses cousins, surtout sur l'un d'entre eux, auquel elle avait

servi de marraine à distance, Anthony. Très fière de ce lien, elle avait fait pour le petit les plus beaux rêves, dont aucun ne devait se réaliser : car, d'année en année, les nouvelles qu'elle recevait de son filleul la désolaient, en l'attachant à lui d'une affection plus vive. L'enfant ne se développait pas : on ne put jamais lui apprendre à parler; une tache rouge qu'il avait à la joue lui dévorait la moitié du visage; bientôt, de terribles crises achevèrent de faire de lui une pauvre créature comme oubliée aux confins de l'humanité, juste assez sensible pour souffrir, juste assez consciente pour mesurer la distance où elle demeurait de ceux qu'on ne pouvait pas tout à fait appeler ses semblables.

— Mon Dieu! s'écria Mlle Annette en recevant la lettre de deuil, que va devenir Anthony?

Elle le sentait bien : une mère seule pouvait aimer un être si disgracié, qui jamais n'inspirerait aux autres qu'horreur et dégoût. « Qui remplacerait sa mère, sinon moi? » pensa-t-elle. Et, après avoir pris conseil de l'oncle Adolphe, qui l'approuva, elle alla chercher Anthony.

Triste voyage, triste retour! A la gare même de Bielle, le malheureux être, énervé par le chemin de fer, fut pris d'un de ses accès en descendant du train, sous les yeux du chef de gare, des employés, des voyageurs. Justement, le docteur Maguet se trouvait là, revenant de Lausanne. Des passans l'appelèrent. Il s'approcha, examina l'enfant, crayonna une ordonnance qu'Henri le Fou courut chercher à la pharmacie. En attendant les remèdes, il interrogea :

— Qu'est-ce donc que ce garçon, mademoiselle?

— Mon cousin, monsieur. Je l'ai ramené d'Angleterre.

— Vous le garderez avec vous?

— Sans doute. Il a perdu sa mère. Son père est atteint d'une maladie incurable. Ses frères et sœurs ont peur de lui.

Le docteur leva les bras en s'écriant :

— Mais c'est un sujet d'hôpital.

Mlle Annette protesta vivement :

— Non, non... Il est mon filleul. Je le soignerai de mon mieux.

— Vous ne savez pas ce qui vous attend. Connaissez-vous sa maladie? C'est un mal affreux, qu'on n'aime pas à nommer, sans espoir de guérison.

Tranquille, avec des larmes au coin des yeux, Mlle Annette répondit :

— Oui, je sais. C'est un mal terrible, et j'assume une lourde tâche. Mais avec l'aide de Dieu, monsieur le docteur, j'espère que je ne me découragerai pas.

Henri le Fou, tout essoufflé, rapportait des fioles. M. Maguet les prit pour les administrer lui-même, penché sur le malade dont Mlle Annette soutenait la tête écumante et crispée. Peu à peu, la crise se calma. La voiture du père Brindeau, qu'on avait mandée, emporta le triste malade. M. Maguet la suivit des yeux en poussant un gros soupir. Peut-être qu'une comparaison s'ébauchait dans son esprit : il songeait à sa bru, mal famée, dont les dépenses menaçaient l'équilibre de sa caisse, et à la mère, à l'épouse qu'eût été celle qu'il avait repoussée. C'est ainsi que la destinée accomplit ses grandes injustices : il y a des êtres dont elle suspend le devenir, d'un geste brutal, au moment décisif, et d'autres qu'elle comble de faveurs imméritées, sans que leur indignité la rebute. Dans ce vaste jeu qui mêle les existences, il y a des erreurs et des malentendus, des iniquités, des compensations mystérieuses, et tout cela fait la vie !...

Bielle s'occupa de son nouvel habitant. Des gens charitables admirèrent :

— Quand on a consacré sa jeunesse à un vieillard, se vouer à un infirme, c'est beau, c'est tout à fait beau !

Quelques-uns répondaient :

— Il y faut la manie du sacrifice ! Pourtant, la charité a ses limites, on a aussi le devoir de penser à soi, quelquefois.

M. Tiercet, qui voyait toujours le côté pratique des choses, posa un jour une question à laquelle Mlle Annette n'avait pas même songé :

— Que dira M. Nicollet, quand, à son retour, il trouvera cet héritier ?

A quoi le syndic Quartier répondit, en éclatant de rire :

— Il dira que c'est une jolie surprise, parbleu !

La ville parlait volontiers de M. Pierre-Denys comme s'il allait revenir d'un jour à l'autre. On l'attendait, on comptait sur lui pour certaines entreprises qui eussent exigé de gros capitaux, pour des améliorations locales que la paresse du syndic renvoyait volontiers aux calendes grecques. C'est M. Quartier, en effet, qui avait trouvé cette formule commode :

— Quand M. Nicollet sera de retour...

En attendant, M. Pierre-Denys se manifestait rarement : à

peine, à longs intervalles, quelques lettres d'affaires à la Banque de la Côte ou des réponses sommaires aux lettres circonstanciées qu'on lui adressait pour Pâques et pour Noël; au moment de la mort de son père, dix lignes à Mlle Annette pour annoncer le maintien de la pension intégrale, « afin, disait le billet, que tu puisses entretenir la villa, et vivre toi-même comme il convient. » Il y eut à cette occasion un nouveau dialogue entre elle et M. Tiercet, qui le raconta :

— Vous comprenez, expliquait-il, je crains que M. Nicollet ne soit pas très content quand il reviendra. J'ai tâché de l'insinuer à sa nièce, délicatement. « Songez donc, lui ai-je dit, que votre oncle désire que vous ayez une existence heureuse. — Eh bien! m'a-t-elle répondu, n'ai-je pas le droit d'être heureuse à ma manière?... » Je lui ai dit : « Peut-être souhaiterait-il que vous le fussiez à la sienne. » Elle a de l'esprit, savez-vous? car elle m'a répliqué en riant : « C'est qu'alors, je ne le serais pas!... — Et s'il vous fait un jour des reproches?... » Ah! si vous l'aviez vue se redresser: « Je suis trop sûre d'être dans le vrai, monsieur le notaire, pour rien craindre de tel. D'ailleurs, je vous le répète, venez voir la Villa-Charlotte, vous jugerez!... ». J'y suis allé. Ma foi! si M. Pierre-Denys n'est pas content quand il reviendra, c'est qu'il est bien difficile!

De fait, l'oncle Adolphe continuait à travailler pour l'amour de l'art, et la vieille Emmeline rattrapait par ses économies les vingt-cinq francs de gages qu'elle consentait à recevoir. Seule, la présence d'Anthony, en alourdissant un peu le budget, retarda de quelque temps l'amortissement des dettes de la faillite : d'autant plus que désormais Mlle Annette réserva ses honoraires de maîtresse d'école pour les placer à la caisse d'épargne, au nom de son cousin.

Malgré cette charge nouvelle, le jour arriva où la réhabilitation solennelle de Juste Nicollet fut prononcée par le tribunal, dans la salle de justice du vieux château bernois. Par une de ces coïncidences comme les cruautés de la vie en préparent quelquefois, une lettre de mon ami Pierre, annonçant la mort de son père, arriva presque en même temps; en sorte que Mlle Annette se désolait :

— Mon pauvre père! Il n'a rien su de ce qui se préparait... Je ne le lui ai pas écrit. Je voulais qu'il eût la surprise tout entière... Et il n'a pas attendu : il est parti en ignorant qu'il n'y

a plus de tache sur son nom, que ses enfans peuvent rentrer au pays sans que personne ait rien à leur reprocher.

La lettre de Pierre, assez longue, donnait des détails sur leur existence, là-bas, dans la province de Québec, au bord du lac Témiscamingue : seuls, n'ayant pour voisins éloignés que des colons semés comme eux dans le vaste espace, ils luttaient durement, pour conquérir pied à pied leur sol sur l'immense forêt où leur effort se perdait.

« Ah ! si nous avions un peu plus d'argent, disait la lettre, pour payer la main-d'œuvre qui est rare et chère, pour acheter des outils, des instrumens ! Mais quand il faut tout tirer de soi-même, abattre l'un après l'autre des arbres géans qui sont là depuis des siècles, et sans avoir le nécessaire ; quand il faut se contenter de deux chevaux tandis qu'on en devrait avoir quatre, ça va bien lentement. Lorsque nous sommes arrivés, nous disions : « Dans quelques années, nous serons plus heureux. » Les années ont passé, nous disons encore la même chose. Le terme recule à mesure qu'on avance. Dans bien longtemps seulement, notre domaine prospérera : mon pauvre père ne l'aura pas vu ; mais il y croyait, il nous disait : « Si je ne le vois pas, vous le verrez, vous... » Oui, qui sait ? Nous, ou nos enfans !.... »

Alors, l'argent qui venait de New-York se mit à retraverser la mer, pour le Canada ; et les lettres de Pierre se multiplièrent, reconnaissantes et joyeuses. Là-bas, de l'autre côté de l'Océan, la pauvre maîtresse d'école faisait tomber plus vite les géans séculaires, les hauts tilleuls droits comme des mâts de navire, les sapins chevelus, les épinettes à la rouge écorce, les érables nourriciers ; grâce à elle, la charrue avait plus d'ouvrage, l'herbe poussait plus drue, des ailes s'ajoutaient à l'humble maisonnette isolée dans la clairière conquise, où pâturaient des vaches plus nombreuses, entre les racines vaincues qui se consumaient lentement :

« Nous prospérons, ma bonne sœur ! Nous n'étions qu'une petite tache à la lisière des bois : voici que, grâce à toi, la tache s'étend, la forêt recule... »

Des photographies, jointes aux lettres, montraient la petite maison blanche qui remplaçait la *log-house* en troncs d'arbres du début, le champ défriché où fumaient les derniers restes des arbres abattus, la bonne figure vaillante de Pierre en costume de chasse, les pieds sur les raquettes qui parcourent la neige. Anthony regardait comme s'il pouvait comprendre ; l'oncle

Adolphe tâchait de se rendre compte du climat; Christine elle-même, à chacune de ses visites, s'informait des absens qu'elle croyait presque connaître.

Cette paisible existence se prolongea pendant deux ou trois années sans qu'aucun incident vînt en troubler la monotonie. Mais voici qu'un jour Jules Nicollet, le frère presque oublié, celui qui roulait à travers le monde comme une bille égarée, vint s'abattre à la Villa-Charlotte : un vrai vagabond, décharné, lamentable, bien différent du brillant dandy que montrait sa photographie, avec une redingote qui n'avait plus que le fil, des bribes de tabac dans ses moustaches de vieux matou, les pommettes rouges de fièvre, secoué par une toux rauque qui semblait lui arracher par lambeaux son dernier poumon. Anthony grogna de peur à son approche; la vieille Emmeline le reconnut tout de suite, et courut appeler l'oncle Adolphe et Mlle Annette, comme au retour de l'enfant prodigue.

— Est-ce possible! Bon Dieu! est-ce possible!... C'est M. Jules qui revient!

Le malheureux restait sur le seuil, la tête basse, inquiet de l'accueil qui l'attendait. Ses yeux étonnés examinèrent les riches tentures du vestibule, les dalles de marbre, les vases de prix posés sur la console, l'escalier monumental. Quand Emmeline revint de toute la vitesse de ses jambes, il lui demanda :

— Ah çà! dites-moi... Où est-ce que je suis, ici? Chez qui?

— Chez M. Pierre-Denys, expliqua la vieille bonne. Mais il n'est pas là : il est en Amérique, lui. C'est Mlle Annette qui tient la maison, avec M. Adolphe.

— Annette? Une fille de Juste, n'est-ce pas?

— Oui.

— Et Juste?

— Il est mort!

L'arrivée de Mlle Annette interrompit l'interrogatoire. Certes, elle ne supposait pas que son oncle Jules eût fait fortune comme Pierre-Denys, et se rappelait que ses lettres, très rares, n'étaient jamais que des demandes d'argent; pourtant, elle ne s'attendait pas à le revoir dans un appareil aussi misérable, semblable aux loqueteux qui mendient le long des routes :

— Mon pauvre oncle, s'écria-t-elle, que vous avez l'air malade! N'ayez pas peur : on va bien vous soigner!

L'oncle Adolphe accourait à son tour, dans son tricot de laine dépenaillé et confortable; les yeux arrondis d'étonnement, il se mit à répéter :

— Ah! c'est toi!... Ah! c'est toi!... — sans trouver autre chose.

— Entrez, mon oncle, dit Annette, entrez vite. Mon Dieu! Qu'est-ce qu'on peut vous donner?

On lui servit un bouillon chaud, qu'il avala dans la salle à manger, goulûment, sans prendre le temps d'ôter son chapeau, tandis qu'Annette préparait à la hâte la meilleure chambre de la maison, la « chambre bleue » du premier étage, la chambre du propriétaire; et il se mit au lit en disant :

— C'est égal, je n'aurais jamais cru que je viendrais mourir dans un palais comme celui-là!

Car il se sentait bien perdu, le pauvre diable : plus d'huile dans la machine, comme il disait, plus de forces dans les membres, et nuit et jour cette toux maudite qui faisait craquer ses os comme la bise quand elle secoue un arbre sec. A petites journées, en tendant la main, avec des haltes dans des hospices, il s'était acheminé vers le nid familial, sans savoir au juste s'il y retrouverait un des siens ou s'il finirait à l'hôpital, soutenu par le vague instinct qui ramène à leur lieu d'origine les vaincus, les égarés, les mourans. Et voici qu'au bout de ce dernier voyage, au terme de son existence incohérente de papillon qui s'est trop souvent brûlé les ailes, il trouvait un bon gîte, un lit chaud, des repas assurés avec de bons petits plats fricotés par la vieille Emmeline, — elle qui l'avait vu naître! — avec des verres de vin vieux ou de fin cognac que sa nièce allait chercher en ville « pour le fortifier, » et qui lui faisaient oublier ses malheurs :

— Tu comprends... Une vieille machine comme la mienne, ça ne fonctionne plus tout seul... Il y a des ressorts cassés, des rouages rouillés... Ça ne peut marcher encore qu'à force d'huile!

Il riait, d'un rire amer qui découvrait ses dents jaunes, d'un rire qui sonnait faux et prenait un accent désespéré.

Se trouvant bien dans cette dernière halte, Jules Nicollet ne mit aucune hâte à déloger. Il baissait un peu chaque jour, c'est vrai, mais lentement, avec de bons momens où il redevenait gaillard et se croyait hors d'affaire :

— Un rhume, après tout, chacun sait ce que c'est qu'un rhume!

On eût dit qu'il se cramponnait à la vie pour en savourer la

fin, parce qu'elle était bonne. Dans sa belle chambre élégante, avec un balcon d'où le regard glissait sur le jardin pour embrasser le paysage du lac et des Alpes, si rayonnant dans le soleil d'hiver, — il s'abandonnait à la douceur de vivre, en laissant renaître les goûts d'élégance et de fantaisie que depuis longtemps il ne pouvait plus satisfaire. C'est ainsi qu'il se fit apporter deux ou trois costumes, avec des cravates assorties, « pour ressembler à son frère, » disait-il avec son mauvais rire. En se levant, vers midi, il passait une bonne heure à frotter de cosmétique ses derniers cheveux, à friser sa moustache rebelle, à parfumer sa peau desséchée par la fièvre : si bien que, par les beaux jours, en le voyant dans son veston clair, bien molletonné, faire les cent pas dans le jardin où trimait l'oncle Adolphe, on l'eût pris pour le vrai maître de la maison. Dans le fait, il donnait des conseils, presque des ordres, comme si Pierre-Denys lui eût délégué ses pouvoirs : sérieusement, il parlait de transplanter des arbres, ou même d'en abattre, et mettait l'oncle Adolphe en fureur par ses observations saugrenues.

— Moi, si j'étais le maître...

Puis, le soir, sous l'abat-jour de la lampe, il se mettait à raconter sa vie. Mlle Annette écoutait avec stupeur ces histoires où il y avait du jeu, des filles, des princes russes, des baronnes valaques, — tout le personnel bariolé des casinos, des tripots, des villes d'eaux, des capitales, — et des vaudevilles, et des commencemens de tragédie, jusqu'au revolver appliqué sur la tempe :

— Le coup a raté, par malheur!

— Mon oncle!...

— Peuh!... Mieux aurait valu, car depuis... Pourtant, je suis bien là... C'est gentil, ces belles pièces, ces bons fauteuils, ce paysage... Jolie fin, pour ta roulure d'oncle!...

Les meilleurs momens du pauvre diable, c'étaient ceux que Christine Laugié, profitant d'une sieste de son père, venait passer à la Villa-Charlotte. La vue de ce joli visage, candide comme la jeunesse, frais comme la fleur du pêcher, lui mettait un rayon dans le cœur. Il redressait sa taille, retenait sa toux, surveillait ses paroles, ne disait plus que des choses simples, gentilles, parfois poétiques : sous le vieux vagabond meurtri par trop de fatigues, déchiré par trop d'épines, flétri, souillé, dégradé, pointait un être nouveau dont le germe étouffé n'avait jamais pu fleurir, un enfant émerveillé, presque naïf. Christine lui figurait

la part de vie qu'il ignorait, une paix, une douceur dont il éprouvait à la fois auprès d'elle la joie délicieuse et le regret nostalgique; et sa voix cassée, qui sonnait les fêlures de son âme, trouvait des mots touchans pour exprimer ce sentiment tardif et condamné, en sorte qu'Annette disait à l'oncle Adolphe : — Ce pauvre oncle Jules n'est pas aussi mauvais qu'il voudrait le faire croire, » — et que la vieille Emmeline racontait des histoires « quand Monsieur Jules était petit... »

Annette, pourtant, conservait une secrète méfiance qui l'empêchait de laisser sa jeune amie en tête à tête avec son oncle. Christine, si bonne, se prêtait avec un rien de coquetterie aux attentions attendries du moribond. Elle lui souriait, elle lui abandonnait un instant sa petite main, elle lui disait, comme à un enfant :

— Vous serez bien sage, monsieur Nicollet... Vous prendrez votre tisane, vous supporterez votre vésicatoire... longtemps... sans grogner... courageusement!

— Pour traîner encore un mois ou deux.

— Taisez-vous, monsieur Nicollet. Vous guérirez. Vous n'avez qu'à vouloir. Mon père, qui a vu tant de choses, dit qu'on guérit toujours, quand on veut!

Quand elle était partie comme un papillon s'envole, Jules restait pensif, le menton dans le creux de sa main de squelette, poussant de gros soupirs ou poursuivant au fond de sa mémoire la floraison chimérique des choses qui auraient pu être.

Une autre visite, qui lui devint agréable, ce fut celle du pasteur Trembloz.

Les premiers temps, il déclarait qu'il ne croyait à rien et ne voulait pas entendre parler de « mômeries. » Mais M. Trembloz, avec ses allures graves, un peu gauches et pourtant harmonieuses, possédait le don de gagner les cœurs rebelles, ayant la pénétration compatissante des âmes qui comprennent toutes les douleurs, parce qu'elles en ont éprouvé beaucoup. Au commencement, Jules dit à la vieille Emmeline, qu'il se plaisait particulièrement à ébahir par ses audaces :

— Votre blanc-bec de pasteur n'a qu'à bien se tenir. Je me charge de le coller. Si les bonnes raisons ne suffisent pas, je lui en conterai de raides, qui l'auront bientôt mis en fuite.

Il raconta donc ses histoires habituelles : les princes, les baronnes, les casinos, les mauvais lieux. M. Trembloz, sans le

quitter de son regard serein, le laissait parler, impassible, pour lui répondre avec une indulgence apaisée; et c'était Jules qui s'étonnait :

— Drôle de pasteur! grommelait-il en le voyant partir. Il n'est pas méchant, mais il m'assomme. Je compte bien qu'il ne reviendra pas.

Au contraire, M. Trembloz multiplia ses visites; et Jules, en qui cette voix grave et ces yeux purs éveillaient des hontes longtemps étouffées, finit par s'ouvrir à lui dans de brusques éclats de sincérité :

— ... Eh bien, non!... Dans tout ce que je raconte, il n'y a pas la moitié de vrai, pas le quart!... Non, non, cela n'est pas vrai : je n'ai jamais fait sauter la banque nulle part, je n'ai jamais été l'amant de la moindre baronne, et si j'ai approché d'un prince..., encore celui-là l'était-il si peu!... c'est pour avoir été son secrétaire pendant huit jours... La vérité? J'ai joué dans des tripots où l'on triche. Quant à l'amour... ah! parlons-en!... Mais que voulez-vous, monsieur le Pasteur! Le monde était grand, plein de choses, je n'ai pas su distinguer... Maintenant que la comédie est finie, je regarde derrière moi... et ma pauvre vie me paraît une guenille lamentable, qui n'est plus bonne que pour les chiffonniers.

Comme il s'excitait en parlant ainsi, un accès de toux venait l'interrompre, le tordait comme une marionnette, et, la sueur au front, il reprenait, d'un pauvre petit filet de voix qu'on entendait à peine :

— Ah! ceux qui restent là où ils sont nés,... comme ma nièce... ou mon frère Adolphe..., contens de ce qu'ils ont... Voilà les sages!... les heureux!... Lui, tenez, Adolphe..., avec ses fleurs..., et ses légumes... Quelle jolie vie, hein?... Des roses, des jasmins, des laitues.... rien de plus!... Aussi il mourra content, sans mauvaises pensées..., comme on s'endort... Moi, pauvre gueux des grands chemins..., pourquoi diable est-ce que je n'ai pas crevé au bord d'un fossé?... Qu'est-ce que je suis venu chercher ici?... Pourquoi ai-je voulu revoir ces braves gens qui me cracheraient au visage s'ils connaissaient la moitié de ce que j'ai fait?... ce pays qui me rappelle que j'ai été un enfant comme les autres..., et que j'aurais pu devenir un brave homme..., comme eux...

Lorsqu'en réponse à de tels propos, Trembloz lui parlait de

la miséricorde divine, de la foi qui peut réparer les pires erreurs, du Juste mort pour les pécheurs et qui pardonna toujours, Jules mordillait furieusement ses moustaches dures, ou tambourinait sur ses genoux maigres avec ses doigts qui rendaient des sons de castagnettes; son mauvais sourire cynique plissait de nouveau ses lèvres amères; il se mettait à fredonner ironiquement quelque refrain pieux de son enfance :

... De sa brebis en détresse,
Il est toujours le berger...

— Ça, monsieur le Pasteur, ricanait-il, c'est une autre question... Ça serait très joli si c'était vrai, je vous l'accorde... Seulement, ça ne l'est pas, voilà le malheur!... Des histoires comme les miennes!... Les vôtres sont plus belles, je le reconnais... Mais pour la vérité!...

Quand il parlait ainsi, avec ses yeux luisans au fond de ses orbites, sa moustache hérissée, sa maigreur cadavéreuse, il avait un air tellement diabolique, que Mlle Annette en pâlissait d'angoisse. Cependant M. Trembloz concluait avec confiance :

— L'heure n'est pas encore venue. Mais elle viendra. Sûrement, elle viendra!

Il en fut avec le médecin comme avec le pasteur : Jules, qui d'abord n'en voulait pas entendre parler, avait cédé, en réclamant le docteur Maguet :

— Quand on fait tant que de s'offrir un charlatan, disait-il, il faut au moins prendre le plus charlatan de tous.

Ce jugement sommaire — « des phrases, toujours! » disait l'oncle Adolphe en haussant les épaules — ne l'empêcha point de suivre à la lettre les prescriptions du médecin, de s'écorcher vif à force de révulsifs, d'avaler des pilules de créosote comme des bonbons. A chaque visite, il grognait :

— Ce que vous me donnez, docteur, c'est des emplâtres pour jambes de bois!... Tâchez au moins que ça ne soit pas trop mauvais!

Le docteur Maguet passait pour être très autoritaire avec ses malades. Pourtant, il l'écoutait avec une bienveillance inusitée, et ses visites, d'abord espacées, ne tardèrent pas à se rapprocher; si bien que les Biellans s'en aperçurent. Chaque jour, quelque temps qu'il fît, quel que fût le nombre de ses malades ou la gravité des cas qu'il soignait, il montait la grand'rue, en faisant

tourner sa canne, suivi de son chien Turc qui gambadait autour de lui. Si quelqu'un voulait l'arrêter, il répondait d'un ton bref, en homme qui n'a pas de temps à perdre, et poursuivait son chemin. En passant sous l'horloge, il levait les yeux pour regarder l'heure, comme s'il craignait d'être en retard, tirait sa montre d'un geste machinal, redressait sa taille que les années commençaient à courber. De l'esplanade, on pouvait le voir dévaler comme un jeune homme par le raidillon, puis filer au pas accéléré sur la route de Genève : en sorte qu'il arrivait en moins d'un quart d'heure à la Villa-Charlotte. Turc s'installait dans la cour, pour attendre : au commencement, il restait assis sur son derrière, comme à l'ordinaire pendant les visites de son maître, presque toujours fort courtes; mais bientôt, il s'aperçut que les stations se prolongeaient : ses réflexions ne suffisant point à l'occuper, il prit l'habitude de se coucher en rond sous la marquise pour s'endormir dès que le docteur tirait la sonnette.

Dans la maison, cependant, M. Maguet écoutait avec une inaltérable patience les bavardages de l'oncle Jules, comme si ces vains propos eussent dû l'éclairer sur la marche du mal; ensuite, il discutait patiemment avec le malade, qui voulait toujours en savoir plus long que lui; puis il s'informait d'Anthony, qui ne quittait jamais les jupes de Mlle Annette, le prenait sur ses genoux, tapotait sa joue rouge, disait :

— C'est un autre être qu'à son arrivée. Il parle un peu, maintenant. Ses crises s'éloignent. L'affection fait parfois des miracles. Ah! mademoiselle, quel sacrifice vous avez fait de le garder auprès de vous! que vous êtes bonne pour lui!

— Le sacrifice ne m'a pas coûté cher, répondait Mlle Annette, et je ne m'aperçois pas que je suis bonne : je l'aime, voilà tout!

— C'est cela qui est admirable!

— Mais non. Si vous saviez comme il est affectueux, à sa manière! Il ne peut se passer de moi. Il m'attend quand je rentre. Il est si content de la moindre caresse!

La durée des visites, ainsi remplies, dépassait toute proportion : aussi les commérages allaient leur train. Les malins insinuaient que le docteur Maguet, en fin matois, songeait à rattraper pour son propre compte l'héritage qu'il avait laissé passer sous le nez de son fils; d'autres, plus bienveillans, jugeaient qu'il s'éprenait de Mlle Nicollet, tout simplement :

— Pourquoi non? Elle n'est plus bien jeune, mais elle a

beaucoup de charme; et il a une vie si triste, dans sa maison dont sa bru s'est emparée. On dit qu'elle le traite de Turc à More, et qu'il file doux comme un toton!

Dans le fait, le docteur prenait les allures d'un homme que hante une idée fixe. Il avait toujours été soigneux de sa personne : ces soins s'exagéraient jusqu'à devenir enfantins, et l'on remarqua les cravates éclatantes qu'il rapportait de Genève ou de Lausanne. Son humeur, d'habitude régulière dans sa maussaderie hautaine, changeait brusquement, comme celle d'un amoureux de vingt ans qui exulte ou se désole selon la marche de ses espérances. Ah! si seulement il avait pu rajeunir de dix petites années! Mais on a beau guérir les oreilles de tout le monde, on ne peut rien contre l'âge : il le savait bien; — et c'était le poids de ces dix années de trop qui rabattait son enthousiasme chaque fois qu'il le sentait monter en pensant à la Villa-Charlotte. Par exemple, à peine y était-il entré qu'il oubliait tous ses soucis : les dépenses de sa bru, les bruits fâcheux sur les absences périodiques qu'elle faisait, les disputes continuelles qui changeaient en enfer sa maison jusqu'alors si tranquille, les distractions de Marc qui négligeait la clinique et tombait dans la mélancolie.

Quand il avait palpé consciencieusement dans tous les sens le corps lamentable de l'oncle Jules et tapoté les joues d'Anthony, il restait là, à bavarder de la pluie et du beau temps, comme s'il n'eût pas été le médecin le plus occupé de Bielle. Puis Mlle Annette le reconduisait, et il la retenait longtemps sur le seuil, dans la cour, en répétant ses recommandations. A travers la grille monumentale du portail, ils apercevaient le ruban gris de la route, où des piétons passent à longs intervalles; et son vieux cœur ratatiné s'épanouissait si bien, qu'il se sentait aussi vert, aussi gai qu'au temps lointain où il portait la casquette d'étudiant. Pourtant, ce moment délicieux devait finir : le docteur sifflait Turc qui feignait de dormir et s'éveillait d'un bond, et ils reprenaient ensemble le chemin de la ville. Le maître baissait la tête, sans faire tourner sa canne, et marchait d'un pas triste, tandis que le chien, reflet fidèle de ses impressions, trottait derrière ses talons, la queue entre les jambes. Les gens avaient remarqué cette différence d'allures entre l'aller et le retour; si bien que le clerc de M. Tiercet, qui avait du talent pour la peinture, dessina une double caricature qu'il intitula *Avant*

et *Après la visite*, dont on fit des gorges chaudes pendant des semaines, du haut en bas de la grand'rue.

Un jour que la visite s'était prolongée plus encore que de coutume, M. Maguet, au lieu d'entamer dans la cour ses conversations habituelles, resta debout devant Mlle Annette, à mordiller ses moustaches luisantes de pommade hongroise, sans parler, sans bouger, comme s'il ne pouvait ni dire ce qu'il voulait, ni se résoudre à partir; et Mlle Annette, debout devant lui, frissonnait dans la bise de novembre dont les ongles aigus achevaient de dépouiller les arbres. A la fin, pourtant, il se décida : sans lever les yeux, du ton d'un écolier qui s'explique dans un mauvais cas, il commença :

— Écoutez, mademoiselle Nicollet... Il y a longtemps que je veux vous parler...

Il toussa, deux doigts sur ses lèvres : ...

— Vous êtes une personne admirable... Oui, oui, admirable!... Je le vois chaque jour, je le sais... Et je suis... je suis... une rude bête... de ne pas l'avoir compris plus tôt!... Car vous seriez... vous savez bien... Cela eût mieux valu pour nous tous!...

Cette allusion au passé fit rougir Mlle Nicollet, dont le cœur battait toujours un peu quand on parlait de Marc Maguet ou quand elle le rencontrait : car elle ne s'était jamais tout à fait consolée de n'avoir pu le rendre heureux, et ce regret s'aggravait depuis qu'elle le savait dans les soucis et les chagrins. Aussi détourna-t-elle les yeux sans répondre. Le docteur continua :

— Mais à présent, mademoiselle Annette, je le comprends... Oh! oui, je le comprends... Quand je vous vois si bonne,... si dévouée pour votre oncle..., et aussi pour ce pauvre petit être que vous avez adopté... C'est une âme que vous avez créée, vous savez... en y suscitant l'affection... et tous les germes d'humanité qu'elle peut contenir... Quand je vous vois si bonne, je pense... Je vous demande pardon, mais il faut bien que je m'explique... Je pense que vous pourriez... que vous devriez avoir une famille... une vraie famille,... une famille à vous...

Il respira, et reprit, en précipitant ses paroles :

— Mon Dieu! je sais bien que je ne suis plus jeune!... Pourtant, malgré les cheveux qui grisonnent, le cœur est toujours là... Je ne m'en doutais pas, par exemple!... Je le croyais bien endormi, bien fini... Et voilà que vous l'avez réveillé... Quand je m'en suis aperçu, j'ai pensé que c'était de la folie... Mais qui

sait, après tout?... Vous êtes si bonne!... Vous savez pardonner... Pourquoi ne seriez-vous pas bonne aussi pour moi, et généreuse?... Pourquoi ne consentiriez-vous jamais à devenir ma femme?...

Mlle Annette avait écouté avec un étonnement croissant, en passant par toutes les couleurs de l'arc-en-ciel : car jamais elle ne s'était doutée de l'impression qu'elle faisait sur le docteur, ni attendue à une proposition qui lui semblait injurieuse et coupable. Ses lèvres tremblèrent, les mots s'arrêtèrent dans sa gorge. elle ne put que balbutier :

— Comment pouvez-vous croire, monsieur?...

Il devina sa pensée et l'interrompit :

— Non, non, ne répondez pas encore, je vous en supplie!... Je sais ce que vous me diriez, à présent!... Mais le passé est passé, n'est-ce pas?... Que vous soyez surprise, c'est naturel... Moi aussi, je suis étonné... étonné de ce que j'ai découvert en moi... de ce que j'ai osé vous dire... Prenez un délai pour réfléchir... Pas trop long... Car je vais être bien malheureux, en attendant votre réponse... Pour qu'un homme de mon âge... un homme comme moi... vous parle ainsi,... vous comprenez,... il faut... il faut que... Oh! je suis sûr que vous comprenez tout!...

Peu à peu, Mlle Annette avait recouvré la possession d'elle-même. Elle ne rougissait plus, elle ne tremblait presque plus, elle répondit, d'une voix qu'elle parvint à assurer d'abord et que l'émotion reprit bientôt :

— Je n'ai pas besoin de réfléchir, monsieur le docteur, le cas est trop simple... si simple, que je suis surprise d'avoir à vous l'expliquer... Vous qui avez tant d'expérience, vous devriez pourtant savoir qu'il y a des choses impossibles... Vous dites que le passé est passé. Je sais bien qu'il ne reviendra pas. Est-ce une raison pour l'oublier?... L'avez-vous oublié vous-même?... Avez-vous oublié votre visite à mon pauvre père,... le lendemain de notre malheur?...

M. Maguet passa sur ses yeux sa main gantée de frais, comme pour chasser l'image douloureuse qu'évoquaient ces paroles. Annette, dont la voix s'était remise à trembler, continua :

— Eh bien, c'est la seule chose qui m'ait jamais fait douter de la bonté de Dieu,... la seule occasion où j'aie touché du doigt la cruauté des hommes... Oui, c'est passé, comme vous dites... Seulement, pour vous, c'est un passé très lointain, effacé, perdu... Pour moi, c'était hier... c'était tout à l'heure... Quand je regarde

derriere moi, je retrouve le grand déchirement... Songez, l'être en qui l'on a mis toute sa confiance, qui vous manque à l'heure du désespoir!... Aussi, je n'ai jamais voulu croire que c'était sa faute, à lui... Cela m'eût fait trop de mal... J'ai pensé qu'il vous avait obéi... Et que venez-vous me demander!...

— Ah! balbutia le docteur, j'espérais que vous m'aviez pardonné!

— Pardonné? oh! pardonné, sans doute!... Je n'ai pas en moi le moindre fiel, la moindre rancune... Je vous tends la main sans arrière-pensée... Mais je reste ce que je suis... ce que vous avez voulu que je sois... la nièce de mon oncle qui va mourir, la mère de mon cousin qui a tant de peine à vivre... Je me suis donnée à eux, je ne veux pas me reprendre... Ah! comment avez-vous pu croire que...

Elle n'acheva pas sa phrase. Le docteur restait debout devant elle comme s'il attendait encore, battant le gravier de sa canne, andis que Turc tournait autour d'eux un air de comprendre que quelque chose se passait. M. Maguet leva sa main droite à la hauteur de son visage, pour la laisser retomber d'un geste découragé.

— Oui, fit-il, vous avez raison... Il y a des choses impossibles... Le mal qu'on a fait... on l'expie... C'est vrai, j'ai été dur, j'ai été cruel... C'est la vie!...

Elle ne releva pas cette plaintive excuse. Quelques secondes roulèrent lentement. Puis le docteur, d'un geste hésitant, presque timide, lui offrit la main :

— Adieu donc, mademoiselle-Annette!

Elle prit la main tendue, en répondant :

— Adieu, monsieur le docteur!

Ce jour-là, en traversant la grand'rue, M. Maguet tenait la tête si bas, que son menton touchait presque sa poitrine. Il ne salua aucune des personnes qu'il rencontra, et Turc se prit de querelle avec le chien du boucher. Deux jours après, il partait pour le Midi, sous prétexte de maladie. Quand l'oncle Jules eut un nouvel accès, on dut appeler le docteur Mathorel.

V

Lorsque le docteur Mathorel eut à son tour ausculté, palpé, interrogé Jules Nicollet, il dit en confidence à Mlle Annette :

— Le malheureux n'en a plus que pour quelques semaines.

C'était exactement la sentence du docteur Maguet après sa première visite. Cependant, les semaines passaient, et Jules tenait toujours, malgré les sauts brusques de la température, les brouillards qui souvent envahissaient pour des journées entières le lac et ses rives, la neige qui, dès le milieu de décembre, descendit des montagnes blanches et couvrit la plaine. Mais il ne quittait plus sa chambre; et peu à peu, après les changemens favorables qu'il devait à la surprise du nid chaud, aux douilletteries de sa nièce, aux bonnes paroles du pasteur Trembloz, il revenait à sa véritable nature, âpre et fantasque, à son perpétuel mécontentement, à ses gronderies, à ses colères. L'oncle Adolphe l'irritait par sa placidité; Anthony l'exaspérait par ses gambades de jeune singe et ses grognemens de plaisir à chaque rentrée de Mlle Annette:

— Comment peut-on vivre entre ce mollusque et ce chimpanzé? grognait-il.

Et il voulait « lâcher la boîte » où il étouffait, quitter ce « chien de pays » de brouillards, de froid, de bise, de neige, se faire soigner dans un sanatorium de montagne, partir pour le Midi :

— Ah! l'Italie, l'Algérie, l'Égypte!... Oh! l'Égypte surtout! Le ciel toujours bleu, le soleil toujours là!

Ses plans changeaient chaque jour, prétextes à des exigences insatiables. Aussi le docteur Mathorel, qui n'avait pas pour le supporter les raisons de son prédécesseur, déclarait-il n'avoir jamais eu de malade aussi difficile. Mlle Annette soupirait ;

— Il faut être indulgent, sa vie a été si tourmentée!

L'hiver tirait à sa fin, quand un télégramme annonça tout à coup l'arrivée de M. Pierre-Denys, dont le dernier billet, qui remontait à quelques mois, ne faisait aucunement prévoir le retour.

Ce fut un coup de théâtre. Jules, qui s'était procuré un *Guide* d'Italie pour préparer son prochain voyage, disparut sous son édredon, dans la crainte terrible d'être mis à la porte. Mlle Annette courut à travers la maison, et constata que rien n'était en ordre; qu'une revue générale s'imposait; que Jules occupait la meilleure chambre, celle qui de droit revenait au maître. Il aurait fallu deux ou trois jours au moins pour le déménagement et le nettoyage : or, la dépêche venait de Southampton, Pierre-Denys la suivait, — on avait à peine vingt-quatre heures devant soi. Christine, atterrée par le branle-bas, déclara qu'elle n'oserait plus

reparaître. Seul, l'oncle Adolphe, tranquille comme le bon ouvrier de l'Évangile, qui a bien fait sa tâche, ne s'émut point; pendant que les autres s'agitaient, il se frottait les mains en répétant :

— Ce qui est sûr, c'est que mon frère ne pourra pas se plaindre du jardin !

Quand la voiture de M. Pierre-Denys s'arrêta devant la grille, que l'oncle Adolphe vint ouvrir en souriant, rien n'était prêt: les volets battaient au vent, des frotteurs improvisés brossaient les parquets, deux récureuses lavaient les vestibules, Mlle Annette éperdue, les mains pleines de poussière, courait de l'un à l'autre avec Anthony qui se cramponnait à son tablier. « L'Américain » avait peu changé : ses cheveux, coupés en brosse, grisonnaient à peine, le regard de ses yeux clairs conservait son acuité dominatrice, ce don singulier de prendre possession de tout ce qui passait dans son rayon; son profil rasé, aux traits nets et sobres, ne s'était ni aminci, ni empâté; sa taille trapue, peut-être plus solide encore et plus massive, éveillait les mêmes idées de vigueur physique, d'énergie intérieure, de santé victorieuse. Il descendit de la voiture aussi vite que son valet de chambre, — un blanc, cette fois, un Irlandais très blond, — sautait du siège, passa sans le reconnaître à côté de l'oncle Adolphe, et s'arrêta devant sa nièce, en regardant autour de lui, les sourcils froncés. Puis, ses yeux étant tombés sur Anthony qui lui faisait de belles grimaces, il le désigna en tendant l'index, et demanda, sans avoir encore dit bonjour à personne :

— Qu'est-ce que c'est que ça?

Haletante d'émotion, sous les yeux des récureuses qui se redressaient, leurs torchons à la main, Mlle Annette expliqua :

— C'est le fils... d'Émilie..., de tante Émilie... qui est morte...

Pierre-Denys ne devait plus être au courant de ses relations de famille, car il plissa le front, comme un homme qui fait un effort de mémoire, fouilla ses souvenirs, et dit :

— Émilie?... Ah! oui... mariée en Angleterre... Morte?... Quand?...

— Il y aura trois ans au mois d'avril.

— Son mari?

Annette devina très bien le calcul qu'exprimait cette question, car elle répondit :

— Il est malade... sans fortune... avec neuf enfans... alors, j'ai pris...

— ... Le plus beau... Félicite!

Annette balbutia, du ton d'un coupable qui cherche une circonstance atténuante :

— Mon filleul!...

Pierre-Denys haussa légèrement les épaules, sans répliquer; puis, remarquant l'oncle Adolphe qui arrondissait le dos dans une vague inquiétude, il demanda, en le désignant d'un clin d'œil :

— Le jardinier?

Rouge comme une pivoine, Annette répondit :

— Oui..., c'est-à-dire... C'est... C'est l'oncle Adolphe... C'est bien lui qui... qui soigne le jardin!...

« L'Américain » fit un nouvel effort de mémoire :

— Adolphe?... Ah! juste!...

Il tendit deux doigts à son frère, sans la moindre cordialité, et reprit aussitôt :

— Quels domestiques as-tu?

— Emmeline.

— Emmeline?

— La vieille Emmeline... Vous vous rappelez bien, mon oncle... C'est elle qui a toujours été dans la famille... Elle se souvient si bien de vous!

— *All right*... Emmeline... Et puis?

— Emmeline nous suffisait très bien, mon oncle.

M. Pierre-Denys la foudroya d'un regard furieux, tandis que les récureuses se remettaient à frotter les dalles :

— Comment! s'écria-t-il. Une vieille femme pour entretenir la maison?... pour vous servir?... pour tout faire?... Avec mon frère pour jardinier?... Mais à quoi diable a servi l'argent que je vous envoyais?... Tu le plaçais donc à la caisse d'épargne?

Annette courbait la tête, comme si vraiment elle eût mésusé de cet argent; ce ne fut qu'après bien des efforts qu'elle parvint à balbutier, en baissant la voix pour que les récureuses n'entendissent pas :

— J'ai... J'ai payé... les dettes... de la faillite... Grand-père l'a voulu... Et après... j'ai aidé... un peu... Pierre et les siens... qui sont au Canada...

Le dur visage ne se détendit pas; mais, après un instant de silence, Pierre-Denys se retourna brusquement vers son valet de chambre, qui attendait ses ordres :

— Eh bien? les bagages?

Aussitôt les frotteurs, contens d'interrompre leur besogne, coururent décharger les malles que l'Irlandais leur désignait d'un air d'autorité impassible et souveraine : des malles magnifiques, démesurées, pesantes, avec des serrures, des courroies, des cadenas, des cuivreries. Les muscles des hommes se bandaient sous leur poids; en les déposant avec respect, comme si elles eussent été des objets sacrés, ils échangeaient des regards qui signifiaient clairement :

« Ce qu'il doit y avoir de *butin*, là dedans !... »

Pierre-Denys suivit un moment des yeux l'opération, et fit trois pas vers l'escalier. Annette l'arrêta en lui prenant le bras :

— Mon oncle, écoutez !... Il faut encore que je vous dise... L'oncle Jules est ici, lui aussi !

Cette fois, Pierre-Denys n'eut pas besoin d'un effort de mémoire ; il s'arrêta net, se retourna violemment, en s'écriant :

— Jules?... Le vagabond?... Le fainéant?... Qu'est-ce qu'il fait chez moi ?

C'était la colère habituelle et spontanée de la fourmi contre la cigale. La voix sourde de Mlle Annette murmura :

— Il va mourir.

Il y eut de nouveau un instant de silence :

— C'est bien, nous reparlerons de cela, conclut M. Nicollet dont les lèvres frémissaient.

Puis, avec une ironie qui donna à sa voix un accent sifflant et cruel :

— Enfin, y a-t-il par hasard une chambre pour moi, dans cette maison? un pot d'eau chaude, un bain, un morceau de savon?

— Venez, mon oncle, je ferai de mon mieux.

Et Mlle Annette le précéda dans l'escalier, en poussant vers l'oncle Adolphe, Anthony épouvanté, qui ne voulait pas la quitter. Les récureuses secouaient la tête. Un des frotteurs osa dire tout bas au valet de chambre :

— Pas commode, le patron !

L'Irlandais le toisa d'un regard qui le fit rentrer sous terre, et suivit son maître, une valise à la main.

Tout le jour, M. Nicollet se promena dans sa propriété sans souffler mot, les mains derrière le dos, dans l'attitude classique de Napoléon à Sainte-Hélène. L'oncle Adolphe, étonné de n'avoir pas encore reçu les complimens mérités, le guettait à la sortie des serres. M. Pierre-Denys traversa sans se dérider les ran-

gées des palmiers, des papyrus, des bananiers, des daturas. On le vit entrer dans les écuries désertes, dans les remises vides, dans les salons abandonnés, haussant les épaules devant les meubles soigneusement couverts de housses, le front barré d'une ride mécontente. Mlle Annette, très angoissée, cachait Anthony et retenait Jules, qui parlait de quitter la chambre pour faire compagnie à son frère.

— Non, non, lui répétait-elle, pas aujourd'hui... Il est fatigué... Il a besoin de repos.

Jules, le nez collé aux vitres, répondait :

— Fatigué, lui?... On ne dirait pas!... Il trotte comme un chat maigre par le jardin... Le voilà qui descend la pelouse... Il se retourne pour regarder la maison... Drôle de corps!...

Le soir, il fut convenu que, jusqu'à ce qu'on connût les intentions du maître, l'oncle Adolphe dînerait à part, avec Anthony, qu'on eut mille peines à éloigner de la salle à manger. Pour aller à table, Mlle Annette, avertie par un instinct, revêtit sa meilleure robe : une petite robe brune, laine et soie, avec des revers en fausse guipure. Et elle regretta de n'avoir rien de mieux, quand elle vit derrière elle le valet de chambre en grande tenue, si brillant qu'on l'eût pris pour un diplomate, n'eût été la serviette qu'il avait sous le bras, et plus encore, quand son oncle arriva en habit noir et cravate blanche, la tête raide sur son col, un gros diamant piqué au plastron plissé de sa chemise. Jamais elle n'eût supposé qu'on pût faire une toilette pareille pour dîner chez soi, sans cérémonie; mais l'attitude de M. Nicollet disait si nettement : « Ce sont mes habitudes, » qu'elle n'osa pas même s'étonner. Le valet de chambre passait les plats avec majesté et les remportait presque intacts : car M. Nicollet, comme il le dit sèchement, ne mangeait qu'un peu de poisson et de viande grillée, et sa nièce avait l'appétit coupé. Le repas fut silencieux : à peine si quelques phrases banales tombèrent à longs intervalles. Pourtant Annette sentait bien qu'une explication s'imposait. Quand le valet de chambre se fut retiré, après avoir servi le café, elle rassembla son courage et commença, en tremblant :

— Il faut que vous me permettiez de vous le dire, mon oncle, si vous m'aviez prévenue plus tôt,... la maison eût été mieux installée... Mais j'ai été avertie au dernier moment,... et il y a... ce pauvre oncle Jules... qui m'occupe beaucoup.

Elle se troublait, ayant trop de choses à dire, et n'osant pas.

— Je ne t'ai pas fait de reproches, répondit M. Nicollet.

Comme elle levait déjà sur lui des yeux soulagés, il continua :

— Mais tu comprends bien que nous allons nous organiser autrement.

Il posa sur la nappe ses deux mains, — deux larges mains, aux muscles saillans, aux doigts solides, deux mains vigoureuses qui ne devaient pas lâcher prise quand elles tenaient quelqu'un ou quelque chose ; puis, de la voix tranquille d'un homme qui sait bien ce qu'il veut et s'en explique une fois pour toutes, il poursuivit, — et l'énorme diamant qui ornait son annulaire gauche jetait des éclairs.

— Pendant mon absence, mon père et toi, vous avez fait ce que vous avez voulu : c'est votre affaire !... Maintenant que je suis là, il faut que cela change. J'espère que tu vas le comprendre. J'ai travaillé pendant quarante ans... non pas comme un nègre : les nègres sont des fainéans,... mais comme un Yankee : ce qui est une autre affaire. C'est ainsi que je me suis enrichi, à force de travail. L'année dernière, la chance a tourné : j'ai perdu de l'argent... Oh ! pas grand'chose, sois tranquille !... Mais je crois à la chance : j'ai compris qu'elle tournait, et qu'il fallait dételer... Cette décision m'a coûté : car j'aime agir ; je me sens vigoureux, j'aurais pu travailler encore... Je l'ai crue nécessaire, je l'ai prise : c'est fait. Je ne regrette jamais rien... Fallait-il rester là-bas ?... L'Amérique est un pays de travail : quand on n'y fait plus rien, on y meurt d'ennui. D'ailleurs, j'avais toujours pensé revenir une fois ou l'autre au pays : c'est pour cela que j'ai acheté cette villa... que je vous ai prêtée... Je reviens donc pour jouir du fruit de mon travail, selon mes goûts et mes habitudes. Ma vie active est finie ; je ne m'occuperai plus que des intérêts de la ville, à l'occasion, pour me distraire... Maintenant, comme j'ai beaucoup fait pour vous, je suppose qu'il était tacitement convenu que tu tiendrais mon ménage. Est-ce que je me trompe ?...

Mlle Annette acquiesça d'un signe.

— ... Je veux qu'il soit très bien tenu, parce que j'aime l'ordre, le confort, l'élégance, tout ce qui contribue au bien-être. Nous aurons le personnel nécessaire : j'ai l'habitude d'être bien servi, et je n'ai pas besoin de compter mes domestiques. La vieille Emmeline est une brave femme, mais elle est bonne à rester au

coin du feu, dans sa cuisine, sans se montrer. Toute votre installation sera changée, naturellement. Et d'abord, il y a une chose que tu vas comprendre : je ne puis conserver mon frère dans les conditions où il est ici. C'est impossible.

Mlle Annette écoutait de toutes ses oreilles ces paroles qui, sans être entièrement imprévues, l'effaraient comme la réalisation d'un douloureux pressentiment. Quand la voix brève et sèche de M. Nicollet exécuta l'oncle Adolphe, elle eut un geste de terreur, et ce cri jaillit de ses lèvres :

— Vous voulez le renvoyer, lui?...

M. Pierre-Denys, qui la tenait sous son regard despotique, répondit :

— Je ne puis en aucun cas le garder dans la maison.

Devant le péril imminent, Mlle Annette trouva le courage de résister :

— Il en mourra, dit-elle.

Un demi-sourire ironique glissa sur les lèvres minces de M. Pierre-Denys, qui répliqua :

— On ne meurt pas si facilement, *my dear*.

Annette, avec son imagination toute compatissante, se représentait l'oncle Adolphe au moment de quitter cette terre où chaque arbre, chaque fleur, sans parler des légumes, son orgueil, venaient de lui. Elle continua, la voix vibrante :

— Vous ne savez pas!... Vous ne savez pas ce que sont les jardins, pour lui!... C'est toute sa vie... C'est tout son amour... Il les a créés, il en a fait pousser les moindres plantes, il y a mis son âme... Il est fier de ses fleurs et de ses légumes, comme vous pouvez l'être de vos millions... Les jardins, mais il y tient comme un roi peut tenir à son royaume... Il aimerait mille fois mieux mourir que de les perdre...

M. Nicollet l'interrompit, en étendant vers elle sa main possessive :

— Mon frère n'est point un sot, dit-il, du moins je l'espère : il savait fort bien que mes jardins ne lui appartiennent pas. Du reste, laisse-moi régler cette affaire, elle me regarde... Il y en a deux autres qui te touchent de plus près, et sur lesquelles nous avons à nous mettre d'accord... Je déteste la souffrance, la maladie, tout ce qui attriste, tout ce qui est pénible à voir : je n'ai donc pas l'intention de garder Jules ici.

Annette se redressa, un éclair d'indignation dans les yeux :

— Vous voulez envoyer ce malheureux, votre frère, mourir à l'hôpital ?

M. Nicollet leva son poing fermé, l'abattit sur la nappe, et son diamant lança un éclair terrible :

— L'hôpital ! s'écria-t-il d'une voix qui s'irritait, qui est-ce qui te parle de l'hôpital? Est-ce qu'il n'y a au monde que l'hôpital et la Villa-Charlotte ? Je louerai pour lui un appartement, je lui donnerai une garde-malade, je lui en donnerai deux, il aura le nécessaire et au delà, il sera soigné comme un prince. Mais il sera chez lui, pas chez moi. Il mourra chez lui, pas chez moi. Encore une fois, je déteste la maladie et j'ai l'horreur de la mort. Je ne reviens pas ici pour soigner des poitrinaires. J'entends être tranquille, vivre tranquille. S'il faut de l'argent, j'en donnerai. J'en donnerai tant qu'il en faudra. Qu'on ne me demande rien de plus !

Annette tambourina un moment du bout des doigts sur la table, en réfléchissant : M. Pierre-Denys, évidemment, ne sortait pas de son droit ; par quels argumens l'empêcher de l'exercer dans sa rigueur?

— C'est bien, murmura-t-elle. Seulement, j'accompagnerai l'oncle Jules.

— Je n'en vois pas la nécessité, déclara M. Nicollet. Nous le logerons près d'ici, tu iras le voir tant que tu voudras. Cela suffit.

Sans se laisser troubler par le ton catégorique du petit homme, qui croyait commander, Annette secoua tranquillement sa tête obstinée :

— Au point où il en est, expliqua-t-elle, il ne pourrait plus se passer de mes soins... Il a besoin de moi à toutes les heures... Une garde-malade, un infirmier ne sauraient pas ce qu'il lui faut... Je ne veux pas l'affliger pendant ses derniers jours, car jamais il n'a été heureux.

La voix tranchante de M. Nicollet prononça :

— S'il a été malheureux, c'est sa faute. Il pouvait travailler, comme moi : il serait riche. Il n'a pas voulu. C'est son affaire : comme on fait son lit, on se couche.

Les grands yeux de Mlle Annette se posèrent sur son oncle, étonnés et sévères :

— Comment peut-on reprocher à un mourant sa vie qui va s'éteindre ! dit-elle doucement. Je sais bien que l'oncle Jules n'a pas travaillé, je sais qu'il a mené une existence... peu recom-

mandable... Qu'importe, puisqu'il va mourir ?... D'ailleurs, il n'a guère fait de mal qu'à lui, le pauvre homme... Il n'a jamais eu nulle méchanceté... En pourrait-on dire autant de tous ceux qui sont riches et considérés ?... Quel qu'il soit, je me suis beaucoup attachée à lui pendant sa maladie : si vous le renvoyez, je le suivrai. Je tiens à lui fermer les yeux.

La conversation ne tournait point selon l'attente de M. Nicollet : peu accoutumé à la résistance, il s'étonnait de cette voix tranquille, qui le bravait. Lui qui n'hésitait jamais, il parut réfléchir, peser le pour et le contre : la perspective de rester seul dans sa villa, avec ses domestiques, lui parut soudain très pénible ; il sentit qu'Annette lui devenait nécessaire. Il demanda, avec une soudaine affectation de bonhomie qui masquait sa reculade :

— Voyons ! est-il vraiment si malade ?

— Venez le voir, mon oncle, vous en jugerez vous-même !

— Ah ! non, par exemple ! J'aime mieux m'en remettre à tes explications. Que dit le médecin ?

— Le docteur Mathorel dit que c'est une question de semaines.

M. Nicollet hésita un instant encore :

— Enfin, conclut-il, puisque tu y tiens tant, qu'il meure ici !... Pourvu que je m'en aperçoive le moins possible, bien entendu !

La voix maussade, comme irrité de sa faiblesse, il ajouta :

— Du reste, je serai fort occupé ces jours-ci. On ne me verra guère à la maison.

Là-dessus, il reprit l'attitude décidée qu'il avait au début de la conversation, — les deux coudes sur la table, le buste en avant, la tête droite, et il recommença, de son ton le plus péremptoire :

— Et l'autre, qu'en veux-tu faire ?

Annette comprit tout de suite qu'une troisième bataille allait se livrer. Mais le point qu'elle venait de gagner lui donnait du courage ; elle avait moins peur ; elle dit :

— Anthony ?

— Il s'appelle Anthony ?... Eh bien ! va pour Anthony !... Où allons-nous l'envoyer ?

Il pensait insinuer ainsi, sans avoir à le déclarer, qu'il était prêt aux frais nécessaires. Des larmes montèrent aux yeux d'Annette, qui murmura :

— Jamais je ne me séparerai d'Anthony... Pas plus que je n'aurais quitté l'oncle Jules... Jamais !

Dans l'idée de M. Nicollet, les larmes étaient un signe de

faiblesse : voyant sa nièce prête à pleurer, il jugea qu'il avait l'avantage, en voulut profiter, et déclara :

— Il faudra pourtant bien !

Sur ce mot, il s'arrêta un instant, les yeux sur Annette :

— Je n'ai pas acheté la Villa-Charlotte pour en faire une infirmerie, reprit-il, mais une belle résidence ; et j'entends être maître chez moi. Tu comprends ? D'ailleurs, je ne vois pas pourquoi les gens sains s'astreindraient à la compagnie d'êtres inachevés comme celui-là, pour lesquels il y a des maisons, des hospices, des asiles. Si tu préfères, on peut le placer à la campagne, dans une brave famille à laquelle on payerait une bonne pension.

Annette releva le mot :

— On payerait... Encore !

— Hé ! parbleu, s'écria M. Nicollet, est-ce que tout ne se paye pas ?

— Peut-on payer l'affection ?... Payerez-vous pour qu'on remplace celle que je lui donne ?... Et à moi-même ?...

— Oh ! toi, c'est de la bonté ! Tu ne l'aimes pas. On ne peut pas aimer un être comme celui-là !

— Mais je l'aime, mon oncle !... Oui, oui, je l'aime... Je l'aime parce que je le plains,... parce que tout le monde le repousse,... parce qu'il est un objet de dégoût et d'horreur... Je l'aime pour le mal immérité dont il souffre... Je l'aime parce qu'il n'a plus sa mère, et que je suis sa marraine,... parce qu'il n'y a que moi seule au monde qui puisse l'aimer... Et jamais je ne le quitterai !...

Elle s'animait, les joues ardentes, les yeux enflammés.

— Décidément, fit M. Nicollet, nous aurons de la peine à nous entendre !

Annette riposta :

— Je le crains.

Il y eut un silence. M. Nicollet frappait avec sa cuillère le bord de sa tasse à café, d'un petit mouvement saccadé des doigts. Il se détourna légèrement, et reprit la question d'un autre côté :

— Mais enfin, moi ?... Oui, moi, moi !... Qu'est-ce que je deviens dans tout cela, moi ?... Qu'est-ce que tu fais de ma volonté, de mes désirs, de mes habitudes ?... Pourquoi te figures-tu que j'ai acheté cette villa ?... N'est-elle pas à moi ?... Ne vous ai-je pas envoyé pendant des années l'argent nécessaire à l'entre-

tenir?... N'est-ce pas cet argent qui vous a permis de vous y installer et d'y vivre... pas comme j'aurais voulu, mais enfin à votre guise?... Eh bien, réfléchis : est-ce que tout cela ne me crée aucun droit?... Ne puis-je rien demander en échange?... N'étais-je donc bon qu'à payer?... L'oncle d'Amérique, ah oui, votre caissier!...

Ce reproche frappa Mlle Annette à la place sensible.

— C'est vrai, mon oncle, répondit-elle, c'est vrai... Vous avez été très bon pour nous,...

M. Nicollet interrompit :

— Ne parlons pas de bonté ; ce que je tiens à établir, c'est que vous me devez quelque chose, tous.

— Si vous préférez... Nous vous devons beaucoup... Je suis prête à payer pour eux et pour moi... Je suis prête à tout ce que vous exigerez de moi, mon oncle,... pourvu que vous n'oubliiez pas que l'oncle Jules et l'oncle Adolphe sont vos frères et qu'Anthony est mon filleul...

M. Nicollet reprit sa mine ironique.

— En d'autres termes, fit-il, tu me dis à peu près ceci : « Mon cher oncle, je suis votre débitrice, et me fais un plaisir de le reconnaître. Mais c'est à vous d'accepter mes conditions, — sans quoi je vous tire ma révérence... » Est-ce vrai?

— Pas tout à fait. Je vous dis : « Mon oncle, j'ai des devoirs, j'ai des affections que vous ne pouvez me demander d'abandonner. Il y a des êtres que je ne puis quitter, car ils ont plus besoin de moi que vous... »

— Soit! Je te ferai seulement remarquer que, puisque tu les as logés chez moi, je puis les renvoyer.

— C'est votre droit.

— Si je l'exerce?

— Je les suivrai.

— Si je te défends de les suivre?

— J'obéirai à ma conscience qui me défend de les quitter.

Exaspéré, cette fois, M. Nicollet se leva de sa chaise, et, rouge, gesticulant, tandis que les éclairs de son diamant se multipliaient comme dans l'orage :

— Mais enfin, je vous tiens tous par le nécessaire... Vous ne pouvez pas vivre sans moi... Si je ne vous donne plus d'argent?

— J'en gagne avec mon école.

— Tu... l'as... gardée?

— Certainement; et vous voyez que j'ai bien fait.

M. Nicollet fit deux ou trois fois le tour de la chambre. Des reproches lui montaient aux lèvres; il les réprima. Il faillit s'écrier: « On m'empoisonne mon retour! » Car c'était là la sensation qui dominait en lui. Mais dans sa vie de conquérant qui ne connaît pas la défaite, il ne s'était jamais plaint: il eut l'orgueil de cacher son désappointement; et, s'arrêtant devant Mlle Annette, il conclut:

— Nous verrons... nous verrons plus tard... Je croyais rentrer chez moi, je suis dans un hospice de malades et d'aliénés... J'aviserai!

Et il sortit.

Annette, toute pensive, demeura longtemps immobile à sa place; puis elle avala tranquillement son café, qu'elle avait oublié de boire. Un pas lourd, derrière elle, lui fit lever la tête: c'était la vieille Emmeline qui s'avançait en tapinois.

— Eh bien! mademoiselle, demanda la servante en hésitant, il va tout bouleverser par ici, n'est-ce pas?

Annette répondit par un signe d'incertitude.

— Pour sûr qu'il ne voudra pas garder M. Jules, reprit la vieille bonne... ni peut-être M. Adolphe...

Sa voix se mit à trembler:

... — Et moi, croyez-vous qu'il me renverra?

Annette se leva, décidée, et répondit:

— Ne t'inquiète de rien! Il fera ce qu'il voudra, puisqu'il est le maître. Mais moi, je vous garde tous!

Les jours suivans, ce fut à peine si l'on aperçut M. Nicollet, qui partait le matin pour Genève, avec son valet de chambre, et ne rentrait guère que par le dernier train. Mais on vit arriver un billard, quatre chevaux, deux voitures, un cocher, un palefrenier, un chef avec ses marmitons.

Mlle Annette recevait cette valetaille dédaigneuse et renfrognée, discutait leurs exigences, s'ingéniait pour utiliser leurs services.

— Que veut-il faire de tous ces domestiques? grommelait l'oncle Adolphe en les observant de ses gros yeux étonnés. N'étions-nous pas bien comme nous sommes? Faut-il « tant d'histoires » pour s'arranger dans la vie?

La vieille Emmeline se cachait dans les coins; Jules se disait plus mal et se tournait contre le mur; seul, Anthony continuait

son existence à demi inconsciente, confiant en l'être bienfaisant dont il ne pouvait prononcer le nom, mais dont il sentait sur lui la protection affectueuse et sûre.

Un matin, M. Nicollet fit mander dans son cabinet, par son Irlandais, l'oncle Adolphe, auquel il n'avait pas adressé la parole depuis son arrivée. L'oncle Adolphe accourut, dans son tricot de laine brune et ses souliers à clous, son vieux chapeau de feutre à la main :

— Cette fois, songeait-il, Pierre-Denys a fini par s'apercevoir que les jardins sont bien soignés; il va me le dire.

Sa bonne figure en pleine lune reflétait sa joie aux approches de l'éloge qui récompenserait son long dévouement. Mais, quand il entra dans le cabinet où son frère écrivait, devant un bureau à casiers innombrables, il se sentit tout à coup plus timide qu'il ne l'avait jamais été devant son ancien patron, et son cœur se mit à battre d'angoisse malgré la paix de sa conscience. La plume à la main, Pierre-Denys lui montra une chaise en disant d'une voix brève qui n'annonçait rien de bon :

— Assieds-toi là!

L'oncle Adolphe obéit, comme un enfant docile, et se mit à tourner son chapeau dans ses mains, les yeux à demi fermés, le souffle court. Son frère, cependant, terminait une lettre, la mettait dans l'enveloppe, écrivait l'adresse, tout cela sans se presser, avec des mouvemens réguliers d'automate. Quand il eut fini, il déplaça d'un geste brusque son fauteuil mobile et commença, les yeux fixés tranquillement sur l'oncle Adolphe :

— Voici ce que j'ai à te dire : tu as admirablement soigné les serres et le potager pendant mon absence. Que tu aies suffi seul à une telle besogne, c'est prodigieux. Tu es un jardinier de premier ordre.

Il s'arrêta deux secondes, pendant lesquelles la bonne figure épaisse de l'oncle Adolphe acheva de s'épanouir; puis il poursuivit, du même ton :

— Seulement tu es mon frère, et j'estime que tu ne peux pas être *mon* jardinier. J'ai l'intention de recevoir, de mener un certain train d'existence qui me convient, en vue duquel j'ai acheté cette villa. Tu vois tout de suite les embarras qui surgissent : je ne puis faire dîner mon jardinier à ma table, ni mon frère à l'office. C'est également impossible pour mes hôtes et pour mes domestiques. Tu es un homme de bon sens, je sup-

pose que tu comprends cela, et qu'il n'y a pas besoin d'explications plus longues.

Non, l'oncle Adolphe ne comprenait pas. Sa grosse tête s'était baissée, comme après un grand coup. Il laissa tomber son chapeau. Sa main brune, aux doigts déformés, passa et repassa sur son front où perlaient des gouttes de sueur, ses lèvres tremblèrent dans la quête des mots rebelles; il finit par balbutier, d'une pauvre petite voix cassée :

— Alors... tu... tu... me... chasses?

Pierre-Denys haussa les épaules :

— Voyons! voyons! s'écria-t-il, ne dis pas d'absurdités. Je viens de t'expliquer longuement les raisons pour lesquelles je suis obligé de me séparer de toi; elles n'ont rien qui puisse te froisser.

Maintenant l'oncle Adolphe était tout pâle : il dodelinait de la tête, ses mains tâtonnaient sur ses genoux, il restait immobile et muet, comme s'il était en train de prendre racine là, sur cette chaise où il souffrait mort et martyre. Ce silence, en se prolongeant, ágaça M. Pierre-Denys, qui demanda :

— Eh bien?...

Sans regarder son bourreau, l'oncle Adolphe demanda :

— Et... tu prendras... un autre jardinier?

— Cela va sans dire.

La vieille tête grise continuait à battre la mesure comme pour régler les idées confuses qu'elle agitait, et qui finirent pourtant par sortir, en jets brisés de phrases courtes, confuses, dolentes, qui mêlaient tout :

— Mais... Mais comment veux-tu que je m'en aille, dis?... J'ai toujours vécu là, moi... dans cette campagne... aussi loin que je me rappelle... C'est moi qui ai tout planté,... tout, les fleurs, les légumes... La rocaille, c'est moi qui l'ai faite... Les arbres mêmes, oui, aussi, presque tous... Et ils venaient bien!... Le Wellingtonia, dans la pelouse, tu n'y as pas même fait attention!... Eh bien! on le voyait pousser d'un mois à l'autre, comme un enfant qui grandit!... Et quand je suis resté seul après la mort de M. Smithson, ce que j'ai travaillé, dans tous les coins!... Ce que j'ai sué par là, sur toutes les plates-bandes!... Je pensais : « Quand je serai vieux, je mourrai ici, comme un grand-père au milieu de ses enfans!... » L'idée que je pourrais mourir ailleurs ne me serait jamais venue... Et voilà que tu me dis de m'en

aller!... M'en aller!... Où veux-tu que j'aille, voyons?... Qu'est-ce que je ferais ailleurs?...

La cause d'une telle douleur semblait trop puérile à M. Nicollet pour qu'il s'en émût outre mesure. Pourtant il écoutait son frère avec une bienveillance étonnée, en faisant ses réflexions: quelles drôles de gens on retrouvait, dans ce pays! quels sentimens bizarres, quels attachemens incompréhensibles! Comment diable peut-on s'éprendre ainsi d'une terre qu'on ne possède pas? N'importe! Adolphe, ayant bien fait son métier, avait droit à quelque indulgence; sa voix se fit moins dure pour répondre:

— Je n'ai pas l'intention de t'abandonner, mon cher... pas une minute!... Tu as bien travaillé, j'ai commencé par te le dire. Aussi je t'achèterai une petite propriété, pas loin d'ici, que tu choisiras toi-même. Tu y seras chez toi, tout à fait. Tu pourras cultiver ton propre jardin sans avoir de comptes à rendre à personne, et planter des Wellingtonias tant que tu en voudras. Ne seras-tu pas aussi bien?

L'oncle Adolphe secoua doucement sa tête obstinée:

— Je ne serai plus à la Villa-Charlotte, dit-il... Et puis, ce n'est pas tout... Ici, il y en aura un autre à ma place... qui taillera mes arbres, qui bouleversera mes serres...

— Je t'offre ce que je puis t'offrir, riposta plus sèchement M. Nicollet.

L'oncle Adolphe ramassa son chapeau:

— Oui, oui, fit-il, tu es bien gentil... Je sais que tu pourrais me renvoyer... C'est ton droit... Au lieu de ça, tu m'offres un cadeau... un beau cadeau... Seulement, vois-tu, pendant toute ma vie, j'ai travaillé pour tes jardins... Je n'en ai jamais aimé d'autres... Ils ne sont pas à moi, je sais... Pourtant, c'est moi qui les ai faits ce qu'ils sont... Voyons, Pierre, ne peux-tu pas me les laisser?

A cette prière, la figure de M. Pierre-Denys s'assombrit: il serra les lèvres, décocha à son frère un regard dur, et répondit, en coupant l'air de sa main droite:

— C'est impossible. Je le regrette, mais c'est impossible.

L'oncle Adolphe redressa lentement son buste affaissé, et se leva:

— Eh bien! dit-il, je chercherai une autre place, voilà tout!

M. Pierre-Denys eut un geste d'impatience:

— Ce que je t'offre de bon cœur, tu l'as bien gagné. Pourquoi ne l'acceptes-tu pas simplement?

L'oncle Adolphe secoua sa grosse tête où se passaient des choses qu'il n'aurait su comment exprimer :

— Comme ça ! expliqua-t-il.

Un tel entêtement exaspérait M. Nicollet :

— Comme ça, répéta-t-il en imitant le ton traînard de son frère, ça n'est pas une raison... Voyons, tu vieillis, je désire que tu sois chez toi...

L'oncle Adolphe continuait machinalement son geste négatif :

— On ne sait pas toujours pourquoi on veut ce qu'on veut, dit-il. Toi, tu t'arranges à ta manière ; moi, je veux m'arranger à la mienne. Voilà !

Jamais il ne reviendrait de son obstination, buté à son regret. M. Pierre-Denys le comprit, en prit son parti, conclut rageusement :

— Tu es ton maître !

Et il se remit à son courrier, pendant que l'oncle Adolphe se levait avec effort, s'ébrouait et s'éloignait lentement, son chapeau à la main, en traînant ses gros souliers à clous sur le tapis moelleux où leur bruit s'étouffait. Dans l'escalier de service, il rencontra la vieille Emmeline, qui errait comme une âme en peine par la maison :

— Hé ! bon Dieu ! qu'avez-vous donc, monsieur Adolphe ? s'écria-t-elle en le voyant si bouleversé.

En quelques mots, il lui conta ce qui venait de se passer. Elle répéta deux ou trois fois son exclamation habituelle :

— Est-ce possible !... bon Dieu, est-ce possible !...

Puis elle ajouta :

— Moi aussi, monsieur Adolphe, mon tour viendra... Qu'est-ce que vous voulez que je fasse ici ?... Il y a maintenant des domestiques comme pour un prince... Et cette espèce d'escogriffe qu'il a ramené de là-bas veut nous commander comme un roi... Si l'on ne me donne pas mon congé, je m'en irai quand même... Comment pourrais-je passer mes journées à me tourner les pouces pendant que les autres font mon ouvrage ? Quand les maîtres changent, voyez-vous, les vieux n'ont plus qu'à s'en aller !

Tout en escomptant la puissance du fait accompli, M. Nicollet s'attendait à des reproches de sa nièce : elle ne fit pas la moindre allusion au départ de l'oncle Adolphe, qui s'effectua sans retard et sans bruit. Il en conclut qu'un peu d'autorité la materait bien

vite. En réalité, Mlle Annette avait compris que d'autres actes allaient suivre et que l'heure des décisions était proche. Mais il s'agissait pour elle de gagner du temps, par égard pour l'oncle Jules, dont l'état empirait.

Deux semaines après son retour, Pierre-Denys n'avait pas encore vu le malade, que cette abstention inquiétait. De plus en plus irritable, Jules ne dérageait guère que pendant les visites de Christine, qui ne se montrait qu'en l'absence de M. Pierre-Denys. Et c'était contre son frère qu'il dirigeait le plus volontiers ses fureurs. A chaque instant il demandait à sa nièce :

— Pourquoi ne vient-il pas? Ai-je donc la peste?

Mlle Annette s'ingéniait à chercher des explications plausibles :

— Il est très occupé... Il est parti de bonne heure pour Genève... pendant que vous dormiez encore.

— Et le soir, en rentrant?

— Il rentre tard.

— Enfin, qu'est-ce que ça lui coûterait de venir me serrer la main? Suis-je son frère ou non? Va-t-il me laisser mourir dans sa maison sans plus s'inquiéter de moi que si j'étais un chien?

De temps en temps, Annette arrêtait M. Nicollet au passage, pour lui dire :

— Ne voulez-vous pas voir Jules? Il vous réclame.

La réponse ne variait point :

— Non, pas aujourd'hui; quand j'aurai le temps.

Lorsque Adolphe vint raconter à Jules, en lui faisant ses adieux, sa scène avec leur frère, le malade entra dans une grande colère :

— Un mauvais cœur, s'écria-t-il, je le savais bien!... L'argent l'a rendu plus dur que le roc!... Il va me chasser aussi, pour sûr!... Il m'aurait chassé déjà, s'il ne croyait que ça n'en vaut pas plus la peine... Mais je tiendrai bon, ne fût-ce que pour le faire enrager, tant que je pourrai... jusqu'à la dernière extrémité!...

A mesure que la maladie avançait, le malheureux se cramponnait plus fort à la vie. Tandis qu'à son arrivée il parlait sans cesse de la mort comme s'il l'eût devinée derrière la porte, il n'en disait plus rien, maintenant qu'elle était plus proche; ou bien il la narguait avec son cynisme habituel. Il fallait que le docteur Mathorel, dont l'œil ironique observait les bouleversemens de la Villa-Charlotte, l'entretînt dans ses illusions, en lui affirmant qu'il allait mieux, qu'il pourrait se lever aux premières

chaleurs, que les forces lui reviendraient avec le printemps. Au fond, l'oncle Jules savait bien que c'étaient des mensonges; mais il faisait semblant d'y croire, pour se tromper lui-même, quoique les crises se rapprochassent, de plus en plus violentes.

Après une de ces crises, Mlle Annette eut le courage d'insister auprès de M. Nicollet :

— Je vous en prie!... L'oncle Jules va plus mal. La fin peut survenir plus tôt qu'on ne pense. Vous lui feriez un plaisir qui vous coûterait si peu !

— Puisque tu y tiens ! dit M. Pierre-Denys.

Il suivit sa nièce, en ajoutant :

— C'est pour toi, non pour lui. Les êtres de sa trempe, ma chère amie, même quand ils sont mes frères, ne m'intéressent nullement : je ne remuerais pas le petit doigt pour eux !

En le voyant entrer, derrière Annette qui l'annonçait, le malade se dressa sur son séant, et tendit son long cou décharné, d'où saillait la pomme d'Adam; ses dures moustaches de chat coureur frétillèrent; il dit :

— Ah ! c'est toi !... Enfin !

Pierre-Denys, qui ne l'avait pas revu depuis leur jeunesse, fixait sur lui son œil impassible, en cherchant peut-être au fond de sa mémoire les traits effacés de la figure enfantine qui correspondait à ce visage labouré par le mal, à ce front flétri de rides, à ces yeux creusés et sinistres. Jules, qui l'examinait aussi, devina ces pensées, car il y répondit en disant :

— Je te reconnais bien, moi !

— Vraiment ! fit M. Nicollet.

Il ne trouvait rien de plus. Il se retourna pour regarder Annette, qui restait en arrière, et finit par demander :

— Comment vas-tu ?

La vue de ce frère si bien portant, si riche, si sûr de lui, éveillait les instincts révoltés de Jules, qui devint aussitôt gouailleur :

— Pas mal, je te remercie, et toi-même ?

Pierre-Denys, sentant l'ironie, ne put s'empêcher de la relever :

— Moi, mon cher, je me suis toujours bien porté. Avec une bonne hygiène, on n'est jamais malade.

A cette réplique, Jules oublia qu'il risquait la tranquillité de ses derniers jours :

— Et l'on ne meurt jamais, n'est-ce pas ? grogna-t-il.

La tournure de l'entretien inquiéta Mlle Annette, qui s'avança

sous prétexte d'arranger les oreillers et souffla, tout bas, au malade :

— Prenez garde. Il n'aime pas qu'on le contrarie.

Mais Pierre-Denys, piqué par le ton agressif de son frère, ripostait déjà :

— Cela, c'est une autre affaire. On meurt quand l'heure est venue. Moi, je ne pense jamais à la mort.

— Ah ! tu n'y penses jamais, répliqua l'oncle Jules... Jamais... Jamais...

Et, la voix fêlée, la parole hachée par son souffle haletant, il commença à divaguer à demi, cassé en deux, les yeux dans le vide :

— Moi non plus, je n'y pensais guère... Mais à présent !... Ah ! ah ! à présent !... A présent, il faut bien que j'y pense !... Et je ne pense qu'à cela, vois-tu, même quand je n'en parle pas... J'y pense la nuit, j'y pense le jour... J'y pense quand le docteur Mathorel me palpe... pour voir s'il me reste encore un morceau de poumon... ou si les bacilles ont bientôt tout dévoré... Quand je vais m'endormir, cette idée me réveille... Elle me traverse comme une lame... Elle me tord le cœur et le cerveau... Et toi, tu ne l'as pas !... Mais sois tranquille, ton tour viendra, mon vieux !... Oui, oui, oui... ton tour viendra !

Annette voulut l'interrompre :

— Mon oncle, je vous en prie !

Il la repoussa :

— Laisse-moi finir !... C'est à lui que je parle,... au richard,... au grand homme... Je lui dis que son tour viendra, malgré ses millions, ses chevaux, ses voitures... Je lui dis ça, parce que je vois bien qu'il me méprise... Et il ne sera pas plus fier que moi, va, quand il sera dans son lit,... avec les griffes du mal dans le corps... et le souffle de la mort sur la tête... Il ne sera pas plus fier... Il ne sera pas plus riche... Vois-tu, c'est l'heure où l'on se vaut tous... Il faut que tu le saches, mon bonhomme !... Ah ! tu verras bien !

M. Pierre-Denys écoutait, immobile, les dents plantées dans ses lèvres minces. Tout à coup, il haussa violemment les épaules et partit sans dire un mot, tandis que Jules s'affaissait en avant, épuisé :

— Il sera furieux, dit Annette.

— Qu'est-ce que ça fait ? répondit le malade. Au moins je lui aurai dit son affaire ! C'est toujours une consolation !

Le malheur voulut qu'Anthony eût, le même jour, une crise violente qui bouleversa la maison. Aussi, le lendemain matin, M. Nicollet envoya-t-il son valet de chambre chez M. Vallot, pour louer « le meilleur appartement de la ville. » Justement il y en avait un dans le haut de la Grand'rue, dans la maison dite « de la Comète, » — une bonne maison spacieuse construite en cette année 1811 qui fut également fameuse auprès des astronomes pour son météore et des vignerons pour la qualité de son vin. Mais l'appartement était vide : il fallut qu'un tapissier s'engageât à le meubler dans les vingt-quatre heures. Enfin, la tournée du factotum s'acheva par une visite à l'hôpital, où il retint un infirmier et prit les arrangemens nécessaires pour le transport de l'oncle Jules. Après quoi, M. Nicollet manda sa nièce et la mit au courant de ce qu'il venait de faire :

— L'appartement sera prêt demain soir, ajouta-t-il. Après-demain dans la journée, tu me feras le plaisir d'y transporter ta ménagerie.

Il pensait en imposer, et que la chose s'arrangerait comme le renvoi de l'oncle Adolphe. Annette devint toute pâle :

— L'oncle Jules en mourra, dit-elle.

— Lui, mourir? Après son algarade d'avant-hier? s'écria M. Nicollet, allons donc! Il fait le malade : c'est une comédie.

Elle se récria, tandis qu'il poursuivait, avec une violence qui n'admettait pas de réplique :

— D'ailleurs, comédie ou non, je ne le veux plus!... Je ne veux plus de malades!... Je veux être tranquille chez moi... Je veux!

Mlle Annette comprit qu'elle n'avait plus rien à ménager :

— Très bien, dit-elle, je partirai avec eux.

Elle regardait son oncle bien en face, avec des yeux indignés, qui ne capituleraient pas. Ce regard fit passer dans l'âme de M. Nicollet comme un regret furtif de ce qu'il venait de faire. Mais il ne s'y attarda pas : il ne connaissait pas plus le remords que les scrupules.

— Comme tu voudras, conclut-il en lui tournant le dos. Je ne te retiendrai pas de force.

Il était beaucoup plus contrarié qu'il ne se l'avouait à lui-même : car sa nièce lui plaisait plutôt, malgré les idées singulières qu'elle professait; il l'avait mêlée à ses arrangemens d'existence; surtout il redoutait la solitude.

Ce coup de théâtre à la Villa-Charlotte ne pouvait manquer

de soulever les commentaires de la ville où bientôt il en circula trois ou quatre versions différentes. Tantôt les torts étaient d'un côté, tantôt de l'autre. Les autoritaires, comme le syndic Quartier ou M. Massod de Bussens, tenaient plutôt pour M. Pierre-Denys :

— ... Car, disaient-ils, c'est un homme !... Il a sa volonté, et il a bien gagné le droit de l'avoir. Pourquoi lui imposer un genre de vie qui ne lui convient pas !... Charbonnier est maître chez soi, que diable !

Quelques-uns introduisaient des réserves :

— Un frère est un frère, objectait M. Rabourin : on ne le chasse pas comme un domestique... Surtout quand il a travaillé toute sa vie, comme ce pauvre Adolphe Nicollet... A propos, que devient-il donc, celui-là?

M. Massod de Bussens expliquait volontiers qu'il l'employait à la journée, un peu par charité, disait-il, — en réalité parce que personne ne soignait comme lui les orchidées, et aussi pour le plaisir d'avoir à son service le propre frère du millionnaire Nicollet.

— ... Et l'autre, le moribond ! grognait le docteur Mathorel... Le transporter ainsi, dare dare, par une bise à décorner les bœufs !... Est-ce d'un chrétien, dites-moi ?

Personne ne lui répondait : le docteur était de ceux qui prétendent, — pour tâcher de compromettre le bon Dieu par ses serviteurs, — qu'on ne peut être pieux sans être charitable : or chacun sait que les exemples contraires ne sont pas très rares. Pas plus que M. Bourdon, M. Nicollet n'avait l'âme tendre ; mais, sans tomber dans les mômeries du procureur, il se tenait en règle avec le ciel. Comment donc eût-on douté de sa foi puisque, dès son retour, il avait choisi sa place au temple, vis-à-vis de la chaire, derrière les bancs de la municipalité ? Il venait l'occuper chaque dimanche, avec une ponctualité rigoureuse, arrivait dans sa voiture à deux chevaux, se recueillait suivant l'usage en regardant le fond de son chapeau, écoutait le sermon sans broncher, en approuvant parfois d'un signe du menton, mettait un louis dans la tirelire que le marguillier tendait aux fidèles au bout d'un bâton, pendant qu'on chantait le dernier cantique. Le dimanche qui suivit son coup d'État, on l'observa d'autant plus curieusement, que M. Trembloz prêcha sur la parabole du Bon Samaritain. M. Nicollet écouta, sans paraître se douter qu'il pût ressembler, même de loin, aux indifférens qui passent

à côté du voyageur blessé. Dehors, comme il allait monter en voiture, il aperçut le docteur Mathorel qui se trouvait là par hasard, et il l'appela d'un signe autoritaire et familier :

— Comment avez-vous trouvé mon frère, monsieur le docteur?

M. Mathorel, indisposé déjà par le sans-gêne du signe despotique auquel il avait cependant obéi, répondit avec humeur :

— Très mal, monsieur. Le transport l'a beaucoup fatigué.

— N'aurait-on pas pris les précautions nécessaires? J'avais recommandé...

Le docteur interrompit :

— La meilleure précaution, monsieur, la seule, c'était de le laisser dans son lit. Et je vous assure bien que, si on m'avait demandé mon avis...

Il n'eut point à expliquer ce qu'il aurait répondu : sans l'écouter davantage, M. Pierre-Denys pivota sur ses talons et remonta dans sa voiture, qui partit au grand trot, tandis que le docteur demeurait bouche bée et furieux.

En tournant derrière l'église, la calèche dépassa l'oncle Adolphe. Occupé jusqu'alors par ses jardins, qu'il soignait le dimanche comme les jours ouvrables, Adolphe ne venait au temple que trois fois dans l'année : à Noël, le Vendredi Saint, le jour du Jeûne fédéral. Mais maintenant qu'il avait du loisir et demeurait en ville, il allait comme tout le monde écouter les sermons de M. Trembloz. Sanglé dans une redingote trop étroite, avec un chapeau dont la mode se perdait dans le recul du siècle, il s'en retournait à petits pas, l'air écrasé d'un homme qu'oppresse un chagrin trop lourd. Il leva sa bonne grosse tête pour regarder l'attelage, et, sans rancune, salua son frère d'un petit sourire triste et machinal qui semblait dire : « Tu n'as pas été très bon pour moi, mais tu es mon frère quand même : je ne t'en veux pas ! » M. Pierre-Denys, sans se dérider, agita sa main gantée : « Ces gens sont fous, songeait-il, de méconnaître mes bienfaits. Ce n'est pas à eux, c'est à moi d'en fixer la mesure. S'ils les repoussent, c'est leur affaire. Pour moi, je n'ai voulu que leur bien ! »

Malgré la rancune qu'il gardait à Jules, il ne se désintéressa pas de lui, estimant qu'un homme dans sa situation doit faire « tout ce qui est convenable. » Il n'eut garde d'aller le voir, mais il lui envoya force bouteilles de vin vieux, de cognac étoilé, de champagne des meilleures marques, — puisque les médecins

recommandent encore ces poisons, — et des pâtés, des chapons, des huîtres, du gibier rare. Le pauvre Jules, dont l'appétit s'en allait, considérait ces bonnes choses d'un œil éteint, effilait du bout de son couteau un blanc de gélinotte ou trempait ses lèvres dans l'écume d'une coupe de « Veuve Clicquot; » et il disait, les traits crispés :

— Pierre-Denys a sa manière à lui de pratiquer l'amour fraternel : il est étonnamment généreux de son superflu!

Puis il hélait Anthony pour lui donner ses restes, et s'amusait un peu de le voir manger et boire comme une bête, en grognant de plaisir.

Sa seule joie, c'étaient les visites de Christine, qui devenaient plus courtes, à cause de la tyrannie du père Laugié. La jeune fille arrivait comme si elle apportait dans les plis de sa robe la fraîcheur de l'air du lac, la beauté du paysage qu'on ne voyait pas de la maison de la Comète.

— Vous êtes celle qui donne la paix, disait-il.

Elle l'écoutait rêvasser, en tenant sa main fiévreuse. Puis, quand elle voulait partir, il l'implorait :

— Encore un moment!

— Je voudrais bien, monsieur Jules; mais il y a mon père!

— C'est vrai que, sans votre père, vous resteriez plus longtemps?

— Jusqu'à ce que vous me renvoyiez, monsieur Jules!

— Eh bien, allez!... allez!... Vous lui direz que... que je le trouve... bien heureux!...

Il traîna ainsi quelque temps encore, avec des alternatives de mieux et de pire, insupportable souvent, élégiaque lorsque Christine avait passé, repris par l'amour de la vie et faisant pour sa guérison des plans magnifiques, qu'interrompait soudain un retour sur lui-même, un rappel de la réalité :

... — Non, non, rien de tout cela!... Quand je serai guéri, ma bonne nièce, je vous tirerai à tous ma révérence, et je me remettrai à courir le monde... Parce que... Parce que... Mais que diable voudrais-tu que je fisse d'autre, dis?

— Oh! mon oncle, je vous garderai!...

— Oui, tu es une bonne fille, mais... On ne peut rien contre les destinées,... et la mienne est écrite quelque part... dans un sacré b..... de livre auquel ta bonté même ne changerait pas une ligne...

Un jour, un étouffement l'étrangla : Celle qu'il feignait de ne plus attendre venait d'entrer...

La question de son enterrement amena M. Nicollet dans la maison de la Comète. De même qu'il avait comblé son frère de friandises coûteuses et superflues, il se mit en tête de lui faire de somptueuses funérailles : char funéraire avec panaches, chevaux caparaçonnés, draperies, fleurs, couronnes, — toute une magnificence que détaillait son insatiable appétit de luxe et d'apparat. Mlle Annette repoussa ses offres :

— Cela ne se fait pas ici, mon oncle. Ce n'est pas l'usage. Où prendriez-vous un char funéraire comme vous le décrivez?

— On trouve tout ce qu'on veut.

— Inutile de chercher : l'oncle Jules est mort trop simplement pour qu'on l'enterre comme un roi.

Pierre-Denys essaya d'objecter les obligations de la fortune, le décorum, la nécessité de « faire bien les choses. » Elle l'arrêta, de ce ton doux et ferme dont il avait déjà pu mesurer la tranquille autorité :

— « Faire bien les choses, » ce n'est pas chercher l'éclat ou vouloir étonner le monde par un luxe déplacé : c'est suivre l'usage et les convenances. Il n'y a pas lieu de bouleverser la ville pour le pauvre homme que fut l'oncle Jules : mieux vaut le laisser partir sans bruit. D'ailleurs, il n'est pas mort chez vous.

Pierre-Denys sentit le reproche de ces derniers mots; mais il ne le releva pas, il battit en retraite. Chaque fois que la volonté d'Annette se dressait ainsi contre la sienne, il s'emportait d'abord. Puis, au fond de lui, une voix très faible — qu'il entendait pourtant — murmurait : « Elle a raison ! » Son égoïsme brutal ripostait : « Absurde ! » La voix sourde reprenait son refrain, avec une tranquille insistance; il finissait par se demander, dans un commencement d'hésitation, dans un semblant d'inquiétude : « Si pourtant elle avait raison?... » — Et il se trouvait un peu différent de lui-même, étonné de se reconnaître à peine.

En attendant, il dut suivre un convoi très humble, à pied, — lui qui était aussi avare de ses pas que prodigue de son argent, — sous une méchante pluie qui semblait tomber du ciel gris exprès pour le mettre en colère. A sa gauche, l'oncle Adolphe s'essuya les yeux tout le long du chemin avec un mouchoir jaune. M. Nicollet ne trouva rien à lui dire. Il pensa : « Où diable cet imbécile prend-il de vraies larmes? Pour un

vagabond dont on n'est pas fier d'être le parent... » Et il allait d'un pas d'automate, sans regarder de côté, les yeux tendus sur le modeste corbillard que sa munificence avait couvert de gerbes et de couronnes. Sous la tour carrée de la grosse horloge, où l'on s'arrêta pour « l'honneur, » la ville entière défila devant les deux frères, avec un bruit de pas lents, lourds, réguliers, qui finissait par donner le vertige. Puis quelques intimes accompagnèrent jusqu'au cimetière, sous la pluie qui tombait toujours, la dépouille du pauvre Jules. Et il fallut encore se découvrir pendant que M. Trembloz lui disait un dernier adieu :

« C'était une âme étrange, pleine de mystère ; une pauvre âme que traversaient des souffles d'idéal ; une de ces âmes que nous ne pouvons connaître, que nous ne pouvons comprendre, qui tourbillonnent à travers la vie comme des étourneaux dans le vent. Nous n'avons vu que ses actes : Dieu seul a connu ses pensées. Lui seul peut les juger... »

M. Pierre-Denys songeait : « Ce pasteur prêche quelquefois très bien ; mais aujourd'hui, il parle comme un serin... Jules était un paresseux, et, j'en ai peur, un assez vilain homme !... »

Comme chacun partait de son côté, Adolphe leva sur son frère ses bons yeux de chien fidèle, tout rouges d'avoir pleuré, en lui tendant la main ; et il dit, la voix chevrotante :

— Césarine... puis Émilie... puis Juste... puis lui... Il n'y a plus que nous deux, Pierre !...

M. Pierre-Denys le regarda avec stupéfaction. Il répondit ;

— C'est vrai !... Je n'y pensais pas !...

Et, tout au fond de lui, à la place même où s'élevait parfois la petite voix frêle qui parlait comme Annette, il sentit sourdre quelque chose d'indéfinissable, — des souvenirs confus qui le reportèrent vers des êtres auxquels il ne pensait jamais, une émotion légère, mais inattendue, un imperceptible commencement d'attendrissement qui évoqua de vagues impressions oubliées. Il secoua bien vite cette sensation désagréable, serra la main d'Adolphe, et gagna sa voiture. Elle partit au grand trot; derrière, dans la boue, sous la pluie, les piétons devisaient sur l'inégalité des conditions dans les mêmes familles.

ÉDOUARD ROD.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

UVALLIE DE [illegible]

[illegible]

e :
ils
ait
la
ur
les
un
le

ui
ce
is
it
es
it
s,
u
l,
ie
s,
u
ir
ie
s
a
t
it
ie
il
re
i-
sé
Sa
on
7,
e-
on
es

l'ait toléré, que les plus illustres souverains, — et le Grand Roi plus qu'aucun autre, — aient cherché son alliance et cultivé son amitié, c'est ce qui confond la pensée et dépasse l'imagination. Mieux que de longues dissertations, de tels spectacles font comprendre combien ce grand XVIIe siècle, si « galant » et si policé quand on le regarde à distance, était, dans la réalité, proche par certains côtés des mœurs brutales du moyen âge, quelle foncière rudesse d'âme se dissimulait trop souvent sous la pompe fleurie du langage et la grâce des belles révérences.

Il faut toutefois considérer que les faits qu'on va lire se passent sur l'autre rive du Rhin, dans une Allemagne à demi barbare, que l'Europe traite encore avec une sorte de dédain. Rien certes, à ce moment, ne pouvait faire prévoir l'essor de la race germanique, qui commence au siècle suivant et se poursuit depuis avec l'éclat dont nous sommes les témoins. Éparpillée en cent États rivaux, — mal rattachés entre eux par le lien relâché et presque illusoire de l'Empire, — l'Allemagne alors semblait frappée d'irrémédiable décadence. « Les Français d'un côté et les Suédois de l'autre, dit un observateur du temps, sans compter les querelles intestines des électeurs, ont tellement affaibli les Allemands que nous n'avons plus rien à craindre des serres de l'aigle, à peine assez puissante pour se soutenir elle-même et incapable d'attaquer ses voisins (1). » L'état moral des peuples se sentait, suivant l'habitude, de cette ruine politique. La civilisation, surtout dans les provinces de la vallée du Rhin, semblait de plusieurs siècles en retard sur les nations latines. Du moins était-ce chez ces dernières une opinion accréditée : « Les Allemands, dit un voyageur, sont en général des gens rudes, mal polis, ignorans, pesans et flegmatiques... Voici comme on définit un Allemand : Un animal qui boit plus qu'il n'a soif, un tonneau qui contient plus qu'il ne paraît grand, et un homme qui entend plus qu'il n'en peut exprimer. » De ces défauts, le plus incontestable était l'ivrognerie, si répandue dans toutes les classes qu'il y fallait voir, disait-on, « le péché originel des Allemands, d'où il s'est propagé dans les autres pays. » Plus encore que les gens du peuple, les seigneurs et les princes faisaient profession d'être ivrognes et tiraient gloire de leur capacité. L'un d'eux, comte d'illustre maison, « avait coutume de faire boire

(1) *L'Espion dans les cours des princes chrétiens.*

ses enfans en bas âge pour savoir s'il en était ou non le père : s'ils tombaient malades après la débauche, il concluait qu'ils étaient bâtards ; mais s'ils la pouvaient soutenir, il les chérissait comme issus de son sang (1). » Cette grossièreté s'alliait avec la ruse et souvent même avec la perfidie, dont on faisait honneur aux relations fréquentes des petites cours d'Allemagne avec celles d'Italie. « *Tedesco italianato*, disait un proverbe courant, *è un diavolo incarnato*. Un Allemand frotté d'Italien est un diable incarné. »

C'est bien d'ancêtres de cette race que procédait celui qui fait l'objet de cette étude ; on retrouve tous ces traits dans ce qui, de son ascendance, est venu jusqu'à nous. Les documens diffèrent sur l'illustration de sa famille : la maison d'où sortit Galen était, au dire de Moréri (2), « l'une des plus considérables de la Westphalie ; » son père était, suivant les autres, un « petit gentilhomme » vivant obscurément dans sa terre de Bisping, dont il joignait le titre à son nom de Galen. Grand seigneur ou hobereau, ce Bisping était en tout cas un homme rude, violent, passionné tour à tour pour la table et la chasse, ne quittant une « débauche » que pour courir les bois à la suite de ses chiens, tantôt sur son propre domaine, et plus souvent sur les terres du voisin. C'est dans une de ces incursions qu'il eut maille à partir avec le maréchal Morien, qui commandait les troupes de l'évêque de Munster ; le maréchal, par représailles, fit enlever par ses gens le piqueur et les chiens, maltraita le premier et massacra les autres. Bisping, enflammé de colère, jura de venger cet affront. L'occasion s'en offrit bientôt : certain jour qu'il passait dans la ville de Munster, il rencontra Morien dans une rue isolée, le chargea l'épée à la main, et « le poussa si fort » qu'il le tua sur la place. Que ce fût duel ou guet-apens, le meurtre fit grand bruit ; Bisping fut arrêté et jeté en prison, et l'on instruisit son procès, qui traîna si bien en longueur que l'accusé mourut cinq ans plus tard, la cause étant encore pendante. Sa femme, pendant cette procédure, allait le visiter au fond de son cachot ; ce fut ainsi qu'elle devint grosse, et accoucha l'an 1607, dans la terre de Bisping, d'un fils qui fut nommé Christophe-Bernard von Galen. Elle survécut seulement d'un an à son époux ; et le jeune orphelin, dénué de toute ressource, — les

(1) *L'Espion dans les cours des princes chrétiens.*
(2) *Dictionnaire historique.*

biens de sa famille étant confisqués par arrêt, — fut recueilli par le frère de sa mère, qui se chargea de son éducation.

Cet oncle charitable avait nom Bernard Malinkroot. Entré de bonne heure dans l'Église, il avait fait rapidement sa carrière, et se trouvait alors chanoine dans le chapitre de Munster, dont, quelque temps après, il fut élu doyen. C'était un homme instruit et de quelque mérite, estimé pour ses mœurs, mais ambitieux, dominateur, jaloux de son autorité, aimant à déployer la vigueur de son caractère. Le pupille qu'il s'était choisi lui fut à cet égard d'un utile exercice; jamais enfant plus difficile ne troubla de sa turbulence la demeure austère d'un chanoine. Dans ses démêlés quotidiens avec ses camarades d'école, sa fougue, son opiniâtreté, son courage emporté, le rendaient, dit-on, « formidable, » et ses accès de violence « faisaient trembler jusqu'à ses maîtres. » Il méprisait d'ailleurs, comme indignes de soi, les amusemens habituels de l'enfance, ne se plaisait qu'aux jeux dangereux et malfaisans, les batailles dans les rues avec les vauriens du quartier, les courses effrénées à travers les campagnes, le pillage des vergers et des basses-cours du voisinage. Est-il besoin de dire qu'en ces expéditions il était toujours chef de bande, et que nul à côté de lui n'osait élever la voix? Les remontrances, les châtimens, les coups, tout échouait également devant cette humeur indomptable. Malinkroot cependant obtint ce résultat que Bernard, parmi ses folies, fit d'assez bonnes études : « Soit dissimulation, écrit l'un de ses biographes (1), soit qu'il aimât effectivement les lettres, il s'y appliqua pour de bon. » Comme il avait l'esprit ouvert, il en tira profit; le témoignage de ses contemporains lui accorde une culture, une instruction solides, peu répandues à cette époque chez les gentilshommes de son rang (2).

Lorsqu'il eut terminé ses classes, Malinkroot le fit voyager, comme il était d'usage pour parfaire une éducation. Quelque obscurité plane sur toute cette période de sa vie. Ce qu'on en peut apprendre est que, pendant plusieurs années, il suivit le métier des armes, commanda même un régiment dans l'électorat de Cologne. Il guerroya quelques campagnes, y fit preuve de valeur, mais se dégoûta du service et revint à Munster, où il fût mort de faim sans l'assistance de son oncle et tuteur, qui,

(1) *La Vie et les Faits mémorables de l'évêque de Munster*, Leyde, 1679.
(2) *Mémoires* de Pomponne. — *Correspondance de Luxembourg*, aux Archives de la Guerre.

pour la seconde fois, s'offrit à le tirer d'affaire. L'expédient qu'il imagina fut d'orienter l'enfant prodigue vers l'état ecclésiastique, et le conseil, — chose imprévue, — fut accepté sans résistance. D'officier de fortune, Bernard passa d'un bond étudiant en théologie. Le Doyen, dès les premiers temps, pour encourager ses efforts, lui fit avoir par son crédit « de ces petits bénéfices qu'on appelle à simple tonsure, » puis il le poussa par degrés jusqu'aux dignités supérieures. En l'an 1650, nous trouvons Von Galen chanoine de la cathédrale de Munster, et Prévôt du chapitre dont son oncle était le Doyen. Malgré quelques rivalités, tous deux jusqu'à cette heure avaient vécu ensemble en bonne intelligence; l'événement qui survint détruisit cette entente et mit leurs ambitions aux prises.

II

Munster est, comme on sait, une des plus anciennes villes d'Allemagne. Située en Westphalie, sur la rivière de l'Aa (1), au centre d'une plaine fertile, elle tirait, au XVIIe siècle, sa principale célébrité des terribles luttes religieuses dont, cent années auparavant, elle avait été le théâtre. Là s'était longtemps retranchée, comme dans un fort inexpugnable, la secte des anabaptistes; là Jean de Leyde, pendant quatorze mois, avait résisté aux efforts des princes allemands coalisés. La tour de l'église Saint-Lambert portait encore la cage de fer où fut enfermé le « prophète » avec ses principaux complices. Ces révoltes, ces guerres civiles, avaient dans le pays laissé des traces profondes. Nulle part, dans toute la Germanie, le peuple n'était à la fois plus opprimé et plus farouche, les nobles plus despotes, les bourgeois plus frondeurs, et le clergé plus turbulent. Le mode de gouvernement qui régissait la province était peu propre à pacifier cette fermentation des esprits. De la ville de Munster, Charlemagne, en 780, avait fait un évêché; l'empereur Frédéric II, quatre siècles plus tard, avait élevé l'évêque au rang de prince de l'Empire; le choix du titulaire était à l'élection, selon le système en vigueur en de nombreuses villes germaniques. Dans les États constitués de la sorte, les chapitres des cathédrales, la

(1) Affluent de l'Ems.

plupart composés de nobles, formaient le corps électoral; l'évêque, nommé à la pluralité des voix, — on devine aisément après quelles luttes et quelles intrigues, — recevait du même coup la dignité de prince, le droit de séance et de suffrage à la diète de l'Empire. Il lui fallait d'ailleurs, pour exercer ses droits, l'agrément de l'Empereur comme prince, et comme évêque celui du Saint-Siège. Par le traité de Westphalie, bon nombre d'évêchés s'étaient vus sécularisés en faveur de princes protestans; certains, comme celui d'Osnabrück, par une conciliation étrange, étaient tour à tour gouvernés par un prince luthérien et par un évêque catholique. Pour l'État de Munster, les habitans de la région, — ceux de la ville comme ceux de la province, — étant restés fidèles à la vieille communion romaine, le prince était toujours un évêque catholique. Douze villes, outre la capitale, ressortissaient à son autorité. Le pays était bien peuplé, les champs bien cultivés et le commerce florissant (1); aussi les caisses publiques étaient richement garnies, l'armée bonne et nombreuse, et le prince-évêque de Munster était considéré comme un important personnage.

Au temps dont nous nous occupons, l'évêché de Munster était depuis nombre d'années aux mains de Ferdinand de Bavière, archevêque de Cologne, qui cumulait ainsi ces deux épiscopats. Lorsqu'il mourut, en l'an 1650, l'archevêché échut à son coadjuteur, Maximilien-Henry, comme lui duc de Bavière; l'évêché se trouva vacant, et les compétitions s'ouvrirent. Nul ne doutait dans la province que le successeur désigné ne fût le doyen Malinkroot; ses longs services, son intégrité reconnue, l'autorité dont il jouissait dans le chapitre cathédral, tout semblait l'indiquer au choix de ses confrères. Les plus anciens d'entre eux lui avaient, disait-on, secrètement engagé leurs voix, et Malinkroot ne doutait pas que la majorité n'y joignît ses suffrages. L'événement déjoua ces calculs. Tout corps électoral, fût-il composé de chanoines, est incertain, mobile, sujet aux reviremens soudains. La candidature du Doyen ne fut pas plutôt déclarée, qu'un vent d'opposition souffla dans le chapitre et qu'un parti puissant se forma contre lui. Les jeunes chanoines surtout le combattaient avec acharnement. Irréprochable dans ses mœurs, le Doyen, à vrai dire, manquait d'indulgence pour autrui; pour réprimer

(1) Le principal commerce était celui du bétail et des porcs. La province, disait-on, fournissait de jambons toute l'Europe.

certains écarts, il avait la main un peu lourde. Ceux qu'il avait durement traités rappelèrent leurs vieux griefs, ses réprimandes publiques et son intolérance bourrue. Les honneurs, craignaient-ils, ne feraient qu'aggraver son humeur tyrannique; le pouvoir, dans ces mains sévères, deviendrait vite « un joug insupportable (1). »

Galen attisa-t-il lui-même le feu de cette hostilité? On ne peut l'affirmer de façon péremptoire; le fait certain est qu'il en profita. La « cabale » formée contre l'oncle porta toute sa faveur — d'abord sans bruit, à la sourdine, — sur le neveu, plus jeune, moins austère à coup sûr, et d'habitudes moins surannées. Et ce fut proprement l'histoire des grenouilles qui cherchent un roi.

L'élection de l'évêque devait, suivant la règle, se faire dans les six mois de la vacance du siège, le Pape, ce délai écoulé, ayant le droit de désigner d'office tel candidat qui lui plairait. Malinkroot, cependant, vaguement instruit de ce qui se tramait, différait prudemment la convocation du chapitre, qui lui incombait comme doyen; et cinq mois s'écoulèrent sans qu'on abordât la question qui, dans toute la province, tenait les esprits en suspens. L'irritation des jeunes chanoines s'accrut de ces atermoiemens, et Galen jugea l'heure venue de frapper un coup décisif. Le moyen qu'il imagina est caractéristique du temps. Il convia ses confrères à un vaste festin; la plupart répondirent à cette invitation; de ses partisans notamment, pas un ne manqua à l'appel; ils se groupèrent ensemble à table, en phalange serrée et compacte. Le banquet fut long et copieux; le vin ne fut pas épargné, et « l'on but d'importance. » Vers la fin du repas, on porta des santés; celle de l'amphitryon fut saluée avec enthousiasme, toutes les coupes se tendirent vers lui. Dans cette effervescence, un grand cri s'éleva tout à coup : « *Vivat Bernardus Episcopus!* — Vive Bernard von Galen, il est digne d'être notre évêque (2)! » L'acclamation fut formidable; les murs de la salle en tremblèrent; nul n'osa résister à l'enthousiasme général. L'écho de ces clameurs alla, dit-on, jusqu'au Doyen qui, se nommant aussi Bernard, se crut évêque « un bon demi-quart d'heure. »

Sa stupeur n'en fut que plus vive quand il connut la vérité; et lorsque, au lendemain de la fête, une délégation de chanoines

(1) *La Vie et les Faits mémorables*, etc.
(2) *Annales des Provinces-Unies*, par Basnage.

vint le sommer d'assembler le chapitre, pour confirmer régulièrement l'élection faite « dans les fumées du vin, » il ne put contenir son dépit; son refus s'exprima en termes violens. Cette colère maladroite hâta le dénouement. Les chanoines, dans l'après-midi, se réunirent d'eux-mêmes, élurent unanimement Galen, puis écrivirent au Pape pour l'informer de leur résolution. Le nouvel évêque, au surplus, ne se donna pas le loisir d'attendre la réponse; sans faire plus de cérémonie, il prit possession de son siège. Les Munstériens bientôt connurent à leurs dépens l'homme qu'on venait de leur donner pour maître.

III

Malinkroot était opiniâtre et ne se tint pas pour battu. Les années qui suivirent furent remplies par les luttes de l'oncle et du neveu, de l'évêque de Munster et du doyen de son chapitre. Je me garderai bien d'en donner le détail, peu curieux d'ajouter un chant au poème classique du *Lutrin :* il me suffira d'en noter les péripéties principales. Malinkroot, dès l'abord, porte l'affaire en cour de Rome : l'élection, allègue-t-il, s'est faite hors des formes légales; de plus, Galen, fils d'un homme mort en prison sous une inculpation de meurtre, est, suivant les canons, inhabile à porter la mitre. L'évêque riposte avec vigueur, réclame impérieusement « ses bulles; » les séculiers et les bourgeois prennent parti pour ou contre; le Pape, embarrassé, ne sait auquel entendre; et cette espèce de « schisme » se prolonge près de cinq années, cinq années où Galen, bien que non « confirmé, » n'en vaque pas moins avec sérénité à ses fonctions épiscopales. La mort d'Innocent X (1) semble pourtant devoir terminer la querelle; son successeur Alexandre VII, « moins délicat sur la matière (2), » donne raison à Galen, confirme l'élection. Mais Malinkroot exaspéré redouble ses attaques; nombre de Munstériens, épouvantés de ce qui se révèle de « l'humeur altière » de Galen, se rangent derrière le Doyen du chapitre, et la ville se partage en deux factions rivales, qui se déchirent d'injures. Les « écoliers » surtout se distinguent par leur violence; un jour de fête, dans l'église cathédrale, comme l'évêque officie en pompe, une troupe de

(1) 1655.
(2) *Annales des Provinces-Unies.*

forcenés l'entourent, le désignent du doigt : « *Non hunc, sed Barrabam !* » s'écrient-ils avec insolence, en parodiant les Écritures. Ce scandale met le comble à l'indignation de Galen. Il exile son oncle à Cologne; puis, quelque temps après, informé qu'il revient secrètement à Munster, il le fait enlever sur la route et jeter au fond d'un cachot. Le Doyen, à vrai dire, n'y languit pas longtemps; l'âge, ou la maladie, ou quelque autre cause inconnue, mit en peu de semaines un terme à ses malheurs.

Que la nature ou l'art ait provoqué cette fin rapide, c'est ce que ses amis n'eurent guère le temps d'approfondir, car, à peine délivré du chef de la révolte, l'évêque dirigea sa vengeance contre les bourgeois de Munster, qu'il considérait comme complices. Bien qu'assujettis en principe à la juridiction épiscopale, ceux-ci, par tradition, conservaient quelques privilèges et les maintenaient avec un soin jaloux. Certains droits notamment leur tenaient au cœur de très près : du nombre était celui de n'avoir point de garnison imposée par l'évêque, de détenir les clés de la ville, de « donner le mot » pour la garde. C'était là qu'ils voyaient les dernières garanties de leur indépendance. L'évêque, en prétendant abolir ces coutumes, frappa donc ses sujets au point le plus sensible. La querelle fut d'abord portée devant les États de la province; de là l'affaire alla jusqu'à l'Empereur, qui demanda de longs délais pour rendre sa sentence. Le nom de Von Galen, sa réputation d'implacable énergie, commençaient dès ce temps à se répandre dans l'Allemagne, et nul ne se souciait d'exciter sa colère. Les hésitations impériales ne découragèrent pas les bourgeois; ils s'adressèrent aux États de Hollande. Leur syndic s'en fut à la Haye demander du secours; mais l'évêque le fit prendre, l'envoya au camp sous bonne garde; puis, considérant cette démarche comme un outrage à son autorité, il rassembla des troupes, et, marchant sur Munster, mit brusquement le siège devant sa capitale (1). Il avait sous ses ordres environ neuf mille hommes, recrutés à prix d'or dans toutes les parties de l'Allemagne; l'artillerie, pour l'époque, était puissante et nombreuse; l'attaque dès le début fut chaude. La ville, de son côté, était pourvue de bons remparts, mais sa meilleure défense était la fermeté, le vaillant cœur des citoyens : sûrs de la justice de leur cause, ils jurèrent tous « de sacrifier leurs vies pour le

(1) Juillet 1657.

maintien des droits qui leur venaient de leurs ancêtres, » et tinrent héroïquement parole.

Les relations du temps nous ont transmis tous les détails du siège (1); la férocité de Galen y éclate sous un jour atroce. A peine à portée des murailles, sans sommation et sans avertissement, il commande le bombardement. Une grêle de projectiles s'abat sur la cité paisible, causant d'affreux ravages, broyant des enfans et des femmes. La surprise de cette agression n'affaiblit pas la résistance. Galen ordonne alors de se servir de boulets rouges, et fait tirer de préférence « sur les cloîtres et les hôpitaux. » Partout s'allument des incendies; près de deux cents maisons sont détruites en moins d'une semaine. Pour apitoyer le prélat, un vieux prêtre, au dire des chroniques, monte sur un des remparts, élève une hostie vers le ciel: sur l'ordre de l'évêque, les canonniers le prennent pour cible; un boulet adroitement pointé lui fait voler la tête, à la grande horreur de la foule. Ces fureurs et ces sauvageries exaspèrent les bourgeois sans les intimider. Chacun s'empresse à la défense et prend sa part de peine et de danger. Artisans et « gens de commerce, » armés de piques et de mousquets, font des sorties parfois heureuses; les femmes, les vieillards, les enfans, réparent les brèches des murs avec des sacs de terre, s'efforcent d'éteindre les bombes en les couvrant de « cuir mouillé; » les prêtres et les moines font dans les rues des processions publiques. Sur tous les points élevés on dresse des étendards, portant en lettres colossales cette inscription vengeresse: « *L'évêque Galen est un incendiaire!* »

Pendant des semaines et des mois se poursuivit cette destruction barbare. Fier de son passé militaire, Galen commandait seul et ne souffrait aucun conseil; mais, chef de bande plutôt que général, l'art de la guerre se réduisait pour lui à foncer sur l'obstacle, sans stratégie et sans travaux d'approche. Mitrailler et brûler tout ce qu'on trouvait devant soi était, semble-t-il, à ses yeux le dernier mot de la tactique. Avec une telle méthode, la prolongation de la lutte dépendait uniquement de la constance des assiégés, des vivres et des munitions dont était approvisionnée la ville. Il se fit, le 1er septembre, une tentative d'accommodement. Le clergé et les « chevaliers » écrivirent à l'évêque une lettre digne et mesurée, représentant en des termes touchans le « mal

(1) *Annales des Provinces-Unies.* — *La Vie et les Faits mémorables,* etc. — *De vitâ et rebus gestis,* etc., etc.

affreux » qu'il faisait à son peuple, proposant néanmoins de lui ouvrir les portes, pourvu qu'il s'engageât à respecter les anciens privilèges, à traiter ses sujets « en prince et non pas en tyran, en pasteur et non pas en loup. » La réponse de Galen ne leur laissa point d'espérance. Il répliqua d'un ton hautain qu'en invoquant contre leur prince le secours d'un État voisin, ils s'étaient rendus à jamais indignes de leurs droits et de leurs privilèges; qu'en désobéissant « à leur maître naturel, » ils avaient commis sciemment « le plus grand des péchés, » et que leur seule ressource était de se rendre à merci. Sur quoi bombes et « boulets ardens » recommencèrent à pleuvoir de plus belle.

Ainsi brutalement rebutés, les Munstériens tournèrent leur espoir au dehors. Le bruit de cette guerre inhumaine s'était répandu en Europe. Ce prince décimant ses sujets, cet évêque bombardant ses ouailles, ne laissait pas de causer du scandale chez les nations chrétiennes. Le Saint-Siège s'émut le premier: le Pape, par un bref péremptoire, somma Galen de mettre bas les armes et de cesser le feu sur l'heure, sous menace d'encourir « son indignation et sa haine. » Mais ces foudres lointaines ne produisirent aucun effet; le prélat affecta d'en rire et, pour témoigner son mépris, accabla le lendemain la ville d'une si foudroyante avalanche que, des hauteurs voisines, on la crut un moment « embrasée tout entière. » Les électeurs de Bavière et de Saxe, vicaires et administrateurs de l'Empire depuis la mort de Ferdinand III (1), intervinrent à leur tour, adressèrent un appel à la « miséricorde, » et remportèrent le même succès. La conscience d'un tel homme n'admet pas le remords, et, pour arrêter sa vengeance, les bonnes paroles et les exhortations sont à coup sûr des armes bien fragiles. « Il faut, répétait-il souvent (2), qu'un homme de guerre se fasse un plaisir du carnage, de l'effusion du sang, et qu'il soit insensible aux gémissemens des blessés. Quiconque n'est pas de cette humeur n'a que de la mollesse, et ne mérite point de passer pour homme de cœur. » Quant à l'honneur et la justice, il n'y voyait que « des chimères, un peu de vent et de fumée dont se repaissent les âmes infatuées de préjugés, » tandis que « l'argent et le fer sont les vrais maîtres du monde. » Ainsi, deux siècles à l'avance, ce prélat westpha-

(1) Survenue le 2 avril 1657.
(2) *La Vie et les Faits mémorables*, etc.

lien semblait-il pressentir certaine formule sur le droit et la force, qui, depuis lors, a fait fortune.

C'est pourtant de cette dureté d'âme, de cet impitoyable orgueil, que vint le salut de la ville. Les habitans, dans leur détresse, s'adressèrent derechef aux États de Hollande. On conserve la lettre où ils imploraient cet appui : « Très hauts et très puissans seigneurs, la grande estime que nous faisons de votre générosité nous oblige à avoir recours à votre protection contre un tyran qui nous opprime. Nous l'appelons tyran, puisqu'il nous persécute, quelques efforts que nous ayons faits pour lui plaire; et toute la terre est témoin que, s'il était bon maître, nous serions des sujets soumis. Mais, sans vous informer d'une vérité si connue, nous vous prions de vous ressouvenir que vous avez toujours été le refuge des affligés et l'asile des innocens, et que jamais service ne fut plus juste que celui que nous vous demandons... » Les États, sur cet humble appel, se bornèrent tout d'abord à proposer aux deux parties leur médiation pacifique. Trois députés furent envoyés pour négocier l'accord entre l'évêque et ses sujets. Galen leur fit accueil; mais, sitôt qu'ils voulurent pénétrer dans la ville, il arrêta leur marche, confisqua leurs papiers, et déclara qu'il les gardait prisonniers dans son camp. Grande fut, à cette insulte, l'indignation des États Généraux. L'ordre fut expédié de rassembler des troupes; le gouverneur de Maëstricht en eut le commandement; des billets pleins d'encouragemens furent secrètement jetés dans la ville assiégée : « Courage, Munster, y lisait-on, les Hollandais viennent à ton secours (1)! ».

Quelques jours plus tard, en effet, Galen apprit par ses espions qu'un corps de l'armée hollandaise marchait pour débloquer la ville. Il comprit que, cette fois, « l'affaire devenait sérieuse, » que la bravade n'était plus de saison. Fort à propos, sur l'entrefaite, le chapitre se présenta pour accommoder la querelle; l'évêque accepta l'arbitrage; on fit des concessions mutuelles. L'amnistie générale fut convenue pour les faits passés, et la ville consentit à recevoir une garnison, qui ne devrait, en aucun cas, excéder cinq cents hommes. L'accord s'établit sur ces bases. Dans les premiers jours de décembre, — après un siège où deux mille hommes, dit-on, avaient péri de part et

(1) *Annales des Provinces-Unies.*

d'autre, — Munster ouvrit ses portes, et Galen y fit une entrée triomphale. Est-il besoin de dire que, maître de la place, il ne respecta point les termes du traité? Quelques mois à peine écoulés, la garnison était triplée, les notables bourgeois et les chefs de l'insurrection persécutés, dépouillés de leurs biens. Un nouvel essai de révolte fut réprimé avec la dernière violence (1), et servit de prétexte pour asseoir définitivement le pouvoir absolu. Un fort, que l'on nomma la *Lunette de Munster*, bien garni de canons et dirigé contre la ville, « épouvanta les habitans » et les tint en respect; toutes les confréries furent cassées, toutes les communautés dissoutes, tous les privilèges abolis; la richesse de la bourgeoisie sombra sous des taxes ruineuses. Les infortunés Munstériens n'eurent qu'à courber la tête sous le joug qui les accablait. « De quelque côté qu'ils se tournassent, ils ne voyaient plus de refuge : les forces leur manquaient, leurs coffres étaient épuisés, et nul prince ne les protégeait... Ainsi l'évêque jouissait paisiblement de son autorité, et eût été un prince heureux, s'il eût su borner ses désirs (2). »

IV

La sagesse, en effet, eût voulu que Galen se contentât de sa fortune présente. Maître absolu d'une belle province, traitant de puissance à puissance avec les souverains de l'Europe, le fils du petit gentilhomme mort dans les prisons de Munster, l'orphelin recueilli par la charité d'un chanoine, avait en peu d'années fait assez de chemin. Mais son humeur inquiète, vaniteuse, tourmentée, ennemie de son propre repos comme de celui des autres, le pousse perpétuellement en de nouvelles aventures. Dans son cerveau malade fermentent de vagues idées de grandeur et de gloire; il se croit appelé, confesse-t-il, « à faire beaucoup de bruit dans le monde, » et n'est jamais à court de quelque belle sentence pour justifier les entreprises les plus folles et les plus iniques : « Un grand cœur doit toujours tendre à s'élever de plus en plus; si les grands desseins ne réussissent pas, il est glorieux de les entreprendre; et la Fortune se plaît à seconder les téméraires. » Un de ses familiers voulant le dissuader de se heurter,

(1) Année 1659.
(2) *La Vie et les Faits mémorables*, etc.

avec une faible armée, contre une des grandes puissances : « Les petits saints, lui répond-il, font quelquefois de grands miracles (1)! » Les échecs, au surplus, ne le rebutent pas aisément. Il s'obstine contre tout espoir, et fait parade de fatalisme. Le sort des armes, à ses yeux, n'est qu'une simple « partie de dés, » où nul n'a chance de gain s'il ne met d'abord à l'enjeu.

Son ambition, d'ailleurs, ne se confine pas en un point. S'il fait fiasco sous la cuirasse, il se rattrapera sous la pourpre : « J'ai assez d'argent à la banque de Venise, écrit-il cyniquement, pour acheter un chapeau de cardinal (2). » Mais ce n'est là qu'un pis aller, et sa prédilection avouée est pour la gloire qu'on acquiert à la guerre. S'agit-il de lever des hommes, d'organiser des régimens, d'acheter des chevaux et des armes, tous moyens lui sont bons, aucun impôt ne lui semble excessif. Si l'on objecte la misère où il va réduire ses sujets : « C'est le bon moyen, réplique-t-il, de les rendre obéissans et souples; un prince n'est pas le maître quand son peuple est dans l'opulence. » Brave au reste et actif, il ne s'épargne pas lui-même. Dans les batailles comme dans les sièges, il est au premier rang, animant les soldats et leur donnant l'exemple. On ne doit voir qu'une injuste boutade dans ce qu'écrit de lui la duchesse Sophie de Hanovre (3) : « Quant à l'évêque, il ne s'est jamais hasardé plus loin que pour sonder un marais, où il tomba jusqu'au col; et si on ne l'en eût retiré, il eût pour une fois couru risque. »

Ajoutons, pour achever l'esquisse, que ce prince belliqueux se ressouvenait à l'occasion qu'il était également évêque. Bien qu'il « s'aimât mieux, à coup sûr, l'épée à la main que la crosse, et à la tête d'une armée qu'à la queue d'une procession, » il ne dédaignait pas de vaquer quelquefois à des soins moins profanes. « Le cardinal de Bouillon, rapporte Pellisson (4), nous disait ce matin que M. de Munster n'omet pas une des fonctions d'évêque, et qu'il est fort exact en matière de discipline ecclésiastique. » Lorsqu'en 1672 il s'en vient trouver Louis XIV, Galen préside un *Te Deum;* au cours de la cérémonie, il présente au roi l'eau bénite, « tout botté, éperonné, vêtu d'un justaucorps brun, » et remplit l'office de prélat en cette tenue de mousquetaire.

(1) *Annales des Provinces-Unies. — La Vie et les Faits,* etc.
(2) Lettre du chevalier Temple. — *Annales des Provinces-Unies.*
(3) *Correspondance avec son frère, le palatin du Rhin.* Leipsig, 1886.
(4) *Lettres* de Pellisson.

La « rage guerrière » de l'évêque de Munster n'excluait pas certaine dose de prudence. Avant de se lancer en de grandes aventures, il voulut essayer ses forces contre de plus faibles que lui; les petites seigneuries voisines de ses États firent les frais de cette expérience. Le comté de Borkelo, apanage du comte de Stirum, et certaines citadelles de la principauté d'Oost-Frise se trouvèrent, par fortune, « à la bienséance » de Galen. Convoiter une chose et la prendre étant pour lui tout un, il n'hésita pas un instant à s'en passer la fantaisie. Son procédé, en pareil cas, est simple autant qu'expéditif. Ce sont d'abord, pour la galerie, quelques griefs imaginaires et des chicanes de procureur; puis, suivi de ses bandes, il envahit le territoire, dévaste et pille tout sur sa route, et se saisit de l'objet du litige. Ceux qu'il a dépouillés ont pour unique ressource de se plaindre à leurs protecteurs. Mais l'Empereur est lent et timide; tout ce qu'on en peut obtenir est une enquête sans résultat, suivie de menaces sans sanction. Le roi de France, auquel on s'adresse également, est secrètement d'accord avec l'envahisseur : en entrant dans la ligue du Rhin (1), Galen s'est ménagé la faveur de la France; le comte d'Estrades (2), notre ambassadeur à la Haye, appuie sous main ses prétentions. Dans cette inertie générale, une fois encore le seul obstacle que rencontre Galen à son ambition effrénée est la conscience honnête des États de Hollande.

Les entreprises de ce dangereux voisin, les plaintes qui s'élèvent de toutes parts des régions que parcourent ses hordes, les excès auxquels elles se livrent, provoquent dans les Provinces-Unies une indignation violente. Une sommation comminatoire étant demeurée sans réponse (3), un corps d'armée fut envoyé contre les Munstériens, et le prince de Nassau, gouverneur de la Frise, reçut mission de le conduire. Les rencontres, dans le début, ne firent que peu d'honneur aux armes de l'évêque. Plus exercées à piller qu'à combattre, ses troupes, en rase campagne, se dispersaient à la première décharge. Elles firent meilleure contenance derrière les murs d'une citadelle. Dans le fort de Wilderskaus, où Galen s'était enfermé, la résistance fut honorable; cependant la défense approchait de son terme, quand une aventure imprévue sauva la garnison. Le prince Guillaume-Fré-

(1) Cette adhésion eut lieu en 1658 (Mss de l'Arsenal, 4893).
(2) 1607-1686. D'abord diplomate, puis maréchal de France.
(3) Mai 1664.

déric de Nassau, le chef de l'armée hollandaise, en essayant un pistolet, reçut la charge en plein visage. La blessure fut horrible; le prince eut pourtant le courage de dicter le jour même une lettre au prince d'Orange pour lui mander son accident : « Voulant faire dans ma chambre l'essai d'un pistolet, sur ce que le feu ne voulut pas prendre à l'amorce, je ne l'eus pas sitôt tourné pour voir ce qui manquait, qu'il me tira droit au menton, de sorte que toutes mes dents sont ébranlées et que je ne puis parler ni rendre un son articulé... » Au bas de cette épître, on peut lire ces lignes touchantes, ajoutées de sa propre main : « Je supplie Votre Altesse de prendre garde à Elle, que le même malheur ne lui arrive avec des armes à feu, et que je lui sois un exemple dont Elle profite (1). » Le prince, après d'affreuses souffrances, succomba quelques jours plus tard; et la disparition de ce chef populaire jeta le désarroi parmi les assiégeans. Le blocus fut abandonné. Galen, sorti d'un si pressant péril, se montra plus accommodant; il consentit à négocier avec les États-Généraux, rendit les places conquises, et reçut en échange une forte indemnité. Mais, de l'humeur que nous lui connaissons, on pressent bien que la partie n'était pas pour lui terminée. Un ardent désir de vengeance s'alluma dans son cœur contre ceux qui, deux fois déjà, avaient traversé ses desseins, et la Hollande ne tarda guère à voir l'effet de cette rancune.

L'occasion vint s'offrir d'elle-même dans le cours de l'année suivante, avec tant d'à-propos que l'évêque y crut voir comme « une faveur spéciale » et un encouragement du Ciel, complice de son ressentiment contre ce peuple d'hérétiques. La guerre, qui couvait de longue date, éclata brusquement en 1665 entre la Hollande et l'Angleterre, et cette dernière puissance, tandis que les deux flottes rivales se disputaient la royauté des mers, se chercha des alliés qui fissent, du côté de la terre, une profitable diversion. Galen proposa-t-il son aide, ou vint-on la solliciter? Le point demeure obscur; le fait certain est qu'un agent de Charles II, le chevalier Temple (2), vint trouver l'évêque à Coësfeldt dans le plus grand mystère, et qu'un traité secret fut élaboré « en trois nuits. » L'Angleterre donna des subsides (3); Galen promit dix-huit mille hommes, qu'il mettrait en campagne

(1) *Annales des Provinces-Unies.*
(2) Diplomate, et homme de confiance de lord Clarendon (1628-1698).
(3) Galen reçut 500 000 rixdalers, plus 50 000 par mois.

sur le premier signal. Il s'engagea, selon sa formule favorite, *fide sincerà et germanicà*, et, cette fois, fut exact à tenir sa parole. Même il mit tant d'ardeur à ses préparatifs que les États, inquiets, en référèrent au roi de France, qui leur conseilla la patience : le meilleur, leur dit-il, serait « de voir à qui en voulait » leur voisin, et de « le laisser commencer (1). » Les États suivirent cet avis, et n'eurent pas, à vrai dire, sujet de s'en féliciter.

On vit, un matin de septembre, déboucher à la Haye un trompette de Munster, porteur d'une lettre de l'évêque. Rien de plus déloyal que cet *ultimatum*. De vieux griefs ressuscités s'y mêlent aux calomnies les plus invraisemblables. La haine et la cupidité s'y parent avec cynisme du masque de la religion. Le massacreur de prêtres, le destructeur de cloîtres, se pose en champion de la Foi, en vengeur de l'Église, en protecteur des catholiques, « insultés, déchirés, foulés aux pieds et torturés » par la « barbarie » hollandaise! Pour ces forfaits inouïs, Galen exige sur l'heure des satisfactions éclatantes, « faute de quoi, il va mettre son armée en campagne, dans l'espérance que le Ciel, qui aime les justes, sera de son côté. » Les États stupéfaits méditaient encore leur réponse, que les troupes de Munster avaient déjà passé l'Yssel et commencé leurs ravages ordinaires. Dix-huit mille hommes, plus brigands que soldats, se répandaient comme un torrent dans les provinces de Drenthe, de Gueldre et de l'Over-Yssel, dévastant les campagnes et saccageant les villes, faisant « main basse tant sur la bourgeoisie que sur les garnisons (2). » Ces excès, disons-le, n'étaient pas sans excuse; ne recevant « ni paie ni prêt, » les soudards de Galen étaient pour ainsi dire « forcés de vivre de rapines. » Partout, derrière leurs pas, on ne rencontrait plus que « des masures en ruine, des déserts ensanglantés, une désolation extrême. »

L'évêque donnait l'exemple. Dès qu'il faisait son entrée dans une place, casque en tête et l'épée au poing, il contraignait les habitans à le reconnaître pour leur prince, après quoi, il les soulageait, à titre de contribution, « des deux tiers de leurs biens. » La résistance qu'il rencontrait était à peu près nulle. Les forces vives de la Hollande se concentraient pour repousser les assauts de la flotte anglaise; et les villes des provinces frontières n'avaient pour garnison que quelques poignées d'hommes

(1) *Annales des Provinces-Unies.*
(2) Lettre du comte d'Estrades du 1er octobre 1665.

mal armés et mal commandés. Aussi, malgré certains échecs, — comme au cloître d'Appel, où 1 200 Hollandais firent 1 000 Munstériens prisonniers, — Galen se vit-il bientôt maître d'un vaste territoire. Il s'établit sur les rives de l'Yssel, menaçant, au printemps prochain, de porter ses quartiers sous les murs de Groningue, une des plus florissantes parmi les grandes villes de Hollande.

C'est à ce point de son triomphe que l'évêque trouva sur sa route une barrière qu'il ne prévoyait pas, et que les choses changèrent de face. Les États Généraux, dès les premières hostilités, avaient fait appel à la France et réclamé son aide contre leur agresseur. Le Roi s'était vu, de ce fait, dans une passe assez délicate (1). Le souverain de Munster, adhérent de la ligue du Rhin, était considéré comme allié de la France; d'autre part, le traité de 1662, conclu avec les États de Hollande, traité d'alliance défensive et de mutuelle garantie, obligeait Louis XIV, en cas d'attaque contre la République, à mettre 6 000 hommes à sa disposition. En face de ce dilemme, le Roi hésita quelque temps. La conduite barbare de Galen, les instances des États, — et sans doute aussi le désir de contrecarrer l'Angleterre, — firent pencher la balance en faveur des Provinces-Unies. Un corps français se rassembla, au début de novembre, sur les bords de la Meuse, prêt à marcher contre les Munstériens. Il comprenait 2 000 chevaux et 4 000 hommes d'infanterie, troupes prises pour la plupart parmi les corps d'élite, chevau-légers Dauphin, gardes du corps, et mousquetaires du Roi. Un lieutenant général de mérite éprouvé, le marquis de Pradel, commandait cette petite armée; il avait sous ses ordres le marquis de la Vallière, favori de Louvois et frère de la maîtresse du roi. « Il y a peu d'apparence, écrit fièrement Louvois (2), que Messieurs des États aient jamais vu dans leur pays d'aussi belles troupes et en si bon état ! »

(1) *Mémoires* de Pomponne. — *Annales des Provinces-Unies*, etc. — « Mon cousin, — avait écrit Louis XIV à Galen, le 8 août 1665, — les bruits qui courent dans le monde que vous faites depuis quelque temps un armement extraordinaire à dessein d'attaquer les États Généraux des Pays-Bas m'obligent à envoyer vers vous le sieur de Lessein, conseiller en mon Conseil d'État, pour m'éclaircir par son moyen de vos intentions, et, s'il en est besoin, vous faire savoir aussi les miennes... Je désire, conclut le Roi, que vous me donniez plutôt lieu de vous départir les effets de ma bienveillance que de me nécessiter à marcher dans un chemin bien différent. » (Arch. de la Guerre, tome 635.)

(2) Lettre du 1er novembre 1665. (Arch. de la Guerre.)

Les bons Hollandais, en effet, parurent d'abord émerveillés et reprirent subitement courage. L'effet fut différent sur les sujets de Von Galen. Voyant déjà leur contrée envahie, ravagée par l'armée française, les États de Munster, en d'humbles « remontrances, » conseillèrent à leur prince de renoncer à une lutte inégale, et de « faire la paix au plus vite. » Mais ils furent reçus de belle sorte ! « Votre conseil, — répondit à ses ouailles le terrible prélat, — part d'un excès de lâcheté. Vous êtes si timides que vous avez peur de votre ombre ! Mais, si c'est votre humeur, sachez que ce n'est pas la mienne, et que, quoi qu'il arrive, je ne veux point de paix qui soit à mon désavantage... » Tel est l'exorde du discours, et la péroraison n'est pas plus consolante : « En revanche de votre conseil, je vous en donne un autre, non moins salutaire. Si vous ne voulez pas voir les ennemis chez vous, soyez les premiers à dévaster votre propre pays ; n'y laissez rien qui soit utile à leur subsistance, et vous verrez que, s'ils y viennent, ils s'en retireront bien vite (1). » Rabroués avec cette superbe, les délégués se gardèrent d'insister. « Chacun se tint désormais sur ses gardes, prêt à fuir lorsqu'il s'y verrait obligé. »

Mais ce que les bourgeois n'avaient pu obtenir, les reîtres de Galen ne tardèrent pas à l'imposer. Aventuriers et mercenaires, braves individuellement, mais habitués à guerroyer sans direction ni discipline, les soldats munstériens, bien que très supérieurs en nombre, ne tinrent pas un instant devant les régimens français. Au premier engagement, ils se dispersèrent en tous sens, comme une volée « d'oiseaux pillards (2). » Quelques centaines seulement, enfermés dans une forteresse, firent un semblant de résistance ; et quand, la place rendue, ils défilèrent devant le marquis de Pradel, ils parurent en si pauvre état, si déguenillés, si misérables, que le général du Grand Roi se sentit « humilié d'avoir tiré l'épée contre de pareils adversaires (3). » L'orgueil de Von Galen fut ébranlé par ces mésaventures ; son ton se radoucit, devint plus pacifique. Il semble bien que, dès ce temps, il ait conçu l'idée de quitter la partie et de faire un pas vers la France.

L'approche de la saison d'hiver et l'entrée en quartiers ajour-

(1) *La Vie et les Faits*, etc.
(2) C. Rousset, *Histoire de Louvois*.
(3) *Ibid.*

nèrent cependant l'effet de ces dispositions. Pradel, avec ses régimens, campa sur les bords de l'Yssel. Avec cette période d'oisiveté s'ouvrit pour la Hollande l'ère des tribulations. Tous les documens de l'époque, — qu'ils viennent de France ou d'ailleurs, — s'accordent en effet sur la « méchante conduite » des troupes françaises envers leurs alliés et leurs hôtes. « Ils faisaient consister leur galanterie, écrit le chevalier Temple (1), à donner les Hollandais mille fois au diable, pour les remercier de les avoir invités à venir chez eux... Ils ne payaient rien, ou, s'ils payaient quelque chose, c'était en fausse monnaie; et ils recevaient le meilleur traitement que les Hollandais pussent leur faire avec mépris et insolence. » — « Quelque bien qu'on leur pût faire, dit un autre écrivain du temps, leur conduite obligea quantité de paysans à quitter leurs maisons; ils n'étaient guère moins à craindre que les ennemis eux-mêmes. » Dans la petite ville de Rées, le commandant français faisant porter le Saint-Sacrement à un malade, les soldats frappèrent cruellement les bourgeois protestans qui ne s'agenouillaient pas au passage du cortège, et Louvois dut intervenir pour blâmer cet excès de zèle, qui, « quoique très conforme, écrit-il (2), aux sentimens intimes de Sa Majesté, est tout à fait contraire à la manière dont elle désire qu'on vive à l'égard d'un peuple jaloux de sa religion. »

La différence des croyances religieuses est en effet la première cause de ces tristes désordres, les soldats, dans leur naïveté, ne pouvant s'expliquer qu'ils vinssent, eux catholiques, au secours d'un peuple hérétique contre les armes d'un évêque. Aussi leur sympathie allait à leurs alliés beaucoup moins qu'à leurs adversaires; on les vit plus d'une fois boire publiquement dans les rues « à la santé de M. de Munster (3). » Par réciprocité, les soldats de Galen, — mercenaires d'origine diverse, peu payés, mal nourris et traités durement par surcroît, — ne cachaient point leur goût pour le service de France. Des compagnies entières passaient ainsi d'un camp dans l'autre; et Louis XIV écrivait à d'Estrades pour le presser d'appuyer ce mouvement, qui, lui dit-il, a le double avantage « de diminuer les forces de l'ennemi et d'augmenter les miennes. » Le nombre des transfuges, — excités par les « billets » qu'on jetait dans

(1) 10 décembre 1665. *Annales des Provinces-Unies.*
(2) Lettre du 19 février 1665. (Arch. de la Guerre.)
(3) Lettre du chevalier Temple. *Loc. cit.*

leurs camps, — devint promptement si grand que le roi s'occupait déjà d'en constituer « un corps spécial (1), » quand on apprit, au mois d'avril, que, découragé de la lutte et, de plus, effrayé par l'intervention menaçante de l'électeur de Brandebourg, l'évêque se résignait à négocier avec les États Généraux. Le 18 du même mois, le traité de paix fut signé, traité peu glorieux pour Galen, qui restituait toutes ses conquêtes et s'engageait à licencier ses troupes, sauf 3000 hommes reconnus nécessaires pour la sûreté de ses États (2). Quelques semaines plus tard, le corps de M. de Pradel, sa tâche achevée, repassait la frontière. Chacun regagna ses foyers, Français et Hollandais fort peu contens les uns des autres, les troupes du Roi, en revanche, et celles de l'évêque de Munster, avec la mine de gens qui, malgré l'apparence, se sentent secrètement du même bord, et dont les maîtres respectifs ne sont pas bien loin de s'entendre.

V

Malgré leur piètre résistance en face des régimens français, le prompt succès des Munstériens, quand ils n'avaient affaire qu'aux forces de Hollande, avait fait impression parmi les cours d'Europe. Le nom de Von Galen était sur toutes les lèvres; son ardeur, son audace lui tenaient lieu, dans l'opinion, de talens militaires; peu s'en fallait qu'il ne passât pour l'un des bons capitaines de son temps (3). En France plus que partout ailleurs, cette légende était établie : sans le véto du roi, disait-on couramment, le chétif État de Munster mettait à bas son orgueilleux voisin, et la Hollande était perdue. Louis XIV, pour sa part, semble n'en avoir pas douté. « Il suffit, écrit-il dans un mémoire confidentiel (4), d'alléguer la dernière guerre que l'évêque de Munster, sans aucun subside ni secours étranger, a faite en dernier lieu à cette république, qui était à deux doigts de sa perte sans les troupes auxiliaires que je lui envoyai. » De cette époque date dans l'esprit du roi le dessein arrêté de mettre cette force à profit et de faire entrer Von Galen dans le mouve-

(1) *Annales des Provinces-Unies.*
(2) Traité du 18 avril 1666.
(3) Désormeaux, *Histoire de la Maison de Montmorency.*
(4) Arch. de la Guerre, n° 1112.

ment patiemment préparé contre la puissance hollandaise. Une lettre de la main royale, retrouvée aux archives du ministère de la Guerre, fait allusion, à mots couverts, aux pourparlers dès ce moment en train, et témoigne du savoir-faire que le puissant souverain montrait à l'occasion, pour chatouiller l'orgueil des gens qu'il prétendait gagner à sa cause : « Mon cousin, — écrit, le 10 novembre 1666, Louis XIV à l'évêque de Munster (1), — envoyant le sieur Millet, maréchal de mes camps, dans le duché de Bremen pour le sujet que je l'ai chargé de vous dire, je me sers de ce prétexte public pour vous pouvoir faire parler plus secrètement d'une autre affaire qui ne vous est pas inconnue. Vous pouvez donc donner la même foi et créance audit Millet que vous donneriez à moi-même en tout ce qu'il vous dira, tant sur la même affaire que sur les bons sentimens que j'ai pour tout ce qui vous regarde, étant certain qu'il ne se peut rien ajouter à la parfaite bienveillance que j'ai pour vous et à la singulière estime que je fais de votre personne, pour les grandes qualités que je sais que vous possédez, et dont vous avez déjà donné des preuves si éclatantes, qu'elles m'inspirent une très-forte passion de vous donner lieu d'augmenter de plus en plus votre gloire. Me remettant au surplus, etc., etc. »

Dès l'année suivante en effet, en mai 1667, un premier traité se conclut. L'évêque renouvelle pour trois ans son adhésion à la ligue du Rhin, s'engage, en cas de guerre, à fermer ses États au passage des troupes de l'Empire ainsi qu'à leurs alliés (2); en échange de quoi, il reçoit d'importans subsides de la France. La paix rapide d'Aix-la-Chapelle (3) rend inutile un concours plus actif; mais la partie n'est que remise; Galen, secrètement stimulé, emploie cette période de répit à compléter ses forces militaires. Jamais il n'a fait preuve d'une plus furieuse activité. Jour et nuit ses agens sillonnent les routes d'Allemagne et parcourent les États voisins, embauchant des soldats, achetant des chevaux et des armes, engageant à prix d'or les officiers dont l'épée est à vendre. Munster, en peu de temps, devient le rendez-vous des coureurs d'aventures et des porte-rapières, de tous ceux qui cherchent fortune dans les hasards des champs de bataille. En cette cour ecclésiastique, « on tient conseil plus souvent que

(1) Arch. de la Guerre, t. 635.
(2) Mss. de l'Arsenal, 4893.
(3) 2 Mai 1668.

chapitre; » on y trouve toujours table ouverte aux frais de l'évêché; et c'est « entre deux vins » que, la plupart du temps, s'élaborent les plans de campagne (1). Malgré les taxes, les impôts, les contributions incessantes arrachées par la violence aux États de la province, les revenus épiscopaux seraient loin de suffire à cette dépense énorme; mais, par bonheur, la France est là, dont l'argent, comme un flot pressé, coule sans relâche à travers les caisses toujours vides; et tout le pays de Munster, dit un contemporain, « hume l'odeur des trésors du Roi (2). »

Galen, en ce labeur guerrier, s'est réservé une part spéciale et personnelle : tout ce qui touche à l'artillerie est de son domaine exclusif. Sa compétence en cette matière est universellement admise; ses connaissances pyrotechniques éblouissent les gens de son temps; et dans « l'art de lancer des fusées et des bombes » il ne connaît point de rival. Non content d'appliquer, il perfectionne, invente, porte « à son dernier point, » dit-on, la science de détruire ses semblables et de « réduire les villes en cendres (3). » C'est de lui, déclare le marquis de Pomponne, qu'est venue l'invention des *carcasses* (4) qui se sont rendues depuis si célèbres... « Il est vrai de dire que, bien que les bombes fussent connues dès longtemps, le nom que les Espagnols leur avaient donné de *spaventa vellacos*, épouvantail des méchans, faisait voir qu'elles étaient de peu d'effet. Mais, au point que cet évêque les a portées, soit pour l'adresse à les jeter et à les faire tomber précisément où l'on veut, soit pour les nouvelles sortes de compositions qu'il a inventées, elles sont devenues le plus infaillible moyen de réduire les places. On oppose des bastions au canon; mais l'on n'a pas trouvé de remède jusqu'à cette heure contre ce qui tombe du ciel! » Aussi le plus clair de son temps se passait-il en expériences de ces procédés terrifians. Les champs, les terrains vagues qui bordent les murs de Munster retentissent sans cesse d'explosions, de détonations effroyables. Dans « l'ouragan de feu » déchaîné par ses mains, impassible au milieu du vacarme et de la fumée, Galen respire à l'aise, et se sent, comme il dit, « dans son véritable élément. » Et les populations trem-

(1) C. Rousset, *Histoire de Louvois*.
(2) *Annales des Provinces-Unies*. — *La Vie et les Faits mémorables*, etc.
(3) *Mémoires* du marquis de Pomponne.
(4) On désignait de ce nom des projectiles incendiaires qu'on lançait avec un mortier.

blantes, contemplant de loin leur évêque, croient voir en lui le dieu terrible de la guerre, l'ange cruel de la destruction !

La crainte et l'inquiétude engendrant la superstition, dans tout phénomène naturel, dans chaque accident imprévu, les sujets de Galen découvrent à présent un funeste présage et l'annonce d'une calamité. Un orage ayant éclaté, brusquement et sans avant-coureurs, dans la splendeur sereine d'une belle journée d'été, on crut entendre dans les airs un fracas de bataille, « les coups de canon et de mousquet, le cliquetis des armes, les fanfares des trompettes, le son des tambours, le gémissement des blessés. » Nombre de « personnes respectables » de Munster et des villes voisines affirmèrent avoir ouï ce prodige effrayant (1). La foudre, un peu plus tard, tomba sur le clocher d'un monastère, « sans que le tonnerre se fût fait entendre, » et fut la cause d'un incendie qui détruisit un quartier de la ville; le peuple en conclut aussitôt qu'une guerre prochaine et désastreuse amènerait la ruine de Munster; tandis que les gens plus lettrés, invoquant des souvenirs classiques, murmuraient tout bas que l'évêque « ressemblait à Néron, » qui incendia sa capitale, et qu'il « ferait comme lui périr sa propre mère, c'est-à-dire l'Église de Rome. » Bref on vivait dans l'épouvante et dans l'attente des catastrophes.

La frayeur n'était guère moins vive hors des frontières de l'évêché. Les armemens et les levées du turbulent prélat étaient dans toute la Germanie un sujet continuel de trouble et de malaise; chacun se demandait sur qui fondrait l'orage. Les marches militaires qu'il dirigeait lui-même pour exercer ses troupes étaient, chez les plus proches voisins, la cause d'alertes incessantes. Tantôt le bruit courait qu'il avait envahi la Gueldre, « où tout succombait à sa rage, » tantôt qu'il était sur l'Yssel avec ses régimens de pillards et de maraudeurs. « On le voyait partout, sauf à Munster, où il était encore. » Sur une fausse nouvelle de ce genre, les habitans d'Arnheim s'enfuirent un jour jusqu'à Doesburg; il ne fut pas facile de les ramener dans leurs foyers. Les États mêmes moins limitrophes n'étaient pas exempts d'anxiété. « L'évêque de Munster fait une furieuse armée, — mande avec alarme à son frère, le palatin du Rhin, la duchesse Sophie de Hanovre (2). — Il devient fort comme un démon ! » Et des légendes

(1) *La Vie et les Faits*, etc.
(2) *Correspondance avec le palatin du Rhin.*

circulent sur cette armée épiscopale : « On dit, écrit la même correspondante, qu'il a un régiment de prêtres bien montés et bien armés, qui ne font rien que d'attendre, lorsque l'ennemi est battu, l'occasion de piller et de prendre tout ce qu'ils peuvent attraper. »

Malgré leur flegme proverbial, ceux contre qui, dans la réalité, s'effectuaient ces préparatifs, les États de Hollande, ne purent faire autrement que de s'émouvoir à leur tour. Une première fois, en avril 1671, ils députèrent dans la ville de Munster un de leurs meilleurs diplomates, le sieur d'Amerong, chargé de s'enquérir des desseins de l'évêque et de le gagner au besoin par quelques concessions. Si pénétrant qu'il fût, l'envoyé des États eut affaire à plus fin que lui : Galen le « couvrit d'honnêtetés, » lui démontra clairement que, s'il levait des troupes, c'était pour faire comme ses voisins et se garer de leurs attaques, protestant au surplus qu'il n'avait nulle idée d'épouser la cause du roi de France; qu'il avait « le cœur trop allemand » pour suivre un autre but que l'intérêt de la patrie commune; et qu'il était prêt à conclure un traité d'alliance défensive avec les États Généraux. Enfin il s'y prit de telle sorte que le sieur d'Amerong, « ébloui » par ces assurances, fit tenir aux États « un rapport très avantageux, » où il se portait fort des bonnes intentions de l'évêque, qu'il dépeignait d'ailleurs comme « un homme de beaucoup d'esprit, affable, et dont la personne imposait dès la première conversation (1). » Trois mois à peine après cette entrevue, le souverain de Munster signait avec la France un second traité clandestin (2), promettant sa neutralité dans la guerre que le Roi méditait contre la Hollande, moyennant un subside de « dix mille écus par mois. » Nous le verrons pourtant encore, pendant une année presque entière, donner le change à ses voisins candides sur ses résolutions réelles, entretenir habilement jusqu'à la dernière heure des illusions que devait suivre un désagréable réveil.

C'est vers la fin de l'an 1671 que Louis XIV, ses apprêts terminés, jugea l'instant venu d'arrêter un plan de campagne et de préciser les services qu'il attendait de ses futurs alliés. Louvois, dans les derniers jours de décembre, prit en secret la route de

(1) Lettres de M. d'Amerong des 7 et 14 avril 1671. — *Annales des Provinces-Unies*. — *La Vie et les Faits*, etc.

(2) Juillet 1671. — Mss. de l'Arsenal, 4893.

l'électorat de Cologne, où il assignait rendez-vous aux deux principaux auxiliaires sur lesquels il comptait pour seconder l'action militaire de la France. L'un était l'évêque de Munster; l'autre l'archevêque de Cologne, qu'assistait l'évêque de Strasbourg : ces deux derniers personnages sont, pendant la période qui suit, si étroitement unis à la fortune de Galen, que je ne puis me dispenser de les présenter au lecteur.

Maximilien-Henry de Bavière, archevêque-électeur de Cologne depuis bientôt vingt ans, était un prince faible, indolent, d'intelligence médiocre. « Il ne s'occupait que de chimie, » écrit le marquis de Pomponne, et se croyait un grand savant. Enfermé tout le jour avec ses cornues et ses drogues, il négligeait la politique, et se reposait de ce soin sur l'évêque de Strasbourg, Égon de Fürstenberg, son ministre et son suffragant, qui « le dominait entièrement » et gouvernait l'électorat. Assez piètre figure encore que celle de ce prélat, au témoignage de ceux qui l'ont approché de plus près. « Tout ce que vous pouvez imaginer de plus ignorant, confie Louvois à Le Tellier (1), ne l'est pas tant que M. de Strasbourg. Si vous ajoutez à cela une irrésolution continuelle et une avarice sordide, je suis assuré que vous plaindrez ceux qui ont à traiter avec lui (2)! » Même note, un mois plus tard, dans les lettres de Luxembourg : « A chaque dépense nouvelle, écrit-il de sa plume caustique (3), M. de Strasbourg fait des prières pour la paix, aussi bien qu'après avoir bu, des vœux pour la guerre. » De longue date acquis à la France et subventionné par le roi, Égon de Furstenberg avait, ces derniers temps, entraîné l'électeur dans la coalition nouée contre les Provinces-Unies (4). Tel était le trio de prélats que Louvois mandait à Cologne, et qu'il s'agissait d'engager dans une action commune avec les armes du Grand Roi.

Le terrain étant, comme on sait, soigneusement déblayé d'avance, Louvois, en homme expéditif, espérait terminer cette affaire en deux jours. Mais il fallut compter avec la lenteur ger-

(1) Lettre du 4 janvier 1672. — Arch. de la Guerre.

(2) « M. de Strasbourg, écrit un peu plus tard le duc de Duras à Louvois, m'écrit tous les jours des choses fort inutiles; je ne puis lui refuser des réponses pleines de galimatias... » (Lettre du 29 septembre 1672. — Arch. de la Guerre.)

(3) Lettre de Luxembourg à Louvois, du 31 janvier 1672. — Arch. de la Guerre.

(4) Il y faut ajouter l'influence du frère de l'évêque de Strasbourg, le prince Guillaume de Fürstenberg, d'esprit plus ouvert et de caractère plus estimable, très français de cœur et de goûts.

manique, les irrésolutions de l'évêque de Strasbourg, et la méfiance cauteleuse de l'évêque de Munster : ce fut la première déception d'une alliance qui, du reste, en réservait bien d'autres. Les pourparlers eurent lieu à Bruhl, petite ville située à trois lieues de Cologne. En débarquant, le 31 décembre, le premier que Louvois y vit fut M. de Strasbourg. Il eut, le matin même, un entretien de trois heures avec lui, sans en tirer une parole un peu claire, excepté « qu'il ne savait pas où il prendrait le premier homme » des huit mille qu'il devait fournir, « ni le premier sol » des dépenses nécessaires pour faire cette levée. L'après-dînée, c'est au tour de Galen; le succès n'est pas plus brillant : « Je fus quatre heures avec lui, écrit Louvois au Roi (1), sans pouvoir réussir à autre chose qu'à le faire convenir que nous parlerions affaires aujourd'hui. » Un point toutefois paraît acquis : c'est que M. de Munster, tout en se disant prêt à contracter une alliance offensive, « persiste à ne vouloir rien signer, et à exiger que l'on se contente de sa parole, » alléguant pour raison le serment solennel qu'il a fait devant son chapitre de ne conclure aucun traité avec un souverain étranger.

Le lendemain, seconde conférence : « M. de Munster, écrit Louvois, est arrivé sur le midi; après un dîner fort sobre et fort court pour le pays où nous sommes, je l'ai enfermé dans ma chambre,... et, pendant une conférence de cinq heures, nous avons mis par écrit tous les articles du traité offensif. Nous sommes convenus que demain soir, ou après-demain au plus tard, l'on signerait tout de part et d'autre. » Mais, au jour dit, nouvelle mésaventure; impossible, au dernier moment, de « parachever l'affaire. » Les trois prélats, pour célébrer l'alliance, ont résolu de « faire la débauche; » c'est une journée entière de liesse et de festin, de « santés, » de larges rasades, au sortir de quoi les convives se sentent « hors d'état de rien faire. » M. de Cologne, cependant, « n'a guère accoutumé de boire; » mais « M. de Strasbourg s'en acquitte pour deux (2), » et M. de Munster ne lui cède en rien sur ce point. Enfin, quarante-huit heures plus tard, dans la petite ville d'Ottendorft, Louvois obtient les signatures et s'en va, son traité en poche. Mais un seul nom, celui de l'électeur, figure au bas du document. Galen s'est seulement obligé « à signer, à la fin du mois, le même

(1) Lettre du 1er janvier 1672. — Arch. de la Guerre.
(2) Lettres de Pellisson.

traité qu'a fait l'électeur de Cologne (1). » C'est le biais ingénieux qu'il a trouvé pour « s'engager avec Sa Majesté, » tout en pouvant, de retour à Munster, « jurer à son chapitre qu'il n'a rien signé avec Elle. »

Ce *traité de ligue offensive*, — comme s'intitule l'acte officiel, — a pour but essentiel « d'abattre l'orgueil et la conduite insupportables que les États des Provinces-Unies tiennent envers tous les potentats et princes de la chrétienté, et surtout envers leurs voisins (2). » Les deux princes-évêques sont tenus de fournir pour cette guerre un corps de 18 000 hommes, ainsi que certaines quantités de vivres et de munitions. Louis XIV, en retour, doit joindre à l'armée des prélats 2 000 hommes à cheval et 4 000 hommes d'infanterie, qui feront campagne avec eux. Il leur promet de plus d'importans subsides en argent, sans compter, selon l'occurrence, « certains agrandissemens de territoire aux dépens de la Hollande (3). » La lettre où Louvois analyse les conventions ainsi réglées se termine par cette phrase : « Il est absolument nécessaire que le général que Votre Majesté aura choisi se rende immédiatement près d'eux pour réveiller leur lenteur et éclaircir leur ignorance. » L'homme de confiance désigné par le Roi pour cette besogne délicate fut le duc de Luxembourg (4), récemment rentré au service avec le grade de lieutenant général. Ses lettres, conservées aux Archives de la Guerre, nous font connaître, avec une verve humoristique, tous les détails de sa mission.

VI

Luxembourg arrive à Cologne dans les derniers jours de janvier. Il paraît, comme Louvois, s'être fait illusion d'avance sur la

(1) Louvois au Roi, 10 janvier 1672. — Arch. de la Guerre.

(2) Arch. de la Guerre. — Le traité, bien que signé le 4, porte la date du 2 janvier 1672.

(3) *Histoire de Louvois*, par C. Rousset.

(4) François de Montmorency-Boutteville, duc de Luxembourg, né en 1628, maréchal de France en 1675, mort en 1695. — Une lettre de Chamilly au prince de Condé fournit quelques détails sur cette désignation. Le Roi, dit-il, « donna aux évêques à choisir entre les maréchaux de Créqui et de Bellefonds et les ducs de Duras et de Luxembourg. » Les évêques représentent que la qualité de maréchal des deux premiers et de duc et pair des deux autres « serait embarrassante, parce qu'ils prétendraient commander, et que M. de Munster voulait être présent et com-

facilité de sa tâche : « M. le marquis de Louvois, écrit-il de Bonn à Colbert (1), a fait ici les choses les plus importantes, de sorte que je n'ai à agir que pour celles qui en dépendent... Je partirai aujourd'hui ou demain pour ajuster avec M. de Munster ce qui regarde l'artillerie, et, après, je demeurerai *valet à louer* jusqu'à l'entrée en campagne. » Comme Louvois également, tout le long du chemin il s'entoure de mystère : « J'ai répandu le bruit que j'allais voir ma sœur (2) en Mecklembourg, si je ne recevais de ses nouvelles qui m'apprissent qu'elle revenait en France, auquel cas je n'irais qu'au-devant d'elle, — ce que j'ai insinué pour avoir un prétexte d'aller et de venir sans en devoir dire une raison nouvelle. Celle-là a paru véritable, et tous ceux que j'ai vus en ont tâté. »

Le premier écueil qu'il rencontre, aussitôt débarqué, est la jalousie réciproque de l'évêque de Munster et de l'électeur de Cologne, chacun d'eux voulant être seul à jouir de la faveur du Roi et regardant comme une injure toute avance faite à son rival. Le hasard veut que Luxembourg voie d'abord l'évêque de Munster; aussi l'électeur, le lendemain, lui fait « une mine très froide, » et s'informe avec amertume si « ses instructions lui prescrivent d'avoir un attachement plus fort pour M. de Munster que pour lui (3). » Il faut, « pour l'adoucir, » que Luxembourg, avec un heureux à-propos, en remettant à ce prince susceptible une lettre de la main du Roi, lui en fasse voir une toute semblable destinée à l'évêque de Munster, et l'assure en termes exprès « qu'il ne l'avait point donnée, parce que sa première obligation était de lui remettre la sienne avant que de faire aucune démarche. — A quelque chose malheur est bon, ajoute ironiquement le négociateur; car vous savez, Monsieur, que je ne donnai point cette lettre, parce que mes valets, qui avaient la cassette où je l'avais mise, ne me purent joindre; et cela fit des merveilles auprès de M. de Cologne! » Ce dernier, en effet, se montra si flatté de cette marque de déférence, « qu'il ne savait plus

mander à tout ce qui se ferait, » et ils réclament le comte de Chamilly. » « Que diable avez-vous fait à ces évêques pour vous aimer tant? » demande Louvois à Chamilly, et, nonobstant toutes les instances, il propose au roi Luxembourg. (Lettre du 12 janvier 1672. — Arch. de Chantilly.)

(1) Lettre de janvier 1672. — Mss. Bibl. nationale, mélanges Colbert.

(2) Isabelle de Montmorency-Boutteville, d'abord duchesse de Châtillon, puis remariée au duc de Mecklembourg-Schwerin.

(3) Luxembourg à Louvois, 31 janvier 1672. — Arch. de la Guerre.

quelle chère me faire, et il poussa la courtoisie jusqu'à venir me reconduire, en passant la porte après moi. »

Au reste, — et sauf les questions d'étiquette, — l'archevêque de Cologne prétend ne se mêler de rien. « Il me remit à M. de Strasbourg pour parler des préparatifs nécessaires pour la guerre. » C'est donc à ce dernier que s'adresse l'envoyé du Roi, et de cet entretien il trace dans sa correspondance une malicieuse esquisse : « Les choses avec lui paraissent d'abord faciles; mais, dès qu'il les a approfondies et qu'il voit ce qu'elles coûtent, on est bien loin de compte, et il en faut essuyer une quantité d'inutiles, avant que de venir à celles qu'il faut résoudre; car il n'y en a point qui ne lui plaise, dès qu'on lui en parle, et qui ne lui fasse de la peine, quand il en considère la dépense. Enfin, quand on l'a laissé parler sur d'autres chapitres, il en revient au fait, et il arrête ce que l'on veut, sans savoir ce qu'il signe. » De fait, avec sa finesse ordinaire, Luxembourg a vite reconnu que, dans la pièce en jeu, l'archevêque de Cologne et l'évêque de Strasbourg ne sont au fond que des comparses. Les talens militaires attribués à Galen font que ses deux confrères, malgré leur jalousie, se déchargent sur lui de tout ce qui touche à la guerre. Aussi bien n'admettrait-il pas qu'il en fût autrement. C'est donc avec cet allié mal commode qu'il faut discuter et s'entendre, et la patience du général français est soumise à une rude épreuve.

Non qu'il s'agît, — comme le croyait Louvois, — de réveiller cette fois « la lenteur » germanique : c'est « le diable » au contraire, affirme Luxembourg, de contenir l'ardeur de l'évêque, de refréner sa fougue irréfléchie. L'armée du Roi n'étant pas prête à entrer sur l'heure en campagne, il prétend à toute force, en attendant la grande partie, réaliser lui seul « quelque entreprise particulière, » c'est-à-dire piller pour son compte la frontière des pays voisins. Prières, objurgations, menaces, il faut tout employer pour le retenir dans cette voie, qui deviendrait vite hasardeuse, « les Hollandais faisant état d'avoir 40 000 hommes en campagne, qui pourraient bien être assez hardis pour vouloir donner une bataille contre les 18 000 de M. de Munster! » C'est Louvois qui s'exprime ainsi et qui, mis au courant, fait chorus avec Luxembourg. « Quand on fait, ajoute-t-il sèchement, une armée aux dépens du Roi, il est juste de s'entendre avec Sa Majesté, sans s'imaginer que l'on est plus fin

qu'Elle. » Le Roi, d'ailleurs, « souhaite de bonne foi que mon dit Sieur de Munster fasse des miracles avec son armée et celle de M. de Cologne, mais il ne lui enverra pas les 2000 chevaux ni les 4000 hommes de pied, pour les exposer à être sûrement battus! » Que le prélat patiente jusqu'à la mi-juillet : « Quand une fois les armées du Roi seront sur les bords de l'Yssel, il pourra entreprendre tout impunément; et la terreur aura tellement troublé l'esprit des gens auxquels il aura affaire, » qu'il aura loisir, sans nul risque, « de s'en aller en maraude et de se donner tout entier à tirer de l'argent (1). »

Ces bonnes paroles, ces brillantes perspectives, produisent quelque effet sur Galen. Il est, dit-il, résigné à attendre. L'électeur de Cologne et l'évêque de Strasbourg sont d'accord avec lui. Tous trois maintenant prodiguent à Luxembourg leur confiance et leur sympathie, l'honorent même « du doux nom de frère, » et lui confèrent, avec la permission du Roi, le titre de feld-maréchal, le commandement en chef de toute l'armée alliée (2). Le 2 avril, l'esprit désormais plus tranquille, Luxembourg se rend à Dorsten auprès de l'évêque de Munster, pour régler avec lui certains points de détail. Quelles ne sont pas sa surprise et sa désillusion de voir que tout est à refaire, et qu'il n'a rien gagné sur l'obstiné prélat! « J'en reviens cette fois si rebuté, s'écrie-t-il, que j'aimerais mieux être aide de camp du plus nouvel officier général de France que d'essuyer tout ce qu'il faut que j'essuie!... L'évêque, continue-t-il, s'est mis en tête de fortifier un village qu'il a dans le pays de Brunswick, soutenant que cela fera une diversion. Il a parlé là-dessus une journée entière sans vouloir écouter personne. Enfin, malgré qu'il en eût, je lui ai soutenu que cela nous attirerait toute l'Allemagne sur les bras; et, après une autre demi-journée à ne parler que là-dessus, il s'est désisté de son opinion. » Le lendemain, fantaisie nouvelle : « Ce n'est que de prendre Amsterdam; et il traite cela comme une chose si faisable, qu'il m'a juré qu'il ne dirait pas, pour cent mille écus, à M. de Louvois, le moyen qu'il en a. Il a mille desseins de cette sorte (3)! »

Ces folles divagations ne font que redoubler dans les semaines

(1) Lettres des 7 et 17 mars 1672. — Arch. de la Guerre.

(2) *Histoire de la maison de Montmorency*, par Désormeaux. — Lettre de Louvois du 21 mars 1872. — Arch. de la Guerre.

(3) Luxembourg à Louvois, 3 avril 1672. — Arch. de la Guerre.

suivantes. La contradiction qu'il rencontre fait perdre l'esprit au despote, le jette en des rages effroyables, auxquelles succèdent un abattement, des lamentations ridicules. « Il m'a paru dans des agitations si violentes qu'elles visaient à l'égarement... Il m'a dit qu'au dedans et au dehors il souffrait mille persécutions fâcheuses, que la plupart des princes étrangers ne lui parlent que de la ruine de son pays, que son chapitre fait le diable contre lui, que tout est révolté, jusqu'à ses propres frères (1). » Et ce sont de plus belle des projets chimériques, d'extravagantes propositions, dont Luxembourg, blasé sur ces sottises, prend le parti de faire des gorges chaudes : « Il me dit qu'il avait avis que les ennemis nous défendraient le passage de l'Yssel avec 200000 hommes, et si je ne voulais pas les aller attaquer? Sur quoi, lui ayant dit qu'il ne devait pas douter de mon envie pour les battre, il me prit au mot en s'écriant : « Eh bien! Allons tout droit rompre l'ennemi, et le poussons, où qu'il soit, où qu'il aille! » Ce sont ses propres termes. » A cette invite inattendue, Luxembourg se contente froidement d'opposer « deux difficultés » : « La première, avec combien de troupes il pensait que nous puissions forcer un passage sur l'Yssel, gardé par 200 000 hommes? Il me répondit : « Avec 300000! » Sur quoi, je tombai d'accord que, les ayant, je ne ferais point de difficulté de l'entreprendre, et cela fondé sur ce que, avec 300 000 hommes, on peut faire beaucoup de choses (2). » Quant à la seconde objection : « Comment il s'y prendra pour nourrir tout ce monde? » l'évêque prie instamment « que l'on ne s'en mette point en peine; » ses troupes seront toujours contentes, pourvu qu'elles aient assez de *pompernickel*, » dont il se charge « de ne les point laisser manquer. » — « Je lui laissai faire son petit projet, conclut le duc avec philosophie, sans m'y opposer, pour ne le point aigrir, et parce que je jugeai bien que cela n'arriverait que trop tôt. Et nous vînmes à un lieu où nous devions faire l'expérience de ses boulets creux, de ses bombes et de ses grosses grenades, ce qui est pour lui une occupation si agréable, qu'il ne songea plus à autre chose. »

(1) Luxembourg à Louvois, 12 avril 1672. — Arch. de la Guerre.

(2) « Voici le diable sur les 300000 hommes, raille encore Luxembourg, car, en lui demandant d'où nous les aurions, voici le calcul qu'il me fit : 7000 hommes de pied qu'il doit fournir, avec 3000 chevaux et 400 dragons de l'électeur; 2000 chevaux du Roi et 4000 fantassins; ajoutant que, pour le surplus, il fournirait ce qui

Luxembourg, pourtant, le lendemain, profitant d'un instant de calme, « coule doucement » à l'évêque que le Roi interdit de façon absolue toute attaque et toute entreprise, jusqu'au jour où l'armée française sera « à portée de le soutenir. » Rien n'égale, à ces mots, le « chagrin » de Galen. Il est prêt, s'exclame-t-il, à quitter la partie, à se retirer dans sa ville « pour y dire son bréviaire, » plutôt que « se voir exposé, en ne faisant rien, à perdre la réputation qu'il s'est acquise! » Le tout, dit Luxembourg, « accompagné de larmes, et d'un air qui me toucha de compassion pour lui. » Ce grand désespoir, il est vrai, aboutit un moment après à d'instantes demandes de subsides, mais la scène est si bien conduite que Luxembourg, — d'ordinaire peu sensible, — se laisse prendre à cette comédie et paraît tout apitoyé. Aussi conseille-t-il à Louvois de « faire quelque petite chose pour le soulagement de ce pauvre homme, qui a mis tout ce qu'il avait d'argent à faire des levées, en sorte qu'il lui en reste peu... Croyez-moi, conclut-il, faisons-le entrer en campagne sans lui donner de chagrin, et, quand on sera une fois en besogne, les choses iront le mieux du monde. Mais il ne faut pas le rebuter, pour les bien enfourner. »

Louvois, au reçu de ces lettres, prit les incartades du « pauvre homme » moins doucement que son mandataire. « L'extravagance de M. de Munster, réplique-t-il d'un ton irrité, met le Roi hors de toute mesure. » Il faut « prendre un parti » et déclarer net à Galen qu'il n'aura ni troupes ni argent, qu'il n'ait exécuté les termes du contrat et ne se soit soumis aux ordres de Sa Majesté. « Vous savez bien, ajoute Louvois, vous qui étiez présent à Ottendorff, que M. de Munster n'y a pas été surpris, et que les choses y ont été assez débattues pour que sa *bonne foi allemande* ne lui ait rien fait faire dont il n'ait eu bonne connaissance (1). » Au reste, et pour plus de sûreté, le ministre, à quelques jours de là, se résout à faire en personne un nouveau tour vers la frontière du Rhin. « Sa Majesté, dit-il, me commande de me rendre à Nuits le 19 ou 20 de mai prochain... Si M. de Munster pouvait s'y trouver, ce serait une grande affaire. » Un rendez-vous est pris avec Galen dans la ville de Kaiserswerth : « J'espère, dit Luxembourg, que, quand vous le verrez, vous en

était destiné pour garder son pays, soit 10000 chevaux et 2000 fantassins », c'est-à-dire un total de 28400 hommes.

(1) Lettres à Luxembourg, des 22 et 26 avril 1672. — Arch. de la Guerre.

viendrez à bout... Je vous dirai mon sentiment, par l'expérience que j'ai de ses humeurs, sur la manière dont il le faudra prendre. » La conférence eut lieu le jour fixé; elle amena l'effet attendu; les efforts combinés du ministre et du général déterminèrent enfin, avec leurs tristes auxiliaires, l'adoption d'un plan de campagne en commun. Il était temps : depuis huit jours déjà, l'armée française était sur les rives de la Meuse, et ses corps avancés passaient victorieusement la frontière des Provinces-Unies.

Alors seulement, — si surprenant que cela semble, — les États de Hollande perdirent sur le compte de Galen leurs illusions dernières. Les armemens et les levées, les allées et venues et les conciliabules, tous ces préparatifs n'étaient soi-disant destinés qu'à soutenir l'archevêque de Cologne dans un différend qu'il avait avec sa capitale. Le prétexte était transparent; vaille que vaille, il suffit pourtant à endormir des mois entiers ces confians adversaires. Enfin, aux premiers jours de mai, les bruits qui couraient en Allemagne, les avertissemens répétés du grand pensionnaire, Jean de Witt, secouèrent la torpeur des États. Ils députèrent à Munster un des leurs, le sieur de Houvelar, « noble de l'Yssel, » pour « sonder » à nouveau les desseins de l'évêque. Comme son prédécesseur, l'envoyé fut reçu de façon « fort honnête, » engagé à souper, comblé de politesses; mais il s'aperçut vite que cet accueil flatteur célait une étroite surveillance, que ses « gardes d'honneur » ne le perdaient jamais de vue, « fût-ce dans sa propre chambre (1). » Les rapports s'aigrirent rapidement à la suite de cette découverte, et l'évêque de Munster jugea l'instant venu de parler franc et de jeter le masque. Le messager des « Hautes-Puissances » reçut, le 18 mai, une lettre violente. Les États de Hollande y étaient accusés des plus méchans desseins, des forfaits les plus noirs à l'encontre de leur voisin. Embauchage de ses troupes, corruption de ses fonctionnaires, tentatives d'incendies dans les villes du diocèse, complot contre l'État, et envoi d'assassins chargés d'attenter à sa vie: tels étaient les griefs qui obligeaient Galen de demander réparation aux États Généraux et de « défendre à ses sujets, sous peine de la prison, de la confiscation et au besoin même de la vie, d'avoir aucun commerce avec ceux des Provinces-Unies (2). »

(1) *Annales des Provinces-Unies.*
(2) *La Vie et les Faits mémorables*, etc. — *Annales*, etc.

Sur cette déclaration, — exempte pour une fois d'équivoque, — le sieur de Houvelar abasourdi repartit pour la Haye. Il y était à peine rendu que l'évêque, suivant sa coutume, sans se soucier d'attendre la réplique, mettait ses troupes en marche et se ruait sur son adversaire.

VII

« Je partirai demain, écrit le 29 mai Luxembourg à Louvois (1), marchant sans bagage, à la réserve d'un petit chariot pour me porter à un petit bateau, de la grandeur de ceux que se servent les sauvages, et dont je me servirai pour aller joindre la flotte anglaise, s'il m'en prend envie... M. de Munster, que je rattrapai en chemin, me demanda fort si vous étiez content de lui, et il se mit sur vos louanges, excepté sur une chose qu'il regarde en vous comme un grand défaut, qui est d'épargner un peu trop l'argent de notre maître. » Ce ton de bonne humeur témoigne que l'entente règne enfin entre les alliés. Louis XIV, fidèle à tenir sa promesse, a permis à l'évêque, dès le premier coup de canon, de se livrer à son penchant pour « la maraude » et le pillage; et les troupes munstériennes, — tandis que l'armée du Grand Roi s'occupe « d'attaquer à la fois quatre places sur le Rhin (2), » — ont envahi l'Over-Yssel, conquis force bourgs et villages, et ramassé force butin. En ce début de campagne, c'est Galen tout seul qui commande. Luxembourg, sans intervenir, le laisse jeter son premier feu et « se divertir » à son aise. Le 4 juin seulement, — le jour même où Condé fait tomber les murs de Wesel, — il prend le commandement de toute l'armée alliée. Avec les 6 000 hommes envoyés par le Roi, cette armée comprend au total 28 000 combattans; Luxembourg y compte sous ses ordres quelques bons généraux français, le marquis de Chamilly, le comte de Choiseul, MM. de la Vallière, de Montal et de Villeroi. Von Galen cependant obtint de garder pour soi seul la direction des 12 000 hommes qui constituaient son contingent, et l'expérience montra bientôt l'inconvénient de ce partage.

Les premiers temps, tout alla bien. Grool, dans l'Over-Yssel, une des meilleures places de Hollande, fut prise presque sans

(1) Arch. de la Guerre.
(2) Lettre de Louis XIV à Colbert, du 31 mai 1672.

coup férir; de même pour Zwolle et Deventer, dont la reddition fut si prompte qu'on soupçonna les « magistrats » d'être de connivence avec les agresseurs : « Je vois décidément que ces traîtres me tiendront parole, » entendit-on dire à Galen. La résistance ne fut guère plus sérieuse sous les murailles de Cœvorden, « clé des provinces de Frise et de Groningue. » L'évêque l'investit brusquement avec 10 000 chevaux et 6 000 fantassins; et, presque sans travaux d'approche, le bombardement commença. « La ville est assez forte et pourrait tenir longtemps, écrit Chamilly à Louvois, mais je crois qu'il la prendra par ses bombes, à cause de la peur (1). » C'est en effet au siège de Cœvorden que se fit, au dire de Pomponne (2), « la première expérience » des engins destructeurs inventés par l'évêque. L'effet moral fut foudroyant et dépassa toute espérance. Lorsqu'ils virent pleuvoir sur leurs têtes cette grêle de projectiles, éclatant dans les airs avec un fracas déchirant, les officiers municipaux implorèrent une trêve de trois jours. « Pas trois heures ! » leur répond Galen; et, pour la nuit suivante, il annonce un « déluge de feu » plus effrayant, plus mystérieux encore, suivi d'un assaut général où rien ne serait épargné, « pas même les enfans au berceau (3). » Le cœur, à cette menace, faillit aux assiégés. Malgré le gouverneur, la place ouvrit ses portes et se rendit à discrétion, ce qui n'empêcha pas qu'elle fût pillée dans les règles.

Jamais d'ailleurs plus qu'en cette guerre n'éclata la férocité des bandes recrutées par Galen. « Ils n'épargnaient sexe ni âge, » dit un contemporain; le viol et l'assassinat étaient le salaire assuré de toute tentative de défense. Sur le bruit de ces barbaries, les populations des villages fuyaient à leur approche, se réfugiaient dans les grandes villes, jetant par d'horribles récits « l'effroi et la consternation. » Ce sont, s'écrie, en les voyant à l'œuvre, le comte de Chamilly, « les plus grands misérables qui aient jamais été ! » Galen lui-même, d'ailleurs, en ses heures de gaieté, comparait ses soldats à une troupe de démons, « chargés d'avancer le supplice des huguenots damnés de Hollande. »

On ne peut se défendre de quelque indignation à voir cet « Attila germain » faire trêve à sa sanglante besogne pour aller

(1) Lettre du 10 juillet. Arch. de la Guerre.
(2) *Mémoires.*
(3) *Annales des Provinces-Unies.*

parader à la cour du Roi Très Chrétien, et recevoir de Louis XIV un accueil chaleureux. Il y fait son entrée dans le plus galant appareil : « Il marche en un équipage fort militaire, écrit l'historiographe officiel du Grand Roi (1), et a une garde d'Heiduques fort beaux à voir, tous vêtus couleur de musc, avec de grands boutons d'argent massif, des sabres courts et larges, et des écharpes rouges. » Festin somptueux, *Te Deum* solennel, rien n'est épargné par le Roi pour faire honneur à son allié. Toutefois ces pompes et ces délices ne sauraient retenir longtemps un si bouillant guerrier : « Il s'en est retourné le même jour à son armée, disant qu'il ne pouvait être davantage absent, à cause qu'il fait lui seul le détail de toutes choses (2). »

Cet édifiant accord ne saurait être qu'éphémère. Ceux qui voient de plus près les exploits de Galen sont vite écœurés du spectacle; le duc de Luxembourg, dès les premières semaines, se dégoûte de servir avec un pareil auxiliaire, et se plaint vivement à Louvois. « Je ne suis point surpris de ce que vous me dites de M. de Munster, ayant vu par ma propre expérience quel homme c'est! lui répond le ministre d'un ton dépourvu d'illusion. — Si vous continuez, poursuit-il, à être aussi doux que vous l'avez été jusqu'à présent, vous en essuierez bien d'autres, ce qui fait que je vous conseille de ne plus lui en laisser passer aucune (3). » Le comte de Chamilly dénonce, de son côté, les exactions éhontées de l'évêque, le pillage auquel il se livre. La ville de Zwolle, dit-il, est « épuisée, ruinée de fond en comble, » ainsi que les régions voisines; les habitans « font des vœux continuels pour tomber entre les mains de Sa Majesté, et se voir délivrés des Munstériens (4). » Et la « méchante humeur de M. de Munster » prend bientôt de telles proportions, que Louvois mande à Luxembourg qu'il l'autorise, si les choses continuent, à s'en aller avec le contingent français, et à « laisser l'évêque tout seul exécuter les visions dont il a la tête remplie. » Le général du Roi ne se le fit pas dire deux fois. Dès le premier prétexte, — un désaccord au sujet de l'attaque de Zutphen, — il demande son rappel (5), prend congé de l'évêque, et rejoint les armées fran-

(1) *Lettres* de Pellisson.
(2) *Ibid.*
(3) Lettres des 18 et 20 juin 1672. Arch. de la Guerre.
(4) 10 Juillet. Arch. de la Guerre.
(5) *Mémoires* de Saint-Germain, cités par Désormeaux. *Loc. cit.*

çaises. Galen, libre de toute entrave, va pouvoir enfin sans contrainte donner l'essor à son génie.

Rendons-lui la justice qu'il ne perd pas son temps en hésitations superflues. De longue date une idée le hante et le travaille : mettre la main sur le ville de Groningue (1), un des grands centres commerçans dont la Hollande tire sa richesse. Comme son avidité, son orgueil y trouvera son compte. Ce sera la « grande entreprise » qu'il rêve depuis le début de son règne, celle qui doit du même coup éterniser son nom et faire couler le Pactole dans ses coffres. Dès le 19 juillet, il mande à Cœvorden l'électeur de Cologne et l'évêque de Strasbourg; un grand conseil de guerre se tient entre les trois prélats. Le projet de Galen y soulève de graves objections (2) : les défenses de la ville sont fortes, la garnison fidèle et résolue, la bourgeoisie nombreuse et rompue au métier des armes; le gouverneur, Charles de Rabenhaupt, passe pour un homme déterminé; enfin, l'étendue de la place, coupée par un large canal, rend l'investissement difficile et le bombardement d'une efficacité douteuse. Mais Galen a réponse à tout : les bourgeois, assure-t-il, sont divisés entre eux, les troupes hollandaises « fort méchantes, » les officiers « poltrons, » et l'exemple des autres villes, qui toutes se sont rendues « par peur, » laisse aisément prévoir ce qui se passera pour Groningue. Galen, d'ailleurs, a fait le vœu « d'y célébrer la messe le jour de la Saint-Louis; » son honneur personnel, aussi bien que « la gloire de Dieu, » sont intéressés à ce siège. Comment ne pas se rendre à de tels argumens ? Les évêques, le lendemain, campaient sous les murs de la place, avec leurs armées réunies qui s'élevaient à 22 000 hommes. Le roi de France, pour ménager Galen, adjoignit à ces forces un petit corps de quelques centaines de chevaux, sous la conduite du marquis de Renel (3), qui parut peu flatté du métier qu'on lui imposait : « Je sais bien, écrit-il d'un ton rechigné (4), que, ne m'ayant pas demandé mon avis pour venir ici, je ne dirai pas ce que j'en pense; et je me contenterai de faire, le mieux qu'il me sera possible, ce qu'on m'ordonnera. »

(1) Chef-lieu de la province du même nom, à l'extrémité N.-E. des Pays-Bas.

(2) Note envoyée à Louvois par l'évêque de Strasbourg, juillet 1672. Arch. de la Guerre.

(3) Louis de Clermont d'Amboise, marquis de Renel, lieutenant général, tué au siège de Cambrai le 11 avril 1677.

(4) Août 1672. Arch. de la Guerre.

La méthode de guerre de Galen, — sans parler même du brigandage, — n'est certes pas pour consoler un militaire imbu des bonnes règles de l'art. Sitôt à portée des remparts, et avant d'avoir pris le soin d'investir complètement la ville (1), l'évêque dispose canons et mortiers en batterie; et subitement, avec une rage inouïe, bombes et boulets pleuvent sans relâche sur tous les points qu'ils peuvent atteindre. Le plaisir de la destruction se double d'un grossier calcul. Terroriser les assiégés par un « foudroiement effroyable, » et frapper leurs esprits d'une crainte superstitieuse qui paralyse toute résistance, c'est le moyen qu'il tient pour infaillible, et qui jusqu'alors, à vrai dire, ne lui a que trop réussi. Groningue aura, dans cette pensée, l'honneur de ses plus récentes découvertes. Ses bombes sont telles que, de ce temps, on n'en avait encore point vues. Pesant « plus de 400 livres, » elles ont « quatre doigts d'épaisseur, le reste étant rempli de poix, de soufre, de salpêtre et de poudre à canon. » « Par leur seule pesanteur, dit un contemporain, elles traversaient tous les étages et tombaient dans la cave, où, faisant leur effet, on voyait en moins d'un instant la maison entière renversée (2). » La nuit, il jetait dans la place « certaines machines de fer, remplies d'une matière combustible, qui s'enflammait par des ressorts qui se débandaient dans la chute, et faisait rejaillir quantité de ferrailles qui brisaient tout aux environs. » En trois jours, un quart de la ville fut détruit et « réduit en poudre. »

A la grande surprise de Galen, en dépit de cet « ouragan, » personne dans la population ne songe encore à crier grâce. « Vous ne trouverez point ici des lâches et des poltrons comme à Cœvorden, » lui écrivait, le premier jour du siège, le gouverneur, M. de Rabenhaupt; et cette parole se réalise. Les assiégés, massés de l'autre côté du canal, regardent flamber leurs maisons avec philosophie. Même, le quatrième jour, les bourgeois, par bravade, « font la débauche » sur les remparts, et « se réjouissent jusqu'à la nuit au milieu des fanfares. » Le quartier le plus opulent se trouvant le plus exposé, ses habitans s'entassent dans les demeures « les plus chétives, » où tous, pauvres et riches, nobles

(1) Pomponne, dans ses *Mémoires*, attribue cette étrange tactique à la cupidité de Galen. Il se croyait, dit-il, « si sûr de prendre la place, » qu'il ne voulut jamais permettre aux troupes de M. de Cologne d'occuper la région qui s'étendait de l'autre côté du canal, de peur qu'elles ne la ruinassent, et diminuassent ainsi le butin qu'il comptait récolter. « Cet esprit de ménage lui fit manquer sa conquête. »

(2) *La Vie et les Faits*, etc.

et roturiers, vivent ensemble de la même vie, dans une fraternité joyeuse. « On ne voit plus partout que paix, union et charité (1). » Chacun d'ailleurs s'emploie à la défense : « les femmes aident leurs maris et les enfans leurs pères ; » les ouvriers, les commerçans, prennent le mousquet à côté des soldats. Les *Mennonites* (2) eux-mêmes, — à qui leur croyance interdit l'usage des armes et l'emploi de la force, — trouvent moyen de s'utiliser « sans blesser leur conscience. » Répartis en brigades, mais « sans chefs et sans armes, » ils éteignent les bombes et luttent contre les incendies (3). Après dix jours de canonnade, quand Galen, « ennuyé de ne voir personne sortir afin de traiter avec lui, » envoie sommer la ville par un de ses trompettes, les bourgmestres unanimement lui font porter cette belle réponse : « Très illustre prince et seigneur, pour réplique à la vôtre du 30 juillet de la présente année, contenant une sommation de remettre notre ville entre vos mains, nous vous dirons que, sur la confiance que nous avons en le secours divin, la justice de notre cause et la fidélité de nos alliés, nous avons résolu unanimement avec notre gouverneur de défendre notre ville contre ses ennemis jusqu'à la dernière extrémité, et de n'épargner pour ce sujet ni nos vies ni nos biens, étant, par la grâce de Dieu, abondamment pourvus de toutes les choses nécessaires pour cet effet. De Groningue, ce 1er août 1672 (4). » Cette fermeté simple et tranquille arrache au gouverneur un cri d'admiration : « J'ai assisté à bien des sièges, s'exclame le vieux soldat, mais je n'ai jamais vu une bourgeoisie si patiente et si brave ! »

La vigueur de l'attaque égalait celle de la défense. Galen « était partout, » passant chaque jour plusieurs heures aux tranchées, « donnant lui-même les ordres pour les pousser avec une plus grande diligence. » Il marchait sans escorte, environné seulement de « neuf ou dix personnes portant les mêmes habits que lui, » pour éveiller moins d'attention. C'est dans cet équipage qu'il visitait les postes avancés, et « malheur à l'officier ou au soldat qu'il trouvait en faute, car il ne pardonnait à personne ! » Sa cruauté farouche croissait avec sa déconvenue. Le

(1) *La Vie et les Faits*, etc.

(2) Secte anabaptiste fort nombreuse à Groningue, fondée par Menno Simonis (1496-1561).

(3) *Annales des Provinces-Unies.*

(4) *Ibid.*

vingtième jour du siège, enragé de ne faire aucun progrès sensible, il résolut de jouer sa dernière carte et d'employer les « artifices » qu'il tenait en réserve pour l'occasion suprême. Les moyens naturels s'étant montrés inefficaces, il fit appel aux « puissances infernales » et invoqua la magie à son aide. Le 10 août, les braves gens de Groningue virent avec épouvante tomber du firmament de prodigieuses machines. C'étaient des « pots-à-feu » d'une grosseur gigantesque, qui s'ouvraient en touchant le sol; un « petit canon » en sortait, d'où s'échappaient « des lames de cuivre gravées en caractères gothiques et chargées de figures effrayantes. » Il se répandait en même temps « une matière d'une odeur si puante, que l'air était empoisonné (1). » On conserve le spécimen de certains de ces « talismans; » ils présentent des images grotesquement horribles, autour desquelles s'enroulent, gravées en lettres archaïques, des formules inintelligibles, mélange barbare de latin, d'allemand et de jargon informe, mots tirés des Saintes Écritures joints à d'autres dénués de sens, chiffres cabalistiques, dont l'aspect mystérieux est bien fait pour agir sur la crédulité d'un peuple ignorant et candide.

Peu s'en fallut que ces belles inventions ne fussent couronnées de succès. Les mêmes qui, stoïquement, regardaient sans pâlir les bombes et les boulets ardens perdaient la tête devant ces « diableries. » Quelques-uns affirmaient « qu'ils étaient demeurés perclus pour avoir touché ces figures ; » d'autres « qu'en les lisant, ils se sentaient tentés de rendre la ville à l'évêque. » Tous, au premier moment, traitèrent d'impies, d'athées et de blasphémateurs ceux qui, plus clairvoyans, doutaient de ces effets et contestaient ces assurances. L'un de ces « savans hommes, » pour avoir insisté, se vit un jour presque assommé par la populace en délire. Pour vaincre cette panique, le gouverneur dut expédier des théologiens en renom qui prêchèrent sur les places publiques. Leurs discours éloquens, appuyés sur l'Écriture sainte, — et sans doute aussi la remarque que ces engins, au bout du compte, faisaient « plus de bruit que de mal, » — parvinrent enfin à rassurer la foule, et ramenèrent dans les cœurs la vaillance en déroute.

De ce jour, le découragement se glisse peu à peu dans les

(1) *Annales des Provinces-Unies. — La Vie et les Faits. — Mémoires* de Pomponne, etc.

rangs de l'armée assiégeante. « M. l'évêque de Munster se trouve dans le dernier embarras, mande à Louvois le marquis de Renel (1), et en est réduit à implorer le secours du Roi. » Mais le Roi fait la sourde oreille, et Galen en garde une rancune dont on verra bientôt l'effet. Pour l'instant, il se venge sur ses confrères et ses alliés, l'électeur de Cologne et l'évêque de Strasbourg; c'est à eux qu'il s'en prend de sa mauvaise fortune; ce sont, à chaque conseil, des récriminations et des scènes violentes. « Votre Majesté, — écrit à Louis XIV le prince Guillaume de Fürstenberg, frère de M. de Strasbourg, — ne saurait jamais imaginer quelles peines, mortifications et déplaisirs nous éprouvons tous les jours! »

La maladie et la disette font des ravages affreux parmi les Munstériens; les désertions sont si fréquentes que l'infanterie est réduite des deux tiers (2); trente sentinelles, en une seule nuit, quittent leur poste et passent dans la ville. Les bombes elles-mêmes et les boulets commencent à faire défaut; Galen est contraint, à la fin, de faire tirer avec des pierres, dont certaines « pèsent jusqu'à cent livres. » Dans sa colère de l'échec qu'il prévoit, il invective ses canonniers, prétend leur enseigner lui-même à charger leurs mortiers, qu'il fait bourrer jusqu'à la gueule, « avec double charge de poudre. » Les soldats tremblans obéissent, et les mortiers volent en éclats. Sur quatre-vingts, dit-on, il n'en resta pas cinq intacts.

Dans la nuit du 27 août, la canonnade s'arrêta brusquement. Les assiégés, surpris de ce silence et redoutant une attaque générale, se tinrent prudemment sur leurs gardes. Mais, au matin, « les plus bouillans » s'aventurèrent hors des remparts, et furent émerveillés de trouver les tranchées désertes, le camp abandonné et les Munstériens hors de vue. L'approche des troupes de M. de Brandebourg, passé décidément au parti de l'Empire, fut, dit-on, le motif de cette résolution soudaine. La retraite des prélats eut l'allure d'une déroute. Sur leurs 22 000 hommes, ils en ramenèrent à peine 12 000, dont 2 000 malades ou blessés, le reste démoralisé. « M. de Munster, écrit le marquis de Chamilly (3), ne s'est pas retiré avec 1 800 hommes de pied, quasi toute son infanterie ayant déserté, et celle de M. de Cologne

(1) Lettre du 21 août 1672. Arch. de la Guerre.
(2) *Ibid.*
(3 Lettre à Louvois du 1er septembre 1672. Arch. de la Guerre.

n'est guère en meilleur état. Rien n'est plus pitoyable que tout ce qu'ils ont fait à Groningue ! » La division, suivant l'usage, régnait chez les vaincus, aggravant le désastre. « M. de Munster et M. de Strasbourg se sont séparés fort mal, ajoute le même informateur, M. de Strasbourg lui ayant reproché qu'il avait voulu attaquer Groningue sans raison ni mesure, et l'autre répondant que sans lui il l'aurait pris. » Peu après la levée du siège, la brouille devint presque complète; chacun tira de son côté. Les troupes de M. de Cologne s'établirent en quartiers dans le pays d'Over-Yssel; ramassant les débris des siennes, Galen prit la route de Munster, pour tenter d'y « refaire, » aux dépens de son peuple, ses soldats en guenilles et ses canons en miettes.

VIII

La défaite subie à Groningue marque pour Von Galen le terme des triomphes, le début de la décadence. Son prestige sanglant a sombré; son nom n'éveille plus l'épouvante; les « machines » et les « artifices, » qui si longtemps ont fait trembler les villes, n'excitent plus guère que la risée. On le hait, mais on le méprise. « M. de Munster, dit Chamilly, est haï comme un diable, et ses bombes sont fort décriées. » Pour un homme dont la force est faite de la peur qu'il inspire et de la lâcheté qu'il rencontre, c'est un désastre irrémédiable. Il s'opiniâtre néanmoins et ne renonce pas à la lutte; dès la saison suivante, il reprend la campagne et ravage de plus belle les provinces frontières de Hollande. Mais ses succès sont minces et ses conquêtes médiocres; chaque fois que devant lui se dresse une sérieuse résistance, ses bandes tournent casaque et s'enfuient presque sans combattre. Pour quelques bourgades et « bicoques » qu'il pille et rançonne à merci, il perd en peu de mois les villes précédemment conquises. La faute en est surtout à son imprévoyance : « Les places que garde M. de Munster, mande encore Chamilly (1), ne sont point munies des choses les plus nécessaires, et celles auxquelles il pense le moins pour leur défense sont le pain et la poudre. » C'est ainsi qu'il laisse tour à tour échapper de ses mains Nieuweschaus, Wede, Steenwick, enfin

(1) 1er novembre 1672. Arch. de la Guerre.

la ville de Cœvorden, le plus brillant fleuron de sa couronne. Cinq cents hommes de ses troupes, hâves, affamés, dénués de tout, se rendent sans brûler une amorce à une poignée de Hollandais (1).

De ces échecs, de ces humiliations, il accuse, comme on pense, tout le monde excepté soi-même. Les relations et les correspondances le représentent dès lors comme une sorte de fou furieux, faisant trembler ceux qui l'approchent, jurant et blasphémant sans cesse « à la mode de son pays. » Les voisins qu'il dévaste ne sont point seuls à pâtir de cette rage ; ses sujets à leur tour en reçoivent de dangereux éclats. Il affirme un beau jour avoir découvert dans sa ville « une grande conspiration » contre lui-même et contre son armée. Des notables, des magistrats, même des officiers de haut grade, sont soupçonnés d'y avoir part. « J'ai été informé aujourd'hui par M. de Munster, mande Turenne à Louvois (2), que l'on découvre tous les jours des complices de la conspiration qui se faisait dans Munster, tant entre les bourgeois qu'entre les gens de guerre. » Par ordre de Galen, on arrête en masse et pêle-mêle tous ceux qu'il juge suspects d'opposition ou de froideur. Les prisons de Munster regorgent de victimes ; et, sans instruire l'affaire, sans procédure et sans jugement, l'échafaud est dressé sur la place de la ville. « Le lieutenant-colonel Fidnack, — mande l'évêque à Louvois, par la plume de son secrétaire, — le principal auteur de la conspiration, a été exécuté ce matin... Son Altesse m'a ordonné de vous apprendre que cet exécrable parricide (*sic*) a eu la tête tranchée, le corps coupé en quatre pièces, qui ont été pendues aux quatre portes de la ville de Munster, la tête mise sur une pique et promenée par les rues. Les autres complices le suivront de près (3). » Quant au procès des suppliciés, on le fera « plus tard, » lorsqu'on saura « comment la cour de Vienne a pris cette manière d'exécution (4). » Ces mêmes lettres où le tyran se vante de ces atrocités se terminent par d'humbles suppliques, pour obtenir de Louis XIV, « en témoignage d'estime et d'amitié, » des secours d'argent pour son frère, le baron de Galen, et pour

(1) Correspondance de MM. de Duras, de Chamilly, de Renel, etc. Arch. de la Guerre.

(2) Lettre du 7 mars 1673. Arch. de la Guerre.

(3) Lettres du secrétaire de M. de Munster, de mai 1673. Arch. de la Guerre.

(4) *Ibid.*

soi-même « une grande abbaye » du royaume, celle par exemple de Saint-Germain-des-Prés.

Cette requête, disons-le, ni d'autres qui la suivent, ne rencontrent aucun succès. Le Roi, pas plus que ses ministres, ne garde à présent d'illusion sur la valeur de son allié, sur les forces dont il dispose, sur le concours qu'on en peut espérer. D'ailleurs, depuis deux ans, les circonstances ont bien changé. Le 30 août 1673, des traités d'alliance offensive ont été signés à la Haye entre les États Généraux, le roi d'Espagne et le duc de Lorraine. Le 15 septembre, entre en campagne M. de Montecuccoli, le général de l'armée impériale; un mois plus tard, ce sont les Espagnols. C'est le premier acte du drame qui, pendant près de quarante ans, va se jouer entre la France et les nations coalisées contre elle. « La guerre de Hollande est finie, la guerre européenne commence (1). » Utile peut-être tout à l'heure, pour détourner vers les bords de l'Yssel l'attention des Provinces-Unies, le tyran de Munster devient un appoint négligeable dans la grande lutte qui va s'ouvrir; ses médiocres efforts « ne paraissent plus dignes d'être achetés (2). » Aussi est-ce en pure perte qu'il s'épuise désormais en demandes de subsides; les fonds accumulés dans les caisses du royaume sont réservés pour un meilleur emploi (3).

Novembre amène une bien autre surprise. Louis XIV, en effet, sur le conseil de Turenne et Louvois, prend inopinément une résolution grave : pour faire face à l'Empire en même temps qu'à l'Espagne, il se décide à concentrer ses forces, à faire évacuer la Hollande, du moins les places du Zuyderzée, du Leck et de l'Yssel. Les villes qu'occupent encore les troupes de l'évêque de Munster et de l'électeur de Cologne, les pays où ils tiennent quartiers, vont être, de ce fait, abandonnés aux attaques de l'ennemi, et les armées épiscopales n'auront d'autre parti que battre vivement en retraite. « Jamais princes ne furent plus étonnés que les deux prélats, » dit un écrit du temps; et cet étonnement se traduit tantôt par des plaintes suppliantes, tantôt par des reproches amers (4). Les lettres de Luxembourg, — chargé d'exé-

(1) C. Rousset, *Histoire de Louvois*.
(2) *Annales des Provinces-Unies*.
(3) *Mémoires* de Pomponne.
(4) Voir la lettre du prince Guillaume de Fürstenberg du 7 novembre 1673. Arch. de la Guerre.

cuter la volonté du Roi, — sont remplies pendant cette période du récit des « chicanes » et des lamentations des alliés ainsi sacrifiés aux nécessités politiques, et dont le duc raille sans pitié la déception et la colère, « l'ignorance crasse » et « le manque d'entendement. »

C'est au plus fort de cette querelle qu'une voix nouvelle s'élève dans le débat. L'Empereur, sentant l'occasion favorable, somme, dans une lettre menaçante, les deux princes ecclésiastiques de faire leur paix avec les États Généraux, faute de quoi ils seront « mis au ban de l'Empire, » et leurs États ravagés par ses troupes. Un acte de vigueur appuie ce langage énergique : le frère de l'évêque de Strasbourg, le prince Guillaume de Fürstenberg, ardent partisan de la France, est enlevé à Cologne du congrès où il siège, jeté dans un carrosse et mené jusqu'à Vienne, où on le retient prisonnier. Bafoués d'une part, intimidés de l'autre, faut-il faire un crime aux prélats de n'avoir opposé qu'une courte résistance? Galen montre l'exemple et baisse pavillon le premier. Le 22 avril 1674, un traité signé à Cologne annonce publiquement son passage dans le camp des ennemis du Roi. Pourvu qu'il pille et qu'il rançonne, que lui importe, au demeurant, la couleur du drapeau?

Du jour de cette évolution, cesse le rôle politique de l'évêque de Munster. Il rentre dans le rang, avec les autres princes qui suivent la bannière de l'Empire; son action militaire se confond pendant quatre années avec celle des armées qui luttent contre l'ambition de la France. Aussi ne le suivrons-nous pas dans les péripéties de cette guerre compliquée, où son rôle n'est que secondaire. De ceux dont il suit la fortune, il ne se distingue guère que par sa mauvaise foi. Deux fois, en cette courte période, il tente de les trahir, et de « s'accommoder » sous main avec le Roi; l'affaire manque les deux fois par la faute de son double jeu, des justes défiances qu'il excite. « Votre Majesté, qui connaît si parfaitement l'esprit de M. de Munster, — écrivent, le 18 septembre 1676, les plénipotentiaires de France à Cologne — ne sera pas surprise de sa manière d'agir... Il n'y a que trop d'apparence qu'il a dessein de prolonger la conclusion du traité jusqu'à la fin de la campagne, afin de tirer en même temps pendant l'hiver, et de Votre Majesté et des États Généraux, le paiement de ses troupes, en faisant croire à ceux-ci qu'il ne les destine qu'à leur service, et en vous promettant d'ailleurs qu'elles ne seront pas employées

contre le vôtre... » La perfidie chez lui est comme un besoin de nature; quand il ne peut trahir en bloc, il se rattrape sur le détail : « Sa Majesté a vu avec plaisir, écrit ironiquement Louvois après la victoire de Cassel (1), par l'état des troupes de M. de Munster qui était parmi les papiers du prince d'Orange, que ledit évêque n'a pas perdu l'habitude de tromper ceux avec lesquels il traite, puisqu'il livre 5 500 hommes à M. de Villahermosa, qu'il se fait payer pour 9000 (2)! »

De sa longue carrière, en effet, le trait le plus frappant est la remarquable unité. Sans défaillance, d'un bout à l'autre, il reste fidèle à soi-même; et l'on dirait que la nature, par une étrange complicité, veuille entrer dans ce jeu et mettre une dernière touche à cette belle ordonnance. Né pour le meurtre et la rapine, il disparaît à l'improviste à l'heure où va, pour dix années, se clore le champ propice à ses exploits. Le 10 août 1678, la France et la Hollande conviennent de déposer les armes; seule l'Espagne résiste encore; elle cède enfin le 17 septembre; deux jours plus tard, les États Généraux font parvenir les ratifications qui scellent et consacrent la paix. Galen, — qui, disent ses biographes, avait toujours joui jusqu'alors d'une santé merveilleuse, — fut pris, ce même mois de septembre, d'une indisposition légère, qui le força de s'aliter pour la première fois de sa vie. L'état, contre toute apparence, s'aggrava subitement dans la semaine suivante; et le 19, au jour précis où devenait définitif le traité de Nimègue, il succomba sans agonie, dans la soixante-douzième année de son âge et la vingt-huitième de son règne. On dit qu'à ses derniers instans il parut touché de remords, qu'il témoigna quelque chagrin des maux dont il avait accablé ses sujets, et déplora « la condition des princes qui ne peuvent se soutenir que par l'oppression de leur peuple; » enfin, qu'il donna tardivement quelques signes de « christianisme » et de repentir de sa vie.

A peine sa mort fut-elle connue dans la ville de Munster, qu'une foule furieuse se rua sur l'évêché, mit le palais à sac, pénétra dans la pièce où gisait le défunt, arracha du cadavre habits, ornemens et joyaux, et jeta le corps « presque nu » sur les dalles glacées de la chambre. Tels furent, dans l'explosion première du sentiment public, les honneurs spontanés rendus par le peuple à son prince. En revanche, le lendemain, reprirent leurs

(1) Où Luxembourg s'était emparé de tous les papiers du prince d'Orange.
(2) Lettre à Luxembourg, du 25 juillet 1677. Arch. de la Guerre.

droits les pompes légales, le mensonge officiel. On transporta Galen dans une chapelle ardente, où, aux quatre coins du cercueil, brûlèrent des cierges jour et nuit dans « quatre chandeliers d'argent, du prix de mille écus chacun, » achetés exprès pour la cérémonie. Les funérailles eurent lieu, le 4 octobre, dans la cathédrale de Munster, si somptueuses qu'elles coûtèrent « plus de vingt mille écus. » On suspendit à la voûte de l'église un « navire d'argent magnifique, » en souvenir d'un vaisseau que l'évêque avait pris dans une de ses campagnes; en cette même cathédrale, on lui édifia un tombeau, qui s'y voit encore de nos jours. L'un de ses familiers écrivit son éloge funèbre, où il le dépeignait comme « un prince équitable, humain, affable et clément (1). » Enfin, celui qui lui succéda sur le trône, Ferdinand de Fürstenberg. — prince aussi pacifique que son prédécesseur avait été guerrier, — dans un manifeste à son peuple, répandit sur Galen un torrent d'éloquence, célébra les hauts faits et « les vertus extraordinaires qui ont rendu son nom célèbre et sa gloire immortelle, » exhorta ses sujets à garder pieusement dans leur cœur celui qu'ils avaient, leur dit-il, « dans le cours de sa vie, révéré comme leur prince et chéri comme leur père. »

Et c'est dans cette fumée d'encens, embaumée de ces louanges, fleurie de ces panégyriques, que la mémoire de Bernard von Galen, — en son vivant, comme il aimait à dire, « le fléau de Munster, Zwolle, Deventer, Groningue et autres lieux, » — s'achemina glorieusement vers la postérité.

PIERRE DE SÉGUR.

(1) *De Vitâ et Rebus gestis Christophori Bernardi*, par Joannes ab Alpen.

LA FEMME

ET

L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉTAT

I

La science est à la mode. Servir la science ne semble plus seulement l'affaire des particuliers, mais celle des États. A entendre ceux qui gouvernent la France depuis un quart de siècle, la troisième République s'est assuré dans l'histoire un renom impérissable pour avoir réformé l'enseignement de l'homme et fondé l'enseignement de la femme.

Les avancemens d'hoirie par lesquels les vivans, particuliers ou États, s'attribuent aussi leur part dans la postérité sont commodes : quand on fait appel à l'histoire, elle n'est pas encore là pour répondre, et quand elle prononce, on n'est déjà plus là pour entendre. Mais la prétention que le régime actuel aurait chassé les ténèbres de l'intelligence nationale prouve que les républiques aussi peuvent avoir leurs Pères Loriquet.

Pour parler ainsi du savoir, il faut peu de savoir, et ce n'est pas la bonne manière de rendre justice au présent que d'être injuste envers le passé. Par l'étendue de l'esprit, la conscience du travail, la puissance des découvertes, la force ordonnée des hypothèses, les savans d'autrefois ne furent pas inférieurs à ceux d'aujourd'hui. L'instruction du peuple a commencé avec notre existence nationale : la qualité de cet enseignement a pour témoignages l'éclat des génies qu'il forma, la grâce et le goût de la vieille société et aussi les mœurs de ce populaire, le moins

cruel, le plus ingénieux, le plus spirituel, le plus civilisé qui fût en Europe. Les femmes avaient leur part de ce bien. Plus instruites que les hommes jusqu'à la fin du moyen âge, elles disputèrent avec eux la primauté de l'érudition que mit en honneur la Renaissance, et celles qui illustrèrent leur sexe au XVIIe et au XVIIIe siècle ne sont que les plus illustres exemples de sa culture générale. Elle apparaît à quiconque a lu dans des papiers de famille les souvenirs ou les lettres d'aïeules oubliées. Bourgeoises ou grandes dames, elles parlent une langue précise et forte en sa grâce, connaissent souvent le latin, parfois le grec, toujours la philosophie, sont familières avec les sciences sérieuses. Si elles prennent un peu d'aises avec l'orthographe, en cela elles devancent leur temps; et le nôtre ne saurait leur en faire grief, puisque aujourd'hui il n'y a pas plus de règles pour les mots que pour les idées, et que la plus certaine des libertés octroyées par la troisième République est la liberté de la grammaire.

La science donc est ancienne : il n'y a de nouveau que la sollicitude de l'État pour elle. Il a commencé depuis la Révolution française à faire pour l'homme, et depuis vingt ans à faire pour la femme, ce que l'Église, éducatrice du peuple, faisait depuis les origines de la nation.

D'ailleurs, si la vérité contraint à combattre les usurpations que la flatterie niaise tente au profit du gouvernement actuel sur la part glorieuse du passé, la vérité commande de reconnaître qu'un effort considérable en faveur du savoir a été accompli de nos jours par l'État; que l'enseignement supérieur sort de la léthargie; que des tentatives persévérantes se sont succédé pour distinguer, dans l'enseignement secondaire, ce qui suffit à instruire un homme et ce qui est nécessaire à former un lettré; que l'enseignement primaire a été doté avec magnificence. Elle oblige à reconnaître que, dans cette vaste entreprise, l'initiative la plus hardie, l'exécution la plus rapide, l'intérêt le plus attentif ont été mis au service des femmes; que l'État, comme soucieux de réparer envers elles un long oubli, a tout à la fois formé un personnel pour leur donner partout l'enseignement primaire, créé de toutes pièces un enseignement secondaire, et attiré la curiosité féminine vers l'enseignement supérieur. Elle ordonne de ne pas contester à l'Université de rares mérites : formés par l'État, les maîtres se montrent, dans les écoles primaires, bien instruits des commencemens qui sont le tout du savoir pour la multitude et

habiles à les enseigner; les professeurs des lycées et des collèges ont la connaissance minutieuse des détails et un art de cultiver les esprits, sinon en profondeur, du moins en surface; les professeurs des facultés représentent, quelques-uns la gloire de travaux illustres dans le monde entier, presque tous la possession complète et ordonnée d'une des sciences contenues dans la science.

Pourtant une partie de la nation se défie de cet enseignement. Au lieu de mettre à profit les avantages qu'il offre, les catholiques persévèrent à vouloir un enseignement pour eux. Au fond des campagnes, l'école libre se perpétue en face de l'école publique; dans les moindres villes, en face des lycées et des collèges, les établissemens religieux; dans les capitales de l'intelligence où l'État a ses grandes chaires, les facultés catholiques dressent les leurs.

Pourquoi cette lutte? Y a-t-il une obstination orgueilleuse de l'Église à garder l'enseignement parce qu'elle l'a donné la première, longtemps seule? Elle ne renonce jamais, disent ses adversaires, à rien de ce qu'elle a gouverné. Si elle gardait cette immortelle avidité de tous les droits exercés par elle à un jour de l'histoire, quel droit de l'État ne serait pas aujourd'hui revendiqué par elle? Civilisatrice de peuples barbares, elle fut d'abord non seulement la dépositaire des fonctions publiques, mais la tutrice des intérêts privés. Si elle a exercé ces droits dans la société, ce n'était pas pour les lui prendre, mais pour les lui apprendre. Et, quand cette société s'est crue capable de conduire seule les affaires humaines, l'Église ne s'est pas obstinée : les moines ont cessé d'être les défricheurs de l'Europe, quand le nomade fixé et instruit par eux a cultivé la terre. Législatrice universelle tant que le droit canonique était seul à offrir, contre la brutalité des coutumes barbares, des règles rationnelles, prévoyantes, humaines, elle ne lutta pas pour l'imposer le jour où les peuples voulurent être régis par des lois nationales et jugés par des laïques. Donner la science humaine n'est pas davantage un attribut nécessaire et divin de l'Église. Pourquoi suspendre ici le mouvement de retraite par lequel elle a rendu aux sociétés la direction de leurs intérêts humains? Pourquoi l'Église ne laisse-t-elle pas les générations nouvelles passer de ses écoles aux écoles de l'État? Pourquoi les catholiques refusent-ils pour maîtres ceux dont ils ne contestent pas le savoir? Et qu'ont-ils à apprendre que l'État ne puisse leur enseigner?

II

La science est la conquête de la vérité. L'homme naît perdu dans l'ignorance comme un voyageur dans la nuit. Du centre d'obscurité où il attend le jour, chaque étude qu'il tente est un rayon dirigé vers une circonférence lointaine de lumière, chacun de ces rayons s'écarte aussitôt des autres et, de plus en plus solitaire, traverse une région de l'inconnu.

Mais ces sciences entre lesquelles se disperse notre curiosité ne la satisfont pas tout entière. Notre plus grand inconnu est plus proche, il n'est pas hors de nous, mais en nous; et ce que nous voulons le plus connaître, c'est nous-mêmes. Toutes les autres curiosités fussent-elles éteintes, celle-là survivrait. Et que sont toutes les autres, comparées à celle-là? A quoi bon la vaine histoire du passé, le spectacle donné par des ombres à des êtres éphémères? A quoi bon tant d'efforts pour accroître notre domination sur la nature, si nous ignorons pour quelles fins cette puissance d'un jour est à nous? Seules les réponses à l'énigme de la vie ne sont pas vaines, car elles ne disent pas seulement ce qui est, mais ce qui doit être, elles ne s'adressent pas seulement à la mémoire comme des faits, mais à la conscience comme des ordres; elles seules ennoblissent l'être en associant la brièveté de ses jours à la permanence d'une loi morale.

C'est pourquoi, si étrangère que semble une étude à ce grand intérêt, on s'occupe d'elle sans se détacher de lui. Plus on la poursuit, plus on s'aperçoit qu'elle a des rapports avec d'autres, qu'elles se rejoignent, se pénètrent, se contrôlent. L'homme constate que, si les sciences sont multiples, la vérité est une. Dès lors il cherche à découvrir, dans les certitudes qu'il acquiert par chaque étude, des présomptions ou des preuves qui l'aident à résoudre le grand problème. Ainsi les sciences, non seulement se racontent elles-mêmes, mais apportent leur témoignage à la science des sciences, à la science de la destinée humaine.

C'est cette philosophie des sciences qui fait leur suprême grandeur. Durant le cours des âges, on a vu plus d'une fois tressaillir l'humanité à l'espérance que pour la pensée sonnait une heure mémorable. Ce n'est pas quand cette pensée, ingénieuse et multiple en ses recherches de détail, faisait progresser d'un plus rapide élan les sciences particulières. C'est quand, après les

avoir unies en une synthèse puissante, elle leur demandait le secret de sagesse et de bonheur qu'elles doivent apprendre au genre humain. C'est quand cette pensée semblait apporter au monde une intelligence nouvelle de la vie.

Le plus puissant et le plus durable de ces efforts a été celui de la science chrétienne. Au moment où la foi nouvelle s'établit dans le monde, les génies de la Grèce et de Rome avaient formé l'esprit humain à toutes les sortes de connaissances. Et une multitude de rhéteurs, de philosophes, de savans, excellaient à transmettre la leçon des grands maîtres. Mais cette leçon perpétuait le paganisme, son intelligence égoïste et cruelle de la vie, le crime de l'esclavage, l'avilissement de la femme, le mépris du pauvre. Les Pères de l'Église, si admirateurs que plusieurs d'entre eux fussent du génie antique, pensaient que l'essentiel n'était pas pour la société d'avoir les hommes les mieux dressés à bien dire, mais à bien faire, les plus purs de goût, mais de mœurs. Ils n'hésitèrent pas à déconseiller la lecture des chefs-d'œuvre et la fréquentation des écoles renommées, parce que, y apprît-on la vérité sur tout le reste, on y apprenait le mensonge sur le devoir. Et, sans pitié pour le délicat et superbe instrument de savoir qu'ils brisaient, ils mirent le monde à la rude école des moines et des théologiens.

Si la Renaissance eût été seulement une découverte de terres inconnues et d'arts oubliés, une rencontre de la richesse que donnait le nouveau monde et de la beauté que redonnait le monde antique, un accroissement du savoir humain, elle n'eût pas fait tressaillir d'une telle émotion l'âme des peuples. Mais elle opposait à l'austérité du catholicisme une autre intelligence du monde terrestre, à la tristesse de vivre la joie de vivre. Et c'est pourquoi, si florissantes que fussent les Universités fondées par le moyen âge, si renommés que fussent leurs docteurs, les humanistes de la Renaissance firent la guerre à ces écoles. Partisans du savoir, ils tenaient plus encore à répandre par l'enseignement leur intelligence de la destinée humaine.

La Réforme, qui remettait à chaque chrétien le soin de trouver lui-même sa croyance dans la Bible, était plus intéressée encore à répandre l'instruction et à avoir partout des écoles. Elles existaient en grand nombre, mais catholiques. Les hérésiarques en ordonnent la fermeture. Mieux vaut pour le peuple l'ignorance qu'un savoir où il puiserait l'erreur sur la question la plus essentielle.

Le XVIIIe siècle salue dans la raison la grande puissance de l'homme. Aimer la raison, c'est aimer le savoir qui l'éclaire. Or, l'enseignement, au XVIIIe siècle, abonde en France. Des libéralités séculaires ont accumulé les ressources, les ordres religieux assurent la perpétuité des chaires, un d'eux surtout a manifesté pour l'éducation une aptitude singulière et renouvelé les méthodes. Mais le XVIIIe siècle ne s'est pas seulement occupé de perfectionner chacune des sciences où s'est appliqué son effort. Il a tiré de ces travaux divers une conclusion commune : c'est que la raison ni la science ne rencontrent l'hypothèse religieuse, ni n'ont besoin d'elle; que par suite la foi est une superstition, ses espérances des mensonges, ses dogmes des servitudes; et que se détacher d'elle est le commencement de toute liberté. C'est pourquoi les philosophes, amis de la science et apôtres de la liberté, n'ont de cesse qu'ils n'aient supprimé, avec les Jésuites, cet enseignement où il est le plus prospère et par suite le plus dangereux. Et c'est pourquoi la Révolution française achève, par la dispersion des ordres religieux, la ruine de tout l'enseignement, à l'heure même où elle donne à tout citoyen la souveraineté politique.

Dans toutes ces évolutions de la pensée humaine, le même fait est constant. Aucune religion, aucune philosophie ne tient pour le plus grand intérêt de développer la science, mais de servir une doctrine. Toutes considèrent que le plus important n'est pas ce que l'homme sait, mais ce qu'il croit.

Napoléon innova. A l'énergie des doctrines qui s'excluent il veut substituer la patience des doctrines qui se tolèrent. L'expérience de l'athéisme venait de prouver combien était urgent de restaurer la vieille morale, et le moyen le plus sûr de la rétablir eût été de rendre l'enseignement à l'Église. Mais Napoléon n'aimait pas les forces indépendantes, il voyait la haine religieuse survivre à toutes les déceptions comme à toutes les palinodies du parti révolutionnaire, et se rendait compte que les avantages faits à l'Église soulèveraient les seules énergies survivantes de la démagogie. De là l'Université impériale, qui eut monopole pour répandre, outre les divers détails des sciences, les croyances utiles aux sujets et à l'État. L'éternité de Dieu, l'immortalité de l'âme formèrent la base de ces croyances : mais elles ne furent pas affirmées au nom d'une révélation surhumaine, elles furent affirmées au nom d'une vraisemblance philosophique. Napoléon

y trouvait l'avantage d'exprimer les doctrines essentielles du catholicisme, sous une forme acceptable à toutes les religions établies, et de concéder à l'esprit du XVIIIe siècle que ce retour à Dieu serait une œuvre de la raison humaine. Mais deux imperfections étaient inséparables de l'œuvre. D'abord, la philosophie d'où découlait la morale avait pour juge l'État : ce qui doit rester le plus stable dans la société dépendait donc de ce qui allait devenir le plus mobile. Ensuite, l'État obligeait les maîtres à enseigner une doctrine sans avoir autorité pour les convaincre : c'était hasard s'ils étaient exactement spiritualistes selon la formule. Que leur pensée fût attirée vers le catholicisme ou vers le doute, et qu'ils fussent sincères, ils cessaient d'être obéissans et l'on tombait dans l'anarchie des doctrines; qu'ils restassent obéissans, ils risquaient de ne pas être sincères, et d'avoir une parole morte.

Le nom de l'Empereur écartait à la fois l'idée de changement et d'indiscipline : plus encore celui des Bourbons sembla ramener la stabilité politique et l'unité religieuse. Mais, quand la révolution de Juillet brisa la confiance de la France en l'idée de durée, les ressorts du pouvoir se détendirent; malgré la férule de Cousin, les doctrines personnelles des maîtres dans l'Université prirent licence; ce fut fait de l'unité intellectuelle. Déconcertées par des leçons contradictoires, les générations y apprirent le scepticisme et les caractères fléchirent avec les croyances.

C'est alors que les catholiques voulurent, et, sous des gouvernemens qui se réclamaient de la liberté, obtinrent, par la liberté de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, le droit d'élever leurs enfans selon leurs propres principes. Et, il y a un quart de siècle, les deux enseignemens, moins ennemis qu'ils ne le croyaient, vivaient encore, l'un soucieux surtout d'élever, l'autre surtout d'instruire. L'État était peu capable avec sa philosophie de remplir les consciences. Mais, s'il y laissait du vide, il n'y mettait pas de poison. Même, volontairement tributaire du catholicisme, il confiait aux instituteurs et aux institutrices congréganistes une partie des écoles publiques.

III

Cette situation a changé tout à coup il y a vingt ans. On sait comment la France, désireuse de confier le pouvoir aux servi-

teurs de la République, se trouva l'avoir livré aux adversaires du christianisme, et comment ils employèrent contre la foi religieuse de la nation ce pouvoir remis à leur foi politique.

Ils savaient que le plus sûr moyen de former les esprits est l'éducation. Ils résolurent de mettre la main sur elle, le prétexte fut la réforme de l'enseignement, et le prétexte de la réforme le zèle du savoir. Il y avait dans ce zèle une part de sincérité : mais un véritable souci de la science, s'il eût décidé les républicains à étendre et à perfectionner l'enseignement de l'État, les eût rendus sympathiques à l'enseignement libre, qui, en multipliant les écoles, combattait l'ignorance. Or, la première réforme fut pour le détruire. Il était presque tout entier donné par des ordres religieux, le gouvernement veut leur enlever le droit d'enseigner. Ce sont leurs succès qui les condamnent, car ils préparent dans la France deux Frances. Le remède est de rendre, en fermant les écoles religieuses, le monopole de l'enseignement à l'État. La Chambre ne veut pas moins, quand elle vote en 1879 le fameux article 7; le Sénat le rejette : le gouvernement, par les décrets de 1880, demande à la force le monopole que la loi lui refuse. Les écoles menacées survivent à cette violence, aussitôt une autre guerre succède. On n'a pas réussi à remettre à l'État la domination des consciences, c'est leur liberté qu'on le charge de défendre. On s'avise que les affirmations de l'Université sur l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme sont en désaccord avec le sentiment d'un certain nombre de Français. L'État, qui représente tous les nationaux, ne doit, par ses doctrines, écarter de ses chaires aucun d'eux : il est donc tenu de rester neutre dans les questions qui les divisent. C'est cette neutralité que la Chambre persévérante et le Sénat à bout d'énergie consacrent en 1882, quand ils refusent d'inscrire dans la loi l'enseignement des devoirs envers Dieu.

Jamais plus grave mesure ne fut prise sur un plus pauvre argument. L'État, par ses institutions et ses armées, honore et défend la patrie, sans respect pour les minorités qui la nient. L'État reconnaît et protège la propriété, sans égard pour la conscience des minorités qui appellent la propriété le vol. De même, l'État, en enseignant la foi à Dieu et à l'âme, affirmait les doctrines que l'accord des races et des siècles proclame nécessaires à l'homme et à la société. Loin que l'État eût le droit de devenir neutre en face d'elles, il avait le devoir strict de les soutenir.

Car le mandataire d'un peuple qui croit à Dieu et à l'âme n'a pas à transiger ni à se taire, comme s'il possédait sur ces doctrines une autorité propre ; et sacrifier l'opinion d'une majorité immense à l'avis d'une imperceptible minorité, c'est, au nom de la liberté de conscience, prendre, avec la conscience, la moins excusable des libertés. Mais, admis le sophisme, il devenait logique de conclure que les religieux étaient, par leur foi même, inaptes à cette neutralité, et de les déclarer inaptes à l'enseignement dans les écoles publiques. Ce fut fait par la loi de 1886.

Que tant de scrupule pour l'indépendance de toutes les doctrines succédât si vite à la tentative d'imposer par l'État l'unité aux esprits ; que la diffusion du savoir commençât par des fermetures d'écoles ; que des protestations de tolérance religieuse précédassent des tentatives intolérantes contre l'action catholique, tout cela sentait la contradiction et la fausseté.

Ce qui était vrai, c'est que le parti parvenu au pouvoir y apportait, outre un nouveau gouvernement, une doctrine nouvelle sur la nature de l'homme. Ils croyaient usé le catholicisme : c'est pour le combattre dès l'enfance et l'éliminer de la société moderne qu'ils voulaient instruire la France. Et tout enseignement leur semblait utile ou funeste selon qu'il apportait aide ou obstacle à leur conception de la vie. L'école la plus experte à donner à l'homme toutes les autres sciences était à détruire, si elle lui refusait la vérité sur sa destinée. Qu'était le dommage de diminuer les foyers scientifiques et peut-être la diffusion de connaissances utiles aux divers détails de la vie, comparé à l'avantage de répandre sur cette vie tout entière une lumière directrice? Pas plus que les Pères de l'Église quand ils fermaient les écoles du paganisme, pas plus que les humanistes de la Renaissance quand ils imposaient silence à la scolastique du moyen âge, pas plus que les philosophes du XVIIIe siècle quand ils dispersaient les trésors du savoir amassés par le catholicisme, les libres penseurs du XIXe siècle n'hésitaient à supprimer les concurrences à une doctrine tenue par eux pour vérité. Ils rompaient le compromis que Napoléon avait fait entre les croyances. Ils étaient ramenés par la violence des leurs à vouloir pour elles seules toute la place. Une fois de plus s'appliquait la loi de la logique et de l'histoire : l'intérêt de l'enseignement était sacrifié à l'intérêt de l'éducation. Que les champions bruyans de la liberté fissent appel à la force contre toute dissidence, c'est la

coutume. Ce qui était nouveau et restera inexcusable pour ces politiques, c'était de nier leur dessein, de commencer par le mensonge l'enseignement, œuvre de sincérité, d'avouer par cette dissimulation qu'ils agissaient contre la volonté générale, et, mandataires du peuple, de l'avoir trompé.

Nulle part tout cela n'apparut mieux que dans les mesures prises pour assurer à la femme le savoir. Au XVIIIe siècle, les réformateurs du genre humain avaient laissé hors de leurs plans la moitié de l'espèce humaine. La femme avait dû à cet oubli d'échapper aux révolutions de l'enseignement. Après comme avant 1789, elle était élevée par les mêmes mains; à l'exemple de Napoléon, tous les gouvernemens l'avait laissée à l'Église, qui, par la volonté de l'État et des communes, instruisait la plus grande partie des jeunes filles dans les écoles primaires, et, par le choix des familles, à peu près toutes les jeunes filles dont l'éducation était poussée plus loin. Et ceux mêmes qui voulaient enlever l'homme aux influences religieuses n'avaient pas essayé de leur soustraire la femme.

C'est cette inconséquence que les derniers réformateurs estimaient funeste et ont voulu supprimer. Héritiers de la Révolution française, mais instruits par l'expérience, ils considéraient que la Révolution avait été vaincue par les femmes, faute de les avoir conquises. Elle avait, en dix ans, détaché la population mâle de toute habitude religieuse à ce point que, malgré l'incomparable prestige de Bonaparte, quand il signa le Concordat, la nouvelle émut, parmi ses compagnons d'armes, la seule protestation qui se soit élevée contre ses actes jusqu'à sa chute. Où Bonaparte trouva-t-il l'appui dont il avait besoin contre ses admirateurs ordinaires et ses propres généraux? Dans la femme. Tandis que la Révolution travaillait à changer l'homme, la femme était restée la même. C'est elle qui avait soutenu le clergé réfractaire, conduit la résistance contre toutes les institutions destinées à remplacer l'ancien culte. Bonaparte avait eu vraiment un regard de génie quand, à la veille d'accomplir l'acte le plus dangereux en apparence pour lui, il avait discerné que cet acte lui donnerait la gratitude et l'appui durable des femmes.

Pour ne pas laisser cette alliée aux retours offensifs du catholicisme, les réformateurs contemporains avaient résolu de donner à la femme la même éducation qu'à l'homme. Sûrs qu'ils n'obtiendraient d'abord rien d'elle sinon par contrainte, ils

enlevèrent par la loi toutes les jeunes filles aux religieuses. Rien n'était prêt pour remplacer l'enseignement qu'on supprimerait : presque pas d'institutrices laïques pour prendre la place des religieuses, dans les écoles primaires ; ni établissemens, ni maîtresses, ni aucune apparence d'une organisation pour les études supérieures. Péril de porter un trouble profond dans un enseignement prospère, certitude de n'avoir d'élèves que malgré elles dans les écoles où la présence serait obligatoire, et dans les autres probabilité de classes vides, rien ne parut obstacle, tant était urgent d'arracher, fût-ce au prix du savoir, la femme à l'influence de l'Église.

Comment des catholiques se seraient-ils fiés à un enseignement établi tout exprès pour détruire leurs croyances? Puisque l'instruction publique devenait une école de raison irréligieuse, les catholiques étaient, pour défendre leur foi religieuse, contraints d'opposer enseignement à enseignement.

IV

Si le dessein conçu par la libre pensée suffisait à légitimer la résistance des catholiques, combien plus est-elle justifiée aujourd'hui que cet enseignement peut être jugé non seulement sur son programme, mais sur ses résultats !

Ces résultats n'avaient été, il faut le reconnaître, ni voulus, ni prévus par ceux qui les préparaient. Politiciens par aptitude, intérêt et goût, adversaires du parti conservateur, conscients que ce parti puisait sa plus réelle solidarité dans ses croyances religieuses, ils voulaient détruire tout ce qui donnait force à l'ennemi. Adeptes de la Franc-Maçonnerie, où sous l'Empire les républicains avaient trouvé droit d'asile, ils avaient appris d'elle le prosélytisme de l'incrédulité. Mais leur philosophie même était politique. Dieu étant le premier des rois, ils supprimaient sa fonction comme inutile aux peuples, humiliante pour les hommes, et étaient fiers de mettre leur raison en république. Délivrés de Dieu et des rois, ils devenaient conservateurs d'un régime où ils se trouvaient les premiers. Bourgeois, ils ne rêvaient pas de modifier l'ordre social. Leur esprit, incapable d'unir les causes lointaines aux conséquences présentes, ne voyait pas le lien entre la civilisation qu'ils trouvaient bonne et les doctrines du christianisme. Ils avaient cru, en éliminant les hypothèses reli-

gieuses, débarrasser d'étais inutiles une civilisation stable par son propre équilibre. On leur fit observer que, cette foi disparue, la morale enseignée par elle s'évanouissait de même et que c'était à eux de fournir une autre doctrine du devoir. La morale tient si peu de place dans la politique : la tâche les prenait au dépourvu. Étonnés d'avoir fait de la morale comme M. Jourdain faisait de la prose, ils chargèrent l'Université de dire quelle morale était la leur et par suite devenait la sienne.

L'Université traitait avec un autre sérieux l'éducation. Voués par leur choix à l'enseignement comme au plus utile emploi de la vie, et contraints, par ce constant appel à la vérité qu'il y a dans les yeux limpides de l'enfance et dans la curiosité confiante de la jeunesse, à beaucoup réfléchir afin de ne jamais tromper, ses maîtres n'étaient pas incertains sur le plus essentiel de leur tâche. Et, parce qu'ils se sentaient chargés non seulement de leur propre vie, mais, en une certaine mesure, de la vie française, ils étaient presque tous attachés aux doctrines spiritualistes. Quand ils eurent à donner leur avis sur la morale, cet avis fut qu'elle ne devait pas être séparée de son auteur et de sa sanction. Le Conseil supérieur de l'Instruction publique inscrivit dans le programme de morale les devoirs envers Dieu.

La première leçon de ce cours était une leçon au Parlement. Mais, par cette réponse du corps enseignant au corps politique, l'Université avait épuisé son droit. Le Parlement gardait, par le ministère de l'Instruction publique, toutes les prises qu'assure la distribution des faveurs et des emplois, et pouvait trouver dans l'Université même des auxiliaires pour faire échec à l'Université. L'homme qui, incrédule depuis sa jeunesse, et franc-maçon depuis peu, trouvait son crédit politique à exciter et servir la passion irréligieuse du parti républicain, M. Jules Ferry, n'hésita pas. Les deux postes les plus importans pour l'expérience tentée étaient la direction de l'enseignement primaire et la direction de l'enseignement qui se fondait pour les femmes. Au premier de ces postes fut appelé M. Buisson, au second M. Pécaut.

Ces deux hommes étaient deux protestans d'origine, que leur éducation première avait conduits aux études théologiques, et les études théologiques à la libre pensée. M. Pécaut dans son premier ouvrage, *le Christ et la conscience*, avait, dès 1859, précédé Renan sur les voies du doute, et écrit comme une préface au-

dacieuse à la *Vie de Jésus*. Le Christ y recevait, placé au-dessus de Socrate, l'hommage mêlé de réserves qui est la justice pour les plus grands hommes, et l'auteur avait résumé sa pensée en ces mots : « La parole de Jésus est belle, sainte, elle n'est point parfaite. » M. Buisson s'était fait connaître en 1865 par son *Christianisme libéral* où la liberté prenait tant de place qu'il n'en restait plus pour le christianisme. MM. Buisson et Pécaut avaient suivi jusqu'au bout la logique d'élimination religieuse qui est dans la Réforme. Celle-ci, en soumettant la Bible à l'intelligence de chaque fidèle, a, dès l'origine, préparé la religion du droit individuel qui prétendit remplacer toutes les autres au XVIIIe siècle. Eux, avaient examiné, avec cet esprit du XVIIIe siècle, la religion du XVIe siècle. Entre les objections de Voltaire et les leurs contre la foi, il n'y avait de différence que le ton. Le XVIIIe siècle riait pour détruire et riait de détruire : eux, fils de leur temps par la tristesse, avaient accompli douloureusement leur œuvre de ruine. Dans la Bible, le châtiment de tout le genre humain pour la faute du premier homme, la vengeance de Dieu contre une créature faite par lui faible à la tentation, la nécessité d'un sacrifice sanglant et d'une victime sans tache pour apaiser cette rancune divine avaient révolté leur justice : leur première incrédulité s'était donc attaquée aux fondemens mêmes du christianisme et ne laissait plus debout en eux que la foi à la raison. Ou l'enseignement des Églises affirme des vérités démontrables, et alors il a autorité non parce que les Églises le révèlent, mais parce que la raison l'accepte ; ou cet enseignement ne porte pas la preuve de sa vérité et le croire sans preuve serait de la déraison. La preuve manquait non seulement que le Christ fût Dieu, mais même que Dieu fût. Ainsi ils étaient devenus négateurs non seulement de toute religion, de tout sacerdoce, mais même de la philosophie spiritualiste. Enfermés dans la vie présente, sans droit d'affirmer rien sur l'au-delà, ils étaient, par la nature même de leur intelligence, plus invinciblement hostiles à la religion qui, par le nombre de ses dogmes et par l'autorité de sa hiérarchie, impose à l'homme le plus d'obéissance.

La netteté tranchante des formules avait fait à ces jeunes négateurs une notoriété de scandale qui les avait rendus chers à la libre pensée, et les désigna au choix du gouvernement. Il était sûr qu'un enseignement dirigé par eux ne retomberait pas par la morale dans la religion. Leurs amis, leurs collaborateurs, ont

défini l'école qui se préparait par de pareils maîtres, « l'école sans Dieu (1). »

La sollicitude de tenir la conscience à l'abri de tout sentiment religieux fut en effet la préoccupation constante des deux penseurs chargés de donner l'enseignement aux hommes et aux femmes. Ils ne différaient que par l'expression d'un zèle égal. M. Buisson avait la négation plus âpre, plus résonnante d'échos politiques, elle se précipitait pour submerger l'erreur religieuse dans le cours torrentueux de la raison humaine. Cette véhémence était du moins faite pour entraîner les instituteurs, déjà exposés à trouver dans le commencement de leur savoir la fin de leurs croyances. M. Pécaut, sans discussions, sans efforts, éliminait de son enseignement l'idée religieuse, comme ces sables d'aspect inoffensif qui engloutissent dans leur apparente immobilité et font disparaître dans leurs profondeurs tranquilles tout ce qui se hasarde à leur surface. Et, avec les jeunes filles, plus attachées aux traditions pieuses, mieux valait enlizer la foi que la combattre.

En voyant ces maîtres si occupés à défendre la jeunesse française contre les influences religieuses, on a cru que cette mission absorbait toute leur pensée et que, s'ils ne travaillaient pas à détruire la morale, ils ne s'occupaient pas d'elle. La vérité est tout autre, à la fois plus honorable pour les intentions des hommes, et plus décevante pour leur œuvre.

Il suffit d'étudier les pensées répandues par M. Buisson dans des discours, des articles de journaux, des études pédagogiques; il suffit de lire les leçons professées par M. Pécaut, et sa correspondance avec ses anciennes élèves, pour reconnaître que l'incrédulité envers Dieu n'avait amené ces penseurs ni à l'indifférence envers l'avenir, ni à l'incertitude sur le devoir. Peu d'hommes ont habité plus loin de la matière, de ses joies et de ses avilissemens. Ils ont une sollicitude constante, anxieuse, émouvante d'accroître en eux et chez les autres la dignité humaine. Dans les négations auxquelles ils tiennent davantage, règne comme une mélancolie que la conscience de leur raison ne leur permette pas d'étendre leur certitude hors de ce monde. Dans le court espace de vie présente où elle les confine, leur idéal

(1) « On peut affirmer sans exagération que, depuis 1882, l'école laïque publique est, à peu de chose près, l'école sans Dieu. » M. Devinat, directeur de l'École normale du Rhône, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique. *Revue de l'Enseignement primaire*, 25 octobre 1894.

est à l'étroit, et souvent leurs espérances, emprisonnées dans leurs syllogismes, entr'ouvrent, semblables à un oiseau captif, des ailes plus grandes que leur cage. Mais, si leur conscience doute de ce qui est le vrai, elle n'a pas de doutes sur ce qui est le bien. Ils tiennent pour nécessaire à la société de demain comme à celle d'hier la famille, la stabilité du foyer conjugal, la fidélité des époux, la chasteté des femmes, la tempérance des désirs dans toutes les fortunes, la justice, la miséricorde, la sollicitude pour les autres, l'oubli de soi. Énergiquement dévoués à l'ancienne morale, ils n'en changent que le fondement. Édifier cet ordre sur le respect d'une loi divine leur semble bâtir sur un songe. Puisque la raison seule est certitude, ils transportent de la religion à la raison le droit de fixer le devoir. M. Buisson ne veut pas détruire la morale, mais la laïciser et « transposer l'Évangile du Christ en cette traduction sociale, la Déclaration des droits de l'homme (1). » M. Pécaut veut « dégager, de la superstition aveugle, servile ou fanatique, la loi du bien cachée au fond des choses (2). »

Pour enseigner, sans sortir de la vie présente, cette fidélité au bien, ils crurent suffisant de faire connaître aux autres les raisons qui suffisaient à eux-mêmes, et avaient discipliné leur propre vie. Les affections qui attachent l'homme à une famille, à une race, à une patrie, à l'espèce humaine, et, pour affaiblir l'égoïsme, l'épandent en des collectivités de plus en plus vastes; l'intérêt de solidarité qui unit tous les êtres fait chacun dépendant de tous et crée le bonheur social par l'échange des services; la récompense de ces services dans la gratitude, dans l'estime qu'ils assurent parfois, dans le témoignage que la conscience rend à elle-même, qui jamais ne fait défaut et qui supplée tout le reste; la satisfaction désintéressée d'avoir par son effort collaboré à l'ordre général, servi l'avenir, accru en soi la dignité humaine: telle était la philosophie, héritière des stoïciens et digne d'eux, sur laquelle les novateurs établissaient la morale. Cette doctrine, répandue par leur parole, par leurs écrits, exposée sous leur inspiration par leurs disciples, vulgarisée par les manuels de tout format et de tout style, et devenue une doctrine d'État, se présentait armée de tous les moyens qui préparent le succès.

(1) F. Buisson, Discours sur la tombe de M. J. Steeg, 7 mai 1898.
(2) Pécaut, *l'Éducation publique et la vie nationale*, in-12. Hachette, p. 268.

Or ce fut aussitôt et partout le même échec. La morale avait beau demeurer la même par ses préceptes de conduite; depuis qu'elle ne les donnait plus pour les ordres du créateur à sa créature, mais pour les obligations de l'humanité envers elle-même, la morale avait perdu sa puissance persuasive. Peu d'instituteurs et d'institutrices avaient assez de force philosophique pour tirer d'elle une morale; ceux qui comprenaient avaient le pressentiment qu'ils ne seraient pas compris de leurs élèves; ceux qui essayaient de remplacer la simplicité du commandement divin par la multitude des raisons humaines sentaient glisser leurs paroles sur l'inattention des enfans. L'école sans Dieu devint l'école sans morale.

Sept ans après la réforme, l'Exposition de 1889 sembla une opportunité solennelle pour célébrer le progrès dont la démocratie était le plus fière. Sur l'état de l'éducation dans les écoles primaires, des rapports furent demandés aux inspecteurs d'Académie, aux inspecteurs primaires, aux directeurs et directrices d'écoles normales. L'analyse en fut faite par M. Lichtenberger, doyen de la faculté de théologie protestante de Paris. Après avoir constaté que l'éducation morale était ou absente ou tentée sans confiance par les maîtres et sans profit pour les élèves, le rapporteur ajoutait : « La séparation de l'enseignement moral et religieux paraissait et paraît encore, à beaucoup d'esprits même parmi les meilleurs, une tentative frappée de stérilité. Ils estiment que l'éducateur, surtout lorsqu'il s'agit des classes populaires, n'a pas le droit de se priver du secours que lui offre la religion, ce frein intérieur qui dispense de tout autre frein.

Quatre ans après, un des hommes qui avaient le plus énergiquement soutenu les lois Ferry, M. Spuller, devenu à son tour ministre, disait aux représentans de l'enseignement primaire : « Il reste une autre part de la tâche, très grande et très difficile, la plus difficile de toutes à parachever, je devrais presque dire à entreprendre sérieusement et résolument : c'est l'œuvre morale. » Et M. Pécaut, résumant ses travaux d'inspection, écrivait de l'enseignement moral « qu'il est encore embryonnaire,... qu'il recherche à tâtons sa loi,... qu'il fait son noviciat (1). »

Il ne faut pas croire que ce résultat ait été accepté par le scepticisme indifférent des novateurs. Rien de plus attentif, de

(1) Le rapport a paru dans la *Revue Bleue*, le 2 mars 1895.

plus sincère, de plus anxieux, que leur déception et leur bonne volonté. C'est par leur cri d'inquiétude, c'est par leur loyal aveu que l'échec de leurs espérances a été connu. C'est par eux que le secours a été sollicité du personnel enseignant. Pour rendre vie à cet enseignement nécessaire et mort-né, M. Buisson écrivait : « Que tous ceux qui ont pensé à ces choses viennent ici en toute simplicité dire ce qu'ils ont trouvé au terme de leurs réflexions, et comme résultat de leurs expériences (1). » Il convoquait une élite de maîtres et de penseurs à des réunions discrètes où l'on convenait du mal, mais non du remède. M. Pécaut cherchait « l'âme de l'École, » égarant un mot de l'ancienne philosophie dans la nouvelle, et oubliant combien était étrange de donner à l'École une âme, au nom d'un État qui refusait une âme à l'homme. Mais tous tendaient en vain leurs lèvres altérées vers cette morale de Tantale : elle fuyait toujours. Les jours sont devenus des mois, et les mois des années, et ceux qui la poursuivent, après bientôt un quart de siècle, demandent encore, toujours du temps. Du temps, comme les débiteurs insolvables! Du temps, lorsque, c'est l'enfance, l'avenir, la patrie qu'on fait attendre! Du temps, lorsque ceux qui espèrent de printemps en printemps la moisson sèment eux-mêmes la stérilité!

S'oublier, se vaincre, se sacrifier, voilà la morale. Pour obtenir de l'homme cette suite de prodiges, invoquer le patriotisme, la fraternité, la dignité, c'est-à-dire des vertus humaines, est pure pétition de principe. L'estime des hommes, quelle fumée! On préférerait à ses plus impérieux penchans le suffrage d'étrangers, d'indifférens, d'inconnus, de ceux qu'il est si facile de duper par des apparences, et qui sans cesse se trompent eux-mêmes par la fausseté de leurs jugemens! De quel prix est l'opinion des hommes à qui les méprise? Un esprit exercé aux exigences de la méthode expérimentale ne tiendra-t-il pas l'affirmation que le sort de tous est solidaire pour le plus hasardé des paradoxes? N'est-il pas plus aisé de prétendre et facile de prouver que la société est la contradiction des intérêts, que le bien des uns a toujours été le mal des autres? S'il faut qu'il y ait des victimes, pourquoi se sacrifier plutôt que les sacrifier? A supposer que la société soit un échange de services, pourquoi chacun n'essaierait-il pas de recevoir sans donner, puisque le dommage serait pour

(1) *Correspondance générale de l'enseignement primaire*, nov. 1894, p. 7.

d'autres et l'avantage pour lui? Et, en admettant que par ses épreuves chaque génération prépare de meilleurs jours aux générations futures, où est, pour des volontés instruites à considérer uniquement la vie présente, le motif de se mesurer en avares la joie, pour assurer le bonheur de temps et d'êtres qui ne sont pas encore?

Les rationalistes fidèles à l'ancienne morale avaient beau s'étonner qu'ayant seulement coupé les racines de l'arbre, ils n'en recueillissent plus les fruits; leur travail n'avait fait que la mort. Et sur cette mort un chef de l'Université mettait en 1894 l'épitaphe : « Nous voulons nous faire croire que l'enfant adolescent est élevé par cela même qu'il est instruit; mais c'est un de ces mensonges qui alimentent l'éloquence optimiste des discours de distribution de prix. Nous avons oublié l'éducation. Ni l'école primaire, ni le collège n'est un milieu moral, encore moins les Facultés (1). »

V

Mais la vie ne peut suspendre sa marche jusqu'à ce que la mort parle et dise le chemin. Vivre est sans cesse, par des actes, choisir entre des croyances. Tandis que les premiers réformateurs s'attardaient à espérer de l'ancienne morale une philosophie nouvelle, cette philosophie, sans les attendre, produisait ses conséquences logiques et une nouvelle morale. Des hommes plus hardis à conclure se levaient pour enseigner la légitimité de l'instinct, le droit de la force, la vertu du succès (2). Et cette morale était si bien faite pour remplir les âmes vides de Dieu que, en elle, la politique reconnut une force immense à exploiter. Aux ambitieux il fallait, pour s'élever, les épaules du peuple. Une multitude où la source du devoir tarit avec les croyances est facile à conduire par l'envie et par la haine : les pauvres sont plus nombreux que les riches, les malheureux plus que les pauvres,

(1) Lavisse, *Journal des Débats*, 12 oct. 1894, édition du soir.

(2) Bornons-nous à citer de la nouvelle école ces formules qui la présentent avec le plus de relief : « Notre Dieu à nous se nomme réalité, il se décide par le fait... L'acte est à lui-même sa loi, toute sa loi... la moralité d'un homme n'est que son impuissance à se créer une conduite personnelle... Le succès, pourvu qu'il soit implacable et farouche, pourvu que le vaincu soit bien vaincu, détruit, aboli sans espoir, le succès justifie tout. » J. Weber, *Revue de Métaphysique et de Morale*, septembre 1894.

les mécontens plus que les malheureux. Les politiques ont montré aux uns les dépouilles des autres. Ils ont énuméré toutes les servitudes que l'ancienne conception de la famille, de la patrie, de la société imposaient à chaque homme. Ils se sont faits les mandataires de l'égoïsme individuel contre les intérêts généraux.

Et cette nouvelle morale, aussi féconde que l'autre devenait impuissante, déjà change les lois et les mœurs. La première des institutions qui tirent leur puissance de sacrifices imposés à l'individu est la famille : pour sa stabilité, l'homme et la femme abdiquaient leur indépendance, et la perpétuité du lien conjugal assurait, parfois au prix de leur bonheur, une protection aux enfans. Pour l'homme et la femme occupés avant tout de leur propre bonheur, la chaîne devenait trop lourde, elle a été rompue par le divorce, et entre le mariage et l'union libre la différence va s'effaçant. Le couple de l'ancienne morale avait entendu le commandement : « Croissez et multipliez. » L'homme de la nouvelle morale craint d'accroître ses charges avec sa famille, la femme redoute la douleur, et la natalité de la France ne suffit plus depuis quelques années à réparer l'œuvre de la mort. La vie, que le chrétien, si malheureuse fût-elle, gardait comme un dépôt inviolable, appartient en toute propriété à l'homme nouveau : et les suicides d'enfans, nouveauté et honte de nos jours, prouvent que, dans ces âmes déjà vides de joie comme de croyances, le désespoir n'attend même pas les épreuves. Comme celui qui abandonne la vie, celui qui la garde songe à soi seul. Les intérêts généraux importunent : déjà apparaissent les adversaires de l'armée et les négateurs de la patrie. Si le cœur du peuple n'a pas cessé de battre pour ces suspectes, il s'attache de plus en plus aux jouissances matérielles, et à l'argent qui les achète. Une férocité impatiente des plus grands crimes pour le moindre gain mène des bancs de l'école aux bancs des assises des scélérats qui semblent venus avant terme. Sont-ils scélérats? La philosophie qui a trouvé pour unique loi de l'homme l'instinct ne peut les condamner sans se condamner elle-même. Pour elle, le grand coupable est la propriété. Et il ne s'agit pas seulement de remédier aux iniquités manifestes, la faim du pauvre et les accaparemens du riche. La réforme de ces désordres laisserait subsister l'inégalité des conditions, la seule justice est la liquidation sociale. Le collectivisme est le terme où aboutit l'incrédulité. « Vous avez proclamé, disait, il y a huit

ans déjà, M. Jaurès, que la seule raison suffisait à tous les hommes pour la conduite de la vie... vous avez définitivement arraché le peuple à la tutelle de l'Église et des dogmes... Vous avez ainsi concentré dans les revendications immédiates, dans les revendications sociales, tout le jeu de la pensée, toute l'ardeur du désir. C'est vous qui avez élevé la température révolutionnaire du prolétariat, et, si vous vous épouvantez aujourd'hui, c'est devant votre œuvre. »

Il faut en effet rendre cette justice aux philosophes qui avaient voulu supprimer la foi religieuse et maintenir la vieille morale : quand de l'irréligion est sortie la morale nouvelle, ils ont eu le courage d'avoir peur. M. Pecaut, dès 1894, écrivait : « Ce sont, hélas ! d'autres voix, voix de sensualité, de haine, de sophismes, qui ont aujourd'hui le privilège de parvenir à des extrémités où jusqu'à présent nulle vie de l'esprit ne s'était manifestée : et c'est nous, hélas ! qui leur préparons des auditoires sans cesse renouvelés. » La conscience, à laquelle ils voulaient soumettre les autres, parla en eux, vainquit l'amour-propre, les amena à douter si leurs précautions contre les hypothèses religieuses n'étaient pas excessives ; même la grandeur du péril les entraîna à admettre, à appeler le secours des doctrines qu'ils voulaient détruire. M. Pécaut, contre le matérialisme envahissant, demandait une voix « d'un philosophe ou d'une moralité religieuse, » l'acceptait, qu'elle vînt « de la libre pensée toute seule ou de la libre pensée associée aux traditions chrétiennes. » Et M. Buisson semblait reconnaître à la religion quelque force adjuvante (1).

Mais il manquait à ce retour la décision qui l'eût fait efficace. Assez attachés au bien pour le soutenir contre une ruine soudaine, même par des étais suspects à leur raison, ils restaient trop attachés à cette raison pour ne pas réserver à elle seule l'avenir. Ils voulaient bien que la religion combattît les conséquences dangereuses de leurs doctrines, mais sans remplacer ces doctrines. Dans la maison laïque, ils voulaient rouvrir accès à l'ancien maître par l'escalier de service, lui mesurer les heures, lui imposer leur langage. C'est pourquoi leurs concessions se restreignirent au point de disparaître dès qu'ils tentèrent de les

(1) Ces idées ont été plus récemment développées par M. Buisson dans quatre conférences faites en 1899 à l'Aula de l'Université de Genève et publiées sous ce titre : *la Religion, la Morale et la Science*, in-12. Fischbacher, 1900.

préciser. Encore ces projets, contenant trop de cléricalisme, furent-ils abandonnés et le rationalisme demeura dans son impuissance originelle.

Non seulement l'Université n'a pas réussi à protéger sa vieille morale, mais la nouvelle morale conquiert l'Université.

La politique radicale et socialiste était trop attentive pour ne pas s'aviser que la première puissance d'opinion dans la commune était désormais l'instituteur. Allégé de morale par l'enseignement sans Dieu, il était, par les impatiences de l'orgueil, de l'envie et de l'ambition, l'adepte né, comme, par son rôle d'éducateur, le propagandiste précieux de la révolution sociale. Entre ceux qui la préparent et les instituteurs, l'alliance a été de plus en plus visible à chaque renouvellement des corps politiques (1). Une partie de ceux qui ont charge de former la jeunesse française sont les agens électoraux de la démagogie. Au *Manuel général de l'Instruction primaire* qui représente la morale de M. Buisson et déjà sent le modérantisme (2) s'ajoute et se substitue une autre revue pédagogique, *le Volume*, où l'armée, la patrie, la propriété sont considérées avec l'esprit nouveau. Sans doute, à côté des ambitieux et des anarchistes, il y a toujours des instituteurs en qui survivent estimables les vertus de l'ancienne profession. Mais cette race semble s'éteindre et l'autre grandir.

La même évolution modifie les élites intellectuelles qui enseignent dans les collèges et les Facultés. Là encore la rectitude de la pensée et la dignité du caractère honorent un grand nombre de maîtres. Mais, chez beaucoup aussi, l'incrédulité apprise de l'État donne ses fruits anarchistes. Le choix des représentans que les professeurs de l'enseignement secondaire nomment au Conseil supérieur de l'Instruction publique suffit à prouver le progrès de la nouvelle morale. Et elle a ses propagateurs les plus ardens parmi les jeunes maîtres de l'enseignement supérieur.

Le goût des hommes nouveaux pour les idées nouvelles, la satisfaction de porter plus loin que personne les hardiesses de la

(1) Voyez l'*École d'aujourd'hui*, par M. Georges Goyau, in-12, Perrin, 1899.

(2) Lire dans le *Manuel général de l'Instruction primaire*, à la date du 16 mars dernier, la lettre où un jeune agrégé d'histoire fait la leçon à l'ancien directeur de l'enseignement primaire et se plaint que la pensée laïque ne soit pas encore assez défendue contre le catholicisme.

pensée suffiraient à pousser vers les théories dangereuses les esprits téméraires. Combien plus, quand ces témérités sont, pour leurs auteurs, non seulement inoffensives, mais fructueuses! Quand les chaires, — c'est-à-dire, pour les maîtres, l'obscurité ou l'éclat, l'impasse ou l'avenir, — appartiennent à un État dont l'incrédulité religieuse est déjà envahie par le socialisme! Par là, la politique gouverne et transforme l'Université. A la conviction l'intérêt s'ajoute pour accroître l'anarchie intellectuelle chez les destructeurs, l'intérêt suffit aux sceptiques. Puisque, pour être ami de l'État, il faut devenir ennemi de la société, l'esprit de docilité fait lui-même de ces rebelles, et pour plus d'un le socialisme est un placement de père de famille. Toute cette ambiance est corruptrice des esprits plus jeunes encore et moins capables de se défendre.

VI

De là l'importance de l'enseignement libre. Il n'est pas seulement à l'heure présente l'exercice d'un droit. Il perpétue seul en France la doctrine qui, par les croyances religieuses, donne une base à la morale. Il remplit au profit de tous le plus important des offices publics. Contre l'anarchie qui menace de tout submerger, et que l'État lui-même encourage, il reste la digue, la dernière.

Mais pas d'illusion. Si l'énergie religieuse s'est accrue dans les chrétiens, l'influence du christianisme tend à décroître dans la nation. Les lois scolaires ont, par l'obligation et la gratuité de l'instruction primaire, assuré à l'État l'enseignement de la multitude : en fait, les catholiques ne sauraient soutenir des écoles gratuites dans toutes les communes. La libre pensée, par une antinomie où triomphe le déterminisme, sortira, malgré la volonté des Français, comme une conséquence automatique, de ce mécanisme légal. Et, quand la multitude sera toute gagnée, elle donnera à la politique la force d'achever l'œuvre, fût-ce malgré l'Université, par la suppression complète de l'enseignement libre. Alors l'incrédulité et le socialisme parleront ensemble et seuls par la bouche de l'État.

Comment prévenir le désastre? En éclairant l'opinion avant qu'elle soit pervertie. Tout ce qui agit sur elle est utile, utile à proportion qu'il agit sur elle, et, puisqu'elle est surtout formée

par l'enseignement, l'enseignement est plus que jamais le devoir des catholiques. Certains d'entre eux ont songé à le donner par l'Université même. Ils occupent ou veulent conquérir des chaires de l'État. L'on ne saurait trop louer ceux qui, se sentant l'âme ferme, n'ont pas cru passer à l'ennemi en saisissant au profit de leur foi les armes préparées contre elle. Plusieurs l'ont servie et la servent chaque jour; gênés parfois, mais encore plus gênans pour les sectaires, ils rendent amie ou neutre une autorité qui, exercée par d'autres, eût été hostile; grâce à leur présence effacent les préjugés, entretiennent un esprit de justice, fortifient les doctrines spiritualistes dans le corps où ils sont entrés. Ils n'y seront jamais trop nombreux. Le danger est que la politique, si leur influence grandissait, tourne contre eux ses roueries sans scrupules, décourage leur bonne volonté, même la rende impossible en leur fermant en fait l'accès de la carrière. D'ailleurs l'effort, pût-il se poursuivre, ne saurait éliminer vite l'esprit nouveau de l'Université. Pour soustraire à l'anarchie morale la génération présente, les catholiques ne peuvent compter que sur leur propre enseignement.

Mais c'est ici le cercle vicieux. Déjà l'État a pris l'avance : parmi les adolescens qui seront demain les hommes, il instruit, grâce aux contraintes légales, dans ses écoles primaires, les trois quarts de la classe populaire; par le choix des familles, dans ses établissemens secondaires, la moitié des classes cultivées; par la solidité ancienne de son enseignement supérieur, les neuf dixièmes de l'élite intellectuelle.

Les catholiques auraient, malgré leur zèle, beaucoup à craindre si les destinées d'une société étaient faites par les hommes seuls.

Mais l'avenir du monde n'est pas à la merci d'un sexe.

Si les défenseurs de la civilisation chrétienne étaient tentés de méconnaître l'importance de l'être qui, dans l'espèce humaine, égale l'homme par l'origine et l'emporte par le nombre, ils se trouveraient contraints à une intelligence plus juste par les leçons de leurs adversaires. Ceux-ci, tout victorieux qu'ils semblent, ne se sentent pas maîtres encore de l'avenir. Leur succès auprès des hommes ne leur paraît pas définitif tant qu'ils n'auront pas gagné la femme. La conquérir est leur ambition. Et l'oracle de la doctrine la plus menaçante pour la société, Bebel, a livré le secret de cette sollicitude en disant : « Là où se

portera la femme pour le grand mouvement social, là sera la victoire (1). »

Or, la femme est l'ennemie naturelle de l'incrédulité et de la nouvelle morale. Le culte de la matière, l'affaiblissement de la famille, le règne de la force, offensent l'intelligence, le cœur, les droits de la femme. Il faut, depuis vingt siècles, les affections stables à sa vie et l'immortalité à ses espérances. Elle est la réserve religieuse du genre humain. C'est pour changer son âme que toutes les incrédulités s'empressent aujourd'hui d'instruire son intelligence. Mais son attachement à ses vieilles croyances a pour mesure la force d'inertie qu'elle oppose à ces efforts. Constater comment elle opte entre les deux enseignemens qui se la disputent, est constater combien les prises de l'éducation chrétienne sont plus fortes sur la femme que sur l'homme. Sans parler de l'enseignement supérieur, qui nulle part n'est encore sérieusement organisé pour la femme, presque toutes les jeunes filles qui reçoivent l'éducation secondaire la demandent religieuse, et, malgré les obstacles des lois, presque la moitié des petites filles reçoit d'institutrices religieuses l'enseignement primaire. La libre pensée a à conquérir les femmes. Il suffit au catholicisme de les garder.

Défendre la croyance de la femme par l'enseignement est donc l'œuvre tout ensemble la plus importante et la plus facile de l'heure présente.

Ce n'est pas à dire que cette œuvre ne demande pas d'efforts. Autre chose était d'attirer la femme à un enseignement offert par l'Église seule, autre chose sera de conserver la femme désormais libre de choisir entre deux enseignemens. L'État qui n'ignore pas combien son irréligion répugne aux femmes compte, pour les attirer, sur la supériorité du professorat. Si, tandis qu'il s'ingénie à satisfaire toutes leurs curiosités par l'étendue de son programme et à épargner leur peine par la perfection de sa méthode pédagogique, l'enseignement chrétien semblait s'endormir sur sa prépondérance présente, elle pourrait lui être dérobée pendant son sommeil. La femme ne veut pas perdre la foi, mais elle veut acquérir la science. Qu'elle l'espérât plus complète de l'État, elle connaîtrait de nouveau la tentation d'Ève. Elle commencerait par prendre de lui l'enseignement avec le ferme

(1) Bebel, Discours au Reichstag. 6 février 1892.

propos de rejeter les doctrines, elle finirait par accepter les doctrines avec l'enseignement. Et l'incrédulité de la femme ferait au christianisme la suprême blessure. Mais, si les bouches chrétiennes ne sont pas moins doctes que les bouches universitaires, la femme restera fidèle aux leçons où seront unis le savoir et la foi.

Or il n'y a pas de raison pour que l'enseignement chrétien soit inférieur à l'autre, s'il est l'objet de soins égaux. Et il y a une raison pour qu'il soit au profit de la femme plus hardi, plus complet, plus libérateur ; car le christianisme a pour la femme des respects et des espoirs inconnus à la libre pensée.

La condition présente des femmes est l'œuvre de l'esprit laïque. C'est lui qui depuis deux siècles a de plus en plus gouverné la société. C'est lui qui, pénétrant les chrétiens mêmes a, par les exigences des familles, des fiancés, de la mode, imposé, jusque dans les maisons religieuses l'éducation qu'il voulait. Il l'a poussée, soucieux de son propre plaisir, vers les apparences agréables. Il l'a allégée des sérieuses études sur les questions de morale, de philosophie et de foi, sous prétexte que les lois et les gouvernemens suffisaient à maintenir l'ordre dans la société. Il a séparé l'intelligence de la femme et celle de l'homme, réservant à l'homme seul les sommets de tous les savoirs. Pour avoir réduit la femme à ce rôle, on s'est accoutumé à croire qu'elle n'en avait pas d'autre ; en lui voyant les seuls mérites qui parussent de son temps, on s'est persuadé qu'ils étaient les seuls de sa nature. On l'a emprisonnée dans les vertus dont on lui faisait honneur. Et beaucoup de gens encore, par le préjugé de l'habitude, croient avoir tout dit et pensé de la femme quand ils l'ont louée d'être la douceur du foyer et la parure du monde.

L'importance de la femme s'est amoindrie dans la société à mesure que l'énergie du christianisme a diminué dans les consciences. Quelle autre place il avait faite à la compagne de l'homme ! Depuis la prédication de l'Évangile, et tant qu'il lutte soit contre le sanglant orgueil de l'Empire romain, soit contre les hérésies affinées par l'air subtil de Byzance, soit contre les vices brutaux des peuples barbares, la femme eut sa large moitié d'efforts et d'influence dans l'œuvre de la civilisation. Elle consacra à la religion, qui lui avait rendu la dignité, un apostolat assez actif pour exciter les colères du paganisme, lui parut aussi dangereuse que l'homme, et fut aussi vaillante contre la mort.

Elle ne mit pas seulement au service de sa foi la force du courage, mais la force de la pensée : elle lutta non moins que l'homme contre les hérésies des premiers siècles; si elle n'écrivit pas les livres des Pères, elle les défendit toujours, souvent les inspira : elle en rendit la doctrine plus vivante par sa parole, parfois efficace où celle des docteurs avait échoué. Son zèle à favoriser l'invasion douce et continue de la sagesse évangélique dans les mœurs de l'Europe en formation, donna à l'Église le plus constant, le plus dévoué et le plus décisif des secours, et fit admirer en la femme l'esprit de conduite et de gouvernement. Elle déploya ces vertus publiques pendant douze siècles, jusqu'à ce que le christianisme semblât inébranlable. Cachée dans sa vie domestique quand la paix régnait dans la société; mêlée à la vie sociale, quand des principes étaient à défendre ; attirée vers la place publique à proportion qu'y grandissait le péril, la femme chrétienne, aux jours où l'envahisseur menaçait tout, patrie, biens, liberté, croyances, a su courir même aux remparts, parfois réveiller par l'exemple le courage des hommes et sauver la cité.

Nous sommes à une de ces époques. Au lieu d'être menacés de la barbarie par les armes, nous marchons à elle par les idées. Nous avons besoin que tous viennent au secours de la civilisation.

Si la femme d'aujourd'hui, chrétienne toujours, regarde le combat au lieu de le livrer, semble avoir pour ambition unique de se rendre impénétrable aux doutes ambians et les laisse, vaincue d'avance et sans lutte, conquérir autour d'elle les êtres les plus chers, la responsabilité de ce grand mal n'est pas à elle, mais à son éducation. Elle a encore l'éducation des temps de paix, celle qui forme à vivre selon des croyances universellement acceptées : elle n'a pas l'éducation des temps de lutte, celle qui instruit à soutenir ces croyances contre les objections de l'histoire, des sciences, de la philosophie. Elle n'est plus formée par les fortes études qui rendirent, aux siècles de luttes, les femmes capables des actions continues et des paroles décisives.

Qu'une instruction sérieuse, — elle peut l'être à tous les degrés d'enseignement, — rende la femme la compagne intellectuelle de l'homme; que la femme connaisse le défaut des lieux communs et des sophismes en faveur où elle est appelée à vivre; qu'à l'appui de ses propres croyances, elle possède une synthèse bien ordonnée de raisons et de faits ; qu'elle se sente capable de

défendre les vérités de tous les temps par les armes de son temps, la femme d'aujourd'hui redeviendra pour l'homme la collaboratrice qu'était la femme d'autrefois. Les temps eussent-ils dégénéré, la femme a-t-elle autant dégénéré que l'homme? Le régime politique où nous vivons depuis 1789 a amoindri en l'homme le caractère; la discipline de parti l'a soumis à toutes ses volontés sauf la sienne; la rupture des solidarités sociales l'a accoutumé à sacrifier tous les intérêts sauf le sien. La femme, à ne pas obtenir de droits politiques, a gagné de ne pas perdre ses vertus naturelles et n'a pas appris la lâcheté cachée dans l'ambition. Elle est plus courageuse dans ses opinions, plus généreuse, plus dévouée à ce qu'elle aime, plus désintéressée.

Il faut rendre à la société le bénéfice de ces forces aujourd'hui presque inutiles. Elles sont inertes depuis que l'homme, sûr de suffire seul à l'œuvre de la civilisation, leur a refusé tout exercice et n'a plus fait de la femme la compagne de sa pensée. Il faut, pour les rétablir, la coopération de l'homme et de la femme. Le premier effort incombe à l'homme. Il a jugé bon d'accroître par l'inégalité de culture, l'inégalité d'intelligence entre les deux sexes, il s'est réservé tout le savoir sérieux. Lui seul peut donc, au moins au début, introduire la femme dans ce domaine dont il a usurpé le monopole, lui montrer les chemins des hauteurs qu'elle veut gravir à son tour. Et l'homme doit ce secours à la femme, car tout ce qu'il lui a refusé de savoir est une injustice commise envers elle, un dommage dont il ne faut pas ajourner la réparation. Plus le chrétien réfléchira, plus il comprendra que l'élan de notre temps pour la science est un élan vers la vérité; que, si le savoir superficiel contient un péril pour la foi et la morale, un savoir plus profond apporte des appuis à l'un et à l'autre; et que la vérité ne se contredit pas. Il sentira que la femme a besoin comme l'homme de ces témoignages, de ces preuves, de ces clartés. Il partagera avec elle généreusement le bien qui leur est commun. Il aura, s'il est conséquent avec lui-même, plus de sollicitude, de fiertés et d'ambitions pour l'associée du foyer durable, de la vie entière et des espérances immortelles, que le sceptique et le matérialiste pour la voisine de hasard, l'amie de plaisir, la compagne d'un jour. Et plus il s'inspirera de ses croyances, pour rendre la femme instruite, honorée, influente, plus il fera un acte habile; mieux il la servira, mieux il se servira.

Quand en effet l'homme aura accompli son devoir, commencera celui de la femme. Formée par cette éducation, elle ne sera pas seulement capable de garder une fidélité passive aux croyances chrétiennes, elle sera redevenue apte à les défendre.

Si la philosophie lui a mesuré les solidités de la foi et les fragilités du doute ; si la morale lui a montré, dans les faits désordonnés, vils, menaçans pour l'avenir, les suites nécessaires des idées fausses; si l'histoire lui a raconté la solidarité séculaire de la France et du catholicisme; si la connaissance des peuples contemporains et du monde moderne lui a appris que l'apostolat catholique perpétue encore dans l'univers l'influence française, à travers les éclipses de la gloire, l'amoindrissement de la population et les pertes subies par le travail national sur les marchés du monde, la femme ne doit pas garder ces certitudes pour elle. Ses calomniateurs ont prétendu que garder un secret lui était lourd : qu'elle se décharge de celui-là. Qu'elle rende à l'homme bienfait pour bienfait en employant la science qu'elle lui devra à lui rappeler la vérité.

Elle peut influer sur l'homme sans faire l'homme. Il ne s'agit pas de revendiquer son tour de parole aux tribunes politiques, ou d'attendre que sa volonté ait un poids légal dans les scrutins. Peu importe que, le jour où, tous les quatre ans, la souveraineté de l'homme consiste à choisir ses maîtres, la voix de la femme ne compte pas, si elle a tous les autres jours pour préparer, améliorer, changer l'opinion de l'homme. Il suffit d'une loi et d'un despote pour dépouiller l'homme de son suffrage politique: aucune loi, aucune tyrannie ne saurait atteindre l'empire de la femme dans la famille et dans la société. Dans la famille, elle ne fera pas seulement l'union des tendresses, elle travaillera à l'union des croyances; son empire sur les cœurs lui rendra facile l'accès auprès des intelligences quand son mari et ses enfans sauront sa pensée nourrie par l'étude, exigeante sur les preuves, capable de réfuter les raisons de mots par des mots de raison. Cette constante usure des fanatismes, des indifférences, des doutes masculins sur la patience ferme et la douceur persuasive d'un christianisme toujours occupé à obtenir non seulement la tolérance, mais l'adhésion, sera l'œuvre de la femme au foyer. Les femmes ont cette influence à étendre dans la société. Elles y sont reines, leur dit-on : pour les souverains véritables, régner c'est gouverner. Trop longtemps ce pouvoir s'est surtout exercé

par des décrets absolus sur les choses futiles. Il a statué sans appel sur le sort du mobilier, du costume, du théâtre, de la littérature de distraction. Il y a pour les femmes un plus noble emploi de leur influence. Ce n'est pas assez de former et de déformer les modes, quand on a mission pour former ou déformer les mœurs. Ce n'est pas assez d'être le charme d'une société, quand on en peut devenir la conscience.

Les femmes, dès aujourd'hui, ont le devoir de combattre ce qui combat leurs croyances. Il leur reste à utiliser au profit de ces croyances cette force immense des respects et des dédains, des admirations et des ironies, des empressemens et des froideurs, des paroles et des silences qu'elles peuvent employer à la fortune ou au discrédit des doctrines. Il leur reste à jeter dans la balance incertaine encore le poids de leur influence, de leur nombre, de leur courage.

Quand Julien l'Apostat voulut ramener la société antique au paganisme, et eut tourné vainement contre la civilisation chrétienne les forces de la philosophie et du pouvoir, un partisan de l'entreprise, un familier du prince, un philosophe, Libanius, chercha la cause de la défaite subie par un souverain remarquable, par la cause de la raison, et par la souveraineté de l'État. Il mit à la fois son respect de la vérité et son regret de l'hommage qu'elle le forçait à rendre dans cet aveu : » Quelles femmes ont ces chrétiens ! »

Après quinze cents ans, l'œuvre de Julien est reprise par un État philosophe : elle ramènerait, si elle réussissait, un nouveau paganisme. Puissent les Libanius approbateurs de l'entreprise être réduits à en raconter l'insuccès; et ce sera l'insuccès, s'ils sont eux aussi obligés d'écrire : « Quelles femmes ont ces chrétiens ! »

ÉTIENNE LAMY.

LA RÉSURRECTION

D'UN

ÉTAT AFRICAIN

I

L'ÉTHIOPIE HISTORIQUE

L'idée d'une solidarité naturelle entre les peuples chrétiens, que le XVIe siècle a exclue de la politique pratique, n'a été remplacée ni par la conception factice et incomplète d'une « Europe » dont il faut aujourd'hui briser les cadres pour y faire entrer des États nouveaux, comme le Japon, ni par la distinction, théorique elle aussi, trop élastique et trop vague pour servir de fondement à une classification impartiale, entre la « civilisation » et la « barbarie. » En face des puissances chrétiennes, ou, si l'on veut, civilisées, armées les unes contre les autres, paralysées par l'insécurité du lendemain, malades d'une jalousie soupçonneuse qu'attisent, chaque jour, les rivalités économiques, le monde musulman garde son unité de foi et poursuit, dans les profondeurs de l'Afrique et de l'Asie, les conquêtes du Croissant; il reste impénétrable à notre civilisation, il la poursuit d'une haine inexpiable qui suffit à grouper, en un faisceau solide, les diverses branches de la famille mahométane. L'on s'est réjoui, sans nul doute, dans le secret des sanctuaires du Prophète et à la cour même du Commandeur des Croyans, des

ribles efforts de la vieille Chine, où Mahomet compte déjà un grand nombre de fidèles, pour expulser l'étranger et exterminer les chrétiens. Nous croyons volontiers les croisades disparues pour jamais dans la nuit des temps écoulés; mais peut-être le moment est-il moins éloigné qu'on ne le suppose, où la nécessité les imposera de nouveau, comme un devoir primordial, au monde « civilisé. » L'Europe, alors, devra se souvenir qu'au milieu même des tribus et des peuplades musulmanes, de vaillantes nations ont soutenu, pendant des siècles, la lutte implacable pour leur foi et leur liberté, qu'elles ont bien mérité de la chrétienté, et qu'elles sont autre chose que des clientes destinées à absorber, dût-on les y contraindre par la force, la surproduction de nos industries. — L'Éthiopie est une de ces nations, dont l'existence est non seulement nécessaire à l'équilibre des ambitions concurrentes, mais qui servent à l'Europe ingrate de sentinelles vigilantes et d'avant-postes résistans. — Depuis quelques années, c'est en Afrique et en Asie que se prépare l'histoire future et que se décide, dans des conflits moins retentissans, en apparence, que les guerres européennes d'autrefois, l'avenir des grandes puissances de demain : l'opinion publique est encore peu habituée à suivre la marche de ces événemens, qui s'accomplissent loin de nos capitales; elle est malhabile à discerner les élémens de ces problèmes lointains. C'est un des facteurs de la politique africaine dont nous voudrions ici déterminer l'importance et montrer la fonction.

I

Il est des régions que leur constitution physique prédestine à remplir, dans l'économie générale du monde, un office de conservation et de résistance. Et, de même, il est des peuples qui, pour un temps oubliés et séparés du grand courant de la vie civilisée, reparaissent tout à coup sur la scène de l'histoire, soit par le jeu mystérieux de lois supérieures, soit par le hasard des révolutions politiques. Il en a été ainsi de l'Éthiopie et des Éthiopiens.

Dans cette Afrique massive, aux reliefs peu accentués, le plateau d'Abyssinie tranche sur la monotonie régulière du sol. Le formidable amas de ses terrasses volcaniques s'entasse, entre le Nil et la Mer-Rouge, comme une énorme masse, épaisse et cre-

vassée, d'une altitude moyenne de plus de 2000 mètres, çà et là boursouflée par des volcans éteints dont les flancs rougeâtres et chargés de scories attestent l'activité passée; plusieurs dressent leur sommet au delà de 4000 mètres et semblent destinés à servir de réduits plus élevés et plus inaccessibles au milieu de l'immense citadelle. Du côté de la Mer-Rouge, le massif éthiopien présente un rebord abrupt qui surplombe sans transition, de près de 3000 mètres, les steppes brûlantes qui vont s'enfoncer sous les flots de la Mer-Rouge; aux yeux du voyageur qui arrive de la côte, l'Abyssinie surgit sous l'aspect d'une chaîne continue et infranchissable, d'une gigantesque barrière : vers le Nil, au contraire, les pentes s'abaissent par degrés, très rapides encore, mais cependant plus accessibles; c'est de ce côté que les percées des cours d'eau ouvrent des brèches dans la bordure du haut pays. De très profonds ravins, où coulent des fleuves torrentueux, crevassent en tous sens la surface du plateau et le sectionnent en fragmens nettement séparés par des fissures qui favorisent la vie particulariste des provinces et le morcellement féodal. Il arrive que, d'une contrée à l'autre, on puisse entendre le son de la voix par-dessus l'un de ces fossés naturels et qu'une grande journée de descente et d'ascension suffise à peine à le franchir. Vers le nord, le plateau Éthiopien s'amincit, s'abaisse en face de Souakim et se relie à ce rebord oriental de l'Égypte que l'on nomme la Chaîne arabique. Au sud, au contraire, le massif se rattache, par un large pédoncule, aux plateaux du Harrar et du Kaffa et aux régions volcaniques, tourmentées, fissurées et d'ailleurs mal connues, qui avoisinent le lac Rodolphe. Mais, entre les montagnes du Choa et celles du Harrar, s'enfonce une sorte de golfe terrestre qui semble reproduire les formes démesurément agrandies du golfe marin de Tadjoura : c'est la vallée de l'Aouache, qui descend d'Addis-Ababa et des plateaux choans pour aller se perdre dans les sables du pays des Aoussas, et dont les eaux souterraines vivifient les oasis de la côte. C'est la voie naturelle de pénétration en Éthiopie par l'est, le chemin des voyageurs et des caravanes qui, venant de Djibouti ou de Zeïla, montent vers le Choa.

Cette forteresse de montagnes n'est traversée d'outre en outre par aucune de ces grandes voies naturelles, de ces cols pour ainsi dire obligatoires, qui sont les routes traditionnelles des migrations des peuples et des invasions des conquérans. Les

fleuves qui en descendent par d'étroits défilés sont coupés de cascades infranchissables, ou n'aboutissent qu'à des bassins lacustres, ou encore s'évanouissent dans des mers de sable. En outre, des déserts, des steppes peuplées de tribus sauvages, de musulmans fanatiques, des marais mortels aux hommes des plateaux, repoussent les Éthiopiens des bords mêmes de la Mer-Rouge et du Nil, si bien qu'à cheval entre ces deux grandes voies de la circulation et des échanges universels, le massif abyssin est contourné, longé par l'une et par l'autre, mais ne touche directement ni à l'une ni à l'autre : il se dresse entre elles comme une terre de refuge et d'asile.

On a quelque honte à redire, — mais il le faut, tant sont vivaces les préjugés, — que les Éthiopiens ne sont point des nègres et qu'il n'est pas à leurs yeux de pire injure. Leur teint est bronzé; certains types de la classe aristocratique, surtout parmi les femmes qui mènent une existence plus recluse, restent presque blancs; leur filiation sémitique n'est pas douteuse; ils sont certainement venus d'Arabie, et leurs légendes, qui font des *Négus* les héritiers de Salomon et de la reine de Saba, ont conservé un souvenir de cette antique origine. En Afrique, ils se sont mêlés à des peuplades noires du voisinage, et l'esclavage, longtemps pratiqué, a introduit dans le type de la race certains traits, plus ou moins apparens selon les individus, qui rappellent les nègres. Le nom d'Abyssins, que les Arabes leur ont donné, et qu'ils considèrent comme injurieux, est une allusion à ces mélanges de sang.

Les Éthiopiens, durant les temps antiques, participent à la vie si intense de cet Orient d'où nous avons reçu notre civilisation et nos croyances; ils ont conservé, depuis l'époque des Ptolémées, des chroniques écrites qui attestent la place glorieuse qu'ils ont tenue dans le monde. Au IVe siècle de notre ère, sous le patriarchat de saint Athanase, saint Frumence leur apporte d'Alexandrie le christianisme, qu'ils ont depuis conservé comme le lien et le vivant symbole de leur nationalité. Mais bientôt la grande vague de l'islamisme recouvre tout l'Orient; elle déferle, depuis les déserts de l'Arabie jusqu'aux rives de la Loire, jusqu'au delà du Danube, jusqu'aux sources du Nil; çà et là seulement, la croix émerge encore, plantée obstinément au sommet des montagnes par quelques races plus fières et mieux protégées par la nature; ces îlots, au milieu de l'océan des infidèles, en

sauvant des parcelles de christianisme, sauvèrent des parcelles de nationalités; de là, de Galicie et de Transylvanie, du Caucase et de l'Abyssinie, partirent, dans la suite des âges, les revanches de la foi et du patriotisme; de là, des peuples, un instant oubliés, reparurent pour reprendre le cours interrompu de leur développement historique. Notre siècle a assisté à beaucoup de ces résurrections. Après la Grèce, la Roumanie, la Serbie, la Bulgarie, les peuples du Liban et du Caucase, l'Abyssinie reprend aujourd'hui sa place au foyer de la patrie chrétienne.

Quand l'Islam eut, au pied des monts abyssins, conquis l'Arabie et l'Égypte, les peuplades noires et les tribus gallas, l'histoire d'Éthiopie prit naturellement un cours nouveau; « pendant quatorze siècles, l'Éthiopie est une île de chrétiens au milieu de la mer des païens (1); » sa vie, dès lors, n'est plus qu'une longue lutte pour l'existence contre les flots pressans des peuples mécréans; tantôt battus, tantôt battans, les montagnards finissent par user l'énergie conquérante des musulmans et par sauver leur nationalité et leurs croyances; croisades et guerres féodales, voilà ce qui remplit les annales de l'Éthiopie pendant ce long moyen âge d'où elle sort à peine et où elle vécut, privée de l'alluvion rénovatrice des idées et des inventions de l'Occident, repliée sur elle-même, ignorante du reste du monde et oubliée de lui.

C'est pendant une des périodes les plus critiques de ses destinées que, tout à coup, les voiles qui cachaient aux chrétiens d'Europe le royaume mystérieux du Prêtre-Jean se déchirent : au cours du XVIe siècle, la fièvre généreuse de l'expansion portugaise porte des conquistadores, des aventuriers et des missionnaires jusque sur les bords de la Mer-Rouge. Bermudez, patriarche d'Alexandrie, vient en Abyssinie en 1525; reconnu comme chef religieux par le Négus, il est chargé par lui d'une mission auprès du roi de Portugal. De retour en 1538, il est accompagné du capitaine don Christophe de Gama et d'une troupe de soldats dont les exploits et les tribulations rappellent les plus fantastiques aventures des Cortez et des Pizarre. Cette poignée de guerriers devint le plus précieux appui du Négus dans la lutte sans merci qu'il soutenait contre Ahmed Gragne, prince musulman de Zeïla; leurs fusils et leurs canons décidèrent du

(1) *Lettre du négus Ménélik aux puissances européennes* (10 avril 1891).

salut de l'empire. Longtemps quelques-uns, — et, parmi eux, Bermudez, qui a laissé un si curieux récit de ses aventures (1), — suivirent le Négus dans ses campagnes et lui bâtirent un palais dont les ruines, encore debout à Gondar, attestent le passage et l'activité des étrangers.

Quand l'éclat éphémère de la domination portugaise se fut affaibli par l'étendue même de son rayonnement, les Espagnols, plus tenaces et plus persévérans, reprirent pour leur compte le glorieux programme du petit royaume. La grande poussée de rénovation catholique qui, partie d'Espagne après la Réforme, fit sentir son action sur tous les rivages du monde et jeta saint François-Xavier sur les plages de l'Inde et du Japon, eut son effet jusqu'en Éthiopie. Ce fut un des projets auxquels s'arrêta un moment l'âme ardente d'Ignace de Loyola, de courir par delà les mers pour ramener au bercail de l'Unité la chrétienté du Prêtre-Jean, et, si le maître lui-même, sollicité par d'autres apostolats, dut renoncer à quitter l'Europe, du moins ses disciples vinrent-ils en 1557 débarquer sur les côtes de la Mer-Rouge. Philippe II, du fond de son Escurial, suivit avec attention leurs progrès : dans sa grandiose conception politique, l'Éthiopie tenait une place et avait son rôle. Heureuse d'abord, bientôt imprudente, trop ignorante de la vie et des habitudes du pays, la prédication d'André d'Oviedo, puis celle du Père Paez, subirent le contre-coup des fluctuations politiques et des discordes civiles des Éthiopiens. La mission, triomphante et trop vite intolérante avec le négus Claudius, fut dispersée et persécutée par son successeur. En 1632, les derniers religieux furent contraints de se rembarquer après avoir un moment réalisé cette union avec Rome qui eût peut-être changé les destinées de l'Éthiopie en l'unissant, dès ce temps-là, par le plus fort des liens, à l'Europe chrétienne.

Si l'Éthiopie ne réussit pas à jeter solidement, dès cette époque, le pont destiné à la relier au reste de l'humanité chrétienne, du moins, grâce aux relations des voyageurs et des mis-

(1) On trouvera la relation des voyages de Bermudez dans : *Histoire du christianisme d'Éthiopie et d'Arménie*, par Mathurin Veyssière la Croze. La Haye, chez la veuve Le Vier et Pierre Paupie, 1739, in-18. — L'édition originale de la relation de Bermudez est de 1565 (Lisbonne, chez François Correa). — Sur tout ce qui regarde l'ancienne histoire d'Éthiopie, on consultera le livre si curieux de Job Ludolf ; *Historia æthiopica, sive brevis et succincta descriptio regni Habessinorum quod vulgo male Presbyteri Johannis vocatur*, 2 vol. in-4°. Francfort-sur-le-Mein, 1681.

sionnaires, l'Europe ne l'oublia plus; mais ces souvenirs allèrent se diluant dans un brouillard de légendes : le pays des Négus apparut de nouveau comme une contrée mystérieuse, comme une sorte de Chine africaine et chrétienne où, parmi des montagnes inaccessibles et des tribus barbares, se cachait une civilisation très ancienne, un peuple issu de Salomon et des richesses fabuleuses. Ce que furent, au XVIIe et au XVIIIe siècle, les relations intermittentes de l'Europe, et notamment de la France, avec l'Empire abyssin, nous ne saurions ici en refaire l'historique (1). L'Éthiopie n'était pas alors située à proximité de la route maritime des Indes; on n'y pénétrait par la Mer-Rouge qu'en accomplissant tout d'abord le long périple de l'Afrique et en traversant les territoires des féroces Danakils qui peuplent la côte. La voie d'Égypte était aussi longue, mais pas plus sûre, en sorte que le voyage, très périlleux, n'était que rarement entrepris et que le trafic était impossible.

L'Éthiopie continua donc de vivre isolée, partageant ses énergies, comme l'Espagne du moyen âge ou comme la Russie au temps de la Horde d'Or, entre la croisade nationale et les querelles féodales. Tantôt, sous l'aiguillon de l'infidèle, les hommes du Tigré, du Godjam, de l'Amhara et du Choa, s'unissaient sous l'autorité du Roi des rois, tantôt le morcellement féodal l'emportait et l'aristocratie des Ras réduisait à un rôle de parade l'héritier dégénéré de Salomon et de Ménélik Ier. — Féodale, la société éthiopienne l'était par les traits essentiels de sa constitution. Moines ascètes dans les couvens et prêtres séculiers, guerriers attachés à la personne des puissans chefs de guerre et des seigneurs terriens, laboureurs libres, mais souvent molestés par les soudards ou pressurés par les grands, constituaient la nation éthiopienne. En outre, dans les villes, résidaient quelques lettrés et quelques marchands, souvent musulmans ou Juifs. Comme dans le moyen âge européen, l'homme qui prie, l'homme qui se bat, l'homme qui laboure, comptaient seuls dans la hiérarchie sociale. Au-dessous de la race dominante, vivaient des peuplades d'origine galla (2), tantôt, selon les régions, à demi

(1) Voyez le livre de M. Robert de Caix de Saint-Aymour : *Histoire des relations de la France avec l'Abyssinie chrétienne sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV*. Paris, André, 1 vol. in-8°.

(2) Sous le nom générique de Gallas, on désigne tout un ensemble de populations qui habitent les montagnes de l'Abyssinie, du Harrar, du Kaffa et les régions avoisinantes. Les Gallas sont d'origine mal connue; on a même rapproché leur

serves, tantôt presque indépendantes. En somme, un État organique où l'autorité, pour être parfois émiettée, n'était jamais annulée, où le lien religieux, un long passé historique et l'antique nécessité de la croisade, assuraient la cohésion nationale quand l'indépendance commune était menacée : ainsi apparaissait l'Éthiopie, telle que le développement naturel et autonome de la race l'avait constituée. Mais la licence et l'anarchie intermittente, vices inhérens à toute société où domine la force, le relâchement de la discipline et des mœurs du clergé, inévitable dans toute église séparée, énervaient la puissance éthiopienne. Au moment où les Européens reprirent d'une façon suivie, avec elle, le contact longtemps interrompu, la féodalité en décomposition avait provoqué en Éthiopie une sorte de décadence, ouvert une période de crise et de transformation sociale. Mais, malgré le désordre de l'État, les élémens de régénération et de progrès étaient si visibles que le consul Lejean, voyageur attentif et perspicace, qui visita le pays en 1864, en trace un portrait très favorable.

L'Abyssinie, dit-il, dans sa plus grande décadence, offre, aux yeux du voyageur non prévenu, la charpente d'un ordre social fort perfectionné. La féodalité y existe, mais elle n'y est pas plus oppressive qu'en Angleterre. Les institutions sont très démocratiques, les rouages administratifs simples et fonctionnant régulièrement, la législation avancée (c'est quelque chose comme le code Justinien adapté à l'esprit abyssin), la propriété bien définie, les droits individuels garantis par le droit d'appel à l'Empereur, la famille entourée de sécurité, le commerce protégé, les vengeances politiques et les violences de la guerre neutralisées par l'inviolabilité des nombreux *ghedem* (lieux d'asile). La loi est bonne et féconde en soi ; c'est la faute de la barbarie amenée par l'anarchie sans fin, si la noblesse est batailleuse et pillarde, l'église cupide, la justice vénale, le mariage annulé par l'exemple contagieux de l'aristocratie, le droit d'asile et celui des caravanes parfois violé (1).

De ces rapides incursions dans une histoire qui s'est développée si loin de la nôtre, nous ne voulons retenir que cette remarque : des annales vieilles de vingt siècles, une religion chrétienne, une organisation sociale hiérarchisée, fondée sur la

nom de celui de nos ancêtres (Galli) ; leurs légendes les font venir de l'ouest ; en tout cas, ils ne sont pas de race nègre. Ce sont des paysans et des cultivateurs ; leurs contingens forment dans l'armée des négus une cavalerie incomparable. La plupart de leurs tribus sont musulmanes.

(1) *Théodore II et l'Empire d'Abyssinie*, par Guillaume Lejean, p. 62. Paris, Amyot, 1865.

tradition et adaptée à l'état moral et politique du pays comme à sa topographie et à son climat, ont fait de la race éthiopienne une personnalité historique et de l'Éthiopie une nation. Il ne lui a manqué que de n'être pas séparée du monde extérieur, et, comme à la Russie d'avant Pierre le Grand, que d'avoir une fenêtre sur l'Europe, pour devenir en Afrique un foyer rayonnant de civilisation et comme un noyau de coagulation. Les Éthiopiens sont, en tout cas, dans tout le continent noir, le seul peuple indigène qui soit à la fois organiquement constitué, indépendant et chrétien. L'Éthiopie n'est pas, quoique le pharisaïsme intéressé de certains Européens tente de le faire accroire, un ramas de peuplades barbares qui ne sauraient marcher d'elles-mêmes vers une civilisation moins sauvage; elle est, au contraire, une nation autochtone, anciennement policée, qui s'était endormie dans l'isolement, mais qui porte dans son corps robuste assez d'énergie vitale pour puiser en elle-même, au contact retrouvé de la culture occidentale, les élémens d'une rénovation et d'un progrès rapides; elle possède toutes les forces sociales, les titres d'antique noblesse et les promesses d'avenir qui constituent, pour un peuple, le droit à la vie.

II

Au cours du siècle qui vient de finir, l'Europe a de nouveau découvert le royaume du Prêtre-Jean. L'Éthiopie, explorée, décrite par les voyageurs, n'a plus guère, pour le géographe, de secrets importans. Enfin, en ces dernières années, une série d'événemens, épisodes étroitement rattachés à l'histoire du « partage de l'Afrique, » ont haussé l'empire du Roi des rois au premier rang dans les préoccupations des hommes d'État et dans les combinaisons des diplomates : l'Éthiopie a pris sa place dans la politique générale.

Vers le second tiers du XVIIIe siècle, à l'époque où commençait, parmi les savans et les gens du monde, la vogue des grands voyages de découverte, l'exploration aventureuse de James Bruce appela sur la Haute-Éthiopie l'attention publique, mais la série des révolutions et des grandes guerres vint détourner des choses d'outre-mer les yeux des Européens et absorber toutes leurs énergies. Bientôt s'ouvrit l'ère des grandes explorations; la curiosité universelle, attirée vers le continent noir, ne se lassa plus

d'y suivre les progrès des découvreurs. Si les voyages les plus retentissans furent dirigés vers les Grands-Lacs, à la recherche des sources du Congo et du Nil, l'Éthiopie, elle aussi, sollicita l'ardeur de savans et hardis voyageurs, parmi lesquels s'illustrèrent beaucoup de Français. En 1835, Combes et Tamisier, en 1842, la mission topographique de Ferret et Galinier, rapportèrent des documens géographiques nouveaux et précis; les deux frères Antoine et Arnauld d'Abbadie vécurent douze ans (1837-1848) en pays éthiopien et recueillirent les renseignemens les plus précieux sur la configuration, les mœurs, l'histoire et l'état social de ces contrées qu'ils surent voir en savans et en artistes (1). Rochet d'Héricourt, envoyé par Louis-Philippe, conclut un traité d'amitié et de commerce avec le roi du Choa, grand-père de Ménélik (2). Guillaume Lejean, vice-consul de France à Massaoua, vécut dans l'intimité du fameux Théodoros, et, bien qu'il eût fait connaissance avec les prisons et les fers du Négus, il a laissé sur lui un jugement très impartial dans un livre où l'énergique figure de cet habile aventurier se détache avec un saisissant relief.

Deux grands faits, aux approches de 1870, vinrent mêler plus intimement l'Éthiopie à la vie européenne : ce furent l'expédition anglaise de Magdala et l'ouverture du canal de Suez.

Devenu négus et couronné par l'*Abouna*, Théodoros II avait entrepris la tâche surhumaine de remettre l'ordre et de restaurer l'autorité dans son empire; destiné par Dieu, disait-il, à rendre tout son lustre à l'ancien royaume d'Éthiopie, il avait résolu la destruction de la vieille féodalité et la concentration de l'autorité aux mains du Roi des rois; mais, de son passé de chef de bande et de ses luttes toujours renaissantes contre la turbulence des grands feudataires, Kassai, parvenu au trône, gardait les instincts soupçonneux et les procédés violens d'un tyran. Il accueillait volontiers les étrangers, mais il les surveillait jalousement et se défiait de leurs moindres démarches, d'autant plus que les Anglais et les Français, mal renseignés sur l'état réel de la politique éthiopienne, avaient également noué des relations avec un rival rebelle du négus, Négousié, maître du Tigré. Après toute une

(1) *Douze ans dans la Haute-Éthiopie*, par Arnauld d'Abbadie. Hachette, 1868.

(2) Rochet d'Héricourt a écrit deux livres sur ses voyages : *Voyage sur la côte orientale de la Mer-Rouge, dans le pays d'Adel et le royaume du Choa.* Paris, 1841, in-8°; et *Second voyage sur les deux rives de la Mer-Rouge, dans le pays d'Adel et le royaume du Choa.* In-8°, 1846.

série de difficultés et de malentendus qui ont été jadis racontés ici même (1), et où le « barbare » n'eut pas toujours tous les torts, Théodoros écrivit à la reine Victoria une lettre qui resta sans réponse; l'empereur se crut bravé, méprisé dans son autorité : lui, l'un des plus grands princes de la chrétienté, était traité comme un roitelet sans importance; il fit charger de chaînes et emprisonner le consul anglais Cameron, plusieurs missionnaires, et, bientôt après, toute une mission officielle britannique venue pour réclamer la libération des premiers captifs. L'Angleterre a eu jusqu'ici pour principe, — et c'est un des facteurs de sa fortune politique, — de toujours soutenir énergiquement, à l'étranger, les moindres de ses nationaux. Pour venger l'insulte faite à sa dignité, elle se décida à une expédition coûteuse. Sir Robert Napier réunit à Bombay les élémens d'une petite armée; 14000 combattans, 27000 suivans, 31500 animaux de bât ou de guerre, 44 éléphans portant l'artillerie, vinrent débarquer à Zoulla, sur la Mer-Rouge, traversèrent l'étroite bande déserte du pays des Danakils et s'élevèrent jusque sur le plateau de Sénafé par d'effroyables défilés et des cols que, par bonheur, aucun ennemi ne gardait. Théodoros se croyait inattaquable dans son nid d'aigle de Magdala; mais, abandonné de tous les siens, acculé dans son fort par les Anglais victorieux de ses troupes, il renvoya ses prisonniers et, pour ne pas tomber entre les mains de ses ennemis, l'héroïque aventurier mit entre ses dents le canon d'un pistolet et fit feu.

L'expédition anglaise avait atteint son but : les captifs étaient délivrés et Théodoros puni. Au point de vue de l'art militaire, ce *raid* de 450 kilomètres à travers le plus accidenté et le plus sauvage des pays, reste un modèle d'expédition coloniale longuement, minutieusement préparée, exécutée par un chef énergique, avec une forte dépense d'argent (2), mais avec une grande économie d'hommes. Il convient toutefois de ne pas oublier que la campagne fut singulièrement facilitée par une série de négociations et par la complicité des grands vassaux du Négus. La tyrannie niveleuse de Théodoros avait amassé dans toute l'Éthiopie des rancunes et provoqué des rebellions; il suffit à

(1) *Revue* du 15 juillet 1868 : *La Guerre d'Abyssinie*, par M. Henri Blerzy. — 1er avril 1869 : *l'Expédition d'Abyssinie en 1868. Souvenirs et impressions d'un officier français attaché à l'état-major de sir Robert Napier*, par M. Louis d'Hendecourt.

(2) L'expédition coûta au moins 200 millions de francs.

sir Robert Napier d'une promesse formelle de n'occuper définitivement aucun point du territoire abyssin pour obtenir aussitôt la neutralité bienveillante et des secours en vivres du maître du Tigré, Johannès Kassa, et de plusieurs autres puissans princes, parmi lesquels le jeune Ménélik, roi du Choa (aujourd'hui le négus Ménélik II). Les Anglais, en réalité, eurent à lutter moins contre l'Éthiopie elle-même que contre un usurpateur abhorré des grands, abandonné du haut clergé et redouté du peuple. Si Théodoros, au lieu de s'enfermer à Magdala, eût entraîné avec lui vers l'intérieur ses fidèles et ses captifs, la situation de sir Robert Napier serait devenue très critique. Il savait qu'à Magdala, il n'était encore qu'au seuil de l'Éthiopie, et il n'ignorait pas que, dans un pays aussi passionné pour son indépendance, un soulèvement général était toujours à redouter et pouvait aboutir à unir promptement contre l'envahisseur toutes les fractions de la nation. Aussi, dès que l'honneur britannique fut vengé, le général en chef, devenu lord Napier of Magdala, reprit-il sans aucun délai le chemin de la côte pour y ramener son armée épuisée. Un pareil désintéressement, si peu conforme aux traditions politiques de la Grande-Bretagne, est un indice certain qu'elle avait mesuré les difficultés d'un établissement définitif et reculé devant la menace d'une explosion du patriotisme national. L'expédition de lord Napier n'a pas eu, en somme, d'autre résultat que de laisser aux Éthiopiens le cuisant souvenir de l'intervention anglaise et de l'invasion du territoire par les étrangers, et d'accréditer en Europe la dangereuse illusion de croire que l'Abyssinie ne saurait résister à une armée occidentale. L'épisode de Magdala, s'il a fait grand bruit dans le monde, n'a pas modifié le cours des destinées de l'Éthiopie; il n'a été qu'un accident dans son histoire.

Tout autres ont été les conséquences de l'ouverture du canal de Suez. Désormais, la grande route du commerce international vint passer au pied du massif abyssin. D'impasse qu'elle était, la Mer-Rouge devint brusquement le couloir le plus fréquenté du monde et, du coup, elle prit une importance internationale qu'elle n'avait jamais connue. L'Éthiopie, voisine tempérée de ces rivages torrides, attira davantage l'attention des étrangers, et son rôle dans le monde grandit. L'Angleterre, qui, dès 1838, avait pris pied à Aden, se hâta d'occuper l'île de Périm, et de confisquer à son profit la clé de la nouvelle route des Indes. Mais l'heure de

l'ardente concurrence économique et coloniale n'était pas encore venue; les choses d'outre-mer apparaissaient encore comme très secondaires, sans répercussion possible sur les événemens d'Europe : les relations avec l'empire mystérieux des Négus restèrent intermittentes et, les Anglais exceptés, aucune puissance maritime ne crut nécessaire de fonder un établissement définitif dans les parages de la Mer-Rouge.

L'Égypte, au contraire, plus voisine des montagnes éthiopiennes, encore animée de cet esprit de conquête et d'expansion que Méhémet-Ali et Ibrahim avaient réussi à lui souffler, déjà en contact, sur le Haut-Nil, avec les avant-postes du Tigré et du Godjam, cherchait à étendre sa domination sur tout le bassin du Nil et sur les côtes africaines de la Mer-Rouge; et, tandis qu'au Caire et autour du canal de Suez les intrigues européennes s'entre-croisaient et se contrariaient, l'Égypte, sur ses frontières, continuait d'être envahissante et entrait en lutte avec les Abyssins. Désormais le sort de l'Éthiopie apparaît, aux yeux de l'Europe, lié à la question d'Égypte; son histoire se mêle à celle du Nil et, par là, à celle du monde.

Depuis le temps où les Pharaons inscrivaient leurs annales sur les murailles de leurs palais, la guerre et le pillage sont devenus, entre les dominateurs de la moyenne et de la basse vallée du Nil et les habitans des plateaux éthiopiens, une habitude historique dont la nature même et la géographie ont déterminé la naissance et qui s'est perpétuée en haines d'autant plus violentes que la différence des religions est venue les aviver. Razzier les tribus de la plaine, c'est une tentation à laquelle les gens du haut pays ne résistent guère; remonter les fleuves dont ils possèdent les bouches pour en maîtriser les sources, c'est la tendance naturelle aux populations des vallées. C'est au cours de ces perpétuels flux et reflux d'incursions et de représailles que l'idée vint à un négus du XVIe siècle de supprimer d'un seul coup l'Égypte, de la rendre au désert, en creusant, de Souakim à Berber, un immense canal et en jetant le Nil, créateur et nourricier du bas pays, dans la Mer-Rouge. Bermudez rapporte, en effet, dans sa relation, que l'empereur l'avait chargé d'une mission auprès du roi de Portugal pour lui demander secours contre les musulmans de Zeïla « et, de plus, des pionniers pour couper une colline par laquelle Eytalé-Bélalé, un de ses prédécesseurs, avait autrefois fait passer le Nil. Il prétendait par là ruiner

l'Égypte. » Ce rêve étrange s'est transmis à travers les siècles : on trouverait la crainte vaguement sentie d'un danger de même nature parmi les argumens de ceux qui espèrent un conflit entre l'Éthiopie, maîtresse des sources du Nil bleu et de l'Atbara, et les détenteurs actuels de cette Égypte où, sans l'eau du fleuve, la terre ne serait que sable et désert.

Ismaïl, poursuivant les conquêtes de Méhémet-Ali, devait naturellement se heurter aux Éthiopiens dans cette zone intermédiaire qui s'étend tout autour du grand massif abyssin et qui est le champ de bataille traditionnel des musulmans et des chrétiens. En 1866, à l'instigation de sir Henry Bulwer, ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, la Porte céda au Khédive ses droits sur le littoral africain de la Mer-Rouge; des troupes égyptiennes, profitant des guerres intérieures où Théodoros usait son énergie et ses armées, occupèrent Massaoua, Zeïla et Berbera, c'est-à-dire tous les ports qui peuvent servir de débouché maritime au commerce éthiopien; en 1870-1872, les officiers du Khédive soumirent la tribu chrétienne des Bogos, qui, au nord-ouest de Massaoua, est la sentinelle avancée de la Croix en face de l'Islam, et occupèrent Kéren, leur capitale. Ainsi, non seulement les Éthiopiens perdaient toute fenêtre sur la Mer-Rouge, mais, vers l'Océan Indien, vers les Grands-Lacs et vers le Haut-Nil ils étaient devancés et tournés. Emin-pacha organisait pour le compte de l'Égypte la province équatoriale, Gordon s'établissait à Khartoum; tout le long du Nil blanc, des postes égyptiens jalonnaient les étapes de la formidable puissance qui allait dominer la vallée tout entière du fleuve. En même temps, la manœuvre décisive s'accomplissait; de tous les points de l'horizon, de Massaoua, de Zeïla, et en remontant le Nil bleu et l'Atbara, les forces égyptiennes convergeaient pour pénétrer au cœur même des plateaux. Mais l'invasion fut rudement éconduite par le nouveau Roi des rois, Kassa, devenu le négus Johannès : coup sur coup, il gagnait trois batailles, détruisait d'abord un corps de 2000 Égyptiens qui tentait de remonter le Nil bleu; puis, en 1876, il anéantissait à Goundet une armée de 30000 hommes partie de Massaoua. Malheureusement, au sud du Choa, un corps ennemi occupait l'importante et forte place de Harrar; toutefois l'Éthiopie proprement dite n'était pas entamée; elle avait su si bien imposer le respect de ses frontières que Gordon, comprenant la nécessité d'assurer son flanc gauche à mesure qu'il s'en-

foncerait vers les Grands-Lacs, eut, en 1879, une entrevue avec Johannès; les conditions d'un accord y furent débattues, le Négus se bornant à réclamer la rétrocession d'un port sur la Mer-Rouge; mais rien de définitif ne sortit de cette rencontre, et bientôt des incidens tragiques allaient bouleverser toute la région du moyen Nil.

On sait comment, de 1882 à 1885, en Égypte et au Soudan, les catastrophes se précipitèrent. Le Caire est occupé à la fin de 1882 par l'armée de lord Wolseley : désormais, sur les rives du grand fleuve africain, l'Angleterre se substitue à l'Égypte; à la place et au nom du Khédive, c'est le cabinet de Londres qui, dans la politique africaine, va maintenant tenir les fils et provoquer les événemens. En même temps que cette révolution s'accomplissait au Caire, la tyrannie et les exactions des fonctionnaires khédiviaux déterminaient une de ces bourrasques soudaines qui, de temps à autre, bouleversent le monde de l'Islam. A la voix du Mahdi, une formidable vague humaine, partie du Darfour et du Kordofan, allait recouvrir tout le Soudan nilotique, balayer les garnisons égyptiennes, enlever Khartoum et Kassala, séparer de la basse Égypte la province équatoriale et étendre son flot sanglant jusqu'aux rives de la Mer-Rouge et jusqu'aux frontières mal déterminées de l'Éthiopie. Celle-ci, de nouveau, allait se trouver isolée du Nil, enveloppée comme dans un nuage de barbarie triomphante; mais, dans le conflit que la force des choses préparait entre l'Égypte, docile aux conseils de l'Angleterre, et ce nouveau ban de l'Islamisme victorieux qui surgissait des profondeurs du Soudan, l'Éthiopie, avec sa forte armée et ses montagnes si propices à la défensive, représentait une force, un appoint décisif dans la partie qui allait s'engager. Johannès songea d'abord aux revendications nécessaires; il reconquit Kéren et le pays des Bogos, s'avança vers la mer, pressé de trouver le débouché nécessaire à son pays vers les routes libres et vers le monde. On vit même des Éthiopiens combattre avec Osman-Digma dans la campagne où il écrasa Baker-pacha, enleva Tokar, menaça Souakim et fut finalement battu à Tèbe (29 février 1884) par les Anglais de Graham. En même temps, à Khartoum, Gordon, étroitement investi, réclamait du secours.

Ces événemens provoquèrent enfin l'intervention tardive de la Grande-Bretagne : l'amiral Hewett, chargé d'une mission spé-

ciale auprès de Johannès, conclut avec lui un traité qui assurait à l'Éthiopie le pays des Bogos avec Keren et Kassala, et qui lui garantissait le libre transit, par Massaoua, des marchandises destinées aux États du Négus ou en provenant. Le Roi des rois, en échange, promettait son concours contre l'infidèle pour la délivrance de Khartoum. Ainsi l'Éthiopie semblait obtenir un double avantage : elle récupérait des provinces perdues, reprenait le contact avec la mer, et, en même temps, elle se trouvait libre de suivre son antique vocation et de s'armer pour la croisade héréditaire contre l'Islam. L'année suivante, en effet, le ras Alula battait à Kufeit les bandes d'Osman-Digma; les derviches reculaient devant cet ennemi nouveau et redoutable, quand une diversion leur vint d'où ils semblaient n'être guère en droit de l'attendre.

L'année 1889 vit ce spectacle étrange : le négus Johannès, avec ses 100 000 soldats chrétiens, ne sachant à quel ennemi courir, des Italiens, alliés des Anglais et d'accord avec eux, qui envahissaient le Tigré, ou des derviches qui, remontant l'Atbara, menaçaient Gondar, et périssant, à la fin, dans le désastre de Metamma, sous les coups des musulmans, pour le plus grand profit des Italiens.

A la recherche d'une associée qui l'aidât à faire son jeu, qui disposât d'une armée capable de se battre, au besoin, pour elle sur la terre d'Afrique, qui, tout en travaillant résolument à l'accroissement de sa propre puissance, servirait en même temps les intérêts britanniques et coopérerait, même à son insu, à la réalisation des vastes desseins de l'Angleterre, le gouvernement de Londres rencontra, au moment même où s'éveillait sa nouvelle vocation coloniale, l'Italie de M. Depretis et de M. Crispi. Elle avait une armée nombreuse, une flotte respectable sans être inquiétante pour la suprématie britannique, elle n'occupait par le globe aucun territoire : elle était bien l'alliée qui convenait à la Grande-Bretagne; elle ferait sous sa tutelle et avec son agrément son apprentissage colonial. L'accord fut aisé : l'opinion publique italienne ne se consolait pas de l'occupation de Tunis par les Français; en lui offrant comme compensation quelques conquêtes africaines, on donnerait à ses jalousies une satisfaction et à ses ambitions un dérivatif. Enfin, à M. de Bismarck, qui ne se cachait guère d'être favorable à l'établissement du protectorat français à Tunis, on montrerait volontiers qu'il y a place, en Italie, pour d'autres amitiés plus lucratives que celle de

l'empire allemand. — Ce fut aux dépens de l'Éthiopie que la nouvelle alliance fut scellée.

Les étapes de l'expansion italienne sur les côtes de la Mer-Rouge sont curieuses à suivre, parce que la coïncidence des événemens fait clairement apparaître les mobiles de l'Italie et les concours dont elle était assurée. Depuis 1869 et 1880, la compagnie de navigation Rubbatino possédait un dépôt de charbon dans la baie d'Assab; en 1882, c'est-à-dire aussitôt après l'occupation de la Tunisie par les Français, les rives de la baie furent déclarées possession italienne. A la fin de 1884, s'organisait, avec une lenteur qui n'a pas laissé que de provoquer des commentaires, l'armée que le général Wolseley devait conduire au secours de Gordon : le *Foreign Office* offrit aux Italiens de débarquer des troupes à Massaoua, d'où part la route la plus courte de la mer vers Khartoum; malgré les représentations du Khédive, souverain légitime de cette côte, et du Sultan lui-même, le port fut occupé, la garnison égyptienne chassée et le drapeau italien planté.

Ainsi, ce même port de Massaoua, cédé quelques années auparavant, à l'instigation de sir Henry Bulwer, au Khédive, et dont l'amiral Hewett avait récemment promis le libre usage aux sujets du Négus, les Anglais, maintenant, le livraient en toute propriété à un État européen. L'Éthiopie s'arma contre cet ennemi nouveau qui la séparait de la mer et dont les troupes s'avançaient jusque sur les confins du Tigré. Dès 1887, les Italiens reçurent un avertissement sérieux : une colonne fut détruite à Dogali par le ras Alula; mais, au moment où Johannès s'apprêtait à marcher avec toutes ses forces contre les intrus, il fut rappelé en arrière par l'invasion des derviches et périt à Métamma.

Ce fut dans ces circonstances terribles, au moment où musulmans d'Afrique et chrétiens d'Occident semblaient conjurés pour anéantir la nation abyssine, que le roi du Choa, Ménélik II, l'emportant facilement sur tous ses rivaux, prit la difficile succession de Johannès et ceignit la couronne des Négus. La nécessité de traiter avec les Italiens s'imposa tout d'abord à lui, car il fallait, avant tout, étouffer les germes de guerre civile toujours prêts, dans ce pays où l'esprit féodal n'est pas encore disparu, à fermenter à la mort d'un souverain, éteindre les jalousies des ras et affermir son autorité. Ménélik d'ailleurs, comme roi du Choa, avait entretenu avec les Italiens, établis à la baie d'Assab, des rela-

tions amicales. Par la convention d'Utchalé (Ucciali), l'Italie reconnut Ménélik comme négus et s'engagea à lui prêter quatre millions de francs; l'empereur, de son côté, laissa aux Italiens la possession d'un territoire important dans l'arrière-pays de Massaoua, avec Kéren et Asmara. On sait que le traité contenait, en outre, ce fameux article 17, sur l'interprétation duquel les parties contractantes ne furent jamais d'accord et dont le gouvernement italien se servit, en forçant le sens des mots, pour proclamer son protectorat sur l'Abyssinie. La controverse de traduction n'a plus aujourd'hui qu'un intérêt de curiosité rétrospective; le fait de la notification aux puissances de ce protectorat imaginaire nous importe seul. Il montre combien l'Éthiopie était encore mal connue et à quel point on ignorait sa puissance, ses ressources, son admirable position stratégique et sa civilisation. Les conventions du 14 mars et du 15 avril 1891, du 5 mai 1894, signées entre l'Italie et l'Angleterre, étaient encore plus audacieuses. L'Abyssinie, par une interprétation abusive de l'acte de Berlin et de la théorie des *hinterland*, était traitée comme un Dahomey ou un Zoulouland. Italiens et Anglais y traçaient leurs frontières comme s'il se fût agi d'un désert et s'en partageaient le protectorat: aux Italiens revenait toute l'Abyssinie, avec le Harrar et le Kaffa; aux Anglais, la côte de Zeïla et toute liberté d'agir sur le Nil. Non seulement ces conventions, qui rayaient un peuple de la carte des États libres, ne firent pas scandale en Europe, mais on sembla même n'en point apercevoir la portée. A Paris, déjà après le traité d'Utchalé, M. Spuller, ministre des Affaires étrangères du cabinet Tirard, avait donné acte, sans restrictions ni réserves, au gouvernement italien, de la notification de son protectorat sur l'Abyssinie: seul, le cabinet de Saint-Pétersbourg, mieux informé ou plus avisé, avait su éviter de reconnaître prématurément un fait qui était loin d'être accompli. Et pourtant, ce n'était pas du sort de quelque peuplade anthropophage qu'il s'agissait, mais de la domination du Nil et de la route des Indes!

La conception d'ensemble de la politique britannique, depuis longtemps arrêtée, fixée dans ses grandes lignes et fidèlement exécutée par l'un ou l'autre des partis au pouvoir, se dessinait cependant avec netteté et se réalisait au grand jour. Si l'on rapproche tous les faits qui se sont succédé dans l'Afrique orientale, depuis l'occupation de l'Égypte par Wolseley et le débarquement

des Italiens à Massaoua, jusqu'à la trouée de Stanley à travers l'Afrique équatoriale pour « délivrer » malgré lui le malheureux Emin, jusqu'à l'entente essayée en 1894 et à l'occupation par les Anglais et les Italiens de toutes les côtes de la presqu'île des Somalis, on aperçoit la persistance d'un dessein patiemment poursuivi, et la pensée directrice de la politique britannique transparait. C'est l'Égypte qui, en définitive, est l'objet de ses efforts, ou, plus exactement, c'est la conquête du Nil, c'est-à-dire du père nourricier sans lequel l'Égypte ne serait pas, de la grande voie africaine, du seul transsaharien que la nature elle-même ait tracé.

La région des Grands-Lacs et l'Abyssinie, voilà les deux châteaux d'eau qui alimentent le Nil, les clés par conséquent de l'Égypte. L'Éthiopie libre, maîtresse de ses fleuves qu'elle pourrait saigner pour l'irrigation ou retarder par des barrages, en mesure d'envoyer ses armées soit vers la route du Nil, soit sur les rivages de la Mer-Rouge, est donc une gêne pour la domination anglaise en Égypte, un obstacle à la réalisation du plan grandiose de l'impérialisme britannique (1) : l'Afrique anglaise du Cap au Caire, l'Océan Indien devenu un lac britannique.

Nous ne saurions ici refaire l'histoire, même rapide, des événemens du Soudan, malgré leur étroite connexité avec ceux d'Éthiopie, ni redire comment, en fin de compte, l'invasion des derviches servit les intérêts des Anglais en leur fournissant un prétexte pour substituer, dans tout le Haut-Nil, « par le droit des conquérans, » la domination de la Reine à l'ancienne autorité du Khédive. Maintes circonstances même ont pu donner à penser que l'Angleterre a vu sans regrets les progrès foudroyans du mahdisme. Slatin et Lupton rappelés, Emin enlevé, Gordon abandonné, Gessi mort, c'en était fini de la puissance égyptienne dans le Soudan : la place était libre pour les combinaisons envahissantes de l'impérialisme. L'Italie devait jouer son rôle particulier, sous l'inspiration directrice de la Grande-Bretagne, dans l'exécution, depuis longtemps préparée, de ces vastes desseins. Elle occuperait le plateau abyssin, qui deviendrait une colonie pour ses émigrans, elle aurait un débouché sur la Mer-Rouge et un autre sur l'Océan Indien. Harrar, dont l'Angleterre, cependant, et

(1) Voyez des déclarations très nettes en ce sens dans le livre récent de M. Arthur Silva, White *The Expansion of Egypt under Anglo-Egyptian condominium* (Londres, Methuen, 1899), notamment, page 29.

la France s'étaient réciproquement engagées à maintenir l'indépendance, deviendrait, elle aussi, italienne. Ainsi, dans l'orbite de la Grande-Bretagne, l'Italie grandirait par delà les mers, elle donnerait son sang et son or sans compter; mais elle deviendrait, en échange, une puissance africaine.

III

Aux insidieux desseins d'une politique envahissante qui, au mépris de vingt siècles d'histoire, disposait d'une nation constituée et cohérente, Ménélik répondit d'abord par l'affirmation solennelle de son droit: dans une lettre circulaire adressée aux grandes puissances, non seulement il proclamait la volonté de l'Éthiopie de ne relever que d'elle-même, mais il revendiquait ses limites historiques du Nil, de la Nubie, de l'Équateur et de la Mer-Rouge. Cette protestation officielle au nom de la justice resta naturellement sans effet, enfouie dans les archives des chancelleries. Mais, le 1er mars 1896, dans les gorges d'Adoua, Ménélik prouva qu'il avait, pour soutenir sa querelle, d'autres moyens et de plus décisifs. Près de 12000 hommes tombèrent, toute l'artillerie et les bagages furent pris dans le désastre sans précédent de l'armée du général Baratieri, qui coûtait à l'Italie plus d'hommes que Novare ou Custozza. Les espérances coloniales des Italiens s'évanouirent en même temps que s'effondrait la politique mégalomane de M. Crispi. L'Éthiopie reparut sur les cartes de l'Afrique orientale : pour le moment, elle avait conquis le droit de n'être plus un objet de trafic international, un pays que l'on découpe et que l'on partage à volonté. La paix, signée avec le cabinet di Rudini, reconnut l'indépendance entière des États de Ménélik : l'Italie ne garda, de l'empire qu'elle avait convoité, qu'un coin du Tigré et les côtes arides de la Mer-Rouge avec le port de Massaoua.

Il semble que la routine des chancelleries et la lenteur habituelle des hommes à percevoir les grands changemens qui se préparent autour d'eux parmi les peuples, tant qu'une éclatante manifestation n'est pas venue les révéler aux moins clairvoyans, aient, de nos jours plus que jamais, empêché les gouvernemens comme le public de voir venir et de deviner ces orages soudains qui ont brusquement bouleversé le ciel politique et déchiré les voiles derrière lesquels s'élaborait l'avenir. En 1866, la France et

l'Europe crurent à la victoire de l'Autriche; en 1895, les Russes eux-mêmes et les Anglais, d'ordinaire si bien renseignés, escomptaient la défaite des Japonais; en 1896, personne presque ne doutait que les Italiens ne vinssent à bout de ces « barbares » sur qui régnait Ménélik. Même parmi les conseillers étrangers du Négus, il y eut des doutes et des défaillances; le gouverneur des établissemens français de la côte des Somalis, M. Lagarde, était sans doute si bien persuadé du succès certain des Italiens qu'il se crut autorisé à avertir le général Baratieri de l'attaque prochaine qui le menaçait et des forces dont disposait son adversaire (1). On parlait volontiers, parmi les Européens, de la « promenade militaire » qu'allaient faire les soldats du roi Humbert. L'apparition de la plume de coq d'un bersagliere sur la crête des montagnes serait, disait-on, le signal de la débandade des Abyssins. Les souvenirs de Magdala troublaient les esprits: on oubliait dans quelles conditions lord Napier avait fait la guerre, quel avait été son but et quels ses moyens, pour ne garder mémoire que de son succès. Seuls, quelques étrangers, établis depuis longtemps à Addis-Ababa et familiers du Négus, témoins des progrès de l'Éthiopie et informés de sa puissance, prévirent l'événement, partagèrent la confiance de l'empereur et s'efforcèrent de faire entendre leur voix en France et en Europe. A Paris, quelques hommes d'un patriotisme éclairé avaient discerné de bonne heure dans l'Éthiopie une épée tendue sur laquelle l'Italie de M. Crispi allait imprudemment s'enferrer, et ce n'était pas sans une secrète satisfaction qu'ils voyaient se préparer le coup qui réduirait pour longtemps à l'impuissance l'un des membres les plus remuans de la Triple Alliance. Le désastre d'Adoua, en même temps qu'il a été la libération d'un peuple, a marqué, en effet, la faillite financière et morale d'une politique dont la France avait été longtemps la victime (2).

Le retentissement universel du triomphe d'Adoua plaça, du coup, l'Éthiopie au rang des puissances que l'on respecte, et Ménélik au nombre des souverains avec qui l'on compte. On

(1) « Lagarde mi scrive da Gibuti che Menelik può disporre di novantacinque mile fucili ed è deciso, forse spinto, ad offesa. » *Dépêche du général Baratieri au ministre de la Guerre*, 10 décembre 1895. *Livre vert*, n° XXIII *bis*, n° 167, p. 139.

(2) On n'avait pas non plus oublié en France les difficultés graves qui avaient éclaté en 1888, à propos de nos droits sur Massaoua et la baie d'Adulis et de la « Question des Capitulations, » ni le ton blessant, ni les menées agressives du gouvernement de M. Crispi.

s'aperçut enfin que le succès des armes choannes n'était pas le résultat de quelque guet-apens heureux, mais l'aboutissement d'un travail interne d'affermissement, de progrès et de concentration nationale qui, commencé par Théodoros, avait été repris avec une égale vigueur, bien qu'avec plus de prudence, par Ménélik. Il n'est pas inutile de nous y arrêter nous-mêmes un instant. L'Abyssinie d'aujourd'hui n'est plus, à bien des points de vue, celle que Lejean, Rochet d'Héricourt et d'Abbadie ont décrite de si pittoresque façon.

Si l'organisation sociale de l'Éthiopie est demeurée féodale dans son principe, du moins une concentration générale de l'autorité s'est accomplie au profit du Roi des rois. L'ancienne monarchie avait laissé échapper de ses mains vieillies l'exercice réel du pouvoir : les « hatzé, » respectés comme des grands prêtres, vivaient à Gondar dans les ruines du palais bâti par les Portugais, plus occupés de littérature et de théologie que de gouvernement. A la place de ces descendans dégénérés des anciens rois, de véritables maires du palais (Tcheka) exerçaient une autorité singulièrement limitée par l'indépendance, à peu près complète, des grandes familles aristocratiques et l'autonomie presque absolue des provinces. Nous avons vu comment un chef de bande, de très humble origine, nommé Kassai, parvint, après plusieurs années de guerre civile et d'anarchie sanglante, à établir son pouvoir sur toute l'Éthiopie et prit le nom de Théodoros II et la couronne des Négus. C'était une sorte de monarchie centralisée et absolue qui tentait de se substituer à la royauté féodale déchue, mais le nouveau souverain prit soin de rattacher au lointain passé biblique l'origine de sa famille, et à la tradition son autorité révolutionnaire. Sans se lasser, depuis 1853 jusqu'à son tragique suicide de Magdala, ce Pierre le Grand éthiopien frappa, au nom du salut public, les fauteurs de désordre, et renversa brutalement les abus; il s'attaqua sans fléchir aux chefs de l'aristocratie, fit rentrer dans le devoir les seigneurs indociles et les provinces émancipées, entra en lutte avec le haut clergé simoniaque et avec l' « Abouna » lui-même. Dans les récits de Lejean, qui vécut longtemps auprès de lui, Théodoros nous apparaît comme un homme d'action et d'énergie, infatigable en guerre comme en paix, avec « la pose, le geste, la voix de la royauté qui commande, » simple dans sa vie et dans son costume, mais soucieux de l'opinion et, comme un acteur, toujours préoccupé

de l'effet à produire; il croit ou affecte de croire, comme Cromwell, auquel Lejean le compare, à sa mission divine. Avant tout, il est un homme de commandement, amoureux d'ordre et d'unité : « L'Abyssinie a bien assez de paladins sans cervelle comme toi, disait-il un jour à un seigneur qui l'avait bravé et qu'il faisait arrêter, et c'est ce qui l'a perdue. Il lui faut aujourd'hui un maître et de l'ordre (1). » Tout le programme du gouvernement de Théodoros, toute l'espérance aussi de l'Éthiopie, tiennent dans ces derniers mots. Mais pareille œuvre ne s'accomplit pas, surtout avec les moyens violens qui étaient peut-être les seuls efficaces, sans provoquer des haines terribles et sans appeler des vengeances. Exaspéré par la résistance, Théodoros, à la fin de sa vie, perdit toute mesure et provoqua cette intervention des Anglais qui précipita sa chute.

De la période d'anarchie et de guerres civiles qui suivit la mort du tyran, sortit l'autorité de Johannès. Le nouveau Négus, lui aussi, dut lutter, durant toute sa carrière, pour l'ordre à l'intérieur et pour la sécurité des frontières, jusqu'à ce qu'il périt en faisant bravement, contre les derviches, son métier de roi. Le plus puissant de ses vassaux, Ménélik, souverain du Choa, succéda facilement à l'empereur tombé à Métamma. Jadis captif de Théodoros pendant dix ans, Ménélik avait donné, sous Johannès, l'exemple de la rébellion et avait dû faire, une pierre au cou, acte de soumission; mais il avait, au plus haut degré, le goût de l'autorité et ce bon sens pratique qui est la moitié de l'art de gouverner; de plus, il descendait authentiquement, par les femmes, de ce premier Ménélik dont il portait le nom, fils lui-même, selon les plus vieilles annales, de Salomon et de la reine de Saba : il se rattachait ainsi à la tradition légitime. Son avènement, en faisant passer la prépondérance du Tigré au Choa, infusait à la monarchie éthiopienne un sang nouveau et un surcroît d'énergie.

Si l'on étudie l'œuvre de Ménélik, on reconnaîtra que l'Éthiopie d'il y a cinquante ans est morte ou se meurt. Le travail de centralisation s'achève. Les dynasties féodales s'éteignent. Les *ras* ne sont plus des seigneurs féodaux, presque indépendans, et n'accordant au Négus que s'ils le veulent bien le secours de leurs soldats; ils ne sont guère aujourd'hui que des chefs de

(1) Lejean, p. 212. Voyez encore la *Proclamation de Théodoros aux Européens d'Abyssinie. Ibid.*, p. 187. Comparez aussi p. 74.

corps d'armée et des gouverneurs de province chargés à la fois du commandement des troupes et de l'administration; ils sont révocables et ne transmettent pas régulièrement leurs charges à leurs descendans. Quand, dans le courant de 1899, le ras Mangacha, apparemment encouragé par des sympathies, et peut-être par des subsides européens, tenta de se révolter, il suffit au fidèle lieutenant de Ménélik, le ras Makonnen, de marcher, avec une escorte de 3 000 hommes, au-devant du rebelle pour l'obliger à demander son pardon et à venir vivre à la cour, sous les yeux du souverain, une vie moins turbulente; et cependant Mangacha est le fils de l'empereur Johannès et il commandait dans le Tigré, où son père régnait jadis et où l'on ne voit pas sans quelque dépit le trône occupé par un Choan. C'est un argument, parfois invoqué par des politiques trop prudens, que l'on ne peut conclure aucun pacte durable avec l'Éthiopie, où la mort du souverain remet tout en question et livre le pays à l'anarchie; en réalité, l'ordre établi par Ménélik est tel que si, à sa mort, quelque compétition éclate entre les chefs d'armée, la lutte sera courte et ne mettra pas en péril l'organisation très forte donnée à son État par le Négus actuel. Le seul danger pourrait venir d'ambitions européennes : attiser un commencement d'incendie, chercher à déchaîner la guerre, et diviser pour régner, seraient d'excellens moyens pour reprendre et réaliser enfin, à la faveur des troubles, des projets jadis avortés, mais non oubliés. Très probablement le ras Makonnen, le cousin et le bras droit « du Roi des rois, » lui succédera sans grandes difficultés (1). Ce chef, au caractère énergique, à l'intelligence très ouverte, continuera, le cas échéant, avec fermeté, l'œuvre nationale de civilisation et de progrès entreprise par Ménélik.

L'armée éthiopienne a fait ses preuves sur les champs de bataille: sa physionomie, sa composition, ses qualités, ont été très bien décrites ici même (2). — Armée féodale et nationale, elle est, comme les soldats de la France d'autrefois, plus brave que régulièrement organisée et disciplinée. Sans briser l'ancienne organisation et les vieux cadres adaptés au tempérament et à la manière de combattre de ses sujets, Ménélik a employé toute

(1) Ménélik et l'impératrice Taïtou n'ont pas de fils : ils ont une fille, mère elle-même d'un fils encore en bas âge, qui semble avoir peu de chances de succéder à son grand-père. Makounen vient d'ailleurs d'épouser une nièce de l'impératrice.

(2) *L'armée de Ménélik*, par M. Albert Hans (*Revue* du 15 juin 1896).

son énergie pour introduire plus d'ordre et de régularité dans ses troupes. Ses guerriers, soldats de métier et de vocation, étaient souvent trop prompts au pillage, parfois même au massacre, ils se souvenaient trop souvent encore de la coutume barbare de mutiler les prisonniers; Ménélik n'a sans doute pas encore réussi à extirper complètement ces survivances d'un long passé, mais il est juste de reconnaître qu'il n'a rien épargné pour y parvenir; de pareilles réformes ne sauraient être l'œuvre d'un jour.

C'est, pour le Négus, un souci de tous les instans de compléter l'armement et l'instruction de ses soldats, seule sauvegarde de l'indépendance de ses États. La plus grande partie de ses troupes sont aujourd'hui armées de fusils à tir rapide; il a une artillerie sérieuse, composée de canons et de mitrailleuses achetés en Europe ou pris aux Italiens, et il surveille lui-même l'instruction de ses artilleurs. Mais la vraie force des Abyssins, comme celle des Boers, c'est une tactique adaptée à la configuration du pays. Ses fantassins, robustes et agiles, sobres et résistans, sont irréductibles dans leurs montagnes, d'où ils harcèlent l'ennemi et d'où ils fondent sur lui pour l'attaquer en masse et l'envelopper dès qu'ils croient l'avoir surpris ou intimidé. Quant à la cavalerie des Gallas, légère et montée sur d'énergiques petits chevaux au pied très sûr, elle sait aussi bien se plier au service d'éclaireurs qu'exécuter de déconcertans mouvemens tournans ou des charges vigoureuses: c'est son attaque foudroyante qui a précipité la déroute éperdue de l'armée de Baratieri. Cependant, descendus de leurs plateaux, en plaine, les Éthiopiens ne sauraient résister ni à un ennemi organisé, ni à la maladie qui les saisit dès qu'ils se hasardent au fond des vallées brûlantes, dans les plaines marécageuses du Nil ou les steppes arides de la côte. Mais, lorsque, sur ce sol avec lequel des siècles de possession l'ont, pour ainsi dire, identifié, l'Éthiopien défend son indépendance, sa foi et son foyer, les meilleures armées d'Europe devraient compter avec lui.

La constitution physique de l'Éthiopie impose à ses souverains un programme d'expansion jusque vers la mer et jusque vers le Nil, c'est-à-dire jusqu'aux débouchés naturels des hauts plateaux. Théodoros, Johannès et Ménélik, en même temps qu'ils travaillaient à la reconstitution organique de leur empire, ont aussi repris les vieilles revendications nationales. « Mon

empire va jusqu'à la mer, » disait déjà Théodoros. Et nous avons vu que Ménélik lui-même, dans sa belle lettre du 10 avril 1891 aux grandes puissances, indique, comme les frontières de ses États, le Nil et la Mer-Rouge. Mais, à l'est comme à l'ouest, ce n'est plus aujourd'hui des tribus musulmanes, voire des postes turcs ou égyptiens, que rencontrent les Éthiopiens, mais des établissemens européens. Ménélik, d'ailleurs, s'il considère comme essentielle à l'avenir de son pays l'ouverture d'une issue vers la mer, n'a pas l'ambition imprudente de faire des conquêtes le long des côtes où ses sujets ne sauraient s'acclimater et où il se heurterait aux Occidentaux. La revendication de cette frontière maritime, qui n'est pas, en dépit des apparences, la vraie limite géographique de l'Abyssinie, deviendra, semble-t-il, plus théorique que pratique, tandis que la libre disposition d'un double débouché maritime et fluvial s'impose comme une nécessité de plus en plus urgente à mesure que le trafic de l'Éthiopie va se développant.

Pacifique par nature et par finesse politique, résolu à entretenir avec les colonies européennes qui l'avoisinent les meilleurs rapports, Ménélik paraît avoir renoncé à Massaoua et aux ports de la Mer-Rouge : récemment, les dernières difficultés de frontières ont été réglées entre lui et les Italiens; une partie des plateaux du Tigré, une petite *Étiopia irredenta* reste aux mains des étrangers; Ménélik, au lieu de consigner définitivement ses adversaires vaincus au pied de cette muraille de Chine que forment, autour de ses États, les rebords orientaux du massif abyssin, les a laissés prendre pied sur le rempart; c'est un dangereux sacrifice qu'il a cru pouvoir faire au maintien de cette paix dont il a besoin pour réorganiser et pour « moderniser » son État. Mais ses dispositions conciliantes n'arrêtent pas le Négus, lorsqu'il s'agit de réduire à l'obéissance des peuplades échappées au joug éthiopien et de rendre à son empire son ancien éclat et son antique prééminence sur toutes les tribus voisines. Ménélik reprit énergiquement la croisade nationale contre les musulmans et la dirigea surtout vers le sud. En 1887, il conquit la ville très importante d'Harrar, que les Égyptiens avaient enlevée à Johannès, avec le pays très riche et très fertile qui l'entoure; puis il annexa le Kaffa, soumit les tribus gallas qui habitent au sud du Choa, et multiplia les expéditions dans la haute vallée de l'Omo, jusqu'au lac Rodolphe, et dans les plateaux de

l'Ogaden, jusque vers les régions montagneuses, encore si mal connues, que l'on englobe sous le nom de pays des Somalis.

En ces derniers temps, un Russe, M. de Léontieff, obtint de Ménélik de conduire une petite expédition jusqu'aux rives du mystérieux lac Rodolphe; décoré du titre de comte et gratifié du grade de dedjaz (général), devenu fonctionnaire du Négus et gouverneur d'une nouvelle « province équatoriale, » qu'il ne lui restait qu'à créer, M. de Léontieff aurait, paraît-il, dans sa dernière exploration, planté le drapeau éthiopien jusque sur les rives méridionales du Rodolphe et commencé l'organisation et l'exploitation des pays nouvellement acquis à l'empire d'Éthiopie. Mais, malgré certains récits enthousiastes, on n'est pas encore définitivement fixé sur la valeur économique de ces territoires. Anglais et Italiens se les étaient naguère théoriquement partagés: il serait piquant, et d'ailleurs très légitime, qu'ils vinssent s'ajouter au domaine du Roi des rois.

C'est encore vers le sud du Harrar que les généraux de Ménélik ont remporté, l'été dernier, une victoire sur un « Mahdi » musulman qui prêchait la guerre sainte dans l'Ogaden et jusque dans le pays des Somalis. Le grazmatch Benti battit, à la bataille de Dig-Digga, Mohammed-ben-Abdallah, et tua 2 500 des siens. Toute cette région, qui s'étend au sud et à l'est de Harrar, semble, encore en ce moment, dans un état d'effervescence inquiétant. L'origine mystérieuse de cette agitation, les encouragemens clandestins que recevraient, d'après certains bruits, les rebelles musulmans, sont plus alarmans que ces troubles eux-mêmes dont les troupes éthiopiennes auraient facilement raison. L'incendie en apparence le plus insignifiant peut devenir grave si quelque puissant trouve son intérêt à le propager. Or, de grands périls menacent l'Éthiopie. Si les événemens de l'Afrique du sud et ceux de Chine en ont, sans doute, reculé la redoutable échéance, le danger est loin d'avoir disparu, et c'est pour y parer que, depuis longtemps, Ménélik, très clairvoyant et très bien informé, emploie toute son énergie à fortifier son pouvoir, à organiser son armée et à pacifier ses frontières.

René Pinon.

VOYAGE AU JAPON

VI [1]

UNE HISTOIRE DE YOSÉ

Du temps où j'étudiais l'imagination japonaise à travers les théâtres et les vieux palais du Japon, ce fut dans un *yosé* de Tokyô qu'un soir d'hiver, j'entendis l'histoire d'Imamurasaki, fille du Yoshiwara. Agenouillé sur son estrade, entre un brasero où chauffait une bouilloire et sa petite tasse de thé, le conteur, qui se nommait, je crois, Sangenti Inshiô, enchanta son public et obtint un si grand succès que son récit parut, quelques jours après, dans un des premiers journaux du Japon. Mon interprète me le retraduisit, et, même sur ses lèvres, cette nouvelle me parut encore savoureuse et pittoresque.

Me suis-je abusé sur sa valeur? A-t-elle besoin, pour nous émouvoir, des inflexions de la voix et du soulignement de la main japonaise? Le diseur du yosé jouait à merveille de ses gestes et de sa figure. Il avait une façon de relever la tête qui n'appartenait qu'aux samuraïs, et nulle femme ne s'inclina jamais avec une modestie plus élégante. L'ironie, la colère, l'indignation, la mélancolie, la bravoure juvénile, la bonhomie douloureuse se succédaient sur son visage et semblaient même s'y entre-croiser, tant l'ardeur de ses yeux ripostait vite à l'impertinence de ses lèvres. Il ajustait sa voix et son accent à chacun de ses person-

(1) Voyez la *Revue* des 15 décembre 1899, 15 janvier, 15 mars, 15 septembre 1900 et 1er février 1901.

nages, dans l'instant qu'il le mettait en scène. Ses paroles éclatantes se heurtaient et bruissaient comme un cliquetis de sabre, et, bien que les nattes du plancher, les solives du plafond, les fenêtres aux vitres de papier, toute la salle fût éclairée à l'immobile et vive lumière de trois becs électriques, ses chuchotemens mystérieux y faisaient descendre le crépuscule et la nuit.

Son éventail prenait entre ses doigts une vie fantastique. Tantôt, déployé d'un coup brusque, il affectait la grâce impérative et rude des lourds éventails de fer que maniaient les hommes d'armes. Tantôt ses feuilles à demi dépliées s'agitaient doucement, comme émues d'un caprice de femme. Tour à tour il protégeait de son aile silencieuse le tête-à-tête d'un jeune homme et d'une courtisane, couvrait les plongeons cérémonieux et le sourire béat d'un vieux bonze, ou frétillait sous les yeux émoustillés d'une honnête commère. Confidentiel et provocant, furtif et solennel, et, dès qu'il se refermait, bâton merveilleux battant la mesure à l'héroïsme, il communiquait au récit du conteur un entrain que mes lettres moulées ne lui rendront pas.

Mais l'aventure d'Imamurasaki n'en évoque pas moins l'image réelle d'un Japon qui, pour être enterré depuis cinquante ans, n'est pas encore tout à fait mort. J'en aime la vérité romanesque et la barbarie distinguée. Les caractères m'y paraissent plus nuancés que dans la plupart des fictions japonaises. Les héros ne nous dissimulent pas leurs intimes défaillances, et ce petit coin du Japon féodal vous révélera sans doute une étrange conception de l'honneur.

Les premières scènes, je m'empresse de le dire, se passent dans un mauvais lieu. C'est le théâtre habituel où les romanciers japonais promènent leurs personnages. Ils y vont étudier l'amour, car l'amour, considéré dans la vie sociale comme une faiblesse inutile ou méprisable, retrouve au Yoshiwara sa force et ses droits, s'y relève et s'y justifie. La courtisane reçoit du privilège qu'elle exerce une sorte de dignité. Et c'est la revanche de cet irrésistible amour que, banni du mariage, il condamne ses peintres à le chercher dans la débauche. D'ailleurs, au Japon, la débauche a son étiquette aussi et même rigoureuse. On lui veut une ceinture dorée, mais correctement nouée. Et, comme ses plaisirs ne sont point tenus pour des péchés et ne se compliquent d'aucune volupté morose, elle garde, sous d'étincelantes lumières et de riches étoffes, le décorum de la politesse et j'oserais

presque dire le respect d'elle-même. Les Japonais n'ont corrigé la « bonne nature » que par de la décence extérieure, et leur moralité n'a souvent consisté qu'à draper leurs instincts d'un formalisme somptueux. Aussi peut-on traverser sans crainte ces faubourgs de séductions dont les décors et les manières courtoises sauvent la banalité foncière, brutale et triste. Les dames d'Europe qui voyagent au Japon n'hésitent point à s'y aventurer. J'y ai rencontré de jeunes Américaines accompagnées de leurs frères et beaux-frères. En pays lointain, tout n'est plus que couleur. Et puis l'exotisme a ses immunités. Et enfin le journal qui publia cette nouvelle, — du moins des Japonais me l'ont affirmé, — est le seul que daigne lire l'exquise et vertueuse Impératrice du Japon.

I

Le 4 mars de la première année de l'ère Kaei (1849), la fille de joie Imamurasaki, revêtue de sa chape en brocart et les cheveux piqués de longues épingles d'or, vint à la nuit tombante s'asseoir dans une des maisons de thé qui bordent l'avenue du Yoshiwara. Selon l'habitude, elle faisait, à cause de ses hautes getas, des pas majestueusement tordus et s'avançait suivie d'un équipage princier de domestiques et de servantes. Imamurasaki appartenait à la première classe des oïrans, la seule qui pût se déplacer ainsi, car les deux autres classes se rangeaient derrière le grillage de leurs maisons, agenouillées sur les nattes dans leurs robes chatoyantes, tandis que ces dames plus illustres se rendaient aux *chaya* et déployaient à la lumière des lanternes un luxe quasi royal.

Elle s'arrêta un instant sur le seuil et dit : « Bonsoir ! » du ton digne et même un peu hautain qui sied à de telles oïrans, et de la maison de thé on lui répondit : « Oïran, soyez la bienvenue et vous, messieurs les domestiques, daignez entrer. »

Qu'Imamurasaki fût une jolie fille, personne ne l'a jamais dit. Mais, façonnée à l'ancienne discipline, elle avait reçu la même éducation que les filles des daïmios et des grands samuraïs. On lui avait appris les beaux usages, le chant, la musique, la science des vers, le désintéressement, car en ce temps-là les gentilshommes qui fréquentaient les courtisanes n'en goûtaient les amoureux plaisirs qu'assaisonnés de politesse et d'art. Et

nulle femme, au Yoshiwara, ne fut plus réputée qu'Imamurasaki pour la culture de son esprit et la parfaite convenance de ses manières. L'énergie de son âme donnait à son visage je ne sais quelle héroïque décence qui la faisait remarquer de tous les gens d'honneur.

A peine s'était-elle assise où l'étiquette lui assignait sa place, qu'un homme d'armes se détacha de l'ombre des cerisiers, et, traversant l'avenue, apparut au seuil de la *chaya*. Il tenait son éventail à la main et portait enfoncé sur sa tête l'espèce de panier renversé dont les rônins, ces chevaliers errans, se masquaient la figure. « Permettez! » fit-il, car les samuraïs ne prononçaient point d'autres paroles, lorsqu'ils entraient dans une maison. On le salua profondément et on le conduisit au premier étage où, quand il eut enlevé son chapeau, les servantes reconnurent qu'elles avaient affaire à un tout jeune et très noble seigneur.

— Je suis, dit-il, un samuraï des pays lointains, et pour la première fois je mets le pied dans ce quartier des Fleurs. J'attends donc de votre obligeance qu'il vous plaise de m'en indiquer les usages et de m'y gouverner. » Et, s'adressant à la bonne qui lui présentait une petite tasse de thé : « N'êtes-vous point la maîtresse de céans? » lui demanda-t-il.

— Hé! répondit-elle, votre seigneurie se moque. Je ne suis qu'une humble servante pour vous servir, mon seigneur.

— Alors, c'est vous le patron du logis? dit l'étranger en se tournant vers le domestique qui s'était empressé sur ses pas et se prosternait devant lui.

— Vous aimez à rire, seigneur samuraï : je n'en suis que le jeune homme.

— Le jeune homme? Quel âge avez-vous donc?

— Hé! J'achève ma quarante et unième année.

— L'étrange pays où un homme de quarante ans se pique encore de jeunesse!

— Honoré seigneur, en ce quartier, fussent-ils aussi vieux que les vénérables tortues, les domestiques portent toujours le nom de jeune homme. Mais comme il me paraît que votre expérience du Yoshiwara est peut-être incomplète, oserai-je vous demander si vous avez par hasard une connaissance et si vous désirez que j'aille vous la quérir?

— Vraiment? Est-on tenu de faire venir ici ses connaissances?

— Nul n'y est forcé, mon seigneur, mais cela semble préférable.

— Soit : j'en ai une.

— Déjà! Je cours et vous la ramène.

— Ma connaissance, dit le samuraï, habite le quartier de Kojimachi : c'est un marchand de légumes. Je ne connais personne autre.

— Ah ! seigneur samuraï, fit le domestique en riant, le visage jusqu'à terre, vous excellez à vous railler du monde ! Je ne parle que des oïrans que vous pourriez connaître.

— Eh ! non seulement je n'en connais point, mais, si je vous prie de me renseigner, c'est que j'ignore même le moyen d'en acheter une.

— Vous avez raison, mon seigneur : je vous conseille donc de jeter les yeux sur celles qui sont en bas et de choisir.

Le samuraï réfléchit un instant : — J'en ai vu passer une tout à l'heure, dont je ne saurais dire si elle est belle, mais il ne me déplairait point qu'elle vînt s'asseoir à mes côtés. Quand je suis entré chez vous, elle avait déjà pris place au fond de la salle, à gauche.

— Votre seigneurie tombe à merveille, répondit le domestique. Cette dame est la plus célèbre de nos oïrans. Elle a nom Imamurasaki.

— Va donc vers elle ! » Et, tirant de sa manche un petit paquet : « — Tiens, dit-il, voici cinquante ryôs d'or. Procure-moi tant de plaisir que le souvenir m'en dure encore longtemps après que j'aurai regagné mon pays natal. »

Le domestique ouvrit de grands yeux, car, à cette époque, les faveurs d'une oïran et le service d'une maison de thé ne montaient pas à plus de dix ou douze ryôs, et l'étranger lui parut fabuleusement riche.

— Mon seigneur, lui dit-il, pardonnez-moi d'être indiscret, mais je vous serais obligé de me donner votre nom.

— Qu'à cela ne tienne ! Je m'appelle Naô Saburô.

Le domestique enveloppa l'or dans une feuille de papier où, après y avoir noué des fils blancs et rouges, il écrivit *Naô-san* (Monsieur Naô), puis il descendit et respectueusement s'approcha de l'oïran.

Selon les coutumes du Yoshiwara, qui ne manquent point d'étrangeté, la première rencontre avec une oïran se célèbre

comme la cérémonie du mariage. On y fait le solennel échange des trois coupes de saké qui consacre les unions japonaises : un garçonnet les verse à la dame, une fillette à l'hôte, et la dame, ainsi qu'il convient aux nouvelles épousées, digne et grave, se retire aussitôt dans son appartement. La seconde rencontre coûte plus cher que la première, la troisième plus cher que la seconde. Mais à cette troisième, l'oïran, tenue pour votre femme légitime, peut manger en votre compagnie avec des bâtonnets d'ivoire et vous appeler par votre petit nom. Si d'un coup vous payez les trois rencontres, on suppose accomplie la cérémonie du saké et l'oïran qui s'est départie de sa réserve vient à vous déjà familière.

C'est pourquoi, dès qu'elle eut abaissé les yeux sur l'offrande du jeune rônin, Imamurasaki se leva et s'avança vers lui, le sourire aux lèvres, avec un air d'intimité. Elle ôta son manteau flottant aux couleurs éclatantes, et, s'agenouillant à ses côtés, lui tendit sa longue et mince pipe d'argent.

— Vous êtes le bienvenu, lui dit-elle, Naô-san : ne voulez-vous point fumer un peu?

Et Naô vit entrer des geishas qui portaient des tambourins et des shamisen. Il remarqua qu'elles étaient toutes assez laides, car au Yoshiwara, on a soin de les choisir disgraciées du visage, afin que le désir des amoureux ne s'égare jamais de l'oïran sur la musicienne. Mais les oreilles y gagnent autant que les yeux y perdent, et toute la beauté qu'on souhaiterait qu'elles eussent passe dans leurs concerts et leurs chansons. Vous ne trouveriez nulle part de geishas plus expertes à pincer les cordes sonores, ni à frapper de leurs frêles doigts endurcis la peau des grosses bobines qui leur servent de tambours. Et nulle part des voix plus habiles ne chantent les branches du saule que le vent a séparées un instant pour les mieux réunir, ou la mélancolie silencieuse du ver luisant dont le corps n'étincelle qu'en brûlant d'amour.

Naô les écoutait, tandis que l'oïran, attentive à le servir, remplissait sa coupe de saké tiède, de ce bon saké sans lequel ni la fleur n'exhale de parfum, ni l'amour de volupté. Et, quand il se fut régalé de cette musique dont vibraient toutes les cloisons de l'hôtellerie, Imamurasaki donna le signal du départ.

— Naô-san, dit-elle, ne me ferez-vous point l'honneur de venir chez moi? Et vous aussi, mesdames.

Elle prit la main du samuraï, et les geishas, s'inclinant, ne

relevèrent la tête qu'au moment où le couple eut descendu la première marche de l'escalier. Alors elles le suivirent, précédées des porteurs de lanternes et suivies elles-mêmes des domestiques et des servantes. Le long cortège se déroula dans l'ombre de l'avenue et dans la lumière des étalages où, devant leurs beaux écrans d'or, déjà clairsemées sur les tatamis et frissonnant de la fraîcheur du soir, les humbles courtisanes enviaient au fond du cœur l'illustre Imamurasaki.

On atteignit ainsi la demeure de l'oïran et tout le monde pénétra dans sa vaste chambre. Mais on y fit moins de bruit qu'à la maison de thé. Ce ne furent que chansons élégantes et discrètes qui s'éteignirent dès que la dame eut mandé sa chambrière. Celle-ci parut bientôt, portant dans ses bras et traînant derrière elle le lourd matelas et les riches couvertures. Domestiques et geishas s'éclipsèrent. On entendit un instant le long des cloisons en papier et sur le plancher frémissant du corridor le frôlement rapide des étoffes de soie...

Et durant sept mois, toutes les nuits, qu'il plût, qu'il ventât, fût-il même tombé des sabres, Naô Saburô près d'Imamurasaki revint acheter le printemps au quartier des Fleurs.

II

Or, le 18 septembre au soir, Naô attendit si longtemps sa maîtresse, qu'il s'endormit. Déjà la nuit pâlissait au ciel, quand Imamurasaki entra brusquement. Mais elle vit que le samuraï dormait, et, s'agenouillant près de la couche déroulée sur les nattes, les regards attachés à ce visage de jouvenceau que baignait la lumière lactée d'une haute lanterne blanche, elle en considéra la grâce encore timide et l'indécise fierté. Puis ses yeux rencontrèrent, au chevet du lit, les deux sabres du jeune homme dont les fourreaux laqués luisaient d'un sombre éclat, et doucement, dans le silence de la nuit, elle les heurta l'un contre l'autre. Naô tressaillit et s'éveilla, mais toute sa figure, que le tintement des armes avait assombrie, s'éclaira sous les deux yeux qui observaient son réveil.

— Je vous attendais, fit-il en souriant, et je n'ai pu m'endormir.

C'est une politesse que les familiers des oïrans ont coutume de leur adresser, tandis que les nouveaux venus, qui tranchent

du dédaigneux ou de l'indifférent, feignent de dormir à poings fermés, dès qu'ils entendent la porte glisser dans ses rainures.

— Excusez-moi, dit Imamurasaki, si je viens à cette heure tardive.

— Je ne vous en veux pas, oïran, répondit Naô. Vous n'êtes point ma femme légitime et il ne serait pas juste que je vous eusse toute à moi. Ne craignez point que je me fâche pour une telle misère.

— Je vous remercie, Naô-san, mais, puisque nous voici seuls et les seuls éveillés dans cette maison, permettez-moi de vous faire une demande.

— Parlez.

— Je désirerais savoir quelle est votre situation.

— Ne vous l'ai-je point dit? Je suis un rônin des pays lointains et l'on m'avait tant rebattu les oreilles des splendeurs de Yedo qu'en vérité j'y fusse venu même sur les genoux. Pendant que j'y quête une aventure heureuse et profitable, peut-être la bienveillance d'un daïmio, j'apprends à connaître le Yoshiwara, afin d'en conter plus tard aux gens de ma province les usages et les enchantemens.

Imamurasaki hocha la tête.

— Je ne vous crois point, fit-elle. Ce n'est ni la simple curiosité, ni l'amour qui vous amènent ici.

— Si je ne vous aimais, reviendrais-je donc tous les soirs?

— Vous cherchez autre chose ou une autre personne que moi. Ah! Naô-san, n'ayez pas peur que je vous trahisse! Vous m'avez rendue fière aux yeux de mes compagnes, car jamais les plus belles n'ont rencontré d'amant plus assidu. Je suis votre obligée dans cette vie et dans l'autre, et j'ai conçu pour vous une grande affection. Et l'oïran poursuivit plus bas : « — Voulez-vous toute ma pensée, Naô-san? Vous êtes en état de vengeance.

— Chut! chut! murmura Naô dont les yeux firent le tour de la chambre. Ne disons point de paroles inutiles. Pourquoi supposez-vous que je guette une vengeance?

— J'ai l'expérience des hommes. L'autre nuit, comme vous dormiez profondément et que je vous ai réveillé d'une voix forte, vous avez pris aussitôt l'attitude d'un samuraï qui se met sur ses gardes. De ce moment, j'ai tout épié, vos gestes, vos regards, votre inquiétude. Ce soir même, il a suffi d'un léger froissement de fer pour rompre votre sommeil. Si je ne me suis pas abusée,

profitons d'une solitude où personne ne peut nous entendre. Ouvrez-moi votre cœur et je vous conseillerai.

Naô pencha la tête sur ses bras croisés et soupira : — Vous avez deviné, oïran, et sans doute celui que je cherche aura deviné plus facilement encore. Mais, puisque vous me témoignez tant de reconnaissance, je ne vous cacherai rien. Écoutez :

Je suis un samuraï de Wakayama et mon père, Shimizu Naoki, maître d'armes du prince et célèbre dans l'art de l'escrime à un sabre, avait ouvert une école où se pressaient tous les jeunes hommes de la province. Un samuraï qui faisait son tour de Japon, fameux escrimeur, lui aussi, Tsuruga Dennai, vint de fortune s'établir dans notre ville et entreprit de rivaliser avec mon père. Mais celui-ci, depuis longtemps connu, conservait plus de mille élèves, tandis que Tsuruga n'en pouvait ramasser que deux ou trois cents. Les élèves des deux champions ne tardèrent pas à se regarder d'un mauvais œil et à s'escarmoucher sur le mérite de leurs maîtres, si bien que le prince décida de terminer ces mauvaises querelles par un combat singulier entre mon père et Tsuruga.

Le jour fixé, les hommes d'armes de Wakayama se rassemblèrent dans la cour du château, et, quand les deux rivaux, le front ceint d'un bandeau d'étoffe, se furent avancés vers lui, le prince leur adressa ces paroles : « Nous voulons savoir qui de vous deux est le plus fort, mais, comme le succès dépend souvent de la chance, il convient au vainqueur de n'en point faire parade, au vaincu de se résigner sans murmure. — C'est entendu, » dirent-ils, et ils croisèrent les armes en prononçant la formule consacrée : « Frappez légèrement ! » Tsuruga, dans la force de l'âge, était haut et corpulent ; mon père, qui avait passé la cinquantaine, petit et maigre. Au lieu des sabres de bambou dont se servent les escrimeurs, on leur avait donné de gros espadons en bois plein revêtus de cuir. Le grand et robuste Tsuruga toisa d'un sourire son chétif adversaire, et, selon le geste habituel des bretteurs qui méprisent leur ennemi, il éleva son arme au-dessus de sa tête. Mon père, dont l'orgueil était moindre, protégeait sa poitrine de son sabre en arrêt qu'il étreignait à deux mains. Et ils restèrent ainsi sans bouger d'une semelle. Mais, tout à coup, Tsuruga poussa un hurlement terrible, se précipita, et, pâles d'étonnement, les spectateurs le virent jeter son sabre, happer son rival par le col du kimono et le soulever dans l'air.

Mon père roula sur le sol. Il y eut un grand silence. Puis les deux combattans dénouèrent leur bandeau et se prosternèrent devant le prince. Alors tous les partisans du vainqueur crièrent : « Vive Tsuruga ! » Et les élèves de mon père devinrent comme des légumes verts sur qui l'on a mis du sel.

Mais Miura, le chef des samuraïs, s'approcha du prince : « — Mon seigneur, dit-il, pardonnez-moi : il me semble que le vainqueur n'est point Tsuruga. — Eh ! n'a-t-il pas terrassé Shimizu ? — Comment l'eût-il fait, monseigneur, si leurs sabres eussent été de vrais sabres bien tranchans ? Avez-vous observé qu'au moment où Tsuruga s'est rué sur lui, Shimizu l'a frappé d'un grand coup de taille qui l'eût fendu de l'épaule jusqu'au sein ? Ce fut même un coup si rude que le sabre de Tsuruga en a chu par terre, mais, comme il combattait sous les yeux de Votre Honneur, il a tâché de sauver les apparences en culbutant son adversaire. — En vérité, reprit le prince, je n'ai rien remarqué de semblable. » Mais mon père s'écria : « — Mon seigneur, je vous certifie que Tsuruga Dennai a été touché, et, si vous en doutez, ordonnez qu'il ôte ses vêtemens ! » Les élèves de Tsuruga, irrités qu'on osât contester la victoire de leur maître, le pressèrent eux-mêmes de se déshabiller. — « Laissez-moi tranquille ! » répondait-il. Mais les plus impatiens le dépouillèrent. Et tous les partisans de mon père firent un grand cri, car on voyait sur sa poitrine nue, de l'épaule à la mamelle, une large barre violacée.

De ce jour, Tsuruga, abandonné de ses élèves, sentit qu'il ne pouvait plus demeurer à la cour du prince. Cependant il attendit avant de reprendre sa vie de rônin, et nul ne soupçonnait à son visage que le diable faisait rage en lui. Le 15 août, le prince offrit un banquet en l'honneur de la Lune ; mon père y assista. Le soir, à son retour, près du champ de course, Tsuruga embusqué le tua d'un seul coup et disparut. Je n'avais alors que treize ans : le prince, qui eut pitié de ma jeunesse, m'attacha au service de sa personne. Je m'occupai de musique, de chansons, de bouquets, de cartes et d'échecs. Moi, le fils d'un maître d'armes, je ne savais pas tenir un sabre, mais, dans les jeux, j'excellais à renvoyer la balle avec le pied ou la raquette. L'idée de ma vengeance ne m'en obsédait pas moins nuit et jour, et je demandai au prince un congé de cinq ans pour découvrir le meurtrier de mon père. « Si jamais j'arrive à le joindre, pensai-je,

c'est lui sans doute qui me tuera, et pourtant on ne peut vivre sous le même ciel que son ennemi. » Je partis donc; je marchai des mois entiers à travers le Japon; je visitai la sainte Kyotô. Les mille ruelles commerçantes d'Osakâ me retinrent assez longtemps et nulle part je n'aperçus celui que j'enrage de trouver. Quelqu'un me dit alors qu'au Yoshiwara de Yedo, on avait bien des chances de rencontrer tous ceux que l'on cherchait. Vous savez maintenant pourquoi j'y suis venu, oïran. Mais l'assassin de mon père continue de m'échapper et c'est peut-être qu'au pied du phare, il fait toujours plus sombre.

Imamurasaki lui répondit :

— Je vous remercie, Naô-san, de la confiance que vous mettez en moi, et soyez sûr qu'à personne je ne toucherai mot de votre histoire. Mais ce Tsuruga dont vous me parlez, quel âge a-t-il?

— Il avait trente-cinq ans lorsqu'il tua mon père : il doit en avoir quarante aujourd'hui.

— Vous m'avez dit qu'il est grand et gros?

— Oui, c'est un homme à la face rouge, au col épais, aux cheveux plantés bas sur le front.

— Pensez-vous qu'il porte encore la trace de sa meurtrissure?

— On prétend que, fortement frappée, la chair en garde l'empreinte.

— Eh bien! Naô-san, croyez-moi, autant vous vaudrait puiser de l'eau avec un panier que de l'attendre ici. Votre ennemi ne doit pas venir tous les soirs au Yoshiwara, et, s'il a eu vent de votre présence, tenez pour certain qu'il s'en est éloigné. Rassurez-le d'abord en ne fréquentant plus le quartier des Fleurs. Yedo est vaste : pendant que vous en explorerez les rues et les faubourgs, Imamurasaki, heureuse de vous servir, cherchera pour vous en ces maisons de joie l'individu que vous lui avez signalé. Et, si le hasard la met sur ses traces, une lettre aussitôt vous en avertira.

— Je vous obéirai, dit Naô.

— Soyez prudent, répondit-elle.

Vous l'entendez? Elle congédie le jeune samuraï et lui conseille de ne plus revenir. Ce n'est point la coutume des oïrans qui, toujours suspendues aux manches de leurs hôtes, même de ceux qu'elles n'aiment guère, leur répètent en faisant des mines :

— Pourquoi vous en aller? Restez encore. Vous reverrai-je, soir? Demain? Après-demain?

Mais notre Imamurasaki était une personne rare.

III

Naô chercha donc ailleurs son introuvable ennemi. Il parcourut dans tous les sens et du matin au soir l'immense ville de Yedo. Parfois il rôdait autour de l'enceinte shogunale dont les douves et les larges murailles se développaient à l'infini. Les princes de l'empire en traversaient les ponts, précédés d'un cortège magnifique, et le jeune homme, dissimulé derrière un arbre, observait les visages. Parfois il s'attardait devant les longs bâtimens noirs, où, sur le bord des rues, les Daïmios casernaient leurs hommes d'armes. Par les fenêtres ouvertes, on entendait un cliquetis de sabres; des samuraïs se promenaient dans la cour de la résidence, et d'autres debout, des deux côtés de la porte, en surveillaient l'entrée. Mais plus souvent encore, mêlé à l'incroyable foule qui hantait le boulevard Ginza par où les provinces du sud débouchaient dans la capitale du Shogun, le jeune rônin fouillait de ses yeux impatiens les escortes des grands seigneurs et des nobles dames portées en palanquin. Et, comme le ciel de septembre était d'une douceur merveilleuse, toutes les nuits des barques enguirlandées de lanternes égrenaient sur le fleuve et les canaux leurs chants, leur musique et leurs fleurs de lumière. Mais pas plus aux fêtes qu'au silencieux faubourg de Honjô, où, par delà le Sumida-gawa, les gentilhommières s'espacent entre les temples et les bonzeries, pas plus aux quartiers des marchands que dans les tristes banlieues, Naô ne releva la piste du bretteur de Wakayama.

Les érables d'octobre commencèrent à changer de couleur, et déjà l'on croisait dans les rues des femmes qui, la tête enveloppée d'une étoffe de coton, s'en allaient prier Ebisu, le dieu de la Fortune, car, en ce mois, tous les Kamis japonais ont déserté leurs propres autels et font une retraite au grand temple d'Izumô; mais le seul Ebisu ne les suit pas et ne répond point à leurs appels, parce qu'il est sourd. Les espérances de Naô semblaient quitter son âme, comme les dieux avaient quitté la ville, n'y laissant qu'une vague confiance dans une fortune que nos prières ont assourdie.

Un jour qu'il rentrait las de ses courses vaines, sa voisine aux aguets lui dit :

— Maître, une lettre est venue pour vous du Yoshiwara.

Et, après l'avoir complimenté selon l'usage, la commère, rougissant d'une honnête pudeur, les yeux baissés et le sourire aux lèvres, lui tendit sur son éventail un pli fermé où l'on avait écrit : « *Nao-san. De la part de votre connaissance.* »

La lettre était brève :

Je souhaite que vous vous portiez bien et je vous en félicite. J'ai trouvé quelque chose qui ressemble à ce dont vous m'avez parlé. Hâtez-vous.

— Je vais au Yoshiwara! s'écria-t-il.

Et, pendant que sa voisine se retirait en félicitant avec beaucoup de révérences un si noble cavalier de ne point faire languir son amoureuse, il prit ses deux sabres, dont il eut soin d'éprouver le tranchant, puis enveloppa d'un morceau de soie la tablette funèbre de son père et la glissa dans sa large ceinture.

Le soir était tombé quand il atteignit le quartier des Fleurs. Aussitôt prévenue, Imamurasaki s'excusa près de ses hôtes et accourut.

— Vous êtes le bienvenu, Naô-san.

— Oïran, j'ai reçu votre lettre et vous en remercie.

Ils s'agenouillèrent sur des coussins, et, quand les bonnes qui leur servaient le thé se furent écartées et rangées au fond de la chambre : — Hier soir, dit la jeune femme, un homme vint ici pour acheter ma camarade Tamasako. Dès que je l'aperçus, il me sembla reconnaître l'individu que vous m'aviez dépeint. Je lui demandai à quel prince il appartenait : il me confia que, rônin de Wakayama, il faisait son tour de Japon en qualité de maître d'armes. J'ai voulu savoir son nom. « Je m'appelle, répondit-il, Tsuruga Dennai. »

— C'est lui! C'est bien lui! s'écria Naô. Je m'étonne seulement qu'il n'ait pas caché son nom !

Et, emporté par la première ardeur de la vengeance, le jeune homme lançait autour de lui des regards furieux.

— Ne prenez pas cet air féroce,.. dit Imamurasaki. Comme j'avais encore peur de me tromper, j'ai prié les servantes de Tamasako de le mener au bain, et là j'ai vu très distinctement sur sa poitrine la trace du coup dont votre honoré père l'avait cinglé.

— C'est lui, vous dis-je ! Savez-vous son adresse ?

— Il a une salle d'armes à l'extrémité d'Asakusa, près du temple de Sosenji.

— Il recevra donc ma visite dès ce soir ! dit Naô.

Mais, au moment qu'il allait quitter sa maîtresse, son cœur tout à l'heure si fier s'amollit et son visage devint mélancolique.

— Vous le savez, murmura-t-il, je suis faible en escrime, et l'homme que je dois tuer me tuera sans doute. Nous ne sommes pas loin d'Asakusa : demain matin, quand vous apprendrez qu'un samuraï est mort, vous pourrez supposer que c'est moi. En ce cas, oïran, priez pour mon âme et allumez pour elle des baguettes d'encens. Je ne vous demande rien de plus.

Sa voix tremblait en achevant ces mots et des larmes lui montèrent aux yeux. Imamurasaki se leva brusquement, et d'une voix mordante :

— En vérité, Naô-san, que me chantez-vous là ? dit-elle. Oubliez-vous à qui vous parlez, et depuis quand suis-je votre femme ? Je vous ai rendu service, il est vrai, mais uniquement pour m'acquitter de vos nombreuses visites. Je n'ai point eu d'autre raison, sachez-le bien. C'est mon métier d'attirer et de retenir les hommes. Et, si j'étais forcée de brûler des baguettes d'encens, chaque fois qu'un de mes amans vient à mourir, j'y serais occupée du matin au soir ! Vous vous flattez, parce que vous êtes plus beau garçon que les autres ! » Et se tournant vers ses servantes : — Ce samuraï est fou. Moquez-vous de lui !

Et les servantes éclatèrent de rire

Naô bondit sous l'outrage.

— Une oïran qui ose faire honte à un samuraï !... s'écria-t-il. Une oïran n'est qu'une bête impure !

Mais, la main crispée sur la garde de son sabre, il réfléchit que, s'il tuait cette femme, on l'arrêterait avant qu'il eût vengé son père. Farouche, ivre de colère et d'humiliation, il s'élança hors de la chambre et gagna la rue, tandis que les servantes et les oïrans, penchées au balcon du premier étage illuminé, le poursuivaient de leur rire insultant.

Naô s'enfonça dans les ténèbres. C'était l'heure où les gentilshommes se rendaient à cheval au Yoshiwara. Les valets d'écurie, tenant d'une main la bride de leur monture et de l'autre une lanterne, chantaient le long de la route de courtes chansons

d'amour. Et le chemin d'Asakusa était plein de ces lanternes errantes et de ces ritournelles qu'interrompait parfois le reniflement des chevaux. Naô marchait si vite que ses pieds frôlaient à peine la terre, et il murmurait entre ses dents : « Je la tuerai ! Demain, demain je reviendrai et je la tuerai. Père, nous serons vengés : vous d'abord, moi ensuite ! » Mais, arrivé au quartier d'Asakusa, il erra longtemps et maudissait la nuit sans lune, quand il reconnut dans une rue déserte les coups de bois sec dont se bûchaient des escrimeurs. Au seuil de la maison, d'où s'échappait ce bruit retentissant, un baquet d'eau pâle miroitait sous la lumière d'une lanterne peinte. Il dégaina son sabre et l'y plongea, puis, après avoir disposé ses vêtemens de façon à ne pas en être incommodé pendant la lutte, il cria :

— Je demande qu'on m'ouvre !

Par la porte entre-bâillée, une voix répondit :

— Qui êtes-vous ?

— Un étudiant. Le maître est-il chez lui ? Je désire le voir.

— Attendez.

Quelques instans après, la même voix revint et dit :

— Mon maître est en train de donner une leçon et ne peut vous recevoir. Il vous prie d'accepter ces deux *sen* qui ne sont rien. Prenez-les pour acheter une paire de sandales.

— Je ne suis point venu mendier le prix d'une paire de sandales. Dites au maître, s'il vous plaît, qu'un rônin de Wakayama, Shimizu Naô Saburô, veut lui parler.

— Soit ! Attendez.

— Ah ! c'est Shimizu, prononça une autre voix dans l'intérieur de la maison. C'est bien : amenez-le ici.

Naô entra, la parole haute, mais, quand la porte se referma derrière lui, le cœur commença de lui faillir. On l'introduisit dans une salle où il aperçut vaguement sur les cloisons éclairées aux lueurs des torchères de grandes ombres d'escrimeurs, et, au milieu de la salle, un homme épais et fort appuyé sur une lance de bambou.

— Soyez le bienvenu, monsieur Shimizu, dit cet homme. Ne vous gênez pas : avancez, je vous prie.

— Taisez-vous, Tsuruga ! s'écria Naô. Voilà cinq ans que je te cherche, assassin de mon père, qui t'es sauvé ! Enfin je te trouve et je pourrai faire la prière devant la tablette de ta victime. Nous allons nous battre, sur l'heure.

Un sourd murmure parcourut la salle, et les élèves, debout ou accroupis, allongèrent la tête.

— Ne vous pressez point, monsieur Shimizu, répliqua lentement Tsuruga. En effet, j'ai tué votre père. Bien loin de vous le cacher, je vous avouerai même que depuis trois ans j'éprouve comme un remords de ne pas m'être tué aussitôt après. Un bon samuraï aurait dû s'ouvrir le ventre et je crains aujourd'hui d'avoir manqué à l'honneur. Je pensais bien que votre père avait un fils et que ce fils viendrait un jour. Pour lui faciliter ses recherches, j'inscrivis sur ma porte : *Tsuruga Dennai, rônin de Wakayama*. Nous nous battrons donc, mais pas ce soir. La leçon est commencée et mes dix-neuf meilleurs élèves, qui m'entourent, pourraient vous faire un mauvais parti. Je vous conseille de vous retirer. Au bout de la rue, dans l'église de Sosenji, vous verrez entre les deux portes une grande allée de sapins, où demain, dès la pointe du jour, nous serons au mieux pour nous couper la gorge. Comptez sur moi.

— Je ne suis pas ta dupe ! s'écria Naô. Tu veux te dérober.

— Non, dit Tsuruga, ne me traitez pas comme un lâche. Si j'avais désiré vous fuir, je n'aurais pas écrit mon nom sur ma porte. — Et tirant son poignard il en frappa son sabre, ce qui signifie qu'un samuraï engage sa parole d'honneur. — A demain, Naô Saburô, ajouta-t-il. Permettez-moi de vous manquer de politesse.

Les élèves de Tsuruga s'étaient rapprochés et Naô remarqua qu'ils prenaient des attitudes hostiles. Il sortit.

La fraîcheur de l'ombre lui parut douce à respirer. Comme il se retournait pour s'orienter dans la nuit, la silhouette d'un homme d'armes grandit sur la porte éclairée de Tsuruga et s'évanouit à l'angle de la maison : « Encore un élève ! se dit Naô. Je l'ai vraiment échappé belle. Ce Tsuruga n'aurait eu qu'un geste à faire, et je dormirais déjà sous les hautes herbes. Mais, bon gré mal gré, je le tuerai et, lui mort, je tuerai Imamurasaki. »

La nuit était trop avancée pour qu'il retournât jusque dans son quartier. La pensée lui vint de se rendre immédiatement à l'église de Sosenji, d'y reconnaître le terrain désigné par Tsuruga et de demander des prières au bonze. Il franchit la première porte, traversa un fossé sur un étroit pont de pierre et se trouva dans une allée d'arbres si grands et si touffus qu'au sortir de

leurs ténèbres l'obscurité de la nuit semblait presque un demi-jour. « C'est là, songea Naô, que d'ici quelques heures se décidera mon sort. » Il entrevit à sa gauche pressés les uns contre les autres des fantômes noirs de statues, de lanternes, de cippes funéraires. Devant lui, près du temple fermé, une faible clarté brillait entre les interstices de la porte du prêtre.

Un petit bonze l'entr'ouvrit :

— Que voulez-vous ? dit-il. Venez-vous pour des funérailles ?

— Je suis un samuraï qui fait son voyage d'études.

— Dieu vous protège ! Mais il nous est défendu de loger des samuraïs.

— Ne pourrais-je parler au chef de votre église ?

— Notre chef est à Kamakura.

— Je ne vous ai point dit la vérité : je venais lui demander des prières et lui offrir dix *yen* pour l'entretien de son église.

Aux dix yen, le petit bonze se confondit en salutations.

— Attendez, monsieur. Ne vous en allez pas ! Un instant !

Il disparut et le plancher cria bientôt sous les pas appesantis d'un vieux bonze qui s'avançait aussi vite que le lui permettait sa vénérable caducité.

— Soyez le bienvenu, dit-il en plongeant par trois fois sa tête dans son éventail ouvert. Vous désirez nous offrir de l'argent : c'est bien agir.

— Je vous croyais à Kamakura, dit Naô.

— Pardonnez-moi mon impolitesse, mais il vient tant de gens nous demander l'hospitalité que j'ai recours à ce subterfuge. Daignez entrer.

Naô lui présenta ses dix yen.

— Je voudrais, dit-il, une prière de fondation pour l'âme d'un de mes amis.

— Merci, répondit le prêtre ; je vais en prendre note sur mon registre. Quel est le nom de mort de votre ami ?

— Je ne le sais pas encore. Priez à son nom de vivant : il s'appelle Shimizu Naô Saburô.

— C'est entendu. Et quel jour de quel mois de quelle année a-t-il trépassé ?

— Comme je ne connais pas exactement la date de sa mort, nous conviendrons, si vous le voulez, qu'il est mort cette année, ce mois-ci, le jour de demain.

— Parfaitement.

Et le prêtre écrivit : *Reçu dix yen le 28 octobre de la première année de l'ère Kaei pour l'âme de Shimizu Naô Saburô décédé le 29.*

Le jeune homme lui remit encore un yen :

— L'heure est si tardive, lui dit-il, que je vous serais obligé de me laisser dormir dans un coin du temple. Je ne vous gênerais pas.

Mais le vieux bonze, ravi de l'aubaine, se tourna vers son enfant de chœur :

— Balayez vite la chambre! s'écria-t-il, Étendez-y les couvertures de crépon que le prince de Satsuma nous a données et servez tout de suite une tasse du meilleur thé à ce jeune et distingué samuraï!

Quand Naô fut couché, l'image de sa mort prochaine l'agita si fortement que ses yeux ne purent se fermer. Plus d'une fois, il se leva pour regarder aux fentes des volets clos, mais la nuit était toujours noire et les dernières heures qui lui restaient à vivre passaient avec lenteur dans cette immense solitude. Il pensa que ses dix yen lui assuraient une prière éternelle, que cet asile avait de beaux ombrages, que son âme y reviendrait en toute sécurité, et, sur cette idée consolante, il finit par s'assoupir.

Dès l'aube, lorsqu'il descendit dans l'allée des pins, Tsuruga Dennai l'y attendait déjà près d'un baquet d'eau, de deux coupes et d'un petit tas de sel.

— Bonjour, monsieur Shimizu, dit Tsuruga.

— Excusez-moi de vous avoir dérangé hier soir, fit Naô.

— La jeunesse est impatiente, reprit Tsuruga. Mais à présent vous pouvez vous préparer.

— Avec votre permission, répondit Naô.

Tsuruga prit une coupe et la remplit.

— Buvez, je vous en prie.

— Merci, après vous.

— Je n'en ferai rien.

— Pardonnez-moi donc, dit Naô, je commettrai l'inconvenance de boire le premier.

Ils burent l'un et l'autre et, selon la coutume des samuraïs qui vont se battre, ils jetèrent la coupe, puis ils répandirent autour d'eux un peu de sel pour écarter les malignes influences.

— Et maintenant, s'écria Naô, l'heure est venue d'offrir ta tête à la tablette de mon père!

— Si j'ai tué ton père, dit Tsuruga, j'ai obéi à l'esprit des samuraïs qui ne peuvent rester sous la honte d'un échec. Mais il est temps que je te délivre ton congé de ce monde!

Les sabres se croisèrent et Tsuruga marcha contre Naô, qui se défendit, non sans trembler. Le maître d'armes ne tarda pas à s'apercevoir que son adversaire était faible et qu'un seul coup suffirait à l'occire. Mais il songea que ce jeune homme l'avait cherché cinq ans, que durant cinq ans il avait souffert, que ce dévouement à l'égard de son père était chose noble, qu'il ne fallait pas intimider ou décourager dans l'avenir des sentimens si généreux et si nécessaires, et que, pour toutes ces raisons, lui, Tsuruga, devait mourir. Et, résolu de se faire tuer, il poussait d'âpres cris afin d'exciter Naô et de redoubler son ardeur. Et à chaque cri Naô rompait, et, ses pieds s'empêtrant dans les racines d'un pin, tout à coup il tomba.

— Prends garde, rugit Tsuruga, mon sabre est sur toi!

A ce moment, un samuraï coiffé d'un chapeau de rônin, et qui s'était caché derrière un tronc d'arbre, s'écria :

— Seigneur samuraï, excusez l'impolitesse, mais j'arrive à votre secours!

Et il plongea son sabre dans le flanc de Tsuruga.

Celui-ci hurla de surprise et de douleur.

— Qui donc es-tu? Quand on vient aider un samuraï qui accomplit sa vengeance, la règle veut qu'on se déclare avant le combat! Et c'est par toi que je vais commencer!

Il s'élança à la poursuite de l'inconnu qui détalait vers le temple, mais Naô bondit sur ses pieds. « C'est la grâce de Dieu! » s'écria-t-il. Et, courant derrière lui, il l'écharpa d'un violent coup de sabre qui le fendit de l'épaule au cœur.

Tsuruga s'abattit la bouche contre terre dans un flot rouge. Naô l'avait déjà empoigné par le collet et le traîna jusqu'au pied d'un Bouddha de pierre qui levait vers le ciel sa main droite au pouce replié. Puis il retira de sa ceinture la tablette funèbre de son père, la planta près du corps sanglant et dit à deux genoux :

— Père, je vous ai vengé. Soyez tranquille, père! Votre meurtrier est mort... Mais ce n'est pas moi seul qui l'ai tué, ajouta-t-il plus bas. Quelqu'un m'a grandement aidé.

Et ses yeux détachés du sol rencontrèrent l'étranger qui

debout, de l'autre côté du cadavre, la figure toujours invisible, inclinait son sabre ensanglanté. Alors il mit ses deux mains sur la terre et se prosterna.

— Je ne vous connais pas, mais vous m'avez sauvé à l'instant que j'étais perdu. Comment vous remercierai-je? Je suis le fils de Shimizu Naôki, samuraï de Wakayama, et je m'appelle Naô Saburô. L'individu que voici avait nom Tsuruga Dennai. Il s'était lâchement enfui après avoir assassiné mon père. Grâce à vous, ma vengeance est accomplie. Mon prince saura le service que vous m'avez rendu, et, sitôt qu'il m'en aura donné la permission, je reviendrai vous voir et mettre à vos pieds toute ma reconnaissance. Faites-moi l'honneur de vous nommer.

Le samuraï mystérieux se découvrit et dit :

— Je vous félicite, Naô-san.

Et Naô reconnut Imamurasaki.

— Est-ce vous, oïran? Est-ce bien vous, déguisée en homme d'armes, vous qui m'insultiez hier soir, vous que j'avais décidé de tuer aujourd'hui même ?

— Ah ! Naô-san, répondit en souriant Imamurasaki, quand hier vous m'avez demandé d'allumer pour vous des baguettes d'encens, il me sembla que vous étiez déjà vaincu et plus qu'à moitié mort. Je n'ai voulu qu'aiguillonner votre courage. Mais à peine étiez-vous parti qu'un de mes hôtes, qui approuva mon dessein, me prêtait son costume, ses armes et, au besoin, son nom. J'ai marché tout le soir dans votre ombre, et j'étais là, dissimulée derrière les pins, quand Tsuruga est arrivé au petit jour avec son domestique qui portait le baquet d'eau.

— Oïran, s'écria Naô, vous avez l'âme chevaleresque et ma vie vous appartient. Je supplierai mon prince qu'il consente à notre mariage, et, s'il refuse, je me ferai rônin pour vivre près de vous.

Il ne se fit pas rônin, car le Prince, dès qu'il eut ouï cette surprenante aventure, dépêcha au Yoshiwara un de ses intendans qui racheta la liberté d'Imamurasaki. Et, quand elle mourut, femme légitime et respectée de Shimizu Naô Saburô, on l'enterra dans le cimetière de Sosenji.

Le quartier d'Asakusa est excentrique et vaste. Les rues s'y élargissent en routes; les maisons, entourées de jardins ou de terrains vagues, s'y disséminent dans une plaine sans fin, la

prairie de Musashi. Le paysage plat et triste n'a pas dû changer depuis le soir où Naô le parcourut à la recherche de Tsuruga, hormis que des cheminées d'usine commencent à en obscurcir l'horizon. Mais l'église de Sosenji n'est plus la même. Le vieux temple, que sa solitude et son antiquité rendaient doublement saint, n'a point échappé à l'incendie, cette fleur de Yedo éclose tous les soirs. On l'a rebâti moins beau, moins grand, car la foi diminue. Cependant il est toujours fréquenté, si l'on en juge par la statue de granit qui se dresse derrière la porte d'entrée. C'est la statue de Jizô, le dieu des voyageurs, des enfans et des mères. Debout sur une fleur de lotus, la figure sévère et douce, coiffé d'un chapeau qui ressemble à un plat renversé, il tient un joyau dans sa main gauche et dans sa droite un sceptre où pendent des anneaux de fer. Sur les degrés du socle sont rangées des statuettes également en pierre, presque informes, mais ornées de rubans rouges, et dont chacune, offerte par une mère, représente un enfant sauvé. Le petit pont et le fossé existent encore ; seulement les pins ont disparu. Il n'en reste plus que quatre ou cinq, maigres et tordus, qui longent au bord de l'allée un étang vert, plein de nénufars. Le cimetière s'étend à gauche sous une végétation qui sent la ruine. Les tombes s'y pressent, car les Japonais, plus petits que nous, tiennent moins de place dans la mort. Quelques-unes, encloses d'une balustrade de pierre, recouvrent des cadavres de princes. Les colonnes funèbres, surmontées d'un étrange chapiteau, ont l'air de gros champignons moussus, mais elles sont presque toutes flanquées de longues planchettes de bois qui indiquent que ces morts ne sont pas oubliés et qu'on fête pieusement leurs anniversaires. Sur le même alignement, treize statues de saints bouddhistes, une fleur de lotus entre les doigts, gardent cet inégal et immobile troupeau de sépulcres et de lanternes décoratives. Le Japonais qui m'accompagnait n'y put découvrir la tombe d'Imamurasaki.

Nous revînmes sur nos pas et nous allâmes frapper à la porte du prêtre. Un petit bonze nous ouvrit, et j'eus envie de lui dire : « N'est-ce pas vous qui avez reçu jadis le seigneur Naô Saburô? » car je reconnus son air modeste et ses yeux baissés. O merveille ! Le chef de l'église était à Kamakura, mais l'enfant courut chercher un ancien samuraï qui demeurait tout à côté, et revint accompagné d'un vieillard clopinant. Maigre et voûté, ce vieillard portait l'ancienne coiffure féodale : le haut de la

tête rasé et les cheveux ramenés en forme de boudin. Tout sentait en lui l'usure : la ligne oblique et pâle de ses yeux, les ailes amincies de son nez, le parchemin de son visage qui semblait se racornir, l'ampleur vide de ses vêtemens. Mais l'antique politesse survivait dans ses gestes et donnait de la grâce à sa décrépitude. Il nous écouta en nous faisant des révérences et en aspirant beaucoup d'air entre ses gencives édentées. Le nom d'Imamurasaki lui était inconnu, mais il lui souvenait que, cinquante ans passés, une vengeance s'était accomplie dans cette allée des pins, et qu'une femme y avait secouru son amant.

— Ne voulez-vous point, nous dit-il avec son sourire crevassé, honorer de votre présence mon humble logis?

Nous acceptâmes, et, dès qu'il nous eut installés sur les nattes d'une petite chambre nue, il frappa dans ses mains et la servante nous apporta le thé.

Alors mon compagnon reprit l'histoire d'Imamurasaki et la lui raconta par le détail, telle que nous l'avions entendue. Le vieillard, dont les hochemens de tête et les interjections gutturales stimulaient poliment le récit de son hôte, glissait de temps en temps sur moi un furtif clignement d'yeux.

— Je voudrais savoir, lui dis-je, ce qui vous intéresse le plus dans cette histoire.

Il me répondit sans hésiter que le dévouement et la bravoure d'Imamurasaki lui semblaient admirables.

— Pour moi, fis-je, je vous avoue que des trois personnages c'est peut-être Tsuruga que je préfère.

— Cependant me dit-il, qu'une fille de joie se montre si généreuse et ose revêtir le costume d'un samuraï, cela sort de l'ordinaire!

— Assurément, répondis-je, mais, avant de venir au Japon, je connaissais déjà des aventures de courtisanes amoureuses et romanesques qui se travestirent pour sauver leur amant, tandis que, chez nous, les Tsuruga sont plus rares. La résolution que prend cet homme de se laisser vaincre et tuer me paraît si belle qu'elle efface à mes yeux son ancienne lâcheté.

— En vérité, repartit le vieillard, je n'y vois rien de remarquable. C'était ainsi qu'en usaient souvent les vrais samuraïs. Une fois leur ennemi mort, ils ne voulaient point frustrer son enfant d'une vengeance qu'ils considéraient eux-mêmes comme

légitime. S'ils l'avaient tué, songez que cet exemple aurait pu détourner d'autres enfans de venger un jour leur père.

— Ainsi, dis-je, vos samuraïs aimaient mieux mourir que d'ébranler dans des âmes timides le principe de l'honneur, et voilà ce que j'admire en votre Tsuruga.

— Hé! hé! me dit mon compagnon, un Japonais à demi européanisé, c'est avec des idées pareilles qu'on rend si difficiles le progrès et la civilisation.

Mais l'ancien homme d'armes reprit :

— Le vieux Japon sera bientôt mort, comme moi : les fils de nos princes commencent à oublier l'histoire et les traditions de leur famille... Avez-vous vu l'usine qu'on a bâtie derrière l'église?

— Oui, mais le cimetière de Sosenji me plaît davantage.

Il sourit et resta quelque temps silencieux. Puis il se leva, sortit et revint bientôt un sabre à la main.

— Puisque vous aimez les choses du temps passé, permettez-moi de vous montrer cette arme.

Il la tira lentement du fourreau et avec une sorte de volupté mélancolique, il y promena ses mains, ses petites mains élégantes et qui, même un peu décharnées, gardaient encore je ne sais quelle enfantine délicatesse.

— A l'époque de la Restauration, me dit-il en souriant, j'ai combattu pour le Shogun au parc d'Uyeno. Et ce sabre a bien décollé trois ou quatre têtes.

Il le reposa précieusement sur un coussin et nous continuâmes à deviser en sirotant nos petites tasses de thé.

André Bellessort.

REGARDS FRANÇAIS

SUR L'ANGLETERRE

Émile Boutmy : *Essai d'une psychologie du peuple anglais au XIXe siècle*, 1 vol. in-18. A. Colin, 1901. — Victor Bérard : *l'Angleterre et l'Impérialisme*, *ibid.*, 1 vol. in-18, 1900. — André Chevrillon : *Études anglaises*, 1 vol. in-8°. Hachette, 1901 (1).

Regardons. Entre la nuit d'où il sort et la nuit où il va rentrer, un court moment est donné à l'homme pour contempler le spectacle du monde. S'il savait se tenir tranquille, comme un spectateur au parterre, s'il se contentait de regarder l'émouvante vision, l'intérêt en est si puissant que le seul plaisir de voir et de penser nous ferait presque un bonheur sortable. Regardons l'Angleterre. Parmi les personnages du drame universel, elle est aujourd'hui l'un des plus considérables, l'un des plus significatifs. Ses actions consternent parfois les sentimens de justice et de pitié innés dans tous les cœurs; elles exaltent d'autre part l'orgueil du titre humain que nous portons. — C'est contradictoire, dites-vous. Cherchez dans les retraites de votre âme la place où elle ne se débat point entre des contradictions.

L'effort vital est prodigieux dans la race anglo-saxonne; on peut juger diversement, on ne peut nier ce fait d'évidence : nul peuple n'a porté plus haut et plus loin le *standard of life*, comme ils disent. Depuis l'heure où le premier homme osa sa première injustice et son premier exploit, l'immolation d'un de ces animaux qui avaient reçu comme lui la vie, la liberté, le

(1) Ce dernier ouvrage paraîtra prochainement. L'éditeur a bien voulu nous en communiquer les épreuves.

droit d'en jouir et la capacité de souffrir en les perdant, depuis les jours immémoriaux où fut dite la parole du Créateur : « Remplissez la terre et soumettez-la, » nul membre de la famille d'Adam n'a plus résolument exécuté le décret qui nous assignait cette tâche royale.

Sourde, profonde, rapide sous l'immobilité des coutumes extérieures, la métamorphose de la vieille Angleterre se poursuit. Une irrésistible poussée d'impérialisme démocratique emporte et submerge le pays qui devait sa physionomie traditionnelle à un patriciat libéral. La guerre du Transvaal, résultante de ce mouvement et cause efficiente qui l'accélère, la fin du long règne avec lequel s'achève une période historique, la réorganisation militaire d'où sortira une armée d'offensive, autant d'événemens récens qui sollicitent notre attention. Ils ont mis la plume aux mains de quelques Français, particulièrement qualifiés pour apprécier les choses d'outre-Manche. Ces regards français jetés sur l'Angleterre guideront aujourd'hui nos investigations. Nous ferons ensuite la contre-épreuve. Pour bien discerner le son que rend à chaque instant l'âme d'un peuple, il n'est encore que d'écouter ses poètes, ses conteurs. Hermétiquement fermés dans le commerce social, plus distans à certains égards et plus difficiles à connaître que les indigènes de Bornéo ou de Tahiti, nos voisins ont des romanciers représentatifs de leurs idées et de leurs instincts. Nous appellerons en témoignage ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui; on confrontera les images présentées par les peintres de mœurs à deux générations d'Anglais; mieux que tous les exposés didactiques, elles illustreront les brusques changemens de l'idéal national, elles nous permettront de mesurer le chemin parcouru.

I

On attend beaucoup de M. Émile Boutmy. Il vient de donner un nouvel ouvrage sur l'Angleterre. Livre de sagesse et de raison ; le nom respecté de l'auteur nous en est garant. Livre intrépide : l'écrivain qui porta sur Taine des jugemens si perspicaces ne pouvait ignorer l'écueil où il courait. Une psychologie du peuple anglais ! Sujet redoutable par les comparaisons qu'il provoque. Nous avons tous dans la mémoire le premier volume de la *Littérature anglaise*, cette introduction fameuse où Taine modelait

avec tant de relief l'homme type qu'il tirait de la race, du milieu, du moment. Le temps n'a pas encore usé le système qui fit une si grande fortune : son inventeur asservit depuis quelque trente ans toutes les intelligences, sitôt qu'elles entrent dans le même ordre d'études. Le temps n'a pas éteint l'éclat de ce style véhément, il n'a rien enlevé au pouvoir de cette poésie logicienne qui s'empare à la fois de notre raison et de notre sensibilité. Vérités saisissantes et assertions contestables, toutes les notions d'un Français qui veut se représenter l'Angleterre ont été clouées dans son cerveau, pêle-mêle, par le marteau d'airain du maître forgeron.

Moins naturaliste que son devancier, moins enivré par la sensation, — souveraine créatrice d'idées pour l'artiste qui vibrait chez Taine, — M. Boutmy se rattacherait plutôt à la lignée des Tocqueville et des Fustel de Coulanges. Il fait ses réserves sur les classifications imposées par l'auteur de la *Littérature anglaise;* la race lui apparaît comme un facteur secondaire, il préfère situer l'individu dans ce qu'il appelle le milieu humain. Distinctions de mots, un peu subtiles à mon sens. Quoi qu'il en ait, M. Boutmy subit la domination du tyran. Dans les chapitres où il définit la physionomie de la terre britannique, l'homme issu du mélange anglo-normand, ses caractères permanens, ses évolutions historiques, les sources où s'alimente son énergie, les particularités de son idéal moral, social, religieux, on ne trouvera pas une observation essentielle qui ne fût déjà fortement indiquée dans l'esquisse de Taine. Cette esquisse du fougueux coloriste, l'habile graveur la reprend à sa manière; il y ajoute des ombres, des hachures, des demi-teintes; il la rajeunit par l'application patiente, la prodigalité du savoir, l'abondance des vues. Il est chez lui en Angleterre; comment ne serions-nous point persuadés par des jugemens qui témoignent d'une familiarité si intime avec les institutions, les hommes, les œuvres littéraires ?

Des formules heureuses précisent les traits distinctifs. Le grand ressort de la vie anglaise, « le moteur et le générateur de toute action, celui auquel il faut tout rapporter, c'est le goût spontané, la passion gratuite de l'effort pour l'effort. » Le mot d'Emerson, « chacun de ces insulaires est une île, » est judicieusement commenté dans le chapitre sur l'homme moral et social, « le solitaire et le subjectif. » L'observateur montre bien

pourquoi ce dur fragment de quartz, avec ses arêtes et ses angles vifs, ne devient jamais sous le frottement de la vague sociale un galet poli, semblable aux autres. Rien de plus juste que le coup d'œil jeté sur les deux grands partis politiques : leurs adhérens respectifs ne sont pas groupés par des principes théoriques, immuables, mais par le même esprit de discipline, le même besoin de jouer le jeu qui les divisait en deux camps, le matin, sur une pelouse de lawn-tennis ou de foot-ball. Jeu conventionnel, goût de la lutte pour la lutte. Le passage d'un camp à l'autre est fréquent et ne scandalise personne. L'équipe battue vient occuper sans scrupule le terrain où l'adversaire se défendait la veille. S'ils croient cette évolution avantageuse pour le gain de la partie, les torys ramassent dans l'opposition un programme whig.

La sagacité du psychologue politique se révèle surtout dans les comparaisons entre nos deux nations. — « La France ne connaît plus guère cette impression de continuité; elle n'en sent pas le besoin. Le moment présent, qui est déjà une abstraction, nos politiques rationalistes le dépouillent encore, l'isolent de tout ce qui marque son rang dans la série : ils ne prétendent pas à moins qu'à sortir du temps et à entrer dans l'absolu. L'Anglais n'estime pas que la vérité doive être cherchée en dehors de la réalité et de la vie. Cette abstraction du moment présent, il s'efforce non pas de la subtiliser encore, mais de lui donner poids, corps et substance, en la rattachant à un passé aussi long qu'il le peut concevoir. Inhabile à élever son horizon par la généralisation philosophique, il l'élargit par une sorte de généralisation historique. Il demande à l'indéfini des siècles la majesté que nous demandons à l'indéfini abstrait de nos conceptions. » — Je cite au hasard parmi ces remarques ingénieuses; elles s'enchaînent ainsi le long des pages où l'homme et la société politique nous apparaissent sous tous leurs aspects. J'imagine qu'un Anglais fermera ce livre avec une admiration sincère pour le démonstrateur qui lui a si bien décrit chaque cellule de son organisme. Un étranger mal préparé aura peut-être plus de peine à recomposer la figure totale, vivante, dans la simplicité de ses lignes générales. Inévitable rançon des acquisitions de détail que fait le lecteur dans ces belles planches de dissections.

Cette méthode analytique ne va pas sans quelque danger pour la solidité des explications déterministes. Nous ne sommes plus terrassés par l'éloquence impérieuse d'un Taine : nous avons le

loisir de réfléchir — et de contredire. M. Boutmy insiste avec raison sur le lien de parenté qui unit l'imagination anglaise à l'imagination hébraïque. Rapprochement gros de conséquences : d'autres observateurs nous y ramèneront, j'y reviendrai après eux. — « La Bible n'a été si populaire que parce que l'imagination hébraïque, avec la profusion de ses figures, la profondeur de ses pensées, la faiblesse de sa dialectique, ses brusques éjaculations, était de même famille que l'imagination anglaise. Il y avait conformité congénitale, en quelque sorte, entre les deux génies. » — Eh quoi! Au chapitre de « l'imagination créatrice, » l'auteur nous donnait celle de l'Anglais comme le produit nécessaire « d'une atmosphère brumeuse, noyée de pluies, où les contours s'effacent, les reliefs rentrent, les teintes fines se confondent dans un gris uniforme... Dans ces grands corps blancs perpétuellement baignés d'air humide, la sensation s'enfonce plus lentement... L'imagination physique est demeurée tardive et obtuse... Rien de plus opposé à la réceptivité facile de l'homme du Midi... » — Et rien de plus opposé, sans doute, à l'imagination sémitique, née sur le roc et sur le sable, sous un ciel de feu, dans l'ardente lumière. Pourtant, les voilà sœurs! Aurions-nous trop présumé du pouvoir plastique de la terre et du climat, pas assez du pouvoir éducateur d'un livre tel que la Bible sur la race qui s'en est longuement pénétrée? — Ailleurs, M. Boutmy rapporte à « un instinct aveugle et profond de la race anglaise, » *l'androlâtrie*, le besoin d'incarner l'idée dans un homme, de suivre un chef populaire, d'acclamer un *miles gloriosus*. Combien de gens et de peuples sont anglais, à ce compte! Tout ce paragraphe de l'androlâtrie, caractère spécifique de l'Anglais, on pourrait le transcrire sans y changer un mot pour notre France : nous nous y reconnaîtrions.

Si je m'attarde à ces contradictions, c'est qu'elles mettent en cause l'infirmité d'une doctrine, bien plus que la clairvoyance du philosophe. Il use, comme nous tous, de la méthode tenue jusqu'à nouvel ordre pour la meilleure. Nous avons reçu de nos maîtres le système naturaliste et déterministe, il nous fournit des explications pour tous les phénomènes historiques. Il s'écroulera un jour, c'est le sort de tous les systèmes : comme les autres, il laissera sur le sol quelques parties solides, et de grands monumens déserts ; on les admirera pour leur beauté, mais les hommes ne s'y assembleront plus. Des théories nouvelles expli-

queront autrement la formation des individus et des divers groupes humains. Qui sait si elles ne restitueront pas à l'éducation, dans le plus large sens du mot, une part de l'influence que nous attribuons présentement à la terre, au climat, au milieu? On ne sera pas embarrassé pour trouver des justifications dans la complaisante histoire; et peut-être s'avisera-t-on de la suivante.

Le règne de la reine Victoria eut plus d'une analogie avec celui du roi Louis XIV. Deux longues périodes, sensiblement égales, de grandeur politique et d'heureux développement national. Les Français de jadis prirent dans l'une, comme les Anglais de ce temps dans l'autre, un sentiment orgueilleux de leur primauté sur le monde. Après un demi-siècle et plus de prospérités continues, la fin des deux règnes fut assombrie par des revers militaires. Je n'oublie pas que les nôtres étaient incomparablement plus cruels, aggravés par des calamités de toute nature. Le vieux roi et ses sujets firent ferme dans l'épreuve, avec toute la force d'âme que nous admirions naguère chez les Anglais; avec la même ténacité, le même sang-froid, le même esprit de sacrifice, la même confiance dans l'avenir. Quand Louis consolait l'incapable Villeroi, battu à Ramillies : — « Monsieur le Maréchal, à notre âge on n'est plus heureux, » — il exprimait, avec un tour de grâce bien française, les sentimens que nous retrouvons dans les cercles de Londres où l'on acclame Redwers Buller et Methuen, en dépit de leurs fautes et de leurs échecs.

Ils n'étaient pourtant pas soutenus, ces Français de 1708, par le bœuf saignant, l'ale, les réactions intérieures contre un climat pluvieux, les jeux athlétiques, le confort domestique, l'anglicanisme, le parlementarisme, bref par tous les ingrédiens dont serait pétri, selon la formule, le cœur spécial d'un véritable Anglais. Mais le sujet de Louis avait ceci de commun avec le sujet de Victoria, par-dessous beaucoup de différences : l'éducation d'une saine discipline morale, d'un loyalisme inébranlable, d'une foi religieuse qui conforte les âmes accablées; l'habitude de se commander à soi-même pour commander aux autres, l'invincible confiance puisée par un peuple dans la tradition d'une grandeur qu'il doit à ses efforts persévérans. Ces ressorts suffisaient, il faut le croire, pour donner dans le malheur une attitude identique à des hommes que les naturalistes estiment si dissemblables.

M. Boutmy ne touche qu'incidemment, dans les dernières pages de son livre, à l'explosion d'impérialisme qui ouvre pour l'Angleterre une ère nouvelle. Il ne se proposait point de l'étudier; son dessein, nous dit-il, était différent : « Nous avons recherché plus haut que le mobile tableau du monde les causes premières, les causes maîtresses qui ne changent point... Ce que nous avons essayé de saisir, c'est le fond presque permanent de la race anglaise, ce qu'elle demeurera dans tous les temps, quelque forme qu'elle revête, démocratie ou oligarchie, monarchie ou république, pays de libre-échange ou de droits protecteurs. Par exemple, malgré les énormes différences de caractère qu'il présente d'un siècle à l'autre, le peuple anglais est resté et restera très individualiste, très peu capable de sympathie, très peu soucieux de celle des autres, très orgueilleux jusque dans l'humilité d'une dévotion très intense, très dédaigneux des autres races et très impropre à se mélanger avec elles, incapable de comprendre, même de loin, la solidarité du monde civilisé, incliné à diviser les questions, à les morceler même, indifférent à l'idée de les réunir dans l'harmonie d'une vaste synthèse, se servant de la logique plutôt pour faire après coup des apologies que pour découvrir des horizons nouveaux, plus disposé à suivre dans ses changemens un illustre homme d'État qu'à s'attacher, pour le condamner, à la rigidité des principes, exempt de tout esprit révolutionnaire et pourtant fertile en personnalités originales. »

J'ai tenu à citer en entier cette conclusion dans son vigoureux raccourci. J'en crois volontiers un connaisseur si renseigné. Seulement... seulement des figures anglaises, représentatives au premier chef, surgissent dans ma mémoire : j'essaye à ces hommes l'habit d'uniforme où ils devraient entrer aisément; s'ils allaient le faire craquer! J'écarte, bien entendu, les Écossais, qui occupent une si large place dans la philosophie et dans les sciences, j'écarte les Irlandais, qui marquent aujourd'hui dans les hauts grades militaires. Nous voici débarrassés de quelques irréguliers très gênans, un Carlyle, un Ruskin, puisqu'il fut élevé par une mère Écossaise. Je ne retiens que des Anglais présumés de race pure, depuis Bacon jusqu'à M. Herbert Spencer, depuis Newton jusqu'à Darwin : philosophes et savans qui ne passent point pour réfractaires au génie synthétique, ni pour timides devant les horizons nouveaux. Et Jérémie Bentham, qui se proclamait citoyen du

monde, qui écrivait : « Plus un homme est éclairé, plus il perçoit distinctement l'union de son intérêt personnel et de l'intérêt général. » Et Bolingbroke, et Horace Walpole, et M. John Morley, entre vingt autres, je ne les vois pas très bien sous l'habit que nous leur essayons. Les malignes vapeurs du doute me travaillent.

Ajouterai-je qu'une idée diabolique me vient ? Prenez les onze dernières lignes du portrait national, ajustez-les à la société française du XVIIe siècle : fortune étrange ! Il ne serait pas impossible qu'un historien pressé crût la reconnaître dans cette esquisse. Mais ceci est trop vague, serrons de plus près, confrontons avec le portrait ces messieurs de Port-Royal, par exemple : la ressemblance pèche par deux ou trois traits, elle devient très acceptable pour l'ensemble de la physionomie. Juste ciel ! Combien dangereuses sont les généralisations ! — C'est pourtant notre honneur de les tenter ; et M. Boutmy me pardonnera d'avoir fait comme ce vieux radoteur de Polonius, quand l'ingénieux Hamlet lui suggérait de voir dans un nuage la silhouette d'un chameau, d'une belette, d'une baleine.

Avant de clore par ce signalement la psychologie politique des Anglais au XIXe siècle, l'historien a défini en termes justes et précis les trois faits destructeurs du gouvernement aristocratique et des maximes traditionnelles. — « Un premier fait : la brusque installation de la démocratie comme arbitre suprême de la politique, comme dépositaire du « dernier mot ; » un second fait : le parti pris invétéré chez tous les hommes d'État anglais de conformer leurs résolutions aux désirs présumés du peuple et de céder à la masse et au nombre, se sont rencontrés avec un troisième fait, l'impérialisme britannique, et l'ont profondément affecté en sa substance, son langage et ses allures... L'impérialisme était une doctrine de gentlemen ; la démocratie, en la faisant tomber jusqu'à son niveau, lui a fait perdre ces nobles attributs ; il n'est plus désormais qu'un *jingoïsme*. » — Pour voir fonctionner cet esprit nouveau, — disons mieux : cette manifestation nouvelle de l'instinct de lutte et de lucre qu'ils ont dans le sang, — nous devons passer à d'autres livres, *l'Angleterre et l'Impérialisme* de M. Victor Bérard, les *Études anglaises* de M. André Chevrillon.

II

Il serait injuste de ne pas rappeler le premier de ces ouvrages, bien qu'il remonte déjà à près d'une année. Pour qui sait avec quelle conscience, avec quelle richesse et quelle sûreté d'information M. Victor Bérard élucidait les problèmes orientaux, dans un livre de début sur *la Turquie et l'hellénisme contemporain*, toute monographie signée de son nom mérite créance. Depuis lors, ce rude jouteur a été pris d'un bel entrain de bataille : comme il fonçait naguère sur le Commandeur des Croyans, il charge sur M. Joseph Chamberlain, il reproche au sultan de Birmingham le cynisme de ses volte-face. L'homme d'État lui répondrait, je le crains, qu'elles constituent son plus beau titre à l'admiration de ses concitoyens et au contentement de soi-même qu'il professe. M. Bérard ne néglige pas les causes morales de l'impérialisme, il nous montre les cerveaux britanniques envahis soudain par ces fumées d'orgueil; mais son travail est en majeure partie une enquête économique sur les forces industrielles et les intérêts commerciaux qui ont déchaîné le mouvement. Dans les explications qu'il nous en donne, les grands personnages du premier plan sont le fer, le coton, la houille; et aussi ces rivaux dont la jeune fortune alarme les négocians de la Cité : l'Allemagne, les États-Unis. Nonobstant sa réputation d'activité, l'Angleterre aurait paressé depuis vingt ans, elle se serait endormie dans la routine des vieilles méthodes : elle se réveille au claquement des pavillons allemands, qui font une ombre chaque jour plus large sur les mers ; elle s'épouvante de ne trouver dans ses propres magasins que des objets de fabrication germanique.

Le succès est un grand séducteur. L'Angleterre fait en matière commerciale le raisonnement que nous fîmes en matière militaire : pour vaincre le nouvel Empire, it faut l'imiter, lui emprunter ses disciplines, son protectionnisme, ses directions autoritaires. Elle va plus loin que nous : il faut adopter la politique impériale, puisque les intérêts s'en trouvent si bien. — La prospérité allemande ne nous a pas encore persuadés à ce point; nous sommes gens de principes, nous autres, nous savons sacrifier les intérêts d'une vile industrie à ceux de la noble industrie politique. — Donc, l'école de Manchester est bafouée.

l'école de Birmingham l'emporte avec son chef entreprenant; fer contre coton. L'empirisme anglais abdique devant le rationalisme allemand, conclut M. Bérard. Trop tard, à son avis; et il prédit le triomphe de l'Allemagne. — « Britannia fait encore grande figure. Mais l'humanité n'a plus confiance; elle se détourne de cette grandeur déchue : au son des canons et des fanfares, dans les cantiques et dans les toasts, l'Allemagne de Kant, de Bismarck et de Wagner, l'Allemagne rationnelle, puissante et créatrice, peut saluer l'aurore du siècle qui vient. » — Nous verrons. Dans l'atelier obscur du Temps, les lauriers sont préparés par une ouvrière fantasque, Ironie, qui en fait des couronnes ou des verges pour les prophètes.

A tous ceux qui veulent se documenter, je recommande ce volume bourré de chiffres et de tableaux statistiques. Toujours alerte dans sa vaillante humeur de polémiste, l'auteur fait manœuvrer ces lourdes troupes au pas de charge, il ne leur permet pas d'être ennuyeuses. Si je ne m'étends pas davantage sur des argumens d'ordre économique, c'est qu'ils sortent un peu de notre sujet : nous étions partis en compagnie des psychologues, nous voulions savoir comment ils ont exploré l'âme anglaise, et ce qu'ils y ont trouvé. Qui mieux que M. André Chevrillon nous ramènerait à notre propos?

Je n'ai pas à redire ici la compétence du jeune écrivain. Il a vécu avec ses modèles dans la métropole, aux Indes, en Égypte; les premiers dessins qu'il fit d'après eux l'ont placé hors de pair. Il nous donna, voici tantôt sept ans, un livre dont le titre doit lui paraître aujourd'hui mélancolique : *Sydney Smith et la Renaissance des idées libérales en Angleterre au* XIXe *siècle*. Les *Etudes anglaises* s'ouvrent encore sur des pages idéalistes, consacrées à la peinture de Burne-Jones, à la poésie de la nature dans Shelley.

Les modèles ont brusquement changé d'attitude; il faut les saisir sous leur nouvel aspect; et c'est où nous attendions M. Chevrillon. L'an dernier, alors que le colossal effort de la Grande-Bretagne se brisait contre l'héroïque résistance du petit peuple Boer, le voyageur repartit pour Londres. Là, il écouta les voix diverses, il respira l'air ambiant; il prit ces notes où les aperçus psychologiques s'encadrent dans les croquis de l'énorme et morne cité. Il a soin de nous la rendre toujours présente, avec son poids de tristesse, sa nuit de fumée, son

affairement de fourmilière, ses contrastes de misère et d'opulence. Avant de faire parler un homme ou d'interpréter un événement, il les replonge dans ce fond de paysage où s'éclaire la vie locale et particulière de chaque être, de chaque fait. En sourdine, sous la méditation du penseur, nous entendons sans cesse le bruit de Londres, l'implacable jeu des pistons dans la pompe aspirante et foulante du commerce universel. — Encore une description de la vie anglaise! Nous en avons tant vu, dira-t-on. — Non, vous ne vîtes jamais la pareille. Celle-ci frémit à travers la sensibilité intuitive, presque douloureuse à force d'acuité, qui nous communiqua d'autres ébranlemens contagieux: devant le grouillement des foules hindoues, dans Bénarès, sous le double accablement du désert libyque et des innombrables siècles morts, autour de Thèbes.

A un artiste si richement doué, on doit toute la vérité de l'impression ressentie. Je dirai la mienne à M. Chevrillon. Ici encore, nous retrouvons l'obsession de Taine : non plus l'influence de sa méthode ou le souvenir de ses propositions, comme tout à l'heure; mais Taine lui-même, son regard, sa parole, le mouvement de sa pensée, la gamme de sa phrase. Rien du pastiche, loin de là; c'est bien plus curieux, un cas sans précédent peut-être dans l'histoire littéraire: une absolue et miraculeuse conformité des organisations intellectuelles, chez le disciple et chez le maître qui le forma. Même structure de l'œil, même sensorium où les images se peignent semblables, même cerveau qui les repense identiques. Dans la nature et dans l'homme, M. Chevrillon voit le plus souvent les choses que Taine aurait vues, comme Taine les aurait vues; il les dit comme Taine les eût dites. On croirait vraiment à un phénomène de métempsycose. L'admirable instrument a changé d'enveloppe, il continue de fonctionner pour de nouvelles besognes, avec une force encore accrue. Nous devrions nous réjouir de cette survie d'un talent regretté; pourtant on éprouve quelque gêne, comme à l'appareil téléphonique quand une autre voix se conjugue avec celle que nous écoutons. Qu'un si puissant moyen d'expression paraisse n'être qu'un écho, cela nous déconcerte.

Je me hâte d'ajouter que l'écrivain retrouve une originalité propre, quand il fait résonner certaines touches du clavier humain rarement attaquées par Taine : l'émotion morale, la poésie intime, les secrètes vibrations d'un cœur mélancolique.

Considérez de près ces deux tableaux intentionnellement rapprochés : la mort des vieillards et des enfans boers, dans la tranchée, sur le *veldt* lointain d'où l'évocateur les transporte jusque sous nos yeux affligés ; le départ des jeunes volontaires d'Oxford, après la bénédiction du pasteur, reçue entre les tombes illustres, dans le cloître où plane le grave esprit de la vieille Angleterre. Je ne cite pas, je ne résume pas : on ne résume pas la vie, le sortilège de ces mots tout chargés d'histoire, de réalité observée, de divination éloquente. Lisez ces pages, et d'autres du même ordre, vous qui gémissez avec quelque raison sur l'appauvrissement de notre pensée et de notre langue : vous ne trouverez rien de plus intense, rien de plus achevé dans la littérature de notre temps.

Avec une haute équité où l'art trouve ses plus sûrs effets, M. Chevrillon nous rend ces visions simultanées; le spectacle imposant d'un grand peuple fidèle à ses traditions, impassible dans la mauvaise fortune, soulevé par la fierté de son effort patriotique; le spectacle sublime des glorieux paysans qui prient et meurent, là-bas, martyrs de cet effort. « L'immorale nature, » nous dit-il, oppose l'une à l'autre ces deux belles harmonies, comme s'opposent les devoirs antagonistes dans le mystère de la guerre. Spectateur ému, le voyageur se prête alternativement aux deux impressions; son cœur, si je puis dire, guette les nouvelles du Transvaal au bout du fil télégraphique et souffre avec les Boers; son esprit s'attache à comprendre les raisons de l'Anglais. C'est l'objet principal qu'il s'est proposé : démêler ce qu'il y a de sincère dans leur sophisme, et partant de respectable dans la conviction de ces hommes qui se font tuer noblement, eux aussi, sous le drapeau de la Reine.

On ne saurait trop engager nos compatriotes à examiner les choses de ce point de vue. Nous avons la fâcheuse habitude de crier à l'hypocrisie, quand les hommes ou les nations qui se piquent d'austérité blessent notre conception de la justice et nos délicatesses morales. Lorsque Guillaume Ier d'Allemagne invoquait sa mission divine, lorsque ses soldats remerciaient leur Dieu sur notre sol usurpé, nous ne voulions voir que pharisaïsme et tartuferie dans les sentimens de nos vainqueurs; nous nous refusions à croire qu'ils fussent sincères dans leur illusion, et qu'elle pût leur mettre au cœur une force redoutable. Mieux eût valu pénétrer les dispositions de l'âme allemande; mieux vau-

drait aujourd'hui discerner celles de l'âme anglaise. Comprendre ne nuit jamais; et ne pas comprendre un adversaire éventuel, c'est lui céder un premier avantage. On le vit bien il y a trente ans.

Voulons-nous humilier vraiment l'orgueil de l'Angleterre? Faisons à son égard cette preuve d'intelligence et d'équité qu'elle n'a pas su faire au nôtre. Au cours de ces dernières années, alors que nous nous débattions dans un affreux cauchemar, l'opinion anglaise nous a condamnés en bloc. Elle n'a rien deviné de nos angoisses. L'affolement d'un peuple qu'on accule entre un déni de justice et l'abandon de ses traditions nationales, les soubresauts désordonnés de l'instinct vital sous la pression étouffante des mains étrangères, nos révoltes contre la domination cauteleuse qui prenait prétexte de chaque faute, de chaque erreur pour nous engluer dans une sorte de captivité morale, le désespoir de voir s'effondrer l'une après l'autre, sous une poussée méthodique, les pièces de la charpente sociale qu'on croyait saines et dont on découvrait l'irrémédiable usure, le geste réflexe et violent du propriétaire qui soutient sa maison croulante, envahie, qui frappe dans son égarement des coups peut-être injustes pour défendre son foyer en péril, — l'Angleterre n'a rien compris aux péripéties de ce drame poignant. Elle n'a vu que les maladresses judiciaires et les excès inséparables d'une exaspération du sentiment national; elle nous a jugés sans clairvoyance. Son tour est venu d'encourir le désaveu du monde. Il y aurait quelque élégance, pour ne pas dire plus, à lui faire sentir notre supériorité en recherchant quelle somme de bonne foi elle garde dans l'erreur, quelles grandes qualités ses fils déploient dans la poursuite d'un dessein réprouvé par la conscience universelle.

Quiconque a causé de la guerre d'Afrique avec des Anglais sait comment ils se sont forgé un bon droit à leur usage. M. Chevrillon expose leur thèse, engendrée, consolidée par tous les préjugés nationaux.

D'abord, une remarque d'ordre général : « Par suggestion, l'attitude produit le sentiment, et de l'attitude de combat naît la haine nécessaire au combat. C'est ce qu'ont pu constater ceux qui depuis six mois suivent la presse anglaise; ils ont pu y voir naître, puis croître l'illusion utile à la guerre... Hypnotisée, son activité mentale réduite au groupe d'images suggérées, la nation,

comme une somnambule, se raidit dans le geste que commandent ces images, fermée à tout ce qui dans la réalité du dehors les contredit. » — Une déconvenue irritante exaspère cette haine : l'opération, qu'on estimait rapide et facile, menace de s'éterniser, elle exige une dépense de force incalculable; pour en retrouver l'équivalent, il faut remonter aux guerres soutenues contre Napoléon. On la fera, avec cette passion de l'effort physique et moral que M. Boutmy nous montrait prépondérante dans les inclinations du tempérament. Mais, ici, la disproportion de l'effort avec la taille de l'adversaire a quelque chose de ridicule et de choquant pour le sens commun. Goliath s'indigne contre David. D'ailleurs, l'issue de la lutte ne saurait être douteuse : la résistance des Boers est donc une sottise sans excuse; une révolte, on la qualifie volontiers ainsi. Se révolter contre un fait, rien de plus absurde pour le génie pratique des Anglo-Saxons; rien, sinon la mauvaise gestion par ces gens stupides des richesses naturelles que l'activité anglaise exploitera convenablement.

Alors se fondent dans l'esprit prévenu les raisons intrinsèques avec lesquelles la conscience fait de tranquilles accommodemens — « Un des traits particuliers à ce pays, c'est le besoin de placer sous l'autorité de l'impératif catégorique ou du commandement religieux l'acte demandé par la passion ou l'intérêt. Depuis le début de la guerre, par des raisonnemens toujours nouveaux, l'Angleterre s'ingénie à mettre sa conscience à l'aise, à l'enrôler au service de son désir. Morale de la lutte pour la vie, mission civilisatrice du peuple supérieur, droits de la race impériale, guerre sainte contre un peuple soupçonné d'esclavagisme, devoirs envers l'Empire attaqué par le Transvaal, voilà les thèmes généraux rebattus et développés par les journaux, répétés par la foule. » — Un journal, la *Saint-James Gazette*, publie une étude sous ce titre : *Éthique de l'Impérialisme*. Enfin et surtout, le besoin tyrannique de réduire les autres à son type : « L'Angleterre s'estime le peuple chef, conducteur du progrès humain, principal ouvrier, bien mieux, inventeur de la civilisation moderne, missionnaire de cette civilisation... Tout pays qui tombe sous une autre main lui paraît perdu ou compromis pour la civilisation. C'est pour l'humanité qu'elle travaille : telle est sa fonction propre et qui lui crée des droits spéciaux. »

On va « élever les Boers en dignité. » Que ces paysans gros-

siers refusent l'accroissement d'humanité qu'on leur offre, la qualité de gentlemen à laquelle on veut les promouvoir, qu'ils repoussent l'honneur et le bonheur d'être sujets de la Reine, dans le seul empire où il y ait de l'ordre, du confort, de la respectabilité, c'est une démence comparable à celle du Sarmate ou du Dace qui aurait renié le titre de *civis romanus*, les bienfaits de la *pax romana*. Impardonnable rébellion contre le bon sens, contre leurs propres intérêts; pis encore, rébellion contre Dieu. « L'Angleterre est le peuple élu, la forteresse du christianisme, » ses volontés sont celles du Tout-Puissant. Voilà l'argument central, la justification suprême de la conquête. *The Lord of the Imperial Race*, le Seigneur de la Race Impériale, c'est un des noms qu'ils donnent à Dieu.

— « Ce Dieu est le Jahvé juif d'autrefois ; il n'a fait que changer de peuple. Le peuple anglais l'a adopté en même temps que la Bible, et sur lui, comme jadis le peuple juif, il appuie depuis trois siècles sa forte personnalité. » — Nous retrouvons ici tout l'hébraïsme accumulé dans ces esprits nourris de la Bible. Héritiers du peuple de l'ancienne alliance, ils pensent et sentent comme lui, ils s'attribuent tous ses droits et privilèges. Israël a tout pouvoir sur le Philistin et l'Amalécite. Les Boers sont des Philistins. Pensez à l'efficace de ces mots sur des âmes qu'ils ont façonnées de longue date. M. Chevrillon cite des lettres où les soldats anglais racontent froidement les cruautés du carnage, les châtimens infligés à ces méchans Boers. Le tour en est instructif, l'âpre accent de cette joie nous était familier: c'est littéralement le style du cantique de Débora, la farouche action de grâces d'un Josué ou d'un Saül, quand ils ont tiré vengeance de l'infidèle.

Ainsi, sous les tripotages inavouables de quelques spéculateurs, sous les calculs ambitieux de quelques hommes d'État, des sentimens ingénus conduisent la masse de la nation. Elle se persuade qu'elle accomplit une œuvre nécessaire, utile, — utile à tous, à ceux-là mêmes qui en souffrent momentanément, puisque l'utilité anglaise se confond avec les intérêts de la civilisation. Pour les plus convaincus de ces néo-juifs, l'œuvre a un caractère moral, et presque la sainteté d'un apostolat.

Leur infatuation nous irrite ? Tout doux : faisons notre examen de conscience. Nous aussi, nous nous sommes institués missionnaires. Nous aussi, nous partîmes il y a cent ans pour « élever

en dignité » l'Italien, l'Allemand, tous les hommes qui gémissaient dans les ténèbres de l'ignorance. Nous allions les émanciper, nous ne voulions que leur bien, de la meilleure foi du monde; au début tout au moins. Ce n'était pas l'avis des petits princes que nous dépossédions, des propriétaires féodaux dont nous supprimions les droits. Ils pensaient de nous ce que Krüger et Steyn pensent aujourd'hui des Anglais. Bientôt les peuples eux-mêmes se rebellèrent contre des libérateurs plus incommodes que leurs anciens tyrans.

Nous les mîmes à la raison : elles n'étaient pas recevables, les plaintes de ces esclaves qui voulaient croupir dans leur abjection, qui avaient le mauvais goût de préférer leur indépendance nationale aux lumières que nous leur apportions. D'autre part, nous nous étions vite aperçus que le métier d'apôtre a des revenans-bons. Nous n'entendions pas abandonner les bénéfices politiques et matériels de notre mission. Partis de l'idéalisme, comme les Anglais du réalisme, nous aboutissions au même point par des routes contraires. Ils colorent après coup leurs convoitises avec des principes; nos principes avaient dégénéré en convoitises. — Je vous entends : Nous, du moins, nous allions révéler au monde un idéal supérieur; c'était bien différent! — C'est toujours « bien différent, » avec chacun de ceux qui se croient en possession du meilleur idéal. Il n'y a de semblable partout que la douleur des hommes, lorsqu'on les dépouille de leur indépendance. — Peut-on comparer! Nous, les missionnaires de la Raison, les flambeaux de l'univers! — Ces bons Anglais disent la même chose à leur façon. Ils ont aussi leur « Raison » pour exportation, leur idéal particulier de civilisation, d'ordre, de piétisme. Les Boers ne se soucient pas plus des bienfaits de lord Kitchener que les Calabrais ne se souciaient des bienfaits du général Thiébaud. — Ah! que nous sommes encore loin de la vraie raison, celle qui enseigne avant tout le respect de l'indépendance d'autrui!

Je n'ai pu qu'indiquer sommairement l'état d'esprit dont M. Chevrillon fait une analyse étendue. On suivra dans son livre les progrès de cet obscurcissement de la conscience, au pays où elle parlait si droit et si haut avec une George Eliot, un Ruskin, un Tennyson. L'écrivain français signale un fait significatif, l'éclipse récente de ces pures renommées, la défaveur qui atteint les œuvres où le lecteur anglais satisfaisait son besoin

de vie intérieure. Les prédilections du public vont aux chantres de l'action, aux plus brutaux, à Rudyard Kipling en première ligne. M. Chevrillon lui consacre une étude, corollaire logique de ses notes sur la guerre, sur le mouvement impérialiste.

Nous y reviendrons. J'ai marqué plus haut la seconde partie de ma tâche : je voudrais interroger une autre fois les représentans actuels de l'imagination anglaise, contrôler chez eux les dires des observateurs français. — Parmi ces derniers, j'ai choisi ceux dont les Anglais instruits ne récuseront ni la compétence ni la philosophie élevée. Nos voisins ont paru très sensibles à quelques objurgations violentes, à quelques cris haineux partis de chez nous. Ils ont été blessés, pas plus que nous assurément, par des écarts de crayon ou de plume que n'arrêtait point la triple majesté de la femme, de la vieillesse, d'un devoir royal fidèlement accompli pendant soixante ans. Mais ce peuple libéral ne serait plus lui-même, s'il prenait en mauvaise part la discussion sérieuse de ses idées et de ses actes, l'opposition attristée et courtoise que font à ses entraînemens des Français pour qui le génie anglais fut toujours un maître de sagesse et de beauté.

On ne s'étonnera pas, dans le royaume de Shakspeare, si je confesse la pensée qui me venait naguère en relisant un de ses chefs-d'œuvre, le dénoûment de son drame *le Roi Richard III*. — Richard dort dans sa tente, la veille du jour où il doit livrer bataille contre Richmond. Les ombres de ses victimes se lèvent autour de lui : légion de spectres, le roi Henri VI, le prince Édouard, Clarence, Rivers, Hastings, les deux enfans d'Édouard. Chacun des fantômes se penche sur le chevet du roi et murmure à son tour le mot terrible : « Que demain je pèse sur ton âme! » — Puisse l'Angleterre ne pas se préparer la veillée funèbre du roi Richard, la pesée sur son âme de tout un peuple anéanti.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

REVUE SCIENTIFIQUE

LA CHIMIE DE LA MATIÈRE VIVANTE

C'est la tâche permanente des physiologistes de déterminer les propriétés physiques de la matière vivante et sa constitution chimique. De cette connaissance on attend l'explication, tout au moins partielle, de la phénoménalité vitale, s'il est vrai que celle-ci ne soit autre chose que la physique et la chimie du corps organisé. Chaque génération de physiologistes aborde donc à son tour cette difficile question, et la mène plus ou moins avant. La nôtre n'a pas failli à sa tâche. Après les anatomistes, qui ont poussé bien près de son terme l'étude microscopique de la cellule et du protoplasma, les chimistes, à leur tour, sont entrés en scène. Ils ont essayé de fixer la composition chimique de ce protoplasma cellulaire qui est « la base physique de la vie, » selon le mot d'Huxley, « le facteur de la vie, » pour Danilewsky, ou tout au moins le théâtre de ses manifestations. Et d'abord, ils ont essayé de pénétrer la constitution des matières albuminoïdes ou protéiques qui en forment l'élément principal. Après le professeur du Collège de France Schutzenberger, dont l'œuvre remonte à plus de vingt-cinq ans, l'école allemande a repris cette étude, et les travaux de Kossel et de ses élèves l'ont portée à un point de développement qu'il peut être intéressant de faire connaître.

I

Le résultat le plus général de tous ces travaux a été d'établir l'*unité morphologique* et l'*unité chimique* de l'être vivant. L'unité morphologique a été l'œuvre des anatomistes de la seconde moitié du XIXe siècle, aussi bien de ceux qui ont étudié les plantes ou les animaux inférieurs

que de ceux qui ont plus spécialement envisagé les vertébrés et l'homme. Toutes leurs études ont abouti, comme à une conclusion commune, à la doctrine cellulaire. Et l'on sait que cette doctrine célèbre tient en deux affirmations : tout est cellule ; tout vient d'une cellule initiale (œuf ou ovule). La cellule, petite masse de protoplasma de quelques millièmes de millimètre, en dimensions linéaires, est l'élément fondamental et primordial des êtres organisés. Depuis 1838, où Schleiden et Schwann commençaient d'apercevoir cette règle de la constitution des organismes, jusqu'aux environs de l'année 1875, où les savans contemporains, Ranvier, Max, Schultze, Kœlliker, achevèrent de la confirmer, le temps se consuma, en quelque sorte. à ces deux besognes : en premier lieu, à passer la revue de tous les organes, de tous les tissus, musculaire, glandulaire, conjonctif, nerveux, et à montrer qu'en dépit des variétés d'aspect, de forme, des complications par soudure et fusionnement, ils se résolvaient tous dans cet élément commun : la cellule ; en second lieu, à suivre la filiation de chacun de ces élémens anatomiques, depuis la cellule-œuf qui en est l'origine jusqu'à leur état de complet développement.

Ce n'était là, pourtant, qu'une première phase dans l'étude analytique de l'être vivant. Une seconde période s'ouvrit en 1873, avec les travaux de Strassburger, Butschli, Flemming, Kunstler, etc. Ces observateurs soumirent à leur tour ce microcosme anatomique, cet infiniment petit cellulaire, à la même dissection pénétrante que leurs prédécesseurs avaient appliquée à l'organisme tout entier. Ils nous firent descendre d'un degré de plus dans les abîmes de la petitesse. Et, comme Pascal, se perdant dans les merveilles de l'imperceptible, apercevait dans le corps du ciron, qui n'est qu'un point, « des parties incomparablement plus petites, des jambes avec des jointures, des veines dans les jambes, du sang dans les veines, des humeurs dans ce sang, des gouttes dans ces humeurs, des vapeurs dans ces gouttes, » les biologistes contemporains ont montré, dans ce raccourci d'organisme qui est la cellule, un édifice lui-même très compliqué.

Jusque-là, le protoplasma cellulaire, avec le noyau qu'il contient, était apparu comme indivisible. On se fit désormais une conception plus juste de sa constitution physique. Cette prétendue masse de substance granuleuse, support ultime de la vie, était considérée, selon l'expression même de Sachs, comme une sorte de « boue protoplasmique, » c'est-à-dire comme une poussière de grains, de granulations, liées par un liquide. C'est une vue trop simple. Il faut comparer le

protoplasma à une éponge dont les mailles contiennent une substance fluide, transparente, hyaline, l'*hyaloplasma*. Au point de vue chimique, ce suc cellulaire est un mélange de matériaux très divers, albumines, globulines, protéides, hydrates de carbone et graisses, élaborés par la cellule même ; c'est un produit de l'activité vitale ; ce n'est point encore le support de cette activité. La matière vivante est réfugiée dans le tissu spongieux lui-même, dans le *spongioplasma*. Et comme le tissu d'une éponge, déchiré, manifeste les fibres qui le constituent, le spongioplasma, de son côté, se montre formé d'un enchevêtrement de fibres, rubans ou filamens (en grec, *mitomes*). Dans chacun de ces mitomes, les artifices de l'examen microscopique permettent de déceler une série de granulations en chapelet, les *microsomes* ou bioblastes, réunis les uns aux autres par une sorte de ciment, la *linine*.

L'examen microscopique ne conduit pas plus loin. Le microscope, avec ses plus forts grossissemens actuels, ne permet de rien apercevoir au delà de ces chaînons de microsomes alignés, formant l'espèce de fil protoplasmique, ou mitome, dont le corps cellulaire est un écheveau brouillé ou un peloton extrêmement enchevêtré. Il n'est pas probable que la vue directe puisse atteindre bien loin au delà de ce terme. Sans doute le microscope, qui a reçu de si grands perfectionnemens, peut en recevoir encore. Mais ceux-ci ne sont pas indéfinis. On en est au grossissement linéaire de 2 000 fois, et la théorie indique le grossissement de 4 000 comme une limite qui ne saurait être dépassée. La puissance de pénétration de l'instrument est donc près de son apogée : il a donné presque tout ce que l'on peut en attendre.

II

Il faut cependant pénétrer au delà de cette structure microscopique où s'arrête le sens de la vue. L'étude des propriétés physiques en fournit les moyens : la théorie les complète. C'est ainsi que la considération des propriétés de *turgescence* et de *gonflement* qui appartiennent très généralement aux tissus organisés et par conséquent à la matière organique du protoplasma, a permis de se faire une idée de sa constitution ultra-microscopique. Si l'on humecte un morceau de sucre ou un morceau de sel, ceux-ci avant de se dissoudre, absorbent l'eau et s'imbibent, sans augmenter sensiblement de volume. Il en est tout autrement avec un tissu (c'est-à-dire avec un protoplasma) préalablement appauvri en eau. Celui-ci, plongé dans le liquide l'absorbe, se gonfle et s'accroît souvent à un degré considérable. Et cette

eau ne se loge point dans des vides, dans des interstices préexistans, car la matière organique ne présente point de lacunes de ce genre: elle ne ressemble pas à une masse poreuse creusée de canaux capillaires, comme le grès, le plâtre gâché, l'argile ou le sucre raffiné. Les molécules d'eau s'interposent entre les molécules organiques en les écartant; elles agrandissent ainsi, par une sorte d'intussusception, les intervalles qui les séparent les unes des autres, intervalles moléculaires qui échappent aux sens, comme les molécules elles-mêmes, parce qu'elles sont sensiblement du même ordre de grandeur.

En méditant sur ce phénomène, un physiologiste éminent, Naegeli, en 1877, fut amené à proposer sa *théorie micellaire*. Les micelles sont des groupemens de molécules au sens où les physiciens et les chimistes entendent ce mot : ce sont des édifices moléculaires, ayant figure, avides d'eau et capables d'en fixer une couche plus ou moins épaisse et adhérente à leur surface; en un mot, des agrégats de matière organique et d'eau.

Il y a donc tout lieu de penser que les microsomes du protoplasma spongieux, support ou base physique de la vie cellulaire, sont des associations de micelles, formées par les substance albuminoïdes et l'eau. Ces formes de groupement, ces micelles, ne sont d'ailleurs pas absolument particulières à la matière organisée. Le savant botaniste Pfeffer les a signalées, sous le nom différent de tagmas, dans les membranes de précipités chimiques.

Au delà de ce nouveau terme, l'analyse ne rencontre plus que la molécule chimique et l'atome. De telle sorte que, si l'on voulait remonter maintenant la hiérarchie des matériaux de construction du protoplasma dans l'ordre de la complication croissante, on trouverait à la base l'atome ou les atomes des corps simples. Ceux-ci sont principalement le carbone, l'hydrogène, l'oxygène, l'azote, élémens de tous les composés organiques, auxquels s'ajoutent le soufre et le phosphore. Au-dessus, la molécule albuminoïde, ou les molécules albuminoïdes, agrégats complexes des atomes précédens. Au troisième degré, les micelles ou tagmas, groupemens d'albuminoïdes et d'eau, encore trop petits pour être perceptibles aux sens. Ceux-ci se réunissent à leur tour pour constituer les microsomes, premier élément visible de Schwarz au microscope : les microsomes, cimentés par la linine, qui, comme nous le verrons, est une variété de nucléine, forment les filamens ou chaînons qu'on appelle mitomes. Et le protoplasma vivant n'est, en définitive, qu'un peloton, un écheveau embrouillé, ou une charpente spongieuse formée par ces filamens.

Telle est la constitution typique de la matière vivante, d'après l'observation microscopique complétée par une hypothèse parfaitement acceptable et qui n'est, pour ainsi dire, que la traduction de l'une de ses propriétés physiques les plus évidentes. Ce schème, relativement simple, a été compliqué ultérieurement par les biologistes. Sur l'hypothèse micellienne, qui a presque un caractère de nécessité, on en a greffé de nouvelles qui n'ont plus qu'un caractère de commodité. On s'est éloigné ainsi de plus en plus de la réalité véritable. C'est ainsi que, pour expliquer les phénomènes de l'hérédité, on s'est laissé entraîner à intercaler dans la hiérarchie citée plus haut, entre la micelle et le microsome, un élément hypothétique, intermédiaire, que Hæckel a appelé *plastidule*, qui a été nommé idioblaste par Hertwig, pangène par de Vries et plasome par Wiesner. Ce sont là des vues de l'esprit, ou de simples images destinées à les représenter.

III

Toute cellule capable de vivre, de croître et de multiplier possède un noyau, de constitution très analogue à la masse cellulaire qui l'entoure. Les élémens anatomiques où l'on n'aperçoit pas de noyau, tels les globules rouges du sang des mammifères adultes, sont des corps voués à une disparition plus ou moins prochaine. Il n'y a donc pas de véritable cellule sans noyau, et il n'y a pas davantage de noyau sans cellule. Les exceptions à cette règle ne sont qu'apparentes : les histologistes les ont examinées une à une et en ont manifesté le caractère purement spécieux. De là résulte qu'il y a un protoplasma nucléaire et un suc nucléaire comme nous avons vu qu'il y avait un protoplasma et un suc cellulaires. On peut répéter de celui-ci ce qui a été dit tout à l'heure de celui-là, et peut-être avec plus de netteté encore. Le protoplasma est, ici encore, une masse filamenteuse; elle consiste quelquefois en un cordon ou mitome unique pelotonné sur lui-même et susceptible d'être déroulé. Le mitome, à son tour, est un chapelet de microsomes unis par le ciment de la linine. Flemming lui appliquait le nom de *filament chromatique*, ou même de chromatine, pour exprimer la propriété qu'il possède de fixer fortement les colorans, surtout ceux qui dérivent de l'aniline. Ce sont, en définitive, les mêmes élémens constituans que tout à l'heure, et la langue savante les distingue les uns des autres en faisant précéder leurs noms des mots *cyto* ou *caryo* qui, en grec, signifient cellule et noyau, suivant qu'ils appartiennent à l'un ou l'autre de ces organes. Ce sont là affaires de

langage; mais l'on sait que, dans les sciences descriptives, ces affaires-là ne sont pas les moins importantes.

L'expérimentation a établi que le noyau présidait à la nutrition, à la croissance et à la conservation de la cellule. Si, à l'exemple de Balbiani, de Gruber, de Nussbaum, de W. Roux, de Leipzig, l'on réussit à couper en deux une cellule sans entamer le noyau, le fragment nucléaire fonctionne encore pendant quelque temps à la façon ordinaire, en vertu de l'ancien branle, puis il décline et meurt. Au contraire, le fragment pourvu de noyau répare sa blessure, se reconstitue et continue de vivre. Le noyau prend aussi une part très remarquable à la reproduction cellulaire : mais c'est une question encore discutée de savoir si son rôle est, ici, subordonné à celui du corps cellulaire, ou s'il est prééminent. Quoi qu'il en soit, il résulte de cette expérience que le noyau présente tous les traits d'une vitalité énergique, et que c'est dans son protoplasma que les chimistes doivent trouver les composés chimiques, les albuminoïdes spéciaux qui forment, par excellence, la matière vivante.

C'est donc, en définitive, dans les protoplasmas nucléaires des élémens anatomiques que l'on doit s'attendre à rencontrer la matière vivante la plus différenciée, c'est-à-dire les albuminoïdes de plus haute dignité. Non pas qu'ils doivent faire défaut dans le protoplasma du reste de la cellule, mais ils risquent certainement d'y être moins concentrés, plus mélangés de produits accessoires et liés à des fonctions vitales plus secondaires. C'est là le raisonnement qui a dirigé les premières recherches du professeur Miescher de Bâle, en 1874, — et, vingt ans plus tard, celles du plus éminent chimiste physiologiste de l'Allemagne contemporaine, M. Kossel.

IV

La substance du protoplasma, qu'elle soit de complication ou de dignité plus ou moins haute, est désignée communément sous le nom de matière organisée. Mais qu'est-ce que l'organisation? Nous ne sachions pas qu'on en ait donné une meilleure définition que celle-ci : c'est la constitution physique particulière de la matière vivante. D'autre part, ces propriétés physiques et chimiques du protoplasma, c'est à peine si on commence à les entrevoir. On ne saisit encore que quelques traits de sa constitution particulière. Ch. Robin, vers 1860, avait cru la définir suffisamment par ces trois caractères : l'absence d'homogénéité, l'asymétrie moléculaire, et l'association de

trois ordres de principes immédiats, à savoir les albuminoïdes, les hydrates de carbone et les graisses. Ces propriétés contribuent, mais ne suffisent point à définir l'organisation ; toutefois, elles la rattachent au monde physique. En ce qui concerne le dernier caractère, celui qui consiste dans la présence des trois ordres de principes immédiats, on a fait observer qu'en définitive les matières protéiques ou albuminoïdes seules étaient caractéristiques. Les deux autres groupes, hydrates de carbone et corps gras, sont plutôt des témoins et des produits de l'activité physiologique que des constituans de la matière vivante.

C'est donc sur la connaissance des matières protéiques que s'est concentrée l'attention des chimistes biologistes. Leurs efforts depuis une trentaine d'années, et particulièrement dans les quatre dernières, ont tendu à l'approfondir : ils n'ont pas été stériles ; ils permettent de tracer une première esquisse de la constitution de ces substances.

Mais, avant d'en venir là, il nous faut signaler une dernière propriété caractéristique du protoplasma, c'est à savoir son avidité pour l'oxygène. On croyait, il y a une trentaine d'années, que le protoplasma se détruisait continuellement et que l'oxygène respiratoire était destiné à brûler les substances de déchet provenant de cette désintégration. On sait, depuis les travaux de Pflüger, de 1872 à 1876, que les substances brûlées par l'oxygène viennent du dehors tout aussi bien qu'il en vient lui-même et que le protoplasma n'est que le théâtre, le foyer ou l'agent de la combustion. Il n'y fournit pas lui-même d'aliment. Il opère comme le chimiste qui réalise une réaction avec des matières premières mises à sa disposition. Il est d'ailleurs si avide de cet oxygène ouvrable que le gaz ne peut exister à l'état libre dans son voisinage. Le protoplasma vivant exerce donc un pouvoir réducteur. A. Gautier, en 1881, et Ehrlich, en 1890, en ont fourni de nouvelles démonstrations. Mais c'est là une avidité de surface. M. A. Gautier a beaucoup insisté sur ce que les phénomènes de combustion s'accomplissent, pour ainsi dire, à l'extérieur de la cellule, et aux dépens des produits qui l'entourent ; tandis que, au contraire, les parties vraiment actives et vivantes du noyau et du corps cellulaire fonctionnent à l'abri de l'oxygène, à la façon des microbes anaérobies.

Ces résultats sont de grande conséquence. M. Burdon Sanderson, le savant physiologiste de l'Université d'Oxford, n'a pas craint de les mettre en balance avec la découverte de Lavoisier. Il y a là, sans doute, quelque exagération ; mais il n'y en a pas moins, en sens contraire, à les tenir pour non avenus ; et c'est le cas d'un trop grand nombre de physiologistes. Il n'est presque plus permis, aujourd'hui, de parler de

la désintégration du protoplasma, du tourbillon vital de Cuvier, et du double mouvement incessant d'assimilation et de désassimilation qui détruit à chaque instant la matière vivante et la rétablit à chaque instant. Dans la réalité, le protoplasma vivant est à peu près invariable; il ne subit que des oscillations peu étendues, et ce sont les matériaux, les alimens sur lesquels il opère, qui sont soumis à de continuelles transformations.

V

Les matières albuminoïdes ou protéiques sont des composés extrêmement complexes; ils le sont beaucoup plus qu'aucun de ceux qu'envisagent habituellement les chimistes. Ils présentent aussi une assez grande variété. Il a été difficile de les séparer ou de les caractériser les uns par rapport aux autres, en un mot de les classer. Aujourd'hui, on en distingue trois classes qui diffèrent à la fois au point de vue physiologique et au point de vue chimique. La première comprend les albuminoïdes complets ou typiques : ce sont les *Protéides* ou nucléo-albuminoïdes : ils se rencontrent dans les parties les plus actives et les plus vivantes du protoplasma, et par suite, dans le spongioplasma de la cellule et surtout du noyau. — Le second groupe est formé des *Albumines* et globulines, composés déjà plus simples, éclats fragmentaires provenant de la destruction des précédens où ils entrent comme élémens constitutifs; à l'état isolé ils n'appartiennent pas au protoplasma réellement vivant; ils existent dans le suc cellulaire, dans les liquides interstitiels et circulans, dans le sang, dans la lymphe. — La troisième catégorie comprend des albuminoïdes véritables mais incomplets; ceux-là sont engagés dans les tissus de l'économie à vie spécialisée ou atténuée qui servent de point d'appui aux élémens plus actifs. Ils contribuent, en un mot, à la constitution des tissus osseux, cartilagineux, conjonctif, élastique : ce sont les *albumoïdes*.

C'est naturellement le premier groupe, celui des protéides, c'est-à-dire des élémens typiques de la substance vivante, qui doit surtout fixer l'attention du physiologiste. Il y a peu de temps que l'on a caractérisé ces substances et qu'on les a retirées de la masse confuse des autres composés protéiques. Une telle spécification n'est devenue possible qu'après les recherches de Miescher et de Kossel sur les nucléines, qui remontent à 1871 et 1892, et celles de Lilienfeld et d'Yvor Bang sur les histones, qui datent de 1893 et de 1899. Ces albuminoïdes

complets sont, en effet, constitués par la combinaison de deux sortes de substances : albumines ou histones d'un côté, — nucléines de l'autre. En réunissant des solutions d'albumine à des solutions de nucléine, on refait la synthèse du protéide. L'étude des propriétés et des caractères de ces nucléo-albumines et de ces nucléo-histones est toute d'actualité : elle est poursuivie avec beaucoup de méthode et avec une admirable patience par l'école allemande.

Tous ces protéides contiennent du phosphore, outre les cinq élémens chimiques, carbone, oxygène, hydrogène, azote et soufre, propres aux autres albuminoïdes. Un autre trait intéressant de leur histoire, c'est que l'action du suc gastrique les partage en leurs deux constituans : la nucléine qui se dépose et résiste à l'action destructive du liquide digestif, et l'albumine ou l'histone, qui subit au contraire cette action avec ses conséquences habituelles. La digestion gastrique fournit ainsi un procédé d'un usage très simple et très commode pour l'analyse des protéides.

Il était naturel que l'on trouvât ces composés dans tous les tissus riches en élémens cellulaires à noyaux bien développés. Les globules blancs du sang ont fourni à Lilienfeld la première nucléo-histone qui ait été isolée. Les globules rouges eux-mêmes, lorsqu'ils possèdent un noyau, ce qui est le cas chez les oiseaux et les reptiles ainsi que chez l'embryon des mammifères, renferment un nucléo-protéide que Plosz et Kossel en ont extrait facilement. Le chimiste suédois Hammarsten, qui s'est acquis un grand renom par ses recherches dans d'autres domaines de la chimie biologique, a préparé les nucléo-protéides du pancréas, en 1893. On en a retiré du foie ; de la glande thyroïde (Oswald), de la levure de bière (Kossel) ; des champignons ; de l'orge (Petit). On en a décelé dans le corps des amibes et dans celui des bactéries (Galesoti).

VI

Pour pénétrer plus profondément dans la constitution de ces protéides qui sont les principes immédiats, les plus élevés en complication parmi ceux qui forment le protoplasma vivant, la voie est toute tracée. Il faut soumettre à l'analyse les deux composans, albumines ou histones, d'une part, nucléines de l'autre.

Pour les nucléines, la chose est déjà faite. Kossel, en effet, a décomposé la nucléine par une série d'opérations soigneusement ménagées, et l'a résolue, de degré en degré, dans ses élémens chimiques

cristallisables. A chaque nouvelle simplification, on voit apparaître un corps plus acide et plus riche en phosphore : au troisième degré, on tombe sur l'acide phosphorique lui-même. La première opération scinde la nucléine en deux substances : une nouvelle albumine et l'acide nucléinique. Après avoir séparé ces élémens, on peut les réunir et reconstituer, par synthèse, la nucléine. — La seconde opération sépare l'acide nucléinique, à son tour, en trois éclats : un corps de la nature des sucres, c'est-à-dire un hydrate de carbone ; fait intéressant et plein de conséquences physiologiques et pathologiques. Un autre éclat est constitué par un mélange de corps azotés bien connus en chimie organique sous le nom de *bases xanthiques* (xanthine, hypoxanthine, guanine, adenine). Le dernier éclat est un corps très acide et très phosphoré, l'acide thymique. — Si, enfin, dans une troisième opération, on soumet cette substance à l'analyse, on la sépare en acide phosphorique et en une base cristallisable, la thymine. On est ramené ainsi au monde physique ; tous ces corps lui appartiennent.

Ce n'est encore que la moitié de la besogne. On vient de suivre jusqu'au bout l'une des branches généalogiques du protéide, la branche nucléinique ; il faudrait connaître de la même façon l'autre branche, la branche albumine ou histone. Mais, de ce côté, le problème prend un caractère de difficulté et de complication bien fait pour rebuter la patience.

L'analyse de la matière albumineuse exige, en effet, de grandes précautions. Le chimiste se trouve en présence d'une architecture savante : la molécule d'albumine est un édifice complexe qui met en œuvre plusieurs milliers d'atomes. Pour en apercevoir le plan et la structure, il faut le démonter ; il faut le séparer en parties qui ne soient ni trop grosses, ni trop petites. Cette démolition ménagée est difficile. Des procédés trop brutaux ou trop violens fourniraient une poussière, au lieu de fragmens reconnaissables et faciles à rejoindre ensemble par les faces de fracture.

Un chimiste fort habile, M. Schützenberger, a tenté, il y a vingt-cinq ans, cette ingrate opération. Il essaya de produire la dislocation de l'albumine d'œuf. L'espèce de bélier qu'il mit en action contre l'édifice moléculaire de l'albumine fut l'hydrate de baryte chauffé en vase clos, à 200°. Avant lui, Hlasivetz et Habermann avaient employé à la même besogne d'autres engins, l'acide chlorhydrique concentré, le brome. La baryte vaut mieux. L'albumine se scinde, sous son in-

fluence, en un certain nombre de groupemens plus simples. La difficulté est de retirer de cet amas de matériaux de démolition chaque partie et de la reconnaître. En réunissant, par la pensée, ces différens fragmens, on reconstitue l'édifice initial.

Ce mode de démolition est certainement trop violent, car l'opération de Schützenberger donne des morceaux très fins, des petites molécules d'hydrogène libre, d'ammoniaque, d'acides carbonique, acétique, oxalique, qui accusent un émiettement excessif. Ces produits représentent environ un quart de la masse totale. — Les trois autres quarts sont formés de plus gros fragmens dont l'examen est plus instructif. Ils appartiennent à quatre groupemens. Le premier comprend cinq ou six corps, acides amidés ou *leucines :* il manifeste l'existence dans la molécule d'albumine de composés de la série grasse, c'est-à-dire disposés en chaîne ouverte. — Le deuxième groupe est formé par la tyrosine et des produits voisins, c'est-à-dire par des corps de la série aromatique, qui obligent à admettre la présence, dans la molécule d'albumine, d'un noyau benzénique. Un troisième groupe appartient au noyau que les chimistes connaissent sous le nom de Pyrrol. Le quatrième comprend des corps tels que les glucoprotéines qui se rattachent aux sucres ou aux hydrates de carbone.

Le fait que la molécule d'albumine se détruit en produisant tous ces composés, implique-t-il l'idée qu'ils y préexistent en réalité? Les chimistes ont une tendance à l'admettre. Ils se représentent l'architecture de la molécule d'albumine par le rapprochement de ces quatre groupemens : gras, aromatique, pyridique et sucré, sans compter quelques autres annexes. M. Duclaux ne considère pas que cette conclusion soit absolument légitime. Il n'y aurait qu'un moyen de la justifier : ce serait de reconstituer, par le rapprochement des fragmens, l'albumine originelle. On n'en est pas encore là. L'ère des synthèses de ce genre n'est pas encore ouverte.

VII

M. Kossel a abordé le problème d'une autre manière. Il n'a pas voulu s'attaquer à l'albumine d'œuf qui est un mélange, complexe comme les besoins de l'embryon naissant dont il forme l'aliment. Il a cherché un albuminoïde physiologiquement plus simple; il l'a demandé à un élément anatomique n'ayant aucun rôle nutritif, d'une organisation et d'un fonctionnement physiologique très élémentaires, et cependant d'une vitalité énergique, la cellule génératrice mâle. Au

lieu de l'œuf de la poule, il a donc analysé la laitance des poissons et, d'abord la plus simple, celle des saumons. Comme il faut s'y attendre, d'après ce qui a été dit des protéides, cette matière vivante offre une combinaison de la nucléine, déjà connue, avec une albumine. Celle-ci est abondante : elle forme le quart de la masse totale. Elle est de réaction fortement alcaline, ce qui est le caractère général de la variété d'albumines appelées histones. Le savant chimiste de Bâle, Miescher, qui avait aperçu, en travaillant sur les saumons du Rhin, cette albumine basique, lui avait donné le nom de *protamine*.

Telle est la substance que Kossel a soumise à l'analyse, de préférence à l'albumine d'œuf, chère aux chimistes qui l'avaient précédé. La dislocation de cette molécule, en place des longues séries des corps obtenus par Schützenberger, n'en donna qu'un seul qui est une véritable base chimique, l'*arginine*. Du premier coup, l'albumine examinée était ramenée à un élément simple, cristallisable.

La conclusion s'imposait. La protamine du saumon était la plus simple des albumines. Pour constituer cette matière protéique élémentaire, il suffit d'une base hexonique unie à l'eau. Ce résultat fut étendu. En examinant d'autres cellules génératrices mâles, on trouva une série de protamines construites sur le même type. Et toujours ces corps albumineux se montraient formés d'une base ou d'un mélange des bases hexoniques, analogues : l'arginine, l'histidine, la lysine, tous corps très voisins par leurs propriétés et appartenant entièrement au monde physique.

Une fois prévenus de l'existence de ce noyau fondamental, les chimistes l'ont retrouvé dans les albumines plus compliquées où il avait été méconnu. On l'a rencontré dans les produits de décomposition de l'albumine d'œuf, dissimulé sous l'amas des décombres : de même dans les albumines des graines. D'une de ces substances à l'autre, tel ou tel des quatre groupemens de Schützenberger peut faire défaut : les bases hexoniques, au contraire, sont l'élément constant et universel de toutes les variétés d'albumines. Elles prévalent dans le noyau chimique de la molécule albumineuse ; et peut-être, comme le dit Kossel, le forment-elles exclusivement. Tous les autres élémens sont surajoutés, accessoires. Le type essentiel de cet édifice moléculaire, tant recherché, est enfin connu. La base hexonique forme le gros œuvre, l'ossature de la construction albumineuse.

A. Dastre.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars.

La grève de Marseille n'est pas encore terminée, mais on annonce sa fin prochaine. Il faut souhaiter que ces prévisions se réalisent; toutefois, s'il en est ainsi, le mérite n'en reviendra pas au gouvernement. Il a commis en effet, faut-il dire une imprudence, une légèreté, une maladresse? faut-il employer un mot plus fort? Mettons, pour nous borner au rôle de narrateur, qu'il a commis un acte qui semblait beaucoup plus propre à donner à la grève un élan nouveau qu'à l'acheminer vers son dénouement. Si cet acte, inconsidéré ou coupable, avait été le fait d'un autre ministère, à quelles récriminations n'assisterions-nous pas? Mais, envers le cabinet actuel, l'indulgence est sans limites. Que ne peut-on pas se permettre lorsqu'on a avec soi et pour soi les entrepreneurs ordinaires d'interpellations parlementaires, de violentes campagnes de presse, enfin de bruit et de tapage? Tout se tait; pas un murmure ne s'élève. Voici pourtant l'incident qui vient de se produire.

Samedi, 23 mars, la mairie de Marseille a été mise en mouvement par un coup de téléphone. Un employé s'est présenté à l'appareil et a reçu, ou cru recevoir une communication du ministère de l'Intérieur. Première illusion, paraît-il : c'est le ministère du Commerce qui téléphonait. Quoi qu'il en soit de son origine, la communication était ainsi conçue : « Les patrons acceptent qu'il soit désigné un arbitrage ayant pour but de limiter les points de la discussion à intervenir après l'audition des deux parties. Consultez les ouvriers sur la proposition. » Cette nouvelle nous a surpris; mais elle était donnée en termes tellement formels qu'il fallait bien la considérer comme exacte. Elle nous a surpris, parce que les patrons avaient déclaré jusqu'alors que, s'ils étaient prêts à discuter avec les ouvriers sur la manière dont

avait été exécuté l'arrangement du mois d'août dernier, ils ne laisseraient à aucun prix en remettre en cause le principe, ni les termes. On se rappelle qu'à cette époque, une première grève avait eu lieu à Marseille. Les revendications des ouvriers, exagérées sur certains points, étaient mieux fondées sur d'autres : la situation qui leur était faite correspondait à un état de choses déjà ancien et dont les élémens s'étaient en partie modifiés. Les patrons s'en étant rendu compte, un accord ne tarda pas à se faire entre eux et les ouvriers. Tout le monde s'en montra alors pleinement satisfait, et M. Flaissières, le maire socialiste de la ville, reconnut le premier la loyauté qui avait présidé aux négociations et l'heureux résultat auquel elles avaient abouti. On se donna de part et d'autre le baiser Lamourette, et tout rentra provisoirement dans l'ordre et dans le travail. Six mois à peine s'étaient écoulés depuis cet arrangement, lorsqu'une nouvelle grève éclata. Pourquoi? Pour rien. Jamais il n'y eut plus grande disproportion entre les prétextes invoqués et les conséquences produites. Mais un double ferment travaillait la masse ouvrière : la présence de M. Millerand au ministère du Commerce, et celle de M. Flaissières à la mairie de Marseille. La grève faite, il fallut les justifier : les ouvriers parlèrent alors de l'arrangement du mois d'août et des changemens à y introduire. Les patrons déclarèrent qu'ils n'en admettraient aucun. Et ils avaient raison : la vie économique serait impossible, si les contrats les plus solennels pouvaient être déchirés tous les six mois par un simple caprice d'une des parties. Aussi n'étions-nous pas préparés à une décision qui permettait à un arbitre de rouvrir la discussion sur l'arrangement du mois d'août. Il y avait là, *a priori*, quelque chose de suspect. Comment les patrons, après avoir affirmé si haut leur ferme volonté de ne pas laisser porter atteinte à un texte qui était devenu la charte du travail à Marseille, changeaient-ils si vite d'attitude, de langage et de résolution? C'était à ne pas y croire : mais, encore une fois, le message téléphonique adressé d'un ministère de Paris, — n'importe lequel, — à la mairie de Marseille était si catégorique, qu'on ne savait plus qu'en penser. L'affirmation de l'homme au téléphone, quel qu'il fût, était péremptoire. « Les patrons acceptent : » il était impossible d'être plus clair. Seulement, de quels patrons s'agissait-il? On savait que les armateurs et les entrepreneurs marseillais avaient envoyé des délégués à Paris, et que ceux-ci avaient eu plusieurs entrevues avec les ministres de l'Intérieur et du Commerce. MM. Féraud et Estier occupent à Marseille une situation importante. Leur engagement, s'ils en avaient pris un, avait à coup sûr une va-

leur morale considérable. Toutefois, à moins qu'ils n'eussent reçu de leurs collègues de Marseille des pouvoirs indéfinis, on ne comprenait pas qu'ils eussent pu les lier irrévocablement. Mais quoi! « Les patrons acceptent. » Cela coupait court à toute hésitation : devant ce texte catégorique, il fallait bien s'incliner.

Une fois saisi du message ministériel, que fit M. Flaissières? Enchanté, comme on peut le croire, d'une solution aussi favorable à ses vues, il s'empressa de convoquer le syndicat, ou les syndicats, de la grève, car il y en a plusieurs. Séance tenante, la proposition d'arbitrage fut acceptée, mais sous réserve que cette acceptation serait ratifiée par la réunion générale des grévistes. Simple formalité, d'ailleurs : on était bien sûr d'obtenir la ratification de l'assemblée générale, et on l'obtint en effet en quelques heures. Aussitôt une détente se produisit à Marseille : on se considéra comme à la veille du dénouement. Les ouvriers, qui ne s'attendaient certainement pas à une victoire aussi rapide et aussi complète, étaient enchantés et s'efforçaient seulement de ne pas trop le montrer. Leurs conversations avec le préfet se ressentirent de ces dispositions optimistes : ils réclamèrent, et même sur un ton assez impérieux, le retrait des troupes qui avaient été réunies à Marseille en nombre considérable, trop tard pour prévenir des désordres et des violences graves, mais assez tôt peut-être pour en empêcher le retour. Le préfet, M. Grimanelli, se montra embarrassé, ce qui paraît être d'ailleurs son attitude la plus habituelle. Il sentait bien qu'il ne pouvait pas personnellement ordonner le retrait des troupes, ni même le proposer au ministère sans prendre une responsabilité très lourde. D'autre part, il regardait l'arbitrage comme acquis, et dès lors la grève comme virtuellement terminée. Inquiet d'un côte, rassuré de l'autre, il promit, sinon de retirer les troupes, au moins de les « dissimuler : » mot digne de faire fortune, ar il peint une situation et révèle un caractère. Pendant plusieurs ours, une sorte de terreur avait pesé sur la ville. A diverses reprises, des gens venus des quais avaient annoncé, affolés, que la évolution commençait, et les magasins s'étaient fermés brusquement. a nouvelle était exagérée, ou prématurée. Néanmoins des rixes nomreuses avaient eu lieu. La force publique avait été l'objet d'agressions brutales, où le sang avait coulé. La circulation dans les rues ait devenue dangereuse. La grève s'était étendue, ou avait été étene de force au personnel des voitures et des tramways. Seule, la préence des troupes avait un peu rassuré les esprits inquiets. C'est le oment choisi par le préfet pour promettre de les dissimuler : les

grévistes ne pouvaient, paraît-il, pas les voir sans être froissés dans leur amour-propre. La promesse a été tenue, et si bien, que les troubles ont recommencé aussitôt. Mais n'est-ce pas ce que voulait le maire, et ne fallait-il pas effrayer un peu les patrons pour les amener à composition?

Quant au préfet, les bonnes nouvelles qu'il avait reçues l'avaient pleinement rassuré. Les ouvriers venaient d'accepter l'arbitrage; les ouvrières l'avaient fait avant eux; dès lors, que pouvait-on craindre? Il n'y a qu'un malheur, c'est que les patrons n'avaient rien accepté du tout. Lorsque MM. Féraud et Estier, partis de Paris, sont arrivés à Marseille et qu'on leur a demandé des explications sur l'engagement qu'ils avaient pris, ils ont protesté qu'ils n'en avaient pris aucun, et que rien, dans leurs conversations avec MM. Waldeck-Rousseau et Millerand, n'avait permis de croire le contraire. On se rappelle le mot de Basile, dans le *Mariage de Figaro :* « Qui trompe-t-on ici? » Tout le monde a dû se le poser à Marseille. Y avait-il malentendu ou mystification? Le préfet télégraphia à Paris pour savoir ce qu'il devait en croire, et il faut avouer que sa situation était cruelle. Enfin, à minuit, il reçut du ministère du Commerce le télégramme qui suit : « On me communique, disait M. Millerand, votre dépêche à l'Intérieur, où vous rendez compte visite maire et députés. Je n'ai téléphoné à personne aujourd'hui à Marseille. » En lisant ce début, M. Grimanelli a dû être en proie à une véritable stupeur. Quoi! M. Millerand n'avait téléphoné à personne? D'où venait donc la communication faite à M. Flaissières, à la suite de laquelle les ouvriers avaient été convoqués en grande hâte pour accepter l'arbitrage? Et quel était ce mystère? Mais voici la suite : « Un de mes attachés a, en effet, téléphoné à midi au secrétaire général mairie pour lui demander s'il pensait que l'arbitrage portant sur délimitation des questions qui feraient objet de conférence contradictoire serait accepté par les ouvriers. Rien de plus. Cette communication était la conséquence de l'entretien qui a eu lieu ce matin au ministère de l'Intérieur, et dont M. le président du Conseil vous a probablement entretenu... Il m'a paru utile de vous préciser ces renseignemens qui vous mettront au courant de la situation vraie. » A mesure qu'il lisait cette dépêche, l'étonnement de M. Grimanelli a dû augmenter graduellement, et aussi sa perplexité. Il avait cru l'arbitrage accepté par les patrons, et toute sa conduite s'était inspirée de cette pensée : il apprenait tout d'un coup que les patrons n'avaient encore rien dit. D'où lui était venue la nouvelle? De la mairie de Marseille. Et de qui la mairie de Marseille la tenait-il? D'un attaché de M. Millerand.

Et par qui était-elle déclarée fausse? Par M. Millerand lui même. Il y avait de quoi perdre la tête : aussi M. Grimanelli n'y a-t-il pas manqué.

Tels sont les faits matériels; que faut-il en croire? On n'ôtera pas de l'esprit de beaucoup de gens qu'il y a eu là, de la part du ministère, une tentative de pression sur les patrons marseillais, et aussi de surprise et d'escamotage. Quel pouvait être, en effet, l'état d'esprit de ces patrons, au moment où ils apprenaient par une voie indirecte que leurs délégués à Paris avaient définitivement accepté l'arbitrage? Sans doute, ils savaient à quoi s'en tenir sur le mandat qu'ils avaient confié à ces derniers, et ils en connaissaient les limites. Ils connaissaient de plus le bon esprit et la prudence de MM. Féraud et Estier, et ils trouvaient là pour eux-mêmes une garantie très sérieuse. Mais enfin ils ne savaient rien de l'incident. Ils voyaient les ouvriers se réunir précipitamment et accepter l'arbitrage. C'était une mise en demeure qu'on leur adressait d'avoir à se prononcer, eux aussi, et sans retard. Le préfet, éperdu, les menaçait d'une responsabilité épouvantable, s'ils hésitaient à le faire affirmativement. On leur montrait d'une part la grève finie, le travail repris, la paix et la concorde restaurées dans Marseille, s'ils disaient oui; de l'autre, la grève redoublant de violence, plusieurs autres corps de métier y prenant part, le désordre et la violence poussés à leur paroxysme, s'ils disaient non. N'est-ce pas sur cette manière insidieuse et impérative de poser la question qu'on avait compté pour en rendre la solution obligatoire dans un sens déterminé? Il était clair que c'est ce que le gouvernement avait voulu. Voilà une première hypothèse; elle vient de Paris. En voici une seconde; elle vient de Marseille. Si, à Paris, nous connaissons nos ministres, à Marseille, on connaît M. Flaissières, et nombre de personnes le croient parfaitement capable d'avoir préféré mal comprendre le message de M. le ministre du Commerce. Remarquons que ce message ne lui est pas arrivé directement, mais par un fonctionnaire de la mairie; de sorte que, s'il y a eu à Paris un premier intermédiaire entre le ministre et le téléphone, il y en a eu un second à Marseille entre le téléphone et le maire. Que d'intermédiaires et de circuits! Comment reconnaître la vérité et où la saisir au milieu de tout cela? On fait remarquer, à Marseille, que M. Flaissières est furieux contre le ministère et qu'il a juré de se venger de lui. Le motif de son mécontentement est le refus qu'a opposé M. Waldeck-Rousseau à sa demande d'audience. Oui, M. Flaissières avait demandé à M. Waldeck-Rousseau de le recevoir, et, du haut d'un balcon, il avait même annoncé à la foule, en l'invitant au calme et à la con-

fiance, qu'il partirait le soir même pour Paris : tout d'un coup un télégramme de M. le président du Conseil l'a invité à s'adresser au préfet, qui avait reçu ses instructions. M. Flaissières n'a pas l'habitude d'être traité aussi cavalièrement. Sa déconvenue a été amère, et il s'en est expliqué avec une vivacité toute marseillaise. — Est-ce ainsi qu'on me traite, moi, Flaissières, qui ai rendu tant de services à la République? Eh bien! on va voir. — Ce qui s'est passé depuis est-il la conséquence de cette menace? Peut-être. Au surplus, à quelque hypothèse qu'on s'arrête, et, soit qu'on attribue « l'erreur » commise à M. Millerand, soit qu'on l'impute à M. Flaissières, il faut convenir que cette affaire a été conduite avec une impardonnable légèreté. Quoi! Il s'agissait de l'apaisement des esprits dans une grande ville, peut-être la plus impressionnable de toutes; il s'agissait d'une grève qui a déjà duré un mois et dont tout le monde désire le dénouement; il s'agissait enfin des plus grands intérêts matériels et moraux; et, pour traiter des questions aussi délicates, M. le ministre du Commerce, au lieu d'opérer lui-même, a recours à un de ses attachés, on ne sait lequel! Et, pour une communication d'une aussi extrême importance, il emploie ou permet d'employer, quoi? le téléphone, c'est-à-dire un instrument qui ne laisse aucune trace de ce qu'on lui a confié, et ne permet pas au ministre lui-même de contrôler le message qui a été transmis en son nom! On croit rêver en lisant ce récit. On se demande dans quel monde on est. Toutes les suppositions viennent à l'esprit : la plus clémente est que nos ministres sont inconsciens. Le télégramme entortillé de M. Millerand à M. Grimanelli restera comme un monument du régime actuel. « Allez voir, disait le vieil Oxenstiern à son fils, avec combien peu de sagesse le monde est gouverné. » Nous doutons toutefois que, de son temps, il l'ait été aussi à la diable qu'aujourd'hui.

Si les patrons marseillais, intimidés par la responsabilité dont on les accablait déjà, avaient accepté l'arbitrage sans aller au fond des choses et sans y regarder de plus près, le gouvernement se féliciterait de la faute qu'il a commise. *Felix culpa!* dirait-il; à quelque chose malheur est bon. Mais les entrepreneurs et les armateurs de Marseille ont gardé leur sang-froid, et, bien sûrs que, si une imprudence avait été commise, elle ne pouvait pas leur être imputée, ils ont à l'unanimité repoussé l'arbitrage. La pression, directe cette fois, que le préfet a exercée sur eux n'a produit aucun effet. Ils ont protesté de leurs bonnes dispositions à l'égard des ouvriers; ils n'ont jamais refusé la conversation avec leurs représentans légitimes; ils sont prêts

à la reprendre quand ceux-ci le voudront, — mais à la condition qu'elle portera exclusivement sur la manière dont l'arrangement du mois d'août a été appliqué et non pas sur l'arrangement lui-même. « Ils regrettent, disent-ils dans une lettre à M. Grimanelli, les allégations inexactes qui ont persuadé aux ouvriers qu'ils avaient pu changer d'attitude, ces allégations ne pouvant que perpétuer le déplorable état de choses dont la population souffre depuis trop longtemps, en maintenant chez les ouvriers des illusions dont l'unique résultat est d'aggraver les souffrances de la classe ouvrière. » Ils concluent en disant qu'ils « ne peuvent que se maintenir sur ce terrain de leurs décisions antérieures. » Ils ont encore une autre raison de le faire, c'est que la commission exécutive de la grève et les assemblées plénières des grévistes n'ont jamais accepté l'arbitrage purement et simplement : ils ne l'ont accepté qu'en dictant par avance la sentence à laquelle il devait, d'après eux, aboutir. C'est ainsi qu'ils ont subordonné leur adhésion à des conditions que les patrons avaient déjà déclarées inadmissibles, telles que la journée de huit heures. Singulière façon de comprendre l'arbitrage ; mais n'est-ce pas ainsi que les ouvriers l'ont toujours compris ? Ils l'acceptent pourvu qu'il leur donne raison ; sinon, non. L'arbitrage n'est plus qu'une tentative de conciliation, valable si elle tourne à leur profit, essentiellement récusable dans l'hypothèse contraire. Toutefois, ce n'est pas là le motif principal pour lequel les patrons de Marseille n'ont pas cru pouvoir l'admettre : ils s'en tiennent à l'arrangement du mois d'août, et ils déclarent « qu'il leur est matériellement impossible d'aller plus loin dans la voie des concessions. »

Quand cette résolution a été connue, on s'est demandé, non sans inquiétude, quel effet elle produirait sur les ouvriers. M. Grimanelli ne doutait pas qu'on ne fût à la veille d'une catastrophe : il allait se voir dans la cruelle nécessité de ne plus dissimuler les troupes ! A entendre le langage qui se tenait dans les rues et sur les quais, ces craintes ne semblaient pas chimériques. O prodige ! On a appris que, puisque, décidément, les patrons ne voulaient pas céder, les ouvriers allaient le faire. Cette grève ne paraissait plus, comme disent nos voisins les Anglais, qu'un immense *bluff*. Un peu de présence d'esprit au début aurait suffi pour en arrêter l'explosion. L'expulsion de quelques étrangers aurait enlevé au mouvement son caractère révolutionnaire. Mais il aurait fallu pour cela que l'administration eût quelque fermeté, et les patrons seuls en ont eu. Le ministère actuel s'est vanté souvent, à défaut d'autres mérites, d'avoir rétabli l'ordre dans la rue : on ne s'en est guère aperçu à Marseille. L'ordre y a été

laissé pendant quelques jours à la merci d'une minorité infime, mais turbulente, composée surtout d'étrangers et de repris de justice, de gens sans aveu qu'on appelle les *nervi*, d'un nom emprunté à un autre âge. De là est venu le mal. Quant au remède, il est venu d'où on l'attendait le moins, de la tentative manquée du gouvernement et de la municipalité pour faire capituler les patrons. Les ouvriers, comme dernière tentative, ont envoyé des délégués à Paris voir MM. Waldeck-Rousseau et Millerand. Plus heureux que M. Flaissières, ils ont été reçus, et ils devaient l'être. Mais que leur a-t-on conseillé? D'accepter les offres des patrons, de ne pas remettre en cause l'arrangement du mois d'août, et de consentir à ce qu'on en discutât seulement l'application. — Quoi! ont-ils dit : voilà quinze jours qu'on nous propose cette solution, et que nous la repoussons. Ah! si nous avions su! — C'est le dernier mot de cette grève, et sans doute de beaucoup d'autres, bien que les ouvriers ne le prononcent pas toujours aussi franchement.

Du moins, à Montceau-les-Mines, la situation s'est-elle améliorée? On l'a cru d'abord; on en doute maintenant. Pourtant les ouvriers du syndicat jaune, ceux qui veulent travailler et que les autres, pour ce motif, désignent par l'épithète de « fainéans, » ont pu descendre dans les puits. Ils ne sont pas encore bien nombreux; on n'en a compté qu'un peu plus de cent le premier jour. Mais c'est un commencement, et d'ailleurs leur nombre augmente de jour en jour. Il était bon que le syndicat jaune manifestât son action sous cette forme en quelque sorte tangible. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait plus tôt? Sans doute parce qu'il n'était pas suffisamment protégé contre les coups de force des affiliés au syndicat rouge. Et l'est-il assez, même aujourd'hui? Les dépêches ne parlent que de coups, de blessures, de rixes qui menacent d'heure en heure de devenir plus graves. Pour le moment, la situation peut donc être résumée comme il suit: par une faveur inespérée du sort, elle s'est améliorée à Marseille; elle reste stationnaire à Montceau. Si la grève n'est pas générale, si même ce fantôme inquiétant s'éloigne de plus en plus, elle tend à devenir permanente. Il y avait à Rome un temple de Janus qui ne se fermait que lorsque la République ne soutenait de guerre sur aucun point du monde : il a été bien rarement fermé. Si nous avions aujourd'hui un temple qui ne se fermât que lorsqu'il n'y aurait pas de grève, il resterait toujours ouvert.

La discussion de la loi sur les associations se poursuit à la Chambre

des députés, et les articles en sont votés les uns après les autres, à l'exclusion de presque tous les amendemens qui y sont présentés. C'est ce que nous avions prévu, à l'encontre des optimistes qui espéraient que certains articles seraient atténués, ou même qu'étant mollement défendus par le gouvernement, ils seraient rejetés. Cela n'a été vrai que dans une mesure infime. M. le président du Conseil semble mettre son honneur à faire passer la loi telle quelle, et, lorsqu'il voit, ce qui arrive assez fréquemment, que M. Trouillot y est insuffisant, il vole au secours de M. Trouillot et pose la question de confiance. On en est enfin arrivé à l'article relatif à la liquidation, ou plutôt à la spoliation des biens des congrégations non autorisées. Il a été remanié par la commission d'accord avec le gouvernement; mais il reste fort mauvais. Sera-t-il voté comme les autres? Au point de discipline où la Chambre est arrivée, rien n'est plus probable, et, si M. Waldeck-Rousseau pose une fois de plus la question de cabinet, rien n'est plus certain.

Les dernières séances ont été remplies par l'article 14, qui interdit le droit d'enseigner aux membres des congrégations non autorisées. On a dit que cette disposition n'était pas à sa place dans une loi sur les associations, et qu'il fallait la réserver pour le jour où on discuterait enfin la réforme de l'enseignement. La saine logique l'aurait voulu en effet, mais il ne s'agit pas de logique dans cette affaire, et la Chambre se soucie fort peu de s'y conformer. Combien de fois n'avons-nous pas dit déjà que la loi sur les associations n'avait pas pour but principal les associations à réglementer, mais bien la liberté de l'enseignement à atteindre et à supprimer par un moyen détourné? Il devient inutile de le répéter, la démonstration en ayant été faite par l'article 14, par la discussion dont il a été l'objet, par le vote final qui l'a consacré. La bataille a été longue et ardente. Les adversaires de l'article y ont déployé beaucoup de talent et de courage. Des discours comme ceux de M. Aynard, de M. de Mun, de M. Ribot sont de ceux qui honorent une assemblée, ou plutôt qui l'honoreraient si elle s'en inspirait, car c'est tout le contraire qu'il faut dire, lorsqu'elle les écoute sans les entendre et qu'elle va chercher ailleurs la règle de ses déterminations et de ses votes.

M. Aynard est le rapporteur des propositions relatives à la liberté de l'enseignement dans cette grande commission présidée par M. Ribot, qui s'est livrée à une enquête si complète sur l'état actuel de l'enseignement universitaire ou libre, et sur les réformes à apporter au premier. Il avait donc un titre particulier à intervenir dans ce débat. Chose curieuse, et qui peint bien l'anarchie où nous sommes, la

Chambre a nommé deux commissions dont l'une est favorable à la liberté de l'enseignement, et dont l'autre lui est contraire. Il y en a pour tous les goûts. Quant au gouvernement, entendu d'abord par la Commission de l'enseignement, il a été avec elle pour la liberté; mais, depuis, ayant frayé davantage avec la Commission du droit d'association, il s'est prononcé avec elle contre cette même liberté. Après avoir hésité entre M. Aynard et M. Trouillot, il a obéi sans doute à la loi des affinités électives, et a penché définitivement du côté du second. Rien n'est plus naturel. M. Aynard, lui, est resté fidèle aux doctrines de toute sa vie : il a défendu la liberté pour tous, même pour ses adversaires. Ses préférences, et il l'a prouvé, ne sont pas pour l'enseignement congréganiste; il aime l'Université et lui a confié ses enfans; mais il s'indigne à la pensée de priver d'autres pères de famille, qui pensent autrement que lui, de la liberté de choisir dont il a usé lui-même. Il a tenu, comme on voit, un langage bien démodé, que la Chambre a pourtant écouté avec déférence, parce qu'elle y sentait, malgré ses préventions, une pensée élevée et un sentiment généreux. Quant à M. de Mun, on l'écoute aussi, et même fort bien; le talent, lorsqu'il atteint un certain degré, s'impose par sa force propre; on aime à en jouir, même en lui résistant. La thèse de M. de Mun a été surtout historique. — Que voulez-vous? a-t-il demandé à la Commission et au gouvernement. Faire, conformément à vos idées, l'unité intellectuelle de la France. L'ancien régime a pu maintenir pour un temps cette unité, avant le siècle de la Réforme, avant celui de la philosophie, et nous pourrions dire, en parlant du XIXe, avant celui de la critique à outrance. Mais, aujourd'hui, cette conception, qui a sa grandeur, est une chimère. La Convention a essayé de la réaliser et y a échoué. Napoléon l'a entrepris à son tour et n'a pas été plus heureux. Vous ne le serez pas plus qu'eux, parce que vous n'avez pas et ne pouvez pas avoir de doctrine. Comment en auriez-vous, puisque vous êtes emportés vous-mêmes par un mouvement continuel dans une évolution indéfinie? Dès lors, l'autorité peut trouver d'autres champs d'action, mais l'enseignement doit appartenir à la liberté. La nature et la force des choses ont créé plusieurs types d'enseignemens entre lesquels les pères de famille peuvent se prononcer. Aucun de ces enseignemens n'a le droit de proscrire l'autre et de le supprimer, au nom d'une unité définitivement rompue. — Par un autre chemin, M. de Mun arrive donc au même but que M. Aynard. Et il en est de même de M. Ribot, qui a parlé surtout en homme politique et s'est placé au point de vue même de la loi dont les principes fondamentaux

venaient d'être votés. Que fait cette loi? Elle condamne un certain nombre de congrégations; elle les dissout; elle liquide leurs biens. Si, malgré cela, ces congrégations se reforment, la loi inflige à leurs membres des peines très sévères. Que faut-il de plus? Et comment pourrait-on désormais appartenir à des congrégations qui ne pourront plus exister? A ceux qui néanmoins le tenteraient, n'est-ce pas assez d'appliquer l'amende et la prison? Leur enlèvera-t-on encore l'usage d'une liberté de droit commun? Cela est à la fois inique et absurde, et n'avait jamais été tenté jusqu'ici. M. le président du Conseil a répondu hardiment qu'il voulait reconstituer l'unité morale de la France: c'est tout son discours. Les échecs retentissans rappelés par M. de Mun ne l'effrayent pas. Il espère être plus fort ou plus habile que Robespierre et que Napoléon. L'article 14, dont la disjonction avait été proposée, a été maintenu dans la loi; puis, il a été voté à une majorité considérable. M. Trouillot n'a pas caché que cet article contenait tout l'esprit de la loi. A la vérité, il le dit successivement de tous ceux qu'on discute; mais pour celui-là il avait raison. On en veut à la liberté de l'enseignement : elle était visée, elle a été atteinte. Elle l'a été dans un certain nombre d'individus, elle le sera demain dans leurs biens. Alors l'œuvre sera complète et la Chambre pourra la regarder avec satisfaction.

Sur deux points toutefois, la majorité a faibli: il est vrai que, sur le premier, M. le président du Conseil s'est abstenu de parler, et qu'il a laissé M. Trouillot à ses seules forces. Il s'agissait des biens appartenant aux congrégations sous le couvert de personnes interposées. « Sont légalement présumées personnes interposées, » dit l'article : suit une énumération. Un député, M. Perreau, a demandé qu'on ajoutât : « Mais sous réserve de la preuve contraire. » Il semble que rien ne soit plus juste et que la chose aille de soi. Point du tout! a déclaré M. Trouillot : on ne doit pas pouvoir faire la preuve du contraire. Il a eu beau répéter que tout l'esprit de la loi était là, on ne l'a pas écouté, et la preuve a été permise à une majorité de douze voix. C'est le premier succès qu'ont obtenu les adversaires du projet. En obtiendront-ils un autre sur l'article 18, qui se rapporte à la liquidation des biens? Au moment où nous écrivons, la Chambre a voté, — et cette fois malgré le gouvernement, — le premier paragraphe d'un amendement de M. Lhopiteau, qui, tout en liquidant les biens des congrégations non autorisées, les met en vente et en attribue le prix aux membres de l'association dissoute. Mais quel sera le sort définitif de l'amendement?

Nous ne pouvons pas finir sans dire un mot du prodigieux abus de l'affichage que la Chambre a fait à propos d'un discours de M. Bourgeois. M. Bourgeois lui-même, avec une pudeur un peu effarouchée, s'est défendu d'être affiché, et sans doute il était sincère; mais ses collègues n'ont voulu rien entendre. Il s'agissait pourtant de peu de chose! M. Bourgeois avait interrompu M. de Mun pour dire que, comme président d'une commission internationale de l'enseignement à l'Exposition universelle, il avait eu l'occasion de lire certains devoirs d'élèves des frères des Écoles chrétiennes, qui l'avaient affligé. Il a tenu à donner à la Chambre, sans doute pour l'affliger à son tour, lecture de ces devoirs. Nous n'en prendrons certes pas la défense : mais il est probable que, si M. de Mun avait fait partie de la même commission, et si on y avait lu les devoirs des élèves de l'enseignement officiel, il aurait pu, en cherchant beaucoup, en trouver quelques-uns que nous n'aurions pas pu approuver davantage. Les enfans ne comprennent pas toujours très bien ce qu'on leur dit, et il leur arrive de l'exprimer maladroitement. Ils ignorent les nuances. M. Bourgeois a vu là des germes de guerre civile pour un prochain avenir, et il a montré avec effroi à la Chambre, — nous n'exagérons rien, — ces écoliers d'aujourd'hui descendant demain dans la rue avec le fusil de la guerre civile. L'exemple de M. Trouillot, qui a été élève des congréganistes, et de tant d'autres! devrait pourtant le rassurer. Il a raconté que le jury international présidé par lui n'avait pas, à cause de ces devoirs, accordé son plus grand prix aux frères des Écoles chrétiennes. Cependant, il le leur a attribué dans les colonies, et leur a donné une médaille d'or en France. Il faut donc croire que le scandale de ces devoirs ne lui avait pas paru aussi intolérable qu'à la Chambre. Celle-ci a fait afficher, avec le discours de M. Bourgeois, les devoirs des élèves, le grand prix, la médaille d'or, tout à la fois : le lecteur s'y débrouillera comme il pourra! Peut-être les Frères ne seront-ils pas fâchés de cette manière d'être punis. Mais quel a été le but de la Chambre en ordonnant cet affichage? Elle a voulu dénoncer à la France entière un enseignement qui lui déplaît, et cela avec des devoirs d'écoliers. C'est employer un bien grand moyen pour faire de la bien petite guerre. Mais le sentiment est lui-même si petit!

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

LA CONQUÊTE DE PARIS

PAR

BONAPARTE

(1799-1800)

I

APRÈS BRUMAIRE

I

Le lendemain du 19 brumaire était un décadi, c'est-à-dire un dimanche républicain. Vers la fin de la nuit, Bonaparte était rentré chez lui rue Chantereine, après la journée orageuse et convulsée de Saint-Cloud, d'où il revenait pourtant vainqueur, s'étant fait nommer Consul provisoire avec Sieyès et Roger-Ducos, et s'étant débarrassé des Conseils. A dix heures du matin, il sortit en voiture, escorté seulement de sept dragons, pour rejoindre ses collègues au Luxembourg et installer le nouveau gouvernement. La veille, le bruit s'était répandu qu'il avait failli périr sous les coups des députés jacobins et qu'il avait même reçu une blessure au visage. On fut heureux de le revoir vivant et actif; « on l'a vu avec plaisir traverser la ville en voiture, » dit un journal (1); il n'est pas question d'autre ovation. Au

(1) Toutes les citations dont nous n'indiquons pas la source sont tirées des journaux parisiens de l'époque.

Luxembourg, il se rendit d'abord dans l'appartement de Sieyès, avec lequel il s'enferma; vers midi, les trois consuls traversèrent la cour pour gagner la partie opposée du palais et prendre séance dans la salle où avait siégé le Directoire. La garde était sous les armes; les tambours battaient aux champs; des curieux, amassés aux abords du palais et dans les cours, virent passer ces magistrats au titre nouveau, *les Consuls*, et les acclamèrent.

Les journaux avaient paru, racontaient en gros l'événement de la veille, se réservant de donner plus tard beaucoup de détails, vrais ou controuvés. Les journaux amis du coup d'État encensaient les vainqueurs; les journaux jacobins s'abstenaient de commentaires; l'un d'eux avait le courage de dire que la prétendue blessure de Bonaparte avait été inventée pour les besoins de la cause. La police n'avait pris aucune mesure contre la presse, dédaignait d'inutiles rigueurs, évitait de contrarier les habitudes de la cité et le train ordinaire de la vie. Les boutiques étant fermées en ce jour légalement férié, les travaux suspendus, la population se promenait par les rues et circulait tranquille. Le temps était doux et pluvieux. On s'attroupait devant les affiches officielles et officieuses, plaidoyers en faveur du coup d'État; une proclamation de Bonaparte, une proclamation du ministre de la Police donnaient créance à la fable des députés assassins et à la légende des poignards. Les troupes continuaient d'occuper les points stratégiques, l'appareil militaire restait très visible. Le bruit courait que les Jacobins ne renonçaient pas à la lutte et préparaient un mouvement dans les faubourgs. Cette appréhension se dissipa bientôt; la masse ouvrière ne prenait point parti. Huit mois plus tard, il y aurait descente des faubourgs en faveur de Bonaparte, — nous verrons dans quelles circonstances. Actuellement, les faubourgs demeuraient inertes; sans aider en rien, ils laissaient faire.

A l'intérieur de la ville, la satisfaction se peignait à peu près sur tous les visages. C'était une détente, un allégement universels. Ces Jacobins qui depuis cinq mois circonvenaient et opprimaient le pouvoir, ces hommes d'anarchie et de violence, on jouissait de les voir brusquement comprimés, refoulés, renfoncés dans leur antre. Le Directoire ne laissait aucun regret; la constitution en laissait peu. Les amis sensés de la Révolution, les *patriotes* sages, voulaient croire que la République, sous l'inspiration de Sieyès et l'égide de Bonaparte, trouverait le salut

dans une refonte des lois organiques, dans une constitution meilleure; leur adhésion se mêlait cependant de quelques réserves. L'accident de Saint-Cloud, l'intervention des baïonnettes, la dispersion des loges, froissaient leurs sentimens; tels avaient été partisans de la première journée et l'étaient moins de la seconde; pourvu, disaient-ils, que la réaction ne s'emparât point de l'événement et n'allât pas voir dans la mésaventure des députés une déroute de la Révolution tout entière!

Les intérêts matériels, les affaires, le commerce, se sentaient rassurés, les gens de négoce et de boutique montraient un visage épanoui. Toutefois, Paris, depuis dix ans, avait passé par trop de crises et de changemens violens, il avait vu trop de gouvernemens s'élever avec fracas et s'abattre les uns par-dessus les autres, il restait trop brisé de secousses meurtrières et d'espérances déçues, pour qu'un nouveau coup de force, même accompli par Bonaparte, parût immédiatement la solution. Cette fois, les talens de Sieyès et le génie de Bonaparte semblaient offrir de plus sérieuses garanties; les gens d'opinion réfléchie et moyenne se raisonnaient pour espérer, ils y parvenaient, mais l'espoir n'allait pas jusqu'à une pleine et absolue confiance. Ainsi s'explique ce passage du premier rapport transmis par le bureau de police, rapport qui voulait être optimiste : « Ce qui doit donner l'idée la plus satisfaisante de la situation des esprits, c'est que le contentement qu'inspire la révolution du 18 brumaire n'a ni l'exaltation ni l'enthousiasme qui naissent et meurent presque en même temps. C'est au fond du cœur que ce contentement réside. C'est dans l'intérieur des familles qu'il se déploie le plus librement (1). » Une observatrice placée très près des événemens constate l'allégresse générale, en posant toutefois une réserve : « On se croirait revenu aux premiers jours de la liberté; seulement, l'expérience des dix dernières années se fait sentir, et la méfiance se mêle au contentement (2). »

Il ne faudrait pourtant pas croire que la journée se soit écoulée sans manifestations extérieures, très significatives des impressions qui dominaient Paris. Elles éclatèrent dans la soirée, dès que l'occasion leur en fut fournie. Les théâtres, toujours

(1) Rapport publié par M. Aulard, *Études et leçons sur la Révolution française*, 2e série, 223-225.

(2) Lettres de Mme Reinhard à sa mère, 99. M. Reinhard était ministre des Relations extérieures, mais n'avait point participé au Coup d'État.

ouverts, toujours pleins, étaient l'un des endroits où l'opinion s'exprimait avec le plus de véhémence; les partis y bataillaient à coups d'allusions. Le 20 brumaire, il parut que toutes les âmes vibraient à l'unisson. Dans les pièces représentées, les passages susceptibles d'application à l'événement du jour, au triomphe de Bonaparte, furent avidement saisis, couverts d'acclamations. L'Opéra, alors Théâtre de la République et des Arts, donnait *la Caravane*. Il y est question d'un personnage sauveur, celui qui

... par son courage,
De la mort, du pillage,
Nous a préservés tous.

Est-ce Saint-Phar, héro de la pièce? Non, c'est Bonaparte, vainqueur de la faction abhorrée, et toute la salle d'applaudir, de crier *bis*, de redemander le couplet.

Au dehors, les monumens publics s'étaient illuminés, quelques maisons en avaient fait autant, mais les auteurs les plus dévoués au Consulat conviennent implicitement qu'il n'y eut pas ce jour-là d'illumination générale et spontanée; les temps restaient trop durs. Des cortèges municipaux passaient dans les rues, à la lueur des flambeaux, et s'arrêtaient sur les places, dans les carrefours, devant les monumens; là, un officier public annonçait les résultats définitifs et lisait les actes par lesquels le gouvernement nouveau se proclamait : « Il n'y a plus de Directoire; » à la place du Directoire, une commission consulaire exécutive, « composée de Sieyès et Roger-Ducos, ex-directeurs, et de Bonaparte, général; » à la place des Conseils, deux commissions choisies parmi leurs membres et chargées de voter les lois; cinquante députés au lieu de sept cent cinquante; soixante et un représentans nominativement déchus. Alors le contentement populaire s'exaltait, enthousiaste et bruyant. Une lettre insérée dans un journal violemment hostile au Directoire raconte « qu'on s'embrassait dans les rues avec une effusion qui tenait du délire, » que chacun applaudissait à l'acte libérateur. « Le peuple est en liesse, — dit un témoignage plus impartial — et croit avoir reconquis la liberté (1). »

Le procès-verbal du parcours nous a été conservé pour le cinquième arrondissement, quartier central, quartier de com-

(1) Lettres de Mme Reinhard, 98.

merce et de petites gens. A neuf heures, devant l'édifice municipal brillamment éclairé, la colonne se forma dans l'ordre suivant : entre des détachemens de cavalerie et de grenadiers, entre des pelotons de garde nationale, les membres du comité de bienfaisance, les commissaires de police, les juges de paix, leurs assesseurs et greffiers, le commissaire d'arrondissement à cheval, flanqué des employés également montés, avec de nombreux porteurs de torches. Au bruit des tambours et des trompettes, tout ce monde se mit en marche, s'enfonça dans le dédale des rues boueuses, tandis qu'une foule de citoyens emboîtaient le pas et prenaient la suite. On suivit « la rue Laurent, le faubourg Denis, la rue Neuve-Égalité, des Petits-Carreaux, Montorgueil, de la Grande-Truanderie, Denis, de Bondy, de Lancry, Martin et du faubourg Martin ; partout une foule empressée et autour du cortège et aux croisées des maisons voulait entendre la publication, et semblait respirer par l'espoir du rétablissement de l'ordre et de la prospérité, par l'espoir du bonheur (1). » Des acclamations continuelles retentissaient, mais le sentiment public faisait surtout explosion quand le commissaire lisait une proclamation où le gouvernement improvisé annonçait l'intention de procurer la paix, d'en finir le plus tôt possible avec la guerre étrangère, avec ce mal générateur de tous les autres ; la foule applaudissait aussitôt à outrance et faisait recommencer la lecture.

A bas les Jacobins, à bas les tyrans, et la paix ! voilà le cri à peu près unanime qui salue Brumaire. La paix par Bonaparte ! Cette association qui nous stupéfie aujourd'hui était au fond de tous les esprits, à raison des traits sous lesquels Bonaparte était entré dans l'imagination populaire. Parce qu'il était de son métier général irrésistible, parce qu'une première fois il avait conquis la paix sur terre à force de vaincre, on espérait que devant lui la coalition déjà ébranlée allait succomber et s'anéantir, qu'il pourrait refaire et compléter Campo-Formio. sans même avoir à renouveler Arcole et Rivoli. Le sursaut d'enthousiasme par lequel la France exténuée s'était remise debout pour acclamer le retour d'Égypte, c'était le recours à Bonaparte en tant que soldat : la nation lui déférait moins le pouvoir que le commandement, afin qu'il retournât à la frontière combattre et négocier glorieusement.

(1) Procès-verbal du commissaire près l'administration municipale du Ve arrondissement, document communiqué par M. Gustave Bord.

Cela est si vrai que ses coopérateurs civils, pendant les journées de Brumaire, dans leurs affiches et brochures, avaient cru devoir l'excuser s'il réformait d'abord le gouvernement pour aller ensuite plus sûrement à l'ennemi et trancher le grand problème; cela est si vrai que, de tous les écrits composés à l'appui du coup d'État, discours, harangues, proclamations, articles, opuscules, chansons, couplets, il n'en est pas un qui ne flatte l'universel désir et ne place la paix en perspective (1).

Les masses simplistes concevaient Bonaparte comme l'épée protectrice et tutélaire; pour elles, c'était « le héros, » l'homme des exploits surhumains; elles ne se l'étaient jamais figuré chef d'État effectif. A le voir entré dans le gouvernement, la population de Paris l'applaudit, parce qu'il la débarrasse des Jacobins; parce qu'il apparaît resplendissant d'héroïsme et de bonheur; elle l'applaudit : va-t-elle le suivre? L'opinion est saisie, éblouie, fascinée : peut-elle se fixer? Paris est-il susceptible alors de prêter à un gouvernement quelconque l'appui d'une opinion persévérante et soutenue?

Sur les questions d'ordre intérieur et politique, en dehors de quelques groupes réfléchis ou ardens, il n'existe plus d'esprit public. Alanguissement général, lassitude et dégoût, espoirs fugaces, découragemens immédiats; dans les classes frivoles et brillantes, une sorte de désespérance joyeuse, un scepticisme gouailleur, une folie de jouissances qui porte à gaspiller le présent sans s'inquiéter du lendemain, sans supposer qu'il puisse y avoir un lendemain; dans les autres classes, une somnolence douloureuse, des murmures sans révolte, une houle morne de plaintes et de désirs, quelque chose d'inconsistant et de mou qui se dérobe plutôt qu'il ne résiste à la prise gouvernementale : voilà ce qu'était Paris avant Brumaire, voilà ce qu'il redevient très vite après les premières journées, car il n'appartient à personne de supprimer brusquement les causes qui entretiennent cet état d'esprit, c'est-à-dire le souvenir des déceptions passées, des déceptions atroces, et l'accablement des misères présentes. Cependant Bonaparte réussira peu à peu à s'emparer moralement de Paris, avant d'avoir pu lui rendre une existence assurée et normale, avant d'avoir conclu la paix. Il fera ce miracle de substituer, surtout dans le peuple, à la joie précaire des pre-

(1) On vendit dans les boutiques de Paris des effigies de Bonaparte en sucre, avec cette devise : « *la France lui doit la victoire et lui devra la paix.* »

mières heures, à la « tranquillité apathique (1) » des jours suivans, une adhésion active, un acquiescement progressif, une vibration continue, une obéissance passionnée. Il poursuivra ce but patiemment, avec d'infinies précautions, avec des habiletés et des audaces, jusqu'au jour où un grand coup d'éclat, une victoire annonciatrice de la paix, viendra couronner le succès. La conquête effective de Paris par Bonaparte suivit plutôt qu'elle ne précéda Brumaire ; de toutes les œuvres accomplies par le Consulat naissant, c'est l'une des plus curieuses et des moins connues.

II

Dans leur salle du Luxembourg, à la place encore chaude des Directeurs, les trois Consuls s'étaient mis à délibérer. Roger-Ducos vivait depuis six mois dans l'ombre de Sieyès ; brusquement, il passa dans celle de Bonaparte. Il lui dit : « Il est bien inutile d'aller aux voix pour la présidence, elle vous appartient de droit. » A ces mots, Sieyès fit la grimace. Bonaparte s'en aperçut et, d'un mouvement d'esprit prompt comme l'éclair, s'arrêta immédiatement à un parti qui marquait sa primauté et ménageait en même temps les susceptibilités de son collègue. Il prit le fauteuil, mais ce fut pour demander qu'il n'y eût point de présidence permanente. On décida qu'à tour de rôle et par ordre alphabétique chacun des trois gouvernans serait *Consul de jour ;* en cette qualité, il présiderait la séance, signerait le premier les arrêtés, se tiendrait pendant vingt-quatre heures au Luxembourg en permanence, pour conférer avec les autorités et pourvoir aux mesures d'urgence. Bonaparte inaugura cette fonction ; après quoi, le roulement s'établit (2).

En fait d'action directe et gouvernante, Sieyès tenait moins aux réalités qu'aux apparences. Ses goûts, ses aptitudes le portaient à se confiner dans l'élaboration de l'avenir, à préciser sa fameuse constitution, à la faire accepter par ses collègues et par les commissions législatives ; il se réservait le pouvoir consti-

(1) Rapport de police du 12 pluviôse. Archives nationales, AF, IV, 1329.

(2) *Éclaircissemens inédits de Cambacérès,* communiqués par M. le comte de Cambacérès. Ainsi se concilient la version primitive, accréditée par Bonaparte, et la version rétablie par M. Aulard d'après les pièces officielles : *Registre des délibérations du Consulat provisoire,* p. 5.

tuant, celui qui distribue les autres sans les exercer. Pendant le Consulat provisoire, il paraît bien que Bonaparte tira peu à peu à lui l'autorité, mais il évita d'afficher sa prééminence, ménageant ses collègues, consultant, tâtonnant parfois, recherchant les collaborations et les avis, et, dans sa grande tâche ordonnatrice, il commença bien doucement.

La première chose à faire était de trouver des ministres. On s'en occupa dans la séance initiale, en procédant par remaniement plutôt que par transformation de l'ancien ministère. Trois ministres du Directoire furent d'abord maintenus ou plutôt renommés : Cambacérès, qui avait donné des gages sérieux à l'ordre nouveau, conserva la justice; Bourdon fut laissé provisoirement à la Marine, Reinhard aux Relations extérieures, où il garderait la place à Talleyrand, qui préparait sa rentrée. Les ministres de la Guerre, des Finances et de l'Intérieur, Dubois-Crancé, Robert Lindet et Quinette, furent très poliment congédiés, avec des remerciemens et des lettres flatteuses. A la Guerre, Bonaparte fit mettre Berthier, son homme de confiance, incomparable agent de transmission et né chef d'état-major : « Les papiers dont il a la charge sont classés dans sa tête comme dans ses cartons (1). » Un fonctionnaire de mérite éprouvé, Gaudin, commissaire du gouvernement près l'administration des postes, fut promu ministre des Finances : « Un bon praticien, disait Bonaparte, vaut mieux qu'un empirique (2). » L'Intérieur réclamait un plus grand nom; comme ce département avait dans ses attributions les arts et les sciences, on voulut voir si un savant de premier ordre pourrait faire un bon ministre : Laplace fut désigné. Il représenterait au pouvoir la science et la philosophie, le corps illustre dans lequel l'acte réformateur avait trouvé une assistance doctrinale et de hauts partisans. Brumaire avait été le coup d'État de l'Institut, qui l'eût d'ailleurs manqué sans l'intervention des grenadiers; la nomination de Laplace fut la part donnée à l'Institut dans les profits de la victoire.

Il fallait un autre homme à la Police générale, le plus important ministère avec la Guerre, puisque à ce département ressortissaient le maintien de l'ordre intérieur, la direction à donner aux esprits dans toutes les parties de la République et spécialement dans la capitale. Depuis quatre mois, Fouché tenait

(1) *Éclaircissemens de Cambacérès.*
(2) *Ibid.*

vigoureusement la fonction; quoiqu'il n'eût pas été initié avant Brumaire au secret total de l'entreprise, il s'était comporté avec zèle en cours d'événement. Sieyès néanmoins le haïssait, se défiait de lui extrêmement, et eût voulu lui substituer un conventionnel plus notoirement assagi, Alquier. Bonaparte le fit maintenir; il estimait que l'intérêt de Fouché serait le garant de sa fidélité, que ses antécédens, ses accointances, ses attaches, loin de nuire, présentaient des avantages : « Je sais qu'il n'a point rompu avec ses amis les terroristes; il les connaît; sous ce point de vue, il nous sera utile (1). » Cet élément jacobin, introduit à l'intérieur du gouvernement, servirait de préservatif contre ceux du dehors; c'était le système de l'inoculation appliqué à la politique.

Les Consuls choisirent comme leur secrétaire général Maret, le futur duc de Bassano, auquel on adjoignit l'ex-secrétaire du Directoire, Lagarde, qu'il fallait récompenser d'avoir tourné le dos à ses anciens patrons. Avant de lever leur première séance, les Consuls rédigèrent une proclamation aux Français, pièce assez terne et de nature à ne froisser personne. Ils se glorifiaient moins qu'ils ne s'excusaient d'avoir détruit la constitution ; elle était discréditée, faussée; elle livrait la France « aux factions haineuses et cupides; » c'est pourquoi tous les vrais patriotes s'étaient réunis dans l'intention d'opérer un changement. Les Consuls promettaient à la République raffermie des destinées glorieuses, sans dire en quoi consisterait cet avenir; ils invitaient tous les Français à prêter avec eux le vague serment à la République une et indivisible, à l'égalité, à la liberté, au système représentatif. Cette annonce modeste, qui ne posait aucun des problèmes à résoudre, n'avait rien d'un début à fracas.

Par suite des communications lentes et difficiles, on ne saurait pas avant plusieurs jours si les départemens acceptaient le fait accompli, s'il ne se formait nulle part un centre d'opposition et de résistance, si les armées adhéraient. En attendant, il fallait gouverner avec Paris et se fortifier sur place.

Le Consulat provisoire, germe d'où devaient éclore le principat consulaire et le formidable Empire, naissait matériellement faible et dénué : pas d'argent, les caisses vides, le trésor à sec; dans les bureaux, « une fourmilière indescriptible de fripons et

(1) *Éclaircissemens de Cambacérès.*

de fainéans (1); » à la tête de tous les services, un personnel suspect, discrédité, désemparé, qu'il fallait conserver, faute d'un autre à lui substituer; pour support, les cinq régimens de Paris avec l'ex-garde des Conseils et du Directoire, 6000 à 7000 hommes, en face d'une population de 800000 âmes. Le Consulat n'avait ni le goût ni les moyens d'être un pouvoir à poigne; pour vivre, il lui fallait se faire un gouvernement d'opinion, rallier les intérêts sans froisser les convictions. Il avait à ménager les élémens divers qui avaient concouru à son élévation : l'élément parlementaire, le parti des révolutionnaires nantis et des ex-Jacobins devenus modérés, qui formait les deux commissions législatives; l'élément intellectuel et savant, qui avait son centre à l'Institut; l'élément propriétaire et capitaliste, dont on attendait des secours; il importait d'entretenir le dévouement des troupes, mais en évitant toute apparence de gouvernement par le sabre et de dictature militaire. Au bout de deux jours, Paris étant parfaitement calme, les troupes furent renvoyées dans leurs casernemens, où elles cessèrent même d'être consignées; Paris reprit sa physionomie ordinaire. Bonaparte, ayant emménagé au Luxembourg avec Joséphine dans les anciens appartemens des directeurs Gohier et Moulins, quitta l'uniforme d'officier général et reprit le costume civil, ample redingote où flottait son corps grêle et pour laquelle il affectionnait la couleur verdâtre, « chapeau rond, » en forme de tube évasé, à bords relevés; c'était le costume dans lequel il s'était montré en public après le retour d'Égypte; il le portait d'ailleurs très mal.

Une curiosité indicible s'attachait à lui, observait ses mouvemens, ses gestes, ses sorties. Il sortait peu, se bornant à quelques démarches moins officielles que privées, marquées de tact souverain et de discrétion. Le 21, après qu'il eut terminé au Luxembourg ses vingt-quatre heures de service et de garde, sa première visite fut pour l'Institut; il se rendit à une séance particulière et y resta trois quarts d'heure, tranquillement assis parmi ses confrères, comme si aucun changement ne fût survenu dans les positions respectives. Ce fut par lui que Laplace apprit sa nomination au ministère. Les jours suivans, laissant aux généraux Berthier et Lefebvre le soin de rassembler les troupes au Champ de Mars et de leur faire prêter serment, il se réserva aux

(1) Lettre de Thomas Lindet en date du 8 thermidor an VII. Amand Montier, *Robert Lindet*, 367.

vieux soldats mutilés, passa la revue des Invalides dans la cour de leur hôtel et s'enquit de leurs besoins. On sut aussi qu'il était allé au Muséum voir Daubenton malade, dont la longue existence achevait de s'éteindre. L'illustre naturaliste était « bien près de radoter (1), » mais l'attention parut un hommage très délicat rendu par Bonaparte à la science officielle. Et il faisait tout cela simplement, aisément, sans ombre d'ostentation, en vrai magistrat républicain. Il ne paraissait point dans les endroits publics et élégans, éloignait les ovations, se dérobait aux foules, comme s'il eût attendu, pour entrer en contact avec les Parisiens, que ceux-ci l'eussent jugé sur ses actes. Les journaux annonçaient que l'Opéra préparait une grande fête en son honneur, avec « ballets analogues aux circonstances; » la fête n'eut pas lieu.

Toutes ses paroles étaient d'une convenance et d'une habileté parfaites, profondément calculées pour aller au cœur de ceux qu'elles voulaient atteindre. Il ne bronchait que dans les occasions où quelque autorité constituée venait le visiter en corps, où il devait recevoir une députation, répondre à une adresse, improviser une façon de discours; alors, comme il n'était nullement orateur, une gêne insurmontable l'étreignait; son débit devenait saccadé, balbutiant, pénible; ses amis souffraient à l'écouter.

Les conversations intimes étaient au contraire son moyen de prise et de séduction. En particulier, il voyait beaucoup de monde. Il recevait le matin, retenait toujours à déjeuner quelques personnes; après le travail avec les ministres, après la séance consulaire, après le travail de l'après-midi, avant celui de la nuit, il y avait chaque soir au Luxembourg réception très suivie, quoique dépourvue d'apparat. Joséphine avait vite fait de transformer l'appartement du triste Moulins et d'y mettre un peu d'elle-même; sous ses doigts de fée, tout s'était embelli, métamorphosé; tout avait pris un aspect d'élégance et de raffinement. Les femmes s'extasiaient devant « une magnifique table à thé, » devant une colonne à socle de marbre et à fût doré, supportant des fleurs rares; elles disaient : « L'esthétique a certainement gagné au 18 brumaire (2). » Bonaparte accaparait les hommes, et tous subissaient l'ascendant de cet être qui ne ressemblait à personne.

(1) Lettre de Necker à Mme de Staël, 1er janvier 1800. Archives de Coppet.
(2) Lettres de Mme Reinhard, 103.

Son physique malingre et presque minable étonnait; son regard domptait. « Des joues creuses, un visage pâle, un front austère, » paraissaient déceler « un génie méditatif et ardent, redoutable aux ennemis de son pays (1), » et avec cela il avait des loquacités, des familiarités câlines qui mettaient à l'aise, des fougues subites et des pétulances de petit Corse resté très près de la nature. Son verbe toujours original et direct tranchait sur la flasque phraséologie de l'époque. Curieux, questionneur, excellant à susciter des idées, à s'approprier celles d'autrui et à les reproduire en les marquant d'une touche supérieure, il s'instruisait infatigablement en donnant l'impression de tout savoir. De l'avoir écouté, chacun se sentait prodigieusement intéressé, réconforté et comme revivifié; la surabondance de vie qui éclatait en lui se communiquait aux autres. Dans son accueil, dans son langage, il y avait quelque chose de fier et de simple, d'alerte et de vibrant, de viril et de jeune; il dira bientôt : « Venez à moi; mon gouvernement sera le gouvernement de la jeunesse et de l'esprit (2). » C'étaient aussi des sincérités pleines de finesse et des aveux qui déconcertaient la critique; il était le premier à convenir des fautes commises à Saint-Cloud, à reconnaître qu'il avait mal parlé devant les Anciens, qu'il avait déclamé à tort et à faux, qu'il avait « fini par une mauvaise phrase : *la fortune et le dieu de la victoire sont avec moi*... Les Français ont le tact des convenances, et à peine eussé-je prononcé ces paroles qu'un murmure me le fit sentir. Mais que voulez-vous? Ils m'ont gâté le long de la route. Ils m'ont tant répété ces mots de Marseille à Paris, qu'ils me sont restés. » Ces propos et d'autres du même genre, colportés dans Paris, faisaient fortune. Parfois, en une phrase pittoresque, en une image, il exprimait tout un programme de gouvernement modéré et moyen; d'un trait, il faisait justice des bruits ridicules, des exagérations et des sottises. Paris s'occupait beaucoup du costume que porteraient les nouveaux chefs de l'État, et des projets extravagans naissaient. Certains proposaient de leur donner l'habit à la française en velours blanc, avec l'épée, avec bottines de maroquin rouge, mais de leur infliger la coiffure révolutionnaire, le bonnet phrygien,

(1) Brochure anonyme publiée par le sous-intendant Jullien après une conversation avec Bonaparte; voyez la *Notice biographique* composée par Jullien lui-même. Paris, 1831.

(2) *Mémoires d'Hyde de Neuville*, I, 272.

la rouge estampille. Bonaparte aurait dit : « *Ni bonnet rouge, ni talons rouges.* »

Il travaillait énormément, s'était mis tout de suite à la besogne d'État. Les premières mesures prises furent des actes de réparation et non de réaction. L'horrible loi des otages, imposée par la faction jacobine, avait ressuscité dans quelques parties de la France le régime des suspects et en portait partout la menace; Paris avait vu arriver des otages saisis dans d'autres départemens et arrachés à leurs foyers. Dans les derniers temps, les Conseils assagis inclinaient à supprimer ces rigueurs ; ils en parlaient beaucoup, sans aboutir. Le Consulat agit sans parler, donnant l'impression d'une autorité qui sait vouloir et fait vite ce qu'elle veut. En une seule journée, le 22, la proposition de rapporter la loi des otages fut envoyée par les Consuls aux deux commissions, adoptée par celle des Cinq-Cents, ratifiée par celle des Anciens, mise en forme de loi et promulguée. Bonaparte se rendit personnellement au Temple, prison d'État sous le Directoire, car la Révolution même constitutionnelle n'avait fait que déplacer la Bastille. Par son ordre et sous ses yeux, les otages furent mis en liberté : « Une loi injuste, leur dit-il, vous a privés de votre liberté; mon premier devoir est de vous la rendre. » Il visita ensuite les autres prisons, cloaques infects, lieux de souffrance et d'épouvante, où se voyaient encore sur les murs des dessins tracés par les septembriseurs avec le sang des victimes. Il demanda la liste des détenus, qu'il interrogea et auxquels il promit justice; partout où il passait, il faisait se lever une aube d'espérance.

Tout cela créait des sympathies, mais ne donnait pas de l'argent. En France, il n'y avait plus guère qu'une sorte de gens qui en eût : c'était le groupe des financiers parisiens, banquiers et fournisseurs, faiseurs d'affaires honnêtes ou suspects. Pour les avoir, il était nécessaire de leur donner un gage. L'impôt progressif de 100 millions sur les riches, impôt à tendances babouvistes, voté récemment par les assemblées directoriales et déguisé sous le nom paradoxal d'emprunt forcé, avait été spécialement dirigé contre ces « nouveaux riches » et pesait d'ailleurs sur toutes les classes, en terrorisant les capitaux qui alimentaient un reste d'industrie et faisaient travailler le peuple. Exaspérés de cette persécution, plusieurs fournisseurs avaient fait les fonds du coup d'État; tous les hommes d'argent l'avaient souhaité et favo-

risé, dans l'espoir d'ériger un gouvernement qui cesserait de traquer la fortune mobilière, bien ou mal acquise. Avec eux, il y avait comme un contrat tacite; il existait vis-à-vis d'eux un engagement tout au moins moral d'en finir avec la taxe spoliatrice. C'était à ce prix seulement qu'ils consentiraient à des avances, faciliteraient des opérations de trésorerie, appuieraient un gouvernement réduit à se monter par souscriptions privées..

Les moyens de remplacer l'impôt progressif par une perception moins vexatoire et de rendement plus sûr furent immédiatement étudiés. Le ministre des Finances Gaudin se mit à l'ouvrage, passa quarante-huit heures à son bureau et ne se coucha point avant d'avoir établi un projet qui substituait à l'emprunt forcé une taxe de vingt-cinq centimes ajoutés au principal des contributions foncière, mobilière et somptuaire. Le projet vint en discussion le 25 dans la commission des Cinq-Cents; Cabanis l'appuya de sa haute autorité et prononça un discours fort curieux. On entendit ce républicain à principes, ce grand idéaliste, convenir franchement, quoique avec une nuance de mélancolie, que le gouvernement ne saurait se passer des financiers parisiens, bons ou mauvais, et attendait d'eux littéralement les moyens de vivre.

Après avoir brièvement condamné l'impôt progressif au nom de la science économique et des saines doctrines, Cabanis demande la permission d'insister sur une considération toute pratique. Par l'effet de la guerre et des malheurs publics, le peu d'argent liquide et d'affaires qui subsiste dans le pays s'est concentré à Paris, autour du gouvernement, dans quelques mains qu'il ne faut pas toujours regarder de trop près : « il s'ensuit que dans toutes les mesures de finance, il faut d'abord considérer leurs effets, soit matériels, soit d'opinion, sur les personnes qui ont de l'argent, des denrées ou du crédit à Paris... On peut avancer hardiment que, dans la situation où se trouve la République, un impôt qui causerait des dommages durables à l'agriculture et au commerce, mais qui ne serait pas un signal de *sauve qui peut* pour les capitalistes de Paris, aurait des effets moins funestes que celui qui, sans présenter les mêmes inconvéniens, attaquerait l'opinion de ces capitalistes, car les circonstances forcent le gouvernement de recourir à eux presque chaque jour... Il est assurément très fâcheux de se trouver dans la main d'hommes qui

n'ont pas ou qui peuvent croire ne pas avoir toujours des intérêts conformes à ceux de la chose publique, mais cela tient à des faits qu'on ne peut réparer en un instant... C'est à tirer le meilleur parti des hommes, des choses et des circonstances, tels qu'ils sont les uns et les autres, que consiste la sagesse du législateur, aussi bien que le talent de l'administrateur... »

Sur cette conclusion éminemment opportuniste, l'impôt progressif fut législativement abrogé le 28 brumaire. Le Consulat ne perdit pas un instant pour tirer de cette mesure un bénéfice palpable. Sur invitation du ministre, les notables de la finance s'assemblèrent chez le banquier Perregaux; le 3 frimaire, la réunion fut transférée chez le consul Bonaparte. Les principaux banquiers, les Perregaux, Davillier, Germain, Fulchiron et autres étaient présens. Bonaparte leur promit un gouvernement de défense sociale, ami de l'ordre, respectueux de la propriété sous toutes ses formes, pacifique au dehors; lorsqu'il eut terminé et se fut retiré, Gaudin tira la conclusion du discours en sollicitant une avance de 12 millions. Les banquiers souscrivirent pour cette somme, mais la confiance n'était pas suffisamment établie pour qu'ils jugeassent à propos de desserrer trop vite les cordons de leur bourse. Trois millions seulement furent portés au Trésor; le reste servit à gager une loterie qui procura la somme. Grâce à ces ressources et à quelques expédiens, on put subvenir aux premiers besoins. Dans Paris, l'impression produite par l'abolition de la taxe progressive fut excellente. Les signes extérieurs de la richesse se cachèrent un peu moins; le soir, aux abords des théâtres, des équipages de maître reparurent; on recommença d'aller à l'Opéra dans sa voiture.

Les Jacobins exclus des conseils, les « frères et amis, » les agitateurs de profession s'étaient terrés. Ils ne couchaient plus chez eux, vivaient chez des amis, osaient à peine sortir, rasaient les murs. Par tradition révolutionnaire, par vieille habitude de traiter les vaincus en coupables, la police les pourchassait; elle en incarcéra quelques-uns et puis les relâcha pour la plupart, le nouveau pouvoir se piquant moins de remplir que de vider les prisons, et Fouché tenant à épargner les terroristes comme individus, alors même qu'il les frappait comme parti. Il parut néanmoins indispensable de prendre contre les Jacobins une mesure d'ensemble, plus comminatoire qu'effective.

L'histoire de cette pseudo-proscription est curieuse. Sieyès

craignait beaucoup un retour offensif des Jacobins, se retranchait au Luxembourg, et avait peur la nuit. Il parlait de sévérités à exercer et jugeait qu'une proscription, une déportation en masse, restait le corollaire obligé de toute *journée* bien conçue. Fouché, pour dissiper les défiances de ce Consul à son égard et se placer dans ses bonnes grâces, se donna l'air d'acquiescer vivement à l'idée; Sieyès lui en sut gré, Bonaparte laissa faire. Une liste de proscrits fut immédiatement dressée. Avec une incohérence vraisemblablement volontaire, Fouché y mit pêle-mêle des noms infâmes et des noms glorieux : le hideux Mamin, qui se vantait d'avoir arraché le cœur à la princesse de Lamballe, et le vainqueur de Fleurus, Jourdan, dont les égaremens politiques n'avaient pu abolir les services; plusieurs députés qui s'étaient signalés à Saint-Cloud par leurs fureurs, d'autres qui n'avaient même point paru à la séance. Les Consuls accueillirent tout en bloc, signèrent un arrêté par lequel ils condamnaient à la déportation en Guyane trente-deux des individus signalés, trente-deux autres dans un lieu extra-continental de la Charente-Inférieure, Ré ou Oléron. Comme la plupart des condamnés n'étaient point en état d'arrestation, l'arrêté les obligeait à se livrer, en édictant que, jusqu'à leur arrivée à la Rochelle, lieu d'embarquement, ils seraient dessaisis de l'exercice du droit de propriété, c'est-à-dire que leurs biens seraient mis sous séquestre et leurs familles réduites à la misère. Cette odieuse sanction, cette confiscation conditionnelle, s'inspirait des pires erremens de la procédure révolutionnaire.

Le 26 brumaire, l'arrêté contenant la liste bâclée fut avant toute revision communiqué aux journaux, qui le publièrent. Plus tard, le *Moniteur*, feuille officieuse, qui restait surtout l'organe de Sieyès, déclarerait que la publication avait eu lieu prématurément et par erreur. Faut-il croire que le rusé Fouché, voulant ménager ses anciens amis tout en ayant l'air de sévir, avait lui-même commis l'indiscrétion, avec l'arrière-pensée de provoquer dans le public un mouvement d'improbation qui rendrait la mesure inexécutable (1)?

(1) Cette conjecture est d'autant plus vraisemblable qu'en 1815, Fouché, ministre de Louis XVIII, essaya exactement du même procédé pour tempérer les rigueurs de la réaction royaliste. Invité à préparer une liste de proscription contre les hommes compromis pendant les Cent-Jours et ses plus intimes amis, il la fit si scandaleusement étendue que tout le monde se récria, même parmi les autres mi-

Ce mouvement se produisit aussitôt dans l'opinion moyenne. Le public parisien avait eu si souvent le spectacle des proscriptions et des violences, il en était tellement fatigué, dégoûté, écœuré jusqu'à la nausée, que, tout en exécrant les Jacobins, il n'admettait pas qu'on reprît contre eux leurs procédés. A part les feuilles d'extrême droite, tous les journaux protestèrent. Dans le gouvernement même, les meilleurs esprits s'émurent. Cambacérès, ministre de la Justice, avant de donner force pleinement exécutoire à l'arrêté en l'inscrivant au *Bulletin des lois*, vint présenter ses observations à Bonaparte. Celui-ci rejeta aussitôt sur ses collègues l'odieux de la mesure; il n'avait cédé, disait-il, que par pure complaisance. Il fut convenu entre lui et Cambacérès que l'arrêté ne serait pas officiellement promulgué, ce qui le laisserait imparfait et révocable. Ainsi, après avoir souscrit aux rigueurs, Bonaparte en profitait pour se poser maintenant en modérateur de ses collègues, pour esquisser discrètement une politique personnelle, toute d'apaisement, prête à tenir compte des conversions et des repentirs, tendant à les provoquer. Il transformait un instrument de répression en moyen de ralliement.

Des soumissions individuelles se produisirent. Par lettre à Fouché, Jourdan se déclara prêt à partir pour la Rochelle, tout en rappelant assez dignement ses services. « J'ai six enfans, citoyen ministre, et je suis trop bon père pour leur faire partager les persécutions que j'éprouve. J'ai quelquefois exposé ma vie pour défendre la République, je saurais sacrifier ma liberté à l'existence de ma famille (1). » Le lendemain matin, il fut mandé dans le cabinet du ministre et s'y rendit assisté de Bernadotte. Fouché lui dit : « Au moment où je reçus hier votre lettre, je la portai à Bonaparte; après en avoir pris lecture, il s'est exprimé dans les termes suivans : — C'est l'abbé Sieyès qui a fait rendre cet arrêté, et c'est lui et ses affidés qui ont dressé la liste. Je n'approuve pas cette mesure. Si j'avais voulu croire ces peureux, le sang aurait coulé. Dites à Jourdan qu'il peut se retirer où il voudra, et qu'il continuera à jouir de son traitement d'officier général jusqu'à ce que les circonstances me permettent de l'em-

nistres : « J'incline à croire, dit Pasquier, qu'il voulait rendre la mesure vaine, même ridicule, en la portant au delà de toutes bornes. » *Mémoires du chancelier Pasquier*, III, 369.

(1) *Notice de Jourdan* sur le 18 brumaire.

ployer (1). » Le 1er frimaire, la radiation de Jourdan fut annoncée au *Moniteur*. Bonaparte répondit à sa soumission par une lettre pleine de sentiment, où il exprimait le désir de « voir constamment le vainqueur de Fleurus sur le chemin qui conduit à l'organisation, à la véritable liberté et au bonheur (2). »

D'autres radiations furent annoncées à la suite de démarches individuelles ou collectives. Chaque jour, les journaux annonçaient l'adhésion de républicains extrêmes, de députés exclus; les unes étaient dictées par la peur ou l'intérêt, les autres par la réflexion, par le désir sincère, quoiqu'un peu sceptique et lassé, de se prêter à l'expérience d'une république nouvelle. Parmi les députés portés sur la liste, un seul, Dubreuil, osa protester dans un écrit public et dénoncer l'approche du despotisme : « Puisses-tu, disait-il en prenant à partie Bonaparte, être la dernière idole des Français; » sa voix ne trouva aucun écho. Devant cet affaissement de l'opposition jacobine, les Consuls laissèrent dormir les rigueurs annoncées, sans les révoquer encore ; ils s'occupaient moins à frapper qu'à ramener les républicains dissidens, car le péril pour le Consulat se prononçait maintenant d'un autre côté, et se levait à droite.

III

Ce danger provenait moins d'un mouvement d'opposition que d'un compromettant enthousiasme. Les nouvelles qui arrivaient peu à peu des départemens étaient bonnes, sans être de tous points satisfaisantes. Ce qu'on peut appeler le pays légal, les administrateurs, les fonctionnaires, les juges, pour la plupart républicains prononcés et teintés de jacobinisme, acceptaient de plus ou moins bonne grâce la révolution toute faite qu'on leur expédiait de Paris. Quelques protestations isolées s'étaient produites, quelques clubs avaient essayé de remuer, mais ces résistances éparses avaient succombé tout de suite devant la satisfaction non équivoque ou l'inertie des masses; il n'était pas un seul point de la France, un canton, une bourgade, où s'élevât un mouvement de peuple ou de bourgeoisie pour défendre les

(1) *Notice de Jourdan* sur le 18 brumaire.

(2) *Corr.* VI, 4397. Le nom de Jourdan ne figure pas sur la liste antidatée qui fut insérée au procès-verbal de la première séance consulaire, mais il est bien évident que ce procès-verbal, non signé d'ailleurs des Consuls, a été arrangé après coup et que l'on y a placé des décisions ultérieurement prises ou modifiées.

institutions de l'an III et s'opposer à la fortune de Bonaparte. Au contraire, dans la population des villes, certains groupes ardens, agités, bruyans, témoignaient d'une approbation tumultueuse et entraient en effervescence. C'étaient les réactionnaires militans, les associations de jeunes gens, les bandes de muscadins et de contre-révolutionnaires à gourdin qui avaient mené la lutte contre les résurrections successives du jacobinisme. La plupart d'entre eux étaient au fond royalistes, quoiqu'ils se posassent simplement en anti-Jacobins et combattissent la Révolution au nom de ses principes. L'événement de Brumaire, à mesure que les circonstances s'en éclaircirent mieux, les enivra d'espoir.

Si la première journée, à peu près légale, n'avait paru qu'ouvrir une ère de rénovation républicaine, la seconde journée, par la mise en fuite des députés, par cette atteinte portée à un simulacre d'institutions représentatives, avait pris un aspect franchement contre-révolutionnaire. Les ennemis de la Révolution crurent que leur jour arrivait et se livrèrent à une joie agressive. A Bordeaux, à Clermont-Ferrand et dans d'autres centres, des manifestations tapageuses, des rixes, des attaques contre les représentans de l'autorité républicaine étaient signalées, et l'attitude de Paris depuis quelques jours encourageait ce mouvement. Fait plus grave, le gros du public sympathisait avec ses auteurs; par horreur du joug révolutionnaire, la population semblait se mettre à la remorque des royalistes. A voir tomber le gouvernement persécuteur, tous les Français, — et ils se comptaient par centaines de milliers, — qu'il avait menacés ou atteints dans leur sécurité, ruinés, traqués, humiliés, traités en parias et en ilotes, éprouvaient une joie de libérés; ils applaudissaient à ceux qui se levaient furieusement contre les fonctionnaires oppresseurs et tarés, contre les pouvoirs officiels et occultes, contre les clubs et les comités, contre les rigueurs de la législation républicaine et ses puérilités vexatoires, contre toutes les formes de la tyrannie révolutionnaire, aujourd'hui déconcertée et chancelante. En 1789, on avait vu l'anarchie spontanée; c'était maintenant la réaction spontanée, menaçant de tourner à un autre genre d'anarchie, à un délire de représailles et de vengeances.

Bonaparte sentit immédiatement le péril, car il voulait éviter avant tout que son nom devînt synonyme de réaction. Le plan qu'il avait conçu pour l'avenir était grand et sauveur;

c'était celui des rois et des politiques qui naguère avaient fait ou refait la France. Se dégageant des partis, laissant à sa droite et à sa gauche les exclusifs de tout genre, il irait droit au peuple, à la masse, aux millions de Français qui avaient des besoins plus que des opinions, qui aspiraient simplement à la paix intérieure, à la paix religieuse, à la paix au dehors; il gagnerait leur fidélité en leur assurant ces biens, donnerait pour base à son gouvernement la satisfaction nationale, et bâtirait sur ce tuf. Dans la masse conquise et ralliée, il ferait s'absorber et se fondre les hommes très nombreux qui s'étaient jetés dans les discordes civiles par souffrance ou colère, par exaltation momentanée plutôt que par principes préconçus; il prendrait air si aux partis leur substance, leur force réelle, et n'aurait plus affaire qu'à des chefs sans troupes ou à des perturbateurs isolés. Se retournant alors contre ceux-là, il frapperait impitoyablement, frapperait encore, et réduirait à néant ce résidu des factions. Aux hommes utilisables de tous les partis, il commanderait l'oubli; décrétant l'abolition du passé, il ordonnerait aux Français de se pardonner et leur désapprendrait la haine; sur dix ans de crimes et d'horreurs, sur les injures réciproques, il passerait largement l'éponge; c'est ce que Paris appellerait, dans le langage mythologique à la mode : « faire boire à la France l'eau du Léthé! » Appelant à lui des points les plus extrêmes, il offrirait comme point de réunion un gouvernement fort et juste, assez ouvert, assez glorieux pour que tous les Français de bonne volonté puissent se réconcilier et se trouver à l'aise dans l'ampleur magnifique du régime.

Il écrivait au député Beyts, l'un des opposans de Saint-Cloud : « Aucun homme de bon sens ne peut penser que la paix, que l'Europe réclame encore, puisse être le résultat des factions et de la désorganisation qui en est la suite. Ralliez-vous tous à la masse du peuple. Le simple titre de citoyen français vaut bien sans doute celui de royaliste, de Clichien, de Jacobin, de Feuillant, et ces mille et une dénominations qu'enfante l'esprit de faction, et qui, depuis dix ans, tendent à précipiter la nation dans un abîme d'où il est temps enfin qu'elle soit tirée pour toujours. C'est à ce but que tendront tous mes efforts. C'est là uniquement qu'est désormais l'estime des hommes pensans, la considération du peuple et la gloire (1). »

(1) *Correspondance de Napoléon*, t. VI, 4398.

Ce programme de salut, Bonaparte peut dès à présent le tracer; il ne lui appartient pas encore de le réaliser d'autorité. Il peut recommander l'apaisement; pour l'imposer, les moyens lui manquent, car il n'est pas assez sûr de cette masse nationale dont il a décidé de faire son point d'appui et le grand centre d'absorption; il ne se sent pas suffisamment la France en main. Ce qu'il veut au moins, c'est empêcher que cette masse bien disposée en sa faveur, mais inconsistante et mobile, ne prenne une direction différente de celle qu'il entend lui donner et ne tourne à la réaction pure. Au contact des royalistes actifs, qui ne sont qu'une minorité, mais une minorité incarnant la haine prédominante, la population peut s'exalter et se fanatiser. Alors la France versera d'un extrême dans l'autre; au lieu d'aller à l'ordre et au réconfort, elle ne fera que changer de misère. On reverra peut-être le retour des excès qui ont ensanglanté la réaction thermidorienne, les férocités de Lyon, les septembrisades de la Provence, car le Midi blanc, comme Paris rouge, a eu ses septembriseurs. Les intérêts issus de la Révolution s'émeuvent déjà; ils vont s'affoler. Tous les hommes qui ont fait de la Révolution leur bien, leur affaire, leur carrière, leur passion ou leur gloire, les acquéreurs de domaines nationaux, les politiques, les philosophes, les militaires, vont se détacher de Bonaparte transfuge et chercher ailleurs le salut. S'il se laisse séparer de ces hommes dont les meilleurs ont été les fauteurs de son avènement, s'il se laisse arracher de cette base, comme l'opinion des masses n'est pas assez affermie pour le soutenir et le porter, il lui faudra se livrer au parti qui n'accepte en lui qu'un instrument temporaire et se faire le prisonnier de la réaction.

Sans doute, il sent la nécessité d'opérer la réaction dans ce qu'elle a de légitime et d'indispensable; seulement, il entend la faire à son profit, à son temps, à son heure, en se réservant toujours de lui imposer certaines limites et de marquer le point d'arrêt. S'il la laisse agir d'elle-même, le mouvement va se précipiter en torrent. S'il se livre au courant, le flot va très vite le dépasser, le déborder et le rouler, l'emporter brisé aux pieds du prétendant. Donc, il reste avec la Révolution, tout en s'efforçant de la faire conciliante et généreuse. Son gouvernement reste ouvert à droite et à gauche, mais surtout à gauche, au moins ostensiblement. Avant d'opérer la fusion de tous les Français, il veut opérer celle des révolutionnaires sur le terrain d'une République

accueillante et cordiale; modérant leurs passions, réprimant leur exclusivisme, il continuera longtemps de flatter leurs préjugés, leurs manies, leurs idolâtries; il déclarera surtout leurs intérêts et leurs biens intangibles. Et désormais le mot d'ordre du Consulat provisoire, partout transmis, répété à Paris comme en province, sera celui-ci : pas de réaction.

IV

A Paris, la réaction se faisait à la parisienne, c'est-à-dire par des vaudevilles et des chansons. Toute crise politique retentissait alors sur le théâtre et s'y transposait en pièces de circonstance, productions hâtives, éphémères, fugitives, dont l'actualité était le seul mérite. L'événement de Brumaire fit éclore en ce genre toute une littérature instantanée. Dès le 21, un théâtre modeste, celui des *Jeunes Artistes*, avait donné le signal, en représentant « une bluette » intitulée *le Premier Rayon de Soleil*. Le 22, l'Opéra-Comique ou Théâtre-Italien, très fréquenté, joua *les Mariniers de Saint-Cloud*, apothéose joviale de « la journée de délivrance. » La salle était comble, et le général commandant de Paris, Lefebvre, sans penser à mal, avait pris place dans une loge avec ses officiers. La pièce alla aux nues; elle enchanta par une prodigalité de flatteries à l'adresse de Bonaparte, mais aussi par les traits dont elle criblait les députés chassés, leur secte et leur clique. Le succès fut grand et prit les proportions d'une manifestation contre-révolutionnaire. Le branle étant donné, tous les théâtres suivirent, tous mirent en préparation des pièces anti-jacobines, anti-parlementaires.

Le gouvernement consulaire s'émut aussitôt et intervint par sa police. Comme il fallait tempérer la passion publique sans la heurter de front, comme il restait entendu que le pouvoir nouveau était avant tout tolérant et libéral, Fouché usa d'abord de moyens fort doux. Au lieu d'interdire la pièce, il essaya d'amener les administrateurs de l'Opéra-Comique à y renoncer bénévolement, à immoler leur succès d'argent sur l'autel de la concorde. Il leur écrivit une lettre où il s'élevait à de hautes et judicieuses considérations à propos d'un impromptu : « Quand toutes les passions doivent se taire devant la loi, quand nous devons immoler au désir de la paix intérieure tous nos ressentimens, et que la volonté de le faire est fortement exprimée par le

peuple et par ses magistrats, quand ils en donnent le touchant exemple, il n'est permis à personne de contrarier ce vœu. Vous y obéirez, citoyens, et j'augure assez bien de votre patriotisme pour croire que vous ferez, sans que je vous en donne l'ordre, le sacrifice de votre pièce, puisque la tranquillité publique vous l'impose. » En même temps, le *bureau central*, c'est-à-dire la réunion des trois fonctionnaires chargés de la police urbaine, était invité à surveiller les théâtres, à prendre préventivement connaissance des pièces, « à ne plus rien tolérer dans les spectacles qui pût dévier les esprits, alimenter les haines, prolonger des souvenirs douloureux. »

Les administrateurs de l'Opéra-Comique ne voulurent pas obtempérer à l'exhortation ministérielle. Au lieu de supprimer leur pièce, ils se bornèrent à la communiquer au bureau central, afin qu'elle pût reparaître sur l'affiche après avoir subi quelques coupures; ce moyen terme fut agréé par l'autorité. Le *bureau* avait d'ailleurs fort à faire, car les manuscrits soumis à son approbation, comédies, vaudevilles, satires en vers et en prose, affluaient. La plupart de ces pièces étaient très vives, très expressives de l'état des esprits ; dans l'une, *le Représentant postiche*, un député figurait sous les traits « d'un imbécile du dernier ordre; » dans d'autres, les ex-Conseils et le Directoire prenaient forme de personnages ridicules ou odieux, les Jacobins étaient désignés par de clairs homonymes : *brigand*, *stylet*, *brise-tout*. Le bureau central biffait, raturait; il interdit plusieurs pièces, mais en laissa passer un assez grand nombre pour que, le 28 brumaire, le programme des spectacles fût ainsi composé: « aux Italiens, *les Mariniers de Saint-Cloud;* aux Troubadours, *la Pêche aux Jacobins ou la Journée de Saint-Cloud;* au Vaudeville, *la Girouette de Saint-Cloud;* au Théâtre des Victoires nationales, *le Dix-Neuf Brumaire ou la Journée de Saint-Cloud;* au Théâtre Molière, *la Journée de Saint-Cloud ou les Projets à vau-l'eau.* » Dans les pièces expurgées, le public cherchait quand même l'allusion et la découvrait; c'étaient alors des tempêtes de bravos et de cris, des huées vengeresses; on s'en donnait à cœur joie d'insulter aux vaincus, à ces tyrans odieux et grotesques, émergés des bas-fonds, à ceux par qui la France avait tant souffert; et toute la gent jacobine, se sentant fouaillée, se démenait et hurlait.

La réaction sortit des théâtres et des endroits clos, se répan-

dit dans la rue, se manifesta sous mille formes. Aux devantures des marchands d'estampes, voici qu'apparaît une floraison de caricatures, d'images coloriées, où les députés figurent en fâcheuse posture; dans l'une, on voit le peuple représenté comme un pauvre homme de peine qui commence à respirer, parce qu'il est déchargé d'un lourd fardeau tombé de ses épaules à ses pieds, un amas de loques rouges, la défroque parlementaire, le paquet des toges; pour légende, ces mots : « Sept cent cinquante, c'est trop. » Quelle est cette affiche étalée sur tous les murs? *Les Adieux du Père Duchesne aux Français*, le testament supposé du jacobinisme battu et déconfit. Dans les carrefours, des chanteurs ambulans entonnent à pleine voix l'air du jour, *la Fanfare de Saint-Cloud*; d'autres traînent par les rues, lançant à tous les échos des couplets du même goût et la complainte du pauvre député jeté par les fenêtres. Parfois un passant, un groupe se met à fredonner l'air franchement réactionnaire, l'hymne des vengeances, *le Réveil du Peuple*, et il semble que toute une partie de la population reprenne en sourdine ce « chant d'hécatombe. » Les usages, le vocabulaire de la Révolution se démodaient; pour tourner en dérision le qualificatif de citoyen, on l'appliquait aux inférieurs, à son domestique, aux marchandes de la halle : « Citoyen Jean, cirez mes bottes; citoyenne Angot, ouvrez-moi des huîtres. »

Les royalistes avérés ne dissimulaient plus leurs espérances; tout en prônant Bonaparte, ils affectaient de le considérer comme une transition vers un ordre plus assuré et définitif, comme un passage vers autre chose : ils l'appelaient « le Pont Royal (1). » Leurs journaux, très nombreux, profitaient « de la longue lassitude du peuple et de la haine qu'il avait contre les hommes qui dominaient la législature » pour discréditer l'idée de toute représentation nationale : mieux vaudrait un pouvoir unique et concentré, autrement dit le Roi. Les catholiques parisiens réclamaient la restitution de plusieurs églises en dehors de celles que la Convention expirante leur avait parcimonieusement rouvertes. A Notre-Dame, l'évêque constitutionnel Royer signalait le 18 Brumaire comme le début d'une restauration religieuse Les boutiques commençaient à se rouvrir le décadi et à se fermer le dimanche, protestant à leur façon contre le fanatisme à rebours

(1) Archives de Chantilly. Correspondance des agens de Condé.

qui avait déplacé le chômage obligatoire. Dans la ville, des libelles, des rumeurs circulaient, annonçant le retour aux vieux usages, l'abolition du nouveau système des poids et mesures, l'abolition du calendrier républicain et des fêtes décadaires, et le peuple s'imaginait qu'en même temps tomberaient les droits d'octroi, taxe odieuse, que les assemblées avaient d'abord supprimée, puis rétablie et reprise à leur compte. Parfois le peuple suspendait d'autorité l'exécution des lois. Quelques désordres matériels éclatèrent; dans la rue et le cloître Saint-Benoît, la foule ameutée arracha aux mains de la force publique un émigré en rupture de ban; un officier de paix fut à peu près assommé et la police bousculée.

Les feuilles officieuses avaient beau déclarer qu'il n'y aurait point de réaction; elle apparaissait imminente à beaucoup d'hommes qui s'étaient ralliés d'abord à l'entreprise consulaire, aux amis de la veille comme aux résignés du lendemain. C'est que, derrière les manifestans de Paris et les tapageurs de théâtre, ils apercevaient de plus dangereux ennemis : les émigrés rentrés, prêts à sortir de leurs cachettes, les prêtres politiques; plus loin encore, l'insurrection de l'Ouest toujours sur pied, la chouannerie devenant « une contagion » (1), les ligueurs de la Gironde et de la Charente, les bandes provençales, toute la contre-révolution armée et furibonde, qui n'avait jamais renoncé à tenir campagne et pouvait s'enhardir. Le 27 brumaire, l'organe jacobin par excellence, l'ex-*Journal des Hommes libres*, élevait la voix pour dénoncer les « élémens d'une réaction assassine, » et pendant plusieurs jours il signalait, à tort ou à droit, des sévices contre les républicains; ses colonnes se remplissaient d'épouvantables *faits divers*. Les journaux même les plus hostiles au jacobinisme craignaient qu'on ne rendît la main « aux Jacobins de la réaction. » Ils disaient tristement: « dans les rues, dans les carrefours, sur les places publiques, même sur les théâtres, les mandataires du peuple sont traînés dans la boue. » Ces inquiétudes de la presse se doublèrent d'une émotion parlementaire, dans ces commissions qui maintenaient en face des Consuls une réduction de législature. Le 26, à la commission des Cinq-Cents, le compte rendu de la séance porte : « Plusieurs membres de la commission témoignent leur mécon-

(1) Paroles de Bonaparte à Le Couteulx. Lescure, *Journées révolutionnaires*, II, 222.

tentement des satires, des brocards que renferment les pièces de théâtre faites à l'occasion du 18 Brumaire. Deux membres de la section d'inspection se rendront auprès du ministre de la Police pour l'engager à défendre les pièces qui peuvent porter atteinte au respect dû à la représentation nationale. »

Le pouvoir consulaire n'avait pas attendu cette espèce d'interpellation pour se déclarer plus nettement, par organe autorisé. Dès la veille, devant la commission, Cabanis, qui aimait à se poser en orateur et haut patron du gouvernement, avait solennellement répudié, au nom des Consuls et de leurs amis, toute idée de réaction. Il rappelle que le 18 Brumaire a été et doit rester le coup d'État des modérés; avec une complaisance un peu naïve, il félicite ce parti, dont il est l'un des coryphées, d'avoir fait preuve pour une fois d'initiative vigoureuse, et il semble oublier que le geste péremptoire de Murat et de Leclerc, que les baïonnettes des grenadiers ont appuyé fort à propos une audace défaillante : « Vous leur avez prouvé, dit-il en parlant des factieux et fanatiques de tous bords, — que les modérés savent oser quand il le faut; vous leur montrerez maintenant ce que doit être l'énergie de la modération après la victoire. »

Le gouvernement ne se borna pas à ce manifeste; il y joignit des actes. A l'égard des théâtres, une mesure radicale fut enfin prise : interdiction de toutes les pièces « dont le titre semblerait relatif aux événemens de Brumaire, » ordre de soumettre à l'examen préalable de l'administration toutes les pièces « relatives à la Révolution, à quelque époque qu'elles aient été mises au théâtre (1). » La police fit disparaître des étalages les caricatures de députés; le rapport par lequel le bureau central rendait compte de ses opérations porte même : « Il a fait défendre aux chanteurs de vendre ni chanter dans les rues et les places publiques des chansons relatives aux événemens de Brumaire et injurieuses à la représentation nationale (2). » Le silence fut prescrit sur les scènes de l'Orangerie et « le déménagement des Cinq Cents. » Il semblait que le Consulat voulût à tout prix faire oublier aux républicains formalistes la violence de son avènement et se laver de la tache initiale; c'était la première fois qu'on voyait un gouvernement renier ses origines et défendre d'en parler.

(1) Archives nationales, AF, IV, 1329.
(2) *Ibid.*

Contre les attroupemens réactionnaires, le général Lefebvre lança une proclamation sévère, ordonnant à la troupe de dissoudre ces rassemblemens par la force, après avoir fait au préalable les sommations légales, après avoir invité « les gens honnêtes et les curieux à se retirer. » Les imprudences de la chaire furent réprimées, l'évêque Royer rappelé à la modération, cependant que les Consuls commençaient à rapporter les arrêtés de déportation pris par le Directoire contre de malheureux prêtres. Des avis affichés instruisirent les habitans que les lois républicaines demeuraient intégralement en vigueur, que les propagateurs de bruits contraires seraient traduits en justice : « Il a été dressé des procès-verbaux contre un grand nombre de marchands dont les boutiques étaient ouvertes les décadis (1). » Enfin, pour bien montrer que le gouvernement restait à gauche et n'entendait plus trouver de coupables parmi les républicains, les consuls révoquèrent leur arrêté de déportation contre les soixante-quatre Jacobins, en le remplaçant par une simple mise en surveillance. Cette rétractation prit motif d'un rapport rédigé par Cambacérès, commandé par Bonaparte, et concluant à l'oubli d'erreurs passagères : « C'est à la justice, avait dit le consul, à réparer les sottises de la police. » Il n'en restait pas moins que Fouché avait habilement mené son jeu, puisqu'il avait rassuré Sieyès en dressant une liste de proscrits, et facilité à Bonaparte, par l'exagération des mesures prises, le moyen de les annuler et d'affirmer une politique de concorde républicaine.

Tous les actes destinés à enrayer le mouvement de réaction furent publiés presque à la fois, entre le 30 brumaire et le 6 frimaire, pour faire masse et mieux frapper Paris. En même temps, des paroles officielles s'adressaient à la France; les ministres de l'Intérieur et de la Police envoyaient l'un et l'autre à leurs subordonnés et faisaient répandre une circulaire portant garantie contre le retour des émigrés, contre la prédominance d'aucun culte; Fouché laissait toutefois entrevoir aux différens cultes chrétiens, persécutés sous le Directoire avec des raffinemens d'hypocrite tyrannie, protection et droit commun. Dès le 29 brumaire, les consuls avaient décidé de prendre contact avec les départemens par l'envoi de délégués spéciaux; ces légats s'en iraient présenter l'événement de Brumaire sous son véritable jour, et

(1) Bureau central, rapport sur nivôse, Archives nationales, AF, IV, 1329.

l'interpréter comme le triomphe de la modération; ils pourraient au besoin révoquer les fonctionnaires par trop odieux, fermer quelques clubs, mais ils n'étaient autorisés à user de ces pouvoirs qu'avec une extrême circonspection; surtout, ils devaient prêcher l'oubli des dénominations de parti et des appellations injurieuses, travailler à l'extinction des haines, à la consolidation de la République par l'apaisement. En certains pays, leur tâche serait difficile, car l'effervescence qui s'était d'abord manifestée dans les villes passait maintenant dans les campagnes, sous forme d'agitation presque anti-sociale. Comme une traînée de poudre, le bruit s'était répandu dans un assez grand nombre de départemens qu'aucune charge publique ne devait survivre à l'existence politique des Directeurs; puisque Bonaparte, l'homme du miracle, avait chassé ces gens-là, tous les maux devaient cesser; plus d'impôts à payer, plus de conscription. Jusqu'aux portes de Paris, dans le canton de Pierrefite, des villages entiers se levaient contre l'impôt; un peu plus loin, les habitans refusaient d'acquitter la taxe destinée à l'entretien des routes et maltraitaient les agens de perception. Ces paysans avaient peine à comprendre que la chute du gouvernement persécuteur n'équivalait pas à la suppression de tout gouvernement. Fait singulier et pourtant incontestable, l'apparition du grand faiseur d'ordre, considéré avant tout comme briseur de chaînes et metteur en liberté des Français esclaves de la faction révolutionnaire, provoqua d'abord une recrudescence de désordre.

ALBERT VANDAL.

MADEMOISELLE ANNETTE

DERNIÈRE PARTIE (1)

VI

Bielle, cependant, continuait à dresser trois mille paires d'oreilles pour recueillir les moindres propos de M. Pierre-Denys Nicollet, braquait sur lui trois mille paires d'yeux, l'observait dans ses déplacemens, dans ses allures, dans ses gestes. Son cocher, son valet de chambre, son palefrenier, son chef, le jardinier et la femme du jardinier, le concierge et la femme du concierge, — autant d'espions plus ou moins consciens pour épiloguer sur ses habitudes ou colporter ses paroles chez les fournisseurs, lesquels les divulguaient par les servantes ou les cliens; en sorte que « l'Américain » ressemblait à ces « questions » dont s'amusent les enfans : où est-il? que fait-il? cherchez! — Je pourrais presque dire que d'année en année j'ai assisté à l'élaboration du chapitre d'histoire locale dont il restera le héros : quelques conversations que j'eus plus tard avec lui-même ou avec Mlle Annette m'ayant permis d'en distinguer à peu près les élémens vrais, je puis essayer de le fixer. Peut-être eût-il été piquant de reproduire ici non seulement les faits, mais les conversations interminables qu'ils provoquèrent, et, si l'on peut dire, les minuscules cyclones de propos, d'hypothèses, de commentaires et de réflexions dont ils furent les centres. Un tel récit grouperait, autour de nos personnages, les êtres étran-

(1) Voyez la *Revue* des 15 mars et 1er avril.

gers qu'ils ont impressionnés sans probablement s'en être jamais aperçus. Mais il nous entraînerait plus loin peut-être qu'il ne convient. Je me bornerai donc à rapporter, à titre d'exemple, un de ces dialogues auquel j'eus l'occasion d'assister.

Nous sommes dans la vieille « salle à boire » de *la Tête de Maure*, que décorent les naïves lithographies à cadres de bois, qui représentent les épisodes principaux de la légende de Guillaume Tell et de celle de Winkelried, tandis qu'égaré parmi ces guerriers d'un autre temps, le général Dufour, entouré de son état-major, tend son chapeau gansé dans un geste de paix. Je me suis installé dans un coin de la salle, avec un camarade d'enfance rencontré dans la rue, qui m'a arrêté au passage avec le traditionnel : « Viens-tu prendre un verre? » On nous a servi les « cinq décis » qui, depuis peu, remplacent les anciennes « picholettes. » M. Quartier fait sa partie de billard avec le docteur Mathorel : les nouveaux médecins ne fréquentent guère le café ; mais M. Mathorel est de la vieille école : il ne veut rien changer à ses habitudes. Une dizaine de consommateurs, dispersés autour des tables, observent les coups. Dans le coin qui nous fait face, le notaire Tiercet a longtemps discuté quelque bonne affaire avec M. Vallot, le régisseur, dont la figure bourgeonne maintenant comme une plante printanière. Il faut croire qu'ils se sont mis d'accord ; car, au moment où deux cliens inconnus sortent brusquement, M. Vallot lève son nez en fleurs, cligne de l'œil vers la porte, et prononce à haute voix :

— C'est *le* nouveau jardinier, qui était avec *le* nouveau cocher.

M. Tiercet fait :

— Ah !

Deux ou trois figures deviennent attentives : tout le monde a compris qu'il s'agit indirectement de M. Nicollet, dont on va peut-être apprendre quelque chose.

— C'est le quatrième depuis que son frère est parti, reprend M. Vallot.

M. Tiercet répète son exclamation. Le docteur Mathorel, qui vient de rater son carambolage, se tourne vers la galerie, en disant :

— S'il en cherche un qui vaille l'oncle Adolphe, il cherchera longtemps.

Penché sur le billard qu'il écrase de son ventre énorme, le Syndic demande :

— Qu'est-ce qu'il est devenu, celui-là?

On entend le bruit sec des billes qui se rencontrent; M. Vallot, en caressant son nez couleur d'aubergine, répond :

— Il travaille à la journée, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre.

Un consommateur, que je ne connais pas, apporte son renseignement :

— Il a travaillé toute la semaine chez les Massod de Bussens. M. Massod de Bussens dit qu'il n'y en a point comme lui pour les orchidées.

En ce moment, Paul Bourdon fait son entrée : il est plus jaune que jamais; il porte des lunettes bleues qui rendent plus louche encore l'expression de ses vilains yeux. Il nous jette un mauvais regard, et va s'asseoir en face de l'inconnu qui vient de parler. Je demande à mon ami, à voix basse :

— Il n'est donc pas mômier comme son père, puisqu'il vient au café?

Mon ami me répond de même :

— Non. Deux mômiers pour un seul bureau, c'est trop : on s'entend pour la clientèle.

Après les quelques secondes de dérangement causées par cette entrée, M. Vallot reprend :

— ... Le pauvre vieux !... Je l'ai rencontré l'autre jour, là tout près, et je lui ai offert un verre. Il n'a pas voulu. Il s'en allait tout courbé, comme s'il avait quelque chose de cassé dans l'échine.

Le docteur Mathorel, qui tient les trois billes rassemblées dans un coin, sous l'œil mécontent du Syndic, interrompt sa série pour dire :

— Parbleu! A son âge, on ne peut pas changer ses habitudes. Et c'est lui qui avait créé la Villa-Charlotte.

— Il savait bien qu'elle ne lui appartenait pas, objecte le Syndic.

Paul Bourdon approuve :

— C'est clair!

Un autre consommateur se met à raconter :

— Moi, je connaissais un peu *le* jardinier,... l'ancien... qui vient de partir... *Il* m'a dit qu'il avait trouvé un jour ce pauvre

diable d'Adolphe rôdant par les bosquets, l'air « tout chose »... « Qu'est-ce que vous faites là, vous? qu'il lui a demandé... » Adolphe a répondu : « Je vous demande bien pardon : je voulais voir si les *plumbagos* vont bien, parce que ces plantes-là, voyez-vous, il faut les connaître... » — « Ma foi, m'a dit le jardinier, j'ai eu pitié de lui, je l'ai laissé se promener tant qu'il a voulu dans la « campagne, » parce que le patron était à Genève. Et il fallait le voir s'arrêter devant tous les arbustes et toutes les plates-bandes !... »

— Vous verrez qu'il finira mal, dit le docteur... Il a le tempérament d'un maniaque... Il finira mal... Et son frère...

— Oh ! interrompt M. Vallot, son frère n'en perdra pas le sommeil !

— Après tout, dit le Syndic, en visant la rouge, chacun est maître chez soi !...

Le coup rate :

— Bien sûr, déclare encore Bourdon.

M. Vallot secoue la tête en murmurant :

— Ça n'empêche pas que, quand il sera mort...

— ... Quand il sera mort, répète le Syndic, son âme viendra rôder autour de la Villa-Charlotte... Et ça fera une jolie légende !...

Là-dessus, quelqu'un demande :

— Et sa nièce ?

— Oh ! ça, dit M. Tiercet, c'est toute une histoire.

Tous les yeux se tournent vers le notaire, qui balance un instant sa tête d'oiseau déplumé, en se demandant sans doute s'il est prudent de parler devant tant de monde. Il répète :

— C'est toute une histoire !

Les joueurs interrompent leur partie; il passe dans la salle un tel vent de curiosité, que, dans son cadre, le général Dufour lui-même a l'air d'écouter. Comment résister à la tentation ?

— Voyons ! fait le Syndic en s'adossant au billard abandonné.

Alors, Tiercet commence, de sa petite voix grêle comme un de ces sifflets de souris en pain d'épices qu'on vend à la foire d'automne.

— Voilà ce que je sais... Quelque temps après la mort de Jules, M. Nicollet est allé voir sa nièce, dans la maison de la

Comète. Et il lui a demandé de tenir son ménage... Elle lui a dit que non,... à cause du renvoi d'Adolphe.

Le docteur Mathorel interrompt :

— ... Du caractère, cette femme-là !

— Vous allez voir, fait M. Tiercet... Il n'a pas tant l'habitude de ne pas faire tout ce qu'il veut, monsieur Nicollet... Avec sa fortune, vous comprenez!... Alors, il lui a dit : « Sais-tu ce que je ferai? Je me marierai, et tu seras déshéritée!... » Elle a répondu : « C'est ça qui m'est égal!... » Et il est parti, furieux, en jurant qu'il ne la reverrait jamais !

On se regarde, on se consulte des yeux, on pousse des *hem!* et des *han*! Et M. Vallot demande avec admiration :

— Comment donc savez-vous tout ça, Tiercet?

Avant que le notaire ait répondu, le Syndic s'écrie :

— S'il a dit qu'il se mariera, vous verrez qu'il se mariera!

Trois ou quatre personnes interrogent à la fois, en regardant le notaire.

— Avec qui?

Cette fois, la toute-science de M. Tiercet est en défaut; il ne peut qu'agiter la main en murmurant d'un air mystérieux :

— Ah! ça!...

De telles conversations recommençaient à chaque instant.

Vers la même époque, M. Nicollet fit quelques tentatives pour se mêler à la vie locale. Il en avait toujours eu l'intention. Il rappelait volontiers qu'en Amérique les hommes qui ont réussi s'occupent ensuite du bien public, et dépensent au profit de tous une part de leurs revenus. Naturellement, la perspective de ses libéralités réjouissait les notables, qui ne demandaient qu'à répondre à ses désirs : on le nomma donc membre du Conseil de Paroisse, membre de la Commission des Écoles, président de la Société pour le développement et l'embellissement de la Ville, trésorier du Comité de l'Asile des Jeunes Filles. Ces comités, ces sociétés, ces commissions faisaient leur œuvre avec une lenteur mesurée qui ne les empêchait point d'être efficaces; M. Nicollet déclara qu'elles « végétaient, » et se mit en devoir de les pousser à l'action. Ainsi, l'histoire enseigne que Bielle, au temps des Romains, fut le siège d'une colonie équestre; de menues trouvailles avaient permis aux savans locaux d'affirmer qu'elle recélait des antiquités, peut-être importantes. M. Pierre-Denys prit

l'initiative de fouilles dont on attendait beaucoup : des tranchées bousculèrent la grand'rue, où la circulation fut interrompue, et l'on put le voir, debout sur la terre fraîche, avec le Syndic ou le Bibliothécaire, examinant les débris d'amphores, d'urnes cinéraires, de lacrymatoires qu'exhumaient les terrassiers. Par malheur, ces travaux provoquèrent une épidémie de fièvre typhoïde : au quatrième cas qui se déclara, la municipalité, prudente, fit combler les fossés, où les vieux ossemens reprirent leur repos :

— ... « *Jusqu'au jour du grand réveil*, » chantonna le docteur Mathorel.

M. Pierre-Denys se consola sans peine : ces carcasses de morts, ces poteries inutiles ne l'intéressaient guère ; il préférait songer à l'avenir, innover, chercher des moyens inédits d'utiliser pour l'homme les produits de la nature. Dans cet ordre-là, mille idées pratiques jaillissaient de sa cervelle inoccupée : pourquoi ne captait-on pas les forces de l'Arne, la pauvre petite rivière qui descend innocemment du Jura entre ses berges fleuries de reines-des-prés ? elle représentait pourtant un nombre considérable de chevaux, et pouvait actionner bien des turbines. Pourquoi ne songeait-on pas à construire des tramways ? en Amérique, les moindres villes en ont depuis longtemps.

— Mais, ici, disaient les gens, nous avons bien le temps d'aller à pied.

Pourquoi ne constituerait-on pas une société par actions pour installer au bord du lac un hôtel moderne, de premier rang, avec ascenseur, qui coulerait *la Croix-Rouge*, *la Truite*, même *la Tête de Maure*, — toutes les vieilles maisons dont les enseignes pittoresques se balançaient au vent, — et attirerait sur la ville la bénédiction des étrangers? Mais qui donc aurait voulu déplaire aux patrons de ces antiques établissemens en leur suscitant une dangereuse concurrence? — Restait le collège, construit et aménagé en un temps où l'on ne se préoccupait guère de l'hygiène des élèves ni de la commodité des locaux : aussi chacun reconnaissait-il la nécessité de le réparer, et la Commission des Écoles était sur ce point en parfait accord avec la municipalité. Seulement, trois architectes rivaux avaient proposé chacun son plan: comment choisir ?

Ainsi la bonne volonté de M. Nicollet se heurtait à des traditions, à des concurrences, à des intérêts qui la paralysaient.

Pourtant, il obtint gain de cause sur un point. On consentit à lui laisser réparer l'église : elle fut à ses frais délivrée de la vieille statue païenne, rongée par les siècles, qui depuis un temps immémorial regardait entrer et sortir les fidèles des cultes successifs, et flanquée de contreforts, qui s'arrangèrent comme ils purent avec la pierre meulière des murailles, dont on gratta soigneusement la noble patine; en sorte que, nettoyée, recrépie au dehors, repeinte à l'intérieur, polie, lustrée, elle prit l'air tout neuf d'une petite vieille qui s'est couverte de fard et de poudre de riz. On s'aperçut alors qu'elle manquait de clocher, — oubli coupable de son fondateur.

— Nous lui en donnerons un! déclara M. Nicollet. Mais cela, c'est une œuvre nationale : il faut que chacun s'y intéresse!

Peu de temps après, il s'aperçut qu'il n'y avait dans la ville, en fait de statue, qu'un vieux chevalier bernois qui décorait une fontaine; et, justement, les journaux annonçaient qu'un sculpteur célèbre, de Paris, venait d'achever un *Guillaume Tell.* Il l'acheta de confiance, l'offrit à la ville, le fit ériger sous l'arbre de la liberté, où il demeurera éternellement avec sa toque, son arbalète, et je ne sais quel petit accent étranger qui fait dire aux Biellans :

— Oh! celui-là, on voit bien qu'il ne vient pas d'Altdorf!

Sous réserve de ces deux cas, les projets que M. Nicollet développait dans ses commissions épouvantaient les bonnes gens tranquilles, accoutumés au train-train douillet de leur lente petite vie, un peu pareille à la rivière dont les forces se perdent à nourrir les truites qui s'y promènent. Ceux qui n'aiment pas à se prononcer avaient dit d'emblée :

— Il faut le voir venir.

Et tous ils guettaient ses mouvemens, avec des sentimens complexes où la crainte se mêlait à l'admiration. Chaque fois que les commérages de ses collègues aux diverses commissions qu'il mettait sens dessus dessous rapportaient ses propos ou commentaient ses intentions, les plus prudens énumeraient les difficultés, les discutaient, les trouvaient insurmontables, pour conclure avec ce brave accent traînard qui dévore les finales :

— Si on le laissait faire, oh! alors... »

Cela voulait tout dire : si on le laissait faire, c'était un saut dans l'inconnu, la ville s'écroulerait comme aux sons de la trompette de l'Apocalypse, une autre surgirait à la place, toute

neuve, comme cela se passait là-bas, à l'autre bout du lac, à Clarens, à Montreux. On y gagnerait de l'argent, des tas d'argent; seulement, ce ne serait plus la bonne petite Bielle d'autrefois, et il faudrait que chacun se démenât comme un diable dans un bénitier pour faire ses affaires. Quelques-uns souriaient à ces perspectives, que d'autres jugeaient terrifiantes. Le docteur Mathorel, qui avait décidément une dent contre M. Nicollet, criait à toute occasion :

— On n'est pas en Amérique, ici! Gardons nos mœurs, restons nous-mêmes, et qu'*il* nous fiche la paix!

M. Rabourin, le chapelier, qui n'avait plus d'ambition politique pour son compte personnel, mais ne résistait pas à la tentation de tailler quelque croupière à M. Quartier, ripostait :

— Il a du bon, c'est moi qui vous le dis. On n'aurait pas tort de penser à lui pour les prochaines élections communales : car notre pauvre Syndic arrive à l'âge de la retraite.

M. Quartier, qui administrait la ville depuis un bon tiers de siècle, n'avait pas la moindre envie de céder la place : planté sur ses jambes solides, énorme, massif comme une redoute imprenable, il ralliait les partisans de la paisible existence traditionnelle dont la grosse horloge, au haut de la grand'rue, rythmait la marche régulière, — les timides qu'effarouche la rapidité du « progrès moderne. » Ceux-ci répétaient, avec le docteur Mathorel :

— Oui, oui, tout ça, c'est des idées d'outre-mer... Chez nous, on ne va pas si vite, et l'on a bien raison!... Quartier n'est plus jeune, c'est vrai, mais c'est encore l'homme qu'il nous faut!

Et ils restaient la majorité : une majorité inerte et tenace, qui s'effriterait d'année en année, comme la tour romaine ou les remparts, à mesure que mourraient les vieux, mais qui, en attendant, résistait, vaillante à sa manière.

Naturellement, la mésentente était réciproque : la lenteur souvent calculée des Biellans, leur sagesse placide, leurs tatillonnages exaspéraient M. Nicollet. Comme beaucoup d'Européens qui ont fait leur chemin de l'autre côté de l'Océan, il était revenu plus Yankee que les Yankees, exagérant leur goût de l'action et du faste, mettant une sorte de point d'honneur à surpasser leurs caractères, d'ailleurs dévoyé par son oisiveté forcée. Il répétait volontiers, avec une pointe d'accent anglais :

— Moi, je suis *h*Américain!

Les malins disaient derrière son dos :

— S'il l'était pour de bon, il ne ferait pas tant d'histoires!

Chaque fois qu'un comité enterrait un de ses projets, il rentrait furieux à la Villa-Charlotte, la tête enfoncée dans son col de chemise, et se dédommageait en ordonnant quelque bouleversement inattendu dans sa propriété, où tous les corps d'état trimaient en permanence. C'était sa manière de soulager sa mauvaise humeur : il décrétait la construction d'une dépendance nouvelle, — écurie avec parc pour des biches dont il eut la fantaisie, grotte artificielle, remise pour les machines américaines qui ne servaient pas, basse-cour merveilleuse où l'on collectionnait tous les volatiles de la création; — ou bien il pratiquait des coupes sombres dans ses bosquets. Mon Dieu, oui, parce que la municipalité refusa de démolir la moitié de la ville, ou d'élever d'un étage les bâtimens de l'hôpital, les vieux chênes respectés par M. Smithson, les marronniers et les *Wellingtonias* plantés par l'oncle Adolphe tombèrent sous la cognée, on massacra une charmille, on déplaça la rocaille, qui ne fut plus qu'un pauvre petit tas de pierres où poussaient de mauvaises herbes. L'oncle Adolphe, qui rôdait constamment autour de la propriété, stationnait sur la grand'route à observer ce qu'il pouvait apercevoir de ces désastres, jusqu'à ce que Christine Laugié sortît de son enclos pour le consoler un peu. Aux bonnes paroles qu'elle lui adressait, il répondait en secouant sa grosse tête :

— Voir défaire ainsi tout ce qu'on a fait pendant sa pauvre vie,... toute son œuvre..., par de pareils barbares..., non, c'est trop dur..., je n'en peux pas prendre mon parti!

Le récit des colères dévastatrices de M. Pierre-Denys, que quelque valet ne manquait jamais d'apporter en ville, amusait les Biellans : il ne leur déplaisait pas d'affirmer leur indépendance vis-à-vis de ce puissant, qui avait fouetté des esclaves avant la guerre de Sécession et fait peser ensuite sur beaucoup d'hommes libres, blancs ou noirs, le despotisme de son argent. Le Syndic Quartier lui disait en pensée :

— Ici, mon vieux, tu ne feras pas tes trente-six volontés!

Beaucoup de personnes esquissaient dans leur tête la même réflexion : car enfin, parce qu'on a gagné des millions, — Dieu sait comment! — ce n'est pas une raison pour qu'on vienne, sur ses vieux jours, bouleverser sa ville natale, pour se distraire. Quand on est riche, on se repose, en dépensant sagement ses

revenus : on fait ainsi marcher le commerce, sans gêner la tranquillité du prochain. Les plus hostiles commençaient même à murmurer, en imitant l'accent de M. Pierre-Denys :

— Puisqu'il est devenu *h*Américain, il aurait dû rester dans sa *h*Amérique!...

M. Nicollet devint tout à fait impopulaire quand on apprit qu'ayant adhéré à la « Croix Bleue, » récemment importée d'Angleterre, il venait de demander à la municipalité la grande salle du château, pour y faire entendre un apôtre de l'abstinence! Cette fois, la mesure était comble : qu'il bût de l'eau, ce richard, cela le regardait : personne ne lui contestait le droit de cracher dans son verre; mais vouloir empêcher les autres de boire du vin! Gâter le plaisir des honnêtes gens qui tiennent à leurs trois décis en déclamant que le vin est un poison qui tue les cobayes, — d'autant plus vite encore qu'il est meilleur! Confondre ainsi l'usage permis avec l'abus malfaisant, le produit vénérable de la vigne que le Seigneur Jésus lui-même a béni, et qui depuis deux mille ans sert à commémorer le divin sacrifice, avec les alcools abominables que de vrais criminels frelatent dans les usines! Se liguer avec les mômiers, l'oïdium et le phylloxera contre les beaux ceps dont la richesse mûrit sur les côtes ensoleillées du Léman, comme si le vin n'était pas le vrai contrepoison de l'absinthe et des autres drogues de même acabit! La municipalité faillit refuser l'autorisation demandée :

— Mais, observa M. Quartier, monsieur Nicollet est célibataire, en mauvais termes avec sa famille. Il faut le ménager : on ne sait pas ce qu'il fera plus tard pour la Ville.

On accorda donc la salle, en se promettant toutefois d'accueillir l'apôtre abstinent selon son mérite.

Jamais conférence, à Bielle, ne fut annoncée avec un pareil fracas : huit jours à l'avance, les arcades du Vieux-Marché disparaissaient sous des affiches sang-de-bœuf, où le nom de l'orateur s'étalait en lettres énormes, parmi des têtes de mort, des tibias entre-croisés, des bouteilles marquées de l'étiquette : Poison. En même temps, les notables recevaient une invitation imprimée à la troisième personne, qui les convoquait à la Villa-Charlotte, « pour dîner avec le Révérend Amos Hobstett. » Le docteur Mathorel poussa l'ironie jusqu'à répondre qu'il était occupé ce jour-là par le transvasage de sa récolte. Mais les autres n'osèrent pas refuser : penauds, gourmés, grincheux, ils allèrent s'asseoir

autour de la table somptueuse où l'on ne leur servit, pour arroser les mets épicés, que de l'eau glacée, — et de l'Apollinaris dans les coupes à champagne! Après quoi, les voitures de M. Nicollet les conduisirent dare-dare au château.

Ils s'y trouvèrent presque seuls, avec quelques pâles mômiers, entre autres Bourdon, le procureur, obstinément jeune malgré les charges qu'il devait porter sur sa conscience, et dont la présence suffisait à justifier le dicton connu :

Tous les méchans sont buveurs d'eau :
C'est bien prouvé par le déluge.

Le Révérend Amos Hobstett était un de ces prédicans blafards comme les paquebots anglais en déchargent à la douzaine dans tous les ports du continent. Il parla pendant une bonne heure et demie, dans un jargon à peu près incompréhensible, débitant des statistiques, racontant de terrifiantes anecdotes, exhibant des planches qui représentaient, dans nos viscères, une floraison de maladies à donner la chair de poule. De temps en temps, M. Bourdon frottait sa canne sur le plancher, pour marquer son approbation, ou des mains sèches, dans des gants de filoselle, applaudissaient avec un bruit désagréable de castagnettes. M. Quartier dut réveiller M. Rabourin, qui ronflait; d'autres dormirent avec plus de discrétion. Quand l'orateur eut enfin terminé, les invités de M. Nicollet allèrent à la file lui serrer la main, comme on fait aux enterremens; après quoi, ils le laissèrent partir avec son hôte, et s'en furent terminer la soirée à *la Tête de Maure*, où quelque bonnes bouteilles de vieux La Côte les consolèrent de l'Apollinaris, qui leur troublait la digestion.

Après l'échec de cette tentative philanthropique, M. Pierre-Denys cessa de s'occuper de ses combourgeois, sur lesquels il prononça cette sentence catégorique :

— Décidément, ce sont des huîtres!

Et il vécut désormais, à deux kilomètres de Bielle, comme si Bielle eût disparu de la carte du monde. Mais le commerce des hommes lui manquait. Tyrannisé par ses anciennes habitudes, il se levait de bon matin, comme au temps où il travaillait, en sorte que ses journées étaient longues démesurément. Comment les remplir? Bouleverser le jardin, la maison, les dépendances, élargir son domaine, renvoyer ses domestiques, — cela représentait à peine, en une année, le mouvement et l'occu-

pation qu'il prenait jadis en huit jours. Il essaya d'acheter des tableaux : c'est trop facile, quand on peut les payer leur prix sans y rien connaître. Il acquit une bibliothèque : à quoi bon, quand on hait la lecture? Il essaya de voyager : hélas! il emportait son ennui dans ses malles en peau de truie, et ne tardait guère à le rapporter chez lui. Dans les mois d'été seulement, il parvenait à se distraire : des gens qui ne sont pas des « huîtres » viennent occuper leurs villas, sur les rives du lac, ou remplir les hôtels de Montreux ou d'Évian : c'étaient alors des yachts qui mouillaient dans le petit port de la Villa-Charlotte, des *mail-coachs* qui soulevaient la poussière de la route, des déjeuners, des dîners, des parties. Et Bielle disait :

— M. Nicollet a renoncé à s'occuper de choses sérieuses : il préfère s'amuser; il n'existe plus pour nous!

— Ou plutôt, corrigeait le docteur Mathorel, nous n'existons plus pour lui.

— Sa nièce? demandait quelqu'un. La voit-il encore?

— Jamais. Depuis qu'elle a refusé de demeurer avec lui, c'est fini.

— Tout de même, elle aurait bien fait d'y regarder à deux fois.

En réalité, Mlle Annette ne regretta jamais rien, — sauf, au commencement, les subsides qu'elle envoyait à ses frères. Sur ce point, les lettres de Pierre la rassurèrent : pourvue par elle du nécessaire, la petite colonie prospérait, dans un vaste domaine conquis sur les forêts; l'aisance succédait à la misère des premières années; les enfans de Juste se mariaient l'un après l'autre; c'était toute une tribu qui pensait à elle avec une affection reconnaissante. Pierre parlait aussi du moment où il pourrait lui rembourser ses avances, et d'une prochaine visite qu'il rêvait de faire au pays. En attendant, Mlle Annette continuait à conduire sa petite école jouer sur l'Esplanade, — bien que la voix publique commençât à lui reprocher d'être trop indulgente à la paresse enfantine et de manquer de méthode; elle consolait l'oncle Adolphe, qui tâchait de s'intéresser à des arbres qu'il n'avait pas plantés; elle élevait Anthony, qu'à force de soins elle rapprochait de l'humanité, qui devenait affectueux pour elle, intelligent à sa manière, un peu comme une bête bien dressée. En sorte qu'elle ne s'ennuyait jamais; quand quelque dame, mère d'un élève, lui disait :

— J'ai rencontré hier votre oncle, dans sa grande voiture à quatre chevaux. Il promenait une société très élégante. A côté du cocher, une espèce de chasseur en culottes blanches et en habit rouge sonnait du cor. Voilà des gens heureux, des gens qui savent s'amuser!

Quand on lui disait ces choses, Mlle Annette souriait un peu tristement : car elle s'affligeait en elle-même de la misère intérieure qu'elle devinait derrière ce luxe et ce fracas.

Deux années, je crois, passèrent ainsi; puis un jour, la grande nouvelle éclata.

Elle fut apportée par le cocher au café de *la Tête de Maure*, d'où elle s'envola sur la ville, qu'elle parcourut avec une rapidité de courant électrique. Le cocher entra en coup de vent dans la salle où les habitués prenaient leurs « trois décis » ou leur vermouth de six heures, saisit M. Vallot par le bouton de sa jaquette, et lui dit à brûle-pourpoint :

— Vous ne savez pas ce qui arrive? *Il* se marie!

Aussitôt, tous les consommateurs furent debout autour du cocher, qui s'expliqua :

— Je veux bien être pendu si je sais comment cette idée lui est venue!... Aucun de nous ne s'y attendait... Une fois pourtant... rien qu'une fois... je m'en suis souvenu après!... il m'a semblé qu'il regardait la petite, en passant...

Il parlait comme si tout le monde eût été renseigné, et personne ne savait rien.

— Quelle petite? demanda-t-on.

— La fille *au* réfugié, pardine!... qui demeure à côté de chez nous, dans cette espèce de cabane.

— C'est elle?...

— Bien sûr!

— Pas possible!...

— Mais oui!... A présent que je sais, je me rappelle bien... Quand nous passions en voiture, elle était souvent là, comme par hasard... Un petit coup d'œil de côté... Hé! hé! Un petit salut... Elle devait avoir son idée... Qui diable aurait pu croire que ça prendrait?... Une sans-le-sou qui fait son ménage elle-même!... Enfin, voilà qu'il y a trois jours, je le vois qui sort sur la route, tout seul... Ça m'étonne, parce qu'il ne sort jamais qu'en voiture... Il a une peur de mettre un pied devant l'autre!... Je le guette, je le vois qui tire la sonnette du vieux...

Alors, je me dis : « Oh! oh!... » Eh bien! il s'en allait faire sa demande... A présent, ça y est!...

Mille questions jaillirent : on réclamait des détails. Mais le cocher ne savait rien de plus, M. Nicollet n'ayant point la coutume de prendre ses gens pour confidens. Et M. Vallot, en le regardant avec un peu de commisération, conclut :

— A présent, ça ne sera plus la même chose pour vous autres!

Après ce récit, il fut acquis que M. Nicollet avait été frappé du « coup de foudre, » préparé d'ailleurs avec art par une petite intrigante. Les âmes romanesques s'extasièrent sur la puissance du sentiment, auquel nul n'échappe; les mauvaises langues s'exercèrent contre Christine, — avec retenue et prudence, toutefois, puisqu'elle passait « grande dame; » le ton général fut celui de l'étonnement, qui s'exprime en exclamations, comme : « Qui s'en serait jamais douté! » ou en sentences : « Au jour d'aujourd'hui, il faut s'attendre à tout! »

A dire vrai, M. Nicollet n'avait point été frappé du « coup de foudre, » les arbres de sa trempe étant à l'abri de telles surprises; il avait simplement fait un coup de tête, ou plutôt, pris une décision brusque, comme souvent autrefois dans les affaires, risqué un gros coup sans peser le pour et le contre, à la façon des joueurs de *poker* qui se fient davantage à leur instinct qu'à leurs calculs. Un jour, peut-être en rageant contre sa nièce, à laquelle il pensait plus souvent qu'il ne se l'avouait à lui-même, il s'était souvenu des visites que faisait à son frère Jules leur petite voisine, effarouchée dès qu'elle l'apercevait, toute pareille à l'une de ces biches dont les ébats ne l'intéressaient plus. Deux ou trois fois, il l'aperçut à la fenêtre, laissant, comme sœur Anne, errer ses yeux sur le ruban gris de la route, ou, comme Cendrillon, cueillant les légumes de la soupe dans le potager que cultivait son père. Une idée lui traversa l'esprit : « Elle ne doit pas être heureuse, cette enfant-là,... pas beaucoup plus que moi, sans doute... » C'était un rapprochement. Une autre fois, il songea : « Pourtant, elle est jolie. Elle ferait honneur à un mari qui lui donnerait des robes de soie et des bijoux... » Un peu plus tard : « Une telle personne, accoutumée au sacrifice et n'attendant rien de la vie, serait une femme dévouée, qui n'aurait pas de caprices. Mais qui diable viendra la chercher là, dans cette chaumière qui menace ruine?... » Et, presque aussitôt,

la réponse : « Pourquoi pas moi?... » suivie de la résolution, selon la méthode de là-bas.

Contre son attente, on ne le reçut point comme un sauveur. Au lieu de se jeter dans ses bras, Christine, que les millions n'éblouissaient guère, demanda huit jours pour réfléchir.

— Huit jours! s'écria M. Nicollet. Réfléchir! Moi, je me suis décidé en dix minutes.

La réponse du père Laugié le stupéfia.

— Peut-être. Mais, pour ma fille, c'est bien plus important!

Il connut alors, pendant huit jours, — pour la première fois de sa vie, — l'anxiété de sentir que sa destinée dépendait d'une volonté étrangère. Méfiant, il se demandait parfois : « Est-ce une comédie? Pourquoi hésiterait-elle? Que diable ont-ils à réfléchir, quand on leur offre une fortune? Ils veulent m'en imposer; c'est du *bluff!*... » D'autres fois : « Après tout, c'est naturel : les jeunes filles sont romanesques, et tout mon argent ne fait pas que je sois un Prince Bleu!... » — En réalité, cet éternel esprit de sacrifice qu'il trouvait si souvent devant lui, plus fort que sa volonté, contrecarrait ses plans : indifférente aux millions qui s'offraient, Christine ne voulait pas abandonner son père. Si elle céda, ce fut pour enlever au vieux révolutionnaire le souci de « ce qu'elle deviendrait après lui : » son acceptation résignée avait été un acte de suprême obéissance.

Elle était un être de douceur, de tendresse, de bonté, une de ces petites âmes jetées dans le monde pour faire rougir les forts et les vainqueurs, un peu semblable à Mlle Annette, bien que moins personnelle et de moins d'initiative. Avec la grâce de son teint transparent, de ses yeux limpides, de ses fins cheveux pâles, de sa voix claire, des choses gentilles qu'elle trouvait toujours à dire, elle était de celles qu'on compare volontiers aux fleurs et aux oiseaux : elle fit son nid à côté de son mari, comme un oiseau, et embauma la maison, comme une fleur, après avoir traversé, avec un sourire étonné, les fêtes somptueuses de ses noces.

Ah! ces noces! Les très vieilles gens dirent qu'elles leur rappelèrent le passage de l'impératrice Joséphine, — épisode des temps légendaires qu'ignorait la génération nouvelle; même, en évoquant ce souvenir, des voix chevrotantes tâchèrent de fredonner la romance qu'une dame de la ville, célèbre par sa belle voix, avait chantée devant la souveraine :

A peine encor le couchant brille,
Un peu là-bas!...

Mais que ces souvenirs parurent modestes! C'est que le siècle a marché, depuis l'époque où la Beauharnais écoutait des chansons: le moindre parvenu du temps présent a des besoins de splendeur que les princes et les empereurs d'autrefois eussent à peine soupçonnés. M. Nicollet voulut des fêtes telles que Bielle n'en reverrait jamais plus : il manda l'orchestre de Genève au complet, un organiste de Fribourg, et — luxe inouï! — un violoniste berlinois, une cantatrice polonaise qui vint de Londres, le plus illustre ténor du grand Opéra de Paris.

— Et il les paye!!! répétait M. Tiercet.

Quand, n'y tenant plus, le notaire commit l'indiscrétion de révéler le chiffre, M. Quartier s'écria :

— C'est de la folie! on devrait l'interdire!

M. Tiercet lui décocha un regard de côté :

— Essayez *voir!* fit-il. Avec tout ce qu'il invente pour jeter l'argent par les fenêtres, il ne parvient pas à manger la moitié de son revenu!

Le jour des noces devait être un jour de réconciliation générale. D'abord, M. Nicollet ne comptait inviter que les étrangers notoires en train d'achever leur saison dans leurs villas ou dans les stations à la mode, Divonne, Evian, Territet; mais Christine obtint qu'il invitât sa nièce; or, Mlle Annette ne voulut accepter qu'à la condition que l'oncle Adolphe serait de la fête. De ce côté, les négociations furent laborieuses; quand M. Nicollet eut cédé, sans bonne grâce, avec un geste indifférent et dédaigneux, l'oncle Adolphe fit des difficultés, non par rancune, certes, mais par timidité :

— Je ne peux pas aller avec ce « monde-là, » répétait-il en suant d'angoisse. Qu'est-ce que j'y ferais? Je n'en ai pas l'habitude!

Pourtant, il n'eut pas le courage de repousser une démarche personnelle de la fiancée; et, aussitôt qu'il eut dit oui, il en perdit le sommeil.

L'acceptation de l'oncle Adolphe changea les plans de M. Pierre-Denys.

— Eh bien! déclara-t-il, je les veux tous!

Aussitôt, il lança des invitations aux notables de Bielle, qu'il ne revoyait pas depuis l'affaire de l'abstinent.

L'Aigle, enguirlandé comme un bœuf gras, pavoisé des pavillons du monde entier; leur fit faire le classique tour du lac, par une de ces belles matinées d'automne, où le soleil dissipe les banderoles de nuages oubliées par la nuit le long des montagnes Tandis que l'orchestre de Genève exécutait force marches nuptiales, de belles étrangères, en chapeaux fleuris, flirtaient avec des messieurs élégans dont quelques-uns étaient célèbres dans leurs diverses patries. Cependant, la modeste robe de soie grise de Mlle Annette fraternisait avec la redingote usée de Laugié dont on expliquait sommairement l'histoire :

— C'est le père de la mariée... Un vieux savant qui a joué un rôle dans la Commune de Paris...

L'oncle Adolphe, effaré, sanglé dans une redingote neuve qui l'enveloppait de plis irréguliers, cachait ses grosses mains aux ongles obstinément noirs, en songeant qu'il serait mieux partout ailleurs; et Christine promenait ses yeux surpris et tristes sur cette foule de visages inconnus qui célébraient son sacrifice.

La magnificence du lunch surpassa toute attente. A elles seules, les fleurs rares qui décoraient les tables représentaient une fortune; aussi l'oncle Adolphe ne put-il s'empêcher de dire à son voisin de table, M. Rabourin :

— Elles sont bien belles. Seulement, il y en a trop. Les fleurs, ça n'est pas fait pour être empilées comme des tas de pommes de terre!

Quant au menu, — le pays ne produisant rien d'assez cher, — il annonçait entre autres du caviar frais d'Astrakan, des huîtres *Blue-Points*, des sterlets du Volga, des thérapins de Virginie, des canards canvass, des truffes du Périgord, des foies gras de Toulouse et de Colmar : un tas de choses extraordinaires qui venaient de trop loin pour être bien bonnes, mais qui coûtaient les yeux de la tête. Jusqu'aux fromages, qu'on avait été chercher Dieu sait où, comme si les Stilton, les Coulommiers, les Gorgonzola pouvaient remplacer le Gruyère :

— ... le bon, expliqua M. Quartier, le vrai, celui que les paysans gardent pour les noces de leurs enfans, et que les marchands ne connaissent pas!

Sans parler des carafes de champagne frappé placées devant chaque couvert, les vins illustres du Rhin, du Bordelais, de la Bourgogne, de la Hongrie, arrosaient ces mets magnifiques, — des vins que les Biellans les plus fidèles aux crus nationaux furent

forcés de trouver fameux. Seul, le docteur Mathorel défendit jusqu'au bout les vignobles du pays.

— Oui, oui, c'est très bon, d'accord! disait-il en dégustant un verre de ce Steinberg Cabinet dont l'Empereur allemand devait plus tard offrir une légendaire bouteille au prince de Bismarck. Mais je me souviens d'avoir goûté jadis un certain Marthoray de l'année de la Comète... Parole d'honneur, il était encore meilleur!

M. Massod de Bussens savourait de préférence le Tokay, qui lui rappelait un voyage en Hongrie :

— Moi, répondit-il, je ne veux pas mal parler de nos vins : vous savez si j'y tiens et si je sais les soigner. Pourtant, ces grands crus étrangers, qui valent des trente et quarante francs la bouteille,... hé! hé! dans des occasions comme celle-là, ils ne sont point à dédaigner.

— Oui, mais,..., soupira M. Tiercet, qui ne supportait que le Villeneuve et regardait d'un œil mélancolique circuler les bouteilles auxquelles sa prudence l'empêchait de toucher,..., est-on bien sûr qu'ils soient naturels?

L'oncle Adolphe, tout en faisant la moue, avait goûté de tous les plats, trempé ses lèvres dans tous les verres; en sorte que sa bonne figure était cramoisie.

— Eh bien! monsieur Nicollet, lui demanda M. Rabourin pendant le dessert, n'êtes-vous pas un peu fier? Jamais à Bielle on n'a vu un repas comme celui-là; et c'est votre frère qui nous l'offre!

Le vieux jardinier secoua un instant sa grosse tête pleine de choses, et répondit avec son accent traînard et chantant comme une mélopée :

— Oh! c'était bien bon... Mais tout ça ne vaut pas un morceau de saucisse aux choux, avec un verre de La Côte!

Dix ans plus tard, on ne parlait jamais à Bielle du dîner de noces de M. Nicollet sans rapporter ce mot d'un sage. On avait oublié le goût du sterlet, celui du canard canwass, l'arome du Stilton, le fumet du Mouton Rothschild, mais on se rappelait avec une pointe d'orgueil qu'un bon Vaudois, le propre frère de l'amphitryon, avait osé proclamer au-dessus des plus fines friandises de la terre entière la saveur triomphante de la cuisine locale et des vins du pays!

M. Nicollet fut un époux heureux et dur, despote, satisfait, taciturne. Lentement, peut-être sans que sa sèche intelligence

eût le temps d'en prendre conscience, son cœur racorni s'entr'ouvrit à la joie de sentir, dans son air, dans sa vie, un être aimant, dont il effarouchait, sans les abolir, les tendresses naissantes, le dévouement craintif. Raide, autoritaire, catégorique, il traitait sa femme à peu près comme un bon commis qu'on ne veut pas gâter par des familiarités excessives. Il lui donnait des ordres; il exigeait des égards; il semblait tenir davantage à l'obéissance qu'à l'affection. Pourtant, l'affection s'éveillait en lui, gênée comme peut l'être, après un trop long somme, un dormeur obstiné qui manque de place pour étirer ses muscles engourdis. Il s'étonnait d'éprouver par momens un sourd désir d'être bon, de plaire, de lire un peu de joie dans les yeux soumis de Christine : faiblesses qu'il réprimait, bien entendu, dès qu'il les distinguait. Mais il ne les distinguait pas toujours : elles se cachaient dans quelque repli de son âme pour le guider à son insu. Parfois ainsi, il contenait une volonté désagréable ou rengainait une exigence tyrannique, sans s'apercevoir de la concession qu'il faisait; ou bien la colère, que lui causaient d'habitude les moindres négligences du service, n'éclatait pas, arrêtée net, fondue en une indulgence dont il s'étonnait. D'une semaine à l'autre, sa maison changeait, devenait moins fastueuse, plus familière, beaucoup plus agréable. Comment? Il n'aurait pas su l'expliquer ; pourtant, comme sa femme le consultait toujours, il gardait l'illusion d'être l'auteur de ces changemens, auxquels il prenait un vif intérêt. Dès le premier mois de leur vie commune, Christine obtint de lui, sans peine, un acte de justice dont la seule pensée l'eût jadis exaspéré. Ils entraient ensemble dans les serres, où des réparations devenaient indispensables. La jeune femme dit timidement :

— Elles étaient bien mieux soignées au temps de l'oncle Adolphe!

Aussitôt, M. Nicollet développa la théorie qu'il avait exposée, dès son retour, à sa nièce :

— C'est vrai. Mais vous pensez bien que je ne pouvais conserver mon frère pour jardinier.

Debout sous un palmier, jolie à ravir dans ce décor de verdure qui faisait ressortir sa fraîcheur de pastel, Christine demanda, les yeux étonnés :

— Pourquoi ?

Cette simple question, plus encore la candeur qui la posait,

ébranla les certitudes de M. Nicollet. Il se sentit tenté de se répéter à lui-même : « Au fait, c'est vrai, pourquoi ? » Et ce ne fut pas sans un certain effort qu'il reprit le raisonnement dont il avait jadis accablé sa nièce :

— Voyons, réfléchissez, ma chère amie ! Je ne puis faire manger mon frère à l'office, ni mon jardinier à ma table. C'est également impossible pour lui, pour moi, pour les personnes que je désire recevoir, pour les domestiques.

Il parlait sans assurance : au lieu d'affirmer, il plaidait, en doutant de sa cause. Tout à coup, pendant que les paroles tombaient de ses lèvres, il revit dans sa mémoire la figure de l'oncle Adolphe le jour de l'exécution : cette bonne grosse tête rouge, faite pour s'épanouir comme un large tournesol, et qui, au coup de fouet de l'injustice, se décomposait presque, expressive et douloureuse comme une tête de martyr. Christine, cependant, réfléchissait, en suivant des yeux les lentes évolutions d'une tortue sous des lianes.

— Ce sont peut-être des préjugés, dit-elle doucement.

Comme son mari ne répondait rien, elle ajouta :

— Et puis, il eût été si facile de lui construire une petite maison dans la propriété, derrière les bosquets. Il n'est pas gênant, il n'aurait dérangé personne.

— Tiens ! s'écria M. Nicollet, je n'ai pas eu cette idée.

Christine saisit au vol ce regret furtif :

— On peut encore la réaliser, insinua-t-elle.

M. Nicollet objecta :

— C'est un peu tard : il est parti.

— Il reviendrait.

Finement, elle ajouta, pour lui fournir un prétexte à retraite :

— Comme ces pauvres palmiers seraient contens ! Et les orchidées ! Et moi, qui l'ai toujours vu aller et venir dans le jardin, depuis ma petite enfance... C'est un de mes bons souvenirs, l'oncle Adolphe ! Croiriez-vous que, quand j'étais tout enfant, nous nous battions à coups de boules de neige, par-dessus les haies ? Et il faisait semblant de se sauver !

— Si vous y tenez, conclut M. Nicollet.

Le lendemain, Christine allait elle-même avertir l'oncle Adolphe, qui, sans le moindre amour-propre, se mettait à pleurer comme une Madeleine en apprenant qu'il retrouverait ses chers légumes, ses arbres, ses plantes :

— ... Ou du moins ce qu'on en a laissé... Car ils en ont fait des ravages, les barbares !... Ce qu'il faudra bûcher, pour remettre en ordre tout ça !

Quand le retour de l'oncle Adolphe fut décidé, Mlle Annette ne se fit pas prier pour reprendre à son tour le chemin de la Villa-Charlotte.

— Il y a de méchantes enchanteresses qui changent les hommes en bêtes, disait-elle à Christine ; et il y a de bonnes saintes qui changent les loups en agneaux. Je ne dis pas que mon oncle était un loup, non, pas tout à fait ! mais il était dur, et vous le rendez bon.

— Je vous assure que mon mari est très bon, répondait Christine. Seulement, il a trop travaillé dans sa vie. A présent, il a du loisir, voilà tout.

Un autre miracle de la jeune femme, ce fut de maintenir l'équilibre entre son père et son mari. Celui-ci, avec son terrible instinct possessif, la regardait comme sa chose, entendait la tenir dans sa forte main musclée et tenace. De son côté, le vieux proscrit, avec sa longue tendresse exclusive, son égoïsme de solitaire, son caractère absolu de logicien, n'admettait point qu'en cédant sa fille, il eût perdu sur elle le plus clair de ses droits. Ces deux affections inconciliables, également despotiques, se heurtaient constamment : Laugié, s'il se jugeait lésé, disparaissait dans ses paperasses, morne, malpropre, affaissé comme s'il voulait se laisser mourir. Au moindre vent de jalousie qui se levait en lui, M. Nicollet redevenait âpre, agressif, volontaire. Impossible à Christine de s'éclipser pour dix minutes sans qu'il s'en aperçût. Dès qu'il la devinait absente, il tournait dans la maison en demandant aux domestiques, avec un certain air furieux qui faisait leur joie :

— Où est madame ?

A la réponse attendue : « Madame est chez monsieur son père, » il répliquait :

— Je le sais bien.

Et les femmes de chambre riaient derrière son dos. Puis, Christine rentrée, les reproches commençaient, injustes :

— Pourquoi donc êtes-vous *toujours* là-bas ? Pourquoi votre père ne vient-il pas ici ?

Elle répondait doucement :

— Mon père tient à me voir quelquefois chez lui.

Un geste tranchant, un regard dur, puis :

— Il devrait pourtant comprendre qu'à tous les points de vue, la Villa-Charlotte vaut mieux.

Buté dans ses habitudes, le vieil homme ne comprenait pas : il ne sonnait qu'à contre-cœur, le moins souvent possible, à la grille monumentale de son gendre, et persévérait à réclamer sa fille, qui lui restait fidèle.

A chaque instant, M. Nicollet se heurtait ainsi à des résistances, à des entêtemens qui lui semblaient l'absurdité même. Pourquoi donc l'oncle Adolphe n'avait-il pas accepté, précédemment, des offres qui lui garantissaient l'aisance? Pourquoi Mlle Annette tenait-elle obstinément à l'insupportable marmaille tapageuse de son école, à son filleul malade, idiot et défiguré, à sa vieille Emmeline qu'elle était obligée de servir pendant dix mois sur douze, à cause des rhumatismes qui lui nouaient les mains et tordaient les membres? Pourquoi cet imbécile de Laugié, — l'esprit le plus faux qui ait jamais rêvé la régénération du monde, — voulait-il absolument voir sa fille *chez lui*, c'est-à-dire dans une masure dont les plafonds tombaient, à peine meublée de misérables chaises paillées et de fauteuils crevés qui crachaient leur crin? Pourquoi Christine, — si raisonnable pourtant, capable d'apprécier les belles choses, — se prêtait-elle à ce caprice, au lieu d'expliquer à son père qu'on est beaucoup mieux dans une propriété d'un demi-million, meublée à l'anglaise, avec parc, serres, pièces d'eau, etc., que dans une baraque dont un entrepreneur de démolitions voudrait à peine? Oui, pourquoi ceux qu'il désirait obliger, ceux auxquels il aurait pu s'attacher quelque peu, son frère, sa nièce, sa femme, pensaient-ils autrement que lui sur toutes choses, comme si l'exemple décisif de sa vie ne suffisait pas à leur démontrer l'éclatante supériorité de ses principes, de sa sagesse, de ses opinions, de ses habitudes? C'étaient de pauvres gens sans sécurité d'avenir, à la merci d'une maladie un peu longue, condamnés selon les apparences à une vieillesse besogneuse : il leur offrait une part de son superflu, — lui qui pouvait à son gré les enrichir ou les laisser pauvres, — sans leur rien demander en échange, sinon d'en jouir à sa manière, et les fous passaient leur chemin, dédaigneux de l'aubaine, pareils à ces chevaux stupides qui refusent de boire aux arrêts et recommencent à tirer leur charge avant d'avoir repris haleine. Autre sujet d'étonnement : ces

toqués semblaient heureux, beaucoup plus heureux que lui-même, à peu près comme s'ils eussent été les riches et lui le pauvre. Christine, au bras de son vieux bonhomme de père, s'épanouissait dans le jardinet, devant la masure en ruines: M. Nicollet les observait d'une fenêtre, sans se montrer, et les voyait penchés l'un vers l'autre, babillant, ayant mille bagatelles à se confier et se réjouissant ensemble pour des riens, pour un perce-neige qui pointait parmi les ronces ou pour un nid que des oiseaux construisaient dans la haie; tandis qu'auprès de lui, dans les splendeurs de son jardin ou de ses salons, elle conservait l'air gêné d'une personne timide, en visite chez des amis trop élégans. Annette et Anthony l'étonnaient plus encore : le pauvre être, en grandissant, enlaidissait autant que possible, avec des poils follets qui végétaient par touffes irrégulières sur sa face rougie, tandis que ses vagissemens à peine humains et les soubresauts de son intelligence incomplète achevaient de l'isoler aux confins de l'animalité; mais il rayonnait aux côtés de sa marraine, rayonnante aussi de l'affection qu'elle avait pour lui, presque fière, ma foi, de le promener, et ce couple singulier semblait heureux aussi, heureux à la manière de Christine et de Laugié. Et l'oncle Adolphe, depuis qu'il reprenait ses anciennes fonctions, retrouvait ses plantes, réparait sa rocaille, s'en allait de plate-bande en plate-bande, — il était encore plus heureux que les autres, heureux comme un roi, avec sa bonne tête cramoisie, sa chemise sale, ses sabots, son vieux chapeau bosselé par la pluie, — lui pourtant le plus pauvre de tous, lui qui possédait à peine un livret à la caisse d'épargne et les habits neufs qu'on lui avait donnés pour la noce! Oui, le contentement, la joie, l'affection, le bonheur en un mot, fleurissaient ainsi autour de M. Nicollet sans que ses millions y fussent pour rien; et ils l'atteignaient, ils le caressaient, ils le pénétraient comme une chaleur douce et lente, qui va peu à peu dégourdir des membres glacés. Après s'être dit longtemps : « Ces gens sont fous, tout simplement! » il commençait à ajouter : « Hé! hé! qui sait?... » Au lieu de les écraser de sa supériorité dédaigneuse, il se mettait à les observer, les écoutait, leur cédait quelquefois, comme s'il commençait à reconnaître leur sagesse. La découverte qu'il faisait ainsi d'eux l'occupait en l'étonnant, comme celle d'un nouveau monde. Plus d'ennui : Christine le distrayait. « Où est-elle? Que fait-elle? Que pourrais-je lui dire? » Autant

de questions auxquelles il cherchait des réponses. Il en vint même à se demander : « Que pourrais-je faire qui lui fût agréable ? » Hélas ! c'était un problème où se perdait sa bonne volonté, car il n'y trouvait que des solutions banales, qui se règlent à coups de bank-notes, et que la jeune femme repoussait en souriant :

— Que penseriez-vous, ma chère amie, d'un yacht?

— Vous n'aimez pas l'eau !

— Le yacht serait pour vous.

— Il faudrait des matelots : j'aime mieux les bateaux à vapeur.

— Pourtant, nos voisins de campagne en ont tous.

— Mais puisque nous n'y tenons ni l'un ni l'autre?...

Ou bien, — incorrigible, — M. Nicollet, après réflexion, proposait de transformer la pièce d'eau, de renouveler le mobilier, d'augmenter l'écurie :

— Que diriez-vous de quelques beaux chevaux de selle?

— Je ne sais pas monter, mon ami.

— Qu'importe ! Vous les auriez, ils seraient là.

— Je n'en ai pas la moindre envie.

— Vous n'avez donc aucun désir, aucun caprice ?

Un jour, elle s'enhardit à répondre :

— J'en ai un... Je voudrais... Ne vous fâchez pas, je vous en prie !... Je voudrais... un peu plus de simplicité !

Il fit la moue et répliqua, plutôt sèchement :

— Fortune oblige, ma chère amie, vous l'oubliez toujours.

Mais, dans le fait, il réprimait les fantaisies somptueuses qui le hantaient, observait d'un œil moins méprisant la pauvreté des autres, s'efforçait même de causer avec l'oncle Adolphe, qui avait toujours un peu peur de lui, et de se familiariser avec Laugié, qui le regardait de travers. Une espèce de bienveillance se développait en lui, adoucissait ses ordres, modifiait ses allures; il éprouvait un contentement inconnu quand Christine lui témoignait un peu plus de confiance, un peu plus d'abandon, ou même quand Laugié, sortant de sa réserve, se hasardait à lui exposer ses doctrines sociales. Avec sa fine clairvoyance, Mlle Annette notait les phases de cette transformation, et, quand elle rentrait à la maison de la Comète, disait à la vieille Emmeline :

— La petite fait un miracle, là-bas... Il devient bon !

Le miracle, Christine ne l'acheva pas : elle mourut subitement, un soir d'été, sur la terrasse, à côté de son mari qui la

regardait. Un hoquet, un soupir, — ce fut fini : les médecins parlèrent d'une embolie...

... Devant ce vide en un instant creusé sous ses pas, M. Nicollet eut la révélation presque soudaine du nouvel homme qui naissait en lui, des vérités inconnues dont ses yeux apprenaient à percer les voiles, des affections qui se développaient dans son cœur, comme des graines longtemps infécondes, dont un sol dur a retardé la poussée, et qui germent lentement jusqu'à la lumière. Oh! le désespoir de perdre tout cela, en une seconde, sur un signe muet de la Destinée, sans rien pouvoir de plus qu'une feuille sèche contre l'eau ou le vent qui l'emporte! La lourde rechute dans l'ancienne solitude, combien plus affreuse, dans l'ennui aggravé de regrets et de souvenirs! Maintenant, le deuil seul emplissait les journées. Pour le cacher aux yeux étrangers, M. Nicollet bandait les dernières forces de son orgueil : le désespoir jaillissait quand même, de tout son être, de son désœuvrement, de ses interminables promenades à travers le parc ou parmi les fleurs qui s'épanouissaient dans le printemps, de ses visites presque timides au vieux Laugié, qui du moins pleurait avec lui, de ses colères sans cause de lion terrassé, de ses soliloques derrière les bosquets ou dans les chambres où jamais, jamais plus ne glisseraient les pas légers de Christine. Et l'indifférence haineuse des domestiques, des gens d'affaires, de tous ces étrangers qui l'entouraient, subissant sa dure autorité avec des rancunes et des convoitises! Un jour, il saisit au vol, entre deux femmes de chambre qui ne le voyaient pas, des rires étouffés, puis cette phrase, lancée, en imitant railleusement sa voix, son accent :

— Où est madame?

C'étaient les seuls mots par lesquels il eût jamais trahi sa tendresse : ignorés de celle qu'ils auraient réjouie, ils n'avaient atteint que ces oreilles hostiles, et des bouches amères d'envie les lui renvoyaient à cette heure, comme pour aviver sa plaie. Son premier mouvement fut de fondre, la canne haute, sur les servantes, de les frapper comme des négresses, de les chasser comme des chiennes. Une pensée subite l'arrêta net :

— Non, non... Elle aurait pardonné.. Je pardonnerai, comme elle...

Il passa, la tête un peu plus basse, stupéfait de cette clémence

étrangère à son être que la morte avait déposée en lui, en partant, comme un levain de bonté, ou qu'elle lui envoyait peut-être à travers l'infini, comme un timide et suprême adieu...

... Cependant, les regards curieux de Bielle, qui s'étaient un peu détournés de M. Nicollet pendant la courte période de sa vie conjugale, se braquaient sur son veuvage. Comment supportait-il son malheur? Se remarierait-il ou non ? Qu'allait-il inventer pour se consoler? Des jeunes filles et leurs mères bâtissaient des châteaux en Espagne : pourquoi la chance de Christine ne se renouvellerait-elle pas? Les pères, positifs, répondaient :

— Ces aventures-là ne recommencent pas deux fois dans la même ville !

— Qui sait? qui sait? disait M. Tiercet, qu'on écoutait comme un oracle parce qu'il passait pour connaître les affaires de M. Pierre-Denys. Il va s'ennuyer. Il a peur de la solitude. Les paris sont ouverts !

En attendant, Mlle Annette redevenait un personnage :

— ... Vous verrez, ma chère, qu'elle finira par hériter : c'est dans l'ordre, n'est-ce pas? et puis, la vertu est toujours récompensée !

M. Quartier ourdissait des plans pour rappeler l'intérêt de M. Nicollet sur les affaires communales :

— Nous avons peut-être eu tort, disait-il, de le contrarier. Un peu de complaisance pour ses idées l'aurait conquis, nos fils en auraient la récompense...

Les domestiques de la Villa-Charlotte apportaient des bruits contradictoires sur les sentimens, les intentions, l'état d'âme de leur patron. C'est ainsi qu'on apprit un jour, par le valet de chambre, qu'il avait commandé, pour la tombe de la morte, un monument splendide à un grand artiste de Paris.

— Bonne affaire pour le cimetière ! déclara le Syndic.

L'information fut presque aussitôt démentie : le père Nanneau, le vieux marbrier qui depuis trente ans fournissait les croix, les colonnes, les pierres à tous les morts de Bielle, annonça, — non sans une pointe de légitime orgueil, — qu'il avait reçu la commande de M. Nicollet :

— Monsieur Nicollet est venu lui-même au magasin, racontait-il à tout venant,... oui, lui-même, en personne... Je lui ai

montré mes plus beaux modèles... Ah! dame! des modèles comme on n'en fait pas pour n'importe qui!... Je lui disais : « Voici, voici et voilà, et ça coûte tant!... » Il tournait les pages de l'album sans seulement regarder... Et puis, il l'a fermé, il a eu l'air de demander conseil à la lune, et il a dit : « Une croix,... une simple croix en marbre blanc, c'est ce qu'il y aurait de mieux... Pas trop grande : il faut de la place pour les fleurs,... pour beaucoup de fleurs... Parce qu'elle les aimait, les fleurs!... » Oui, voilà ce qu'il a dit!... Moi, je lui ai répondu : « Comme monsieur voudra! » Alors, il s'est accoudé sur l'album, la tête dans ses mains, et il est resté un grand moment comme ça, en regardant droit devant lui, sans rien dire...

Et le père Nanneau fit une croix, qui ne différait pas sensiblement de beaucoup d'autres érigées sur d'humbles tombes, par des veufs ou des orphelins qui ne roulaient pas sur l'or.

Souvent, on voyait M. Nicollet sortir de sa villa, à pied, comme un pauvre homme, et se diriger lentement vers le cimetière. Il faisait deux ou trois fois le tour de la tombe, toujours couverte de palmes et de couronnes, mais sans s'attarder, ignorant la rêverie. Puis il s'en allait, désorienté, à peu près comme s'en va celui qui a vainement frappé à une porte amie. Les mains derrière le dos, la tête inclinée, il arrivait devant son beau portail doré, qui s'ouvrait aussitôt à deux battans; au lieu d'entrer, il donnait d'un signe l'ordre impérieux de le refermer, et rebroussait chemin jusqu'à l'humble petite porte de bois de la masure à côté, où il pouvait passer des heures et des heures avec Laugié. Du haut de l'Esplanade, les promeneurs distinguaient les deux vieillards, assis à côté l'un de l'autre sur un banc de bois vermoulu, dans la splendeur du paysage d'été qui étendait derrière eux le bleu du lac, l'azur du ciel, le vert profond des montagnes : tels, deux cadavres d'insectes, l'un aux ailes d'or, l'autre tout noir, qu'une même roue aurait broyés. Chacun ruminait ses souvenirs, et prononçait à de longs intervalles une phrase que l'autre venait de penser, toujours sur Elle. Laugié disait :

— Quand Elle avait six ans...

Et M. Pierre-Denys écoutait ses histoires comme un évangile. Le jardin en désordre, les volets disloqués, les murs en ruines de la masure ne lui paraissaient plus d'une misère abjecte : n'était-ce pas le cadre modeste dont elle ne s'était jamais tout à fait détachée?

— Elle aimait cette place, expliquait Laugié. Elle disait que là, justement là, sous cet acacia, on est mieux qu'ailleurs pour regarder le Mont-Blanc...

M. Nicollet pensait :

— C'est vrai, on est mieux là,... sur ce vieux banc,... pour souffrir!... C'est tout ce qu'il faut!... Un petit coin où se tapir, sans rencontrer des regards d'envie,... sans entendre des voix hostiles... Un petit angle de silence et de paix!...

Il découvrit aussi la bonté de son frère Adolphe, dont sa peur de la solitude le rapprochait. Adolphe avait voué à la mémoire de Christine une adoration passionnée : lui, presque toujours muet, il parlait d'elle en revêtant ses regrets d'expressions que Pierre-Denys eût vainement cherchées, expliquant le charme et la lumière de cette si jolie âme éteinte. Appuyé sur sa bêche, le front en sueur sous son chapeau bosselé, il disait à son frère, debout et tête basse devant lui :

— Elle semait la paix et la douceur, à pleines mains. On devenait meilleur rien qu'en la regardant. Quand elle traversait la jardin, je m'arrêtais dans mon travail,... comme à présent,... et je disais en dedans de moi : « Voici celle qu'on ne peut voir sans l'aimer, celle dont l'âme ignore le mal, celle dont la joie sort comme le parfum du lys... Elle a fait un paradis de la maisonnette où elle embaumait la vieillesse de son père... Depuis qu'elle est ici, le paysage est plus beau... » Alors, je me remettais vite au travail en me disant encore : « Il faut semer pendant qu'elle passe : les fleurs viendront mieux... Il faut planter pendant qu'elle regarde : les boutures auront plus de force... Car tout ce que rencontrent ses yeux doit être embelli!... » Oui, voilà ce que je pensais, quand elle traversait le jardin... Maintenant, je m'arrête devant ces choses qu'elle ne verra plus... Ah! mon Dieu! comme c'est changé!... Et je n'y cherche plus que son souvenir...

M. Pierre-Denys, les mains derrière le dos, écoutait son frère, en l'approuvant :

— Oui, c'est vrai, c'est vrai...

Il se demandait :

« Où cet homme simple trouve-t-il des mots que j'ignore pour exprimer des sentimens que je croyais ignorer aussi, et qui pourtant s'agitent au fond de moi? D'où lui vient cette science que mon travail ne m'a point donnée? Il souffre, et sa souffrance

se soulage en se manifestant. Tandis que je me raidis contre la mienne, et voudrais la cacher, et ne trouverais que des blasphèmes ou des cris de colère, si je desserrais les lèvres ! »

De même auprès d'Annette. Parfois, une sorte de jalousie le mordait, comme au temps où Christine s'enfuyait chez son père : tous avaient mieux connu, mieux compris, mieux aimé la morte ! Lui, ne devinait son charme que depuis qu'elle n'était plus. Ah ! pourquoi, pourquoi donc n'avait-il pas bu toute la lumière, toute la bonté, tout le bonheur qui émanaient d'elle, quand elle était là, près de lui, et qu'il lisait si mal au fond de ses beaux yeux ?...

— Annette, tu l'as aimée, elle t'aimait, je suis seul, ne reviendras-tu pas habiter la Villa-Charlotte ?

Ce fut presque une supplication qui jaillit ainsi de son cœur, un jour d'automne où la tristesse désespérée du lac, s'ajoutant à la sienne, l'avait poussé jusqu'à la maison de la Comète. Il ajouta :

— Naturellement, tu garderas Anthony, tu garderas ton école, tu seras libre, tu me donneras ce que tu voudras de toi-même.

Il capitulait, sans conditions, comme un général acculé, qui se sent perdu. Annette vit la détresse dont il était l'image, l'angoisse de ses yeux où la domination s'éteignait, le tremblement de ses mains tenaces, le désarroi de son être, vieilli de plusieurs années en quelques mois. Avec une bonté délicate qui l'empêchait d'aller jusqu'au bout de sa victoire, elle répondit :

— Je veux bien, mon oncle... Je prendrai soin qu'Anthony vous gêne le moins possible... Quant à mon école, je m'en lasse un peu : j'y renoncerai.

VII

J'étais resté plusieurs années sans revoir Bielle. Je revins passer mes étés dans les environs, quelque temps après que l'existence des habitans de la Villa-Charlotte se fut organisée définitivement. La ville était en pleine transformation : bien que M. Pierre-Denys ne se mêlât point des affaires publiques, ses idées triomphaient. Quatre ou cinq usines, de fondation récente, se partageaient les forces captées de l'Arne, jusqu'alors inutile et gaie, qui maintenant terminait son cours dans des canaux

obscurs; le collège était réparé; une voie nouvelle, occupée surtout par des marchands de bicyclettes, longeait la Place d'Armes; de larges quais, plantés de petits arbres neufs, aux troncs grêles, se développaient des deux côtés de l'embarcadère, où le vieux pontonnier aveugle, débris des temps passés, se faisait conduire encore à l'heure des bateaux. Une génération nouvelle, plus active, plus entreprenante, plus hardie, chassait devant elle les anciens, lents et tatillons : les « lambins, » les *tatadzenets*. M. Quartier avait dû résigner ses fonctions : son énorme silhouette errait lourdement par les rues, comme s'il eût eu pour tâche d'égaliser les derniers pavés ronds, à force de les écraser sous ses pieds énormes; Marc Maguet, son père étant mort, avait cédé la clinique à un médecin étranger et quitté la ville. Bien d'autres changemens étaient survenus : des hommes nouveaux défilaient sous l'œil rond de la grosse horloge, qui continuait à observer les gens et les choses du haut de sa tour carrée; et l'on s'occupait beaucoup moins des Nicollet, qui appartenaient à l'histoire ancienne.

Comme je n'habitais pas loin de la Villa-Charlotte, je ne tardai guère à rencontrer Mlle Annette. Elle faisait souvent la route à pied pour aller en ville, bien que, l'âge venant, elle consentît quelquefois à user de la victoria. Nous eûmes bientôt renoué connaissance :

— Eh bien! mademoiselle, vous voilà dans l'opulence!

— Il paraît.

— Cela vous plaît?

— Je m'habitue.

Elle conservait son humour, son joli sourire, le rayonnement de bonté qui donnait à son visage, un peu flétri pourtant, je ne sais quelle expression de durable jeunesse, malgré ses cheveux grisonnans et ses toilettes à l'ancienne mode. Son visage s'assombrit quand je m'informai des siens : la vieille Emmeline était morte :

— Elle nous a servis pendant plus d'un demi-siècle! Mon oncle a voulu lui assurer un petit capital, pour qu'elle se sente indépendante pendant ses derniers jours. Elle a refusé. « Qu'est-ce que j'en ferais? disait-elle. Vous me gardez, c'est tout ce que je demande! » Jamais elle n'a voulu s'en aller pour une cure à Bade ou à Aix, par peur de quitter la maison. Elle disait aussi : « Il faut supporter le mal, quand Dieu l'envoie. » Elle ne se plaignait jamais et n'exigeait rien. C'était une sainte.

Mort aussi, Anthony, le pauvre être inachevé dont aucun sage n'eût expliqué la raison d'être.

— Mais l'oncle Adolphe est toujours là, vaillant, solide, heureux comme un roi.

— Et mon ancien ami Pierre, avez-vous de ses nouvelles?

Elle s'anima aussitôt :

— Il est venu nous voir, l'année dernière. Vous ne saviez pas?

— Non, je ne savais pas.

— Ah! si vous l'aviez vu!... Un géant, un vrai bon géant, avec une grande barbe et des mains,... des mains qui ont abattu des arbres, allez!... Il a six enfans, maintenant, croiriez-vous? Nos deux sœurs sont mariées. Ils ont d'immenses propriétés, qu'ils ont eux-mêmes défrichées, où ils vivent ensemble, comme une tribu. Pierre est le chef de la famille...

Je cherchais au fond de mes souvenirs : je ne le voyais plus qu'à travers une vieille photographie, où il était debout à côté de moi, me surpassant de la tête, la main sur mon épaule, comme si nous étions prêts à unir nos forces contre cet animal de Paul Bourdon.

— Pierre est un brave homme, continua Mlle Annette. C'est lui qui a relevé la famille, c'est lui qui a fait sa prospérité.

— Vous l'y avez un peu aidé, mademoiselle Annette.

Elle rougit jusqu'à la racine des cheveux :

— Moi? Vous rêvez! Qu'aurais-je pu faire pour eux?

Je crois vraiment qu'elle l'avait oublié...

A notre troisième rencontre, elle me dit en me quittant :

— Venez donc nous voir, puisque nous sommes voisins. Mon oncle sera content de vous connaître.

— Votre oncle, M. Pierre-Denys? Franchement, j'ai peur de lui!

— Quelle idée! Venez : vous verrez qu'il n'est pas si terrible!

Comment résister à la tentation de voir de près un tel homme? d'écouter de sa propre voix le récit de ses aventures? d'avoir en tous cas de sa personne une impression directe, une connaissance plus sûre? La curiosité s'en mêlant, la grille somptueuse de la Villa-Charlotte s'ouvrit un jour devant moi. Un valet de chambre m'introduisit dans un petit salon « Liberty, » où Mlle Annette ne tarda pas à me rejoindre :

— Mon oncle est dans la véranda, me dit-elle. Je vais vous présenter

Je me laissai conduire auprès d'un robuste vieillard, petit, sec, nerveux, très droit sous le poids des années, l'œil vif, les traits nets, le cou serré dans un col aussi dur qu'un carcan : l'homme que j'avais aperçu jadis, toujours pareil à lui-même, tel que je me le représentais. Il se leva pour me recevoir, d'un mouvement rapide et saccadé, et il me tendit la main en disant :

— Je suis content de vous voir, monsieur, puisque vous êtes un ami de Pierre,... un brave garçon,... qui honore sa famille.

Là-dessus, nous causâmes de la pluie et du beau temps, pendant un petit quart d'heure. Dans le bas du jardin, j'apercevais l'oncle Adolphe, en bras de chemise, qui travaillait autour d'un massif de *plumbagos*, épanouies comme d'énormes touffes de jasmin bleu. Comme la conversation restait languissante, je pris congé :

— Vous reviendrez, me dit M. Nicollet.

Je m'inclinai, en me promettant de n'en rien faire. A quoi bon? Je ne l'avais point intéressé, il me semblait un homme comme beaucoup d'autres : nous ne pouvions prendre aucun agrément à nous fréquenter. Mais, deux ou trois jours après, en analysant mon impression, elle me parut incertaine : il y avait en M. Nicollet « quelque chose » qui m'avait échappé. Ce fut pour découvrir ou définir ce « quelque chose » que je revins.

Cette fois, ce fut différent.

C'était après déjeuner, dans la véranda. Il y avait là, en train de prendre le thé, que servait Mlle Annette, les deux intimes de la maison : le pasteur Trembloz et le docteur Mathorel, toujours alerte, exubérant, paradoxal et réconcilié depuis longtemps avec M. Nicollet.

L'un et l'autre m'inspiraient une vive sympathie : M. Mathorel, pour sa franchise, pour sa brusque bonhomie, pour l'indépendance de son esprit de prime-saut; M. Trembloz, en raison d'une « histoire » assez romanesque qui remontait à quelque quinze années, et que j'ai racontée ailleurs. Maintenant, le calme s'était fait sur ces choses passées; personne ne songeait plus à lui rien reprocher, et la paroisse entière l'aimait et le respectait, car il était de ces hommes dont la hauteur d'âme impose le respect et dont la bonté gagne les cœurs. De ses luttes, de ses peines anciennes, il ne gardait qu'une trempe plus forte, le courage de vivre seul, la volonté du sacrifice : même il poussait si loin ce dernier trait, qu'il avait délibérément renoncé au don

d'éloquence qu'il possédait autrefois, pour répandre la chaleur sans briller, la lumière sans éblouir. Ses sermons n'attiraient plus comme les *récitals* d'un virtuose : ils laissaient une impression plus durable et, s'ils n'exerçaient plus la même attraction stérile, semaient plus fécondes les graines de la charité.

Le docteur et M. Nicollet fumaient de superbes havanes, importés directement de Cuba, en causant avec lenteur, tandis que leurs yeux erraient sur le paysage où s'épandaient les teintes spéciales de l'automne. Or, l'automne est la vraie saison du Léman, dont la beauté bleue gagne en mystère quand les rayons du soleil ne l'atteignent que filtrés par des vapeurs d'opale. Alors, des couleurs follement riches, divinement assorties courent sur ses deux rives, et le Jura, dont l'immobilité massive ferme l'espace, regarde les Alpes lointaines s'éloigner encore et flotter dans l'espace, comme si leurs premières neiges ou leurs vieux glaciers éternels allaient se dissiper. Quand j'entrai, l'on parlait certainement du paysage; car M. Nicollet reprit, après les salutations qui interrompirent un instant la causerie :

— ... Quand j'étais enfant, rien ne m'agaçait comme d'entendre proclamer que ce pays est le plus beau du monde, par des gens qui n'en avaient jamais vu d'autres. Eh bien! je ne suis pas éloigné maintenant de trouver que leur foi ne les trompait guère. En tout cas, il fait bon y finir sa vie, quand on l'a quitté longtemps.

Le docteur Mathorel cligna des yeux et dit, en regardant Mlle Annette :

— Peut-être que mieux vaut ne le quitter jamais.

— Autre question! répliqua M. Nicollet. Ce n'est pas pour rien que la terre est grande. S'il y a tant de pays qui se ressemblent sans être les mêmes, pourquoi renoncer à leur demander une vision plus large du monde, ou même plus d'aisance et plus de liberté?

Il parlait posément, en homme qui réfléchit, qui recherche l'échange des idées.

— Sans doute, dit le pasteur Trembloz. Les conditions actuelles de la vie permettent, exigent même que ceux qui le peuvent ouvrent un champ plus vaste à leur activité.

— Heu! heu! fit le docteur, il y a un proverbe qui dit : Où la chèvre est attachée, il faut qu'elle broute. Les proverbes ont quelquefois raison.

— On attache la chèvre, tandis que l'homme choisit son terrain, dit M. Nicollet. L'homme est un être de liberté et de volonté : il est le maître de sa destinée, il fait ce qu'il veut...

En ce moment, on entendit grincer le gravier des allées: c'était l'oncle Adolphe, qui charriait une brouette pleine de mauvaises herbes, de branchillons coupés, de tiges mortes. Les regards de tous se tournèrent vers lui, pendant qu'il passait devant la véranda, sans lever la tête. L'aspect de ce vieillard, toujours soumis à la même tâche, dans ce petit coin du monde d'où il n'avait jamais bougé, me suggéra cette réflexion : « En voici un qui pourrait être la preuve vivante du contraire : car, loin d'être le maître de sa destinée, il l'a subie, — et nul ne saura jamais dans quels sentimens. » Mais M. Nicollet, qui le suivait des yeux, répondit à ma pensée, en disant :

— Mon frère est un homme admirable. L'âge ne l'atteint pas. Il n'a presque aucun désir. Je crois qu'il n'en a jamais eu. Il travaille toujours, et toujours avec la même joie. Et, comme son travail est utile et modeste, il ne s'en lassera jamais.

Cette phrase m'étonna, car elle bouleversait mon idée de M. Nicollet: était-ce bien lui, le conquérant, le millionnaire, qui faisait en ces termes brefs et frappans l'apologie du travail humble, désintéressé, si différent de l'âpre chasse à l'argent où sa vie s'était absorbée?

— Bien modeste, en effet, dis-je. Un pauvre train-train de fourmi, qu'on ne peut comparer au vrai travail des hommes dont l'activité puissante transforme le monde et assure les progrès de la race.

Mlle Annette me dit simplement:

— Vous croyez?

Je lus dans son regard, comme si je l'eusse vue imprimée, cette sentence: « Si vous étiez encore à mon école, cher monsieur, je vous dirais que vous parlez comme un enfant! »

Le pasteur Trembloz se chargea de me répondre :

— Peut-être bien que nous ne sommes que de petites fourmis,... mais des fourmis conscientes, dont un œil invisible observe le travail... Ce travail, il y a d'énormes inégalités dans ses rendemens : il n'y en a aucune, si l'on peut dire, dans ses espèces... Il nous nourrit à peine ou il nous enrichit : qu'importe? Nos œuvres s'appuient, se complètent, et se valent. Nous en avons établi l'échelle d'après ce qu'elles rapportent à leurs

ouvriers : c'est une erreur; il faudrait les mesurer à leur utilité commune. On verrait alors, peut-être, que les meilleures, que les premières, — si l'on tient à la hiérarchie, — sont celles qui sont le plus immédiatement efficaces. M. Nicollet a fait de grandes choses; son frère en fait de petites. Pourtant...

M. Trembloz s'arrêta : sa sincérité l'avait conduit à un parallèle qu'il lui parut sans doute difficile de pousser davantage sans manquer à la politesse :

— Achevez donc votre pensée, monsieur le pasteur ! s'écria M. Pierre-Denys avec bonhomie. Vous voulez dire : pourtant, des deux frères, c'est le plus pauvre qui sans doute est le plus satisfait de sa vie.

— Permettez, monsieur...

— Si vous ne dites pas ces choses, je les pense.. Positivement... Depuis que j'ai le loisir de réfléchir, je me mets à avoir de ces idées-là !... Ainsi, tenez ! mon frère est un sujet de réflexions continuelles pour moi. Jamais je n'aurais cru qu'il pût m'apprendre quelque chose. Et il m'apprend tout. Oui, tout ce que j'ignorais, c'est-à-dire l'essentiel... Je l'admire. Je l'envie.

Comme je souriais d'un air d'incrédulité, M. Nicollet répéta, avec force :

— Oui, monsieur, je l'envie. Je vous le déclare, et c'est la vérité !

Il continua :

— Cela vous prouve combien il est au-dessus de moi : car lui, certainement, ne m'envie pas ! Il ne troquerait pas son sort contre le mien. Il est heureux d'être jardinier, et que je sois propriétaire : toute la beauté qui nous entoure, il la possède mieux que moi. Il méprise mon luxe : n'est-ce pas une fortune qui abolit la mienne ? Si je lui fais goûter mon meilleur vin, il fait la grimace : ça n'est pas du La Côte ! Si je lui offre un havane, il le refuse, et sort de sa poche un bout de « grandson, » qu'il préfère. Je vous dis que mon frère est un homme admirable ! Et pourtant, il n'est pas parfait. Savez-vous pourquoi ?... Je vais vous le dire : il y a de l'égoïsme dans son amour pour mon jardin. C'est un artiste, en son genre. Et les artistes sont des égoïstes, comme tous ceux qui veulent tirer un bénéfice immédiat de leur travail, gloire ou profit.

— A ce compte-là, interrompit le docteur, tout le monde a son petit égoïsme.

— C'est cette certitude qui me permet de conserver ma propre estime, repartit M. Nicollet. Cependant, je connais une personne qui échappe à cette loi. Il est vrai que je n'en connais qu'une !

Il jeta un regard sur sa nièce, qui devint rouge comme une pivoine :

— Celle-là me déconcerte... Jamais elle ne s'est souciée de son bonheur personnel, de son moi. Elle a vécu comme si elle n'existait que pour servir au bonheur du prochain. Elle répare les injustices du sort, elle raccommode les destinées en mauvais état, elle neutralise les dégâts que font la sottise ou la méchanceté. Or, plus je médite, plus j'arrive à cette persuasion, qu'elle a raison. Le dernier mot de la sagesse est un précepte négatif : il ne faut jamais penser à soi. C'est tout le secret de la vie.

— Voilà qui n'est pas américain, dit le docteur.

— Question ! riposta M. Nicollet. Nous autres Européens, qui allons chercher fortune de l'autre côté des mers, nous ne pensons qu'à notre intérêt : c'est vrai. Mais eux ? ils ont un autre souci, plus généreux, qui ennoblit leur activité, qui corrige un peu les disproportions de leurs gains : celui des lendemains de leur race. En travaillant pour soi, chacun travaille en même temps à fonder une nation plus forte : c'est une manière d'élargir et de nettoyer son ambition.

— ... En tous cas, pas « moderne, » reprit le docteur en revenant à son idée.

— Que signifie ce mot ? dit M. Trembloz. Nous l'appliquons à l'instant présent ; mais demain sera plus « moderne » encore, et différent. En attendant, c'est vrai, nous sommes en un temps où souffle l'âpre esprit de conquête. Un philosophe en a dressé la théorie. Les peuples en semblent imprégnés. Et nous les voyons souvent commettre la pire des hypocrisies : celle qui met d'accord la conscience avec l'intérêt.

— Ce spectacle qu'offre la grande politique, dis-je à mon tour, c'est aussi celui qu'offre la vie, partout : n'est-il pas démontré que la lutte en est le principe ? L'homme a mis des siècles à découvrir sa planète : il lui reste à se l'asservir. C'est son but, sa raison d'exister, son droit. Et je vous le demande, est-ce que les plus utiles entreprises ne sont pas les manifestations de cet esprit de conquête qui nous entraîne et nous élève ?

M. Nicollet avait laissé son cigare s'éteindre entre ses doigts, il le jeta et répondit, pensif :

— L'important, c'est d'en dominer les impulsions dangereuses, l'instinct aveugle. Mais que c'est difficile ! Quoi de plus commode que de se persuader qu'en usant de sa force, pour soi, on satisfait la plus grande loi de la vie ? Mais un jour, — quelle douloureuse chose ! — on s'aperçoit que la force seule est une qualité de brute, que ce qu'on lui doit n'est d'aucun prix, qu'il faut, pour la régler, d'autres qualités, plus belles, plus rares, les véritables qualités humaines.

— Cette déception douloureuse, dit M. Trembloz, ces regrets tardifs n'attendent point les êtres d'autre sorte : j'entends ceux qui, échappant à la loi fatale de la lutte, renoncent à l'esprit de conquête pour obéir à l'autre esprit, l'esprit de sacrifice. Et celui-là donne une force aussi, — peut-être la vraie !

— La plus grande ! affirma M. Nicollet en se tournant à demi vers Mlle Annette, toute gênée de se trouver ainsi mêlée à ce débat. Qu'ai-je donc fait, moi qui vous parle ? J'ai facilité, si l'on veut, le progrès de quelques industries, diminué la peine d'un certain nombre d'ouvriers, favorisé l'écoulement ou la transformation de divers produits. C'est quelque chose. En échange de cet apport, — apport que je n'entends pas rabaisser, — j'ai acquis une fortune qui ferait la richesse d'une centaine de personnes ou dont les revenus nourriraient bien des familles... Tandis que celle qui est là, Annette, connaissez-vous son œuvre ? D'ici, sans changer de place, par la seule force de sa bonté, elle a conquis pour les siens un vaste territoire qu'obstruaient des forêts, où pâturent maintenant les vaches nourricières, où mûrissent les moissons. Sans elle, une famille humaine aurait peut-être disparu dans l'épuisement de l'effort stérile : elle l'a sauvée, pendant que j'amassais mes millions. En faisant mon chemin, j'ai ruiné des êtres plus faibles, selon cette loi de la lutte qui est une loi de nature, soit ! mais qui est la loi d'une nature injuste, cruelle, perfide, que tout l'effort humain doit tendre à corriger. Elle, dans sa petite robe noire, n'a jamais fait verser une larme. Au contraire, elle a semé la joie à pleines mains. Elle a fait du bien à tous ceux qui passaient dans son cercle, malades comme mon père, pauvres comme mon frère Jules, misérables comme Anthony. Elle m'en a fait à moi-même : dans mon opulence, j'ai reçu son aumône. Rien de ce que j'ai acquis ou

conquis ne m'a jamais donné le réconfort et la paix que me donne sa seule présence, — simplement parce qu'elle est bonne, et parce que la bonté qui émane d'elle fait de la chaleur, de la lumière et du parfum.

Nous regardions tous Mlle Annette, qui balbutia :

— Mais, mon cher oncle....

— Rien d'exagéré ! déclara le docteur Mathorel.

Elle se leva avec un petit geste d'impatience, et se mit à rassembler les tasses sur le plateau. En ce moment même, l'oncle Adolphe repassait devant la véranda, avec une nouvelle charge de branchillons, de feuilles mortes, de tiges coupées. Il leva les yeux sur notre groupe et lâcha d'une main sa brouette pour toucher le bord de son chapeau, sans s'arrêter.

— La toilette d'automne du jardin ! fit le pasteur Trembloz, en le suivant des yeux.

Le sifflet d'un bateau à vapeur, qui sortait du port de Bielle, déchira l'espace. Mlle Annette se tourna vers moi et me demanda, avec un sourire qui évoquait le passé :

— Est-ce l'*Aigle* ou le *Léman ?*

— Hélas ! répondis-je, ce ne sont plus les mêmes ! Ceux d'aujourd'hui sont plus grands, ils ont d'autres noms ; je ne les connais plus !

Un instant après, je lui dis encore, en baissant la voix et en regardant son oncle :

— Les bateaux changent, comme les hommes.

J'eus d'autres occasions d'écouter M. Pierre-Denys. Il continuait à « méditer, » — lui qui pendant quarante années s'était contenté d'agir ; il lisait même, — lui qui avait professé si longtemps le mépris des livres ; il combinait ses réflexions personnelles avec celles que lui suggéraient ses lectures : il découvrait ainsi des idées très simples, qu'il s'assimilait et rendait siennes ; et c'était un spectacle tout à fait original que celui de cet ancien brasseur d'affaires en train de devenir philosophe.

Un jour de promenade, je le rencontrai dans un joli chemin perdu, qui file entre les vieux arbres de très vieilles propriétés, parmi lesquels chantonne un ruisseau couvert d'ombre. Il marchait dans la direction de Bielle, non pas de l'allure pressée que je lui connaissais, mais lentement, la tête basse, l'air d'un désœuvré qui flâne en poursuivant de vaines rêveries. Il m'arrêta. J'abrégeai ma promenade pour faire route avec lui. Nous devi-

sâmes, en regardant pointer, à travers le rideau des arbres, les vastes auvens des fermes prospères.

— Vous marchez donc, monsieur Nicollet? Je croyais que les Américains ne vont jamais à pied.

— Vous savez bien que je ne suis pas Américain... Je n'ai plus besoin de gagner du temps : au contraire, il m'en faut perdre. Et puis, il y a eu une période de ma vie où je n'avais ni chevaux ni voitures : ce ne fut pas la plus mauvaise.

Ce début m'inquiéta :

« Bon, pensai-je, il va me raconter ses années de misère. C'est la manie des parvenus : prétexte à se vanter de leur œuvre et de leurs biens. »

Je me trompais; il continua :

— Ce chemin où nous sommes, je l'ai suivi tant de fois ! Il est pour moi si plein de souvenirs !

— Vraiment?

— Mon père, avant sa maladie, possédait un « plantage, » là-bas, plus près de la ville : je vous le montrerai tout à l'heure. Il fallait l'entretenir, avec mes frères : arracher les mauvaises herbes, biner, sarcler, arroser, les jours de vacances, sous prétexte que « ça fait du bien ! » Adolphe, c'était son affaire : il avait ses carreaux à lui, dont il rêvait la nuit... Juste se résignait : « Puisque papa veut ! » disait-il... Jules se révoltait, ayant des goûts de mirliflore, surtout quand on nous envoyait, avec une brouette et une pelle à feu, ramasser des crottins de cheval sur la route.

— Comme début, dis-je, les crottins de cheval valent bien l'épingle de Jacques Laffitte : ils sont certainement plus pittoresques.

— Peuh ! ils m'exaspéraient, à cause du temps perdu. Car je ne parvenais pas à comprendre le plaisir de mon père à soigner des légumes qu'on peut acheter au marché, à meilleur compte. Comme Adolphe restait au jardin et faisait notre ouvrage avec le sien, nous nous entendions pour cacher notre brouette derrière une haie, et nous battions les prés et les sentiers... Les fraises, les écrevisses, les papillons... Jules adorait les papillons... Pauvre garçon, il leur ressemblait !

Il se mit à rire, d'un bon rire enfantin :

— Imaginez-vous qu'un jour, nous n'avons plus retrouvé notre brouette derrière sa haie. Quelqu'un l'avait prise... Ah !

nous n'étions pas fiers, en rentrant au « plantage » où le père nous attendait ! Jules inventait des histoires à dormir debout. Quand il voulut les réciter, mon père haussa les épaules, cueillit une branche de coudrier, et se mit à nous fouetter méthodiquement, l'un après l'autre, sans mot dire... Adolphe assistait à l'exécution la tête basse et les yeux en pleurs, comme s'il eût eu quelque chose à se reprocher... Quel bon frère c'était, cet Adolphe !... Il est resté pareil à lui-même, à travers la vie, un peu enfant, naïf, candide, laissant couler les années sans songer à ce qu'elles peuvent apporter, jouissant des choses comme si l'eau, l'air, le ciel, le lac avec toutes ses rives, étaient sa propriété particulière...

Il n'avait plus son air de sécheresse et de domination : il s'attendrissait, positivement. Pour moi, je l'écoutais avec surprise, sans éprouver le besoin de lui donner la réplique. Sans doute qu'il n'y tenait guère : on a beau s'améliorer, on conserve des traits de sa première nature, et M. Pierre-Denys était bien sûr d'intéresser son interlocuteur, dès qu'il s'intéressait lui-même. Cette fois, il ne se trompait pas : mon attention valait une réponse. Il reprit :

— Combien ont différé les destinées des quatre frères qui couraient par là !... Savez-vous que notre histoire serait instructive ? Vous devriez l'écrire, puisque vous faites des romans. Elle pourrait être utile, ne croyez-vous pas ?

A ce moment, je n'avais pas encore pénétré le sens des incidens que j'ai tâché de résumer dans ces pages. Je ne vis donc dans la suggestion de M. Nicollet qu'une trace de la manie commune à beaucoup de gens qui aspirent à devenir, si j'ose dire, de la « matière littéraire. » Aussi mis-je peut-être une pointe d'ironie à lui répondre :

— Sans aucun doute ! La triste fin de votre frère Jules serait une bonne leçon pour les paresseux ; tandis que votre exemple, au contraire, montrerait où conduisent le travail et l'énergie.

M. Nicollet m'arrêta le bras, d'un geste brusque qui trahissait l'impatience de sa vraie nature :

— Ah ! non, non, non ! s'écria-t-il. Ce n'est pas ce que je veux dire, monsieur, tant s'en faut. C'est juste le contraire !

— Comment ! vous voudriez que je fisse l'éloge de la paresse, aux dépens du travail ?

— Voyons ! ne comprenez-vous pas ? Moi, si j'écrivais notre

histoire, l'histoire de notre famille, savez-vous ce qu'on y verrait?... On y verrait deux choses, cher monsieur,... vous entendez?... Deux choses qui me semblent des choses importantes...

Il se recueillit quelques secondes, comme s'il cherchait à formuler ou à rassembler des idées un peu difficiles; puis il continua, en regardant droit devant lui, en soulignant ses paroles par des gestes brefs :

— On verrait d'abord que l'esprit de sacrifice, — c'est ma nièce qui l'a représenté parmi nous, — est la plus grande des vertus, que seul il peut donner la satisfaction intérieure, qu'il produit même plus de bonheur qu'aucune autre disposition de l'âme...

Je ne pus m'empêcher de l'interrompre en disant :

— C'est l'idée simplement chrétienne.

— Non, fit-il, comprenez-moi bien, je ne parle pas en chrétien, je parle en homme. Les chrétiens disent que notre vie importe peu, que l'autre compte seule, que la terre est une antichambre où il ne faut rien casser en posant sa canne et son pardessus avant d'entrer au salon... Moi, je ne suis pas de cette école. Je crois au contraire que notre vie importe beaucoup, parce que je ne suis pas sûr qu'il y en ait une autre. La religion, très bonne chose, mais bien incertaine, cher monsieur!... Moi, je n'y pense jamais, sauf le dimanche, quand je vais au temple, à cause de l'exemple... Dans ce que je vous dis, je me place à un point de vue exclusivement terrestre,... utilitaire... Et je vous déclare que ma nièce, qui est imprégnée jusqu'aux moelles de l'esprit de sacrifice, a eu beaucoup plus de satisfactions que moi, qui en suis dépourvu.. Dans des proportions énormes, monsieur!... Je me suis éreinté pour amasser une fortune : elle a eu toutes sortes de joies infiniment meilleures, dont aucune ne lui a laissé la moindre amertume... Voilà le premier point. J'ai été très étonné quand je l'ai découvert. Mais j'ai été encore bien plus étonné quand j'ai découvert le second.

M. Nicollet s'arrêta au bord de la route, et poursuivit, la main posée sur mon bras, en me regardant dans les yeux :

— Le second point, c'est que le travail utile, simple et productif est incomparablement supérieur au travail compliqué, savant et lucratif. Comprenez-vous?

— A peu près, dis-je.

Il frappa le sol du bout de sa canne, et se remit en marche :

— Je veux dire, expliqua-t-il, que le meilleur travail est celui qui exige la plus grande fatigue et qui, au lieu de favoriser l'échange, comme le commerce ou l'industrie, augmente simplement la réserve des produits de première nécessité.

Je n'ai pas besoin de dire que l'énoncé catégorique de principes aussi différens que ceux qui ont assuré, depuis ses origines, les progrès de notre civilisation, fit surgir dans mon esprit une foule d'objections.

— Si je parle ainsi, continua M. Nicollet d'un ton moins assuré, c'est que je sens bien que je suis le moins heureux des habitans de la Villa-Charlotte. D'où je conclus que mon frère et ma nièce ont mieux compris la vie que moi... Maintenant, voici le « plantage » en question.

Il s'arrêta de nouveau, étendit sa canne vers un enclos d'où jaillissait une végétation riche et confuse de fleurs, d'arbustes, de légumes, autour d'une « capite » de bois peint en jaune :

— Là, dit-il, nous logions nos outils,... ces outils qu'Adolphe maniait avec tant de plaisir, et qui me faisaient horreur... Cette aspergerie, qui a l'air d'une forêt en miniature, c'est mon père qui l'a plantée... Et aussi ce pommier, que vous voyez là, qui a tant de fruits... Du reste, il doit avoir planté presque tous ces arbres. Mais je ne me souviens que du pommier.

Ses yeux cherchaient ce passé lointain, où il revoyait les siens, où il se reconnaissait lui-même enfant. Il resta plusieurs minutes debout devant la haie où rougeoyaient les cynorhodons. Puis il se détourna avec un soupir :

— Laissons ces choses, me dit-il. Je vais vous accompagner jusqu'à Bielle. Ce n'est pas mon chemin direct, mais le détour n'est pas long.

Nous traversâmes ensemble la vieille petite ville, si jolie, si tranquille, qui depuis tant de siècles a miré dans les eaux du Léman ses changeantes architectures : de massives tours romaines, des murailles burgondes, les tourelles de son château bernois, — la petite ville aujourd'hui rajeunie avec ses quais neufs plantés d'arbres grêles, que les antiques marronniers observent jalousement du haut de l'Esplanade, sa chapelle anglaise dont le pseudo-gothique contraste avec les purs arceaux romans de l'église trop recrépie, ses maisons nouvelles, à volets verts, qui chassent l'une après l'autre les anciennes maisons branlantes et

brunies. Nous suivîmes d'abord la grand'rue, où des figures inconnues apparaissaient au seuil des boutiques, jusqu'à la grosse horloge qui dut nous reconnaître, car elle sonna six heures à notre passage, pour nous saluer. Sur l'Esplanade, je me mis à mon tour à raconter mes souvenirs : l'école de Mlle Annette, les récréations qui ne finissaient pas, l'ami Pierre; et, devant le paysage où s'étendaient les teintes du couchant, je dis :

— Il est bien certain que le présent ne vaut pas le passé : pourtant, cela est aussi beau aujourd'hui qu'autrefois.

— Moi, répondit M. Nicollet avec recueillement, je trouve que c'est plus beau !

Laissant à notre gauche le château pensif où les besoins modernes logent pêle-mêle le musée, le tribunal, la bibliothèque et les prisonniers, nous descendîmes les escaliers pavés qui conduisent à la ville basse. Comme nous arrivions au port, nous vîmes devant nous, à l'entrée de l'embarcadère, le vieux pontonnier aveugle courbé sous toutes ses années, si chenu, si ridé, si ratatiné, qu'il semblait prêt à s'effondrer comme un mur que le temps et le lierre ont rongé. A côté de lui, une fillette de dix ans lui tenait la main : il attendait, comme chaque jour à cette même heure, le passage du prochain bateau, qui justement doublait la pointe du promontoire voisin et sonnait son arrivée.

— Lui aussi, dis-je à M. Nicollet, il court après ses souvenirs...

M. Pierre-Denys l'observa un instant, comme s'il cherchait à le reconnaître, et s'écria :

— Je me rappelle tout à coup que je l'ai vu là, le jour où j'ai visité la Villa-Charlotte... Il y a bien longtemps !... Il doit être presque centenaire... Comme moi, sans doute, il a beaucoup réfléchi.

Je proposai :

— Si nous lui parlions ?...

M. Nicollet secoua la tête, et nous nous regardâmes avec la même pensée : nous n'osions pas; il était trop vieux ; de quel droit le déranger dans son muet pèlerinage à sa vie en allée ? — de quoi lui parler ? que lui dire ?

Quand le fracas des hélices annonça que le bateau s'arrêtait, le vieillard redressa sa taille voûtée, banda son attention, la main gauche en cornet sur l'oreille, comme s'il se préparait à jouer son rôle dans l'abordage; et nous vîmes qu'il en guettait

les moindres bruits, pour en suivre les actes réguliers : le moment où le câble, — qu'il avait si souvent lancé d'une main sûre, — frappe le parapet,... celui où se fixe le ponton mobile,... le piétinement des passagers qui débarquent... l'embarquement,... le départ. Des voyageurs passèrent devant lui, puis son successeur, qui lui lança un rapide bonjour, puis les deux gendarmes bleus, avec leur képi et leur « coupe-choux. » Alors il s'affaissa de nouveau, et s'éloigna d'un pas chancelant, guidé par la fillette.

— Un vaillant travailleur, celui-là! dit M. Nicollet... Il a encore de bons momens, quand il est là et qu'il se rappelle...

Au moment presque où M. Nicollet me quitta, M. Quartier, l'ancien Syndic, approchait. Il était un peu comme le vieux pontonnier, le pauvre homme : il ruminait son passé. N'ayant plus rien à faire, il errait par la ville comme une âme en peine, examinait les travaux en cours, et les désapprouvait. Depuis la mort récente du notaire Tiercet, son compagnon habituel, il flânait seul, trop heureux quand il rencontrait une oreille complaisante à ses doléances. L'âge, le désœuvrement, l'ennui le rétrécissaient : ses gilets, taillés pour le ventre de ses temps prospères, pendaient sur son pantalon déformé comme des outres vides. Il me héla, de sa grosse voix familière, et, se plantant devant moi sur ses larges pieds :

— Hé! hé!... Vous causiez avec « l'Américain » ... Qu'est-ce qu'il chante, cet oiseau-là?...

Comme je répondais évasivement, M. Quartier me prit le bras, en poursuivant :

— En voilà un qui change, par exemple!... Croiriez-vous qu'il est entré l'autre jour au café de *la Tête de Maure* et qu'il a bu « trois décis! »... Comme vous ou moi, mon cher!... Je le tiens de Vallot, qui l'a vu de ses yeux... Et il a eu l'air de les trouver bons!... Alors, quoi? qu'est-ce que ça veut dire?

— Ça veut dire, je suppose, qu'il a renoncé à l'abstinence : l'en blâmeriez-vous?

M. Quartier secoua sa grosse tête aux joues hérissées de poils de toutes les couleurs, car il ne parvenait pas à blanchir comme les autres gens :

— Non, non, non. Ça veut dire autre chose,... des choses que je ne comprends pas,... ni vous non plus, à ce qu'il semble... Et puis, il y a ces histoires qu'on raconte, vous savez

bien?... La maison qu'il a fait construire pour son frère,.. l'argent qu'il donne pour toutes les œuvres,... enfin, je ne sais pas quoi!... Ce qui est clair, c'est qu'il devient trop bon... Ça ne peut plus durer longtemps!...

— Bah! il est solide, je vous en réponds!

— N'importe! quand les gaillards de sa trempe s'attendrissent, voyez-vous, ça n'est pas bon signe!... C'est comme ce pauvre Tiercet : quand la fin s'est approchée, il ne pensait plus qu'à ses neveux, pour lesquels il n'avait jamais rien voulu faire... Et, à l'entendre, on eût cru qu'il les adorait.

Cette sinistre prédiction de l'ancien Syndic me revint à la mémoire quand j'allai prendre congé de M. Pierre-Denys. Il me parut fatigué, avec un mauvais teint grisâtre, des cercles noirs autour des yeux, je ne sais quoi d'inquiet, de vague, de douloureux dans le regard. Il parla peu, l'air distrait. Les quelques phrases qu'il prononça indiquaient, avec la hantise de deux ou trois idées fixes, un singulier désir de changer de vie. Il trouvait la Villa-Charlotte trop somptueuse. Il était mécontent. Il se plaignit de son luxe et de sa fortune, d'un ton sérieux qui excluait toute idée de paradoxe :

— Mon Dieu! que j'ai mal employé mon temps! me dit-il. Je n'ai jamais songé au bonheur, ni pour en prendre, ni pour en donner. Je n'ai joui de rien, que d'augmenter constamment mes conquêtes : si bien qu'elles pèsent sur moi, maintenant, comme si je portais sur mon dos tous mes millions fondus en un énorme lingot. J'ignore les plaisirs que connaissent les plus pauvres gens : à présent, il est trop tard pour les poursuivre. Je n'en ai plus qu'un seul : faire du bien ; et c'est un art très difficile, que je ne sais pas!

Un signe de Mlle Annette m'expliqua que c'étaient là des rengaines habituelles. En même temps, pour les interrompre, elle se mit à parler du résultat des vendanges, qui dépassait les prévisions les plus favorables. M. Nicollet eut un éclair de bonne humeur, en revenant, par un détour, à son idée :

— Quand je pense que, pendant des années, je n'ai bu que de l'eau! s'écria-t-il. Voyons, étais-je assez bête?

Je tâchai de lui représenter qu'il est à coup sûr plus honorable d'avoir abusé de l'eau que du vin, et que c'est aussi plus rare. Il ne m'écouta pas : il balançait son *rocking-chair*, les yeux perdus dans le paysage où s'enfuyait son inquiète rêverie. Quand

je pris congé, il me serra la main d'un air distrait. Sa nièce en me reconduisant, me dit :

— Vous n'imaginez pas comme il devient bon. Il passe la mesure. Et il s'attendrit sur ses souvenirs d'enfance. Cela me fait presque peur.

Elle ajouta, pour se rassurer elle-même :

— Heureusement qu'il a une santé de fer. Il n'a jamais été malade, vous savez !

Ces craintes étaient fondées : la maladie prit sa revanche. Elle fut longue, elle fut cruelle. Pendant tout l'hiver, elle tenailla le corps jusqu'alors si robuste de M. Nicollet, qui devint entre ses griffes un pauvre être ratatiné, faible, dépendant, peureux, avec des caprices et des exigences d'enfant. Naturellement, il ne voulut que sa nièce auprès de lui, n'accepta rien que d'elle, et mourut la main dans sa main.

L'année suivante, ce fut le tour de l'oncle Adolphe : de nouveau, Mlle Annette passa des mois autour d'un lit d'agonie, sans espoir, luttant sans repos contre le mal, avec, après la défaite, le vide qui succède à l'épuisement des nuits de veille, à l'horreur du spectacle continu de la souffrance. Et puis, plus tard, quelles longues journées dans la maison déserte, quel sentiment affreux d'être seule dans le vaste monde où il n'y a plus que des étrangers ! Mlle Annette n'y résista pas longtemps : que pouvait-elle faire dans la vie, n'étant plus nécessaire à personne ? Elle souffrit moins que ses deux oncles ; mais ce furent des mains mercenaires qui lui fermèrent les yeux.

ÉDOUARD ROD.

LES
SONNETS DE SHAKSPEARE

Les sonnets de Shakspeare ont, depuis quelques années, donné lieu à des tentatives de traduction poétique. M. Ernest Lafond a mis en vers quarante-huit de ces sonnets; Mme Simone Arnaud, vingt-quatre. M. Alfred Copin a donné, en 1888, une traduction complète de ces petits poèmes. Je ne citerai ici que pour la curiosité des bibliographes une traduction en prétendus vers français qui porte le nom de M. Direy et qui a été publiée à Poverty Bay, dans la Nouvelle-Zélande, avec le millésime de 1892. Le style n'en est ni moins bizarre ni moins inattendu que le lieu d'où elle nous vient : je ne sais rien de plus décadent dans la décadence, ni de plus inintelligible dans le galimatias. Mais revenons aux efforts sérieux. Le plus récent et le plus méritoire de tous est la traduction parue l'année dernière et que nous devons à M. Fernand Henry (1).

M. Henry s'est imposé une difficulté dont M. Copin s'était affranchi. Il ne s'est pas contenté de traduire les vers par des vers, il a traduit les sonnets par des sonnets; et, quand j'expliquerai tout à l'heure quelle est la structure particulière du sonnet shakspearien, combien il diffère du nôtre dans sa forme, dans sa marche et son aboutissement, on commencera à comprendre le tour de force accompli par M. Henry. Si j'ajoute que sa traduction est presque littérale et n'en a jamais l'air; que, sur les 154 sonnets, je relève seulement un ou deux endroits où je

(1) *Les Sonnets de Shakspeare traduits en sonnets français*, par Fernand Henry. — Ollendorff.

suis en désaccord avec lui sur l'intention du poète et où son vers me paraît avoir forcé ou amoindri la pensée originale, un ou deux sonnets, merveilleusement pleins, qui, en passant d'une langue dans une autre, ont perdu quelque chose de leur richesse; si j'affirme, enfin, que les vers de M. Henry permettent de deviner le charme principal des sonnets, la langueur mélancolique, l'oubli de soi, l'exquise et rêveuse tristesse qui les parfume et les attendrit, on trouvera, sans doute, que M. Henry a droit à quelque chose de plus et de mieux que des encouragemens et que le vrai mot serait de la reconnaissance. Et l'occasion semble bonne pour aborder cette énigme des sonnets qui hante la critique anglaise et allemande et autour de laquelle la bataille littéraire fait rage depuis un siècle. Suivant que cette énigme est résolue dans un sens ou dans l'autre, Shakspeare se livre à nous, de tout près, en pleine lumière, visible et palpable presque à l'égal d'un contemporain, ou, au contraire, il se recule et s'évanouit, pour jamais, dans l'ombre (1).

I

C'est en 1598 que le public entendit parler pour la première fois des sonnets de Shakspeare. A cette date, Francis Meres y faisait allusion dans son *Palladis Tamia*, en les ornant d'une épithète qui surprend un peu notre goût moderne et qui sera expliquée plus loin: il les appelait les « sonnets sucrés » de Shakspeare, et il ajoutait que ces vers passaient de main en main parmi les amis de l'auteur. L'année suivante, en 1599, une compilation, intitulée *The Passionate Pilgrim* était éditée à Londres par un certain Jaggard, un de ces pirates qui se glissaient alors entre les auteurs et les libraires, soufflant leurs bénéfices aux uns comme aux autres. Le *Passionate Pilgrim* était une collection de vers composés par différens écrivains; il contenait deux sonnets de Shakspeare, et l'un des deux est ce précieux

(1) M. Henry a abordé et traité ces questions dans une introduction claire et bien ordonnée, fortifiée d'une bibliographie que l'on trouvera à la fin du volume. Je ne puis, cependant, endosser ses conclusions. Il a énuméré les principales opinions critiques, mais sans leur assigner l'importance relative qui leur appartient, et celui de tous les auteurs auxquels il a donné le plus de confiance est celui, peut-être, qui en méritait le moins. M. Henry s'est donc un peu trop hâté. Je sais qu'il le regrette. Il se dédommagera et nous dédommagera nous-mêmes en étudiant la question à nouveau dans une prochaine édition.

sonnet CXLIV qui résume tous les autres et qui établit la plus claire des corrélations entre les deux séries formées par ces petits poèmes. En 1609, Thomas Thorpe, autre pirate à l'affût des œuvres échappées à l'indolence des écrivains, donnait la première édition des 154 sonnets. Cet in-4°, dont un fac-similé, admirablement exact, a été imprimé en 1862, portait la dédicace que voici :

TO. THE. ONLIE. BEGETTER. OF
THESE. INSVING. SONNETS.
Mr W. H. ALL. HAPPINESSE.
AND. THAT. ETERNITIE
PROMISED.
BY.
OUR. EVERLIVING. POET.
WISHETH
THE. WELL-WISHING.
ADVENTURER. IN.
SETTING.
FORTH.
T. T.

Cette dédicace, si gauchement écrite, qui devait, au XIXe siècle, servir de texte à des discussions sans cesse renaissantes et troubler la cervelle de tant d'honnêtes érudits, dut passer inaperçue des lecteurs de 1609, soit parce qu'elle n'avait pour eux aucun mystère, soit, plutôt, parce que ce mystère ne valait pas la peine d'être pénétré. En 1641, les sonnets furent réimprimés. Le second éditeur avait groupé les sonnets de façon à en former des poèmes différens. On devine qu'il voulait protéger Shakspeare contre certaines objections qui, déjà, s'élevaient. En effet, cette date de 1641 est significative. Une vague puritaine avait passé sur la délicate floraison poétique de la Renaissance et l'avait recouverte. Le sens primitif des sonnets avait déjà cessé d'être compris.

Ensuite une sorte d'oubli couvre, pendant un siècle, le nom et l'œuvre de Shakspeare. Lorsque le dramaturge reparaît, après cette longue éclipse, il ramène avec lui à la lumière le lyrique de *Vénus et Adonis*, de *Lucrèce* et des *Sonnets*, mais il y a dans ces sonnets un élément suspect, des vers d'amour adressés à un

homme. Moins on en parlera, mieux cela vaudra. Il est évident que les éditeurs du XVIIIe siècle envisagent ces sonnets où nous allons trouver la plus pure essence de son génie et de son âme, la fleur de son souverain pessimisme, à peu près sous le même jour que les saletés de Catulle et d'Horace. Steevens les exclut, bravement, et déclare « qu'un acte du Parlement ne le forcerait pas à les admirer. »

Pendant longtemps on avait cru ou l'on avait feint de croire, contre toute vraisemblance, que les sonnets étaient tous adressés à une femme. L'erreur était si manifeste, si grossière, qu'il fallut enfin l'abandonner à moins d'avouer qu'on n'avait même pas lu les poèmes dont on parlait. Chalmers fit un effort désespéré pour sauver la réputation de Shakspeare. Il imagina que ces sonnets étaient écrits pour Elisabeth, mais qu'ils s'adressaient, pour la plupart, non à la femme, mais au souverain ; d'où la forme masculine donnée par le poète au destinataire de ces poétiques messages. Shakspeare la pressait de se marier afin de transmettre à une autre génération la vivante image de sa beauté et il comptait sur ce bel argument pour convertir à la vie matrimoniale une vieille fille de soixante-cinq ans qui, quarante années plus tôt, avait fait la sourde oreille aux prières de son Parlement et de son peuple, aux considérations politiques de ses conseillers et aux avances de tous les princes de la chrétienté. Inutile d'ajouter que la thèse de Chalmers ne fut pas adoptée. On continua à hocher la tête à propos des sonnets. « Quel dommage qu'un si grand génie!... » Hallam déplorait les sonnets tout en les admirant; Guizot les traduisit la rougeur au front. Enfin, M. Gerald Massey, un des plus patiens, un des plus dévoués, un des plus érudits et un des plus insensés parmi les commentateurs de Shakspeare, car il ne semble avoir tant multiplié les recherches et entassé les documens que pour se livrer, sans aucun contrôle, à sa fantaisie et à son imagination, M. Gerald Massey soulagea d'un grand poids la conscience anglaise en « désinfectant, » c'est lui-même qui s'en vante, les sonnets de Shakspeare. Le procédé de désinfection consistait, tout simplement, à diviser arbitrairement les sonnets en « personnels » et en « dramatiques. » Étaient personnels tous ceux qui, d'après le code moral de M. Massey, étaient compatibles avec la dignité et la vertu de Shakspeare. Tous les autres étaient dramatiques en ce sens que, dans les sonnets comme dans les drames, il exprimait des sentimens

étrangers à son propre cœur. Son génie avait servi de secrétaire à des amoureux, comme les écrivains publics du bon vieux temps. Tantôt il avait rédigé les missives d'un grand seigneur à son amie; tantôt il avait libellé les répliques de l'amie au grand seigneur. D'où la différence des sexes. Ainsi s'expliquait l'énigme, ainsi tombait le scandale. Shakspeare était rendu blanc comme neige à la pieuse admiration des Anglais.

Cette théorie a un double défaut. Elle n'est appuyée d'aucun raisonnement sérieux et elle est démentie par tous les faits acquis au débat. A l'heure où M. Massey la produisit dans un massif volume (1862), une théorie absolument contraire faisait, depuis quarante ans, son chemin dans les esprits, gagnant chaque jour de nouvelles et précieuses adhésions. Le premier, Wordsworth, dans la fameuse préface des *Ballades lyriques*, avait émis l'idée que les *Sonnets* étaient une véritable autobiographie. « C'est là, disait-il, la clé qui ouvre le cœur de Shakspeare. » La métaphore a vieilli; elle a cédé la place à d'autres qui ont vieilli à leur tour : mais le XIXe siècle est resté fidèle jusqu'au bout à ce goût particulier d'ouvrir les cœurs pour voir ce qu'ils contiennent. L'indiscrétion biographique demeurera un de ses caractères les plus notables. Dans cette curiosité de voir des âmes nues, tout n'est pas dévergondage mental; il y entre l'instinct raisonné de colliger des matériaux pour la grande science en formation : la classification des idées et l'histoire naturelle de l'esprit. Je ne connais guère de problème plus intéressant que celui-ci : « Étant donné que l'existence de Shakspeare a été, suivant toute probabilité, une existence fort ordinaire, comment une œuvre extraordinaire est-elle sortie de là? » Dira-t-on que nous sommes suffisamment édifiés sur la genèse des drames shakspeariens lorsqu'on a découvert le fragment de chronique italienne, la page de Holinshed ou de Plutarque qui lui a livré son canevas? Non, on nous ne le dira pas, et, si on nous le disait, nous n'en croirions pas un mot. Ce qu'il a tiré des autres nous importe bien moins que ce qu'il a tiré de lui-même. Matthew Arnold a beau nous dire, dans un sonnet, d'ailleurs magnifique de forme, que Shakspeare est une cime qui monte dans le ciel plus haut que nos regards, *outtopping knowledge*, qu'il est et doit rester une énigme, je ne vois pas qu'il ait persuadé personne et ses confrères en poésie moins que personne. Après Wordsworth, Rossetti et Swinburne se sont prononcés haute-

ment en faveur de la « personnalité » des sonnets. Et, quand François-Victor Hugo, dans sa belle édition de Shakspeare, embrassait avec tant d'ardeur la même cause, il est permis de penser qu'un autre grand poète, témoin et inspirateur de ces efforts, en approuvait la tendance. Après tout, les poètes sont peut-être mieux placés que les critiques pour comprendre les poètes.

Mis en éveil par le mot de Wordsworth, une nuée d'érudits abordèrent, chacun à leur manière, le problème des sonnets. Le premier point était, pensèrent-ils, de découvrir qui était l'adolescent dont Shakspeare a célébré la beauté et qui était la « dame brune » à laquelle sont adressés les sonnets CXXVI-CLII. Convaincus que la solution de l'énigme se trouvait dans la dédicace de Thorpe placée en tête de l'in-4° de 1609, ils se mirent à lire et à relire cette dédicace. Et plus ils la lisaient, moins ils la comprenaient, si bien que les lignes se brouillaient devant leurs yeux éblouis et qu'ils vinrent à donner aux mots les plus simples les sens les plus détournés et les plus contradictoires. Qui pouvait bien être ce mystérieux Mr W. H. « *the only Begetter of the Sonnets?* » Comment traduire ce mot *begetter?* Le sens ordinaire du verbe *to beget* est : enfanter. Le *begetter* des sonnets serait donc l'écrivain qui les a composés. Mais, qu'on relise la dédicace citée plus haut, et l'on se convaincra que cette interprétation est inadmissible, car, si le *begetter* est Shakspeare en personne, le double galimatias de Thorpe reviendrait à ceci : « l'éditeur des sonnets souhaite à Shakspeare l'immortalité promise par Shakspeare. » Cette énormité a paru très acceptable à l'Allemand Barnstorff, qui la justifie en interprétant les initiales W. H. par *William Himself.* L'idée de dédier les sonnets à « Monsieur William Lui-même » est trop bouffonne pour appeler une réfutation. La grande majorité des commentateurs a vu dans le *begetter* l'inspirateur de ces petits poèmes d'amoureuse amitié et, alors, la dédicace devient presque grammaticale et à peu près raisonnable; surtout si l'on adopte l'amendement proposé par M. Lichtenberger dans sa thèse latine *De Carminibus Shakspeari*, soutenue devant la Faculté de Paris en 1877, c'est-à-dire si l'on entend par *the insuing Sonnets*, la première série de vingt et quelques sonnets, où le poète engage son ami à se marier pour perpétuer sa beauté dans un fils semblable à lui. Ainsi s'explique la promesse d'immortalité qui revient si souvent dans ces sonnets. Mais ce W. H. qui les a inspirés, qui

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

peut-il bien être? Je ne crois pas nécessaire de passer en revue les hypothèses qui n'offrent aucune vraisemblance. Deux candidats ont été mis en avant et ont rallié autour d'eux une armée de partisans. C'est William Herbert, comte de Pembroke, et Henry Wriothesley, comte de Southampton. On remarquera que, pour identifier ce dernier avec le W. H. de la dédicace, il faut intervertir les initiales de son nom. Pourquoi cette interversion? Précisément pour dissimuler ce nom, pour donner au public, friand de mystère, une énigme à déchiffrer. M. Sidney Lee, le très distingué et savant critique auquel on doit la vie de Shakspeare, parue en 1891 dans le *Dictionary of national Biography*, s'étonne qu'on ait pu songer à traiter de « Mr » un *nobleman* comme Southampton ou Pembroke. L'un était investi de son titre depuis 1582; l'autre n'hérita du sien qu'au commencement de 1601, mais on lui donnait déjà le nom de lord, par courtoisie, comme au fils d'un comte. On répond encore que cette appellation plébéienne a pour but de rompre les chiens et de dépister la curiosité tout en l'excitant. Mr Thomas Tyler, un Pembrokiste militant dont on ne peut nier la compétence, dans sa dernière réédition des *Sonnets* (1899), réplique à M. Sidney Lee avec une âpreté digne des savans du XVIe siècle et cite différens exemples de grands seigneurs ainsi qualifiés « Mr » dans des dédicaces à demi voilées.

Je n'ai pas encore parlé du troisième sens de *begetter*. Celui auquel se rallie M. Sidney Lee : *beget*, au commencement du XVIIe siècle, avait presque la signification attribuée par les Anglais modernes au verbe *get*, et l'on sait combien cette signification est large et compréhensive. Le *begetter* serait l'homme qui a entre les mains les sonnets et qui les a procurés à l'éditeur. Un volume de poésies de Southwell avait paru l'année précédente, dédié dans des termes à peu près identiques à un certain W. H. en qui on est en mesure de reconnaître M. William Hall. C'est aussi, — nous assure-t-on, — le W. H. des sonnets. Le pirate Thorpe remercie le pirate William Hall du petit service qu'il lui a rendu et dont les deux compères se proposent, selon toute apparence, de partager les bénéfices. Mais alors, demanderons-nous, que signifie « l'immortalité promise par le grand poète? » On nous répond : « Pure exagération de dédicace, hyperboles flatteuses auxquelles il convient de n'attacher aucune importance! » C'est au public de juger. Il pensera

peut-être que M. Sidney Lee, si facilement offusqué des invraisemblances offertes par les hypothèses d'autrui, en soulève à son tour de plus grandes.

Pour en finir avec cette maudite dédicace qui a nui aux recherches shakspeariennes bien plus qu'elle ne les a servies, je rappellerai une suggestion de Philarète Chasles qui fit l'objet d'une lettre adressée, en 1862, à l'*Athenæum*. Chasles soutenait que le mystérieux W. H. ne s'identifie pas avec le *begetter*, mais que c'est lui, au contraire, qui souhaite au *begetter* bonheur et immortalité. Je fais grâce aux lecteurs des moyens, beaucoup plus ingénieux que solides, à l'aide desquels il escamotait le « *well wishing adventurer in setting forth*, » qui est le seul sujet, grammaticalement possible, de la phrase. Et pourquoi faire tant de violence au sens et au bon sens? Pour arriver à dédoubler l'énigme, pour nous donner deux inconnues à dégager au lieu d'une seule. Mr Tyrwhitt poussa un *Hosanna* lorsque parut la lettre de Philarète Chasles à l'*Athenæum* et s'écria qu'un Français avait seul su lire la dédicace de Thorpe. Mais les autres Shakspeariens n'ont pas suivi et je crains bien que notre pays ne doive faire son deuil de cette gloire.

II

Hâtons-nous d'oublier ces deux agaçantes initiales qui ont hypnotisé les érudits du XIXe siècle. Que valent, prises en elles-mêmes et dans leurs rapports avec les Sonnets, la théorie des Southamptoniens et celle des Pembrokistes?

Henry Wriothesley était né en 1573. Il était le troisième comte de Southampton. Son grand-père, favori de Henry VIII, avait fait la fortune de la famille; son père, en s'attachant à la cause de Marie Stuart, avait failli la détruire. Quant à lui, il vint à Londres en 1590 après avoir passé par Oxford et Cambridge, et se fit inscrire à Gray's Inn. Il réussit à la cour de façon à balancer la faveur des vieux courtisans, et l'on songeait à l'opposer à Essex. L'amour déjoua ces ambitions et ces espérances qui s'agitaient en lui et autour de lui. Passionnément épris de mistress Elisabeth Vernon, demoiselle d'honneur de la reine, il tomba en disgrâce, comme tant d'autres, le jour où il osa solliciter l'autorisation de se marier. Il épousa quand même celle qu'il aimait et devenu par cette union le cousin d'Essex, demeura l'ami le

plus dévoué et le plus fidèle de celui qu'il avait d'abord inquiété. Essex l'emmena dans son expédition des Açores. Southampton, vice-amiral et commandant de la *Garland*, dirigea en personne les troupes anglaises dans certaine action qui fut appréciée de façon contradictoire, car Essex l'embrasse après la bataille et la reine, à son retour, lui tourna le dos. Qu'est-ce à dire? La contradiction s'explique. C'était un de ces héroïques faits de guerre aux résultats désastreux, comme il s'en trouve dans toutes nos histoires. Essex, qui, lui-même, était le plus brave des soldats et le plus médiocre des généraux, embrassait le preux chevalier; la reine, habituée à juger toutes choses d'après le succès final, tournait le dos au tacticien maladroit. Lorsque Essex risqua sa malheureuse prise d'armes, Southampton se jeta, sans y croire, à sa suite, dans cette révolution d'un soir, qui faillit aboutir pour lui, comme pour son ami, à l'échafaud. La reine lui laissa la vie, mais ne lui rendit ni la liberté ni sa faveur. A l'avènement de Jacques, il fut, avec tous ceux de sa faction, comblé d'honneurs et de grâces. Nous le voyons, sous ce règne, protégeant les gens de lettres, s'employant avec énergie aux premiers essais de colonisation au delà de l'Océan, et enfin, à cinquante ans passés, combattant pour l'indépendance des Pays-Bas à la tête d'un régiment anglais. En ce temps-là, l'Angleterre défendait l'indépendance des petits peuples contre le despotisme. Southampton eut cette dernière gloire de mériter la haine de Buckingham par sa courageuse opposition dans la Chambre haute : sa mort fut attribuée au favori dont la mémoire n'a pas été justifiée de cette accusation.

C'est, en somme, un personnage sympathique, et, si l'on fait la part de la poésie, qui exagère, et de la jeunesse, qui embellit tout, il ne semble pas impossible, au premier abord, qu'il ait été le héros et le destinataire des Sonnets. Qu'il goûtât la poésie et qu'il recherchât la compagnie des poètes, cela nous est attesté par des faits nombreux. Sa mère ayant épousé en secondes noces le vice-chambellan Sir Thomas Heneage, son patronage pouvait être et fut, en effet, plus d'une fois utile aux comédiens. Qu'il ait été l'ami de Shakspeare, il n'est pas permis d'en douter, puisque le poète lui dédia successivement ses deux poèmes lyriques, *Vénus et Adonis* et l'*Enlèvement de Lucrèce*. Il est même facile de noter, de l'une à l'autre dédicace, un progrès sensible dans la tendresse et la familiarité. Cette amitié était moins

inégale qu'on ne serait porté à le croire d'après l'extrême humilité des formules. C'est à peine si aujourd'hui, après un siècle de philosophie et un siècle de démocratie, le grand seigneur et le grand artiste se rencontrent de plain-pied comme ils le faisaient en cette fin du XVIe siècle qui n'avait vraiment qu'un culte : celui des supériorités, mais des supériorités de tout genre : beauté, génie, rang ou courage.

Une vieille légende voulait que Shakspeare eût reçu de lord Southampton un don pécuniaire qui lui aurait permis de s'acheter un domaine dont il avait envie. Non seulement la légende n'a point été confirmée par les recherches modernes et ne repose sur aucun fait réel, mais elle est en contradiction absolue avec tout ce que nous savons de la situation financière de Shakspeare. Bien loin qu'il ait eu à solliciter les libéralités de lord Southampton, il me paraît que Shakspeare lui donna, à un moment critique, une preuve de sympathie et de dévouement qui aurait pu entraîner pour lui de sérieuses conséquences. Je veux parler de la conspiration d'Essex. Est-il vrai que le poète ait participé indirectement à ce complot ? Je souhaiterais, de tout mon cœur, que ce fait fût établi. Dans cette conjuration, dont la tragédie s'est emparée, mais sans en comprendre toute la portée, s'agitaient de nobles rêves d'émancipation et de progrès, de grandes idées qui dépassaient leur temps. Les moyens et les hommes furent d'une lamentable insuffisance et je conçois que ce complot fasse sourire les politiques ; mais il me plairait beaucoup que l'imagination de Shakspeare s'y fût laissé séduire. M. George Brandes pense que le misérable et piteux avortement de cette grande affaire, le lâche abandon où le peuple de Londres laissa son favori mit alors le comble au pessimisme de Shakspeare, causé par les déceptions de l'ami et de l'amant. De là ce dégoût, ce désenchantement qui caractérise les chefs-d'œuvre de l'âge mûr et qui varie de la fine mélancolie de Jacques à la misanthropie furieuse de Timon. M. Thomas Tyler, qui est d'accord sur tant de points avec M. Brandes, est, sur celui-ci, intraitable et ne veut à aucun prix admettre que Shakspeare ait conspiré avec Essex. Il prétend voir, au contraire, dans certain sonnet, qui est peut-être le plus obscur de tous, la preuve manifeste que Shakspeare avait horreur de cette conjuration et se réjouit de la punition infligée au chef et aux complices. Rien de plus vague et de moins décisif que cet argument. En revanche, M. Tyler n'explique pas

un fait significatif sur lequel s'appuie M. Brandes : cette représentation du *Richard II* de Shakspeare, donnée au *Globe*, immédiatement avant la prise d'armes, sans nul doute avec la connivence de l'auteur. On y avait rétabli la mémorable scène de la déposition, supprimée à l'impression par la censure royale, et ce passage admirable fut souligné par les applaudissemens enthousiastes des conjurés qui remplissaient la salle. Si le fait est vrai, peut-on admettre qu'il ait été fortuit?

Mais, lorsqu'on compare avec soin la personnalité historique de Southampton au destinataire des Sonnets, des différences apparaissent et même des incompatibilités. Le premier n'a ni les grâces fascinantes ni les vices, l'indolence, la molle et oublieuse nature, la douce traîtrise du second. Ceux que Southampton aimait, il les a bravement, fidèlement, constamment aimés. Des agrémens de sa personne, nul n'a jamais parlé. Shakspeare serait-il donc le seul à apercevoir cette beauté merveilleuse, exceptionnelle, extraordinaire que célèbrent les Sonnets? Ce serait d'autant plus singulier que Shakspeare fait de nombreuses allusions à d'autres poètes, ses contemporains et ses rivaux, qui avaient chanté, comme lui et plus haut que lui, les perfections physiques du même objet. Nous ne connaissons à Southampton qu'un seul amour, cet amour simple, loyal, obstiné qu'il voua à Élisabeth Vernon et dont rien ne nous fait croire qu'elle fût indigne. Personne ne songe à l'identifier avec la *Dark lady* des derniers sonnets. C'est pourquoi les commentateurs qui s'attachent à la théorie southamptonienne sont obligés de chercher une autre héroïne à ces sonnets. On propose Penelope Devereux, la sœur d'Essex, l'idéale maîtresse de Philip Sidney dans les sonnets d'Astrophel à Stella. Le caractère de cette dame, qui vivait alternativement avec son mari, lord Rich, et avec son amant, lord Mountjoy, et continua ainsi jusqu'au jour où le premier la vendit au second, ne serait pas en désaccord avec l'esprit et les incidens de la double intrigue entrevue dans les Sonnets. Encore faudrait-il quelques faits matériels pour étayer ce roman. Rien ne prouve que Shakspeare ait essayé d'être un des nombreux caprices de lady Rich et tout démontre que Southampton n'a jamais songé à lui faire la cour. D'ailleurs, elle était jolie : on vantait ses yeux noirs, ses cheveux et son teint de blonde Tout était brun chez la *Dark lady* : les cheveux et la peau comme les yeux. Shakspeare nous donne à entendre, dans des termes d'un

réalisme voulu et conscient, qu'elle était laide, d'une laideur dangereuse et fascinante, et nous serions tentés de lui appliquer le mot bien connu de la fameuse actrice qui disait d'elle-même : « Je ne suis pas belle, je suis pire. »

Ainsi disparaît peu à peu, à mesure qu'on examine les faits de tout près, la vague ressemblance du comte de Southampton avec l'adolescent des Sonnets. On ne peut adresser les mêmes objections à William Herbert, comte de Pembroke, dont la candidature, proposée successivement et soutenue par Bright, Boaden, Armitage Brown, de 1817 à 1840, a été reprise, dans ces dernières années, avec des argumens nouveaux, par MM. Thomas Tyler et George Brandes. Ces argumens ont été admirablement résumés dans la *Fortnightly Review* (décembre 1898) par M. William Archer, le critique dramatique bien connu et les Pembrokistes ne pouvaient faire une plus précieuse recrue, car M. Archer vaut, à lui seul, une armée. Un épicurien de grande race et de fine culture, tel nous semble avoir été Pembroke, en qui finit, ce me semble, l'élégant sensualisme emprunté par la Renaissance anglaise à la Renaissance italienne. Il avait le goût des vers, — au point d'en composer lui-même, — mais il avait aussi la passion des combats de coqs. Clarendon, qui le connut tard, dit avec une nuance de mépris : « Il aimait immodérément les femmes et les aima jusqu'au bout. » Jeune, il eut ses heures d'emportement et de violence : témoin le jour où il dégaina contre lord Grey en présence de la reine. Mais, là où ses jouissances ou son amour-propre n'étaient pas en jeu, il était le plus indolent des hommes et se garda d'entrer dans l'entreprise d'Essex, bien qu'il fût alors en disgrâce et fort lié avec les chefs du complot. Quant à sa beauté physique, elle paraît suffisamment démontrée aux Pembrokistes par deux preuves indirectes. Sa mère, Mary Sidney, sœur de sir Philip, était incontestablement une très belle personne : ses portraits ne nous laissent pas de doute à cet égard. On nous dit que le roi Jacques aimait à cajoler le frère de Pembroke, à cause de sa jolie figure. Ce sont là des présomptions. Nous avons un portrait de Pembroke, mais il a cinquante ans! Un viveur fatigué : dans le regard et le sourire, un reste de malice sournoise qui se noie dans un commencement d'hébétude. Encore ne suis-je pas bien sûr que je verrais ces choses, si je n'avais pour m'éclairer la phrase de Clarendon.

Dans les premiers sonnets, Shakspeare engage son jeune ami

à prendre femme : or, lorsque le jeune William Herbert vint à Londres pour la première fois, en 1598, à l'âge de dix-huit ans, au sortir de l'Université, ses parens avaient déjà essayé de le fiancer à une enfant de quatorze ans, petite-fille de lord Burleigh. Mariage d'intérêt et d'ambition, qui souriait peu, j'imagine, à l'ardent jeune homme, avide de liberté et de plaisir. Moitié camarade, moitié mentor, il eût bien été dans le rôle de Shakspeare d'appuyer les combinaisons matrimoniales d'une grande famille par des argumens esthétiques. Quoi qu'il en soit, le jeune comte ne se maria pas plus que l'adolescent des Sonnets ne semble l'avoir fait. Il se jeta dans des dissipations qui justifieraient fort bien certains passages des poèmes que nous étudions. Il devint le point de mire des gens de lettres en quête d'un puissant patron. Et là encore, — que l'on identifie avec Chapman, ou avec tout autre, le poète de haut bord devant lequel Shakspeare s'efface avec une ironique humilité, — William Herbert, comte de Pembroke, semble s'adapter assez bien au mystérieux personnage que nous cherchons.

Mais ce qui fait surtout de lui un rival dangereux pour Southampton, c'est qu'on voit émerger de l'ombre avec lui une curieuse créature à laquelle vont comme un gant, du premier coup, tous les attributs de la *Dark lady;* défauts et grâces, laideurs et séductions, et tous les élémens de charmante perversité dont cette femme est faite. Elle s'appelle Mary Fitton ou Fytton. Elle est bien née et, à quinze ans, elle entre à la Cour comme demoiselle d'honneur d'Élisabeth. A la Cour, elle prend sa part, et une part importante, dans tous les divertissemens. Certains Mémoires du temps nous la font voir par échappées. Un soir que la reine soupe chez lord Cobham, elle paraît dans un *Masque* où elle conduit un quadrille allégorique. Elle porte une jupe pailletée d'argent, et ses cheveux, dénoués, flottent sur ses épaules. Elle s'approche de Sa Majesté et l'invite à danser. « Qui êtes-vous? » demande la reine. « Je suis Affection, » répond la jeune fille. « Affection est une menteuse, » reprend Élisabeth. Pourtant elle se lève et se mêle aux danseurs, car elle est encore vaine de ses talens chorégraphiques, et c'est vers ce temps qu'elle montre sa jambe au duc de Biron, l'ambassadeur de France, pour qu'il en décrive les contours au roi, son maître, dans une dépêche diplomatique.

D'après un autre Journal, Mistress Mary Fitton, lorsque la fantaisie lui en prend, défait sa coiffure féminine, retrousse et

épingle sa jupe à sa ceinture et s'enveloppe dans un grand manteau blanc. Ainsi équipée en cavalier, elle va rejoindre un galant qui l'attend hors du palais. Or, ce galant est, précisément, William Herbert, qui a un an de moins qu'elle et qui commence sa carrière de Don Juan. En février 1601, elle se déclare grosse de ses œuvres. Grand scandale ; fureur de la reine, qui jure ses plus forts jurons. Le jeune homme avoue la paternité et refuse d'épouser; sur quoi on les conduit tous deux dans des prisons différentes. Mary eut encore deux bâtards d'un autre père. Après quoi elle rencontra un capitaine, homme sans préjugés, qui lui donna son nom.

Ressemble-t-elle au portrait que Shakspeare nous fait de la *Dark lady?* Par une étrange ironie des choses, que n'ont même pas aperçue les commentateurs dans la fièvre de leur recherche, c'est à une statue funèbre, agenouillée sur une tombe dans une église de village, que nous devons demander le secret des amours de Shakspeare, car c'est la seule image authentique qui nous reste de cette fantasque personne. Et la pauvre statue mutilée, sans mains, le bout du nez cassé, dépouillée par le temps de ses couleurs primitives, répond très peu et très mal à nos curiosités. M. Tyler voit des traces certaines d'une peau brune et d'une chevelure noire, là où d'autres observateurs ne voient rien ou, encore, voient tout le contraire.

Une objection se dressait. Mary Fitton était une des filles d'honneur de la reine. Comment concilier cette situation avec certain sonnet où le poète dit à sa maîtresse qu'elle est deux fois infidèle, puisqu'elle a violé sa foi envers lui comme elle a violé sa foi conjugale? Et voici qu'un clergyman (le singulier clergyman qui fouille l'état civil des drôlesses d'il y a trois siècles! mais nous devons le remercier quand même), le révérend Harrison, a découvert que Mary Fitton avait été mariée une première fois, ou quasi mariée, à un certain Lougher, mais que, pour une raison inconnue, ce mariage avait été invalidé. Le vers de Shakspeare sur la foi conjugale trahie ne serait donc qu'une taquinerie, en harmonie avec le caractère léger de quelques-unes de ces pièces.

Tout cela est suffisant pour nous permettre de croire que Mary Fitton *a pu* être la maîtresse du poète, mais non pour nous démontrer qu'elle l'a été véritablement. Nous savons qu'un des camarades de Shakspeare, le fameux bouffon Kemp, l'homme

qui a fait le plus rire Élisabeth après Tarleton, a dédié un petit volume « à Mistress Ann Fitton, fille d'honneur de Sa Majesté » et, comme il n'y a jamais eu d'Ann Fitton fille d'honneur, force nous est de croire que la protectrice de Kemp est la mère du bâtard de Pembroke, celle à qui la Reine disait avec une clairvoyance si plaisamment prophétique : *Affection is false*. De ce que Kemp lui a dédié un livre, s'ensuit-il que Shakspeare ait été son amant ? Aux gens qui réclament des preuves positives la conséquence semblera un peu forcée. Le poète a dû la voir et lui parler nombre de fois, entre 1595 et 1601, à l'occasion des représentations de la Cour : voilà tout ce que nous pouvons affirmer d'une façon certaine. M. George Brandes nous assure qu'elle a révélé à Shakspeare ce que c'est que l'amour d'une grande dame, qu'elle l'a introduit dans ce monde de splendeur et d'élégance où l'esprit raffine, multiplie, prolonge les émotions de la chair. Pour lui, elle fut « la femme, » celle qui contient toutes les autres, et, après lui en avoir fait connaître tous les charmes, elle lui en laissa entrevoir toutes les perversités, qui sont encore des charmes ; elle incarna l'amour jusqu'au jour où elle personnifia la trahison. C'est là le point culminant du livre de M. Brandes, qui fait coïncider cette grande douleur avec l'écroulement de la fortune d'Essex et de Southampton. Il a écrit des pages admirables sur l'effet produit dans le cerveau d'un poète de génie par le triple désappointement de l'ami déçu, de l'amant trahi, du citoyen philosophe trompé dans ses rêves patriotiques et humanitaires.

On souhaiterait que tout cela fût certain, mais, hélas ! comment se dissimuler que ce livre, le plus beau, je crois, qui ait été écrit sur Shakspeare, est un livre conjectural et qu'il nous présente non l'histoire, mais le roman de Shakspeare ?

Que si l'on considère Pembroke à part de Mary Fitton, aucune trace ne subsiste aujourd'hui qui nous permette d'affirmer des relations directes entre Shakspeare et lui. Il demeurait à Baynard's Castle, dans le voisinage des théâtres. Une troupe de comédiens placée sous le patronage de son père (*the Pembroke men*) a représenté une des pièces de Shakspeare. Il est vrai que l'in-folio de 1623, la première et vénérable édition des œuvres dramatiques de Shakspeare, lui a été dédié par Heminge et Condell ; mais le poète, mort depuis six ans, n'a pas eu plus de part à la publication qu'à la dédicace.

Si nous étions en état de préciser la date à laquelle ont été composés les Sonnets, un grand pas serait fait et nous pourrions, tout au moins, éliminer une des deux candidatures rivales. Le professeur Dowden, le plus sage et le plus réservé des Shakspeariens, nous fait savoir que les Sonnets n'ont pu être écrits avant 1590, ni après 1605. Cet oracle ne nous éclaire pas beaucoup. Il est fait allusion, dans les Sonnets, à certaine période de trois ans qui s'est écoulée, non entre le commencement et la fin, mais entre deux momens, mal définis, de cette amoureuse amitié. Où placer ces trois ans dans l'espace de quinze années que nous abandonne Dowden? Si c'est au début, Pembroke est trop jeune; si c'est vers les dernières années, Southampton est trop âgé. Aussi les Southamptoniens insèrent-ils les trois ans en question de 1590 à 1593, et les Pembrokistes de 1598 à 1601. Les raisons alléguées, de part et d'autre, n'ont rien de solide. Comment admettre, demande-t-on, qu'un homme qui n'a pas trente ans parle de lui-même comme d'un vieillard? Mais ce langage sera-t-il beaucoup plus naturel s'il en a trente-six ou trente-huit? Pour démontrer que les Sonnets ont été une des premières productions de Shakspeare, on nous fait remarquer l'identité qui existe entre certains vers de ces sonnets et certains passages de ses plus anciennes pièces, notamment de *Love's Labour's lost*, qui est, probablement, la première de toutes. Cet argument me touche peu. Pourquoi le lyrique Shakspeare n'aurait-il pas fait des emprunts au dramaturge Shakspeare tout aussi bien que le dramaturge au lyrique? M. Sidney Lee nous prie de prendre en considération un passage d'un livre intitulé : *Willobie His Avisa* et paru en 1594, où il est question d'un M. W. S. (encore des initiales!) qui vient de surmonter un grand chagrin d'amour. Mais, en admettant que W. S. soit bien réellement William Shakspeare, je suis obligé de prévenir le lecteur que *Willobie* (Willoughby) et son prétendu éditeur sont des êtres fantastiques sur lesquels nous ne pouvons parvenir à mettre la main, et que faire fond sur une assertion contenue dans cet ouvrage, c'est bâtir sur le sable.

Ce qui détermine, je crois, M. Sidney Lee, à assigner une date précoce aux Sonnets, c'est qu'il y découvre le mouvement de pensée et les habitudes d'expression qui caractérisent la première manière de Shakspeare. Voilà, enfin, une raison! Elle ne convaincrait ni un géomètre, ni un juge d'instruction, mais elle

a une grande valeur pour des critiques. Il est vrai que, dans beaucoup de sonnets, apparaît un Shakspeare qui n'est pas encore tout à fait Shakspeare, mais l'élève de Lyly, de Spenser et de Sidney, l'homme qui n'a encore étudié la vie et l'âme humaine que dans l'*Arcadia;* mais je distingue, dans beaucoup d'autres, l'auteur d'*Hamlet* et je pressens celui de la *Tempête.* Le professeur Dowden avait donc raison d'étendre, comme il l'a fait, la période où il est possible que les Sonnets aient été composés. Il faut s'en affliger, si l'on tenait surtout à mettre un nom sur le visage de l'ami et de la maîtresse. Il faut s'en réjouir, si l'on cherche dans les Sonnets l'évolution morale et poétique d'un grand esprit, l'histoire d'une pensée plutôt que celle d'un sentiment.

III

Cependant les « personnalistes » étaient loin d'avoir gagné la bataille. Beaucoup de Shakspeariens, non des moindres, refusaient non seulement de résoudre le problème, mais même de le poser comme les Pembrokistes et les Southamptoniens, c'est-à-dire de voir dans les Sonnets deux passions vivantes qui s'entre-croisent et se combattent. Les uns, par pudeur, s'écartaient d'une recherche où ils croyaient pressentir un mystère d'infamie. D'autres, — comme l'Allemand Delius et deux éditeurs considérables de Shakspeare, Dyce et Knight, — étaient tellement frappés des contradictions qui fourmillent dans les Sonnets, qu'il leur répugnait d'admettre que tous ces petits poèmes pussent avoir été adressés à un seul homme et à une seule femme. Comme si l'amour, comme si la nature humaine, comme si le caprice incessant des hommes et des choses ne suffisait pas à expliquer toutes les contradictions ! Celui qui n'a point aimé ou qui n'a pas vécu pourra seul s'étonner que Shakspeare ait successivement doué le même objet de toutes les perfections, puis de toutes les faiblesses, ou qu'il ait admiré celui qu'il venait de maudire. Si les critiques y avaient regardé de plus près, ils auraient découvert ces contradictions dans le même sonnet.

Si l'ami et la maîtresse de Shakspeare sont des mythes, quel est le sens des Sonnets? Ici se produit une prodigieuse variété d'explications. M. Henry Brown s'est efforcé de nous persuader que les sonnets étaient des parodies et que Shakspeare, en les

composant, avait voulu, tout bonnement, se moquer des autres sonnettistes contemporains, bafouer l'Euphuisme comme Molière a ridiculisé le style précieux. Il y a, en effet, deux ou trois sonnets où l'intention sarcastique est évidente, quelques autres où elle est latente et vaguement diffuse, Mais soutient-on aussi longtemps un tel jeu? Imagine-t-on Molière qui recommence cent cinquante-quatre fois le sonnet d'Oronte? Le professeur Minto repousse la théorie d'Henry Brown en ce qui touche le premier groupe de sonnets, mais s'y rallie en ce qui concerne la *Dark lady*. Restriction malheureuse, car c'est là, précisément, que la poésie des Sonnets se fait circonstanciée, directe, réaliste. C'est pourquoi, — en dépit des parcelles de vérité qu'elle contient, — la théorie du professeur Minto, pas plus que celle de M. Henry Brown, n'a satisfait la majorité des Shakspeariens.

La parodie n'est autre chose que le symbolisme comique. Beaucoup de commentateurs ont cherché un symbolisme véritable dans les Sonnets. La chose n'a rien d'insolite parmi les compatriotes et les contemporains de Shakspeare. Les sonnets intitulés par Spenser *Amoretti* ont, apparemment, pour objet une personne réelle, puisqu'elle devint la femme du poète, et nous n'avons pas la moindre peine à reconnaître Penelope Devereux dans la Stella des sonnets de Sidney. D'autre part, Drayton adresse les siens à des idées ou à des vertus personnifiées. Les historiens littéraires remarquent que, parmi les sonnets anglais de ce temps, ceux-là seuls ont duré qui renfermaient de l'émotion vraie et, si je puis dire, quelques gouttes de sang humain. Soit, mais ils oublient de nous dire pour quelle part entre l'idéalisme dans ces sonnets adressés à des êtres réels et quelle étrange transformation subit la passion vivante distillée dans le sonnet. Comparez Penelope Devereux, la femme aux deux maris, avec cette Stella dont Astrophel, pour unique caresse, effleure le front pendant son sommeil. Vous comprendrez, alors, que la distance est moindre de la femme réelle à la maîtresse rêvée que de la maîtresse rêvée à l'idée toute pure. Et, en vérité, tout amour conduit au symbolisme ou en dérive. C'est là que se rencontrent, entre ciel et terre, l'amant qui a fait de sa maîtresse le lieu de toutes les perfections dont il est épris et le penseur qui habille d'une forme humaine ses chères conceptions, sa Vérité ou sa Beauté.

En tout cas, la question n'est pas résolue par les analogies

ou les précédens, et il nous faut juger en elles-mêmes et sur leur valeur intrinsèque les interprétations modernes des Sonnets. Il en est une qui amuse fort M. Henry : c'est celle de M. Heraud, qui croit démontrer que Shakspeare s'est constamment inspiré de l'Ecclésiaste et qu'il a mis la Bible en sonnets. M. Henry rappelle, à ce propos, l'anecdote du P. Hardouin. On sait que, pour le P. Hardouin, les Odes d'Horace avaient été composées par des moines du XIIIe siècle et que Lalagé représentait la religion chrétienne. « Savez-vous, mon Père, lui disait-on, que ce ne sont pas les idées de tout le monde? — Ah çà, mon ami, répondit le Père, croyez-vous que je me sois levé toute ma vie à trois heures du matin pour avoir les idées de tout le monde? » M. Henry est, évidemment, d'avis que M. Heraud a dû se lever encore plus matin que le P. Hardouin, et j'incline à le croire avec lui. Pourtant est-ce si ridicule? M. Furnivall, qui a été l'âme de la *Shakspearian Society* et l'un des maîtres reconnus de la critique shakspearienne, croit sentir dans les Sonnets cet accent douloureux et pénétrant qui fait des Psaumes de la Pénitence un des poèmes les plus beaux qui aient jamais été écrits : fascination du péché, exquise fatigue d'âme, poésie du repentir, volupté de l'humiliation et, dans l'abandon des autres amours, découverte d'un autre amour plus doux et plus grand. Mais il ne faut pas nous laisser aller sur cette pente : nous n'y trouverions que déception. Il y a longtemps que l'Église aurait revendiqué Shakspeare, si elle avait pu reconnaître en lui l'un des siens. Le doyen Plumtre, qui l'a soumis, à ce point de vue, à un minutieux examen, conclut que Shakspeare ignorait à peu près la Bible et qu'elle n'a eu nulle influence sur lui. Qu'on s'en afflige ou qu'on s'en réjouisse, ce vaste esprit qui s'est assimilé tant de choses et qui a si souvent deviné ce qu'il ne savait pas est demeuré absolument étranger au christianisme. Il ne faut pas s'en étonner : ce fut le premier effet de la Réforme en Angleterre de supprimer toute croyance. A part deux petites bandes, dont l'une regardait vers Rome et l'autre vers Genève, elle fut païenne, comme sa reine et comme son grand poète, pendant trois générations. Sauf quelques paroles vaguement respectueuses qui s'adressent, de loin, à des dogmes non formulés, l'œuvre de Shakspeare est athée, et, à ce point de vue, les Sonnets confirment les drames, de même que les drames, à l'occasion, éclairent les Sonnets.

Si Shakspeare n'avait pas de croyances religieuses, avait-il une philosophie et quelle était cette philosophie ? Elle se composait de deux doctrines connexes. celle des cycles et celle de l'âme du monde. Il est impossible de ne pas reconnaître en lui un élève de Giordano Bruno et de Campanella. Le premier de ces deux penseurs était venu en Angleterre et y avait résidé de 1583 à 1585. Ce séjour de Bruno avait laissé des traces dans mainte intelligence, notamment chez Philip Sidney, qui avait eu avec lui de fréquentes et sympathiques relations. Or, Shakspeare, au début, est tout imprégné des idées de Sidney; les influences qu'a subies l'auteur de l'*Arcadia*, il les subit à son tour et, au lieu d'être amoindries par cette transmission, elles en semblent fortifiées. L'esprit de Shakspeare reçoit sans résistance et avec une sorte d'avidité le panthéisme du grand philosophe italien et la doctrine de l'âme du monde, âme prophétique qui est sans cesse *dreaming of things to come* (sonnet CVII). De là ces pressentimens dont il a tiré un si grand parti dans ses drames et qui ne sont autre chose que l'obscure conscience de ce qui sera, de ce qui est déjà. Car, pour lui, l'histoire de l'avenir est écrite quelque part comme l'histoire du passé est écrite dans nos livres. Si nous savions regarder l'Univers, nous y verrions notre inéluctable destinée. Ainsi va le monde entraîné dans l'éternel tournoiement des « cycles » qui ramènent l'humanité à travers ses étapes d'autrefois, toujours différente et toujours identique, vers de nouvelles combinaisons des faits anciens et des anciennes pensées. Nulle place pour la liberté, pour le progrès. Cette doctrine est au fond du théâtre fataliste de Shakspeare. « Sont-ce des nécessités? demande le roi dans la seconde partie de Henry IV. Eh bien, acceptons-les comme des nécessités ! » Tous les personnages de Shakspeare peuvent en dire autant. C'est pourquoi leur grande, leur unique vertu, c'est la soumission au Destin, l'obéissance aux lois de la Nature. C'est la même note, toute personnelle, cette fois, qu'il fait entendre dans les Sonnets, où l'on peut dire qu'il prend hardiment à son compte la doctrine du mouvement circulaire. Lisez les sonnets LIX, LX, CXXIII, et vous y trouverez cette doctrine clairement exposée.

Mais la véritable philosophie des Sonnets est une philosophie moins générale, plus concentrée, plus précise : c'est la philosophie de l'Amour, que les sonnettistes italiens de la Renaissance avaient exhumée de Platon et fécondée de leurs ardentes rêve-

ries. Nous sommes ici au seuil d'un monde extraordinaire et, bien que nos âmes, usées par l'égoïsme et l'ambition, brûlées de désirs, alourdies de positivisme, ne puissent s'y frayer leur chemin qu'avec une peine infinie, il faut y pénétrer, car, en vérité, Shakspeare a passé par là. Qui l'aime l'y suive !

Nous avons pour guide un petit livre de M. Richard Simpson, intitulé *Philosophy of Shakspeare's Sonnets* et publié en 1868. Ce volume n'a que quatre-vingts pages; mais c'est un des plus pleins et un des plus neufs que j'aie jamais eu la bonne fortune de rencontrer. M. Simpson commence par nous apprendre ce que c'est qu'un sonnet pour les hommes de la Renaissance. Ce n'est pas un exercice littéraire, un jeu prosodique; c'est quelque chose d'étrange et de compliqué, le mélange de deux élémens qui, au premier abord, sembleraient ne pouvoir jamais entrer en composition : d'une part, une confession autobiographique, un cri de passion; de l'autre, une leçon de philosophie, un théorème, sous forme symbolique. Le sonnettiste est un professeur d'idéal : il chante et il enseigne à la fois comme le *Vates* des temps orphiques. Avec lui, nous gravissons, d'échelon en échelon, l'échelle d'amour qui conduit de la contemplation de la Beauté physique à la possession de l'impérissable et immortelle Beauté qui est la Vérité visible et la face du divin. C'est dans cet esprit qu'on lisait les sonnets de Dante, de Pétrarque, de Casa, et que cent commentateurs en couvraient les marges de subtiles et ingénieuses scolies. On y cherchait bien moins des révélations sur tel ou tel épisode de leur vie intime que des lueurs dont devait s'éclairer la route de l'âme dans sa vertigineuse ascension vers la souveraine Beauté.

L'échelle d'amour ! Ce n'est pas une métaphore, c'est une doctrine, une classification. Il y a les trois échelons d'en bas, qui appartiennent à l'amour d'imagination, et les trois échelons d'en haut, qui sont ceux de l'amour idéal. Benedetto Varchi, dans ses *Lezioni d'Amor*, publiées en 1561, professe que l'amour est de trois sortes. Il peut s'adresser à l'esprit tout seul, ou au corps tout seul, ou à tous les deux ensemble. L'amour intellectuel est appelé bon génie; l'amour animal, mauvais génie. Quant à l'amour mixte, c'est l'amour ordinaire, qui est abandonné au peuple et qui sert à perpétuer notre humanité. Mais les âmes d'élite, les seules qui donnent du prix à la terre, doivent s'efforcer d'opérer le divorce de l'animalité et de l'intellectualité. En effet, le véritable

amour est un acte intellectuel par lequel notre entendement, attiré vers la Beauté, aspire à créer une Beauté nouvelle. L'Amour trouve l'âme dans un état d'inertie. Puis, la frénésie amoureuse produit un mouvement, un élan vers l'objet aimé. Et le troisième état, l'état final, c'est l'extase où l'âme s'arrête et se repose.

Un des points importans de la doctrine, c'est l'identité du Beau et du Bien. Or, de même que la laideur n'est que la négation, la privation du Beau, de même le mal n'a point d'existence en soi ; il est l'envers du Bien, il est le Bien mal compris, mal placé, cherché où il n'est pas ; et de là découle une morale douloureusement indulgente. C'est l'amour, qui, après avoir paru nous égarer, nous remet sur la voie. Sa fonction est universelle et incessante. Logique, histoire naturelle, science et politique, il embrasse tout. Pendant que l'instinct affirme, que la raison doute ou nie, le rôle de l'Amour est de réconcilier toutes choses et de créer l'harmonie.

Telle est, dans ses linéamens principaux, cette philosophie de l'amour. Shakspeare dut la connaître, et c'est par les sonnettistes italiens, dont on lui traduisit la pensée, qu'il recueillit quelques miettes du banquet de Platon. Un des premiers effets de cette philosophie est de réhabiliter l'amitié, de l'élever au-dessus de tous les sentimens humains. Elle prend naissance à l'occasion de la Beauté physique, qui nous prépare à admirer la Beauté morale, et ne doit jamais en être séparée. Mais aucun désir impur ne trouble le culte rendu à la beauté de l'ami. L'amitié est donc aussi supérieure à l'amour ordinaire que l'âme est supérieure au corps. « L'affection de l'homme pour la femme, lisons-nous dans le *Wit's Commonwealth*, est chose vulgaire et commune ; celle de l'homme pour l'homme est infinie et immense. » Pour parler encore plus clairement, l'amitié est l'amour intellectuel, le mariage des intelligences. Et, à ce propos, comment ne pas rappeler, avec Dowden, la tendre amitié de Montaigne et de La Boétie, de Linguet et de Sidney, amitié que la mort exalta loin de la dissoudre? Comment ne pas se souvenir, surtout, de ces beaux sonnets, cités par Richard Simpson, où, à près de soixante ans, Michel-Ange épanchait son âme d'artiste en adoration respectueuse pour la beauté du jeune patricien, Dei Cavalieri?

Après avoir montré de quelle doctrine et de quels sentimens s'est inspiré Shakspeare, M. Simpson, avec une patience infati-

gable, en a recherché les traces à travers les Sonnets, ramassant soigneusement les mots et les pressant pour leur faire rendre tout leur sens, et parfois un peu plus ; si décidé à trouver, que cette volonté lui exagère parfois la valeur de sa trouvaille, mais pourtant toujours sincère, toujours subtil, toujours tolérant envers les autres théories auxquelles il ne refuse pas de faire leur part. Ainsi sur cet océan des commentaires shakspeariens deux livres surnagent ; celui de M. George Brandes et celui de Richard Simpson, parus à trente ans d'intervalle. L'un prétend me livrer le roman de l'homme de génie, le drame vécu d'où ont été engendrés tous ses drames littéraires. L'autre me découvre, se déployant de sonnet en sonnet, comme dans une série de méditations successives, cette Religion de la Beauté qui fait de Shakspeare le disciple de Platon. Qui croire? Ne serait-il pas possible de réconcilier ces deux livres ?

IV

Ouvrons les Sonnets ; lisons-les lentement, librement et docilement tout à la fois. Négligeons les commentateurs pour ne plus entendre que le poète lui-même. Ne permettons aux théories préconçues de reparaître que quand une impression personnelle nous forcera à les évoquer.

Une première chose nous frappe : ces sonnets ne sont pas des sonnets. Comme le sonnet classique, ils sont composés de quatorze vers, mais ils n'ont ni les deux quatrains ni les deux tercets dont la disposition nous est si familière. Les quatorze vers du sonnet shakspearien sont divisés en deux groupes fort inégaux : le premier est une stance de douze vers, à rimes croisées ; le second, « un envoi, » formé de deux vers qui riment ensemble. A cette disposition matérielle correspond un certain mouvement régulier qui rythme la pensée. Cette pensée prend son essor et monte droit en haut dans les douze premiers vers. Quelquefois, l'envoi la maintient à la hauteur où son premier élan l'a portée, l'arrête et la fixe en plein vol ; de sorte que le même sonnet nous propose l'image de ces trois états successifs de l'âme dont nous parlaient les casuistes italiens : inertie, enthousiasme, extase. Plus souvent l'envoi contredit la stance. C'est un réveil, une chute dans la réalité ; c'est l'humanité qui sent sa misère et sourit tristement des chimères du poète. Dans cer-

tains cas, la pensée rebondit inopinément et l'idée indiquée par l'envoi devient, à son tour, le thème du sonnet suivant. Nous avons ainsi des sonnets jumeaux qui marchent, gracieusement enlacés, s'appuyant l'un sur l'autre; le premier-né est plus fougueux ou plus tendre; le second, à l'air plus sage et plus profond, nous livre la pensée définitive du poète.

Outre cet accouplement qui ne peut échapper à aucun lecteur, il est évident que les Sonnets se rangent d'eux-mêmes en trois divisions : sonnets à l'ami, sonnets à la maîtresse et, enfin, sonnets de pure fantaisie littéraire. Ceux-ci sont au nombre de deux et portent les numéros CLIII et CLIV. Je dirai ici pour n'y plus revenir qu'ils sont traduits, ou imités, de quelque anthologie grecque et traitent le même sujet : *l'Amour volé*. Le premier est une esquisse, le second est parfait dans sa grâce mignarde et subtile.

Ces trois divisions, qui s'imposent, ne sont pas les seules. Les sonnets à l'ami, qui composent les cinq sixièmes de l'œuvre totale, se répartissent en cinq ou six groupes. Ce sont les exhortations au mariage, les sonnets où le poète se pose en mentor et gronde doucement; ceux où il se flagelle lui-même et se déclare indigne d'être aimé; enfin, les sonnets jaloux, qui sont de toutes sortes : jalousie contre les femmes, contre le monde, contre les poètes rivaux. Cette classification, introduite par les premiers éditeurs et que, de notre temps, on a essayé de rectifier, a un grand défaut: elle laisse dans l'ombre le seul point important, la succession chronologique des Sonnets. Il faut s'y résigner, accepter cet ordre apparent, qui n'est que du désordre et qui rapproche des vers écrits sous des inspirations et à des époques différentes. Ces vicissitudes ont leur charme et l'on prend un étrange plaisir à s'abandonner à ces capricieux courans, à flotter, pour ainsi dire, à l'aventure, sur la pensée de Shakspeare. Le poète parle de ses vers comme d'informes ébauches; ailleurs, il affirme que ces vers vivront à jamais et donneront l'immortalité. Il semble un coupable qui implore sa grâce et se désole de son indignité; nous tournons la page, c'est un maître indulgent qui pardonne. Nous croyons entendre l'accent de la jeunesse, aux sens vibrans, à l'imagination ardente, et voici que le jeune homme se change en un vieillard ironique et désenchanté. Le même paysage varie avec les heures du jour et les saisons de l'année; il diffère de lui-même dans la gaieté du matin

et dans la mélancolie du soir. Ainsi l'âme de Shakspeare dans les Sonnets.

Quelquefois le sujet du sonnet n'est rien, ou moins que rien : un vulgaire calembour (1) diversifié, retourné, torturé de dix manières. Ou bien, c'est un de ces mille incidens dont est faite la vie de toutes les amitiés en ce monde. Par exemple, le sonnet LVI veut dire : « Vous êtes fatigué. Reposez-vous : vous serez plus frais demain. » Le sonnet LVI est une excuse affectueuse. « J'ai peur de vous avoir fait attendre. » Ce serait à peine un texte suffisant pour un petit bleu, pour un billet du matin, griffonné sur une carte de visite. Ces bagatelles deviennent énormes comme des bestioles ou des poussières végétales vues au microscope.

Quelquefois, c'est le contraire. Le sonnet condense et contracte en quatorze vers une vue de l'Univers physique et métaphysique, une conception de la vie, une théorie de l'âme, toute une philosophie en raccourci. J'ai déjà indiqué les sonnets où il est fait allusion à l'âme du monde et à la théorie des cycles. Les sonnets XLIV et XLV ont un caractère encore plus décidément scientifique. L'homme est formé de quatre élémens : la terre, l'eau, l'air, le feu. Les deux premiers sont grossiers, lourds, immobiles. L'air est de la pensée et le feu est le désir, mais l'épithète de *purging* (qui purifie) indique clairement de quel désir il s'agit. C'est la puissance motrice de l'Amour, qui transporte l'âme vers un certain objet, cette force d'attraction dont le poète nous parlera encore dans un autre sonnet pour se demander si elle réside dans l'objet attirant ou dans l'âme qui est attirée. Songer à l'ami qui est loin semble une action toute simple. Pourtant est-ce autre chose que se transporter auprès de lui par la pensée ? et quel plus grand prodige que celui-là ! Si nous n'étions que pensée, nous nous transporterions en fait, tout entiers, auprès de l'absent. Le grand poète est fasciné et médite sur ce miracle de l'Amour comme son Hamlet méditera sur le mystère de la Mort. Une question analogue se pose, dans d'autres sonnets, à propos du rêve. Qu'est-ce que le rêve ? Est-ce, de toutes les opérations de l'esprit, la plus spontanée, la plus indépendante, celle qui est le plus strictement circonscrite dans les limites du moi intérieur ?

(1) Voyez, dans la *Fortnightly Review* de février 1899, une très intéressante dissertation de M. Sidney Lee sur les divers sens que présentait, à la fin du XVIe siècle, le mot *will* sur lequel Shakspeare joue dans un de ses sonnets.

Ou serait-ce la projection d'une volonté étrangère dans notre cerveau ? Impossible de ne pas reconnaître dans tout cela l'influence de Benedetto Varchi et de ses amis, fécondée par l'esprit de la science moderne qui naissait, en ce moment-là, avec Bacon.

Si l'inégalité des sujets est frappante et la hauteur de l'inspiration très variable, la diversité est plus grande encore dans le ton, l'accent, l'expression. Si les Sonnets nous étaient présentés dans l'ordre et à la date où ils ont été écrits, ils nous montreraient Shakspeare disciple de l'euphuisme, son émancipation graduelle, son triomphe complet définitif. En 1592, Shakspeare ne conçoit rien au monde de plus beau que d'imiter Lyly, Spenser et Sidney, surtout Sidney, pour lequel il avait une dévotion particulière. D'autant plus qu'au delà de Sidney, il voyait Pétrarque, et, au delà de Pétrarque, il entrevoyait Platon. Ceux qui jugent l'euphuisme d'après ce courtisan prétentieux et imbécile que Walter Scott a mis en scène dans *l'Abbé* s'en feront l'idée la plus fausse du monde. Il y a un bon et un mauvais euphuisme, comme il y a un précieux qui est charmant et un précieux qui est ridicule : Piercy Shafton est à Sidney ce que Mascarille est aux hommes d'esprit de l'hôtel de Rambouillet. Le vrai précieux, le précieux de l'Hôtel a eu cette bonne fortune inattendue d'être, après deux siècles et demi, ravivé avec toutes ses audaces et toutes ses grâces par un poète habile. Pareil sort n'est pas échu à l'euphuisme, qui reste sous le coup de la lourde et bourgeoise satire de l'ancien greffier de la Cour des sessions. Qui nous ressuscitera l'euphuisme ? Mais à quoi bon ? Ne suffit-il pas de lire l'*Arcadia?* Œuvre de passion, mais, en même temps, œuvre de réflexion, de patience, de sagesse. M. Taine exprime à merveille la jeunesse et l'ardeur des sensations qui y éclatent; mais son style fiévreux, haletant, outré en rend mal la douceur insinuante, la jolie finesse et cette grâce propre à Sidney qui glisse sur les sentimens de l'âme amoureuse comme un cygne sur les eaux.

Les premiers sonnets sont ou la paraphrase ou la traduction littérale de certains passages de l'*Arcadia*, dans lesquels le mariage est présenté comme une nécessité pour l'être beau et parfait qui a le devoir de perpétuer ses perfections et sa beauté. A mesure qu'on avance dans les Sonnets, l'influence de Sidney est moins palpable, elle est, du moins, intermittente; elle finit par s'effacer et disparaître. Dans l'ordre où sont rangés les

sonnets, les exemples de ce que j'ai appelé le bon et le mauvais euphuisme se succèdent avec une régularité désespérante. Dans le sonnet XXIII, l'amour est si ingénieux qu'il entend avec les yeux (1). Le sonnet XXIV va plus loin : l'œil du poète est peintre et les yeux de son ami sont des fenêtres qui permettent de voir le dedans de son âme. Lorsque le poète parle du « gentil larron » qui dépouille sa misère, de fâcheuses comparaisons viennent à l'esprit, mais déjà, dans le sonnet suivant, nous remontons de Mascarille à Oronte :

> Mon jour est une nuit quand je ne te vois point,
> Et ma nuit est un jour lorsque tu l'as peuplée.

Nous rejoignons Benserade et Voiture avec ces vers, écrits après une rupture :

> Pour toi j'irai jusqu'à me haïr désormais,
> Car dois-je aimer celui que ton âme déteste ?

Et il me semble que nous les dépassons avec des vers comme ceux-ci :

> Je songe que le Temps, assassin de l'Amour,
> Me prendra mon ami dans sa rage insensée,
> Et n'est-ce pas déjà la mort que la pensée
> Qui fait pleurer d'avoir ce qu'on peut perdre un jour ?

Le retour graduel aux sentimens naturels et à l'expression simple et vraie de ces sentimens est marqué de deux manières : par les moqueries qu'il adresse à ses contemporains restés fidèles à l'euphuisme et par les moqueries qu'il s'adresse à lui-même après être tombé dans les mêmes excès. Il devient alors son propre parodiste en même temps que celui des autres poètes. C'est comme un adieu ironique à l'école où il avait grandi, et cela rappelle, — toutes proportions gardées, — Mérimée composant *la Guzla* ou Musset jetant à la tête des romantiques sa *Ballade à la Lune*. Il est plus d'un sonnet qui commence par un subtil badinage et finit par quelque mot simple et grave, par un trait de juste sensibilité, qui vient du cœur sans avoir passé par l'esprit. Par exemple, après avoir platonisé et pétrarquisé sur

(1) Les métaphores ont leur destin. Nous trouvons simple que des yeux parlent et il nous semble bizarre que des yeux entendent !

le devoir esthétique qui prescrit à l'être parfaitement beau de revivre dans une autre créature, le poète s'avise de toucher à un sentiment élémentaire de l'âme et termine par cette parole si expressive dans sa simplicité et sa concision :

You had a father : let your son say so.

Ailleurs, rejetant les antithèses et les hyperboles dont ses rivaux usent et abusent pour chanter la beauté de son ami et chatouiller en mille manières son insatiable vanité, il s'écrie : « Je me contente de dire : celui que j'aime est le plus beau des enfans qui soient nés d'une femme... » « A quoi bon, dit-il encore, vanter sans mesure une marchandise que je ne veux point vendre ? » Il revient, à plusieurs reprises, sur son désir de ne jamais exagérer la louange :

O let me true in love but truly write...

et, dans un autre sonnet :

Thou, truly fair, wert truly sympathized
In plain true words by the true telling friend.

Six fois le mot « vrai » en trois vers ! C'est plus que de l'insistance : c'est de l'impatience. Au lieu d'Oronte, nous croyons entendre Alceste. On verra tout à l'heure avec quelle sincérité il parle à sa maîtresse. Il n'y a que les prophètes juifs ou les naturalistes français pour dépouiller ainsi la pauvre créature humaine de toutes ses grâces artificielles et adventices. Être vrai à outrance, vrai quand même, dire tout ce qu'il pense, rien de moins, rien de plus, tel semble être devenu l'idéal littéraire de ce grand euphuiste émancipé et converti.

Mais cette évolution littéraire accompagne une évolution plus étonnante et plus profonde. Nous voyons distinctement, — et combien nous verrions mieux si les Sonnets étaient rangés dans leur succession chronologique ! — nous voyons s'opérer une sorte de dédoublement merveilleux entre l'âme et le corps du poète, entre ses sensations périssables et sa pensée immortelle, entre sa personne et son génie. Pour l'une, il laisse voir un douloureux mépris, il parle de l'autre avec une sorte de révérence, comme l'esclave parlait de son maître, au temps où il y avait des maîtres et des esclaves. Ce n'est pas assez dire et il emploie des

comparaisons qui rabaissent encore davantage sa personnalité. L'homme qui s'appelle William Shakspeare n'est que la lourde monture, *the dull bearer*, de ce cavalier divin qui est le génie de Shakspeare. Il est vrai qu'on peut découvrir deux ou trois passages où il traite ses vers avec dédain; mais, en vingt autres endroits, il leur promet l'immortalité, et il la promet aussi à tout ce que ses vers auront touché, sans y mettre ni façons ni grimaces, comme si son génie était en lui, mais non pas à lui et comme s'il n'avait aucune raison pour en tirer vanité. Cela nous déconcerte, parce que nous sommes habitués à l'homme de lettres moderne dont la personnalité est souvent plus connue que ses œuvres, auxquelles elle sert de réclame et d'enseigne. Mais il faut songer que la curiosité des contemporains de Shakspeare, sauf dans certains cas exceptionnels, négligeait l'homme pour aller droit au livre.

Qui aurait eu alors l'idée d'écrire la biographie d'un écrivain, à moins qu'il ne fût en même temps un grand personnage et qu'il ne se fût mêlé de guerre ou de politique? De là ce mélange de fierté et de modestie qui nous surprend. Quand il s'agit de sa personne, Shakspeare est plus que modeste, il est humble; il parle de son « indignité, » de sa « honte, » il déclare que son ami doit cesser de le voir et le désavouer pour ne pas être souillé de son contact et enveloppé dans sa disgrâce. « Plus tard, quand je ne serai plus, on ne comprendra pas pourquoi tu m'as aimé et l'on rira de tes pleurs. » Ce dégoût de soi-même, cette conscience de son abjection revient à chaque page : elle est la note dominante et comme la saveur particulière des Sonnets. Il n'est qu'un lépreux ou un paria pour parler ainsi.

Sans doute, il faut faire la part de l'exagération poétique, qui, je l'ai déjà indiqué, donne aux sentimens, aussi bien qu'aux hommes et aux objets, des dimensions surnaturelles. Mais, en ramenant les choses à leurs proportions vraies, les Sonnets gardent un fond de tristesse irréductible. D'où provenait cette tristesse? Le grand poète était-il mécontent des autres ou de lui-même? Était-ce le remords d'avoir mal vécu, qui pesait sur lui, ou l'amer sentiment de son infériorité sociale? Différens passages des Sonnets permettent de conclure dans les deux sens, et il est probable qu'en effet la mélancolie de Shakspeare était due à ces deux causes réunies.

On sait que Shakspeare s'appliqua, dès qu'il put réaliser

quelques bénéfices, à éteindre les dettes de son père et à faire réenregistrer ses armoiries sur le livre officiel du Blason. Ces armoiries lui tiennent au cœur : elles font revivre, sous la forme d'un rébus héraldique, le fait de guerre oublié auquel il doit son nom (*Shake-Spear*). Elles font de lui William Shakspeare, gentleman. Dans le parloir de la *Sirène* ou dans les coulisses du *Globe*, il rêve au temps où il vivra dans sa maison et sur ses terres. Alors, lui qui a été jadis poursuivi par les gardes-chasse de sir Thomas Lucy, il pourra poursuivre à son tour les braconniers, peut-être les condamner comme *Justice of the Peace*. Ce serait vraiment un comble, s'il pouvait annexer à son nom les deux initiales J. P., symbole de la respectabilité. Telle est l'ambition bourgeoise qui s'est logée dans le cerveau de Shakspeare et ne l'a jamais quitté. Il sent combien sont décevantes ces passagères amitiés avec les grands seigneurs, et, s'il a fait la folie de s'attacher à l'un d'eux, il sait se reprendre à temps. En attendant l'heure de l'indépendance absolue, auteur et comédien, il a deux métiers, et celui des deux qui obtient le plus de considération est celui qui rapporte le plus d'argent. S'il fait bon marché de quelque chose, c'est de ses drames.

Voilà son sentiment réel; en voici la traduction poétique :

> Hélas! C'est vrai : j'errai par chaque carrefour,
> Jouant publiquement le rôle de paillasse,
> Je vendis à vil prix tous mes biens sur la place...

Et, après s'être ainsi accusé, dans le sonnet suivant il s'excuse :

> Oh! pour l'amour de moi, grondez bien la Fortune,
> La déesse à qui seule incombent tous mes torts;
> Et qui, si lâchement, sans le moindre remords,
> M'oblige à recourir à l'aumône commune.

Comme il exagère la bassesse de sa situation, il transforme ses fautes en crimes. Il fait allusion à un affreux scandale qui l'exclut à jamais, semble-t-il, de la société des honnêtes gens. Or, on pourrait à la rigueur, si l'on accepte une date tardive pour la composition des Sonnets, identifier ce scandale avec la joyeuse aventure dont Shakspeare fut le héros et Burbadge la victime. Certaine bourgeoise de Londres avait, prétend-on, invité à souper, après le spectacle, le célèbre acteur qui déployait un talent si

extraordinaire dans le rôle de Richard III. Shakspeare s'arrangea pour intercepter la galante invitation et pour s'y rendre le premier. Quand Burbadge arrive enfin, il trouve porte close; de l'intérieur, une voix railleuse lui crie de consulter les dates : « William le Conquérant a régné avant Richard III. » Cette anecdote a bien la mine d'être apocryphe. Cependant les critiques anglais semblent la prendre au sérieux. Et c'est cette farce de carnaval, saluée d'un grand éclat de rire par les contemporains, qui inspirerait à Shakspeare des accens dignes des Psaumes de la Pénitence? Il ne pourrait se consoler d'avoir mis à mal une « honneste dame » qui donnait des rendez-vous nocturnes aux artistes et qui se résignait, en cinq minutes, à une substitution de personne dans l'objet de son choix? Si c'est vraiment là le « scandale » des Sonnets, je n'ai pas besoin de chercher un meilleur exemple du grossissement, de la métamorphose prodigieuse que subissent tous les sentimens dès qu'ils sont effleurés par cette poésie.

Et cependant, en cherchant bien, on finit par rencontrer, dans ces mêmes Sonnets, la note vraie, l'expression juste qui replace le poète de plain-pied avec le reste de l'humanité. « Je suis ce que je suis, dit-il, *I am that I am;* » et il ajoute, un moment après : « *All men are bad.* » Shakspeare était un homme de plaisir, rien de plus certain. Ses mœurs fournissaient un texte de plaisanteries non seulement à ses adversaires, mais à ses amis, qui paraissent en avoir été médiocrement choqués. La chose est prouvée par le *Satiromastix*, sorte de pièce aristophanesque où Dekker met Shakspeare en scène, non sous le nom de Guillaume le Conquérant, mais sous celui de Guillaume le Roux, ce qui lui va mieux à cause de son teint et de la couleur de ses cheveux. On l'y voit enlever une femme mariée, au milieu de circonstances tout aussi sérieuses que celles qui entourent l'adultère dans un vaudeville du Palais-Royal. Le *Satiromastix* fut joué par la troupe à laquelle appartenait Shakspeare, dans le théâtre dont il était codirecteur et actionnaire, et quelque chose des bénéfices que produisit la pièce dut entrer dans sa bourse. Tout cela n'annonce pas un homme bien contrit.

Il n'en est pas moins vraisemblable qu'aux approches de la quarantième année, les sens de Shakspeare, apaisés et un peu las, laissèrent place à des pensées toutes nouvelles. La conception du péché lui demeurait étrangère comme toute autre idée reli-

gieuse, mais deux idées différentes agissaient en lui, l'une toute mondaine et l'autre à demi philosophique, la perte de la respectabilité, la dégradation morale. Le poète est humilié à la pensée de ces vulgaires joies, savourées avec de vulgaires compagnons, au souvenir de ce vin grossier ou frelaté dont il s'est grisé. Il se sent diminué, rapetissé, souillé. L'odeur de la débauche s'attache à ses mains, à ses vêtemens; elle l'obsède et lui donne la nausée de lui-même. Une étrange veulerie stupéfie son imagination, paralyse sa volonté. Alors il est pris d'une nostalgie de vertu qui s'associe avec l'autre nostalgie, celle du home rustique où, certain jour, il y a quinze ans, il a laissé trois enfans endormis dans leurs berceaux.

Ce n'est pas une chose très noble que le vague malaise, moitié physique et moitié mental, des lendemains de fête, et pourtant c'est avec cette pauvre étoffe qu'est faite l'exquise mélancolie des Sonnets, cette douceur berçante qui les avait fait surnommer les « Sonnets sucrés. » Il en est de sourians et de navrés, de subtils, d'ardens et d'ingénus; il en est qui caressent, ou qui prient, d'autres qui se plaignent et qui pleurent; il en est aussi qui moralisent et qui prêchent tendrement, familièrement, sur le ton du frère aîné grondant son cadet. Quelques-uns, — parmi ceux qui s'adressent à la dame brune, — font songer à la cavalière impertinence d'Alfred de Musset: encore se mêle-t-il une vague indulgence à leur railleuse sévérité. Je ne me rappelle qu'un seul sonnet qui soit vraiment irrité. Voici la traduction qu'en donne M. Fernand Henry.:

Las du monde, j'aspire au repos éternel,
Quand je vois le talent réduit à la misère,
La nullité partout triomphante et prospère,
La foi qui se parjure à la face du ciel;

L'honneur prostituant son éclat immortel,
De vierge la Pudeur se faisant adultère,
La Justice exilée aux confins de la terre,
Les abus tortueux d'un pouvoir criminel;

L'Art qu'avec ses deux mains l'Autorité bâillonne,
La Sottise, en bonnet, qui doctement ânonne,
Le cœur dans le devoir toujours moins affermi;

Le Bien, captif, ayant le Mal pour capitaine;
Oui, voyant tout cela, que je mourrais sans peine
Si je pouvais mourir sans perdre mon ami!

Faut-il voir dans ce sonnet un écho des classiques invectives qui sont si fréquentes chez les satiriques anciens? L'âme de Shakspeare se trouva-t-elle, à un moment donné, dans cet état d'antipathie violente contre la société de son temps? J'incline à le croire, car je reconnais la veine misanthropique d'où sont sorties les rêveries de Jacques et les fureurs de Timon. Ce sonnet marque, dans la vie mentale de Shakspeare, l'heure anarchique, révolutionnaire, l'heure des utopies, celle où son imagination put se laisser séduire à des projets de conspiration.

Reste la question que j'ai soulevée la première et qui demeure après que toutes les autres ont reçu une solution plus ou moins satisfaisante. C'est le double roman de Shakspeare, l'histoire de cet amour et de cette amitié qui se développent parallèlement, puis se croisent et s'évanouissent dans leur rencontre. Quelle impression nous laisse une lecture indépendante et attentive des Sonnets sur la réalité de ce drame à trois personnages?

Au premier abord, le héros nous semble irréel. Il possède toutes les perfections, mais nous n'en distinguons aucune en particulier. Il personnifie la Beauté, mais les traits dont cette Beauté se compose nous échappent. A la fois maître et maîtresse (*master-mistress*), il résume en lui l'homme et la femme. Or, l'être qui a deux sexes n'a point de sexe. Est-ce une abstraction ou un monstre?

Par un procédé inverse, c'est-à-dire en prodiguant les détails précis, le poète nous fait douter un instant de l'existence de la dame brune. Il l'idéalise dans le mal, ou même dans le laid, comme il a idéalisé son ami dans la vertu et dans la beauté. De sonnet en sonnet, dans son analyse impitoyable, il lui retire un à un tous les moyens de séduction. D'abord elle s'est donnée à lui : c'est son premier tort, peut-être le plus grand aux yeux de l'amant. Le sonnet CXXIX exprime, avec une franchise et une puissance étranges, ce dégoût, voisin de la haine, qui suit, chez le mâle, le désir satisfait. D'ailleurs elle est banale; elle s'est donnée et se donnera à d'autres :

> Comment mon cœur tient-il pour son royaume unique
> Ce qui du monde entier est la place publique?

« Place publique » est dur. Le poète va plus loin. Il ne manque plus à cette femme que d'être vertueuse avec lui tandis qu'elle se prodigue à d'autres. D'abord, il nous a donné à en-

tendre qu'il était seul à la trouver belle. Mais, quand il s'agit d'expliquer quel charme l'attire en elle, il se dérobe ironiquement. Dira-t-il qu'elle marche comme une déesse? Non, car il n'a jamais vu marcher de déesse. Ainsi il jette l'une après l'autre, sur le tas des vieilles métaphores, toutes les comparaisons chères aux poètes amoureux. Enfin, le sonnet CXLI met de la façon la plus cruelle les points sur les i. Il peut se résumer ainsi en vulgaire prose : « Tu n'es pas jolie, tu es noire; tu ne sens pas précisément comme une fleur; ta peau ne donne pas à mes doigts, experts aux voluptueux contacts, ces molles sensations dont ils sont avides. En somme, je ne puis t'aimer avec mes yeux, ni avec aucun de mes cinq sens ou de mes cinq esprits. C'est de l'amour sans cause physique, ce n'est même pas de la dépravation, ce n'est rien; et pourtant cela existe. » Voilà qui est excessif et la préoccupation de l'antithèse est trop visible. La maîtresse, à force de défauts, devient aussi impossible à comprendre que l'ami est chimérique à force de perfections. Ne faut-il pas qu'ils s'opposent en tout l'un à l'autre et que, pour obéir aux lois du sonnet, ils donnent un visage à l'amour intellectuel et à l'amour animal?

Mais les Sonnets nous fournissent une foule de traits avec lesquels il est aisé de retrouver l'homme et la femme qui ont réellement vécu et traversé la vie du poète. Que voyons-nous? Un bel adolescent de grande race en qui apparaissent peu à peu la vanité, l'égoïsme, la sensualité. La poésie et l'art ne sont pour lui que des formes de jouissance, des moyens de décorer sa vie. Il a paru donner son attachement exclusif au poète, mais ce qu'il lui faut, c'est une cour et vingt admirateurs qui l'encensent. Était-ce Pembroke? Si ce n'était lui, c'était un homme tout pareil à lui.

Elle, c'était le *flirt* d'une époque païenne, l'instrument d'amour que Boccace et l'Arétin avaient façonné pour le plaisir des hommes de la Renaissance. Était-ce Mary Fitton? Elle ou une autre... Je me demande pourquoi ce ne serait pas une courtisane au lieu d'une femme de la Cour, comme on l'a jusqu'ici si gratuitement supposé. Quand on songe quel respect Shakspeare garde, dans ses plus tendres familiarités, envers son ami, comment croire qu'il eût traité avec cette désinvolture la femme du monde dont il avait reçu les faveurs secrètes? L'amour, alors, ne supprimait pas l'inégalité des rangs.

La catastrophe survient et le sonnet CXLIV résume toute l'aventure dans des termes qui n'ont rien d'énigmatique.

Deux amours sont en moi, pareils à des esprits,
Dont l'un me désespère et l'autre me console.
Mon bon ange est un homme à la beauté sans prix;
Le mauvais, une femme au teint fardé d'idole.

Mon démon féminin à mes côtés a pris,
— Pour l'attirer plus vite en son horrible geôle, —
Mon bon ange, et tenté, par ses désirs pourris,
D'arracher à mon saint sa céleste auréole.

Mon ange a-t-il fini par devenir démon?
Je ne puis l'affirmer, je ne puis dire non,
Comme tous deux sont loin et qu'ils font bon ménage.

Je crains que l'un n'ait mis l'autre dans son enfer,
Et je serai toujours en proie au doute amer,
Tant que l'esprit malin retiendra l'esprit sage.

Ce n'est pas seulement un bonheur qui s'envole, c'est une théorie qui s'écroule. Les deux termes de l'antithèse, longuement et amoureusement caressée, qui devaient se tenir aux deux pôles de l'amour, se sont rejoints et s'éloignent réconciliés. Les voilà qui disparaissent à l'horizon. S'en douterait-on d'après le sonnet qu'on vient de lire? Y sent-on l'accent d'une douleur inguérissable, d'une grande déception philosophique, d'une religion perdue? En aucune façon, et je conçois que beaucoup de commentateurs aient vu là un dénouement de fantaisie, couronnant une aventure imaginaire. Ils se trompent pourtant. Si Shakspeare se consolait si vite, c'est parce qu'il était consolé d'avance. Il ne croyait plus ni aux personnes, ni à l'idée qu'elles symbolisaient pour lui; mais il avait cru très sincèrement et très ardemment aux unes et à l'autre. L'idée avait éveillé son génie; elle lui avait donné son premier champ d'études, appris la première langue qu'il ait parlée. L'ami et la maîtresse lui avaient révélé le cœur humain dans ses sublimités et dans ses petitesses, dans ses générosités et dans ses trahisons. Le même modèle avait posé, tour à tour, pour la grâce chevaleresque et pour le caprice égoïste. La même femme, vue à travers le désir, puis à travers le dégoût, avait été Juliette, Rosalinde, Béatrix, puis Cléopâtre et Cressida. Nul, — pas même Shakspeare lui-même, alors qu'il les bannissait de son cœur, — ne pouvait

effacer la trace qu'ils laissaient dans l'histoire de sa pensée. Si nous savions leur nom, tout ce que nous parviendrions à connaître sur eux s'ajouterait en quelque sorte à la psychologie du poète et à la matière première de son œuvre littéraire. Mais, tout anonymes qu'ils soient, ils ne sont pas pour nous des inconnus, encore moins des fictions. Shakspeare les a idéalisés deux fois, et parce qu'il les a aimés, et parce qu'il a incarné en eux les dogmes poétiques qui avaient séduit son imagination. Et je serais tenté d'ajouter qu'il les idéalisait encore rien qu'en les touchant de son génie. Lorsqu'ils le trompèrent, il avait appris à les connaître. Il leur pardonna, et le pardon, c'est déjà de l'indifférence. La femme ne valait pas la peine d'être haïe; l'homme méritait-il d'être aimé? A l'aide de mille sophismes, le poète essaya de faire survivre l'amitié à l'amour et nul ne peut dire combien de temps se prolongea ce douloureux effort. Ainsi jusqu'au jour où il s'aperçut que cet ami était un luxe trop coûteux pour un humble comédien :

Farewell : thou art too dear for my possession.

Peut-être ne fut-ce encore qu'une fausse sortie, mais l'adieu définitif ne vint jamais. L'amour avait péri de mort violente; l'amitié dut mourir d'inanition. Et ce fut la fin. Quant à la Religion du Beau, qui avait l'euphuisme pour rituel, ce n'était décidément qu'une gymnastique, mais Shakspeare lui devait la souplesse de ses facultés intellectuelles.

Voilà ce que nous racontent les Sonnets. Commencés, en pleine jeunesse, sous l'influence de Pétrarque et de Sidney, ils laissent Shakspeare en possession de lui-même et déjà tourné, prématurément, vers le morne horizon du déclin. Ils nous conduisent de Biron à Roméo et de Roméo à Hamlet; ils nous font pressentir Prospero. Ils éclairent la vie mentale encore plus que la vie réelle du poète. Si on les lit de cette manière, si on les comprend ainsi, oui, les Sonnets sont une confession.

AUGUSTIN FILON.

LA RÉSURRECTION

D'UN

ÉTAT AFRICAIN

II [1]

L'ÉTHIOPIE D'AUJOURD'HUI

IV

Du haut de ses montagnes, qui ont tant de fois sauvé l'indépendance de l'Éthiopie, Ménélik observe avec une inquiétude prévoyante les possessions européennes qui, peu à peu, s'étendent autour de son empire, lui coupent toute communication avec l'extérieur et semblent vouloir l'étouffer. Pour parer à ces périls nouveaux, il faut que le Négus pénètre les intrigues et les ambitions étrangères et sache découvrir, sous le masque de la civilisation qui, trop souvent, les dissimule, les appétits impitoyables des marchands et les âpres convoitises des conquérans. Très bien informé des agissemens de ses nouveaux voisins, Ménélik s'applique à discerner quels États européens ont des intérêts en harmonie avec ceux de l'Éthiopie elle-même, quels autres au contraire pourraient être entraînés par les nécessités de leur expansion à une politique de conquête et d'asservissement. Le Négus n'oublie pas un passé encore très récent : son propre empire partagé par une diplomatie trop hâtive, l'invasion qu'il fallut repousser par la force au prix de tant de vies humaines, la conjonc-

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

tion étroite des menées italiennes en Érythrée et anglaises sur le Nil. Le passé éclaire pour lui l'avenir et, comme le passé fut plein de périls et de pièges, l'avenir lui apparaît gros de menaces.

Que les inquiétudes patriotiques du Négus soient justifiées, la rapide revue que nous avons faite des dernières années de l'histoire éthiopienne suffirait à le prouver. Les signes précurseurs des tempêtes futures peuvent aisément s'apercevoir et, au risque de nous répéter, il est nécessaire de nous arrêter encore à discerner et à coordonner ces indices. — En Afrique Orientale, comme sur tous les rivages du globe, l'impérialisme britannique menace la paix du monde : conquérant par nécessité économique, par le besoin incoercible et vital de débouchés nouveaux pour les produits d'une industrie toujours grandissante, ce n'est qu'en Afrique qu'il peut trouver à satisfaire ses appétits. Il n'est plus aujourd'hui nécessaire de démontrer quel intérêt, primordial pour l'avenir de l'Angleterre, exige que le continent noir soit à elle « du Cap au Caire; » l'explosion de « jingoïsme » qui a suivi en Angleterre l'apparition d'une troupe française à Fachoda, l'âpre acharnement qui déchaîne toutes les forces de la Grande-Bretagne pour supprimer de la carte du monde les deux petites républiques sud-africaines, ont dessillé les yeux de ceux-là mêmes qui s'obstinaient à croire au « libéralisme » de cette immense maison de commerce qu'est l'Angleterre moderne. La conquête des Indes africaines est depuis longtemps décidée dans les conseils des hommes d'État de tous les partis. Qu'on ne le perde pas de vue, en effet, ce n'est pas seulement la domination de l'Afrique Orientale qui est en jeu, c'est le maintien même et la durée de l'empire britannique; ce n'est pas seulement pour remplacer l'Inde, si quelque catastrophe politique, ou même son propre développement économique, achevaient de lui en rendre le marché moins accessible, que les Anglais ne peuvent se passer de l'Afrique, c'est encore et peut-être surtout pour conserver l'Inde elle-même. Que l'Océan Indien achève de devenir un lac britannique, et il sera facile, en cas de danger sur un point quelconque de ses rivages, d'y transporter rapidement l'une des armées aguerries et bien équipées qui ne quitteront plus désormais l'Afrique du Sud et le Soudan et dont l'organisation va s'achever et se compléter après la guerre actuelle. Dégageons-nous pour un moment de nos vieilles et absurdes conceptions qui divisent le monde en « parties » et font des océans des barrières

alors qu'ils sont des liens; nous comprendrons que ce grand bassin de l'Océan Indien sert de trait d'union entre les principales provinces de l'empire britannique : Australie, Inde, Afrique; il est le centre d'où rayonnera sur le monde, d'un éclat renouvelé, la suprématie anglaise.

L'Éthiopie indépendante est un obstacle à la réalisation de ces grands desseins : son armée, nombreuse et aguerrie, retranchée dans une citadelle naturelle, domine et commande cette route du Cap au Caire où doit passer à toute vapeur la « civilisation » britannique. L'Éthiopie, d'ailleurs, est une partie du bassin du Nil; nulle domination n'est en sécurité en Égypte, si elle ne tient le massif abyssin, d'où descendent deux des affluens principaux du grand fleuve. Dominer l'Abyssinie, ou tout au moins la tourner, l'enclaver, la réduire à l'impuissance, la morceler, la couper de la mer et l'empêcher de s'allier, le cas échéant, à une puissance européenne, c'est le plan obligé de la politique impérialiste. Les tentatives passées, les opérations d'approche déjà ébauchées, ont jeté une lumière trop vive sur ces projets pour que l'on puisse douter de leur réalité; leur exécution définitive n'est que suspendue aujourd'hui, le temps de supprimer, dans le Sud-Afrique, un autre obstacle, un autre État libre, de maîtriser un autre massif de montagnes. L'héroïsme et l'obstination inattendue des Boers, l'apparition subite du spectre chinois, ont éloigné des frontières de Ménélik tout péril immédiat; mais « l'impérialisme » n'abandonnera pas de bon gré des plans depuis si longtemps préparés et dont le succès lui semble indispensable à la vie même de la « plus grande Bretagne. »

Ce que l'Angleterre a osé contre les Boers, quel scrupule l'empêcherait, si elle réussit, de le tenter contre les Éthiopiens? Depuis longtemps, le grand mouvement tournant qui doit isoler l'empire du Négus se dessine : aujourd'hui, il est achevé. Sauf sur un petit point, — d'importance capitale, il est vrai, — où la France, par Djibouti et Obok, touche à l'Éthiopie et lui offre une porte de sortie sur la mer, l'Angleterre et l'Italie étreignent de toutes parts les États de Ménélik. Tout le long de la Mer-Rouge l'Italie étend sa colonie de l'Érythrée et même elle prend pied sur le plateau et possède une partie de l'ancien empire axoumite. Au nord, la forte place de Kassala commande toute la vallée de l'Atbara : conquise, puis défendue contre les der-

viches par les Italiens, cédée ensuite par eux à leurs alliés, elle est, aux mains des Anglais, une base d'opérations excellente contre le Tigré. La défaite du khalifat, la marche des Anglais remontant le Nil, l'expulsion brutale des Français du commandant Marchand, l'abandon par la France de tout le Bahr-el-Ghazal, ont enfin permis aux Anglais de relier la Basse-Égypte aux Grands-Lacs; des missions parties de la côte de l'Océan Indien, à l'exemple de l'expédition Mac Donald, sont parvenues, elles aussi, dans l'ancienne province équatoriale: toute la vallée du Nil est anglaise. Ainsi l'invasion mahdiste aura finalement servi à faire, de l'ancien Soudan égyptien, un Soudan britannique. Les possessions italiennes de la côte des Somalis et la colonie anglaise de Zeïla complètent l'investissement des plateaux et permettent de menacer le Harrar.

L'Italie, vaincue à Adoua, n'a pas gardé rancune à l'Angleterre, qui l'a poussée dans l'aventure africaine; si elle n'espère plus gagner un empire en Afrique, du moins reste-t-il vraisemblable que, le cas échéant, elle aurait encore son rôle dans la conquête et sa part dans les profits. Le général Baratieri, lui-même, a tracé d'avance le plan de cette campagne vengeresse dans ses *Mémoires d'Afrique*, et l'on se rappelle qu'il en a donné ici (1) une sorte de résumé saisissant et singulièrement instructif. Il annonçait comme prochaine l'échéance de « la question du Harrar, » comme s'il existait une « question du Harrar, » et comme si l'Angleterre et la France ne s'étaient pas promis réciproquement de ne point attenter à l'indépendance de cette région. De graves événemens semblaient proches en Éthiopie: « la solution ne peut être éloignée, » écrivait le général Baratieri. Le chemin de fer anglais s'avançait le long du Nil, et le Sirdar procédait à l'enrôlement méthodique des vaincus d'Omdurman et à l'organisation des bataillons soudanais, qui, animés d'une vieille haine contre l'Abyssinie chrétienne, sont destinés à devenir les meilleurs auxiliaires de la politique britannique. Les guerres du Transvaal et de Chine sont venues suspendre les destins, sans interrompre complètement les préparatifs. L'Angleterre, empêtrée dans l'Afrique du Sud, se montre pour l'instant conciliante dans tout le reste du monde: l'été dernier, des journaux ont annoncé que, pour obtenir du Négus le passage du che-

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1899.

min de fer au pied des plateaux abyssins, le cabinet de Londres reconnaîtrait ce fleuve comme frontière occidentale de l'Éthiopie; on parlait même d'une cession de Kassala! Tant de longanimité et des dispositions si bienveillantes ne sont, il faut le craindre, qu'un trompe-l'œil : céder quoi que ce soit, sans y être contrainte, n'est guère dans les habitudes de la politique anglaise : si, réellement, le cabinet de Londres reconnaissait aujourd'hui la frontière du Nil à l'empire d'Éthiopie, peut-être ne serait-il pas téméraire d'en induire son intention de tout reconquérir en bloc demain. Pendant que le drame s'accomplit ailleurs, ici nous assistons à l'entr'acte; mais, quand l'heure sera venue, attendons-nous à ce que la toile se lève sur ce nouvel acte tragique dont le général Baratieri, anticipant sur sa vengeance, a savouré d'avance le dénouement. En tout cas, l'Éthiopie et ses amis seraient sages de profiter du répit que les circonstances actuelles leur apportent, pour se préparer aux éventualités de l'avenir. En politique, il suffit souvent de prévoir pour empêcher.

V

Si, dans un avenir plus ou moins proche, les événemens, qu'un passé déjà long a peu à peu préparés, s'accomplissent, si l'indépendance de l'Éthiopie est un jour menacée, la France ne saurait sans mentir à ses traditions, sans trahir ses intérêts les plus immédiats, en rester la spectatrice indifférente. L'autonomie de l'Éthiopie est l'une des maximes essentielles de notre politique africaine. Nos intérêts généraux dans le monde, nos intérêts particuliers sur la côte orientale de l'Afrique, nous feraient une nécessité de sauvegarder l'intégrité de l'empire du Négus, si le respect que nous tenons à honneur de professer pour la vie des peuples civilisés ne nous en faisait un devoir; et, déjà en 1865, Guillaume Lejean écrivait : « La chute de l'Abyssinie serait la ruine complète de notre influence dans l'Est-Afrique (1). » A mesure que les événemens se sont précipités et que les nations européennes ont partagé les territoires africains, l'opinion de Lejean s'est imposée avec plus de force à nos différens gouvernemens comme la règle directrice de nos relations avec le Négus. Jamais une pensée de conquête, un désir de domination ne s'est mêlé à

(1) Lejean, *Ouvrage cité*, p. 230.

la cordialité de nos rapports d'amitié et d'échanges avec l'Éthiopie. C'est grâce à ce désintéressement manifeste, joint à l'accord évident des besoins économiques des deux pays, que nous avons obtenu quelque crédit auprès de Ménélik, qui a tant de raisons de tenir en suspicion les Européens.

Des liens très anciens unissaient la France à l'Éthiopie et spécialement à la famille du négus régnant. Dès 1842, Rochet d'Héricourt, envoyé spécialement par Louis-Philippe, concluait avec Sahlé-Sahlassi, roi du Choa et grand-père de Ménélik, un traité garantissant une protection réciproque aux trafiquans des deux nations. Cette convention, dont l'empereur aime à rappeler le souvenir, resta pratiquement sans effet, tant il était alors difficile de parvenir jusqu'aux plateaux abyssins. Mais, de ce moment, l'attention de la diplomatie française ne se désintéressa plus de ce qui se passait dans les parages de la Mer-Rouge et dans le voisinage de l'Éthiopie. A plusieurs reprises, le gouvernement, ou des sociétés privées, obtinrent la concession de points de relâche ou de comptoirs sur la côte de la Mer-Rouge et du golfe de Tadjoura; c'est ainsi qu'en 1858, notre vice-consul à Aden, M. Lambert, négocia avec le chef Abou-Bekr l'acquisition du port d'Obok. L'assassinat de M. Lambert n'empêcha pas l'Arabe de tenir sa promesse et de signer, en 1862, malgré les intrigues des agens britanniques, un traité qui cédait Obok à la France moyennant 55 000 francs. Mais nos droits, formellement établis, continuèrent de dormir jusqu'à ce que le hasard des événemens vînt attirer l'attention sur ces côtes peu fréquentées. Des négocians français, qui trafiquaient sur la côte d'Obok, furent un jour, vers la fin de 1881, attaqués par des indigènes; bloqués dans une vieille bâtisse au bord de la mer, ils réussirent, dans leur détresse, à faire passer à un navire, en route pour l'Europe, une lettre qui parvint au quai d'Orsay. C'était pendant l'éphémère éclat du « grand ministère. » Nos affaires étrangères étaient aux mains de Gambetta: on sait quelle haute et grande idée il avait de sa patrie, des devoirs que son passé et sa gloire lui imposent et de la place qu'elle doit tenir dans le monde; il lui parut que la France, pour l'honneur de son nom, ne pouvait marchander à des Français, quels qu'ils fussent, en péril sur une terre étrangère, sa protection et sa sauvegarde; un aviso, l'*Ardent*, qui croisait dans ces parages, reçut l'ordre de s'enquérir du sort de ces aventuriers et, s'il se pouvait, de les

secourir. L'incident eut des suites, provoqua des négociations avec les chefs du voisinage, si bien que le pavillon français ne cessa plus d'apparaître de temps à autre sur la côte d'Obok et qu'en 1883, quand l'expédition du Tonkin nous fit enfin comprendre la nécessité d'établir des stations françaises sur la route de l'Extrême-Orient, Obok fut définitivement occupé; un dépôt de charbon y fut installé, un gouverneur y résida. L'annexion de Sagallo et de Tadjoura en 1884, des îles Moscha en 1887, et enfin, en 1888, de Djibouti, qui, sur la côte sud fait pendant à Obok, complétèrent la prise de possession de tout le pourtour du golfe de Tadjoura et des côtes qui forment aujourd'hui le *Protectorat français de la côte des Somalis.*

Un dépôt de charbon, un port de relâche sur la route d'Extrême-Orient, c'est tout l'avenir que l'on prédit d'abord à l'établissement d'Obok. Un gouverneur et quelques blancs qui s'astreignaient, six mois par an, à braver les ardeurs d'un soleil brûlant « figuraient » la colonie. Mais bientôt, toute la valeur de notre acquisition se révéla : les plus graves inconvéniens disparurent quand on s'avisa d'installer le chef-lieu de notre nouvelle possession non plus à Obok, sur la côte nord du golfe, desséchée par le *Khamsin*, mais sur la côte sud, au fond de l'excellente rade de Djibouti, dans une petite ville facile à pourvoir d'une eau abondante et très bien placée pour attirer vers son port les caravanes du Harrar. Puis, à mesure que se découvrit le jeu de la politique anglaise et italienne dans la Mer-Rouge et sur le Nil, on aperçut mieux tout l'avantage de garder une porte ouverte sur les plateaux éthiopiens et un poste d'observation sur le golfe d'Aden. Le patriotisme éclairé de plusieurs hommes d'État français favorisait les progrès de la colonie naissante et surveillait avec une curiosité anxieuse la genèse des événemens qui allaient bientôt retentir avec tant d'éclat jusqu'en Europe; parmi ces clairvoyans, il est juste de citer, pour ne parler que des morts, le président Carnot et le ministre de la Marine Félix Faure. Cependant l'essor de la colonie ne sembla pas tout d'abord répondre à de si hauts patronages : un budget d'un demi-million de francs n'autorisait guère les vastes entreprises; mais cette inertie apparente trouvait peut-être son excuse dans une nécessité politique. Au moment où les Italiens, d'accord avec les Anglais, menaçaient Ménélik et partageaient sur le papier ses États, il était convenable et

utile de séparer notre cause de celle des puissances conquérantes; il importait de montrer au Négus, par notre attitude même, que nous ne prétendions à aucune part de ses domaines, que nous ne serions jamais des envahisseurs; qu'au contraire, nous ne souhaitions « qu'une étroite entente et le développement de nos relations d'amitié et de commerce (1). » Ménélik avait de bonnes raisons de se défier des paroles et des promesses des Européens: il fallait, par nos actes, lui inspirer confiance et nous garder de lui donner de nouveaux sujets d'inquiétude. Il était évident, d'ailleurs, que notre colonie ne pouvait espérer de prospérité que par ses échanges avec les hauts plateaux. Nous restâmes donc confinés sur la côte, satisfaits de resserrer, avec le négus, les liens d'une amitié déjà ancienne et que fortifiait la communauté des sympathies et des intérêts.

A vrai dire, chez nous, malgré les avertissemens des Français qui connaissaient à fond l'Éthiopie pour y avoir longtemps séjourné et qui jouissaient de la confiance du négus, on ne faisait que commencer à apercevoir le rôle que sa situation géographique et l'énergie de ses habitans destine à l'empire abyssin dans l'Afrique de l'Est. Vers le temps où fut conclue la paix entre le roi Humbert et Ménélik, alors que les Anglais n'étaient pas prêts à la conquête du Soudan, il n'eût sans doute pas été difficile d'obtenir du Négus le libre passage vers le Nil d'une expédition française partie de Djibouti; elle eût suivi une route bien connue des négocians du Harrar et du Choa et que, plus tard, le commandant Marchand parcourut, en sens inverse, en deux mois et demi; elle eût réussi à porter le drapeau français sur les rives du Nil très longtemps avant que les canonnières du Sirdar pussent venir contester notre droit à nous établir dans une contrée abandonnée et sans maître. Dans la pensée qui présida à la préparation de la mission Marchand, l'Éthiopie n'était qu'un facteur secondaire. Le chef de la mission emportait la promesse qu'il trouverait sur le Nil une expédition franco-abyssine, venue d'Éthiopie à sa rencontre et prête à coopérer avec lui, mais l'effort principal devait se faire par la route longue, difficile, et mal connue du Haut-Oubanghi et du Bahr-el-Ghazal.

Néanmoins, la conception et l'organisation de la mission Marchand, vers la fin de 1895 et les premiers mois de 1896, révé-

(1) Lettre du Président de la République à l'empereur Ménélik, 3 juin 1896.

laient qu'enfin les problèmes africains apparaissaient bien sous leur vrai jour et avec toute leur importance et leur répercussion « mondiale. » Ce n'était point la conquête de quelques territoires, ni l'extension, sur les cartes, de la couleur indicatrice des possessions françaises qui, cette fois, était en jeu, mais la domination du Nil et l'empire de l'Afrique. Une Afrique française étendant la ligne de ses postes du golfe de Guinée et du Sénégal jusqu'au Nil, fortement appuyée sur la position capitale de Fachoda, donnant la main, sur l'autre rive du grand fleuve, à une Éthiopie libre et bien armée, et aboutissant enfin, sur l'Océan Indien, au grand port de Djibouti, tel était le plan, admirablement conçu, qui eût assuré à la France la prépondérance dans tout le Nord du continent noir. Une voie franco-éthiopienne de communications terrestres se serait allongée à travers le Soudan, d'un Océan à l'autre; elle se serait liée, peut-être, par Mascate, Bender-Abbas et Hérat, à l'empire russe d'Asie, brisant le cercle de fer qui entoure l'Océan Indien, enserre l'Éthiopie, menace Djibouti et Madagascar. C'en eût été fait du rêve de l'impérialisme britannique; le Nil, par la force des choses, serait devenu ce qu'il sera fatalement un jour, à moins que le monde n'abdique devant l'Angleterre : la grande voie internationale de pénétration africaine.

M. André Lebon a récemment montré (1) comment l'instabilité de notre régime parlementaire ruina ces grandes espérances. Nous n'avons pas à reprendre après lui l'exposé lumineux qu'il a fait. Mais il n'est pas inutile d'insister sur le rôle de Ménélik dans les événemens qui se sont accomplis, dans le bassin du Nil, de 1896 à 1899.

C'est le bonheur de la France qu'à côté de l'action trop souvent changeante et parfois insuffisante de son gouvernement et de ses représentans officiels, l'initiative hardie de ses enfans réussisse encore à faire briller sa gloire et à fonder son renom parmi les nations étrangères. En Éthiopie, des Français, parmi lesquels il serait injuste de ne pas citer MM. Chefneux et Mondon, avaient depuis longtemps su gagner les sympathies personnelles de Ménélik et faire servir l'estime où les tenait le souverain au mieux des intérêts de leur patrie. Dès 1894, M. Chefneux obtint du Négus la signature d'un traité de commerce et d'amitié qui fut amendé et modifié en 1895, mais que le gouverne-

(1) *La Mission Marchand et le Cabinet Méline* (*Revue* du 15 mars 1900).

ment français négligea de ratifier. Survint Adoua qui ouvrit enfin tous les yeux et décida le gouvernement à envoyer, en mission officielle, auprès de Ménélik, M. Lagarde, gouverneur de nos établissemens de la côte des Somalis. Le 23 janvier 1897, M. Lagarde arriva à Harrar, y rencontra le ras Makonnen et signa avec lui, le 27, une convention pour la délimitation de la côte des Somalis; puis, le 20 mars, il échangea enfin, à Addis-Ababa, avec Ménélik lui-même, les ratifications du traité de 1894-1895, dont les clauses sont restées secrètes.

Le voyage de M. Lagarde avait encore un autre objet : obtenir le libre passage et l'assistance du Négus pour deux missions françaises envoyées vers le Sobat et le Nil. Nous ne saurions ici retracer en détail la marche de ces missions et leur échec final. Mais nous touchons à un point culminant de l'histoire de l'Afrique française et de nos rapports avec l'empire d'Éthiopie. Si les forces abyssines, secondant les missions françaises et convergeant avec elles vers le Nil, étaient parvenues à donner la main, par-dessus le grand fleuve, à la troupe héroïque du commandant Marchand, le cours des événemens en eût, sans doute, été modifié. Ménélik comprenait que sur le Nil se déciderait la question de savoir si, oui ou non, son empire deviendrait une enclave au milieu des possessions britanniques : il fit un grand effort pour atteindre les rives du fleuve et y établir son autorité. Son rôle, dans ces circonstances critiques, a été l'objet d'attaques peu justifiées; il est nécessaire de montrer que ce n'est pas un défaut de concours de sa part qui a décidé le gouvernement français à prescrire l'évacuation de Fachoda; c'est le manque d'ensemble et de direction qui a paralysé l'effort des deux missions françaises envoyées de Djibouti vers le Nil.

Dès la fin de 1895, quand s'organisa la mission Marchand, le lieutenant de vaisseau Mizon s'offrit à conduire une expédition au-devant de lui, jusqu'au Nil, par Djibouti et les plateaux abyssins; le gouvernement, d'après l'avis de M. Lagarde, s'adressa au capitaine Clochette, ancien officier de l'armée française, qui connaissait l'Éthiopie pour y avoir résidé depuis plusieurs années; il fut chargé de se rendre à Addis-Ababa pour, ensuite, étudier les routes qui conduisent au Nil; mais, laissé sans instructions et sans ressources. Clochette ne put ni marcher vers l'ouest, ni prendre sur lui d'accepter les offres de Ménélik qui proposait de lui donner les moyens d'atteindre le Nil; il dut se

contenter d'assister, de loin et en curieux, à la bataille d'Adoua; puis il revint, fatigué et malade, à Djibouti. C'est là qu'en janvier 1897, il reçut brusquement de France l'ordre de partir sans délai pour le Nil : on s'avisait enfin à Paris que le commandant Marchand allait peut-être arriver à Fachoda et qu'il était grand temps de marcher, par l'est, à sa rencontre! Clochette partit en hâte, sans le matériel et les ressources qui eussent été nécessaires au succès de son entreprise; malade d'une albuminurie qu'un coup de pied de mule avait subitement aggravée, fatigué des retards que l'insuffisance de ses bagages et la difficulté de rassembler des hommes et des vivres lui firent subir, il mourut à mi-chemin du Nil. Derrière lui, une autre mission venue de France, celle de MM. Bonvalot et de Bonchamps, suivait la même direction et rencontrait les mêmes obstacles. Mal équipés pour une expédition longue et difficile, gênés par la tiédeur de certains concours, sans bateau pour traverser la rivière ou en descendre le cours, sans escorte sénégalaise, M. de Bonchamps, devenu chef de mission après le départ de M. Bonvalot, et ses compagnons ne pouvaient attendre le succès que du concours et de la bonne volonté du Négus. Malheureusement, l'ignorance ou le mauvais vouloir des chefs vassaux ou des officiers subalternes du Négus provoquèrent des difficultés, des dissentimens que l'on ne put apaiser qu'en recourant à Ménélik lui-même et qui retardèrent la marche. Malgré tous ses efforts, la mission de M. de Bonchamps ne put parvenir, en descendant la rive gauche du Baro, que jusqu'au point où cette rivière et la Djoubba, en se réunissant, forment le Sobat (30 décembre 1897). Là, exténuée, anémiée par le séjour malsain de ces rives marécageuses, après de vains efforts pour radouber une vieille pirogue et pour construire un radeau, elle ne put que contempler impuissante ces eaux qui fuyaient devant elle et qui auraient pu la porter rapidement jusqu'au Nil, et elle dut reprendre le chemin de la mer (1).

Ménélik, cependant, ne restait pas inactif. Il avait à cœur de planter son drapeau sur cette rive droite du Nil qu'il avait toujours revendiquée comme la frontière de ses États. Il devinait, en outre, que, pour employer une expression du général Bara-

(1) Voyez le rapport de M. de Bonchamps dans la *Revue coloniale* de février et de mars 1899. — Voyez aussi le livre de M. Charles Michel, second de la mission de Bonchamps : *Vers Fachoda*. Paris, Plon, 1901, 1 vol. in-8° (avec des dessins de Maurice Potter).

tieri, « celui qui possède Fachoda influe sur l'avenir de l'Abyssinie, » et il ne lui était pas indifférent que ce fussent les Français, ses amis, plutôt que les Anglais, en qui son bon sens lui faisait pressentir des adversaires, qui s'y établissent. Malheureusement, il s'en fallut de quelques jours que la trop courte apparition des guerriers du Négus sur le Nil coïncidât avec le passage de la mission Marchand. Sur l'ordre de Ménélik, le dedjaz Thessama, cousin et officier de confiance de l'empereur, s'avança avec 8000 hommes sur les plateaux au sud de Goré. Deux Français, M. Faivre, et un artiste, M. Maurice Potter, qui avaient fait partie de la mission de Bonchamps, et le colonel russe d'Artamanoff s'étaient joints à l'armée abyssine. Ce furent eux qui, avec une avant-garde, contournèrent par le sud les marais du Baro et de la Djoubba, qui avaient arrêté M. de Bonchamps et parvinrent, en descendant la rive gauche du Sobat, jusqu'à son confluent avec le Nil. Sur leur route, ils avaient pris soin de passer avec les chefs Noüers et Dinkés des traités au nom de Ménélik et de planter des pavillons abyssins sur les cases des chefs. Mais le manque de bateaux les arrêta en présence du grand fleuve; en vain le colonel d'Artamanoff traversa-t-il, au péril de sa vie, un large bras du Nil et réussit-il à faire flotter un drapeau français dans une île en face de l'embouchure du Sobat, il fallut rebrousser chemin. C'est le 27 juin 1898 que la petite troupe avait atteint le Nil; elle en quitta les bords le même jour, et, douze jours après, le 8 juillet, le commandant Marchand et son avant-garde, descendant vers Fachoda, passaient au même point! Mais déjà les Abyssins étaient repartis vers les montagnes de la haute Djoubba; il fut impossible de les rejoindre.

L'expédition de Thessama se liait à tout un plan de reconnaissance et d'occupation des rives du Nil Blanc : plus au nord, le ras Makonnen descendait, avec son corps d'armée de 30 000 hommes, des hauteurs du pays des Beni-Chongoul, dont le chef Abd-er-Rhaman venait de reconnaître la suzeraineté de Ménélik, s'avançait vers l'ouest et atteignait le Nil entre les 11° et 15° de latitude nord; puis, après avoir razzié quelques troupeaux de bœufs, il reprenait le chemin des plateaux. En même temps, le ras Ouoldegorgis, accompagné du lieutenant Boulatovitch, attaché à la légation russe d'Addis-Ababa, s'avançait vers le sud pour surveiller les mouvemens de la mission anglaise du major Mac-Donald, occupait le bas Omo au nom du roi des

rois, et atteignait la pointe septentrionale du lac Rodolphe. Ainsi Ménélik fit, à l'époque même de l'arrivée de la mission Marchand à Fachoda, un grand effort militaire, et, même après le retour de ces expéditions, les Éthiopiens restèrent en force sur les premières pentes de leurs plateaux, à quelques marches du Nil : en novembre 1898, le capitaine Mangin, envoyé par son chef en reconnaissance sur la rive droite du fleuve, rencontrait, vers le nord-est, sur les plateaux au sud du Nil Bleu, le dedjaz Domici, établi, avec une force de 15 000 hommes, dans une forte position sur le Yabous; et il était en route, avec lui, vers Fachoda, quand lui parvint la nouvelle de la retraite définitive. Il est donc certain qu'au moment où fut décidé l'abandon de Fachoda, des forces éthiopiennes imposantes étaient en mesure et à portée de donner la main aux Français solidement établis sur le Nil.

Quand l'ordre d'évacuation fut venu et qu'il n'y eut plus d'espérance, le commandant Marchand et ses compagnons, remontant le cours presque inconnu du Sobat, firent route, par Goré et Addis-Ababa, à travers les États de Ménélik. Par ordre du Négus, un accueil triomphal attendait les Français; à la cour, ils furent comblés d'attentions et d'honneurs. Le sens politique très fin de l'empereur et son esprit ouvert aux grandes choses furent saisis d'admiration pour l'homme dont la pensée avait conçu et dont l'énergie avait exécuté une pareille entreprise. Jamais Européens n'avaient pénétré dans ses montagnes venant du mystérieux « pays des noirs » et des lointains rivages d'un océan inconnu, jamais hommes n'avaient triomphé de tant de fatigues et de périls pour parvenir jusqu'à lui. Ainsi le passage à travers l'Éthiopie, sur cette route dont ils avaient, d'un océan à l'autre, jalonné toutes les étapes, de ces vaincus d'une politique qu'ils n'avaient connue que dans la mesure où ils en étaient les victimes, accrut l'influence et le bon renom de la France.

Nos possessions africaines ne seront pas, sur le Nil, les voisines de l'Éthiopie ; à travers le continent noir, la grande voie franco-abyssine par Fachoda et Djibouti ne sera pas tracée : ainsi en a décidé le traité du 21 mars 1899. Cette convention ne délimite pas seulement deux domaines coloniaux; en réalité, elle décide de l'empire de l'Afrique et elle en décide contre nous; elle est désastreuse pour l'avenir de la France dans le continent noir : non pas qu'elle ne nous laisse d'assez vastes territoires, mais elle nous prive précisément des plus riches et des plus peuplés, ceux

du Bahr-el-Ghazal, que les Anglais, depuis qu'ils nous en ont évincés, n'ont pas même pu occuper et qu'ils semblent abandonner aux Belges de l'État libre; elle laisse nos possessions sans frontière naturelle, puisqu'elles s'arrêtent à une « ligne de partage des eaux » absolument indécise, purement imaginaire; surtout, elle est néfaste, parce qu'elle éloigne du Nil et prive d'un débouché indispensable nos colonies du Congo et de l'Oubanghi, parce qu'elle nous exclut du Soudan nilotique et nous écarte de l'Éthiopie, d'où l'on domine toute l'Afrique centrale. Or, en Afrique, ce n'est point l'étendue des territoires qui importe surtout, c'est le moyen d'y pénétrer, de les mettre en valeur, d'en faire sortir des marchandises; ce ne sont point les immensités stériles, mais les cantons fertiles et salubres, trop rares dans le continent noir; ce n'est point le nombre des royaumes vassaux, c'est la mainmise sur quelques points essentiels, d'où l'on commande toute une contrée, c'est la possession de quelques débouchés indispensables, de quelques carrefours de routes où converge tout le commerce d'une région. Fachoda est un de ces Gibraltars continentaux.

VI

Jusqu'à ces dernières années, l'Europe, et particulièrement la France, ignorait ou méconnaissait l'Éthiopie et la place qu'elle tient dans le monde : Adoua et Fachoda ont dissipé tous les préjugés, détruit toutes les illusions. L'importance de l'empire de Ménélik ne peut échapper aujourd'hui à aucun homme d'État informé; il ne lui manque plus, pour participer au grand courant de la vie « civilisée » et devenir l'un des principaux marchés de l'Afrique que de communiquer librement et rapidement avec la mer et avec l'intérieur. Le chemin de fer qui s'ouvrira très prochainement de Djibouti à Harrar va lui en donner le moyen; l'inauguration, déjà partiellement faite, de cette ligne nouvelle est pour l'Abyssinie un événement capital, qui modifiera le cours de son histoire et aura une profonde influence sur ses destinées. Pour la France aussi, la nouvelle voie ferrée doit devenir la source d'avantages politiques et économiques considérables, car elle part d'un port français, Djibouti, et ne quitte pas ce territoire français avant de pénétrer sur les terres de Ménélik. C'est donc la France qui ouvre enfin à l'empire des négus cette fenêtre

sur le monde que lui avait fermée, voilà tant de siècles, l'invasion musulmane.

Nous avons perdu l'occasion de souder en un seul bloc notre domaine africain ; mais il nous reste l'espoir d'en utiliser les fragmens épars. Le « Protectorat français de la côte des Somalis » est l'un de ces fragmens. Il nous est surtout précieux à cause de son port, Djibouti, qui est le débouché maritime naturel de l'Éthiopie et du Harrar et qui nous ouvre un chemin pour pénétrer sur les hauts plateaux.

Djibouti n'était, il y a quelques années, qu'une bourgade arabe ; aujourd'hui, plus de 250 maisons de pierre s'y élèvent et 1500 Européens y séjournent habituellement. Cette fortune rapide, Djibouti la doit à son climat, à ses eaux, et surtout à son port, à sa rade profonde, d'accès facile, protégée par plusieurs îles contre la violence des vents du large. L'anglaise Aden, si prospère, si commerçante, ne jouit pas, à beaucoup près, d'une situation aussi favorisée que notre Djibouti : l'une et l'autre s'échelonnent sur la grande route des Indes et de l'Extrême-Orient, mais tandis que l'une, isolée parmi des rochers sur une côte torride, n'a derrière elle que l'immensité stérile du désert, l'autre a, comme « arrière-pays, » l'Éthiopie, fertile, bien arrosée, véritable jardin de l'Afrique. Que, par-dessus cette zone de steppes infertiles, qui isole du reste du monde les hauts plateaux abyssins, un pont soit jeté, l'essor de Djibouti sera assuré. Le chemin de fer actuellement en construction sera, si l'on ose dire, ce pont.

Des routes de caravanes qui traversent le désert, celles qui aboutissent à Zeila et à Djibouti sont les plus courtes et les plus fréquentées ; presque parallèles entres elles, elles se confondent même dans une partie de leur parcours ; la première, un peu plus courte, mais traversant un désert très dangereux, est la voie traditionnelle des caravanes qui descendent du Harrar : conduits par une habitude séculaire, les chameliers continuent de suivre la piste que, de temps immémorial, trace, à travers la solitude, le large pied de leurs bêtes ; aussi, malgré les avantages de notre port, à peine avions-nous pu y attirer quelques trafiquans : mais, dès l'ouverture d'un chemin de fer, les conditions du trafic changeront, et ont déjà changé, du tout au tout. Il fallait vingt-cinq jours d'un voyage pénible et périlleux pour aller de Djibouti à Harrar ; bientôt, en moins de vingt-cinq heures, voyageurs et

marchandises y parviendront sans fatigues, sans risque d'avaries, et à bien moindres frais.

Amis dévoués et conseillers écoutés de l'empereur Ménélik, MM. Chefneux et Ilg ont obtenu de lui, le 26 octobre 1896, la concession pour quatre-vingt-dix-neuf ans d'une ligne de chemin de fer de Djibouti à Addis-Ababa et au Nil par Harrar, et l'autorisation de transférer leur privilège à une compagnie française, la *Compagnie impériale des chemins de fer éthiopiens*. La Compagnie jouit d'un véritable monopole et ne redoute pas de concurrence, car l'empereur s'est engagé à n'autoriser la construction d'aucune ligne rivale et à faire tout ce qui dépendra de lui pour que toutes les marchandises, sortant d'Éthiopie ou y entrant, soient transportées par le chemin de fer (1). Ainsi, dès qu'elle sera ouverte de Djibouti au Harrar, la voie ferrée nouvelle servira nécessairement de débouché au commerce des hauts plateaux; elle deviendra très vite, comme celle du Congo belge, l'émissaire de toute une région.

La première section, de Djibouti au Harrar, est seule en ce moment mise en œuvre : elle a été inaugurée l'été dernier jusqu'au 109e kilomètre, où se trouve un point d'eau important, elle va l'être jusqu'au 140e; à partir de là, il suffira, pour ainsi dire, de poser les traverses sur un terrain plat et solide, et l'on compte qu'au mois d'août 1901, la locomotive atteindra El-Bah, dans le Harrar, à 270 kilomètres de Djibouti. Là finit la steppe volcanique, sans eau, à peine parsemée de quelques maigres bouquets de mimosas et tachetée au printemps de rares touffes d'herbe; le voyageur pénètre avec joie dans la région bien arrosée, verdoyante et riche de Harrar: El-Bah est au pied des plateaux, à une quarantaine de kilomètres de cette ville. Le rail, pour le moment, s'arrêtera là; plus tard, il bifurquera : la ligne principale se dirigera vers Addis-Ababa, tandis qu'un embranchement atteindra Harrar. Mais ce tronçon, de 40 kilomètres, devrait franchir un col de 2 030 mètres pour redescendre ensuite à 1 800. et coûterait au moins cinq millions de francs. El-Bah, reliée à la ville de Harrar par un service régulier de chameaux, continuera donc provisoirement d'être tête de ligne et deviendra

(1) Cette concession ne pouvait naturellement manquer de soulever des protestations et des réclamations. On en trouvera l'expression souvent très vive dans deux ouvrages anglais tout récens, l'un de M. Herbert Vivian et l'autre de M. Auguste Wylde.

l'entrepôt commercial et le centre du trafic de cette région si riche, tandis que l'antique Harrar restera la cité militaire et féodale, la capitale intellectuelle et religieuse (1).

D'El-Bah, le chemin de fer sera poussé, sans retard, vers Addis-Ababa. Ménélik, avide de progrès et curieux de nouveautés, conscient aussi des grands intérêts de son pays, attend impatiemment l'heure où la locomotive pénétrera jusqu'à sa capitale, comme y arrive déjà le téléphone. La ligne, sur près de 350 kilomètres, longera le pied des plateaux du Harrar et ne rencontrera pas de difficultés sérieuses avant le grand pont qu'il faudra jeter sur l'Aouache, rivière torrentueuse aux crues redoutables ; cet obstacle franchi, la ligne montera en pente douce et suivra, pendant une centaine de kilomètres, la rive gauche de l'Aouache ; encore vingt kilomètres sur le plateau même, et l'on aura atteint Addis-Ababa, le séjour préféré de Ménélik et la capitale actuelle de l'empire d'Éthiopie.

Quant à la troisième section du chemin de fer, qui doit plus tard rejoindre le Nil, le temps n'est pas venu encore de l'exécuter, mais qui n'en apercevrait d'un coup d'œil toute l'importance? La ligne aboutirait sans doute aux environs de Lado ou de Bor, c'est-à-dire dans la partie la plus riche et la plus salubre du Soudan nilotique, non loin de ce plateau très fertile de Fatiko, qui, au dire des voyageurs, jouit du plus délicieux climat de toute l'Afrique, dans la région même où Samuel Baker plaçait, non loin de Doufilé, la future capitale économique du Soudan. La ligne projetée tracerait la voie la plus directe des pays du Haut-Nil, du Bahr-el-Ghazal, et peut-être même de la partie orientale du Congo belge et du Congo français, vers la mer et vers l'Europe. Mais, sans anticiper sur un avenir encore lointain, il est dès maintenant permis d'augurer favorablement du succès de la voie ferrée nouvelle. L'exemple du chemin de fer du Congo belge montre combien la réalité peut dépasser les prévisions les plus optimistes, et le commerce grandir avec les facilités qui lui sont offertes. Les ressources minières de l'Éthiopie sont encore mal connues, mais toute la région des plateaux, fertile et bien arrosée, peut donner en abondance les produits de l'agriculture

(1) Harrar compte 40 000 habitans, en majorité Gallas; les plateaux qui l'entourent sont parmi les plus riches pays de l'Afrique. Le café, le coton, les légumes, les arbres fruitiers y poussent en abondance. De tous côtés les caravanes apportent les cafés du Kaffa, les peaux, la cire et l'ivoire d'Éthiopie, etc.

et de l'élevage. Le Kaffa est la patrie d'origine du café; il y pousse à l'état sauvage; au Harrar, il est cultivé et peut rivaliser avec les meilleurs « mokas » d'Arabie. On compte que, dès l'ouverture du chemin de fer, 10 à 15000 tonnes de café descendront annuellement vers Djibouti (1). La cire, abondante dans un pays dont la boisson nationale est l'hydromel, les peaux, dépouilles des bœufs, chèvres et moutons que nourrissent en grande quantité les gras pâturages des plateaux et de la montagne, sont deux articles importans de l'exportation éthiopienne (2). Les légumes frais et les fruits du Harrar, la viande des troupeaux du Choa ne sauraient manquer, quand le chemin de fer les transportera rapidement vers la mer, de trouver, sur la côte brûlée d'Aden, sur les paquebots de passage et à Djibouti même, une vente toujours assurée. De même pour le blé : il rencontre sur les plateaux des conditions favorables à sa végétation, mais il y est à peine cultivé et ne se vend que 3 francs les 100 kilogrammes sur les marchés du centre ; tout changera sans doute avec la possibilité de l'exportation. Ajoutons enfin l'ivoire, dont Harrar expédie vers la côte environ 800 tonnes par an. De tous ces produits, le chemin de fer transportera, on a le droit de l'espérer, 13000 tonnes dès sa première année.

L'importation est encore paralysée par l'extrême cherté des moyens de transport : elle consiste surtout en sel (3) et en objets fabriqués venus d'Europe; elle atteint, en moyenne, 4000 tonnes par an. L'industrie indigène est aussi rudimentaire que possible, mais la population a le goût du luxe, des riches vêtemens, des belles armes, des parfums. Des besoins nouveaux naîtront de la facilité même de les satisfaire; les Éthiopiens demanderont, de plus en plus, les produits manufacturés européens. Il y aura là, pour la France, un marché à conquérir et, pour le chemin de fer, un bénéfice assuré. L'ouverture de la ligne du Harrar sera pour Djibouti le signal d'un brillant essor, pour peu que

(1) Pour les chiffres de l'importation et de l'exportation de l'Éthiopie, voyez le dernier Rapport de M. Rennel Rodd, *Annual series*, n° 1978 (1897), et le Rapport de M. Riès, conseiller du commerce extérieur à Aden (*Moniteur officiel du Commerce*, février 1899).

(2) Exportation de 1895 : 575000 peaux de chèvres ou de moutons, 72000 peaux de bœufs, soit 500 tonnes.

(3) La Compagnie impériale des chemins de fer éthiopiens a obtenu la concession de l'exploitation des sels du lac Assal, près de Djibouti; elle aura dans ce produit un article d'importation toujours recherché en Éthiopie ; on estime que ce seul produit donne lieu à un mouvement d'affaires annuel de 9 millions de francs.

l'on facilite, à toutes les grandes compagnies de navigation, les moyens d'y faire faire escale à leurs bateaux, et que l'on n'y mette pas obstacle par des barrières douanières. Jusqu'à présent, les droits de douane ont été ou nuls ou très modérés, et il est à souhaiter que le gouvernement français persiste dans une politique de libre franchise qui fera de Djibouti la rivale d'Aden, le débouché de tout le commerce de l'Éthiopie, l'intermédiaire obligé entre l'Europe et les États de Ménélik. Un port aussi précieux serait, en cas de guerre, ardemment disputé et dangereusement exposé : à l'État français incombe la tâche d'en préparer la défense. Djibouti, avec le chapelet d'îles qui défend ses approches, est facile à protéger : quelques canons commandant les passes, quelques torpilleurs dans le port, suffiraient à la rigueur à en rendre l'attaque malaisée; et, si l'on voulait créer, dans notre colonie, un réduit imprenable de vive force, il faudrait choisir le Goubet-Kharab, qui, tout au fond du golfe de Tadjoura, dessine une sorte d'étang de Berre profond, dominé par des hauteurs favorables à la défense. En tout cas, il faut parer très vite aux nécessités les plus urgentes, mettre Djibouti en état de résister, car, malheureusement, l'hypothèse d'une guerre où nos colonies seraient menacées n'a rien aujourd'hui d'invraisemblable.

On nous accuse volontiers de manquer d'initiative; la vérité est que nous ignorons trop souvent les merveilles accomplies dans le monde par nos compatriotes ou, quand nous les connaissons, il arrive que notre bonne volonté maladroite ou l'imprévoyance de nos gouvernemens les entrave ou les compromet : témoin, cette belle entreprise du chemin de fer de Djibouti à Harrar et au Nil, conçue et en partie réalisée par des Français, sans le secours de l'État, sans l'appui des grandes banques. La tâche était ardue : d'abord il s'agissait, à force de loyale franchise et de services rendus, d'inspirer à Ménélik une confiance inébranlable, il fallait prévenir les démarches des Anglais et écarter leur concurrence, secouer enfin l'apathie du public français et triompher aussi, sans doute, du mauvais vouloir, tout au moins de l'inertie ordinaire aux fonctionnaires, naturellement enclins à la défiance envers tout projet qui ne porte pas le cachet d'une origine officielle. Toutes les difficultés ont été surmontées sans bruit, sans heurts diplomatiques, mais la Compagnie, dont les administrateurs sont encore tous Français, a dû accepter d'importans concours financiers de sociétés anglaises ou anglo-

égyptiennes : chez nous, les capitaux vont volontiers aux entreprises étrangères, même les plus hasardeuses ; s'agit-il d'une œuvre française, ils deviennent timides et se cachent. Que la Compagnie des chemins de fer éthiopiens ait des actionnaires de tous pays, peu nous importe ; mais le gouvernement français a le devoir strict de veiller à ce qu'un chemin de fer construit en partie en terre française et aboutissant à un port français n'échappe pas à son contrôle ; il serait désastreux pour nous que la ligne de Djibouti à Harrar passe en des mains anglaises ou qu'un embranchement soit construit pour détourner sur Zeila tout le commerce des hauts plateaux. Pour acquérir le droit de s'y opposer, la France n'a qu'à accorder soit une subvention, soit une garantie d'intérêt à une entreprise exécutée par des Français en territoire français. Il y a là, pour nous, un intérêt de premier ordre. Précieux, en effet, au point de vue économique, Djibouti et son chemin de fer ne le sont pas moins pour notre politique africaine. Tant que l'Éthiopie reste indépendante, et résiste, comme une digue, à la pression violente des Européens conquérans aussi bien qu'aux progrès menaçans de l'Islam, ses intérêts et la nécessité de conserver son débouché maritime en font l'auxiliaire naturel de notre politique africaine ; tant que ses montagnes resteront inviolées, la « question du Nil » ne sera pas définitivement résolue ou pourra être rouverte.

VII

Les grandes questions politiques, vues sous un certain angle, présentent toujours un aspect religieux, car la religion est l'un des facteurs essentiels de la nationalité et les affinités religieuses sont souvent, entre les peuples, un lien plus fort que la parenté même des races.

Convertie au IVe siècle par des missionnaires d'Alexandrie, l'Éthiopie n'a jamais cessé de reconnaître, dans la capitale de l'Égypte, sa métropole religieuse : encore aujourd'hui l'*abouna*, chef de l'Église abyssine, reçoit du patriarche copte du Caire l'onction épiscopale. C'est ainsi qu'un jour l'Éthiopie, fervente dans son zèle religieux, mais peu versée dans les subtilités de la théologie alexandrine, suivit le schisme monophysite et se trouva séparée de l'Église romaine. Bientôt, l'invasion musulmane étant venue isoler l'Éthiopie du reste du monde, détourner

d'elle le grand courant de la civilisation chrétienne, elle s'endormit dans son hérésie, qui, insensiblement, dégénéra en une religion d'État, en un culte surtout national, où les principes de vie et d'action allaient peu à peu s'éteignant dans le formalisme oriental. On a vu comment, au temps de l'apostolat conquérant de la Compagnie de Jésus, la jonction s'opéra, pour un instant, entre l'Abyssinie et l'Occident catholique et comment, de nouveau, les vieilles coutumes et les rites traditionnels l'emportèrent sur les nouveautés étrangères trop hâtivement introduites. Il faut franchir les temps et arriver jusqu'au milieu de notre siècle pour voir de nouveau les chrétientés européennes reprendre le contact avec l'église d'Éthiopie. Nous ne saurions même résumer ici ce chapitre de l'histoire de l'apostolat catholique où brillent les noms de Mgr de Jacobis et de Mgr Thaurin. Malgré les efforts des missionnaires et leurs succès partiels, et bien que la liberté des cultes ait été proclamée par l'empereur Ménélik, le monophysisme copte reste la religion du souverain et de la majorité des habitans; mais, bien plus qu'à des formules doctrinales qu'il ne comprend guère, le peuple demeure attaché aux formes traditionnelles du culte national.

L'orthodoxie russe, héritière de l'église byzantine, et émancipatrice des chrétientés grecques de l'Orient, semble, par ses rites et son organisation, voisine de l'Église éthiopienne. Au premier abord, il devait paraître tentant de se servir d'affinités religieuses réelles pour resserrer, entre l'empire des tsars et celui des négus, les liens d'une amitié féconde et pour attirer peu à peu l'Éthiopie dans le cycle politique de la Russie. Des missions religieuses moscovites furent envoyées vers les hauts plateaux; mais le succès ne semble pas avoir répondu à leurs efforts. L'empereur Ménélik et ses sujets, schismatiques malgré eux, hérétiques sans le savoir, ne nourrissent aucune passion hostile aux autres confessions chrétiennes ; au contraire, ils sont fiers de se sentir membres de la grande famille religieuse descendue du Golgotha et, s'ils vénèrent le patriarche copte, héritier de ceux d'Alexandrie, ils respectent aussi les chefs des autres églises apostoliques. Mais, tandis que le Pape leur apparaît, au-dessus des querelles et des ambitions nationales, comme la plus haute incarnation de l'autorité religieuse, ils s'inquiètent de voir briller, dans les mains du chef de l'église orthodoxe, le globe et l'épée du tsar de toutes les Russies. Si, un jour, le Négus

redoute de continuer à remettre le choix du chef spirituel de son peuple à un patriarche résidant en Égypte, et, par conséquent, soumis à des influences britanniques, c'est vers le catholicisme supra-national et vers son chef respecté que, sans doute, il portera son hommage.

Appelant vers la commune bergerie, avec les accens d'un tendre pasteur, les chrétientés séparées et poursuivant cette œuvre grandiose de l' « union des Églises, » qui a été l'un des espoirs de sa vie, Léon XIII, naturellement, tourna ses regards vers ce troupeau isolé et comme oublié qui, si longtemps, avait bravé dans ses montagnes l'effort des Infidèles. Le moment parut bien choisi pour envoyer vers le Négus victorieux une mission apostolique qui entrerait en relations avec lui, étudierait les moyens de préparer l'union des églises et, du même coup, travaillerait à la sainte tâche de la pacification et tenterait d'obtenir, de la générosité de Ménélik, le retour des prisonniers dans leur patrie.

Comme l'Église éthiopienne reconnaît la suprématie du patriarche copte schismatique d'Alexandrie, l'on se laissa facilement persuader à Rome, sur la foi de Mgr Sogaro, vicaire apostolique du Soudan, et sur la recommandation instante de la diplomatie autrichienne (1), que le choix du patriarche copte catholique, Mgr Macaire, serait de nature à favoriser le succès de la mission confiée au représentant du Saint-Siège. Les circonstances, au contraire, firent une cause d'échec de ce qui apparaissait, de loin, comme un élément de succès. L'Éthiopien a, pour le Copte, le plus profond mépris : il le qualifie de « bâtard d'Arabe, » il le regarde comme le descendant d'une race inférieure, émasculée par une longue servitude. Ce préjugé traditionnel était capable, à lui seul, d'amoindrir, dans l'esprit prévenu du souverain et des populations, le prestige de l'envoyé du Souverain Pontife. La venue d'un légat, voyageant dans un équipage convenable à son rang et à la haute autorité qu'il représente, eût été considérée comme un honneur et n'eût pas manqué de produire une profonde impression sur un peuple à l'imagination vive que séduisent les spectacles pompeux, les vêtemens splendides, et qu'émeut l'appareil de la puissance. Au contraire, l'arrivée, dans l'accoutrement d'un pèlerin mendiant, de cet

(1) On sait que l'Autriche a hérité de Venise le protectorat des coptes catholiques.

évêque quasi nègre, mal vêtu, chiche de cadeaux et avare d'argent, passa presque inaperçue, quand elle ne provoqua pas les railleries. En outre, le séjour dans son pays d'un protégé de l'Autriche qu'il savait alliée de l'Italie, inspirait au Négus la crainte qu'une intrigue politique ne se cachât sous les apparences d'une mission religieuse.

Malgré tout, Ménélik reçut Mgr Macaire avec les honneurs dus à un évêque, lui fit don d'une belle croix en échange de la pauvre image que, pour tout présent, il avait reçue de lui et, désireux de témoigner de son respect pour le Souverain Pontife, il consentit à délivrer à son envoyé un certain nombre de prisonniers italiens; mais cet étrange diplomate répondit aux bonnes intentions du Négus en alléguant la pénurie de ses ressources et en demandant que le trésor éthiopien pourvût aux frais de voyage et de nourriture des prisonniers rapatriés, si bien que Ménélik dut garder ses captifs et les rendre, plus tard, directement au roi d'Italie; un seul d'entre eux accompagna Mgr Macaire, un Italien dont la mère avait écrit à Ménélik pour le conjurer, au nom de la Madone, de lui rendre son fils; encore l'empereur, heureux d'accéder à cette touchante prière, dut-il consentir à subvenir aux dépenses de route du prisonnier libéré.

L'échec de la mission de Mgr Macaire n'est qu'un accident réparable dans l'histoire des relations de l'Éthiopie chrétienne avec l'Église catholique; il a montré de quelles erreurs il est nécessaire de se garder, si l'on veut éviter de pénibles mécomptes dans ces négociations délicates où l'on risque à chaque instant d'émouvoir les susceptibilités les plus légitimes d'un souverain ou d'un peuple. Le catholicisme compte de hautes sympathies parmi les importans personnages de l'entourage de Ménélik; l'empereur lui-même, jaloux avant toute chose de son indépendance absolue, n'est pas sans pressentir que le fait de rattacher sa petite église nationale à l'édifice grandiose de l'Église catholique serait de nature à procurer à son peuple des sympathies précieuses et à lui donner définitivement droit de cité parmi les nations civilisées. Mais une telle métamorphose, qui engage tout l'avenir d'une race, ne saurait être que l'effet du temps et d'efforts patiemment renouvelés et prudemment conduits. Les missionnaires français, lazaristes en Éthiopie, et capucins au Harrar, travaillent là-bas à ajouter une page nouvelle à l'histoire déjà longue des batailles livrées pour la foi sous l'égide de la

croix et sous la tutelle de la France. Grâce à eux, le renom de notre patrie apparaît rehaussé du prestige de l'Église catholique, et il est permis de croire que, réciproquement, une mission comme celle de Mgr Macaire, si elle eût été patronnée, non par l'Autriche, mais par la France, aurait abouti à un résultat tout différent. Le Souverain Pontife, pour nouer des rapports suivis avec l'empereur abyssin, souverain chrétien et autonome, n'a pas besoin de recourir aux bons offices d'une puissance protectrice, comme cela se passe pour les chrétientés vassales du Sultan; mais l'amitié réciproque, fondée sur la communauté des intérêts et sur le souvenir des services rendus, qui unit la France à l'Éthiopie, pourrait permettre à notre pays de continuer, sur cette terre lointaine, la longue tradition de sa collaboration féconde avec le Saint-Siège. Et ainsi le retour du peuple abyssin dans le bercail du catholicisme deviendrait, pour l'Éthiopie elle-même, une garantie nouvelle de son indépendance et serait, du même coup, un succès pour la politique française.

VIII

En quête de marchés nouveaux et de terres vierges, où leur civilisation mercantile et utilitaire pût s'épandre et leurs capitaux trouver des placemens avantageux, les nations européennes ont d'abord mis la main sur les pays qu'aucun peuple civilisé, ou du moins aucun peuple de civilisation parente de la nôtre, n'occupait; elles pouvaient ainsi colorer la brutalité de leurs appétits d'un reflet d'idéal, invoquer leur dévouement à « la cause de la civilisation, » s'autoriser même d'un souvenir lointain des croisades. Mais voici venue l'heure où manquent les terres vacantes, où le « partage du monde » s'achève. Les « barbares » authentiques se faisant rares, il fallut en découvrir d'imaginaires, et les Anglo-Saxons, les premiers, se distinguèrent à ce jeu : « barbares » étaient hier les Espagnols possesseurs de Cuba et des Philippines; « barbares » sont aujourd'hui les Boers; « barbares » peuvent être demain les Éthiopiens. Il serait temps, en vérité, de mettre fin à cette hypocrisie et de respecter la vie des nations constituées, capables d'un développement autonome et d'une civilisation originale. Mais peut-être aussi est-ce naïveté de faire appel à un sentiment de justice internationale dans notre civilisation désemparée de ses principes directeurs et tou-

jours poussée en avant par l'urgence implacable de ses besoins économiques : c'est donc les intérêts seulement, qu'en terminant, il convient d'invoquer.

Nous avons démontré, croyons-nous, que l'indépendance de l'Éthiopie est nécessaire à la sûreté de nos colonies et au maintien de notre position en Afrique ; mais il faut redire que les plateaux abyssins, comme un château gigantesque, commandent la vallée du Nil; or, il y a une « question du Nil, » qui n'est pas seulement africaine et, comme l'on dit, coloniale, mais qui intéresse l'équilibre de la Méditerranée et la liberté du commerce du monde. La Grande-Bretagne, dominatrice de toute l'Afrique orientale, pourrait envelopper d'une étreinte étouffante le bassin tout entier de l'Océan Indien et peser sur les destinées de l'Orient méditerranéen. C'est ce que la diplomatie russe a depuis longtemps compris, elle dont les intérêts les plus importans seraient dangereusement menacés, si l'Angleterre devenait la maîtresse unique de toute la vallée du Nil; fortement établie là, en effet, la puissance britannique exercerait une influence décisive sur l'avenir de tout l'empire ottoman et de la Perse elle-même.

Aussi, depuis longtemps, le gouvernement russe entretient-il les meilleures relations avec le Négus. La religion peut créer un lien entre les deux empires : l'Éthiopie, on l'a vu, est l'une de ces chrétientés orientales que le tsar aimerait à placer sous sa suprématie religieuse et, par la suite, dans sa clientèle politique. La communauté d'une lutte séculaire contre l'Islam est aussi de nature à engendrer une sympathie active entre deux peuples dont la tradition de la croisade contre l'Infidèle a, en partie, déterminé le caractère et orienté l'histoire. Le souhait que Théodoros exprimait un jour dans une lettre à « son frère de Moscou, » de marcher avec lui à la conquête du Saint-Sépulcre et de partager la domination de l'Islam, est, à ce sujet, un indice révélateur. Le gouvernement de Pétersbourg a un représentant auprès de Ménélik (1); il a envoyé à plusieurs reprises en Éthiopie des missions religieuses, des officiers et des médecins qui ont su faire apprécier leurs excellens services; des sujets

(1) La diplomatie russe songea un moment à prendre possession de Raheïta, point situé sur la côte de la Mer-Rouge, entre notre protectorat et l'Erythrée italienne. Depuis, une convention entre la France et l'Italie a laissé à celle-ci la possession de ce petit port et a fixé, au nord de ce point, la limite des deux colonies.

du tsar, comme M. de Léontieff, sont devenus les auxiliaires du Négus.

Ainsi apparaît, une fois de plus, la conformité frappante des besoins de la politique russe et de la nôtre : le maintien de l'indépendance éthiopienne importe aux deux gouvernemens. Enfin, il n'est pas besoin de démontrer que l'Allemagne, depuis qu'elle est devenue une grande puissance commerciale et coloniale, est, autant que la Russie et la France, intéressée à l'indépendance de l'Éthiopie, à la neutralité du Nil et à la liberté de la Mer-Rouge. En sorte que la politique qui a réussi en Extrême-Orient, lors de la guerre sino-japonaise, et dont l'abandon a provoqué les catastrophes récentes, pourrait avec avantage être appliquée dans les affaires de l'Éthiopie.

« L'Éthiopie ne tend la main qu'a Dieu, » c'est la fière devise que portent en exergue les nouvelles monnaies d'or de l'empereur Ménélik. Et de fait, isolé pendant des siècles au milieu de l'Islam, le peuple abyssin ne pouvait attendre que de Dieu et de lui-même le secours libérateur. Mais le moyen âge, pour l'Éthiopie, comme jadis pour les « Francs, » est fini : puisse-t-elle, au moment où elle se trouve mêlée à la vie politique générale, garder, de ce passé qui s'en va, la foi qui fait vivre et l'énergie qui affranchit ! Mais elle ne saurait plus, sans péril, se complaire encore dans le morcellement et dans l'isolement féodal. Entourée par des colonies européennes et par des tribus musulmanes, il ne lui est plus loisible de ne pas adopter, de la civilisation occidentale, ce qui n'est pas incompatible avec son génie national. Elle entre dans une période de centralisation administrative et, si l'on peut dire, de relations extérieures, qui l'amèneront tôt ou tard, pour garder son indépendance entière, à renoncer à son particularisme politique et peut-être même religieux.

Il est certain qu'en Éthiopie, la défiance de l'étranger est très grande et d'ailleurs légitime ; mais les hommes sages qui dirigent les destinées de l'empire savent que, si des Européens ont fait saigner son flanc, si d'autres peut-être le menacent encore, il doit aussi à quelques-uns de très utiles secours, des conseils éclairés et désintéressés. Ménélik, le ras Makonnen et quelques personnages distingués de l'entourage du Négus, comprennent, comme l'ont compris naguère les Japonais, que les nations européennes disposent d'outils, de machines, de procédés,

sans lesquels un peuple ne peut plus vivre indépendant : qui ne sait s'en servir risque d'être classé parmi les « barbares; » et il est dangereux parfois d'encourir cette réputation.

Ménélik incarne bien l'esprit national éthiopien, avec sa fierté et son amour de l'indépendance, mais il ne craint pas d'admettre dans son entourage des étrangers dont il sait apprécier les lumières et dont il utilise volontiers les machines et les inventions. Si le Négus était pleinement rassuré sur l'indépendance future de ses États, s'il ne sentait pas peser sur son peuple la menace d'un danger encore vague, mais toujours redouté, nul doute qu'il ouvrirait toutes grandes, aux voyageurs et au commerce, les portes de son empire. Les Français et les Russes qui ont pu démontrer à l'empereur que leurs intérêts sont les siens ont gagné sa confiance, et nos compatriotes construisent en ce moment le chemin de fer qui aidera l'Éthiopie à se transformer rapidement en une nation pourvue des outils et des moyens d'action de la civilisation occidentale. C'est là tout le « problème éthiopien, » ou plutôt il n'y a pas de « problème éthiopien : » il y a une nation éthiopienne qui, sous l'impulsion d'un souverain énergique, achève d'agréger ses élémens longtemps épars et de se préparer à tenir, dans la vie générale de l'Afrique et du monde, la grande et glorieuse place que son courage et sa constance lui méritent.

René Pinon.

UN
GRAND MUSICIEN RÉALISTE

MOUSSORGSKI

Œuvres de Moussorgski : chez Bélaieff (Saint-Pétersbourg et Leipzig) et chez Bessel (Saint-Pétersbourg et Moscou). — *Précis de l'Histoire de la musique russe;* 1 vol. chez Fischbacher; *Histoire de la musique en Russie ;* 1 vol. chez May (Société française d'éditions d'art), par M. Albert Soubies. — *Moussorgski;* 1 vol. (Société du *Mercure de France*), par M. Pierre d'Alheim.

« Voici venir le Scythe, le vrai Scythe, qui va révolutionner toutes nos habitudes. » M. de Vogüé présentait ainsi naguère à ses lecteurs l'écrivain de *Crime et Châtiment* et des *Souvenirs de la maison des morts :* Dostoïevski le terrible. Après l'éloquent interprète de l'âme russe, qui l'a découverte sous les mots, nous voudrions essayer, pour la seconde fois (1), de la chercher dans les sons, et de l'y trouver pareille. C'est un musicien terrible aussi que nous vous annonçons aujourd'hui. A son tour, d'une voix plus humble, un plus modeste guide vous convie « à une promenade toujours triste, souvent effrayante, parfois funèbre. »

Dans cette œuvre de propagande, nous ne sommes pas l'ouvrier de la première heure et nous devons avant tout offrir nos hommages et nos remerciemens à ceux qui ne nous ont pas seulement devancé, mais initié.

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 novembre 1899, notre étude sur la *Sniegourotchka* de M. Rimsky-Korsakof.

« Moussorgski, écrivait-on en 1893, douze ans après sa mort, Moussorgski appartient à la race des musiciens chez qui la sève est généreuse et qui poussent le tempérament jusqu'à l'intempérance. Il est mélodiste, et chez lui la mélodie déborde même parfois avec une vigueur inouïe. Son harmonie n'est pas toujours correcte, mais elle est généralement d'une saveur neuve et forte, souvent voisine de l'âcreté. Sa modulation excède volontiers toutes les règles et cause quelquefois plus d'étonnement que de plaisir. Il n'était point de ceux qui se modèrent, et la faculté inventive et imaginative était chez lui beaucoup plus développée que l'aptitude à se critiquer soi-même. Il est, en somme, fréquemment, une sorte de « réaliste, » ou de « naturaliste, » enclin à la violence et à la brutalité. Mais, chez lui, que d'éclat et de puissance, et combien on doit regretter qu'il ait disparu prématurément! » En parlant ainsi, dans son *Précis de l'Histoire de la musique russe*, du maître de *Boris Godounof* et de la *Chambre d'enfans*, l'un de nos plus sages confrères, M. Albert Soubies, a parlé sagement.

Trois ans plus tard, un autre a parlé chaudement. Conférencier, biographe et traducteur, M. Pierre d'Alheim, en 1896, s'est déclaré le champion, ou mieux l'apôtre de Moussorgski. Non content de lui consacrer une partie de son temps et de son œuvre, à son foyer même il a trouvé et formé pour son musicien préféré une admirable interprète. Ce couple d'artistes a fait ainsi, du soin d'un génie inconnu, un devoir et comme un bien de communauté. Ils l'ont glorifié tous deux : lui, par ses discours et par ses écrits; elle, plus éloquente encore, par ses chants.

Je n'oublierai jamais le jour où l'un et l'autre ils me l'ont révélé. C'était un jour d'hiver, dans un modeste logis. La belle voix féminine commença de chanter. Elle chanta d'abord un fragment de l'opéra *Khovantchina : La divination par l'eau*. Lentement, en des mots inconnus et qu'on me traduisait tout bas, à mesure; en des notes étrangères aussi, mais qui se comprenaient d'elles-mêmes, une cantilène mélancolique annonçait à je ne sais quel héros un funeste avenir. Quand la chanteuse eut achevé, elle se tut quelques instans, puis elle reprit. Cette fois, la joie éclairait son visage, animait sa voix : une joie hardie et presque mauvaise. Sur des rythmes sauvages, elle entonnait des refrains de paysanne et d'amoureuse. Vinrent ensuite d'héroïques ballades, des hymnes d'un éclat sinistre et d'une rudesse atroce : hymnes

de guerre, de sang et de mort. D'autres leur succédèrent, encore plus intimes et peut-être plus poignans. Après les tueries grandioses, la voix disait les humbles douleurs, les deuils familiers, et les petits enfans mourant entre les bras des mères. Enfin, sur un lit d'hôpital, nous entendîmes gémir et mourir lui-même, abandonné, méconnu, le musicien de tant de morts. « Murs tout blancs, murs blafards, » soupirait la voix agonisante, et vraiment alors il nous sembla qu'entre les murs aussi de cette chambre s'était condensée toute la beauté de l'étrange musique, et toute son horreur.

I

Modeste-Petrovich Moussorgski naquit le 16/28 mars 1839 dans un village du centre de la Russie. Il fut un enfant heureux. Il aimait de tout son cœur la campagne, qu'il habitait, les contes que sa nourrice lui contait sans trêve, et la musique, que ses parens, musiciens eux-mêmes, ne lui défendaient point d'aimer. Souvent il s'approchait du piano, « se juchait sur le tabouret et, frappant les touches au hasard, il écoutait parler Baba-Yaga, Kotchéi l'immortel, Ivan Tzarévitch (1). » Avant sa dixième année, le petit garçon fut en état de jouer des morceaux faciles de Liszt et même, avec succès, un concerto de Field.

Ses parens l'emmenèrent alors à Saint-Pétersbourg. Il y continua brillamment ses études musicales, tout en se préparant à la carrière militaire. Les musiciens ont coutume, en Russie, de n'être pas seulement des musiciens : Borodine était chimiste et médecin militaire; M. Rimsky-Korsakof a servi d'abord dans la marine, et M. César Cui, ingénieur, enseigna la fortification. Élève de l'école Pierre et Paul, puis de l'école des Porte-Enseigne, c'est à ses camarades que Moussorgski dédia sa première composition : *Porte-Enseigne polka*. En 1856, il entrait, avec l'épaulette, au régiment de Préobrajenski.

Plus âgé que lui de cinq ans, Borodine le vit alors pour la première fois. « Je venais, a-t-il raconté, d'être nommé médecin militaire. Moussorgski était âgé de dix-sept ans. Cette rencontre eut lieu à l'hôpital, où nous étions tous deux de service. Nous nous trouvions dans une chambre commune, aussi triste pour

(1) M. P. d'Alheim.

l'un que pour l'autre. Éprouvant tous deux le même besoin d'expansion, nous nous mîmes à causer et nous ne tardâmes pas à sympathiser. Le même soir, nous fûmes invités chez le médecin principal de l'hôpital. M. Popof avait une fille à marier et invitait souvent les médecins et les officiers de service.

« Moussorgski était ce qu'on appelle un bel officier, élégant de personne et de mise : petits pieds, chevelure soignée, ongles corrects, mains aristocratiques, maintien distingué, conversation recherchée. Il parlait du bout des lèvres et parsemait son discours de phrases françaises, un peu prétentieusement. Il y avait bien dans tout cela une nuance de fatuité, mais très fugitive et tempérée par une éducation tout à fait distinguée. Choyé des dames, il se mettait au piano pour jouer avec grâce et douceur des fragmens du *Trovatore* ou de *la Traviata*, ravi d'entendre son auditoire féminin chuchoter en chœur ses louanges (1). »

Le portrait surprend un peu. Ce n'est pas ainsi qu'on se figure Moussorgski d'après ses œuvres. On imagine malaisément sous l'aspect d'un amateur de salon, d'un petit-maître, parlant « du bout des lèvres, » le maître sauvage, qui chanta du fond de son âme, de son âme sombre et désolée. Un seul détail n'étonne pas et semble un présage : cette première entrevue à l'hôpital, entre les « murs tout blancs, murs blafards » d'une chambre pareille à celle où Moussorgski devait mourir un jour.

La vie militaire ne tarda pas à lui peser. Il craignait qu'elle n'étouffât en lui une autre vie, qu'il sentait s'éveiller et brûlait de répandre. Introduit chez Dargomijski, le fondateur et le chef de l'école russe contemporaine, il y rencontra Balakiref et M. César Cui. Le premier allait devenir son professeur de composition et d'harmonie; l'un et l'autre, avec M. Rimsky-Korsakof, devaient être ses amis fidèles. Je n'ajouterai pas : ses rivaux; car on assure que les musiciens russes, originaux en tout, ne connaissent point l'envie.

La famille de Moussorgski, ses camarades eux-mêmes, l'engageaient fort à ne pas donner sa démission.

« Lermontof, lui dit un jour M. Stasof, le critique, Lermontof n'a-t-il pu, tout grand poète qu'il était, rester officier de hussards et faire son devoir comme un autre? Les revues, les exercices, les gardes ne tuent pas le talent.

(1) *Alexandre Borodine*, par M. Alfred Habets ; 1 vol. chez Fischbacher, 1893.

— Lermontof et moi, rétorqua Moussorgski avec humeur, cela fait deux. C'était peut-être un homme à accommodemens. Moi, je ne le suis certainement pas. Le service m'empêche de travailler comme il faut (1). »

Il quitta donc le service. En 1859, Borodine le rencontra pour la seconde fois. « Ce n'était plus le bel adolescent que j'avais connu chez Popof. Il avait pris de l'embonpoint et perdu sa belle prestance. Il avait cependant conservé le même soin de sa personne. Ses manières d'être n'avaient pas changé, et sa fatuité avait même atteint peut-être un degré de plus. Présentés l'un à l'autre, nous n'eûmes pas de peine à nous reconnaître.

Moussorgski m'avoua qu'il n'avait donné sa démission que pour s'occuper de musique. Ce fut notre principal sujet de conversation. J'étais alors enthousiaste de Mendelssohn; Schumann m'était inconnu. Moussorgski fréquentait déjà Balakiref et avait la tête pleine d'une foule d'œuvres nouvelles dont je n'avais aucune idée.

On nous pria d'exécuter à quatre mains la symphonie de Mendelssohn en *la* mineur. Moussorgski fit d'abord quelques difficultés et demanda qu'on lui fît grâce de l'*andante*, qui, d'après lui, n'était pas symphonique et ressemblait plutôt à une romance sans paroles, orchestrée.

Nous jouâmes la première partie et le *scherzo*. Moussorgski se mit ensuite à parler avec enthousiasme des symphonies de Schumann. Il joua des fragmens de la symphonie en *mi bémol* majeur, puis s'arrêta court en disant : « Ici commencent les mathématiques. »

Tout cela était très nouveau pour moi et me séduisit tout d'abord. Voyant que j'y prenais goût, il exécuta d'autres œuvres récentes, et je ne tardai pas à apprendre que lui-même était compositeur, ce qui ne fit qu'augmenter l'intérêt que sa personnalité éveillait en moi. Il me joua un *scherzo* de sa composition; mais, arrivé au trio, il murmura entre ses dents : « Ceci est oriental. »

Ces formes musicales, nouvelles pour moi, m'étonnaient. Je ne puis dire que j'y pris tout d'abord grand plaisir. J'étais déconcerté; mais, à force d'écouter, je ne tardai pas à les apprécier et à y trouver un certain charme (2). »

Moussorgski s'était vainement flatté d'être libre. Il allait con-

(1) Cité par M. d'Alheim.
(2) Cité par M. Habets (*Alexandre Borodine*).

naître de pires servitudes que la servitude militaire : celles de la maladie et de la pauvreté. Sensible et nerveux à l'excès, il se cherchait lui-même et ne se trouvait pas. Promenant entre Pétersbourg et la campagne son éternelle inquiétude, tantôt il maudissait les champs et tantôt la ville. Il avait beau ne vivre que pour la musique, il ne réussissait pas à vivre d'elle. Il dut prendre un modeste et vulgaire emploi. Sa mère était morte, et son mal physique s'aggravait. Il habitait avec quelques amis, employés comme lui. Ils avaient surnommé leur association « la Commune, » en l'honneur d'un livre que le socialiste Tchernichewsky venait de publier (1).

En 1866, de plus en plus malade, Moussorgski finit par céder aux instances de son frère et de sa belle-sœur, qui s'étaient installés à la campagne. Il quitta « la Commune » et les rejoignit. Les deux années qu'il passa près d'eux furent les meilleures et peut-être les seules tranquilles et vraiment libres de sa vie. Revenu à Péterbourg, il trouva l'hospitalité chez des amis et, dans de nouveaux bureaux, une nouvelle place. Sa musique demeurait ignorée. De 1868 à 1870, des fragmens de *Boris Godounof*, exécutés dans l'intimité, provoquèrent pourtant le plus vif enthousiasme. Dargomijski rayonnait et promettait à Moussorgski la gloire. Elle ne vint pas Remanié, mutilé, mais représenté enfin, pendant l'hiver de 1874, *Boris* ne fut apprécié que par la jeunesse. A vrai dire, il le fut dignement. Pendant quelques semaines, on put « rencontrer, la nuit, sur le pont de la Liteïnaïa, des groupes de jeunes gens qui chantaient le chœur du peuple au dernier acte (2). » De jeunes mains aussi, féminines, avaient tressé pour Moussorgski des couronnes, où se lisaient ces mots : « Gloire à toi pour *Boris!* — La Force s'est révélée. — Vers les rivages nouveaux! » Mais les couronnes « furent interceptées et ne parvinrent à Moussorgski que quelques jours plus tard (3). » La Force fit peur sans doute, et les « rivages nouveaux » ne furent témoins que d'un glorieux naufrage. Au bout d'une vingtaine de représentations, *Boris* disparut.

Moussorgski ne désespéra pas, mais son espoir fut court. La maladie et la pauvreté le serraient de plus près chaque jour. Il dut accepter un troisième et dernier emploi, misérable comme

(1) M. d'Alheim, *passim*.
(2) M. Stasof, cité par M. d'Alheim.
(3) *Id.*, *Ibid.*

les autres, et qu'il ne put même pas conserver. Il entreprit au loin une tournée de concerts, qui ne réussit point à le sauver. Il revint épuisé de fatigue. « Les hommes qui lui avaient donné des épaulettes et trois bureaux avec de la sandaraque le gratifièrent d'un lit à l'hôpital militaire Nicolas. Moussorgski est mort là, le 16/28 mars 1881, âgé de quarante-deux ans (1). »

II

Musicien réaliste, avons-nous dit. Mais d'abord qu'est-ce à dire, ou, si cela s'entend de soi-même, peut-on le dire d'un musicien? On le peut, croyons-nous, pour une raison générale et de plusieurs façons particulières, que nous essayerons de définir et de justifier.

Dans un beau livre, auquel nous revenons volontiers, *l'Art et la Nature*, Cherbuliez a écrit : « Tout art est une protestation contre la nature qu'il imite; mais, selon les cas ou les tempéramens, on imite ou on proteste davantage... Les uns sont plus préoccupés du caractère, les autres attachent plus de prix à l'harmonie. » C'est parmi les premiers qu'il faut ranger Moussorgski. Le grand musicien russe a surtout imité.

Mais la musique imite-t-elle, et qu'est-ce donc qu'elle imite? Non pas sans doute les formes physiques. J'entends par là celles du corps humain et celles-là seulement; car les autres, celles de la nature, ne lui sont point interdites et des paysages comptent parmi ses chefs-d'œuvre immortels. Ce que la musique imite surtout, c'est nous-mêmes : c'est le sentiment, la passion, l'âme enfin, imitable par les sons plus directement encore que par les paroles, par le relief, les lignes et les couleurs; l'âme, dont l'imitation confère à la musique le droit de se dire et d'être en effet réaliste, parce que l'âme, en même temps que la plus idéale, est aussi la plus vraie et la plus vivante, en un mot la plus réelle des réalités.

Je n'oublie pas qu'il faut distinguer. L'expression de la sensibilité n'est pas toute la musique, et toute musique n'est pas expressive au même degré. Beethoven écrivait à Bettina : « La musique est esprit et elle est âme. » Dans sa nature et dans sa beauté, l'un ou l'autre élément ne saurait faire entièrement défaut. La

(1) M. d'Alheim.

musique ne se conçoit ni sans intelligence ni sans cœur, et pas plus qu'insensée elle ne saurait être indifférente. Fût-ce dans l'ordre de la musique sans paroles, celle que Hegel nomme la musique pure, il n'est guère de chefs-d'œuvre impassibles, et par les sonates, les symphonies et quelquefois les fugues elles-mêmes, l'âme autant que la raison d'un Mozart, d'un Beethoven ou d'un Bach, a parlé.

La musique pure exprime le sentiment abstrait et dans son essence. Elle crée des trésors de vérité et d'humanité, mais d'une humanité pour ainsi dire anonyme, impersonnelle et flottante. Un idéalisme supérieur la domine toujours. Tout autre est la condition de la musique chantée ou dramatique. A celle-ci, la parole et l'action permettent, que dis-je? commandent plus de précision et de particularité. Tandis que la musique pure est idéaliste parce qu'elle généralise, la musique de chant ou de théâtre est réaliste parce qu'elle spécifie. Au lieu de représenter le sentiment en soi, c'est en nous : en quelques-uns, en chacun d'entre nous qu'elle le détermine et le personnifie.

L'œuvre de Moussorgski ne comprend que très peu de musique instrumentale. Le catalogue dressé par son biographe renferme seulement quelques pièces d'orchestre ou de piano. Trois ou quatre, au plus, ne portent pas de titre. Les autres, en petit nombre d'ailleurs, ont toujours pour sujet soit une idée, soit un fait extra-musical. *L'Impromptu passionné* (1859) a été composé sous l'impression de la lecture du roman de Herzen : *A qui la faute?* thèse en faveur de l'amour libre. Le manuscrit porte en marge : « Souvenir de Beltof et de Liouba (les héros du roman) (1). » Voici, d'après Moussorgski lui-même, l'origine d'un *Intermezzo* d'abord écrit pour piano, puis instrumenté et dédié à Borodine. A la campagne, par un beau jour d'hiver, le musicien vit passer, glissant et trébuchant sur la neige, un groupe de paysans : « Tout cela, dit-il, était à la fois beau, pittoresque, sérieux et drôle. Tout à coup parut, sur une route unie, une troupe de jeunes femmes; elles marchaient gaiement, sans peine, en chantant et en riant. Ce tableau se grava dans ma tête sous une forme musicale et, très inconsciemment, j'eus l'idée de la première mélodie, *à la Bach;* les rires joyeux des femmes se présentèrent à moi sous la forme de la mélodie qui m'a servi

(1) M. d'Alheim.

plus tard pour le *trio* (1). » De même, la pièce symphonique intitulée : *Une Nuit sur le Mont-Chauve*, exécutée aux concerts de l'Exposition universelle de Paris en 1889, fut inspirée par une légende populaire de la Petite-Russie.

Ce ne sont là que les abords ou les détails de l'œuvre de Moussorgski. Au centre, au fond, cette œuvre est lyrique et dramatique. Elle comprend un grand nombre de *lieder* ou de poèmes chantés (chansons ou *dits* populaires); un cycle de mélodies pour piano et chant : *la Chambre d'enfans*, et deux opéras, *Boris Godounof* et *Khovantchina*.

Moussorgski, nous l'avons vu, ressentit de bonne heure un attrait dominant pour la musique représentative. Ce qu'il aimait d'instinct; ce qu'il cherchait, de ses doigts d'enfant, sur les touches blanches et noires, ce n'était pas les sons eux-mêmes et pour eux-mêmes, pour la beauté spécifique de leur succession ou de leur mélange: c'était les personnages familiers que les sons évoquaient devant lui: Kotchéi, Baba-Yaga, le tsarévich Ivan. Plus tard, son mot sur Schumann, sur le Schumann des symphonies: « Ici commencent les mathématiques, » trahit encore son peu de goût pour la musique pure. Nous pouvons donc appeler musicien réaliste, celui qui, dans la musique, préféra toujours à la mystérieuse ouvrière d'idéal, l'interprète, ou plus strictement l'imitatrice de la réalité.

Parmi les sujets d'opéras, Moussorgski devait infailliblement choisir, comme plus réels et plus concrets, des sujets historiques et nationaux. Aussi bien, depuis Glinka, cette prédilection est devenue un trait commun aux artistes de sa race. Borodine parlait au nom de ses camarades quand il a parlé ainsi : « Nous autres Russes, nous aimons à retremper notre patriotisme aux sources mêmes de notre histoire et à voir revivre sur la scène les origines de notre nationalité. » Le musicien de *Boris Godounof* et de *Khovantchina* s'est inspiré de cet amour. Il a, dans ses deux opéras, chanté le passé de son étrange, mystique et sauvage Russie. Politique et religieux, populaire et soldatesque, le drame de *Khovantchina* (*Le complot des Khovanski*) met aux prises les partis ou les sectes qui se disputèrent l'influence pendant la minorité de Pierre le Grand et la régence de la tsarevna Sophie. La foule — je dirais volontiers, à l'antique : le chœur — qui

(1) M. d'Alheim.

joue un rôle capital dans les deux opéras de Moussorgski, le chœur est représenté dans *Khovantchina* par une sorte de milice ou de garde prétorienne, les *streltsy*, et par les *raskolniki* ou vieux croyans, dont la défaite et le martyre fait à l'œuvre un héroïque dénouement. Quand à *Boris Godounof* (d'après le drame de Pouchkine), c'est l'histoire de deux usurpateurs : Boris, l'assassin de l'héritier légitime, et Grégoire, un imposteur, un moine échappé de son couvent, qui succède à Boris, mort à son tour, sous le nom de Dimitri, le tsarévich assassiné.

Historique et national, ces deux caractères font de l'opéra de Moussorgski un opéra réaliste. Les événemens qui composèrent la destinée d'une nation et qui remplissent ses annales ; le passé de la patrie, fût-il éloigné par le temps, reste, par l'intérêt qu'il continue d'inspirer, prochain et presque présent. Si l'histoire n'a pas toujours la poésie de la légende et la grandeur du symbole, elle possède au moins cet avantage, qu'elle est véritable, qu'elle est, comme on dit familièrement, « arrivée, » et dans la musique où lui-même il revit, un peuple trouve naturellement plus personnelle et plus profonde l'impression de la réalité.

Sans compter que Moussorgski n'emprunte pas à l'histoire l'apparence ou le décor, la couleur superficielle, et souvent artificielle aussi, des temps ou des lieux. Une œuvre comme *Boris* n'est pas historique à l'extérieur seulement : par une mise en scène de tradition et de convention, par les costumes et les cortèges, par la marche obligée du couronnement ou des funérailles. Le génie du musicien va plus avant : jusqu'au fond, jusqu'à la nature et à la vérité. Tous les personnages de l'histoire, dans ses deux opéras, lui sont bons, comme, dans ses *lieder*, tous les personnages de la vie. Si les petits et les misérables : les soldats, les paysans, les enfans, les idiots même l'attirent, les héros ne lui font pas peur. C'est un admirable portrait que la figure musicale de Boris. En deux ou trois scènes, surtout dans la scène de la mort, avec une incomparable puissance d'évocation, Moussorgski restitue non pas l'aspect, ou la condition, mais le caractère et l'âme du tsar meurtrier. On comprend qu'à la première représentation de *Boris* une voix ait crié : « Voilà l'histoire ressuscitée ! Voilà l'histoire vraie et vivante ! »

Réaliste, la musique de Moussorgski l'est encore, parce qu'elle nous cause, avec une énergie peu commune, l'impression directe et comme immédiate de la réalité. Entre nous et les

choses, ou les êtres, que cette musique manifeste, nous ne sentons pas en quelque sorte l'intermédiaire, le signe, ou les espèces, comme dirait la théologie. La présence réelle nous est à peine voilée. On songe au mot de Gogol, cet autre grand réaliste, dont Moussorgski commença de mettre en musique une comédie, *la Marieuse:* « J'ai poursuivi la vie dans sa réalité, non dans les rêves de l'imagination, et je suis arrivé ainsi à Celui qui est la source de la vie. » Moussorgski, pour atteindre au même but, a pris le même chemin. « J'observe, disait-il lui-même, à bout portant. » L'arrangement, l'accommodation ou la soumission à des lois supérieures, à un ordre idéal, tout cela sans doute existe, mais dissimulé, peut-être inconscient, dans un art qui transcrit beaucoup plus qu'il ne transforme ou ne transfigure. La vérité, la nature nous apparaît ici face à face; elle nous parle sans interprète et de tout près. Elle nous touche au vif, et d'une touche si rude, qu'elle nous meurtrit et nous blesse, quelquefois jusqu'au sang. Il semble que la grandeur et l'originalité de cet art consiste surtout à réduire, si ce n'est à supprimer l'appareil et l'apparence même de l'art. Que dis-je? l'art, le talent sont ici des mots dont on ose à peine se servir; mieux vaudrait ne parler que d'instinct, ou de génie. Comme l'instinct, cela est fort, parfois innocent et pieux; plus souvent brutal, atroce même. Lui aussi, le svelte officier aux mains blanches, il eut quelque chose d' « un moujik sur qui serait tombée l'étincelle du génie, et qui aurait été enlevé sur les sommets de l'esprit sans rien laisser en chemin de sa candeur native (1). »

Peut-être avez-vous admiré l'été dernier, au village russe du Trocadéro, les bois sculptés par les paysans de là-bas. La musique dont je vous parle est belle d'une beauté supérieure mais analogue à la beauté de ces formes, de ces couleurs et de cette substance elle-même. Je sais des *lieder* de Moussorgski taillés au couteau, des scènes équarries à coups de hache. Quelquefois, dans la forêt sonore, on entend retentir la cognée : c'est le terrible bûcheron qui fait ses coupes sombres. Puis il s'empare des troncs abattus. Il les travaille et les creuse. Il les teinte de vermillon, d'azur et d'or, et, quand les primitives et grandioses figures sortent de ses mains, elles gardent la fraîche odeur du bois, de la matière russe par excellence, et ce parfum de nature

(1) M. de Vogüé a parlé ainsi de Tourguénef.

que le marbre et le bronze, plus précieux et moins vivans, n'exhalent pas.

« Il y a, disait un jour M. Brunetière, des définitions qui ne sauraient être trop étroites; il y en a d'autres dont il est bon, nécessaire même de laisser un peu flotter les termes. » Et sans doute la définition du réalisme en musique est de celles-ci. Mais de celles-ci même il n'est pas mauvais non plus que parfois on essaye au moins de serrer les termes et, s'il se peut, de les rassembler. Un de nos confrères anglais, M. Shedlock, a distingué finement, dans la musique, la *practical* et la *poetical basis:* autrement dit, la technique et le sentiment. L'une et l'autre, chez Moussorgski, présentent le même caractère; l'une et l'autre se correspondent et se commandent. Et c'est d'abord dans la technique, c'est en chacun des élémens spécifiques de cet art que nous allons trouver l'influence et comme le sceau de la réalité.

Chez Moussorgski la mélodie elle-même est réaliste, et voici comment. Écoutons encore Cherbuliez: « Entre deux objets similaires, le réaliste choisira celui qui semble le plus rapproché de la nature, en qui son empreinte est le plus visible. Il s'intéresse passionnément à ce qu'on pourrait appeler les formes vierges, aux existences qui gardent encore leur pureté, aux êtres qui ont été le moins modifiés par des combinaisons et des mélanges factices. » C'est dans cet ordre de choses et d'êtres, que Moussorgski choisit non seulement, comme nous le verrons bientôt, ses personnages, mais — en prenant le mot au sens musical — ses idées. Il cherche, il trouve aussi près que possible de la nature son modèle et son inspiration, les figures humaines et les figures sonores. Sa mélodie, comme ses héros préférés, est essentiellement populaire. En elle-même, à elle seule, elle apparaît beaucoup moins comme une œuvre de réflexion et de volonté que comme une production spontanée et libre. Elle n'a rien de la mélodie classique : ni les proportions, ni la périodicité, ni la symétrie. Elle est aussi peu que possible un organisme et un système. Elle ne se répète pas et jamais elle ne revient sur soi. Elle chante toujours, mais rarement par couplets. Elle supporte mal qu'on la démembre ou qu'on la démonte, et, difficile à définir, elle est impossible à diviser. Elle commence et s'achève à sa guise; elle a de singuliers départs et des cadences imprévues. Je ne vois aucun type musical, allemand, italien, français, où je

puisse la rapporter. Elle est vraiment une forme première, une « forme vierge. » Quand elle frappe l'air, il semble que l'air n'ait jamais été frappé ainsi. Elle étonne les échos mêmes de son pays. « Où donc, demande un vieux texte russe, où donc avez-vous pris ces chants? Sont-ils tombés du ciel ou nés dans la forêt? » Ils sont tombés, ceux de Moussorgski du moins, d'un ciel glacial et sombre; ils sont nés dans la forêt dont parle le poète :

Sauvage, âpre et forte, et si amère, que la mort l'est à peine davantage...

Questa selva selvaggia, ed aspra, e forte,
Che nel pensier rinnova la paura,
Tanto è amara, che poco è più la morte.

Ainsi la mélodie de Moussorgski ne vient pas seulement du peuple, mais de la terre russe, et les choses, comme les êtres, ont mis en elle un peu de leur réalité.

Populaire et naturelle par la mélodie, cette musique l'est également par les modes. Ainsi que la plupart de ses compatriotes, l'auteur de *Boris Godounof* et de *la Chambre d'enfans* tente de restituer les modes antiques. Il prétend rompre ou du moins élargir, avec leur secours, la trop étroite alternative où le majeur et le mineur nous tiennent depuis si longtemps enfermés. Et cette tentative ou cette tendance trahit encore un esprit de retour à l'instinct et à la nature, puisque c'est selon ces modes anciens, oubliés ou méprisés par les savans et les superbes, que les humbles et les ignorans n'ont jamais cessé de chanter.

Moussorgski veut le rythme aussi libre que la mélodie. Il use volontiers de la mesure à cinq temps (*Chanson de l'innocent*). Celle même à sept temps ne lui fait pas peur (voyez la sauvage et grandiose *Invocation au Dniéper*). Dans une pièce de *la Chambre d'enfans* (*Avec Niania*), qui n'a que cinquante-trois mesures, le rythme change vingt-trois fois. C'est encore, c'est toujours pour faire la musique plus ressemblante non seulement à nos passions, mais à nos discours. « L'art, écrivait Moussorgski, est le moyen de converser avec les hommes. Il n'est pas un but. Partant de ce principe que la parole humaine est soumise à des lois musicales, je vois dans la musique non seulement l'expression des sentimens au moyen des sons, mais sur-

tout la notation du langage humain (1). » Ainsi Moussorgski ne conçoit, n'organise pas plus le rythme que la mélodie en un système régulier et classique : il n'a d'autre ambition que de le conformer le plus étroitement possible à la réalité.

« Le vrai réaliste pardonne volontiers à la nature les troubles, les chagrins qu'elle nous cause, tant il lui a de reconnaissance d'avoir créé cette merveille qu'on appelle la vie (2). » Le musicien russe ne nous épargne, lui non plus, ni les chagrins ni les troubles. Il soumet parfois à de rudes épreuves non seulement notre sensibilité, mais nos sens. A l'agrément, à la volupté de l'oreille il n'accorde ou du moins il ne sacrifie jamais rien. « La musique la plus sensuelle que je connaisse, » écrivait Stendhal de certaine musique italienne. C'est exactement le contraire qu'il faudrait dire de cette musique de Russie. Elle a des cruautés harmoniques sans pareilles. Je ne sais plus quel enfant de génie cherchait sur le piano les notes qui s'aiment. Ce barbare de génie contraint à s'unir, dussent-elles se déchirer entre elles, les notes mêmes qui se haïssent. En certains chœurs de *Boris Godounof;* au second acte, dans la chanson à boire de Mizaïl et de Varlaam, les deux moines mendians et ivrognes, il y a plus que de la brutalité : presque de l'atrocité sonore. Voilà, pour les délicats et les idéalistes, « les troubles et les chagrins. » Mais voilà aussi « cette merveille qu'on appelle la vie, » et qui fait tout pardonner.

Moussorgski n'est guère symphoniste. Il n'a pas le génie de la combinaison et du développement. Sa polyphonie est assez élémentaire. Pas un de ses chœurs n'approche, pour la complexité, d'un finale comme ceux des *Maîtres chanteurs*. Plutôt que de diviser les voix, il les masse. Il recourt volontiers à l'unisson, qui lui fournit des effets d'une grande puissance ou d'une poésie étrange. Le jour où il a dit : « Ici commencent les mathématiques, » il a voulu désigner par le mot « ici, » l'endroit où dans une symphonie, pourtant assez peu serrée et rigoureuse, puisqu'elle est de Schumann, commence de paraître et d'agir le principe même de la symphonie : principe de logique abstraite et de déduction idéale, qui lui fut toujours indifférent, si ce n'est antipathique. Voilà pourquoi Moussorgski n'emprunte rien au *leitmotiv* de Wagner, lequel n'est qu'une application et parfois

(1) Cité par M. d'Alheim.
(2) Cherbuliez, *loc. cit.*

peut-être une exagération de la symphonie. Or je ne dirai pas et même je me garderai, comme d'un blasphème, de dire que la symphonie soit une partie artificielle de la musique. Mais à coup sûr elle en est la partie la moins naturelle, ou, en d'autres termes, la plus ajoutée à ce que fournit la nature, par le talent ou le travail, par la science ou la volonté de l'homme. Et que le musicien russe en ait été dédaigneux, ou peut-être incapable, cela pourrait bien former le dernier trait du réalisme en quelque sorte spécifique de Moussorgski.

III

Mais l'art n'est que le signe de l'âme, et ce réalisme-là ne fut aussi que le signe d'un autre, plus général et plus profond, que nous allons maintenant observer : non plus dans la technique, mais dans le sentiment; à la « base » non plus « pratique » mais « poétique » de cette œuvre et de ce talent, ou de ce génie.

Le vrai réaliste « s'occupe-t-il des hommes? Moins l'éducation les a dénaturés, plus il les trouve à son goût... Les réalistes se sentent peuple... ils cherchent dans l'homme ce qu'il y a en lui de plus primitif et de plus foncier... Les humbles ont été leurs héros (1). » Pour un tsar et quelques grands seigneurs; Khovanski, Galitzine ou autres, qui figurent dans l'œuvre de Moussorgski, que de petits et de simples y fourmillent! Des soldats et des moines, des paysans surtout; des enfans avec leur bonne, leur *niania;* des vagabonds et jusqu'à des idiots ; enfin, que ce soit à la ville ou que ce soit aux champs, devant le Kremlin ou sur les routes, ces êtres sans nom et sans nombre qui sont le peuple ou la foule, voilà les personnages, voilà l'humanité que le grand réaliste a fait vivre. La misère et la bassesse l'attirent. Il excelle à créer quelque chose ou quelqu'un avec des riens et des gens de rien. Il anime le débutde *Khovantchina* (la Place Rouge au Kremlin) par un dialogue familier et populaire entre des employés et des sentinelles. Il esquisse en deux ou trois pages un tableau de genre : le croquis d'un corps de garde et d'un bureau. Tableau de genre aussi, mais plus haut en couleur et d'une touche autrement large et grasse, la scène de l'auberge, au second acte de *Boris Godounof*. L'auberge de

(1) Cherbuliez *loc cit.*

Struensée et celle du *Prophète* ne ressemblent guère à ce cabaret. La vie jaillit et déborde ici de partout : de l'avenante et gaillarde chanson de l'hôtelière; plus encore, plus grossière et plus brutale, de la chanson que hurlent à plein gosier les deux frocards en goguette, et qu'un orchestre en délire accompagne. Il y a quelque chose de sauvage dans la joie de Moussorgski, lorsque par hasard il est joyeux. Sauvages, les deux chansons, féminines et paysannes, dont l'une s'appelle *le Hopak* et l'autre : *Aux Champignons* (1). Toutes deux sont d'amour et de haine à la fois : de haine pour le mari, pour le vieux; d'amour pour l'autre, peut-être même pour les autres, qui sont jeunes. Et le mélange, ou le contraste, donne une âpre saveur à ces chants. Ici comme dans *Boris*, comme en toute œuvre de Moussorgski, « la Force s'est révélée; » une force rebelle à toutes les formules et à toutes les conventions (car il en est d'artistiques et de musicales, comme de sociales et de mondaines). *Le Hopak* surtout marche, court d'un train qu'on peut bien appeler d'enfer. Mais, autant qu'un chef-d'œuvre de mouvement et de vitesse, c'en est un de carrure et d'aplomb. Le rythme de Moussorgski, souvent admirable de fantaisie, l'est ici de rigueur. C'est un chef-d'œuvre enfin d'ironie et d'impudeur, de verve adultère et cynique. *O animal grazioso e benigno*, disait Dante à la plus tendre de ses héroïnes C'est tout autre, bien qu'amoureux aussi, que le musicien du *Hopak* a compris et chanté l'animal féminin.

Le vrai réaliste « admire tout dans la nature, jusqu'à ses œuvres de rebut (2). » Ces œuvres-là n'ont pas rebuté le musicien russe. A la plus vile, à la plus chétive misère il a prêté sa voix. « Un mendiant, disait-il un jour, peut bien chanter ma musique. » Il a bercé de cantilènes douloureuses le sommeil du paysan et celui du pauvre. Il a fait navrante ou tragique la plainte de l'innocent ou celle de l'idiot. Un de nos maîtres aussi, le Bizet de *l'Arlésienne*, a pris pitié d'un innocent, mais tout autre. Vous souvient-il de cet enfant inoffensif, et même bienfaisant, car le sommeil que dort son âme est pour la maison un gage de bonheur. Avec quelle poésie la musique a su rendre le bienfait mélancolique et mystérieux ! C'est un chant sans paroles, très lent et d'une douceur voilée, sur lequel à tout moment

(1) *Sept romances et chansons;* version française de M. J. Sergennois (chez Belaieff; Leipzig, 1898).

(2) Cherbuliez, *loc. cit.*

trois ou quatre notes se posent, comme une main caressante sur le petit front obscur. Tel n'est pas l'Innocent de Moussorgski. Il chante, et voici sa chanson :

Belle Savichna, ô mon bel oiseau,
Aime-moi, le laid! Aime-moi, le las!
Dis, veux-tu m'aimer, moi qui souffre tant,
Belle Savichna, mon Ivanovna!
Ne repousse pas ma prière, dis!
Ne repousse pas ma misère, dis!
Je suis né, vois-tu, pour que tous nos gens
Puissent rire ici, me montrer du doigt.
Ils m'appellent tous Vania sans esprit,
Ils m'appellent tous l'homme du bon Dieu.
On n'honore pas l'homme du bon Dieu;
Il reçoit souvent de grands coups de pied;
Mais, au jour de l'an, quand on met sur soi
Les rubans brillans, les rubans si clairs,
On lui donne un pain, à ce pauvre Jean.
Belle Savichna, ma lumière à moi,
Aime-moi, quoique laid, infirme et nu,
Donne-moi ton cœur, à moi qui vais seul,
O ma Savichna, mon Ivanovna! (1)

Cela se chante très vite et sur des basses rudes, en notes égales et tout d'une haleine, sans un temps, fût-ce un demi-temps, de silence. Et déjà cette continuité donne une impression de hâte et de fièvre. Le rythme à cinq temps, qui porte à faux, démanche et détraque la mélodie. D'une mesure à l'autre, la voix passe du majeur au mineur, de la colère et presque de l'injure au désespoir et au sanglot. Elle tombe des plus hautes notes, qui menacent et crient, aux plus basses, qui s'humilient et demandent pardon; et tout cela met le comble au désordre, au désarroi d'une chanson qui tient de la sérénade et de la complainte, de la prière et de l'invective. La mélodie de Bizet exprimait une disposition générale et très douce. La musique de Moussorgski trahit des états violens et qui se heurtent. Elle représente, au lieu d'une âme obscure, une âme égarée; le fou plutôt que l'innocent. Un jour, nous le verrons, ce sera l'idiot.

Un autre jour, ce fut l'enfant, et tel que la musique ne l'a jamais représenté. *La Chambre d'enfans*, recueil de sept petites scènes pour piano et chant, date de l'année 1873. Bizet encore,

(1) *Sept romances et chansons*, n° 2; traduction de Hettange (M. d Alheim).

à la même époque ou à peu près, et, longtemps avant Bizet, Schumann, ont également composé des *Scènes d'enfans*, mais pour le piano seul. De là vient qu'en dépit des titres ou des petits programmes, les pièces de Bizet et surtout celles de Schumann ont, plus que celles de Moussorgski, le caractère et le prix de la musique pure. Les gentils tableaux du maître français possèdent les anciennes qualités françaises : la précision, l'élégance, l'esprit. Quand il parlait musique, l'auteur de *Carmen* disait volontiers : « Il faut toujours que cela soit fait. » Or, ceci est « fait » et bien fait, beaucoup mieux sans doute que les scènes de Moussorgski, dont la facture est le moindre mérite. *Le Bal* ne consiste qu'en un temps de galop. Le charmant *andante* dialogué : *Petit Mari, Petite Femme*, eût mérité mieux que ce titre un peu bête. Scrupuleusement imitative, la musique de *la Toupie* tourne, ronfle et dort. La douce, mais un peu froide *Berceuse de la poupée* semble en effet ne bercer qu'un sommeil de bois et sans rêve. Tout cela, c'est de l'enfantillage musical, et du plus spirituel; ce n'est pas l'enfance en musique, ou la musique de l'enfance.

Avec autant de naturel et de vivacité que Bizet, Schumann a plus de poésie. Il enveloppe davantage des mélodies qui viennent souvent de plus loin : du fond déjà mystérieux des petites âmes allemandes. Elles vont plus loin aussi, et toujours dans le sens du mystère. Elles dépassent leur titre et débordent leur sujet. La phrase ardente de la *Rêverie* monte très haut, et le thème de *l'Enfant s'endort* est si pur, si noble, que Wagner, un jour, ne le trouvera pas indigne de bercer, parmi les flammes gardiennes, le sommeil de sa Valkyrie.

Schumann est un des maîtres du rêve, et son royaume sonore n'est pas de ce monde. La dernière des *Scènes d'enfans* (*le Poète parle*) exprime en effet le rêve d'un poète qui regarde un enfant, plutôt que la pensée de l'enfant lui-même. C'est l'enfant au contraire, et lui seul, qu'observe Moussorgski. C'est à la fois le sentiment et le parler enfantin, de sorte qu'ici l'objet de l'imitation musicale est double. Voici le sujet et le texte, ou à peu près, de la première scène de *la Chambre d'enfans :* « Dis, Niania, l'histoire du vilain ogre qui mange les petits enfans. N'est-ce pas, Nianiouchka, c'est parce qu'ils n'avaient pas été sages, parce qu'ils avaient battu Niania et grand'mère aussi?... Une autre, Niania! L'histoire de la reine et du roi qui demeuraient dans un beau château près de la mer. Le roi boitait et la reine était enrhumée

et elle toussait... Non! pas l'histoire de l'ogre, Niania, je n'en veux plus. Une autre, une drôle, dis! » A première lecture, on croirait que la musique écrite sur ces paroles est à peine de la musique. Elle nous déconcerte en tout, par tous les élémens qui la composent, si tant est qu'elle soit composée. Par le rythme d'abord, qui change, nous l'avons dit plus haut, vingt-trois fois en cinquante-trois mesures. Plus encore par l'incertitude de la mélodie et de la tonalité, par la hardiesse, la mobilité et le hasard apparent des harmonies. Entre les notes simultanées comme entre les notes successives, tous les rapports accoutumés, dans l'espace et dans la durée, semblent rompus. Certes, « cela ne chante pas. » Mais comme cela parle! Avec quelle vérité, faite précisément d'une incohérence que le musicien réaliste, au lieu de la régler, n'a cherché qu'à reproduire. « Réaliste » n'est pas assez dire. C'est d' « impressionniste » ou de « pointilliste » qu'on pourrait, en jargon de peintre, traiter ici le musicien. Sa musique n'est pas faite de lignes, mais de taches et de points, de notes brèves et de courts silences, d'accens, d'intonations, qui d'abord nous étonnent, puis nous ravissent par le naturel et la fidélité.

Une autre scène : *Dans le coin*, met aux prises la « niania » courroucée et l'enfant. Si la musique ici ne saurait être plus vraie que tout à l'heure, elle l'est au moins d'une plus profonde et plus touchante vérité. « Polisson, va! Mon fil, qui l'a pris? Et mon aiguille à tricot? Et mon bas, qui l'a taché d'encre? Dans le coin, tout de suite. » L'invective éclate, se déchaîne sur un motif qui gronde et roule, un peu comme celui de la querelle des cigarières au premier acte de *Carmen*. A ce dramatique début une période lyrique succède. L'enfant se disculpe en pleurant. La musique alors prend un véritable tour mélodique. Elle se gonfle comme ce cœur si petit, mais déjà gros de douleur. La traditionnelle réponse de l'enfant : « C'est le chat! » est un miracle d'intonation. Plus exquise encore est la modulation où s'épanouit la voix, sur des paroles de câline assurance et de justification plaintive : « *Et Michenka est sage! Et Michenka est brave!* » Détails, dira-t-on; mais détails précieux, et qui font les petits chefs-d'œuvre. « *Et Michenka est sage... Nounou, elle, est laide à faire peur; nounou a sa coiffe de travers.* » Mouvement, valeurs, notes liées et caressantes, ou détachées et sèches, tout change, selon que l'enfant parle de lui-même, avec complaisance, ou de sa nourrice, avec dépit. Et la chanson dolente, au

lieu de finir franchement, se traîne durant quelques mesures d'un chromatisme gémissant et reste comme suspendue à deux notes qui ne pleurent plus, mais ne rient pas encore : elles boudent.

A cheval sur un bâton, *Le Hanneton*, sont des scènes descriptives. La seconde a pour sujet la rencontre d'un enfant et d'un hanneton. C'est un petit poème héroï-comique, un « nome pythique » en miniature, mêlé de bonhomie et de sérieux. La musique a raison de sourire, à la dérobée. Elle n'a pas tort non plus de feindre une terreur folle d'abord, puis une folle joie. Insecte pour nous, un hanneton peut être le dragon Fafner pour quelque petit Siegfried en jupon, et la musique, en égalant les deux monstres, les deux combats, et les deux victoires, ne fait que se conformer et se soumettre, une fois de plus, à la réalité.

Comparez la *Berceuse de la poupée*, de Bizet, avec la pièce de Moussorgski qui porte le même titre, et vous sentirez aussitôt que le titre seul leur est commun. La musique slave est ici la plus profonde, et l'enfant russe, étrangement sérieux déjà, semble moins bercer le sommeil d'une poupée qu'un sommeil humain, l'oubli, trop court, hélas ! et peut-être traversé par des rêves, de la fatigue et de la misère de vivre.

De ces petits chefs-d'œuvre, le chef-d'œuvre par excellence s'appelle *la Prière*. D'abord, il est le plus « fait » et le mieux ordonné. Quelque chose de régulier, sinon de symétrique, s'y reconnaît tout de suite, ne fût-ce qu'en de certains accords, dépendans ou conjugués deux à deux, l'un toujours appuyé sur l'autre, et qui tintent, pareils à des cloches du soir, très douces Ils forment une basse et comme une trame à la mélodie, qui se déroule sur eux. Sur eux passe et repasse l'enfantine et délicieuse « prière pour tous. » Pour papa d'abord et pour maman; puis pour les frères; pour « grand'maman si vieille, grand'maman si bonne, » dont la seule pensée attendrit encore davantage cette voix de la faiblesse, priant pour la faiblesse aussi. Aux ascendans succèdent les collatéraux, et déjà moins attentive et tournant à l'énumération machinale, l'oraison s'accélère et s'embrouille : « Mon Dieu, gardez tante Katia, tante Natacha, tante Paracha, les tantes Liouba, Varia, Sacha, Olia, et Tania, et Nadia. » Des valeurs lentes, blanches ou noires, priaient posément pour la ligne directe ; pour les collatéraux, ce sont des croches et bientôt des triolets. Les oncles enfin, les cousins et la

famille éloignée sont expédiés à la hâte, en doubles-croches et pêle-mêle. Et ce n'est pas le rythme seul qui se précipite; les harmonies, plus serrées, redoublent d'intensité et de chromatisme, pour faire tenir le plus de noms ou d'intentions possible dans le moins d'espace et de temps. Mais voici que la petite voix bredouillante s'arrête court, sur un accord étrange et comme alourdi par la fatigue et le sommeil : « Niania! je ne sais plus. Comment, à présent, Niania? — Voyez donc la petite folle! Combien de fois te l'ai-je dit : « Seigneur, ayez pitié de moi, pécheresse! » Ici je vous recommande un détail de psychologie, une nuance adorable de vérité. Parlant, dans la préface de *Phèdre*, d'Œnone et de ses calomnieux rapports : « Cette bassesse, écrit Racine, m'a paru plus convenable à une nourrice. » En un sujet plus familier et surtout plus innocent, le musicien a pensé pourtant comme le poète. Il a fait aussi vulgaire et plate, aussi « basse » qu'il convient à une nourrice, la formule de prière et de contrition. Mais, quand la petite fille la répète, il suffit de deux notes changées pour transfigurer la phrase, pour la relever et lui donner des ailes. Elle prend toute la naïveté, toute la poésie de l'enfance, et le contraste de tant de repentir, de honte même, avec si peu de péchés, donne envie de sourire et de pleurer à la fois.

Liszt, à qui rien n'a jamais échappé, comprit *la Chambre d'enfans*, et tout de suite. Moussorgski écrivait en 1873 : « Liszt vient de me faire une surprise. Cela n'a pas de nom. Je ne sais si je suis ou non, comme on le crie sur les toits, un sot en musique. Mais il paraît que je n'ai pas été sot dans *la Chambre d'enfans*, car comprendre les enfans et les considérer comme des êtres qui s'agitent dans leur petit monde à eux, et non comme des poupées amusantes, ne peut être le fait d'un sot. Je le savais, mais je n'aurais jamais pensé que Liszt, habitué à brasser des sujets colossaux, pût comprendre et estimer *la Chambre d'enfans* et surtout s'en enticher à ce point. Car mes enfans sont pourtant *des Russes*, avec une forte odeur de Russie (1). »

Moussorgski se trompait, à son préjudice. Ses enfans ne sont pas seulement des Russes : ils portent, avec le signe de la race, le sceau, plus profond, de l'humanité.

De même qu'il a compris l'enfance, autrement dit la nature

(1) Cité par M. d'Alheim.

à son origine et dans sa faiblesse, le musicien a compris la foule, c'est-à-dire la nature encore, mais dans sa force. Cette force, il est vrai, peut être faite de douceur et surtout de douceur religieuse. Le mysticisme ne fut jamais incompatible avec le réalisme russe; on pourrait plutôt soutenir qu'il en est inséparable. Moussorgski a concentré ce sentiment en deux de ses personnages : le moine Pimène, de *Boris Godounof*, et Dosithée, le chef des *Raskolniki* (vieux-croyans), dans *Khovantchina*. L'une et l'autre figure sont égales par la foi, le recueillement et le détachement, par je ne sais quel mélange d'héroïsme et de suavité. Je ne connais rien de plus admirable, en ce genre, que le monologue de Dosithée près de mourir avec ses frères, au dernier acte de *Khovantchina*; rien, sinon le récit évangélique de Pimène révélant devant Boris et les boïars assemblés le crime de Boris lui-même, le miracle accusateur accompli sur la tombe de la victime et la vue rendue à un berger aveugle par l'ombre du tsarevich assassiné.

Cet état de contemplation et presque d'extase, cette espèce de ferveur sans violence, il arrive que Moussorgski l'étend soit à des groupes élus, soit à la foule elle-même. Il a mis en scène, au premier tableau de *Boris Godounof*, les *Kaliéki Perekhojié*, ces rapsodes errans qui parcourent la Russie en chantant les ancêtres, les héros et les saints. Le biographe de Moussorgski nous donne quelques détails sur l'origine et sur l'existence des mélodieux et misérables pèlerins. « Lorsque Christ remonta aux cieux, la confrérie des humbles s'éplora, les pauvres du Seigneur, les aveugles, les boiteux s'éplorèrent : « Ah ! vrai Christ! Tsar des cieux ! de quoi, pauvres, serons-nous nourris? de quoi, pauvres, serons-nous vêtus, chaussés? » Alors, Christ, tsar des cieux, leur dit : « Ne pleurez pas, vous, pauvres du Seigneur! Je vous donnerai une montagne d'or, je vous donnerai un fleuve de miel. Vous serez nourris et abreuvés, vous serez vêtus et chaussés ! » Alors Jean, parole de Dieu, dit : « Ne leur donne pas une montagne d'or, ne leur donne pas un fleuve de miel : les forts, les riches les leur prendraient. Il y aurait là des morts d'hommes, il y aurait là du sang répandu. Donne-leur ton saint nom. Qu'ils le redisent, qu'ils le glorifient ! ils seront nourris et abreuvés, ils seront vêtus et chaussés. » Alors Christ, tsar des cieux, dit : « Jean, parole de Dieu, tu as vu la parole, tu as dit la parole. Que ta bouche soit d'or, Que dans l'année tes fêtes

soient fréquentes! » C'est en ces termes que les Kaliéki Perekhojié chantent la gloire de Jean Chrysostome, leur patron, l'un des saints chers à la Russie (1). »

Dans *Boris Godounof*, ce n'est pas cela qu'ils chantent, ou du moins ils n'en chantent pas si long. Ils ne font que passer en psalmodiant, juste assez pour mêler aux clameurs de la multitude un accent de lyrisme sacré, et pour que la voix du peuple soit un moment la voix de Dieu.

Les *Raskolniki* de *Khovantchina* sont plus humbles et surtout plus mystiques encore que les *Kalieki Perekhojié*. A la fin du second acte, un de leurs cantiques s'achève par un admirable épilogue d'orchestre. Il n'y a là qu'un rappel des notes fondamentales du cantique lui-même ; mais, tenues longuement, elles tracent derrière lui comme un sillage et lui donnent une résonance infinie. Quant au dernier acte de *Khovantchina* (le martyre), c'est par le sujet ou la matière, beaucoup plus que par la manière ou le sentiment, qu'il rappelle, — on l'a remarqué, — le cinquième acte des *Huguenots*. L'*ethos* en est héroïque aussi; mais il l'est avec moins d'éclat, d'enthousiasme et de transports. Le mysticisme, voilà le mot qui convient et qu'il faut répéter; voilà la part du divin en cette âme de la foule, où nous allons voir aussi Moussorgski faire la part de l'humanité : c'est-à-dire de la misère et de la souffrance, de la méchanceté, de la bassesse et de la fureur.

Le premier tableau de *Boris Godounof* représente le couvent des Vierges, près de Moscou. La tsarine Irène, veuve du tsar Féodor, s'est retirée dans le monastère. Le régent et l'assassin du tsarevich, Boris, est avec elle, et le peuple, sans chef, adjure le prince, dont il ignore le crime, de prendre le pouvoir. Voici la scène, dans le texte de Pouchkine :

UNE VOIX. — Ils sont allés à la cellule de la Tsarine. Boris et le patriarche sont entrés avec la foule des boïars.

UNE AUTRE VOIX. — Que dit-on?

UNE AUTRE. — Il résiste toujours. Pourtant il y a de l'espoir.

UNE VIEILLE FEMME, *avec un enfant*. — Hou! Ne pleure pas, ne pleure pas. Vois le loup, le loup-garou qui va t'emporter. Hou! Hou! ne pleure pas.

UNE VOIX. — N'y aurait-il pas moyen de franchir le mur de clôture?

UNE AUTRE. — Pas moyen. Comment donc? Quand il y a déjà pareille

(1) M. d'Alheim.

presse dans les champs, que sera-ce de l'autre côté? Pense que tout Moscou s'entasse ici. Regarde! Le mur de clôture, les toits, toutes les galeries des clochers, les coupoles des églises et jusqu'aux croix des flèches, tout est noir de monde.

PREMIÈRE VOIX. — Parole! C'est magnifique à voir!

AUTRE VOIX. — Qu'est-ce que ce bruit de ce côté?

TROISIÈME VOIX. — Écoute, ce sont les gémissemens du peuple. Les voilà qui se jettent à terre là-bas, une file après l'autre. On dirait des vagues qui roulent... Encore, encore! Eh! père, cela vient vers nous. A genoux, à genoux, vite!

LE PEUPLE, *à genoux* (*sanglots et gémissemens*). — Pitié, notre père, pitié! Viens nous gouverner! Sois notre père, notre tsar!

UNE VOIX. — Qu'est-ce qu'ils ont à pleurer, ceux-là?

AUTRE VOIX. — Est-ce que nous savons, nous? Les boïars disent que c'est comme ça. Ils savent mieux que nous.

LA VIEILLE, *à l'enfant*. — Allons, bon! Le voilà tranquille, maintenant qu'on doit pleurer! Attends un peu. Vois le loup-garou. Pleure, fainéant! Pleure donc! Là, à la bonne heure!

. . . . . .

LE PEUPLE. — A lui la couronne! Il est tsar, il a consenti! Boris est notre tsar! Vive le tsar Boris! (1).

Je n'ai point à juger ici l'accommodation générale, opérée par Moussorgski lui-même, du drame littéraire à la musique. Mais ce qu'il est permis d'affirmer, c'est que la musique accroît au centuple la grandeur et la puissance de cette scène. Et cela se comprend. Toute pensée ou passion collective, pour nous devenir pleinement sensible, a besoin non seulement des paroles, mais des sons. Le seul personnage qui ne puisse vivre réellement, tout entier, qu'en musique et par la musique, c'est la foule. Quand plusieurs personnes ont à dire ensemble soit la même chose, soit des choses diverses ou contraires, il ne suffit pas qu'elles parlent, il faut absolument qu'elles chantent. La musique est la forme nécessaire, unique, de leur unanimité ou de leur division.

« C'est le sanglot de tout Moscou, » dit un personnage de Pouchkine. Il parle de ce sanglot, mais la musique seule le fait entendre; déchirante et, par momens, atroce, elle est ce sanglot même. Égale au texte par le mouvement et la vivacité du dialogue, cette musique le dépasse infiniment par la puissance. Elle ne dispose ni l'adjuration ni l'acclamation populaire

(1) Les fragmens de *Boris Godounof* que nous citons ici et un peu plus loin sont empruntés à une traduction — inédite — du drame de Pouchkine par M. le vicomte E.-M. de Vogüé.

en un finale harmonieux. Plutôt que de créer par la fugue, par le contrepoint ou le *leitmotiv*, une ordonnance et comme une discipline idéale, elle recourt aux effets violens, aux à-coups terribles, à la pesée, à la poussée colossale, à l'accumulation et à l'entassement. En résumé, quand on a relu tour à tour les premières scènes de *Boris Godounof* dans le drame de Pouchkine, puis dans la partition de Moussorgski, il semble que le musicien ait accusé prodigieusement les traits indiqués par le poète. Si forts que soient les mots, ils ne nous donnent plus que l'impression d'un programme ou d'un sommaire; c'est dans les notes que nous trouvons la réalité et la vie.

Mainte scène de *Khovantchina*, comme de *Boris Godounof*, appartient à la foule : non seulement à la foule mystique, mais à la foule martiale, et, plus encore peut-être que les pieux cantiques des *Raskolniki*, j'admire ici toute une série de chœurs soldatesques, étincelans de verve, de joie séditieuse et de colère. Enfin, le chef-d'œuvre de ce qu'on pourrait appeler la manière populaire ou publique de Moussorgski, c'est le dernier tableau de *Boris*, ou du moins celui qui, dans l'ordre primitif et malheureusement altéré de l'ouvrage, était le dernier. Moussorgski s'est permis de modifier le dénouement du drame de Pouchkine, qu'il faut d'abord rappeler. Le tsar Boris vient de mourir. Sa veuve, avec ses deux enfans, le tsarevich Féodor et la petite princesse Xenia, sont prisonniers dans le palais du Kremlin. Une sentinelle garde la porte; le peuple occupe la place. Les deux pauvres petits, comme « des oisillons en cage, » passent la tête par la fenêtre et se parlent tout bas. La ville, en proie au désordre, hésite encore entre les partisans du faux Dimitri, l'imposteur, et ses adversaires. Paraissent deux seigneurs, Galitzine et Massalsky. Ils entrent dans la maison.

UNE VOIX. — Pourquoi sont-ils venus?

UNE AUTRE VOIX. — Sans doute pour mener Féodor Godounof prêter serment.

UNE TROISIÈME. — Tu crois! Écoute donc: quel bruit dans la maison! Des cris d'alarme... On se bat.

LE PEUPLE. — Entendez-vous? Un râle! C'est une voix de femme... En haut.. Les portes sont fermées... Les cris se sont tus... Le bruit continue...

(*Les portes s'ouvrent. Massalsky paraît sur le perron.*)

MASSALSKY. — Peuple! Maria Godounof et son fils Féodor se sont donné la mort par le poison. Nous avons vu leurs cadavres inanimés.

(*Silence d'épouvante dans le peuple.*)

Pourquoi vous taire ainsi? Criez : Vive le Tsar Dimitri Ivanovitch!
(*Le peuple reste silencieux.*) (1)

Cette fin pouvait être admirable en musique. Avec des éléments qu'il a du reste empruntés au drame même, Moussorgski s'en est fait une autre, moins discrète, mais plus conforme et plus favorable à son génie.

Sur la route, la foule hurlante pousse devant elle un boïar, un compagnon de Boris, qu'elle a fait prisonnier. On l'attache au pied d'un arbre; on le bâillonne, on lui met en mains un sceptre dérisoire ; les danses et les chants forment autour de lui comme un cercle de haine et de fureur, et chacun, lui crachant une injure à la face, ploie le genou devant lui. Passe tout à coup une horde nouvelle : des gamins, traînant aussi leur victime, un *iourodoviy*, un idiot, qu'ils ont battu, dépouillé, et qui chante et pleure. Des moines maintenant; ils chantent aussi : un chant sur Boris et ses crimes, sur la misère du peuple, sur le triomphe et la gloire du sauveur Dimitri. D'autres voix s'approchent : « *Domine salvum fac regem Demetrium, regem omnis Russiæ.* » Ce sont des moines encore, des jésuites, et la foule, excitée contre eux par les moines russes, se jette sur cette nouvelle proie. Alors éclatent des fanfares : à cheval, suivi de son cortège, Dimitri, l'usurpateur, paraît. Il parle, on l'acclame; il sort, et tandis que derrière lui tout un peuple se rue à la servitude, l'idiot, resté seul, continue de chanter : « Coulez! coulez, larmes d'angoisse! Pleure, âme orthodoxe! L'ennemi viendra et les ténèbres avec lui, noires, impénétrables! Malheur, malheur sur la Russie! Pleure, peuple russe, peuple affamé (2)! »

Voilà le tableau le plus colossal que le maître russe ait jamais brossé. Je n'en connais un pareil ni dans l'histoire de la musique, ni dans la musique d'histoire. Et d'abord la sensation du nombre, ou plutôt de l'innombrable, est portée ici jusqu'au paroxysme. Elle nous étouffe et nous écrase. Auprès de la foule qu'anime et soulève Moussorgski, toute autre, si compacte et vivante qu'elle soit, paraît clairsemée et sans mouvement. La Conjuration du Rutli et la Bénédiction des poignards, la bagarre même des *Maîtres Chanteurs*, ne sont que des réunions restreintes, j'allais dire intimes, en comparaison de cette cohue, de cette ker-

(1) Traduction de M. de Vogüé.
(2) Traduction de M. d'Alheim.

messe effrayante de violence et de férocité. Effrayante aussi de douleur, car, à de certains momens, toutes les passions, toutes les colères et toutes les haines semblent se fondre en cette immense plainte que M. de Vogüé, parlant d'un réaliste aussi, le poète Nekrassof, a magnifiquement définie : « ce gémissement du peuple russe, qu'on entend partout, dans les champs et sur les routes, dans les tavernes et dans les mines, sous la meule et sous le chariot, au bivouac des bergers de la steppe et sur les eaux de la Volga, qui submerge notre terre, a dit le poète lui-même, comme les eaux du grand fleuve débordées au printemps. »

Cette scène est encore moins un finale, au sens classique du mot, que toutes celles qui, dans l'œuvre de Moussorgski, lui ressemblent. Plutôt que dans le développement symphonique, elle consiste dans une accumulation d'épisodes qui ne font que s'accroître en mouvement et en force. Enfin, lorsque tout est au comble : le rythme et la sonorité; quand a jailli, pareil au hurlement de bêtes qu'on traque, le cri des moines qu'on est près d'égorger, alors, la musique se détend et se dilate; les cercles qui nous étreignaient s'élargissent, et, dans une clarté d'apothéose, le cortège passe. Il est passé; de tout ce fracas il ne reste qu'une complainte grêle, et qui le fait oublier. Sans loi, sans but, presque sans forme, la chétive mélopée vague et divague. Assis au bord de la route boueuse, l'idiot chante la vanité de toutes choses, le néant des empires, l'éternelle illusion et l'esclavage éternel du peuple. Quelle moralité! Quelle leçon! Je doute si la légende ou le symbole wagnérien en a jamais donné de plus grande et de plus terrible que ne font ici l'histoire et la réalité. En tout cas, le musicien d'une telle scène a été l'un des maîtres de l'âme de la multitude ; il a mérité qu'on le compte parmi les ouvriers dont parlait le Prophète, et qui « travaillent sur les nations. »

IV

« On ne chante, dit Aristote en ses *Problèmes musicaux*, on ne chante que lorsqu'on est en joie. » Moussorgski, de toutes les forces de son génie, a protesté contre cette parole. Il n'a guère chanté que ceux qui sont en peine, et le dernier trait, le plus saillant peut-être de son réalisme, consiste dans son amour non seulement de la souffrance, mais de l'horreur. Je dis : « son

amour, » car le réalisme russe ne méprise et surtout ne hait point la douleur; il est en quelque sorte à base de sympathie et de tendresse. La foule, les enfans et les paysans, les petits, les simples et les pauvres, tous ceux que le maître aima pendant leur vie, il les aima, peut-être encore plus, mourans ou morts.

« Champs, bois et plaine s'allongent déserts. La rafale pleure, s'énerve. On dirait, là-bas, dans la nuit, des plaintes près d'une tombe. Oui, c'est cela... Dans la nuit, un pauvre homme. La mort l'étreint, le caresse; elle l'entraîne avec elle si loin, en lui chantant une ronde : « Oh! le pauvre vieux, pauvre vieux sans tête! Il a bu en route, mais le vent, la neige virent, tournent, voltigent. Ils le chassent, le poussent loin de sa demeure. Ah! pauvre vieux, si souffrant, si faible, viens, couche-toi, endors-toi. Viens! pour te chauffer, voici la neige ; pour couvrir ton corps, voici la neige blanche. Fais-lui son lit, ô ma brise folle, et chante-lui, danse-lui, ô brise, un joli refrain qui l'endorme vite, un joli refrain qui l'endorme bien. O belle nuit, belle nuit sans lune, jette-lui en hâte, sur les reins, sur les épaules, sur les bras, sur les jambes, une neige blanche, une mante lourde. Dors, mon ami, dors en paix, sans crainte... Voici venir les beaux jours : sur les grands seigles et les blés le clair soleil flambe et les chants se répandent et redisent la joie (1). »

Un mot de ce texte définit cette musique : c'est une ronde, mais une ronde de mort. Elle commence par une lente et large introduction, où peu à peu se forme la mélodie qui va s'en dégager peu à peu. Mélodie populaire, qui mêle à la plus affreuse tristesse je ne sais quelle cordialité rude. Comme le misérable qu'elle escorte, elle chemine avec peine, d'un pas inégal et lourd, que l'harmonie, les modulations, l'accompagnement, tout enfin retarde et aggrave encore. Tantôt des gammes furieuses sifflent et tourbillonnent en haut; tantôt ce sont les basses qui s'acharnent et qui creusent. Elle chancelle alors, la pauvre chanson, elle tombe et meurt. Dans la musique enfin, comme dans la poésie, on sent que le printemps est revenu, que les blés mûrissent au soleil. Et dans la musique, dans la musique seule, quelque chose persiste : un souvenir, à peine un atome de douleur, qui suffit pour accuser l'indifférence de la nature, pour en troubler la paix et en corrompre la beauté.

(1) *Le Trépak* (*la Mort et le Paysan*); poésie du comte Golenitchef-Koutousof, traduction de M. Pierre d'Alheim.

Après la mort d'un paysan, voici la mort des soldats, par centaines, par milliers. *La Guerre* me paraît le plus éclatant chef-d'œuvre d'un génie que j'appellerais macabre, si je pouvais ôter au mot ce qu'il a d'un peu grimaçant et ne lui laisser, avec une horreur grandiose, que le sens et comme la physionomie de la mort elle-même. La scène, une des plus longues et des plus « faites » de Moussorgski, se divise en trois épisodes. Le premier (la Bataille) est beau de tumultueuse fureur. Il prépare le sujet qui, malgré le titre, n'est pas la Guerre, mais la Mort. Quelques mesures ont suffi pour couvrir de cadavres la plaine, la plaine russe, dont la musique de Russie excelle à nous rendre sensible et presque visible l'immensité. Maintenant un court récitatif, que brisent des silences, dit la « morne sérénité » de la nuit, où les blessés gémissent. Des syncopes rudes sursautent tout à coup, et sur une âpre dissonance « paraît la Mort... Et de très loin, d'abord distraite, elle évalue la masse inerte des mourans. » Plus littérale sans doute que littéraire, cette traduction a pourtant d'heureuses rencontres. Ainsi, derrière la finale muette de ce mot, assez peu poétique, « elle *évalue*, » une note tenue fait comme une longue traînée de tristesse. De cette tristesse étendue, épaissie par d'autres touches pareilles, le chant peu à peu se dégage et jaillit enfin. La Mort le chante en passant la revue de ses morts. Elle les regardait avec compassion; maintenant elle les ranime et les redresse avec orgueil. Mais aussitôt, avec une ironie atroce, elle les couche de nouveau, non plus sur le sol, mais dessous. Le mépris, si ce n'est la haine, inspire ces deux vers:

> Puis vous mettrez vos os blancs dans la terre;
> On y dort bien à l'abri des vivans.

Mais ces deux autres, qui suivent:

> L'heure s'enfuit, et le jour, et l'année;
> On aura vite oublié votre nom...

ceux-là de nouveau ne respirent que mélancolie et pitié. La mélodie qui défaille, les harmonies qui se désagrègent, tout enfin, comme le souvenir même, s'efface et se dissout. Ainsi, passant tour à tour de l'enthousiasme au dédain, presque au dégoût, et de la gloire à la misère, à la vanité même de mourir, la cantate funèbre et triomphale se poursuit. Elle évoque infailliblement le souvenir de *la Marseillaise*, mais par contraste, ou du moins par

quelque différence, autant que par analogie. Avec l'hymne de Rouget de Lisle, celui-ci n'a de commun que le rythme, non le mode, ni le mouvement ou la direction. Le mineur l'assombrit autant que le majeur illumine *la Marseillaise*. Et puis, et surtout, dans *la Marseillaise*, il n'y a pas ou presque pas une ligne, une force qui ne tende à monter; pas une, au contraire, dans la *Guerre*, qui ne descende ou ne tombe. Cette diversité, pour ainsi dire graphique, des deux œuvres, en fait la diversité que j'appellerais éthique ou sentimentale. Sans les opposer, elle les distingue, et, si c'est une *Marseillaise* que le chant de Moussorgski, c'est *la Marseillaise* de la mort.

Maintenant en voici la *Berceuse*, encore plus horrible, parce qu'elle l'est d'une plus intime et comme plus prochaine horreur. Dans la chambre où l'enfant jouait et riait hier, aujourd'hui l'enfant va mourir. La scène commence par un prélude anxieux. Sur le piano, les deux mains à l'unisson, après avoir longtemps erré, posent de sinistres accords. « Le petit pleure, » murmure la voix, et la ritournelle aussitôt de reprendre. Inquiète et lourde, elle semble aller et venir par la chambre. « Toute la nuit, » reprend à son tour la voix, alourdie elle aussi par la fatigue, « toute la nuit, dans les larmes, la mère a veillé doucement. » La porte s'entr'ouvre, et laisse entrer la Mort. Alors s'engage, entre la voix meurtrière et la voix suppliante et désespérément protectrice, le plus pathétique débat. Il se termine, est-il besoin de le dire, par le triomphe de la Mort. Triomphe sans gloire, celui-là, et sans éclat; facile et lâche maléfice, que ne célèbre point une héroïque mélodie, mais que décrit jusqu'à la fin une musique admirable d'accent et d'intensité croissante, de cruauté froide et d'hypocrite douceur.

Tout est réaliste ici, dans toutes les acceptions du mot. On sait comment le génie romantique a traité naguère le même sujet, et de quel féerique prestige il en a voilé, presque paré l'horreur. La chevauchée dans la nuit et l'orage, sur la route où fuient les saules, l'enivrante et mortelle incantation du fantôme, les appels d'une voix, qui tue un enfant aussi, mais en lui promettant des bijoux et des fleurs, tout cela c'est la poésie et le rêve; c'est un idéal terrible, mais c'est l'idéal encore. Et c'est l'idéal aussi que la musique de Schubert : j'entends par là qu'elle généralise, qu'elle simplifie et qu'elle transfigure. Celle de Moussorgski ne se propose que de reproduire et d'égaler. Au grand parti pris de

mouvement, de mélodie et de rythme, elle substitue un dialogue haché, fait, en de brèves répliques, de menaces, de plaintes et de sanglots. On meurt ici, non pas comme dans la ballade allemande, d'une mort lointaine et fantastique, mais de la commune et hideuse mort, de celle qui nous prend notre chair et notre sang dans leur berceau. Un jour que la grande artiste qui nous a fait connaître cette scène venait de la chanter au concert, une jeune femme en deuil s'approcha d'elle et, d'une voix rauque, lui dit : « Madame, c'est admirable, mais on ne devrait pas chanter en public des choses pareilles ! » — Elle avait peut-être raison. Cette mère, en tout cas, nous en rappelle une autre, dont l'enfant aussi était mort. Beethoven, l'ayant appris, vint la voir. Sans une parole, il s'assit au piano et joua longtemps. Puis il se leva, toujours silencieux, et la quitta, pour un moment consolée. Ce qu'il lui joua ne ressemblait pas sans doute à la *Berceuse de la Mort*. Sans doute il avait su, lui, le grand idéaliste, spiritualiser la douleur, en dégager l'essence et l'âme. C'en est au contraire la forme concrète et pour ainsi dire la matière, que Moussorgski réalise et renouvelle devant nous. De là vient l'atrocité presque intolérable de sa musique. Pour qu'il soit impossible de l'entendre, et pénible d'en parler seulement ou d'en écrire, il n'est pas nécessaire que le malheur qu'elle chante nous ait frappé : c'est assez qu'il ait passé près de nous.

. . . . . .

Nous voilà parvenus au terme de la « triste, effrayante et parfois funèbre promenade. » Moussorgski lui-même va mourir. Une de ses dernières mélodies, *Sans soleil*, est son dernier sanglot, son dernier soupir. Les plus dolentes complaintes que la détresse d'un Verlaine ait inspirées à la musique moderne : *D'une prison*, de M. Reynaldo Hahn, ou la très subtile et très fluide chanson de M. Debussy : *Il pleure dans mon cœur comme il pleut sur la ville*, n'atteignent point à la désespérance dont ce peu de mesures débordent. Je me trompe : elles n'en débordent point, mais plutôt elles en étouffent. Cela est encore plus triste que *la Guerre*, car il n'y a là ni l'enthousiasme, ni l'héroïsme ; plus lugubre peut-être que la *Berceuse de la Mort* elle-même, car, auprès de cette agonie solitaire, une mère ne veille pas. Cela est beau comme du Schumann : beau de la même intimité, de la même intensité aussi. « J'ai trop souffert ! Pourquoi ? J'ai trop douté ! Pourquoi ? » Oh ! quel atroce martyre trahit cette double

plainte, qui ne fut pas consolée, et cette double question, à laquelle il ne fut jamais répondu !

Maintenant, tous ceux que le musicien russe a chantés ne sont plus. Mort le tsar Boris; morts « les vieux croyans, » dont le dernier acte de *Khovantchina* vit le supplice. Le paysan dort sous la neige; les ossemens des guerriers blanchissent le champ de bataille, et, dans « la maison sans enfans, » le petit lit est vide. Enfin il expire lui-même, le créateur douloureux de tant de douloureuses créatures, et voici qu'entre les murs blancs de sa chambre, entre les rideaux blancs de son lit d'hôpital, toutes ces morts semblent revenir, pour se rassembler et se fondre en sa seule mort.

Dans le simple et noble livre qu'il vient de consacrer à Pasteur, M. Vallery-Radot a rappelé l'inscription qu'on peut lire sur le socle d'une statue de Perraud, *le Désespoir :* « *Ahi! null' altro che pianto al mondo dura.* » Le musicien, comme le statuaire, n'estima rien aussi durable en ce monde que les pleurs. Rien aussi réel non plus, et ce qu'il faut entendre après tant de choses, plus que toute chose peut-être, par le réalisme de Moussorgski, c'est la vision désolée et funèbre de la réalité.

« Je ne me souviens pas d'une Muse aimable et caressante, chantant de douces chansons au-dessus de moi... Celle qui m'a opprimé de bonne heure, c'est la Muse des sanglots, du deuil et de la douleur, la Muse des affamés et des mendians... Ses chants simples ne respirent que le chagrin et une plainte éternelle. » Ces paroles de Nekrassof, le grand poète réaliste, il faudrait les graver sur la tombe du grand musicien réaliste Moussorgski.

CAMILLE BELLAIGUE.

LA TUBERCULOSE A PARIS

ET

LES SANATORIUMS POPULAIRES

Parmi les nombreuses maladies qui menacent chaque jour la vie humaine, notre pays n'en connaît pas de plus meurtrière que la tuberculose. Aucun sexe, aucun âge n'est à l'abri de ses atteintes, mais c'est à la jeunesse qu'elle réserve le plus volontiers ses coups : à Paris, sur dix enfans qui meurent entre la troisième et la quinzième année quatre au moins doivent leur triste sort à la tuberculose des organes digestifs, des ganglions ou des méninges, et, parmi les jeunes gens de vingt à trente ans, six décès sur dix sont imputables à la phtisie pulmonaire, la forme la plus fréquente et la plus caractéristique de la maladie chez l'adulte. Beaucoup des malheureux qu'elle atteint ne meurent pas tout de suite; ils traînent pendant des années une existence souffreteuse; souvent ils ont le temps de donner le jour à des enfans qui garderont la tare originelle, et qui, héritiers d'une funeste prédisposition, grossiront l'armée des faibles, des dégénérés, des candidats à la maladie.

Alors que les autres fléaux naturels reculent peu à peu devant les progrès de la science et de la civilisation, la tuberculose ne cesse d'étendre ses ravages. Chaque année, dans les villes surtout, la statistique enregistre un plus grand nombre de décès

dus à la phtisie et aux affections connexes : à Paris, où le mal atteint son plus haut degré, sur 50 000 décès annuels, la tuberculose en revendique pour sa part plus de 12 500, soit *un quart* de la mortalité. Toutes les conditions sociales payent leur part de ce tribut formidable, et les riches, en dépit des raffinemens du confort et du luxe, ne sont proportionnellement guère plus épargnés que les pauvres.

Cette maladie est une maladie contagieuse, transmissible d'homme à homme; l'agent morbide qui la détermine nous est parfaitement connu; ses voies de pénétration n'ont plus rien de mystérieux, grâce aux travaux d'une légion d'expérimentateurs; nous savons comment on peut en empêcher la propagation, et, si la médecine n'a pas encore découvert d'antidote véritable, l'hygiène du moins met à son service un ensemble de moyens qui, *employés à temps*, procurent la guérison dans la majorité des cas. Cependant Paris n'a fait jusqu'ici aucun effort sérieux pour se délivrer du fléau qui décime ses habitans : les pouvoirs publics se sont contentés d'instituer des commissions, de provoquer des rapports, d'ébaucher des plans bientôt abandonnés; de son côté, l'opinion, si prompte à s'émouvoir en cas de collision de trains, d'incendie de théâtre ou d'autre catastrophe accidentelle, ne paraît pas se soucier de ce péril national; elle reste indifférente, sinon quelque peu sceptique, et n'a su imposer à l'inertie de ses gouvernans aucune mesure de défense efficace.

Et pourtant les exemples ne manquent pas : dans plusieurs pays voisins, bien moins gravement atteints que nous-mêmes, la lutte a été entreprise, et soutenue depuis plusieurs années avec une grande énergie; en Allemagne, en Suisse notamment, grâce au concours de toutes les bonnes volontés, des mesures d'ensemble ont pu être réalisées, dont on commence à apercevoir les heureux résultats.

Pourquoi ce contraste? Peut-être parce que chez nous, malgré les cris d'alarme de quelques bons citoyens, la question n'est guère sortie jusqu'ici des cercles purement médicaux et n'a pas été portée suffisamment devant le grand public, qu'elle intéresse pourtant de la manière la plus directe. Il y a lieu, croyons-nous, de la faire mieux connaître, et de présenter aussi clairement que possible les données de ce grave problème à l'attention de ceux qui peuvent nous aider à le résoudre. Les pages qui suivent n'ont pas d'autre but.

I

Si l'on prend une parcelle de l'expectoration d'un phtisique, et si, après certains artifices de préparation, on l'examine au microscope avec un grossissement suffisant, on n'a pas de peine à distinguer, parmi les élémens cellulaires du muco-pus, des bâtonnets plus ou moins nombreux, droits ou faiblement courbés, souvent légèrement noueux et paraissant formés d'une série de points sombres séparés par des espaces clairs. Assez gros pour des microbes, puisqu'ils mesurent de 3 à 5 *millièmes de millimètre* de longueur, ils sont tantôt isolés, tantôt entre-croisés en petits faisceaux, parfois si nombreux qu'ils fourmillent littéralement dans la préparation.

Ces bâtonnets ne sont autres que les *bacilles tuberculeux*, et Robert Koch, le savant allemand bien connu qui les a découverts, grâce à une ingénieuse méthode de coloration, a eu le mérite de démontrer qu'ils étaient l'agent exclusif de la tuberculose dans toutes ses formes.

Auparavant, la maladie était bien connue cliniquement : Laënnec, l'immortel inventeur de l'auscultation, en étudiant parallèlement les lésions anatomiques de la phtisie et les signes par lesquels elle se manifeste, avait réussi à donner une grande précision au diagnostic; il avait deviné (plutôt que reconnu) la nature spéciale de la maladie tuberculeuse et son identité dans toutes ses formes et dans toutes ses localisations, mais il était loin de soupçonner que cette maladie fût contagieuse; la tradition veut même qu'il soit mort des suites d'une inoculation tuberculeuse qu'il se fit accidentellement sur la table d'autopsie et qu'il négligea, la croyant sans conséquence.

Ses successeurs, égarés par des idées théoriques, méconnurent complètement la spécificité de la tuberculose; ils en firent une maladie de faiblesse, l'expression d'une déchéance organique, et ils admirent que la phtisie pouvait se manifester à la suite des inflammations broncho-pulmonaires les plus diverses et les plus banales. Aussi, quand un autre savant français, Villemin, vint annoncer, en 1865, qu'il avait reproduit la maladie chez divers animaux par injection ou inoculation de produits tuberculeux, fut-il accueilli tout d'abord par des protestations indignées. Les médecins de l'époque étaient si loin de croire à une contagion

possible que, même dans les milieux aisés, on laissait le phtisique vivre de la vie commune sans aucune précaution. Plusieurs cas successifs venaient-ils à se manifester dans la même maison, dans la même famille, on se contentait d'invoquer la prédisposition héréditaire ou les mauvaises conditions hygiéniques (causes réelles sans doute, mais que nous savons aujourd'hui insuffisantes). On conçoit donc quelle émotion les assertions de Villemin venaient provoquer dans les milieux médicaux. Un clinicien célèbre, Peter, se fit l'organe de la résistance et consacra tout son talent, tout son esprit, à réfuter la théorie nouvelle. Mais, quelques années plus tard, les découvertes de Pasteur, ses travaux sur le charbon bactéridien, le choléra des poules, et tant d'autres maladies dont il démontrait la nature microbienne, vinrent changer insensiblement l'orientation des idées; on prit la peine de répéter les expériences de Villemin, au lieu de se borner à les critiquer, et il fallut bien reconnaître que les produits tuberculeux, inoculés *en série* à des animaux de même espèce, déterminaient successivement chez chacun d'eux des lésions toujours identiques. Dès lors, la nature spécifique du germe-contage encore inconnu pouvait être soupçonnée, et une foule d'observateurs se mirent à la recherche du bacille tuberculeux.

L'honneur de le découvrir était réservé à Robert Koch : grâce à de persévérans efforts, servis par une technique impeccable, il parvint à déceler dans les produits tuberculeux un bacille spécial, qui ne se trouve nulle part ailleurs et que certains procédés de coloration permettent de distinguer facilement; il réussit à isoler ce microbe, à le cultiver sur milieux artificiels et, en inoculant aux animaux les cultures pures, à reproduire la maladie, donnant ainsi du premier coup la solution complète du problème et la preuve irréfutable de la spécificité du *bacille de Koch*, nom que le monde scientifique a justement attribué au microbe de la tuberculose.

II

La découverte du bactériologiste allemand, ou pour mieux dire la publication de son premier travail, date de 1882; depuis cette époque, les savans de toutes les nations ont creusé à l'envi le sillon qu'il avait tracé; mais, s'ils ont précisé quelques points

de détail, ils n'ont rien trouvé à réformer dans la doctrine que le maître avait édifiée.

Le bacille de Koch, dont nous avons déjà mentionné les caractères extérieurs, se rencontre dans tous les produits tuberculeux, quel que soit l'organe atteint, mais c'est dans les poumons des phtisiques qu'il se multiplie surtout, et l'expectoration de ces malades en renferme des quantités innombrables. Rejetés à l'extérieur, ils ne se multiplient pas, car ils sont incapables de se développer autrement qu'en parasites, mais ils présentent une résistance extraordinaire à la plupart des causes naturelles de destruction : la température la plus élevée de l'été n'affaiblit pas leur virulence, non plus que les grands froids de l'hiver; l'humidité et la sécheresse leur sont également indifférentes; desséchés et réduits en poussière impalpable, ils conservent leur pouvoir d'inoculation; à l'état sec, on peut les soumettre à une chaleur de 100 degrés pendant plusieurs heures sans arriver à les tuer; il est vrai qu'en suspension dans un liquide, cinq minutes d'ébullition suffisent. Les divers antiseptiques connus ne les détruisent qu'en solution concentrée inapplicable sur l'homme vivant. Fait remarquable : comme la plupart des microbes, ils craignent le soleil; exposés en couche mince aux rayons solaires directs, ils perdent leur activité en une demi-heure.

Dans certaines conditions assez mal déterminées qui les font mourir lentement, ils se résolvent en spores encore plus résistantes, dont la vitalité latente est pour ainsi dire indéfinie.

Ensemencé dans un tube de sérum gélatinisé, le bacille tuberculeux donne, au bout de quinze jours ou trois semaines, des colonies qui, à l'œil nu, ont l'aspect de petites croûtes écailleuses et qui, au microscope, se montrent formées d'un épais feutrage de bacilles en tout semblables à ceux qui leur ont donné naissance.

Ces cultures bacillaires, traitées chimiquement, ont fourni à Koch un extrait d'une incroyable toxicité, qu'il a nommé la tuberculine : à ce poison organique, disons-le en passant, sont dues les propriétés délétères du bacille tuberculeux, qui détruit les élémens organiques avec lesquels il se trouve en contact et les transforme en une matière inerte, propre à lui servir d'aliment. Koch tenta d'utiliser la tuberculine dans une intention thérapeutique; on sait assez que les résultats n'ont pas répondu aux espérances trop hâtivement conçues.

L'inoculation du bacille tuberculeux aux animaux permet de

reproduire toutes les formes de la maladie et de comprendre dans quelles conditions celle-ci se développe chez l'homme. L'infection peut s'effectuer par toutes les voies, mais, selon le procédé employé, les lésions affectent une marche et des localisations différentes. En faisant *ingérer* aux animaux en expérience des bacilles mélangés à leurs alimens, on produit la tuberculose de l'intestin, des ganglions abdominaux et du péritoine. L'*inhalation* des bacilles desséchés et pulvérisés, ou en suspension dans de l'eau qu'on projette en fines gouttelettes dans les voies aériennes, détermine la formation de tubercules des poumons, suivie d'une consomption plus ou moins rapide. Vient-on, d'autre part, à *inoculer* sous la peau une petite quantité de bacilles ou de produits tuberculeux, au bout de deux ou trois semaines, il naît au point lésé un petit noyau d'induration qui bientôt s'ulcère; en même temps une traînée de lymphangite tuberculeuse se dessine, partant de l'ulcération pour aboutir aux ganglions de la région, qui s'engorgent, se tuméfient, puis suppurent; l'animal cesse de manger, maigrit rapidement et finit par mourir. Enfin, par l'*injection* directe d'une culture bacillaire dans une veine, de façon à projeter directement le germe tuberculeux dans le torrent circulatoire, on obtient, si la dose est forte, un véritable empoisonnement du sang, qui fait périr l'animal en moins de quarante-huit heures; à dose plus faible, on voit se développer des tubercules dans tous les organes à la fois : c'est la forme morbide dite granulie miliaire aiguë, dont l'évolution plus ou moins rapide se traduit par des symptômes analogues à ceux de la fièvre typhoïde.

Chez l'homme, nous l'avons dit, on observe des formes tout aussi variées, qui correspondent à des voies d'invasion également différentes : la tuberculose de l'intestin et du péritoine survient chez les enfans nourris avec le lait d'une vache tuberculeuse, si on a négligé de faire bouillir ce lait; la phtisie pulmonaire se montre chez l'individu qui s'est infecté par les bronches, en respirant des poussières chargées de bacilles; la tuberculose des ganglions lymphatiques succède à une inoculation locale, dont la porte d'entrée n'est souvent qu'une érosion accidentelle, qu'une plaque d'herpès ou d'eczéma de la peau du visage ou de la muqueuse nasale; quant à la tuberculose miliaire aiguë ou granulie généralisée, elle est toujours secondaire et ne s'observe que lorsqu'un foyer bacillaire latent a fait effraction dans un vais-

seau sanguin, et inondé tous les organes d'une pluie de germes virulens.

D'autres formes encore peuvent se rencontrer que l'expérimentation reproduit plus difficilement : ainsi la tuberculose des méninges, celle des os, celle des reins, etc. Mais ces localisations sont relativement rares : la seule forme vraiment importante au point de vue qui nous occupe, celle qui joue le rôle capital aussi bien dans la propagation du fléau que dans l'effrayante mortalité qui en est la conséquence, c'est la phtisie pulmonaire. Il convient de s'y arrêter un instant et de préciser comment elle évolue.

Que se passe-t-il quand un certain nombre de bacilles tuberculeux pénètrent accidentellement dans les bronches? Les choses ne sont pas aussi simples, heureusement pour l'espèce humaine, que chez le lapin et le cochon d'Inde, animaux dépourvus de résistance, et qu'une seule inoculation tuberculeuse fait mourir presque fatalement. L'homme sain est réfractaire dans une large mesure : son organisme sait se défendre contre l'invasion du parasite. Au contact des bacilles imprégnés d'une toxine irritante, la muqueuse bronchique se congestionne, les vaisseaux capillaires qui rampent dans son épaisseur se dilatent et leurs parois amincies se laissent traverser par de nombreuses cellules lymphatiques (aussi appelées globules blancs). A celles-ci, ou du moins à l'une de leurs variétés, appartient la merveilleuse propriété d'englober les corps étrangers qu'elles rencontrent sur leur passage, de les inclure dans leur substance cellulaire et de les digérer en quelque sorte. Attirées par le voisinage des bacilles tuberculeux, elles s'en approchent, grâce au mouvement sarcodique qui leur est propre, les entourent de leurs prolongemens et les entraînent à travers la paroi bronchique jusque dans le réseau lymphatique sous-jacent. Si les bacilles ne sont pas trop nombreux, si leur virulence n'est pas excessive, et surtout si l'énergie vitale est intacte chez le sujet contaminé, les parasites sont promptement détruits; à peine quelques-uns d'entre eux parviennent-ils jusque dans les ganglions trachéo-bronchiques, où ils demeurent inoffensifs.

Mais, si la vitalité des globules blancs est affaiblie par suite d'une altération de la santé générale, ou bien si des bacilles particulièrement virulens sont introduits en grand nombre et à plusieurs reprises, l'issue de la lutte peut être toute différente :

les cellules lymphatiques arrivent bien à s'emparer des bacilles et à les transporter à quelque distance, mais, paralysées par la tuberculine qu'ils sécrètent incessamment, elles s'arrêtent, demeurent inertes et ne tardent pas à mourir; leur substance propre servira d'aliment aux parasites qui s'accroissent dès lors avec rapidité. Les cellules fixes des tissus voisins, subissant à leur tour l'action irritante de la toxine bacillaire, se segmentent, leurs noyaux se multiplient, en même temps qu'une nouvelle zone de congestion se manifeste autour du nodule parasitaire et qu'une nouvelle couronne de globules blancs vient l'envelopper, comme pour opposer une barrière à son extension. Cette barrière, la plupart du temps, est promptement franchie; le poison subtil sécrété par les bacilles continue son œuvre; l'une après l'autre, les zones cellulaires de nouvelle formation sont frappées de mort, se fondent en masses vitreuses dans lesquelles les noyaux seuls restent encore quelque temps reconnaissables.

Les granulations tuberculeuses sont alors constituées et ne tardent guère à se fusionner entre elles, à former des masses concrètes, dont le centre, privé de nutrition par l'oblitération des vaisseaux, se mortifie rapidement, se caséifie selon le terme consacré. Bientôt ces masses farcies de bacilles se ramollissent, puis s'ouvrent dans les bronches, d'où leur contenu est éliminé au dehors par voie d'expectoration, non sans infecter au passage les parties encore indemnes du poumon.

Dès lors la phtisie est entrée dans sa phase destructive, et l'avenir est gravement compromis. Trop souvent, en effet, le mal arrivé à cette période ne s'arrête plus : aux lésions locales envahissantes s'ajoutent les phénomènes consomptifs, dont la cause principale est la résorption incessante des toxines tuberculeuses dans le poumon atteint, et leur action délétère sur l'organisme tout entier; le malade est en proie à la fièvre, il maigrit, perd l'appétit et les forces; au bout d'un temps plus ou moins long, pendant lequel il sème la contagion autour de lui, le malheureux finit d'ordinaire par succomber.

Mais cette terminaison n'est nullement inévitable : à toutes les périodes de la maladie, sous l'influence d'un traitement approprié, ou même spontanément, les élémens anatomiques peuvent retrouver une énergie formatrice suffisante pour barrer le passage à la croissance du parasite; grâce à la prolifération des cellules tant fixes que migratrices qui se forment en couronne

autour des parties malades, un tissu fibreux s'organise, dont l'épaisseur va rapidement croissant; les colonies bacillaires étouffées par la rétraction de ce véritable tissu de cicatrice, se ratatinent, s'atrophient pour ainsi dire, et enfin subissent l'infiltration calcaire, dernier terme de leur régression.

Si cet enkystement des tubercules pulmonaires se produit à une époque rapprochée du début, le malade retrouve sa santé entière, et quelques soins d'hygiène suffiront à le mettre à l'abri des récidives. Si, au contraire, l'arrêt du travail morbide n'a lieu que plus tard, quand une notable partie du parenchyme des poumons a été détruite ou creusée de cavernes, la guérison ne peut plus être aussi solide; le malade, même après la cicatrisation achevée, restera toujours un invalide exposé à voir son mal se réveiller à la suite de la moindre imprudence, et l'infiltration bacillaire reprendra sa marche envahissante. Ce danger est d'autant plus grand que le virus tuberculeux (contrairement à beaucoup d'autres) n'immunise pas les sujets qui ont subi une fois ses atteintes : au contraire, plus a été profonde l'imprégnation de l'organisme par la tuberculine, plus sa sensibilité au virus augmente et plus la récidive est aisée.

Cette sensibilité particulière, ce défaut de résistance organique qui caractérise le tuberculeux, se transmet d'ailleurs à sa descendance : les enfans des phtisiques apportent en naissant non le bacille, mais la prédisposition morbide, la réceptivité qui fera d'eux plus tard une proie facile pour l'infection d'où qu'elle vienne. Ainsi le fléau de la tuberculose ne se contente pas de faucher la génération actuelle, il détériore aussi la race, et sa funeste influence contribue à l'abâtardissement des générations à venir.

III

Le tableau abrégé, et nécessairement un peu schématique, que nous venons de tracer permet de comprendre pourquoi la tuberculose trouve à Paris son foyer de prédilection et pourquoi les ravages qu'elle y fait augmentent d'année en année plus rapidement que partout ailleurs.

La principale source du contage tuberculeux, nous avons montré que c'est l'expectoration des phtisiques. Cette expectoration est virulente dès le moment où les tubercules ramollis

commencent à s'éliminer par les bronches; rare d'abord, elle devient plus abondante à la période des cavernes et dure autant que la vie du malade; dans les formes chroniques, elle peut persister pendant cinq ans, dix ans ou davantage, sans cesser de renfermer des bacilles.

Chaque phtisique constitue donc un foyer de contagion actif et permanent. Or, il y a toujours dans Paris une moyenne de dix ou quinze mille phtisiques, dont les deux tiers au moins sont arrivés à la phase de la tuberculose *ouverte*. La plupart de ces malades appartiennent à la classe pauvre ou du moins peu aisée; presque tous ignorent la nature de leur mal, que le médecin, par un sentiment d'humanité mal compris, leur a cachée soigneusement : ils ne prennent donc aucune précaution, expectorent indifféremment à terre ou dans leur mouchoir, sans se douter que chacun de leurs crachats contient assez de germes pour contaminer cent personnes.

Les bacilles tombés à terre se fixent dans les fentes du sol ou dans les rainures des planchers; ceux déposés sur le mouchoir s'y dessèchent et se transforment en une poussière fine qui, au moindre froissement de l'étoffe, s'envole et se répand dans l'atmosphère ambiante. Les lieux où séjourne un phtisique sont donc fatalement infectés; bien plus, partout ou il passe il laisse derrière lui des germes capables de reproduire la maladie, si le hasard les fait tomber sur un terrain propice.

Le danger est grand surtout pour qui partage la chambre du malade, et à plus forte raison son lit; trop souvent, dans les ménages ouvriers, la femme qui n'a pas quitté son mari tuberculeux est atteinte après lui et meurt pour l'avoir soigné; les enfans entassés dans l'étroit galetas sont menacés du même sort. Mais ce n'est pas assez : le contage, fixé aux murs, aux planchers, survit au malade qui en est la source; la chambre du phtisique pauvre, que la misère ou la mort de ses habitans a rendue vacante, est aussitôt occupée par une autre famille, et le premier coup de balai des nouveaux arrivans soulève une poussière empoisonnée. On voit parfois deux, trois locataires successifs contracter la tuberculose dans le même logis, et l'épidémie ne disparaître que quand la clameur publique a imposé à l'inertie du propriétaire une tardive désinfection.

Le phtisique alité est l'exception, sauf à la période ultime : la plupart des tuberculeux, pleins d'illusions sur leur état, et d'ail-

leurs poussés par la nécessité, essaient de continuer leur travail et vont contaminer les ateliers qui consentent à les recevoir. Les petits ateliers surtout, où l'on travaille en famille, dans un espace resserré, sans que nulle règle vienne tempérer le sans-gêne individuel, sont des foyers de contagion redoutables. Chez un relieur, notre proche voisin, un ouvrier est accueilli quoique malade, et travaille deux mois, toussant et expectorant sans qu'on songe à s'en formaliser, puis finit par consulter un médecin, qui le reconnaît tuberculeux et l'envoie à l'hôpital. Peu de temps après, les deux fils du patron, jeunes gens de quinze à dix-huit ans, qui travaillaient à la même table, sont pris successivement de crachemens de sang et succombent à une phtisie rapide.

Les bureaux où de nombreux employés passent leurs journées, entassés dans un espace restreint et sans air, ne sont guère moins malsains. Dans un bureau appartenant à une grande administration parisienne et comptant vingt-deux employés, entrent, en 1878, deux tuberculeux, qui y vivent plusieurs années, toussant constamment, crachant souvent sur le plancher, dans un local étroit et mal tenu. Les employés arrivent au bureau le matin de bonne heure, au moment où la poussière est soulevée par un balayage fait à sec : de 1884 à 1889, en l'espace de cinq ans, *treize* d'entre eux contractent successivement la phtisie pulmonaire et y succombent.

La caserne, en dépit des progrès réalisés dans l'hygiène et la police sanitaire de l'armée, est encore un des lieux où la contagion tuberculeuse semble s'effectuer le plus aisément. Parmi les jeunes soldats du contingent annuel, il y a toujours, malgré la sélection qu'on s'efforce d'établir, quelques individus atteints de tuberculose latente, sans autres symptômes qu'un léger catarrhe bronchique; on hésite à les réformer, de peur du mauvais exemple et aussi par crainte d'affaiblir les effectifs : on se contente, lorsque leur insuffisance est trop manifeste, de les exempter de service, et ils passent parfois de longs mois entre la chambrée et l'infirmerie, toussant et crachant à loisir au milieu de leurs camarades. Quand on voit un garçon auparavant sain et vigoureux revenir du régiment avec une pleurésie, une hémoptysie, ou tout autre signe de tuberculose au début, comment se défendre de l'idée qu'il a été contagionné?

Il n'est pas jusqu'à l'hôpital qui ne joue son rôle, à Paris tout au moins, dans la diffusion du redoutable bacille. Les phtisiques

qui s'y rendent, quand l'épuisement de leurs ressources ne leur permet plus de se soigner chez eux, sont admis, chose à peine croyable, dans les mêmes salles que les autres malades. Maintes fois, depuis quinze ans, les médecins des hôpitaux ont signalé l'inconséquence, les dangers d'une pareille promiscuité, et réclamé avec énergie l'isolement des phtisiques dans des salles spéciales; ces protestations n'ont pas prévalu contre la routine administrative : le *statu quo* dure toujours, et le tuberculeux, couché entre un typhique et un pneumonique, continue à distribuer libéralement à ses voisins le contage de la maladie qui le mine. Ainsi beaucoup de malheureux, entrés à l'hôpital pour une affection bénigne et accidentelle, risquent d'en sortir voués à la phtisie !

En dehors même de ces foyers spéciaux où le danger de contagion atteint son plus haut degré, on peut affirmer qu'il n'est pas un lieu public qui ne soit infecté ou susceptible de l'être : dans les rues, les passages et les escaliers, dans les fiacres et dans les omnibus, dans les cafés, dans les théâtres, dans les églises, partout le tuberculeux porte ses répugnantes habitudes, son mouchoir, et son dédain absolu de toute règle hygiénique. Sans doute le soleil, ce grand agent d'assainissement naturel, détruit la plupart des germes ainsi répandus au dehors, mais combien d'endroits dans la grande ville où le soleil n'a jamais pénétré ! Le péril est donc partout, et l'ubiquité du bacille tuberculeux est une menace constante pour l'ensemble de la population parisienne, pour les habitans aisés aussi bien que pour la classe ouvrière.

IV

Nous l'avons dit plus haut : à l'état physiologique, l'organisme humain n'offre guère de prise au bacille tuberculeux. Un individu sain, vigoureux, pratiquant une bonne hygiène, est capable de fréquenter impunément pendant de longues années les milieux les plus contaminés. C'est là le cas de la plupart des médecins d'hôpital : les germes que forcément ils inhalent presque chaque jour, s'arrêtent à la surface de la muqueuse respiratoire et sont rejetés au dehors sans avoir pu s'implanter; si quelques-uns d'entre eux arrivent à forcer le revêtement épithélial et à pénétrer dans le réseau lymphatique, c'est pour être prompte-

ment détruits ou tout au moins enkystés dans les ganglions et mis hors d'état de nuire. L'infection bacillaire ne saurait progresser que si elle rencontre un terrain favorable.

Malheureusement ce terrain ne lui fait pas défaut : chez les habitans des grandes villes, et de Paris surtout, la résistance vitale est rarement intacte; bien des causes concourent à la rendre précaire, en attendant qu'un accident fortuit vienne ouvrir la brèche par où passera l'ennemi toujours en éveil.

C'est d'abord la faiblesse originelle qui résulte d'une tare héréditaire. La tuberculose des parens joue à cet égard un rôle capital : non que la maladie soit fort capable de se transmettre directement du père ou de la mère à l'enfant, comme on le croyait autrefois; on ne naît que rarement tuberculeux, mais on naît plus ou moins « tuberculisable, » et les descendans d'un phtisique, en raison de l'empreinte subie, sont particulièrement aptes à contracter la tuberculose. Les névropathes, les arthritiques, les syphilitiques, les alcooliques transmettent à leur lignée une susceptibilité analogue, bien que moins accusée; et cette aptitude morbide, résultat d'une infériorité fonctionnelle du système nerveux, se retrouve encore chez les derniers-nés d'une femme trop féconde, ainsi que chez les enfans de parens âgés.

Un autre genre de prédisposition provient de la déplorable hygiène des milieux populaires : logis étroits, sans air et sans lumière, aux murs imprégnés des toxines volatiles que dégagent les corps humains entassés; travaux trop durs, veilles trop prolongées, si funestes aux jeunes gens et surtout aux jeunes filles dans l'âge de la puberté; alimentation insuffisante ou de qualité défectueuse; excès alcooliques surtout, qui délabrent l'estomac et empoisonnent le cerveau.

Puis viennent les causes morales qui dépriment le système nerveux et brisent sa résistance : nostalgie du campagnard perdu dans la solitude populeuse de la grande ville; désespoir de la fille-mère abandonnée, en proie à la misère et à la honte; soucis poignans de la veuve chargée de famille qui voit péricliter son pauvre ménage et qui s'épuise en vains efforts pour suffire à une tâche excessive; abattement produit par des revers de fortune ou par les déceptions professionnelles si fréquentes chez l'ouvrier parisien, nourri d'utopies et grisé chaque matin par son journal.

Enfin il est certaines maladies qu'on pourrait nommer « tuber-

culigènes, » parce qu'elles ouvrent la porte à la phtisie, soit en altérant la constitution générale, soit en modifiant la vitalité de la muqueuse bronchique : telles la coqueluche et la rougeole chez l'enfant; la variole, la pneumonie et surtout la grippe-influenza chez l'adulte. Qu'une de ces maladies vienne à frapper un sujet déjà débilité par l'une ou par l'autre, des influences morbides énumérées plus haut, un beau jour la défense organique devient inférieure à l'attaque et l'infection tuberculeuse entre en scène.

Presque toujours son début est insidieux et obscur : parfois c'est une pleurésie, parfois un crachement de sang plus ou moins abondant dont la valeur symptomatique est d'ordinaire méconnue; plus souvent tout se réduit à un rhume prolongé, à une bronchite insignifiante, mais tenace, ou bien encore à de légers troubles digestifs, dont l'explication est toujours prête. Fait remarquable, non seulement le malade n'accuse aucune faiblesse, mais il éprouve au contraire une sensation de force, ou plutôt de griserie factice et de bien-être trompeur qui le rassure.

Cependant, dès cette période, l'œil du médecin attentif reconnaît toute une série de symptômes dont l'interprétation n'est que trop facile : c'est une certaine pâleur du visage avec éclat exagéré des yeux, c'est une voix légèrement voilée, et de temps en temps une toux sèche et profonde, c'est enfin un pouls fréquent, peu tendu, instable, une légère moiteur de la peau, un amaigrissement appréciable de la poitrine et des épaules; en même temps la percussion révèle une diminution d'élasticité sous une des clavicules, avec respiration imparfaite et retentissement exagéré de la toux. Il n'en faut pas davantage pour établir le diagnostic : la tuberculose pulmonaire existe, tuberculose *fermée*, il est vrai, sans expectoration, et par conséquent sans bacilles constatables, mais avec des lésions déjà sérieuses qui ne tarderont pas à devenir destructives.

Que si, dès la constatation de ces premiers symptômes, le malade quittait résolument ses occupations avec toutes les chances de fatigue et de refroidissement qu'elles comportent, s'il allait se reposer dans un air pur, refaire ses forces par une bonne hygiène et une alimentation tonique, il aurait les plus grandes chances de retrouver promptement l'équilibre de sa santé compromise. La nutrition se relevant, les tubercules, encore peu volumineux, seraient bientôt enkystés, puis étouffés, par une zone épaisse de

sclérose protectrice et ne laisseraient d'autres traces aux sommets des poumons, que quelques cicatrices ardoisées, comme on en trouve souvent à l'autopsie chez les gens les moins suspects de tuberculose.

Mais le malade ne veut pas entendre parler de semblables conseils; il se rit du médecin, « qui fait tant d'embarras pour un simple rhume. » Voudrait-il se soigner d'ailleurs qu'il ne le pourrait guère : c'est sa situation qu'une absence prolongée lui ferait perdre, c'est sa famille que le chômage laisserait dans le besoin. Et puis où aller? Le Midi n'est fait que pour les riches, et la campagne, surtout en hiver, n'a rien de séduisant pour un homme anémié, qui tousse et qui redoute l'humidité et le froid.

On se borne donc à demander au médecin des remèdes, et le médecin, qui sait à quoi s'en tenir, donne des remèdes : huile de foie de morue, créosote, phosphate de chaux, etc. Il conseille aussi du repos, mais en général il se garde bien de dire au malade le nom de sa maladie : à quoi bon l'effrayer et ajouter à sa dépression physique l'anxiété morale? On se borne à parler de bronchite, de congestion légère, tout au plus de pleurésie.

Le malade rassuré prend les remèdes, mais continue à vaquer à ses occupations. Bientôt les symptômes s'accentuent : la pâleur augmente, un amaigrissement marqué l'accompagne, la toux devient plus fréquente et l'expectoration se montre avec les pelotons opaques caractéristiques, dans lesquels le microscope décèle de nombreux bacilles : la tuberculose a franchi la seconde étape, elle est désormais *ouverte*, et la plaie pulmonaire est exposée à toutes les infections accidentelles; bientôt chaque journée de travail se termine par un léger accès de fièvre, l'appétit s'en va, le sommeil est agité et accompagné de sueurs.

Le médecin, consulté de nouveau, multiplie les médicamens, essaie diverses injections réputées anti-bacillaires, insiste enfin sur la nécessité du repos. Le malade hésite, résiste tant qu'il peut : il lui semble que s'aliter serait s'avouer vaincu et concéder à la maladie plus de gravité qu'il ne veut lui en reconnaître. Il continue à traîner jusqu'à l'épuisement complet de ses forces. Enfin il se résigne et, s'il est seul, prend avec répugnance le chemin de l'hôpital. Il y est reçu sans enthousiasme, car le médecin chef de service sait par expérience combien sont précaires et insuffisans les moyens de traitement dont il dispose. Cependant le malade, après examen détaillé de ses lésions, est con-

finé au lit, soumis par conséquent à ce repos si nécessaire qui lui a fait défaut depuis l'origine. En même temps on prescrit une médication appropriée aux symptômes et une alimentation dont le lait, les œufs et la viande crue forment la base, mais dont les boissons alcooliques sont presque complètement exclues.

Si avancée que soit l'évolution de la phtisie, un mieux ne tarde pas à se manifester : la fièvre et les sueurs s'atténuent, le sommeil et l'appétit reviennent, le poids du corps augmente. Au bout de peu de temps le malade est en état de se lever, il se sent moins faible, et l'espoir de la guérison recommence à luire à ses yeux. Mais les progrès sont lents, et bientôt la patience se lasse : à mesure que s'accentue sa demi-convalescence, il sent plus péniblement les inconvéniens de l'hôpital, où rien n'est préparé pour les malades de son espèce, où l'air est insuffisamment renouvelé, où les repas peu variés et sommairement apprêtés sont servis sur le coin de la table de nuit, déjà encombrée d'ustensiles divers. Un beau jour l'ennui le prend, et il exige sa sortie. C'est pour reprendre aussitôt et sa chambre étroite, et sa mauvaise hygiène, et son travail trop dur, et souvent aussi, hélas! l'abus de l'alcool et du tabac : en un mot tout ce qui a causé sa chute. Le résultat ne se fait pas attendre : bientôt les symptômes graves reparaissent, les forces fléchissent de nouveau, une hémorragie, une phlébite ou toute autre complication se déclare. Le malade retourne à l'hôpital, mais le traitement qui, la première fois, avait paru réussir semble désormais sans action ; la fièvre est devenue continuelle, la toux incessante, l'expectoration intarissable ; la consomption fait de rapides progrès ; bientôt tout espoir d'arrêter le mal est évanoui, et il ne reste plus qu'à attendre le terme fatal qui, au bout de cette lente agonie, apparaît comme la délivrance.

Plus triste encore est le destin du malheureux phtisique qui, grâce à quelques économies ou à une assistance charitable, a pu rester dans sa maison jusqu'à la fin ; autour de lui, d'innocentes victimes sont vouées à une contagion presque fatale. Comment en effet éviter la diffusion des germes dans une chambre ouvrière où le malade arrivé au dernier degré de l'épuisement tousse et crache jour et nuit? Un hygiéniste distingué, dont le dévouement à l'humanité égale la science, a essayé depuis plusieurs années de combattre la contagion tuberculeuse dans les milieux populaires par les mesures de désinfection méthodique

en usage contre les maladies aiguës. Ses efforts ont échoué devant l'incapacité, chez les malades et leur entourage, de comprendre et de mettre en pratique les instructions nécessairement compliquées que comporte une désinfection sérieuse.

Aussi les cas de contagion familiale sont-ils fréquens, et il est peu de médecins qui n'aient eu la tristesse d'assister, spectateurs impuissans, à quelqu'une de ces tragédies domestiques dans lesquelles on voit une femme, une fille, jusqu'alors bien portantes, contracter la maladie à leur tour et mourir des soins qu'elles ont donnés jusqu'au bout à un être cher, partageant sa chambre et quelquefois son lit.

Impossibilité de soigner convenablement les tuberculeux pauvres soit chez eux, soit à l'hôpital, impossibilité non moins absolue de tarir les sources innombrables de la contagion bacillaire, telles sont les conclusions désolantes auxquelles nous amène l'examen impartial de la situation actuelle à Paris.

N'y a-t-il donc rien à faire, et l'insuccès jusqu'ici constant des efforts tentés pour découvrir soit le vaccin, soit l'antidote de la tuberculose implique-t-il la nécessité de renoncer à guérir le hideux ulcère qui s'étend de plus en plus sur la grande ville, comme sur le pays tout entier, menaçant les riches autant que les pauvres? Il n'en est rien. Les principes de la cure physiologique de la tuberculose sont établis depuis plus de quarante ans, et l'exemple des gens aisés qui consentent à se traiter dès le début du mal et à se traiter d'une façon rationnelle suffit à démontrer que la tuberculose, loin d'offrir le caractère de fatalité qu'on serait tenté de lui attribuer, est de toutes les maladies chroniques la plus curable peut-être.

L'homme sain, nous l'avons vu, résiste à la contagion tuberculeuse, du moins quand celle-ci n'est ni excessive ni trop fréquemment réitérée; s'il finit par être atteint, c'est parce que sa résistance a faibli, parce que les ressources de la défense sont devenues inférieures à celles de l'attaque. Voilà ce que les grands cliniciens du milieu du siècle, et notamment Peter, avaient fort bien vu, lorsqu'ils qualifiaient la tuberculose du nom de maladie de déchéance, de maladie de faiblesse organique. La faiblesse, nous le savons aujourd'hui, ne crée pas la tuberculose, mais elle ouvre la porte au bacille qui, dans l'état de pandémie tubercu-

leuse où nous vivons, fait rarement défaut là où se rencontre un terrain propice à son développement.

Mais, nous l'avons vu également, l'organisme atteint ne succombe pas sans lutte : les tissus envahis réagissent par la sclérose péri-tuberculeuse qui tend à enkyster les colonies bacillaires et à les étouffer, et nombreux sont les cas où des tubercules silencieusement développés se sont cicatrisés sans bruit, comme en font foi les autopsies. Dans les hospices de vieillards, les tubercules guéris se retrouvent dans les poumons de quarante pour cent des sujets morts d'apoplexie, de pneumonie ou d'autres affections accidentelles, sans qu'on ait relevé dans leurs antécédens autre chose que des bronchites banales.

Si donc, au début de la maladie, quand les lésions sont circonscrites et purement locales, quand les organes nobles sont encore intacts, quand les toxines tuberculeuses n'ont pas encore imprégné l'économie, la thérapeutique intervient pour placer le malade dans des conditions hygiéniques qui lui permettent de remonter ses forces, de restaurer son activité nerveuse, de refaire des globules sanguins, de retrouver, avec l'appétit et le pouvoir digestif, la faculté d'emmagasiner des réserves dans ses tissus, il y aura de grandes probabilités pour que l'activité formative des cellules organiques reprenne l'avantage sur l'activité destructive du parasite tuberculeux, et pour que la sclérose providentielle vienne enfermer les bacilles et les rendre inoffensifs.

C'est là ce qu'un médecin de génie, Brehmer, a réalisé dès l'année 1854 dans son célèbre établissement de Gœrbersdorf en Silésie, où, le premier, il s'est mis à traiter systématiquement les tuberculeux comme on traite aujourd'hui les neurasthéniques, par le repos physique et moral, par l'aération continue et par la suralimentation. Grâce à ses soins minutieux, à sa persévérance, et aussi à la stricte discipline qu'il savait imposer à ses malades, Brehmer obtint des succès éclatans et montra que, dans la première période de la tuberculose pulmonaire, très peu de cas sont réfractaires au traitement, la plupart pouvant être guéris si on les soigne pendant le temps nécessaire.

Dettweiler, à Falkenstein dans le Taunus, a développé la méthode de Brehmer en y ajoutant l'entraînement musculaire graduel et l'endurcissement de la peau par l'hydrothérapie. En même temps il s'appliquait à rendre impossible toute contamination des malades entre eux ; à cet effet, il faisait régner dans

son établissement une hygiène aussi raisonnée que minutieuse; pour éviter la dissémination des germes, il généralisait l'usage du crachoir de poche ; il organisait en même temps la discipline de la toux et donnait à ses malades la meilleure leçon de prophylaxie en leur imposant l'obligation de mettre la main ou le mouchoir devant la bouche en toussant, de façon à éviter les projections de mucus bacillifère.

Un grand nombre d'établissemens analogues à ceux de Gœrbersdorf et de Falkenstein ont été élevés successivement, d'abord en Allemagne, puis en Suisse, en Autriche et enfin en France, c'est-à-dire dans les climats les plus divers : les uns dans la haute montagne, les autres à une faible altitude, quelques-uns au milieu des forêts, d'autres à peu de distance de la mer. Or, partout où les principes de Brehmer et de Dettweiler sont rigoureusement appliqués, les mêmes heureux résultats sont obtenus.

L'expérience a montré que, si certains climats paraissent plus favorables que d'autres à la cure hygiéno-diététique (comme on l'appelle), ces avantages ne sont que relatifs : en d'autres termes, la proportion des succès varie moins selon l'altitude et la latitude des localités où sont situés les établissemens de cure que selon le degré de perfection des aménagemens, du régime alimentaire et de la direction médicale.

Si la méthode de Brehmer, aussi simple que rationnelle, pouvait être appliquée aux tuberculeux pauvres de Paris, on obtiendrait certainement des résultats aussi bons que ceux fournis par les établissemens réservés aux malades riches. En effet, l'action tonique de la cure d'air et de repos vaut surtout par le contraste, et par le changement d'habitudes qu'elle impose à l'organisme malade. Or, le contraste serait bien plus grand et le changement d'habitudes bien plus complet pour des malades appartenant à la classe ouvrière que pour des gens aisés : les premiers ne connaissent ni l'air pur, ni le repos, et leur alimentation laisse souvent à désirer; les seconds, au contraire, sont habitués à toutes les formes du confort. Nul médecin n'ignore que le traitement de la chlorose est beaucoup plus facile et donne des succès bien plus rapides dans la pratique hospitalière que dans la clientèle urbaine; il est rationnel de penser que les mêmes différences s'observeraient pour la tuberculose et que la grande majorité des phtisiques pauvres guériraient par la cure

physiologique, à la condition, bien entendu, qu'on y eût recours à une période peu avancée de la maladie, avant que les lésions aient pris le caractère destructif.

Du même coup la question de la prophylaxie, de la préservation des gens sains contre le contage tuberculeux se trouverait singulièrement simplifiée : les malades isolés et soignés avant l'époque où leur expectoration devient bacillifère ne sèmeraient plus la maladie autour d'eux. Si quelques-uns atteignaient encore (malgré le traitement ou faute d'avoir été soignés à temps) la phase de la tuberculose ouverte, ce nombre serait à coup sûr restreint, et il serait facile, pendant la durée de la cure, de faire leur éducation hygiénique, de leur apprendre à ne pas disséminer leurs bacilles et à préserver leur entourage du danger de la contamination.

Il n'est donc pas téméraire d'espérer que le nombre des cas nouveaux diminuerait rapidement à mesure que s'atténueraient le nombre et la virulence des foyers de contagion, et qu'ainsi, dans un délai peut-être assez court, la maladie perdrait le caractère de fléau public qu'elle revêt à l'heure actuelle.

V

Pour appliquer aux tuberculeux pauvres la cure hygiénique dont nous venons d'indiquer sommairement les principes, il est nécessaire d'organiser des établissemens spéciaux : la raison pécuniaire, sans parler des autres, impose absolument cette solution.

Il s'agit donc de créer à la campagne, dans un air pur, et dans des conditions de climat aussi favorables que possible, des maisons de refuge où les tuberculeux encore peu atteints trouveront un repos complet et prolongé, une aération méthodique et un régime alimentaire réparateur; où ils recevront en même temps une éducation hygiénique qui leur permettra de consolider leur guérison, quand ils l'auront obtenue, et d'éviter les rechutes. Des établissemens semblables existent depuis longtemps pour les tuberculeux aisés et sont connus sous le nom de sanatoriums; ceux destinés aux phtisiques pauvres s'appelleront donc les *sanatoriums populaires*. Les malades y seront envoyés autant que possible dès le début de leur maladie, ou du moins dès que celle-ci aura pu être reconnue; ils y feront un séjour de

trois à six mois, selon l'avis du médecin-directeur et la gravité du cas, et, si la cure a été bien conduite, ils en sortiront guéris, ou du moins très améliorés et capables de reprendre leur travail. Par la discipline du sanatorium et par l'exemple de leurs camarades, ils auront appris à se soigner et à ne pas contaminer leur entourage; rendus à leur famille, ils y porteront ces notions d'hygiène pratique et serviront ainsi puissamment la cause de la prophylaxie.

Ce programme si rationnel n'est cependant pas accepté sans résistance par l'opinion médicale; on lui a opposé diverses objections, d'ordre sentimental pour la plupart, qu'il convient de réfuter brièvement.

On s'est d'abord effrayé à l'idée que, pour décider les tuberculeux à entrer en temps utile au sanatorium, il faudrait leur faire connaître la véritable nature de leur maladie, ce que les médecins, en France du moins, hésitent toujours beaucoup à faire, craignant l'effet d'une telle révélation sur le malade et sur sa famille. — Or, l'expérience a depuis longtemps fait justice de ces craintes: le tuberculeux auquel on révèle la nature de son mal, en lui donnant, avec l'assurance de sa guérison possible, les moyens de la réaliser, est d'ordinaire reconnaissant envers l'homme qui a eu la franchise de l'éclairer. La première émotion surmontée, il se reprend en général très rapidement et se décide sans hésitation aux sacrifices nécessaires; à partir de ce moment, il devient souple, résigné, prêt à tout ce qu'on voudra lui prescrire. Il prend intérêt à la stérilisation de ses bacilles et témoigne un vif désir de ne pas infecter son entourage.

Une autre objection, souvent mise en avant contre la réunion d'un grand nombre de tuberculeux dans un même établissement, est fondée sur la crainte qu'ils s'inspireraient réciproquement et sur l'influence déprimante qu'exercerait chez chacun d'eux la vue des souffrances des autres. Cette idée serait peut-être justifiée s'il s'agissait de phtisiques avancés, d'individus cachectiques et incurables; encore ne tient-elle aucun compte de l'optimisme particulier à ces malades et de la ténacité avec laquelle (tous les médecins le savent) ils espèrent contre tout espoir. Mais les malades qu'il s'agit d'envoyer dans les sanatoriums populaires ne sont pas des incurables: ils sont, au contraire, dans les meilleures conditions pour guérir, et s'en aperçoivent rapidement à leur appétit qui revient, à leur fièvre qui disparaît, à

leur poids qui augmente. Loin de se déprimer mutuellement, ils s'encouragent, se racontent leurs progrès : une espèce d'émulation suggestive s'établit entre eux, qui les maintient dans la bonne voie.

On affecte encore de redouter les effets de l'isolement moral auquel le sanatorium condamne les malades, éloignés de leur demeure et de leur entourage habituel. En réalité, cet isolement, loin d'être un mal, est un des facteurs les plus utiles de la cure. Les tuberculeux sont pour la plupart des êtres faibles, dont la résistance nerveuse est insuffisante et dont la volonté a fléchi : le voisinage de leurs proches, la sympathie, la pitié même qui leur sont témoignées, entretiennent chez eux une sensibilité maladive, une sorte de vibration nerveuse absolument défavorable à leur rétablissement; comme les neurasthéniques, ils pensent incessamment à leur mal et s'en nourrissent; comme eux, ils ne l'oublient que lorsqu'on ne leur en parle plus. Incapables de résister aux influences ambiantes, ils passent de l'extrême confiance à l'extrême découragement, sont poussés tantôt à exagérer les précautions, tantôt à multiplier les imprudences. Transplantés au sanatorium et soumis à la direction bienveillante, mais ferme, du médecin en chef, entraînés d'ailleurs par l'exemple de leurs compagnons de cure, ces malades ne sont plus les mêmes, ils retrouvent avec le calme moral la volonté de guérir et l'énergie nécessaire pour suivre sans exagération ni défaillance la ligne de conduite qui leur est tracée.

Il va sans dire que la famille restée en arrière ne doit pas être laissée sans ressources pendant l'absence de son chef : tout sanatorium populaire doit être complété par une caisse de secours; sans quoi, l'inquiétude et le chagrin empêcheraient le malade de se remettre et lui feraient réclamer prématurément sa sortie. Quant à la difficulté, souvent alléguée, de maintenir une discipline suffisante, le médecin en chef saura y faire face, pourvu qu'il ait un peu de tact uni à beaucoup de fermeté. L'expérience des sanatoriums privés a montré que nos compatriotes ne méritaient pas leur réputation de malades intraitables et qu'ils étaient, au contraire, fort capables de se soumettre à une règle dont on leur avait fait comprendre l'utilité. Il en sera de même dans les sanatoriums populaires, d'autant plus que les malades apprendront bien vite à se surveiller entre eux et à s'éduquer les uns les autres. La discipline du crachoir et celle

de la toux, étant d'intérêt général, seront facilement acceptées par chacun. D'ailleurs, la peine du renvoi, inscrite dans le règlement, suffira pour briser les résistances individuelles, s'il venait à s'en produire.

Faisons justice, en passant, d'une crainte très vive, ancrée dans l'esprit de beaucoup de personnes, qui s'imaginent que la fondation d'un sanatorium pour tuberculeux dans une contrée est une cause d'insalubrité pour le voisinage. Si le sanatorium est conçu et dirigé selon les données de la science, si les mesures de désinfection générale et de stérilisation des crachats sont prises comme il faut, non seulement aucune contamination n'est à craindre, mais encore l'établissement devient une école d'hygiène. A Falkenstein, depuis l'ouverture du sanatorium de Dettweiler, la mortalité tuberculeuse a diminué de plus de moitié parmi la population indigène.

La seule objection vraiment sérieuse à l'entreprise des sanatoriums populaires, c'est le chiffre élevé des frais qu'elle entraîne. Si on ajoute aux dépenses annuelles d'entretien des malades celle de l'indemnité nécessaire dans la plupart des cas aux familles privées de soutien, si on compte, en outre, comme il est juste de le faire, l'intérêt et l'amortissement des capitaux consacrés à la construction, il est facile de constater que l'hospitalisation d'un malade pendant quatre mois (durée moyenne de la cure) revient à 800 francs environ.

Pour soigner la moitié seulement des 12 000 phtisiques que Paris voit mourir chaque année, il faudrait donc dépenser annuellement près de 5 millions. Cette somme paraîtra moins élevée, si on sait que l'Assistance publique en dépense déjà plus de la moitié en pure perte pour soigner les phtisiques dans les hôpitaux de Paris où ils sont incapables de guérir, et où leur présence ne sert qu'à propager la maladie.

Mais il faut songer surtout à la gravité du fléau qu'il s'agit de combattre, au nombre des malheureux à sauver et à la foule bien plus grande de ceux qu'on parviendrait à préserver, si les faits répondaient aux prévisions.

L'institution des sanatoriums populaires n'en est plus, d'ailleurs, aux discussions de principe ; elle fonctionne régulièrement, à la satisfaction générale, dans plusieurs pays voisins du nôtre, en Suisse, en Belgique et surtout en Allemagne. L'œuvre entre-

prise dans ce dernier pays et poursuivie depuis plus de six ans avec une méthode et un esprit de suite admirables, a même déjà donné des résultats capables d'ouvrir les yeux aux plus incrédules.

Cette œuvre a été grandement facilitée, disons-le, par la législation qui a institué dans l'empire allemand l'assurance obligatoire des ouvriers et employés contre la maladie et créé des caisses régionales chargées d'administrer les capitaux provenant des cotisations. Les statistiques dressées par les offices d'assurances n'ont pas tardé à montrer que la plus grande partie des frais des caisses de maladie avaient trait à l'assistance des tuberculeux ; on en a conclu aussitôt qu'il y avait économie à organiser des établissemens où la guérison de ces malades pourrait être obtenue.

Les caisses d'assurances se sont donc empressées ou de fonder des sanatoriums ou de prêter à faible intérêt des capitaux aux sociétés privées qui se sont formées dans le même dessein ; l'établissement ouvert, elles contribuent largement à son entretien en payant la pension des malades qu'elles y envoient.

Mais l'action des caisses d'assurances n'est pas restée isolée : sous l'impulsion du gouvernement impérial, les conseils provinciaux et municipaux, les grands établissemens industriels, les sociétés de bienfaisance, les associations de la Croix-Rouge, les riches particuliers même, rivalisent de zèle. Un comité central établi à Berlin, sous la protection de l'Impératrice, centralise les projets et répartit les subventions, et, dans tous les États, dans toutes les provinces de l'Allemagne, les sanatoriums populaires pour tuberculeux se multiplient avec une rapidité qui tient du prodige.

Les plans de la plupart de ces établissemens (dont le nombre approche de cinquante) ont figuré à l'Exposition universelle de 1900 et une description détaillée en a été donnée par le docteur Gotthold Pannwitz, secrétaire général du Comité central allemand pour la lutte contre la tuberculose. En feuilletant ce bel ouvrage, on est surtout frappé de la variété des moyens mis en œuvre et de la multiplicité des efforts qui concourent au but. Parmi les sanatoriums déjà ouverts, un petit nombre seulement ont été construits aux frais des villes ou des États, et ceux-là sont plutôt des asiles de convalescens, tels ceux de Malchow et de Blankenfelde pour Berlin, de Harlaching pour Munich.

Les caisses d'assurances ont établi plusieurs sanatoriums réservés à leurs pensionnaires : Sulzhayn, dans le Hartz, à la caisse des mineurs de l'Allemagne du Nord ; Oderberg, également dans le Hartz, à la caisse de Lubeck ; Cottbus, près Berlin, à celle de Brandebourg ; Friedrichsheim, près Marzell, à l'office régional du grand-duché de Bade. Les sociétés de la Croix-Rouge possèdent les établissemens de Grabowsee, près Berlin ; de Vogelsang, en Saxe ; d'Oberkaufungen, près Cassel, en Hesse-Nassau ; et le sanatorium Sophie, dans le grand-duché de Saxe-Weimar. D'autres maisons sont fondées et administrées (avec subvention des provinces, des villes, des caisses d'assurances, etc.) par les sociétés spéciales des sanatoriums populaires, qui se sont fondées pour la lutte contre la tuberculose dans la plupart des centres importans. Les plus remarquables sont celles de Belzig (Berlin-Brandebourg), de Ruppertshain (Francfort-sur-le-Mein), d'Albertsberg (Saxe), de Planegg (Bavière) ; mais il y en a beaucoup d'autres en construction ou en projet.

Enfin, on compte encore un certain nombre de fondations privées telles que le sanatorium de Dannenfels au Mont-Tonnerre, appartenant à la société d'aniline et de soude de Ludwigshafen ; le sanatorium Bleichröder, établi aux frais du banquier de ce nom dans les dépendances de Belzig ; le Felix-Stift à Saint-Andreasberg, dans le Hartz ; enfin, la maison d'Edmundsthal, près Geesthacht, de 124 lits, construit aux frais de M. E. Siemers, de Hambourg, à l'intention des tuberculeux pauvres de cette grande ville.

Sauf quelques variantes dans l'aspect extérieur et dans la distribution, les sanatoriums populaires se ressemblent tous ; ils sont établis selon certaines règles qui ont été fort bien résumées par le comité central de Berlin.

L'emplacement choisi est en terrain sec et perméable, légèrement incliné, au versant d'un coteau bien exposé au soleil, protégé contre les vents froids du nord et de l'est, et autant que possible entouré de bois. Les constructions, disposées en fer à cheval largement ouvert au sud-ouest, comprennent un bâtiment principal élevé d'un ou deux étages sur rez-de-chaussée et flanqué de deux ailes qui le rejoignent à angle obtus. Au centre, se trouvent les locaux administratifs, le cabinet de consultation du médecin, les salles de jeux et de réunion, et un vaste réfectoire, proportionné au nombre des malades que l'établissement peut recevoir. Les ailes contiennent les chambres à coucher, disposées

pour 1 à 6 lits, rarement davantage; ces chambres sont vastes, pourvues de larges fenêtres, et mesurent au moins 3 m. 50 de hauteur; l'espace calculé est de 35 à 40 mètres cubes *par lit;* les parois sont lisses, les angles amortis, pour empêcher la stagnation des poussières, les planchers revêtus d'un enduit imperméable qui rend les lavages faciles. Pour chaque groupe de dix à douze malades, un grand cabinet-lavabo, amplement pourvu d'eau, est ménagé à proximité des dortoirs. A une extrémité du bâtiment, quelques chambres à part, sans communication avec le reste des logemens, forment une petite infirmerie, réservée aux malades graves ou atteints d'affections contagieuses.

En avant de la façade principale, est disposée une galerie large de 3 mètres au moins, entièrement ouverte au midi, mais pourvue de stores qu'on peut baisser à volonté : c'est la galerie de sieste, où les malades passent une grande partie de la journée, à l'abri du vent et de la pluie, à respirer l'air pur de la forêt, étendus sur des chaises longues et chaudement enveloppés.

Les dépendances, toujours très spacieuses, sont aménagées soit dans le sous-sol, soit dans des constructions annexes dissimulées par le bâtiment principal; elles comprennent, outre la cuisine et les offices, une étuve à désinfection, une salle d'hydrothérapie et une chambre des machines, fournissant l'énergie nécessaire aux divers services. Le chauffage a lieu par la vapeur à basse pression circulant en tuyaux apparens; l'éclairage se fait soit par l'électricité, quand on dispose d'une force suffisante, soit par le pétrole, exceptionnellement par l'acétylène. Les fenêtres des chambres restant ouvertes jour et nuit, les appareils de ventilation sont inutiles. L'enlèvement des matières usées est assuré soit par l'épandage après stérilisation, soit par des bassins filtrans. La construction est en général massive et robuste, mais sans aucun luxe; le prix de revient dépasse rarement 3 200 francs par lit, ameublement non compris. Un parc spacieux, largement planté d'arbres et dans lequel sont ménagés des abris couverts, entoure l'établissement et lui assure l'isolement dont il a besoin.

Les dimensions du sanatorium sont très variables, toutefois on est d'accord aujourd'hui pour ne pas dépasser le chiffre de 100 à 120 malades : le médecin-directeur, qui doit tenir tout son monde dans la main, n'en peut pas surveiller efficacement un plus grand nombre. Quant au personnel, il est réduit au strict nécessaire : indépendamment du médecin en chef, qui habite avec sa

famille un bâtiment séparé, il y a un médecin-assistant logé dans l'établissement, puis un comptable chargé des écritures, et une surveillante en chef (*Hausmutter*) qui dirige le personnel subalterne et s'occupe de la cuisine. Les malades étant réputés capables de se servir eux-mêmes, il n'y a pas d'infirmiers proprement dits, mais seulement des filles de service et un ou deux hommes de peine chargés des nettoyages. Un mécanicien s'occupe des machines et de l'étuve à désinfection.

L'admission des malades est prononcée, sur la proposition des autorités compétentes, par une commission médicale qui n'accepte que les cas peu avancés, susceptibles de guérison. La durée moyenne du séjour est de trois mois, elle peut être abrégée ou prolongée sur l'avis du médecin-directeur.

Le prix de pension, assez variable suivant les établissemens, ne dépasse guère 3 fr. 50 à 4 francs par jour; il est payé, tantôt par les caisses d'assurances, tantôt par les associations de bienfaisance, plus rarement par les malades eux-mêmes; dans ce dernier cas, un prix réduit peut être consenti, et l'œuvre de patronage de l'établissement se charge de la différence; elle pourvoit en même temps aux besoins de la famille privée de son chef.

La vie au sanatorium ne ressemble pas du tout à celle de l'hôpital : les malades, levés dès le matin, passent une partie de leur journée à se reposer dans les galeries de cure ou même en plein air quand le temps le permet; ils font des promenades graduées selon leurs forces; les plus vigoureux, réunis par groupes, se livrent à quelques travaux peu fatigans; les repas sont pris en commun au réfectoire, et il y a des heures de récréation dans les salles de jeux. La discipline intérieure est très exacte; un malade qui crache ailleurs que dans son crachoir de poche ou qui n'exécute pas à la lettre les prescriptions du médecin est impitoyablement renvoyé. La surveillance est confiée à des chefs de groupe, choisis parmi les pensionnaires, et qui ont pour mission de tenir la main aux soins de propreté. Chaque malade est obligé de faire lui-même son lit et de brosser ses effets.

Sauf exception, les visites sont interdites et les familles sont invitées à écrire le moins possible, car on a observé que ces lettres ont toujours un effet déprimant sur les malades, qu'elles portent à s'attendrir sur leur état. La préoccupation constante du médecin-directeur est, au contraire, de relever leur moral, de leur

montrer la guérison prochaine comme prix de leurs efforts et de leur volonté.

Les résultats acquis dès à présent sont très satisfaisans; plus des deux tiers des malades, après trois mois de séjour au sanatorium, présentent toutes les apparences d'une guérison complète, et sont en état de reprendre leur travail; parmi ceux qui ont été soignés depuis plus de trois ans, un quart à peine ont vu leur mal reparaître.

Au point de vue de la prophylaxie publique, le but poursuivi est pleinement obtenu : autant de tuberculeux soignés au sanatorium, autant de foyers de contagion familiale éteints; ceux mêmes qui ne guérissent pas complètement rapportent de l'établissement de cure une idée nette de leur maladie, et le souci de se bien soigner; ils prêchent d'exemple et répandent autour d'eux les notions d'hygiène et de propreté qui constituent la meilleure sauvegarde contre la diffusion de la maladie.

Enfin, au point de vue économique, la reprise de l'activité laborieuse par des gens qu'on pouvait croire voués à l'incapacité définitive constitue pour la société un bénéfice appréciable que les statisticiens ont essayé de chiffrer en argent.

Si l'on évalue à 900 francs le salaire moyen d'un ouvrier en Allemagne et à trois ans la durée de la survie déjà acquise, on arrive au chiffre de 2700 francs, soit plus du triple de la somme dépensée pour la cure. Mais il faut voir les choses de plus haut et considérer l'avenir. Dès maintenant, et bien que le mouvement d'opinion en faveur des sanatoriums populaires ne date guère que de cinq à six ans, la mortalité tuberculeuse a diminué d'un sixième dans les différentes provinces de l'empire allemand, alors que, chez nous, elle ne cesse d'augmenter. Après un pareil début, quelles espérances nos voisins ne sont-ils pas autorisés à concevoir?

VI

On le voit : dans cette question vitale comme dans beaucoup d'autres, notre pays s'est laissé devancer. Pendant qu'ailleurs on agit, chez nous on délibère, on attend l'impulsion des pouvoirs publics, qui, à leur tour, attendent pour se mettre en mouvement que l'opinion leur montre la voie à suivre.

Jusqu'à ces dernières années, la lutte contre la tuberculose,

si vaillamment menée de l'autre côté des Vosges, n'a provoqué de notre part que des efforts isolés, non sans valeur, mais sans cohésion et sans suite. L'Assistance publique, après maintes enquêtes, maintes commissions et maints rapports, n'a abouti qu'à exclure les tuberculeux des asiles de convalescence de Vincennes et du Vésinet et à construire pour eux un hospice fort coûteux, et médiocrement réussi, celui d'Angicourt (Oise), dont les 140 lits ne fonctionnent que depuis trois mois.

Quant à l'initiative privée, elle a fondé pour la tuberculose de l'enfance plusieurs grandes œuvres, notamment celle d'Ormesson, celle des Hôpitaux marins, celle de Villepinte (réservée aux jeunes filles), d'autres encore. Mais elle n'a jamais envisagé le point vraiment essentiel : le traitement du tuberculeux adulte, dont la maladie est accidentelle et dont les lésions, encore peu avancées, peuvent guérir, s'il reçoit des soins convenables.

Cette indifférence a heureusement pris fin et depuis deux ou trois ans un mouvement sérieux commence à se manifester en faveur de la lutte méthodique contre la tuberculose par la création de sanatoriums populaires.

L'impulsion première est venue de Lyon : un médecin distingué de la région lyonnaise, le docteur Dumarest, instruit des résultats obtenus en Allemagne et en Suisse, a commencé presque seul une propagande qui n'a pas été stérile; grâce au concours de deux philanthropes bien connus, MM. Sabran et Mangini, une société a été formée, un emplacement choisi dans les montagnes du Bugey, et le sanatorium lyonnais de la Hauteville s'est élevé comme par enchantement. Ce magnifique établissement, qui résume tous les progrès de l'hygiène anti-tuberculeuse, vient d'ouvrir ses portes; il est doublé d'un institut scientifique où va se poursuivre l'étude expérimentale et clinique du traitement de la tuberculose. Il servira de modèle aux créations prochaines et d'exemple à toutes les initiatives.

Celles-ci n'ont pas attendu le succès de l'œuvre lyonnaise pour se manifester : plusieurs villes importantes, Bordeaux, Orléans, Lille, Nancy, ont déjà leur sanatorium en construction et près de fonctionner. A Rouen, au Havre, au Mans, à Bourges, les choses sont moins avancées et on n'a pas encore dépassé la période d'organisation, mais déjà les comités sont formés et les listes de souscription se remplissent. A Versailles, la question a été portée sur le terrain électoral et la nouvelle municipalité

s'est engagée à poursuivre la création d'un sanatorium intercommunal destiné aux tuberculeux de l'arrondissement; l'intention des promoteurs est d'intéresser à cette création les sociétés de secours mutuels, très nombreuses en Seine-et-Oise, et de les décider à y envoyer leurs malades.

Un jeune médecin qui unit à une foi d'apôtre une infatigable activité, le docteur Sersiron, a eu l'idée de syndiquer les diverses œuvres anti-tuberculeuses françaises en une ligue commune, dont le but est de centraliser tous les efforts en vue de l'assistance et de la cure des tuberculeux pauvres; avec le docteur Dumarest, il a fondé une publication trimestrielle, l'*Œuvre anti-tuberculeuse*, qui sert de guide et d'instrument de propagande aux sociétés locales.

Mais c'est à Paris qu'il incombe de réaliser le plus grand effort. Il y a deux ans environ, un petit groupe de médecins parisiens, émus par les ravages toujours croissans du fléau, avaient formé, sous la présidence du regretté docteur Potain, un comité d'initiative pour l'étude de la campagne à entreprendre. Après quelques hésitations, on décida de créer d'abord une société anonyme, à capital limité, pour l'acquisition d'un terrain et la construction d'un premier sanatorium. Grâce à des adhésions aussi promptes que généreuses, ce projet a pu se réaliser : une somme de 326000 francs, fournie par environ 250 souscripteurs, a été rapidement réunie, et la *Société des sanatoriums populaires de Paris* s'est constituée sous la présidence du prince d'Arenberg.

Le conseil d'administration s'est mis aussitôt à la recherche d'un terrain convenable, et après une enquête approfondie, a décidé l'acquisition du domaine de Bligny, situé à proximité du chemin de fer d'Orsay à Limours, à moins d'une heure de Paris. C'est là, dans un site magnifique, au milieu d'un beau parc de 80 hectares, que va s'élever le premier sanatorium : il sera construit sans luxe, mais avec tout le soin désirable, et l'éminent architecte qui a bien voulu se charger d'en dresser les plans tient à honneur de ne rien négliger pour en faire un établissement modèle. Il contiendra 100 lits et sera réservé aux hommes. Dès que les ressources le permettront, un second sanatorium de même importance, destiné aux femmes, pourra être édifié à proximité; les aménagemens sont prévus dans cette intention.

Mais construire n'est pas tout : il faudra assurer le fonctionnement du sanatorium et lui fournir le fonds de roulement dont

il aura besoin. En admettant, ce qui ne fait pas doute, que les établissemens industriels, les compagnies de chemins de fer, les grandes maisons de commerce et même les sociétés de secours mutuels s'engagent à subventionner l'entreprise en payant la pension des malades qu'elles y enverront, il faut prévoir le cas où cette pension serait insuffisante pour couvrir la totalité des frais. D'autre part, le sanatorium doit pouvoir accepter des malades isolés, leur accorder remise partielle ou totale des frais de séjour et même secourir pendant le temps de la cure les familles que l'absence de leur chef laisse dans la misère.

C'est pour répondre à ces multiples besoins qu'a été fondée l'*Œuvre des sanatoriums populaires*, actuellement présidée par le docteur Landouzy. Cette institution, distincte de la société du même nom, est appelée à la compléter en recueillant des dons et des cotisations annuelles, qui fourniront l'appoint nécessaire; elle remplira utilement, vis-à-vis des malades et de leurs familles, la mission de relèvement moral et d'appui matériel qui rendra durables les guérisons obtenues : à cet égard, les noms déjà inscrits au comité des dames patronnesses lui sont une sûre garantie de succès. Bientôt l'Œuvre sollicitera la reconnaissance d'utilité publique qui lui permettra d'élargir sa base et de recueillir les fondations bienfaisantes que sa propagande ne manquera pas de susciter.

Il serait vain de chercher à se le dissimuler : la tâche entreprise est immense. Pour la mener à bien, ni le zèle, ni l'activité ne suffisent; il faut des capitaux considérables, que l'État obéré de dépenses est incapable de fournir. Ces capitaux, les promoteurs de l'œuvre les demandent à la contribution volontaire de tous les Français.

La question est assez grave pour faire taire toutes les divergences d'opinion et de parti. La France, isolée au milieu de peuples jeunes et forts, dont la croissance rapide menace de la submerger, se voit enlever chaque année par la tuberculose 150 000 de ses enfans. Pour triompher du fléau qui la dévore, un effort énergique est nécessaire : cet effort est dès aujourd'hui commencé. Tous les bons citoyens tiendront à honneur de s'y associer selon leurs forces.

HENRI BARTH.

REVUE LITTÉRAIRE

DEUX ESSAIS SUR L'ŒUVRE DE TAINE

Aujourd'hui, en France, tout homme qui écrit est débiteur de Taine. L'influence de ce maître est celle qui, depuis trente ans, s'est répandue de la façon la plus générale, exercée avec le plus de puissance et de continuité. Critiques, historiens, philosophes, romanciers, poètes, tous se sont inspirés des idées qu'il a, par son impulsion féconde et vigoureuse, contribué à répandre et fait entrer dans la circulation. Parmi les écrivains les plus réfléchis de l'heure présente, les uns ne font, suivant la belle expression de M. de Vogüé, que creuser dans le sillon que Taine a ouvert; d'autres, qui se séparent de lui et s'écartent de plus en plus de quelques-unes de ses théories ont, pour en diverger ensuite, pris dans ces théories mêmes leur point de départ. Altérées, faussées, défigurées et pourtant reconnaissables en dépit de ces déformations, elles ont pénétré dans le domaine commun et servent aux illettrés pour exprimer sur des questions d'histoire et de littérature des opinions décisives. C'est dire qu'avant de longues années encore il sera bien impossible de formuler sur l'œuvre de Taine un jugement d'ensemble, d'en apprécier l'originalité, et d'en mesurer la portée. Cette œuvre nous est pour ainsi dire trop intérieure : il faudra que nous nous en soyons progressivement détachés afin d'en venir à l'apercevoir du dehors dans sa juste perspective. Il faudra que nous en ayons vu peu à peu tomber les parties mortes et que nous en ayons suivi dans leurs dernières conséquences les principes actifs. Il faudra enfin qu'elle ait elle-même subi le lent et minutieux travail de la critique. Ce travail est commencé. Aux études critiques déjà publiées

sur l'œuvre de Taine viennent de s'ajouter deux livres des plus recommandables : un essai sur *la Philosophie de Taine* (1) dû à M. Giacomo Barzelotti, le savant professeur d'histoire de la philosophie à l'Université de Rome, un *Essai sur Taine* (2) dû à notre jeune compatriote, M. Victor Giraud, professeur à l'Université de Fribourg.

L'aspect sous lequel nous apparait un écrivain est le résultat d'un travail à peu près inévitable de simplification. Nous ramenons à quelques grandes lignes les traits de sa physionomie intellectuelle. Nous le figeons dans une attitude. Son nom étant pour nous inséparable de deux ou trois idées essentielles, nous cédons à l'illusion de croire que ces idées ont jailli un beau jour toutes formées en son esprit, et qu'il les a jusqu'au bout appliquées sans défaillance. Cette conception n'est pas seulement incomplète, elle est fausse. Pour la rectifier, il y faut faire rentrer les notions de complexité, de formation successive, de changement, c'est-à-dire la vie. Chez Taine particulièrement, tout contribue à nous donner l'impression d'une rigide unité, d'une fidélité absolue à quelques principes très simples, d'une sorte d'immutabilité dans une pensée rectiligne. Un des hommes qui l'ont le mieux connu et qui en ont parlé dans les meilleurs termes, M. G. Monod, écrivait, il y a quelques années : « De la première ébauche de sa thèse sur *les Sensations* au dernier chapitre de ses *Origines*, Taine reste semblable à lui-même et la préface du *Tite-Live*, la conclusion des *Philosophes français*, l'introduction à la *Littérature anglaise*, le livre *De l'Intelligence* marquent les points de repère d'un système plutôt que les étapes d'une pensée qui évolue. » Parce qu'il n'a cessé d'appliquer à tous les sujets, qu'il s'agit de Tite-Live ou de Napoléon, le même appareil critique, on s'y est trompé. Parce que les cadres étaient les mêmes on a pensé qu'il y faisait tenir les mêmes choses. Sous cette uniformité de surface les récens biographes de Taine se sont proposés de retrouver l'initiale diversité des élémens du système et les retouches qu'avec le temps et sous diverses influences Taine y a apportées. En effet, loin d'être le développement d'une idée unique, le système de Taine est fait de la réunion d'un grand nombre d'élémens de provenance diverse; et loin que Taine se soit emprisonné dans son propre système avec un aveuglement peu philosophique, il s'en est lui-même peu à peu écarté notablement, à mesure qu'éclatait à ses yeux comme à ceux de ses contemporains

(1) G. Barzelotti, *la Philosophie de Taine*, traduction de M. Aug. Dietrich., 1 vol. in-8°, Alcan.

(2) Victor Giraud, *Essai sur Taine*, 1 vol., Hachette.

l'insuffisance de ses méthodes pour atteindre à l'objet qu'il s'était proposé.

Taine n'a pas été, à proprement parler, inventeur en philosophie; il n'a pas apporté à la spéculation métaphysique un principe nouveau; mais il a repensé pour son compte, fait entrer dans une forte combinaison systématique, et appliqué à des sujets où on ne les avait pas encore transportées, les idées qu'il devait à son immense lecture. D'où lui viennent donc ces idées? Où en sont les racines? Et par conséquent quelle place lui appartient dans le mouvement de la pensée contemporaine, dans la suite du développement philosophique? Tout l'effort de M. Barzelotti a consisté à mettre en lumière une de ces influences subies par Taine; il l'a fait saillir aux dépens de toutes les autres; c'est l'idée dirigeante de son travail, celle qui le rend tout à la fois original et contestable. « J'ai voulu particulièrement dans cette étude aborder un point qu'ont à peine effleuré les critiques qui se sont occupés du grand écrivain: Taine peut-il être défini et en quel sens, une intelligence foncièrement française fécondée par des idées d'origine et de tradition germaniques? » Dans une étude sur Taine, M. Boutmy avait écrit : « Taine avait une imagination germanique administrée et exploitée par une raison latine. » L'écrivain italien se rencontre avec lui; tout son livre n'est que l'illustration de ce point de vue. A l'en croire, c'est d'Allemagne que seraient venues au penseur français ses idées fondamentales. « La conception de l'unité organique du monde humain et de ses principales variétés de type et de structure psychologiques qui est le fond de toute sa doctrine, il les doit à l'école historique allemande et à Gœthe. » Lui-même n'en faisait-il pas volontiers l'aveu? « De 1780 à 1830, écrivait-il dans son étude sur Carlyle, l'Allemagne a produit toutes les idées de notre âge historique et pendant un demi-siècle encore, pendant un siècle peut-être, notre grande affaire sera de les repenser. » Et il ajoutait que toutes ces idées se réduisent à une seule, celle du « développement » (*Entwickelung*). L'œuvre de Taine n'aurait donc guère été que le véhicule de la pensée allemande telle qu'elle est représentée par Gœthe, — et surtout par Hegel.

Que Taine ait beaucoup lu Hegel, on ne songe guère à le contester. Quand ses livres ne seraient pas là pour le prouver, cela ressortirait assez de son témoignage. « J'ai lu Hegel tous les jours pendant une année entière en province; il est probable que je ne retrouverai jamais des sensations égales à celles qu'il m'a données. De tous les philosophes il n'en est aucun qui soit monté à des hauteurs

pareilles ou dont le génie approche de cette prodigieuse immensité. C'est Spinoza multiplié par Aristote et assis sur cette pyramide de sciences que l'expérience moderne construit depuis trois cents ans. » Ajoutons toutefois qu'ailleurs il s'exprime sur un ton assez différent : « Je viens de lire la *Philosophie de l'histoire* de Hegel : c'est une belle chose, quoique hypothétique et pas assez précise. » Notons en outre qu'au moment où Taine se met à l'étude de Hegel, il possède déjà quelques-unes des idées qu'il aurait pu y puiser, mais qui lui sont venues d'ailleurs. C'est en province, au sortir de l'École normale, qu'il se livre à une étude approfondie de Hegel : c'est à l'École normale qu'il avait commencé à le lire sérieusement; or, à cette époque, un autre maître avait déjà fait prendre à son esprit le pli définitif : c'est Spinoza. L'élève de philosophie qui, en 1847, suivait au collège Bourbon le cours de M. Bénard, avait déjà un système du monde tout pénétré de déterminisme spinoziste. Il avait appris chez Spinoza la négation absolue du libre arbitre, qui est restée pour lui un dogme immuable, il y avait trouvé tout à la fois un étalage de logique abstraite et d'imagination somptueuse; il s'y pénétrait de l'idée de l'unité des choses dont la loi est en même temps celle de notre raison et celle de la nature. L'action de Spinoza est l'une des premières en date et l'une des plus profondes qui se soient exercées sur l'esprit de Taine.

Une autre n'est pas moins ancienne et n'a pas été moins durable : celle de la philosophie française du XVIIIe siècle représentée par Condillac. La première œuvre philosophique que Taine ait songé à écrire et dont il projetait de faire sa thèse de doctorat, devait être un nouveau *Traité des sensations* où se fût affirmée l'influence de Condillac. Le 1er août 1852, il envoie à Prévost-Paradol le plan d'un *Mémoire sur la connaissance :* « Tu y verras entre autres choses la preuve que l'intelligence ne peut jamais avoir pour objet que le moi étendu sentant..., plus une théorie sur la faculté unique qui distingue l'homme des animaux, l'abstraction, et qui est la cause de la religion, de la société, de l'art et du langage; et enfin, là dedans, les principes d'une philosophie de l'histoire. » Ce sont les idées fondamentales qu'on retrouvera dans le livre *De l'Intelligence* écrit seize ans plus tard et resté par la suite le livre de prédilection de Taine. Par cette affinité d'esprit s'explique son goût pour les écrivains qui, dans le XIXe siècle, continuent la tradition du XVIIIe : Balzac, Stendhal, qu'il proclame « le plus grand psychologue de notre siècle » et Sainte-Beuve. « Ce sont nos deux maîtres en critique, écrit-il à propos de ces derniers, et j'ai plusieurs

fois aperçu dans le lointain une étude complète sur eux; ce serait en raccourci toute la psychologie moderne : l'un a fait les races, les groupes, les époques, la psychologie générale; l'autre les individus, la psychologie biographique. Ils sont les deux fondateurs de la critique psychologique et de l'histoire naturelle de l'homme. » Lui-même affirmait n'avoir de toute sa vie fait autre chose que de la psychologie.

Comme les écrivains du XVIIIe siècle, il ne cesse de regarder du côté de l'Angleterre. L'auteur des *Notes sur l'Angleterre* et de l'*Histoire de la Littérature anglaise* se montre suffisamment épris de la vie anglaise et du génie anglais. Et c'est en Angleterre que l'auteur des *Origines de la France contemporaine* a pris la plupart de ses idées politiques : foi dans l'individualisme tempéré par l'esprit d'association, respect de la tradition, rêve d'une aristocratie dirigeante, tendances décentralisatrices. C'est en Angleterre qu'il trouve ceux des philosophes contemporains avec qui il se sent le plus de rapports : Bain, Spencer, mais surtout Stuart Mill. « Tous les demi-siècles, et plus ordinairement tous les siècles ou tous les deux siècles, paraît un homme qui pense... En ce moment la scène est vide en Europe... Dans ce grand silence et parmi ces comparses monotones, voici un maître qui s'avance et qui parle. On n'a rien vu de semblable depuis Hegel. » Mais celui que Taine annonçait en termes si magnifiques était lui-même tout pénétré d'idées françaises. A travers Stuart Mill et les positivistes anglais, c'était Comte et le positivisme français que Taine était en train de découvrir.

Les derniers biographes de Taine restreignent outre mesure la part d'influence qui revient à Auguste Comte dans la constitution de son système. Il se peut que Taine n'ait lu d'ensemble le *Cours de philosophie positive* qu'aux environs de 1860. Mais il en avait lu déjà des fragmens, il connaissait les idées de Comte, il les avait retrouvées chez les positivistes anglais : le contact avec la philosophie de Comte a été pour lui décisif et lui a permis d'écrire son premier grand ouvrage de généralisation. L'historien d'Auguste Comte, M. Lévy-Bruhl, l'indiquait justement : « Taine, il est vrai, doit beaucoup à Spinoza et à Hegel, davantage encore à Condillac. Parmi les contemporains il semble se rattacher surtout à Stuart Mill et à Spencer. Mais c'est de Comte qu'il procède à travers eux. Là se trouve l'origine de la plupart de ses idées directrices. Sa conception de l'histoire littéraire, de la critique, de la philosophie de l'art, son effort en un mot pour transporter aux sciences morales la méthode des sciences naturelles, tout cela dérive principalement d'Auguste Comte. L'*Histoire de la littérature anglaise* est, en un

sens, une application de la théorie positive selon laquelle l'évolution des arts et des littératures est régie par des lois nécessaires qui la font solidaire de celle des mœurs, des institutions et des croyances. La théorie du « moment » et du « milieu, » qui est capitale dans l'œuvre de Taine, n'était certes pas inconnue au XVIIIe siècle. Mais c'est Comte qui l'a généralisée en rapprochant Lamarck de Montesquieu; c'est lui qui a enseigné à Taine la définition générale, à la fois biologique et sociale, de l'idée de milieu (1). » Entre le courant venu de Condillac et la rencontre avec le positivisme d'Auguste Comte, la part de l'hégélianisme chez Taine se rétrécit singulièrement. C'est Renan qui chez nous continue et vulgarise la philosophie de Hegel. A Taine appartient la diffusion parmi nous des idées positivistes. Comte n'était à aucun degré un écrivain, et il était médiocrement muni de culture générale. Taine va prêter aux idées positivistes l'éclat de son style. Il va appliquer la méthode positiviste à la critique, à l'histoire de la littérature, à celle des beaux-arts, à l'histoire générale. Tout ce qu'on peut en tirer pour ce genre d'étude il l'a montré dans un chef-d'œuvre : l'*Histoire de la littérature anglaise*.

A ce moment, le système de Taine est complet, c'est alors qu'il va commencer à se désorganiser. Parlons plus juste; Taine n'a jamais traité de littérature et d'histoire que pour éprouver ses idées : il va mieux apercevoir les limites, au delà desquelles ces idées deviennent impuissantes, à mesure qu'il prendra une plus exacte connaissance des conditions de l'œuvre d'art et qu'il aura une expérience plus directe de la vie. C'est ce qu'a bien montré M. Giraud, et c'est la partie la plus intéressante de son *Essai*. Longtemps, en effet, enfermé dans son immense labeur, Taine n'a guère vécu que dans le domaine de l'abstrait : il n'a aperçu la réalité qu'à travers les livres, l'humanité qu'à travers ses formules. Il a eu dans les idées abstraites une foi absolue. Il a cru non seulement que la science peut tout expliquer, mais qu'on peut jusqu'au bout envisager les choses de la vie du seul point de vue du savant. La vérité scientifique, dit-il, n'est ni gaie ni triste; les lois des choses ne sont en elles-mêmes ni bonnes ni mauvaises : et il raille ceux qui, affirmant qu'une doctrine est vraie parce qu'elle est utile ou belle, la rangent ainsi parmi les machines de gouvernement ou parmi les inventions de la poésie. Ne pas dépasser ce point de vue, ne pas apercevoir quelque jour de combien la réalité déborde les définitions de la science abstraite, c'est le cas de certains pen-

(1) L. Lévy-Bruhl, *La philosophie d'Auguste Comte*, Introduction; 1 vol. in-8 (Alcan).

seurs, mais c'est chez eux signe d'infirmité de l'esprit ou peut-être d'entêtement. Dompter par un effort de dialectique les révoltes de sa sensibilité, c'est prouver qu'on est un bon dialecticien, mais aussi qu'on a une sensibilité peu exigeante. Or la probité de l'esprit est chez Taine un trait de caractère ; c'est même, s'il faut en croire M. Faguet, la « faculté maîtresse. » C'en est un autre que l'excès de la sensibilité : toute une partie de son œuvre, la violence de ses appréciations, comme celle de son style, s'expliquent par la qualité particulière de cette vive, frémissante, excessive sensibilité. On ferait sur l'œuvre de Taine une étude curieuse et « dramatique » en y suivant la lutte entre la volonté et la sensibilité. Cette sensibilité peu à peu lui révèle tout un ordre nouveau; et, à mesure qu'il lui est révélé, il est de trop bonne foi pour le méconnaître et refuser d'en tenir compte. On a souvent cité cette belle page du *Voyage en Italie :* « Que de ruines et quel cimetière que l'histoire!... Quand l'homme a parcouru la moitié de sa carrière et que, rentrant en lui-même, il compte ce qu'il a étouffé de ses ambitions, ce qu'il a arraché de ses espérances et tous les morts qu'il porte enterrés dans son cœur, alors la magnificence et la dureté de la nature lui apparaissent ensemble... » C'est la note humaine au lieu de l'indifférence du savant. Sous l'influence de Balzac et de Stendhal, Taine avait admiré sans réserve la force déchaînée et la violence de l'instinct débridé. Il est revenu de ce paradoxe. « Vous dites avec Alfieri que la plante homme naît en Italie plus forte qu'ailleurs, vous vous en tenez là... C'est prendre l'homme isolément, à la manière des artistes et des naturalistes, pour voir en lui un bel animal puissant et redoutable, une pose expressive et franche. L'homme pris tout entier est l'homme en société et qui se développe. » Et l'homme pris tout entier a des aspirations que la science ne peut ni comprendre ni satisfaire; c'est ce qui légitime l'existence des religions et fait la vitalité du catholicisme : « Toujours la difficulté de gouverner les démocraties lui fournira des partisans; toujours la sourde anxiété des cœurs tristes ou tendres lui amènera des recrues; toujours l'antiquité de la possession lui conservera des fidèles. Ce sont là ses trois racines, et la science expérimentale ne les atteint pas, car elles sont composées non de science, mais de sentimens et de besoins. » Voilà sans doute des préoccupations nouvelles; sous leur empire, nous verrons rentrer dans l'œuvre de Taine tout ce qu'il en avait volontairement et artificiellement banni.

Ramenant la critique à n'être qu'une branche de l'histoire naturelle, Taine ne lui demandait donc que de constater des faits, de rechercher

des lois, il lui interdisait de préférer et de juger. Non seulement dans la *Philosophie de l'art* il ne cesse de porter des jugemens, mais il est curieux de voir de quels principes il autorise ces jugemens; ce qu'il appelle du nom de convergence des effets, ce n'est autre chose que la perfection de la forme; et il avoue donc que la science est incapable de rendre compte du mérite tout entier de l'œuvre d'art sans invoquer les considérations de l'esthétique; c'est un retour au jugement de goût. Mais il y a plus. Taine classe les œuvres d'art d'après la bienfaisance du caractère. « Toutes choses égales d'ailleurs, l'œuvre qui exprime un caractère bienfaisant est supérieure à l'œuvre qui exprime un caractère malfaisant. » Avec ce critérium c'est la morale qui rentre dans l'esthétique. Et Taine témoigne à son tour de la parenté de l'art et la morale.

Il lui restait une dernière étape à franchir. La commotion violente qu'il reçut des événemens des années 1870 et 1871 le détermina à passer à l'action. Il avait assisté au triomphe brutal de la force. Il avait vu en pleine civilisation réapparaître la barbarie primitive, et se déchaîner, à la faveur de la guerre civile, le « gorille féroce et lubrique. » Il lui sembla que les temps étaient finis de la spéculation désintéressée; il lui fut désormais impossible de se tenir dans l'attitude du chercheur indifférent aux conséquences des doctrines et aux effets qu'elles produisent dans la pratique. Dès lors il cesse d'être le naturaliste uniquement soucieux de classer les espèces, pour devenir le médecin appelé en consultation et qui s'efforce d'être utile. Un pur déterministe n'aurait vu, dans la chute de l'ancien régime, dans l'établissement du gouvernement révolutionnaire, dans l'avènement de l'Empire qu'une succession de faits inévitables : Taine parle de fautes et de crimes. Un zoologiste eût catalogué avec une curiosité amusée les monstres humains que la tourmente amène à la surface de l'histoire : Taine s'indigne contre eux. Il n'assiste pas aux spectacles de la Terreur comme il avait fait à ceux des révolutions d'Italie et d'Angleterre et tout ce qu'il avait goûté si fort chez les condottières du XVe et du XVIe siècle, il le déteste chez Napoléon. C'est que, dans les erreurs de la France d'hier, il voit se préparer les souffrances de demain. C'est que, maintenant, il se met tout entier dans son œuvre, esprit et cœur, raison et sensibilité, et que, pour être un savant, il ne se croit plus obligé de cesser d'être un homme. Telle est la façon dont s'est opéré chez Taine le changement : ce n'a pas été par développement ou par évolution, mais en quelque sorte par reprises.

En même temps que Taine poursuivant son œuvre y faisait rentrer des élémens qu'il avait au début éliminés, ses idées faisaient leur che-

min par le monde, et d'autres en les appliquant pouvaient mesurer où il limitait leur portée. La critique lui doit sans aucun doute les plus grands progrès qu'elle ait accomplis dans le milieu de ce siècle : prenant au pied de la lettre ce qui avait été pour Sainte-Beuve surtout une métaphore, il a fait de la critique une « histoire naturelle des esprits. » Par la théorie de la « faculté maîtresse » et par celle de « la race, du moment et du milieu, » il lui a donné une solide armature scientifique. Toutefois on n'a pas tardé à apercevoir tout ce que la critique ainsi pratiquée laisse en dehors d'elle-même. Faire saillir la faculté maîtresse, ce n'est pas seulement simplifier à l'excès le portrait, mais c'est risquer de le fausser, et c'est un bon moyen pour manquer la ressemblance. L'explication tirée des « grandes pressions environnantes » vaut pour tous les contemporains et ne nous apprend rien sur l'individu. A peu près suffisante quand il s'agit des hommes de talent, elle ne nous apprend rien sur l'homme de génie : et c'est lui seul dont fasse état la littérature.

L'influence de Taine sur le roman n'a pas été moins grande. C'est lui d'abord qui a, pour sa forte part, contribué à relever l'idée qu'on se faisait du roman. Si de nos jours nombre d'esprits sérieux n'ont pas dédaigné de donner à leur pensée la forme du récit romanesque, ils ont en cela suivi les indications de Taine. C'est lui surtout qui a donné le conseil d'introduire dans le roman les procédés de la critique et partant de la science : « Du roman à la critique et de la critique au roman, la distance aujourd'hui n'est pas grande... Si le roman s'emploie à nous montrer ce que nous sommes, la critique s'emploie à nous montrer ce que nous avons été. L'un et l'autre sont maintenant une grande enquête sur l'homme. Par leur sérieux, par leur méthode, par leur exactitude rigoureuse, par leur avenir et leurs espérances, tous deux se rapprochent de la science. » Quelle influence Taine a-t-il eue sur le roman réaliste? C'est une question à laquelle il est impossible de répondre avec précision, puisque le mouvement réaliste était déjà commencé à l'époque où Taine a publié ses premiers livres, puisqu'il l'a lui-même en partie subi, et que son rôle n'a pu guère consister qu'à donner aux écrivains contemporains une conscience plus nette de leurs propres aspirations. Mais l'école naturaliste procède entièrement de lui; et le fameux *Essai* sur Balzac a été pour elle ce qu'avait été pour l'école romantique la *Préface de Cromwell.* Assurément il serait bien injuste de rendre Taine responsable des erreurs et des excès du roman naturaliste. Ce n'est pas la faute du penseur si ses idées ont passé par des cerveaux étrangement organisés.

Néanmoins on voit aisément la filiation entre quelques-unes de ses idées et les théories dont s'est le plus bruyamment recommandé le naturalisme. Le « petit fait » est devenu le « document humain; » et les romanciers naturalistes se sont empressés de croire que la valeur documentaire et la valeur littéraire sont une même chose. Trouvant commode la théorie d'après laquelle le romancier, pas plus que le savant, ne doit se préoccuper du point de vue moral, les naturalistes s'en sont servis pour parer d'un masque superbe leur goût furieux pour l'indécence. Aujourd'hui si le roman, de même que la critique, a chance de se renouveler, c'est en s'écartant des voies où il s'est engagé sur la foi des théories, plus ou moins mal comprises, de Taine.

Souder les sciences morales aux sciences physiques, conquérir à la science la critique et l'histoire, c'est en quoi a consisté l'effort de Taine. Il y a déployé de merveilleuses ressources de génie et de labeur. Il a au cours de sa tâche reconnu des provinces nouvelles, atteint à des vérités qui resteront acquises. Écrivain autant que philosophe, et artiste autant que logicien, il a enrichi notre littérature de quelques-unes de ses pages maîtresses. L'œuvre ne pouvait être menée avec plus de décision, plus de persévérance, avec le secours d'une plus riche information. Et c'est pourquoi l'échec en est plus significatif. C'est la conclusion de l'*Essai* de M. Giraud et on peut s'y associer. « Au delà ou au-dessus de l'ordre de la nature qu'étudient les sciences positives s'élève et s'étend l'ordre purement humain : dans le domaine de la psychologie et de l'histoire, de l'art et de la sociologie, de la philosophie enfin, les méthodes positives, Taine est là pour le prouver, sont foncièrement inefficaces : on peut les y transporter; elles auront quelque prise sur ce par quoi l'homme rentre dans la nature, non sur ce par quoi il s'en distingue, c'est-à-dire sur ce qui fait l'homme. » C'est en ce sens que le mouvement de la pensée contemporaine s'écarte de la voie que Taine a suivie. Les méthodes que Taine a empruntées au positivisme d'Auguste Comte étroitement interprété pour les appliquer à l'étude de l'homme sont sans doute très précieuses; mais à la condition qu'on voie à quoi elles servent : c'est à circonscrire l'objet de la recherche et à montrer très précisément où commence le domaine qu'il nous importerait de connaître et où elles n'ont pas accès.

RENÉ DOUMIC.

REVUE DRAMATIQUE

VARIÉTÉS : *La Veine*, comédie en quatre actes par M. Alfred Capus.
VAUDEVILLE : *La Pente douce*, comédie en quatre actes par M. Vandérem.

La dernière quinzaine a été marquée par un événement qui ne pouvait passer inaperçu. De l'aveu de la presse tout entière, la comédie moderne vient de nous donner enfin le chef-d'œuvre que nous en attendions. La comédie moderne ne pouvait nous donner du premier coup son chef-d'œuvre ; elle a dû s'y reprendre à plusieurs fois, essayer et rejeter plus d'une ébauche. Cela explique que les auteurs et les directeurs de théâtre aient en ces derniers temps subi une telle série d'échecs, et apparemment cela les en console : la comédie moderne était en gestation des quatre actes qui viennent d'être représentés aux Variétés. Au moins n'accusera-t-on pas la critique d'avoir fait grise mine à la bonne fortune qui nous échoit. Nous ne sommes occupés, depuis cette soirée triomphale, qu'à rédiger des bulletins de victoire, enchérir sur l'enthousiasme du voisin, et détailler les beautés de l'œuvre. Les uns en goûtent davantage l'art délicat, d'autres en vantent surtout la philosophie. Mais tous s'accordent pour y voir une œuvre à la fois légère et forte, désormais classique et destinée à enrichir le répertoire de notre littérature dramatique. Cette unanimité est bien faite pour impressionner. Aussi, tandis qu'en d'autres circonstances il nous eût paru superflu d'entretenir nos lecteurs de la pièce de M. Capus, nous n'aurons garde de laisser passer cette occasion de les renseigner et de nous instruire nous-même en apprenant des juges compétens en quoi consiste la perfection dans la comédie moderne. Nous nous doutions bien que pour décider tantôt qu'une pièce de théâtre est admirable et tantôt qu'elle est inepte, ils devaient avoir une règle d'appréciation. Enfin ils nous la livrent, et pour ce qu'elle vaut ! Enfin nous savons ce qu'ils attendaient du théâtre contempo-

rain, et dans quelle voie devront s'engager les jeunes auteurs désireux de mériter quelque jour leurs éloges retentissans.

Au premier acte de *la Veine*, nous sommes dans une boutique de fleuriste. L'une des ouvrières, Joséphine, vraie gamine de Paris, a été suivie par un monsieur très chic. Le monsieur très chic, Edmond Tourneur, lui offre hôtel, chevaux, bijoux. C'est une affaire bâclée. D'autre part, la patronne, Charlotte Lanier, est follement amoureuse d'un monsieur pas riche qui habite la maison : c'est un avocat sans causes, du nom de Julien Bréard. Jadis séduite par un employé de la *Place-Clichy* qui l'a promptement lâchée, Charlotte depuis ce temps est restée sage. Julien Bréard lui offre d'aller faire dans sa compagnie une partie fine au Havre. En route pour le Havre !... Tel est donc le personnel qu'il appartient à la comédie moderne de nous présenter. Elle doit mettre en scène les trottins, les dames de comptoir énamourées, les fêtards millionnaires et les noceurs sans le sou, cette portion de l'humanité étant de beaucoup la plus intéressante. Quelles mœurs, quelles idées ont cours dans ce monde spécial et quel langage y parle-t-on? Ce sont les questions auxquelles l'art du théâtre a pour objet de répondre. Un pays aura d'autant plus le droit d'être fier de sa littérature dramatique qu'elle remplira davantage cet objet. Et au moins voilà un programme!

Le second acte sert à nous faire lier connaissance avec Julien Bréard. Ne dites pas que vous ne vous en souciez guère; au théâtre, on ne choisit pas ses relations, et nous sommes forcés de subir celles qu'il plaît à l'auteur de nous imposer. Julien est cousu de dettes; mais puisqu'il ne les paye pas, c'est donc comme s'il n'en avait pas. Au surplus, il n'est pas de ceux qui se mettent martel en tête : il a une philosophie de l'existence; il est convaincu que tout homme a son heure de chance et que la « veine » vient à lui sans qu'il ait besoin de se déranger pour aller au-devant d'elle. On sonne à la porte. C'est la chance. Elle se présente en la personne somptueusement nippée de Joséphine. Le richissime Edmond Tourneur a des affaires assez embrouillées où il y a gros à gagner pour un avocat; Joséphine, qui n'est pas une ingrate, a décidé que l'amant de son ancienne patronne serait cet avocat. Elle amène avec elle Edmond Tourneur : au bout de cinq minutes, les deux hommes se tutoient... Cela n'est guère vraisemblable; mais c'est ici la part de la fantaisie. Cela n'est guère propre, mais n'en est, paraît-il, que plus parisien. Il faut dans toute comédie un personnage vers qui volent tous les cœurs. Dans le drame romantique, c'était le jeune premier byronien; dans les comédies de Scribe,

c'était l'artiste à qui l'auteur réservait un mariage riche; dans celles de M. Georges Ohnet, c'était le jeune ingénieur. Julien Bréard n'est plus jeune; mais il porte beau, et les femmes s'emploient pour sa fortune. Ce type du bel homme enrichi par les femmes passait jadis pour assez répugnant. Mais le temps a marché. Il sera le « personnage sympathique » de la comédie moderne.

Jusqu'ici la pièce est restée dans la note de la drôlerie; il faut maintenant qu'elle tourne au sentiment. Le rire parisien est essentiellement un rire qui se mouille de larmes. Attendez-vous à voir éclater entre les personnages que vous savez une crise d'âme. Je vous préviens que ce troisième acte est l'acte des connaisseurs.

Les affaires de Julien prospèrent. Cet avocat est en passe de devenir député. Mais, à mesure que sa fortune grandit, son amour pour sa maîtresse diminue. Il a maintenant un fort béguin pour une certaine Simone, très belle, très riche, très coquette. Charlotte Lanier s'en aperçoit, elle est jalouse, elle souffre. Or, pour consentir à devenir la maîtresse de Julien, Simone met une condition, c'est que celui-ci aura quitté Charlotte. Que Julien fasse l'amour avec Simone ou avec Charlotte, avec Charlotte ou avec Simone, vous avouerai-je à quel point cela m'est indifférent? Julien essaie de faire comprendre à Charlotte qu'il faut, non pas se quitter, mais se voir moins souvent. Charlotte va-t-elle récriminer, faire valoir ses droits, poursuivre son infidèle amant de ses reproches? D'autres, qui auraient l'âme moins haut placée, feraient ainsi. Mais Charlotte a l'âme haut placée. Ce qui caractérise l'ancienne victime de l'employé de la *Place-Clichy*, c'est le sentiment qu'elle a de sa dignité. Elle a déclaré à Julien, quand ils se sont « mis » ensemble, qu'elle ne serait jamais un embarras dans sa vie et que, le jour venu de l'inévitable rupture, elle saurait s'éloigner décemment, stoïquement et sans phrases, comme doit faire une noble femme, une maîtresse respectable. Julien a pris fantaisie d'aller s'amuser ailleurs; Charlotte doit s'effacer. C'est le devoir. Elle le sait, et elle expose ses idées sur le sujet avec un sérieux impayable, avec une gravité émue... L'idée du devoir, éclatant tout à coup parmi ces cocasseries, le souffle de la grande tristesse humaine passant sur ces fantoches, c'est la trouvaille!... Elle a été très appréciée. J'entendais autour de moi des murmures d'approbation : « Que cela est joli! et vrai! et touchant! Quelle délicatesse! C'est *Bérénice*. » Je vous avertis, car vous pourriez ne pas vous en douter, que la Bérénice dont il s'agit est celle de Racine. L'héroïne de la comédie moderne sera donc une Bérénice un peu encanaillée.

Charlotte a mérité d'être récompensée : elle le sera au dernier acte. Julien, poursuivant sa veine, a été élu député. Mais, dans son appartement solitaire que Charlotte a quitté, où cette coquette de Simone n'est pas encore venue, il se sent troublé, mal à l'aise. Que lui manque-t-il? Comment faire rentrer la sécurité dans son âme et le bonheur à son foyer? Il n'y a qu'un moyen, et la bonté clairvoyante de Joséphine s'en avise aussitôt. Tous ces gens-là sont pleins de bon sens et de fine sensibilité. La bonne Joséphine et l'excellent Edmond comprennent avec la divination du cœur que Julien ne peut vivre sans Charlotte. C'est pourquoi Joséphine ramène Charlotte. Le malentendu est vite dissipé : Julien n'a jamais aimé que Charlotte, Charlotte n'a jamais aimé que Julien. Ils s'épouseront et ils auront la bénédiction du couple Joséphine-Edmond Tourneur. Des esprits chagrins ont voulu trouver dans ce dénouement idyllique matière à chicane. Il est excellent ; sans lui, l'œuvre ne serait pas complète.

Après avoir analysé par le menu les quatre actes de *la Veine*, quelques-uns ont eu vaguement conscience que ce qu'ils venaient de conter à leurs lecteurs risquait de sembler assez plat et singulièrement pauvre. Mais leur foi n'a pas été entamée par ce soupçon. « Car, ont-ils dit, c'est la pièce elle-même qu'il faut entendre. Tout le mérite est dans l'exécution, toute la valeur est dans l'agrément du dialogue. Il y a de l'esprit et encore de l'esprit ! » Il est hors de doute que M. Capus a beaucoup d'esprit ; et cela ne fait pas question. Mais puisqu'on a tant reproché à Scribe et à M. Sardou d'avoir agrémenté le dialogue de leurs comédies de plaisanteries qui ont traîné partout, d'où vient qu'on fait un mérite à M. Capus d'en user de même? Il y a à toute époque un moule commun où la plaisanterie va d'elle-même prendre forme, des procédés ou des tics que se repassent indifféremment tous les auteurs gais, un tour de blague que prend insensiblement la conversation entre gens qui aiment à rire. Je regrette qu'un homme d'autant d'esprit que M. Capus ne se soit pas, dans le dialogue de *la Veine*, élevé au-dessus du niveau de cette sorte de drôlerie à l'usage de tous.

La Veine est en soi un ouvrage des plus insignifians et qu'il serait tout à fait injuste de juger avec sévérité. C'est une pièce d'une agréable banalité et qu'il convenait d'applaudir gentiment. Elle ressemble à dix autres comédies taillées de même à la mesure d'un public peu exigeant. M. Capus ne s'y est pas mis en frais d'invention. C'est un succès au meilleur marché. Si vous me demandez comment s'explique ce succès si disproportionné, ce sont là des mystères que je laisse à de

plus ingénieux que moi le soin d'éclaircir. Mais ce succès valait la peine d'être noté. Il nous renseigne assez bien sur l'état d'esprit des quelques centaines de Parisiens qui, en écoutant *la Veine*, y ont trouvé avec de pures jouissances artistiques les douceurs de l'attendrissement. C'est un document à l'usage de ceux qui sont curieux de connaître l'âme falote et crépusculaire de nos bons boulevardiers. C'en est un aussi sur la façon dont se font aujourd'hui les réputations. Et j'avoue qu'il n'y a rien là de fort encourageant pour les écrivains qui seraient tentés de porter au théâtre un peu de vérité, de poésie, de fantaisie, de tendresse, d'émotion juste, et d'originalité d'esprit.

La Veine est jouée par des comédiens habiles et chers au public. Mlle Jeanne Granier est excellente dans le rôle de Charlotte Lanier, et M. Guitry dans celui de Julien Bréard. M. Albert Brasseur est, comme toujours, le plus réjouissant des pitres. Mlle Lavallière est d'une amusante gaminerie. La belle Mlle Lender était toute désignée pour le rôle de la belle Simone.

M. Vandérem nous avait donné naguère une comédie un peu trop subtile, mais d'ailleurs d'une jolie note et d'un tour délicat. Sa nouvelle comédie, *la Pente douce*, n'est certes pas inférieure. L'idée qu'il s'est proposée est une idée de moraliste; elle est fort juste. La voici, telle que le raisonneur de la pièce nous l'expose dès le début. Dans l'amour coupable, il y a des gens qui vont tout de suite au dénouement : ils ne cherchent que le plaisir, ils le cherchent délibérément, et se hâtent de le trouver sans s'embarrasser de scrupules. D'autres, qui se croient en droit de mépriser les premiers et se tiennent pour de très honnêtes gens, se promettent de faire une belle défense. Ils se jurent à eux-mêmes qu'il est telles vilenies auxquelles ils ne se résoudront jamais, tels compromis qu'il leur répugnerait trop d'accepter. Pourtant ils s'engagent sur la pente ; ils y glissent insensiblement. Toute pente mène à un précipice. Le terme d'arrivée est le même : si la route a été plus longue. C'est qu'entre le devoir et la faute, il n'y a pas d'entre-deux. Amans qui parlez de la délicatesse de vos sentimens et de votre noblesse d'âme! tout ce jargon n'est que de mauvaise littérature.

Telle est la thèse; l'auteur va maintenant nous en présenter la démonstration méthodique. Un certain Clarence, après un gros chagrin d'amour, a été recueilli par ses amis Breysson, qui ont pris à tâche de le guérir. Il est entré dans l'intimité du ménage. La cure morale a fort bien réussi. Elle a trop bien réussi. Clarence est devenu amoureux de

Geneviève Breysson. Mais il est honnête homme. Il n'est pas de ceux qui prennent la femme de leur ami. Il s'en ira. Il ira très loin, jusqu'en Afrique. Ses malles sont déjà bouclées. Nous savons bien qu'il en sera quitte pour les déboucler, et que pour l'empêcher de partir Geneviève fera le nécessaire. Geneviève et Clarence n'ont plus qu'un moyen de mettre en repos leur conscience d'honnêtes gens, c'est de tout dire au mari. Au dernier acte, nous les voyons très résolus à faire l'aveu libérateur. Puis, devant la douleur vraie du mari, l'un et l'autre ils hésitent, l'aveu expire sur leurs lèvres. Et voilà un ménage à trois qui ressemblera à tous les autres!

Ce dernier acte est très bien venu et vraiment dramatique. Les autres ont paru languissans. Pourquoi? C'est d'abord que l'auteur a été victime de la gageure qu'il a voulu tenir. Il a prétendu ne nous intéresser que par la justesse de l'observation morale. Donc il n'a employé que des personnages ou conventionnels, comme le raisonneur, ou parfaitement quelconques. Par un surcroît de coquetterie, il nous a, dès le début, averti de tout ce qui se passerait, et il a fixé d'avance toutes les étapes de la route. Il n'a rien laissé à l'imprévu. Nous savons où nous allons et par où nous y allons. Nous sommes arrivés avant que d'être partis. Alors à quoi bon le voyage? Pour nous intéresser à cette étude de psychologie en action, il eût fallu nous donner sans cesse l'impression que les personnages sont de bonne foi et qu'ils soutiennent contre les scrupules de leur conscience une lutte véritable. Cette impression, nous ne l'avons pas. Nous sommes trop pénétrés de la théorie de l'auteur et trop bien dans son secret. Nous soupçonnons les personnages d'être aussi avertis que nous et de jouer une comédie dont eux-mêmes ils ne sont pas dupes. Ce n'est plus scénique, mais ce n'est même plus vrai. Car il arrive que ces déroutes de la conscience soient réellement tragiques; si M. Vandérem nous l'eût montré, je ne suis pas sûr que la morale y eût perdu, mais je crois que sa pièce y eût gagné en mouvement.

Mme Réjane a fait les plus louables efforts pour jouer le rôle de Geneviève avec calme et sobriété; M. Maury a eu des accens de sincérité remarquables dans le rôle du mari; M. Dubosc a singulièrement alourdi le personnage de Clarence. M. Huguenet, dans le rôle du raisonneur, a été la joie de la soirée.

R. D.

REVUES ÉTRANGÈRES

UNE HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE CHINOISE

A History of Chinese Literature, par Herbert A. Giles, 1 vol., Londres, 1901.

L'an 221 avant l'ère chrétienne, le souverain de l'État de Chinn, ayant glorieusement vaincu et soumis une foule d'autres États, se trouva maître de la Chine tout entière, qui n'avait été jusqu'alors qu'une agglomération de principautés féodales, et qui devint, dès ce jour, le vaste et magnifique empire qu'elle est encore aujourd'hui. Ce Charlemagne chinois, que les historiens nationaux célèbrent sous le nom du Premier Empereur, était un homme d'une intelligence et d'une activité admirables, loyal, généreux, ardemment dévoué au bien de ses sujets. En collaboration avec son ministre, le sage Li Ssu, il s'employa durant tout son règne à adoucir les mœurs, à effacer les traces des luttes anciennes, à ramener partout la paix et le bien-être. Peu de princes, parmi ses successeurs, ont autant contribué aux progrès de la civilisation. Et c'est, dit-on, sur le conseil de Li Ssu que, l'an 213 avant J.-C., il prit une mesure à jamais mémorable. Désireux d'ouvrir une ère nouvelle pour l'esprit chinois, et craignant, sans doute, que l'héritage littéraire du passé ne fût une entrave au libre épanouissement de nouveaux génies, il décréta que tous les écrits antérieurs à son règne eussent à être détruits, exception faite pour les ouvrages relatifs à la médecine, à l'agriculture et à la religion. Toute personne se refusant à laisser brûler ses livres était condamnée à travailler pendant quatre ans à la Grande Muraille : toute personne convaincue d'avoir caché des livres était punie de mort. Et tel fut le

nombre de ces criminels, et telle fut la rigueur de leur répression, que, longtemps après, dans le champ où l'on avait enterré leurs cadavres, le sol, engraissé de leur sang, produisait des melons au milieu de l'hiver.

Mais il n'y a point de police si vigilante qu'on ne puisse parvenir à la dépister. Plus habiles ou plus heureux que leurs confrères, quelques lettrés trouvèrent le moyen d'enfouir en lieu sûr, et ainsi de transmettre à leurs descendans, les monumens les plus vénérables de la littérature chinoise des âges passés. C'est à eux que nous devons, notamment, de pouvoir connaître aujourd'hui les cinq livres de Confucius, les sept livres de Mencius, des fragmens de Hsun-Tsu, et, à défaut des écrits authentiques du grand Lao-Tsu, l'ouvrage de son disciple et continuateur Chuang-Tsu.

Les cinq livres de Confucius, qui datent du VIe siècle avant l'ère chrétienne, sont, en majeure partie, une compilation d'ouvrages plus anciens. Ils portent les titres de *Livre des Rites*, *Livre des Changemens*, *Livre du Printemps et de l'Automne*, *Livre de l'Histoire*, et *Livre des Odes*. Les deux derniers sont, pour nous, à beaucoup près, les plus intéressans. Le *Livre de l'Histoire* est une longue chronique de batailles et de conquêtes, écrite tour à tour en prose et en vers, et entremêlée de réflexions morales, de contes de fées, de beaux discours à la manière d'Hérodote ou de Tite-Live; le *Livre des Odes* est un recueil de trois cents petits poèmes, ballades, élégies, fables, épigrammes, toutes œuvres d'une forme infiniment moins parfaite que celles des poètes des siècles suivans, mais précieuses en raison même de leur antiquité, et qui, mieux encore que les récits du *Livre de l'Histoire*, nous renseignent sur la vie et les mœurs primitives de la Chine. Quant à la doctrine religieuse et morale de Confucius, elle nous est exposée dans les sept livres du célèbre Mencius, qui peut être considéré comme le Platon du Socrate chinois, mais surtout dans une série de quatre livres anonymes, dont le caractère plus impersonnel et plus familier ferait songer plutôt aux *Entretiens mémorables* ou aux *Économiques*.

Aussi bien serais-je tenté de poursuivre la comparaison, et, ayant évoqué à propos de Confucius le nom de Socrate, de rapprocher du sophiste Parménide le plus fameux des sophistes chinois, Lao-Tsu, qui passe pour avoir été le contemporain de Confucius et son adversaire. A l'opposé de Confucius, qui n'était guère qu'un moraliste, Lao-Tsu semble avoir été un subtil et passionné métaphysicien. Il a fondé une doctrine, nommée le Tao, et qui, apparemment, n'était point

destinée à l'usage populaire, car lui-même disait d'elle que « ceux qui la connaissaient n'en parlaient pas, et que ceux qui en parlaient ne la connaissaient pas. » Mais les écrits de ses disciples nous en ont révélé, tout au moins, les principes essentiels. Ils nous ont transmis en particulier ces deux aphorismes bien caractéristiques : « Ne fais rien, et tout se trouvera fait, » et : « Je ne fais rien, et les choses s'arrangent spontanément pour le bien de tous. » Lao-Tsu était, en effet, un fataliste, un apôtre du non-vouloir et du non-agir. Et c'était, avec cela, un des plus profonds philosophes qui aient existé jamais en aucun pays, à supposer toutefois que sa doctrine se trouve exactement rapportée dans l'admirable livre de son disciple Chuang-Tsu. « Tao, — nous dit Chuang-Tsu, — est sans commencement et sans fin. Rien n'existe où Tao ne soit, et qui ne soit lui. Tao ne saurait être ni vu, ni entendu. Il n'est ni trop petit pour les plus grandes choses, ni trop grand pour les plus petites; et ainsi toutes choses sont plongées en lui. » Il est la Loi universelle, où tout doit se soumettre. En lui, « les contraires se réconcilient; » en lui, « le oui et le non, l'ici et le là, le quelque part et le nulle part se confondent, comme l'eau se confond dans l'eau. » Et Tao est aussi l'unique réalité. « Ceux qui rêvent du banquet se réveillent pour les pleurs. Ceux qui rêvent des pleurs se réveillent pour la fête. Pendant qu'ils rêvent, ils ignorent qu'ils rêvent. Et peu à peu s'approche le Grand Réveil, et alors nous découvrons que toute notre vie n'est en vérité qu'un grand rêve. Seuls les fous s'imaginent qu'ils se réveillent dans cette vie, et se flattent de savoir qu'ils sont réellement princes ou paysans. Confucius et toi qui me lis, vous n'êtes tous deux que des rêves. Et moi qui vous dis que vous êtes des rêves, je ne suis moi-même qu'un rêve. »

Vers le même temps où Chuang-Tsu écrivait ses *Flots d'Automne*, c'est-à-dire au début du IIIe siècle avant Jésus-Christ, un autre philosophe chinois, nommé Hsun-Tsu, s'attaquait d'une façon plus positive au souriant optimisme de Confucius. « Par nature, disait-il, l'homme est mauvais. Si un homme parvient à être bon, ce n'est là qu'un produit artificiel. Par nature, d'abord, il subit l'influence du désir égoïste : et il tend à s'approprier tout ce qu'il peut, sans songer à son voisin. En second lieu, il subit l'influence de la haine et de l'envie : et il cherche la ruine d'autrui. En troisième lieu, il subit l'influence de ses passions animales : et il commet des excès, sortant de la voie du devoir et du bien. Ainsi l'homme qui veut se conformer à sa nature est fatalement conduit à toute sorte de violences, de désordres, et d'actes de barbarie. Ce n'est que sous la contrainte d'une

loi rigoureuse que l'homme peut devenir membre d'une société régulière et organisée. »

Tels sont les principaux des vieux écrivains chinois dont l'œuvre, pieusement cachée par d'intrépides lettrés, a survécu au décret du Premier Empereur, en compagnie de quelques traités de médecine et d'agriculture. Énorme paraît être, en revanche, le nombre des ouvrages qui ont péri : car on cite des centaines de noms d'auteurs, fameux en leur temps, dont pas une seule ligne ne nous est parvenue. Et je dois ajouter que, si le décret du Premier Empereur n'a pas entièrement réussi à supprimer toute trace de la littérature chinoise du passé, il semble du moins avoir eu une action très heureuse sur la littérature des siècles suivans. Moins de cent ans après la destruction des livres, tous les genres littéraires florissaient en Chine avec un éclat et une variété admirables; la poésie, notamment, sans cesse enrichie de mètres nouveaux, s'élevait bien au-dessus de la banale platitude du *Livre des Odes;* l'histoire, la lexicographie, les sciences s'organisaient; et il n'y avait point jusqu'à la philosophie qui, avec les premiers bouddhistes, n'entrât dans des voies très différentes de celles où l'avaient jadis conduite Confucius et ses adversaires : sans compter que la destruction des livres fournit aux érudits, depuis vingt-deux siècles, une précieuse occasion de déployer leur zèle, leur sens critique, et leur combativité, car la moindre ligne des auteurs anciens fait, aujourd'hui encore, en Chine, l'objet de discussions et de querelles passionnées. C'est du décret du Premier Empereur que date, en vérité, ce grand développement de la littérature chinoise qui s'est poursuivi sans interruption jusqu'à l'époque présente, et dont un éminent sinologue anglais, M. Herbert Giles, a entrepris de nous raconter l'histoire, dans un des volumes de la collection des *Littératures du Monde.*

Malheureusement M. Giles, avec toute sa science et avec maintes qualités littéraires des plus remarquables, manque tout à fait d'idées générales : en quoi l'on pourrait croire qu'il a subi l'influence des écrivains chinois, si son livre ne nous montrait, au contraire, chez la plupart de ceux-ci, un esprit essentiellement philosophique, porté d'instinct aux spéculations abstraites et aux larges systèmes. Mais le fait est que, faute d'avoir des idées générales, M. Giles n'a point su donner à son *Histoire de la littérature chinoise* l'unité et la suite d'une véritable histoire. Au lieu de nous indiquer, par quelques exemples typiques, les caractères originaux de la littérature chinoise, la marche qu'elle a suivie à travers les âges, et l'inévitable série de ses transformations, il s'est borné à placer devant nous, l'un après l'autre, dans

l'ordre de leurs dates, une foule d'auteurs de mérites divers, en nous fournissant sur chacun d'eux des renseignemens biographiques d'ailleurs souvent curieux, et en y joignant quelques lignes traduites de leur œuvre. Son livre n'est pas une « histoire, » mais quelque chose comme une anthologie, un grand recueil d'extraits, toujours traduits avec beaucoup d'élégance, et précédés de jolies notices discrètement érudites. Mais du moins ne saurait-on souhaiter une anthologie plus complète, ni plus variée, ni plus instructive. Et tel est l'art avec lequel M. Giles a choisi ses anecdotes et ses citations qu'elles seules suffisent déjà à nous révéler quelque peu l'originalité propre de la littérature chinoise, et les grandes étapes de son évolution.

Elles nous font voir, en premier lieu, combien cette littérature, que nous croyions immobile, s'est constamment transformée et renouvelée, aussi bien au point de vue de l'inspiration qu'à celui de la forme. Et le plus curieux pour nous est peut-être que, se développant absolument en dehors de toute influence étrangère, son développement correspond d'assez près à celui de nos différentes littératures européennes. Elle débute par des mythes religieux et philosophiques, par des histoires qui ne sont encore que des épopées populaires, par des ballades, des complaintes, toute sorte de chansons à la fois naïves et alambiquées, comme celles que produisait notre moyen âge. Puis, dès le second siècle avant l'ère chrétienne, c'est la poésie qui devient le genre favori des auteurs et du public chinois : une poésie vraiment lyrique, pleine d'ardente passion et d'images pittoresques, une poésie que je ne saurais mieux comparer qu'aux sonnets des petits maîtres italiens et français de la Renaissance. Et cette poésie va s'affinant de génération en génération durant plus de huit siècles, jusqu'à ce qu'enfin, sous la dynastie des Tang (600 à 900 ap. J.-C.), elle s'épanouisse en une abondante floraison de chefs-d'œuvre. Après quoi, sous les dynasties suivantes, elle se fane, se flétrit, se charge d'artifice et de déclamation. Le nombre des poètes ne diminue point, mais la qualité de leurs œuvres devient sans cesse plus faible. Et ce sont alors des genres nouveaux qui naissent et progressent : l'histoire et la critique littéraire, la philologie, toutes les formes de la littérature de vulgarisation, stimulées par la récente invention de l'imprimerie (960 ap. J.-C.). Au XIIIe siècle, sous la dynastie mongole, nous voyons apparaître la littérature dramatique ; et c'est aussi de cette dynastie que date la première apparition du roman. Mais, tandis que l'idéal du drame chinois se trouve définitivement constitué dès le XVe siècle, le roman chinois passe par

une longue série d'hésitations et de tentatives avant de réaliser la somme de vérité et de beauté dont il est capable. Son chef-d'œuvre, le fameux *Rêve de la Chambre rouge*, a pour auteur un écrivain anonyme du XVIIIe siècle. Il remplit vingt-quatre volumes in-octavo, ce qui, pour un Européen, ne laisse pas d'en rendre la lecture assez difficile. Mais aussi bien n'est-il pas écrit pour les Européens; et non seulement M. Giles, en général très sobre d'éloges, ne craint pas de le comparer aux plus parfaits chefs-d'œuvre du roman anglais: l'analyse qu'il nous en fait nous donne clairement l'idée qu'en effet ni Richardson, ni Fielding, ni aucun romancier européen du XVIIIe siècle n'a mis dans ses ouvrages une observation plus minutieuse et plus pénétrante, une psychologie plus fine, un plus habile mélange d'émotion et de fantaisie.

Encore ne pouvons-nous juger du roman et du drame chinois que par des analyses forcément incomplètes; et tout porte à croire, du reste, que, malgré la brillante exception du *Rêve de la Chambre rouge*, ce n'est point dans ces deux genres que doit être cherché le véritable génie littéraire de la Chine. Il doit être cherché dans l'œuvre des philosophes et des moralistes; il doit l'être, surtout, dans l'œuvre des poètes : et sur celle-là le livre de M. Giles, avec l'abondance et la variété de ses citations, nous permet de nous renseigner très suffisamment. Car les Chinois, qui aiment les longs romans, ne souffrent pas, au contraire, qu'on leur offre de longs poèmes. Ils ont bien des épopées, mais écrites en prose. Et, pour un poème, douze lignes leur paraissent la mesure idéale. Ils estiment que, si un poète ne parvient pas à résumer en douze vers ce qu'il a à leur dire, c'est donc qu'il n'est pas assez habile artiste pour donner à sa pensée le relief qui convient, ou encore que sa pensée ne vaut point la peine de leur être dite. J'ajoute que, cependant, la littérature chinoise ne manque pas de poèmes ayant plus de douze vers; et quelques-uns, parmi les plus longs, sont aussi les plus beaux. Mais les plus longs même ne sont pas si longs que M. Giles n'ait pu nous les traduire en entier : de telle sorte que nous sommes désormais en état, grâce à lui, de comprendre, sinon de sentir et d'apprécier pleinement, ce qui fait la valeur et le charme des poètes chinois.

Ceux-ci, comme je l'ai dit, florissaient déjà au temps de Confucius: mais c'est sous la dynastie des Tang, du VIIe au Xe siècle de l'ère chrétienne, que leur génie, trouvant à son service une forme parfaite, s'est exercé avec le plus de grâce et de liberté. Dans l'étroit espace de leurs douze vers, avec mille contraintes de rythme et de rime (dont aucune

de nos prosodies européennes ne saurait nous donner une idée), il n'y a point de sentiment qu'ils n'aient exprimé; chacun d'eux les exprimant toujours à sa façon, chacun imprégnant son œuvre d'un parfum spécial. La première impression qu'on éprouve, en lisant les citations du livre de M. Giles, est une impression de surprise et de ravissement pareille à celle que produirait dans un musée une collection de beaux exemples de la porcelaine chinoise d'autrefois, savamment classée et choisie avec goût. On se dit que, pour cette race patiente, réfléchie, adroite, et la plus fidèle qui soit à ses traditions, la poésie a dû être un jeu de même espèce que la céramique, sans autre objet que de caresser les sens et de divertir un moment l'imagination : et, de même que dans leur céramique, par une suite de progrès du même ordre, on devine qu'ils sont parvenus, dans leur poésie, à un degré de perfection en quelque sorte matérielle où n'ont jamais atteint nos races d'Occident. Mais ce n'est là qu'une première impression. A mesure qu'on pénètre davantage dans l'intimité des poètes chinois, on s'aperçoit que, sous leur incomparable maîtrise d'artisans, c'est tout leur cœur d'hommes qu'ils ont mis dans leurs œuvres. Ils l'y ont mis plus discrètement, ils l'ont revêtu d'un voile plus orné et plus travaillé que ce n'est aujourd'hui l'usage parmi leurs confrères européens : mais on n'en perçoit pas moins ses battemens, à travers le voile, et un critique chinois a pu dire que, bien mieux que tous les portraits des sculpteurs et des peintres, les vers mêmes des grands poètes permettent de se représenter, toute vivante, la figure de ceux qui les ont écrits.

De tous les élémens qui concourent, depuis des siècles, à faire la beauté de notre poésie, je n'en vois pas un seul qui ne se retrouve dans quelques-uns des poèmes chinois que cite M. Giles. La joie de vivre et la peur de mourir, le doute, l'espérance, la douceur du souvenir et sa mélancolie, tout cela chante dans les vers de Li-Po, de Po-Chui, du vénérable Han-Yu; et sans cesse y apparaît le reflet des plus nobles préoccupations religieuses ou philosophiques, de celles-là mêmes qui, aujourd'hui encore, inquiètent nos âmes le plus profondément.

Seuls, peut-être, l'amour ne tient pas, dans l'œuvre des poètes chinois, une place aussi grande que dans l'œuvre des poètes d'Europe. Et, chose curieuse, le vin y tient au contraire une place énorme. Aussi bien l'ivrognerie paraît-elle être considérée en Chine comme l'attribut nécessaire de tout vrai poète. Depuis le temps de Mencius et de Chuang-Tsu jusqu'à l'époque présente, je ne crois pas que les historiens de la littérature aient omis une seule fois d'indiquer, dans leurs

biographies des poètes, le nombre de coupes que ceux-ci avaient coutume d'avaler en un jour. Le fameux Chang-Hsuan en avalait trois cents à la suite, et sans que l'équilibre de ses facultés en fût compromis. Son confrère Wang-Po ne pensait jamais d'avance aux vers qu'il allait écrire : il se préparait la quantité d'encre dont il avait besoin, puis s'enivrait, se couchait; et, à son réveil, il trouvait son poème tout fait dans sa tête.

Ce Wang-Po s'est mérité le surnom de Brouillon-dans-le-Ventre, pour la façon dont il improvisait, après boire, des pièces où jamais ensuite il ne changeait un mot. D'autres poètes ont été appelés le Joyeux Ivrogne, ou le Dragon Ivre, ou encore le Lettré aux Cinq Bouteilles. Han-Yu lui-même, qui était un saint, aimait à se vanter de son ivrognerie. Et l'un des poèmes les plus populaires de toute la littérature chinoise est le voyage de Wang-Chu au *Pays des Ivrognes*, région enchantée où « les habitans sont de disposition éthérée, ne connaissant ni la haine, ni la colère, ni l'amour, » où ils « ignorent les bateaux, les chariots, les armes, et, jouissant de la beauté du ciel et des fleurs, se reposent doucement en compagnie des oiseaux. »

Mais au reste le vin, dans l'œuvre des poètes chinois, joue souvent le rôle que joue l'amour dans celle de nos poètes. C'est le vin qu'on prend volontiers pour symbole de la vie dans ce qu'elle a d'agréable. On le fait intervenir jusque dans les rêveries les plus mélancoliques, dans des descriptions de cimetières au clair de lune, dans d'inquiètes évocations de l'au-delà avec son mystère. « A quoi bon nous soucier d'une richesse, d'une gloire provisoires ? » s'écrient les poètes ; « à quoi bon nous efforcer de résoudre des problèmes insolubles? » Et le refrain est toujours : « Buvons plutôt quelques coupes de vin ! » Ou bien encore la fantaisie des poètes s'amuse à de légères chansons, dont voici un exemple : « Qu'est-ce, après tout, que la vie, sinon un rêve ? — Et pourquoi s'en tracasser comme nous le faisons? — Mieux vaut m'enivrer, en vérité, — et sommeiller tout le long du jour, la tête bien à l'ombre. — Quand ensuite je m'éveille et regarde la prairie, — j'entends au milieu des fleurs un oiseau qui chante. — Je lui demande : Est-ce le matin ou le soir ? — Et l'oiseau, en réponse, me siffle : C'est le printemps ! — Et moi, émerveillé de la beauté qui m'entoure, — je vide un nouveau gobelet, — et je me sens en humeur de chanter jusqu'à ce que la lune vienne briller au ciel. — Et puis, bientôt, mon chant s'arrête, l'ivresse me reprend, et je ferme les yeux. »

Mais, à supposer même que les poètes chinois aient été vraiment des ivrognes autant qu'ils s'en vantent, — et M. Giles nous apprend,

à ce propos, que leurs « coupes » ont à peine la capacité d'un petit dé à coudre, — leur œuvre n'en est pas moins pleine de fraîcheur et d'ingénuité. Dans aucune autre poésie, peut-être, les fleurs n'ont autant de parfum, ni les oiseaux autant de chansons. Dans aucune autre la vie de la nature ne se mêle aussi profondément à la vie de l'homme : et c'est comme si le spectacle des choses, plus encore que le vin, enivrait l'âme des poètes chinois. Leur vie, d'ailleurs, de même que leurs vers, abonde en traits touchans que j'aimerais à citer. L'un d'eux, ayant renoncé aux vaines joies du monde, passe ses journées à pêcher à la ligne : mais il pêche sans hameçon, et simplement pour jouir du spectacle des nuages se reflétant dans l'eau. Un autre, dans un charmant poème en deux strophes, nous supplie d'avoir pitié des moustiques et des mouches : « Abritez-vous de leur morsure, nous dit-il, mais laissez-les voler sans vous venger d'eux! Songez combien leur vie est brève! Songez que, comme nous, ils ne disposent que d'une petite journée, et que, au premier souffle de l'automne, comme nous, ils vont disparaître balayés par le sort! » Et voici comment le poète Po-Chui nous raconte, dans une de ses pièces les plus populaires, la soirée qu'il vient de passer chez un de ses amis :

La nuit, au bord de la rivière, nous nous dîmes adieu, sous les feuilles touffues d'un érable, qui brillaient comme des fleurs parmi la désolation de l'automne. Mon hôte, déjà, s'était levé pour me reconduire, et était entré dans sa barque. Nous bûmes alors une dernière coupe, mais notre cœur souffrait de n'entendre aucune musique de flûte ni de guitare. Et ainsi, avant que le vin nous eût ranimés, nous échangeâmes de froides paroles d'adieu sous la lune pâle, se glissant au-dessus du fleuve immobile, lorsque, tout à coup, de l'autre rive, le son lointain d'un luth arriva jusqu'à nous. Mon hôte lâcha la rame, et je restai debout, nous étonnant de cette musique, et nous demandant de qui elle pouvait venir. Nous appelâmes, mais n'eûmes point de réponse. Enfin un bateau s'approcha, et nous invitâmes le musicien à se joindre à nous. Les coupes furent remplies de nouveau, les lampes rallumées, nous recommençâmes les apprêts de la fête. Et voilà que, après bien des instances, nous vîmes descendre du bateau une femme, cachant son visage derrière son luth. Après quoi, elle se mit à jouer : et chaque note de son jeu exprimait une émotion forte et profonde, comme si nous entendions le récit d'une vie malheureuse et sans espérance, tandis que, la tête penchée et les doigts en mouvement, la femme versait son âme dans sa mélodie. Tantôt vite, tantôt doucement, son plectre touchait les cordes; tantôt un chant, tantôt un autre; sonore comme le bruit de la pluie d'averse, puis doux comme le murmure de paroles d'amour ; et parfois sonore et doux tout ensemble, comme des perles secouées dans un plat de marbre...

Nous nous taisions, et l'air se taisait, autour de nous. La lune d'automne projetait sur les flots un long reflet d'argent ; et le moment vint où, déposant

son plectre sous les cordes de son luth, la musicienne s'apprêta à prendre congé de nous. « Mon enfance, nous dit-elle, s'est passée dans la capitale, où mes parens avaient une maison au pied de la colline. A treize ans, j'appris la guitare, et mon nom fut cité parmi les gloires du jour. Mon maître lui-même reconnaissait mon talent; les plus belles femmes enviaient mon visage. Les jeunes hommes rivalisaient entre eux pour me rendre hommage: un seul chant me rapportait je ne sais combien de cadeaux précieux. Et moi, je riais au long des années, pendant que la brise de printemps soufflait sur mon insouciant visage. Puis, mon frère partit pour les guerres : ma mère mourut. Et je commençai à perdre ma beauté. Les cavaliers ne se pressaient plus à ma porte. Je pris alors un mari, et devins la femme d'un marchand. Mais mon mari ne pensait qu'au gain, et la perspective d'être séparé de moi ne l'affligeait pas. Le mois dernier, il partit pour acheter du thé : et moi, je restai seule, sans autre plaisir que d'errer dans mon bateau par les nuits de lune, songeant aux beaux jours passés, et me rougissant les yeux à pleurer sur mes rêves. »

La douce mélodie du luth avait déjà disposé mon cœur à la pitié : à présent ces paroles le transpercèrent de nouveau. « Femme, m'écriai-je, nous sommes compagnons d'infortune, et n'avons pas besoin de cérémonies pour devenir amis ! L'an dernier, j'ai quitté la ville impériale, et, souffrant de la fièvre, je suis venu dans ces lieux où, d'un bout à l'autre de l'année, ni flûte ni guitare ne se font entendre. Jour et nuit je n'entends d'autres sons que le cri sanguinaire du chacal, ou la plainte lugubre des singes dans les bois. Mais maintenant que j'écoute le son de ton luth, j'ai l'impression d'entendre la musique du ciel. Je t'en prie, assieds-toi encore, et joue encore de ton luth, pendant que j'écrirai l'histoire que tu nous as contée ! »

Cette belle poésie chinoise, malheureusement, paraît désormais être morte, comme d'ailleurs la plupart des genres où s'est déployé, à travers les âges, l'actif et subtil génie de la Chine. Le XIXe siècle, déjà, n'a plus guère produit que des érudits, et dont aucun ne saurait être comparé aux critiques, aux historiens, aux philologues des siècles passés. Voici maintenant qu'ont enfin pénétré en Chine ces « Barbares, » contre l'invasion desquels poètes et hommes d'État n'ont cessé de protester depuis trois cents ans. Leur invasion amènera-t-elle un renouveau de la plus vieille des littératures du monde, ou ne fera-t-elle, au contraire, qu'achever de détruire le peu qui survit encore de ses traditions? C'est ce que M. Giles, ni personne, ne saurait nous dire. Puissions-nous du moins, nous-mêmes, tirer quelque profit littéraire de ce contact de la civilisation chinoise avec notre « barbarie ! » Puisse l'exemple des Li-Po et de Han-Yu, en nous devenant familier, contribuer à réveiller chez nous le goût de l'ordre, de la mesure, des nuances, d'un art où le respect des règles formelles s'allie avec la pleine liberté de l'émotion poétique !

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril.

Le Midi est en fête. M. le Président de la République a profité des vacances parlementaires pour aller visiter le Côte d'Azur, où sa présence devait provoquer des manifestations du plus haut intérêt. Les étapes principales de son voyage ont été Nice, Villefranche et Toulon. Un grand concours de population s'est produit autour de lui, dans un cadre admirable, avec la vivacité d'impressions propre à ces régions favorisées du soleil. Cependant ce voyage de M. Loubet aurait ressemblé à beaucoup d'autres, si la présence à Toulon d'une flotte italienne, sous les ordres du duc de Gênes, ne lui avait pas donné un caractère particulier. On ne s'est trompé nulle part sur la signification de l'événement : il témoigne d'une transformation que les gouvernemens français et italien se sont appliqués à rendre sensible dans les rapports des deux pays. Cette transformation ne date pas d'hier assurément; depuis assez longtemps déjà on la préparait des deux côtés de la frontière; il a fallu du temps, de la patience, une grande bonne volonté réciproque, une diplomatie habile à tout ménager, pour la rendre possible. Il suffit de reporter ses souvenirs à quelques années en arrière pour se rendre compte du chemin qui a été parcouru. De tout temps, les rapports avaient été corrects entre Rome et Paris; mais ils l'étaient avec froideur, et la sympathie y faisait défaut. Les deux nations ont également souffert de cet état de choses, dont il est en ce moment inutile de rechercher l'origine et d'attribuer la responsabilité, soit à l'une, soit à l'autre. Tout cela appartient au passé. Il semble qu'une lumière nouvelle éclaire le présent, et nous sommes au nombre de ceux qui en éprouvent la plus sincère satisfaction.

On écrira plus tard l'histoire de ce rapprochement politique, et on verra alors que les gouvernemens actuels des deux pays, leurs mi-

nistres des Affaires étrangères et leurs ambassadeurs y ont été pour beaucoup. Nous rendons pleine justice à la politique intelligente et bienveillante qui a été suivie à Rome par M. Visconti-Venosta et dont M. Prinetti a hérité sans la modifier, pendant que le comte Tornielli en était auprès de nous le représentant fidèle. On reconnaîtra non moins équitablement que nos ministres des Affaires étrangères, et, pour parler seulement des derniers, que MM. Hanotaux et Delcassé n'ont rien négligé pour faire comprendre à l'Italie quelles étaient nos véritables dispositions envers elle, pendant que M. Camille Barrère, notre ambassadeur à Rome, secondait leurs vues avec l'ardeur d'une conviction personnelle qui devait vaincre bien des obstacles. Il fallait dissiper des préventions d'autant plus tenaces qu'elles ne reposaient sur rien de défini. On s'y est appliqué avec persévérance. Déjà, avant la fin du dernier règne, ces efforts avaient été en grande partie efficaces. On n'a pas oublié que nous avons été les premiers, il y a deux ans, à faire une démonstration maritime dont celle qui vient d'avoir lieu à Toulon n'a été que la reproduction, et sans doute la conséquence. Les fêtes de Cagliari devaient avoir un lendemain. Il était naturel que le Président de la République, dans le voyage qu'il faisait à Toulon, reçût à son tour le salut du nouveau roi d'Italie. Mais les choses en elles-mêmes ne sont rien : la manière de les faire leur donne seule toute leur signification. La présence du duc de Gênes à la tête de l'escadre italienne, le nombre des navires qu'il commandait, son langage, son attitude, les télégrammes amicaux échangés entre M. Loubet et le roi Victor-Emmanuel, sont autant de circonstances qui soulignent en quelque sorte la manifestation d'hier et lui donnent toute sa valeur.

Il faut dire un mot, pour le liquider tout de suite, de l'incident des bateaux russes, incident qui a paru très gros pendant quelques jours, à en juger par les commentaires dont la presse l'a entouré, et qui s'est trouvé, comme d'ailleurs nous le pensions bien, n'avoir pas la moindre importance. Quelques jours avant l'arrivée à Toulon de M. le Président de la République, trois bateaux russes, venant de Gênes, y ont fait leur apparition. Grande joie parmi nos populations, qui voient toujours avec plaisir des navires russes et sont toujours prêtes à les acclamer. Mais quelle n'a pas été la déception éprouvée, lorsque les navires russes sont partis comme ils étaient venus! Qu'est-ce que cela voulait dire? En quelques jours, des flots d'encre ont coulé pour éclaircir la question, et, naturellement, ils n'ont pas manqué de l'obscurcir davantage. Les interprétations les plus contradictoires se

croisaient. D'après les unes, les Italiens auraient protesté contre la présence des navires russes auprès des leurs; d'après les autres, les Russes, en se retirant, auraient voulu marquer leur désapprobation de ce qui leur semblait être chez nous une politique nouvelle. Rien de plus invraisemblable que la première de ces explications, si ce n'est la seconde. Les Italiens n'ont aucun mauvais sentiment à l'égard des Russes, et nous sommes persuadés que, s'ils trouvaient une occasion d'échanger avec eux des témoignages de sympathie, comme ils viennent de le faire avec nous, ils la saisiraient volontiers. En soi, la présence de navires russes à côté des leurs dans la rade de Toulon n'avait rien qui pût les choquer; mais elle changeait, — et nous aurons à revenir sur ce point, — la nature de la manifestation que, de part et d'autre, on était convenu de faire. Il s'était agi jusque-là d'une manifestation franco-italienne : l'introduction d'un élément nouveau, considérable par le nombre des navires qui le représentaient, donnait une signification un peu différente aux fêtes qui se préparaient. Il est naturel que les Italiens en aient été frappés. Pour ce qui est des Russes, s'imaginer qu'ils auraient voulu, d'abord par l'envoi, puis par le brusque retrait de leurs navires, montrer qu'ils désapprouvaient notre rapprochement avec l'Italie, est une idée tellement absurde qu'on ne saurait la prendre un seul moment au sérieux. C'est un principe admis dans tous les systèmes d'alliances existant aujourd'hui en Europe qu'un gouvernement engagé dans un de ces systèmes, que ce soit la Triple ou la Double Alliance, reste parfaitement maître de sa politique à l'égard des autres puissances, dans la mesure où elle ne peut pas nuire à son ou à ses alliés : à plus forte raison, lorsqu'elle ne peut que leur être utile. La Russie ne se gêne pas plus pour resserrer ses rapports avec l'Allemagne que l'Allemagne pour resserrer les siens avec la Russie. Et comment pourrait-il en être autrement, dès que toutes ces alliances ont la paix pour objet? Si la politique d'un gouvernement quelconque devait avoir pour conséquence de l'éloigner violemment d'un autre, on comprendrait que son allié s'en émût, parce que la guerre pourrait en résulter; mais si, tout au contraire, sa politique le rapproche d'un autre au lieu de l'en éloigner, c'est une garantie de plus pour le maintien de la paix, et nul dès lors ne peut s'en inquiéter. Cela est vrai d'une manière générale, et l'est plus encore en ce qui concerne les rapports particuliers de l'Italie et de la France. La Russie ne peut que gagner à ce qu'ils s'améliorent toujours davantage. Aussi sommes-nous convaincus qu'elle aurait envoyé avec empressement ses vaisseaux dans la rade de Toulon, ou qu'elle les y aurait

maintenus, si elle n'avait pas senti, avec beaucoup de tact et de délicatesse, qu'il valait mieux, pour le moment, ne pas se mêler au tête-à-tête de la France et de l'Italie.

Comment les navires russes étaient-ils venus à Toulon, cela importe peu. On a dit que l'amiral Birilef avait agi sans instructions, et, quelque invraisemblable que le fait puisse paraître au premier abord, il n'est pourtant pas impossible, si on admet que l'étape de Toulon était naturellement comprise dans le voyage de l'amiral, qui, parti de Gênes, devait se rendre à la Seyne pour quelques réparations dont ses navires avaient besoin, et de là à Barcelone. Quoi qu'il en soit, le gouvernement russe n'a pas voulu permettre que des interprétations erronées continuassent de courir sur un incident dont l'importance était tout artificielle. Il a envoyé ses navires, non pas à Toulon, mais à Villefranche, saluer M. le Président de la République. L'amiral Birilef et ses marins ont été accueillis chez nous avec l'empressement habituel. Ils n'avaient d'ailleurs pas besoin d'acclamations nouvelles pour savoir à quoi s'en tenir sur nos sentimens envers leur pays.

Nous avons dit que la présence d'une escadre russe dans les eaux françaises aurait modifié le caractère qu'on était convenu, à Rome et à Paris, de conserver à la manifestation. Quelle que soit la liberté que conservent les gouvernemens engagés dans un système d'alliances, ces alliances subsistent, et il en résulte certaines convenances qui doivent être ménagées et respectées. Si une escadre russe, commandée par un officier de l'importance de l'amiral Birilef, s'était trouvée à Toulon à côté de notre flotte, il y aurait eu là une représentation maritime de la Duplice, et dès lors l'Italie aurait pu éprouver un peu d'embarras à accomplir une démarche qui aurait été interprétée dans certains milieux, non pas seulement comme un acte de sympathie à l'égard de la France, mais comme une sorte d'adhésion au système politique qu'elle représente avec la Russie. On vient de voir, par l'exemple des navires russes et par l'attention inquiète qui s'est attachée à leurs mouvemens, à quel point l'opinion était quelquefois sensible aux moindres choses, et les gouvernemens ne le sont pas moins. Les diplomates ont l'esprit volontiers subtil. Ils ne laissent rien échapper de ce qu'on leur montre et ils cherchent à en déduire ce qu'on leur cache. Leurs commentaires, pour être plus prudens que ceux des journaux, ne sont pas toujours moins inventifs. Or, l'Italie, quelles que puissent être ses vues d'avenir dont elle entend avec raison demeurer seule maîtresse et qu'elle ne déterminera que d'après ses intérêts, fait actuellement partie de la Triplice et reste fidèle à ses engagemens.

Sans doute, elle apporte dans sa politique un esprit assez différent de celui d'autrefois. On a pu croire pendant quelques années, et en particulier pendant celles où l'influence de M. Crispi a été toute-puissante, qu'elle voyait en nous, par une véritable dénaturation de l'histoire, une sorte d'ennemi héréditaire. Obligés que nous étions de surveiller le danger que pouvait nous faire courir la Triple Alliance, c'est le plus souvent du côté de l'Italie que nos préoccupations se tournaient, parce que c'est là que se manifestaient les impatiences les plus vives et que semblaient devoir venir les premières difficultés. L'Italie était alors comme la pointe aiguë de la Triple Alliance, tournée contre nous. C'est là ce qui est changé, et probablement pour toujours. Mais l'Italie, tout en modifiant le caractère de sa politique, lui a conservé son orientation. Elle est toujours l'alliée de l'Allemagne et de l'Autriche, et, s'il lui arrive un jour de reprendre à leur égard toute sa liberté, il ne faut pas s'attendre à ce qu'une évolution aussi considérable s'accomplisse d'un seul coup. Peut-être s'apercevra-t-elle, lorsqu'elle établira le bilan d'une période écoulée de son histoire, qu'elle n'a pas gagné autant qu'elle l'avait espéré à s'être engagée à fond dans la Triple Alliance. Peut-être aussi reconnaîtra-t-elle que jamais on ne l'a plus ménagée que depuis qu'elle s'est rapprochée de la France, et jugera-t-elle dès lors que, même à ce point de vue particulier, son rapprochement avec nous n'a pas été sans avantages pour elle. L'exemple de la Russie n'est-il pas là? La Russie a été autrefois l'alliée la plus intime de la Prusse, puis de l'Allemagne : elle a pu voir au congrès de Berlin à quoi cela lui avait servi. Depuis, elle s'est tournée d'un autre côté, du nôtre, et jamais elle n'a été l'objet de plus de soins et d'attentions de la part de l'Allemagne qu'après avoir fait cette évolution habile qui a placé si haut l'esprit politique de l'empereur Alexandre III. En ce moment, la préoccupation la plus pressante de l'Italie est celle qui résulte de la prochaine échéance des traités du commerce. On est inquiet à Rome, aussi bien d'ailleurs qu'à Saint-Pétersbourg, de l'esprit ultra-protectionniste qui souffle à Berlin, et, si les ministres italiens ne publient pas dans la presse officieuse des notes aussi menaçantes que M. de Witte, ils font certainement entendre des observations et des plaintes. Qu'ils se rapprochent au même moment de la France, rien n'est plus naturel; et que la France profite des circonstances qui lui ramènent d'anciens amis, rien n'est plus légitime. Mais ce sont là des tendances nouvelles qu'il faut surveiller et faciliter, plutôt que des actes qui témoignent d'une résolution définitivement prise.

Nous ne savons quelle part revient au hasard dans la rencontre du comte de Bulow et de M. Zanardelli à Vérone. Le premier se rendait pour quelques jours à Venise, le second allait nous ne savons où : ils ont passé quelques instans ensemble sur le quai d'une gare et se sont quittés en échangeant de chaudes poignées de main. Que se sont-ils dit? Nul ne le sait; mais il n'est pas téméraire de croire que M. Zanardelli a mis son interlocuteur en garde contre les conséquences exagérées que des nouvellistes trop prompts pourraient tirer des démonstrations qui se préparaient à Toulon. Tout, dans la conduite de l'Italie, est calculé de manière à ne produire qu'une impression en quelque sorte limitée. Elle ne veut, ni se dégager d'un côté, ni se laisser engager d'un autre. Nous n'avons pas besoin de dire que personne n'a songé à cette seconde hypothèse ; mais elle serait inévitablement née dans les esprits, si on avait vu à Toulon la Russie avec la France, et l'Italie venant se joindre à elles. Le but aurait été dépassé. Le gouvernement russe l'a compris très spontanément, et a fait preuve de discrétion en envoyant ses vaisseaux à Villefranche de préférence à Toulon. Non pas que le pavillon russe ait manqué aux fêtes de Toulon : il y a été porté par plusieurs torpilleurs et par un croiseur. Tout, dans cette mesure, a été parfait, parce que tout a été clair, comme le ciel lui-même qui illuminait cette belle fête. En somme, c'est aux puissances méditerranéennes qu'a appartenu la journée de Toulon, car, à côté de la France et de l'Italie, nous ne saurions oublier l'Espagne, qui a voulu nous donner aussi une marque de son amitié en y envoyant un de ses plus beaux navires. Nous en avons été fort touchés.

Les discours qui ont été prononcés ont été ce qu'ils devaient être, et nous souhaitons qu'ils aient produit en Italie le même effet que chez nous. La France n'oubliera pas qu'un des premiers actes du gouvernement du roi Victor-Emmanuel III a été pour elle un témoignage de sympathie.

Depuis assez longtemps nous n'avons pas parlé de l'Extrême Orient : il ne s'y passait rien qui méritât d'être signalé particulièrement à l'attention. Les négociations pour le rétablissement de la paix, ou, si l'on veut, d'un état normal en Chine, se poursuivent avec beaucoup de lenteur et aussi dans un certain mystère. M. Delcassé, le comte de Bulow, lord Lansdowne, ont bien fourni à ce sujet quelques indications à leurs parlemens respectifs; mais elles ont été assez sommaires, et n'ont même pas été toujours confirmées par les faits ultérieurs. Il ne s'agit pas, bien entendu, des grandes lignes du pro-

gramme sur lequel les puissances se sont mises et sont restées d'accord ; toutefois, dans l'exécution de ce programme, il y a eu inévitablement des points à préciser, et l'œuvre n'a pas été toujours très facile. En veut-on un exemple ? La question de l'indemnité que la Chine doit payer aux puissances nous le fournira. Cette question est double. Il faut d'abord savoir à quel chiffre s'élèvera l'indemnité globale, suivant le mot à la mode, et, pour cela, fixer les réclamations particulières, et ensuite en faire le total. Mais si ce total est supérieur à ce qu'on a appelé les possibilités de la Chine, que faire ? Réduira-t-on proportionnellement les prétentions de chacun ? C'est inciter tout le monde à en émettre de plus considérables, en vue de la réduction qu'elles doivent subir. Procédera-t-on autrement, et réunira-t-on les représentans des puissances pour qu'ils discutent leurs chiffres respectifs autour d'un tapis vert, les comparent, et finalement se mettent d'accord sur le quantum auquel ils doivent être portés ou ramenés ? Cette manière de procéder n'est pas non plus sans inconvéniens, parce que les indemnités réclamées par telles ou telles puissances n'ont pas toujours la même origine, ni le même caractère. Enfin quelques-unes de ces puissances, qui ont eu déjà des rapports nombreux et anciens avec la Chine, ont aussi des traditions dont il ne leur convient pas de se départir, mais qu'elles ne peuvent pas imposer aux autres. On voit combien de questions préalables doivent être résolues avant que nous soyons en état d'énoncer devant la Chine le chiffre de nos exigences. Mais, cela fait, on n'aura pas encore atteint le but : il restera à déterminer à quelles ressources la Chine devra puiser pour faire face à ses obligations nouvelles. Tout se réduira évidemment à des augmentations d'impôts, mais de quels impôts ? M. le comte de Bulow, dans un discours au Reichstag, a dit formellement que c'est aux douanes qu'on s'adresserait, et cela nous a paru d'autant plus légitime que les droits d'entrée en Chine ne sont pas très élevés. Ils le sont beaucoup moins que dans la plupart des pays d'Europe et d'Amérique. Le surélèvement des tarifs de douane n'aurait donc rien que de naturel. Mais l'Angleterre y fait des objections ; d'autres projets ont été mis en avant, et on a bientôt pu s'apercevoir que le chancelier allemand était allé un peu vite en parlant d'un accord qui n'était pas encore établi. Il serait facile de citer d'autres articles du programme des puissances, accepté par la Chine, qui ne paraissent plus aussi simples lorsqu'il s'agit de les exécuter. Les gardes à maintenir à Pékin, pour assurer la sécurité des Légations après les dangers qu'elles ont courus, soulèvent des difficultés auxquelles il fallait d'ailleurs bien s'attendre. La diplomatie

poursuit laborieusement son œuvre patiente, et on convient volontiers que les retards qu'elle rencontre ne doivent pas être mis à sa charge, car ils résultent de la nature des choses et des obstacles qu'elle fait naître.

Au surplus, ce n'est pas tant sur les négociations des puissances avec la Chine que l'attention s'est portée dans ces dernières semaines que sur les dissentimens qui se sont produits entre certaines d'entre elles : ils ont failli un moment prendre un caractère agressif. Ce qu'on a appelé l'incident de Tientsin a été sur le point de précipiter l'une contre l'autre l'Angleterre et la Russie, représentées par leurs officiers et leurs soldats. Il s'agissait de peu de chose, d'un terrain sur lequel les Anglais voulaient construire une voie de dégagement pour la gare du chemin de fer, et sur lequel les Russes s'étaient déjà établis, en vertu, disaient-ils, d'une concession régulière du gouvernement chinois. En fait, les Russes étaient à l'état possessoire ; il fallait les déloger, et c'est ce que les Anglais avaient commencé de faire en arrachant les palissades qui entouraient le terrain contesté. Par bonheur, la sagesse des deux gouvernemens a étouffé le conflit dans son germe. Triste spectacle, entre parenthèses, à donner aux Chinois, qui attendaient depuis si longtemps qu'un sérieux désaccord éclatât entre les puissances ! Ils ont pu croire que leurs secrets désirs allaient enfin se réaliser. L'Europe a respiré lorsque lord Lansdowne a annoncé au parlement que le comte Lamsdorff, faisant preuve des qualités d'un véritable homme d'État, avait proposé que le terrain où était né le litige fût évacué par les soldats des deux pays, jusqu'au jour où les deux gouvernemens auraient pu se rendre compte de leurs droits respectifs. Ce sont les Russes, il faut le dire, qui faisaient la principale concession, puisqu'ils occupaient le terrain où le sang européen avait manqué de couler.

Ils avaient, à la vérité, sur un autre point de l'Empire chinois, une affaire pendante d'une importance beaucoup plus considérable, et on peut croire qu'ils n'ont pas voulu la compliquer en envenimant un simple incident. Nous voulons parler de la Mandchourie. Là encore, une lutte s'était élevée entre la Russie et les autres puissances, bien entendu à l'exception de la France, lutte purement diplomatique cette fois, mais néanmoins très regrettable, puisque le gouvernement chinois, sur lequel chaque partie agissait de tout le poids de son influence, devait, en fin de compte, arbitrer le différend et le dénouer souverainement. La Chine a trouvé là l'occasion qu'elle cherchait d'intervenir entre les puissances pour donner raison à celles-ci et

donner tort à celles-là. En tout temps il aurait été fâcheux de lui laisser jouer un pareil rôle, mais l'inconvénient était plus grave au moment où nous sommes. En effet, la situation générale n'est pas encore réglée, et nous avons encore besoin du parfait accord des puissances pour faire triompher leurs volontés. Peut-être celles qui ont obtenu gain de cause devant le gouvernement chinois ont-elles agi sur lui moins par des menaces que par des promesses, et l'heure était mal choisie pour en faire. Mais l'Angleterre ne s'est pas arrêtée à ces considérations.

On connaît la situation de la Russie en Mandchourie. Elle n'est pas nouvelle, de même qu'elle n'est pas près de prendre fin. Les derniers événemens, qui ont pu la développer, ne l'ont pas créée, et c'est pour cela qu'il y a eu, ce nous semble, quelque chose d'excessif à vouloir traiter la Mandchourie comme les autres provinces de l'Empire, c'est-à-dire y rétablir intégralement et immédiatement le *statu quo ante*. Déjà auparavant, le gouvernement russe y avait fait avec le gouvernement chinois plusieurs arrangemens successifs, et il devait forcément en faire de nouveaux au cours d'une période de révolte générale et d'anarchie. Nous n'attachons jusqu'ici qu'une importance relative à ces sphères d'influence un peu idéales, que certaines nations se sont adjugées sans que leurs prétendus droits aient d'ailleurs été reconnus par les autres : ils ne l'ont même pas été par la Chine. Mais, en ce qui concerne la Mandchourie, la situation est tout autre. Les intérêts de la Russie y sont dès aujourd'hui de la nature la plus concrète, réelle et tangible, et rien certainement ne la décidera à les laisser en souffrance.

Après l'entrée des troupes alliées à Pékin, la Russie, qui avait pris à toutes les opérations militaires une part très importante, a presque aussitôt modifié son attitude. Elle a émis l'opinion que le but qu'on s'était proposé en commun étant atteint, le mieux était d'évacuer Pékin afin de permettre au gouvernement chinois d'y revenir. Les puissances, à l'entendre, devaient replier leurs troupes sur Tientsin et y ramener leurs légations. Sans attendre davantage et sans se préoccuper de savoir si ses suggestions seraient accueillies, la Russie s'y est conformée pour son propre compte. Elle a retiré ses troupes de Pékin; toutefois, ce n'est pas à Tientsin qu'elle les a réunies, mais en Mandchourie. On a critiqué quelquefois sa conduite dans cette circonstance, et quelquefois aussi on a reproché aux autres puissances de ne l'avoir pas imitée. La vérité est que la Russie se trouvait dans une situation qui ne ressemblait à aucune autre : elle

ne pouvait pas laisser la Mandchourie livrée à l'insurrection sans s'exposer à y voir compromise, et peut-être pour longtemps, l'œuvre immense qu'elle y avait déjà accomplie. Son chemin de fer était menacé partout, et déjà détruit même sur plusieurs points. La Russie a donc fait ce qu'elle devait faire, mais ce que seule peut-être elle devait faire, car aucune autre puissance ne se trouvait dans la même situation. Elle est entrée en Mandchourie; elle y a rétabli l'ordre; elle a pris des précautions pour qu'il ne fût pas troublé de nouveau. Cela l'a amenée à occuper militairement, politiquement, administrativement, une partie considérable de la province, ce qui devait lui attirer le reproche, — et elle n'y a pas échappé, — d'avoir rompu ce pacte de désintéressement territorial que toutes les puissances avaient solennellement promis de respecter. Aussi lorsqu'on a su qu'un arrangement particulier avait été conclu entre l'Angleterre et l'Allemagne, et qu'il visait ce désintéressement territorial qui était devenu la loi commune, a-t-on été porté à croire que c'était la Russie qui, par son action en Mandchourie, avait éveillé les préoccupations des deux puissances, et on s'est demandé ce qui allait arriver. Mais il n'est rien arrivé du tout, et on a su bientôt que l'Allemagne et l'Angleterre n'interprétaient pas leur contrat de la même manière, le comte de Bulow ayant déclaré que la Mandchourie n'y était pas comprise, tandis que lord Lansdowne déclarait le contraire. Nous ne rechercherons pas où est la vérité dans ces assertions opposées. Lord Lansdowne a d'ailleurs assuré que la divergence entre le comte de Bulow et lui n'avait pas d'importance, puisque l'Allemagne avait marché d'accord avec l'Angleterre dans les observations qui avaient été présentées au gouvernement chinois au sujet de la Mandchourie. Et, en effet, il semble bien que l'Allemagne, au cours de cette affaire, ait voulu ménager à la fois la Russie et l'Angleterre, et qu'elle n'ait été complètement ni avec la première, ni avec la seconde. La diplomatie allemande a montré un embarras qui ne lui est pas habituel entre les Russes, ses amis traditionnels, et les Anglais, plus nouveaux dans ses bonnes grâces.

Il s'agissait d'un traité que la Russie avait fait avec la Chine pour préparer, disait-elle, l'évacuation de la Mandchourie. Ce traité fixait les conditions dans lesquelles les autorités russes, qui s'étaient substituées aux autorités chinoises, feraient rentrer celles-ci dans leurs anciennes fonctions. Il y avait là, tout d'abord, une affirmation formelle de la souveraineté de la Chine, ce qui aurait dû donner satisfaction aux puissances, mais aussi l'établissement d'une espèce de protectorat, peut-être provisoire, — car la Russie affirmait que l'évacuation de-

viendrait de sa part complète dès que les circonstances le permettraient, — mais pour le moment très effectif. Au reste, nous ne pouvons parler qu'avec réserve de cet arrangement comme de ceux qui l'ont précédé, ou plutôt de ce projet d'arrangement sino-russe, pour la bonne raison que nous ne le connaissons pas. Il n'a pas été publié, et lord Lansdowne en a exprimé un jour le regret, car peut-être aurait-il provoqué moins de susceptibilités et de préventions s'il avait été mieux connu. Le principe même de cet arrangement ne saurait être contesté. La Russie ne pouvait pas évacuer la Mandchourie purement et simplement, ni du jour au lendemain; elle avait le droit incontestable de s'assurer certaines garanties. Reste à savoir si elle n'était pas allée plus loin, et si de son arrangement avec la Chine ne résultait pas une prise de possession déguisée. Autour de cet arrangement, s'est livrée une bataille diplomatique à laquelle on a apporté de toutes parts une extrême activité. Non seulement les puissances se sont divisées, mais les autorités chinoises en ont fait autant, et on a vu les négociateurs de Tientsin, Li-Hung-Chang en tête, conseiller avec insistance au gouvernement de Si-Ngan-Fou de ratifier le traité, tandis que les vice-rois du centre de l'Empire, et notamment ceux du Yang-tsé, y faisaient une opposition passionnée. Ainsi, deux partis en Chine, deux partis parmi les puissances : il s'agissait de savoir lequel l'emporterait. Pendant plusieurs semaines le résultat est resté incertain, et l'ardeur des combattans n'en a fait qu'augmenter.

Enfin la date du 26 mars, qui avait été assignée comme dernier délai au gouvernement chinois, a été atteinte sans que le traité fût ratifié. Il ne devait pas l'être en effet, et le gouvernement chinois, au lieu de se contenter d'un simple rejet, a lancé un édit pour confirmer et pour expliquer sa résolution. Il serait d'ailleurs assez difficile de dire s'il a cédé surtout à ceux de ses hauts fonctionnaires qui s'opposaient à la ratification, ou s'il a obéi à la pression exercée sur lui par l'Angleterre et par le plus grand nombre des puissances. On ne saura sans doute que plus tard laquelle de ces influences a été la plus forte sur son esprit et a déterminé sa volonté longtemps vacillante; mais, que ce soit celle-ci ou celle-là, il n'en est pas moins déplorable que les puissances se soient divisées en deux camps, et qu'elles aient chargé le gouvernement chinois de prononcer entre elles. Aucune n'avait assez d'intérêts en Mandchourie pour expliquer l'opposition qu'elles ont toutes faite aux progrès de la Russie dans cette province ; aucune, pas même le Japon, qui ne peut en avoir qu'en Corée, et qui ferait mieux de chercher avec la Russie un terrain de conciliation qu'un terrain de combat.

Nous avons été seuls à appuyer la Russie auprès du gouvernement chinois, et nous devons par conséquent prendre notre part de l'insuccès diplomatique auquel a abouti notre commun effort : mais on nous croira sans doute si nous disons que le poids nous en est léger. Quant à la Russie, elle ne s'en est pas émue beaucoup plus. Puisqu'on ne veut pas s'entendre avec elle sur l'évacuation de la Mandchourie, elle n'a évidemment d'autre parti à prendre que d'y rester : et c'est ce qu'elle a annoncé l'intention de faire. L'Angleterre aurait pu facilement trouver dans ses propres annales l'exemple, qui ne l'a d'ailleurs pas beaucoup embarrassée, d'une situation analogue. Qu'on se rappelle l'Égypte. Combien de fois l'Angleterre n'a-t-elle pas répété qu'elle y restait parce qu'on n'avait pas voulu se mettre d'accord avec elle sur la manière dont elle en sortirait ! Combien de fois ne s'est-elle pas plainte de ce qu'on avait empêché la puissance suzeraine, c'est-à-dire la Porte, d'adhérer à un arrangement qu'elle avait préparé comme préface à l'évacuation ! S'il y a quelques rapports entre les deux situations, il y a aussi, nous le savons bien, de nombreuses différences ; mais elles sont plutôt à l'avantage et à la justification de la Russie que de l'Angleterre, dont nous n'acceptons assurément, dans le passé, ni les explications, ni les prétextes, ni les excuses. Le maintien de l'occupation de la Mandchourie, dans les conditions où on le lui impose, sera plus lourd pour la Russie, qui aurait préféré se décharger sur la Chine d'une partie du fardeau ; mais aussi acquerra-t-elle, du moins en fait, des droits nouveaux qu'elle ne manquera pas d'invoquer par la suite. On l'oblige à entrer plus avant qu'elle ne le voulait faire dans l'administration intérieure de la province : elle le fera donc. Les fautes de ses adversaires la servent autant que ses propres habiletés : mais n'est-ce pas là ce qui arrive le plus souvent dans l'histoire ?

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

CINQUIÈME PÉRIODE — LXXIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

DEUXIÈME VOLUME

MARS — AVRIL 1901

Livraison du 1er Mars.

Pages.

IMPRESSIONS DE FRANCE. — II. LA VILLE MOYENNE. — LAON, par M. GABRIEL HANOTAUX, de l'Académie française. 5

LE TESTAMENT INTERROMPU, par M. MASSON-FORESTIER. 29

LA COLONIE DU MOZAMBIQUE ET L'ALLIANCE ANGLO-PORTUGAISE, par M. RENÉ PINON. 56

LE CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES, dernière partie, par TH. BENTZON. . 87

LE PROLOGUE DU DIX-HUIT FRUCTIDOR. — IV. LA DÉMISSION DE PICHEGRU, par M. ERNEST DAUDET. 120

LACHLAN, par IAN MACLAREN. 155

QUESTIONS SCIENTIFIQUES. — LE CAOUTCHOUC ET LA GUTTA-PERCHA, par M. A. DASTRE. 188

DEUX HOMMES DE LA RÉVOLUTION, par M. le vicomte EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ, de l'Académie française. 203

REVUE MUSICALE. — *Astarté* A L'OPÉRA; — *la Fille de Tabarin* A L'OPÉRA-COMIQUE, par M. CAMILLE BELLAIGUE. 219

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . 229

Livraison du 15 Mars.

MADEMOISELLE ANNETTE, première partie, par M. ÉDOUARD ROD. 241

SOUVENIRS D'UN DIPLOMATE. — LE BLOCUS D'ATHÈNES EN 1886, par M. le comte CHARLES DE MOÜY. 280

LE TRAVAIL, LE NOMBRE ET L'ÉTAT. — I. LES FAITS, par M. CHARLES BENOIST. 314

Pages.

LE THÉATRE DE M. MAX HALBE, par ***. 341
LE GRAND ORIENT DE FRANCE DEVANT LE CONSEIL D'ÉTAT, par M. EUGÈNE MARBEAU. 360
UNE VISITE A BANGKOK, par Mme ISABELLE MASSIEU. 382
LA NAVIGATION AÉRIENNE ET SON AVENIR, par M. P. BANET-RIVET. 412
REVUE DRAMATIQUE. — *Patrie* A LA COMÉDIE-FRANÇAISE; — *La Bourse ou la Vie* AU GYMNASE; — *Les Remplaçantes* AU THÉATRE ANTOINE, par M. RENÉ DOUMIC. 438
REVUES ÉTRANGÈRES. — LE COMTE TOLSTOÏ ET LA CRITIQUE RUSSE, par M. T. DE WYZEWA. 449
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . 461
ESSAIS ET NOTICES. — *Lettres inédites de Madame Roland.*

Livraison du 1er Avril.

IMPRESSIONS DE FRANCE. — III. LES HAUTES CHUTES. — LA HOUILLE BLANCHE, par M. GABRIEL HANOTAUX, de l'Académie française. 481
MADEMOISELLE ANNETTE, deuxième partie, par M. ÉDOUARD ROD. 504
UN ALLIÉ DE LOUIS XIV, par M. PIERRE DE SÉGUR. 553
LA FEMME, ET L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉTAT, par M. ÉTIENNE LAMY. 601
LA RÉSURRECTION D'UN ÉTAT AFRICAIN. — I. L'ÉTHIOPIE HISTORIQUE, par M. RENÉ PINON. 630
VOYAGE AU JAPON. — VI. UNE HISTOIRE DE YOSÉ, par M. ANDRÉ BELLESSORT. 657
REGARDS FRANÇAIS SUR L'ANGLETERRE, par M. le vicomte EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ, de l'Académie française. 680
REVUE SCIENTIFIQUE. — LA CHIMIE DE LA MATIÈRE VIVANTE, par M. A. DASTRE. 697
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . 709

Livraison du 15 Avril.

LA CONQUÊTE DE PARIS PAR BONAPARTE (1799-1800). — I. APRÈS BRUMAIRE, par M. ALBERT VANDAL, de l'Académie française. 721
MADEMOISELLE ANNETTE, dernière partie, par M. ÉDOUARD ROD. 749
LES SONNETS DE SHAKSPEARE, par M. AUGUSTIN FILON. 795
LA RÉSURRECTION D'UN ÉTAT AFRICAIN. — II. L'ÉTHIOPIE D'AUJOURD'HUI, par M. RENÉ PINON. 831
UN GRAND MUSICIEN RÉALISTE. — MOUSSORGSKI, par M. CAMILLE BELLAIGUE. . 858
LA TUBERCULOSE A PARIS ET LES SANATORIUMS POPULAIRES, par M. HENRI BARTH. 890
REVUE LITTÉRAIRE. — DEUX ESSAIS SUR L'ŒUVRE DE TAINE, par M. RENÉ DOUMIC. 921
REVUE DRAMATIQUE. — *La Veine* AUX VARIÉTÉS; — *La Pente douce* AU VAUDEVILLE. 931
REVUES ÉTRANGÈRES. — UNE HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE CHINOISE, par M. T. DE WYZEWA. 937
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. 947

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères.

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY
BERKELEY

THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE
STAMPED BELOW

Books not returned on time are subject to a fine of 50c per volume after the third day overdue, increasing to $1.00 per volume after the sixth day. Books not in demand may be renewed if application is made before expiration of loan period.

JUL 19 1920

APR 13 1925

APR 16 1925

JUN 8 1982

RET'D DEC 8 1981

MAY 8 1983 2

REC. CIR. SEP 1 '83

50m-7,'16

7-1
APR 16 1925
Fialon.
Sixton
Rider
MAR 30 1925
APR 17 1925
AP
20
R34
86899
1901:2
UN RY
U. C. BERKELEY LIBRARIES
C046131751